STATE LIBRARY OF PENNSYLVANIA
3 0144 00380085 1

Cl. #21

CLASS 929.7 BOOK C426

VOLUME 10, pt 2

PENNSYLVANIA
STATE LIBRARY

Genealogy

DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE,

CONTENANT les Généalogies, l'Hiſtoire & la Chronologie des Familles Nobles de France, l'explication de leurs Armes, & l'état des grandes Terres du Royaume aujourd'hui poſſédées à titre de Principautés, Duchés, Marquiſats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c. par création, héritages, alliances, donations, ſubſtitutions, mutations, achats ou autrement.

On a joint à ce Dictionnaire le Tableau Généalogique, Hiſtorique, des Maiſons Souveraines de l'Europe, & une Notice des Familles étrangeres, les plus anciennes, les plus nobles & les plus illuſtres.

Par M. *DE LA CHENAYE-DESBOIS.*

SECONDE ÉDITION.

TOME X.

A PARIS,

Chez ANTOINE BOUDET, Libraire-Imprimeur du Roi, rue ſaint Jacques.

M. DCC. LXXV.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

AVIS
A LA NOBLESSE.

J'Avois dit, à la tête du IXe Volume, que la Collection intéreſſante & curieuſe de ce Dictionnaire formeroit 14 Volumes; mais j'annonce aujourd'hui avec plaiſir à *Meſſieurs les Souſcripteurs*, qu'après un ſérieux examen de tous les *Mémoires* qui me reſtent à rédiger, le tout ne formera que douze Volumes. Voici le dixieme; il commence à *ME*; finit à *NO*, & forme près de 100 feuilles d'impreſſion. Le XIe, qui eſt ſous preſſe, commence à l'ancienne & illuſtre Maiſon de NOAILLES, & contiendra avec le reſte de la lettre *N*, les lettres *O*, *P*, *Q*, peut-être même une partie de la lettre *R*: le reſte de l'Alphabet formera le douzieme & dernier Volume.

Je ne dois cependant pas diſſimuler que pluſieurs de nos *Souſcripteurs*, des plus diſtingués par leur naiſſance & par les dignités dont ils ſont revêtus à la Cour, dans les Armées & dans la Robe, faiſant des recherches ſur leurs Maiſons, ne pourront me fournir leurs *Mémoires* que pour un Supplément, uniquement entrepris en leur faveur, & j'en ai déja reçu pluſieurs: ces *Mémoires* ſeront ſuivis des Additions & Corrections à faire à tout le corps de l'Ouvrage s'il y a lieu, & d'une Table générale qui indiquera le Volume, où ſe trouvera la Généalogie qu'on voudra conſulter.

Beaucoup de Gentilshommes ſe ſont plaints de ce que j'ai interrompu, en 1769, mon *Calendrier des Princes & de la Nobleſſe de France*, commencé

282588

en 1762; j'ai prévenu, à la tête des premiers Volumes de ce Dictionnaire, que je le reprendrois quand celui-ci seroit fini; conséquemment en 1777 paroîtra la continuation de ce Calendrier, pour les années 1770 & suivantes, jusqu'en 1777; quant à l'état actuel seulement: car pour les Généalogies de chaque Famille, je renverrai à ce Dictionnaire.

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
This project is made possible by a grant from the Institute of Museum and Library Services as administered by the Pennsylvania Department of Education through the Office of Commonwealth Libraries

https://archive.org/details/vol10pt2dictionn00aube

jou, fille d'*Elie d'Anjou*, Comte du Maine, & niéce de *Geoffroy Plantegenets*, pere de HENRI II, Roi d'Angleterre. Il mourut en 1191, & fut inhumé en l'Abbaye de Perſeigne.

ROBERT DE MONTGOMMERY, ſon fils, Comte d'Alençon, épouſa *Jeanne de la Guerche*, dont il eut un fils, mort ſans poſtérité, qui laiſſa tous ſes biens à ſa tante, *Hela* ou *Ala*, Dame d'Almeneches, & à ſes couſins-germains *Emery*, Vicomte *de Châtelleraut*, & *Robert Mallet*, leſquels céderent, en 1220, au Roi PHILIPPE-AUGUSTE, le Comté d'Alençon & le Château d'Eſſay. La Terre de Montgommery reſta à *Emery de Châtelleraut*, dont la petite-fille la porta à *Jean* II, Baron *de Harcourt*, Maréchal & Amiral de France, mort en 1302. Sa poſtérité l'a poſſédée juſqu'en 1488, qu'elle paſſa, par donation de *Jean de Harcourt*, à FRANÇOIS D'ORLÉANS, I. du nom, Comte de Longueville, ſon couſin, fils du grand Comte *de Dunois*, d'où elle rentra, en 1543, dans la Maiſon DE MONTGOMMERY, comme il ſera dit ci-après.

Les fils puînés du fameux ROGER DE MONTGOMMERY, qui s'établirent en Angleterre & en Ecoſſe, furent tiges de différentes branches, dont quelques-unes y ſubſiſtent encore aujourd'hui.

ARNOULT DE MONTGOMMERY, Comte de Pembrocke, un des fils dudit ROGER, épouſa la fille de LA FRACOTTE, Roi d'Irlande. Sa poſtérité a formé les branches d'Eglinton, d'Egland, de Stair, d'Eglesham & de Lainshan, & fit différentes alliances avec la Maiſon de *Stuard*.

ALEXANDRE DE MONTGOMMERY I, Lord de Montgommery, d'Ardroſan & d'Eglinton, étoit couſin de JACQUES I, Roi d'Ecoſſe. ROBERT, DE MONTGOMMERY, un de ſes petits-fils paſſa au ſervice de France ſous FRANÇOIS I. Celui-ci eut un fils nommé :

JACQUES DE MONTGOMMERY, Seigneur de Lorge, marié à *Claudine de la Boiſſiere*. Il fut employé dans différentes Ambaſſades, par FRANÇOIS I, qui le fit Capitaine de ſes Gardes, & Colonel de l'Infanterie Françoiſe. Il acquit, en 1543, de FRANÇOIS D'ORLÉANS, II du nom, Marquis de Rothelin, le Comté de Montgommery. Pour rentrer dans la Terre de ſon nom, il ſe démit de ſes charges, en faveur de ſon fils qui ſuit.

GABRIEL DE MONTGOMMERY, I du nom, eut le malheur de bleſſer le Roi HENRI II, en jouant avec lui à un Tournois, & eut la tête tranchée en 1574. Il laiſſa deux fils : — JACQUES, qui de *Pernelle de Champagne*, ne laiſſa qu'une fille, mariée au Marquis *de Duras* ; — & GABRIEL, qui ſuit.

GABRIEL DE MONTGOMMERY, II du nom, racheta du Marquis *de Duras*, ſon neveu, le Comté de Montgommery, en 1611, & laiſſa de *Suſanne de Bouquetot* : —— 1. GABRIEL, qui ſuit ; — 2. LOUIS, Comte de Ducé près Avranches, pere de — SUSANNE DE MONTGOMMERY, mariée 1°. au Comte *de Quintin* ; & 2°. au Comte *de Mortagne*, deſquels elle n'eut point d'enfans ; —— 3. JACQUES, Baron d'Eſcouché, pere de — JEAN, Marquis DE MONTGOMMERY, Maréchal-de-Camp, décédé ſans alliance ; — 4. & JEAN, Comte de Chantelou près Coutances, qui eut une fille, mariée au Seigneur *de la Vieuville*.

GABRIEL, III. du nom, Comte DE MONTGOMMERY, eut d'*Aimée de Chatenay*, de Lorraine, un fils, nommé :

FRANÇOIS, Comte DE MONTGOMMERY, marié 1°. à *Charlotte Morel*, Dame du Torp ; & 2°. à *Marie-Louiſe de Griſſon*, Dame de Villebouſin. Du premier lit il eut une fille, — THÉRESE DE MONTGOMMERY, mariée au Marquis *de Nancré* ; & du ſecond lit : — 1. NICOLAS-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JACQUES, Marquis DE MONTGOMMERY, pere de — MARIE-ANNE-ROSE DE MONTGOMMERY, mariée, en 1732, au Marquis *de Thiboutot* ; —— & de MARIE-LOUISE DE MONTGOMMERY, Religieuſe à la Madelene de Trenel ; — 3. MARIE-NICOLE, mariée au Marquis *de Coſſé-Saint-Remy*, pere de la Marquiſe Douairiere *de Courtomer* ; — 4. & MARIE-LOUISE DE MONTGOMMERY, Abbeſſe de Villiers-Canivet.

NICOLAS-FRANÇOIS, Comte DE MONTGOMMERY, étant mort ſans enfans en

1721, le Comté de Montgommery eſt revenu à la Marquiſe *de Thiboutot*, ſa niéce, qui le poſſede aujourd'hui. Voyez THIBOUTOT.

Les armes : *d'azur, au lion d'or armé & lampaſſé d'argent.*

Celles qu'ont porté les Seigneurs DE MONTGOMMERY, iſſus de JEAN, étoient : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à trois coquilles d'or; & au 2 & 3 de France pur, quelquefois les trois fleurs de lys ſur un fond de gueules.*

* MONTGRAND : Terre & Seigneurie dans le Vivarais, poſſédée, vers le milieu du XIIIe ſiécle, par une ancienne Nobleſſe de ce nom, qui a pour tige

GUILLAUME DE MONTGRAND, qualifié *Damoiſeau*, dans un titre de 1275. — PIERRE, ſon fils, a la même qualification, dans un autre titre du 9 Juillet 1336. Depuis ces tems reculés, la Famille DE MONTGRAND a vécu en Vivarais d'une maniere diſtinguée, ayant donné pluſieurs Officiers aux Armées de nos Rois, des Chevaliers à l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, & fait de bonnes alliances.

Les premiers de cette Famille qui s'établirent en Provence, furent JEAN-BATISTE, qui ſuit, & DOMINIQUE, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frere aîné.

JEAN-BATISTE DE MONTGRAND, mort en 1762, avoit épouſé, en 1698, Demoiſelle *de Vignier*, dont : — 1. JEAN-BATISTE, vivant, non marié, en 1775, Chevalier de Saint Louis, retiré, après avoir ſervi dans le Corps du Génie ; — 2. PHILIPPE, mort Capitaine au Régiment de Flandres ; — 3. CHARLES, mort Capitaine d'Infanterie ; — 4. EUGÉNIE, femme de *N.. d'Audiffret*, Gentilhomme de Provence ; — 5. & CLAIRE DE MONTGRAND, mariée à *N... de Monmejean*, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, mort en 1761.

DOMINIQUE DE MONTGRAND, frere cadet de JEAN-BATISTE, Seigneur de la Napoule, mort en 1730, avoit épouſé, en 1697, *Marguerite de Bionneau*, fille de *Jean-Batiſte de Bionneau*, Gentilhomme de la ville de Marſeille, dont neuf garçons & trois filles, ſçavoir : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 2. JEAN-FRANÇOIS, mort en bas-âge ; — 3. DOMINIQUE, Chevalier de Saint-Louis, Major du Régiment de Boulonnois, mort dans la guerre de Baviere en 1742 ; — 4. autre JEAN-FRANÇOIS, mort au Séminaire de Saint-Sulpice à Paris ; — 5. JOSEPH, Capitaine au Régiment de Saintonge, mort à Lille en 1733 ; — 6. GABRIEL-ANDRÉ, Chevalier de Saint-Louis, Major du Régiment de Saintonge, tué à l'affaire de l'Aſſiette en 1747 ; — 7. HONORÉ, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Boulonnois, tué à la bataille de Rocoux en 1747 ; — 8. FRANÇOIS-CHARLES, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Richelieu, depuis placé à Dunkerque, & aujourd'hui retiré avec une penſion du Roi ; — 9. JACQUES-BENJAMIN, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Richelieu, auſſi retiré à cauſe de ſes bleſſures, avec une penſion du Roi ; — 10. MARGUERITE, femme de *Jean-Batiſte-Jacques-Marie-Hector de Grille*, Marquis d'Eſtoublon ; — 11. GABRIELLE, morte fille ; — 12. & EUGÉNIE, vivante ſans alliance.

JEAN-BATISTE DE MONTGRAND, aujourd'hui chef de cette branche en Provence, Seigneur de la Napoule, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'Infanterie, & Inſpecteur-Général des Milices-Gardes-Côtes de Provence, a épouſé, en 1724, *Marie-Anne de Carfeuil*, fille de noble *Joſeph de Carfeuil*, & de Dame *Engratie de Nogaret*, de la ville de Marſeille. De ce mariage ſont nés : —— 1. JOSEPH-JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 2. ANDRÉ-CÉSAR, appellé *l'Abbé* DE MONTGRAND, Prieur de la Faye, Diocèſe de Périgueux, avec une penſion ſur l'Evêché de Caſtres ; — 3. JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi ; — 4. JEAN-FRANÇOIS, appellé *l'Abbé de la Napoule* ; & neuf filles, ſçavoir : — THÉRESE ; — MARIE-FLEURIE ; — ELISABETH-EUGÉNIE, mariée à noble *Antoine Arllaud*, de la ville de Marſeille ; — THÉRESE-SOPHIE ; — CHARLOTTE-NIMPHE-SOPHIE ; — ANNE-ELISABETH ; — autre MARIE-FLEURIE ; — GABRIELLE ; — & MARGUERITE-FÉLICITÉ DE MONTGRAND.

JOSEPH-JEAN-BATISTE DE MONTGRAND-DE-LA-NAPOULE, Chevalier de Saint-Louis & Meſtre-de-Camp de Dragons, a épouſé, en 17.., *Marie-Philippine le Coigneux*, fille de *Louis le Coigneux*, Marquis de Belabre, & d'*Anne Thomé*, Marquiſe de Belabre, dont il a eu pluſieurs enfans morts en bas-âges, & une fille nommée, — MARIE-LOUISE DE MONTGRAND.

Les armes : *d'azur, au rocher d'or, dont la cime eſt enveloppée d'un nuage d'argent, qui le ſurmonte.*

MONTGROS-DE-STRICOURT : Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 22 Mars 1669, dont les armes ſont : *d'azur, à trois tours d'argent, poſées ſur une terraſſe de même, les deux tours du flanc penchées ſur celles du milieu, & ſurmontées de trois molettes d'or.*

* MONTHION : Terre & Seigneurie en Brie, érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Janvier 1654, enregiſtrées au Parlement de Paris le 7 Février ſuivant, en faveur de *Simon*, Chevalier, Seigneur *de Monthion*. Cette Baronnie a paſſé enſuite à *Jean Auget*, Chevalier, Seigneur de Boiſſy, Préſident au Bureau des Finances de Paris. *Voyez* AUGET, *Tome I* de ce Dictionnaire, *p.* 546.

MONTHOLON : Maiſon illuſtre dans la Robe, féconde en grands hommes, à laquelle MONTHOLON, Bourg ſitué en Bourgogne près d'Autun, a donné le nom. D'elle ſont ſortis deux Gardes des Sceaux de France, un Garde des Sceaux de Bretagne, un Ambaſſadeur, pluſieurs premiers Préſidens, &c. *Blanchard*, dans ſon Hiſtoire des Préſidens à Mortiers du Parlement de Paris, *p.* 165 *& ſuiv.* rapporte la Généalogie de cette Maiſon, & la remonte à

JACQUES DE MONTHOLON, Seigneur de la Terre & Châtellenie de Montholon, qui fit une fondation à l'Egliſe Cathédrale d'Autun en 1213.

I. GUILLAUME, I. du nom, fut, ſelon cet Auteur, l'un de ſes deſcendans, & Seigneur de la Châtellenie DE MONTHOLON, de Saint-Ilde & de Pluvyeron, & vivoit en 1326, tems où il impoſa une taille Seigneuriale de cinquante écus ſur ſes Tenanciers de Pluvyeron, pour marier ANTOINETTE DE MONTHOLON, ſa ſœur. Ce GUILLAUME eut pour enfans : — 1. NICOLAS, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME DE MONTHOLON, Cardinal du titre de *Saint Etienne in Cœlio Monte*, honoré de cette dignité, par le Pape CLÉMENT VI, le 4 des Kalendes de Juin 1348. Il mourut à Rome au mois de Novembre 1354, & fut inhumé dans l'Egliſe de l'Abbaye d'Eſnay à LYON, où il avoit fondé une Chapelle, ſuivant *du Cheſne* & *Baluze* ; — 3. & JEAN DE MONTHOLON, Seigneur de Boiſtirant & de Torſy, auquel les habitans des lieux de Nordua, Montignot, Mereby, Nams-ſous-Thil, Chauſſeroſſe & Fontavoir paſſerent une reconnoiſſance des droits dont ils lui étoient redevables en 1334.

II. NICOLAS DE MONTHOLON, I. du nom, Seigneur de Montholon, de Beauvoir, de Saint-Ilde, & de Pluvyeron, eut de ſa femme, dont on ignore le nom : — GUILLAUME, qui ſuit ; — & JEAN, qui fut Docteur de Sorbonne, & Secrétaire d'Etat des Ducs de Bourgogne PHILIPPE-*le-Hardi* & JEAN-*ſans-Peur* ; il vivoit en 1383.

III. GUILLAUME DE MONTHOLON, II. du nom, Seigneur de Montholon, de Beauvoir & autres lieux, reçut, en 1373, un aveu de pluſieurs Fiefs mouvans de ſa Terre de la Porchereſſe, qui lui avoit été apportée en mariage avec pluſieurs, autres par *Marguerite de Silly*, ſa femme, fille (ſuivant *Blanchard*), de Meſſire *Jacques de Silly*, Chevalier, Gouverneur des Princes ANTOINE & PHILIPPE DE BOURGOGNE, enfans puînés de PHILIPPE-*le-Hardi*. Il eut de ce mariage (ſelon cet Auteur), — TRISTAN, qui ſuit ; — & NICOLE DE MONTHOLON, femme

de *Nicolas de Vauthion*, dont ſont deſcendus les Sieurs *de Vauthion*, près d'Autun.

IV. Tristan de Montholon, Chevalier, Seigneur de Montholon & de Beauvoir, fut tué à la bataille d'Azincourt, le 25 Octobre 1415, combattant auprès d'*Antoine de Bourgogne*, Duc de Brabant, & *Philippe de Bourgogne*, Comte de Nevers, ſous leſquels il commandoit leur Cavalerie, ſuivant *Blanchard*, qui lui donne pour femme la ſœur de *Claude de Toulongeon*, Seigneur de Traves. De ce mariage ſortirent : — Jean, qui ſuit ; — & Pierre, Chanoine de l'Egliſe d'Autun, en laquelle il fit une fondation en 1422.

V. Jean de Montholon, Chevalier, Seigneur de Montholon & de Beauvoir, fit une donation à l'Egliſe de Notre-Dame d'Autun, en 1421, & épouſa (ſuivant l'Auteur cité ci-deſſus), *Anne d'Aubuſſon*, ſœur de Meſſire *Pierre d'Aubuſſon*, Cardinal, Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, & d'*Antoine d'Aubuſſon*, Seigneur du Monteil-au-Vicomte dans la Marche. Il eut pour enfans : — Etienne, qui ſuit ; — & Charles, *aliàs* Jean de Montholon, Chevalier de Rhodes.

VI. Etienne de Montholon, Seigneur de Pluvyeron ou Pluveron, épouſa, 1°. en 1441, *Marie de Ganay*, tante de *Jean de Ganay*, premier Préſident du Parlement de Paris, puis Chancelier de France, & fille de *Guichard de Ganay*, Seigneur de Savigny en Charolois, Conſeiller en la Chambre du Conſeil du Duc de *Bourgogne*, & Juge du Comté de Charolois, & de *Guillemette Banchereau ;* & 2°. *Perrette de Marcilly*, avec laquelle il vivoit le 18 Octobre 1462. Il eut de la premiere : — Nicolas, qui ſuit ; — & Jérôme, tué dans un combat en Italie.

VII. Nicolas de Montholon, II. du nom, Seigneur de Pluveron, Procureur du Roi au Bailliage d'Autun & de Montcenis le 12 Février 1483, étoit Lieutenant-Général au Bailliage de Beaune le 14 Juillet 1488. Il fut pourvu, le 18 Mars 1493, de la charge de ſecond Avocat Général du Parlement de Bourgogne, mourut, revêtu de cette charge, le 19 Octobre 1496, & fut inhumé dans l'Egliſe de Notre-Dame d'Autun. Il avoit épouſé 1°. *Guillemette Chappet*, fille du Procureur du Roi du Bailliage d'Autun ; & 2°. par contrat paſſé à Beaune le 14 Juillet 1488, *Marguerite de May*, morte à Beaune le 22 Février 1520, fille de *Pierre de May*, Lieutenant-Général au Bailliage de Dijon. De ſon premier mariage il avoit eu : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Jean, Docteur ès Droits, Religieux profès en l'Abbaye de Saint-Victor à Paris, mort, en cette Abbaye, le 10 Mai 1528, étant nommé au Cardinalat ; — 3. Nicolas, Licencié ès Droits, Lieutenant-Général aux Bailliage & Chancellerie d'Autun, qui fit une fondation en l'Egliſe d'Autun en 1522, tant en ſon nom qu'en ceux de ſes freres, pour faire prier Dieu pour le repos des Ames de Nicolas, d'Etienne & de Jean de Montholon, leurs pere, ayeul & biſayeul. Il mourut, ſans enfans, le 13 Octobre 1555, & fut enterré dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Lazare d'Autun. Il avoit épouſé *Françoiſe la Done*, morte le 9 Février de la même année, & enterrée auprès de ſon mari.

Les enfans du ſecond mariage de Nicolas de Montholon, II. du nom, avec *Marguerite de May*, furent : — 4. Lazare, Avocat du Roi au Bailliage de Châlons-ſur-Saone, puis pourvu d'un Office de Conſeiller au Parlement de Dijon le 24 Juillet 1530, mort le 18 Novembre 1531, & *Jeanne*, ſa femme, (dont le nom de famille n'eſt pas connu), le 2 Mars ſuivant : ils furent inhumés dans l'Egliſe des Cordeliers de Dijon ; — 5. Guillaume, ſecond Avocat-Général au Parlement de Dijon, auteur de la branche des Seigneurs de Muſſy-la-Foſſe, dont il ſera parlé en ſon rang ; — 6. Guillemette, née le 8 Avril 1491, avant Pâques ; — 7. & Pierrette, née le 19 Mars 1493.

VIII. François de Montholon, I. du nom, Chevalier, Seigneur du Vivier, d'Aubervilliers, de Gaillonnet, de Perrouſſeaux & de Cuterelles, Avocat-Général du Parlement de Paris en 1532, Préſident à Mortier au même Parlement au mois de Janvier 1534, & enfin Garde des Sceaux de France & de Bretagne, par Lettres Patentes des 9 Août 1542, & du 20 Février de la même année, mourut à Villers-Cotterets le 12 Juin 1543, & fut enterré à Saint-

André-des-Arcs. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 19 Mai 1514, *Jeanne Berthoul*, morte au mois de Septembre 1521, fille de *Jean Berthoul*, Docteur-Régent en ſa Faculté de Médecine à Paris, & de *Marguerite Anjorran*; & 2°. par contrat du 8 Juillet 1524, *Marie Boudet*, fille de *Simon Boudet*, Sieur de la Bouillie, & de *Marguerite de la Sauſſaye*. Du premier mariage vinrent : — 1. Jacques de Montholon, Seigneur, par indivis, du Vivier & d'Aubervilliers, Chanoine & Archidiacre de Flavigny en l'Egliſe d'Autun, & Prévôt de Milçay en celle de Saint-Martin de Tours, puis Chanoine & Grand-Archidiacre en l'Egliſe de Chartres. Il vivoit encore le 6 Septembre 1569; — 2 Roger, mineur en 1521, mort jeune; & du ſecond mariage ſortirent : — 3. François, qui ſuit; — 4. Jérôme, Seigneur de Perrouſſeaux, auteur des Seigneurs de Fléville & de la Pliſſe, rapportés ci-après; —— 5. Marguerite, femme, 1°. en 1538, de *Louis de Leſtoille*, Seigneur de Soullers, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris; 2° de *François Tronçon*, Seigneur du Coudray, Grand-Audiancier de France; & 3°. en 1570, de *Gérard Cotton*, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi. Elle mourut en 1596, âgée de 71 ans; — 6. Marie, mariée, en 1543, avec *Mathieu Chartier*, Seigneur d'Alainville, Conſeiller au Parlement; — 7. & Nicole, mariée, 1°. en 1548, à *Robert du Moncel*, Seigneur d'Aſſy & de la Haye-au-Vidame-lez-Rouen; & 2°. en 1588, à *Jacques Jubert*, Seigneur du Thil, Maître des Requêtes. Elle mourut à Rouen le 20 Juin 1618.

IX. François de Montholon, II. du nom, Chevalier, Seigneur du Vivier, d'Aubervilliers, Garde des Sceaux de France, par Lettres-Patentes du 6 Septembre 1588, mourut à Tours le 12 Avril 1590, & ſon corps fut inhumé à Paris dans l'Egliſe de Saint-André-des-Arcs. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Juillet 1551, *Geneviéve Chartier*, fille de *Mathieu Chartier*, Seigneur de Laſſy & d'Alainville, célébre Avocat au Parlement, & de *Jeanne Brinon*. De ce mariage il eut : — 1. Mathieu, reçu Conſeiller au Parlement le 17 Mars 1578, mort avant ſon pere le 9 Octobre 1589, âgé de 37 ans. Il avoit épouſé, le 10 Avril 1580, *Marie Bochart*, morte le lendemain de ſon mari, & fille de *Robert Bochart*, Seigneur de Noroy en partie, Conſeiller au Parlement, & de *Catherine Bailly*. De ce mariage il ne ſortit qu'une fille, nommée — Marie de Montholon, morte en bas âge au mois de Mai 1583; — 2. Pierre, Seigneur du Vivier & d'Aubervilliers, Docteur de Sorbonne, & Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Laon, mort en 1596; — 3. Jacques, Seigneur du Vivier & d'Aubervilliers, Avocat au Parlement, mort, ſans enfans, le 17 Juillet 1622. Il avoit épouſé, le 15 Juillet 1584, *Marguerite Clauſſe*, fille d'*Edme Clauſſe*, Seigneur du Petit-Puiſeux, & de *Marie de Verſoris*; —— 4. Mathieu, mort jeune; — 5. François, Baron de la Guierche, en Nivernois, Seigneur du Vivier & d'Aubervilliers, Conſeiller d'Etat, mort, ſans alliance, le 29 Mai 1626; — 6. Jean, qui ſuit; — 7. Geneviéve, femme de *Jacques le Coigneux*, Conſeiller au Parlement, morte le 22 Décembre 1618; — 8. Catherine, mariée avec *René le Beau*, Seigneur de Sanzelles, Maître des Requêtes, morte au mois d'Avril 1650; — 9 & 10. Madelene & Marie de Montholon, Religieuſes au Prieuré de Fontaine près de Meaux.

X. Jean de Montholon, Seigneur du Vivier, d'Aubervilliers & de Trianon, Conſeiller au Châtelet de Paris, puis Conſeiller d'Etat, mort le 13 Avril 1632, & enterré à Saint-André-des-Arcs, avoit épouſé, le 25 Août 1599, *Louiſe Collin*, morte le 30 Août 1620, fille de *Raimond Collin*, Seigneur de la Cholletrye, Conſeiller au Parlement & Commiſſaire aux Requêtes du Palais, & de *Marguerite de Landevy*. Les enfans ſortis de ce mariage furent : — 1. Gui-François, qui ſuit; —— 2. Raimond, Seigneur de Trianon & Colombe, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre & de la Grande Fauconnerie du Roi, marié, le 18 Février 1636, à *Anne le Juge*, fille de *Georges le Juge*, Avocat au Conſeil, & d'*Anne l'Avocat*, dont il eut : — Marie de Montholon, qui épouſa, le 21 Février 1661, *Pierre de Viez*, Docteur en Médecine & Médecin ordinaire du Roi; — 3. Antoine, Prieur de Saint-Prix, & Chanoine de l'E-

gliſe Cathédrale de Reims, mort le 13 Septembre 1632 ; — 4. Jérôme, Religieux de l'Ordre de Cluny, Prieur de Saint-Brolade en Bretagne ; — 5. Nicolas, Seigneur de Colombe, Avocat en Parlement, mort en 1678, laiſſant de *Marguerite Noirlet*, ſa femme, — (a) Julien de Montholon, Ecuyer, marié en 1678, à *Marie Chaſtelain*, qui le fit pere d'une fille, nommée — Marie-Julienne de Montholon, née au mois d'Avril 1682, — (b) Elizabeth, née en 1632 ; — (c) Anne, née en 1633 ; — (d) & Geneviéve de Montholon, mariée 1°. à *Jean du Vivier* ; & 2°. à *Jean Berlinguet* ; — 6. Jean, Seigneur des Bordes-Cocherets, de Saint-Pére-lès-Breugny & de Trianon. Il épouſa 1°. en 1632, *Marie Jeanneſſon* ; & 2°. en 1647, *Anne-Louiſe de Chelton*, Angloiſe de nation. Il eut de la premiere : —— André de Montholon, batiſé en 1634 ; — Susanne, née en 1637 ; — & Anne de Montholon, mariée avec *Jean-Batiſte du Mouchet*, Ecuyer, Sieur de la Guyonniere, Avocat en Parlement, & Conſeiller au Conſeil Souverain de l'Iſle de Saint-Chriſtophe en Amérique, vivans en 1675. Et de la ſeconde ſortirent : — Nicolas de Montholon, né en 1655, mort jeune ; — & Françoiſe de Montholon, morte en 1653 ; — 7. Madelene, Religieuſe aux Urſulines du Fauxbourg Saint-Jacques à Paris, en 1628 ; —— 8. & Marguerite, morte ſans alliance.

XI. Gui-François de Montholon, Seigneur du Vivier & d'Aubervilliers, Avocat au Parlement & Conſeiller d'Etat, mourut Doyen des Avocats, le 24 Janvier 1679, âgé de 78 ans, & fut enterré à Saint-André-des-Arcs. Il avoit épouſé, au mois de Février 1625, *Marie Lanier*, fille de *René Lanier*, Seigneur de la Planche, Avocat-Général au Grand-Conſeil, & de *Marie Frubert* : elle mourut à Eſcouis le 2 Février 1692, âgée de 94 ans, ayant eu pour enfans : — 1. Charles-François, qui ſuit ; — 2. Jean-François, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, & Abbé Régulier de Saint-Sulpice en Bugey ; — 3. Gui, auſſi Religieux de l'Ordre de Cîteaux ; — 4. Marie, morte jeune en 1626 ; — 5. Marguerite, Religieuſe au Monaſtere de Fontaine, près de Meaux ; — 6. Louise, mariée, en 1657, à *Denis de la Haye*, Seigneur de Ventelet, Ambaſſadeur à Veniſe, & Conſeiller d'Etat ordinaire : elle mourut en Janvier 1690 ; —— & cinq autres filles, toutes Religieuſes.

XII. Charles-François de Montholon, Seigneur du Vivier & d'Aubervilliers, premier Préſident du Parlement de Rouen, charge dont il fut pourvu le 12 Décembre 1691, étant pour lors Conſeiller au Grand-Conſeil, mourut le 9 Juin 1703. Il avoit épouſé, 1°. le 8 Octobre 1679, *Marie-Anne de la Guillaumie*, morte le 10 Juillet 1694, fille de *Jean de la Guillaumie*, Greffier du Conſeil, & de *Catherine Lallemant* ; & 2°. le 5 Janvier 1700, *Anne-Marie-Madelene de Canouville*, Dame de Groſmeſnil, &c. veuve de *Robert le Roux*, Baron d'Eſneval, Ambaſſadeur en Portugal, puis en Pologne, & fille d'*Adrien de Canouville*, Seigneur de Groſmeſnil, & d'*Eliſabeth de Brétel*, Dame de Grémonville : elle mourut le 25 Novembre 1741, & fut enterrée à Saint-André-des Arcs. Du premier lit ſortirent : — 1. Charles-François, qui ſuit ; —— 2. Catherine-Gabrielle, mariée, le 15 Avril 1709, à *François-de-Paule Feydeau*, Seigneur du Pleſſis, & morte veuve le 11 Février 1724 ; — 3, 4 & 5. trois autres filles Religieuſes ; & du ſecond lit vint un fils unique nommé — Charles-François-Adrien de Montholon, mort jeune au mois de Décembre 1703.

XIII. Charles-François de Montholon, Seigneur du Vivier & d'Aubervilliers, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 5 Juillet 1713, mort à Soiſſons en 1754, avoit épouſé, 1°. le 22 Février 1734, *Marie-Louiſe-Charlotte Deſvieux*, morte au mois de Juin ſuivant, âgée de 17 ans, fille de *Louis-Philippe Deſvieux*, Fermier-Général, & de *Bonne-Madelene le Couſturier* ; & 2°. le 4 Novembre de la même année 1734, *Marie-Jeanne-Louiſe le Couſturier*, morte le 20 Avril 1742, âgée de 26 ans, fille d'*Euſtache François le Couſturier*, Seigneur de Mauregard & du Meſnil, Préſident au Grand-Conſeil, & de *Marie-Marguerite Boſc*. De ce dernier mariage vinrent pluſieurs enfans, tous morts en

bas-âge, entr'autres, — CHARLES-FRANÇOIS DE MONTHOLON, mort le 23 Décembre 1736.

Seigneurs de FLÉVILLE & de LA PLISSE.

IX. JÉRÔME DE MONTHOLON, I. du nom, Seigneur de Perrouſſeaux & de Cuterelles, ſecond fils de FRANÇOIS, I. du nom, Seigneur du Vivier & d'Aubervilliers, Garde des Sceaux de France, & de *Marie Boudet*, ſa ſeconde femme, fut Conſeiller en la Cour des Aides, puis au Parlement de Paris, où il fut reçu le 5 Décembre 1567, Intendant d'Orléans, & enfin Conſeiller d'Etat. Il mourut le 7 Janvier 1608, âgé de 71 ans, & fut enterré à Saint-André-des-Arcs. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Mai 1565, *Madelene de Bragelongne*, fille de *Thomas de Bragelongne*, Seigneur de la Selle, de Charmoy, &c. Lieutenant-Criminel au Châtelet de Paris, & de *Madelene de Querver:* elle mourut le 4 Décembre 1625, ayant eu de ſon mariage: — 1. FRANÇOIS, mort en Juillet 1585; — 2. GUILLAUME, qui ſuit; — 3. JÉRÔME, Seigneur de Perrouſſeaux, dont il ſera parlé ci-après; — 4. & MADELENE, mariée, en 1600, à *Denis de Palluau*, Seigneur dudit lieu, & du Fay, Conſeiller au Parlement, & morte le 6 Décembre 1643.

X. GUILLAUME DE MONTHOLON, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 16 Mars 1596, mort le 28 Octobre 1604, avoit épouſé, par contrat du 23 Janvier 1601, *Madelene le Moyne*, fille de *Denis le Moyne*, Seigneur de Vaux, de Montdidier & du Meſnil-le-Roi, près Saint-Germain-en-Laye, Receveur des Reſtes de la Chambre des Comptes, & d'*Iſabeau Teſte:* elle ſe remaria, en 1612, avec *Pierre le Charron*, Conſeiller au Parlement, & ſa ſucceſſion fut partagée, le 26 Janvier 1646, entre les enfans qu'elle avoit de ſon premier mariage, ſçavoir: — JÉRÔME, qui ſuit; — & GUILLAUME, tige des Seigneurs de Cuterelles, dont il ſera parlé ci-après.

XI. JÉRÔME DE MONTHOLON, II. du nom, Seigneur de Fléville & de la Pliſſe, reçu Maître des Comptes le 13 Octobre 1638, obtint, le 4 Août 1669, des Lettres d'honneur en cette Chambre, mourut le 8 Novembre 1680, & fut enterré à Saint-Paul. Son mariage avoit été accordé, par contrat du 22 Février 1622, avec *Louiſe Michon*, Dame de la Pliſſe & de Champfort, fille unique & héritiere de *Pierre Michon*, Ecuyer, Seigneur de Champfort, Tréſorier de France à Châlons-ſur-Marne, & de *Claude le Berche*: elle mourut le 26 Mai 1654, & fut enterrée à Saint-Paul. Elle avoit eu de ſon mariage: — 1. ANTOINE DE MONTHOLON, Seigneur de la Pliſſe, Auditeur en la Chambre des Comptes, mort, ſans alliance, le 7 Juillet 1694, âgé de 82 ans, & enterré à Saint-André-des-Arcs; — 2. GUILLAUME, Seigneur de la Pliſſe & de Champfort, mort auſſi, ſans avoir été marié, le 13 Février 1688, & enterré à Saint-Jean-en-Greve; — 3, 4, 5 & 6. JÉRÔME, ALPHONSE, JACQUES & DENIS, morts jeunes; — 7. autre JÉRÔME qui ſuit; — ſix filles, MADELENE, LOUISE, JEANNE, MARGUERITE, FRANÇOISE & CLAUDE, toutes Religieuſes; — 14. & ANNE DE MONTHOLON, mariée, le 23 Mars 1688, avec *Jean-Batiſte de Limoges*, Seigneur de Renneville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, mort le 1 Septembre 1708, & elle au mois de Mai 1723.

XII. JÉRÔME DE MONTHOLON, III. du nom, Seigneur de la Pliſſe & de Fléville, épouſa, le 10 Août 1688, *Marie-Anne Luthier-de-Saint Martin*, fille de *René Luthier-de-Saint-Martin*, Auditeur des Comptes, & d'*Anne de la Ferté*, & il mourut le 27 Juin 1713. Les enfans qu'il eut de cette alliance, furent: — 1 & 2. ANTOINE, & autre ANTOINE, morts jeunes; — 3. MARIE-ANNE, Dame de la Pliſſe & de Fléville, mariée, le 6 Juin 1726, à *Joſeph de Nagu*, Marquis de Varennes, Capitaine-Colonel des Gardes-Suiſſes de feu la Reine Douairiere d'Eſpagne, mort le 27 Octobre 1730, & elle le 1 Juin 1772, âgée de 82 ans, & enterrée à Saint-Jean-en-Greve; — 4, 5 & 6. MARIE-LOUISE, MADELENE & FRANÇOISE DE MONTHOLON, mortes ſans alliances.

Seigneurs de CUTERELLES.

XI. GUILLAUME DE MONTHOLON, Ecuyer, Seigneur de Cuterelles, Subſtitut de M. le Procureur-Général du Parlement de Paris (ſecond fils de GUILLAUME, Conſeiller au même Parlement, & de *Madelene le Moyne*), mourut le 12 Décembre 1669, & fut enterré à Saint-Paul. Il avoit épouſé, le 1 Juin 1643, *Françoiſe Bonnard*, morte le 15 Janvier 1587, fille de *Pierre Bonnard*, Intendant des Meubles de la Couronne, & d'*Anne Yvert*. Il eut de ce mariage : — 1. MATHIEU, qui ſuit ; — 2 & 3. JEANNE & CLAUDE, Religieuſes ; — 4. MARIE-THÉRESE, morte le 6 Août 1719, femme de *Charles de la Salle*, Seigneur de Puiſieux en Brie, avec lequel elle avoit été mariée, par contrat du 6 Août 1670 ; — 5. ELISABETH, mariée, en 1675, à *Pierre-Louis de Falconis*, Seigneur d'Auvilliers & de Lierval, Maître des Comptes à Paris, mort le 17 Mars 1692, & elle au mois de Janvier 1728 ; — 6 & 7. ANNE-CATHERINE, & FRANÇOISE-MARGUERITE, Religieuſes à Saint-Nicolas de Compiegne.

XII. MATHIEU DE MONTHOLON, I. du nom, Ecuyer, mort Doyen des Conſeillers au Châtelet de Paris, le 29 Septembre 1720, avoit épouſé, le 5 Octobre 1673, *Marie de Raviere*, fille d'*Edme de Raviere*, Seigneur de Lomoy, Secrétaire de M. LE PRINCE, & d'*Agnès Tubœuf* : elle mourut le 5 Janvier 1726, laiſſant : —— 1. JÉRÔME, Prieur de Lavardin ; —— 2. FRANÇOIS, Intendant de la Marine à Saint-Domingue, où il mourut, ſans enfans, le 17 Décembre 1725. Il avoit épouſé, le 28 Janvier 1713, *Anne Potier-de-Novion*, morte le 24 Mai 1726, fille d'*André Potier-de-Novion*, Marquis de Grignon, &c. premier Préſident du Parlement de Paris, & Greffier Commandeur des Ordres du Roi, & d'*Anne Berthelot* ; — 3. MATHIEU, qui ſuit ; —— 4. PIERRE, dont il ſera parlé ci-après ; —— 5, 6 & 7. FRANÇOISE, GENEVIÉVE-CHARLOTTE & MARIE, Religieuſes.

XIII. MATHIEU DE MONTHOLON, II. du nom, Chevalier, Conſeiller au Grand-Conſeil en 1707, puis premier Préſident du Parlement de Pau en Béarn, le 21 Avril 1724, Conſeiller d'honneur au Grand-Conſeil le 18 Novembre 1725, & enfin premier Préſident du Parlement de Metz, le 7 Mars 1729, dont il ſe démit au mois de Décembre 1764, mourut à Paris le 15 Juin 1765, âgé de 81 ans, deux mois, & fut enterré à Saint-André-des-Arcs. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Septembre 1714, *Marguerite-Catherine le Doux-de-Melleville*, fille de *Claude le Doux*, Baron de Melleville, Seigneur d'Outrebois, Conſeiller en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, & de *Françoiſe Nau*. Elle mourut à Metz, & y fut inhumée dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Victor, laiſſant pour enfans : —— MATHIEU, qui ſuit ; — & MARIE-MARGUERITE DE MONTHOLON, mariée, le 8 Septembre 1732, à *Louis-Benigne de Chazot*, Chevalier, Préſident à mortier au Parlement de Metz, duquel elle demeura veuve le 23 Mars 1751, mourut le 8 Février 1768, & fut enterrée à Saint-Gervais.

XIV. MATHIEU DE MONTHOLON, III. du nom, Chevalier, Conſeiller d'honneur au Parlement de Metz, fut reçu Conſeiller en ce Parlement le 28 Décembre 1734, & eut ſes Lettres de Conſeiller d'honneur le 22 Mars 1765. Il épouſa, le 4 Décembre 1752, *Marie-Louiſe Maurin*, morte le 17 Janvier 1754, fille de *Louis-Nicolas-Guillaume Maurin*, Conſeiller à la Cour des Aides à Paris, & de *Jeanne-Marie Boſc*. De ce mariage il a un fils unique, nommé

XV. MATHIEU DE MONTHOLON, IV. du nom, Chevalier, né le 1 Août 1753 ; d'abord Officier dans le Régiment de Penthievre, Cavalerie, puis Capitaine de Dragons dans celui de Schomberg. Il a épouſé, le 2 Juin 1773, *Angélique-Aimée de Roſtaing*, fille de *Louis-Joſeph*, Comte *de Roſtaing*, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, Colonel du Régiment de Grenoble Artillerie, & de *Marie-Anne-Henriette de Lur-de-Saluces*.

Branche iſſue de celle de CUTERELLES.

XIII. PIERRE DE MONTHOLON, Chevalier, ancien Officier de Marine, quatrieme

trieme fils de MATHIEU DE MONTHOLON, I. du nom, Conseiller au Châtelet de Paris, & de *Marie Raviere*, fut fait Garde de la Marine à Brest le 11 Août 1705, puis Enseigne des Vaisseaux du Roi le 25 Novembre 1712. Il épousa, le 11 Juin 1711, *Marguerite Baron*, morte le 14 Juin 1749, fille de *François Baron*, Ecuyer, & de *Marie-Claire Brunck*. De ce mariage sont issus : — 1. FRANÇOIS DE MONTHOLON, Chevalier, Capitaine, puis Colonel d'Artillerie, & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis ; — 2. autre FRANÇOIS, Licencié en Loix, Prieur de Voutes, au Diocèse de Tours, puis Doyen & Prieur de Saint-Sulpice de Gasticourt, Chanoine de l'Eglise de Chartres, Vicaire Général du Diocèse de Marseille, Chanoine de l'Eglise de Metz, & Archidiacre de Sarrebourg, Conseiller d'honneur au Parlement de Metz, & Grand-Doyen de l'Eglise Cathédrale de cette Ville ; — 3. NICOLAS, qui suit, — 4. & FRANÇOIS DE MONTHOLON, d'abord Mousquetaire dans la seconde Compagnie, puis Conseiller au Parlement de Metz, où il fut reçu le 3 Mars 1766, ensuite Maître des Requêtes en 1767, & enfin reçu Procureur-Général de la Chambre des Comptes de Paris le 21 Juin 1769. Il a épousé, 1°. le 17 Octobre 1764, *Marie-Marguerite le Grand de-Melleray*, morte le 1 Novembre 1765, fille de *Daniel-François le Grand*, Ecuyer, Seigneur de Chessy, de la Bretauche, &c. Chevalier d'honneur au Bureau des Finances de la Généralité de Bourges, Procureur du Roi honoraire au Bailliage & Siége Présidial d'Orléans, & Intendant des Finances de M. le Duc D'ORLÉANS, & de *Marie-Elizabeth de Bengy* ; & 2°. le 16 Fevrier 1768, *Catherine-Charles Charron*, fille de *Laurent Charron*, Ecuyer, Receveur-Général des Domaines & Bois de la Généralité de Paris, & l'un des Fermiers-Généraux de Sa Majesté, & de *Catherine-Marguerite Mortier*. Du premier mariage il a eu : — MARIE-MADELENE-CATHERINE DE MONTHOLON, née en 1765, & morte en 1767.

XIV. NICOLAS DE MONTHOLON, Chevalier, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 5 Juin 1761, puis premier Président au Parlement de Metz en Juin 1765, a épousé, le 3 Novembre 1766, *Marguerite-Catherine-Charlotte-Laurence Fournier-de-la-Chapelle*, fille de *Charles Fournier-de-la-Chapelle*, ancien Procureur-Général du Conseil Supérieur du Cap-François en l'Isle de Saint-Domingue, & Conseiller honoraire des deux Conseils Souverain & Supérieur du Port-au-Prince & du Cap en cette Isle, & de *Marie-Louise Dureau*. De ce mariage il a eu : — 1. ALFONSE-CHARLES DE MONTHOLON, né à Paris le 20 Février 1774 ; — 2. ADÉLAÏDE-MARIE, née le 11 Octobre 1767 ; — 3. & AGATHE, née le 17 Mai 1770, morte le 27 Juillet 1773.

Seigneurs de PERROUSSEAUX, *sortis des Seigneurs de* FLÉVILLE *& de la* PLISSE.

X. JÉRÔME DE MONTHOLON, Chevalier, Seigneur de Perrousseaux, de Villemotte & le Gardel, Maître-d'Hôtel ordinaire de MARIE DE MÉDICIS, mere du Roi LOUIS XIII, étoit second fils d'autre JÉRÔME DE MONTHOLON, I. du nom, Seigneur de Perrousseaux & de Cuterelles, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Madelene de Bragelongne*. Il fut pourvu de la charge de Secrétaire ordinaire de la Chambre du Roi le 2 Janvier 1617, & fut fait Ecuyer de la Grande Ecurie de Sa Majesté le 20 Mars 1622. Il fit son testament le 28 Décembre 1646, mourut le 30 du même mois, & fut enterré à Saint-André-des-Arcs. De son mariage, accordé par contrat du 2 Février 1609, avec *Renée Florette*, morte sa veuve le 16 Mars 1657, & enterrée à Saint-André-des-Arcs, fille de *Jean Florette*, Chevalier, Seigneur de Bussy, de Villiers-Adam & de Charentonneau, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, seul Contrôleur Général ordinaire des Guerres, & de *Marie Alligret*, il avoit eu pour enfans : — 1. RICHARD, qui suit ; — 2. GILLES, Aumônier du Roi, vivant le 24 Mai 1679 ; — 3. JÉRÔME, batisé à Saint-André-des-Arcs le 15 Avril 1623. — 4. MADELENE, mariée, par contrat du 11 Janvier 1629, à *Louis Erard*, Seigneur de Rhée, Président & Lieutenant-Général à Alençon, puis Conseiller d'E-

tat ; — 5. & Jeanne, batiſée à Saint-André-des-Arcs le 14 Janvier 1620.

XI. Richard de Montholon-Alligret, Chevalier, Seigneur de Perrouſſeaux & de Charentonneau, batiſé à Saint-André-des-Arcs le 23 Juin 1612, fut d'abord Conſeiller à la Cour des Aides de Rouen, puis Maître-d'Hôtel ordinaire de la Reine; mourut le 10 Avril 1691, & fut enterré à Saint-André-des-Arcs. De ſon mariage avec *Geneviéve de Grieu*, il avoit eu : — 1. François de Montholon, batiſé à Saint-André-des-Arcs le 28 Avril 1659, mort, ſans enfans, à Saint-Germain-en-Laye, le 13 Août 1731, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & ancien Cornette de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi; — 2. Madelene, mariée, par contrat du 24 Mai 1679, à Meſſire *Jacques du Fay*, Chevalier, Comte de Maulevrier & du Bourg-Achard en Normandie, mort en 1682; — 3. & Anne de Montholon, femme de *Pierre Hébert*, Seigneur de Rochecourt.

Seigneurs de Mussy-la-Fosse.

VIII. Guillaume de Montholon, I. du nom, ſecond Avocat-Général du Parlement de Dijon, ſecond fils de Nicolas de Montholon, Seigneur de Pluveron, auſſi Avocat-Général au même Parlement, & de *Marguerite de May*, ſa ſeconde femme, naquit le 26 Août 1495 : il fut pourvu de cette charge le 5 Février 1538, épouſa *Catherine Moiſſon*, fille de *Louis Moiſſon*, Seigneur de Scey en Auxois, Conſeiller au même Parlement de Dijon, puis Avocat-Général, & mourut en 1564, ayant eu de ce mariage : — 1. Guillaume, qui ſuit; — 2. Nicolas, auteur des Seigneurs de Pluviers, dont il ſera parlé ci-après; — 3. Françoise, veuve, le 5 Avril 1596, de *Claude Brocard*, Seigneur de Chaudenay, Conſeiller au Parlement de Dijon; — 4. Anne, mariée, le 27 Août 1543, à *Jacques Bretagne*, Avocat au Parlement de Dijon, & Bailli de Châteauchalon; — 5. & Jeanne de Montholon, Dame d'Eſſarois, premiere femme de *Marc Fyot*, Seigneur de Villers-le-Duc & de Villers-Vaudey, vivante avec lui le 11 Mai 1592, & duquel elle n'eut point d'enfans.

IX. Guillaume de Montholon, II. du nom, fut Seigneur de Muſſy-la-Foſſe, de Chaſſey & de Dracy-le-Fort. Le Roi Henri II lui donna la charge d'Avocat-Général au Parlement de Dijon, en ſurvivance de Guillaume, ſon pere, le 3 Juillet 1549. Il fut pourvu, en 1575, de la charge de cinquieme Préſident à Mortier au même Parlement, mourut en 1583, & fut enterré à la Sainte-Chapelle de Dijon. Il avoit épouſé *Roſe Brigandet*, fille de *Jean Brigandet*, Ecuyer, Seigneur de Muſſy & de Beſſay, & de *Catherine le Mulier* : elle vivoit le 2 Mars 1605, & fut mere d'une fille unique, nommée — Françoise de Montholon, femme, le 2 Mars 1605, de *Claude Bourgeois*, Seigneur de Creſpy, d'Origny, de Fléé, de Bierre & de Saint-Leger.

Seigneurs de Pluviers.

IX. Nicolas de Montholon, Chevalier, Préſident à Mortier au Parlement de Dijon, ſecond fils de Guillaume, I. du nom, Avocat-Général au même Parlement, & de *Catherine Moiſſon*, fut pourvu, le 19 Mai 1565, de l'Office d'Avocat-Général de ce Parlement, par la réſignation de Guillaume, ſon frere aîné, & fut reçu le 14 Janvier ſuivant. Le 12 Novembre 1585, le Roi le pourvut d'une charge de Préſident à Mortier. Il mourut au mois de Septembre 1603, & fut enterré à la Sainte-Chapelle de Dijon. De *Bénigne Chantepinot*, ſa femme, fille de *Jacques Chantepinot*, Avocat du Roi au Bailliage de Dijon, & de *Marie Bourſault*, il avoit eu : — 1. Guillaume, qui ſuit; — 2. Françoise, mariée, 1°. par contrat du 30 Juin 1573, à noble *Bénigne Tixier*, Avocat en Parlement; & 2°. avant le 12 Juillet 1604, à *Pierre Mareſchal*, Seigneur de Fontenay & de Voute, Préſident en la Chambre des Comptes de Dijon; — 3. Jeanne, femme de *Nicolas Pouffier*, Baron de Longepierre,

& Seigneur de Taſniot, Contrôleur-Général des Finances en Bourgogne le 12 Juillet 1604; — 4. & MARIE, mineure en 1604.

X. GUILLAUME DE MONTHOLON, Chevalier, Seigneur de Pluviers, Préſident à Mortier au Parlement de Dijon, étoit, le 12 Juillet 1604, Conſeiller au Grand-Conſeil, & Grand-Rapporteur de France. Il fut pourvu de la charge de Préſident à Mortier au Parlement de Dijon, ſur la démiſſion de ſon pere, & fut reçu dans cette charge le 1 Octobre 1603; fut depuis Maître des Requêtes, Intendant de Lyon, & Ambaſſadeur extraordinaire de France en Suiſſe, & mourut à Lucerne, après avoir fait ſon teſtament le 3 Juillet 1621: ſon corps fut apporté à Paris, & inhumé dans ſa Chapelle en l'Egliſe des Feuillans, rue Saint-Honoré. Il avoit épouſé, avant le 21 Septembre 1600, *Jacqueline Mareſchal*, fille de *François Mareſchal*, Préſident en la Chambre des Comptes de Dijon, & d'*Anne Girard*: elle vivoit encore le 17 Mars 1664, & ſes enfans furent: —— 1. PIERRE DE MONTHOLON, Seigneur de Pluviers, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 18 Février 1625. Il quitta cette charge pour embraſſer la profeſſion des armes, & fut tué au ſiége d'Arras en 1640. Son corps, apporté à Paris, fut inhumé dans ſa Chapelle aux Feuillans; —— 2. RAIMOND, Capitaine de Chevaux-Légers, tué dans un aſſaut au premier ſiége de Cazal, dans le Montferrat, en 1629, auſſi enterré aux Feuillans à Paris; —— 3. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur & Baron de Pluviers, Cornette-Blanche de la Cavalerie légere de France, vivant le 17 Mars 1664, & mort ſans alliance; — 4. ELÉONORE, Dame de Pluviers, mariée, en 1647, à *Jean Bouchu*, Chevalier, Seigneur de Leſſart, Conſeiller d'Etat, premier Préſident du Parlement de Bourgogne; elle fit ſon teſtament à Dijon le 10 Avril 1684, & mourut peu après; —— 5. MARIE, Religieuſe à Saint-Etienne de Reims; —— 6. & ANNE DE MONTHOLON, Religieuſe aux Urſulines de Dijon en 1647.

Les armes: *d'azur, à un mouton paſſant d'or, ſurmonté de trois roſes, auſſi d'or.*

MONTHOMER, en Picardie, Bailliage d'Amiens.

MICHEL DE MONTHOMER, Seigneur de Foucaucourt, fit ſes preuves de nobleſſe depuis le 25 Juillet 1518, que vivoit ANTOINE DE MONTHOMER, Ecuyer, Seigneur de Vauchelles, ſon triſayeul, ſorti de GILLES DE MONTHOMER, Mayeur d'Abbeville en 1204.

Les armes: *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de dix beſans de même, 4, 3, 2 & 1.*

Un autre ANTOINE DE MONTHOMER, Seigneur de Champgrand, Election de Rozay en Brie, fut maintenu par Arrêt du mois de Mars 1667. *Nobiliaire de Picardie, p.* 358.

MONTHULLÉ, que quelques-uns écrivent MONTHULÉ ou MONTULLÉ. Famille noble, dont nous allons donner une Notice, d'après le *Mercure de France* du mois de Septembre 1750.

JEAN-JOSEPH DE MONTHULLÉ, Conſeiller au Parlement, & Commiſſaire aux Requêtes du Palais, dont il mourut Doyen le 10 Mai 1714, laiſſa d'*Agnès Bouvard de Fourqueux*, ſa ſeconde femme, morte le 16 Mai 1726, âgée de 77 ans: —— JEAN-BATISTE, qui ſuit; —— & AUGUSTE-JOSEPH, Chanoine, Doyen honoraire & Grand-Vicaire de Beauvais, Docteur de Sorbonne, & Abbé de Licques en Décembre 1725. Leur ayeul étoit FRANÇOIS DE MONTHULLÉ, Maire de la ville de Nantes en Bretagne, qui de *Marie Regnier*, ſon épouſe, avoit eu cinq enfans.

JEAN-BATISTE DE MONTHULLÉ, Seigneur de Hangſé & de Salles, Conſeiller de Grand'Chambre, & chef du Conſeil de S. A. S. Madame la Princeſſe *de Conty*, mort le 11 Juillet 1750, avoit été reçu Conſeiller au Parlement le 16 Mars 1706, & avoit épouſé, en Octobre 1714, *Françoiſe Gluc*, morte le 1 Juillet 1730, de laquelle il a eu: —— N...., qui ſuit; —— & une fille, mariée, en Août 1740, à *N... de Montecler*, Officier dans la Gendarmerie.

N.... DE MONTHULLÉ a été reçu Conſeiller au Parlement le 10 Février 1741.

On lit dans la Gazette de France (année 1774), qu'une Demoiſelle DE MONTULLÉ a épouſé, contrat ſigné le 6 Janvier 1774, par le Roi & la Famille Royale, le Marquis *de Chilleau*. — Une autre fille, du même nom, a épouſé, contrat ſigné le 15 Janvier 1775, par le Roi & la Famille Royale, le Marquis *de Turpin-Criſſé*, fils du Comte *de Turpin-Criſſé*, Maréchal-de-Camp, Inſpecteur général de Cavalerie, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois molettes de même*, 2 & 1.

MONTI : Maiſon ancienne de Toſcane, féconde en grands hommes, connue dès le XIIIe ſiécle. On prétend qu'elle tire ſon nom de celui d'un Bourg, appellé *Monte di Sanſovino*, dans le Diocèſe d'Arezzo.

JEAN-MARIE MONTI, fait Cardinal par le Pape PAUL III, fut élevé depuis ſur le Trône Pontifical, ſous le nom de JULES III. Ce Pape adopta ſes couſins, fils de ſa tante MARGUERITE MONTI, ſçavoir : — CHRISTOPHE MONTI, qu'il fit Cardinal en 1551, mort au Bourg Saint-Ange-du-Guai, près d'Urbin, le 24 Septembre 1564; — PIERRE MONTI, Chevalier, puis Grand-Prieur de Capoue, élu Grand-Maître de Malte le 23 Août 1568, mort le 27 Janvier 1572; —— & FABIEN, qui ſuit.

FABIEN MONTI épouſa *Gentille Maffei*, de laquelle il laiſſa : — GABRIEL MONTI, Evêque de Jeſi; — & SILVIO, qui ſuit.

SILVIO MONTI vint en France, l'an 1600, avec MARIE DE MÉDICIS, épouſe de HENRI IV. Il obtint un Brevet de Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & mourut quelque tems après à Avignon.

FRANÇOIS-MARIE MONTI OU DU MONT, cadet des Marquis de MONTI, ou *de Sainte-Marie du Mont*, Evêque d'Oſtie, Doyen du ſacré Collége, fut créé Cardinal, l'an 1588, par le Pape SIXTE V, & mourut le 29 Août 1626, à Rome, où il eſt enterré dans l'Egliſe des Religieuſes de Saint-Urbin.

CÉSAR MONTI, Patriarche d'Antioche, Archevêque de Milan, fut Nonce Apoſtolique en Eſpagne, créé Cardinal par le Pape URBAIN VIII, l'an 1629, & mourut le 16 Août 1650.

Il y a une branche de cette Maiſon établie en Bretagne, qui ſubſiſte dans la perſonne d'YVES DE MONTI, III. du nom, Comte de Rezé : elle tire ſon origine de BERNARD DE MONTI, l'un des douze Conſeillers d'Etat du Duc *de Toſcane*, qui vint en France, l'an 1552, avec CATHERINE DE MÉDICIS. CHARLES IX, à la ſollicitation de *Côme* II *de Médicis*, Duc de Toſcane, accorda des Lettres de naturalité à BERNARD DE MONTI, en 1568, & le gratifia d'une penſion de 500 livres quelque tems après, laquelle fut continuée, après ſa mort, à PIERRE DE MONTI, ſon fils, qu'il eut de *Renée du Verger*, ſon épouſe, fille de *N... du Verger*, Grand-Prévôt d'Anjou.

PIERRE DE MONTI, Conſeiller, Maître des Comptes à Nantes, épouſa *Marie Fyot*, dont :

YVES DE MONTI, I. du nom, qui ſuccéda à ſon pere dans cette charge, & fut fait Conſeiller d'Etat au mois de Décembre 1648. D'*Anne Couriau*, ſa femme, il eut : —— YVES, qui ſuit; — & CLAUDE DE MONTI, mariée à *N.... Gabart*, Dame de la Maillardiere.

YVES DE MONTI, II. du nom, Seigneur de Rezé, ſervit long-tems, avec beaucoup de valeur, dans les Armées de Flandres & d'Italie. En 1672 il obtint des Lettres-Patentes, par leſquelles LOUIS XIV érigea en *Comté* la Vicomté de *Rezé*, & mourut, lorſque le Roi venoit de le nommer Lieutenant de ſes Gardes Ecoſſoiſes, laiſſant pour ſucceſſeur

YVES-JOSEPH DE MONTI, Comte de Rezé, Page du Roi, Mouſquetaire, puis Capitaine dans le Régiment du Roi, qui a eu pluſieurs enfans, entr'autres : — MARIE-RENÉE DE MONTI, mariée, le 6 Août 1735, à *Jean-Batiſte Menardeau*, Chevalier, Seigneur du Perray, la Charodiere, &c. décédé le 7 Septembre 1774,

âgé de 82 ans, en ſon Château du Perray. *Voyez* MENARDEAU dans ce Volume.

Il y a encore quelques branches de la Maiſon de MONTI, à Boulogne, à Ferrare, à Vérone & en Sicile.

ANTOINE, Marquis DE MONTI, Lieutenant-Général des Armées de France, Chevalier des Ordres de Sa Majeſté, Commandant du Régiment Royal-Italien, né en Italie & originaire de Boulogne (frere de M. DE MONTI, Secrétaire de la Congrégation de la Propagande, fort eſtimé à la Cour de Rome), fut envoyé à la Cour de Pologne, pour y favoriſer, après la mort du Roi AUGUSTE, arrivée le 1 Février 1733, l'élection projettée du Roi STANISLAS, qui fut en effet élu le 12 Septembre de la même année; mais que l'armée Ruſſienne força de ſe retirer ſecretement à Konigſberg. Le Marquis DE MONTI fut détenu priſonnier à Thorn pendant 18 mois: à ſon retour en France, en 1736, il fut fait Lieutenant-Général, & le 1 Janvier 1737, Chevalier des Ordres, & mourut à Paris le 24 Mars 1738, âgé de 54 ans. Nous ignorons s'il a été marié. *Voyez* MONTI, dans *Moréri*.

Dubuiſſon donne à cette Maiſon pour armes: *de gueules, papelonné d'argent.*

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 22 Janvier 1669, au rapport de M. *de Leſrat*, ceux de la branche établie en Bretagne, reſſort de Nantes, furent déclarés *nobles d'ancienne extraction*. Cette branche, ſelon l'Armorial Breton, Manuſcrit *in-folio*, porte: *d'azur, à la bande acoſtée de deux monts, chacun de ſix coupeaux, le tout d'or.*

MONTIER, au Maine. Famille dont étoit

MARIE-CHARLOTTE DE MONTIER-DE-TURÉ, née le 25 Janvier 1676, reçue à Saint-Cyr au mois de Février 1687. Elle prouva que PIERRE DE MONTIER, Seigneur de Tertonnerre, &c. qui vivoit en 1481, étoit ſon ſixieme ayeul.

Les armes: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois annelets de même, 2 & 1.*

* MONTIERNOS: Terre & Seigneurie en Breſſe, érigée en *Comté*, par Lettres-Patentes du mois de Novembre 1708, en faveur de

Claude-Antelme de Feillens, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Lieutenant de Roi en Bourgogne, fils de *Léonard*, Chevalier, Seigneur *de Feillens*, & de *Marguerite-Renée de Montmoyen*, tant en conſidération de l'ancienneté de ſa Famille, que des ſervices de ſes ancêtres & des ſiens. Feu *Claude-Marie*, Marquis *de Feillens*, Colonel d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, &c. petit-fils de *Claude-Antelme*, a poſſédé les Terres de *Feillens*, Comté de *Montiernos* & le Marquiſat de *Bagé*, qu'il y avoit réuni, & qui forme, avec les deux autres, une ſeule & même Terre de la plus grande étendue, d'un revenu conſidérable, compoſée de quantité de Paroiſſes, & qui a les plus beaux droits dans la Province de Breſſe. *Voyez* FEILLENS, *Tome VI* de ce Dictionnaire.

MONTIERS ou MONSTIERS-DE-MÉRINVILLE (DES). Suivant un *Mémoire*, dreſſé ſur les titres originaux communiqués, & que nous avons vérifiés, cette Maiſon DES MONTIERS a donné un Chevalier des Ordres du Roi, & deux Evêques. Elle deſcend d'un fameux Chevalier, appellé

I. TURBAN ou URBAN DES MONTIERS, de Savoie, qui tiroit ſon origine de la ville de Montiers dans la Tarentaiſe. Il vint en France, ſervit contre les Anglois & les Albigeois, ſous le regne de PHILIPPE-AUGUSTE, & après s'être ſignalé par pluſieurs beaux exploits, il ſe fixa dans ce Royaume, où il épouſa, en 1220, Demoiſelle *Quitterie*, héritiere du lieu noble du Fraiſſe & de la Fuye en Poitou. Depuis cette époque, cette Maiſon poſſede encore le fief du Fraiſſe, relevant en partie du Duché de Mortemart, & de l'Abbeſſe de la Regle de Limoges. Leurs armes ſont encore ſur le vieux Château, bâti depuis plus de 400 ans. URBAN DES MONTIERS eut de ſon mariage: — FRANÇOIS, qui ſuit; — & PIERRE DES MONTIERS, Chevalier, Seigneur de la Fuye, qui n'eut qu'une fille, — AGNÈS,

292588

mariée à *Pierre de Montez*, Chevalier. Dans un acte de 1284, on voit que ce *Pierre de Montez*, Chevalier, donna quittance de la dot d'Agnès des Montiers, son épouse, à Pierre des Montiers, son beau-pere, qui est qualifié *Miles*, Chevalier, dans cet acte en latin.

II. François des Montiers, Chevalier, Seigneur du Fraisse & de la Fuye, épousa, l'an 1279, *Anne de Lezay*, de la Maison de *Lusignan*, dont vinrent: — Jean, qui suit; — & Mathieu des Montiers, Prêtre & Chapelain de Souleignac, comme il appert par une transaction de 1308, passée entre *Luce*, Abbesse de la Regle, le Samedi d'après la Saint-Luc.

III. Jean des Montiers, Chevalier, Seigneur du Fraisse & de la Fuye, transigea, & son frere Mathieu, avec l'Abbesse de la Regle, Prieure de Nouie, pour le fait des dîmes disputées sur le lieu noble du Fraisse, & ses appartenances & dépendances, en 1308. On a aussi, sur le même objet, une autre transaction de 1335, par Jean des Montiers. Il avoit épousé, en 1305, *Jeanne de Bonain*, de la Maison de *Mezillac*, dont:

IV. Guillaume des Montiers, Chevalier, Seigneur du Fraisse & de la Fuye, qui se maria, en 1350, avec *Anne de Charlani*, de la Maison de *Lespar*. Il en eut:

V. James des Montiers, Chevalier, Seigneur du Fraisse & de la Fuye, qui épousa, le 9 Février 1412, *Isabeau de Jousserand*, fille de *Jean de Jousserand*, Chevalier, Seigneur de Lairé en Poitou, & d'*Anne de Chataigner*. Une Sentence arbitrale fut rendue à Poitiers le 13 Décembre 1419, & assignation donnée en conséquence par *Jean Noheau*, Sergent de Poitiers, le 15 du même mois, entre James des Montiers, Ecuyer, & *Isabeau de Jousserand*, sa femme, d'une part, & *Jean Jousserand*, Ecuyer, Seigneur de Lairé, tant pour lui que pour *Hugues*, *Marie* & *Jeanne Jousserand*, ses frere & sœurs, d'autre part, au sujet des fruits & revenus des successions de feu *Jean Jousserand*, Chevalier, leur pere, & de *Pierre Jousserand*, leur frere. James des Montiers eut de son mariage: — 1. Guillaume, marié avec Demoiselle *Charlotte de Mussignac*, dont vinrent: — Jérôme & François des Montiers, morts sans enfans; — 2. Jourdain, qui épousa *Marie de Becarain*, de la Maison de *la Fitte* en Médoc, dont — Jean des Montiers, mort sans postérité; — 3. & Regnou, qui suit.

Branche des Comtes de Mérinville, &c.

VI. Regnou des Montiers, Ecuyer, Seigneur du Fraisse & de la Fuye, fit bâtir, par ordre du Roi, la Citadelle de Bourg-sur-Mer près Bordeaux, en 1460, dont il fut Gouverneur, & épousa, le 4 Décembre 1464, *Annette de Lezay*, fille de *Jean de Lezay*, Ecuyer, Seigneur de Marois, & de *Catherine de Rethail*. Leurs enfans furent: — 1. Antoine, mort sans postérité; — 2. André, qui suit; — 3. Marie, femme de *François de Viron*, Ecuyer, Seigneur de la Maisoniere; — 4. & Louise des Montiers, morte sans postérité.

VII. André des Montiers, Ecuyer. Seigneur du Fraisse, la Fuye, Rochelidoux, &c. épousa, le 30 Septembre 1507, *Isabeau de Soubsmoulins*, fille de *Robert*, Ecuyer, Seigneur d'Alas en Saintonge, Vausory, Peiré, &c. & de *Marguerite de Saint-Gelais*. De ce mariage vinrent: — 1. Pierre, qui suit; — 2. Jean, Abbé de Saint-Crespin, Evêque de Bayone, nommé Ambassadeur par le Roi Henri II en Allemagne, auprès des Princes Electeurs; — 3. François, mort sans postérité; — 4. Marguerite; — 5. & Anne, mariée avec *Jean d'Archiac*, Ecuyer, Seigneur de Montenat.

VIII. Pierre des Montiers, Chevalier, Seigneur du Fraisse, de Rochelidoux, &c. épousa, le 20 Décembre 1534, *Marie de Lavau*, fille de *Jacques de Lavau*, Ecuyer, Seigneur de Drouilles. Il en eut:

IX. Eusebe des Montiers, Chevalier, Vicomte de Mérinville, Baron de Saint Peiré, Angerville, Seigneur du Fraisse, Rochelidoux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes d'ordonnances, qui se maria, le 12 Avril 1564, avec *Françoise de*

Reilhac, fille de *François de Reilhac*, Vicomte de Mérinville, Brigueuil, &c. & de *N... de Mortemer*. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, marié à *Françoiſe du Perier*, fille du Seigneur de Montrollet ; — 3. autre FRANÇOIS, Chevalier, Baron d'Ozillac, auteur de la branche des Seigneurs d'Aubis & de la Vallette, rapportée ci-après ; — 4. JACQUETTE, mariée au Seigneur *de la Mothe* ; — 5. MARGUERITE, femme de *Michel Conſtantin*, Seigneur de la Broſſe ; — 6. & autre JACQUETTE, mariée avec *Chriſtophe du Geſneſt*, Ecuyer.

X. JEAN DES MONTIERS, II. du nom, Chevalier, Vicomte de Mérinville, &c. Seigneur du Fraiſſe, Rochelidoux, Conſeiller du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes, épouſa, le 20 Janvier 1608, *Françoiſe de Chateigner*, Dame de Plaſſac, fille de *Jean de Chateigner*, Chevalier des Ordres du Roi, Seigneur de la Rochepoſay, Saint-Georges, & de *Jeanne de Villiers*. De ce mariage vinrent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. ROCH, Chevalier, Seigneur du Fraiſſe, Rochelidoux, tige des Barons de Montrocher, &c. rapportés ci-après ; — 3. HÉLENE, mariée avec *René de l'Hopital*, Chevalier, Marquis de Choiſy ; — 4. & FRANÇOISE, femme d'*Anne de Carbonnieres*, de Chambery, Chevalier Seigneur de Saint-Brice, &c.

XI. FRANÇOIS DES MONTIERS, III. du nom, Comte de Mérinville, Rieux, Azille, Vicomte de Minerve, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Chevalier de ſes Ordres, Lieutenant-Général de ſes Armées, & en ſon pays de Provence, Gouverneur de Narbonne & de Roſes, Cap de Quiers, Lampourda, Château de la Trinité en Catalogne, ville d'Avignon & pays Venaiſſin, reçut le Collier de l'Ordre du Saint-Eſprit, le 25 Mars 1662, à Pezenas, & mourut au mois de Janvier 1672. Il avoit épouſé, le 11 Juin 1640, *Marguerite de la Jugie*, fille unique de *François de la Jugie*, Comte de Rieux, Ferals, la Liviniere, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Chevalier de ſes Ordres, Baron des Etats du Languedoc, & de *Marguerite de Narbonne*. Elle mourut le 13 Février 1694, ayant eu de ſon mariage : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. GASPARD, rapporté après ſon aîné ; — 3. & PAULE-HIPPOLITE, mariée, le 22 Mars 1664, à *Louis-François de la Baume*, Comte de Suze & de Rochefort.

XII. CHARLES DES MONTIERS, Chevalier, Comte de Rieux, Capitaine des Chevaux-Légers de M. le Dauphin, & Gouverneur de Narbonne, épouſa, le 28 Février 1671, *Marguerite de Gravé*, & mourut le 30 Septembre 1689, laiſſant : — 1. CHARLES-FRANÇOIS DES MONTIERS, Evêque de Chartres, ſacré le 18 Mai 1710, mort le 10 Mai 1746, dans ſon Diocèſe, âgé de 64 ans ; — 2. CHARLOTTE, mariée avec *Antoine Oudart*, Chevalier, Marquis du Biez ; — 3. & DENISE-FRANÇOISE, née le 21 Mai 1683, Religieuſe aux Urſulines de Mante, enſuite Abbeſſe de l'Eau.

XII. GASPARD DES MONTIERS, Chevalier, Comte de Mérinville, fils puîné de FRANÇOIS, III. du nom, & de *Marguerite de la Jugie*, d'abord Chevalier de Malte, Brigadier des Armées du Roi, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, Gouverneur de Narbonne en 1689, après ſon frere, mourut le 29 Décembre 1724. Il avoit épouſé, le 19 Mars 1695, *Armande-Marie-Madelene du Cambout*, fille de *René du Cambout*, Chevalier, Marquis dudit lieu, Vicomte de Carheil, Gouverneur des Ville, Château, Ports & Havre des Iſles de Ré, &c. De ce mariage il eut quatre enfans, dont il ne reſte que :

XIII. FRANÇOIS DES MONTIERS, Chevalier, Comte de Mérinville, Seigneur de Ferals, la Liviniere, Fief Madame, & Gouverneur de Narbonne, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Bretagne, Chevalier de Saint-Louis, Baron des Etats de Languedoc. Il a épouſé, 1°. en 1739, *Marie-Marguerite Larcher*, morte le 22 Mai 1771, fille de *Pierre Larcher*, Chevalier, Marquis d'Arcy, Avrilly, &c. Grand-Bailli d'Epée de Vermandois, Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, décédé le 17 Juillet 1724, & de *Marie-Anne de Jaucen* ; & 2°. le 15 Juillet 1772, *Marie-Louiſe-Henriette de*

Pageze-de-Saint-Lieu, fille de Meſſire *Pierre de Pageze*, Marquis de Saint-Lieu, & de Dame *Marie-Angélique-Claude de Levis-Leran.*

Barons de MONTROCHER, *&c.*

XI. ROCH DES MONTIERS, Chevalier, Seigneur du Fraiſſe, Rochelidoux, Châteaubrun, &c. ſecond fils de JEAN, II du nom, & de *Françoiſe de Chateigner*, fut Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, puis Maréchal des Camps & Armées du Roi. Il épouſa, par contrat du 14 Avril 1657. Dame *Louiſe Savatte de Génouillé*, veuve de *Charles Fourré de Dampierre*, Chevalier, Baron dudit lieu. De ce mariage vint, pour fils unique :

XII. FRANÇOIS DES MONTIERS, Chevalier, Marquis de Mérinville, Seigneur du Fraiſſe, Rochelidoux, Châteaubrun, &c. Baron de Montrocher, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, puis Capitaine de Gendarmerie, enſuite Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1719, mort en Poitou le 2 Avril 1733. Il avoit épouſé, par contrat du 17 Janvier 1682, *Marie de Marſanges*, fille & héritiere univerſelle de feu *Gui de Marſanges*, Chevalier, Seigneur Baron de Montrocher, la Foreſt, &c. & de Dame *Marie Dreux*, dont

XIII. FRANÇOIS-LOUIS DES MONTIERS, Chevalier, Marquis de Mérinville, Seigneur du Fraiſſe, Rochelidoux, Baron de Montrocher, Vicomte de Brigueuil, Montrollet, &c. Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Reine, Maréchal-de-Camp en 1740, mort en Poitou en 1765. Il avoit épouſé, le 19 Septembre 1718, *Marguerite-Françoiſe de Jaucen*, fille puînée de feu *Jean-Martial de Jaucen*, Ecuyer, Seigneur de Croſne & de Noiſy-ſur-Seine, & de *Marguerite de la Live*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. FRANÇOIS-MARTIAL, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS-MARIE-AUGUSTIN DES MONTIERS, Baron de Mérinville, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis; — 3. MARGUERITE-FRANÇOISE, mariée avec *Pierre-Conſtantin de Crugy*, Chevalier, Marquis de Marcillac, Lobray, Tillou, &c.; — 4. MARIE-ANNE, femme de *Louis-Caſſandre Daitz-de-Memy*, Chevalier, Seigneur Marquis de la Villedieu; — 5. LOUISE-HENRIETTE, Religieuſe Carmelite à Poitiers; — 6. FRANÇOISE-MARIE, Religieuſe à la Viſitation de la même Ville; — 7. MARGUERITE-DENISE, Religieuſe Urſuline à l'Abbaye de Notre-Dame de l'Eau près Chartres; — 8. & CHARLOTTE DES MONTIERS, Religieuſe Urſuline, puis Abbeſſe d'Eſtrée.

XIV. FRANÇOIS-MARTIAL DES MONTIERS, Vicomte de Mérinville, Chevalier, Seigneur du Fraiſſe, Rochelidoux, Baron de Montrocher, Vicomte de Brigueuil, Montrollet, &c. Capitaine-Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde, & Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1762, a épouſé, le 4 Juin 1755, *Eliſabeth-Charlotte Galluci-de-l'Hopital*, ſa couſine, fille du Marquis *de l'Hopital*, Lieutenant-Général des Armées, Chevalier des Ordres, Inſpecteur de Cavalerie, ci-devant Ambaſſadeur à Naples & en Ruſſie, & de *Louiſe Eliſabeth de Boulogne*. Il a de ce mariage deux garcons & deux filles.

*Seigneurs d'*AUBIS *&* *de* LA VALLETTE.

X. FRANÇOIS DES MONTIERS, Baron d'Ozillac (troiſieme fils d'EUSEBE, Vicomte de Mérinville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & de *Françoiſe de Reilhac*), fut l'un des 100 Gentilshommes ordinaires de la Maiſon du Roi, comme il eſt prouvé par un acte du 6 Février 1648. Il épouſa, le 10 Janvier 1611, *Marie Papon du Breuil*, fille de *Gabriel*, Ecuyer, Seigneur du Breuil, la Corre, Grange-Blanche, Montplaiſir, &c. & de Demoiſelle *Claire de Jaye*, ſa premiere femme, dont : — 1. GABRIEL, qui ſuit; — 2 & 3. deux autres fils, Capitaines au Régiment de Mérinville, morts ſans poſtérité.

XI. GABRIEL DES MONTIERS, Chevalier, Baron d'Aubis, Lieutenant-Colonel du Régiment de Mérinville, qu'avoit ſon oncle, puis Maréchal-de-Bataille, & enſuite

enſuite Maréchal des Camps & Armées du Roi, épouſa, le 17 Janvier 1634, *Catherine Bonin*, fille de Meſſire *René Bonin*, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-les-Forges & de la Conſuture, & de Dame *Barbe Jourdain*, de laquelle il eut : — François, qui ſuit ; — & deux filles : l'une épouſa *N...*, Seigneur *de Chantillac*.

XII. François des Montiers, Baron de la Vallette, Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance, épouſa, le 20 Février 1656, *Marie-Iſabeau de Turpin*, fille de feu *Jacques de Turpin*, Chevalier, Seigneur Baron de Bouſſeroles, & de *Jeanne de Laveau*. Leurs enfans furent : — 1. Charles, qui ſuit ; — 2. N... des Montiers, appellé *le Chevalier de la Vallette*, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Rocheguyon, avec rang de Meſtre-de-Camp, par Brevet du 2 Juillet 1721 ; — 3 & 4. & deux filles ; l'une, mariée à *N... de la Cour-de-Marſanges*, Seigneur de Vaury ; la ſeconde épouſa *N... Pluman*, Seigneur d'Ecoſſas.

XIII. Charles des Montiers, Chevalier, Seigneur d'Aubis & de la Vallette, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Limoges, épouſa le 20 Février 1678, *Marie de Rocquart*, fille de Meſſire *François de Rocquart*, Chevalier, Seigneur de Saint-Laurent, la Cour Saint-Maurice, &c, & de Dame *Henriette Regnaud*, dont : — 1. François, qui ſuit ; — 2. N... des Montiers, dit *le Chevalier de la Vallette*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Uzès, dont le fils, — N... des Montiers, Lieutenant dans les Volontaires de Hainaut, fut tué à l'affaire de Caſſel en 1762 ; — 3. & une fille, mariée à *N... de Chardebœuf*, Chevalier, Seigneur de la Grand-Roche.

XIV. François des Montiers, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Vallette, Capitaine dans le Régiment de Dauphiné, Infanterie, épouſa, le 28 Février 1704, *Thérèſe-Silvie de Cognac*, fille de Meſſire *François de Cognac*, Chevalier, Seigneur de Pair, & de feu Dame *Anne-Gabrielle de Brettes*, de laquelle il a eu : — 1. François, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. trois autres fils, morts : l'un, appellé *le Chevalier de la Vallette*, Lieutenant dans le Régiment Royal-Cavalerie ; le ſecond, dit *le Chevalier* des Montiers, Lieutenant au Régiment de Mortemart, Infanterie ; le troiſieme, appellé *le Chevalier de Pair*, eſt mort le 17 Février 1774, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, ancien Maréchal des Logis des Gendarmes de la Reine, Penſionnaire du Roi & Chevalier de Saint-Louis ; — 5. & une fille, mariée à *N... Feré*, Chevalier, Seigneur de la Jaraudie.

XV. François des Montiers, IV. du nom, Chevalier, Seigneur d'Aubis & de la Vallette, Officier dans le Régiment de Condé, Cavalerie, a épouſé, le 25 Janvier 1739, Demoiſelle *Catherine-Charlotte de Jouſſerand-de-Lairé*, fille de feu Meſſire *Charles de Jouſſerand*, Chevalier, Seigneur de Lairé, & de feu Dame *Catherine de Rechignevoiſin-de-Guron*, dont : — 1. François-Joseph, qui ſuit ; — 2. René, appellé *l'Abbé de Mérinville*, Chanoine & Grand-Vicaire de Chartres ; — 3. & Renée des Montiers, qui a été élevée à Saint-Cyr.

XVI. François-Joseph des Montiers, Chevalier, Seigneur d'Aubis & de la Vallette, eſt Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi depuis 1766.

Cette Maiſon a l'avantage que n'ont pas beaucoup d'autres, d'avoir ſes titres originaux, par filiation ſuivie, au-delà du XIVe ſiécle.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à deux lions d'or paſſans l'un ſur l'autre ; au 2 & 3 d'argent, à trois faſces de gueules.*

* MONTJEU, en Bourgogne, dans le Bailliage d'Autun.

Terre & Seigneurie qui étoit une ancienne Baronnie que *Charlotte Jeannin*, fille du célebre *Pierre Jeannin*, Préſident à mortier au Parlement de Bourgogne, porta en mariage, avec celles de *Dracy* & de *Chailly*, à Pierre de Castille, Contrôleur-Général & Intendant des Finances, Ambaſſadeur en Suiſſe, décédé en 1629, pere de

Nicolas de Castille, dit *Jeannin*, Tréſorier de l'Epargne, & Secrétaire des

Ordres du Roi. Ce fut en ſa faveur que la Baronnie de *Montjeu* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Décembre 1655, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Dijon le 30 Mars 1656.

Sa fille unique, MARIE-LOUISE-CHRISTINE DE CASTILLE, Dame de Montjeu, porta ce *Marquiſat* en dot, le 2 Juillet 1705, à *Anne-Marie-Joſeph de Lorraine*, Prince de Harcourt & de Guiſe-ſur-Moſelle, pere des feu Ducheſſe *de Bouillon* & *de Richelieu*. Les biens de ce Prince ayant été mis en direction, la Préſidente *d'Aligre* acheta le Marquiſat de *Montjeu*. Voyez CASTILLE.

MONTIGNY ſur Vingeanne en Champagne. Un *Mémoire envoyé* nous apprend que cette ancienne Famille remonte à

GIRAUD DE MONTIGNY, vivant en 1236, qui eut pour enfans : — JEAN & HENRI ; — & GUILLAUME, qui ſuit.

GUILLAUME DE MONTIGNY, Seigneur dudit lieu en 1278, fut pere de — GUILLAUME ; — & de ROBERT, qui ſuit.

ROBERT DE MONTIGNY, vivant en 1331, eut pour fils — JACOB DE MONTIGNY, qui poſſédoit quelques biens à Leuchey.

GUILLAUME, II. du nom, Seigneur DE MONTIGNY, & GIRARD DE MONTIGNY, vivoient en 1333.

GAUTIER DE MONTIGNY, GIRARD & GUI, vivoient vers 1390 & 1400.

La filiation ſuivie de cette ancienne Nobleſſe, ne commence qu'à

I. FOULQUES, Seigneur DE MONTIGNY-ſur-Vingeanne, & de Chaumont-le-Bois, vivant en 1420. Il eut pour enfans : — 1. JEAN DE MONTIGNY, Conſeiller du Duc *de Bourgogne*, & ſon Avocat aux Bailliages de Sens & de Villeneuve le-Roi en 1404 ; — 2. autre JEAN, qui ſuit ; — 3. & ODETTE, mariée à *Oudart des Moulins*, Conſeiller du Duc PHILIPPE-*le-Bon*, en 1405, mort le 29 Avril 1456.

II. JEAN, Seigneur DE MONTIGNY, & de Chaumont-le-Bois, en fit hommage au Roi le 2 Mars 1471. Ses enfans furent : — 1. FOULQUES-JACQUES, qui ſuit ; — 2. CLAUDE, Ecuyer, lequel fit, le 23 Mars 1534, un compromis avec *Claude de Longwy*, Evêque de Langres ; — 3. N... DE MONTIGNY, Seigneur d'Aiſanville & de Colombey-la-Foſſe, qui eut deux enfans : — PIERRE DE MONTIGNY, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux ; — & Demoiſelle N... DE MONTIGNY, mariée à *Adrien de Blondefontaine*, Seigneur de Muſſuot, frere de *Jean de Blondefontaine*.

III. FOULQUES-JACQUES, Seigneur DE MONTIGNY & de Chaumont-le-Bois, épouſa, vers 1518, Demoiſelle *Charlotte de Brabant*, fille de *Claude de Brabant*, Ecuyer, Seigneur de Veſannes & de Marault, & de *Catherine de la Haye de Chantelou*, dont il eut : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. JEAN, Seigneur de Chaumont-le-Bois, dont il fit les foi & hommage en 1544 ; — 3. FRANÇOIS, rapporté après ſon aîné ; — 4. CHARLOTTE, mariée, par contrat du 29 Mai 1555, à *Jean de Carendeffen*, Ecuyer, Seigneur de Chaudenay ; — 5. & MARGUERITE, mariée à *Jean de la Haye*, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle.

IV. PIERRE DE MONTIGNY, Chevalier, Seigneur de Montigny & de Chaumont-le-Bois, épouſa Demoiſelle *Barbe de Cleron*, fille d'*Othenin*, III. du nom, Baron de Saffres, & de Demoiſelle *Marie de Saigny*, fille de *Pierre de Saigny*, & de Demoiſelle *Raouline de Choiſeul*, de laquelle vint — CLAUDE DE MONTIGNY, Seigneur de Chaumont-le-Bois, mort ſans enfans.

IV. FRANÇOIS DE MONTIGNY, Seigneur de Chaumont-le-Bois en 1548, troiſieme fils de FOULQUES-JACQUES, & de *Charlotte de Brabant*, mort en 1568, avoit épouſé, par contrat du 19 Juin 1540, Demoiſelle *Madelene de Carendeffen*, fille de *Jean-Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Chaudenay, & en partie de Roſoy, & de Demoiſelle *Louiſe de Neufchatel*. Leurs enfans furent : —— 1. AIMÉ DE MONTIGNY, Seigneur de Chaumont-le-Bois, né en 1568, décédé ſans alliance ; — 2. EDMONDE, née en 1547, morte avant 1588, mariée à *Nicolas de Pampelune*, Seigneur d'Epotemont & d'Argenſon, Maréchal des Logis de la Compagnie du Duc *de Guienne*, dont deux fils, ſçavoir : — *Nicolas*, — & *Jean de*

Pampelune, Seigneur de Chaumont-le-Bois, en partie, marié à Demoiſelle *Marguerite de la Mothe*; — 3. NICOLLE DE MONTIGNY, née en 1554, mariée à *Jean le Mercier*, Ecuyer, Seigneur de Servanec, dont le fils aîné prit le ſurnom de MONTIGNY, qu'il tranſmit à ſes deſcendans. Nous allons en rapporter ci-après la filiation; — 4. JEANNE DE MONTIGNY, née en 1555, mariée à *Antoine de Pointes*, Ecuyer, Seigneur de Chaudenay en partie; — 5. & PERRETTE DE MONTIGNY, née en 1560, mariée, 1°. vers 1580, à *Gaſpard de Juvigny*, Seigneur de la Mothe, de Garroles, Latrecey, &c. homme d'armes de la Compagnie du Duc *de Lorraine*; 2°. à *Ferri de Saint-Claude*, Seigneur de Montigny-le-Chaudron; & 3°. à *François de Cordon*, Seigneur de Montguion. Elle fit, en 1626, donation entre-vifs de ſes biens à *Claude-Pierre le Mercier*, ſon neveu, mentionné ci-après.

Les armes: *faſcé d'or & de gueules de 12 piéces.* Une branche des Pays-Bas portoit: *faſcé* ou *burelé d'argent & d'azur de 12 piéces.*

Addition à la page 57 de ce Volume, après MERCHIER-NOUREUIL.

Quant à la Famille de LE MERCIER, en Champagne, en voici, d'après un *Mémoire envoyé*, la filiation depuis

JEAN LE MERCIER, Ecuyer, Seigneur de Servanec (fils d'honoré Seigneur GEORGES LE MERCIER, Seigneur de Servanec), qui épouſa, par contrat du 25 Mars, 1570, *Nicolle de Montigny*, ſeconde fille de *François de Montigny*, Seigneur de Chaumont-le-Bois, & de Demoiſelle *Madelene de Carendeffen*, mentionnés ci-devant. Leurs enfans furent: — 1. CLAUDE-PIERRE, qui ſuit; — 2. CLAUDE-BALTHASARD LE MERCIER, Seigneur de Servanec, Chaumont-le-Bois & de la Chapelle, qui partagea avec ſon frere en 1610. Il épouſa, par contrat du 7 Février 1607, Demoiſelle *Antoinette de Roſieres* (fille de noble *Foulard de Roſieres*, & de Demoiſelle *Antoinette d'Angerelle*), aſſiſtée de *Nicolas de Roſieres*, Seigneur d'Arbigny, ſon oncle, & d'*Adrien de Roſieres*, ſon frere, dont — CLAUDE-PIERRE, décédé jeune; — 3. & FRANÇOISE, mariée à *Gaſpard d'Amandre*, Ecuyer, en 1613.

CLAUDE-PIERRE LE MERCIER-DE-MONTIGNY, Chevalier, Seigneur de Servanec, fut donataire des biens de *Perrette de Montigny*, ſa tante, par acte de l'an 1626, comme il a été dit ci-devant, & mourut en 1660. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 28 Janvier 1625, *Marguerite-Gutnie d'Eſcarperie de Supériot*; & 2°. *Marguerite de Gand*, Dame de Dailleville, fille de *Jean de Gand*, Seigneur dudit lieu. Du premier lit il eut: — 1. FRANÇOIS, né en 1629, mort jeune; — 2. PIERRE, vivant en 1661; — 3. CLAUDE, mort ſans alliance en 1675; — 4. CATHERINE, née en 1626; — 5. ANNE, Religieuſe Urſuline à Muſſy; — 6. JEANNE LE MERCIER-DE-MONTIGNY.

Du ſecond lit vinrent: — 7. JEAN-BATISTE LE MERCIER-DE-MONTIGNY, Seigneur en partie de Chaumont-le-Bois, de Mont-Saint-Leger & de Montigny, mort le 6 Avril 1679, âgé de 40 ans, ſans enfans de Demoiſelle *Catherine Ferrand*, qu'il avoit épouſée par contrat du 16 Mai 1672, fille de *Georges Ferrand*, Ecuyer, Seigneur de Marcelois, & de Demoiſelle *Marguerite Deſpotots*; — 8. JACQUES, qui ſuit; — 9. NICOLAS, Seigneur de Tolaincourt & de Contregliſe en 1676, pere d'un fils, qui ſervit 40 ans dans le Régiment de Condé, fut bleſſé au ſiége de Maſtricht en 1748, & eſt mort aux Invalides, ſans alliance; — 10. MARIE, alliée, par contrat du 15 Septembre 1670, à *Charles*, Baron *de Fauge*; — 11. & FRANÇOISE, mariée à *Nicolas Morel*, Ecuyer, ancien Garde-du-Corps du Roi.

JACQUES LE MERCIER-DE-MONTIGNY, Seigneur de Chaumont-le-Bois & de Mont-Saint-Léger en partie, mort en Décembre 1693, âgé de 56 ans, avoit épouſé, 1°. le 1 Août 1679, Demoiſelle *Catherine Baulot*, morte le 10 Février 1687; & 2°. Demoiſelle *Claude-Françoiſe de Frottey*, ſa parente, morte le 26 Février 1718, âgée de 60 ans. Du premier lit il a eu: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. JULIENNE LE MERCIER-DE-MONTIGNY, née le 7 Mai 1676, mariée à Meſſire *Charles Guiet*, Ecuyer, réſidant à Paris & à Chartres; — 3. CLAUDETTE-

Louise, née le 18 Septembre 1677, morte à Montigny ſans alliance; — 4. Anne-Louise, née le 26 Mars 1680, morte à Charmoy; — 5. Claudine, née le 7 Novembre 1684, mariée à *Blaiſe Gougenot*; & du ſecond lit: — 6. Denise, née le 9 Mai 1693.

Charles le Mercier-de-Montigny, né le 1 Septembre 1682, ſe ſignala avec diſtinction, & fut tué, le 23 Mai 1706, à la bataille de Ramillies, très-regretté de ſa Famille, & du Corps dans lequel il ſervoit.

MONTIGNY: Maiſon de Normandie, ſur laquelle nous n'avons point de *Mémoire*. Il y a apparence qu'elle eſt originaire du pays de Caux, où elle a poſſédé ſes principales Terres.

Enguerrand ou, ſelon d'autres, Guillaume de Montigny, Seigneur de Gourel, vivoit, en 1293, avec *Jeanne de Clere*, ſon épouſe, fille de *Jean*, V. du nom, Baron *de Clere*, & d'*Heloïſe d'Eſneval*, ſa ſeconde femme, dont il eut — Perronelle de Montigny, mariée à *N... de Trubleville*.

Les armes de Montigny ſont: *coticé d'or & de gueules, à l'orle de coquilles d'argent*. C'eſt ainſi que les portoit le Sire de Montigny, mentionné dans l'Armorial, dreſſé ſous Charles V en 1368.

MONTIGNY, en Picardie.

Marthe de Turcq, veuve de Jacques de Montigny, Seigneur de Saint-Oyne ou Saint-Eugene, Election de Châteauthierry, Charles de Montigny, ſon fils, Louis de Montigny, frere de Jacques, demeurant à Margny, Election de Creſpy, produiſirent des titres de cinq races depuis l'an 1500, & furent confirmés dans leur nobleſſe.

Les Sieurs *de Cramoiſel*, Vicomtes de Savigny & de Montermault, & le Sieur *de Violene*, ſont de cette Maiſon, originaire de Champagne.

On lit dans une Généalogie de cette Famille, produite, en 1668, à M. *de Caumartin*, Intendant de Champagne, lors de la recherche de la Nobleſſe, que Jacques de Montigny, Seigneur de Cramoiſel, auteur du premier degré connu, deſcendoit de Gauland de Montigny, brave Chevalier, qui ſe ſignala à la journée de Bovines en 1214, où il eut l'honneur de porter l'Oriflamme, & d'acquérir la réputation que les Hiſtoriens François lui ont conſervée, en s'oppoſant aux efforts des ennemis qui preſſoient de toutes parts le Roi Philippe-Auguste, qui fut abattu de ſon cheval, & en donnant le tems, par ſa valeur extraordinaire, à *Triſtan*, Ecuyer de Sa Majeſté, de le remonter, & aux François de venir ſecourir leur Prince. Ce fut en conſidération de ce ſignalé ſervice & de cette action éclatante, que Philippe-Auguste lui permit, & à ſes deſcendans, de porter pour armes: *ſemé de France, au lion naiſſant d'argent*. Le même fait hiſtorique eſt énoncé dans une Sentence, produite en original, rendue le 6 Février 1659, par les Elus de Reims, en faveur & relativement à la nobleſſe de Charles-Claude de Montigny, Ecuyer, Seigneur de Violene, Lieutenant de Vaiſſeaux, puis Capitaine de Frégate en Août 1767, dont ce même Jacques de Montigny, Seigneur de Cramoiſel, étoit le quatrieme ayeul. Voyez ſur cette Famille l'Armorial de France, *Regiſtre V, Part. II.*

MONTIGNY, en Bretagne, reſſorts de Ploermel, Auray, Vannes & Rennes.

Autre Famille noble qui remonte à Jean de Montigny, vivant en 1453.

Par deux Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation le 28 Février 1669, & le 27 Mai de la même année, au rapport de M. *de Bréhan*, ceux de ce nom furent déclarés *nobles d'extraction*, & maintenus dans la qualité de *Chevalier*.

Les armes: *d'argent, au lion de gueules, chargé ſur l'épaule gauche d'une étoile d'or, & accompagné de huit coquilles d'azur en forme d'orle, 3, 2, 2 & 1.*

MONTIGNY, en Oſtrevant, porte: *de ſinople, au lion d'argent, armé & lampaſſé de gueules.*

* MONTIGNY, en Normandie, Diocèſe de Bayeux. Terre & Seigneurie,

appellée dans les vieux titres *Montigny-le-Bois*, qui appartenoit, en 1356, à *Roger de Longueville*, & à la fin du XVIe ſiécle, à *Jacques de Freſnel*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Montigny-le-Bois & de Maiſoncelles.

Marguerite Richard, veuve dudit *Jacques de Freſnel*, ſe remaria à *Robert de Launoy*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Seigneur de Cricqueville, Ranville, Herouvillette & de Bray; qui au droit de ſa femme, préſenta à la Cure de Montigny en 1606. La Seigneurie de *Montigny* eſt aujourd'hui poſſédée par *Philippe de Cheux*, Seigneur & Patron de Montigny, Eſpins, le Bois & Petiville, qui a des enfans de ſa femme, *Suſanne-Charlotte-Félicité le Mazurier.*

* MONTIGNY, au Perche. C'eſt une ancienne Baronnie qui a long-tems été poſſédée par les Seigneurs *de Montmorency-Montigny.*

Leurs deſcendans & héritiers l'ont vendue à *Joſeph Durey-de-Sauroy*, Seigneur du Duché de Damville, Tréſorier de l'Extraordinaire des Guerres, marié à *Marie-Claude-Joſephe d'Eſtaing-du-Terrail*, dont :

Joſeph Durey-de-Sauroy, Marquis du Terrail, allié à la fille du Comte *de Goesbriand*; — & *Marie-Joſephe*, morte femme du Maréchal Duc *de Briſſac.*

* MONTIGNY-*ſur-Aube*, en Champagne. Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes du mois de Mars 1689, en faveur de

Jean-Jacques de Barrillon, Seigneur de Morangis, le même qui fut depuis Maître des Requêtes, & mourut ſans alliance le 29 Mai 1741. Ces Lettres d'érection avoient été enregiſtrées au Parlement de Paris le 26 Mai 1693. Après la mort du Marquis *de Montigny*, cette Terre paſſa à ſa ſœur, *Anne-Françoiſe de Barrillon*, veuve, le 19 Avril 1726, d'*Antoine-Clériadus de Choiſeul-Beaupré*, Seigneur d'Aillecourt, dit *le Comte de Choiſeul*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, dont des enfans. *Voyez* CHOISEUL.

MONTIJO, en Eſpagne. Maiſon, dont nous ne pouvons donner qu'une Notice, faute de *Mémoire.*

Don *Chriſtophe Portocarrero*, ſubſtitué au nom de *Guzman*, de *Luna*, d'*Enriquez*, d'*Almanza*, de *Pachéco*, d'*Arragon* & de *Monroy*, Seigneur, Comte de Montijo, Marquis de Barcarota, Grand-d'Eſpagne, Chevalier des Ordres du Roi & de celui de la Toiſon d'or, ci-devant premier Ecuyer de la Reine Douairiere d'Eſpagne, enſuite Majordome-Major ou Grand-Maître de ſa Maiſon, Préſident du Conſeil des Indes, &c. appellé *le Comte de Montijo*, a été d'abord Ambaſſadeur extraordinaire & Plénipotentiaire d'Eſpagne à la Cour de Londres, puis à Francfort, en 1741, pour l'élection de l'Empereur CHARLES VII; a été nommé Chevalier des Ordres du Roi le 1 Janvier 1746, & a obtenu, la même année, la permiſſion d'en porter le Cordon & la Croix, ſur l'adminiſtration des preuves de ſa nobleſſe. Il a été marié à une ſœur du Comte *de Teba*, morte en 1747, l'une des Dames du Palais de la Reine d'Eſpagne, de laquelle il a eu,

Don *Philippe Portocarrero*, appellé *le Marquis de Valderalbano*, Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Eſpagne, avec exercice, qui a épouſé Dona *Marie-Joſeph de Zuniga*, fille du Comte *de Miranda*, Grand-d'Eſpagne, & auſſi Gentilhomme de la Chambre du Roi, avec exercice.

Les armes : *échiqueté d'or & d'azur de quinze piéces.* Les Marquis *de Villanueva* portent *de même, à la bordure* DE CASTILLE & DE LEON, *de ſeize piéces.* On peut conſulter, ſur cette Maiſon, *Moréri, Tome VII*, qui a donné la Généalogie, au mot PORTOCARRERO.

* MONTILLET (DE), en Savoie, Bugey & Dauphiné. Le nom latin de cette Famille eſt preſque toujours écrit dans les actes originaux *Montellieti.*

La Terre de *Montillet* a été poſſédée par MM. *de Grenaud-de-Rougemont*,

auxquels l'Archevêque d'Auch a été ſubſtitué en 1710. Cette Terre a été auſſi fort long-tems & bien antérieurement dans la Maiſon de *Matafelon*, depuis *Girard de Matafelon*, Chevalier, qui l'eut en inféodation d'*Humbert*, Sire *de Villars*, & enſuite dans celle de *Montfalcon*. Ce fut *Jacques de Montfalcon* qui la vendit à *François de Grenaud*, Ecuyer. Cette Terre paſſa enſuite à *Pierre*, Seigneur *de Montferrand*, qui la céda depuis à *François Toquet*, Ecuyer.

PIERRE-ANTHELME DE MONTILLET, Seigneur de Lordres en Breſſe, de Rochefort, &c. Marquis de Rougemont, né le 5 Avril 1696, Grand-Bailli d'Epée du Bugey & de Valromey, par Lettres du mois d'Août 1740, a eu de ſon mariage, contracté le 24 Novembre 1733, avec *Henriette de Bellecombe*, fille de *Philibert*, & de *Charlotte de Jacob* : — 1. LOUIS-HONORÉ, qui ſuit; — 2. JEAN-PIERRE-RENÉ, né le 10 Juillet 1739, mort en 1760; —— 3. & CHRISTINE, mariée, en 1753, avec *Jean-Joſeph Bourgeois*, Marquis de Biliac, Seigneur de Chalais, &c. Syndic de la Nobleſſe du Bugey.

LOUIS-HONORÉ, dit *le Marquis* DE MONTILLET, né le 26 Octobre 1733, Meſtre-de-Camp de Cavalerie le 7 Juillet 1754, Cornette de la premiere Compagnie des Mouſquetaires du Roi le même jour, puis Enſeigne, par la mort du Marquis *de Cucé*, de la bleſſure qu'il avoit reçue à la deſcente que les Anglois firent à Saint-Caſt en Bretagne, a épouſé, contrat ſigné par le feu Roi & la Famille Royale, le 13 Mars 1763, *Jeanne Françoiſe de Chabannes*, veuve du Marquis *de Champigny*, du nom de *Bochart*, & fille de *Jean*, Comte *de Chabannes-Curton*, & de *Claire-Eliſabeth de Roquefeuil*. Nous ignorons s'il y a des enfans de ce mariage.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à un chevron d'argent, ſurmonté à la pointe d'un croiſſant de même*, qui eſt DE MONTILLET; *& au 2 & 3 de gueules, à deux bandes d'argent ondées*, qui eſt DE GRENAUD. Voyez l'*Armorial de France, Regiſtre V, Part. II.*

* MONTJOYE, en Allemand FROBERG, en Alſace. C'eſt une Baronnie ancienne, compoſée des Terres & Seigneuries de Montjoye, Vauffray, Montorſin, du Fols, Vernoy, Montancy, Surmont, Beronviller, Montnoiron, Indeviller, Bremoncourt, Glaire, Montrond, Hirſingen, Heimerſtorff, Ruderbach, Biſel & Brucbach, & érigée en titre de *Comté*, par Lettres-Patentes du mois d'Avril 1736, regiſtrées au Greffe de la Cour du Parlement, & ès regiſtres des Finances & Généralité de Metz, du Conſeil ſouverain d'Alſace, en faveur de PHILIPPE-ANTOINE, Comte DE MONTJOYE.

Par Diplôme de l'Empereur CHARLES VII, du 21 Février 1743, ceux de ce nom, de la branche *de Hirſingen*, ont obtenu la dignité de *Comte du Saint Empire*. Les Lettres-Patentes, Arrêt d'enregiſtrement & le Diplôme ſont dans les Archives d'Hirſingen.

Dans les anciens Titres Latins, les Barons de MONTJOYE ſont nommés *à Monte Gaudio*; dans les Allemands, DE FROBERG; & dans les François, DE MONTJOYE.

L'origine de cette Maiſon ſe perd dans l'antiquité, & quoiqu'elle ait exiſté & fourni des hommes illuſtres à l'Egliſe & dans l'Epée dès les Xe, XIe & XIIe ſiécles, on n'en peut commencer, faute de preuves authentiques, la filiation ſuivie qu'à VULIAUME, Baron DE MONTJOYE, né l'an 1265, dont il ſera parlé ci-après, depuis lequel tems chaque dégré eſt prouvé par titres originaux.

Les Barons DE MONTJOYE ont été Souverains dans leurs Terres, & ont fait battre monnoie : on leur donnoit le titre de *Baron* dès le XIIIe ſiécle; ils ont eu des Vaſſaux, ont donné des Fiefs à pluſieurs Familles nobles qui leur ont rendu hommage de pere en fils, ſçavoir : les *Maillard-du-Chatel-Vouhay*, les *Dupray*, les *de Wendlincourt*, les *des Bois*, les *de Chaux*, les *de Hungenſtein*, les *Hendel*, les Barons *de Grammont*, les *Vogtenſperg*, les *Jacquemart*

† De cette famille écrit jean-françois de Montillet-de Grenaud, archevêque d'Auch, Primat de la nouvempopulanie et du Royaume de Navarre, l'un des Présidens du Clergé de france, mort à Paris le 27. février 1776, âgé de 74 ans

de Lavans, les *de Boncourt-de-Hoſenforder*, dits *d'Eſuel*, les *de Mellingen*, les *de Thavanne* ou *de Tachsfeld*, les *de Steinbronne*, Seigneurs de Verchamps & Walter d'Andlau, les *Marchalx de Delemont*, les *de Dornich*, & les *de Zurhein*.

Les alliances que les Barons DE MONTJOYE ont contractées avec pluſieurs grandes Maiſons, ſont des preuves de l'ancienneté de leur nobleſſe : ils étoient parens aux Ducs *de Savoie*, aux Comtes *de Neufchâtel*, aux Comtes *de Ferrette*, aux Comtes *de Genève*, aux Princes d'*Orange*, aux Margraves *de Hochberg*, aux Maiſons *de Bourgogne*, *Lorraine* & *Fribourg*, aux Ducs *d'Arberg*, &c. Les guerres qu'ils ont ſoutenues & les traités qu'ils ont faits, prouvent auſſi leur puiſſance.

I. VULIAUME, Baron DE MONTJOYE, né en 1265, avoit une ſœur, nommée CLÉMENCE DE MONTJOYE, Sacriſtine & Adminiſtratrice de l'inſigne Chapitre de Remiremont en 1303. Il fonda deux Chapelles à Montjoye, & fit un traité avec *Jean*, Comte *de la Roche*, Sire de Chatillon, ſon couſin, en 1307. Il avoit épouſé, par contrat de l'an 1296, *Anne*, Comteſſe *de Rougemont*, dont : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. JEAN, mort ſans enfans ; — 3. BÉATRIX, mariée, par contrat de l'an 1314, à *Vauthier de Varré* ; — 4. & EMERAUDE, femme de *Guillaume* III, Comte *de Genève*.

II. GUILLAUME, Baron DE MONTJOYE, épouſa *Catherine*, Princeſſe *de Neufchâtel*, fille de *Rudolphe de Neufchâtel*, & d'*Eléonore de Savoie*, de laquelle il eut : — LOUIS, qui ſuit ; — & ROLLIN, mort Evêque de Viterbe. Ils eurent pour tuteur *Louis*, Comte *de Neufchâtel*, qui dans un acte de 1350, ſcellé de ſon ſceau, les nomme ſes neveux, & fils de *Catherine de Neufchâtel*, ſa ſœur, & de GUILLAUME DE MONTJOYE.

III. LOUIS, Baron DE MONTJOYE, Maréchal de l'Egliſe Romaine, Chevalier du grand Ordre de l'Annonciade de Savoie, Conſeiller, Chambellan du Roi de France, & Viceroi du Royaume de Sicile & de Naples, fit un traité, l'an 1370, par lequel il eſt prouvé, qu'il avoit pris à l'Evêque de Bâle la forteresſe de Soihieres, & qu'il la lui rendit. Par acte du 5 Juillet 1373, l'Evêque de Bâle, *Egon*, Comte *de Fribourg*, & *Guillaume d'Eſtenauwer*, ſe rendirent caution pour le même LOUIS, Baron DE MONTJOYE, qui avoit été pris en faiſant la guerre dans les Etats de Neufchâtel. Vingt Gentilshommes, entre leſquels étoient *Rudolphe*, Comte *de Habsbourg*, les Comtes *de Neufchâtel*, *Frobourg*, *Nidau*, *Tierſtein*, *Hocberg*, &c. ſe rendirent caution, près de LOUIS DE MONTJOYE, pour *Petman Schaller*, qu'il détenoit priſonnier : à cette lettre de cautionnement, qui eſt de l'an 1374, il y a 20 ſceaux pendans, bien conſervés. Un autre acte de 1375, porte que 8 Gentilshommes ſe rendirent auſſi caution devant LOUIS, Baron DE MONTJOYE, pour *Haimon Dompray*, & *Walter de Columbier*, enſemble leurs aidans & complices détenus dans les priſons de Montjoye. Enfin le Baron DE MONTJOYE paſſa encore un accord, en 1383, avec l'Evêque de Bâle, & fit un traité, le 4 Octobre 1405, avec LOUIS, Duc d'Anjou, Roi de Jéruſalem & de Sicile, qu'il nomma, avec la Reine de Sicile & de Naples, ſon épouſe, par ſon teſtament du 21 Septembre 1424, exécuteur de ſes dernieres volontés. Il mourut le 23 Juin 1425 : on lui éleva un grand Mauſolée, entouré d'un grillage de fer, au milieu de l'Egliſe des Freres Prêcheurs d'Avignon, autour duquel eſt gravée, en lettres gothiques, l'Epitaphe ſuivante.

Cy git Meſſire LOUIS *Sieur* DE MONTJOYE, *du Diocèſe de Beſançon, qui fut Maréchal de notre Saint-Pere le Pape* CLEMENT VII, *& Conſeiller, Chambellan du Roi de France, & par l'ordonnance de notre dit Saint-Pere, ſans changer ſon Office de Maréchal, & Vice-Roi du Royaume de Sicile & de Naples, pour les Rois* LOUIS I & II ; *qui trépaſſa de ce ſiécle le 23 du mois de Juin 1425. Dieu veulle avoir ſon ame. Amen.* DUPLEIX, dans ſon Hiſtoire de France, *Tom. II, p. 798*, dit que ce LOUIS DE MONTJOYE étoit neveu de *Robert de Genève*, Pape, ſous le nom de CLÉMENT VII. Il avoit épouſé, au mois de Septembre 1360, *Jacquette de Cly*, & en eut : — GUILLAUME, Evêque de Beziers,

dont il eſt parlé dans le *Gallia Chriſtiana*, *fol.* 424; — & JEAN, qui ſuit.

IV. JEAN, Baron DE MONTJOYE, I. du nom, héritier univerſel de ſon pere, eut des différends avec *Jean-Thiebaud de Neufchâtel* : ils firent un compromis le 7 Mai 1426, & prirent pour arbitre le Duc *de Savoie*. Il vendit à *Jean de Chalon*, Prince d'Orange, ſon couſin, la Ville & Châtellenie de Bauveraſſe, le 8 Août 1406, que LOUIS DE MONTJOYE, ſon pere, racheta dudit *Jean de Chalon*, en 1408. Il eut guerre ouverte en 1428, avec les Seigneurs *de Sungau*, qui aſſiégerent Montjoye, en fit lever le ſiége, les pourſuivit, ruina & brûla le bourg de Dannemarie & dix villages. C'eſt ce que marque la Chronique de Bâle, *fol.* 247. Il avoit des prétentions ſur le Château de Hohen-Egiſheim (dans lequel le Comte *de Daxbourg*, Pape, ſous le nom de LÉON IX, étoit né), contre le Comte *de Rappolſtein* : ils firent un compromis & choiſirent pour arbitres, *Charles*, Duc *de Lorraine*, *Conrad*, Comte *de Fribourg*, *Rumelhard*, Duc *de Veſelingen*, &c. Il ſe ligua, en 1391, avec l'Archevêque de Beſançon, contre le Duc *de Bourgogne*; teſta le 14 Février 1419; & avoit épouſé, ſuivant un acte du 3 Août 1393, *Jeanne*, Comteſſe *de Villars-Sexel*, de la Maiſon *de la Roche*, de laquelle il eut : — WALTRIN, Baron DE MONTJOYE, qui fut en guerre avec *Henriette*, Princeſſe *de Wirtemberg*, & mourut ſans alliance; — & JEAN-LOUIS, qui ſuit.

V. JEAN-LOUIS, Baron DE MONTJOYE, paſſa un traité, le 7 Avril 1424, avec *Catherine de Bourgogne*; en fit un de confédération, le 20 Mai 1428, avec *Jean*, Comte de *Fribourg*, & *Jean de Neufchâtel*, contre le Duc D'AUTRICHE, & un troiſieme traité, en 1438, avec *Louis de Chalon*, Prince d'Orange. Les Archiducs D'AUTRICHE s'emparerent des forts & terres de Montjoye; mais ils les rendirent, en exécution du traité paſſé le 19 Novembre 1440. JEAN-LOUIS DE MONTJOYE fit priſonnier *Jean de Saint-Priel-de-Montfaucon*, qui ravageoit ſes Terres; & *Guillaume de Tournon* & de Beauchatel, *Gui* & *Léonard de Saint-Priel-de-Saint-Chamon*, ſes freres, qui ſe diſoient parens des Ducs DE BOURBON, & des Comtes *de Clermont*, ſe rendirent ſes cautions, par acte du 9 Juin 1448, pour avoir ſa liberté. Le Baron DE MONTJOYE, ſuivant le teſtament de JEAN I, ſon pere, épouſa *Iſabelle de Tilleux*, & fit le ſien le 21 Décembre 1452. Ses enfans furent : — 1. DIDIER, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, mort ſans alliance; — & deux filles, dont une mariée à *Jacques de Blamont*.

VI. DIDIER, Baron DE MONTJOYE, I. du nom, déclara la guerre à l'Evêque de Metz, qui fut terminée à l'amiable, &c. & ſecourut *Albrecht*, Duc *de Baviere*, Evêque de Straſbourg, dans une guerre qu'il eut à ſoutenir. Le même DIDIER eut auſſi guerre avec le Duc *de Savoie*. Il épouſa, par contrat du 12 Juillet 1451, *Marie*, Princeſſe *d'Arberg* & de Valengin, fille de *Jean*, Prince *d'Arberg*, dont : — NICOLAS, auteur de la branche, dite *de Heimerſtorff*, dont on va parler; — & ETIENNE, auteur de celle, dite *de Froberg*, rapportée ci-après, d'où ſortent celles de Hirſingen & de Vauffray.

Branche, dite DE HEIMERSTORFF.

VII. NICOLAS, Baron DE MONTJOYE, I du nom, épouſa, en 1500, *Radegonde Toiſtette*, derniere de la Maiſon de *Mercenette*, dont : — PHILIPPE, qui ſuit; — & une fille, nommée LUCIE.

VIII. PHILIPPE, Baron DE MONTJOYE, épouſa, en 1530, *Marie*, Baronne *de Hallſtatt*, derniere de ſa Maiſon, qui lui apporta en dot le château de Hohen-Egisheim, avec les villages en dépendans. Il eut de ſon mariage :

IX. NICOLAS, Baron DE MONTJOYE, II. du nom, qui épouſa, 1°. en 1553, *Jeanne*, Comteſſe *du Tartre*; & 2°. *Jeanne*, Comteſſe *de Mailly*. Du premier lit vinrent : — EUSTACHE, Baron DE MONTJOYE, Lieutenant-Général des Armées de France ſous HENRI III; — & JEAN-CLAUDE, qui ſuit.

X. JEAN-CLAUDE, Baron DE MONTJOYE, Gouverneur de la ville de Delle & de

de Betfort, épouſa, l'an 1580, *Anne-Eléonore*, Comteſſe *de Welſperg* & Primor, dont 16 enfans, entr'autres : — JEAN-GEORGES, qui ſuit; — JEAN-ERARD, Chanoine de Conſtance; — EUSEBE, grand-Doyen du haut Chapitre de Saltzbourg, & Chanoine d'Augſbourg; — & FERDINAND-GEORGES, qui épouſa, l'an 1611, *Marie-Catherine de Reinach*, fille de *Rudolphe de Reinach*, & de *Catherine de Wendelſtorff*, dont — MARIE-FRANÇOISE DE MONTJOYE, mariée, par diſpenſe, à JEAN-GEORGES, dit *le Jeune*, Baron DE MONTJOYE, dont il ſera parlé ci-après, degré XI de la branche ſuivante.

XI. JEAN-GEORGES DE MONTJOYE, Grand-Ecuyer de l'Evêché de Saltzbourg & Gouverneur de Raſchenbourg, épouſa 1°. *N...*, Comteſſe *de Rechberg*; & 2°. *Jacobé*, Comteſſe *de Kienbourg*, niéce de l'Evêque *de Kicemſée*, de laquelle il eut :

XII. FRANÇOIS-PARIS, Baron DE MONTJOYE, marié, l'an 1680, à JEANNE-URSULE, fille de JEAN-GEORGES, dit *le Jeune*, Baron DE MONTJOYE, de la branche de Froberg, dont : —— FRANÇOIS, mort jeune, le dernier de ſa branche; — & trois filles, ſçavoir : — FRANÇOISE-HENRIETTE, Dame Sonriere de Remiremont; — JOSEPHINE, mariée, par contrat du 30 Avril 1701, à DIDIER, Baron DE MONTJOYE, II. du nom, Comte de la Roche, rapporté au degré XIII de la branche de Vauffray; — & MARIE ANNE, épouſe du Comte *de Mouckenthall*, Grand-Maréchal du Duc *de Baviere*.

Branche dite DE FROBERG.

VII. ETIENNE, Baron DE MONTJOYE, ſecond fils de DIDIER, I. du nom, & de *Marie*, Princeſſe *d'Arberg* & de Valengin, fit un traité, le 27 Avril 1506, avec *Jean de Chalon*, Prince d'Orange, ſon couſin, chargé du Gouvernement de Bourgogne, pour Mademoiſelle *de Bourgogne*. Il avoit épouſé, en 1500, *Catherine*, Comteſſe *d'Arcourt*, dont :

VIII. MARC, Baron DE MONTJOYE, marié, l'an 1582, à *Anne*, Comteſſe *de Montmartin*, de laquelle il eut : — THÉODORE, mort ſans laiſſer de poſtérité de ſon mariage avec *Guillemette de Viry*; — & JEAN, qui ſuit.

IX. JEAN, Baron DE MONTJOYE, II. du nom, épouſa, en 1569, *Peronne*, Comteſſe *de Viry*, fille de *Michel*, Comte *de Viry*, & de *Pauline*, Comteſſe *de Vergy*, celle-ci fille de *Guillaume de Vergy*, IV. du nom, Comte de Champlitte, & d'*Anne de Rochechouart*. Leurs enfans furent : —— JEAN-SIMON, qui ſuit; — JEANNE & CLAUDINE; la derniere morte en odeur de ſainteté.

X. JEAN-SIMON, Baron DE MONTJOYE, épouſa, par contrat du 5 Février 1591, *Urſule*, Baronne *de Reinach*, fille de *Nicolas*, Gouverneur d'Altkirch, dont : — 1. JEAN-GEORGES, qui ſuit; — 2. JEAN-PAUL, tué à la bataille d'Aſchaffenbourg; — 3. AMBROISE, tué en Italie, — 4. & URSULE, mariée au Baron *de Dung*.

XI. JEAN-GEORGES, dit *le Jeune*, Baron DE MONTJOYE, Grand-Chambellan de l'Archiduc LÉOPOLD à Inſpruck, épouſa, par diſpenſe de 1631, MARIE-FRANÇOISE, fille de FERDINAND-GEORGES, Baron DE MONJOYE (mentionné au degré X de la branche précédente), & de *Marie-Catherine de Reinach*. Il en eut 13 enfans, entr'autres : — 1. PARIS-CHARLES, Chanoine d'Augſbourg, où il fut admis en 1666; — 2. JEAN-FRANÇOIS-IGNACE, qui ſuit, tige de la branche, dite *de Hirſingen*; — 3. BEAT-ALBERT, auteur de celle de Vauffray, rapportée ci-après; — 4. & JEANNE-URSULE, mariée à FRANÇOIS-PARIS, Baron DE MONTJOYE, mentionné au degré XII de la branche précédente.

En 1635, le Château de Montjoye fut aſſiégé par le Maréchal *de la Force*, emporté & brûlé avec le Bourg en dépendant.

Branche, dite DE HIRSINGEN.

XII. JEAN-FRANÇOIS-IGNACE, Baron DE MONTJOYE, & ſon frere BEAT-ALBERT, en qualité d'arrieres petits-fils, au Xe degré de mâles en mâles, de

Catherine, Princeſſe *de Neufchâtel*; & d'arrieres-petits-fils au VIe degré de mâles en mâles, de *Marie* Princeſſe *d'Arberg* & de Valengin, fondée ſur cette double conſanguinité, formerent leurs proteſtations pour la conſervation de leurs droits ſur la ſouveraineté de Neufchâtel & de Valengin, de laquelle les trois Etats leur donnerent acte le 9 Septembre 1707, après la mort de Madame *de Nemours*.

Jean-François Ignace, appellé *le Comte* de Montjoye, Brigadier des Armées du Roi, mort en 1716, avoit épouſé, par contrat du 16 Novembre 1684, *Marie-Jeanne*, ſeconde Comteſſe *de Reichenſtein*, ſœur de *Paul-Nicolas*, Comte *de Reichenſtein*, Ambaſſadeur de l'Empereur en Suiſſe, de laquelle il laiſſa 8 enfans, ſçavoir : — 1. Philippe-Antoine, Comte de Montjoye, dont il obtint l'érection en Comté, par Lettres-Patentes du mois d'Avril 1736, comme nous l'avons dit au commencement de cette Généalogie. Il fut Grand-Commandeur de l'Ordre Teutonique des provinces de Bourgogne & d'Alſace, Ambaſſadeur de l'Empereur Charles VII, en Suiſſe, Lieutenant-Général des Armées de l'Electeur de Cologne, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, Général de la Cavalerie de l'Electeur Duc *de Baviere*, & Colonel d'un Régiment de Cuiraſſiers au ſervice du même Duc, & eſt mort à Paris en 1757, où il avoit été envoyé par les Electeurs *de Baviere* & *de Cologne*, pour faire une Commiſſion particuliere auprès du Roi; — 2. Simon Nicolas-Eusebe-Ignace, Chanoine du haut Chapitre de Bâle, Abbé Commendataire de Bourg-Achard, Prévôt d'Enſehingen, élu Evêque de Bâle, Prince du Saint-Empire le 21 Octobre 1762, mort en ſon Château de Porentru le 5 Avril 1775, dans ſa 82e année; — 3. Magnus-Louis-Charles-François-Ignace-Michel, qui ſuit; — 4. François-Xavier, Prévôt d'Iſtein; — 5. Jeanne-Josephine, Chanoineſſe de l'Abbaye Princiere d'Andlow; — 6 & 7. Elisabeth & Marie-Anne, qui furent Dames de Remiremont; — 8. & Henriette, auſſi Dame de Remiremont, & connue ſous le nom de *Madame* de Montjoye.

XIII. Magnus-Louis-Charles-François-Ignace-Michel, Comte de Montjoye & du Saint-Empire, a épouſé, par contrat du 17 Avril 1730, Marie-Anne-Ursule-Ludevine, Comteſſe de Montjoye & de la Roche, ci-devant Dame de Remiremont, ſa couſine, de la branche dite *de Vauffray*. De ce mariage ſont nés : —— 1. François, Chanoine du haut Chapitre de Bâle; —— 2. Jean-Nepomucen-François-Xavier-Fortunat, qui ſuit; —— 3. Marie-Anne, dite *Madame de Montancy*, morte Chanoineſſe de Remiremont; — 4 & 5. Jeanne-Batiste, appellée *Madame d'Emericourt*; & Ludevine, nommée *Madame d'Hirſingue*, toutes deux Dames de Remiremont. Cette derniere a épouſé, en 1772, le Baron *de Reinach-de-Steindronn*, Major du Régiment Suiſſe d'Eptingen, & eſt morte au mois de Mars 1775, laiſſant trois enfans. Elle eſt fort regrettée de toute la Province.

XIV. Jean-Nepomucen-François-Xavier-Fortunat, Comte de Montjoye & du Saint-Empire, a épouſé en 1760, *Marie-Anne-Sigiſmonde-Joſephine*, Baronne *de Reinach-de-Hirtzbach* & du Saint-Empire, qui a auſſi été Dame de Remiremont, dont ſont iſſus : —— 1. Jean-Nepomucen-Simon-Joseph, né le 19 Juin 1763; — 2. Antoine-Morand, né le 3 Juin 1764, mort en 1766, — 3. Henri-Maximilien, né le 31 Juillet 1765; — 4. Gustave-Bruno, né le 6 Octobre 1766, reçu Chevalier de Malte de la Langue d'Allemagne, avec diſpenſe d'âge, en 1767; — 5. Eugène, né le 6 Juillet 1770; —— 6. Marie-Emilie-Josephe-Henriette-Marguerite (la premiere de tous ces enfans), née le 20 Juillet 1762, Comteſſe de Montjoye, & du Saint-Empire, préſentée à l'inſigne Chapitre de Remiremont en 1772; — 7. & Eugénie-Mélanie-Chantal, née le 27 Décembre 1772.

Branche, dite de *Vauffray*.

XII. Beat-Albert, Baron de Montjoye, Colonel d'Infanterie, fils puîné de Jean-Georges, dit *le Jeune*, & de Marie-Françoise, Baronne de Mont-

JOYE, acquit, par contrat du 17 Juin 1703, le Comté de la Roche & la Baronnie de Saint-Hypolite. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Février 1669, *Pauline*, Baronne *de Reinach*, ſœur de *Jean Conrad*, Evêque de Bâle, Prince du Saint-Empire, & de *Jean-Batiſte de Reinach*, Evêque d'Abtera. Il en eut : — 1. DIDIER, qui ſuit ; — 2. NICOLAS, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Quat, mort jeune ; — 3. & MARIE-REINE, mariée à *N...*, Baron *de Schaubourg-de-Herlisheim.*

XIII. DIDIER, II. du nom, Comte DE MONTJOYE & de la Roche, pacifia les Rebelles de la Franche-Montagne avec l'Evêque de Bâle, leur Souverain ; fit ſon teſtament le 10 Mai 1734, mourut en 1735, & avoit épouſé, par contrat du 30 Avril 1701, JOSEPHINE, Baronne DE MONTJOYE, ſeconde fille de FRANÇOIS-PARIS, & de JEANNE-URSULE, Baronne DE MONTJOYE, dont il a été parlé au degré XII de la branche de Heimerſtorff. De ce mariage il a laiſſé neuf enfans, entr'autres : — 1. GEORGES, Chanoine & Grand-Ecolâtre du haut Chapitre de Bâle ; — 2. BEAT-BATISTE, qui ſuit ; — 3. MARIE-XAVIERE, Dame de Remiremont ; — 4. MARIE-ANNE-URSULE-LUDEVINE, mariée (comme il a été dit au degré XIII de la branche précédente), à MAGNUS-LOUIS-CHARLES-FRANÇOIS-IGNACE-MICHEL, Comte DE MONTJOYE, & du Saint-Empire ; — 5. & JOSEPHINE, d'abord Chanoineſſe de Remiremont, puis Religieuſe de l'Annonciation à Porentru en 17...

XIV. BEAT-BATISTE, Comte DE MONTJOYE & de la Roche, a épouſé, en 1736, *Claudine de Rinck-de-Baldenſtein*, ſœur de *Joſeph-Guillaume*, Evêque de Bâle, Prince du Saint Empire, dont : — 1. FIDELE-AMAND, qui ſuit ; — 2. MARIE-CLAUDINE-ANTOINETTE, appellée *Madame de la Roche*, ci-devant Chanoineſſe de Remiremont, mariée, en 17.., à *Claude Joſeph-Nicolas*, Comte *de Grivel-Saint-Mauris* ; — 3. MARIE-ANNE-JOSEPHE-FIDELLE, auſſi Chanoineſſe de Remiremont, ſous le nom de *Madame de Saint-Hypolite*, qui vient de ſe faire Religieuſe à la Viſitation à Paris.

XV. FIDELE AMAND, Comte DE MONTJOYE & de la Roche, a épouſé, par contrat du 8 Septembre 1760, *Marie-Anne-Sophie*, Baronne *de Kageneck*, fille de *Jean-Fréderic-Fridelin*, Baron *de Kageneck*, & de *Françoiſe-Léonore*, Baronne *d'Andlau*. Il y a quatre enfans de ce mariage.

La Maiſon DE MONJOYE conſerve dans les Archives de Hirſinghen, outre les titres mentionnés dans cette Généalogie, ſur leſquelles elle a été dreſſée, pluſieurs Lettres de Fief des années 1331, 1451, 61, 80, 83, 1596, 1612, &c. toutes les Lettres d'inveſtiture de la Maiſon D'AUTRICHE ; une Généalogie légaliſée, qui a été préſentée au Grand-Chapitre d'Augſbourg, pour la réception de PARIS-CHARLES, Baron DE MONTJOYE, Chanoine dudit Chapitre, & la procuration du 18 Septembre 1558, &c. &c.

Les pleines armes de cette Maiſon, telles que les rapportent le Diplôme de l'Empereur CHARLES VII, ſont : *de gueules, écartelé au 1 & 4 à la clef d'argent en pal, tournée du côté dextre ; au 2 & 3, à la clef d'or auſſi en pal, tournée du côté feneſtre, accompagnée au 2 & 3 de quatre pieces quarrées d'or, taillées en forme de pierre précieuſe, entaſſées en pal, du côté dextre de la clef d'or ; & de cinq boules d'argent, rangées en ſautoir, du côté feneſtre de ladite clef d'or.* Au deſſus de la couronne de *Comte d'Empire de perles & de pierres précieuſes*, dont l'écu eſt couvert, ſe trouvent *deux caſques de tournois, ouverts, libres & nobles, ſurmontés de couronnes de Marquis, & couverts de lambrequins d'or & de gueules.* Pour cimiers : du côté dextre, *une ſirene de carnation, couronnée & tournée du côté feneſtre, tenant de la main droite une clef d'or, & de la gauche une clef d'argent ;* & du côté feneſtre, *un baſilic de ſinople, lampaſſé de gueules, au vol éployé, tourné contre la ſirene.* Supports : *deux ſatyres de carnation, ayant un pied d'homme & un pied de chévre, armés d'une maſſue d'une main, poſé ſur le pied de l'homme, & de l'autre ſoutenant l'écu.*

* MONTLÉANS, en Dauphiné : Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Septembre 1569, en faveur de *Laurent de Maugi-*

ron, Lieutenant de Roi en Dauphiné. Elle eſt encore poſſédée par le Comte *de Maugiron*, Lieutenant-Général des Armées du Roi. *Voyez* MAUGIRON.

* MONTLEZUN : C'eſt le nom d'un ancien Château & chef-lieu du Comté de Pardiac en Gaſcogne, Diocèſe d'Auch, pris & porté par les Comtes *de Pardiac*, iſſus des Comtes *d'Armagnac*. Voyez PARDIAC, où la Généalogie des Comtes de ce nom, & des différentes branches qui en ſont ſorties, ſera rapportée.

Parmi le nombre de ces branches, connues également ſous le nom de MONTLEZUN, ſont celles des Seigneurs Marquis de Saint-Lary & des Comtes de Campagne, formées vers l'an 1300, (*a*) par BERNARD DE MONTLEZUN, fils puîné d'ARNAUD-GUILHEM DE MONTLEZUN, *par la grace de Dieu Comte de Pardiac.*

La premiere ſubſiſte dans la perſonne du Marquis *de Saint-Lary*, Seigneur de Haget & de Betplan, &c. ancien Syndic de la Nobleſſe des Etats de Bigorre, & dans celle de l'Abbé DE MONTLEZUN, Abbé du Mas-d'Azil & de Saint-Savin-de-Lavedan.

La ſeconde branche, qui eſt celle des Comtes *de Campagne*, Seigneurs de Projan, Segos, de Belpech-de-Mauleon, exiſte, & eſt repréſentée actuellement, 1°. par ANTOINE-PHILIBERT, Comte DE MONTLEZUN, Chevalier de Saint-Louis, qui eſt marié, & a deux fils & trois filles.

2°. Par LOUIS-HERCULE, Marquis DE MONTLEZUN, d'abord Chevalier de Malte, premier Gentilhomme de la Chambre de S. A. S. feu M. le Comte *de Clermont*, ſucceſſivement Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, marié, en 1767, à *Charlotte-Françoiſe de Mahé*, fille de feu *François de Mahé*, Seigneur de la Bourdonnais, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur des Iſles de France & de Bourbon, célebre dans notre Hiſtoire, & l'un des plus grands hommes de mer de notre ſiécle, qui a battu deux fois, avec un nombre inférieur de vaiſſeaux, les Amiraux *Boſcawen* & *Pietton*, Anglois ; & de *Charlotte-Iſabelle de Combaut d'Autheuil*. Ils ont pour fils unique : — LOUIS-ELISABETH DE MONTLEZUN-PARDIAC, né le 2 Septembre 1767.

Le Comte & le Marquis DE MONTLEZUN ont pour freres & ſœurs — 1. LOUIS-JOSEPH DE MONTLEZUN, nommé Abbé de Belleperche, Diocèſe de Toulouſe en 1753 ; — 2. JEAN-BATISTE, Chevalier de Malte ; — 3. MARIE-GABRIELLE, Prieure des Malthoiſes de Toulouſe ; — 4, 5 & 6. & trois autres filles, dont deux mariées.

Les autres branches de la Maiſon de MONTLEZUN-PARDIAC, ſont celles des Seigneurs de Montaſtruc & de Montcaſſin, de Meillan, de Caſtain & de Baratnau, qui ſubſiſtent dans le Querci.

Celle des Seigneurs de Seailles & Saint-Jean-Pouge, de Cauſſade, de Carrolles & d'Oſſat, ſortie des Seigneurs *de Saint Lary*.

Celle de Cauſens-de-Ligardes, du Boſc, de Buſca, de Beſmaux, &c.

Celle de Prechac & la Briffe, établie à Gimont près Toulouſe, où elle ſubſiſte, & celle de Saint-Peſſere dans l'Agenois, &c.

Les armes des Comtes *de Pardiac* & DE MONTLEZUN ſont : *d'argent, au lion de gueules rampant, couronné de même, à l'orle de 9 corneilles ou corbeaux béqués & membrés de gueules.*

* MONT-LHÉRY : Petite Ville dans le Hurepoix, où *Thibaut File-Eſtoupes*,

---

(*a*) Hiſtoire des Maiſons Souveraines par M. *Chaſot de Nantilly*, & Archives du Marquis *de Saint-Lary*.

Foreſtier du Roi ROBERT, & fils de *Bouchard*, premier Baron *de Montmorency*, fit bâtir un Château & s'y établit en 1015. LOUIS-*le-Gros* le fit démolir, à la réſerve de la Tour qu'on y voit encore, & qui eſt ſi haute, qu'on la découvre de Paris.

Cette ville eſt célebre par la bataille qui s'eſt donnée aux environs l'an 1465, dans une petite plaine entre Mont-Lhéry & Longpont, entre LOUIS XI & CHARLES DE FRANCE, Duc de Berri, ſon frere, dont les Ducs *de Bourgogne* & *de Bretagne*, ainſi que pluſieurs autres Seigneurs ſuivirent le parti. Cette petite plaine, à cauſe de cet événement, eſt appellée dans les titres & terriers du pays, *le Chantier du champ de bataille.*

La Seigneurie de *Mont-Lhéry*, avec titre de *Comté*, fut aliénée en faveur du Cardinal *de Richelieu*, duquel le Roi LOUIS XIII la retira pour l'unir au Duché de Chartres, qu'il avoit donné en apanage à GASTON-JEAN-BATISTE DE FRANCE, ſon frere, Duc d'Orléans.

MONTLIART, dans le Gâtinois : Famille noble qui remonte à

DIMANCHE DE MONTLIART, Seigneur de Rumont en Gâtinois, vivant en 1516, qui laiſſa de *Françoiſe de Ligeret*, ſon épouſe, pluſieurs enfans, entr'autres, pour fils aîné :

ANTOINE DE MONTLIART, Seigneur de Rumont, marié, en 1550, à *Marie de Harlay*, fille de *Chriſtophe de Harlay*. Ils eurent pour fils :

FELIX DE MONTLIART, Seigneur de Rumont & de Fromont, Ecuyer du Roi, qui épouſa, le 31 Mai 1598, *Marie Tapereau*, dont vint :

CHARLES DE MONTLIART, Seigneur de Beaumoulin, Rumont, de la Madelene, de Maiſoncelles, &c. qui fut accordé, le 9 Février 1631, avec *Catherine de Verton*, fille de *Pierre de Verton*, Ecuyer, Seigneur de Gobertin, Conſeiller du Roi, Tréſorier de France à Orléans, & de *Marie Bragelogne*. C'eſt en ſa faveur que la terre de Rumont, a été érigée en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes de 1657, vérifiées au Parlement en 1660. Il eut de ſon mariage :

PIERRE DE MONTLIART, Marquis de Rumont, Lieutenant des Gardes-du-Corps de MONSIEUR, Duc d'Orléans, Gouverneur, Grand-Bailli & Capitaine des Chaſſes du Duché de Nemours, qui épouſa, le 28 Avril 1688, *Jeanne*, fille de *Marius-Baſile Morel-de-Boiſtiroux*, Seigneur de Vindé, dont, entr'autres enfans :

JEAN-PIERRE DE MONTLIART, Marquis de Rumont, Seigneur de Fromont, Puizelay, &c. Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Cayeu, Grand-Bailli & Gouverneur du Duché de Nemours, qui épouſa, le 12 Août 1722, *Marie-Eliſabeth-Catherine*, fille de *Jean-Jacques Mithon*, Ecuyer, Intendant de Marine à Toulon, & de *Marie-Eliſabeth Giraud-du-Poyet*. De ce mariage ſont ſortis : — CHRISTIAN-ANTOINE-JEAN DE MONTLIART, né le 1 Septembre 1727, reçu Page du Roi, dans ſa petite Ecurie, le 23 Mars 1743 ; — & JEAN-BATISTE, né le 22 Janvier 1730, auſſi reçu Page du Roi, dans ſa petite Ecurie, le 2 Avril 1746. *Tabl. Généalog. Part. VI.*

Les armes : *d'azur, à trois beſans d'argent, 2 & 1.*

MONTLOR : Cette Maiſon eſt originaire du Languedoc ; mais comme elle a paru avec le plus d'éclat dans la Cour des Comtes *de Valentinois* en Dauphiné, on eſt fondé à la placer parmi les Familles de cette derniere Province, dit ALLARD.

JEAN DE MONTLOR, fut Evêque de Maguelonne, l'an 1161. HUGUES DE MONTLOR fut d'abord Evêque de Riez, enſuite Archevêque d'Aix en 1166, & ſe trouva préſent à la donation que fit *Ildefonſe*, Comte *de Provence*, au Monaſtere de Sylvecane en 1167.

Ses alliances ſont avec : *Achier, Agout, Anduze, Auvergne, Beaufort, Chalençon, Chambon, Eyſſelin, Levis, Maubec, Mercœur, Montagu, Paſquieres,*

Pelet, Peſchin, Poitiers, Polignac, Sabran, Saligny, Terrides, la Tour, Tournon & Uzès.

I. Pons, Seigneur de Montlor & d'Aubenas, neveu de l'Archevêque d'Aix, & de l'Evêque de Maguelonne, vivoit en 1190. On ignore quels furent ſes ayeux. Il épouſa *Agnette*, fille de *Roſtaing de Paſquieres*, Chevalier, & en eut : — 1. Heracle, qui ſuit; — 2. Pierre, Evêque de Marſeille l'an 1229; — 3. Jean, Evêque de Maguelonne, l'an 1234; — 4. & Alcinoïs, épouſe de *Pons de Polignac*, IV. du nom, Vicomte de Polignac, qui vivoit l'an 1213.

II. Heracle fut Seigneur de Montlor & d'Aubenas en Vivarais, de Paſquieres & de Cabrieres en Languedoc. De ces Terres de Montlor & d'Aubenas dépendent 900 Fiefs nobles, tous hommageables, avec lods & prélations. Il épouſa *Marguerite d'Auvergne*, fille de *Gui* II, Comte *d'Auvergne*, & de *Peronnel de Chambon*. Ses enfans furent : — 1. Pons, qui ſuit; — 2. Gui, Evêque de Valence; — 3. Heracle, dont il eſt parlé dans le teſtament de ſon frere; — 4. & Jordanne, Dame des Roches, ainſi qualifiée dans le teſtament de ſon frere.

III. Pons de Montlor, II. du nom, Baron de Montlor & d'Aubenas, Seigneur de Paſquieres, & de Cabrieres, fit ſon teſtament en 1262, par lequel il déclare qu'il avoit un frere, nommé Heracle, & il y fait mention de *Roſtaing de Paſquieres*, ſon biſayeul, & d'*Agnette*, ſon ayeule. On lit auſſi dans cette piéce, qu'il étoit prêt de partir, ſuivant les ordres du Roi (*a*), pour le joindre dans l'armée qu'il menoit au pays de Foix. Il épouſa *Alix de Mercœur*, en 1257, & en eut :

IV. Heracle de Montlor, II. du nom, Baron de Montlor, connu par le teſtament de Pons, ſon frere. On ignore le nom de ſa femme. Il mourut l'an 1281, & laiſſa pour enfans : — 1. Pons, qui ſuit; — 2. Alleman, dont il eſt parlé dans le teſtament de Guillaume, ſon frere; — 3. Guillaume, Archidiacre de Tournon, qui teſta le 1 Octobre 1320; — 4. & Alix, femme d'*Elzeard*, Vicomte *d'Uzès*, qui eut pour fils, — Raimond, Chanoine de Viviers, dont il eſt fait mention au teſtament de Guillaume, ſon oncle.

V. Pons de Montlor, III. du nom, Baron de Montlor, eut pour femme *Bérenguere de Sabran*, qu'il nomme dans ſon teſtament fait en 1334. Ses enfans furent : — 1. Gui, qui ſuit; — 2. Pons; — 3. Agnès, femme de *Reforciat d'Agout*, Seigneur de Tretz & de Forcalqueiret; — 4. Bérenguere, femme d'*Albert Eyſſelin*, Seigneur de Boiſſat, qui eut pour dot le Château de Pradis en Auvergne; — 5. Finette; — 6. & Polie, femme de *Guillaume*, Seigneur *de Tournon*.

VI. Gui de Montlor, Baron de Montlor, épouſa, en 1334, *Iſabeau de Levis*, fit ſon teſtament le 6 d'Avril 1345, & laiſſa pour enfans : — 1. Gui, qui ſuit; — 2. Guillaume, Seigneur de Saint-Privas; — 3. Isabeau, mariée à *Bernard Pelet*, Seigneur d'Alais, de qui elle eut — *Gui d'Alais*; — 4. & Polie.

VII. Gui de Montlor, II. du nom, Baron de Montlor, épouſa, en 1362, *Joſſerande d'Achier*, fille de *Guérin d'Achier*, laquelle eut pour dot le Château de Montjouïf, avec 200 florins de rente en toute juſtice. Il fit ſon teſtament le 10 Février de l'an 1379, où il inſtitue ſes enfans l'un après l'autre, & appelle pluſieurs de ſes parens à leur défaut, entr'autres, *Gui d'Alais*, ſon neveu, *Eſcard*, Vicomte *d'Uzès*, *Louis de Poitiers*, Comte de Valentinois, *Charles de Poitiers*, Seigneur de Saint-Vallier, ſucceſſivement. Il ne mourut cependant pas ſitôt, car ayant diſpoſé de ſes biens, en 1392, en faveur de Pons, ſon fils, il entra dans l'Ordre des Freres Prêcheurs. Ses enfans furent; — 1. Pons, Baron de Montlor.

(*a*) C'étoit Philippe III, dit *le Hardi*, qui alloit châtier le Comte *de Foix*, qui s'étoit revolté. Ce Prince l'ayant fait priſonnier, lui rendit la liberté & ſon amitié.

& de Sabran, qui épouſa 1°. *Jérémie d'Anduze*, fille de *Guillaume d'Anduze*, Seigneur de Florac, & d'*Iſabeau de Terrides :* lors de ce mariage, qui fut contracté le 18 Février 1381, il reçut de ſon pere les Baronnies de Montlor & d'Aubenas. Il épouſa, 2°. le 20 Octobre 1387, *Louiſe de la Tour*, fille de *Gui de la Tour*, II. du nom, Seigneur de la Tour, & de *Marthe de Beaufort*, laquelle lui apporta en dot 12 mille francs d'or. Dans une donation qu'il fit à cauſe de mort, on voit qu'il partit pour l'Angleterre en 1386; & il épouſa *Louiſe de la Tour*, à ſon retour de ce pays. Comme il n'avoit point d'enfans, il teſta, le 6 Mai 1393, en faveur de Louis, ſon frere. Il fut pris en Hongrie où il faiſoit la guerre contre les Turcs, & mourut chez les Infideles; — 2. Louis, qui ſuit; — 3. Heracle, Seigneur de Montpezat, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem; — 4. Bérengere, qui épouſa *Bermon d'Anduze*; — 5. Claire, Religieuſe à Sainte-Claire d'Aubenas; — 6. & Catherine.

VIII. Louis de Montlor, Baron de Montlor, dit *le Grand*, épouſa, 1°. le 4 Juin 1398, *Marguerite de Polignac*, fille d'*Armand*, Vicomte *de Polignac*, & de *Maſcaronne de Montagu*, celle-ci fille de *N... de Montagu*, & de *Delphine de la Boiſſiere*; & 2°. en 1416, *Iſabeau de Chalençon*, fille de *Pierre de Chalençon*, Vicomte de Polignac, & de *Marguerite de Saligny*, celle-ci fille de *Jean de Saligny*, dit *Bourdin*, & de *Catherine de la Motte-Saint-Jean*. Il teſta l'an 1430, & eut de ſa premiere femme : — 1. Armand, qui ſuit; — 2. Jeanne, mariée, le 21 Janvier 1425, à *Hugues*, Seigneur *de Maubec*. Leurs enfans prirent le ſurnom de *Maubec*, ſuivant la diſpoſition teſtamentaire de leur ayeul maternel, dont ils avoient hérité (voyez Maubec); — 3. & Anne, qui eut pour mari *Charles de Poitiers*, Seigneur de Saint-Vallier.

IX. Arnaud de Montlor, Baron de Polignac, épouſa, le 24 Avril 1423, *Françoiſe de Peſchin*, fille de *Jacques de Peſchin*, & de *Delphine*, ſa femme. Il mourut avant ſon pere, & ſans laiſſer poſtérité.

Les armes de cette Maiſon ſont : *d'or, au lion de vair couronné.*

MONTLOUET : Branche cadette de la Maiſon de *Bullion*, dont étoit François-Joseph de Montlouet-de-Brunes, Evêque de Saint-Omer, mort à Compiegne, âgé de 55 ans, le 23 Août 1765. *Voyez* Bullion.

MONTLOUIS : Famille noble originaire d'Anjou, & établie en Bretagne, du reſſort de Hennebont.

Ceux de ce nom, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 12 Août 1670, au rapport de M. *Salliou*, furent déclarés *nobles d'extraction*. Les armes : *d'azur, à trois chevrons d'or, ſurmontés en chef de trois fleurs de lis auſſi d'or.*

MONTLUC : Branche de la Maiſon de *Monteſquiou*, dont on a donné ci-devant la Généalogie.

MONTLUEL, en Breſſe. Entre les grands Seigneurs qui ont jadis paſſé pour Roitelets dans le pays de Breſſe, les Seigneurs de Montluel, dit *Piganiol de la Force*, ne tenoient pas le dernier rang, ſoit par la conſidération de leur ancienneté, ſoit par leurs Terres & leurs hautes alliances.

Par le Traité que fit Thomas de Savoie, Comte de Maurienne, avec *Regnier*, Abbé de Saint-Rambert, en 1096, Humbert de Montluel, Chevalier, fut donné, avec pluſieurs autres Seigneurs de Breſſe & de Bugey, pour caution des promeſſes dudit Thomas de Savoie. On ignore l'alliance de ce Humbert de Montluel & ſa poſtérité. On ſçait ſeulement qu'en 1173, vivoit Pierre de Montluel, peut-être petit-fils de ce Humbert, par lequel commence la Généalogie, de cette Maiſon.

Pierre, Seigneur de Montluel & de Montanay, Chevalier, fut préſent à

l'échange fait entre le Comte *de Forez*, l'Archevêque & le Chapitre de Lyon. Il eut pour fils :

HUMBERT, II. du nom, Seigneur DE MONTLUEL, Chevalier, vivant en 1217, qui fit plusieurs biens à la Chartreuse de Portes en Bugey. Son testament est du mois d'Août 1236; il le fit avant d'entrer dans l'Ordre des Templiers. Il y fait mention de ses deux femmes, sans les nommer. Ses enfans furent : — 1. PIERRE, qui suit; — 2. MARGUERITE, femme du Seigneur *de Saint-Amour*, en Comté; — 3. ELISABETH, femme d'*Arnaud*, Seigneur *de Guily*, Chevalier; —— 4. MATHIE, femme de *Guigues*, Seigneur *de Buyes*; — 5. & ALIX, mariée à *Berlion de la Tour*, Chevalier, fils d'*Albert*, Seigneur *de la Tour-du-Pin*, en Dauphiné.

PIERRE, Seigneur DE MONTLUEL, Chevalier, vivant en 1243, eut de sa femme, dont le nom est ignoré : — HUMBERT, qui suit; — & ETIENNE, Archidiacre de Cantorberi, & de Vienne en Dauphiné, mort en 1268.

HUMBERT, III. du nom, Seigneur DE MONTLUEL, fit des biens à l'Abbaye de l'Isle-Barbe en 1256, & fut pleige au traité fait avec l'Abbé de Cluny en 1369. Il eut pour femme ISABELLE DE SAVOIE, fille de LOUIS DE SAVOIE, Baron de Vaud, & de *Jeanne de Montfort*, dont : — 1. HUMBERT, qui suit; — 2. GUI, auteur de la branche des Seigneurs de Chatillon, rapportée ci-après; — 3. BRAMOND, Chevalier, mort sans hoirs; — 4. & HUMBERT, dit *le Jeune*, Chanoine & Comte de Lyon, ès années 1290 & 1307.

HUMBERT, IV. du nom, Seigneur DE MONTLUEL, Chevalier, fut caution, en 1274, de *Humbert*, Sire *de Thoire* & de Villars. Il le fut encore au Traité de paix fait entre *Amé*, IV. du nom, Comte DE SAVOIE, & *Humbert*, Dauphin de Viennois, en 1287. Avec *Alix de la Tour*, Dame de Versieu en Dauphiné, son épouse, fille d'*Albert de la Tour*, Seigneur de la Tour-du-Pin, & de *Beatrix*, Dame *de Coligny*, il fonda l'Eglise de Saint-Barthelemi dans la ville haute de Montluel, en 1289. Ils laisserent pour enfans : — 1. GUI, qui suit; — 2. BÉATRIX, Abbesse de Bons en Bugey en 1322; — 3. & CATHERINE, femme 1°. de *Jean*, Seigneur *de Cuseau*, dans la Bresse-Châlonnoise, dont sortit — *Jean*, Seigneur *de Cuseau*, mort avant elle; & 2°. de *Simon de Montbelliard*, Seigneur de Montrond & de Maillot. Elle testa en 1320.

GUI, Seigneur DE MONTLUEL & de Coligny-le-Vieux, épousa, en 1280, *Marguerite de Coligny*, Dame de Coligny-le-Vieux, fille & héritiere de *Guillaume*, Seigneur *de Coligny*, III. du nom, dont : — 1. JEAN, qui suit; —— 2. MARGUERITE, femme de *Philippe de Vienne*, Seigneur de Pymont dont — *Philippe de Vienne*, Seigneur de Pymont en 1343; — 3. JEANNETTE, morte sans avoir été mariée, laquelle donna aux Chartreux de Sainte-Croix, Diocèse de Lyon, en 1319, la moitié de la Seigneurie de Versieu en Dauphiné; — 4. & ALIX, aussi morte sans alliance.

JEAN, Seigneur DE MONTLUEL, de Coligny-le-Vieux & de Chevreault, fit hommage, en 1324, au Comte *d'Auxerre*, de cette Seigneurie, située au Comté de Bourgogne. N'ayant point eu d'enfans de *N... de Luyrieux*, son épouse, fille de *Jean*, Seigneur de la Cueille, & de *Marie de Miribel*, il fit donation de tous ses biens à *Henri*, Evêque de Metz, en qualité de Régent du Dauphiné, son parent, pour *Guigues*, Dauphin, son neveu, en 1326. Une vieille Généalogie de cette Maison lui donne encore pour femme *Alix de Clermont*.

Seigneurs de CHATILLON.

GUI DE MONTLUEL, Seigneur de Chatillon & de Chontage, fils puîné de HUMBERT, III. du nom, & d'ISABELLE DE SAVOIE, fit, en 1293, une concession à la Chartreuse d'Arnieres en Valromey, laquelle fut ratifiée par HUMBERT, Seigneur DE MONTLUEL, son frere aîné. Il épousa *Marguerite*, Dame *de Châteaufort*, en Savoie, laquelle testa le 15 Février 1320, & laissa : — 1. HENRI, qui suit; — 2. HUMBERT, mort sans alliance; — 3. AGNÈS, femme de *Jean*, Seigneur *de Luyrieux*, fils de *Pierre*, Seigneur *de Luyrieux*, & de *Sanche*, sa premiere femme; — 4 & 5. GUIGONNE & BÉATRIX, mortes sans alliance.

HENRI DE MONTLUEL, Seigneur de Chatillon, de Chontage & de Châteaufort, testa

testa le 28 Août 1346. Il avoit épousé *Briande d'Auteville*, Dame d'Auteville en Genevois, dont : — Gui, qui suit ; — & Guigonne, femme de *Renaud de Tramelay*, Chevalier, Seigneur de Presilly, qui testa le 14 Mars 1411. Il eut un fils & deux filles, sçavoir : — *Pierre de Tramelay*, mort avant son pere, en 1396, sans enfans de *Marie de Saint-Amour*, son épouse ; — *Guye de Tramelay*, Religieuse à Beaune en Comté ; — & *Jeanne de Tramelay*, femme de *Guyot de Pelapussins*.

Gui de Montluel, II. du nom, Seigneur de Chatillon, de Chontage, d'Auteville & de Châteaufort, épousa, le 8 Mai 1363, *Alix de la Baume*, fille de *Guillaume de la Baume*, Seigneur de l'Albergement, & de *Constantine Aleman*, sa seconde femme, dont, entr'autres enfans :

Jean de Montluel, Seigneur de Chatillon, Chontage, Auteville, Châteaufort & Creſt, Conseiller, Chambellan de Louis, Duc de Savoie, Gouverneur de Piémont, Chevalier de l'Ordre du Collier, qui fut nommé présent au Traité de paix fait, en 1413, entre Amé, VII. du nom, Comte de Savoie, & *Thomas*, Marquis *de Saluces*. Il fut depuis un des 200 Gentilshommes & Chefs d'Hôtel qui jurerent le Traité entre le Roi Charles VII, & Louis, Duc de Savoie, en 1452. Sa femme fut *Guigonne de Luyrieux*, fille de *Humbert*, Seigneur *de Luyrieux*, Chevalier de l'Ordre de Savoie, & d'*Alix d'Amesin*, Dame de Villars, dont : — 1. Guillaume, qui testa en 1464, & mourut sans postérité ; —— 2. Humbert, qui suit ; — 3. Alexandre, auteur de la branche des Seigneurs de Châteaufort, rapportée ci-après ; — 4. Antoinette, femme d'*Antoine de Bussy*, Seigneur d'Eyria, fils de *François de Bussy*, Seigneur d'Eyria, & d'*Eléonore de Grolée*, sa seconde femme ; —— 5. Aimée, mariée à *Guillaume de Seyssel*, Seigneur de la Serra ; — 6. Louise, femme de *Galeace*, Baron *de Salenove* en Genevois, dont — *Antoine*, Baron *de Salenove* ; — 7. & Renaude, mariée 1°. à *Louis de Clermont*, Seigneur de Montferrat en Dauphiné ; & 2°. à *Pierre*, Seigneur *de Rogemont*, fils de *Guillaume*, & de *Catherine de Villette*.

Humbert de Montluel, Seigneur de Châteaufort & d'Auteville, Lieutenant de S. A. le Duc *de Savoie*, Bailli de Bresse en 1456, avoit épousé, le dernier Juillet 1448, *Isabeau de Tournon*, fille de *Guillaume*, & d'*Antoinette de la Roue*, dont : — Louis, décédé en bas-âge ; —— & Françoise de Montluel, mariée à *Claude de Seyssel*, Seigneur de Villeneuve, dont sortit — *Humbert de Seyssel*, Seigneur de Villeneuve.

Seigneurs de Châteaufort.

Alexandre de Montluel, Seigneur de Châteaufort & d'Auterive, troisieme fils de Jean, & de *Guigonne de Luyrieux*, épousa *Perrette de Viry*, fille d'*Amé*, Baron *de Viry* en Genevois, & de *Jeanne de Compeys*, dont : — 1. Nicolas, qui suit ; —— 2. François, Chambellan ordinaire, par Lettres du 21 Septembre 1514, de Charles, Duc de Savoie, marié à *Anne de Lugny*, veuve de *Louis*, Seigneur *de Luyrieux*, & fille de *Liebaud*, Seigneur *de Lugny*, & de *Philiberte de Saint-Trivier* ; —— 3. Guyonne, Religieuse à Saint-Pierre de Lyon en 1515 ; — 4. Catherine, Abbesse de Sainte-Claire de Genève ; — 5. Louise, femme de *Guillaume*, Seigneur *d'Avanchy* ; —— 6. & Jeanne, mariée à *Alexandre du Clos*, Seigneur de Saint-Maurice, près Saint-Genis en Savoie, dont — *François du Clos*, Seigneur de Saint-Maurice.

Nicolas de Montluel, Seigneur de Châteaufort & d'Auteville, épousa *Françoise de Luyrieux*, Dame dudit lieu & du Villars, fille & héritiere de *Louis*, Seigneur *de Luyrieux*, & d'*Anne de Lugny*, dont : — 1. Pierre de Montluel, Seigneur de Châteaufort & de Corcelles, Bailli de Bugey en 1540, qui se maria, 1°. en 1544, avec *Claudine d'Igny*, fille de *Clériadus*, Seigneur *d'Igny*, & de *Claire de Clermont* ; & 2°. à *Laurence de Perrenot*, sœur du Cardinal *de Grandvelle*, & fille de *Nicolas de Perrenot*, Seigneur de Grandvelle, & de *Nicole Romealot* : il n'eut point d'enfans de ses deux femmes ; — 2. & Claude-Suayre, qui suit.

Claude-Suayre de Montluel, Seigneur du Villars, d'Auteville & de Champagne, épousa, par diſpenſe du 3 Janvier 1547, *Jeanne de Luyrieux*, couſine-germaine de ſa mere, & fille de *Claude de Luyrieux*, Seigneur de Flaccey, & de *Guillemette de la Touviere*. Il teſta le 5 Novembre 1560, & eut de ſon mariage : — 1. François, mort jeune ; — 2. Joachim, mort en bas-âge ; — 3. Philibert-Balthasard, mort au berceau ; — 4. Gasparde, morte jeune ; — 5 & 6. Françoise & Jeanne, jumelles, mortes au berceau ; — 7. Claudine de Montluel, Dame d'Auteville & de Châteaufort, femme de *François de Grolée*, Seigneur de Luys, troiſieme fils de *Jean-Philibert*, Baron *de Grolée*, & de *Marguerite de Châteauvieux* ; — 8. & Claire, Dame de Luyrieux & de Champagne, mariée à *Claude*, Comte *de Grolée*, fils aîné dudit *Jean-Philibert*, Baron *de Grolée*, & de *Marguerite de Châteauvieux*.

Cette ancienne Nobleſſe éteinte, portoit pour armes : *burelé d'or & de gueules de dix piéces, au lion de gueules armé, lampaſſé & couronné d'argent ſur le tout.*

MONTMARTIN, en Comté. Ancienne Nobleſſe, connue dès le XIIIe ſiécle.

Pierre, Sire de Montmartin, eſt mentionné dans l'Hiſtoire de Bourgogne ſous l'an 1285. — Etienne & Mathieu, ſous l'an 1302. — Un autre Mathieu, ſous l'an 1364.

Jean, Sire de Montmartin, Bailli général & Gouverneur du Comté de Bourgogne, vivoit en 1415. Parmi les Chevaliers qui jurerent l'entrepriſe de la Terre-Sainte avec *Philippe*, Duc *de Bourgogne*, eſt nommé Jacques, Sire de Montmartin.

Etienne, Seigneur de Montmartin, épouſa *Catherine de Cuſance*, fille de *Thibaud* II. du nom, Seigneur *de Cuſance*, & de *Peronne de Savoiſy*. De ce mariage vint :

Nicolas, Seigneur de Montmartin, qui épouſa *Claudine Cicon*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Ranconnieres, & de *Marguerite Chandenier*. Il en eut :

Philibert, Baron de Montmartin, Gentilhomme de la Bouche du Roi Catholique, grand Gruyer du Comté de Bourgogne, marié 1°. à *Claudine de Pontaillier*, fille de *Henri de Pontaillier*, Seigneur de Flagey, & d'*Antoinette de Vergy* ; & 2°. à *Anne de Vergy*, fille de *François*, Comte de Champlitte, & de *Claudine de Pontaillier*, ſa premiere femme. Il n'eut du premier lit qu'une fille, nommée — Nicole de Montmartin, femme, le 10 Février 1583, d'*Antoine de la Baume*, Comte de Montrevel, fils de *Francois de la Baume*, Comte de Montrevel, & de *Françoiſe de la Baume*, ſa parente.

Catherine de Montmartin épouſa 1°. N... de Montmartin, ſon parent, dont elle eut un fils ; & 2°. *Pierre de Bauffremont*, Baron de Seneçay, veuf d'*Anne de Bauffremont*, dont ſortit — *Geneviéve de Bauffremont*, mariée à Claude de Montmartin.

Les armes : *burelé d'argent & de ſable de dix piéces.*

* MONTMAUR, en Dauphiné. C'eſt la quatrieme & derniere des anciennes Baronnies de cette Province. Les autres ſont *Clermont*, *Saſſenage* & *Maubec*, qui alternent avec *Breſſieu*.

Les poſſeſſeurs de ces quatre Baronnies jouiſſent du droit de *Committimus* & de la prérogative, à l'excluſion des autres Nobles de la Province du Dauphiné, d'entrer & de prendre ſéance au Parlement l'Epée au côté. Ils ſont Commis-nés, c'eſt-à-dire, Préſidens de la Nobleſſe aux Etats généraux de la Province.

La Terre de *Montmaur* paſſa par alliance, de la Maiſon de *Montauban*, dans celle des *Artauds*, & de celle-ci dans la Maiſon de *Flotte*. *Guillaume de Flotte* la vendit, vers l'an 1660, à *Uranie de Calignon*, femme d'*Hector d'Agout*, Seigneur de Piégon, Bonneval, &c. Elle fut mere de — *Charles d'Agout*, Baron de Montmaur, Seigneur de Piégon, marié à *Juſtine de Periſſol-de-Saint-Ange*, fille de *N...*, Préſident au Parlement de Grenoble.

Leur fils aîné, *Hector-Samſon d'Agout*, Baron de Montmaur, n'eut de *Marie-Françoiſe Amieu de Feautriers*, ſon épouſe, Dame en partie du Comté de Vinſ-

ſobres en Dauphiné, qu'une fille unique; — *Marie-Juſtine-Eſpérance d'Agout*, alliée à *Jean-Joſeph-Paul Tremoletti de Bucelli*, Marquis de Montpezat, créé *Duc* par le Pape BENOÎT XIV, aujourd'hui Baron de Montmaur. *Voyez* MONTPEZAT.

* MONTMÉLIAN, en Champagne. Terre & Seigneurie unie à celles de Plailly & de Mortefontaine, & érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Mai 1655, en faveur de *Jacques le Coigneux*, Conſeiller au Parlement de Paris, & enregiſtrées le 3 Septembre ſuivant. Elle appartient aujourd'hui à *Jacques-Louis le Pelletier*, frere conſanguin de l'ancien premier Préſident du même Parlement.

MONTMIGNON : Famille noble originaire de la ville d'Amiens, dont il eſt parlé dans le Nobiliaire de Picardie, *p.* 358, qui a donné dans

FRANÇOIS DE MONTMIGNON, Docteur de Sorbonne, un Curé de Saint-Nicolas-des-Champs à Paris. Nous ignorons ſi elle ſubſiſte. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 cœurs de même.*

* MONTMIRAIL, au Diocèſe de Chartres : C'eſt une des cinq Baronnies du Perche-Gouet.

Guillaume Goyet ou *Gouet*, Seigneur du petit-Perche, appellé *Perche-Gouet*, compoſé des Baronnies de Montmirail, Authon & la Bazoche, y joignit celles d'Alluye & de Brou, par ſon alliance, au commencement du XIe ſiécle, avec *Mahaud*, qui en étoit héritiere. Les cinq Baronnies demeurerent ſans être déſunies juſqu'en 1475.

Guillaume Goyet, II. du nom, leur fils, mari d'*Euſtache Creſpon*, fut pere de — *Guillaume Goyet*, III. du nom, Seigneur des cinq Baronnies, qui épouſa une des filles naturelles de HENRI I, Roi d'Angleterre. De cette alliance vint : —— *Guillaume Goyet*, IV. du nom, qui vivoit en 1137. *D'Eliſabeth de Champagne*, ſa femme, il ne laiſſa que deux filles, dont l'aînée,

Mabile ou *Mathilde Goyet*, porta Montmirail & les quatres autres Baronnies à ſon mari *Hervé*, III. du nom, Seigneur *de Donzy*, mort après l'an 1187. Il fut pere de — *Hervé de Donzy*, IV. du nom, Comte de Nevers, du chef de ſa femme, *Mahaud de Courtenay*, & Seigneur des cinq Baronnies.

Agnès de Donzy, ſa fille & ſon héritiere, eut, de ſon ſecond mari, *Gui de Châtillon*, Comte de Saint-Pol : —— *Gaucher de Châtillon*, Comte de Nevers & Seigneur des cinq Baronnies, mort en 1250, ſans poſtérité ; — & *Yolande de Châtillon*, qui devint héritiere du Comté de Nevers & des cinq Baronnies : elle étoit veuve, depuis 1248, d'ARCHAMBAULT, IX du nom, Sire DE BOURBON.

Leur fille aînée, MAHAUD DE BOURBON, Comteſſe de Nevers, Dame du Perche Gouet, épouſa *Eudes de Bourgogne*, mort en 1269, & fut mere de — *Yolande* ; — & de *Marguerite*, qui ſuit.

Marguerite de Bourgogne eut en partage les cinq Baronnies, & n'ayant point eu d'enfans de ſon mari CHARLES D'ANJOU, Roi de Sicile, dont elle fut la ſeconde femme, elle teſta en 1292, & les laiſſa, l'an 1308, à ſon neveu, *Robert de Flandres*, qui ſuit, ſecond fils de *Robert* III, & de *Yolande de Bourgogne.*

Robert de Flandres, Seigneur de Caſſel, épouſa, l'an 1323, *Jeanne de Bretagne*, qui lui apporta la Seigneurie de Nogent-le-Rotrou, & mourut en 1331. Il fut pere — d'*Yolande de Flandres*, Dame de Caſſel, de Nogent-le-Rotrou & des cinq Baronnies, alliée avec *Henri* V, Comte *de Bar*, & mere de — *Robert*, premier Duc *de Bar*, dont le quatrieme fils,

Jean de Bar, fut Seigneur de Puiſaye & du Perche-Gouet. Après ſa mort, ſans enfans, en 1415, le Perche-Gouet paſſa à ſa petite-niéce *Jeanne de Bar*, fille de *Robert*, Comte de Marle & de Soiſſons, petite-fille de *Henri de Bar*, ſon frere aîné.

Jeanne de Bar porta les cinq Baronnies à ſon mari, *Louis de Luxembourg*, Comte de Saint-Pol, & Connétable de France, lequel les donna, en 1443, à ſa ſœur, — *Iſabeau de Luxembourg*, en faveur de ſon mariage avec *Charles d'Anjou*, Comte du Maine, mort en 1472, dont le fils, — *Charles* IV, vendit, en 1475, à *Louis d'Anjou*, ſon frere naturel, les Baronnies de Montmirail, Authon & la Bazoche : celui-ci en jouit quelques années.

Le Roi Louis XI, héritier de *Charles* IV, Comte du Maine, & de Provence, retira les trois Baronnies de Montmirail, Authon & la Bazoche, & en fit don à *Jacques de Luxembourg*, Seigneur de Richebourg, frere du Connétable *de Saint-Pol*, & mari d'*Iſabeau de Bruges*.

Iſabeau de Luxembourg, leur fille, Dame de ces trois Baronnies, épouſa, en 1495, *Jean de Melun*, Seigneur d'Epinoy, Connétable de Flandres, dont la fille aînée, — *Marie de Melun*, eut en dot les trois Baronnies, qu'elle porta à *Jean de Bruges-la-Gruthuſe*, ſon premier mari. Elle mourut en 1552, mere de — *René de Bruges-la-Gruthuſe*, Seigneur des trois Baronnies, allié, l'an 1558, à *Béatrix de la Chambre*. Il en eut : — *Catherine de Bruges*, Dame des trois Baronnies, qu'elle donna à *Emmanuel-Philibert de la Baume*, Comte de Saint-Amour, fils de *Louis de la Baulme*, Comte de Saint-Amour, le premier de ſes cinq maris, en lui faiſant épouſer, l'an 1599, *Hélene de Perrenot-de-Grandvelle*. Il mourut en 1622, avant ſa mere, qui ne décéda qu'en 1630, & laiſſa pour fils & héritier de ſes trois Baronnies, — *Jacques-Nicolas de la Baume*, Comte de Saint-Amour, qui mourut en 1658, ayant vendu les Baronnies de Montmirail, d'Authon & de la Bazoche, au Préſident *Perrault*, qui les revendit à Louis-Armand de Bourbon, Prince de Conty, mort en 1682. Marie-Anne de Bourbon, légitimée de France, veuve de ce Prince, eut dans ſes repriſes les trois Baronnies; & vendit, en 1719, celles de Montmirail & de la Bazoche, à *N... Havet de Neuilly*, Conſeiller au Parlement de Paris.

* MONTMIRAIL : Fief dans la Principauté d'Orange, qui appartient (en 1766), à la Maiſon de *Lauris-Caſtellane*, qui poſſede auſſi Vaqueiras. Il avoit appartenu auparavant à la Maiſon de *Guaſt*, qui la tenoit de celle de *Lopis-la-Fare*. Antérieurement ce même fief avoit été poſſédé par une des branches de la Maiſon de *Pelliſſier-Saint-Ferréol*. Voyez ces mots.

* MONTMIRAIL ou MONTMIRAL, en Dauphiné. Terre, Seigneurie & Baronnie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Novembre 1710, regiſtrées au Parlement de Grenoble le 5 Juin 1711, en faveur de *Joachim Miſtrail*, Conſeiller au Parlement de Dauphiné.

* MONTMIRAT, en Languedoc : Terre, Seigneurie & Baronnie qui appartient à l'illuſtre & ancienne Maiſon de *Narbonne-Pelet*, depuis plus de 200 ans, avec les Seigneuries de Combas, Fontanès, Cannes, Creſpian, Vic, Montlezant, Montagnac & Maureſſargues.

Cette Baronnie fut acquiſe en 1527, par échange contre la Terre du Caylar au Diocèſe de Niſmes, par *Françoiſe de Bermond-Sommieres*, Dame du Caylar, Baronne de Combas, Mejanes, &c. derniere héritiere de l'ancienne & illuſtre Maiſon de *Bermond*, dite *d'Anduze*, de Sauve & de Sommieres, & épouſe de *Jacques*, dit *Pelet de la Verune*, iſſu des anciens Vicomtes *de Narbonne*, depuis Comtes de Melguel, de Maguelonne, &c. *François-Raimond-Joſeph-Hermenegilde-Amalric de Narbonne-Pelet-Alais-Melguel-Bermond*, appellé *le Vicomte de Narbonne*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur des villes, Château & Viguerie de Sommieres en Languedoc, aujourd'hui chef du nom & des armes de cette Maiſon, eſt Seigneur-propriétaire des Baronnies de Montmirat, Combas, Fontanès, &c. ainſi que des Paroiſſes qui en dépendent. *Voyez* Narbonne.

* MONTMIREL : Ville, Terre & Châtellenie en Brie, qui a donné ſon nom à une ancienne Maiſon, éteinte il y a longtems.

Sous le regne de PHILIPPE I, fleuriſſoit un Seigneur, nommé *Dalmas*, poſſeſſeur de la ville, terre & Châtellenie de *Montmirel*, & de la Ferté-Gaucher. Il eut pour fils :

GAUCHER, Seigneur DE MONTMIREL & de la Ferté-Gaucher, qui, avant l'an 1125, donna à l'Abbaye de Saint-Jean-des-Vignes de Soiſſons, les Egliſes & Prieurés de Saint-Etienne-de-Montmirel, & de Saint-Martin-de-la-Ferté-Gaucher : il donna auſſi à l'Abbaye de Moleſme la Maiſon-Dieu de la Ferté, & épouſa une Dame, nommée *Elizabeth*, dont il eut : — ELIE, qui ſuit ; — & GAUCHER, Moine en l'Abbaye de Clervaux.

ELIE, Seigneur DE MONTMIREL & de la Ferté-Gaucher, épouſa *N... de Pleurre*, fille du Seigneur *de Pleurre*, qui lui apporta, entr'autres biens, la Terre de Buſſy, tenue en Fief de l'Abbaye de Farmoutiers : c'eſt ce qu'apprend une Charte de l'an 1144. De ce mariage vinrent : — ANDRÉ, qui ſuit ; — & GAUCHER, béni par *Saint-Bernard*, à l'âge d'un an.

ANDRÉ, Seigneur DE MONTMIREL & de la Ferté-Gaucher, donna quelques biens à la Maiſon-Dieu de la Ferté en 1177, & épouſa *Hildiarde* ou *Hodecarde d'Oiſy*, fille de *Simon*, Seigneur *d'Oiſy*, Châtelain de Cambray, & de *Ade de Meaux*, dont :

JEAN, Seigneur DE MONTMIREL & de la Ferté-Gaucher, auſſi Seigneur, par ſa mere, d'Oiſy, de Crevecœur, de la Ferté-en-Coul & de Treſmes. Il épouſa *Helvide de Dampierre*, ſœur de *Gui*, Seigneur *de Dampierre*, & de Bourbon. Après la mort de ſa femme, il ſe rendit Religieux en l'Abbaye de Longpont près Soiſſons, où il vécut ſi pieuſement & ſi auſterement, qu'il mérita d'être mis au nombre des Saints. Il eut de ſon mariage : —— 1. JEAN, qui ſuit ; —— 2. MATHIEU, rapporté après ſon frere ; —— 3. MARIE, femme d'*Enguerrand de Coucy*, — 4. & FELICE, mariée à *Hellin*, Seigneur *de Vaurin*, Sénéchal de Flandres.

JEAN, II. du nom, Seigneur DE MONTMIREL, d'Oiſy & de Crevecœur, Châtelain de Cambray, épouſa *Iſabeau*, Comteſſe *de Chartres*, veuve de *Sulpice*, Seigneur *d'Amboiſe*, de laquelle il n'eut point de poſtérité.

MATHIEU DE MONTMIREL, ſon frere, Seigneur de la Ferté-Gaucher, de Meaux & de Bels, puis de Montmirel, d'Oiſy & de Crevecœur, Châtelain de Cambray après la mort de JEAN, II. du nom, ſon aîné, épouſa 1°. *Aliſe*, ainſi nommée dans un titre de 1242 ; & 2°. *Iſabeau de Villebeon*, autrement dite, *la Chambellanne*, ou *de Nemours*, Dame de la Chapelle-Gautier en Brie. Il n'eut point d'enfans de ces deux femmes, & laiſſa ſa ſucceſſion à ſa ſœur MARIE DE MONTMIREL, femme d'*Enguerrand de Coucy*.

Cette Maiſon portoit pour armes : *de gueules, au lion d'or.*

La Baronnie ou Châtellenie de *Montmirel*, érigée en *Marquiſat*, eſt aujourd'hui dans la Maiſon de *le Tellier de Louvois*. Voyez TELLIER.

* MONTMIREY : La Seigneurie & le Château de ce nom, ſitués dans le Bailliage de Dole en Franche-Comté, étoient de l'ancien Domaine des Comtes *de Bourgogne*, & la réſidence ordinaire de ces Princes pendant une partie de l'année. On trouve pluſieurs de leurs Chartes datées de ce lieu.

Philippe, dit *de Rouvre*, Comte de Bourgogne, donna cette Terre à *Amé de Genève*. *Hugues de Chalons* en devint poſſeſſeur, par ſon mariage avec *Blanche de Genève*, ſœur d'*Amé*. Le Duc PHILIPPE *le Hardi* la réunit à ſon Domaine en 1398.

Il y avoit un Fief dans cette Terre, qui avoit donné ſon nom à la Maiſon dont SIMON DE MONTMIREY étoit iſſu. *Hiſt. Généalog. des Sires de Salins, Tom. I, p. 280, Note 43.*

* MONTMORENCY, en l'Iſle de France. Ville avec une Prévôté & une Châtellenie, érigée en *Duché-Pairie*, par le Roi HENRI II, dès l'an 1551. Les Seigneurs DE MONTMORENCY tirent leur nom de cette Terre.

Le ſentiment général de la Nation, & même de toute l'Europe, de concert avec les monumens de notre Hiſtoire, place la Maiſon de MONTMORENCY dans un tel degré de conſidération, que ſon nom ſeul fait ſon éloge. Une grandeur toujours plus ſenſible, à meſure qu'elle ſe rapproche des tems où elle commence à être connue; le titre de *premier Baron de France*, qui lui eſt affecté de tems immémorial; des alliances contractées avec la plupart des Souverains de l'Europe; la poſſeſſion des premieres dignités de l'Etat; une ſuite de ſervices ſignalés, rendus à la Couronne de France, depuis plus de 700 ans: tels ſont les titres qui lui aſſignent un rang des plus illuſtres dans le premier Ordre de la Nobleſſe. Tant d'avantages réunis dans cette ancienne & illuſtre race, engagerent, dans le dernier ſiécle (c'eſt-à-dire, en 1624), le célebre *du Cheſne*, à publier ſon Hiſtoire, que les Sçavans nomment, avec raiſon, *le chef-d'œuvre du Maître de l'art.* C'eſt principalement d'après cet ouvrage qu'on va donner un abregé de ſon état ancien & moderne.

La Maiſon de MONTMORENCY a pour chef, BOUCHARD, I. du nom, Seigneur DE MONTMORENCY, d'Eſcouen, de Marly & de Bray-ſur-Seine, vivant ſous le Roi LOTHAIRE, c'eſt-à-dire, vers l'an 954. Il épouſa *Ildegarde*, fille de *Thibaud*, dit *le Tricheur*, Comte de Chartres & de Blois, tante d'*Eudes*, Comte de Champagne & de Brie. Il en eut: — BOUCHARD, qui ſuit; — & THIBAUD, ſurnommé *File-Etoupe*, Seigneur de Bray & de Mont-Lhéry, ayeul de *Gui de Mont-Lhéry*, Comte de Rochefort, dont la fille, nommé *Luciane*, épouſa, en 1104, LOUIS *le Gros*, Roi de France, duquel elle fut ſéparée, en 1107, pour cauſe de parenté; & de *Mileſende de Mont-Lhéry*, femme de *Hugues*, Comte *de Rhetel*, & mere de — BAUDOUIN DU BOURG, Roi de Jéruſalem.

II. BOUCHARD, II. du nom, dit *le Barbu*, Seigneur DE MONTMORENCY, d'Eſcouen, de Marly, &c. fut l'un des principaux Seigneurs François qui accompagnerent le Roi ROBERT à ſon expédition de Bourgogne en 1005, & fut pere de — 1. BOUCHARD, qui ſuit; — 2. d'ALBERIC, Connétable de France en 1060; — 3. & de FOUCAUD, tige d'une branche connue ſous le nom des Seigneurs *de Banterlu*, éteinte dès le XIIe ſiécle.

III. BOUCHARD, III. du nom, Seigneur DE MONTMORENCY, d'Eſcouen, de Marly, de Feullarde, de Château-Baſſet, &c. eut d'une femme, dont le nom eſt ignoré: — 1. THIBAUD, Seigneur DE MONTMORENCY, Connétable de France en 1083 & 1086, mort, ſans poſtérité, vers l'an 1090; — 2. HERVÉ, qui ſuit; — 3. & GEOFFROY, ſurnommé *le Riche*, auteur de la branche des Châtelains de Giſors, éteinte depuis 1244.

IV. HERVÉ DE MONTMORENCY, Seigneur de Marly & de Deuil, puis de Montmorency, d'Eſcouen, &c. après la mort de ſon frere, fut Grand-Bouteillier de France en 1075 & 1079. Il eſt qualifié un des *Princes du Royaume*, dans une Charte du Roi PHILIPPE I, de l'année 1067, ſignée par ce Monarque, par HUGUES, ſon frere, depuis Comte de Vermandois, & par *Baudouin*, Comte *de Flandres*. HERVÉ mourut vers l'an 1094, & avoit épouſé *Agnès d'Eu*, fille de *Guillaume*, Comte d'Yeſmes, & d'*Adelaïde*, Comteſſe *de Soiſſons*.

V. BOUCHARD, IV. du nom, leur fils, Seigneur DE MONTMORENCY, d'Eſcouen, de Marly, de Conflans-Sainte-Honorine, &c. épouſa 1°. *Agnès*, fille d'*Yves*, Comte *de Beaumont-Sur-Oiſe*, ſœur de *Mathieu*, Comte *de Beaumont*, Chambrier de France, & tante de *Guillaume de Grentemeſnil*, gendre de *Robert Guiſchard*, Duc de la Pouille; & 2°. *Agnès de Pontoiſe*, fille de *Raoul*, dit *le Délicat*, Seigneur *de Pontoiſe*. Du premier lit vinrent: — MATHIEU, qui ſuit; — & ELVIDE, femme de *Gui*, Seigneur *de Guiſe*, couſin-germain, par ſa mere, *Ode de Roucy*, de PIERRE & d'ALPHONSE, Rois d'Arragon & de Navarre, & des Comtes *de Roucy*, *du Perche*, *Clermont & Brienne*, dont les Seigneurs de Guiſe, tombés dans la Maiſon d'*Aveſnes*, tige de la troiſieme

race des Comtes *de Hainaut*. Du ſecond lit naquit : — HERVÉ DE MONTMORENCY, qui, à l'occaſion de ſon mariage avec *Elizabeth de Meulan*, veuve de *Gilbert*, Comte *de Pembrock*, en Angleterre, s'établit dans ce Royaume, dont il fut fait Connétable en 1172, & mourut ſans poſtérité.

VI. MATHIEU, I. du nom, Seigneur DE MONTMORENCY, d'Eſcouen, de Marly, de Conflans-Sainte-Honorine, &c. Connétable de France en 1136 & années ſuivantes, épouſa 1°. *Aline d'Angleterre*, ſœur d'ELISABETH, Reine d'Ecoſſe, de *Mathilde*, femme de *Conan* III, Duc *de Bretagne*, & d'une autre *Mathilde*, femme de *Rotrou* II, Comte *du Perche*. Cette alliance, qui donna au Seigneur DE MONTMORENCY, des parentés prochaines avec pluſieurs Maiſons Souveraines, fut ſuivie d'une autre plus conſidérable; il eut le glorieux avantage d'épouſer 2°. ADELAÏDE DE SAVOIE, veuve de LOUIS-*le-Gros*, Roi de France, & de devenir par-là beau-pere du Roi LOUIS-*le-Jeune*, de *Robert*, Comte *de Dreux*, de *Pierre*, Seigneur *de Courtenay*, de CONSTANCE, Reine d'Angleterre, puis Comteſſe de Toulouſe; & oncle d'AMÉDÉE III, Comte DE SAVOIE, & de MAHAUD DE SAVOIE, Reine de Portugal. De la premiere femme ſortirent : — BOUCHARD, qui ſuit; — & MATHIEU DE MONTMORENCY, tige de la branche des Seigneurs de Marly, éteinte vers l'année 1356, après avoir donné un Grand-Chambellan & un Grand-Echanſon de France.

VII. BOUCHARD, V. du nom, Seigneur DE MONTMORENCY, d'Eſcouen, de Conflans-Sainte-Honorine, d'Attichy, d'Hérouville, Feullarde, Château-Baſſet, & de pluſieurs autres Terres, qualifié *par la Grace de Dieu, Seigneur* DE MONTMORENCY, épouſa *Laurence de Hainaut*, fille de *Baudouin* IV, Comte *de Hainaut*, & d'*Alix de Namur*, ſœur de *Baudouin* V, Comte *de Hainaut* & de Flandres, tante de BAUDOUIN, & de HENRI DE FLANDRES, Empereur de Conſtantinople, & d'*Iſabelle*, femme du Roi PHILIPPE-AUGUSTE, & d'YOLANDE, Impératrice de Conſtantinople, niéce de *Clémence de Namur*, femme de *Berthold de Zeringhen*, & couſine de *Béatrix de Rhetel*, femme de ROGER, Roi de Sicile, & mere de — CONSTANCE, qui épouſa HENRI VI, Empereur d'Allemagne, alliance qui annonce d'autant plus la puiſſance du Seigneur DE MONTMORENCY, qu'elle détermina celle de la niéce de ſa femme avec PHILIPPE-AUGUSTE. *Voyez* les *Annales* de Belleforeſt, *Liv. III, p.* 58.

BOUCHARD eut de *Laurence de Hainaut*, ſon épouſe : — MATHIEU, qui ſuit; — & ALIX, mariée 1°. à *Simon*, Seigneur *de Montfort*, Comte de Touloufe & Duc de Narbonne, qui en eut : — *Amaury de Montfort*, Connétable de France, mari de *Béatrix de Bourgogne*, iſſue de la maiſon de France, tige de la branche des Comtes *de Montfort-l'Amaury*, tombés dans la Maiſon de *Dreux*; 2°. à *Gui de Montfort*, Comte de Bigorre, du chef de *Perrenelle de Cominges*, ſa femme; & 3°. à *Simon de Montfort*, Comte de Leyceſter, qui ſe remaria à *Eléonore*, fille de JEAN-*ſans-Terre*, Roi d'Angleterre.

VIII. MATHIEU, II. du nom, dit *le Grand*, Seigneur DE MONTMORENCY, &c. fut armé Chevalier par *Baudouin* V, Comte *de Hainaut*, ſon oncle maternel. Il donna des preuves de ſa valeur à la bataille de Bouvines en 1214, où il gagna douze Enſeignes Impériales ſur les ennemis; fut honoré, en 1218, de la charge de Connétable; porta les armes toute ſa vie contre les Anglois, les Albigeois & leurs partiſans, & mourut en 1230. Il avoit épouſé, 1°. *Gertrude*, fille de *Raoul*, Comte *de Soiſſons*, & d'*Alix de Dreux*, ſortie de la Maiſon de France; & 2°. *Emme* Dame & héritiere de l'illuſtre & ancienne Maiſon de *Laval*, veuve de *Robert* III, Comte *d'Alençon*. De la premiere femme ſortirent : — BOUCHARD, qui ſuit; — & MATHIEU DE MONTMORENCY, Seigneur d'Attichy, mort ſans enfans de *Marie*, Comteſſe *de Ponthieu*. De la ſeconde vint — GUI DE MONTMORENCY, qui ſuccéda à ſa mere dans la Seigneurie de Laval, dont il prit le nom, & donna origine à la ſeconde race des Seigneurs *de Laval*, dont le chef eſt le Duc DE LAVAL-MONTMORENCY, comme il ſera rapporté ci-après. La Terre de *Laval* a paſſé, par une héritiere de la branche aînée, dans la Maiſon des anciens Sires *de Montfort* en Bretagne, dont la Maiſon de *la Trémoille* a hérité.

IX. Bouchard, VI. du nom, Seigneur de Montmorency, d'Eſcouen, de Conflans-Sainte-Honorine, Taverny, Deuil, Attichy, &c. ſuivit le Roi Saint-Louis, contre *Thibaud*, Comte *de Champagne*, en 1237, & combattit avec ce Prince à la journée de Taillebourg, où le Roi d'Angleterre (Henri III), fut défait le 22 Juillet 1242, & mourut l'année ſuivante, laiſſant d'*Iſabeau de Laval*, ſœur puînée de ſa belle-mere, entr'autres enfans :

X. Mathieu, III. du nom, Seigneur de Montmorency, &c. mort à Tunis en 1270, qui de *Jeanne de Brienne-Rameru*, alliée des Rois de France, de Navarre, de Sicile, de Jéruſalem & de Chypre, eut, entr'autres enfans : —— 1. Mathieu, qui ſuit ; — 2. Erard, Seigneur de Conflans, chef de la branche des Seigneurs de Breteuil & de Beauſault, éteinte depuis l'an 1426 ; — 3. Bouchard, Seigneur de Saint-Leu & de Deuil, pere d'un autre Bouchard, Seigneur des mêmes Terres, de Nangis & de la Houſſaye, Grand-Pannetier de France, dont la poſtérité s'éteignit dans le commencement du XVe ſiécle ; — 4. Guillaume, Chevalier de l'Ordre des Templiers ; — 5. & Catherine, mariée à *Baudouin de Guines*, Seigneur d'Ardres & Châtelain de Bourbourg.

XI. Mathieu, IV. du nom, dit *le Grand*, Seigneur de Montmorency, d'Eſcouen, d'Argentan & de Damville, Amiral & Grand-Chambellan de France, alla, en 1282, au ſecours de Charles de France, Roi de Sicile, contre ſes ſujets qui s'étoient révoltés. Il accompagna le Roi Philippe *le Hardi* au voyage qu'il fit dans le Royaume d'Arragon, en 1285, ſervit dans la guerre de Flandres en 1303, & mourut en 1304 ou 1305. Il avoit épouſé, 1°. en 1273, *Marie de Dreux*, Princeſſe du Sang royal de France ; & 2°. en 1277, *Jeanne de Levis*, fille de *Gui*, II. du nom, Seigneur de Mirepoix, Maréchal de la Foy. De celle-ci vint :

XII. Jean, I. du nom, Seigneur de Montmorency, &c. auquel le Roi Philippe-*le-Long* manda de ſe rendre à Paris, en 1318, avec 30 hommes d'armes, nombre d'autant plus digne d'être remarqué, que pluſieurs Princes du Sang ne devoient s'y trouver qu'avec des forces beaucoup au-deſſous des ſiennes. Il eut de *Jeanne de Calletot*, ſon épouſe, fille de *Robert*, Seigneur de Berneval en Caux : — 1. Charles, qui ſuit ; — 2. Mathieu, Seigneur d'Auvremeſnil, qui a fait la branche des Seigneurs de Bouqueval & de Gouſſainville, éteinte à la fin du XVe. ſiécle ; — 3. & Isabeau, mariée, l'an 1336, à *Jean*, Seigneur *de Châtillon-ſur-Marne*, Grand-Queux, puis Grand-Maître de France.

XIII. Charles, Seigneur de Montmorency, d'Eſcouen, de Damville & d'un nombre conſidérable d'autres Terres, fut Chambellan du Roi, Pannetier & Maréchal de France, puis Gouverneur de Picardie. Il eut la conduite de l'armée que Jean, fils du Roi Philippe de Valois, Duc de Normandie, mena en Bretagne au ſecours de *Charles de Blois-Châtillon*, ſon couſin, en 1344. Il accompagna ce Prince en Guienne contre les Anglois, en 1345, ſe comporta vaillamment à la bataille de Crecy en 1348, battit les Flamands, près le Queſnoy, en 1348, & moyenna l'accommodement de Charles *le Mauvais*, Roi de Navarre, avec Charles de France, Duc de Normandie, en 1358. Il fut un des grands Seigneurs du Royaume, qui conclut le Traité de Bretigny, avec le Roi d'Angleterre en 1360 ; fut parrein du Roi Charles VI, & mourut en 1381. Il avoit épouſé, 1°. l'an 1330, *Marguerite de Beaujeu*, morte le 5 Juin 1336, fille de *Guichard*, VI. du nom, Sire *de Beaujeu* & de Dombes, ſurnommé *le Grand* ; 2°. l'an 1341, *Jeanne de Roucy*, fille de *Jean* V, Comte *de Roucy* & de Braine, morte le 10 Janvier 1361 ; & 3°. *Pernelle de Villiers de l'Iſle-Adam*. Il n'eut point d'enfans de la premiere femme : de la ſeconde vinrent trois filles, mariées dans les Maiſons d'*Eſtouteville*, de *Laval* & de *Châtillon*. De la troiſieme, ſortit, entr'autres :

XIV. Jacques, Seigneur de Montmorency, d'Eſcouen, de Damville, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi Charles VI, & de *Philippe le Hardi*, Duc *de Bourgogne*. Il fut fait Chevalier par le même Roi, après les cérémonies de ſon Sacre, l'an 1380, & mourut en 1414. Il avoit épouſé, l'an 1399, *Philippe de Melun*, Dame de Croiſilles & de Courrieres, morte en 1421, fille de

Hugues

Hugues de Melun, Seigneur d'Antoing & d'Eſpinoy, & de *Béatrix*, Dame *de Beauſſart*, dont, entr'autres enfans : — JEAN, qui ſuit ; — & PHILIPPE, Seigneur de Croiſilles, qui a donné origine à la branche des Seigneurs de Croiſilles, de Chaumont, de Wannecourt, &c. de laquelle ſont ſortis divers rameaux, rapportés ci-après.

XV. JEAN, II. du nom, Seigneur DE MONTMORENCY, d'Eſcouen, &c. Grand-Chambellan de France, s'attacha conſtamment au Roi CHARLES VII dans ſes plus grandes adverſités, & expoſa généreuſement ſa perſonne & ſes biens contre les ennemis de l'Etat, ce qui engagea le Roi d'Angleterre à confiſquer toutes ſes Terres, qu'il donna à un de ſes partiſans en 1429 ; mais le Roi CHARLES VII étant devenu victorieux, il les recouvra. Sa conduite ſévere à l'égard de ſes fils aînés, eſt une autre preuve de ſa fidélité envers ſon Souverain : auſſi fut-il en grande conſidération près des Rois CHARLES VII & LOUIS XI. Il mourut le 6 Juillet 1477. Il avoit épouſé, 1°. en 1422, *Jeanne*, Dame *de Foſſeux* en Artois, de Nivelle en Flandres, d'Auteville & de Wiſmes ; & 2°. en 1455, *Marguerite d'Orgemont*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Chantilly & de Montjay, & de *Jacqueline Paynel*.

De la premiere femme vinrent deux fils, ſçavoir : — 1. JEAN DE MONTMORENCY, III. du nom, Seigneur de Nivelle, de Wiſmes, de Liedekerke & d'Hubermont, qui embraſſa, avec LOUIS, ſon frere, Seigneur de Foſſeux, tige des aînés actuellement ſubſiſtans, le parti du Comte *de Charolois*, contre le Roi LOUIS XI, dans la guerre du *bien public* ; ce qui indigna tellement ſon pere contre lui, qu'après l'avoir fait ſommer, à ſon de trompe, pour rentrer dans ſon devoir, ſans qu'il comparut, le traita de *Chien* (c'eſt de-là qu'eſt venu le proverbe, qui eſt encore en uſage aujourd'hui : *il reſſemble au Chien de Jean de Nivelle, il s'enfuit quand on l'appelle*), & le priva, ainſi que ſon frere, des droits qui leur appartenoient, comme aînés, dans la Baronnie de Montmorency, & en ſes autres biens ſitués dans la Vicomté de Paris, leſquels il donna, ſuivant la volonté du Roi, à GUILLAUME, leur frere puîné, qu'il avoit eu de ſa ſeconde femme. Ce JEAN DE MONTMORENCY, III. du nom, Seigneur de Nivelle, mourut, étant âgé de 55 ans (onze jours avant ſon pere), le 26 Juin 1477, laiſſant de *Gudule Villain*, Chanoineſſe de Maubeuge, Dame de Liedekerke (qui étoit de la Maiſon dont eſt iſſu feu M. le Maréchal Prince *d'Iſenghien*), entr'autres enfans :

PHILIPPE DE MONTMORENCY, qui continua la branche des Seigneurs de Nivelle, devenus Comtes de Hornes, Barons d'Altena, de Montigny, &c. admiſe trois fois dans l'Ordre de la Toiſon d'or, & alliée avec les Maiſons d'*Egmond*, de *Hornes*, de *Lalaing*, de *Mansfeld* & de *Melun*, & dont les deux derniers mâles furent : — PHILIPPE DE MONTMORENCY, Comte de Hornes, auquel le Duc *d'Albe* fit trancher la tête, ainſi qu'au Comte *d'Egmond*, en 1568 ; — & FLORIS DE MONTMORENCY, Baron de Montigny, puis Comte de Hornes, après la mort de ſon frere, auſſi décapité par le Conſeil du même Duc *d'Albe*, en 1570 ; — ELÉONORE DE MONTMORENCY, leur ſœur & héritiere, fut mariée deux fois. Elle eut de ſon ſecond mari, nommé *Antoine de Lalaing*, Comte d'Hoochſtrate, — *Anne de Lalaing*, mariée, en 1581, & ſeconde femme de GUILLAUME DE MONTMORENCY, Seigneur de Thoré, fils & frere des deux Connétables, & oncle de la Princeſſe *de Condé*, dont — MADELENE DE MONTMORENCY, Ducheſſe *de Luxembourg*, ayeule de la premiere Maréchale de ce nom.

2. LOUIS DE MONTMORENCY, Seigneur de Foſſeux, tige du chef actuel du nom DE MONTMORENCY, Chevalier des Ordres du Roi, & de la branche des Maréchaux *de Luxembourg*, Ducs de Châtillon & d'Olonne, Princes de Tingry & de Robecque, rapportée ci-après.

JEAN, II. du nom, Seigneur DE MONTMORENCY, eut de *Marguerite d'Orgemont*, ſa ſeconde femme : — 3. GUILLAUME, qui fut Seigneur DE MONTMORENCY (par la diſpoſition que ſon pere en fit par un acte rendu en ſa faveur, au préjudice de ſes freres, dont on vient de parler), ainſi que d'Eſcouen, Chantilly, Damville, Conflans-Sainte-Honorine, la Rochepot, Thoré, &c. Chambellan des

Rois CHARLES VIII, LOUIS XII & FRANÇOIS I, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Chevalier d'honneur de *Louiſe de Savoie*, mere de FRANÇOIS I, puis Gouverneur & Bailli d'Orléans, Capitaine de la Baſtille, du Bois de Vincennes & de Saint-Germain-en-Laye. Ce GUILLAUME eſt tige de la branche des Ducs DE MONTMORENCY, qui après avoir donné, dans l'eſpace de 108 ans, deux Connétables, quatre Maréchaux de France, deux Amiraux, deux Grands-Maîtres de France, trois Chevaliers de l'Ordre du Saint-Eſprit, deux Chevaliers de l'Ordre de la Jarretiere, & divers Gouverneurs de Provinces, & avoir formé différentes alliances avec les Maiſons de *Coligny*, de *Coſſé*, de *Foix*, de *Laval-Montfort*, de *Luxembourg*, de *Lalaing*, de *la Marck-Bouillon*, de *Savoie-Villars*, de *la Tour-d'Auvergne*, de *la Trémoille*, de *Levis-Ventadour* & autres, s'eſt éteinte dans la Maiſon de *Condé*. — 4. PHILIPPE DE MONTMORENCY, Dame de Vitry en Brie, mariée, 1°. le 23 Mars 1465, à *Charles de Melun*, Grand-Maître de France; & 2°. à *Guillaume Gouffier*, Seigneur de Boiſy, de Bonnivet, &c. dont toute la Maiſon de *Gouffier*; — 5. & MARGUERITE, mariée, le 26 Juin 1471, à *Nicolas d'Anglure*, Seigneur de Bourlemont.

Branche des Seigneurs, puis Barons de Fosseux, Marquis de THURY, &c.

XVI. LOUIS DE MONTMORENCY, Chevalier, Seigneur de Foſſeux en Artois, de Barly, d'Auteville, la Tour, de Chaumont en Vexin, Waſtines en Flandres, &c. Chambellan du Roi CHARLES VIII, fut privé, ainſi que ſon frere aîné, de ſes droits en la Baronnie de Montmorency, pour avoir pris le parti du Comte *de Charolois*, & mourut le 1 Octobre 1490, laiſſant de *Marguerite de Waſtines*, ſon épouſe: — 1. ROLAND, qui ſuit; — 2. OGIER, chef de la branche des Princes de Robecque, rapportée ci-après; — 3. & JEAN DE MONTMORENCY, Seigneur de Roupy & de Noſmain, qui a fait un rameau, éteint en 1541.

XVII. ROLAND DE MONTMORENCY, Seigneur de Foſſeux, Auteville, la Tour, Chaumont, &c. mort vers 1506, avoit épouſé *Louiſe d'Orgemont*, fille de *Charles*, Seigneur de Mery, &c. dont: — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. ANNE, mariée 1°. à *Antoine de Crequy*, Seigneur de Raimboval, &c.; & 2°. à *Guillaume de la Motte*, Seigneur de Beauſart, &c.; — 3. & LOUISE, femme de *Jean de Rouvroy-Saint-Simon*, Seigneur de Sandricourt, premier Pannetier de la Reine.

XVIII. CLAUDE DE MONTMORENCY, Seigneur des mêmes Terres, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi FRANÇOIS I, ſon Lieutenant-Général pour la Marine de France, mourut en Octobre 1546. Il avoit épouſé *Anne d'Aumont*, Dame d'Aumont, de Meru, de Thury & de Crevecœur, fille aînée & héritiere de *Ferri*, Seigneur *d'Aumont*, & de *Françoiſe de Ferrieres*, Dame de Dangu & de Thury, dont, entr'autres enfans: — PIERRE, qui ſuit; —— & FRANÇOIS DE MONTMORENCY, tige des Seigneurs de Hallot, de Bouteville, Comtes de Luxe, Ducs de Piney-Luxembourg, de Beaufort-Montmorency, &c. qui ſont rapportés chacun à leur rang.

XIX. PIERRE DE MONTMORENCY, I. du nom, Marquis de Thury, Baron de Foſſeux, Comte de Châteauvillain, Châtelain de Baillet-ſur-Eſche & de Courtalain, Seigneur de Courcelles, Crevecœur, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, ſervit utilement le Roi HENRI II, & ſe trouva à la défenſe de Metz. Il devint chef du nom & des armes de ſa Maiſon par la mort du dernier Comte *de Hornes*, arrivée l'an 1570. Il avoit épouſé, en 1553, *Jacqueline d'Avaugour*, Dame de Courtalain, Bois-Ruffin, & Laureſſe, Comteſſe en partie de Châteauvillain, dont, entr'autres enfans: — ANNE, qui ſuit; — & PIERRE DE MONTMORENCY, Seigneur de Laureſſe & de Ver, Châtelain de Bruſſon, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, & Gouverneur du Perche & Château du Loir, qui a formé un rameau, éteint dans le courant du dernier ſiécle.

XX. ANNE DE MONTMORENCY, Marquis de Thury, Baron de Foſſeux, Seigneur de Courtalain, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'une Compagnie

de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, & premier Chambellan de François, Duc d'Anjou & d'Alençon, mourut l'an 1592, à ſon retour du ſiége de Rouen, pour le ſervice du Roi Henri IV, laiſſant de *Marie de Beaune*, qu'il avoit épouſée l'an 1577 : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. François, qui a formé la branche des Seigneurs de Châteaubrun, éteinte en 1746, de laquelle eſt ſorti un rameau, connu ſous le titre des Seigneurs *de Neuvy-Pailloux*, auſſi éteint en 1702 ; — 3. & Jacqueline, épouſe de *Florimond de Moulins*, Seigneur de Rochefort.

XXI. Pierre de Montmorency, II. du nom, Marquis de Thury, Baron de Foſſeux, Seigneur de Courtalain, Chevalier de l'Ordre du Roi, mourut jeune le 29 Septembre 1615, laiſſant de *Charlotte du Val*, fille de *René*, Seigneur de Mareuil-Fontenay, &c. & de *Marie du Moulinet* : — François, qui ſuit ; — & Marie, alliée, l'an 1637, à *Gui Arbaleſte*, Vicomte de Melun.

XXII. François de Montmorency, Marquis de Foſſeux, &c. mort le 25 Février 1684, âgé de 69 ans, avoit épouſé *Eliſabeth de Harville*, fille d'*Antoine*, Marquis de Paloiſeau, Gouverneur de Calais, morte le 21 Octobre 1712, âgée de 83 ans, dont, entr'autres enfans :

XXIII. Léon de Montmorency, Seigneur de Courtalain, Bois-Ruffin, d'Arroue, Neuilly, Menieres, &c. né le 31 Octobre 1664, d'abord élevé Page de la Chambre du Roi en 1679. Il fut enſuite Lieutenant-Général pour Sa Majeſté au Gouvernement & Bailliage du pays Chartrain, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, & au mois de Mars 1693, Colonel du Régiment de Forez, dont il ſe défit, en quittant le ſervice, au commencement de 1704. De *Marie-Madelene-Jeanne de Pouſſemothe-de-Leſtoille*, ſa femme, qu'il fiança le 20 Juin 1697, il a eu, entr'autres : — 1. Anne-Léon, qui ſuit ; — 2. Marie-Charlotte, née le 8 Février 1702, mariée, le 4 Décembre 1726, à *Louis de Montaigu*, Vicomte de Beaune, Marquis de Bouzols, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Camps & Armées, & au Gouvernement de la Province d'Auvergne, veuf de *Marie-Françoiſe Colbert de Croiſſy* ; — 3. & Anne-Julie, née le 16 Septembre 1704, nommée en Octobre 1750, Dame de Meſdames Henriette & Adélaïde, puis de Meſdames Victoire, Sophie & Louise, mariée, le 18 Juillet 1724, à feu *Emmanuel de Rouſſelet*, Marquis de Château-Renaud en Touraine, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Vaiſſeaux du Roi, & Lieutenant-Général au Gouvernement de la haute & baſſe Bretagne. Il étoit veuf de *Marie-Emilie de Noailles*, & fils du feu Maréchal *de Château-Renaud*. Elle eſt mere de la Comteſſe *d'Eſtaing*.

XXIV. Anne-Léon de Montmorency, I. du nom, chef des nom & armes de ſa Maiſon, Baron de Foſſeux, Seigneur de Courtalain, Bois-Ruffin, le Pleſſis, d'Arroue, &c. né en 1705, appellé *le Baron* de Montmorency, ſucceſſivement Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes d'Anjou en Février 1735, Brigadier de Cavalerie le 20 Février 1743 ; Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Reine en Décembre 1744 ; Maréchal-de-Camp le 1 Mai 1745, Menin de feu M. le Dauphin en 1746 ; Lieutenant-Général des Armées du Roi le 10 Mai 1748, nommé Chevalier de ſes Ordres le 2 Février 1749, reçu le 25 Mai ſuivant, & Chevalier d'honneur de Madame Adélaïde, en Octobre 1750, fille de feu Louis XV, a été nommé, le 21 Octobre 1771, Commandant en chef du pays d'Aunis. Il a épouſé, 1°. le 11 Décembre 1730, *Anne-Marie Barbe de Ville*, morte en couches le 13 Août 1731, fille & unique héritiere de feu *Arnold de Ville*, Chevalier, Baron libre du Saint-Empire Romain, &c. Gouverneur & Directeur de la Machine de Marly, dont il étoit l'Inventeur, & d'*Anne-Barbe de Courcelles* ; & 2°. le 23 Octobre 1752, *Marie-Madelene-Gabrielle de Charette-de-Montebert*, d'une ancienne Nobleſſe de Bretagne, veuve, en premieres noces, de *Louis de Serent*, Marquis de Kerfily ; & en ſecondes, de *Henri-François*, Baron *d'Avaugour*, Comte de Vertus, &c. Il a pour fils unique,

XXV. Anne-Léon de Montmorency, II. du nom, appellé *le Marquis de Foſſeux*, né le 11 Août 1731, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Reine en Mai 1745, Brigadier le 20 Février 1761, & Maréchal-de-Camp le 10 Juin

† Gouverneur de Ville & Château de Saline,

Elisabeth /

† Elle est morte le 8. janvier 177 dans la 72e. année de son âge

1763. Il a épouſé, 1°. le 27 Janvier 1761, & eſt veuf du 23 Mai 1763, de *Marie-Judith de Champagne*, au Maine, morte à 18 ans, fille de *Louis-Hubert*, Comte *de Champagne*, & de feu *Bonne-Judith de Lopriac-de-Coëtmadeuc*, laiſſant un fils, qui eſt mort, le 20 Septembre 1765, au Château de la Broſſe en Brie, âgé d'environ trois ans. Il s'eſt marié, 2°. le 21 Septembre 1767, avec CHARLOTTE-ANNE-FRANÇOISE DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, nommée, le 20 Septembre 1771, Dame de Madame la Dauphine (depuis Reine), à la place de Madame la Ducheſſe *de Boufflers*, qui s'eſt retirée. Elle a porté le titre de Duc DE MONTMORENCY à ſon mari, dont elle a trois garçons: — le premier, né le 12 Juillet 1768; — le ſecond, en Février 1772; — le troiſieme, en Mars 1773; — & une fille, née le 7 Juillet 1771.

Branche des Seigneurs de Hallot, de Bouteville, Comtes de Luxe, puis Ducs de Piney-Luxembourg & de Beaufort.

XIX. FRANÇOIS DE MONTMORENCY, I. du nom, ſecond fils de CLAUDE, Baron de Foſſeux, & d'*Anne d'Aumont*, eſt auteur de cette branche, & fut Seigneur de Hauteville, de Hallot en Normandie, de la Rochemillet, de Bouteville, de Crevecœur en Auge, &c. Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, avant l'inſtitution de celui du Saint-Eſprit, & Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi. Il laiſſa de *Jeanne de Montdragon*, entr'autres enfans: — 1. FRANÇOIS DE MONTMORENCY, II. du nom, Seigneur de Hallot, Chevalier de l'Ordre du Roi, Chambellan de FRANÇOIS, Duc d'Anjou, frere du Roi HENRI III. Il rendit de ſi grands ſervices à ce Monarque & à ſon ſucceſſeur, ſur-tout à la journée d'Arques, qu'il fut fait Bailli, & Gouverneur de Rouen & de Giſors, Lieutenant-Général en Normandie. Ayant été bleſſé au ſiége de Rouen l'an 1592, il fut contraint de ſe retirer à Vernon, où il fut aſſaſſiné le 22 Septembre de la même année. De *Claude Hebert*, dite *d'Oſſonvilliers*, il laiſſa: —— FRANÇOISE DE MONTMORENCY, mariée à *Sébaſtien de Roſmadec*, Baron de Molac; — & JOURDAINE-MADELENE, femme de *Gaſpard de Pelet*, Vicomte de Cabanes, Gouverneur de la Ville & Château de Caen, Lieutenant-Général en Normandie; —— 2. & LOUIS, qui ſuit.

XX. LOUIS DE MONTMORENCY, Seigneur de Bouteville & de Precy, Comte de Luxe, Gouverneur de Senlis & Vice-Amiral de France, ſe trouva, à la tête d'un Régiment d'Infanterie de 20 Compagnies, aux ſiéges de Paris, de Rouen, la Fere, Laon, Amiens, &c. Il étoit aux Etats généraux à Paris en 1614, député de la Nobleſſe du Bailliage de Senlis, & mourut le 20 Mars 1615, âgé de 50 ans. Il avoit épouſé, l'an 1593, *Charlotte-Catherine de Luxe*, fille & héritiere de *Charles*, Comte ſouverain *de Luxe*, en Baſſe-Navarre, & de *Claude de Saint-Gelais-Lanſac*, Dame de Precy, dont, entr'autres enfans: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. CLAUDE, femme d'*Antoine*, Duc *de Grammont*; —— 3. & LOUISE, mariée à *Juſte-Henri*, Seigneur *de Tournon*, Comte de Rouſſillon & Sénéchal d'Auvergne.

XXI. FRANÇOIS DE MONTMORENCY, III. du nom, Seigneur de Bouteville, Comte ſouverain de Luxe, Gouverneur de Senlis, mourut en 1627, laiſſant d'*Eliſabeth-Angélique de Vienne*: — 1. FRANÇOIS-HENRI, Duc de Luxembourg, qui ſuit; — 2. MARIE-LOUISE, femme de *Dominique d'Eſtampes*, Marquis de Valençay; — 3. & ELISABETH-ANGÉLIQUE, mariée, 1°. l'an 1645, à *Gaſpard de Coligny*, Duc de Châtillon-ſur-Loing; & 2°. en Février 1664, à *Chriſtian-Louis*, Duc *de Meckelbourg-Schwerin*. Elle eſt morte le 24 Janvier 1695.

XXII. FRANÇOIS-HENRI DE MONTMORENCY, Duc de Piney-Luxembourg, Pair & Maréchal de France, Comte de Bouteville & de Luxe, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ſes Gardes-du-Corps, Gouverneur de Champagne & de Brie, puis de Normandie, naquit le 7 Janvier 1628. La France a eu peu de Capitaines qui ayent allié enſemble tant de qualités qui forment les hommes de guerre; & la Maiſon DE MONTMORENCY n'a point donné de ſujets

qui ayent ſoutenu plus dignement la gloire de ſon nom. Sa valeur, ſon activité, ſon génie particulier à former & à exécuter de grands projets, ou à rendre inutile ceux des ennemis; les victoires ſignalées de Fleurus, de Leuze, de Steinkerque, de Nerwinde; & ce qui eſt encore au-deſſus, ſa modeſtie dans les ſuccès & ſa piété (*a*), lui ont aſſuré une place parmi les plus grands hommes que la France a produits. Il mourut le 4 Janvier 1695. Il avoit épouſé, le 17 Novembre 1661, *Madelene-Charlotte-Bonne-Thereſe de Clermont-Tonnere-de-Luxembourg*, Ducheſſe de Piney, Princeſſe de Tingry, Comteſſe de Ligny, Baronne de Dangu, &c. fille unique & héritiere de *Charles-Henri de Clermont*, Duc de Piney-Luxembourg, par ſa femme, *Marguerite-Charlotte de Luxembourg*, laquelle ſe démit de ſon Duché en faveur de ſa fille & de ſon gendre, à condition que celui-ci porteroit les nom & armes de *Luxembourg*, avec les nom & armes de MONTMORENCY. Cette diſpoſition fut confirmée par Lettres-Patentes du Roi, du même mois, enregiſtrées le 20 Mai 1662; & M. le Duc *de Luxembourg* prêta ſerment, & fut reçu au Parlement le ſurlendemain. Il briſa les armes de MONTMORENCY, de l'écuſſon de *Luxembourg, en cœur*, comme a continué toute ſa poſtérité mâle & femelle. De ce mariage ſont ſortis: — 1. CHARLES-FRANÇOIS-FRÉDERIC, qui ſuit; — 2. PAUL-SIGISMOND, qui a fait la branche des Ducs de Châtillon-Bouteville, rapportée ci-après; — 3. CHRISTIAN-LOUIS, chef de celle des Princes de Tingry, auſſi mentionnée à ſon rang; —— 4. & ANGÉLIQUE-CUNEGONDE, mariée, en 1694, à *Louis de Soiſſons*, Comte de Noyers & de Dunois, Prince de Neufchâtel.

XXIII. CHARLES-FRANÇOIS-FRÉDERIC DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, I. du nom, Duc de Beaufort-Montmorency, puis de Piney-Luxembourg, Pair de France, Prince d'Aigremont & de Tingry, Marquis de Bellenave, Baron de Mello, Comte de Bouteville, de Dangu, de Luxe, &c. auſſi Comte de Ligny (Terre qu'il a vendue au Duc *de Lorraine*), Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, & Gouverneur de Normandie, fit ſes premieres campagnes en 1683, & ſervit aux ſiéges de Courtray, de Furnes, de Dixmude, & de Luxembourg; à ceux de Fribourg, de Manheim & de Frankendal en 1688, à la journée de Valcourt en 1689, aux batailles de Fleurus, de Leuze, de Steinkerque & de Nerwinde, gagnées par le Maréchal *de Luxembourg*, ſon pere, en 1690, 1691, 1692 & 1693, ainſi qu'aux priſes de Mons, de Namur & de Charleroy, & à la fameuſe marche de la Meuſe à l'Eſcaut, dans les mêmes années 1691, 1692, & 1693, & pendant toute cette guerre, ſous Monſeigneur le Dauphin, fils de LOUIS XIV, le Maréchal *de Luxembourg*, ſon pere, & le Maréchal *de Villeroy*. Il ſervit auſſi dans la guerre pour la ſucceſſion d'Eſpagne, & mourut en 1726. Il avoit obtenu l'érection en *Duché* de la Terre de *Beaufort* en Champagne, par Lettres du mois de Mai 1688, regiſtrées le 13 Juillet ſuivant; & le changement du nom de *Beaufort*, en celui de MONTMORENCY, par d'autres Lettres du mois de Novembre 1689, regiſtrées le 2 Janvier 1690. Il laiſſa de *Marie-Gillonne Gillier*, femme de *René*, Marquis *de Clérambault* & de Marmande, un fils, nommé — CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit; & deux filles, l'une — MARIE-RENÉE, morte femme du Duc *de Villeroy*; — & l'autre, FRANÇOISE-GILLONNE, veuve, depuis 1743, du Duc *d'Antin*.

XXIV. CHARLES-FRANÇOIS DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, II. du nom, Duc de Piney-Luxembourg, Pair & Maréchal de France, Comte de Beaufort, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine d'une des quatre Compagnies des Gardes-du-Corps, Gouverneur de Normandie, appellé *le Maréchal Duc de Luxembourg*, né le 31 Décembre 1702, d'abord Duc de Montmorency, puis Gouverneur de Normandie, en ſurvivance de ſon pere, le 3 Octobre 1718,

(*a*) Le Maréchal *de Luxembourg* diſoit au lit de la mort, *qu'il auroit mieux aimé pouvoir ſe rappeller le ſouvenir d'un verre d'eau qu'il auroit donné à un pauvre, que celui des batailles qu'il avoit gagnées.* De tels ſentimens ſont bien dignes du premier Baron chrétien.

eſt devenu Duc de Piney-Luxembourg & poſſeſſeur du Gouvernement de Normandie, le 4 Août 1726. Il a été reçu Chevalier des Ordres du Roi le 1 Janvier 1744, Capitaine des Gardes-du-Corps le 19 Juillet 1750, créé Maréchal de France le 24 Février 1757, & eſt mort le 18 Mai 1764, dans la 62ᵉ année de ſon âge. Il avoit épouſé, 1°. en 1724, *Marie-Sophie-Emilie-Honorate-Colbert-de-Seignelay*, Marquiſe de Seignelay, Comteſſe de Tancarville, & Dame de Gournay en Bray, morte le 29 Octobre 1747; & 2°. le 29 Juin 1750, *Madelene-Angélique de Neuville*, ſœur du Duc *de Villeroy*, & veuve de *Joſeph-Marie*, Duc *de Boufflers*. Du premier lit ſont ſortis : — ANNE-FRANÇOIS, qui ſuit; — & ANNE-MAURICE, morte le 4 Juillet 1760, étant femme d'ANNE-LOUIS-ALEXANDRE DE MONTMORENCY, Prince de Robecque & Grand-d'Eſpagne.

XXV. ANNE-FRANÇOIS DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, Duc de Montmorency, Baron de Jaucourt en Champagne, Comte de Tancarville & de Gournay en Bray, Marquis de Seignelay, né le 9 Décembre 1735, a été fait Colonel au Régiment de Touraine le 1 Février 1749, Brigadier d'Infanterie le 22 Juillet 1759, & Capitaine des Gardes-du-Corps, & eſt mort le 22 Mai 1761, à l'armée du Bas-Rhin. Il avoit épouſé, le 17 Février 1752, LOUISE-FRANÇOISE-PAULINE DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, fille unique du Prince *de Tingry*, remariée, le 14 Avril 1764, à LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH, appellé *Prince* DE MONTMORENCY-LOGNY, ſecond fils de feu LOUIS-FRANÇOIS, Comte de Logny, Vicomte de Roullers, & de *Marie-Thérèſe de Rym*, Baronne de Belhem. Du premier lit elle a eu : —— 1. MATHIEU-FRÉDERIC DE MONTMORENCY, né le 22 Octobre 1756, mort à l'âge de 5 ans, le 17 Juin 1761; —— 2. CHARLOTTE-ANNE-FRANÇOISE, née le 17 Novembre 1757, ſeconde femme d'ANNE-LÉON DE MONTMORENCY, II. du nom, appellé *le Marquis de Foſſeux*, comme on l'a dit ci-devant; — 3. & MADELENE-ANGÉLIQUE, morte à Genève, le 27 Janvier 1775, dans ſa 16ᵉ année.

Branche des Ducs de CHATILLON-BOUTEVILLE *& d'*OLONNE.

XXIII. Cette branche a été formée par PAUL SIGISMOND DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, Duc de Châtillon-ſur Loing, Souverain de Luxe, fils puîné de FRANÇOIS-HENRI, premier Maréchal de Luxembourg. Il ſervit à la bataille de Steinkerque en 1692, & à celle de Nerwinde en 1693, où il reçut une bleſſure qui le mit hors d'état de continuer le ſervice. Il fut inſtitué héritier de Madame la Ducheſſe *de Meckelbourg*, ſa tante, en la Seigneurie de Châtillon-ſur-Loing en Gâtinois, & en obtint l'érection en *Duché*, pour lui & ſes enfans mâles, deſcendus de lui en ligne directe, par Lettres-Patentes du mois de Février 1696, enregiſtrées au Parlement le 3 Mars ſuivant. Il mourut en l'année 1731, laiſſant de ſa femme, *Marie-Anne de la Trémoille*, Marquiſe de Royan en Saintonge, Comteſſe d'Olonne en Poitou, &c.

XXIV. CHARLES-PAUL-SIGISMOND DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, Duc de Châtillon, & par commutation de nom depuis 1736, Duc de Bouteville, Marquis de Royan, Comte de Hallot & d'Olonne, ci-devant Gouverneur des pays du Maine, Perche & Comté de Laval, Lieutenant-Général des Armées du Roi, qui eſt né le 20 Février 1697, & a épouſé, le 19 Avril 1717, *Anne Angélique de Harlus de-Vertilly*, morte à Paris le 28 Février 1769, âgée de 69 ans, fille de *René de Harlus*, Marquis de Vertilly, Maréchal-de-Camp, dont, pour fils unique & poſſeſſeur du Duché de Châtillon :

XXV. CHARLES-ANNE-SIGISMOND DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, né le 31 Août 1721, Duc, par démiſſion, & titré Duc d'Olonne, Maréchal-de-Camp. Il a épouſé, 1°. le 22 Octobre 1734, *Marie Etiennette de Bullion-de-Fervaques*, morte le 9 Octobre 1749, fille aînée du feu *Marquis de Fervaques*; 2°. le 2 Juin 1753, *Agnès Miotte de Ravannes*, veuve de *Mathieu-Roch de la Rochefoucaul*, Marquis de Bayers; & 3°. en Décembre 1762, *Marie-Jeanne-Thérèſe de l'Eſpinay-de-Marteville*, veuve ſans enfans du Comte *de Luxe*, ci-

après. De ſon premier lit, il a —— 1. ANNE-CHARLES-SIGISMOND, Marquis de Royan, né le 15 Octobre 1737, ci-devant Colonel des Grenadiers de France, le 24 Août 1758, puis Colonel du Régiment de Montmorency, aujourd'hui Hainaut; — 2. ANNE-PAUL-SAMUEL-SIGISMOND, appellé *le Chevalier* DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, né le 8 Décembre 1742, qui à quitté la Marine, après avoir commandé, en 1763, la Frégate la *Topaſe*. Il a été fait Lieutenant-Colonel à la ſuite du Régiment Royal, Cavalerie; a obtenu, en Septembre 1767, la ſurvivance de la Compagnie des Gardes-du-Corps que commande le Prince *de Tingry*, & en a prêté ſerment le 20 du même mois; — 3. & BONNE-MARIE-FÉLICITÉ, mariée à *Armand-Louis de Serent-de-Kerfily*, Marquis de Serent, Meſtre-de-Camp-Lieutenant du Régiment Royal, Cavalerie, fils de *Louis*, Comte *de Serent*, Seigneur de Kerfily, & de *Marie-Madelene-Gabrielle de Charette de Montebert.*

Elizabeth

Branche des Princes de TINGRY.

XXIII. L'auteur de cette branche eſt CHRISTIAN-LOUIS DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, Prince de Tingry, Souverain de Luxe, Marquis de Breval au pays Mantois, Comte de Beaumont en Gâtinois, Baron de Lantabat, Oſtabat & Dax, Vicomte de Piédran, &c. Maréchal de France, Gouverneur des Ville & Citadelle de Valenciennes, & auparavant Lieutenant-Général au Gouvernement de Flandres & de Hainaut, Chevalier des Ordres du Roi, appellé *le Maréchal* DE MONTMORENCY, dernier fils du premier Maréchal *de Luxembourg*. Les grands ſervices qu'il rendit au Roi & à l'Etat, depuis 1692, qu'il avoit commencé à ſervir ſous le nom de *Chevalier de Luxembourg*, puis ſous celui de *Prince de Tingry*, lui ont mérité les premiers honneurs de la guerre. Il eſt mort le 23 Novembre 1746, laiſſant de *Louiſe-Madelene de Harlay*, Comteſſe de Beaumont, quatre enfans, ſçavoir : —— 1. CHARLES-FRANÇOIS-CHRISTIAN, qui ſuit; — 2. JOSEPH-MAURICE-ANNIBAL, Comte de Luxe, Marquis de Breval, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, appellé *le Comte* DE MONTMORENCY, né le 15 Novembre 1718, mort à Pau en Septembre 1762. Il avoit épouſé, 1°. le 12 Juin 1741, *Françoiſe-Thereſe-Martine le Pelletier-de-Roſambo*, morte le 15 Décembre 1752; & 2°. le 3 Octobre 1751, *Marie-Jeanne-Thereſe de l'Eſpinay-de-Marteville*, dont il n'a point eu d'enfans. Elle s'eſt remariée, en Décembre 1762, au Duc *d'Olonne* & de Châtillon-ſur-Loing, ci-deſſus, dont elle eſt la 3e femme. Du premier lit il a laiſſé une fille, née le 2 Septembre 1750, mariée avec le fils du Duc *de Laval*, contrat ſigné le 30 Décembre 1764, & célébration le 14 Janvier 1765. — 3. ELÉONORE-MARIE, mariée, en 1729, au Comte, puis aujourd'hui Duc *de Treſmes*, morte le 3 Juillet 1755; — 4. MARIE-LOUISE-CUNEGONDE DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG-TINGRY, née le 30 Septembre 1716, mariée, le 16 Janvier 1736, à *Louis-Ferdinand-Joſeph de Croy*, Duc d'Havré & de Croy en Picardie, &c. Prince d'Empire, Grand-d'Eſpagne, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Scheleſtat, mort le 16 Juillet 1761, & elle le 18 Avril 1764, âgée de 48 ans.

XXIV. CHARLES-FRANÇOIS-CHRISTIAN DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, né le 30 Novembre 1713, Prince de Tingry, Duc héréditaire, par brevet du 7 Février 1765, Comte de Beaumont, Marquis de Breval, &c. Lieutenant-Général des Armées, & au Gouvernement de Flandres & de Hainaut, Gouverneur des Ville & Citadelle de Valenciennes, Capitaine des Gardes-du-Corps de Sa Majeſté, ſerment prêté le 27 Mai 1764, Chevalier des Ordres le 2 Février 1767, a épouſé, 1°. le 9 Octobre 1730, *Anne-Sabine Olivier-de-Senozan*, Marquiſe de la Riviere-du-Hommet, ſœur du Conſeiller d'Etat, morte le 29 Septembre 1741; 2°. le 19 Décembre 1752, *Louiſe-Madelene de Fay*, fille du Maréchal de la Tour-Maubourg, morte le 15 Septembre 1754; & 3°. le 11 Février 1765, *Eléonore-Joſephe-Pulchérie de Laurens*, née à Avignon le 18 Mars 1745, couſine de la Maréchale *de Luxembourg*, qui l'a

préſentée, le 3 Mars, qu'elle a pris le tabouret chez feu la Reine. Du premier lit eſt ſortie :

XXV. Louise Françoise-Pauline de Montmorency-Luxembourg, née en Janvier 1734, mariée, le 17 Février 1752, à Anne-François, Duc de Montmorency, comme il a été dit ci devant.

Branche des Seigneurs de Wastines, Princes de Robecque en Artois, Marquis de Morbecque, Grands d'Eſpagne.

XVII. Cette branche a pour auteur Ogier de Montmorency, Seigneur de Waſtines, Berſée, Wendegies, Soutaing, la Boche, Chaſtelet, &c. ſecond fils de Louis, Baron de Foſſeux, & de *Marguerite de Waſtines*, lequel mourut le 14 Septembre 1523, laiſſant d'*Anne*, héritiere de la Terre *de Wendegies*, qu'il avoit épouſée, par contrat du 6 Avril 1486 :

XVIII. Jean de Montmorency, Seigneur des mêmes Terres, Ecuyer & premier Echanſon de Philippe II, Archiduc d'Autriche, depuis Roi d'Eſpagne, mort en 1538. Il avoit épouſé *Anne de Blois*, fille de *Jean*, Seigneur de Trelon, & de *Jeanne de Ligne-Barbançon*, dont, entr'autres :

XIX. François de Montmorency, Chevalier, Seigneur de Waſtines, Berſée, &c. qui fut mis ſous la tutelle de *Philippe de Stavelle*, Chevalier de la Toiſon d'or, ſon oncle maternel. Etant devenu aîné de ſa Maiſon en Flandres, par la mort du dernier Comte *de Hornes*, en 1570, lui & ſa poſtérité porterent les armes pleines de Montmorency. Il fut Colonel d'un Régiment Wallon & Commandant dans Lille, Douay & Orchies, & mourut en 1594. Il avoit épouſé, en 1550, *Hélene Villain*, Dame d'honneur de la Reine de Hongrie, fille d'*Adrien*, Seigneur de Raſſenghien, Vice-Amiral des Pays-Bas. Elle eut, entr'autres enfans : — Louis, qui ſuit ; — & Nicolas, Chevalier, Seigneur de Wendegies, Comte d'Eſterre & de Zewenbergue, Baron d'Haveskerque, &c. mort en 1617, ſans avoir eu d'enfans d'*Anne de Croy-Solre*.

XX. Louis de Montmorency, Seigneur de Beuvry, Lieutenant-Colonel du Régiment de ſon pere, ſervit au ſiége d'Oſtende en 1585, ſurprit & emporta la baſſe Ville ; mais les ſiens l'ayant abandonné à la merci des ennemis, il y fut tué, le 30 Mars, de divers coups, âgé de 31 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 31 Juillet 1577, *Jeanne de Saint-Omer*, fille de *Jacques*, Seigneur de Morbecque, & de *Jeanne d'Yve*, Dame de Robecque en Artois, dont, entr'autres :

XXI. Jean de Montmorency, II. du nom, créé Prince de Robecque, Comte d'Eſterre & de Morbecque, Vicomte d'Aire, Baron d'Haveskerque & de Waſtines, Seigneur de Berſée, Boche, &c. Chevalier de la Toiſon d'or, envoyé Ambaſſadeur extraordinaire en Eſpagne en 1630, mort à Malines le 24 Octobre 1631. De *Madelene de Lens*, fille de *Gilles*, Seigneur de Habart, Warlus, &c. & de *Joſſine de Noyelle*, il laiſſa, entr'autres : — 1. Eugene, qui ſuit ; — 2. Hélene, femme d'*Engilbert d'Immerſel*, Comte de Bouchove ; — 3. Marie-Françoise, mariée, le 15 Mars 1633, à *Jean de T'ſerclaës*, Comte de Tilly ; — 4. & Marie-Isabelle, mariée à *Charles de Brandebourg*, Vicomte d'Uclais.

XXII. Eugene de Montmorency, Prince de Robecque, Marquis de Morbecque, Comte d'Eſterre, &c. auſſi Chevalier de la Toiſon d'or, mort en Janvier 1683, avoit épouſé, en 1649, *Marguerite-Alexandrine de Ligne-Aremberg*, fille de *Philippe*, Prince *de Ligne-Aremberg*, Duc d'Arſchot, & de *Claire-Iſabelle de Barlaimont*, ſa ſeconde femme, dont : — Philippe-Marie, qui ſuit ; — & Isabelle, femme de *Philippe-Charles Spinola*, Comte de Brouay : elle mourut en Septembre 1671.

XXIII. Philippe-Marie de Montmorency, Prince de Robecque, Marquis de Morbecque, &c. quitta le ſervice d'Eſpagne pour paſſer à celui de France, & mourut dans l'armée de Savoie en 1691, laiſſant de *Marie-Philippe de Croy-Solre* : — 1. Charles, Prince de Robecque, Marquis de Morbecque, Colonel du Régiment de ſon nom, Brigadier, puis Maréchal-de-Camp des Armées du Roi en Octobre 1704 ; créé, en Avril 1713, Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe,

Classe; mort en Septembre 1716, sans enfans d'*Isabelle-Alexandrine de Croy-Solre*, sa parente, qu'il avoit épousée le 12 Janvier 1714; — 2. ANNE-AUGUSTE, qui suit; — & une fille.

XXIV. ANNE-AUGUSTE DE MONTMORENCY, Comte d'Esterre, puis Prince de Robecque, Marquis de Morbecque, Grand-d'Espagne après la mort de son frere aîné, & Chevalier de la Toison d'or, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 31 Mars 1720; & en 1725, Majordôme-Major de la Maison de la Reine d'Espagne, veuve de Louis I, fils de PHILIPPE V. Il mourut à Lille le 27 Octobre 1745, & avoit épousé, le 23 Décembre 1722, *Catherine-Félicité du Bellay*, Dame du Palais de la même Reine, morte en 1727, mere de trois enfans, sçavoir: — 1. ANNE-LOUIS-ALEXANDRE, qui suit; — 2. LOUIS-ALEXANDRE DE MONTMORENCY, appellé *le Marquis de Morbecque*, né le 25 Janvier 1729, ci-devant Colonel du Régiment d'Infanterie de l'Isle-de-France, & Maréchal-de Camp en 1762, qui a le Majorat & la Grandesse des Princes *de T'Serclaës-Tilly*; — 3. MADELENE-FRANÇOISE-ANNE-FÉLICITÉ, née le 21 Mai 1727, Religieuse de la Visitation de Sainte-Marie à la Ville-l'Evêque.

XXV. ANNE-LOUIS-ALEXANDRE DE MONTMORENCY, né le 11 Novembre 1724, Prince de Robecque, Marquis de Morbecque, Comte d'Esterre, Vicomte d'Aire, &c. Grand-d'Espagne, Lieutenant-Général des Armées du Roi, a épousé, 1°. le 26 Février 1745, ANNE-MAURICE, fille du feu Maréchal-Duc *de Luxembourg*, décédée le 4 Juillet 1760, ayant eu un fils, mort en 1749; & 2°. le 4 Mars 1762, *Emilie-Alexandrine de la Rochefoucaud*, fille du feu Duc *d'Estissac*, chef de la Maison de *la Rochefoucaud*.

Branche des Seigneurs de Croisilles, de Courrieres, Neuville, Wistace près Arras, Vicomtes de Roullers, Comtes de Logny & de Carency, appellés aux Pays-Bas PRINCES DE MONTMORENCY.

XV. Cette branche a pour auteur PHILIPPE DE MONTMORENCY, Chevalier, Seigneur de Croisilles, de Courrieres, Neuville, Wistace, Bours, Wrancourt, Acquest, &c. Chambellan de PHILIPPE *le Bon*, Duc de Bourgogne (fils de JACQUES, Seigneur DE MONTMORENCY, & de *Philippe de Melun*, Dame de Croisilles, & autres lieux), lequel mourut le 21 Février 1474. De *Marguerite de Bours*, sa premiere femme, fille unique de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur *de Bours*, & de *Catherine de Pouques*, Dame de Houpelines, &c. il eut: — MARC, qui suit; — & HUGUES DE MONTMORENCY, Seigneur de Bours, tige d'un rameau, éteint dans le XVIIe siécle, après avoir donné un Chevalier de la Toison d'or, & contracté des alliances avec les Maisons de *Saint-Omer*, de *Morbecque*, de *Lannoy*, & de *Rouvroy-Saint-Simon*, & duquel sont sortis deux autres rameaux, connus, le premier, sous le titre des *Seigneurs d'Esquencourt*; & le second, sous celui des *Seigneurs d'Acquest* & *de Villeraye*, aussi éteints.

XVI. MARC DE MONTMORENCY, Seigneur de Croisilles, de Wrancourt, Houpelines, Molimont, Guemape, &c. mourut en 1499, laissant de *Marie de Hallwin*, héritiere de Vieu-Capelle,

XVII. ANTOINE DE MONTMORENCY, Seigneur des mêmes Terres, mort le 21 Mars 1529. Il avoit épousé, en 1498, *Françoise de Lannoy*, fille de *Baudouin*, Seigneur de Molembais & de Solre, Chevalier de la Toison d'or, Chambellan, Grand-Maître-d'Hôtel de l'Archiduc D'AUTRICHE, & Gouverneur de Lille, &c. dont;

XVIII. BAUDOUIN DE MONTMORENCY, Chevalier, Seigneur de Croisilles, de Neuville, Wistace, & de treize autres Seigneuries, mort vers 1567. Il épousa, 1°. par contrat du 21 Septembre 1530, *Isabeau de Stavele*; & 2°. *Catherine de Rubempré*. Du premier lit il eut, entr'autres: — GEORGES DE MONTMORENCY, Seigneur des mêmes Terres, Grand-Veneur & Forestier du Comté de Flandres, mort le 31 Décembre 1615, pere d'une fille unique, — JEANNE DE MONTMORENCY Dame de Croisilles, &c, mariée à *Philippe de Merode*, Comte de Middelbourg,

Vicomte d'Ypres, dont eſt iſſu le feu Maréchal-Prince *d'Iſenghien*, chargé du nom de MONTMORENCY ; & du ſecond lit, auſſi entr'autres : — CHARLES, qui ſuit.

XIX. CHARLES DE MONTMORENCY, Seigneur de Neuville, Wiſtace, Mercaſtel, Amongies & Ruffignies, mort à Douay le 29 Juin 1605, avoit épouſé, en Juillet 1574, *Jeanne le Blanc*, dont :

XX. GUILLAUME DE MONTMORENCY, Seigneur des mêmes Terres & de pluſieurs autres, qui épouſa, le 17 Février 1602, *Marie de Montjoye*, Vicomteſſe de Roullers, & en eut un fils, nommé

XXI. GUILLAUME-FRANÇOIS DE MONTMORENCY, Vicomte de Roullers, Seigneur de Neuville, de Wiſtace, de Mercaſtel, &c. qui, de *Claire-Eugénie de Hornes*, eut pour enfans : — 1. PHILIPPE-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. CHARLES DE MONTMORENCY, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort en 17... ; — 3. & MARIE-THÉRESE, Chanoineſſe de Remiremont, puis mariée, en 1702, à *Claude-Edme de Dreux*, Comte de Nancré, laquelle ayant hérité des Marquiſats de Nancré & de Carency, par la mort de ſes filles, en fit don à ſon neveu PHILIPPE-FRANÇOIS, dont on parlera après ſon pere, qui ſuit.

XXII. PHILIPPE-FRANÇOIS DE MONTMORENCY, Vicomte de Roullers, Seigneur de Neuville, Wiſtace, &c. Colonel du Régiment de Condé, appellé *le Prince* DE MONTMORENCY, mourut en 1704, âgé de 35 ans, laiſſant de *Charlotte-Louiſe de Saveuſe*, entr'autres : — LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit ; — & PHILIPPE-FRANÇOIS, Marquis de Nancré & de Carency, par donation de ſa tante, appellé *le Chevalier* DE MONTMORENCY-LOGNY, chef de Brigade des Carabiniers, & Lieutenant-Général des Armées du Roi le 10 Mai 1748.

XXIII. LOUIS-FRANÇOIS DE MONTMORENCY, Comte de Logny, Vicomte de Roullers, &c. appellé *le Prince* DE MONTMORENCY, mort en 1736, avoit épouſé, à Gand, en Flandres, le 27 Août 1729, *Marie-Anne-Thérefe de Rym*, Baronne de Belhem, morte le 16 Août 1738. De ce mariage ſont ſortis : — 1. LOUIS-ERNEST-GABRIEL, appellé *Prince* DE MONTMORENCY. Ses biens en Flandres lui ont fait prendre le ſervice de l'Impératrice Reine de Hongrie. Il a été fait, tout jeune, Officier général à ſon ſervice, qu'il a quitté, & eſt mort en 1767. Il avoit épouſé, Mademoiſelle *de Vaſſenaer*, de la premiere Maiſon de Hollande ; — 2. LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH, qui ſuit ; — 3. MARIE-ANNE-PHILIPPINE-THÉRESE, mariée, le 23 Avril 1747, à *Charles-Joſeph-Marie*, Duc *de Boufflers*, Pair de France, mort le 4 Septembre 1748 ; — 4. CAROLINE-FRANÇOISE-PHILIPPINE, mariée, le 28 Novembre 1753, à *Adrien-Louis de Guines-de-Melun*, Comte de Souaſtres, Brigadier & Colonel du Régiment de Navarre, dont une fille ; — 5. & PHILIPPINE-AUGUSTE, née en Janvier 1735, mariée, le 21 Mars 1759, à *Charles-François*, Comte *de Broglie*, Seigneur du Duché de Ruffec en Angoumois, Chevalier des Ordres, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, ci-devant Ambaſſadeur extraordinaire auprès du Roi & de la République de Pologne.

XXIV. LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH, appellé *Prince* DE MONTMORENCY-LOGNY, né le 21 Mars 1737, Brigadier en 1762, Colonel du Régiment de Touraine après le Duc DE MONTMORENCY, a épouſé, le 14 Avril 1764, LOUISE-FRANÇOISE-PAULINE DE MONTMORENCY, veuve du Duc, & fille unique du Prince *de Tingry*, dont on a parlé ci-devant. Nous ignorons s'il en a des enfans.

Il y avoit JOSEPH-ALEXANDRE, dit *le Comte* DE MONTMORENCY, Lieutenant-Général des Armées du Roi, enterré le 13 Mars 1759, qui avoit ſervi en Saxe, & avoit épouſé la Comteſſe *de Pocicy*, Polonoiſe. Son frere, nommé CHARLES, eſt mort un peu plus d'un an avant lui. Ils étoient iſſus d'une branche puînée de celle des Seigneurs *de Bours*, cadets *de Croiſilles*.

Branche des Sires DE LAVAL, *dont eſt iſſu le Duc.*

IX. Le chef de la branche des anciens Sires DE LAVAL, qui a donné naiſſance à dix autres branches, eſt GUI DE MONTMORENCY, fils puîné de MATHIEU, II. du nom, dit *le Grand*, Seigneur DE MONTMORENCY, & d'*Emme*, héritiere *de Laval*, à qui ſa mere laiſſa le titre & la jouiſſance de la Seigneurie de Laval, dont

il prit le nom, lequel a passé à sa postérité. Il fut aussi Seigneur d'Acquigny en Normandie, d'Attichy-sur-Aine, d'Espineuil-sur-Seine, dit simplement à présent Espinay, & de l'Isle de Saint-Denis. Il accompagna, en 1259, CHARLES DE FRANCE, Comte d'Anjou, à la conquête du Royaume de Sicile, & mourut en 1267. Il avoit épousé, 1°. en 1239, *Philippe*, Dame *de Vitré*, premiere Baronnie, après Penthiévre en Bretagne, & de Châtillon en Vendelais, &c. fille d'*André*, III. du nom, Sire *de Vitré*, & de *Catherine de Bretagne*, qui étoit sœur puînée d'*Alix*, héritiere *de Bretagne*, qu'elle porta en dot à PIERRE DE DREUX, issu de la Maison de France; & 2°. *Thomasse de Mathefelon*, Dame de Mareuil, veuve d'*André*, III. du nom, Sire *de Vitré*.

Les enfans sortis de la premiere quitterent le nom de MONTMORENCY, & briserent de *cinq coquilles d'argent sur la croix*. Le nom de MONTMORENCY a été repris par le défunt Maréchal, & par le Duc *de Laval-Montmorency*. Les enfans de GUI VI, Sire DE LAVAL, furent: — 1. GUI, qui suit; —— 2. CATHERINE, mariée à *Hervé*, Vicomte *de Léon*, en Bretagne; & de la seconde femme, il eut: — BOUCHARD DE LAVAL, Chevalier, Seigneur d'Attichy, de la Malmaison & de Conflans, en partie, qui de *Béatrix*, fille de *Raoul*, Seigneur *d'Erquery*, Porte-Oriflamme & Grand-Pannetier de France, laissa pour fils, — GUI DE LAVAL, tué à la bataille de Crecy en 1346, dont la postérité s'est éteinte en 1408, après avoir formé des alliances avec les Maisons de *Châtillon*, de *Neste* & de *Mailly*.

X. GUI, VII. du nom, Sire DE LAVAL, Vitré, Châtillon, Acquigny, Loué, Aubigné & Olivet, Comte de Caserte au Royaume de Naples, se croisa en 1270, servit le Roi PHILIPPE *le Hardi*, dans la guerre de Foix, en 1272, & CHARLES D'ANJOU, Roi de Sicile, contre le Roi d'Arragon, à la tête d'un grand nombre de ses vassaux, en 1283, & mourut en 1295. Il fut marié 1°. avec *Isabeau de Beaumont*, fille unique de *Guillaume*, Comte de Caserte, au Royaume de Naples, Seigneur de Pacy-sur-Marne & de Villemomble; & 2°. avec *Jeanne de Brienne*, qui appartenoit, par des degrés très-proches, à divers Souverains d'Europe & d'Asie. Elle étoit fille de *Jean de Brienne*, Vicomte de Beaumont, au Maine, petite-fille de JEAN DE BRIENNE, Roi de Jérusalem & Empereur de Constantinople, & de *Bérengere de Castille*, qui étoit sœur de FERDINAND III, Roi de Castille & de Léon, & cousine-germaine de BLANCHE DE CASTILLE, Reine de France, mere de SAINT-LOUIS. Elle avoit pour oncles *Alphonse de Brienne*, Chambrier de France & Comte d'Eu, par *Marie de Lezignem*, sa femme; *Jean de Brienne*, Grand-Bouteiller de France, qui épousa *Marie de Coucy*, veuve d'ALEXANDRE III, Roi d'Ecosse; & pour tantes, YOLANDE DE BRIENNE, Reine de Jérusalem, mariée, en 1223, à FRÉDÉRIC II, Empereur d'Allemagne; & *Marie de Brienne*, femme de BAUDOUIN DE COURTENAY, Prince du Sang de France, Empereur de Constantinople; & pour cousins-germains, PHILIPPE DE COURTENAY, Empereur de Constantinople, dont la fille épousa CHARLES DE FRANCE, Comte de Valois; & CONRAD IV, Empereur d'Allemagne. *Marguerite* & *Marie de Brienne*, ses sœurs, firent des alliances également illustres. La premiere épousa *Bohemond* VII, Prince d'Antioche, Comte de Tripoli; & la seconde, *Henri d'Avaugour*, Baron de Mayenne & de Goello, issu des anciens Comtes *de Bretagne*, dont la petite-fille, héritiere d'Avaugour, fut mere de — *Jeanne de Bretagne*, qui porta les droits sur le Duché de Bretagne en dot à *Charles de Blois* (*Châtillon*), dit *le Saint*. Cette alliance de *Marie de Brienne*, sœur de *Jeanne*, Dame *de Laval*, avec *Henri d'Avaugour*, est l'origine de la parenté de *Charles de Blois* avec la Maison de *Laval*, & des motifs qui déterminerent la plupart des Seigneurs de cette Maison à embrasser le parti de ce Prince, dans la guerre qu'il soutint pour le Duché de Bretagne, contre le Comte *de Montfort*, frere consanguin du pere de sa femme, & dit *de Montfort*, à cause du Comté de Montfort-l'Amaury. GUI, VII. du nom, Sire DE LAVAL, eut de son premier lit: — GUI, qui suit; & du second, avec *Jeanne de Brienne*: — ANDRÉ DE LAVAL, Seigneur de Châtillon en Vendelais, qui a donné origine

aux Seigneurs de Loué, tige de la branche des Seigneurs de Lezay, Ducs *de Laval-Montmorency*, &c. rapportés ci-après.

XI. Gui, VIII. du nom, Sire de Laval, de Vitré & d'Acquigny, Comte de Caſerte, &c. accompagna le Roi Philippe-*le-Bel* à ſon expédition contre les Flamands, en 1302, & ſe trouva à la bataille de Mons en Puelle en 1304. Il épouſa *Béatrix de Gavre*, fille unique de *Razès*, Seigneur *de Gavre*, Orcheghem & Morhem, en Flandres, & en eut : — 1. Gui, qui ſuit ; — 2. Razès de Laval, Seigneur de Morhem, mort ſans avoir eu d'enfans de l'héritiere *de Fauquemberghe* ; — 3. Jean, Seigneur de Pacy, chef d'un rameau éteint en 1396 ; — 4. & Fouques, tige de la branche des Seigneurs de Chaloyau & de Retz, auſſi éteinte, après avoir donné un Maréchal de France, & fait des alliances avec les Maiſons de *Craon*, *Thouars*, *Chabot*, *Chauvigny*, *Châteauroux*, *Champagne-Suze* & *Coetivy*.

XII. Gui, IX. du nom, Sire de Laval, Vitré, Gavre & d'Acquigny, Comte de Caſerte, épouſa *Béatrix de Bretagne*, fille du Duc *Artus* II, qu'il ſuivit, en 1340, au voyage qu'il fit pour ſecourir Tournay, avec l'armée de Philippe de Valois, & fut tué à la bataille de la Roche-Derien en 1347, laiſſant pour enfans : — 1. Gui, X. du nom, Sire de Laval, mort en 1348, ſans enfans d'*Iſabeau de Craon* ; — 2. Gui, qui ſuit ; — 3. & Catherine, femme d'*Olivier de Cliſſon*, Connétable de France.

XIII. Gui, XI. du nom, Sire de Laval, de Vitré, & de Gavre, après ſon frere, Gouverneur de Bretagne en l'abſence du Duc *Jean* V, fut médiateur de la réconciliation de ce Prince avec le Roi Charles V, en 1380, & mourut en 1412, laiſſant de Jeanne de Laval, ſa parente, Dame de Châtillon en Vendelais, veuve du Connétable *du Gueſclin*, pour fille & héritiere :

XIV. Anne de Laval, mariée, en 1404, à *Jean de Montfort*, qui prit les nom & armes de *Laval*, & donna origine à la troiſieme race des Sires, depuis Comtes *de Laval*.

Gui, leur fils, Sire de Laval, en fut créé *Comte*, le 27 Juillet 1427, & Jeanne, ſa ſœur, morte le 18 Décembre 1468, avoit épouſé, par traité du 24 Août 1424, *Louis de Bourbon*, Comte de Vendôme, avec condition, qu'elle, devenant principale héritiere de ſes mere & ayeule, & de ſes freres, le ſecond fils qui ſortiroit d'elle & du Comte *de Vendôme*, ſeroit tenu de porter le nom & ſurnom de *Laval*, & les cri & pleines armes de cette Maiſon, écartelées de celles de France. Jeanne de Laval étoit tante de l'ayeul d'Anne, mariée à *François de la Trémoille*, Prince de Talmont, biſayeux d'*Henri*, héritier, en 1603, du Comté de Laval & de la Baronnie de Vitré, & ces deux Terres furent ſubſtituées dans ſa poſtérité.

Branche des Seigneurs de Chatillon en Vendelais.

XI. André de Laval, Chevalier, Seigneur de Châtillon en Vendelais, Aubigné, Loué, Montſeur, Olivet, Mellay, Courbeville & Boyere, fils de Gui VII, Seigneur de Laval, & de *Jeanne de Brienne*, ſa ſeconde femme, auteur de cette branche, mourut avant 1356, laiſſant d'*Euſtache de Beauçay*, Dame de Benais, fille de *Hugues*, ſurnommé *le Grand*, Seigneur de Beauçay en Laudunois :

XII. Jean de Laval, Seigneur de Châtillon, &c. mort en 1398. D'*Iſabeau de Tinteniac*, ſon épouſe, il eut pour fille & héritiere :

XIII. Jeanne de Laval, mariée 1°. à *Bertrand du Gueſclin*, Connétable de France ; & 2°. à Gui de Laval, dont : — Gui, XII. du nom, Seigneur de Laval, comme il a été dit ci-devant : — & Gui, I. du nom, Seigneur de Loué, qui ſuit.

Branche des Seigneurs de Loué, de Brée, &c.

XIV. Gui de Laval, Seigneur de Loué, Benais, Brée, & Saint-Aubin, mort en 1386, fut pere de

XV. Thibaud de Laval, Seigneur des mêmes Terres, Chambellan du Roi

CHARLES VI, lequel, de *Jeanne de Maillé-Brezé*, eut : — GUI, qui ſuit ; — & THIBAUD, qui a fait la branche des Seigneurs puis Marquis *de Bois-Dauphin*, de Sablé, Seigneurs de Saint Aubin, de Precigné, &c. qui a donné un Maréchal de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, & fait des alliances avec les Maiſons de *Créquy, Beauvau, Lenoncourt, Ailly* & *Souvré*, & dont les deux derniers mâles furent tués, l'un en Candie en 1669, & l'autre au ſiége de Woerden en 1672. La Maréchale *de Rochefort*, leur héritiere, étoit ayeule du Duc *d'Eſtiſſac*.

XVI. GUI DE LAVAL, II. du nom, Seigneur de Loué, Benais, Montſabert, la Faigne & Marcillé, Chevalier de l'Ordre du Croiſſant, Chambellan du Roi CHARLES VII ; puis Grand-Veneur & Grand-Chambellan de RENÉ, Roi de Sicile, Gouverneur & Sénéchal d'Anjou, mourut en 1484. Il avoit épouſé *Charlotte de Sainte-Maure*, Dame de la Faigne au Maine, fille de *Jean*, Comte de Benaon, & Seigneur de Neſle. De ce mariage vinrent : — PIERRE, qui ſuit ; — & RENÉ, Seigneur de la Faigne, tige des Seigneurs de Tartigny, dont le dernier Maréchal DE MONTMORENCY, duquel les petits enfans ſont compris dans l'érection de Laval, rapportée ci après.

XVII. PIERRE DE LAVAL, Seigneur de Loué, Benais, Montſabert, Breſſuire, Marcillé, &c. fut un des trente Députés aux Etats du Royaume, aſſemblé à Nantes, en 1498, pour ratifier la paix d'Eſtaples. Etant devenu l'aîné de la Maiſon de LAVAL, par la mort d'ANNE, Dame DE LAVAL, arrivée en 1465, il prit les armes pleines de MONTMORENCY-LAVAL. Il épouſa *Philippe de Beaumont*, Dame de Breſſuire & de Lezay en Poitou, & en eut : — 1. GILLES DE LAVAL, qui continua la branche des Seigneurs de Loué, devenus Marquis de Neſle, Comtes de Joigny & de Maillé, alliés aux Maiſons de *Rohan*, de *Broſſe, Bretagne, Chambes-Monſoreau, Aux-Epaules* & *Saint-Nectaire*, dont le dernier mourut en 1590, des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille d'Ivry, combattant pour le Roi HENRI IV ; — 2. GUI, qui ſuit ; — 3. MARQUISE, mariée, en 1496, à *Jean du Bellay* ; — 4. & HARDOUINE, femme d'*Edmond de Fonſeca*, Baron de Surgeres, petit-fils *d'Arias Gomès*, de la Maiſon de *Silva*, Gouverneur de Tolede.

Branche des Seigneurs, puis Marquis de Lezay, de Magnac, de Trêves, la Pleſſe, Comtes de la Bigeotiere, & Seigneurs de Mâcheferriere, de Brehabert, &c. Marquis de LAVAL-LEZAY, *Ducs de* LAVAL-MONTMORENCY.

XVIII. GUI DE LAVAL, Seigneur de Lezay, de Brehabert & Mâcheferriere, ſervit le Roi FRANÇOIS I, en ſes guerres d'Italie, & fut fait priſonnier à la bataille de Pavie en 1525. Il épouſa *Claire*, fille de *René*, Seigneur *de la Jaille*, & de la Rochetalbot, & en eut : — PIERRE, qui ſuit ; — & FRANÇOISE, femme, de *Nicolas de Champagne*, & mere de — *Louis*, & de *Brandelis*, Comte de la Suze, & de Villaines, Chevalier de l'Ordre du Roi.

XIX. PIERRE DE LAVAL, I. du nom, Seigneur de Lezay, Brehabert, & de huit autres Terres, élevé à la Cour du Roi HENRI II, fut fait priſonnier & mené à Alençon par les Huguenots, & mourut en 1582. Il eut de *Jacqueline de Clerambault*, Vicomteſſe du Grand-Montrevau, Baronne de Trêves, Dame de la Rochemabile, & de la Pleſſe, fille de *Jacques* & de *Claudine d'Avaugour* : — PIERRE, qui ſuit ; — & RENÉE, femme de *René de Bouillé*, Comte de Créance, Chevalier des Ordres du Roi.

XX. PIERRE DE LAVAL, II. du nom, Marquis de Laval-Lezay, Baron de Trêves, Comte de la Bigeotiere, &c. Conſeiller d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, ſervit dans les guerres d'Italie, puis en France, au ſecours d'Anvers en 1585, à la bataille de Coutras, en 1587, & dans toutes les expéditions militaires qui précéderent la paix de Vervins, & mourut en 1623. Après la mort de GUI DE LAVAL, Marquis de Neſle, arrivée en 1590, il avoit repris les pleines armes de MONTMORENCY-LAVAL. Il eut d'*Iſabeau de Rochechouart*, fille de *René*, Baron de Mortemar, Chevalier des

Ordres du Roi : — 1. Hilaire de Laval, Marquis de Laval-Lezay, lequel ſuivit le Roi Louis XIII à la journée du Pont de Cé, & au voyage de Béarn. Il ſervit au ſiége de Saint-Jean-d'Angely, à la défaite de Rhé, à la priſe de Royan, de Sainte-Foy & de Negrepeliſſe. Il obtint, au mois de Juin 1642, des Lettres d'érection de la Terre de *Lezay*, en *Marquiſat*, puis en obtint d'autres en Octobre 1643, portant mutation du nom de *Lezay* en celui de *Laval-Lezay* & mourut en 1670, ſans enfans ; — 2. Gui-Urbain, qui ſuit ; — 3. & Jeanne-Jacqueline, femme d'*Honorat d'Acigné*, Comte de Grandbois.

XXI. Gui-Urbain de Laval, Baron, puis Marquis de la Pleſſe, appellé *Marquis de Laval-Lezay*, Seigneur de Neuville, la Roche-Clerambault, Brehabert, &c. Conſeiller du Conſeil d'Etat & Privé, mourut en 1664, laiſſant de *Françoiſe de Seſmaiſons*, ſon épouſe, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur *de Seſmaiſons*, & de la Sauziniere près de Nantes (d'une Maiſon de Bretagne, connue dès le XIIIe ſiécle), entr'autres enfans : — Pierre, qui ſuit ; — & Marie-Louise, fille d'honneur de Madame la Dauphine, mariée, en 1683, avec *Antoine-Gaſton-Jean-Batiſte*, Duc *de Roquelaure*, Pair & Maréchal de France, dont les feu Princeſſes *de Léon* & *de Pons*.

XXII. Piere de Laval, III. du nom, Marquis de Laval-Lezay & de Magnac, Comte de la Bigeotiere & de Fontaine-Chalendray, Seigneur de la Pleſſe, premier Baron de la Marche, Lieutenant-Général de la haute & baſſe Marche, par proviſions du 19 Mars 1681, dans leſquelles le Roi le qualifie *ſon très-cher & amé Couſin*, mourut, âgé de 30 ans, en 1687, ayant épouſé, en 1681, *Marie-Théreſe-Françoiſe de Salignac*, fille unique d'*Antoine*, Marquis de la Motte-Fénelon, morte en 1726, dont :

XXIII. Gui-André de Montmorency-Laval, Marquis de Lezay & de Magnac, Comte de la Bigeotiere & de Fontaine-Chalendray, premier Baron de la Marche, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom. Il fut bleſſé, en 1713, au ſiége de Fribourg, d'un coup de mouſquet qui lui perça les deux joues, & mourut le 7 Mars 1745, laiſſant de Mademoiſelle *de Nointel*, veuve du Marquis *de la Rochefoucaud-Duyeres*, morte le 17 Novembre 1756 : — 1. Gui-André-Pierre, qui ſuit ; — 2. Louis-Joseph de Montmorency Laval, né le 11 Décembre 1724, d'abord Evêque d'Orléans en 1753, ſacré le 10 Février 1754, enſuite de Condom en 1757, & Evêque de Metz en 1760, Prince d'Empire ; — 3. Guyonne-Marie-Christine, mariée, le 26 Décembre 1740, à *Henri-François*, Marquis *de Grave*, en Languedoc, ancien Meſtre-de-Camp de Cavalerie, veuf d'une ſœur du Marquis *de Matignon*, Chevalier des Ordres : elle en eſt veuve ; — 4. & Marie-Anne, mariée à *Hyacinthe-François de Loos*, des Comtes *de Loos-Corſwarem*, Duc de Corſwarem dans les Pays-Bas, ci-devant Capitaine au Régiment de Royal-Pologne.

XXIV. Gui-André-Pierre de Montmorency-Laval, Duc de Laval-Montmorency, premier Baron de la province de la Marche, Marquis de Laval-Lezay en Poitou, Baron d'Arnac, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, né le 2 Septembre 1723, eſt entré dès ſa tendre jeuneſſe dans le ſervice, & s'eſt trouvé à nombre de ſiéges & batailles, notamment à l'affaire de Mello en Flandres, où il fit plus de priſonniers qu'il n'avoit de ſoldats pour combattre, & où il ſe comporta avec tant de prudence & de bravoure, qu'il fut fait ſur le champ Brigadier des Armées du Roi, quoique très-jeune & Colonel depuis très-peu de tems ; à la bataille de Rocoux, où il commandoit la Brigade qui chaſſa les ennemis du village de ce nom, ce qui décida de la victoire : il reçut dans cette occaſion, au travers du corps, un coup de fuſil, qui le mit à toute extrémité ; ſervit à l'expédition de Minorque, & commandoit la tranchée en qualité de Maréchal-de-Camp, la nuit que le Fort Saint-Philippe fut emporté d'aſſaut ; & donna des marques d'un courage intrépide au combat de Creivelt, où il commandoit la gauche. Tels ſont les titres qui, joints aux ſervices de ſes ancêtres & à la grandeur de ſa Maiſon, lui ont mérité l'honneur d'être élévé à la dignité de *Duc héréditaire*, par Lettres du mois

d'Octobre 1758, enregiſtrées le 29 Novembre ſuivant, portant union de la Baronnie d'Arnac & autres Terres voiſines au Marquiſat de Magnac, & érection du tout en *Duché*, ſous le nom de *Laval*, pour lui & ſes deſcendans mâles, avec extenſion aux enfans & deſcendans mâles de feu JOSEPH-PIERRE, Comte DE MONTMORENCY-LAVAL, ſon parent. Le Duc DE LAVAL, nommé, le 21 Octobre 1771, Gouverneur de la Province d'Aunis, & premier Gentilhomme de la Chambre de MONSIEUR, frere du Roi, & Gouverneur de Compiegne, a épouſé, le 29 du mois de Décembre 1740, *Jacqueline-Hortenſe de Bullion-Fervaques*, fille d'*Etienne-Jacques*, Marquis de Fervaques, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, & ſœur des feu Ducheſſes *de Beauvilliers* & d'*Olonne*. La Ducheſſe de LAVAL a eu les entrées de la Chambre du Roi le 1 Août 1772. De ſon mariage ſont ſortis : — 1. GUI-ANDRÉ-MARIE-JOSEPH, Comte DE LAVAL, né le 27 Septembre 1744, Aide-de-Camp du Duc DE LAVAL-MONTMORENCY, ſon pere, en 1760. Il a épouſé, le 14 Avril 1760, *Anne-Céleſte-Françoiſe Jacquier-de-Vieuxmaiſon*, décédée le 2 Juin ſuivant, âgée de 15 ans, & eſt mort à Eimbeck, de la petite vérole, le 13 Novembre 1761, âgé de 17 ans; — 2. ANNE-ALEXANDRE-SULPICE-JOSEPH, né le 22 Janvier 1747, Chevalier de Malte, appellé *le Chevalier* DE LAVAL. Il a quitté la Croix, & a épouſé, contrat ſigné le 30 Décembre 1764, Mademoiſelle *de Luxe*, niéce du Prince *de Tingry*, préſentée le 16 Février 1766, & dont l'ayeul maternel eſt l'ancien premier Préſident *le Pelletier*; — 3. MATHIEU-PAUL-LOUIS, né le 5 Août 1748, appellé *Vicomte* DE LAVAL, Colonel du Régiment d'Auvergne, Infanterie, premier Gentilhomme de la Chambre de MONSIEUR, frere du Roi, en ſurvivance du Duc DE LAVAL, ſon pere. Il a eu les entrées de la Chambre le 7 Août 1771, & a épouſé, contrat ſigné le 29 Décembre 1765, Mademoiſelle *de Boullongne*, préſentée le 23 Février 1766; — 4. LOUIS-HILAIRE-EMMANUEL, appellé *l'Abbé* DE LAVAL, né le 18 Juin 1750, mort en Août 1760; — 5. ANNE-SILVAIN, appellé *le Marquis de Lezay*, né le 22 Novembre 1752, mort en 1758; — 6. GUYONNE-HORTENSE, appellée *Mademoiſelle* DE LAVAL, née le 22 Septembre 1751, morte en 175..; — 7. & GUYONNE-JOSEPHINE-ELISABETH, née le 14 Février 1755, mariée, le 19 Avril 1768, à *Louis-Joſeph-Charles-Amable d'Albert*, Duc de Luynes, nommé, en Octobre 1771, Meſtre-de-Camp-Général des Dragons, fils du feu Duc *de Chevreuſe*, Chevalier des Ordres, &c. & d'*Henriette-Nicole d'Egmond-Pignatelli*, ſa ſeconde femme. De ce mariage eſt née une fille, en Août 1774. Voyez ALBERT DE-LUYNES, *Tom. I, p.* 103, *& ſuiv.*

nommé Commandeur de l'ordre de St. Louis dans le service de terre le 21. Février 1779, et reçu le 24. il a aussi été reçu par Monsieur le 20. juillet 1779, chev. des ordres Royaux, milit. et hospitaliers de N. D. du mont Carmel et de St. Lazare de Jérusalem. Il a été reçu Grand Croix dud. ordre de St. Louis, le 25. août 1779 et fait M.al de France le 13. juin 1783.

† & a été reçu par Monsieur led. jour 20. juillet 1779 Chev. des ord. Roy. milit. & hospitaliers de N. D. du mont-Carmel & de St. Lazare de Jérusalem. Il

Branche des Seigneurs de la Faigne, de la Roſiere, de Ver & de Puiſaye.

XVII. RENÉ DE LAVAL, Seigneur de la Faigne & de Pontbelain, fils puîné de GUI, II. du nom, Seigneur de Loué, & de *Charlotte de Sainte-Maure*, eſt la tige de cette branche. Il mourut vers l'an 1498, & fut pere de

XVIII. RENÉ DE LAVAL, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Faigne, de Ver, de la Roſiere, de Montigny & de Puiſaye, qui ſe trouva à la bataille de Marignan en 1515. Il laiſſa pour fils : — 1. LOUIS DE LAVAL, Seigneur de la Faigne, &c. mort ſans poſtérité mâle; — 2. HUGUES, qui ſuit; — 3. JACQUES, Seigneur d'Auvilliers, de la Faigne, &c. dont le fils, — RENÉ DE LAVAL, Seigneur d'Auvilliers, mourut ſans enfans.

Branche des Seigneurs de Tartigny, Aveluys, Valon, Maigné & Crenon; Barons de la Faigne, appellés à la ſucceſſion du Duché de LAVAL.

XIX. HUGUES DE LAVAL, Seigneur de Tartigny, Aveluys, &c. fils puîné de RENÉ, fut pere de

XX. JEAN DE LAVAL, Seigneur des mêmes Terres, qui de *Claude de Prunelé d'Eſneval*, ſon épouſe, laiſſa : — GABRIEL, qui ſuit; — & HUGUES DE LAVAL-MONTMORENCY, qui a fait la branche des Seigneurs de Montigny, éteinte. — JEAN-LOUIS DE LAVAL-MONTMORENCY-DE-MONTIGNY, ſon fils, épouſa

Françoiſe de Cheveſtre, fille de *Tannegui de Cheveſtre*, Seigneur de Cintray; dont : — JOSEPH DE LAVAL-MONTMORENCY-DE-MONTIGNY, né le 24 Octobre 1672, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de France le 30 Mars 1685. Il fut chargé, en 1719, des affaires du Roi à Malte, nommé Abbé de Manlieu en Auvergne en 1721, s'en démit en Février 1722, fut Commandeur de Louviers, de Vaumont & de Thon, Grand-Bailli & Tréſorier de l'Ordre en 1731, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, & mourut à Paris le 16 Novembre 1748. Extrait du Mercure de Décembre 1749, *p.* 192 & 193.

XXI. GABRIEL DE LAVAL, Baron de la Faigne, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, mourut en 1664.

XXII. THOMAS DE LAVAL, Baron de la Faigne, &c. ſon fils, eut, entr'autres enfans : — CHARLES, qui ſuit; — & GABRIEL, Comte DE LAVAL, Seigneur de Paſcay & autres Terres, dont la poſtérité va être rapportée après celle de ſon frere aîné.

XXIII. CHARLES DE LAVAL, Marquis de la Faigne, Seigneur de Tartigny, fut pere de

XXIV. CLAUDE-CHARLES, appellé *le Marquis* DE LAVAL, Chevalier d'honneur de S. A. R. Madame la Ducheſſe D'ORLÉANS (Régente), lequel mourut en 1743. Il avoit épouſé *Marie-Théreſe de Hautefort*, morte le 1 Avril 1753, Dame du Palais de Madame la Ducheſſe *de Berry*, & fille de *Gilles*, Marquis *de Hautefort*, & en avoit eu :

XXV. GUI-LOUIS-CHARLES, Marquis DE LAVAL, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Chevalier d'honneur de la même Ducheſſe D'ORLÉANS, mort en 17 . ., laiſſant d'*Adélaïde-Louiſe-Salbigothon d'Eſpinay*, Dame de la même Ducheſſe D'ORLÉANS, & morte le 19 Juin 1751 : — LOUISE-ADÉLAÏDE-PHILIPPINE DE LAVAL, née le 13 Avril 1731, Religieuſe à la Ville-l'Evêque en 1760; — & MARIE-LOUISE-AUGUSTINE DE LAVAL, mariée, en 1726, à *Antoine-Louis Crozat*, Baron de Thiers en Auvergne, Comte de Beaumanoir, ancien Maréchal-Général des Logis & des Camps & Armées du Roi, Lieutenant-Général & Commandant pour Sa Majeſté dans la Province de Champagne. Elle eſt morte aux Eaux de Barège, le 23 Août 1770. Son corps a été tranſporté à Tarbes, & inhumé dans l'Egliſe Cathédrale de cette Ville.

XXIII. GABRIEL DE LAVAL, Seigneur de Paſcay, appellé *le Comte* DE LAVAL, ſecond fils de THOMAS DE LAVAL, Baron de la Faigne, mourut en 1723. Il avoit épouſé, 1°. en 1702, *Renée-Barbe de la Forterie*; & 2°. en 1714, *Adélaïde*, fille de *Louis-Scipion*, Marquis *du Roure*. De la premiere vinrent, entr'autres enfans : — CLAUDE-ROLAND, qui ſuit; & de la ſeconde : — JOSEPH-AUGUSTE, ~~Comte~~ DE MONTMORENCY-LAVAL, qui a épouſé, en 1747, *Marie-Louiſe-Angélique Barberin*, veuve du ~~Comte de Saugeon.~~

XXIV. CLAUDE-ROLAND, Comte DE LAVAL-MONTMORENCY, Seigneur de Valon, &c. Gouverneur de Béthune, Commandant pour le Roi en Lorraine, fut nommé Maréchal de France le 17 Septembre 1747, & appellé *Maréchal* DE MONTMORENCY. Il eſt mort le 14 Novembre 1751, laiſſant d'*Eliſabeth de Rouvroy-Saint-Simon*, qu'il avoit épouſée le 29 Juin 1722, entr'autres enfans : — 1. JOSEPH-PIERRE, qui ſuit; — 2. MARIE-LOUISE, née le 31 Mars 1723, Religieuſe Bénédictine à l'Abbaye de Pré au Mans, puis Abbeſſe de Montmartre; — 3. & LOUISE-HENRIETTE, née le 29 Juin 1733, mariée, le 18 Mars 1747, à *Bleckard-Maximilien-Auguſtin*, Comte *de Helmſtadt*.

XXV. JOSEPH-PIERRE, Comte DE LAVAL-MONTMORENCY, Seigneur des Terres de Valon-Maigné & de Crenon, appellé *Comte de Laval-Montmorency*, Colonel du Régiment de Guyenne, Infanterie, l'un des Menins de feu Monſeigneur le Dauphin, né le 28 Mars 1729, fut tué, le 31 Juillet 1757, à la bataille d'Haſtembeck. Il avoit épouſé, le 25 Avril 1749, *Elizabeth-Renée de Maupeou*, morte le 4 Novembre 1759, fille de *René-Théophile*, Marquis *de Maupeou*, Lieutenant-Général des Armées du Roi. Les fils iſſus de ce mariage,

Le Comte de Laval, Capitaine - Commandant dans le régiment Dauphin Cavalerie
a été nommé le 26. février 1777 Mestre de Camp, en second du régiment royal, Dragons
Gaz. de Lft. N.o 19.

ſage, appellés à la ſucceſſion du Duché de Laval, au défaut de la ligne du Duc, ſont :

1. Gui-Marie-René de Montmorency-Laval, Seigneur Châtelain de Valon-Maigné, Crenon & Chaton au Maine, né le 23 Décembre 1751.

2. Louis-Adélaïde-Joseph, né le 18 Octobre 1752, tenu ſur les fonts de batême, le 19 Juin 1753, par feu Monſeigneur le Dauphin & Madame Adélaïde de France.

Ils ont pour ſœur Claudine-Anne-Elisabeth, née le 6 Mars 1750, Penſionnaire à la Viſitation, rue du Bacq.

Le chef de la Maiſon de Montmorency porte l'écuſſon en Banniere arrondie : *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de 16 alérions d'azur, quatre en chaque canton*, avec la deviſe : *Dieu aide au premier Chrétien*, & la deviſe grecque Α'πλανος, qui ſignifie en françois, *qui n'erre point* ou *qui ne s'égare point.*

La branche de Montmorency-Luxembourg porte ſur la Croix l'écuſſon de la Maiſon Impériale *de Luxembourg*, qui eſt : *d'argent, au lion de gueules, la queue nouée & fourchée en ſautoir, couronné d'or.*

Cette branche rehauſſe la couronne, *de gueules, en forme de bonnet.*

Le Prince *de Robecque*, ſon frere, la Ducheſſe *de Boufflers*, ſes ſœurs, freres & oncles, portent de Montmorency, ces branches ayant quitté les briſures.

Le Duc de Laval-Montmorency & ſes puînés, ont conſervé l'ancienne briſure, *de cinq coquilles d'argent ſur la croix.*

Pour un plus long détail ſur cette Maiſon, on peut conſulter l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome III, p. 566 & ſuiv.*; *Moréri*, & les autres Hiſtoriens qui en ont parlé.

MONTMORET : Maiſon éteinte, qui étoit une des plus diſtinguées du Comté de Bourgogne. Les Seigneurs de ce nom avoient leur ſépulture dans l'Egliſe Cathédrale de Saint-Etienne de Beſançon. Ils ne partagerent cet honneur qu'avec les Comtes de Bourgogne, le Vicomte de Beſançon, le Maréchal Impérial de cette Cité, les Seigneurs de Montfaucon, d'Abbans, de Scey & d'Arguel.

Thibaut de Montmoret fonda la Chartreuſe de Bonlieu ſur la fin du XIIe ſiécle.

On trouve Jeanne de Montmoret, Prieure de Neufville en Breſſe en 1318. — Claude de Montmoret, Seigneur de Licona en Comté, épouſa, le 21 Mars 1426, *Françoiſe de Seyturier*, fille d'*Etienne de Seyturier*, Seigneur de Cornod, & de *Jeannette d'Eſtrées*, ſa ſeconde femme.

Guillaume de Montmoret, Seigneur de Licona & de Pelagey, vivant en 1476, épouſa *Claude de la Tonniere*, veuve de *Philibert*, Seigneur *de Langes*, & fille de *Jean de la Tonniere*, Seigneur de Sernigna, & de *Guillemette de Cornon.*

Louis de Montmoret, Seigneur de Licona, probablement frere de Guillaume, épouſa, le 20 Janvier 1472, *Philiberte de Feurs*, fille de *Jean*, Seigneur d'Eſtours, & d'*Antoinette de Sachins*, dont deux filles, ſçavoir : — Richarde de Montmoret, mariée 1°. à *Jean Berchod de Malatrait*; & 2°. à *André de Grillet*, Seigneur de Beſſey, veuf de *Jeanne de Boiſſieu*, & d'*Anne de Colomb*, & fils de *Claude-Philippe de Grillet*, Seigneur de Taillades, & de *N... de Peruſſis*; — la ſeconde, nommée Girarde de Montmoret, épouſa, en 1519, *Jean de la Vernée*, Seigneur de Thioudet, veuf de *Françoiſe de Colomb*, & fils de *Claude*, Seigneur *de la Vernée*, & de *Claudine de Beynier.*

Dans le même tems vivoit Jeanne de Montmoret, Prieure de Neufville en Breſſe.

Philibert de Montmoret, Seigneur de Pelagey, épouſa *Louiſe d'Areſtel*, dont ſortit — Jeanne de Montmoret, Dame de Pelagey, femme, en 1570, de *Jean-François de Dortans*, fils puîné d'*Antoine*, Seigneur *de Dortans*, & de *Ferrie de Simia.*

C'eſt ce que rapporte ſur cette Famille, éteinte dans le commencement du XVe ſiécle, feu *Piganiol de la Force*, & l'Hiſtoire Généalogique des Sires *de Salins*, *Tome I*, *p.* 172, *Note* 32. Les armes : *loſangé d'argent & de gueules.*

MONTMORILLON : C'eſt une des premieres Maiſons du Duché de Bourgogne, qui poſſéde, depuis plus de 250 ans, la Terre, Seigneurie & Baronnie d'Eſſanlay.

Claude de Montmorillon, Ecuyer, qui ſe maria, 1°. le 18 Février 1508, avec *Claude de la Cour*, étoit Seigneur d'Eſſanlay. N'ayant point eu d'enfans de ce mariage, il épouſa 2°. *Claude de Fougeres*, de laquelle il eut :

Jean de Montmorillon, Baron de Villers & d'Eſſanlay, allié, le 2 Août 1556, à *Jeanne de Saint-Trivier.*

Antoine de Montmorillon, leur fils, Chevalier, Baron d'Eſſanlay, Seigneur de Rochefort, &c. épouſa, le 8 Juillet 1607, *Eléonore de Fay*, & en eut :

Claude-Saladin de Montmorillon, Seigneur & Baron d'Eſſanlay, qui épouſa, le 6 Janvier 1729, *Anne Camus-d'Arginy*, mere de

François-Saladin de Montmorillon, Seigneur & Baron d'Eſſanlay, marié, le 27 Juin 1673, à *Marguerite d'Apchon*, dont : — Antoine, Chanoine & Comte de Lyon ; — & Hector-Antoine-Saladin, qui ſuit.

Hector-Antoine-Saladin de Montmorillon, Chevalier, Seigneur & Baron d'Eſſanlay, Seigneur de Chazolle, Capitaine-Aide-Major au Régiment de Sainte-Hermine, Dragons, épouſa, le 20 Décembre 1701, *Françoiſe*, fille de *Paul-Léonor des Gentils.* Il en a eu, entr'autres enfans : — François-Saladin de Montmorillon, II. du nom, qui a été Lieutenant dans le Régiment de Vaudray, Cavalerie ; — & Laurent-François de Montmorillon, batiſé le 12 Août 1710, reçu Page de feu la Reine le 15 Août 1725.

Les armes : *d'or, à l'aigle éployée de gueules.*

* MONTMORIN, en Auvergne. Terre & Seigneurie qui a donné ſon nom à une des plus anciennes & des plus illuſtres Maiſons de cette Province, & qui a le mieux mérité de l'Etat & de la Patrie. Elle eſt très-diſtinguée par l'éclat de ſes alliances, & ſur-tout par la ſuivante.

François de Montmorin, Seigneur de Saint-Herem, Gouverneur de la haute & baſſe Auvergne, pere de — Gaspard de Montmorin, auſſi Gouverneur d'Auvergne, & dont la mémoire eſt ſi chere à cette Province, par le refus généreux qu'il fit de faire maſſacrer, après la Saint-Barthelemy, les Calviniſtes de ſon Gouvernement. Il avoit épouſé la fille unique de *François de Joyeuſe*, Seigneur de Bothéon, fils de Jeanne de Bourbon, qui étoit ſœur de François de Bourbon, Comte de Vendôme, huitieme ayeul de feu Louis XV.

Du Bouchet a donné une Table généalogique de cette Maiſon, imprimée en 1685, & la fait deſcendre de

I. Calixte, I. du nom, Seigneur de Montmorin, qui vivoit ſous le regne du Roi Lothaire, & eut pour fils :

II. Hugues de Montmorin, mentionné avec ſon pere dans une Charte du Prieuré de Sauxillanges. Il fut pere de

III. Etienne, Seigneur de Montmorin, qui mourut le 5 des Calendes de Septembre 1062, ſuivant l'Obituaire de Sauxillanges. Il laiſſa

IV. Calixte, II. du nom, Seigneur de Montmorin, mort en 1097, qui eut pour enfans : — Pons, Calixte & Hugues, qui ſuit.

V. Hugues, II. du nom, Seigneur de Montmorin, accompagna le Roi Louis *le Jeune* en ſon voyage d'Outremer, & au retour, il fut un des Seigneurs qui ſe trouverent à l'accommodement d'Archambaut de Bourbon, avec *Pierre*, Seigneur *de Blot*, vers l'an 1169. Il laiſſa

VI. Calixte, III. du nom, Seigneur de Montmorin, lequel accorda des priviléges & des franchiſes à ſes hommes de Montmorin, par Lettres du mois de Mai 1238, du conſentement de *Jacobée*, ſa femme, de laquelle il eut : — 1.

Hugues, qui ſuit; — 2. Simon, qui fit du bien à l'Abbaye de Vauluiſant; — 3. & Cirie, femme d'*Euſtorge de la Gazelle.*

VII. Hugues, III. du nom, Seigneur de Montmorin, confirma, du conſentement de ſa femme, en 1261, les priviléges que ſon pere avoit donnés à ſes hommes, & étoit mort en 1277. Il avoit épouſé *Béatrix*, fille de *Guillaume de Mercœur*, Seigneur de Gerſat, laquelle vivoit encore en 1292, & eut pour enfans: — Hugues, qui ſuit; — & Alasie, mariée, le Vendredi après la Saint-Hilaire de l'an 1277, à *Guillaume de Neyrac*, Seigneur de Bellerive.

VIII. Hugues, IV. du nom, Seigneur de Montmorin, fut préſent au mariage de ſa ſœur, fit hommage de ſa Terre à l'Evêque de Clermont en 1287, & vivoit encore en 1292. De *Bompare*, Dame *d'Auzon*, ſon épouſe, fille unique de *Bompar*, Seigneur *d'Auzon*, de Rillac & de Pauliac, il eut: — 1. Bompar, qui ſuit; — 2. Gerard, Seigneur d'Auzon & de Rillac, mort ſans enfans de *Guigonne*, Dame *d'Arlenc*, morte avant 1317, & de *Gaillarde de Montal*, ſes deux femmes; — 3. Hugues, Chanoine de Brioude, Doyen de Saint-Cernin de Billon en 1327, qui teſta en 1348; — 4. Gui, vivant en 1326; — 5. Jean, Prieur de Saint-Didier, aſſaſſiné en 1344; — 6. & Bompare, mariée, en 1318, à *Guillaume de Neyrac*, Seigneur de Pontgibaut.

IX. Bompar, Seigneur de Montmorin, confirma les priviléges de ſes hommes au mois d'Août 1324, fut Bailli de Meaux, & mourut en 1337. Il avoit épouſé *Françoiſe Flotte*, fille de *Pierre Flotte*, Chancelier de France, & en eut: — 1. Thomas, qui ſuit; — 2. Bompare, femme de *Jean de Rochefort*, Seigneur de la Roche; — 3. Marguerite, Religieuſe à Bleſle en Auvergne; — 4. Blanche, épouſe de *Hugues de Bohan*, Seigneur de la Rochelle; — 5. & Béatrix, mariée, l'an 1337, à *Guillaume*, Seigneur du Château *de Montagne.*

X. Thomas, Seigneur de Montmorin, d'Auzon, de Rillac & de Maſſiac, ſe trouva au ſiége de Saint-Jean d'Angely en 1351, & à la bataille de Poitiers en 1356, où il demeura priſonnier, & fut délivré l'année ſuivante. Il donna quittance à Paris le 17 Septembre 1357, de 37 livres, à compte ſur 97 liv. 10 ſols à lui dus pour ſes gages, ceux de trois Ecuyers & deux Haubergeons de ſa Compagnie, deſtinés au dernier voyage de Saint-Jean d'Angely, depuis le 29 Août juſqu'au 13 Septembre. Son ſcel eſt *ſemé de molettes, à un lion.* Cimier, *tête de lion entre deux oreilles d'âne*, avec un petit contreſcel. L'écu ſurmonté *d'une tête humaine en face, les cheveux épars.* Il fit ſon teſtament en 1360, & avoit épouſé *Algaye de Narbonne*, fille d'*Amalric de Narbonne*, & de *Naude de Clermont.* Leurs enfans furent: — 1. Geoffroy, qui ſuit; — 2. Guillaume, Doyen de Brioude en 1388, vivant encore en 1414; — 3. Thomas, Prieur de Mont-Luçon, puis de Sauriac, en 1408; — 4. Gerard, né poſthume, marié, en 1393, à *Philippe d'Anlezy*, dont: — Pierre de Montmorin; — & Jeanne, femme de *Jean de Balore*, Seigneur de Treſſy en Bourgogne en 1413; — 5. & Isabeau, mariée à *Jean de Bonnebaut*, Seigneur de la Condamine.

XI. Geoffroy, Seigneur de Montmorin, &c. fit hommage au Duc *de Berri*, le 6 Février 1369, de ce qu'il tenoit en la Châtellenie de Nonnette, fut l'un des Seigneurs qui aſſiſterent au mariage de ce Prince avec la Comteſſe *de Boulogne*, en 1389, & vivoit encore en 1417. Ce peut être lui qui eſt nommé parmi les Nobles des Etats de la Province d'Auvergne, tenus à Clermont le 22 Juillet 1382, & qui aſſiſta à l'Aſſemblée du 13 Octobre 1392, ſuivant *Savaron, p.* 467 & 471. Il avoit épouſé, 1°. en 1368, *Dauphine de Thinieres*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Thinieres* & de Mardoigne, & d'*Agnès de Montal*; & 2°. *Blanche Aycelin*, Dame de Prades, fille d'*Albert Aycelin*, Seigneur de Lopſat, & de *Bérengere de Montlaur.* Du premier lit il eut: — 1. Pierre, qui ſuit; — 2. Geoffroy, Chanoine de Brioude, Abbé de Thiern en 1420; — 3. Jean, Chanoine-Comte de Lyon, Maître des Requêtes, Doyen de Brioude en 1438, Prieur de Saint-Gilles de Surgeres, & Evêque d'Agde en 1440, mort avant le mois d'Août 1448. Voyez le *Gallia Chriſtiana, Edit. de* 1656, *Tome II, p.* 64; — 4. Jacques, Seigneur d'Auzon, de Rillac, auteur de la branche des Marquis de Saint-Herem, rapportée ci-après; — 5. Algaye, mariée, le 24

Novembre 1388, à *Armand*, Seigneur *de Saint-Nectaire*; — 6. MARGUERITE, femme de *Pierre*, Seigneur *de la Queille* & de Châteauneuf, morte le 8 Octobre 1415; — 7. AGNÈS, Religieuse à Bleſle; — 8. & ALIXENT, Religieuſe à Beaumont.

XII. PIERRE, Seigneur DE MONTMORIN, la Baſtie, &c. Bailli de Saint-Pierre-le-Moutier, Chambellan du Roi CHARLES VII, obtint de ce Prince, en conſidération de ſes ſervices dans les guerres de Guienne & de Languedoc, ſous le Duc *de Bourbon*, une ſomme de 300 livres, par Lettres données à Bourges en 1420; 600 liv. par d'autres Lettres du 17 Août 1423; & encore 600 liv. par d'autres Lettres données à Meun le 27 Novembre 1425. Il fut fait *Chevalier* au ſiége de Bayonne en 1451, & avoit épouſé, par contrat du 3 Novembre 1409, *Iſabeau de Chauvigny*, Dame de Nades, fille de *Jean de Chauvigny*, Seigneur de Nades, & de *Catherine de Breſolles*, Dame de Montmorillon, dont: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. JEAN, Seigneur de Nades, auteur de la branche de ce nom, qui n'a formé que trois degrés, & s'eſt éteinte dans ANNET DE MONTMORIN, Gouverneur de Bourbonnois, mort en 1555, qui ne laiſſa que deux filles; — 3. ANNET, Abbé de Manlieu, Prieur du Port-Dieu en 1463, lequel fit bâtir la Tour de l'Egliſe de Manlieu; — 4. MARGUERITE, femme de *Charles de Marzé*, Seigneur de Griſieu; — 5. & ANNE, mariée à *Jean de Cros*, Seigneur de Currеize.

XIII. CHARLES, Seigneur DE MONTMORIN, de la Baſtie, &c. mort avant le mois de Décembre 1484, avoit épouſé, le 8 Mars 1445, *Philippe de l'Epinaſſe*, Dame du Chaſtelard, fille de *Jean de l'Epinaſſe*, Seigneur de Changy, & de *Blanche Dauphine*. Elle mourut au mois d'Octobre 1505, & eut pour enfans: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. ANTOINE, Seigneur du Chaſtelard, Abbé de Manlieu, Prieur de Camargues, du Port-Dieu & de Sainte-Gemme, Doyen de Clermont en 1507; — 3. ANNE, mariée, le 15 Janvier 1475, à *Henri d'Albon*, Seigneur de Saint-Forgeux; — 4. & ANTOINETTE, femme d'*Antoine*, Seigneur *de Saint-Nectaire*.

XIV. JACQUES, Seigneur DE MONTMORIN, de la Baſtie, de Saint-Clément & du Chaſtelard, teſta le 28 Avril 1500, & avoit épouſé, le dernier Décembre 1484, *Anne de Montboiſſier*, fille de *Jean*, Seigneur *de Montboiſſier*, & d'*Iſabeau de Beaufort*. Il en eut: — 1. GUILLAUME, mort ſans alliance; — 2. ANTOINE, qui ſuit; — 3. HECTOR, Doyen de l'Egliſe d'Autun en 1552; — 4. JEANNE, mariée, en 1506, à *François de Leotoing*, Seigneur de Montgon; — 5. & FRANÇOISE, femme de *Jacques de Montagu*, Seigneur de Saint-Vincent.

XV. ANTOINE, Seigneur DE MONTMORIN, de la Baſtie, de Saint-Clément & du Chaſtelard, rendit hommage à la Ducheſſe DE BOURBON, le 7 Mai 1506, de ſa Terre du Chaſtelard. Il avoit épouſé, le 1 Avril 1502, *Marguerite de la Guiche*, fille de *Pierre*, Seigneur *de la Guiche*, & de *Françoiſe de Chazeron*. De ce mariage, vinrent: — 1. HECTOR, qui ſuit; — 2. JACQUES, rapporté après ſon frere aîné; — 3. ANNE, mariée à *Chriſtophe Calard*, Seigneur de Freſſonnet; — 4. & MARQUISE, Prieure d'Eſtelle en 1571.

XVI. HECTOR, Seigneur DE MONTMORIN, de la Baſtie, de Saint-Clément & du Chaſtelard, Maître-d'Hôtel & Chevalier de l'Ordre du Roi, donna quittance, en qualité de Guidon de 30 lances fournies ſous la conduite du Seigneur *de la Fayette*, Chevalier de l'Ordre, de 100 livres pour ſes gages d'un quartier, & une autre de pareille ſomme, pour ſa place d'homme d'armes, faite à Uſſel le 12 Août 1561. Il fut Capitaine des Gardes de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, & mourut à Blois le 3 Mars 1572. Il avoit épouſé *Anne de Saint-Nectaire*, fille de *Jean*, Seigneur de Fontenille, & de *Renée de la Platiere*, dont: — 1. JEAN, mort jeune; — 2. HECTOR, mort en bas-âge; — 3. FRANÇOIS, mort ſans enfans de *Charlotte de Beaufort-Montboiſſier*, ſa femme; — 4. MADELENE, morte, ſans alliance, à Blois en Novembre 1584; — 5. & ANNE, mariée à *Jean Motier*, Seigneur de Champeſtieres.

XVI. JACQUES DE MONTMORIN (frere du précédent), Seigneur de la Baſtie, ſuccéda à ſon neveu en la Terre de Montmorin, fut fait Chevalier de l'Ordre

du Roi, premier Ecuyer de la Reine Louise, laquelle l'envoya à Rome sur la fin de 1589, pour solliciter le Pape d'accorder au feu Roi Henri III l'honneur des obsèques solemnels que tous les Papes ont coutume de faire pour les têtes couronnées. Il épousa *Gilberte de Marconnay*, Dame de Montaret, veuve de *Gabriel*, Seigneur *de Chazeron*, & en eut : — 1. Mathieu, mort à Moulins en 1634, laissant de son mariage avec *Charlotte Fradet*, dite *des Granges*, Dame du Jeu, fille unique de *Jean*, & de *Marguerite de Montmoyen*, deux filles, sçavoir : — Marie de Montmorin, morte Religieuse à Bonnesaignes ; — & Marie-Claude, mariée le 5 Novembre 1649, à *Nicolas d'Arconsel*, Baron de Sarsé ; — 2. Louis, qui suit ; — 3. François, tué au siége de Fontarabie ; — 4. Jean-François, Chevalier de Malte, tué à la bataille de Nordlingue en 1645 ; — 5. Marie-Françoise, Abbesse de Bonnesaignes, morte en 1683 ; — 6. Diane-Françoise, Supérieure des filles de l'Annonciation de Bourbon-Lancy ; — 7. & autre Marie-Françoise, Prieure de Villevallez.

XVII. Louis, Seigneur de Montmorin, la Bastie, Saint-Clément, &c. mort en 1622, avoit épousé *Marie de Beaufort-Canillac*, dont : — 1. Gilbert, qui suit ; — 2. Anne, Religieuse, le 20 Octobre 1632, à Bonnesaignes. Sa tante *Gabrielle de Beaufort-Canillac*, Abbesse de Bonnesaignes, Ordre de Saint-Benoît ; Diocèse de Limoges, lui donna le Prieuré de Villevallez, & la fit nommer sa Coadjutrice le 17 Juillet 1645. Elle lui succéda le 18 Février 1651, fut bénite le 8 Septembre 1668, & mourut le 10 Juillet 1683 ; — 3. & Marie-Françoise, Religieuse en la même Abbaye, ensuite Prieure de Champagnac, par la nomination de sa tante.

XVIII. Gilbert de Montmorin, Seigneur de Montaret, Gouverneur de Verdun-sur-Saone, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Infanterie de Conty, fut tué à la bataille de Nordlingue le 3 Août 1645. Il avoit épousé *Anne d'Oisilier*, dont : — 1. Claude-Gabriel, mort jeune ; — 2. Armand, Abbé de Saint-Pierre de Vienne, nommé Evêque de Die le 17 Janvier 1687, puis Archevêque de Vienne le 10 Avril 1694, mort le 6 Octobre 1713 ; — & Marie-Françoise, mariée, en 1666, à *Jean-Fréderic de Gamaches*, Comte de Château-Mélian.

Seigneurs de Rillac, Marquis de Saint-Herem.

XII. Jacques de Montmorin, quatrieme fils de Geoffroy, & de *Dauphine de Thinieres*, sa premiere femme, eut en partage les Seigneuries d'Auzon & de Rillac, fut Conseiller & Chambellan de M. le Dauphin ; l'un des 15 Ecuyers de la Compagnie de *Philibert de Brecq* ; fut Bailli de Saint Pierre-le-Moutier, après son frere, mourut le 29 Mai, 1458, & fut enterré à Auzon. Il avoit épousé, le 28 Mai 1421, *Jeanne de Gouge*, dite *de Charpaigne*, Dame de Chas, de Spirat, de Pérignat, Saint-Herem, fille de *Jean*, Trésorier du Duc *de Berri*, & niéce de *Martin de Gouge*, Evêque de Clermont, Chancelier de France. Elle mourut le 21 Novembre 1434, & est enterrée à côté de son mari. Leurs enfans furent : — 1. Pierre, Seigneur de Saint-Herem, fait Chevalier en 1457, marié 1°. à *Marguerite de Vissac*, morte jeune, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Arlenc, & de *Marguerite d'Apchon* ; & 2°. le 9 Janvier 1459, à *Isabeau de Faudoas*, fille de *Beraud*, III. du nom, Chevalier, Baron *de Faudoas* & de Barbasan, & d'*Anne de Billy* : ils vivoient ensemble le 8 Mars 1467 : il n'eut point d'enfans de ces deux mariages ; — 2. Jacques, Ecclésiastique ; — 3. Antoine, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui eut un fils naturel, nommé — Claude de Montmorin, légitimé par Lettres données à Lyon au mois d'Avril 1499 ; — 4. Gilbert, qui suit ; — 5. Antoinette, mariée, le 3 Novembre 1435, à *Antoine de Saint-Nectaire*, Seigneur de Clavelier, & morte en 1444 ; — 6. Isabeau, femme, en 1438, d'*Armand d'Auzon*, Seigneur de Montarel ; — 7. Gabrielle, mariée, 1°. en 1439, à *Gilbert*, Seigneur *d'Azenieres* & de Nubieres ; & 2°. à *Jean de la Gardette*, Seigneur de Villebroux ; — 8. & Agnès, femme, 1°. de *Gilbert de Baserne*, Seigneur de Champeroux ; & 2°. de *Jean d'Ussel*, Chevalier.

XIII. GILBERT DE MONTMORIN, Seigneur de Rillac, de Chas & de Perignat, étoit mort en 1490, & avoit épouſé, avant 1460, *Alix de Chalençon*, Dame de Chaſſignolles & de Pertus, fille unique de *Jean de Chalençon*, Seigneur de Chaſſignolles, & de *Jeanne de Saint-Nectaire*. Elle vivoit encore en 1500, & eut de ſon mariage : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. PIERRE, mort en 1491 ; —— 3. ANNE, mariée, le 19 Novembre 1482, à *Louis*, Seigneur *de Flageac* ; —— 4. & JEANNE, mariée, 1°. en 1484, à *Joachim*, Seigneur *de Chier* ; & 2°. le 25 Mai 1493, à *Amable de la Rochebriant*, Seigneur de Chauvance.

XIV. JEAN DE MONTMORIN, Seigneur de Saint-Herem, d'Auzon, & de Lupiat, après ſon oncle, & Vicomte de Clamecy, fut long-tems ſous la tutelle de ſa mere, mourut le 24 Mars 1521, & fut enterré à Paris en l'Egliſe de Sainte Catherine du Val-des-Ecoliers. Il avoit épouſé, en 1490, *Marie de Chazeron*, fille aînée de *Jacques*, Seigneur *de Chazeron*, & d'*Anne d'Amboiſe*. Elle mourut le 6 Mars 1521, & eſt enterrée à côté de ſon mari. Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; —— 2. JACQUELINE, mariée, en 1507, à *Jacques Loup*, Seigneur de Montfan ; — 3. FRANÇOISE, mariée, le 26 Avril 1517, à *Jean de Leotoing*, Seigneur de Montgon ; — 4. & JEANNE, mariée, le 13 Mai 1522, à *François de la Roche*, Seigneur de Châteauneuf.

XV. FRANÇOIS DE MONTMORIN, Seigneur de Saint-Herem, Vicomte de Clamecy, Seigneur d'Auzon, de Chas, de Spirat, de Perignat, de Chaſſignolles, de Lupiat, &c. Gouverneur du haut & bas pays d'Auvergne, demeura priſonnier à la bataille de Saint-Quentin en 1557, commandant la Compagnie d'Ordonnance du Connétable *de Montmorency*. Il épouſa, le 12 Février 1526, *Jeanne de Joyeuſe*, Dame de Botheon, veuve de *Claude*, Seigneur *de Saint-Chaumont*, & fille de *François de Joyeuſe*, Seigneur de Botheon, & d'*Anne de Gaſte*, Dame de la Barge. De ce mariage vinrent : — 1. GASPARD, qui ſuit ; — 2. JEAN, rapporté après ſon frere aîné ; — 3. CLAUDE, Abbé de Menat en 1628, Prieur de Maiſſat ; — 4. JACQUES, Seigneur de Lupiat, de Montplantier & de Pertus, qui épouſa, 1°. le 27 Juillet 1558, *Marie de Murol*, Dame du Breuil ; & 2°. *Anne d'Auzer*, Dame de la Roche. De cette derniere il eut : —— (a) GASPARD, mort ſans alliance en 1587 ; —— (b) MARC, mort jeune ; — (c) JEANNE, morte en bas-âge ; — (d) JACQUELINE DE MONTMORIN, mariée, 1°. le 3 Octobre 1587, à *Jacques Berment*, Seigneur de Condat ; & 2°. le 13 Juillet 1594, à *Chriſtophe de Boulieu*, Seigneur de Jernieux ; — (e) FRANÇOISE, Dame de Saunat, de la Tartiere, de Saint-Bonnet & de Pertus, mariée, 1°. le 16 Juillet 1595, à *Louis*, Seigneur *de la Barge*, Gouverneur du Vivarais, mort en 1603 ; & 2°. à *François de Montboiſſier*, Seigneur d'Hauterive ; — 5 & 6. ANNE & SUSANNE, Prieures d'Yeure près Moulins, l'une après l'autre.

XVI. GASPARD DE MONTMORIN, Seigneur de Saint-Herem, d'Auzon, de Rillac, de Spirat, Breon, Chaſſignolles & de Botheon, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de la haute & baſſe Auvergne, après ſon pere, donna quittance, le 22 Juillet 1551, de 150 liv. pour un quartier de 600 liv. en qualité d'Enſeigne de la Compagnie de 100 lances fournies ſous la charge du Connétable *de Montmorency*, & pour ſa place d'homme d'armes ; & une autre quittance, le 23 Août 1564, en qualité de Lieutenant de la même Compagnie, de la ſomme de 225 liv. pour un quartier. De *Louiſe d'Urfé*, ſon épouſe, Dame de Balzac & de Pauliac, fille de *Claude d'Urfé*, & de *Jeanne de Balzac*, il eut : — FRANÇOISE DE MONTMORIN, Dame d'Auzon, de Botheon, de Chaſſignolles, &c. mariée, 1°. à *Louis-Armand*, Vicomte *de Polignac*, mort à Paris, en Février 1584 ; & 2°. le 20 Janvier 1588, à *François de Clermont*, Seigneur de Chaſté, Sénéchal & Lieutenant-Général de Velay ; — & CATHERINE, Dame de Balzac, de Pauliac & de Rillac, mariée à *Gilbert de Saint-Aignan*, Seigneur de la Gaſtine.

XVI. JEAN DE MONTMORIN, II. du nom, ſecond fils de FRANÇOIS, Seigneur de Saint-Herem, & de *Jeanne de Joyeuſe*, Dame de Botheon, fut Seigneur de

Preaux, du Thil & de la Marche, & après la mort de GASPARD, ſon frere aîné, devint Seigneur de Saint-Herem, de Breon & de Compeis. Il eſt qualifié Chevalier, Porte-Enſeigne de la Compagnie de 30 lances, ſous la charge de M. le Prince *de Salerne*, dans une quittance qu'il donna le 7 Mai 1560 : il en donna une autre de 134 liv. 14 ſols, 4 deniers, le 13 Juillet 1563, en qualité de Lieutenant de la même Compagnie. Il avoit épouſé *Gabrielle de Murol*, Dame du Broc, de Bergonne, de Gignac, Saint-Bonnet, Contournat & du Breuil, fille aînée de *Jean de Murol*, Seigneur des mêmes lieux, & d'*Anne d'Arſon*. De ce mariage vint :

XVII. GASPARD DE MONTMORIN, II. du nom, Seigneur de Saint-Herem, &c. qui rendit de grands ſervices au Roi HENRI IV, pendant les troubles de la Ligue, & mourut le 13 Juillet 1593, en défendant la ville de Sabakzar en Ruſſie, contre ceux de la R. P. R. De *Claude de Chazeron*, fille unique de *Gabriel*, Seigneur *de Chazeron*, & de *Gilberte de Marconnay*, Dame de Montaret & de Volore, il eut : — 1. GILBERT-GASPARD, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. FRANÇOIS, GABRIEL, & JEAN-GASPARD, morts jeunes ; — 5. JACQUELINE, mariée, à Riom le 17 Novembre 1609, à *Gaſpard de Coligny*, Comte de Saligny. Elle mourut le 20 Août 1650 ; — 6. MARGUERITE, morte ſans alliance ; — 7. CHARLOTTE, Prieure de Marſac, morte en 1631 ; — 8. & HILAIRE-DIANE, femme de *Jean de Combourſier*, Vicomte de Ravel, Seigneur du Terrail en Dauphiné, de Ravel & de Moiſſac en Auvergne, Lieutenant-Général des Armées du Roi & au Gouvernement de la baſſe Auvergne, tué au ſiége de Mardick. Elle mourut en 1635.

XVIII. GILBERT-GASPARD DE MONTMORIN, Seigneur de Saint-Herem, de Châteauneuf, de Volore, &c. mort le 27 Février 1660, avoit épouſé *Catherine de Caſtille*, fille aînée de *Philippe*, Seigneur de Chenoiſe, Grand-Maréchal des Logis de la Maiſon du Roi, & de *Catherine de Ligny*. Elle mourut le 24 Septembre 1635, & eut pour enfans : — 1. FRANÇOIS-GASPARD, qui ſuit ; — 2. PHILIPPE, Comte de Châteauneuf, tué au ſervice du Roi, étant Meſtre-de-Camp, ſans enfans d'*Anne de Chauvigny*, Dame de Montfort, ſa femme ; — 3. NICOLAS, Seigneur de Villeneuve, Capitaine au Régiment de Terrail, tué au ſiége de Lerida en 1647 ; — 4. MICHEL, mort jeune ; — 5. EDOUARD, auteur de la branche des Seigneurs de la Chaſſaigne, rapportée ci-après ; — 6. ROGER-CHARLES, Baron du Broc, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Crequy en 1656, tué près de Bethune ; — 7. FRANÇOIS-CHARLES, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Mazarin, puis Aide-de-Camp de l'Armée du Roi, commandée par le Comte *de Coligny* en Hongrie, où il fut tué, en défendant le paſſage du Pont de Kermen, le 27 Juillet 1664 ; — 8. JEAN, Chevalier & Grand-Croix de l'Ordre de Malte, Commandeur de Soure & d'Arville, Capitaine de Galeres pour le Roi ; — 9. & CATHERINE-ANGÉLIQUE, Religieuſe profeſſe du Monaſtere de Sainte-Scholaſtique de Billon, puis Abbeſſe de l'Eſclache, dont elle fut co-adjutrice à l'âge de 24 ans, en 1657. Elle mourut le 20 Juillet 1692.

XIX. FRANÇOIS-GASPARD DE MONTMORIN, Marquis de Saint-Herem, Seigneur de Volore, de Châteauneuf, de Saint-Germain, de la Moliere, &c. Grand-Louvetier de France, commença ſa premiere campagne, en 1640, au ſiége d'Arras, & commanda, en 1646, le Régiment de Cavalerie de la Tour-Baſompierre, ſervit enſuite dans celui de la Ferté-Saint-Nectaire juſqu'au commencement de l'année 1648, demeura depuis auprès du Roi, fut pourvu de la charge de Grand-Louvetier en 1655, ſur la démiſſion de *Nicolas de Bailleul*, Seigneur du Perray, &, à la fin de la même année, de celle de Gouverneur & Capitaine des Chaſſes de Fontainebleau, qu'il a conſervée juſqu'à ſa mort arrivée au mois de Juillet 1701. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Juin 1651, *Anne le Gras*, fille de *Nicolas*, Secrétaire des Commandemens, & Intendant de la Maiſon de la Reine, & de *Jacqueline Morillon*. Elle mourut le 7 Novembre 1709, âgée de 85 ans, ayant eu : — 1. FRANÇOIS-GASPARD, mort au mois de Mars 1661 ; — 2. JEAN-FRANÇOIS-GASPARD, Abbé de Manlieu, mort en

1682; — 3. PIERRE-ARMAND, mort en 1675; — 4. CHARLES-LOUIS, qui suit; — 5. ANNE-LOUISE, Religieuse à l'Esclache, puis Abbesse de la Joye en 1701; — 6. MARIE-ELISABETH, morte à 22 ans, le 30 Décembre 1680; — 7. MARIE-THÉRESE, Religieuse à l'Esclache; — 8. ANGÉLIQUE-CÉCILE, mariée, le 27 Septembre 1699, à *François de Harville-des-Ursins*, Marquis de Paloiseau & de Traynel, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, & Gouverneur de Charleville & du Mont-Olimpe. Elle est morte à Paris le 8 Avril 1747, âgée de 84 ans; — 9. MADELENE, morte à 16 ans en 1681; — 10. & CATHERINE-FRANÇOISE.

XX. CHARLES-LOUIS DE MONTMORIN, Marquis de Saint-Herem, Comte de Châteauneuf & de Volore, Baron de Moliere, reçu en survivance dans la charge de Gouverneur & Capitaine des Chasses de Fontainebleau, Capitaine & Maître particulier des Eaux & Forêts de la forêt de Bierre, mort le 10 Juin 1722, âgé d'environ 50 ans, avoit épousé, le 6 Février 1696, *Marie-Geneviéve Rioult-de-Douilly*, fille de *Jacques*, & de *N....Fremont*. La Marquise *de Saint-Herem* est morte à Paris le 19 Juin 1751, dans la 78e année de son âge, & est enterrée dans l'Eglise de Saint-Sulpice, sa Paroisse. De ce mariage ils ont eu : — 1. ~~JEAN-BATISTE-FRANÇOIS~~, qui suit; — 2. LOUIS, mort Religieux à Grandmont; — 3. MARIE-ANNE-FRANÇOISE, mariée, en 1724, à *Pierre de Chambon*, Comte d'Arbouville, Capitaine de Grenadiers au Régiment des Gardes-Françoises, Lieutenant de Roi de la Province d'Orléanois, fait Brigadier des Armées du Roi le 20 Février 1734, Maréchal-de-Camp le 1 Mars 1738, Gouverneur de la ville de Schlestat en Alsace le 2 Mai suivant. Il a quitté le service, & n'a laissé que deux filles. Sa femme est morte le 16 Novembre 1753, âgée de 56 ans; —— 4. & GENEVIÉVE, mariée, le 18 Août 1738, à *Armand*, Seigneur *d'Assé*. Elle est morte au mois d'Août 1734, dans une de ses Terres au pays du Maine, sans enfans, & avoit été Dame d'honneur de *Louise-Adélaïde de Bourbon-Conty*, Princesse de la Roche-sur-Yon.

XXI. ~~JEAN-BATISTE-FRANÇOIS~~ DE MONTMORIN, Marquis de Saint-Herem, Baron de Volore & de Châteauneuf, Seigneur de Moliere, &c. Gouverneur & Capitaine des Chasses à Fontainebleau, & Gouverneur de Belle-Isle sur mer en Février 1772, fut successivement Colonel du Régiment de Forez le 20 Février, puis, le 3 Novembre 1738, du Régiment vacant par la mort du Marquis *de Meuse*, Brigadier le 20 Février 1743, Maréchal-de-Camp le 1 Mai 1745, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 10 Mai 1748, & Chevalier de ses Ordres à la promotion du 1 Janvier 1773. Il a épousé, 1°. le 15 Février 1724, *Constance-Lucie de Valois-de-Villette*; & 2°. le 17 Février 1761, *Catherine-Marguerite Morin-de-Banneville*, (sœur de la femme du Comte *Malet-du Gravier*), fille de *Nicolas-Joseph*, Chevalier, Seigneur & Patron de Banneville, & de *Marie-Louise-Armande de Heudey-de-Pommainville*. Voyez MORIN. Du premier lit est issu :

XXII. JEAN-BATISTE-CALIXTE, Comte DE MONTMORIN, né le 5 Août 1727, successivement Enseigne au Régiment de l'Isle-de-France le 1 Avril 1739, Lieutenant de la Colonelle le 1 Mars 1741, Capitaine le 6 Mars 1743, Colonel du Régiment d'Infanterie de son pere le 1 Décembre 1745, fait Maréchal-de-Camp le 25 Juillet 1762, est Gouverneur de Fontainebleau, en survivance de son pere, & a eu les entrées de la Chambre le 30 Octobre 1771. Il a épousé, le 8 Avril 1755, *Amable-Emilie-Gabrielle le Tellier-de-Souvré*, fille de *François-Louis*, Comte de Rebenac, Marquis de Souvré, & de *Jeanne-Françoise Dauvet-Desmarest*, dont, entr'autres enfans, un fils, tenu, en 1763, sur les Fonts de Batême, à Fontainebleau, par le feu Roi LOUIS XV, & par Madame ADÉLAÏDE. La Comtesse DE MONTMORIN a été nommée, le 8 Mars 1767, Dame de Mesdames VICTOIRE, SOPHIE, & LOUISE, aujourd'hui Religieuse Carmelite. Elle est accouchée d'un garçon dans les premiers jours de Novembre 1771.

Seigneurs

Addition à l'article de Montmorin.

Marie-Louise-Alexandrine de Montmorin, Comtesse de Tane, est morte à Paris le 20. 7bre 17.
âgée de 58. ans. Gaz. de fr. N° 79. année 1777.

Seigneurs de la CHASSAIGNE.

XIX. EDOUARD, Seigneur DE MONTMORIN, cinquieme fils de GILBERT-GASPARD, Marquis de Saint-Herem, & de *Catherine de Caſtille*, Seigneur de la Chaſſaigne, de Semiers, de Genſac, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Ferté & dans celui de l'Alteſſe, épouſa, *Marie de Champfeu*, fille de *Gilbert*, Seigneur de Genſac, & de *Marie d'Aubigny*. Elle étoit veuve de *Gilbert de Chabannes*, Comte de Pionſac, & eut de ſon ſecond mari : — 1. JOSEPH-GASPARD, qui ſuit; — 2. ANNE, Religieuſe à l'Eſclache, puis Abbeſſe de Clavas en Vivarais; — 3. FRANÇOISE, Religieuſe à Sainte-Marie-de-Thiern; — 4. & ANNE, femme du Marquis *d'Eſpinchal*.

XX. JOSEPH-GASPARD, Seigneur DE MONTMORIN, du vieux Château d'Aiſnay, de Saint-Amand, de Meaune, du Colombier & de Drevant, Cornette-Blanche du Régiment Colonel, ſervit volontaire à Straſbourg, & épouſa, le 10 Février 1684, *Louiſe-Françoiſe de Bigny-d'Aiſnay*, fille de *Louis-Armand*, & d'*Iſabeau de Châteaubodeau* : elle mourut, le 28 Novembre 1700. Etant veuf, il embraſſa l'état eccléſiaſtique, & étant Grand Vicaire de Vienne, il fut nommé, le 12 Juillet 1710, par le Roi, à l'Evêché d'Aire, fut ſacré le 4 Janvier 1711, & mourut le 7 Novembre 1723. Ses enfans furent : — 1. FRANÇOIS-GASPARD, qui ſuit; — 2. EDOUARD, né en 1689, mort au mois de Décembre 1727, Capitaine de Cavalerie; — 3. GILBERT, né en 1691, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, nommé Coadjuteur de ſon pere à l'Evêché d'Aire le 1 Juin 1722, ſacré le 7 Novembre 1723, le même jour que ſon pere mourut. Il fut fait Evêque Duc de Langres, Pair de France le 27 Mai 1734, reçu au Parlement en cette qualité, le 15 Mars 1736, Prélat Commandeur de l'Ordre du Saint Eſprit, dans la Chapelle du Château de Verſailles, le 2 Février 1742, & eſt mort en 1770; — 4. THOMAS, né en 1693, Abbé de Bonnevaux, Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne, mort à Paris le 5 Juillet 1723, âgé de 29 ans, étant Député de la Province d'Auch à l'Aſſemblée du Clergé; — 5. †ARMAND-~~GABRIEL~~, rapporté après ſon frere aîné; — 6. ANNE, née le 4 Juillet 1690, Coadjutrice de ſa tante dans l'Abbaye de Clavas, puis Abbeſſe; — 7. MARIE-AMABLE, née le 3 Octobre 1694, Religieuſe à l'Abbaye de Clavas, où elle eſt morte; — 8. CLAIRE, Abbeſſe de Mercoire, Diocèſe de Mende, au mois de Février 1729, puis Abbeſſe de Port-Royal de Paris le 5 Octobre 1741, & au mois d'Avril 1742, de l'Abbaye de Fontevrault, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe de Poitiers; — 9. & CATHERINE, Religieuſe Bénédictine de l'Abbaye de Charenton, Diocèſe de Bourges, puis Abbeſſe de la même Abbaye, & au mois de Décembre 1738, transférée à l'Abbaye de Jouarre, Diocèſe de Meaux, & enfin Abbeſſe de Montreuil-les-Dames ſous Laon.

XXI. FRANÇOIS-GASPARD, Seigneur DE MONTMORIN, de Semiers, de Coupel, Boiſſonnel, Tour, Memen, la Barge & Bliſme, né au mois de Février 1685, Page de la Grande-Ecurie du Roi, Meſtre-de-Camp de Cavalerie en 1731, mort le 14 Mai 1752, avoit épouſé, le 11 Mai 1711, *Marie Michelle de Cordebœuf-de-Beauverger-de-Montgon*, fille de *Jean-François*, Seigneur de Montgon, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Directeur-Général de la Cavalerie, & de *Louiſe de Sublet de Heudicourt*, dont un garçon, mort jeune; — deux filles, auſſi décédées jeunes; — & deux autres, nées, l'une au mois d'Avril 1716, & l'autre au mois de Juillet 1718.

XXI. †ARMAND-~~GABRIEL~~ DE MONTMORIN, frere puîné du précédent, né le 29 Mai 1696, Cornette dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, appellé *le ~~Chevalier~~ de Saint-Herem*, vendit, le 5 Février 1736, ſa charge de Cornette, à *Joſeph Durey de Sauroy*, Seigneur de Martigny, Capitaine dans le Régiment de Noailles, & Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement de Verdun & du Verdunois. Il eſt mort le 15 Septembre 1752, & avoit été marié, le 18 Mars 1739, dans la Chapelle du Palais-Royal, par

morte en sa terre de Guitte-fontaine en Normandie le 5. Mai 1779. dans la 59e. année de son âge. Elle étoit Gar. de fr. N°. 43. du 28. Mai de cette année.

l'Evêque de Langres, son frere, à *Marie-Catherine le Gendre-de-Collandre*, † née en 1720, fille aînée de *Thomas le Gendre*, Seigneur de Collandre, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, mort le 1 Mai 1738, & de *Catherine-Marguerite-Madelene de Voyer-d'Argenson*, morte le 27 Décembre 1735, fille de *Marc-René de Voyer-d'Argenson*, Garde des Sceaux de France, & Chancelier de l'Ordre Militaire de Saint Louis. De ce mariage sont nés deux garçons, mort jeunes, l'un né le 30 Décembre 1739; l'autre, le 6 Octobre 1746, & deux filles, sçavoir: —— CLAUDE DE MONTMORIN, née le 29 Juillet 1742, morte le 15 Septembre 1743; —— & MARIE-MICHELLE DE MONTMORIN, née en Juin 1748, aussi morte.

† de Marie

Les armes : *de gueules, semé de molettes d'argent, au lion de même.* Hist. des Grands Officiers de la Couronne, *Tom. VIII, p.* 813, *& suiv.*

* MONTMORON : Terre & Seigneurie en Bretagne, portée en mariage par *Charlotte*, fille unique & héritiere de *Roland*, Seigneur *de Montmoron*, à *Gilles de Sevigné*, Seigneur de Saint-Didier, Conseiller au Parlement de Rennes.

* MONTMORT : Seigneurie possédée, dès l'an 1273, par la Maison de BOURBON-LANCY.

Elle a passé depuis à celle de *Bernault*, par le mariage d'une Demoiselle de BOURBON-LANCY, ensuite aux *Damas*, puis aux Palatins de *Dio*, qui se qualifioient du titre de *Montmort* & *de Montperoux*, & aux *Gigault de Bellefonds*, qui l'ont vendue avec le Marquisat *de la Boulaye*, le 13 Avril 1753, à *Germain-Anne Loppin*, Président à Mortier au Parlement de Dijon. Voyez LOPPIN, aux Additions du *Tom. IX, p.* 682. Extrait des *Tablettes Généalog. Part. VIII.*

* MONTOIRE, dans le Vendômois. Terre qui faisoit autrefois partie du Duché de Vendôme. Elle revint au Roi après le dernier Duc de ce nom, & fut ensuite une des Terres données en échange pour *Belle-Isle*. Elle fut depuis acquise par le nommé *de Lorme*, homme de fortune, natif de Blois, qui la vendit au Duc *de Tallard*, duquel elle passa, par acquisition, à *N... de Kerhoent*, qui obtint un Arrêt du Conseil, en vertu duquel cette Terre de *Montoire* devoit être nommée *Kerhoent*. Cependant cela ne s'exécute que dans les actes, car parmi le peuple elle conserve toujours son ancien nom.

* MONTOISON : Terre en Dauphiné, qui a fait le titre d'une des branches de la Maison de *Clermont*, en Dauphiné, dont le nom est devenu illustre depuis

Philbert de Clermont, Seigneur de Montoison, Capitaine de 50 hommes d'armes, Lieutenant-Général des Armées du Roi Louis XII, & qui mourut en 1512. Il passoit pour l'un des plus grands Capitaines de son tems, & est enterré dans l'Eglise de Montoison. C'est à lui que l'on fait honneur de cette devise : *A la Recousse Montoison*, qui est écrite en lettres d'or contre le mur de la basse-cour de cette Terre. On prétend qu'à la bataille de Fornoue, CHARLES VIII se servit de ces termes en appellant ce Seigneur à son secours, quand il se vit fort pressé par les ennemis, que *Philbert de Clermont* chargea alors avec la derniere vigueur.

MONTOLIEU, en latin *de Monte Olivo* : Ancienne Maison qui subsiste, depuis plusieurs siécles, à Marseille & dans le bas Languedoc. Dans les Archives de la Maison-de-Ville & dans celles de l'Evêché de Marseille, on trouve les MONTOLIEU qualifiés *Nobles*, souvent *Chevaliers* & *Da-*

† fr. de Montmort, Comte de Doynon, Sous-lieutenant dans les Gardes du corps du Roi, marié le Signé par le Roi et la famille Royale le 19. janvier 1777. avec Demoiselle N... de Guiraud. Gazette fr. N° 7.

moiſeaux, qualités qu'on ne donnoit qu'aux perſonnes relevées en pouvoir & en dignité.

Selon la tradition, *Saint Cyprien*, Evêque de Toulon, étoit de cette Famille, & fils de JULES DE MONTOLIEU, de la Ville de Marſeille. Ce qui pourroit ſervir de preuve pour confirmer ce fait, c'eſt qu'on trouve dans les Archives de Toulon, que c'étoit autrefois la coutume en cette Ville de voir le chef de la Maiſon de MONTOLIEU, aſſiſter à la Proceſſion & marcher ſeul avec un flambeau à la main, immédiatement après les Reliques de Saint Cyprien, le jour qu'on célébroit ſa Fête. Ce Prélat vivoit au commencement du VIe ſiécle.

Quoique cette Maiſon ne puiſſe pas tirer de ſi haut ſa deſcendance ſuivie, elle peut cependant juſtifier par titres, dit l'Abbé *Robert de Briançon*, qu'elle s'eſt conſervée de pere en fils & de mâle en mâle depuis plus de 500 ans, dans une pureté de Nobleſſe qui n'eſt pas commune, & qui la met au rang des plus anciennes de cette Province. Elle prouve qu'elle deſcend de

I. GIRAUD DE MONTOLIEU, vivant en 1209, qui donna ſon nom à un quartier du terroir de Marſeille, dit *des Montolieus*, autrement *le Val de Giraud*, à cauſe de lui. Il étoit fils de GUILLAUME, I. du nom, & avoit épouſé *Béatrix Ricaud*, dont : — GUILLAUME, qui ſuit ; — & cinq autres garçons, JEAN, VINCENT, RAIMOND, BÉRENGER & GIRAUD.

II. GUILLAUME DE MONTOLIEU, II. du nom, fut Général des Galeres d'ILDEPHONSE II, Roi d'Arragon, Comte de Provence, & remporta, l'an 1199, une ſignalée victoire contre les Génois. Il avoit épouſé *Blaccaſſe de Blacas*, & en eut : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. PONS-RICAUT ; — 3. BLAQUERIA ; — 4. BÉATRIX ; — 5. AUDEJARDE, toutes trois Religieuſes à Saint-Zacharie ; — 6. & LOMBARDE.

III. GUILLAUME DE MONTOLIEU, III. du nom, épouſa *Marie d'Anſelme*, dont :

IV. GUILLAUME DE MONTOLIEU, IV. du nom, mort jeune, en défendant ſa patrie aſſiégée par le Comte *de Provence*. Il avoit épouſé *Alaſacie de Caſtellane-de-Galbert*, de laquelle vinrent : — GUILLAUME, qui ſuit ; — & BLAQUERIA, tige de la branche de Montolieu Saint-Hippolite, rapportée ci-après.

V. GUILLAUME DE MONTOLIEU, V. du nom, fut Député de la ville de Marſeille, pour traiter de paix avec *Béatrix*, Comteſſe *de Provence*, femme de *Charles d'Anjou*. Il avoit épouſé MARIE DE MONTOLIEU, morte en 1298, laiſſant : — 1. MONTOLIEU DE MONTOLIEU, qui ſuit ; — 2. FULCON, marié à AGNÈS DE MONTOLIEU, qui teſta en 1324 ; — 3. GIRAUD, qui ſe maria avec *Sibille de Roquefort* ; — 4. GUILLAUME, Aumônier de Saint-Victor ; — 5. JACQUES, Religieux Frere Mineur ; — 6. ADALASIE-ROSE-ANNE ; — 7. BARTHOLOMÉE, Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Sauveur ; — 8. BÉATRIX, Religieuſe à l'Abbaye des Dames de Sion ; — 9. & MONTOLIVE.

VI. MONTOLIEU DE MONTOLIEU, Député par la ville de Marſeille pour complimenter le Roi CHARLES IV, dit *le Bel*, & à Naples vers la Reine JEANNE, après la mort du Roi ROBERT, avoit épouſé ALEMANE DE MONTOLIEU, dont il eut : — 1. MONTOLIEU DE MONTOLIEU, qui de *Clémence de Châteauneuf*, niéce du Grand-Maître de ce nom, eut un fils auſſi nommé — MONTOLIEU DE MONTOLIEU, mort ſans poſtérité ; — 2. JEAN, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem ; — 3. GUILLAUME, qui ſuit ; — 4. autre JEAN, marié à *Huguette d'Aleman*, dont une fille unique, femme de *Guillaume de Corvieres* ; — 5, 6 & 7. trois filles, nommées BLAQUERIA, MARGUERITE, & autre BLAQUERIA.

VII. GUILLAUME DE MONTOLIEU, VI. du nom, chargé de négociations importantes auprès des Papes, des Rois de France, de Naples & de Sicile, tint les rênes du cheval du Roi JEAN, lorſqu'il fit ſon entrée à Marſeille, comme il paroît par un acte de ce tems ; fut l'arbitre des différends qui ſurvinrent entre le Comte *d'Avelin*, de la Maiſon de *Baux*, le grand Sénéchal de Provence, & la ville de Marſeille ; fit pluſieurs fondations dans l'Egliſe de l'Abbaye Saint-Victor, & dans celle de Notre-Dame des Accoules. Il avoit épouſé, en 1347,

Sanxiette de Merceriis, dont : — 1. BLAQUERIA, qui ſuit ; — 2. GUIGON, lequel d'*Alione d'Agoult*, eut pour fille unique, — NICOLAVE DE MONTOLIEU, mariée à *Antoine de Calepede* ; — 3. GUILLAUME, Sacriſtain de l'Abbaye de Saint-Victor ; — 4. JEAN, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale ; —— 5 & 6. CATHERINE & BÉATRIX.

VIII. BLAQUERIA DE MONTOLIEU ſe rendit illuſtre en défendant ſa Patrie contre l'invaſion des Arragonois, & teſta en 1442. Il avoit épouſé, 1°. en 1379, CATHERINE DE MONTOLIEU ; & 2°. en 1392, *Louiſe de Jéruſalem*. Du premier lit vint une fille, nommée — DOUCE ; & du ſecond : — 2. GUILLAUME, qui ſuit ; — 3. SIBILLE, mariée à *Nicolas d'Arene*, le premier de ſa Maiſon qui s'établit à Marſeille ; — 4. & MONTOLIVE, Abbeſſe de Saint-Sauveur.

IX. GUILLAUME DE MONTOLIEU, VII. du nom, épouſa 1°. *Baptiſtine de Vemeſan* ; & 2°. *Bartholomée de Paule*. Il eut de la premiere : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. MONTOLIEU, mort ſans poſtérité de *Marguerite Paule* ; — 3. BÉRENGERE, Religieuſe à Sion ; & de la ſeconde : — 4. THOMAS, marié à *Aleone de la Milliere*, dont : — MONTOLIEU DE MONTOLIEU, qui épouſa *Jeanne de Blancard* ; — & CLÉMENCE, mariée à *François de Grimaldi* ; — 5. FRANÇOIS, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem ; — 6. BARTHELEMI, Religieux de Saint-Victor ; — 7. & BLAQUERIA, mariée à *Philippe d'Altoviti*.

X. JEAN DE MONTOLIEU, Conſul de Marſeille en 1487 & 1510, teſta en 1492. Il avoit épouſé, en 1480, *Catherine de Rivaud*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Cujes, dont : — ETIENNE, qui ſuit ; — & JEANNE, femme de *Perceval de Vento*.

XI. ETIENNE DE MONTOLIEU ſe ſignala à la défenſe de Marſeille, lorſque *Charles de Bourbon* & le Marquis *de Peſcaire*, commandant l'armée de CHARLES-QUINT, l'aſſiégeoient, & mourut en 1533. Il avoit épouſé, en 1509, *Eliſabeth de Boniface*, fille de *Louis*, Chevalier, & de *Marguerite de Treſſemanes*. Leurs enfans furent : — 1. GUILLAUME, mort ſans poſtérité de ſon mariage avec *Honorée de Paſtier-Sillans* ; — 2. FRANÇOIS, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem ; — 3. JEAN, Chanoine à Barjoulx ; — 4. HONORÉ, qui ſuit ; — 5. & MADELENE, mariée à *Louis de Boſquet*.

XII. HONORÉ DE MONTOLIEU, né le 28 Septembre 1524, reçut, en conſidération de ſa nobleſſe & de ſes ſervices, un Brevet, par lequel Sa Majeſté dérogeoit aux Ordonnances faites contre le port des armes, & lui permettoit de porter la dague & l'épée. La Reine mere, CATHERINE DE MÉDICIS le fit, en 1579, ſon Chevalier d'honneur. Il fut, en 1588, Député de la Nobleſſe de Marſeille aux Etats de Blois ; élu, en 1597, premier Conſul de ſa Ville ; ſignala ſon zele pour ſa Patrie & pour le Roi, durant les troubles cauſés par *Daries*, & contre les entrepriſes de *Caſaulx* ; teſta en 1609, & mourut en 1613. Il avoit épouſé, en 1571, *Marguerite des Martins*, fille de *Charles des Martins*, Chevalier, Seigneur de Puylobier, & de *Blanche de Demandols*, dont : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2, 3, 4 & 5. MELCHIOR, JEAN, PIERRE & HONORÉ, tous les quatre Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem ; — 6. MARGUERITE, femme de *Jean-Batiſte de Felix* ; — 7. & autre MARGUERITE, mariée à *Louis de Vento*.

XIII. GUILLAUME DE MONTOLIEU, VIII. du nom, né le 18 Juillet 1573, Commandant des Galeres du Roi en 1610, fut cinq fois député par la Nobleſſe de Marſeille à la Cour, envoyé par le Roi à Conſtantinople, élu premier Conſul de Marſeille en 1631 ; fut tué dans un combat naval donné, en 1638, devant Gênes, & enterré à Antibes. Il avoit épouſé, en 1609, *Madelene d'Agde*, fille de *François*, Seigneur de Fondouce, & de *Madelene de Corbiere*. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 2. ANNE, mariée à *Louis de Puget*, Comte de Saint-Paul, Seigneur de Feuveau ; — 3. & ELISABETH, Religieuſe Bernardine, puis Abbeſſe de ſon Monaſtere ; morte le 9 Mai 1685.

XIV. JEAN-BATISTE DE MONTOLIEU, né le 29 Septembre 1618, Capitaine d'une Galere de ſon nom, eut, en 1642, le commandement de cinq Galeres du Roi, & fut tué, le 19 Mars 1667, d'un coup de mouſquet, en combattant contre un vaiſſeau Corſaire. Il avoit épouſé, le 12 Février 1640, *Eliſabeth de*

Valbelle-la-Tour, fille de *Léon*, Seigneur de Beuvons, la Tour & Saint-Simphorien, & de *Marguerite de Doria*, dont : —— 1. Louis, qui ſuit, — 2. Charles, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem en 1724, Capitaine des Galeres & Port de Marſeille ; —— 3. Anne-Marguerite, mariée à *Nicolas l'Hermite*, Seigneur de Belcodeves & Feuveau ; — 4. Marguerite, Religieuſe ; —— 5. Gabrielle, veuve de *Louis Chanut*, Seigneur de Reveſt ; —— 6. Théreſe, veuve de *Joſeph de Pontevès*, Seigneur d'Amirat ; —— 7. & Marie, femme de *François de Boiſſon*, Tréſorier général de France.

XV. Louis de Montolieu, né le 19 Janvier 1648, Chef d'Eſcadre des Galeres du Roi, Maréchal de ſes Camps & Armées, & Chevalier de Saint-Louis, bloqua par mer la ville de Barcelonne, que le Duc *de Vendôme* aſſiégeoit par terre ; défendit Cadix, & fut honoré par le Roi du titre de *Marquis*. Il avoit épouſé, en 1672, *Marie Dumas*, fille d'*Antoine Dumas*, Seigneur de Manſe, premier Chef d'Eſcadre des Galeres, & de *Catherine de Geſt-de-Fol*, dont : — 1. Louis-Victor, qui ſuit ; — 2. Nicolas, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem ; — 3. Jean-Auguſtin, Chevalier du même Ordre, & Capitaine des Gardes-Wallones du Roi d'Eſpagne ; — 4. Michel, Chevalier dudit Ordre, Capitaine dans le Régiment de Mirebeau ; — 5. Cyprien-François, Chevalier du même Ordre, Capitaine dans Royal-Marine ; —— 6. & Gabrielle, Religieuſe de la Viſitation.

XVI. Louis-Victor de Montolieu, né le 23 Novembre 1672, Chevalier de Saint-Louis, épouſa, 1°. le 16 Août 1706, *Charlotte de Villeneuve*, fille de *Scipion de Villeneuve-de-Tourette*, & de *Lucrèce de Grimaldi*, d'Antibes ; & 2°. *N... de Garnier de Menonville*, dont eſt iſſu,

XVII. N..., Marquis de Montolieu, marié à Demoiſelle *N... de Bruny*, fille du Baron de la Tour d'Aigues. Nous ignorons ſa poſtérité, faute de *Mémoire*.

Branche des Seigneurs de Saint-Hippolite, établie dans le bas Languedoc.

V. Blaqueria de Montolieu, fils de Guillaume, IV. du nom, & d'*Alaſacie de Caſtellane-de-Galbert*, épouſa *Béatrix de Jéruſalem*, dont : — Blaqueria, qui ſuit ; — & Montolieu de Montolieu, marié à *Anſelme de Calepede*, de laquelle il eut pluſieurs enfans.

VI. Blaqueria de Montolieu, II. du nom de ſa branche, épouſa *Gaſſole de Gaufridi*, de Trets, dont : —— 1. Blaqueria, qui ſuit ; —— 2. Béatrix, femme de *Bertrand de Candole* ; — 3. & Huguette, dont l'alliance eſt ignorée.

VII. Blaqueria de Montolieu, III. du nom, épouſa *Douce de Conchis*, & en eut : —— 1. Arnaud, qui ſuit ; — 2. Jacques, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem ; — 3. & Catherine, femme de Blaqueria de Montolieu, de la branche aînée.

VIII. Arnaud de Montolieu épouſa *Sibille de Pelet*, dont : — 1. Thomas, qui ſuit ; —— 2. Guillaume, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem ; — 3. & Montolive, morte ſans alliance.

IX. Thomas de Montolieu épouſa, en 1427, *Clémence de Brignon*, de laquelle vinrent : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Giraud, tué à la bataille de Formigny, à la ſuite du Connétable, qui aſſiſta à ſon convoi funébre ; —— 3. & Claude.

X. Jean de Montolieu, Gentilhomme ordinaire du Roi, tué à la bataille de Mont-Lhéry, avoit épouſé, en 1463, *Marguerite*...., dont : — Jacques, qui ſuit ; — & Madelene, mariée à *Nicolas de Bouzene*, Chevalier, Seigneur de Boucoiran & de Saint-Hippolite.

XI. Jacques de Montolieu, Chef d'une bande, tué à la bataille de Novare, avoit épouſé, en 1488, *Antoinette de Delom*. Il en eut : — 1. Guillaume, Capitaine de 200 hommes, tué à la bataille de Ceriſoles ; — 2. Thomas, Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique ; — 3. François, mort jeune ; — 4. autre Guillaume, qui ſuit ; — 5. & Barthelemi, Capitaine de 200 hommes, mort

de la peſte, en 1563, au Havre-de-Grace, pendant que les François l'aſſiégeoient.

XII. Guillaume de Montolieu, Seigneur de Saint-Hippolite, Commandant d'une Enſeigne dans l'armée des Huguenots, dont il avoit embraſſé la Religion en 1553, fut tué à la bataille de Dreux en 1562. Il avoit épouſé, en 1541, *Antoinette de Vergeze*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, & en eut : — 1. Jacques, Capitaine de 200 hommes dans l'armée des Huguenots, tué à la bataille de Saint-Denis; — 2. François, Capitaine, tué à la bataille de Moncontour; — 3. Hippolite, auſſi Capitaine, mort des bleſſures qu'il avoit reçues à la même bataille; — 4. & Antoine, qui ſuit.

XIII. Antoine de Montolieu, Seigneur de Saint-Hippolite, ſervit contre la Ligue, étoit Meſtre-de-Camp en 1592, au ſiége de Rouen, où il reçut une bleſſure qui l'obligea de ſe retirer du ſervice, & mourut en 1615. Il avoit épouſé, en 1582, *Suſanne Dupuy*, fille de *Bernardin*, Ecuyer, Seigneur de Montmoirac, & d'*Iſabeau de Valabreg*. De ce mariage vinrent : — 1. Jean, Capitaine de 200 hommes, tué en 1622, au ſiége de Montpellier; — 2. Claude, qui ſuit; — 3. Antoine, Lieutenant-Colonel du Régiment de Gondrin, mort en Catalogne; — 4. & David, Seigneur de Mejanes, pourvu, en 1636, d'une Compagnie dans le Régiment de Calviſſon. Il épouſa *Marie d'Audibert*, fille de *Gaſpard*, Ecuyer, Seigneur de Mejanes, & de *Silvie de Roger*.

XIV. Claude de Montolieu, Seigneur de Saint-Hippolite & de Sainte-Croix, fut chargé, en 1629, par le Duc *de Montmorency*, du Commandement de la ville de Ganges, & reçut, en 1635, une penſion du Roi, en conſidération de ſes ſervices. Il avoit épouſé, en 1624, *Catherine de Saurin*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Pomaret & de Saint-André de Valborgne, & de *Marthe de la Marre*. Leurs enfans furent : — 1. Pierre, qui ſuit; — 2. Louis, Capitaine dans le Régiment de Vermandois, tué à la bataille de Treves; — 3. Jacques, tué en duel, Capitaine dans le Régiment de Navarre; — 4. & Aymar, Lieutenant-Colonel du Régiment de Limoſin, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur ſucceſſivement de Soncino & de Duſtiano, & Commandant à Saint-Laurent du Var.

XV. Pierre de Montolieu, Seigneur de Saint-Hippolite, épouſa, en 1660, *Jeanne de Froment*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Saint-Jean de Sairargues, & de *Marie du Roure*, dont il eut : — 1. Claude, ſorti de France après la révocation de l'Edit de Nantes, mort en 1691, Lieutenant dans les Gardes-Hollandoiſes; — 2. Théophile, qui ſuit; — 3. Jacques, mort à Metz, d'une bleſſure qu'il avoit reçue au ſiége de Luxembourg, faiſant les fonctions d'Ingénieur; — 4. Louis, qui étoit, en 1724, Général-Major des Armées du Roi de Pruſſe, & Général de bataille du Roi de Sardaigne, dont il a reçu une penſion, en conſidération des ſervices qu'il rendit à la bataille de Turin, où il perdit un bras; — 5. David, Colonel au ſervice du Roi de la Grande Bretagne, & Général de bataille des Armées du Roi de Sardaigne; — 6. Aymar, Conſeiller de Cour & d'Ambaſſade de Sa Majeſté Pruſſienne; — 7. Susanne, morte ſans alliance; — 8. & Marguerite, morte jeune.

XVI. Théophile de Montolieu, Seigneur de Saint-Hippolite, de Saint-Jean de Sairargues & de Teillan, Capitaine dans le Régiment de Normandie, épouſa, en 1695, *Anne de Bornier-de-Teillan*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Teillan, & de *Tiphaine de Paſcal*, dont ſont iſſus pluſieurs enfans. Extrait de *Moréri*, derniere Edition.

Les armes : *faſcé d'or & d'azur de ſix piéces.*

* MONTPELLIER : Ville épiſcopale de France en Bas-Languedoc, formée des débris de l'ancienne ville de Maguelonne, ruinée par les Sarraſins, dans l'Iſle du même nom.

Elle a eu ſes Seigneurs particuliers, Vaſſaux & Hommagers, des Comtes *de Melguel & de Maguelonne*, dont l'héritiere, nommée *Béatrix*, porta ces deux grands Fiefs en mariage à *Bernard Pelet*, Seigneur d'Alais, dont la poſtérité ſubſiſte actuellement en Languedoc, ſous le nom de *Narbonne-Pelet*.

Le premier Seigneur de Montpellier que l'on connoiſſe, étoit *Gui* ou *Guillaume*, l'un des Chevaliers du Comte *de Melguel*, il obtint, vers la fin du Xe. ſiécle, le Bourg de Montpellier en Fief du Comte & de l'Evêque. Ses deſcendans, qui n'ont formé que V ou VI degrés, juſqu'à MARIE, femme de PIERRE, Roi d'Arragon, ont tous, ſans interruption, porté le nom de *Guillaume*. Le dernier étant mort en 1202, ſa fille MARIE, Reine d'Arragon, lui ſuccéda, & donna, par ſon teſtament fait à Rome en 1219, la Seigneurie de Montpellier à JACQUES, ſon fils, Roi d'Arragon & de Mayorque. Ce Prince eut deux fils, dont le ſecond, nommé auſſi JACQUES, comme ſon pere, fut Roi de Mayorque & de Minorque, & lui ſuccéda dans la Seigneurie de Montpellier. Son ſucceſſeur fut Don SANCHE, pere de — JACQUES, III. du nom, qui vendit, en 1349, au Roi PHILIPPE DE VALOIS, la Seigneurie de Montpellier, enfin réunie par ce moyen au Domaine de la Couronne.

* MONTPENSIER : Petite Ville dans la baſſe Auvergne, érigée en *Duché-Pairie* depuis 1538.

LOUIS DE BOURBON, I. du nom, frere cadet du Duc CHARLES I, fut Comte de Montpenſier, Sire de Mercœur & de Combrailles en Auvergne, par le partage de ſon frere aîné du 13 Février 1448, fut de plus Dauphin d'Auvergne, Comte de Clermont & de Sancerre par ſon premier mariage avec *Jeanne*, fille unique & héritiere de BERNARD III, Dauphin d'Auvergne, Comte de Clermont. Il n'eut point d'enfans de cette premiere femme ; mais il reſta poſſeſſeur des Comtés de Clermont & Dauphiné d'Auvergne, en vertu du teſtament de ſon épouſe, & par accord avec ſes héritiers, en Mai 1486 : il ſe remaria à *Gabrielle de la Tour d'Auvergne*, & en eut : — GILBERT, qui ſuit ; — & GABRIELLE, mariée à *Louis* II, Sire *de la Trémoille* & de Talmont, Vicomte de Thouars, 9e ayeul du Duc *de la Trémoille*.

GILBERT, d'abord appellé *Comte Dauphin*, puis *Comte de Montpenſier*, après ſon pere, créé Archiduc de Seſſa ou Seſſe au Royaume de Naples, le 4 Mai 1495, mourut le 5 Octobre 1496, & laiſſa pour enfans : — 1. LOUIS, Comte de Montpenſier, Dauphin d'Auvergne, après ſon pere, mort, non marié, le 14 Août 1501 ; — 2. FRANÇOIS, d'abord Comte de Châtelleraut en Poitou, appellé MONSIEUR, puis créé Duc & Pair en Février 1515, tué à la premiere journée de Marignan le 13 Septembre de la même année, ſans avoir été marié ; — 3. CHARLES, appellé d'abord *Comte de Montpenſier*, puis *Duc de Bourbon*, & *d'Auvergne*, par ſon mariage avec *Suſanne*, fille unique du Duc, *Pierre* II, en 1502 ; mais reçu ſeulement le 17 Novembre 1508, Connétable de France le 12 Janvier 1515, & Duc de Châtelleraut, après ſon cadet, en Septembre de la même année. Il fut évincé de la poſſeſſion des biens de ſa femme en Août 1522. Les 8 & 9 Mars 1524 ſes biens propres furent confiſqués, par Jugement confirmé les 6 & 27 Juillet 1527, & furent réunis au Domaine, ainſi que ceux du Duc *de Bourbon*, en Janvier 1532, à la réſerve de Mercœur, cédé à RENÉE, ſœur cadette de CHARLES. Ils reſterent en la main de FRANÇOIS I, juſqu'en Août 1538, que ce Roi rendit à LOUISE, autre ſœur de CHARLES, le Comté de Montpenſier avec le Dauphiné d'Auvergne & autres Terres, & il la créa *Ducheſſe*, le mois de Février ſuivant ; — 4. LOUISE, mariée 1°. à *André de Chauvigny*, Sire de Châteauroux, d'une ancienne Maiſon du Pays d'Anjou, mort ſans poſtérité en 1502 ; & 2°. le 21 Mars 1505, à LOUIS DE BOURBON, Sire ou Prince de la Roche-ſur-Yon, cadet de la branche de Vendôme, qui devint, par cette alliance, Duc de Montpenſier, enſuite Duc de Bourbon & Connétable de France.

Sa veuve, créée *Ducheſſe de Montpenſier*, Paire de France en Février 1539, fut rétablie dans les Siries ou Principautés de Dombes & de Beaujolois le 27 Novembre 1560, & mourut le 15 Juillet 1561, laiſſant : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. CHARLES, d'abord Prince de la Roche-ſur-Yon, par le partage de ſon aîné, après l'érection de Montpenſier, & ſucceſſivement encore Sire de Beaupréau & Baron de Chemillé en Anjou, par ſon mariage avec *Philippe de*

Monteſpedon, héritiere de ces Terres. Il fut créé *Marquis de Beaupréau* en Février 1555, & enfin Duc non Pair en Juin 1562, avec extenſion à ſes hoirs mâles & femelles. Il mourut ſans poſtérité le 12 Avril 1578; — 3. & SUSANNE, qui fut la ſeconde femme de *Charles* I, Sire *de Rieux* & de Rochefort, Comte de Harcourt & d'Aumale en Normandie, Baron d'Ancenis, & des Etats de Bretagne. Elle n'en eut qu'un fils, mort non marié, & une fille, nommée — MARIE, femme de *René de Lorraine*, Marquis d'Elbœuf, cadet des Ducs *de Guiſe* & des autres Princes de la Maiſon de *Lorraine*, aujourd'hui exiſtans en France.

LOUIS, II. du nom, Prince de la Roche-ſur-Yon, puis remis en poſſeſſion des Dauphinés d'Auvergne, Comté de Montpenſier, Siries ou Principautés de Dombes & de Beaujolois, avec ſa mere, en Août 1538, & le 27 Novembre 1560, fut créé *Duc de Montpenſier*, Pair de France en Février 1539, avec reſtriction de la Pairie ſeulement à ſes hoirs mâles, & mourut le 23 Septembre 1582, laiſſant : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. FRANÇOISE, femme de *Henri-Robert de la Marck*, Duc de Bouillon, Sire ou Prince de Sedan; — 3. CHARLOTTE, Religieuſe profeſſe & Abbeſſe de Jouarre, qui ſe retira en Allemagne en 1572, où elle épouſa, en 1576, *Guillaume*, Comte *de Naſſau*, Prince d'Orange, premier Stathouder de Hollande, qui n'en eut que des filles, dont l'aînée épouſa *Henri de la Tour d'Auvergne*, Vicomte de Turenne, Maréchal de France, premier Duc de Bouillon de cette Maiſon; — 4. & une autre fille, mariée à *Claude de la Trémoille*, ſecond Duc de Thouars.

FRANÇOIS, d'abord appellé *Prince Dauphin*, ſucceſſivement Comte de Saint-Fargeau, Marquis de Mézieres par ſon mariage avec *Renée d'Anjou*, héritiere d'une branche bâtarde de la derniere Maiſon d'Anjou, créé *Duc de Saint-Fargeau* en Avril 1575, puis Duc de Montpenſier, après ſon pere, & inveſti du Duché de Châtelleraut le 26 Novembre 1583, pour indemnité des biens du dernier Connétable *de Bourbon*, mourut le 4 Juin 1592, & laiſſa pour fils unique :

HENRI, appellé *Prince Dauphin* & *Prince de Dombes*, puis Duc de Montpenſier, Châtelleraut & Saint-Fargeau après ſon pere, & de plus Duc de Joyeuſe, par ſon mariage avec *Catherine*, fille unique de *Henri*, Duc *de Joyeuſe*, Comte du Bouchage, Pair & Maréchal de France. Il mourut ſans enfans mâles le 17 Février 1608, & eut pour fille unique :

MARIE, née le 15 Octobre 1605, Ducheſſe de Montpenſier, Châtelleraut & Saint-Fargeau, Princeſſe de Dombes & de la Roche-ſur-Yon, après ſon pere, & Paire de France par continuation expreſſe de la Pairie en Août 1608, morte le 4 Juin 1627. Elle avoit épouſé, le 6 Août 1626, GASTON-JEAN-BATISTE, Duc D'ORLÉANS, (MONSIEUR) frere de LOUIS XIII.

C'eſt de ſes mains que la ſucceſſion a paſſé à *Mademoiſelle*, ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS, ſa fille unique, née le 29 Mai 1727, qui, par ſon teſtament du 27 Février 1685, inſtitua ſon légataire univerſel MONSIEUR, PHILIPPE, Duc D'ORLÉANS, frere unique de LOUIS XIV. Elle donna ſeulement Dombes à M. le Duc *du Maine*, & le Duché de Saint-Fargeau à *Antoine-Nompar de Caumont*, créé *Duc de Lauzun*, non Pair, en Mai 1692, & mort, ſans poſtérité, le 19 Novembre 1723. Le ſecond fils de M. le Duc DE CHARTRES, né le 3 Juillet 1775, porte le nom de Duc *de Montpenſier*.

* MONTPEROUX : Ancienne Baronnie ſituée en Bourgogne, qui fait partie de celle de *Bourbon-Lancy*.

Elle fut donnée en dot, dans le XVe ſiécle, à CATHERINE DE BOURBON, avec la moitié de la Baronnie de Vaivres, par ſon contrat de mariage avec *Guyot*, Palatin *de Dio*, dont le fils, — *Jean de Dio*, acquit l'autre moitié. Voyez DIO, *Tom. V.*

* MONTPEZAT : Terre & Seigneurie en Languedoc, Diocèſe de Niſmes, acquiſe de *Secondin* & *Thomas de Saint-Felix*, par

Pierre

Pierre Tremolet, qui en rendit hommage à l'Evêque de Nîsmes, par acte du 19 Janvier 1523, dans lequel il est qualifié de *noble & puissant Seigneur.* Elle fut érigée en *Baronnie*, par le Roi FRANÇOIS I, en faveur de son fils *Antoine Tremolet*, bisayeul de

Jean-François Tremolet, Lieutenant-Général des Armées du Roi, qui obtint l'érection de cette Baronnie en *Marquisat*, par Lettres du mois de Juillet 1665, regîstrées à Toulouse & à Montpellier les 11 Janvier & 28 Juin 1668. Le Marquis *de Tremolet-Montpezat* mourut en Avril 1677. Sa postérité masculine s'étant éteinte en 1717, sa fille *Gabrielle*, mariée, en 1675, avec *Jacques Vivet*, Seigneur de Montclus, fut héritiere de cette branche de Tremolet. *Louis-François Vivet de Montclus*, Evêque d'Alais, mort en 1755, étoit le dernier de ses enfans.

* MONTPEZAT : Autre Terre en Languedoc, au Diocèse d'Uzès.

La Terre & Seigneurie de *Collias*, sur le Gardon, fut érigée en *Marquisat*, sous le nom de *Montpezat*, par Lettres du mois de Mai 1745, enregîstrées à Toulouse le 26 du même mois, en faveur de *Pierre-Guillaume Tremolet* ou *Tremoletti de Bucelly*, Seigneur de Robiac, Bonaure, Laval, Vacquiere, &c., Lieutenant de Roi au Gouvernement général de Languedoc. *Voyez* TREMOLET.

* MONTPINÇON, en Normandie, Subdélégation d'Argentan. Baronnie qui fait partie du Domaine engagé d'Exmes, & étoit possédée par feu M. le Comte *d'Eu.*

* MONTPIPEAU : Terre considérable avec un beau Château, dans la Paroisse d'Husseau, près Mung-sur-Loire, en Orléanois, possédée par des Seigneurs qui en portoient le nom, dont l'héritiere,

Marguerite de Montpipeau, Dame dudit lieu, épousa JEAN D'ORLÉANS, II. du nom, qui accompagna SAINT-LOUIS en son voyage du Levant. C'étoit un vaillant Chevalier, dit le Sire *de Joinville*, qui portant la banniere à l'armée, se noya à Masseure en 1250. Par son testament, fait avant son départ, il donna 40 sols de rente à l'Abbaye de Voisins, ce qui fut exécuté par *Marguerite*, sa veuve, de laquelle il n'eut qu'une fille, — MARIE D'ORLÉANS, Dame de Montpipeau, femme en 1260, & veuve en 1280, suivant les actes desdites années, restés à l'Abbaye de Voisins, de *Jean Payen*, Chevalier, Seigneur d'Espiez, bisayeul d'*Amauri Payen*, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Chartres en 1353, qui devint, par la mort de ses cinq freres aînés, Seigneur de Montpipeau, Terre qu'il donna, en 1380, à *Jeanne d'Angle*, sa niéce, fille de *Guichard d'Angle*, Chevalier, & de *Jeanne Payen*, en faveur de son mariage avec *Amauri de Rochechouart*, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Mortemart, & à cause de sa femme, Dame *de Montpipeau*, dont une branche cadette de sa postérité s'est surnommée & est éteinte dans la personne de *Charles de Rochechouart*, Chevalier, Marquis de Montpipeau, mort, sans alliance, le 29 Août 1741, âgé de 47 ans.

Cette Terre est aujourd'hui possédée par *François-Camille de Polignac*, qui l'a acquise vers l'an 1745, conjointement avec sa femme, *N... de la Garde*, qu'il a épousée en 1742. Le Comte *de Polignac* l'a vendue à *François-Pierre du Cluzel*, Maître des Requêtes, Intendant de Tours, & elle a été réunie avec la Baronnie de *Cherray*, & érigée en *Marquisat* en sa faveur. Voyez

* MONTPONT, Diocèse de Lyon, Bailliage de Châlons-sur-Saone.

Bourg & Baronnie à laquelle sont jointes les Seigneuries de Montjay, Sâne, Châtenay, Lessot, appartenant aujourd'hui à *Marie-Madelene-Mélanie Fyot-de-la-Marche*, veuve de *Dominique-Jacques de Barberie*, Marquis de Courteilles, Conseiller d'Etat & au Conseil Royal, Intendant des Finances, en qualité

d'héritiere de *Jean-Philippe Fyot-de-la-Marche*, ſon frere, Comte de Boſjan, Baron de Montpont, premier Préſident du Parlement de Bourgogne, mort en Octobre 1773. Voyez FYOT-DE-LA-MARCHE, *Tom. VI*, *p.* 747, & *Tom. VIII*, aux Additions, *p.* 703.

* MONT-RÉAL, en Bugey. Bourg érigé en *Comté*, par Lettres d'*Emmanuel-Philibert*, Duc *de Savoie*, du 22 Juillet 1570, en faveur de *Louis Oddinet*, Baron de Montfort & Seigneur de Mont-Réal. La Juſtice de ce Comté reſſortit nuement au Parlement de Dijon & au Préſidial de Bourg, & la Juſtice ordinaire à celle d'appel: il y a une Mairie.

* MONT-RÉAL, en Périgord. Terre & Seigneurie poſſédée par

Charles de Montferrand, Chevalier, Marquis de Mont-Réal, Seigneur de Montaut, Saint Ors, né le 4 Septembre 1737, Officier dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Corps, marié, le 3 Novembre 1763, à *Gabrielle Malet de la Jaurie*, dont des enfans.

MONT-RÉAL-D'URTUBIE, Comtes de Troiſville, Marquis de Moneins. Maiſon d'ancienne Chevalerie du Royaume de Navarre, où ſont ſitués les lieux & Château de ſon nom, établie en France vers l'an 1450, à l'occaſion des guerres & des factions qui agiterent l'Eſpagne & la Navarre.

La Maiſon de MONT-RÉAL a donné des Chevaliers-Commandeurs & un Grand-Prieur de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, de la Langue de Navarre & d'Arragon, entr'autres, JEAN & CHARLES DE MONT-RÉAL, reçus en 1563.

GUILLAUME DE MONT-RÉAL, Chevalier, fut Chambellan de CHARLES *le Bel*, Roi de France & de Navarre, en 1321.

MARTIN DE MONT-RÉAL, Ecuyer, ſervit dans la guerre contre les Anglois en 1338 & 1340; — JEAN DE MONT-RÉAL, Chevalier, vivoit en 1380 & 1412.

En attendant qu'on ait recherché les anciens titres de cette Maiſon en Eſpagne & en Navarre, nous allons en donner ici la Généalogie, dreſſée ſur les actes originaux qui nous ont été communiqués, depuis

I. JEAN-YVANÈS DE MONT-RÉAL, né vers l'an 1390, le premier qui paſſa en France environ l'an 1450. Il paroît qu'il avoit été attaché à Don CARLOS, Prince de Viane, fils de JEAN, Roi de Navarre. Il eſt qualifié de *Magnifique Seigneur*, de *Monſeigneur*, & de *Chevalier du Royaume de Navarre*, dans pluſieurs actes, notamment dans une quittance qu'il conſentit à Pampelune le 14 Février 1442, en faveur de *Gratian de Gramont*, Chevalier; & dans ſon teſtament qu'il fit au Château d'Urtubie, Paroiſſe Saint-Vincent-d'Orogne, dans le pays de Labour, devant *Liſſardy*, Notaire de Bayonne, le 16 Mai 1462, par lequel il ordonne que lorſque les guerres qui déſoloient la Navarre ſeront appaiſées, ſes oſſemens ſoient tranſportés & inhumés en l'Egliſe des Freres Mineurs de la ville de Pampelune, devant le grand Autel, à côté du tombeau de Dame *Marie de Larraya*, ſa premiere femme, de laquelle il déclare avoir pour enfans: —— 1. JEAN, qui ſuit, qu'il a marié avec *Marie*, Dame *d'Urtubie*; — 2. autre JEAN; — 3. CHARLES; — 4. MARIE, mariée avec très noble Seigneur, *Charles de Cortès*; — 5. LOUISE, mariée avec Don *Jean de Beaumont*, frere de *Louis*, Comte de Lerins, Connétable de Navarre; —— 6. JEANNE; — 7. & PHILIPPINE DE MONT-RÉAL; & de ſa ſeconde femme, *Thérèſe de Laſcan*, veuve du Seigneur *d'Urtubie*: — OGEROT, OGER, & JEANNE DE MONT-RÉAL. Ce JEAN-YVANÈS, par le même teſtament, remet une ſomme d'argent à la mere de noble *Jean de Labrit*, Ecuyer, ſon Page, en récompenſe de ſes ſervices; dit avoir prêté à la Dame *d'Uros*, ſon caparaçon d'étoffe de ſoie verte brodé à ſes armes, de la valeur de 200 florins d'or; fait des legs à *Garcias Furtado*, & à JEAN DE MONT-RÉAL, Ecuyers, & nomme pour ſes

exécuteurs teſtamentaires *Jean de Lehet*, Bailli & Gouverneur du pays de Labour, & *Oger*, Seigneur *de Saut*, Ecuyer.

II. Jean de Mont-Réal, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Urtubie, paſſa en France avec ſon pere, fut un des Gentilshommes ordinaires de la Chambre du Roi, qu'il accompagna en Bourgogne, Bretagne, & au-delà des monts; ſervit avec diſtinction ſous les Rois Louis XI, Charles VIII, & Louis XII; ſe trouva en armes à Goulaine près Nantes, le 16 Avril 1491, avec *Pierre d'Armendariz* & *Gomès de Mendoça*, Ecuyers; & ſervit, en 1496, avec le Vicomte *de Conſerans* & *Gratien de Gramont*, Chevaliers. Il teſta en 1517, & avoit épouſé, par contrat de 1460, *Marie d'Urtubie*, fille & héritiere de *Jean*, Seigneur *d'Urtubie*, & de *Thérèſe de Laſcan*, de laquelle il eut : — 1. Louis, qui ſuit, héritier des biens de France; — 2, 3 & 4. Petrissans, Oger & Jeanne de Mont-Réal, apanagés par leur pere des Terres & biens de Navarre. *Marie d'Urtubie* ſe maria en ſecondes noces avec *Rodrigo de Gamboa d'Alſalie*, & en eut pluſieurs enfans; ce qui cauſa dans la ſuite à leurs deſcendans de grands procès, terminés par tranſaction de l'an 1540.

III. Louis de Mont-Réal, Chevalier, Seigneur d'Urtubie, de Saut & de Miots, fut d'abord enfant d'honneur du Roi Charles VIII, avec le Vicomte *de Rochechouart*, le Baron *de Montmorency*, *Adrian de Hanget*, *Gaſpard de Vienne*, *Jacques de Chabannes*, *Bernardin de Clermont* & *François de Gramont*; & ſucceſſivement Ecuyer, Echanſon ordinaire de ce Prince, comme il réſulte des Lettres Patentes de Sa Majeſté des 16 Août 1493 & 1 Juin 1494, dans leſquelles le Roi le traite de *ſon cher & amé Echanſon ordinaire*, & lui donne le commandement de pluſieurs places ſur les frontieres d'Eſpagne. Louis XII, dans ſes Lettres-Patentes datées de Bourges le 20 Avril 1505, lui donne les mêmes qualités, & lui permet, en conſidération *de ſes grands & recommandables ſervices*, de rétablir & fortifier ſon Château & place d'Urtubie, dont il le fait Commandant. Il plaidoit au Parlement de Bordeaux contre le Seigneur *d'Alſalte* en 1510 & 1511, & fut tué à la bataille de Guipuscoa en 1517. Il avoit épouſé, du conſentement de ſon pere, par contrat paſſé devant *de la Salle*, Notaire, le 13 Décembre 1512, *Marie d'Etchacon*, fille de *Jean*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur Baron de Saint-Pé en Labour, & de *Jeanne de Salazar*; & Sœur de *Jean d'Etchacon*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli, Gouverneur du Labour, qui épouſa, par diſpenſe de Rome, en 1517, *Iſabeau de Gramont de Navarre*, de laquelle il eut — *Françoiſe d'Etchacon*, qui porta en mariage la terre d'Etchacon au pays de Ciſe, & celle de Saint-Pé en Labour, à *Jean de Caupene*, Seigneur d'Amou. Louis de Mont-Réal eut de *Marie d'Etchacon*, ſa femme, entr'autres enfans :

IV. Jean de Mont-Réal, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Saut & d'Urtubie, qui étoit ſous la tutelle de Don *Carlos de Larraya* en 1517, qu'il obtint des Lettres-Patentes de Don Carlos, Roi de Navarre, & de la Reine Jeanne, ſa mere, dans leſquelles il eſt dit fils & héritier de Louis, Seigneur d'Urtubie & de Saut. Il étoit encore ſous la garde-noble de *Marie d'Etchacon*, ſa mere, en 1531, ſuivant une Ordonnance rendue par le Lieutenant du Bailli de Labour, qui leur permet, du conſentement d'*Adam d'Urtubie*, Ecuyer, ſon Curateur, de vendre les moulins & ferrieres de Saut, qui avoient été brûlés & ruinés dans les guerres que ſon pere avoit ſoutenues. Il ſervit dans les guerres d'Italie, avec le Vicomte *de Lautrec*, fut fait Commiſſaire ordinaire & Lieutenant-Général d'Artillerie en Guienne; fut chargé de pluſieurs commiſſions importantes durant les troubles de la Ligue, dont il s'acquitta avec diſtinction; tranſigea, au ſujet de la poſſeſſion des Terres d'Urtubie & de Saut, par l'entremiſe de *Charles de Gramont*, Archevêque de Bordeaux, ſon parent, avec le Seigneur *d'Alſalte*, par acte paſſé devant *Pelletier*, Notaire de Bordeaux, le 8 Avril 1540; donna procuration à *Jean de Caupene*, Seigneur d'Amou & de Saint-Pé, Chevalier, Bailli du Labour, le 15 Février 1555, pour prendre & recevoir en ſon nom les appointemens qui lui étoient dus par le Tréſorier-Général de l'Artillerie, & mourut en 1566. Il avoit épouſé, par contrat

passé le 10 Février 1541, devant *Jean de Genſane*, Notaire de Bayonne, *Iſabeau de Domeſain*, fille de *Gilles*, Seigneur *de Domeſain* en Soule, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Catherine de Moneins*, celle-ci ſœur de *Triſtan*, II. du nom, Baron *de Moneins*, Lieutenant-Général en Guienne, maſſacré à Bordeaux en 1548. *Iſabeau de Domeſain* avoit auſſi pour frere, *Valentin*, Seigneur *de Domeſain*, de Beyrie, de Careſſe, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort ſans enfans de ſon mariage avec AIMÉE DE BOURBON-DE-LAVEDAN, dont elle devint héritiere. Du mariage de JEAN DE MONT-RÉAL, III. du nom, avec *Iſabeau de Domeſain*, vinrent : —— 1. TRISTAN, qui ſuit ; —— 2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs d'Armendariz en Navarre, qui s'eſt éteinte au VIIIe degré, rapportée ci-après ; — 3. & AIMÉE, mariée avec *Jean d'Alſalte*, Seigneur d'Urtubie. Leur mere, qui ſuccéda aux biens de ſa Maiſon & à ceux de celle de *Moneins*, ſe remaria, en 1570, avec *Jean*, Seigneur *de Garo*, duquel elle eut, entr'autres enfans : —— *Antoine*, Seigneur *de Garo*. Elle teſta devant *Berrouette*, Notaire, le 12 Juin 1594, & mourut la même année.

V. TRISTAN DE MONT-RÉAL, dit *d'Urtubie*, Chevalier, Seigneur de Saut & de Miots, Baron de Moneins, de Domeſain, de Beyrie & de Careſſe, filleul & petit-neveu de *Triſtan* II. du nom, Baron *de Moneins*, Lieutenant-Général en Guienne, dont on a parlé, étoit ſous la tutelle de ſa mere le 30 Février 1566, qu'elle donna procuration pour recevoir les appointemens dus à feu ſon mari ; JEAN DE MONT-RÉAL, en qualité de Lieutenant-Général d'Artillerie. Il fut maintenu dans la poſſeſſion des biens des Maiſons de *Moneins* & de *Domeſain*, par Arrêt du Parlement de Bordeaux du 21 Janvier 1595 ; fit ſon teſtament au Château de Beyrie en Navarre le 24 Juillet 1608, & mourut trois jours après, ainſi qu'il ſe voit par ſon épitaphe en l'Egliſe de Beyrie. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 17 Janvier 1573, devant *Couget*, Notaire du pays de Soule, *Claude-Catherine de Belſunce*, fille & héritiere d'*Arnaud*, Seigneur de Barcus, & de *Catherine d'Arbide*. Elle teſta le 15 Mars 1638, devant *Garagnon*, Notaire de Saint-Palais, & mourut peu après, laiſſant pour enfans : — 1. CLÉMENT, qui ſuit ; —— 2. AIMÉE, mariée à *François de Talarauſſe*, Chevalier, Seigneur, Baron de Clermont ; — 3. ISABEAU, mariée à *Jacques d'Uhart*, Seigneur, Baron d'Uhart & de Sorhapuru ; — 4. JEANNE, mariée, le 27 Janvier 1603, à *Charles de Colomiès*, Seigneur de Legugnon ; —— 5. LOUISE, alliée avec *Jean d'Echaux*, Capitaine & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi ; — 6. FRANÇOISE, Religieuſe ; —— 7. & DIANE DE MONT-RÉAL.

VI. CLÉMENT DE MONT-RÉAL, Chevalier, Seigneur de Saut, Baron de Moneins, de Domeſain, Beyrie, Barcus, Careſſe & d'Amendus, pourſuivit en Juſtice les meurtriers de *Triſtan*, II. du nom, Baron *de Moneins*, ſon grand-oncle, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant-Général en Guienne ; obtint un Arrêt du Conſeil du Roi à ce ſujet, contre l'Hôtel-de-Ville de Bordeaux, le 5 Août 1623 ; & teſta le 23 Juin 1648. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 8 Décembre 1615, devant *Deſchats*, Notaire de Bordeaux, *Iſabeau de Monteſquiou*, fille de *Jean-Jacques*, Seigneur de Sainte-Colombe, Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes-Françoiſes, & de *Madelene de Montlezun*, dont : — 1. JEAN-JACQUES, qui ſuit ; — 2. CLAUDE, mariée, le 3 Janvier 1643, avec GABRIEL DE MONT-RÉAL-D'URTUBIE, ſon couſin, Baron d'Armendariz en Navarre ; — 3. CLAUDE-CATHERINE, femme, par contrat du 2 Janvier 1649, de *Jean d'Aſpremont*, Seigneur, Vicomte d'Orthe ; —— 4. MADELENE, mariée, par contrat du 7 Avril 1657, avec *Arnaud-Louis d'Uhart*, Baron d'Uhart & de Sorhapuru, Bailli d'Oſtavarès ; — 5. & ISABEAU, mariée, le 24 Juin 1647, à *Anchot de Meſplez*, fameux Capitaine, Seigneur, Baron d'Eſquioule.

VII. JEAN-JACQUES DE MONT-RÉAL, Chevalier, Baron de Moneins, Beyrie, Careſſe, Barcus, Auterive, Amendus, Domeſain, &c. épouſa, par contrat paſſé au Château de Peyre en Chaloſſe le 20 Septembre 1653, devant *Nogués*, No-

taire, *Marie-Madelene de Méritens-de-Lago*, fille de *Jacques*, Seigneur de Lago, Baron de Gayroſſe, de Peyre & d'Arbus, & de *Louiſe de Troiſville*. Il rendit hommage des Terres de Moneins, de Careſſe, Gayroſſe, devant la Chambre des Comptes de Navarre le 21 Juin 1666; fonda & fit bâtir l'Egliſe & le Couvent des Capucins de Mauléon en 1677, ainſi qu'il réſulte de l'inſcription & armes de ſa Maiſon, qui ſont ſur la porte de l'Egliſe. Il eut pour enfans: — 1. ARMAND-JEAN, qui ſuit; — 2. PIERRE, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné; — 3. GABRIEL, Seigneur d'Auterive, Chevalier, Commandeur de l'Hôpital Saint-Blaiſe de Miſéricorde; — 4. une fille, mariée à *Jean-Arnaud d'Eſquille*, Seigneur de Sombarautte; — 5. MARTHE, femme de *Jean*, Baron *de Suſmion*; — 6. LOUISE, mariée, le 1 Mai 1679, avec *Clément d'Uhart*, Baron dudit lieu & de Sorhapuru; — 7. & JEANNE, mariée, le 4 Avril 1700, à *Samſon de la Garde*, Seigneur, Baron de Maur en Béarn.

VIII. ARMAND-JEAN DE MONT-RÉAL, Chevalier, Marquis de Moneins, Seigneur de Careſſe, de Beyrie, Orſanco, Abbé-lay de Barcus, Amendus, Maſparautte & Larſabeau, Capitaine-Châtelain de Mauléon, Gouverneur pour le Roi du pays de Soule, Grand-Sénéchal de Navarre, acheva, avec ſa mere, l'établiſſement des Capucins à Mauléon en 1680, & épouſa, du conſentement de ſa mere, par contrat paſſé devant *d'Abbadie*, Notaire, le 18 Novembre 1686, & le 15 Novembre 1687, *Françoiſe-Madelene de Gaſſion*, fille de *Pierre*, Marquis *de Gaſſion*, Chevalier, Vicomte de Montboyer, Baron de Camon, &c. & de *Madelene Colbert*, & petite-niéce du Maréchal *de Gaſſion*. Il teſta, devant *Caſenave*, Notaire, le 19 Mars 1720, & eut pour enfans: — ARMAND-JEAN, qui ſuit; — & MADELENE-MARGUERITE, mariée, par contrat du 25 Novembre 1716, avec *Jean-Henri de Preiſſac*, Marquis d'Eſclignac, dont: — le Vicomte *d'Eſclignac*; — & *Françoiſe-Madelene de Preiſſac*, mariée, le 5 Mars 1744, avec *Armand-Alexandre*, Comte *de Gontaut-Biron*, Marquis de Saint-Blancard.

IX. ARMAND-JEAN DE MONT-RÉAL, II. du nom, Chevalier, Marquis de Moneins, Baron de Beyrie, Orſanco, Abbé-lay de Barcus, Amendus, Maſparautte, Cibits, Comte de Troiſville, Baron de Montory, Vicomte de Tardetz par donation de *Joſeph-Henri de Peyré*, Comte de Troiſville, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, fut d'abord Cornette, puis Sous-Lieutenant de la premiere Compagnie des Mouſquetaires du Roi, Capitaine-Châtelain de la ville de Mauléon, Gouverneur & Commiſſaire ordinaire des Etats du pays de Soule, & grand Sénéchal de Navarre. Il épouſa 1°. *Catherine-Renée Ollier*, dont: — FRANÇOISE-MADELENE, morte en bas-âge; 2°. *N... d'Orogne*, morte ſans enfans; & 3°. contrat ſigné par le feu Roi & la Famille Royale, au mois d'Août 1739, *Anne-Eliſabeth d'Argouges*, fille du Marquis *de Rannes*, dont:

X. JEAN DE MONT-RÉAL, Chevalier, Marquis de Moneins, Comte de Troiſville, Baron de Montory & de Beyrie, Colonel de Cavalerie, Commandant d'une Brigade au Régiment des Carabiniers, & Chevalier de Saint-Louis, marié, en 1775, à *N... d'Aſpremont*, fille aînée & héritiere de *N... d'Aſpremont*, Vicomte d'Orthe en Guienne.

*Seigneurs d'*ARMENDARIZ.

VIII. PIERRE DE MONT-RÉAL-D'URTUBIE-DE-MONEINS, Chevalier, fils puîné de JEAN-JACQUES, Seigneur Baron de Moneins, & de *Marie-Madelene de Méritens-de-Lago*, épouſa, par diſpenſe de Rome, le 21 Juin 1692, CLAUDE DE MONT-RÉAL, Dame & héritiere d'Armendariz, ſa couſine, fille unique de CLÉMENT, Baron d'Armendariz, & de *Louiſe d'Echaux*. Il teſta le 27 Septembre 1732, & eut pour enfans: — 1. IGNACE, qui ſuit; — 2. GILBERT, Seigneur de la Salle, Capitaine de Grenadiers au Régiment de la Sarre, & Chevalier de Saint-Louis; — 3. JACQUES, appellé *l'Abbé d'Armendariz*, Commandeur de Saint-Blaiſe de Miſéricorde; — 4. & CATHERINE, mariée au Seigneur Baron *de Livron*, en Béarn.

IX. Ignace de Mont-Réal, Seigneur Baron d'Armendariz, épousa *N... de Cazemajor*, dont une fille unique, — N... de Mont-Réal, Dame Baronne d'Armendariz, mariée au *Chevalier d'Armendariz*, d'une branche anciennement établie en Espagne, Capitaine des Gardes-Wallones, fils de Jean-François de Mont-Réal, Baron d'Armendariz, Marquis de Castelfuerte, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, en Espagne, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, mort Lieutenant Général des Armées du Roi, & de Joachine de Mont-Réal; & neveu de *Joseph d'Armendariz*, Capitaine-Général des Armées du Roi d'Espagne, Viceroi du Perou, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, mort en 1749. Le Baron *d'Armendariz* a de son mariage trois garçons & quatre filles.

Seconde Branche. Seigneurs Barons d'Armendariz en Navarre, éteints.

V. François de Mont-Réal, dit *d'Urtubie*, fils puîné de Jean, III. du nom, Seigneur de Saut & de Miots, & d'*Isabeau de Domesain*, Capitaine-Châtelain de Saint-Jean-Pié-de-Port, épousa, en présence & du consentement de sa mere, & de *Jean de Garo*, son beau-pere, & de Tristan de Mont-Réal, son frere aîné, par contrat du 10 Février 1583, *Marie de la Salle*, fille du Seigneur *de la Salle de Saint-Palais*, & de *Marie d'Armendariz*, Dame d'Armendariz, de laquelle il eut :

VI. Tristan de Mont-Réal, dit *de Domesain*, Seigneur d'Armendariz, Capitaine-Châtelain de la ville de Saint-Jean-Pié-de-Port, qui obtint du Roi Louis XIII, en récompense de ses services, l'érection de la Terre d'*Armendariz-Jholdy* en *Baronnie*, par Lettres de l'an 1634, & fit son testament en 1642. Il avoit épousé, 1°. le 12 Novembre 1606, *Catherine d'Aroue*, fille de *N... d'Aroue*, Seigneur de Saint-Martin d'Arberoue, & de *Jeanne de Belsunce*; & 2°. *Diane de Carles*. Du premier lit vinrent : — 1. Gabriel, qui suit; — 2. Isabelle, mariée avec le Seigneur *d'Arcangos*; — 3. Aimée, mariée, le 18 Octobre 1640, à *Antoine*, Seigneur *de la Salle d'Olse*, frere de *Jean*, Evêque de Bayonne; —— 4. & Claude-Catherine, mariée avec le Seigneur *de Sainte-Marie de Hélette*.

VII. Gabriel de Mont-Réal-d'Urtubie-de-Domesain, Ecuyer, Seigneur Baron d'Armendariz, Capitaine-Châtelain de la ville de Saint-Jean-Pié-de-Port, épousa, par dispense de Rome, le 3 Janvier 1643, Claude de Mont-Réal-de-Moneins, sa cousine, fille de Clément, Baron de Moneins, & d'*Isabeau de Montesquiou*, dont :

VIII. Clément de Mont-Réal, Ecuyer, Capitaine-Châtelain de la ville de Saint-Jean-Pié-de-Port, qui fit son testament le 6 Avril 1683. Il avoit épousé, le 9 Février 1670, *Louise d'Echaux*, fille de *Guillaume*, Vicomte *d'Echaux*, laquelle testa le 12 Octobre 1672, laissant pour fille unique

Claude de Mont-Réal, Dame & héritiere d'Armendariz, mariée, comme on l'a dit ci-devant, le 21 Juin 1692, à Pierre de Mont-Réal-d'Urtubie-de-Moneins, Chevalier, fils puîné de Jean-Jacques, Seigneur Baron de Moneins, & de *Marie-Madelene de Méritens-de-Lago*.

La branche aînée de la Maison de Mont-Réal porte : *d'argent, à la croix de gueules, chargée en face & en cœur d'un lion léopardé, rampant d'argent, accosté & assailli de deux griffons rampans, aussi d'argent.*

Les armes des Seigneurs Barons *d'Armendariz* sont : *écartelé au 1 & 4 d'azur, au Château ouvert & crenelé d'argent; & au 2 & 3 d'or, à deux vaches de gueules, onglées, accornées, colletées & clarinées d'azur.* Généalogie dressée sur titres originaux communiqués.

MONTREDON, en Languedoc. Famille noble, qui porte pour armes : *de gueules, au lion armé & lampassé d'or.*

* MONTRESOR : Bourg en Touraine, érigé en *Comté* en faveur de *Claude de Bourdeilles*, puîné de la Maison de ce nom. Il appartient à la Maison de *Beauvilliers-Saint-Agnan*. Voyez ce mot.

* MONTREVAU, en Anjou : Vicomté poſſédée par le Préſident *de Lamoignon-Montrevau*, fils de feu *Urbain-Guillaume de Lamoignon*, Seigneur, Comte de Launay-Courſon. *Voyez* LAMOIGNON.

* MONTREVEL, en Breſſe. Seigneurie conſidérable qui étoit poſſédée par la Maiſon de *Châtillon*, de Dombes.

Alix, fille & héritiere de *Renaud de Châtillon*, la porta en dot, dans le XIVe ſiécle, à *Etienne de la Baume*, dit *le Galois*, Seigneur de Valuſin, d'une des plus anciennes & des plus illuſtres Maiſons de la Breſſe. Il fut Grand-Maître des Arbalêtriers de France en 1338, & Lieutenant-Général pour le Roi en Languedoc & en Saintonge. Il avoit pour quatrieme ayeul *Sigebald de la Baume*, Chevalier, qui vivoit en 1160, & que l'Abbaye d'Ambronay met au nombre de ſes Bienfaiteurs. *Voyez* BAUME-MONTREVEL.

* MONTREUIL, Subdélégation de Beleſme en Normandie. Seigneurie, Fief entier de Chevalier, avec extenſion à Cambremer, Saint-Ouen-le-Paingt & ailleurs, qui releve noblement par foi & hommage de la Baronnie de Cambremer, appartenant à l'Evêque de Bayeux. Elle étoit tenue, en 1453, par les hoirs ou ayans cauſe de *Jean de Montreuil*, Ecuyer.

Elle a appartenu au Marquis *de Pont-Saint-Pierre*, qui l'ayant vendue ou démembrée, elle a repris ſon ancienne qualité de Baronnie, & n'a plus celle de Marquiſat. Cette Terre vient d'être vendue à M. *de la Chapelle-Gautier*. On dit cette Baronnie démembrée du Duché d'Alençon.

* MONTREUIL-BELLAY : Ville en Anjou, avec titre de *Baronnie*, qui a pris ſon nom de *Bellay* d'un de ſes anciens Seigneurs, que les Généalogiſtes, les mieux inſtruits, croyent être la tige de la Maiſon de *Bellay*.

En 1227, cette Baronnie ſortit de la Maiſon qui portoit ſon nom, & entra dans celle de *Melun*, par le mariage d'*Agnès de Bellay* avec *Adam de Melun*. En 1417, *Marguerite de Melun* la porta en mariage à *Jacques de Harcourt*, Comte de Montgommery, lequel fit entourer de murailles le Bourg de Montreuil. De ce mariage naquirent : — *Guillaume* & *Marie de Harcourt*. Celle-ci épouſa, le 19 Novembre 1439, JEAN, bâtard D'ORLÉANS, Comte de Dunois, &c.

Guillaume de Harcourt, frere aîné de *Marie*, fut Comte de Tancarville, Vicomte de Melun, Baron de Montgommery & de Montreuil-Bellay. Il épouſa, en ſecondes noces *Yolande de Laval*, dont vinrent : — *Marguerite de Harcourt*, morte ſans alliance ; — & *Jeanne*, mariée à *René*, II. du nom, Duc *de Lorraine*, qui la quitta pour épouſer *Philippe de Gueldres*. Elle mourut ſans poſtérité en 1488, & laiſſa Montreuil-Bellay avec ſes autres biens, à FRANÇOIS D'ORLÉANS, Comte de Dunois, ſon couſin-germain, puiſqu'il étoit fils de *Marie de Harcourt*, & de JEAN, bâtard D'ORLÉANS, Comte de Dunois, &c. Montreuil-Bellay demeura dans la Maiſon de *Longueville* juſqu'en 1664, qu'il fut vendu au Maréchal *de la Meilleraye*. Cette Seigneurie eſt conſidérable, & a environ 120 hommages. Le Seigneur *de Chourée*, qui en releve, eſt obligé lorſque la Dame de Montreuil-Bellay va la premiere fois à cette Terre, de la deſcendre de ſa hacquenée, ou de ſon cheval, charriot ou carroſſe, & de lui porter un plein ſac de mouſſe *ès lieux privés de ſa chambre*. Extrait des Regiſtres du Châtelet de Paris, dans l'aveu de la Terre de *Montreuil-Bellay*.

* MONTREUIL-*le-Sec* : Ancienne Baronnie en Champagne, acquiſe par *Gilles d'Ernecourt*, Seigneur de la Neuville-aux-Bois en Champagne.

& de Remicourt en Lorraine, mort en 1623, à 42 ans. *Voyez* ERNECOURT, *Tome VI.*

MONTRICHARD : C'eſt une des plus anciennes Familles du Comté de Bourgogne, qui a formé dix branches, toutes éteintes, à l'exception d'une ſeule.

GUILLAUME DE MONTRICHARD, Damoiſeau, dont la poſtérité s'eſt diviſée en neuf branches, s'établit à Salins, par le mariage qu'il fit, en l'an 1352, avec *Marguerite Merceret.* Il avoit pour pere, JEAN DE MONTRICHARD, Ecuyer; pour ayeul, GUILLAUME DE MONTRICHARD, Chevalier, lequel étoit époux de *Guyette d'Andelot;* & pour biſayeul, GÉRARD, Sire DE MONTRICHARD, Chevalier, qui teſta en 1285. La poſtérité de GUILLAUME DE MONTRICHARD & de *Marguerite Merceret* ſubſiſtent dans les perſonnes de

LAURENT-GABRIEL, Marquis DE MONTRICHARD, époux de *Catherine Paule-Françoiſe de Jaucourt;* — & de PIERRE-JOSEPH DE MONTRICHARD, allié à *Jeanne-Charlotte de Rougrave.*

Cette Famille s'eſt alliée aux Maiſons d'*Andelot*, *Coligny*, de *Salins*, de *Groſon*, d'*Eternoz*, de *Merceret*, de *Viremont*, de *Quingey*, de *Faletans*, de *Lantenne*, d'*Uſie*, d'*Atlay*, de *Trieſte*, de *Tournon*, de *Viſemal*, du *Saix*, de *Scey*, de *Flamerans*, de *Vaudray*, de *Poligny*, &c.

Les armes de MONTRICHARD ſont : *vairé, à la croix de gueules, timbrée & couronnée d'or, ſurmontée d'un buſte de Maure, & ſupportée par deux Anges.*

* MONTRICHARD, en Touraine. Ville qui a pris ſon nom de ſa ſituation, qui lui donnoit la facilité de *Tricher*, c'eſt-à-dire de faire des incurſions ſur ſes voiſins, ſans qu'ils puſſent en faire ſur les habitans de cette Ville.

Elle fut aſſiégée par PHILIPPE-AUGUSTE, qui ne s'en rendit maître qu'après un long ſiége & encore avec beaucoup de peine. Son Château fut bâti en 1010, par *Foulques Nera*, Comte d'Anjou, qui eut pluſieurs guerres à ſoutenir, entr'autres contre EUDES, Comte de Champagne & de Blois, & contre *Geldouin de Saumur.* Après avoir ruiné deux villages ſitués près la riviere de Cher, & dont *Geldouin* étoit Seigneur, *Foulques* fit bâtir ſur la montagne, qui étoit du domaine de *Geldouin*, une ville appellée *Mont-Trichard*, & de laquelle il donna le gouvernement à *Roger le Diable*, Seigneur *de Montréſor.* Cette entrepriſe obligea *Eudes* de lever des troupes dans le Blaiſois, pour ſe joindre à *Geldouin*, afin de détruire *Montrichard*; mais *Foulques*, aſſiſté de *Herbert*, Comte *du Mans*, défit ceux qui le vinrent attaquer; après quoi, lui & ſes enfans poſſéderent pendant pluſieurs années la ville de *Montrichard*, juſqu'à ce que *Foulques*, Comte d'Anjou & du Mans, à cauſe de ſa premiere femme, & qui fut Roi de Jéruſalem, après avoir épouſé en ſecondes noces la fille de BAUDOUIN II, Roi de Jéruſalem, confirma à *Hugues de Chaumont* la donation que *Geoffroi Martel* lui avoit faite de la ville d'Amboiſe, & lui rendit celle de Montrichard, dont ſes ancêtres s'étoient mis en poſſeſſion.

Hugues de Chaumont avoit épouſé *Eliſabeth de Jaligny*, ſœur de *Geoffroi Martel* II, qui étoit auſſi frere de *Foulques* du côté paternel. Depuis cette époque, les Seigneurs de la Maiſon d'*Amboiſe* jouirent de Montrichard & de Chaumont, juſqu'à *Jean d'Amboiſe* II, Seigneur de Berrie, d'Amboiſe, de Chaumont, de Montrichard & de Bléré, qui, de ſa ſeconde femme, *Jeanne de Charaut*, eut: — *Pierre* & *Hugues.* Les Seigneuries d'Amboiſe, de Montrichard, de Bléré & de Berrie appartinrent à *Pierre*, qui eut pour femme *Jeanne*, Dame *de Chevreuſe.* La Terre de Chaumont demeura à *Hugues.* Ces Seigneurs *d'Amboiſe* en jouirent pendant plus de 500 ans.

Louis d'Amboiſe vendit cette Ville à *Guillaume de Harcourt*, ſon gendre, qui l'échangea avec LOUIS XI, Roi de France. Le Roi HENRI III la vendit, avec faculté de rachat perpétuel, l'an 1583, au Comte *de Limours*, fils du Chancelier *de Chiverny*, qui étoit déja Seigneur de Chiſſé, Château ſitué ſur

le Cher, entre Montrichard & Chenonceau. La Baronnie de Montrichard lui étoit fort convenable, parce qu'il poſſédoit la tour d'Argy, qui tient au Château de Montrichard, dont elle releve, & de laquelle une grande partie des Vaſſaux & des mouvances ſont dans la ville & les Fauxbourgs de Montrichard. De celui-ci elle paſſa au Marquis *de Sourdis*, ſon beau-frere, & par ſa mort à *Iſabelle d'Eſcoubleau-Sourdis*, ſa fille. Elle la laiſſa à ſon fils le Marquis *d'Effiat*, Chevalier des Ordres du Roi, &c. qui en jouit juſqu'à ſa mort. La Seigneurie de cette Ville paſſa depuis au Marquis *de Chabanois*. Dictionnaire des Gaules, *Tom. IV.*

* MONTRICHARD, dans le Duché de Bar, Diocèſe de Toul. Fief qui fut érigé, en Mars 1641, par CHARLES IV, Duc de Lorraine, ſous le nom de l'*Iſle-Richard*. Ce nom a été changé en celui de *Montrichard*, par Arrêt du Conſeil des Finances du 10 Février 1753, & par Lettres-Patentes du 14 du même mois.

* MONTRICOUX, en Querci. Petite Ville fermée de murailles, ſur la riviere d'Aveyron, à trois lieues eſt-ſud de Montauban. Il y avoit autrefois un Château fort qui a ſoutenu pluſieurs ſiéges dans les guerres de Religion, ſans jamais avoir été pris par les Rebelles. LOUIS XIII y ſéjourna en 1626, pendant les ſiéges de Negrepeliſſe & de Saint-Antonin. Il y a des Foires & Marchés établis par Lettres-Patentes du 18 Janvier 1654, à la Requête de Dame *Marie-Anne de Maurés*, Comteſſe de Montricoux.

Montricoux appartenoit dans le 8e ſiécle au Roi PEPIN. Il y avoit un très-grand Monaſtere & une Egliſe ſous l'invocation de Saint-Pierre de Mortmac, qui exiſte encore ſous la même invocation. Le Roi, après avoir vaincu le Duc *Waifre* & conquis ſes Etats, & en exécution d'un vœu, qu'il avoit fait avant la bataille, fit donation de cette Terre & de ſes appartenances à l'Abbé & aux Moines de Saint-Antonin en 767. Cette donation eſt en original au Tréſor des Chartes à Toulouſe, ſac 4, N°. 90. Voyez l'Hiſtoire du Languedoc, par Dom *Vaiſſette*, *Tom. I*, *fol.* 423, & aux preuves, *fol.* 23.

Les Abbé & Moines de Saint-Antonin firent un échange de la Terre de Montricoux contre celle de Salet, avec les Chevaliers du Temple, le 14 Mai 1131, & les Chevaliers de Malte, après ceux-ci, firent un échange de cette même Terre contre celle de Peyriac en Languedoc, le 15 Février 1351, avec *Pierre Dueze*, Vicomte de Carmain, frere du Pape JEAN XXII, en faveur duquel cette Terre fut érigée en *Châtellenie*. *Montricoux* paſſa dans la Maiſon de *Beaumanoir*, par le mariage de *Catherine de Carmain*, du 20 Décembre 1578, avec le Maréchal *de Lavardin*. Leurs enfans vendirent cette Terre, en 1606, au Duc *de Sully*, pour le prix de 120000 livres, & *François de Bethune*, Comte d'Orval, la vendit, le 23 Janvier 1652, à Demoiſelles *Marie-Anne* & *Roſe de Maurés*, veuve de noble *Amanieu de Malartic*, en faveur duquel cette Terre fut érigée en *Comté*, par Lettres-Patentes du 30 Juin 1653. Elle eſt reſtée depuis dans la Maiſon de *Malartic*, & eſt poſſédée aujourd'hui par *Amable-Gabriel-Louis-François de Malartic*, Comte de Montricoux, premier Préſident de la Cour-des-Aides de Montauban. Voyez MALARTIC, *Tom. IX* de ce Dictionnaire.

MONTRON : C'eſt une branche de la Maiſon de *Montfaucon*, dont les biens ont paſſé ſucceſſivement dans celles de *Noyer*, *Sainte-Croix* & *Vienne*.

Les Seigneurs de cette branche étoient Comtes *de Montbelliard*, & *Thierri de Montfaucon-de-Montbelliard*, Sire de Montron, fils du chef de cette branche, épouſa *Jeanne*, fille d'*Eudes*, Seigneur *de Montagu*, d'une branche cadette des

Ducs *de Bourgogne*, qui lui apporta en dot les Terres d'Antigny & de Chagny. Voyez MONTFAUCON.

* MONTROND, en Bourbonnois : Terre & Seigneurie vendue, l'an 1606, par *Charles de Gonzague*, Duc de Nevers, à *Maximilien de Bethune*, Duc de Sully, qui commença à faire fortifier le Château, que les Seigneurs de la Maiſon d'*Albret* avoient fait bâtir : il eſt ſitué au ſommet d'une montagne, où l'on ne peut monter que par un ſeul ſentier.

Le Duc *de Sully* vendit enſuite cette Terre à HENRI DE BOURBON, II du nom, Prince de Condé, le 6 Février 1621. Ce Prince ne l'eut pas plutôt acquiſe, qu'il acheva de faire fortifier ce Château, enſorte qu'il paſſoit pour une des plus fortes Places du Royaume. Il étoit muni de toutes les proviſions, tant de bouche que de guerre, néceſſaires pour ſoutenir un long ſiége. En 1651, il fut aſſiégé par l'armée du Roi, & ſe rendit le 1 Septembre 1652, après un an de ſiége. Sa Majeſté en fit démolir auſſi tôt les fortifications ; mais le reſte ſubſiſte aſſez entier : on y voit encore par-tout les armes de la Maiſon d'*Albret*, écartelées de celles de France. Dictionnaire des Gaules, *Tom. IV.*

* MONTROND, en Normandie. Terre & Seigneurie qui appartenoit, en 1249, à *Hugues du Buiſſon*, Chevalier, qui s'étant croiſé pour la Terre-Sainte, vendit, au Chapitre de Séez, un pré, avec 11 ſols & deux poules de rente dans Montrond, du conſentement de ſa femme, pour la ſomme de 23 livres tournois.

MONT-SAINT-JEAN : Maiſon originaire du Duché de Bourgogne, & dont eſt ſortie celle de *Charny*. Voici ce que nous apprend un Manuſcrit de feu *Piganiol de la Force*.

HUGUES, Seigneur DE MONT-SAINT-JEAN, Chevalier, ſouſcrivit à la Charte de fondation de l'Abbaye de Cîteaux, faite l'an 1098, par *Eudes*, I. du nom, Duc *de Bourgogne*. Il eut pour fils & ſucceſſeur :

HUGUES DE MONT-SAINT-JEAN, Chevalier, Seigneur de Mont-Saint-Jean, de Charny & de Saumaiſe, vivant en 1143. Il épouſa *Eliſabeth de Vergy*, Dame en partie de Vergy, de Chaſtelcenſoy, fille unique de *Hervé de Vergy*, Seigneur deſdits lieux, & en eut : —— 1. ETIENNE, I. du nom, Seigneur DE MONT-SAINT-JEAN, mort ſans hoirs, l'an 1198, de *Gilles de Noyers*, ſon épouſe ; — 2. GUILLAUME, qui ſuit ; — 3. PONCE, auteur de la branche de Charny, rapportée ci-après ; — 4. JEAN, Chevalier, nommé dans une Charte de l'an 1190, pour l'Abbaye de Rigney ; — 5. ELISABETH, femme de *Guillaume de Chamliſe*, I. du nom, Vicomte de Dijon, Seigneur de Pontaillier, fils d'*Eudes de Champagne*, Seigneur de Chamliſe ; — 6. & AGNÈS, morte ſans alliance.

GUILLAUME DE MONT-SAINT-JEAN, Seigneur du lieu de Saumaiſe & de Vergy, fit quelques dons à l'Egliſe de Cîteaux l'an 1209, & épouſa une Dame nommée *Eure*, Dame d'Ancy-le-Franc, dont : — GUILLAUME, qui ſuit ; — & IMBERT, Seigneur d'Ancy le-Franc.

GUILLAUME DE MONT-SAINT-JEAN, II. du nom, Seigneur du lieu de Saumaiſe & de Vergy en partie, rendit aveu à *Thibaut*, Comte *de Champagne*, l'an 1222, & épouſa *N... des Barres*, fille de *Guillaume des Barres*, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Alez en Beauce. Leurs enfans furent : — 1. GUILLAUME, Seigneur DE MONT-SAINT-JEAN, mort ſans hoirs, l'an 1240, de *Marguerite de Bourgogne*, ſon épouſe, fille de *Hugues*, IV. du nom, Duc *de Bourgogne*, & d'*Yolande de Dreux*, ſa premiere femme ; — 2. ETIENNE, qui ſuit ; — 3. & N... DE MONT-SAINT-JEAN, femme d'*Anſeau de Traynel*, Connétable de Champagne.

Etienne, II. du nom, Seigneur de Mont-Saint-Jean, de la Ferté-Alez & de Saumaiſe, vendit ſa terre de la Ferté-Alez au Roi Saint-Louis, l'an 1259, & eut de ſa femme, nommée *Mahaut*,

Etienne, III. du nom, Seigneur de Mont-Saint-Jean & de Saumaiſe, vivant en 1281, lequel, entr'autres enfans, eut pour fils :

Etienne, IV. du nom, Seigneur de Mont-Saint-Jean & de Saumaiſe, qui par ſon teſtament de l'an 1333, fit don de ſon Château & Terre de Saumaiſe à *Robert de Bourgogne*, Comte de Tonnerre, ce qui fait préſumer qu'il mourut ſans lignée.

Branche de Charny.

Ponce de Mont-Saint-Jean, Seigneur de Charny, troiſieme fils de Hugues, & d'*Eliſabeth de Vergy*, épouſa *Sibille de Noyers*, fille de *Clarembaud*, Seigneur *de Noyers*, & d'*Adele*. Il vivoit avec ſa femme l'an 1211 & 1228, & laiſſa de ſon mariage : — 1. Hugues, qui ſuit ; — 2. Agnès de Charny, femme de *Hugues*, Seigneur *de Cuiſeau*, fils de *Ponce*, Seigneur *de Cuiſeau*, & de *Laurence*, ſon épouſe ; — 3. & Elisabeth de Charny, mariée 1°. à *N....* Seigneur *de Thil* en Auxois ; & 2°. à *Gaucher de Saint-Florentin*, Seigneur de Pacy en Tonnerre, vivant en 1249.

Hugues, Seigneur de Charny, fit quelques dons à l'Abbaye de Cîteaux en l'an 1252, & mourut l'an 1274, laiſſant de *Mabile*, ſon épouſe :

Jean, Seigneur de Charny, vivant en 1314, qui de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, laiſſa : — Hugues, qui ſuit ; —— & Geoffroi, rapporté ci-après.

Hugues, Seigneur de Charny, II. du nom, vivant en 1351, laiſſa une fille unique, nommée :

Guillemette, Dame de Charny, femme de *Philippe*, Seigneur *de Jonvelle-ſur-Saone*, dont ſortit *Agnès de Jonvelle*, Dame de Charny, femme de *Guillaume de Vergy*, II. du nom, Seigneur de Mirebeau.

Geoffroi de Charny, ſecond fils de Jean, Seigneur de Charny, fut Seigneur de Savoiſy & de Lirey, Chambellan du Roi Philippe de Valois, & Gouverneur de Picardie. Il mourut à la bataille de Poitiers en 1356, portant la Banniere du Roi Jean, & laiſſa pour fils :

Geoffroi de Charny, dit *le Jeune*, Seigneur de Savoiſy & de Lirey, vivant en 1370. Il épouſa *Jeanne de Vergy*, veuve d'*Aimon de Genève*, Seigneur d'Anthon, & fille de *Guillaume de Vergy*, Seigneur de Mirebeau, & d'*Agnès de Durnay*, ſa ſeconde femme, dont il eut une fille unique :

Marguerite de Charny, Dame de Lirey, femme de *Humbert*, Comte *de la Roche*, Seigneur de Villers-Seixel, dont la Maiſon eſt tombée dans celle des Marquis *de Varembon*, du nom de *la Palu*. Les armes : *de gueules, à trois écuſſons d'or, 2 & 1.*

MONT-SAINT-JEAN : C'eſt le ſurnom d'une branche cadette de la Maiſon de *Clermont*, en Dauphiné, qui le tient d'un Château dépendant de la Terre de Saint-Pierre de Soucy, & ne l'a pris que depuis la ſéparation de la branche, dont eſt auteur *Jean-Peron de Clermont*, pour les diſtinguer l'une de l'autre. *Voyez* Clermont, *Tome IV, p. 589 & ſuiv.*

MONTS (des) : Nous avons déja parlé, *Tome VII* de notre premiere Edition, de cette Maiſon, diviſée en deux branches, l'une en Dauphiné, & l'autre en Languedoc. Celle ~~de Dauphiné~~ eſt actuellement établie à Cleves ſur le Bas-Rhin. Nous attendons un nouveau *Mémoire* ſur cette ancienne Nobleſſe, & s'il nous parvient à tems, on en trouvera la Généalogie à la fin de ce Volume.

* MONTSALVY, en Auvergne, Diocèſe de Saint-Flour. Terre & Seigneurie qui releve de tout tems en fief & reſſort de la Vicomté de Carlat. Cela eſt

prouvé non-seulement parce que ce Bourg a été fondé par *Bérenger*, Vicomte *de Carlat*; mais encore par une célebre transaction passée, en 1270, entre le Vicomte *de Carlat*, & les Prévôt & Chapitre de Montsalvy. Cette transaction fut même ratifiée par eux, tant pour le fief que pour le ressort, par une autre transaction de l'an 1325, laquelle a été longtems au Greffe du Domaine de Carladès, & qui, peut-être, y est encore.

MONTSAULNIN : Maison qui a donné deux Chevaliers du Saint-Esprit.

Guillaume de Montsaulnin, Ecuyer, épousa, l'an 1407, *Philiberte de Vasso*, & en eut :

Guillaume de Montsaulnin, II. du nom, marié à *Marguerite de Buffevant*, dont :

Guillaume de Montsaulnin, III. du nom, pere — d'Edouard & ayeul de Jean, dont le fils :

Claude de Montsaulnin, épousa, en 1583, *Marguerite de Charry*, de laquelle vint :

Adrien de Montsaulnin, Seigneur des Aubuez, qui épousa, en 1615, *Gabrielle de Rabutin*, Dame de Montal, laquelle lui porta en dot cette Baronnie.

Charles de Montsaulnin, leur fils, Comte de Montal, fut Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres en 1686, & mourut à Dunkerque le 8 Septembre 1696. Il avoit épousé *Gabrielle de Solages*, morte le 29 Mars 1702, âgée de 89 ans, fille de *Jean-Albert de Solages*, Seigneur de Camboularet & de Salles, & de *Cassandre de la Fare*. Ils eurent pour enfans : — 1. Louis, qui suit; — 2. François, Chevalier de Malte, Capitaine de Cavalerie, tué en Flandres en 1672; — 3. François-Ignace, Abbé de Rigny, depuis Capitaine de Cavalerie, & marié à *Charlotte-Marie Baillet*, fille de *Claude Baillet*, Seigneur d'Aucourt en Champagne, & de *Marguerite du Val-de-Dampierre*. Il mourut à Landau le 21 Septembre 1691, laissant — Louis de Montsaulnin, filleul de Louis XIV, né le 11 Novembre 1688, Seigneur de Mennetrueux, Mestre-de-Camp de Cavalerie à la suite du Régiment de Clermont-Prince, fait Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 20 Février 1743, mort à Paris le 14 Décembre de la même année, sans postérité; —— 4. & Marie-Cassandre, mariée à *Eustache Marion*, Comte de Druy, Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, & Lieutenant-Général de ses Armées.

Louis de Montsaulnin, Marquis de Montal, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, mort avant son pere en 1686, avoit épousé *Marguerite-Henriette de Saulx*, fille de *Noel de Saulx*, Comte de Tavannes & de Mirebel, & de *Gabrielle Potier-de-Gesvres*, dont : — Charles-Louis, qui suit; —— & trois filles, l'une desquelles, nommée Gabrielle-Charlotte de Montsaulnin-de-Montal, fut mariée avec *Agathange-Ferdinand*, Marquis *de Brun*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort à Dole en Franche-Comté le 29 Janvier 1746.

Charles-Louis de Montsaulnin, Marquis de Montal, Baron de Courcelles, Colonel du Régiment de Poitou, Brigadier des Armées du Roi le 29 Mars 1710, Maréchal-de-Camp le 1 Février 1719, fait Lieutenant-Général des Armées le 1 Août 1734, Gouverneur de Villefranche en Roussillon au mois d'Août 1740, & de la ville de Guise-sur Oise au mois de Mars 1743, Chevalier des Ordres à la promotion du 2 Février 1745, fut surpris dans la ville d'Asti en Piémont, avec une garnison de 6000 hommes d'Infanterie & 300 chevaux, & mourut en 17.... Il avoit épousé, le 21 Avril 1705, *Anne-Marie Colbert*, morte le 6 Juin 1740, fille d'*Edouard Colbert*, Marquis de Villacerf, Sur-Intendant des Bâtimens, & de *Geneviéve Larcher*. De ce mariage elle a laissé : — 1. N... de Montsaulnin, mariée à *Antoine du Bois*, Marquis de la Rochette, Seigneur de Massongle, morte en 1728, ayant eu un fils qui, en 1754, étoit Capi-

taine au Régiment du Moutier; — 2. & ANNE-MARIE DE MONTSAULNIN, mariée, le 15 Avril 1736, à *Charles-Paul de la Riviere*, Seigneur Vicomte de Tannere & de Quincy en Bourgogne, dont : — *Charles-Gabriel*, dit *le Vicomte de la Riviere*, né en 1737, — *Marie-Françoiſe de la Riviere*, né en 1744; — & *Jeanne de la Riviere*, née en 1746.

Il y a une branche de la Maiſon de MONTSAULNIN établie en Berri, où elle poſſede la Seigneurie de Fontenay, dont l'héritiere, *Catherine de Fontenay*, épouſa, en 1555, FRANÇOIS DE MONTSAULNIN, triſayeul de

LEONARD DE MONTSAULNIN, Seigneur de Fontenay, marié, en 1725, à *Madelene de Boullé*, de laquelle il a :

ETIENNE DE MONTSAULNIN, Seigneur de Fontenay, qui a été Officier dans le Régiment du Roi, Infanterie.

Les armes : *de gueules, à trois léopards couronnés d'or, l'un ſur l'autre.*

* MONTSECRET, en Normandie, Diocèſe de Bayeux : Fief de *Hautbert*, qui appartient à *Jean-Batiſte de la Roque*, Ecuyer, Seigneur de Granvilliers, lequel eſt Seigneur & Patron de *Montſecret*.

MONTVAILLANT : C'eſt le nom d'une Terre en Querci, que porte une branche de la Famille noble de BELCASTEL, dont nous parlerons dans le Volume des Additions, aux mots BELCASTEL-D'ESCAYRAC.

* MONTVALON : Terre & Seigneurie en Provence, poſſédée par une branche de la Famille de *Barrigue*, qui ſubſiſte dans

Honoré de Barrigue, Seigneur de Montvalon, Conſeiller au Parlement d'Aix. Il a épouſé, en 1734, *Louiſe-Polixene d'Iſnard*, fille de *Joſeph*, Seigneur d'Eſclapon, Ecuyer-Cavalcadour de M. le Duc D'ORLÉANS, Régent de France, & de feu *Polixene de Gantès*. Ils ont eu : — *Joſeph-André de Barrigue*; — & *Polixene de Barrigue-Montvalon*, mariée au mois de Juin 1757, à *Joſeph-Guillaume de Rolland-Tertulle*, Marquis de Cabane & de Réauville, ci-devant Chevalier de Malte, fils de *François*, & de *Thérèſe de Leſtang-de-Parade*.

Marc-Antoine de Barrigue (frere puîné d'*Honoré*), Conſeiller-Clerc au Parlement d'Aix, & de la Chambre ſouveraine du Clergé de la Province, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint-Rambert, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe de Lyon, eſt mort à Aix le 21 Janvier 1775, dans ſa 69ᵉ année. *Voyez* BARRIGUE, *Tome I, p. 754 & ſuiv.*

MONTUREUX : Famille noble de Franche-Comté, dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'or, à la bande d'azur.*

Il y a un Bourg de ce nom ſur-Saone, avec titre de *Baronnie*, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul. Nous ignorons celui qui en eſt Seigneur.

* MONTUSIO : Terre & Seigneurie en Champagne, érigée en *Baronnie*, par Lettres de 1671, en faveur de *François de Vouldi*.

* MOON, en Normandie, Diocèſe de Bayeux. Terre & Seigneurie qui fait le revenu d'un Chanoine de la Cathédrale de ce Diocèſe.

Dans une Charte de confirmation accordée vers l'an 955 par HENRI II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, on voit que *Roger*, Evêque de Saliſburi en Angleterre, étoit Seigneur en partie de Moon, & que ſon fief étoit rentré depuis dans la main du Roi. Il y a dans la Paroiſſe de *Moon* pluſieurs fiefs, dont les plus conſidérables ſont *Moon*, qui releve du Roi par un quart de fief de *Hautbert*, & le *Meſnil-Vitté*, qui dépend auſſi, par un quart de fief, de la Seigneurie de Tribehou au Diocèſe de Coutances.

MOOR, dans le Brabant : Ancienne Famille iſſue de celle de *Suveerts*, l'une

des ſept premieres Familles nobles & privilégiées de la ville de Bruxelles, qui portoit pour armes : *emmanché d'argent & de gueules de cinq piéces.*

Jacques de Moor, fils de feu Théodore, eſt mentionné dans les Archives de la ville de Bruxelles, ſous le Secrétaire *Druempt*, en 1407. Il eut pour fils,

Théodore de Moor, marié 1°. à *Gertrude de Lille*, fille de *Henri*; & 2°. en 1436, à *Eliſabeth de Kempener*, fille de feu *Jacques*, & de *Gertrude de Vos*. Il eut de ce ſecond mariage,

Nicolas de Moor, mort le dernier Janvier 1455, qui fut pere de

Jean de Moor, qui épouſa, en 1460, *Catherine de Caſmeyer*, fille de *Jean*, dont,

Laurent de Moor, Receveur de la ville de Bruxelles en 1558, qui de *Marie Vanden-Bempde*, fille de *Gilles*, eut :

Augustin de Moor, qui épouſa *Marie de Mol*, fille de *Jean*, dont :

Jean-Batiste de Moor, allié à *Catherine Obtenberch*, fille de *Pierre*. L'un & l'autre ſont enterrés à Saint-Gery à Bruxelles. De ce mariage naquit,

François de Moor, qui épouſa *Pauline Vanden-Drieſſche*, fille de *François*, & en eut :

François de Moor, II. du nom, marié à *Suzanne Zegers*, dont :

Jean-Batiste de Moor, Adjudant général au ſervice des Etats-Généraux, mort, en 1701, à l'Abbaye de Rooſendael, près Malines, où étoit pour lors l'armée. Il épouſa 1°. *Claire Tondeur*; & 2°. *Conſtance Franco*, fille du Seigneur de Contich, &c. Il eut du premier lit :

Jean de Moor, II. du nom, marié à *Marie-Madelene Fourment*, dont eſt venu,

Louis-Augustin de Moor, qui a épouſé *Marie-Joſephe-Albertine Meuret.*

Il eſt parlé, dans un Ouvrage intitulé : *le Grand Théâtre Sacré du Duché de Brabant, Tome I, Part. II, fol.* 235, de pluſieurs perſonnes du nom de Moor. La tradition de cette Famille eſt que l'augmentation de marques d'honneur qui ſe trouvent dans ſes armes, a été donnée au ſujet d'une bataille gagnée contre les Maures, à laquelle elle ſe diſtingua; & que de-là eſt venu le nom de Moor.

Les armes : *écartelé, au 1 & 4 d'or, à une merlette de ſable; au 2 emmanché d'argent & de gueules de cinq piéces*, qui eſt de Suveerts; *& au 3 échiqueté d'argent & de ſable de quatre traits; l'écu ſurmonté d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, aux hachemens & bourrelet d'or & de ſable.* Pour cimier : *un buſte de Maure, la tête liée d'argent, vêtu de ſable, coupé d'or, entre un vol de ſable à dextre, & à ſeneſtre d'or.* Ces armes ſe trouvent ainſi chez les Rois d'armes à Bruxelles, avec l'extrait généalogique de cette Famille, tiré des Archives de ladite Ville.

MORAINVILLE : Les Seigneurs de ce nom eurent pour auteur

Jacques de Dreux, Seigneur de Morainville (troiſieme fils de *Robert de Dreux*, Seigneur d'Eſneval, & de *Guillemette de Segrie*), homme d'armes de la Garde du Duc *de Guienne* en 1472. Sa poſtérité a fini à *Jean de Dreux*, ſon petit-fils, Seigneur de Morainville, de Mauny & de Saint-Ouen, mort au mois de Février 1590, des bleſſures qu'il reçut au ſiége de Verneuil. Il ne laiſſa qu'un fils naturel, — *François de Dreux*, dit *le Marquis de Morainville*, tué au combat de Senef en 1674. Les armes : *échiqueté d'or & d'azur, à la bordure de gueules.*

MORAINVILLIER : Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 14 Mars 1668.

Gabriel de Morainvillier-d'Orgeville, reçu Chevalier de Malte en 1574, ſelon l'Abbé *de Vertot*, portoit pour armes : *d'argent, à neuf merlettes de ſable, rangées* 3, 3, 2 & 1, & ceux de ſa Famille les portoit 3, 3 & 3.

MORAIS : Feu *Piganiol de la Force* ne croit pas que cette Famille ſoit originaire de Normandie; mais il dit qu'il y a aſſez long-tems qu'elle y

eſt établie, pour pouvoir lui donner place parmi celles de cette Province. Elle remonte à

Macé de Morais, Garde de la Prévôté de Paris, mariée à *Jeanne d'Eſpagne*, d'une Famille de ce nom en Normandie, dont :

Pierre de Morais, Seigneur de Lory & de la Tour, auſſi Garde de la Prevôté de Paris, qui épouſa *Louiſe le Baveux*, de laquelle vint :

Philippe de Morais, Seigneur de Jonville & de Lory, qui ſe maria avec *Roberte d'Oinville*, héritiere de la Terre de Joderais, fille de *Jean d'Oinville*, Seigneur de Joderais & de Saint-Simon. Il en eut : — Jean, qui ſuit ; — & René, Seigneur de Lory.

Jean de Morais, qualifié de *noble & puiſſant Seigneur de Joderais, de Garencieres & de Fortille*, épouſa, en préſence de René de Morais, ſon frere, *Anne de Harcourt*, fille de *Jean de Harcourt*, Seigneur de Fontaine-le-Henri, & de *Guillemette de Saint-Germain*. Ils vivoient enſemble le 19 Juin 1569, & eurent pour enfans : — 1. Jean, mort ſans hoirs avant ſon pere ; — 2. Pierre, Seigneur de Joderais, marié à *Jacqueline d'O*, Dame de Freſnes, fille de *Charles d'O*, Seigneur de Baillet, & de *Jeanne Girard*, dont il n'eut point d'enfans ; — 3. & Jacques, qui ſuit.

Jacques de Morais, Seigneur de Lory, Fortille & Louville, épouſa *Marguerite d'Aché*, Dame de Breſolles, qui lui apporta cette Terre en mariage & pluſieurs autres. Il en eut :

Urbain de Morais, Seigneur de Joderais, Fontaine-le-Henri, Beny, Moulineaux, Putot, Breſolles & la Boulaye, marié à *Françoiſe d'Angennes*, fille de *Jean*, Seigneur de Poigny, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marguerite Thierry*. Leurs enfans furent : — 1. Nicolas, qui ſuit ; — 2. Charles, Seigneur de Fortille, marié, dont des enfans ; — 3. Philippe, Seigneur de Garencieres, mort ſans lignée ; — 4. & Henri, Seigneur de Beny, Chanoine de Bayeux.

Nicolas de Morais, Seigneur de Breſolles & de Fontaine, s'allia avec *Marguerite de Sevigné*, veuve de *Henri de Sainte-Marie-Loſmont*, fille de *Joachim de Sevigné*, Baron d'Olivet, & de *Marie*, Dame *de Sevigné*, ſa parente ; & ſœur de *Henri*, Marquis *de Sevigné*, qui avoit pour femme *Marie de Rabutin*, Dame de Chantal, & qui fut tué en 1648. De ce mariage vinrent : — 1. François, Seigneur de Breſolles & de Fontaine-le-Henri, qui eut pluſieurs enfans, mais nous ignorons leur poſtérité ; — 2. Jacques, Seigneur de Joderais, marié à ſa couſine *Marguerite d'Angennes*, Dame de Boiſorcan ; — 3. & Marguerite de Morais.

L'Echiquier de l'an 1397, fait mention de Jean de Morais, Chevalier, & de Jeanne de Morais.

Les armes : *d'or, à ſix annelets de ſable*, 3, 2 & 1. Suivant l'Abbé *de Vertot*, René de Morais-de-Garencieres, reçu Chevalier de Malte en 1524, portoit les mêmes armes.

Il eſt parlé de cette ancienne Nobleſſe dans l'Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt* par *la Roque, p.* 1532 *& ſuiv.* ; & dans l'Armorial Breton, Manuſcrit *in-folio*, où il eſt dit que par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation de Bretagne le 4 Janvier 1669, au rapport de M. *des Cartes*, Jacques de Morais, Seigneur de Breſolles, fut déclaré *noble d'extraction*, reſſort de Rennes.

MORANCOURT, Ecuyer, Sieur de la Freſnaye, en Normandie, Election de Carentan. Ancienne Nobleſſe, qui porte pour armes : *d'argent, à trois mures au naturel*, 2 & 1.

* MORANT, la ſeule Maiſon de ſon nom en Normandie, & l'une des plus anciennes Nobleſſes de cette Province, où elle a poſſédé & poſſede encore, depuis un tems immémorial, des Terres conſidérables, comme celles d'Eſcours, la Perle, la Motte, les Baronnies de Courſeulles, Soliers, Coulonces, Rupierre & Bieville, la Baronnie du Meſnil-Garnier,

acquiſe par THOMAS DE MORANT, I. du nom, Seigneur d'Eſterville, rapporté ci-après degré IX, Soulles, Meſnil-Hue, Champrepue, Bourguenolles, la Trinité, Orbeville, Fauguernon, Bonfoſſé, Hottot en Auge, Aſnebec, Etouvy, dont ils étoient & ſont encore en partie Seigneurs & Patrons, le Comté de Penzès, tranſmis à ceux de ce nom par Arrêts du Conſeil, la Baronnie de Fontenay, la Châtellenie de Brequigny, les Seigneuries de Kerniſac, Kerangoumar en Bretagne; celles en partie de la ville de Rennes & de Morlaix, Province où la branche aînée de cette Famille eſt paſſée il y a plus de 137 ans. Il en eſt parlé dans le Traité de la Nobleſſe par *la Roque*, à l'article des anciens-bans, *p.* 62, 82 & 120.

Outre tous ces avantages, elle a ceux de s'être toujours diſtinguée par ſes ſervices, ſa fidélité, ſon attachement envers ſes Souverains, & par ſes alliances contractées avec des Maiſons illuſtres, qui lui en donnent avec la Maiſon Royale, & les Princes du Sang de France.

Selon ſes titres, dépoſés dans les Archives du Couvent des Freres Prêcheurs du Meſnil-Garnier, dont MM. DE MORANT, comme on le verra ci-après, ſont fondateurs, elle remonte, par filiation ſuivie, à

I. ETIENNE DE MORANT, Chevalier, qui épouſa, l'an 1245, *Marie de la Houlette*, dont les armes ſont: *de gueules, à trois houlettes d'or, 2 & 1.* Il en eut:

II. JEHAN ou JEAN DE MORANT, Seigneur d'Eſcours, de la Perle & la Motte, né l'an 1249, qui fut préſent, l'an 1271, à un acte de foi, & déclara qu'il devoit ſervice d'un quart de Chevalier. C'eſt ce qui conſte par un rôle, cotté N°. 8, en la Chambre des Comptes de Normandie, où ſont écrits les noms des Chevaliers & Ecuyers qui devoient ſervice au Roi, & qui ſont rapportés par *la Roque*, dans ſon Traité de la Nobleſſe, à l'article des bans & arriere-bans, *page* 63. Il épouſa, le 15 Septembre 1294, *Catherine de Dampierre*, qui portoit pour armes: *d'argent, à trois loſanges de ſable, 2 & 1.* De ce mariage vint:

III. ETIENNE-JEHAN DE MORANT, Chevalier, Seigneur d'Eſcours, de la Perle & de la Motte, né le 2 Janvier 1303, qui épouſa, l'an 1340, *Marie Pottier*, dont: — JEAN, qui ſuit; — & CHARLES, né en 1348, mort ſans alliance.

IV. JEAN DE MORANT, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Eſcours, de la Perle & de la Motte, âgé de 46 ans, épouſa, en 1392, *Catherine Renard*, qui portoit: *de ſinople, au renard paſſant d'or.* Leurs enfans furent: — ALEXANDRE, qui ſuit; — 2. JEHAN, Seigneur d'Eſcours, marié à *Hélene de Leſcou*, dont il eut deux filles: — MARIE DE MORANT, femme de *Jean*, Seigneur *de Dampierre*; — & MARGUERITE, mariée à *Gaſton de Lermont*; — 3. & GUILLAUME, qui eut pour ſon partage la Terre de la Motte, & épouſa *Joſephine d'Antenese*, dont vinrent: — CHARLES & PIERRE DE MORANT, morts tous deux ſans alliance. C'eſt de ce GUILLAUME dont parle *la Roque*, dans ſon Traité de la Nobleſſe, à l'article des bans & arriere-bans, *p.* 120, en ces termes: GUILLAUME DE MORANT, *armé de brigandine & ſalade, avec lui un Page, portant un vouge, pour ce un Vouger.*

Nous croyons ce JEAN DE MORANT, II. du nom, le même que celui qui (ſuivant un extrait d'une vieille Chronique de Bretagne, de 1381, ſous le regne de CHARLES VI, Roi de France, au retour du Duc *de Lençaſtre*, qui repaſſa en Bretagne pour remettre en poſſeſſion de ſes Etats le Duc *de Montfort*), étoit déja célebre ſous le nom de *Sire* DE MORANT, & accepta, lui cinquieme, un défi propoſé par cinq Chevaliers Anglois. Cette Chronique rapporte que le Seigneur DE MORANT s'étant principalement diſtingué dans cette action, un Chevalier Anglois lui propoſa de venger, tête à tête, la défaite de ſes Compatriotes, & qu'ils en vinrent aux mains; mais que l'Anglois, qu'une indiſpoſition aux genouils avoit forcé de combattre ſans bottes garnies, avoit engagé ſon adverſaire

de

de quitter les ſiennes, en promettant, parole d'honneur, de ne point abuſer de cette condeſcendance, à quoi le Sire DE MORANT conſentit : le perfide Anglois ne lui tint pas parole, & lui porta trois coups d'épée dans la jambe. Le Duc *de Lencaſtre* qui en fut témoin, fit arrêter ce lâche & le fit mettre entre les mains du Sire DE MORANT, pour tirer telle vengeance qu'il jugeroit à propos, ou du moins le contraindre à lui payer une forte rançon. Le Seigneur DE MORANT remercia ce Prince, en lui diſant qu'*il étoit venu de Bretagne non pour de l'or, mais pour de l'honneur*, & le ſupplia de recevoir en grace l'Anglois, attribuant à ſon peu d'adreſſe ce qui n'étoit que l'effet de ſa trahiſon. Le Duc, charmé d'une ſi belle réponſe, lui envoya une coupe d'or & une ſomme conſidérable. MORANT refuſa la ſomme & ſe contenta de la coupe d'or, par reſpect pour le Prince.

V. ALEXANDRE DE MORANT, Chevalier, Seigneur de la Perle, qu'il eut en partage, né en 1395, épouſa, en 1434, ſous le regne de CHARLES VII, *Madelene de Rotour*, dont, pour fils unique :

VI. JOSIAS DE MORANT, Chevalier, Seigneur de la Perle, né en 1435, qui épouſa, l'an 1467, *Jacquette de Tilly*, d'une Maiſon très-ancienne de Normandie, & en eut :

VII. CHARLES DE MORANT, Chevalier, Seigneur de la Perle, marié, l'an 1503, à *Marie de Dampierre*, ſa couſine, qui lui rapporta la Terre d'Eſcours. De ce mariage vint :

VIII. FRANÇOIS DE MORANT, Chevalier, Seigneur d'Eſcours, qui épouſa, l'an 1541, *Jeanne de Sucy*, dont les armes ſont : *écartelé d'or & de ſable*. Leurs enfans furent : — 1. THOMAS, qui ſuit, auteur des Barons, puis Marquis du Meſnil-Garnier ; — 2. JEHAN, tige de la branche des Seigneurs d'Eſcours, rapportée en ſon rang ; — 3. & ANNE, Abbeſſe de l'Abbaye de Vienne, en Dauphiné.

Barons, puis Marquis du MESNIL-GARNIER, *&c.*

IX. THOMAS DE MORANT, I. du nom, Baron du Meſnil-Garnier, d'Eſterville, Rupierre & Biéville en Auge, né le 1 Mai 1543, acheta la charge de Tréſorier de l'Epargne ſous HENRI III. Celui qui faiſoit les fonctions de premier Tréſorier, étoit Cordon bleu, ne faiſoit ſon travail qu'avec le Roi, & les trois autres Tréſoriers ſervoient par quartier. Il fut fait Conſeiller d'Etat en 1618, & mourut l'an 1621, en ſon Hôtel à Paris, rue de Jouy. Il avoit fait donation de huit vingt écus d'or ſol à JEHAN, ſon frere, par acte paſſé devant les Notaires de Caen en 1602. Il avoit épouſé, en 1578, *Mariotte Morel-de-Putanges*, fille de *N... Morel*, & de *N... de Beauvoir*. Elle mourut en 1614, & fut enterrée à Sainte-Barbe de Saint-Jean de Caen. De ce mariage naquirent : — 1. THOMAS, qui ſuit ; — 2. GASPARD, auteur de la branche des Seigneurs de Rupierre, rapportée ci-après ; — 3. ANNE, mariée à *Jacques de Cauvigny*, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Biéville ; — 4. JEANNE, Dame du Bois d'Aubigny, mariée, par contrat du 2 Novembre 1604, à *Charles de Bec-de-Lievre*, Chevalier, Seigneur de Hocqueville & de Brumare, Maître-d'Hôtel du Roi HENRI IV, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre de LOUIS XIII, dont deſcend le Marquis *de Cany* ; — 5. & MADELENE DE MORANT, mariée, par contrat du 28 Janvier 1609, à *Pierre de Boutin*, Chevalier, Seigneur de Victot, Grand-Bailli de Caen, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme de ſa Chambre.

X. THOMAS DE MORANT, II. du nom, né en 1584, Chevalier, Seigneur & Baron du Meſnil-Garnier, d'Eſterville, de Courſeulles & de Soulles, Conſeiller au Grand-Conſeil le 23 Novembre 1605, Tréſorier de l'Epargne en 1617, ſous LOUIS XIII, grand Tréſorier & Commandeur des Ordres du Roi, par Lettres-Patentes données à Paris le 21 Février 1621, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, fonda & dota, par acte du 1 Avril 1620, un Couvent de Dominicains, ſous le titre de *Saint-Thomas*, dans ſa Terre du *Meſnil-Garnier* ; & par un autre contrat, paſſé devant les Notaires de Caen ladite année, il fonda à perpétuité les Prix qui ſe diſtribuent au Collége du Mont à Caen,

ci-devant occupé par les Jéſuites. Il acquit, en 1630, la Baronnie de Courſeulles, où il mourut en 1651, âgé de 67 ans, & fut inhumé aux Dominicains du Meſnil-Garnier. Il avoit épouſé, 1°. par contrat paſſé devant les Notaires au Châtelet de Paris le 23 Juillet 1609, *Jeanne Cauchon de Trélon*, morte le 9 Septembre 1622, fille de *Laurent Cauchon*, Chevalier, Seigneur de Brienne, Trélon & Faverolles, Maître des Requêtes, & d'*Anne Brulart de Sillery*; & 2°. le 17 Septembre 1624, *Françoiſe de Vieuxpont*, fille de *Jean*, & de *Marie-Catherine de Bauffremont*. Du premier lit vinrent : — 1. THOMAS, qui ſuit; — 2. ANNE, née en 1619, mariée, le 23 Octobre 1636, à *Louis Olivier*, Marquis de Leuville. Elle ſubſtitua à *Louis du Bois*, Marquis de Givry, ſon neveu, la Terre de Leuville, à condition d'en porter le nom & les armes, & mourut le 9 Septembre 1698, ſans poſtérité, âgée de 79 ans; — 3. JEANNE, née en 1620, morte ſans alliance; & du ſecond lit : — 4. NICOLAS-CLAUDE, tige des Seigneurs de Courſeulles, rapportés ci-après; — 5. CHARLES-ROGER, auteur des Seigneurs de Coulonces, mentionnés enſuite; — 6. DOMINIQUE, dit *le Chevalier de Courſeulles*; — 7. FRANÇOIS, Religieux Bénédictin, Prieur de Cuſey; — 8. N... DE MORANT, Lieutenant de Vaiſſeaux; — 9. MARIE-CLAIRE, femme de *Michel le Loup*, Seigneur de la Motte-Gueglin, morte en 1692; — & quatre autres filles Religieuſes : la premiere, nommée CATHERINE, Abbeſſe de Gif; la ſeconde, Abbeſſe de Moret; la troiſieme, Abbeſſe de Montreuil; & la quatrieme, Supérieure des Carmélites de Compiegne.

XI. THOMAS DE MORANT, III. du nom, Chevalier, Seigneur Baron, puis Marquis du Meſnil-Garnier, Comte de Penzès, né au mois de Juillet 1616, Conſeiller au Grand-Conſeil le 18 Septembre 1636, Maître des Requêtes le 6 Août 1643, ſucceſſivement Intendant de Bordeaux & de Montauban en 1650, en Picardie & Bourgogne en 1651, à Caen en 1653, à Rouen en 1655, en Touraine, Anjou & Maine en 1659, Maître des Requêtes honoraire le 30 Août 1663, puis Conſeiller d'Etat, obtint l'érection de ſa Terre du *Meſnil-Garnier* en *Marquiſat*, ſous le nom de *Morant*, par Lettres-Patentes du Roi LOUIS XIV, en 1672, mourut le 6 Octobre 1692, âgé de 76 ans, & fut inhumé à Saint-Jacques-du-Haut-Pas à Paris. Il avoit épouſé, 1°. en 1640, *Catherine Bordier*, morte le 12 Juin 1642, fille de *Jacques Bordier*, Seigneur de Rainiers, Intendant des Finances, & de *Catherine Libault*; 2°. *Marie Aveline*, morte en 1649, fille de *Jean Aveline*, Seigneur de la Garenne & de Boucherie, Maître-d'Hôtel du Roi, & de *Guione Menage*; 3°. & *Louiſe le Meneuſt-de-Brequigny*, veuve de *René*, Marquis *de Kergroadez*, fille de *Jean le Meneuſt*, Seigneur de Brequigny, Préſident au Parlement de Rennes, & de *Suſanne de Coetlogon*. Elle mourut le 1 Avril 1700. Du premier lit il eut : — 1. THOMAS-ALEXANDRE, qui ſuit; du ſecond : — 2. FRANÇOISE DE MORANT, Dame de la Garenne, &c. née le 22 Décembre 1648, morte le 2 Avril 1676, femme, par contrat du 21 Août 1664, de *Louis du Bois*, Marquis de Givry, Grand-Bailli de Touraine, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 13 Décembre 1699, dont ſont ſortis le Marquis *de Leuville*, auſſi Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort en Allemagne, & le Bailli *de Givry*, Commandeur & Bailli de Malte, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort en Italie de ſa bleſſure; & du troiſieme lit : — 3. THOMAS-GUI, auteur des Comtes de Penzès, dont il ſera parlé ci-après; — 4. & LOUISE-SUSANNE, morte fille en Mai 1702.

XII. THOMAS-ALEXANDRE DE MORANT, Marquis du Meſnil-Garnier, né le 21 Juin 1642, Conſeiller au Parlement de Paris le 19 Août 1669, Maître des Requêtes le 3 Mars 1674, Intendant de Bourbonnois en 1675, puis Intendant & Commandant en Provence le 1 Novembre 1680, premier Préſident au Parlement de Toulouſe le 16 Juillet 1687, s'en démit en 1708, & mourut à Paris en ſon Hôtel, rue Saint-André-des-Arcs, le 8 Juillet 1713. Il avoit épouſé, le 16 Septembre 1676, *Françoiſe Jacques*, fille de *Philippe*, Seigneur de Vitry-ſur-Seine, Greffier en chef du Parlement de Paris, & de *Catherine de Mony*. Elle mourut au mois de Juillet 1706, ayant eu :

XIII. Françoise de Morant, née le 30 Avril 1684, morte ſans alliance en 1693, & inhumée dans l'Egliſe des Freres-Prêcheurs de Toulouſe. En elle s'eſt éteinte la branche aînée de cette Maiſon.

Thomas-Alexandre de Morant eut encore de *Charlotte Milon*, pour fille naturelle, — Anne-Charlotte de Morant, née le 1 Mars 1673, légitimée & mariée au Maine.

Comtes de Penzès, Barons de Fontenay, &c.

XII. Thomas-Gui de Morant, Marquis de Morant, Comte de Penzès, Baron de Fontenay & de Brequigny, né le 15 Avril 1672, fils de Thomas de Morant, III. du nom, & de *Louiſe le Meneuſt de Brequigny*, ſa troiſieme femme, fut d'abord Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, puis Lieutenant-Colonel au Régiment de Laſſay en 1672, eut enſuite le Brevet de Colonel de ce Régiment, qui fut réformé. Il mourut le 23 Juillet 1722, & avoit épouſé, par contrat du 24 Mai 1704, *Anne-Joſephe le Roux-de-Kerninon*, fille de *Jean le Roux*, Chevalier, Seigneur, Comte de Kerninon, &c. & de *Charlotte de Leſparler*, dont, entr'autres enfans :

XIII. Charles-Thomas-Marie, Marquis de Morant, Comte de Penzès, Baron de Fontenay, qui, par contrat paſſé à Saint-Brieux le 12 Novembre 1726, épouſa *Gabrielle-Félicité de la Riviere*, fille de *Charles-Yves-Jacques*, Comte *de la Riviere*, Marquis de Paulmy, Vicomte de la Roche de Gêne, Gouverneur de Saint-Brieux & de Rocroy, & de *Marie-Françoiſe-Céleſte de Voyer-de-Paulmy*, dont la mere, *Françoiſe de Beauvau*, étoit femme de *Jacques de Voyer*, Vicomte de Paulmy, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, enſuite Conſeiller au Parlement de Bretagne, mort en ſon Château de Brequigny près Rennes, & inhumé en la Paroiſſe de Saint-Germain de cette Ville. De ce mariage vint :

XIV. Thomas-Charles, Marquis de Morant, Comte de Penzès, Baron de Fontenay, Seigneur de Brequigny, Kerniſac, Keroran, Kerangoumar, Coetilles, &c. en Bretagne. Il eſt entré Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, à l'âge de 17 ans, a eu, en 1745, une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment de Saint-Jal, a été nommé par le Roi, le 2 Janvier 1748, Meſtre-de-Camp des Dragons de la Reine, député par les Etats de Bretagne pour complimenter Sa Majeſté Louis XV, ſur ſa convaleſcence, a été créé Chevalier de Saint-Louis en 1757, fait Brigadier des Armées du Roi le 10 Janvier 1760, Maréchal de ſes Camps le 25 Avril 1762, eſt mort le 18 Octobre 1763, & a été inhumé dans l'Egliſe de Saint-Germain à Rennes. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Mai 1752, ſigné le 8 précédent par le feu Roi & la Famille Royale, *Anne-Françoiſe de la Bonde-d'Hiberville*, morte le 20 Octobre 1767, & inhumée en ſa Paroiſſe de Biéville en Auge, fille de *Charles-François de la Bonde*, Chevalier, Seigneur d'Hiberville, Baron de Rupierre, Préſident à la Chambre des Comptes de Normandie, & de *Marie-Catherine le Cordier-de-Bigards*, Dame & Patronne de Torp, près Falaiſe, dont le pere étoit Procureur-Général au Parlement de Rouen. De ce mariage ſont nés : — 1. Thomas-Marie-Thibaut de Morant, né à Paris le 30 Août 1754, décédé en Bretagne le 18 Juillet 1757, au Château de Brequigny, & inhumé le lendemain ; — 2. Thomas-Marie-Louis-Geneviéve, qui ſuit ; — 3. Marie-Françoise-Félicité de Morant, née au Château de Rupierre, Paroiſſe de Biéville, le 6 Mai 1753, batiſée le lendemain. Elle a eu pour parrain le Marquis *de la Londe*, du nom de *le Cordier*, Préſident à Mortier au Parlement de Rouen, ſon grand-oncle maternel ; & pour marraine la Marquiſe de Morant, ſon ayeule. Elle a épouſé, le 5 Novembre 1772, *Eſprit-Robert-Marie le Roux*, Chevalier, Baron d'Eſneval, Vidame de Normandie, Sire de Pavilly, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Préſident à Mortier au Parlement de Rouen (d'une ancienne & bonne Nobleſſe de cette Province, dont nous parlerons au mot Roux-d'Esneval), fils de *Pierre-Robert le Roux-d'Eſneval*, Chevalier, Ba-

ron d'Acquigny, Préſident à Mortier au même Parlement, & de *Françoiſe-Catherine Clerel-de-Rampen*, Baronne du Bois-Normand & des Bottereaux, Dame de Saint-Côme, Sey, la Rouilliere, &c. De ce mariage il y a eu juſqu'à préſent (Août 1775), deux filles, mortes : l'une après trois ſemaines, & l'autre 8 jours après leur naiſſance ; — 4. & MARIE-CHARLOTTE-JOSEPHINE DE MORANT, née le 2 Novembre 1759, & batiſée le même jour à Saint-Etienne de Rennes, ſa Paroiſſe.

XV. THOMAS-MARIE-LOUIS-GENEVIÉVE DE MORANT, Chevalier, Marquis de Morant, Comte de Penzès, Baron de Fontenay, Seigneur & Patron de Rupierre, né au Château de Brequigny le 30 Juillet 1757, batiſé le lendemain à Saint-Etienne de Rennes, eſt Officier des Dragons au Régiment de la Reine, dont ſon pere étoit Colonel, & n'eſt pas encore marié en 1775.

Seigneurs de COURSEULLES & d'ESTERVILLE.

XI. NICOLAS-CLAUDE DE MORANT, Seigneur, Baron de Courſeulles, d'Eſterville, fils de THOMAS DE MORANT, II. du nom, Baron du Meſnil-Garnier, & de *Françoiſe de Vieuxpont*, ſa ſeconde femme, fut confirmé dans ſa nobleſſe, en 1666, avec NICOLAS, HENRI-DOMINIQUE & LOUIS DE MORANT, ſes freres conſanguins, par Jugement de M. *de Chamillart*, Intendant de la Généralité de Caen. Il mourut en cette Ville & fut inhumé dans le chœur de l'Egliſe des Freres-Prêcheurs le 14 Mars 1703. Il avoit épouſé 1°. *Marie-Charlotte de Hacqueville*, décédée en 1669 ; & 2°. *Marie Acarin*, morte le 14 Janvier 1726. Il avoit pour enfans : — 1. NICOLAS, qui ſuit ; — 2. MARIE-VALENTINE, batiſée le 29 Janvier 1663, morte le 17 Juin 1747, âgée de 84 ans ; — 3. & FRANÇOISE, morte veuve de *Charles-Henri le Bourgeois*, Chevalier, Seigneur de Cruy.

XII. NICOLAS DE MORANT, Chevalier, Seigneur & Patron d'Eſterville, Roquereuil, &c. mort le 22 Février 1735, avoit épouſé *Agnès-Yves de Saint-Preſt*, morte, âgée de 50 ans, le 24 Juin 1733, laiſſant : — 1. ALEXANDRE-JEAN, qui ſuit ; — 2. CHARLES-NICOLAS, rapporté après ſon frere ; — 3. & autre CHARLES-NICOLAS DE MORANT, Docteur de Sorbonne, & Chanoine-Théologal de la Cathédrale de Bayeux.

XIII. ALEXANDRE-JEAN DE MORANT, Chevalier, Seigneur & Patron d'Eſterville & de Roquereuil, né en 1715, Capitaine d'Infanterie, a épouſé, à Saint-Jean de Caen, le 2 Octobre 1742, *Louiſe-Ovide le Cornu-de-Sainte-Marthe*, fille de *François le Cornu*, Chevalier, & de *Marie-Charlotte le Hallier-des-Châteaux*, dont, pour fille unique :

MARIE-CHARLOTTE-FRANÇOISE-ADÉLAÏDE DE MORANT, batiſée le 3 Mai 1743, mariée, par contrat ſous ſeing-privé, le 18 Septembre 1762, avec diſpenſe, reconnu à Caen le 27 Novembre 1772, à JEAN-ANTOINE-PIERRE DE MORANT, Baron de Coulonces, ſon couſin, mentionné ci-après.

XIII. CHARLES-NICOLAS DE MORANT, appellé *le Chevalier d'Eſterville*, ſecond fils de NICOLAS, & d'*Agnès-Yves de Saint-Preſt*, a épouſé, en 17.., *Anne de Cairon*, dont trois fils.

Seigneurs de COULONCES.

XI. CHARLES-ROGER DE MORANT, dit *le Chevalier du Meſnil-Garnier*, né à Paris le 22 Octobre 1633, Paroiſſe Saint-Gervais, fils puîné de THOMAS, II. du nom, & de *Françoiſe de Vieuxpont*, ſa ſeconde femme, fut reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare par Lettres-Patentes du 16 Septembre 1684, après avoir fait ſes preuves devant les Commiſſaires à ce députés, comme il eſt reconnu par leſdites Lettres. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Garnier* & *Tardiveau*, Notaires au Châtelet de Paris, le 12 Septembre 1675, *Marguerite Jacob*, veuve de Meſſire *Claude Roy*, Seigneur de Villers, dont : — 1. CHARLES-PIERRE, qui ſuit ; — 2. FRANÇOISE-MARIE, née le 18 Février 1681, Religieuſe au Parc-aux-Dames à Creſpy en Valois, nommée à l'Abbaye des

Filles-Dieu de Rouen au mois de Novembre 1748, dont elle a pris poſſeſſion à la Saint-Jean en 1749 ; —— 3. & ANNE-MARGUERITE, née le 11 Janvier 1683, mariée à *Jean-Philibert Olier*, Seigneur de Tonquin, Conſeiller au Grand-Conſeil, puis Maître des Requêtes, dont deux fils & une fille : —— l'aîné des garçons eſt Capitaine de Carabiniers ; —— le ſecond eſt mort en Italie, étant Cornette au Régiment Dauphin ; —— & la fille, nommée *Marie-Louiſe Olier*, a épouſé *Nicolas-François de Gondrecourt*, en Lorraine, fils aîné de *Gaſpard-Mathieu*, Comte *de Gondrecourt*, Seigneur de Senonville, &c. Conſeiller d'Etat, & d'*Angélique-Eliſabeth de Juvoncourt*, dont elle n'a point d'enfans. Voyez GONDRECOURT, *Tome VII.*

XII. CHARLES-PIERRE DE MORANT, Chevalier, Seigneur & Baron de Coulonces, d'Aſnebec & d'Etouvy, né à Conflans-lès-Paris le 17 Avril 1679, Garde-Marine le 16 Octobre 1693, Enſeigne de Vaiſſeaux le 7 Juin 1707, Chevalier de Saint-Louis le 5 Avril 1728, s'eſt retiré du ſervice avec Brevet de Lieutenant de Vaiſſeaux & 600 livres de penſion ; eſt mort à Vire le 19 Février 1742, & a été inhumé dans le chœur de la Paroiſſe d'Etouvy. Il avoit épouſé, le 12 Avril 1707, *Thérèſe Benoiſt*, dont : — 1. PIERRE-BENOÎT, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS-ACHILLE-AGATON, né en 1712, mort en 1717 ; — 3. THOMAS-LÉONOR, né en 1714, mort la même année ; — 4. ANTOINE-RENÉ, rapporté après ſon aîné ; — 5. & MARGUERITE-CLAIRE, née en 1708, morte en 1710.

XIII. PIERRE-BENOÎT DE MORANT, Chevalier, Seigneur & Baron de Coulonces, né à Toulon le 22 Mars 1710, épouſa, le 22 Septembre 1736, *Eléonore-Charlotte de Nollent*, née le 15 Octobre 1712, morte le 12 Mars 1750, & inhumée à Etouvy le lendemain, fille de *Robert-François de Nollent*, Chevalier, Seigneur de Fleurigny, & de *Marguerite-Jacqueline du Meſnil-Adelée*, Dame de Bois-Yvon, dont : —— 1. JEAN-RENÉ-PIERRE, qui ſuit ; — 2. CHARLES-FRANÇOIS, né à Coulonces le 6 Janvier 1746, Capitaine des Dragons de la Reine ; —— 3. THOMAS-ALEXANDRE ; —— 4. MARGUERITE-CHARLOTTE, née le 4 Septembre 1737 ; — 5. & LÉONORE-JACQUELINE, née le 20 Mai 1739.

XIV. JEAN-RENÉ-PIERRE DE MORANT, Chevalier, Seigneur & Patron en partie de Bois-Yvon, né à Vire le 16 Août 1741, Cornette de Dragons au Régiment de la Reine, a épouſé, par contrat du 18 Septembre 1762, MARIE-CHARLOTTE-FRANÇOISE-ADÉLAÏDE DE MORANT, ſa couſine, mentionnée degré XIIIe de la branche précédente, dont une fille.

XIII. ANTOINE-RENÉ DE MORANT, Chevalier, Seigneur & Patron d'Aſnebec & d'Etouvy, fils puîné de CHARLES-PIERRE, Chevalier, Seigneur & Patron de Coulonces, & de *Thérèſe Benoiſt*, né à Coulonces en 1717, Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie de Harcourt, ~~& depuis Capitaine au Régiment de la Reine~~, a épouſé, le 25 Avril 1746, contrat paſſé le 12 Mars précédent, *Marie-Anne-Claudine du Boſc*, fille de *Jacques du Boſc*, & de *Claudine Sanadon*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. PIERRE-CHARLES-ANTOINE, né le 10 Octobre 1747 ; — 2. un autre garçon, né au mois de Juin 1750, mort en naiſſant, après avoir été ondoyé ; — 3. & MARIE-CHARLOTTE DE MORANT-D'ETOUVY.

Seigneurs Barons de RUPIERRE & de BIÉVILLE, en Auge.

X. GASPARD DE MORANT, Chevalier, Seigneur & Baron de Rupierre & de Biéville en Auge, ſuivant ſes partages faits avec THOMAS II, ſon frere, le 9 Novembre 1621, ſecond fils de THOMAS, I. du nom, Chevalier, Baron du Meſnil-Garnier, &c. & de *Mariotte Morel-de-Putanges*, fut Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Tréſorier des Ponts & Chauſſées, & épouſa, le 12 Mars 1624, *Marie le Comte-de-Montauglan*. Il mourut en 1656, laiſſant :

XI. CHARLES-THOMAS DE MORANT, Chevalier, Seigneur & Baron de Rupierre & de Biéville, Maréchal de Bataille dans les Armées du Roi, confirmé

dans ſa Nobleſſe avec ſes conſanguins en 1666, par Jugement de M. *de Chamillart*, Intendant de Caen. Il mourut le 2 Juillet 1698, & fut enterré dans le chœur des Dominicains de Caen, en conſidération de ce qu'il étoit neveu du Fondateur du Couvent de cet Ordre dans la Terre du Meſnil-Garnier. Il avoit épouſé, par contrat reconnu à Caen le 22 Décembre 1654, *Valentine de Chaſot*, enterrée le 10 Avril 1710, auprès de ſon mari, fille de *Bernard de Chaſot*, Ecuyer, & Seigneur de Grandbois, &c. & d'*Eliſabeth le Tenneur-de-Langrune*, dont : — 1. BERNARD, Chevalier, Seigneur & Baron de Rupierre, batiſé le 24 Octobre 1655, à Saint-Jean de Caen, mort en cette Ville le 10 Mars 1724, âgé de 70 ans, & inhumé aux Dominicains de Caen, ſans laiſſer de poſtérité de ſon mariage avec *Marie-Françoiſe le Moutardier-du-Rodé*; — 2. CHARLES-THOMAS, appellé *le Chevalier de Rupierre*, Capitaine de Dragons dans la Meſtre-de-Camp-Général, mort, ſans alliance, le 15 Février 1715, & inhumé aux Dominicains de Caen; — 3. LÉONOR, Religieux Dominicain à Liſieux, mort au Bourg de Thorigny en 1713; — 4. MARIE-GABRIELLE, héritiere, avec ANTOINETTE, ſa ſœur, de ſes freres, morte le 30 Juin 1752, âgée de 85 ans, & inhumée aux Dominicains de Caen; — 5. & ANTOINETTE, qui ſuit.

XII. ANTOINETTE DE MORANT, Dame & Patronne de Rupierre & de Biéville, hérita des biens de BERNARD DE MORANT, ſon frere, avec MARIE-GABRIELLE, ſa ſœur, & épouſa *N... de la Bonde-d'Hiberville*, Vicomte de Thorigny, frere de M. *d'Hiberville*, Envoyé en Angleterre, dont :

Charles-François de la Bonde-d'Hiberville, Chevalier, Seigneur & Baron de Rupierre, Préſident en la Chambre des Comptes de Normandie, héritier de M. *d'Hiberville*, Envoyé en Angleterre, ſon oncle. Il eſt mort en Janvier 1750, & avoit épouſé, le 21 Décembre 1724, *Marie-Catherine le Cordier-de-Bigards-de-la-Londe*, fille de M. *de la Heuze*, Procureur-Général au Parlement de Rouen, & ſœur du Marquis *de la Londe*, Préſident à Mortier du même Parlement, dont un garçon, mort à 7 ans; — & *Anne-Françoiſe de la Bonde-d'Hiberville*, née le 13 Octobre 1726, héritiere de cette branche des Barons *de Rupierre*, Dame & Patronne de Biéville, mariée, le 25 Mai 1752, par contrat paſſé devant les Notaires au Châtelet de Paris, & ſigné le 8 précédent par le feu Roi, & la Famille Royale, à THOMAS-CHARLES, Marquis DE MORANT, Comte de Penzès, &c. mort Maréchal des Camps & Armées du Roi, comme nous l'avons dit au degré XIVe de la branche des Comtes de Penzès.

Seigneurs d'Escours.

IX. JEHAN DE MORANT, Chevalier, Seigneur d'Eſcours, né en 1545, ſecond fils de FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne de Sucy*, reçut de THOMAS I, ſon frere aîné, Baron du Meſnil-Garnier, par acte paſſé devant les Notaires de Caen en 1602, une donation de huit-vingts écus d'or ſol, & eut de ſon mariage avec *Marguerite Chabert* : — THOMAS, qui ſuit; — & FRANÇOIS-DE MORANT, lequel laiſſa une fille, nommée — PHILIPPINE DE MORANT, mariée, le 6 Février 1621, à *Geoffroi Pottier*, Ecuyer.

X. THOMAS DE MORANT, Chevalier, Seigneur d'Eſcours, épouſa, en 1605, *Colaſſe Aleaume*, dont : — 1. PIERRE, né le 30 Juillet 1606, batiſé à Saint-Nicolas de Caen, mort ſans poſtérité de ſon mariage avec Mademoiſelle *de Grandville*; — 2. THOMAS, né le 12 Octobre 1608, batiſé à Saint-Nicolas de Caen, qui n'a laiſſé qu'une fille, nommée — CATHERINE DE MORANT, née le 26 Novembre 1630; — 3. & JEAN-BATISTE, qui ſuit.

XI. JEAN-BATISTE DE MORANT, Chevalier, Seigneur d'Eſcours, né le 20 Décembre 1609, batiſé en la Paroiſſe de Grandville, épouſa, le 6 Avril 1660, en la Paroiſſe Saint-Jacques-du-Haut-Pas à Paris, *Madelene-Angélique Parmentier*, & en eut : — JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit; — & CLAUDE, mort ſans alliance.

XII. JEAN-FRANÇOIS DE MORANT, Chevalier, Seigneur d'Eſcours, né en 1663,

épouſa, le 9 Avril 1693, à Saint-Euſtache de Paris, *Marguerite-Françoiſe de Saint-Mart-d'Eſperies*, de laquelle vinrent : — 1. ESPRIT-JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 2 & 3. FRANÇOIS & JEAN-FRANÇOIS, morts ſans alliance ; — 4 & 5. MARGUERITE-HÉLENE & MARIE-JEANNE, auſſi mortes ſans alliance.

XIII. ESPRIT-JEAN-BATISTE DE MORANT, Chevalier, Seigneur d'Eſcours, né le 3 Janvier 1694, ſur la Paroiſſe Saint-Germain de l'Auxerrois à Paris, où il fut batiſé, a été Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Talmont, fait Chevalier de Saint-Louis avec une penſion, & a épouſé, le 9 Juin 1724, *Jeanne de la Bat*, dont : — 1. ESPRIT-FRANÇOIS-PAUL, né en 1725, mort à 9 ans, — 2. MARIE-LOUISE ; — 3. MARIE-FRANÇOISE ; — 4. & MARIE-MARGUERITE, non mariées.

Les armes de la Maiſon de MORANT ſont : *d'azur, à trois cormorans d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.* Supports, *deux lions d'or, armés & lampaſſés de gueules ; l'écu timbré d'un caſque d'or, poſé de front, orné de ſes lambrequins d'argent, d'azur & de gueules, ſommé anciennement d'un bonnet de Baron, enrichi de perles.* Pour cimier, *un lion naiſſant, armé & lampaſſé de gueules ;* & pour cri : A CANDORE DECUS.

MORANT-DE-BOISRICARD : Ancienne Famille noble, originaire du Bailliage de Caux en Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 13 Août 1668. *La Roque & Piganiol de la Force* en parlent comme il ſuit.

AUTRY DE MORANT fut un des Ecuyers du Roi PHILIPPE DE VALOIS, l'an 1339.

JEAN DE MORANT & CHARLES, ſon frere, demeurant au Bailliage de Caux, & GUILLAUME DE MORANT, demeurant au Comté d'Eu, furent taxés aux francs Fiefs en 1474. — ROBERT & JEAN DE MORANT, vendirent quelques rentes à ETIENNE DE MORANT, leur neveu, en 1483.

GUEFFIN DE MORANT, Ecuyer, vivoit ès années 1360 & 1369. Il épouſa *Jeanne de Hotot*, dont il eut, entr'autres enfans :

PIERRE DE MORANT, Seigneur de Cloſpoignant, vivant en 1399, marié avec *Jeanne de Rochefort*, fille du Baron de Blangy. Ils eurent pour fils :

GUEFFIN DE MORANT, II. du nom, Seigneur de Colombier, vivant en 1450, marié à *Simonne de Harcourt*, fille naturelle du Seigneur *de Baumeſnil*, dont :

ROBERT DE MORANT, Seigneur de Colombier en 1473, qui épouſa *Jeanne de Hartel*, fille du Sieur de Greny, de laquelle il eut :

JEAN DE MORANT, Seigneur de Colombier & d'Anglerquemeſnil, vivant en 1497. Il épouſa *Catherine de Saint Germain-Langot*, dont : — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & THOMAS, mentionné dans la déclaration des Fiefs du Bailliage de Caux de l'an 1503, comme tenant un Fief aſſis à la Perie. Il fut pere de — MICHEL & de CHARLES DE MORANT.

FRANÇOIS DE MORANT, Seigneur d'Anglerquemeſnil, rendit ſon aveu en 1501, fit preuve de ſa nobleſſe en 1523, & fut Capitaine de l'arriere-ban en 1540. Il avoit épouſé, le 10 Juillet 1501, *Jacqueline de la Chauſſée*, dont, entr'autres :

JEAN DE MORANT, Seigneur de Boiſricard, d'Anglerquemeſnil & de Liſtrain, qui eut pour enfans : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. NICOLAS, Curé de Bailly ; — 3. JEANNE ; — 4. & ISABEAU, femme, le 30 Novembre 1561, de *François de Turpin*, Seigneur de Milliencourt.

FRANÇOIS DE MORANT, Seigneur de Boiſricard & d'Anglerquemeſnil, épouſa, en 1575, *Jeanne Giffart*. Il fut déchargé de l'arriere-ban en 1588, fit appointement ſur les différends qu'il avoit avec ſes freres & ſœurs, en 1591, & laiſſa de ſon mariage :

GASPARD DE MORANT, Seigneur de Boiſricard & d'Anglerquemeſnil, qui épouſa, en 1608, *Iſabeau d'Antel*. Il vivoit encore le 13 Juillet 1638. *Voyez* l'Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt*, *p.* 1829 *& ſuiv.*

Les armes : *de gueules, à la bande d'hermines.*

On trouve dans le Nobiliaire de Picardie, *p.* 362, CLAUDE MORANT, Seigneur de Brachy, demeurant à Tigny, près Nampont-Saint-Firmin & Ponthieu, vivant en 1693, qui fit ſes preuves de nobleſſe en remontant au 4 Décembre 1499. Il portoit les mêmes armes que ci-deſſus, ce qui fait préſumer qu'il étoit d'une branche de cette Famille.

MORAT, à Paris : Famille nouvellement annoblie.

N.. MORAT, Directeur général des Pompes du Roi pour les incendies de Paris, a obtenu, en récompenſe des ſervices qu'il a rendus en cette partie, & principalement au dernier incendie de l'Hôtel-Dieu de cette Ville, arrivé en Décembre 1772, des Lettres de nobleſſe, qui ont été enregiſtrées au Parlement le 15 Mars 1773. Gazette de France, N°. 26, article Paris.

MORAUD, en Bretagne, du reſſort de Ploermel.

Famille noble qui remonte à JEAN MORAUD, Seigneur de la Provoſtiere, vivant en 1474, avec *Orphraiſe de Treguenez*, ſa femme.

Ceux de ce nom, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 14 Novembre 1668, au rapport de M. *des Cartes*, ont été déclarés *nobles d'ancienne extraction.* Les armes : *d'argent, à trois coquilles de ſable, 2 & 1.*

* MORBECQUE, dans la Flandre Maritime. Marquiſat qui appartient à la branche de *Montmorency-Robecque.* Voyez ci-devant MONTMORENCY.

MORCENQ : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à une faſce d'or, accompagnée de trois roſes d'argent, 2 & 1.*

MORCHESNE-DE-MARTIGNY, en Normandie.

Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 16 Septembre 1667, & qui porte pour armes : *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de trois mouchetures d'hermine*, dit *Chevillard.*

GUILLAUME DE MORCHESNE, Sieur de Martigny, fut reçu Préſident au Parlement de Rouen en 1642. Il portoit les armes ci-deſſus, à la différence du *chevron* qui étoit *de gueules.* Voyez l'Hiſtoire de la ville de Rouen.

MORDELLES, en Bretagne, reſſort de Saint-Brieux.

Cette Famille remonte à GUILLAUME DE MORDELLES, Seigneur de Château-Goello, qui vivoit en 1300, avec ſa femme, nommée *Alix.*

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 30 Novembre 1668, au rapport de M. *de Bréhan*, LOUIS-PAUL DE MORDELLES, Seigneur de Château-Goello, fut déclaré *noble d'extraction.* Les armes : *de gueules, au croiſſant montant d'or.*

* MOREAU-D'AVROLLE : Famille diſtinguée, dont nous avons déja parlé *Tome V* de notre premiere Edition, & qui a auſſi été rapportée depuis dans la derniere Edition de *Moréri.* Elle eſt originaire de l'Iſle-de-France, connue aujourd'hui ſous le nom *d'Avrolle*, qu'elle a pris de la Terre & Châtellenie de ce nom, ſituée dans le Sénonois, Comté de Champagne, relevante du Roi, à cauſe de ſon Château de Chaumont en Baſſigni.

Cette Terre, primitivement poſſédée par MM. *de Piedefer* (comme nous l'avons dit au mot AVROLLE, *Tom. I.*), a paſſé ſucceſſivement, par alliances, à MM. *de Saint-Phalle-de-Lenharé* & *de Trotras.* — *Anne de Trotras*, fille de ce dernier, mariée, en 1627, à CLAUDE DE MOREAU, Ecuyer, Seigneur de Chéü & de Jaulge en partie, devint héritiere de cette Châtellenie, dont ſon mari prit le nom qu'il a tranſmis à ſa poſtérité. Ce CLAUDE DE MOREAU, mentionné au degré VI, avoit pour quatrieme ayeul,

I. ETIENNE MOREAU, Conſeiller au Parlement, qui aſſiſta, en 1435, aux Conférences d'Arras, pour le Roi CHARLES VII, dont le fils fut

II.

II. JEAN DE MOREAU, qui vivoit en 1480, & avoit épouſé *Jeanne de la Fontaine*, dont :

III. THOMAS DE MOREAU, Ecuyer, Seigneur du Vinet, Conſeiller du Roi en ſa Cour de Parlement, qui partagea ſes biens avec ſes enfans le 12 Juin 1516, & le 4 Mars 1524. De ſon mariage avec *Perrette Doriac*, il eut : —— JEAN, mort ſans hoirs ; — & THOMAS, qui ſuit.

IV. THOMAS DE MOREAU, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Vinet, homme d'armes de la Compagnie du Duc *de Montpenſier*, reçut pluſieurs bleſſures au ſiége de Boulogne, dont il mourut trois jours après, comme il ſe voit par un certificat de *Jean de Beuil*, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, Lieutenant de ladite Compagnie, en date du 3 Avril 1550. Il avoit épouſé, le 20 Septembre 1526, *Jeanne Drouin*, de laquelle vinrent : — JOSIAS, qui partagea avec ſon frere JEAN le 24 Décembre 1596, & mourut ſans poſtérité ; —— & JEAN, qui ſuit.

V. JEAN DE MOREAU, Ecuyer, Seigneur du Vinet, &c. fut confirmé dans ſa nobleſſe les 4 Janvier & 4 Février 1599, comme *noble & extrait de noble lignée*, & tranſigea avec ſes enfans le 20 Juin 1614. Il ſervit dès ſa jeuneſſe, ſuivit le Duc *du Maine* dans le Levant ; fut, en 1572, Archer de la Compagnie des Gendarmes de l'Amiral *de Châtillon* ; homme d'armes de celle du Duc *d'Uzès* en 1575, & de celle de *la Ferté* en 1577 ; ſe trouva au ſiége d'Iſſoire, où il ſe comporta vaillamment ; fut depuis Exempt des Gardes de MONSIEUR, frere unique du Roi, & pourvu de la charge de Maréchal des Logis des Gendarmes de la Ferté, à la tête de laquelle Compagnie il fut bleſſé ; ſervit en la même qualité dans celle du Maréchal *de Grancey-Fervaques* ; ſe trouva aux ſiéges d'Amiens, de Laon, de Rouen & de la Rochelle, où il ſe diſtingua quoique fort âgé. Il avoit épouſé, le 28 Novembre 1578, *Marie*, fille de *François de Beaujeu*, & de *Claude de Mery*, dont : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. PAUL, Seigneur de Ciſelles ; —— 3. FRANÇOIS, Seigneur de Sainte-Liviere, dont la poſtérité s'eſt éteinte dans le ſiécle dernier ; — 4. JEANNE, mariée à *Edme de Fonteu*, Seigneur de Vezennes ; — 5. & MADELENE, mariée à *Odart le Mercier*, Seigneur de Saint-Pars.

VI. CLAUDE DE MOREAU, Seigneur de Chéü, Jaulge, &c. ſuivit, comme ſon pere & ſon ayeul, la profeſſion des armes, & fut nommé, le 24 Août 1636, pour commander dans le Château de Courſan. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par Arrêt de la Cour des Aides du 26 Février 1610, partagea avec ſes freres le 6 Avril 1619 ; teſta le 13 Août 1640, & mourut le lendemain. Il avoit épouſé, 1°. le 1 Novembre 1603, *Claude*, fille de *Gabriel de Breuillard*, Seigneur de Courſan, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. le 25 Avril 1627, *Anne*, fille d'*Etienne de Trotras*, Chevalier, Seigneur de la Chaiſe & d'Avrolle, & de *Jeanne de Lenharé*. Elle mourut le 10 Février 1683, laiſſant : — 1. CLAUDE, né en 1628, mort en 1647 ; — 2. EDME, qui ſuit ; — 3. RENÉ, lequel eut en partage la Seigneurie de Chéü, & n'eut point d'enfans de ſon mariage avec *Charlotte du Bellanger*, qu'il avoit épouſée le 26 Novembre 1658. Il mourut à Paris en 1671 ; — 4. LOUIS, né en 1638, mort à l'armée ; — 5. LOUISE, mariée, le 14 Avril 1648, à *Claude de la Croix*, Vicomte de Semoine ; — 6. MARIE, femme de *Pierre l'Huit*, Seigneur de Vaumort ; — 7 & 8. Deux autres filles, mortes en 1641 & 1647.

VII. EDME DE MOREAU, Ecuyer, Seigneur des Châtellenies d'Avrolle, Pont-du-Bar, &c. obtint, le 23 Juin 1667, un Arrêt du Conſeil qui le maintint dans ſa nobleſſe, & mourut le 4 Septembre 1688. On voit par ſon épitaphe, placée dans la Chapelle de Saint-André d'Avrolle, qu'il avoit ſuivi la profeſſion des armes pendant 12 années. Il avoit épouſé, le 10 Décembre 1657, *Eliſabeth-Louiſe*, fille de *Gabriel de Villers*, & d'*Edmée le Roy*, dont : — 1. CLAUDE-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur d'Avrolle, &c. né en 1660, mort ſans poſtérité, le 6 Octobre 1704, de ſon mariage avec *Marie-Anne de Saint*, depuis remariée au Marquis *de Jumelles* ; — 2. CHARLES-GEORGES, qui ſuit ; — 3. & MARIE-ANNE, morte en 1675, ſans alliance.

VIII. Charles-Georges de Moreau, Chevalier, né en 1662, succéda à son frere aîné dans les Châtellenies d'Avrolle, de Pont-du-Bar, &c. fut d'abord Capitaine au Régiment de Normandie, en 1682, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Agenois le 24 Juillet 1695, s'acquit la plus haute réputation; fut nommé pour commander au Fort de Navagne en 1701, 1702 & 1703, & chargé d'observer les mouvemens des ennemis dans les environs de Maſtricht, en 1704, ſur le Danube au poſte de Souhowen; & fut tué, le 13 Août de la même année, à la bataille d'Hochſtet. Il avoit épouſé, le 20 Février 1694, *Henriette-Françoiſe*, fille de *Jacques de Fourviere*, Marquis du Coudray, Baron de Quincy, &c. & de *Jeanne-Eliſabeth de Grandry*. Elle eſt morte à Paris le 24 Juin 1748, laiſſant: — Jacques-François, qui ſuit; — & Elisabeth-Béate, née le 15 Septembre 1699, Carmelite à Troyes.

IX. Jacques-François de Moreau, Chevalier, Seigneur d'Avrolle, Pont-du-Bar, &c. dit *le Marquis d'Avrolle*, né le 28 Décembre 1694, d'abord Lieutenant au Régiment de Beaufiéel en 1711, Enſeigne au Régiment des Gardes-Françoiſes en 1715, Chevalier de Saint-Louis en 1727, Capitaine au même Régiment le 7 Décembre 1733, s'eſt trouvé au ſiége de Philiſbourg en 1734, & le 27 Juin 1743, à la bataille de Dettingen ſur le Mein, où il fut bleſſé, & mourut le lendemain. Il avoit épouſé, le 24 Février 1736, *Marie-Françoiſe le Vayer*, fille de *Jean-Jacques le Vayer*, Chevalier, Seigneur des Châtellenies de Sable, la Daviere, &c. Maître des Requêtes & Préſident au Grand-Conſeil, & d'*Anne-Louiſe Dupin*. Elle étoit ſœur de *Jean-François le Vayer*, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux, Maître des Requêtes, marié, le 22 Février 1746, à *Marie-Françoiſe de Catinat*; & de *Louiſe-Françoiſe le Vayer*, mariée, le 18 Janvier 1747, à *Louis-Hilaire du Bouchet*, Comte de Sourches. De ce mariage il a eu: — Jacques-Henri, qui ſuit; — & un autre fils, mort en bas-âge.

X. Jacques-Henri de Moreau, Chevalier, Seigneur des Châtellenies d'Avrolle, Pont-du-Bar, &c. né le 10 Mai 1737, dit *le Marquis d'Avrolle*, Enſeigne au Régiment des Gardes le 25 Janvier 1751, a été fait Sous-Lieutenant le 25 Janvier 1758, & eſt mort ſans alliance.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de Maure de ſable, liées d'argent.*

MOREAU, à Paris.

Pierre Moreau, Ecuyer, Secrétaire du Roi, marié à *Hélene Charon*, laiſſa deux fils: — Pierre-Jacques, dont nous allons parler; — & Jean, rapporté après ſon frere.

Pierre-Jacques Moreau, Ecuyer, Seigneur de Naſſigny, reçu Conſeiller au Parlement en 1711, Préſident en la premiere Chambre des Requêtes en Septembre 1713, Conſeiller d'honneur en 1750, avoit épouſé, en Janvier 1712, *Claude-Françoiſe-Antoinette d'Amorezan-de-Preſſigny*, ſœur aînée de la femme de ſon frere, & fille de *Timoléon d'Amorezan*, Seigneur de Preſſigny, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Marie d'Alegre*, dont: — 1. Jean-Louis Moreau, né le 28 Octobre 1715, Seigneur de Beaumont, Conſeiller au Parlement de Paris le 20 Décembre 1736, Maître des Requêtes le 19 Mai 1740, Préſident au Grand-Conſeil le 2 Janvier 1746, Intendant de Poitiers en Mai 1747, de Franche-Comté en Juillet 1750, de Lille en Flandres au mois d'Août 1754, Intendant des Finances en Avril 1756, & Conſeiller d'Etat. Il a épouſé, en Mai 1743, *Marie-Françoiſe Grimod*, fille de *Gaſpard Grimod*, Sieur de la Reyniere, Fermier général, & de *N... Labbé*, ſa premiere femme; — 2. Emilie-Madelene-Olimpe Moreau, mariée, en 1746, à *Pierre d'Hariague de Guiberville*, Préſident à la premiere Chambre des Requêtes; — 3. & une autre fille, veuve, le 19 Novembre 1739, de *Jean-Charles de Bonnevie*, Seigneur du Marquiſat de Vervins en Picardie, Conſeiller au Parlement, qu'elle avoit épouſé en Avril 1733, & morte à Paris le 20 Mai 1742, laiſſant, pour fille unique, — *Marie-Jeanne-Olimpe de Bonnevie*, Dame de Vervins, qui étant veuve du Vicomte *de Chabot*, a épouſé, en ſecondes noces, le Duc *de Coigny*, dont un fils.

Jean Moreau, Seigneur de Séchelles, frere cadet de Pierre-Jacques, reçu Conseiller au Parlement de Metz, ensuite Maître des Requêtes en 1719, nommé Intendant du Hainaut en 1727, de l'armée du Roi en Bohême & en Baviere en 1741, Conseiller d'Etat en 1742, Intendant en Flandres en 1743, de l'armée du Roi en Flandres, commandée par feu Sa Majesté en personne, en 1744; Contrôleur-Général des Finances, & mort à Paris le 31 Décembre 1760, dans la 71e année de son âge, avoit épousé, en Octobre 1712, *Marie-Anne-Catherine d'Amarezan*, sœur cadette de la femme de son frere, dont deux filles, sçavoir: — Marie-Hélene Moreau, mariée, en 1732, à *René Herault*, Conseiller d'Etat, Lieutenant-Général de Police, mort Intendant de Paris; — & Marie-Jeanne-Catherine Moreau, mariée à *François-Marie Peirenc de Moras*, nommé à l'Intendance d'Auvergne en 1750, puis à celle du Hainaut en 1752, depuis Intendant des Finances, & nommé en Avril 1756, sur la démission de M. Moreau de Séchelles, son beau-pere, Contrôleur-Général des Finances.

C'est tout ce que nous sçavons, faute de *Mémoire*, sur cette Famille, dont les armes sont: *d'or, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux roses de gueules, feuillées & tigées de sinople, & en pointe d'une tête de Maure de sable, tortillée d'argent.*

MOREAU: Famille originaire de Bourgogne, & alliée à la plupart des meilleures Familles de Dijon.

Etienne Moreau, Conseiller du Roi, Auditeur de la Chambre des Comptes de Bourgogne, avoit eu de *Catherine Rozerot*, son épouse,

Philibert-Bernard Moreau-de-Mautour, né à Beaune en Décembre 1654, Doyen des Auditeurs de la Chambre des Comptes de Paris, & Pensionnaire Vétéran de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, mort, âgé d'environ 83 ans, le 7 Septembre 1737, ayant exercé 55 ans l'office de sa charge, à laquelle il avoit été reçu le 21 Mars 1682. Il étoit veuf de *Jeanne-Françoise de Bourgogne*, décédée le 6 Juin 1731, âgée de 77 ans, fille de *François de Bourgogne*, Seigneur de Mautour en Brie, Capitaine au Régiment de la Reine, mere du Roi Louis XIV, & de *Françoise de Villers*. Il en avoit eu: — 1. Jean-Batiste-Louis Moreau de-Mautour, Commissaire ordinaire de l'Artillerie, mort à Strasbourg le 14 Mai 1706, à l'âge de 24 ans, d'une blessure qu'il reçut à la tête d'un éclat de pierre, au siége de Haguenau en Alsace; — 2. Philibert-François, Prieur Commendataire de Marbos & de Montiers en l'Isle; — 3. & Charles Moreau-de-Mautour, Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, & ancien Capitaine dans le Régiment de Toulouse, Infanterie. *Mercure de France* du mois d'Octobre 1737, *p.* 2306.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'argent, à trois têtes de Maure de sable, tortillées d'argent; au 2 & 3 coupé d'or & d'azur, à trois roses, dont deux de gueules sur or, & une d'argent sur azur.*

MOREAU: Autre Famille, dont étoit

Michel Moreau, reçu Conseiller au Grand-Conseil en 1617, ensuite Lieutenant-Civil au Châtelet de Paris le 19 Septembre 1627, Prévôt des Marchands en 1632, mort en Octobre 1637. Il avoit épousé *Elisabeth l'Huillier*, fille de *Jérôme l'Huillier*, Seigneur d'Interville, Procureur-Général en la Chambre des Comptes, & d'*Elisabeth Dreux*. Elle se remaria à *Etienne d'Aligre*, Chancelier de France, & eut de son premier mari,

Michel-Jérôme Moreau, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 21 Novembre 1652.

Les armes: *d'or, à trois têtes de Maure de sable bandées d'argent*, ou *écartelé au 1 & 4 d'or, à trois têtes de Maure de sable tortillées d'argent; au 2 & 3 d'or, à trois fasces de gueules, & un lambel d'argent à trois pendans.*

MOREAU, en Bretagne.

Pierre-Louis Moreau, Seigneur de Maupertuis, reçu à l'Académie des

Sciences, pour la Géométrie, en 1723, & à l'Académie Françoiſe en 1743; avoit pour frere — Louis-Malo Moreau-de-Saint-Elier, Abbé de Geneſton, Ordre de Saint-Auguſtin, Diocèſe de Nantes, & de celle d'Ardorel, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Caſtres, mort à Saint-Malo en Avril 1754, âgé de 53 ans. Les armes : *d'or, au palmier de ſinople.*

MOREAU, en Dauphiné.

Denis Moreau, I. du nom, fut homme d'armes de la Compagnie du Connétable *de Leſdiguieres*, près la perſonne duquel il ſervit avec diſtinction dans les armées de Piémont, Provence, Savoie & Dauphiné. Il eut, en récompenſe de ſes ſervices, le Gouvernement de la ville & Château de Serres, & épouſa, en 1599, *Eliſabeth de Saint-Ferreol*, d'une Famille noble de Montélimart, de laquelle il eut :

Charles Moreau, I. du nom, marié à *Anne de Payan*, d'une Famille noble, dont :

Denis Moreau, II. du nom, qui épouſa *Marguerite Amieu*, & en eut :

Charles Moreau, II. du nom, marié à *Madelene Peyſou*. Leurs enfans furent : — 1. Denis, qui ſuit ; — 2. Antoine, Chanoine de la Cathédrale de Metz ; — 3. Joseph, Officier dans le Régiment de Limouſin, mort au ſervice ; — 4. & François, non marié.

Denis Moreau, III. du nom, hérita de la Seigneurie de Veronne & de la co-Seigneurie de Venſobres, & fut pourvu de la charge de Lieutenant-Général au Bailliage du Buis. Il a eu de ſon mariage, contracté en 1735, avec *Marie de Grangeat* : — 1. Martin ; — 2. Joseph ; — 3. Marie-Thérese ; — 4. & Félicité Moreau-de-Veronne. Extrait du *Tome VII* de la premiere Edition de ce Dictionnaire, *p.* 344.

Les armes : *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois étoiles d'or & de deux roſes.*

MOREAU : Famille noble originaire d'Anjou, alliée à celle de *Hellaud de Valliere*, de la même Province, par le mariage de

Jean Moreau, Ecuyer, Seigneur du Boulay, avec *Michelle de Hellaud*, fille aînée de *Maurice*, Seigneur de Valliere, & de *Françoiſe Davoynes.*

Les armes : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois annelets de même, deux en chef & un en pointe.*

MOREAU : Famille noble du Poitou, qui porte : *de gueules, à une épée d'argent en pal, garnie d'or, la pointe en bas.*

MOREL, en Bretagne, du reſſort de Nantes.

Famille qui remonte à Guillaume Morel, Seigneur de la Corbiere, marié, en 1441, à *Jeanne du Parcq.* Il eſt mentionné dans la réformation de 1448.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 14 Novembre 1668, François Morel, deſcendu de lui au Ve degré, Seigneur de la Chauſſée, fut déclaré *noble d'extraction*, au rapport de M. *Deniau.* Les armes : *d'argent, au léopard de gueules.*

MOREL, en Picardie.

Claude, Louis, Charles & Adrien Morel, Seigneurs de Creſmery, de Poullencourt, d'Hebechecourt, & de Foucaucourt, freres, demeurans à Amiens, firent preuve de leur nobleſſe depuis le 14 Novembre 1555, que vivoit Claude Morel, Ecuyer, Seigneur de Creſmery, leur biſayeul, qui donna quittance d'une ſomme de 850 livres à *Théophile* & *Antoine Bouzier*, Ecuyers, freres, le 13 Octobre 1568, & qui fut marié avec *Madelene le Fevre*, fille de *Jean*, Seigneur de Caumartin, & de *Jeanne Aux Couteaux*, dont naquit :

Philippe Morel, Seigneur de Creſmery, ayeul des produiſans ſuſnommés.

avant Morel.

addition à la page 468. du Tome X.

Moreau : N... Moreau, de l'académie royale de chirurgie, premier Chir... de l'Hôtel-Dieu de Paris, annobli par Louis XVI en février 1777 en récompense... les services. Gaz. de fr. N.° 18.

Les armes : *d'azur, à une fleur de lis d'or, accompagnée de trois glands de même.*

De la même Famille étoient ADRIEN MOREL, Seigneur de Becordel & d'Atilly, & le Sieur d'Erival, ſon frere, enfans d'ADRIEN MOREL, Seigneur de Becordel, & d'*Agnès de Heu*, fille d'*Adrien de Heu*, Lieutenant-Général d'Abbeville.

On trouve GASPARD MOREL, Archer des Ordonnances du Roi dans la Compagnie d'*Anne*, Baron *de Montmorency*, Maréchal & Grand-Maître de France, ſuivant la revue faite à Precy en Brie le 5 Juin 1531. *Nobiliaire de Picardie.*

MOREL, en Provence : Famille noble, qui a pour auteur

I. ANTOINE DE MOREL, I. du nom, qualifié *Ecuyer* dans ſon contrat de mariage de l'an 1561, avec *Catherine d'Arnaud.* Il en eut :

II. FRANÇOIS MOREL, qui épouſa, l'an 1583, *Sibille de Trouillas.* Elle le fit pere

III. D'ANTOINE DE MOREL, II. du nom, qui acquit les Terres du Chaffaud & de Malemouiſſon, & fut reçu Tréſorier-Général de France en 1642. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Décembre 1618, *Jeanne de Moricaud*, dont : — ANDRÉ, qui ſuit; — & GABRIELLE, mariée à *Charles de Treſſemanes*, Seigneur de Chaſteuil, Conſeiller au Parlement.

IV. ANDRÉ DE MOREL, Seigneur du Chaffaud, reçu Conſeiller au Parlement en 1651, avoit épouſé, le 16 Septembre 1647, *Marguerite de Villeneuve*, fille de *Gaſpard*, Seigneur de Mons, Conſeiller en la même Cour. De cette alliance vinrent : — GASPARD, qui ſuit; — JOSEPH, reçu Conſeiller-Clerc au Parlement, Chanoine de l'Egliſe d'Aix, l'un des Vicaires-Généraux du Diocèſe, mort Evêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux en 1717; — pluſieurs autres garçons, & une fille, mariée à *N... d'Arbaud de Jouques.*

V. GASPARD DE MOREL-DE-VILLENEUVE, Seigneur du Chaffaud, Valbonnette & Sainte-Croix, ſuccéda à l'Office de Conſeiller de ſon pere, dans lequel il fut reçu en 1682. Il épouſa *Jeanne de Laidet*, fille de *Pierre*, Seigneur de Caliſſane, Conſeiller & Doyen du Parlement, & de *Jeanne de Châteauneuf-Gaſſin.* De ce mariage ſortirent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JACQUES, Seigneur de Sainte-Croix, Profeſſeur du Droit François en l'Univerſité d'Aix, dont il fut Primicier; — 3. N... DE MOREL, Officier de Vaiſſeaux, marié à Salon, avec poſtérité; — 4. FRANÇOIS-ANDRÉ, Chanoine & Doyen de l'Egliſe d'Aix; — 5. & ELISABETH DE MOREL, veuve d'*Alexandre de Villeneuve*, Marquis de Flayoſc, & Baron de Barrême.

VI. FRANÇOIS DE MOREL-DE VILLENEUVE, Seigneur de Mons, Saint-Marcellin, Valbonnette, Sainte-Croix, Caliſſane & du Sambuc, Conſeiller au Parlement, a eu de ſon mariage avec *Charlotte de Joannis*, des Seigneurs *de Verclos* : — 1. JOSEPH-ANDRÉ-FRANÇOIS-XAVIER-CASIMIR, qui ſuit; — 2. ROLIN, Evêque de Viviers; — 3. & N... DE MOREL, Officier des Vaiſſeaux du Roi.

VII. JOSEPH-ANDRÉ-FRANÇOIS-XAVIER-CASIMIR DE MOREL-DE-VILLENEUVE, Seigneur de Mons, &c. a épouſé LAURE-PAULINE-SÉRAPHIE DE MOREL-VOLONE, ſa couſine, fille unique & héritiere de MARTIN-ETIENNE DE MOREL, Seigneur de Volone & de Pontevès, Conſeiller au Parlement, qui deſcend en droite ligne de PIERRE, cadet d'ANTOINE, Seigneur de Pontevès, Sainte-Catherine & Volone, d'où pluſieurs Conſeillers en l'une & l'autre Cour, & dont les branches ſont éteintes. De cette alliance il y a pluſieurs enfans.

Les armes : *d'or, au cheval effaré de ſable, & un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.* Hiſtoire Héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, p.* 167.

MOREL-DE-VINDÉ : Famille dont il eſt parlé dans le Mercure de France du mois d'Avril 1735, *p.* 825.

Marius-Basile Morel-de-Boistiroux, Seigneur de Vindé, le Meix, Saint-Espoing, la Becherelle, &c. Directeur de la Marine & du Commerce des Pays étrangers, & Commissaire des Domaines de France & des Fermes du Roi, mort le 6 Mars 1686, laissa d'*Antoinette Collart*, son épouse, décédée le 24 Mars 1728, — 1. Nicolas-Claude Morel, Seigneur de Vindé, né le 14 Septembre 1667, Conseiller au Grand-Conseil le 3 Février 1697, honoraire le 15 Juin 1741, mort le 4 Septembre 1753, âgé de 86 ans, & inhumé à Saint-Sulpice. Il avoit épousé *Marie Robert*, veuve de *Jean du Noyer*, Trésorier de France à Paris, & fille de *Claude Robert*, Avocat au Parlement, & de *Marguerite Guyet*. Elle mourut au mois d'Août 1709, sans enfans; — 2. & Pierre-Benoît, qui suit.

Pierre Benoît Morel, Président en la Cour des Aides de Paris, Seigneur de Courtavan, Vindé, le Meix, &c. mort à Sezanne en Brie en 1735, dans la 67e année de son âge, étant né le 28 Juillet 1668, avoit été reçu Conseiller en la Cour des Aides le 29 Mai 1702, & ensuite Président le 23 Avril 1708. Il avoit épousé, 1°. au mois de Septembre 1703, *Jeanne Jacobé de Nauroy*, morte le 17 Octobre 1723, fille de *Louis Jacobé*, Seigneur de Nauroy, & de *Jeanne de Mauclerc*; & 2°. au mois de Novembre 1724, *Angélique de Lossendiere*, fille de *Louis-Gaston de Lossendiere*, Conseiller en la Cour des Aides de Paris, & de *Marie-Angélique des Hayettes*. Il a eu du premier lit : — 1. Claire Morel, alliée, à l'âge de 18 ans, le 27 Juillet 1728, avec *René Choppin*, Seigneur d'Arnouville, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi; — 2. une autre fille, veuve d'*Antoine le Febvre de la Malmaison*, Conseiller-Commissaire aux Requêtes du Palais du Parlement de Paris, mort le 12 Octobre 1731, & qu'elle avoit épousé le 26 Janvier 1730; — 3. N... Morel, mariée, le 26 Avril 1731, à *Augustin le Pileur*, Seigneur de Brevannes, Conseiller au Parlement de Paris; & du second lit, sept enfans.

Les armes : *de gueules, à trois têtes d'aigle d'or, 2 & 1; au chef d'argent, chargé d'une aigle éployée de sable.*

MOREL, en Brie. On lit, dans le Mercure de France du mois de Juin 1737, *p.* 1228, que

Daniel Morel, Seigneur de Stainville, Haussignemont, Courbevoye, &c. Conseiller-Secrétaire du Roi & de ses Finances, & Maître de la Chambre aux deniers de Sa Majesté, mourut le 12 Avril 1697, laissant de feu *Elisabeth Henryet*, son épouse, décédée le 27 Décembre de la même année :

Zacharie Morel, Seigneur de la Brosse en Brie, & de Saint-Ouen, Conseiller & Doyen du Parlement, & des Conseillers de la ville de Paris, mort le 5 Mai 1737, dans la 84e année de son âge, & la 55e d'exercice de sa Magistrature, ayant été reçu Conseiller au Parlement le 6 Mai 1682. Il monta à la Grand'Chambre au mois de Novembre 1714, en devint Doyen le 25 Avril 1735, & étoit veuf de *Michelle-Angélique Titon*, fille de feu *Maximilien Titon*, Baron de Berre, Seigneur d'Ognon, aussi Secrétaire du Roi & de ses Finances, & Directeur-Général du Magasin des armes de Sa Majesté, & de *Marguerite Becaille*. Il en a laissé un garçon & deux filles, dont nous ignorons la postérité.

MOREL, en Comté & Bresse. Ancienne Noblesse, dont voici une *Notice*, d'après feu *Piganiol de la Force*.

Jean de Morel, Damoiseau, vivant en 1353, épousa *Anceliſe de la Teyssonniere*, fille d'*Etienne*, Seigneur *de la Teyssonniere*, & de *Jeannette de Bererel*.

Jeanne de Morel étoit, en 1469, femme d'*Antoine du Bourg*, Seigneur d'Argit, fils d'*Antoine du Bourg*, Seigneur de Sainte-Croix, & de *Philiberte de Corent*.

Guillaume de Morel, Seigneur de Maisols en Comté, épousa *Jeanne de Maisy*, & en eut :

Antoinette de Morel, vivante en 1480, femme d'*Antoine*, Seigneur *de Sivria*, fils de *Pierre*, Seigneur *de Sivria*, & d'*Etiennette de Chacipol.*

De cette branche de *Maisols* étoit Jeanne de Morel, Prieure de Neuville en Bresse, vivante en 1623.

Pierre de Morel, Seigneur de Beauregard, épousa *Antoinette de Sivria*, dont sortit : — Claudine de Morel, mariée, en 1518, à *Jean de Meyria*, Seigneur de Rosy, fils de *Pierre de Meyria*, Seigneur de Longmont, & de *Guillemette d'Ivry.*

Louis de Morel, Seigneur de Beaulieu, vivant en 1540, épousa *Simonne d'Oyselet*, de laquelle il eut — Charlotte de Morel, femme de *Jean de Vaugrigneuse*, fils de *Jean de Vaugrigneuse*, VI. du nom.

Louis de Morel, Seigneur d'Escrilles, Mairena & Marcenges, épousa Françoise de Morel, Dame de Maisols, sa parente, & fut pere de — Philiberte de Morel, Dame d'Escrilles, mariée, le 25 Août 1560, à *Jean de la Tonniere*, II. du nom, Seigneur de Sernigna, fils de *François de la Tonniere*, Seigneur de Sernigna, & d'*Antoinette de Langes.*

François de Morel, Seigneur de Virechastel en Comté, eut pour femme *Claudine d'Ugine*, dont : — Claudine de Morel, mariée, 1°. l'an 1590, à *Antoine Favre*, veuve de *Marguerite Bachet*, & fils de *Philibert Favre*, Avocat-Fiscal en Bresse, & de *Bonne de Châtillon ;* & 2°. à *Claude de la Griffonniere*, Seigneur de la Charme, fils de *Renaud-Louis*, Seigneur *de la Griffonniere*, & d'*Aimée Fevre-de-la-Tournelle.*

Etienne de Morel, de cette branche de Virechastel, fut Abbé d'Ambronay, en 1491, Chanoine & Comte de Lyon.

François de Morel, Seigneur de la Croix en Comté, épousa *Philiberte de Dortans*, veuve de *Claude*, Seigneur *de la Beyniere*, & fille de *Louis de Dortans*, Seigneur de Champagne, & de *Jeanne de la Tonniere*, dont sortit :

Guillaume de Morel, Seigneur de la Croix & de Champagne, marié 1°. à *Pernette de Mergey ;* & 2°. le 23 Avril 1588, à *Raimonde de Velieres*, fille de *Jean de Velieres*, & d'*Avoye de Romanet.* Du premier lit il eut : — 1. Claude, mort aux guerres de Flandres; — 2. Clériadus, Religieux à Gigny ; — 3. Philiberte ; & du second lit : — 4. Claude-Catherin, mort sans hoirs ; — 5. & Jean, qui suit :

Jean de Morel, Seigneur de Champagne & de la Croix, épousa, le 10 Février 1541, *Louise de Foerand*, fille de *Claude de Foerand*, Seigneur de Corleyson, de laquelle vinrent deux filles : — Renaudine & Jeanne de Morel.

Les armes : *de sable, à trois fusées d'argent, posées en pal & rangées en fasce.*

MOREL ou MORELL-d'AUBIGNY & de Putanges : Ancienne Famille de Normandie, illustrée par ses alliances avec les Maisons de *Montgommery*, de *Luxe*, de *Karadreu*, de *Vilaine-Champagne*, de *Champeaux*, de *Rohan*, de *Montmorency*, de *Medavy*, de *Gabaret*, de *Luynes*, de *la Châtre* & de *la Roche-Allard.*

Son origine est inconnue, & elle a été déclarée *noble de race*, par *Montfaouq*, en 1463.

I. Robert-Denis de Morel, Seigneur du Gué des Valots, vivoit au commencement du XIIIe siécle, & eut pour fils :

II. Denis de Morel, marié à *Catherine de Kerouan*, de laquelle vint :

III. Jean de Morel, Seigneur de Percy, du Mesnil & du Gué des Valots, qui servit avec distinction sous Charles VII, & fut tué à la bataille de Verneuil en 1424. Il avoit épousé, en 1396, *Jeanne du Touchet*, dont :

IV. Nicolas de Morel, marié, l'an 1450, à *Renée de Vieuxbourg*, qui lui apporta les Terres de Morteaux & d'Amblainville. Il en eut :

V. Robert de Morel, qui épousa *Catherine le Marchand*, fille de *Pierre le*

Marchand, Seigneur de Linville. De ce mariage naquirent deux garçons, ſçavoir : — ROBERT DE MOREL, tué devant Pavie en 1525, ſous FRANÇOIS I, ſans laiſſer d'enfans; — & DENIS, qui ſuit.

VI. DENIS DE MOREL, ſon frere, Seigneur de la Courbonet, du Torp, Putanges, Morieres, le Breuil, Percy, Gué des Valots, Morteaux, Amblainville, &c. épouſa *Louiſe du Touchet*, fille de *Pierre du Touchet*, Seigneur de la Tremblaie, & de Demoiſelle *Anne de Beauvau*. Il acquit la Terre d'Aubigny, en 1522, & en prit le nom. De ce mariage vint :

VII. THOMAS DE MOREL, dit *le Comte d'Aubigny*, qui épouſa, 1°. en 1530, *Jeanne le Valois*; & 2°. *Jeanne de Vauquelin*, fille du Baron de Sacy. Il eut du premier lit : — NICOLAS qui ſuit; & du ſecond : — 1 & 2. JEAN & PIERRE, morts ſans enfans; — 3. RAVAN, mentionné ci-après; — & cinq filles.

VIII. NICOLAS DE MOREL, Comte d'Aubigny, Seigneur du Torp, épouſa Demoiſelle *Marie Richard-d'Herouvillette*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. CORBORAN, rapporté après ſon aîné; — 3. NICOLAS, tué au combat d'Arques en 1589; — & quatre filles, l'une deſquelles, nommée MARIE DE MOREL, épouſa, par traité du 8 Juin 1588, *Nicolas de Mathan*, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Mathan & de Longvillers, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de FRANÇOIS DE FRANCE, Duc d'Alençon. Son mari mourut en 1596, & elle en 1629, laiſſant poſtérité. Voyez MATHAN, *Tome IX.*

IX. JEAN DE MOREL, II. du nom, Seigneur du Torp & de Colombelle, épouſa *Marguerite Gillain*, fille du Seigneur de *Benouville*, dont ſortit — CHARLOTTE DE MOREL, mariée à *François*, Comte *de Montgommery*.

IX. CORBORAN DE MOREL, ſecond fils de NICOLAS, & de *Marie Richard-d'Herouvillette*, épouſa *Valentine de Luxe*, fille de *Charles*, Prince *de Luxe* en baſſe Navarre, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes. Ils fonderent les Carmelites de Caen en 1622, où l'on lit encore leur épitaphe. Ils n'eurent point d'enfans, ce qui fit paſſer la Principauté de *Luxe*, aux enfans de la ſœur de *Valentine*, qui avoit épouſé un *Montmorency-Tingry*.

VIII. RAVAN DE MOREL, I. du nom, troiſieme fils de THOMAS, Comte d'Aubigny, & de *Jeanne de Vauquelin*, ſa ſeconde femme, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Comte d'Aubigny, & Chambellan du Duc *d'Alençon*. Il épouſa, en 1565, *Gabrielle de Ryants*, fille de Meſſire *N... de Ryants*, Préſident au Parlement de Paris. Il eut de ce mariage : — 1. RAVAN, qui ſuit; — 2. N... DE MOREL, qui épouſa Demoiſelle *N.... de Saffray*, & fut tué à la guerre ſans avoir eu de poſtérité; — 3. GUILLAUME DE MOREL, Baron de Curcy, chef de la branche des Seigneurs de Putanges, rapportée ci-après; — 4. RENÉE, mariée à *Auguſte d'Hericy*, Capitaine de Vaiſſeaux; — 5. NICOLE, femme de *Nicolas*, Seigneur *de Champeaux*; — 6. & N.... DE MOREL, alliée à *Michel de la Cour*, Seigneur de Maltot.

IX. RAVAN DE MOREL, II. du nom, Comte d'Aubigny, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, épouſa *Madelene de Champagne*, fille de *François*, Comte *de Champagne*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Renée de Karadreu*, Comteſſe de Neufvillette, dont : — 1. THOMAS, qui ſuit; — 2. BRANDELIS, rapporté ci-après; — 3. BERNARDIN, tué à la guerre ſans avoir eu de poſtérité; — & trois filles.

X. THOMAS DE MOREL, fut chef d'une branche dont les deſcendans exiſtent en Normandie, dans ROBERT & ADRIEN-HIPPOLITE DE MOREL.

X. BRANDELIS DE MOREL, Comte d'Aubigny (frere du précédent), Baron de la Roche-Siméon & Vilaine, Gentilhomme de la Maiſon du Roi, chef du Vol de la Pie, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, épouſa, en 1630, *Jacqueline Morlet du Muſeau*, niéce du Cardinal *de Pellevé*. Leurs enfans furent : — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. ACHILLE, mort Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes; — 3. RENÉ, Comte de Neufvillette, mort ſans enfans; —

4. André, Chevalier de Malte, où il mourut; — 5. & Louis-François, dit *le Chevalier d'Aubigny*, mort ſans enfans.

XI. Antoine de Morel, Comte d'Aubigny, mort le 10 Octobre 1689, avoit épouſé, par contrat du 8 Avril 1663, *Marie de Beaumanoir*, petite-fille du Vicomte *de Lavardin*, Maréchal de France, laquelle avoit trois ſœurs; l'une mariée au Maréchal *de Chaulne*; la ſeconde, au Marquis *de la Châtre*; & la troiſieme, au Marquis *de Tintignac*. Elle eut de ſon mariage: — 1. Marc-Antoine, qui ſuit; — 2. Jean-Batiste, mort ſans poſtérité; — 3. René, reçu Chevalier de Malte, enſuite marié à Demoiſelle *N... de Gabaret*, fille du Chef d'Eſcadre des Armées Navales de ce nom, de laquelle il a eu deux garçons; — l'aîné eſt mort Capitaine des Vaiſſeaux du Roi; — le cadet, Lieutenant-Général des Armées Navales & Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, a épouſé Demoiſelle *N... de la Roche-Allard*, fille du Vice-Amiral de ce nom, dont n'eſt iſſue qu'une fille; — 4, 5, 6 & 7. & quatre filles, dont l'aînée eſt morte Abbeſſe de Bandeville, & Françoise-Eléonore de Morel, Abbeſſe de la Perine au Mans en 1713, après *Renée de Beaumanoir*, ſa tante maternelle.

XII. Marc-Antoine de Morel, Comte d'Aubigny, Gouverneur de Falaiſe, a épouſé Demoiſelle *Jeanne de Marguerit*, veuve, en premieres noces, du Comte *de la Luzerne*, laquelle, après la mort de ſon ſecond mari, a épouſé en troiſiemes noces, *N... Courtin-de-Tanqueux*. Elle eſt morte en 1743, & n'a laiſſé du Comte *d'Aubigny*, ſon deuxieme mari, que deux garçons: — Jean-Marc-Antoine, qui ſuit; — & Achille-Hardouin, rapporté après ſon aîné.

XIII. Jean-Marc-Antoine de Morel, Comte d'Aubigny, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Châteaux de Falaiſe, ~~Grand-Croix~~ de l'Ordre de Saint-Louis, a épouſé *Victoire de Marguerit*, dont eſt iſſu:

XIV. Jules-Marc-Antoine de Morel, Marquis d'Aubigny, Chevalier de Saint-Louis, & Brigadier des Armées du Roi, marié à Demoiſelle *Françoiſe de Candé*, dont un fils & trois filles.

XIII. Achille-Hardouin de Morel, Marquis d'Aſſy, par érection enregiſtrée au Parlement de Rouen en 1766, ſecond fils de Marc-Antoine de Morel, a quitté l'Ordre de Malte pour épouſer Demoiſelle *Louiſe-Françoiſe de Ruffray*, dont eſt iſſu: — Achille-Louis de Morel, à préſent Enſeigne de Dragons; — & trois filles.

Branche des Seigneurs de Putanges.

IX. Guillaume de Morel, Seigneur de Putanges, Baron de Curcy (troiſieme fils de Ravan, I. du nom, & de *Gabrielle de Ryants*), fut Ecuyer de la Reine, & épouſa *Claude de Catinat*, duquel mariage vinrent deux garçons, ſçavoir: — Achille, qui ſuit; — & Ravan, mort ſans poſtérité.

X. Achille de Morel, Marquis de Putanges, Gouverneur des villes de Falaiſe & de Mortagne, Maréchal des Camps & Armées du Roi, épouſa *Marie Ollier*, dont: — Antoine, qui ſuit; — & une fille, mariée à *N.... de Saint-Hermine*.

XI. Antoine de Morel, Marquis de Putanges, épouſa Demoiſelle *N... de Medavy*, fille du Marquis de ce nom, dont trois garçons. L'aîné, nommé

XII. Théreſe-Hardouin de Morel, Marquis de Putanges, Colonel d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, réformé, en 1714, dans celui de Monteil, devenu Royal-Pologne en 1725. Il y fit une Compagnie nouvelle, & fut fait Brigadier le 1 Février 1719, Maréchal-de-Camp le 1 Août 1734, Lieutenant-Général des Armées du Roi, le 20 Février 1743, Gouverneur des Ville & Château de Peronne, mort le 4 Janvier 1763, à 76 ans, ſans enfans de *Catherine-Louiſe de Vaſſan*, fille de *Zacharie*, II. du nom, Marquis *de Vaſſan*, & de *Marie-Louiſe-Théreſe de Lambert*, ſa premiere femme.

Les armes : *d'or, au lion de ſinople, armé & lampaſſé de gueules, couronné d'argent.*

MOREL : Il y a quatre autres Familles de ce nom en Normandie, ſçavoir :

MOREL, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cyr, Election de Valogne, dont les armes ſont : *d'or, au chevron d'azur, chargé de deux ſabres d'argent, & en pointe une fleur de lis de ſinople.*

MOREL, Election de Bayeux, qui porte : *d'argent, au cheval cabré de ſable, au chef d'azur, chargé de trois croiſſans d'or, accoſté de deux molettes de même.*

MOREL, Ecuyer, Seigneur de la Griſſonniere, Election d'Argentan, qui porte pour armes : *de gueules, à la faſce d'or, accompagnée de trois roſes d'argent, 2 & 1.*

Et MOREL, Ecuyer, Seigneur de Secqueville : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 31 Juin 1667, dont *la Roque* fait mention dans ſon Traité de la Nobleſſe, *p.* 257. Les armes : *de gueules, au lion d'argent, & un chef couſu d'azur, chargé de trois croiſſans d'or.*

MORELET-DES-LOGES porte : *d'azur, à la tête humaine d'argent, liée de gueules.*

MORÉLI : Famille dont étoit

AUGUSTIN MORÉLI, Conſeiller en la Chambre du Tréſor à Paris, mort en 1583, laiſſant de *Jeanne de Tarenne*, ſon épouſe :

DENIS MORÉLI, Seigneur de Brécourt, d'abord reçu Conſeiller le 11 Mars 1592, par le Grand-Conſeil de la Ligue, dans l'une des huit nouvelles Charges, depuis ſupprimées : il fut enſuite reçu Conſeiller au Grand-Conſeil, après les troubles, le 20 Mai 1594, Maître des Requêtes le 10 Juillet 1602, mourut le 12 Décembre 1604, à Mantes, âgé de 40 ans, ſans alliance, & fut inhumé au Charnier des Innocens.

Les armes : *d'azur, à la bande nébulée d'argent.*

* MORET, dans le Gâtinois François, Diocèſe de Sens. Ville avec un Château & une Maiſon Religieuſe de filles, où il y a eu des Princeſſes du Sang Royal.

HENRI IV donna le Domaine de *Moret* à *Jacqueline de Beuil*, ſon amie, qui le porta dans la Maiſon des Marquis *de Vardes*, de laquelle il paſſa dans celle *de Chabot Rohan*, par la Ducheſſe *de Rohan*, fille unique du dernier Marquis *de Vardes*. Dans la ſuite, ce Domaine fut engagé à feu M. *le Fèvre de Caumartin*, Intendant des Finances. *Dictionnaire des Gaules, Tome IV.*

* MORET, Comtes de Peyre : Maiſon d'ancienne Chevalerie, de la Province de Rouergue, Châtellenie de Villefranche, qui a pris ſon nom des Château & Terre de *Moret*, qu'elle a poſſédés pendant pluſieurs ſiécles.

Elle réunit à une ancienneté, qui remonte à plus de 800 ans, des poſſeſſions conſidérables, des ſervices & emplois militaires, & des alliances toujours diſtinguées, qui lui donnent des parentés avec pluſieurs grandes Maiſons du Royaume. Il en eſt peu qui prouvent une auſſi haute antiquité : elle doit cet avantage à ſes bienfaits envers les Abbayes de Conques, de Bonneval, de Bonnecombe & autres, dont les Cartulaires ont conſervé les noms & la mémoire de ſes ancêtres. Le premier connu juſqu'à préſent, eſt

I. BERNARD DE MORET, Seigneur de Moret, qui, du tems du Roi LOTHAIRE, fit des libéralités dans le lieu de Pozols, à *Odolric*, Abbé de Conques, & à ſes Religieux, en l'an 962, ainſi qu'il appert du Cartulaire de cette Abbaye, & du

† en Basse Normandie Diocèse de Coutances Voyez cet article à la fin du Tome XI. pp. 720.

Regiſtre de la Bibliotheque du Roi, cotté, au dos, Abbaye de Conques, N°. 143. Il eut pour fils :

II. Begon de Moret, Seigneur de Moret, vivant ſous le regne de Hugues-Capet, lequel accorda des bienfaits à la même Abbaye vers l'an 990, & eut pour ſucceſſeur :

III. Bernard de Moret, II. du nom, vivant ſous les regnes de Robert & de Henri I, Rois de France en 1027 & 1050. Ses enfans furent : — 1. Hugues, qui ſuit ; — 2. Austrin de Moret, lequel, avec *Richarde*, ſon épouſe, donna à l'Abbaye de Conques le village de Cavabeceira, & pluſieurs autres biens ſitués dans la Vicairie (*in Vicariâ*) de Recoles, en l'an 1099 ; — 3. & Begon de Moret, Abbé de Conques en 1099, mort en 1110 : il eſt fait mention de lui dans le *Gallia Chriſtiana*.

IV. Hugues de Moret, Seigneur de Moret, fonda des prieres pour ſes pere & mere dans l'Egliſe de l'Abbaye de Conques l'an 1078, & fit don à *Etienne*, Abbé de ce lieu, de la Terre & Paroiſſe de Recoles, avec quantité de rentes & de fiefs vers l'an 1083, ſous le regne du Roi Philippe I. On lui donne pour fils — Guillaume, qui ſuit.

Dans le même tems vivoient Raimond & Bernard de Moret, qui furent préſents au don fait à l'Abbaye de Bonneval par *Bertrand*, Seigneur *de Levezon*, en 1183.

V. Guillaume de Moret fut préſent, l'an 1199, au don fait à l'Abbaye de Conques par *Hugues de Panat*.

On trouve enſuite Hugues de Moret, II. du nom, mentionné dans une Charte de l'Abbaye de Bonneval, de l'an 1242, avec *Deodat d'Eſtain* & *Raimond-Guillaume de Monrodat*. C'eſt ce qui conſte par le Cartulaire de cette Abbaye, & le Regiſtre de la Bibliotheque du Roi, cotté au dos N°. 141.

La filiation ſuivie de cette Maiſon ne commence qu'à

I. Bernard de Moret, Seigneur de Moret, mentionné, ainſi que Hugues de Moret, dans une Charte de *Hugues*, Comte *de Rodès*, en faveur de l'Abbaye de Bonneval, de l'an 1257, & dans un acte d'accord fait entre ledit *Deodat d'Eſtain* & l'Abbé de Bonneval. Il eut pour enfans : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. Vivian de Moret, Chevalier de l'Ordre du Templier, lequel, avec *Gui d'Ademar*, auſſi Chevalier du même Ordre, fut préſent à une tranſaction paſſée, l'an 1299, entre l'Abbé de Bonneval & *Bernard de Revel*, Commandeur d'Eſpalion, de l'Ordre des Templiers ; — 3. Miramars de Moret, mariée, par ſon pere, au Château de Moret, le 6 des Calendes de Février 1275, dont le contrat eſt en original, avec *Auſtor de Monproux*, en préſence d'Aimery de Moret, Chevalier, & de pluſieurs Gentilshommes du pays de Rouergue.

II. Pierre de Moret, Chevalier, Seigneur de Moret & de la Capelle, l'un des témoins du teſtament d'*Alric*, Seigneur *de Mirebel*, de l'an 1266, fut préſent à l'hommage rendu au Comte *de Rodès* par *Deodat d'Eſtain*, en 1289, & étoit mort en 1238, lors du teſtament de Bérenguiere de Moret, ſon épouſe, dont l'acte original eſt aux Archives de M. le Comte *de Peyre*. Leurs enfans furent : — 1. Bernard, qui ſuit ; — 2. Pierre, Eccléſiaſtique, Prieur de Veſolhac ; — 3. & Richarde de Moret, mariée avec *Raimond*, Seigneur *de Savarſac*.

III. Bernard de Moret, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Moret, de la Capelle & du Château vieux de Moret, en 1330 & 1351, vivoit encore en 1368. Il fut pere, entr'autres enfans, de

IV. Guillaume de Moret, Chevalier, Seigneur de Moret & de la Capelle, qui ſervoit dans la guerre contre les Anglois en 1380 & 1385 ; conſentit une quittance en qualité d'héritier de *Pierre-Gui de Flavin*, Damoiſeau, le 1 Mars 1370, & fit vente d'un jardin au lieu de Moret, en faveur de *Bertrand*, Seigneur *de Reillac*, le 9 Mai 1392. Il avoit épouſé, du conſentement de ſon pere, 1°. le 23 Mai 1351, *Rique* ou *Riche Audouin*, fille de *Pierre Audouin*, Chevalier, proche parente du Pape de ce nom ; & 2°. *Nive de Montarnal*, fille de *Hugues de Montarnal*. De cette derniere il eut pour fils :

V. Jean de Moret, Seigneur de Moret, de Curonet, de Mondalasac, de Montarnal, &c. qui, en qualité de fils & héritier de Guillaume de Moret, & de *Nive de Montarnal*, reçut la reconnoissance féodale de *Pierre Fraguier*, du lieu de Marcillac, le 17 Août 1400, & fit vente, étant au Château de Moret, le 24 Août 1422, du mas de Boscastel à *Guillaume de la Vessiere*. Il épousa *Richarde de Saint-Paul*, fille de *Vital*, Seigneur *de Saint-Paul* & de Cadairac, dont, entr'autres enfans :

VI. Jean de Moret, II. du nom, Seigneur de Moret, de la Capelle, de Curonet, de Viellevie, de Montarnal, &c. qui obtint, le 2 Avril 1465, par Arrêt du Parlement de Toulouse, la succession des biens de la Maison de *Montarnal*, qui lui avoient été substitués par *Hugues de Montarnal*, son bisayeul maternel, contre *Antoine de Pelissier*, Ecuyer. Il fit son testament le 9 Janvier 1477, & avoit épousé, le 12 Novembre 1444, *Marquise d'Escorailles*, fille d'*Amalric*, Seigneur *d'Escorailles*, Chevalier, de laquelle il eut, entr'autres enfans : — Amalric, qui suit ; — & Helisé de Moret, mariée à *Jean de Mar*, Seigneur d'Epot.

VII. Amalric de Moret, Chevalier, Seigneur de Moret, de la Capelle, de Curonet, Cadairac, Gayac, Baron de Montarnal, &c. donna quittance du restant de la dot de *Richarde de Saint-Paul*, son ayeule maternelle, les 27 Juin 1489, & 20 Octobre 1505 ; & testa le 25 Août 1519. Il avoit épousé, par contrat du 18 Mai 1476, *Antoinette de Monestier*, fille de *Geraud*, Chevalier, Seigneur *de Monestier*, Vicomte de Treviers & de Château-Renaud. De ce mariage vinrent : — 1. Gaspard, qui suit ; — 2. Gilles, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1515 ; — 3. Anne ; — 4. & Quiterie de Moret, mariée avec *Annet de Gaufferant*, Seigneur de Saint-Hilaire de Santhin.

VIII. Gaspard de Moret, Chevalier, Seigneur Baron de Montarnal, de Viellevie, de Pagas, &c. servit dans les guerres d'Italie en 1510, 19 & 1525, & avoit épousé, le 11 Avril 1501, *Gabrielle de Murat*, fille de *Jean*, Seigneur de Montlauzy, laquelle testa, étant veuve, le 16 Août 1536. Leurs enfans furent, entr'autres : — 1. Antoine, qui suit ; — 2. Gui de Moret, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de Bordeaux & de Condat, en Auvergne, dont il est fait mention honorable dans l'Histoire de Malte ; — 3. & Anne, mariée, en 1536, à *François de Massebeuf*, Seigneur de Jarosse.

IX. Antoine de Moret, Chevalier, Seigneur du Château vieux de Moret, Baron de Montarnal, Seigneur de Viellevie, Roqueprime, Pagas, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, l'un des 100 Gentilshommes ordinaires de sa Maison, par Lettres du 11 Mars 1562, & Cornette de la Compagnie d'Henri III, pour lors Duc d'Anjou, fut député par la Noblesse du Rouergue, vers le Roi, en 1561, & fut chargé de plusieurs commissions importantes, dont il s'acquitta avec distinction : les Rois Charles IX & Henri III lui en témoignerent leur satisfaction. Il fit son testament le 20 Janvier 1546, & avoit épousé, le 11 Janvier 1538, *Antoinette de Marcenac*, fille d'*Antoine*, Seigneur *de Marcenac*, & de *Cécile d'Arjac*, dont : — Antoine, Chanoine de Conques ; — & Pierre, qui suit.

X. Pierre de Moret, II. du nom, Chevalier, Baron de Montarnal, Seigneur de Pagas, Mestre-de-Camp d'un Régiment, suivit quelque tems le parti de la Ligue, prit ensuite celui du Roi, & prêta serment de fidélité entre les mains du Sénéchal de Bazadois le 25 Mai 1595. Il rendit hommage de ses Terres à Marguerite, Duchesse de Valois, Comtesse de Rouergue, premiere femme d'Henri IV, le 7 Juillet 1607 ; testa les 24 Mai 1596 & 10 Décembre 1611 ; & avoit épousé, le 18 Août 1587, *Jeanne de la Valette*, fille de *Bernardin*, Seigneur de Coupadel, de laquelle il eut : — 1. Antoine, qui suit ; — 2. Raimond ; — 3. Catherine, mariée à noble *Guyon de Jorquet*, Seigneur de Salesbasses ; — 4 & 5. Marguerite & Marie.

XI. Antoine de Moret, II. du nom, Chevalier, Baron de Montarnal ; Seigneur de Pagas, de Viellevie, Montlauzy, Cadairac, Roqueprime, Coupadel, &c. testa le 22 Septembre 1661, & avoit épousé *Claude de Cardaillac*, fille du

Marquis *de Cardaillac* & de la Capelle-Marival, & de MADELENE DE BOURBON-MALAUSE. De cette alliance vinrent : — 1. HENRI-VICTOR, qui ſuit; — 2. VICTOIRE, Dame de Pinet & de Roquefeuille; — 3. ISABELLE, Dame de Benac; — 4. N... DE MORET, qui fut Abbeſſe; — 5. & MARGUERITE, Religieuſe à Sainte-Marie d'Aurillac.

XII. HENRI-VICTOR DE MORET, Chevalier, Seigneur Baron de Montarnal, Pagas, Viellevie, Roqueprime, de Peyron, d'Anglars, &c. teſta les 7 Mai 1693, & 29 Janvier 1729. Il avoit épouſé, le 15 Juin 1662, *Marguerite-Victoire de Grolée-de-Peyre*, fille d'*Antoine de Grolée-de-Viriville-de-Peyre*, Seigneur de Marchaſtel, Montbretton & de Buzet, Chambellan de GASTON DE FRANCE, & de *Marguerite de Solages*, Comteſſe de Peyre. Elle teſta le 21 Janvier 1704, & eut pour fils unique,

XIII. CLAUDE-ANTOINE DE MORET, Marquis de Montpezat, Baron de Montarnal, de Pagas, Viellevie, de Peyron, d'Anglars, Preſelas, Seigneur de Saint-Martin de Taillan, Monrodat, &c. d'abord Capitaine de Cavalerie, puis Colonel d'un Régiment d'Infanterie, qui teſta le 22 Septembre 1732. Il avoit épouſé, le 26 Mars 1681, *Marie-Anne d'Eſcars*, fille de *Charles*, Marquis de Merville & de Montal, & de *Charlotte-Françoiſe de Bruneau de la Rebateliere*, dont : — 1. EYMARD-HENRI, qui ſuit; — 2. JOSEPH-HENRI, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de *Céſar de Grolée-de-Viriville*, ſon oncle, du 18 Avril 1718 : il eſt mort ſans poſtérité, ayant diſpoſé de ſes biens en faveur de ſon frere aîné; — 3. MARGUERITE-VICTOIRE, mariée, en 1727, avec *Gilles de Galard*, Marquis de Terraube, Baron d'Arignac & de Campagnac; — 4. & une autre fille, mariée au Marquis *de Sanſac-de-Soneville*.

XIV. EYMARD-HENRI DE MORET, Chevalier, Comte de Peyre, Marquis de Montarnal, de Montpezat, de Montbretton, Baron de Pagas, de Viellevie, Saint-Sulpice, de Monrodat, & premier Baron de tour des Etats de Languedoc pour le Gévaudan, où il fut reçu en 1724, Seigneur & Gouverneur de la ville de Marvejols, Grand-Bailli de Gévaudan, Meſtre-de-Camp de Cavalerie du Régiment de Peyre, mourut à Toulouſe le 21 Janvier 1739. Il avoit épouſé, en 1733, *Jeanne de Gaſſion*, fille de *Jean*, Marquis *de Gaſſion* & d'Alluye, Comte de Margeſſe & de Moneboyer, Baron d'Audos, d'Argus, de Camon & de Salis, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, & de *Marie-Anne de Fleuriau-d'Armenonville*, dont pour fils unique :

XV. JEAN-HENRI DE MORET, né le 6 Septembre 1736, Chevalier, Comte de Peyre, Baron de Marchaſtel & de Monrodat, Seigneur de Génébriès & de Baldane en Gévaudan, Diocèſe de Mende, Marquis de Montarnal & de Pagas, Seigneur de Stagnac, de Notre-Dame d'Aynès, d'Anglars, de Roqueprime, en Rouergue, de Buzet & de Saignes en Vivarais, de Montbretton & de Chanal, en Dauphiné, Baron d'Audos, de Salis en Béarn, Grand-Bailli du Gévaudan, Seigneur & Gouverneur de la ville de Marvejols, Gouverneur, Lieutenant-Général & Grand-Sénéchal du Bourbonnois, Colonel du Régiment de Piémont, Infanterie, & Brigadier des Armées du Roi. Il a été reçu Baron aux Etats de Languedoc, en Janvier 1759, préſenté au Roi & à la Famille Royale, & a monté dans les carroſſes de Sa Majeſté en 1773, ſur le certificat des preuves de ſa Maiſon.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'or, à la hure de ſanglier de ſable, accompagnée de cinq mûres de gueules, trois en chef & deux en pointe*, qui eſt DE MORET; *au 2 gironné d'or & de ſable, chargé en cœur d'une couronne*, qui eſt DE GROLÉE-VIRIVILLE; & *au 3 d'argent, à l'aigle éployée de ſable*, qui eſt DE PEYRE.

Généalogie dreſſée ſur les Cartulaires, les Manuſcrits de la Bibliotheque du Roi, & ſur les titres originaux, enregiſtrés au Cabinet de l'Ordre du Saint-Eſprit, qui nous ont été communiqués, & que nous avons vérifiés.

MORET : Il y a deux autres Familles nobles de ce nom : ſçavoir :

MORET ou MOURET, en Dauphiné, Seigneur de Bourchenu, qui, ſelon l'Ar-

morial, par *Dubuiſſon*, porte : *d'or, à la croix de ſable, cantonnée de quatre flammes de gueules.*

Et MORET, Seigneur de Bournonville, Famille à laquelle *Chazot de Nantigny, Part. VI* de ſes Tablettes hiſtoriques, généalogiques, &c. donne pour armes : *d'azur, à l'aigle éployée d'or, au chef auſſi d'or, chargé de trois croix ancrées de gueules.*

Il eſt parlé de cette derniere dans le Nobiliaire de Picardie, *p.* 364. On y lit ce qui ſuit.

N... MORET, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Seigneur de Bournonville en Valois, a eu de *N... du Metz*, ſon épouſe, ſœur de l'ancien Garde du Tréſor Royal, des enfans, Seigneurs dudit lieu de Bournonville, vivans en 1693.

MORETON-DE-CHABRILLANT : Cette Maiſon, ſuivant la tradition & des *Mémoires* domeſtiques, eſt originaire d'Ecoſſe, & l'une des plus anciennes & des plus illuſtres du Dauphiné. Le premier que l'on connoiſſe, eſt

LAMBERT DE MORETON, vivant avant l'an 1100, comme il paroît par un acte paſſé l'an 1110, entre *Adhémard*, Souverain de Montélimart & les habitans de cette Ville, auquel il ſigna comme témoin avec les plus qualifiés de la Province. Il fut probablement pere de — PIERRE DE MORETON, vivant avant l'an 1200.

I. GUILLAUME DE MORETON, Seigneur de la Pallu, Saint-Paul, &c. qui vivoit en 1250, eſt qualifié, dans pluſieurs titres *Chevalier, Magnifique, haut & puiſſant Homme.* Il épouſa *Menette de Montoiſon*, fille de *Givin de Montoiſon*, & ſœur de *Godefroi*, Seigneur *de Marſane.* De ce mariage vint :

II. PIERRE DE MORETON, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Pallu, Saint-Paul, &c. qui épouſa *Agnès* ou *Aganeſſe d'Adhémard-de-Monteil*, laquelle lui apporta la Terre & Seigneurie de Pierrelatte. Il en eut :

III. GODEFROI DE MORETON, Seigneur de Pierrelatte, marié à *Méjonne de la Gorce*, dont, entr'autres enfans : — RAIMOND, qui ſuit; — & MARTIN DE MORETON, lequel, de *Marie de Maumont*, ſon épouſe, eut : — JEAN DE MORETON, Evêque d'Ely, puis Archevêque de Cantorbery, & Chancelier d'Angleterre, fait Cardinal par le Pape ALEXANDRE V.

IV. RAIMOND DE MORETON, Seigneur de Pierrelatte, qualifié *Domicellus* (Damoiſeau), épouſa *Agnès Audiger*, Dame d'Autinac, laquelle teſta le 14 Novembre 1398. De ce mariage naquit :

V. PIERRE DE MORETON, III. du nom, qui s'allia avec *Martine de Veſc*, & en eut :

VI. ANTOINE DE MORETON, Seigneur de Chabrillant, que le Dauphin, depuis Roi ſous le nom de LOUIS XI, lui donna en échange, pour la Seigneurie de Pierrelatte, le 6 Mai 1450. Il avoit épouſé, le 8 Novembre 1417, *Alix Flaudin*, fille de *Pons Flaudin*, Seigneur de Porcherol, de la même Maiſon que les deux Cardinaux de ce nom. Elle le fit pere

VII. D'AYNARD DE MORETON, Seigneur de Chabrillant, qui teſta l'an 1497, & fut tué à la bataille de Ravenne. Il laiſſa de *Clairette-Aloïſe de Vaſſieux*, ſon épouſe :

VIII. FRANÇOIS DE MORETON, Seigneur de Chabrillant & de Châteauneuf-de-Mazan, qui rendit hommage au Roi de la Seigneurie de Chabrillant, le 14 Décembre 1541. Il avoit épouſé, l'an 1509, *Dauphine de Seytre-de-Caumont*, fille d'*Olivier de Seytre*, Seigneur de Caumont, & de *Jeanne de Galiens.* Il fit ſon teſtament devant *Terras*, Notaire à Chabrillant, le 27 Août 1555, par lequel il fait ſon légataire — SÉBASTIEN, ſon fils, qui ſuit; & inſtitue ſon héritier — FRANÇOIS DE MORETON, ſon autre fils, en cas que CHARLES, ſon frere aîné, meurt ſans enfans.

IX. SÉBASTIEN DE MORETON, Seigneur de Chabrillant, Châteauneuf & de la Batie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine des Gardes de ſa Porte, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine de 100 hommes d'armes, Gou-

verneur de Provins & de Château-Gaillard ; testa, le 6 Août 1586, conjointement avec *Louise du Moulin*, qu'il avoit épousée par contrat du 1 Août 1563, fille de *Jacques du Moulin*, Ecuyer, Seigneur de Bris, Echanson ordinaire du Roi, & de feu *Marguerite de Hébert*. Par leur testament ils instituerent pour héritier, — JACQUES, qui suit, leur fils.

X. JACQUES DE MORETON, Seigneur de Chabrillant, Mestre-de-Camp d'un Régiment de 8 Compagnies de 100 hommes chacune. Il se maria, par contrat du 17 Janvier 1595, passé devant *Brisset*, Notaire, à *Guigonne d'Urre*, fille de *Rostaing d'Urre*, Seigneur d'Ourche, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Laurence de Simiane*. Il fit son testament le 6 Octobre 1613, devant *de Colle*, Notaire à Crest, par lequel il institue héritier universel, ANTOINE, son fils aîné. De son mariage vinrent : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean, & Grand-Prieur de Saint-Gilles ; — 3. CHARLES, tige des Seigneurs de Boisson, rapportés ci-après ; — 4. & BERTRAND, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem le 6 Avril 1621.

XI. ANTOINE DE MORETON, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Chabrillant, Saint-Gervais, Ourche, Saint-Paul & Chamiane, fit son testament le 25 Février 1667, par lequel il institue son héritier universel, JOSEPH, son fils aîné. Il avoit épousé, par contrat du 6 Février 1628, passé devant *Farsac*, Notaire à Lyon, *Isabelle de Chaponay*, fille de *Laurent*, Seigneur de Bresson, & de *Gasparde d'Expilly*, dont : — JOSEPH, qui suit ; — & quatre autres garçons, Chevaliers de Malte, dont CLAUDE DE MORETON, reçu le 22 Octobre 1664 : trois d'entr'eux furent tués en différentes batailles ; & le quatrieme fut Général des Galeres & Grand'Croix de l'Ordre.

XII. JOSEPH DE MORETON, Seigneur de Chabrillant, Lieutenant de Roi dans la Province de Dauphiné, obtint en sa faveur & en considération de la noblesse ancienne de sa Maison & des services de ses ancêtres, l'érection des Terres & Seigneuries de *Chabrillant* & de *Chamiane* en *Marquisat*, par Lettres-Patentes de LOUIS XIV, en forme de Charte, du mois d'Octobre de l'an 1674, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Grenoble, les 18 Juillet & 27 Août 1676. Il avoit épousé, par contrat du 20 Novembre 1668, passé devant *Cosoille*, Notaire à Lyon, *Antoinette de Vichy-Champrond*, fille de *Gaspard de Vichy*, Comte de Champrond, & de feu *Hilaire d'Albon*, dont : — ANTOINE, qui suit ; — trois autres fils, Capitaines au Régiment de Chabrillant, Infanterie, tués à la bataille d'Hochstet, où un cousin de leur nom fut dangereusement blessé ; — & N... DE MORETON, Capitaine de Galeres & Grand'Croix de l'Ordre de Malte.

XIII. ANTOINE DE MORETON, III. du nom, Marquis de Chabrillant, né le 7 & batisé le 27 Août 1669, Lieutenant de Roi en Dauphiné, mort en 17.., avoit épousé, l'an 1698, *Antoinette de Grolée-de-Viriville*, sœur de feu la Maréchale *de Tallard*, dont : — 1. FRANÇOIS-CÉSAR, qui suit ; — 2. ANTOINE-APOLLINAIRE, premier Ecuyer & Capitaine des Gardes de M. le Prince *de Conty*, Bailli du Temple ; — 3. JOSEPH-TOUSSAINT, Colonel d'un Régiment d'Infanterie ; — 4. LOUIS, Chevalier de Malte, Lieutenant-Colonel, & Commandant pour le Roi dans les ville & Citadelle de Montélimart ; — 5 & 6. deux filles Religieuses Carmelites ; — 7. & ANNE-JOSEPHE, mariée à *Jacques*, Marquis *de Joviac*.

XIV. FRANÇOIS-CÉSAR DE MORETON, Marquis de Chabrillant, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom en 1738, Brigadier en 1745, & Maréchal des Camps & Armées du Roi le 10 Mai 1748, a épousé 1°. *Charlotte de la Fare*, morte sans enfans ; & 2°. *Louise Astoaud de Murs*, dont il a eu : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, né en 1749, Chevalier de Malte de minorité ; — & quatre filles, l'aînée N.... DE MORETON, est mariée au Marquis *de Gras-de-Serre*, au Bourg de Saint-Andéol en Vivarais.

XV. ~~ANTOINE~~ DE MORETON, IV. du nom, Comte de Chabrillant, né en 1745, Capitaine de Cavalerie, & ensuite nommé Colonel du Régiment de

Conty, Infanterie, a épouſé, contrat ſigné par le feu Roi & la Famille Royale le 16, célébration le 18 Novembre 1766, Mademoiſelle d'*Aiguillon*, fille du Duc de ce nom, *morte au Château d'Aiguillon le 11. juin 1776 dans la 29e année de ſ*

Seigneurs de Boisson.

XI. Charles de Moreton-Chabrillant, troiſieme fils de Jacques, & de *Guigonne d'Urre*, Seigneur du la Mothe-Chabrillant, épouſa *Marie Dangerais*, Dame de Boiſſon, du Main, du Mandement d'Alegre, de Saint-Jean-le Centainier, &c. fille de *Jacques Dangerais*, Seigneur deſdits lieux, & d'*Anne de Hautefort*, dont : — Gabriel, qui ſuit ; — & Laurent, Seigneur de Servas, établi à Beaucaire en Languedoc, où il épouſa *N... de Miſſol*, dont poſtérité.

XII. Gabriel de Moreton, Seigneur de Boiſſon, du Main, &c. épouſa *N... du Fay-de-la-Tour-Maubourg*, & en eut : — 1. N... de Moreton, Seigneur de Boiſſon, marié à *N... de l'Aubépin*, dont il a pluſieurs enfans ; — 2. Laurent, qui ſuit ; — 3. & une fille.

XIII. Laurent de Moreton, Seigneur de la Mothe-Chabrillant, Mandement d'Alegre, &c. s'eſt allié avec Demoiſelle *N... de Roſel-de-Caſſary*, dont : — Claude, qui ſuit ; — & pluſieurs autres enfans au ſervice, & dans l'Ordre de Malte.

XIV. Claude de Moreton, Seigneur de la Mothe-Chabrillant, &c. mort en 1748, avoit épouſé *Marie de Verdelhan des-Fourniels*, de laquelle il a eu : — Jacques, qui ſuit ; — & deux filles.

XV. Jacques de Moreton, appellé *le Comte de Chabrillant*, Seigneur de Boiſſon, Mandement d'Alegre, & de Saint-Jean le Centainier, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Talleyrand, incorporé, en 1761, dans Royal-Cravates, enſuite Colonel d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom en 1748, puis d'un Régiment de Dragons, fait Brigadier le 20 Février 1761, & Maréchal-de-Camp le 25 Juillet 1762, a épouſé, le 1 Mars 1752, par diſpenſe de la Cour de Rome, ſa couſine-germaine, *Bathilde-Madelene-Félicité de Verdelhan-des-Fourniels*, morte le 6 Mars 1765, fille de *Jacques de Verdelhan*, Seigneur des Fourniels, Secrétaire du Roi & Fermier-Général, & de *Marie-Madelene Morin*. De ce mariage eſt iſſu : — Jacques-Henri-Sébastien-César de Moreton-de-Chabrillant, né le 5 Mai 1752.

Outre les alliances de ceux de ce nom par mariage, ils en ont contracté, par leurs filles, avec les Maiſons de *Clermont-Montoiſon*, *Chalençon*, *Briançon*, *Lautrec-Leberon*, *Chabert de Châteaudouble*, *Pelet-Narbonne*, *du Puy-Rochefort*, *Montgardin*, *Veynes du Prayet*, *Tholon de Sainte-Jalle*, *Lattier-Bayanne*, *Chabot*, *Cibeut-de Saint-Fériol*, *Grammont-de-Vacheres*, *Joviac*, &c. Extrait du Mercure de France, du mois de Mai 1752, *p. 208 & ſuiv.* ; d'un Procès-verbal de preuves pour l'Ordre de Malte ; & du Dictionnaire des Gaules, *Tome II*, au mot *Chabrillant*.

Les armes : *d'azur, à la tour crenelée de cinq piéces, ſommée de 3 donjons ou tourillons crenelés de trois piéces, le tout d'argent, maçonné de ſable, à la patte d'ours d'or, mouvante du quartier ſeneſtre de la pointe, & touchante à la porte de la tour.* Couronne de Marquis.

MOREUIL-SOISSONS : Cette Maiſon, l'une des plus grandes & des plus illuſtres de France, ſortoit des anciens Comtes de Vermandois, iſſus, en droite ligne & maſculine, de l'Empereur Charlemagne.

I. Villaume de Soissons, iſſu des Comtes de ce nom, ayant eu en partage la Terre de *Moreuil* en Picardie, en prit le nom, retenant toujours les armes des Comtes *de Soiſſons*, pour marque de ſon origine. Il eut pour fils :

II. Bernard, I. du nom, Seigneur de Moreuil, qui fonda, l'an 1119, le Prieuré de Saint Vaſt de Moreuil, à préſent Abbaye. Ses enfans furent : — Bernard, qui ſuit ; — & Ade, femme de *Thibaut de Châtillon*, & mere de — *Jacques de Châtillon*, Connétable de France.

III.

addition à l'article

Moreton-de Chabrillant. De cette maison est l'abbé de Chabrillant, vicaire Général d'arles, ~~nommé~~ Aumônier de sa Majesté, nommé le 12. septembre 1778. à l'Abbaye d'Andres, ordre de St. Benoit, Diocèse de Boulogne. Gaz. de france N°. 74. du 14. 7bre. 1778.

+ addition à la page 480. ligne 3. Le Comte de Moreton ~~de~~ Chabrillant, mestre de Camp, capitaine des Gardes-du Corps de Monsieur en survivance, a épousé 2°. cont. signé le 6. Avril 1779 par le Roi et la fam. Royale, Demoiselle de ~~Côte. Gaz. de fr. N°. 29. du 9. Avril dernier~~ la Coste-Messeliere. Gaz. de fr. N°s 29. et 30. Il a été reçu par Monsieur, le 20. juillet 1779, Chevr. des ordres Royaux, milit. et hospitaliers de Notre Dame du Mont-Carmel & de St. Lazare de jérusalem.

La Gaz. de france N°. 23. du Vend. 19. mars 1779 fait mention d'une Demlle. de Chabrillant, mariée contr. signé par leurs Majestés et la famille Royale le 14. dud. mois de Mars 1779 avec le Marquis du Rémigny-des-joux. Nous ignorons de quelle branche elle est.

III. Bernard, II. du nom, Seigneur de Moreuil & de Brienne, Maréchal de France, épouſa *Marie d'Enghien*, veuve de *Robert*, Comte *de Dreux*, Seigneur de Montpenſier, avec laquelle il fonda, en 1170, la Chapelle du Château de Moreuil. De cette alliance vint :

IV. Bernard, III. du nom, Seigneur de Moreuil & de Brienne, qui ſe trouva à la priſe de Conſtantinople en 1204, & eut de *Marie de Châtillon*, ſon épouſe :

V. Bernard, IV. du nom, Seigneur de Moreuil & de Brienne, Maréchal de France, vivant ſous le regne de Saint-Louis. Il prit alliance avec *Yolande de Soiſſons*, Dame de Cœuvres, fille de *Raoul*, Vicomte *de Soiſſons*, & de *Comteſſe de Hangeſt*. Leurs enfans furent : — 1. Bernard, qui ſuit; — 2. Jean, Seigneur du Pleſſis, époux de *Marie de Maumez*; — 3. Thibaut, Seigneur de Colombier, tué à la bataille de Crecy en 1346. Il avoit épouſé 1°. *Guyonne de Remicourt*; & 2°. *Aidoine de l'Iſle-Adam*. De la premiere il eut : — (a) Thibaut de Moreuil, dont on ignore la poſtérité; — (b) Sauset; — (c) Floridas; — (d) Tartarin; — (e) Jeanne de Moreuil, mariée 1°. à *Robert Mulet*, Chevalier; & 2°. à *Pierre de Gaumondet*, Chevalier; & de la ſeconde femme vint : — (f) Bernard de Moreuil, mort ſans alliance; — 4. & Yolande, femme d'*Ancel*, IV. du nom, Seigneur *de l'Iſle-Adam*.

VI. Bernard, V. du nom, Seigneur de Moreuil & de Cœuvres, Maréchal de France ſous le regne de Philippe de Valois, & Gouverneur de Jean, ſon fils aîné, épouſa *Mahaut de Clermont-Néele*, Dame d'Offemont, fille de *Gui de Clermont*, dit *de Néele*, Maréchal de France, dont : — 1. Rogues, qui ſuit; — 2. Triſtan, Seigneur de Villiers-ſur-Authies; — 3. Jeanne, femme, en 1357, de *Jean*, Baron *de Mailly*; — 4. & Marguerite, femme de *Jacques de Croy*, Seigneur d'Araines.

VII. Rogues, Seigneur de Moreuil & de Cœuvres, reprit le nom *de Soiſſons*, étant devenu héritier des armes de ſa Maiſon, & ce du conſentement de *Marguerite*, Comteſſe *de Soiſſons*, qui n'avoit point d'enfans de *Jean de Haynaut*, ſon mari. D'*Ade de Montigny*, ſa femme, il eut : — Thibaut, qui ſuit; — & Peronne de Soissons, mariée à *Louis*, Seigneur *de Chevreuſe*, Gouverneur de Languedoc.

VIII. Thibaut de Soissons, Seigneur de Moreuil & de Cœuvres, Chambellan du Roi, Gouverneur de Boulogne & de Picardie, mort le 28 Avril 1434, avoit épouſé *Marguerite de Poix*, fille de *Jean*, Seigneur de Moreuil, & de *Marguerite de Châtillon-Dampierre*. Leurs enfans furent : — 1. Raoul, Seigneur de Cœuvres & d'Arcy, qui, de *Jeanne de Hangueſt*, ſon épouſe, eut : — Marguerite de Soissons, femme de *Jean de Villiers*, Seigneur de Verderone; — 2. Thibaut, Seigneur d'Arcy, marié, l'an 1429, à *Jeanne de Noyelles*, & mort ſans hoirs; — 3. Valeran, qui ſuit; — 4. Bernard, Vicomte du Mont-Notre-Dame, pere de — Jeanne, Vicomteſſe du Mont-Notre-Dame, femme de *Jean d'Aumale*, Seigneur d'Eſpagny; — 5. Jeanne, mariée à *Gerard d'Athies*, dit *du Fay*, Seigneur de Moyencourt; — 6. Peronne, Religieuſe à Notre-Dame de Soiſſons; — 7. & Alix de Soissons, mariée, l'an 1415, à *Bonaventure de Rennel*, Chevalier, Sire de Beaulieu, Capitaine de 50 hommes d'armes.

IX. Valeran de Soissons, Seigneur de Moreuil, Bailli d'Amiens, Gouverneur de Chauny, & Chambellan du Duc *de Bourgogne*, partagea, le 28 Novembre 1448, avec Bernard de Moreuil, ſon frere, & mourut en 1464. Il avoit épouſé, en 1425, *Marguerite de Roye*, fille de *Mathieu*, Seigneur *de Roye*, & de *Catherine de Montmorency*, dont :

X. Jean de Soissons, I. du nom, Sire de Moreuil, Prince de Poix, Bailli de Troyes, Chambellan des Rois Louis XI & Charles VIII. Il épouſa, en 1441, *Jeanne de Craon*, & en eut : — Jean, qui ſuit. *Jeanne de la Forge*, ſon amie, lui donna auſſi pour fils naturel, — Artus de Moreuil, rapporté ci-après.

XI. Jean de Soissons, II. du nom, Seigneur de Moreuil, Poix, Mareuil, &c. Bailli de Vermandois, fut marié, 1°. en 1479, à *Barbe de Châtillon*; & 2°. en 1509, à *Marie de Bournel*. Du premier lit il eut : —— 1. Jossine, Dame de Moreuil, Poix & Dommart, mariée, en 1497, à *Jean*, VII. du nom, Sire *de Crequy*, Freſſin, Canaples & Pont-Dremy; & du ſecond lit : — 2. Jacqueline de Soissons, femme 1°. d'*Aloph Rouault*, Seigneur de Gamaches; & 2°. de *Louis*, Baron *d'Orbec* en Normandie.

XI. Artus de Moreuil, fils naturel de Jean de Soissons, I. du nom, Sire de Moreuil, Prince de Poix, & de *Jeanne de la Forge*, ſon amie, légitimé à Lyon, par Lettres du mois de Mai 1496, ſurnommé *le Grand-Capitaine*, fut Seigneur de Freſnoy, Gouverneur, en 1517, de Terouane, Capitaine de 100 hommes d'armes & de 400 de pied, Gouverneur de Crotoy, Saint-Vallery & Rue. Il épouſa *Catherine du Bois*, Dame de Tunques, Caumeſnil & Betencourt (fille de *Jean*, Seigneur *du Bois*, & de *Guye de Brimeu-de-Meghen*), de la Maiſon de *Fiennes*, qui prit le nom de *du Bois*, à cauſe de *Colaye de Luxembourg*, Dame du Bois, épouſe du Seigneur *de Fiennes*. *Catherine du Bois* eut de ſon mariage : — 1. Jacques, qui ſuit; — 2. Barbe, mariée, en 1545, à *Jean*, Seigneur *d'Outreleau*; — 3. & Isabelle, femme de *Florimond de Mons*, Chevalier, Seigneur d'Ignocourt.

XII. Jacques de Moreuil, Chevalier, Seigneur de Freſnoy, Tunques, Caumeſnil & Betencourt, Gentilhomme de la Chambre du Roi, épouſa *Catherine de Bellefouriere*, dont :

XIII. François de Moreuil, pere —— d'Artus de Moreuil, Seigneur de Caumeſnil, Tunques, Liomer, Brocourt, Saint-Ouin, Planques, Villers-Bretoneaux & Betencourt, Gouverneur de Rue, marié à *Charlotte de Hallwin-d'Eskelbecque*, de laquelle il eut : — 1. Alexandre de Moreuil, Chevalier, Seigneur de Caumeſnil, mort en 1696, ſans poſtérité; — 2. Alphonse, qui ſuit; — & trois filles : l'aînée, mariée au Seigneur *d'Auriac*; la ſeconde, au Seigneur *d'Orival*; & la troiſieme, Religieuſe en l'Abbaye de Villancourt à Abbeville.

XV. Alphonse de Moreuil, dit *le Comte de Moreuil*, Seigneur de Liomer, Brocourt, premier Ecuyer du Prince *de Condé*, épouſa *Hélene Fourrée de Dampierre*, & en eut : — N... de Moreuil, mariée à *Noel de Barbezieres*, Seigneur de Chemerault, Lieutenant-Général des Armées du Roi. *Mémoire fourni.*

Les armes de cette Maiſon éteinte ſont : *d'azur, ſemé de fleurs de lis d'or, au lion iſſant d'argent.*

* MORGES, en Dauphiné, Diocèſe de Die : Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Mai 1731, regiſtrées au Parlement de Grenoble le 12 des mêmes mois & an, en faveur de

Claude-Etienne Roux-Déagent-de-Pontherieu, Chevalier d'honneur au Parlement de Grenoble, fils de *François Roux-Déagent*, Seigneur de Morges, & de *Marguerite de Virieu*; & petit-fils d'*Etienne Roux*, Seigneur de Morges, & de *Catherine Déagent*. Il épouſa, en 1732, *Marie-Victoire de la Briffe*, dont des enfans.

Les armes de Roux-Déagent ſont : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles d'or.*

MORGUES, en Languedoc : Famille de laquelle étoit

Marguerite de Morgues-de-Saint-Germain, née le 17 Janvier 1677, reçue à Saint-Cyr au mois de Mars 1687, après avoir prouvé que Gabriel Morgues-de-Saint-Germain, marié, par contrat du 9 Juin 1548, à *Chriſtine Gauteron*, étoit ſon triſayeul.

Les armes : *de gueules, au ſautoir d'or, avec un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

* MORHANGE, en Lorraine, Diocèſe de Metz.

Terre & Seigneurie poſſédée, l'an 966, par *Sigeric*, Fondateur de l'Abbaye

de Vergaville. Elle avoit le titre de *Comté*, & le droit de *Buffet*, de tems immémorial. Cette Terre fut de nouveau érigée en *Comté*, seulement en tant que besoin seroit, par *François*, III. du nom, Duc *de Lorraine*, le 28 Mai 1736, avec Prévôté-Bailliagere-Seigneuriale, dont les appels relevent directement à la Cour Souveraine de Lorraine.

Les lieux qui composent ce *Comté*, sont : Morhange, Achain, Bermering & Dalheim en partie, Districk, Eineviller, Zarbeling & Zedtzeling. Les armes de Morhange sont : *d'azur, au monde d'or, bandé de sable à la croix d'or.* Extrait du Dictionnaire des Gaules, *Tome IV.*

MORICAUD, en Provence : On lit dans l'Histoire héroïque de la Noblesse de cette Province, que

Jacques Moricaud, qui prend la qualité d'*Ecuyer* dans les actes des 24 Avril & 3 Mai 1582, aux écritures de *Reynaud*, Notaire à Aix, est le premier de la branche de cette Famille, transplantée de Bretagne en Provence. Il étoit né à Mairden, Bourg près de Nantes, le 12 Janvier 1556, de noble Roland Moricaud, Seigneur de Beautour, ainsi qu'il conste par les attestations des Curé, Vicaire & notables dudit lieu de Mairden, des Maire & Echevins de Nantes, expédiées les 12 Mars & 11 Septembre 1557, à la requisition de Charles de Moricaud, Seigneur de Rivicte, ayant charge de Philippe de Moricaud, son cousin, Seigneur de Soleillas, par lesquelles attestations il est déclaré que le même Philippe, fils de Jacques Moricaud, & petit-fils de noble Roland, Seigneur de Beautour, est reconnu être issu de la Famille de ce nom, toujours distinguée par des charges honorables qu'elle a exercées, & exerce encore dans la Province de Bretagne. Chacune de ces piéces, communiquée à l'Auteur de cet Ouvrage, est signée par les susdits, scellée du sceau royal du Tribunal de Nantes, & duement légalisée.

Philippe de Moricaud fut Procureur des Gens des trois Etats en 1639, & reçu Conseiller-Secrétaire du Roi en la Chancellerie près la Cour des Comptes, le 24 Mai 1648. Il acquit la Seigneurie de Soleillas en 1656, & épousa 1°. *N... Garron ;* & 2°. *N... Dedons*, sœur du Conseiller *Dedons-du-Lis*. Du premier lit vint : — Jean-Batiste, qui suit ; & du second : — Antoine & Joseph, rapportés après leur frere.

Jean-Batiste de Moricaud, Seigneur de Soleillas, reçu Trésorier de France en la Généralité de Provence, épousa la sœur de *Laurent Courtez*, Lieutenant-Général en la Sénéchaussée d'Aix, dont : — Antoine, qui suit ; — & une fille, mariée dans la Famille de *Geoffroi du Rouret*, de la ville de Grasse.

Antoine de Moricaud, Seigneur de Soleillas, second Consul d'Aix en 1717, a laissé de son mariage avec *N... de Fabre-Pierrefeu* : — 1. Antoine-Marie de Moricaud, Seigneur de Soleillas & de Benac, veuf de *Marie Dorothée de Galliffet*, fille de *Nicolas de Galliffet*, Seigneur du Tholonet, Capitaine de Vaisseaux, Chevalier de Saint-Louis, dont il n'a qu'une fille ; — 2. & Madelene-Thérese-Rose, femme de *Joseph-Jacques d'Audibert*, Seigneur de Ramatuelle.

Antoine de Moricaud, II. du nom, fils de Philippe, & de *N... Dedons-du-Lis*, sa seconde femme, fut Secrétaire du Roi en 1666, puis Auditeur en la Chambre des Comptes d'Aix en 1674. De *N... de Citrani*, son épouse, il eut :

Barthelemi de Moricaud, Seigneur de Rousset, marié à *N... de Barthelemy*, dont : — 1. Jean-Batiste-Augustin, non marié en 1759 ; — 2. Barthelemi-Louis-Gaspard, Prieur de la Napoule ; — 3. & une fille, Religieuse au Monastere Royal de Nazareth à Aix.

Joseph de Moricaud, fils puîné de Philippe, & de sa seconde femme ; Docteur ès Droits, & Greffier des Etats de Provence, a eu de Demoiselle *N... de Rissy*, quatre garçons & quatre filles. — L'aîné des fils est mort sans alliance ; — les trois autres sont entrés dans les Freres Prêcheurs. — Trois des filles ont été mariées dans les Familles de *Mene-Saint-Jérôme, Etienne-Rousset* & *Maubousquet*. — La quatrieme, N... de Moricaud, est entrée Religieuse au Monastere de Sainte-Ursule à Aix.

Cette Famille eſt alliée aux Maiſons de *Morel-Mons*, *Treſſemanes-Chaſteuil*, *Meyronnet-de-Châteauneuf*, *Saint-Marc* & de *le Blanc-Ventabren*.

Les armes : *d'azur, à un arbre d'or, au chef couſu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

MORICE : Il y a deux Familles nobles de ce nom en Bretagne. De la premiere étoit

PIERRE MORICE, Procureur-Général en la Chambre des Comptes, qui fut déclaré *noble d'extraction* par Arrêt du 24 Octobre 1668. Les armes : *d'argent, à la croix ancrée de ſinople.*

La ſeconde, du reſſort de Ploermel, a été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 12 Novembre 1668, au rapport de M. *Raoul*, dans la perſonne d'OLIVIER MORICE, Seigneur de Tréguier. Les armes : *d'argent, au chevron de ſable, chargé de quatre aiglons d'argent, & accompagné de trois molettes de gueules*, 2 & 1.

MORICIERE-DE-VICQUES, en Normandie.

Cette Famille, dit *la Roque*, eſt mentionnée dans les Regiſtres de la Chambre des Comptes de l'an 1366 ; & ceux de 1463 parlent de JEAN DE LA MORICIERE. JACQUES DE LA MORICIERE étoit Doyen du Chapitre de Bayeux le 4 Décembre 1589 : il réſigna ſon Canonicat en 1610, à JACQUES DE LA MORICIERE, ſon neveu.

FRANÇOIS DE LA MORICIERE, Seigneur de Vicques, d'Eran & de Boiſioſe ; épouſa *Marguerite le Maire*, & en eut : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JEAN, Seigneur d'Eran ; — & trois filles.

FRANÇOIS DE LA MORICIERE, Seigneur de Vicques, épouſa *Jeanne de Queſnel*, Dame d'Avoiſe, de laquelle vint — ELÉONORE DE LA MORICIERE, femme de *François de Bailleul*, Seigneur de Croiſſonville en 1600.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois tréfles de ſinople*, 2 & 1.

MORIENNE, en Picardie.

HERCULE DE MORIENNE, Seigneur d'Augy, demeurant à Cohan, Election de Soiſſons, CLAUDE DE MORIENNE, auſſi Seigneur d'Augy, & ANTOINE DE MORIENNE, demeurans à Villemoyenne ; GUILLAUME DE MORIENNE, demeurant à Bezu-Saint-Germain ; & HUGUES DE MORIENNE, demeurant à Beuvarde, tous de l'Election de Château-Thierri, produiſirent des titres de cinq races depuis l'an 1478. Ils vivoient en 1693.

De cette Famille étoit FRANÇOIS DE MORIENNE, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 29 Mai 1651.

Les armes : *d'or, à la faſce d'azur, accompagnée de trois têtes de Maure de ſable, tortillées d'argent.*

* MORIENSART : Terre & Seigneurie ſituée dans le Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 30 Juillet 1657, en faveur de *Pierre de Coloma*.

MORIERE. *Voyez* CHABIEL-DE-MORIERE. *Tome IV, p.* 117 *& ſuiv.*

MORIN : Ancienne Nobleſſe, originaire du pays du Maine, dont une branche, établie en Normandie, a formé pluſieurs rameaux. Elle a pour auteur

I. GUILLAUME MORIN, I. du nom, Chevalier, Seigneur du Tronchet au Maine, mort le 10 Novembre 1305. Il avoit épouſé *Philippe d'Anthoigné*, dont : — 1. GEOFFROI, qui ſuit ; — 2. JEAN MORIN, Chevalier, marié à *Jeanne du Fay*, de laquelle il eut un fils, auſſi nommé — JEAN ; — 3. HUET, Chevalier, nommé dans un acte de l'an 1313 ; — 4. & HEBERT, Religieux à la Couture du Mans.

II. GEOFFROI MORIN, Chevalier, Seigneur du Tronchet, mort en 1355, avoit épouſé, vers l'an 1298, *Alix de Loudon*, fille de *Richard*, Seigneur *de Loudon*,

& d'*Iſabeau de Gemages*. Elle mourut en 1339, laiſſant : — GUILLAUME, qui ſuit ; — & ROGER, mentionné dans un procès de l'an 1379.

III. GUILLAUME MORIN, Chevalier, Seigneur de Loudon & du Tronchet, tué à la bataille de Cocherel le 24 Mai 1364, avoit épouſé *Jeanne de Pezas*, décédée en 1365, dont, entr'autres enfans :

IV. GUILLAUME MORIN, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Loudon & du Tronchet, mort en 1416. Il avoit épouſé, en 1386, *Marie de Dreux*, deſcendue de LOUIS *le Gros*, Roi de France, fille d'*Etienne de Dreux*, Chevalier, Seigneur de Beauſſan, & de *Marguerite de Boulainvilliers*, ſa premiere femme, (ou de *Philippe de Mauſſigny*, ſelon feu *Piganiol de la Force*). Elle mourut le 18 Avril 1413, & eſt inhumée, avec ſon mari, dans l'Egliſe du Prieuré de Loudon au Maine. De ce mariage vinrent 17 enfans, entr'autres : — 1. GUILLAUME, tué à la bataille d'Azincourt en 1415 ; — 2. GEOFFROI, tué à la bataille de Verneuil en 1424, laiſſant de ſon épouſe, *Guionne de Montibault*, décédée en 1464, une fille, — CATHERINE MORIN, morte ſans poſtérité ; —— 3. JEAN, qui ſuit ; — 4. PIERRE, Eccléſiaſtique ; — 5. & JEAN, dit *le Jeune*, lequel paſſa en Normandie, où il forma une branche, dont nous parlerons ci-après.

V. JEAN MORIN, Seigneur de Loudon & du Tronchet, par le décès de CATHERINE, ſa niéce, mourut le 8 Mars 1451. Il avoit épouſé *Marie du Gueſclin*, veuve de *Michel le Roy*, Seigneur de la Varouilliere, & fille de *Guillaume du Gueſclin*, Seigneur de la Roberie, dont, pour fils unique,

VI. GUILLAUME MORIN, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Loudon & du Tronchet, mort en 1502. Il avoit épouſé, en 1469, *Jeanne de Thevalles*, morte en 1503, laiſſant : — 1. JACQUES, mort, ſans enfans, en 1520 ; —— 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. & GUI, Seigneur de Courchalon, mort le 17 Juillet 1547.

VII. JEAN MORIN, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Loudon & du Tronchet, mort dans ſa Terre du Tronchet le 22 Mars 1527, avoit épouſé, en 1501, *Marie de Brie*, fille de *Pontus de Brie*, Seigneur de Serrant, Chambellan du Roi, & d'*Anne de Mathefelon*. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, tué à Baruth par les Turcs, le 9 Octobre 1520 ; — 2. JACQUES, qui ſuit ; — 3. GUI, tué en Piémont, au ſervice du Roi, le 24 Juillet 1536 ; — 4. ALEXANDRE, Seigneur de Courchalon, mort à Paris au mois de Juillet 1516 ; —— 5. & MADELENE, femme de *René d'Aſſé*, Seigneur de Montfaucon au Maine, mere de — *Madelene d'Aſſé*, mariée à *Jacques de Harcourt*, Seigneur de Franqueville.

VIII. JACQUES MORIN, Seigneur de Loudon & du Tronchet, Conſeiller au Parlement de Paris, épouſa *Geneviéve de Vorod-de-Chamas*, dont :

IX. CHARLES MORIN, Seigneur de Loudon, qui s'allia avec *Françoiſe de Saveuſe*, & en eut :

X. LOUIS MORIN, Seigneur de Loudon, mort en 1624. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — HENRI, qui ſuit ; — & deux filles : l'une mariée au Sieur *de Ceriſay*.

XI. HENRI MORIN, Seigneur de Loudon, âgé de 18 ans, lors du décès de ſon pere, épouſa *Suſanne le Conte de Nonant*, & en eut : —— 1. CHARLES, mort jeune ; — 2. SUSANNE, mariée à *Louis de Clermont*, Baron de Méru, ayeul de *Pierre-Gaſpard*, Marquis *de Clermont-Galerande*, Seigneur de Loudon, Lieutenant-Général des Armées du Roi ; — 3. FRANÇOISE, femme d'*Artur de Couvains*, Seigneur de Couvains & de Plaine-Seuvre ; — 4. ELISABETH, mariée à *N... le Prevoſt-de-la-Bouteilliere* ; — 5, 6 & 7. ANNE, CHARLOTTE & MADELENE, mortes filles.

Seigneurs de BANEVILLE, *en Normandie.*

V. JEAN MORIN-DE-LOUDON, dit *le Jeune*, Ecuyer, Seigneur du Touchet ; cinquieme fils de GUILLAUME, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Loudon, & de *Marie de Dreux*, fut élevé Page dans la Maiſon de *Simon de Dreux*, Bailli de Chartres, ſon oncle maternel. Il quitta ſon pays, ſe retira à Caen, &

fut pourvu de la charge de Lieutenant au Château de cette Ville, ſous la domination angloiſe. Il y épouſa, par contrat du 3 Juillet 1431, *Marie de Vaux*, d'une ancienne Famille de Normandie. Par acte paſſé le 21 Novembre 1434, devant *Jean Rouſſel*, Tabellion à Falaiſe, il conſtitua 25 livres de rente envers *Jean le Briant*, Bourgeois de Caen; & par un autre contrat, paſſé devant les Tabellions Royaux de Caen, le 2 Juin 1447, il acquit pour lui, ſa femme & ſes hoirs, une piéce de Terre, aſſiſe au terroir de Noyers, de Saint-Germain-Vallée, de la Paroiſſe de Mouan. Il eut pour fils unique,

VI. Guillaume Morin, Ecuyer, qualifié fils & héritier de défunt Jean Morin, en ſon vivant, Ecuyer, Seigneur du Touchet, dans un contrat d'amortiſſement des 25 livres de rente dont ſon pere s'étoit conſtitué envers *Jean le Briant*, par acte paſſé le 12 Mai 1455, devant *Jean Richard*, Clerc-Tabellion, Commis ſous *Jean le Briant*, Tabellion du Roi, établi en la ville & banlieue de Caen. Par acte paſſé le 17 Avril après Pâques, 1463, devant *Jean le Séneſchal* & *Robert de Caulx*, Tabellions au Siége de Bretheville & de Toromebu, il fit ceſſion & délaiſſement à noble homme Guillaume Morin, Chevalier, Seigneur de Loudon & du Tronchet, ſon couſin, de tout le droit qui pouvoit lui appartenir à cauſe de la ſucceſſion de défunt Meſſire Guillaume Morin, Chevalier, Seigneur deſdites Terres de Loudon & du Tronchet, leur ayeul, & de *Marie de Dreux*, leur ayeule, moyennant la ſomme de 400 livres tournois, dont 200 payées comptant, & 200 livres payables dans un an. Il y a encore deux actes de ce Guillaume Morin, Ecuyer, demeurant à Caen, l'un du 16 Mai 1483, & l'autre du 15 Décembre 1498, touchant des acquiſitions qu'il fit aux environs de cette Ville. Il mourut en 1504, & avoit épouſé, en 1468, *Guillemette Poquet*, riche héritiere, de laquelle il eut: — 1. Robert, qui ſuit; — 2. Pierre, Seigneur & Patron de Baneville, Prêtre, Curé dudit lieu, Official de Bayeux au Siége de Caen, ès années 1528 & 1537; — 3. Guillaume, Eccléſiaſtique; — 4. & Jean, Seigneur d'Eſcajeul, mort, ſans alliance, en 1545, après avoir ſervi long-tems en Italie ſous François I.

VII. Robert Morin, I. du nom, ſtipula, pour ſon pere, dans un contrat de vente du 20 Juillet 1492; acheta, par acte paſſé devant les Tabellions Royaux de Caen, le 29 Mai 1499, une piéce de terre ſiſe à Saint-Clair d'Hérouville, du nommé *Jean le Moigne*, habitant de ladite Paroiſſe; tranſigea, le 5 Février 1509, avec *Henri de Manoury*, Chevalier, Seigneur du Fief du Coing au Meſnil-Mauger, au ſujet de la Seigneurie de Baneville-la-Campagne, mouvant de ce Fief; & eut main-levée du Sénéchal de la Sieurie du Coing, le 7 Août 1555, pour la Seigneurie de Baneville, dont il rendit aveu le 20 du même mois. Il mourut la même année 1555, & avoit épouſé, par contrat du 22 Novembre 1511, *Jeanne le Fournier*, décédée en 1513, ſeconde fille de *Jacques le Fournier*, Seigneur de Villamblay, & de *Marie de Villebreſme*. De ce mariage vinrent: — Jacques, qui ſuit; — & Jean, auteur de la branche des Seigneurs, d'Eſcajeul & de Villers, rapportée ci-après.

VIII. Jacques Morin, Ecuyer, Seigneur & Patron de Baneville la Campagne, fit, avec Jean, ſon frere, en 1555, les lots & partages de la ſucceſſion de leur pere; prit 20 livres de rente en conſtitution le 12 Avril 1556, avant Pâques, de *Pierre Marne*, Bourgeois de Caen, rente qui fut amortie le 17 Septembre 1562, par Jean Morin, Ecuyer, Seigneur d'Eſcajeul, au nom & comme Tuteur du fils en bas-âge dudit Seigneur *de Baneville*, mort en 1561. Il avoit épouſé, par traité du 28 Juin 1547, *Marie du Boſc*, décédée en 1583; fille de *Pierre du Boſc*, Lieutenant-Particulier du Vicomte de Rouen, dont la Famille a donné un Chancelier de France dans *Nicolas du Boſc*, mort Evêque de Bayeux en 1408. De cette alliance vint, pour fils unique,

IX Charles Morin, Ecuyer, Seigneur & Patron de Baneville & du Becquet, qui demeura en bas-âge à la mort de ſon pere, & fut élevé par ſon oncle, Jean Morin, Seigneur d'Eſcajeul, ſon Tuteur, nommé le 9 Décembre 1561, lequel reçut en cette qualité, le 3 Juillet 1566, l'aveu d'un Vaſſal de la Seigneurie de Baneville. Charles Morin, devenu majeur, obtint, avec ſes cou-

fins, Robert & Henri Morin, Seigneurs d'Escajeul & du Vaugueroux, un Arrêt de l'Hôtel du Roi le 19 Septembre 1579, pour être déchargé de la cotisation à laquelle les Commissaires des francs-Fiefs les avoient imposés, à raison de leurs Fiefs. Il acheta, par contrat du 4 Mai 1581, de *Cyprien Bonet*, le Fief du Becquet, situé à Baneville, mouvant du Roi par un quart de Hautbert; & sous la qualité de Seigneur de Baneville & du Becquet, il transigea, le 8 Février 1598, avec *Robert des Prez*, Curé de Sannerville, pour une rente due par les neveux de ce Curé, sur trois vergées de terre fiéfées par Jacques Morin, son pere. Il mourut en 1610, & avoit épousé, par contrat sous seing-privé, du 13 Avril 1581, reconnu au Tabellionnage de Caen, le 27 Octobre suivant, *Jeanne de Vauquelin*, décédée en 1608, fille aînée de *Jean de Vauquelin*, Seigneur & Patron de la Fresnaye, les Yveteaux, Sacy & Boessay, & d'*Anne de Bourgueville*; celle-ci fille de M. *de Bras*, Auteur du livre intitulé : *Antiquités & origines de la Duché de Normandie & de la ville de Caen.* Leurs enfans furent : — 1. Guillaume, qui suit; — 2. Antoine, Seigneur du Becquet, tige d'une branche rapportée ci-après; — 3. Henri, auteur des Seigneurs de Balmesnil mentionnés ensuite; —— 4. & une fille, femme de *Charles de Hotot*, Ecuyer, Seigneur de la Huniere, Conseiller du Roi, Lieutenant-Civil & Criminel au Bailliage de Thorigny.

X. Guillaume Morin, Ecuyer, Seigneur & Patron de Baneville, Grenteville & Cormelles, eut la Terre de Baneville, par préciput, lors des partages faits avec ses freres le 18 Juillet 1611; mais qui n'eut son plein effet que par un compromis arrêté à Rouen, sur procès, les 27 & 28 Janvier 1634. Il fit un échange, le 14 Mai 1613, avec *Pierre Turgot*, Ecuyer, Seigneur de Rochefort, Conseiller du Roi au Présidial de Caen; présenta, le 29 Décembre 1623, sa Généalogie aux Commissaires députés par le Roi pour la recherche des Nobles de la Généralité de Caen; fut déchargé de la contribution du ban & arriere-ban, par acte exercé au Bailliage de cette Ville le 5 Février 1636, attendu les services rendus en son nom par Etienne Morin, Ecuyer, Seigneur de Beauval, son fils, ès armées de Lorraine & de Bourgogne, sur les certificats des Commandans de ces Armées. C'étoit un sçavant que son érudition avoit fait compter parmi les hommes célébres de la ville de Caen. Les éloges, dit M. *Huet*, qu'il a donnés à la mémoire de plusieurs illustres François, marquent son amour pour les Lettres & son zéle pour la gloire de la Nation. Il a laissé divers autres écrits qui n'ont point paru. Voyez les Origines de Caen, *p.* 341, seconde Edidion. Il mourut le 1 Mai 1660, & avoit épousé, par contrat du 2 Février 1612, reconnu le 27 du même mois, *Hélene-Salomée de la Menardiere*, fille & héritiere de *Hugues de la Menardiere*, Chevalier, Seigneur & Patron de Grenteville & de Cormelles, & de *Charlotte de Boussel-de-Beauval.* Elle mourut à Caen le 26 Juin 1665, & fut portée à Baneville, pour être inhumée auprès de son mari. Leurs enfans furent : — 1. Etienne, qui suit; — 2. Marie, alliée, l'an 1630, à *Pierre du Hamel*, Ecuyer, Seigneur de Cottun; —— 3. une autre fille, femme de *N... Turgot*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Clair; — 4. & Hélene, mariée, par traité du 22 Octobre 1644, à *Jean le Hericy*, Chevalier, Seigneur de Fierville, Saint-Symphorien & les Brieres.

XI. Etienne Morin, Chevalier, Seigneur de Beauval, puis Seigneur & Patron de Baneville, Grenteville & Cormelles, eut pour parrein *Etienne de Boussel*, Ecuyer, Seigneur de Beauval, son ayeul maternel, qui, par amitié, lui fit don de 150 livres de rente, par contrat du 12 Mai 1616. L'arriere-ban ayant été convoqué, il servit à la place de son pere, équipé d'hommes, d'armes & de chevaux, dans les armées de Lorraine & de Bourgogne, ès années 1635 & 1636, comme l'attestent les certificats de M. le Duc *de Longueville*, datés l'un de Magnieres en Lorraine le 20 Septembre 1635, l'autre du Camp de Château-Villain le 20 Novembre 1636. Sur le vu de ses titres de noblesse, il fut déchargé, le 26 Octobre 1641, de la taxe des francs-Fiefs, par M. *le Roy de la Poterie*, Intendant de la Généralité de Caen, & Commissaire du Roi en cette partie. Il rendit aveu le 10 Mai 1667, pour la Seigneurie de Bane-

ville. M. *de Chamillart*, Intendant de la Généralité de Caen, lui délivra un certificat, le 25 Mars 1671, comme il avoit bien & duement prouvé être *noble d'ancienne race*. Il mourut le dernier Septembre 1671, & avoit épouſé, par traité ſous ſeing-privé du 1 Février 1644, reconnu le 5 Avril ſuivant, *Marguerite Gillain*, fille d'*Adrien*, Seigneur de Barneville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, & d'*Anne de Cauvigny*. De ce mariage vinrent : — 1. CHARLES, Page de la Reine, mort à l'âge de 12 ans; — 2 ADRIEN, qui ſuit; — 3. ANTOINE-FRANÇOIS, Seigneur de Mont-Caniſy, Gentilhomme ordinaire de S. A. R. MADEMOISELLE, mort ſans alliance; — 4. NICOLAS, Seigneur de Grenteville & de Cormelles, Page de la Reine, Chevalier des Ordres Royaux & Militaires de N. D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare, Enſeigne des Gardes-du-Corps de S. A. R. MONSIEUR, frere unique du Roi. Il épouſa, le 1 Février 1683, *Marie Morel*, décédée le 13 Mai 1715, âgée de 60 ans, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Fromentin, dont : — CATHERINE-MARGUERITE MORIN, Dame de Grenteville & de Cormelles, morte le 25 Janvier 1756, âgée de 73 ans, ſans alliance, & inhumée au Couvent des Religieuſes Angloiſes à Paris; — 5. ANNE, mariée, en 1662, à *Guillaume de Heudey*, Seigneur de Pomainville; — 6. HÉLENE, mariée, en 1682, à *Jacques le Fournier*, Ecuyer, Seigneur de Francheville; — 7. MARGUERITE, morte, âgée de 20 ans, le 21 Décembre 1697; — 8. & MARIE ANGÉLIQUE.

XII. ADRIEN MORIN, Seigneur de Baneville, né à Barneville en Auge le 19 Septembre 1647, eut pour parrein *Adrien Gillain*, Seigneur de Barneville, ſon ayeul maternel, rendit aveu le 27 Septembre 1717, pour ſa Seigneurie de Baneville, mourut à Caen le 13 Décembre 1727, & fut inhumé à Baneville au tombeau de ſes ancêtres. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 2 Janvier 1673, *Eliſabeth Fournier*, décédée le 20 Juin 1707, fille de *Jean Fournier*, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon & Couronne de France, & de *Geneviéve le Noir*; 2°. le 24 Novembre 1708, *Jeanne-Armande Cadot de Sebeville*, morte le 8 Septembre 1711; 3°. en 1714, *Françoiſe-Thereſe Mangon du Hougnet*, veuve de *Julien d'Ouville*, Ecuyer, Seigneur de la Motte; & 4°. en 1726, *Marguerite-Thereſe du Chaſtel-de-Rampan*, morte âgé de 80 ans, le 25 Avril 1756. Du premier lit ſortirent : — 1. ETIENNE-ANTOINE, qui ſuit; — 2. JOSEPH, Seigneur de Putot en Auge, mort, ſans alliance, âgé de 33 ans, le 29 Septembre 1718; — 3. une fille, morte enfant, le 1 Février 1682; — 4. MARGUERITE, morte fille, âgée de 20 ans, le 21 Décembre 1697; & du ſecond lit : — 5. & BERNARDIN-ADRIEN, auteur des Seigneurs de Vaulaville, rapportés après la poſtérité de ſon aîné.

XIII. ETIENNE-ANTOINE MORIN, Chevalier, Seigneur & Patron de Baneville & du Becquet, né à Paris ſur la Paroiſſe Saint-Sauveur, batiſé le 13 Octobre 1673, ſervit d'abord ſur mer, ſe trouva au combat de la Hougue en 1692, & y fut bleſſé; entra depuis dans le Régiment Royal-Cavalerie, & après 14 ans de ſervice il fut réformé à la paix. Dans la ſuite, il fut nommé Commiſſaire de la Nobleſſe à la convocation de l'arriere-ban à Valogne; acquit, le 13 Juin 1693, le Fief du Becquet, de *Joſeph de Bonenfant*, Seigneur de Villers, & de MADELENE MORIN, ſon épouſe. Il en fit les foi & hommage le 13 Octobre 1695, à la Chambre des Comptes à Rouen, & en rendit aveu le 9 Février 1696. Le Roi, pour lui marquer la diſtinction que méritoient ſa naiſſance, ſon ancienne nobleſſe & ſes ſervices rendus à l'Etat, ſur mer & ſur terre depuis 1692, dans les ſiéges & différentes attaques où il ſignala ſa valeur & ſon courage, unit & incorpora au Fief de Baneville, du conſentement du Seigneur ſuzerain, celui du Becquet, mouvant de Sa Majeſté, à cauſe de ſa Vicomté de Caen, pour ne plus compoſer à l'avenir, qu'une ſeule & même Terre & Seigneurie, ſous la dénomination de *Baneville*, par Lettres-Patentes du mois de Mai 1731, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen. Il mourut le 5 Septembre 1758, âgé de près de 85 ans, en ſon Château de Baneville. Il avoit épouſé, par contrat ſous ſeing-privé du 4 Mars 1701, reconnu le 14 Février 1704, *Marie-Anne de Saffray*, fille de *Jean*,

Seigneur

Seigneur de Vimont, & de *Marie de Cauvigny*. Elle eſt morte le 14 Juillet 1747, laiſſant : — 1. NICOLAS-JOSEPH, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, mort le 18 Avril 1712, âgé de 5 ans.

3. GUILLAUME MORIN, né le 14 Août 1712, Seigneur de Mont-Caniſy, Putot, Am, &c. qui ſervit trois ans dans les Cadets à Metz & à Caen ; fut enſuite Mouſquetaire de la premiere Compagnie pendant huit ans ; fit la campagne de Philiſbourg en 1734, & mourut le 1 Décembre 1749, âgé de 36 ans. Il avoit épouſé, en 1736, *Anne le Cordier-de-Varaville*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Varaville, & d'*Anne le Cordier*, dont deux gemeaux : — ALEXANDRE-GUILLAUME MORIN-DE-MONT-CANISY, Seigneur de Putot, Grenteville & Cormelles, Page du Roi dans ſa petite Ecurie, enſuite Capitaine de Dragons dans le Régiment de la Reine ; — & GUILLAUME-JOSEPH-HIPPOLITE-RENÉ MORIN-DE-MONT-CANISY, reçu Chevalier de Malte le 18 Juin 1751, & Lieutenant de Dragons au Régiment de la Reine en 1755. Ces deux freres ſont d'une ſi parfaite reſſemblance par la taille, la figure & la voix, qu'ils ont donné lieu pluſieurs fois à des mépriſes agréables parmi leurs amis, & même parmi leurs parens.

4. ELISABETH, batiſée le 27 Décembre 1701, morte le 24 Janvier 1702 ; — 5. MARIE-ANNE-ELISABETH, mariée, par contrat du 2 Juin 1729, à *Jean-Baptiſte de Fribois*, Seigneur de Fierville & des Autieux, morte le 19 Décembre 1742 ; — 6. & CATHERINE, mariée, le 28 Août 1731, à *Louis le Cordier*, Seigneur de Varaville, Capitaine de Dragons dans le Régiment Colonel-Général.

XIV. NICOLAS-JOSEPH MORIN, Chevalier, Seigneur & Patron de Baneville, batiſé le 8 Juin 1708, a fait la campagne de Philiſbourg en 1734, a été pourvu d'une Compagnie d'Infanterie, par Commiſſion du 11 Septembre 1755, & a épouſé, par contrat du 15 Février 1738, avec diſpenſe du Saint-Siége, *Marie-Louiſe-Armande de Heudey*, ſa couſine, fille & héritiere de *Jacques-Etienne de Heudey*, Seigneur de Pomainville, & d'*Armande de Vaſſé*, dont : — 1. ETIENNE-GABRIEL, né le 18 Septembre 1740, Page du Roi dans ſa petite Ecurie, Cornette de Cavalerie au Régiment Royal-Etranger en 1757, enſuite Capitaine au Régiment Royal-Piémontois, Cavalerie, en 1762, mort au Château de Baneville, le 18 Octobre 1764 ; — 2. ADRIEN-JOSEPH, né le 19 Octobre 1744, Capitaine de Cavalerie ; — 3. MARIE-LOUISE-ARMANDE, née le 10 Avril 1739, morte fille le 28 Mai 1758, âgée de 19 ans ; — 4. CATHERINE-MARGUERITE, femme de *Callixte-Nicolas-Michel*, Marquis *de Montmorin*, Lieutenant-Général des Armées, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Fontainebleau & de Belle-Iſle en mer ; — 5. & MARIE-ARMANDE, mariée, le 1 Avril 1773, à *François*, Comte *de Malet-du-Gravier*, Seigneur de la Golſe & de la Cardonie en Agenois, puis de Sandré & de Jouy-le-Poitier, en Sologne, par acquiſition du mois de Mai 1775, Gouverneur pour le Roi de Villeneuve d'Agen, Penne & de Montflanquin, Lieutenant au Régiment de Picardie, enſuite Capitaine de la premiere Compagnie des Volontaires du Cap de Tiberon.

Le Comte *de Malet-du-Gravier* nous a ce jourd'hui, 23 Juin 1775, communiqué tous ſes titres originaux avec la Généalogie de ſa Maiſon, dreſſée, atteſtée & ſcellée par M. *de la Cour*, Ecuyer, Généalogiſte de Sa Majeſté, & Garde des Titres & Généalogies du Roi ; les ſuſdits titres, bons originaux, que nous avons vus, vérifiés & bien examinés, prouvent clairement qu'il deſcend, en ligne directe, de GUILLAUME MALET, Seigneur du Gravier & de Montagu, en la Généralité d'Alençon.

Seigneurs de VAULAVILLE.

XIII. BERNARDIN-ADRIEN MORIN, Ecuyer, Seigneur de Vaulaville, né le 20 Novembre 1710, fils d'ADRIEN, & de *Jeanne-Armande Cadot-de-Sebeville*, ſa ſeconde femme, a ſervi pluſieurs années dans les Mouſquetaires, & a épouſé, le 4 Mai 1745, *Jeanne-Françoiſe-Eliſabeth du Bois-de-Litteau*, fille de *René du Bois*, Seigneur & Patron de Litteau, & de *Marguerite Vincent-Payſant*, dont :

— 1. ETIENNE-BERNARDIN-RENÉ, mort âgé de 15 ans, 3 mois, le 10 Janvier 1762; — 2. JOSEPH-JACQUES-HENRI, qui ſuit; — 3. & MARIE-MARGUERITE-HENRIETTE-PAULINE, dite *Mademoiſelle de Vaulaville.*

XIV. JOSEPH-JACQUES-HENRI MORIN, Ecuyer, Seigneur & Patron de Litteau, a épouſé, par contrat du 13 Mai 1772, *Marie-Thérèſe-Françoiſe de Marguerie-de-Vierville*, fille de *Gilles-Edouard de Marguerie*, Chevalier, Seigneur & Patron de Vierville, & de *Marie-Thérèſe de Pleurre*, dont — JOSEPH-MARIE-BERNARDIN MORIN, né le 15 Mai 1773.

Seigneurs du BECQUET.

X. ANTOINE MORIN, Ecuyer, Seigneur du Becquet, ſecond fils de CHARLES, Seigneur de Baneville, & de *Jeanne de Vauquelin*, fit un accord, en 1620, avec GUILLAUME, ſon frere aîné, Seigneur de Baneville, à l'occaſion des tenures de leurs Fiefs. Il fut déchargé, par acte du Bailliage de Caen, le 28 Novembre 1636, de la contribution du ban & arriere-ban, attendu les ſervices qu'il avoit rendus dans l'armée de Lorraine. Il mourut au mois de Juillet 1675, & avoit épouſé, par traité du 9 Mai 1612, *Marie Benard*, fille de noble homme *François Benard*, Sieur du Fort, & de *Marthe Noel*, dont: — 1. NOEL, qui ſuit; — 2. JEAN, batiſé le 23 Août 1633, mort ſans poſtérité; —— 3 & 4. & deux filles.

XI. NOEL MORIN, Ecuyer, Seigneur du Becquet & de Fontenil, batiſé le 17 Avril 1619, rendit foi & hommage à la Chambre des Comptes de Rouen, le 20 Juin 1677, pour ſon fief du Becquet & les héritages en dépendans; paſſa la même année une tranſaction homologuée en la Chambre des Comptes de Rouen, avec ETIENNE MORIN, Seigneur de Baneville, *Charles de Bouſſel*, Ecuyer, Seigneur de Marone, & *Tannegui Benard*, Ecuyer, Seigneur de Guillerville, au ſujet d'un Colombier qu'il prétendoit avoir ſur ſon Fief, au lieu d'une Fuye volante. Il ſervit quelque tems dans les Armées du Roi, ſuivant le certificat donné par M. *de la Meilleraye*, au Camp d'Arras le 19 Août 1640, & mourut le 29 Juillet 1692, âgé de 73 ans, dans ſa Terre du Becquet. Il avoit épouſé, 1°. par traité du 16 Décembre 1654, reconnu au Tabellionnage de Caen le 6 Janvier 1655, *Anne de Touchet*, fille de *Pierre de Touchet*, Ecuyer, & de *Marie Buhot*; & 2°. par traité du 13 Mars 1681, ſans enfans, *Madelene de Borel*, veuve de *Pierre Manchon*, Sieur des Parcs, fille de *Jacques de Borel*, Ecuyer, Sieur des Petits-Prés, & de *Jeanne Roger*. Après la mort de ſon ſecond mari, elle fonda, le 28 Avril 1693, une premiere Meſſe, les Dimanches & Fêtes, dans l'Egliſe de Baneville. Du premier lit vinrent: — MARIE, née le 4 Novembre 1655, morte jeune; — & MADELENE MORIN, née le 15 Juin 1661, mariée, par contrat du 7 Février 1682, à *Joſeph de Bonenfant*, Seigneur de Villers, fils de *Philippe*, Seigneur de Magny, & de *Marie de Faudoas*. Elle eſt morte le 15 Juillet 1717.

Seigneurs de BALMESNIL.

X. HENRI MORIN, Ecuyer, Seigneur de Balmeſnil, troiſieme fils de CHARLES, & de *Jeanne de Vauquelin*, fit des lots & partages devant les Tabellions de Caen, le 12 Septembre 1619, avec ANTOINE MORIN, Seigneur du Becquet, des biens à eux échus par le décès du Seigneur *de Baneville*, leur pere, en préſence de GUILLAUME MORIN, Seigneur de Baneville, leur frere aîné. Il fut député de la Nobleſſe du Bailliage de Caen, en la place de *Pierre Patry*, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Marie, qui étoit à l'armée, pour ſe trouver à l'Aſſemblée des trois Etats de la Province de Normandie, convoqués à Rouen au 9 Décembre 1627. Il avoit épouſé, par traité, reconnu au Bailliage de Caen le 13 Juillet 1628, *Gilonne Colin*, fille de *François Colin*, Ecuyer, Seigneur de Sannerville, dont: — 1. GEORGES, mort ſans alliance; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. PIERRE, Sieur de Vaumeré, né le 5 Novembre 1637, lequel ſervit aux arrieres-bans de la Nobleſſe, ſuivant les certificats des 28 Août 1656, & 24 Décembre 1659. Il

mourut, âgé de 70 ans, le 13 Janvier 1705, ſans enfans de GILLETTE-ANGÉLIQUE MORIN, ſon épouſe; — 4. JEAN, né le 7 Mai 1644, mort garçon; — 5. ISABELLE, femme de *François le Bourgeois*, Ecuyer, Seigneur de la Varende; — 6. ELISABETH, mariée à *Laurent du Bois*, Ecuyer, Conſeiller du Roi au Bailliage & Préſidial de Caen; — 7. & MARIE, née le 24 Juin 1647.

XI. FRANÇOIS MORIN, Ecuyer, Seigneur de Balmeſnil, ondoyé à Baneville le 5 Juillet 1634, fit avec PIERRE MORIN, Ecuyer, Sieur de Vaumeré, ſon puîné, les partages de la ſucceſſion de leur pere, devant les Tabellions de la Sergenterie de Varaville, le 8 Octobre 1664. Sur la production de ſes titres, il fut maintenu dans ſa qualité de *noble* avec PIERRE MORIN, ſon frere, par Jugement de M. *de Chamillart*, Intendant de la Généralité de Caen, le 7 Mars 1671, & mourut à Varaville, âgé de 50 ans, le 29 Décembre 1686. Il avoit épouſé, par traité ſous ſeing-privé, le 28 Juin 1663, reconnu le 17 Juin 1665, *Anne le Tremanſois*, fille & héritiere de *Jacques le Tremanſois*, Ecuyer, Seigneur de la Falaiſe, & de *Catherine Helyes*. De ce mariage vinrent: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. NICOLAS, Ecuyer, Seigneur de la Falaiſe, Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Condé, marié, par contrat du 31 Janvier 1721, à *Louiſe-Marthe de Vallée*, veuve de *Charles le Sueur*, Ecuyer, Seigneur de Petiville, fille de *Jacob de Vallée*, Ecuyer, & de *Louiſe Duval*. Il eſt mort, ſans enfans, au mois de Mai 1742; — 3. & GILONNE, morte fille.

XII. ANTOINE MORIN, Ecuyer, Seigneur de Balmeſnil, batiſé le 30 Mars 1667, partagea, le 30 Mars 1708, avec NICOLAS, ſon frere, la ſucceſſion de leurs pere & mere, & mourut le 16 Août 1719, âgé de 50 ans. Il avoit épouſé, par traité ſous ſeing-privé, le 9 Janvier 1704, reconnu le 1 Février de la même année au Notariat de la Vicomté de Montreuil, *Marie-Françoiſe des Hayes*, fille aînée de *Pierre*, Ecuyer, Sieur des Orgeries & du Tremblay, Conſeiller du Roi, Vicomte d'Orbec, & de *Françoiſe de Bos-Henry*, dont: — 1. PIERRE-GILLES, batiſé le 25 Décembre 1704, mort ſans alliance; — 2. FRANÇOIS-ANTOINE, Seigneur de Balmeſnil, batiſé le 27 Août 1707, Capitaine d'Infanterie, par Brevet du 6 Janvier 1744, mort, à 41 ans, à Nonant dans le Lieuvin, le 15 Décembre 1748, ſans poſtérité de ſon épouſe *Marie-Anne de la Houſſaye*; — 3. LOUIS-HENRI, qui ſuit; — 4. MARIE-MADELENE, batiſée le 10 Août 1717, morte fille le 11 Novembre 1732, nommée MARIE-FRANÇOISE dans ſon extrait mortuaire; — 5. & JEANNE-ANNE GILONNE, batiſée en 1719.

XIII. LOUIS-HENRI MORIN, Ecuyer, Seigneur de Balmeſnil & de Vaumeré, né le 22 Octobre 1711, nommé Lieutenant d'Infanterie au mois de Mai 1734, & Capitaine-Aide-Major dans la Capitainerie de Caen, par création nouvelle, au mois de Mai 1745, partagea la ſucceſſion de ſes pere & mere avec FRANÇOIS-ANTOINE MORIN, ſon frere aîné, le 6 Mai 1732. Il a épouſé, par contrat ſous ſeing-privé le 24 Juillet 1734, CATHERINE-LOUISE MORIN, fille de JEAN, Seigneur de Martray, & d'*Anne de Touſtain*, de laquelle ſont iſſus:

1. LOUIS-PHILIPPE, Ecuyer, Seigneur de Vaumeré, batiſé le 2 Mai 1742, reçu Garde-Marine le 2 Août 1757, marié, par contrat ſous ſeing-privé le 2 Septembre 1768, à *Louiſe-Françoiſe de Cheux*, veuve de *François-Charles-Auguſte de Piquot*, Ecuyer, Seigneur de Magny-la-Campagne, fille d'*Antoine de Cheux*, Ecuyer, Seigneur de Benneville, & de *Marie le Chevalier*; — 2. GABRIEL, qui ſuit; — 3. LOUISE-GILONNE, batiſée le 23 Août 1735, mariée à *Louis le Cordier*, Ecuyer, Seigneur de Bon-Beaumont & de Chaulieu; — 4. & MARIE-ANNE-FRANÇOISE, née le 14 Juillet 1737, morte au berceau.

XIV. GABRIEL MORIN, Ecuyer, Seigneur de Liſle, batiſé le 30 Novembre 1744, Volontaire au Régiment de Languedoc, Dragons, a épouſé, par contrat ſous ſeing-privé du 30 Janvier 1770, *Marie-Eliſabeth de Varin*, fille d'*Alexandre-Jean-François de Varin*, Ecuyer, Seigneur des Hautes-Terres, & d'*Anne-Michelle de Bardouil*, dont des enfans.

Seigneurs d'ESCAJEUL & de VILLERS.

VIII. JEAN MORIN, Ecuyer, Seigneur d'Eſcajeul, fils puîné de ROBERT, &

de *Jeanne le Fournier*, mort en 1577, avoit épouſé, en 1544, *Anne de Fontaines*, décédée en 1585, fille de *Guillaume de Fontaines*, Avocat du Roi au Bailliage de Caen, & de *Marguerite de Bourgueville*, ſœur de M. *de Bras*, dont : — ROBERT, qui ſuit ; — & HENRI, auteur de la branche des Seigneurs de Vaugueroux, rapportée ci-après.

IX. ROBERT MORIN, Seigneur d'Eſcajeul & de Villers en Bocage, Avocat du Roi au Bailliage & Préſidial de Caen, partagea avec HENRI, ſon frere puîné, le 21 Janvier 1578, la ſucceſſion de leur pere ; obtint avec lui, & CHARLES MORIN-DE-BANEVILLE, ſon couſin, un Arrêt du Conſeil-Privé du Roi, contradictoirement rendu le 3 Février 1580, par lequel ils furent maintenus, & leurs deſcendans, dans leur *nobleſſe*, & déchargés de la taxe des francs-Fiefs & nouveaux acquêts. La Poëſie latine & françoiſe firent ſes délices. Il en eſt parlé dans les Origines de Caen, *p.* 341. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Janvier 1577, *Iſabeau de Vauquelin*, laquelle étant veuve, nomma, en 1631, à la Chapelle du Château de Villers en Bocage, & eut pour fils unique,

X. JACQUES MORIN, Chevalier, Seigneur d'Eſcajeul, Châtelain de Villers, Maiſoncelles, Bavent, Tracy & Houel, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, premier Préſident en la Cour des Aides établie à Caen en 1638, depuis réunie à celle de Rouen, fut, comme ſon pere, amateur des Belles-Lettres. Il obtint des Commiſſaires du Roi, avec GUILLAUME & ANTOINE MORIN, Seigneurs de Baneville & du Becquet, ſes couſins, main-levée de leurs Fiefs, le 18 Février 1641. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Décembre 1597, reconnu le 24 Mai 1612, *Gabrielle de Briqueville*, fille de *Gabriel*, Chevalier, Seigneur de la Luzerne, & de *Gillette d'Eſpinay*. Leurs enfans furent : — 1. GABRIEL, qui ſuit ; — 2. ROBERT, Religieux profès de l'Abbaye Saint-Etienne de Caen, le 6 Juin 1632 ; — 3. HENRI, nommé le 21 Novembre 1619, à l'âge de 9 mois 3 jours ; — 4. JACQUES, né le 5 Mars 1620 ; — 5. LOUIS, né le 2 Janvier 1622, qui eut pour parrein *Louis de la Marck*, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine des Gardes-du-Corps de Sa Majeſté, & Gouverneur des ville & Château de Caen ; — 6. FRANÇOIS, né le 2 Novembre 1631, deſtiné pour l'Ordre de Malte ; — 7. & MARIE, alliée, le 27 Novembre 1640, à *Jacques d'Orglandes*, Chevalier, Baron de Pretot & d'Auvers.

XI. GABRIEL MORIN, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur Châtelain de Villers, Maiſoncelles, Tracy, Bavent, Houel & Saint-Vaſt, Capitaine-Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, par Brevet de S. M. du 8 Juillet 1653, fit ſa preuve de nobleſſe, avec ſon couſin FRANÇOIS MORIN, Seigneur de Baneville, devant M. *de Chamillart*, qui lui en délivra un certificat l'an 1671 ; mourut en ſon Château de Villers, & fut enterré auprès de ſon pere dans l'Egliſe du Prieuré de Villers, où l'on voit leur épitaphe. Il avoit épouſé, l'an 1652, *Jacqueline d'Eſpinay*, fille de *Philippe-Emmanuel*, Seigneur de Broon & du Molley Bâcon, & de *Jacqueline de Warignies*, de laquelle il eut :

XII. LOUIS MORIN, Chevalier, Seigneur Châtelain de Villers, Maiſoncelles, Tracy, &c. qui nomma, l'an 1685, à la Cure de Saint-Germain de Villers. Il ne laiſſa point d'enfans de *Madelene le Viconte-de-Blangy*, ſon épouſe, morte en 1745, après 54 ans de veuvage. Elle avoit eu la Terre de Villers pour ſon remplacement, d'où elle a paſſé à ſon neveu, *Pierre-Conſtantin le Viconte*, Comte de Blangy, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

Seigneurs de VAUGUEROUX.

IX. HENRI MORIN, Ecuyer Seigneur de Vaugueroux, ſecond fils de JEAN, Seigneur d'Eſcajeul, & d'*Anne de Fontaines*, mourut en 1613. Il avoit épouſé, en 1579, *Françoiſe d'Herouville*, décédée en 1583, & en eut : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. NICOLAS, Ecuyer, Sieur du Meſnil-Guillaume, mort, âgé de 78 ans, le 21 Janvier 16 ..; — 3. N..., femme de *N... Maloyſel-Biſſieres* ; — 4. & ANNE, mariée à *Adrien Lair*, Ecuyer Sieur de Cuves.

X. CHARLES MORIN, Ecuyer, Seigneur de Vaugueroux, épouſa *Barbe le Petit*

fille de *N... le Petit*, Seigneur d'Iſs près Caen. Cette Dame, étant veuve, obtint pour elle & ſes enfans, conjointement avec les Seigneurs de Baneville & de Villers, ſes couſins, un Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, le 29 Octobre 1664, qui les déchargea de l'aſſignation pour repréſenter leurs titres de nobleſſe aux Officiers de la Cour des Aides de Rouen, & les maintint dans la poſſeſſion & jouiſſance de leur *ancienne nobleſſe*. Les enfans du Sieur *de Vaugueroux*, rapportés dans cet Arrêt, furent : —— 1. ROBERT, qui ſuit; —— 2, 3 & 4. NICOLAS, RENÉ & FRANÇOIS. Il eut encore : — 5. LAURENT, né le 2 Juin 1659; — 6. CHARLES, né le 6 Octobre 1661; — 7. & JEANNE, née le 13 Mai 1656.

XI. ROBERT MORIN, Ecuyer, Seigneur de Vaugueroux, fut préſent au mariage, célébré à Saint-Jean de Caen, le 27 Novembre 1640, de ſa couſine, MARIE MORIN-DE-VILLERS, avec *Jacques d'Orglandes*, Baron de Pretot. Il épouſa *Jourdaine de Cairon*, & en eut pluſieurs enfans, entr'autres, — ISABEAU MORIN-DE-VAUGUEROUX, batiſée le 16 Novembre 1616.

Les armes : *d'or, à trois faſces de ſinople*. Généalogie dreſſée ſur titres originaux, communiqués & vérifiés.

MORIN, en Bourgogne. De cette Famille étoit

LAZARE MORIN, Seigneur de Cromey & de Dracy-ſous-Couches, d'abord Conſeiller au Parlement de Dijon le 16 Juillet 1543, puis Procureur-Général au même Parlement en Mai 1552, s'en démit le 6 Mars 1556, par ordre du Roi HENRI II, qui lui fit don de la premiere charge de Conſeiller au Grand-Conſeil qui viendroit à vaquer, & lui accorda une penſion de 400 livres juſqu'au 7 Avril après Pâques 1559, qu'il fut pourvu de cette charge. Il ne fut reçu que du très-exprès commandement de Sa Majeſté, ſans tirer à conſéquence; réſigna en 1568; fut honoraire le 14 Mars 1570, & eſt inhumé en l'Egliſe Saint-Maurice de Dracy, ayant eu pour fils,

FRANÇOIS MORIN, Seigneur de Cromey, Conſeiller au Grand-Conſeil, par Proviſions données à Saint-Maur-les-Foſſés le 16 Septembre 1568, & reçu le 3 Mars 1570, ſur la démiſſion de ſon pere. Il fut du nombre des premiers ſeize qui ſe liguerent, & mourut en Flandres. On lui attribue le Dialogue *du Maheutre & du Manant*. Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 mûres de ſable; au chef d'azur, chargé d'une étoile d'argent.*

MORIN : Autre Famille, dont étoit

PIERRE MORIN, Seigneur de Paroy, fils de JACQUES, Conſeiller au Parlement. Il fut Grand-Rapporteur & Correcteur en la Chancellerie, par Lettres données à Blois le 14 Octobre 1571, & prêta ſerment entre les mains du Garde-des-Sceaux le 18 Novembre, & au Grand-Conſeil le 10 Décembre ſuivant. Il épouſa *Marie Luillier*, fille de *Jacques*, Seigneur de Barberau, Auditeur des Comptes, & d'*Anne Thibaut*, de laquelle il eut : — 1 & 2. PIERRE & GUI, morts ſans enfans; — 3. JEAN, qui épouſa *Marie de Thumery*; — 4. LOUIS, Chevalier de Malte; —— 5. MADELENE, Religieuſe à Montmartre; —— 6. & MARIE MORIN, femme de *Louis Aleaume*, Seigneur de Vodoy & de Tilloy en Brie. C'eſt ce que nous ſçavons ſur ces deux Familles, faute de *Mémoire.*

MORIN-DE-MONDEVILLE : Autre Famille noble de Normandie, au Bailliage de Caen. Suivant une *Notice envoyée* par M. l'Abbé *de Beziers*, Chanoine du Saint-Sépulcre de Caen, Membre de l'Académie des Belles-Lettres de cette Ville, le premier dont on ait connoiſſance, eſt

PHILIPPE MORIN, Ecuyer, Seigneur de Mondeville, qui eut de Demoiſelle *Jeanne Quentin*, ſon épouſe,

PIERRE MORIN, Ecuyer, Seigneur de Mondeville, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Cardinal *de Guiſe*, qui commença dès l'âge de 18 ans à porter les armes pour le ſervice du Roi. Il ſervit ſous le Duc *de Longueville*,

depuis l'an 1560, jusqu'en 1569, continua sous le Capitaine *Hemery*, depuis sous le Duc *de Joyeuse*, dans l'armée de Poitou, & se signala en plusieurs occasions. Pendant sa minorité, à l'occasion des troubles & guerres civiles qui désolerent la Normandie, ses titres, qui faisoient mention & prouvoient son ancienne noblesse, se trouvant perdus ou égarés, Henri III confirma leur qualité de noblesse, & tout de nouveau annoblit ledit Pierre Morin & ses enfans, postérité mâle & femelle, nés & à naître en légitime mariage, par Lettres données à Paris au mois d'Août 1587, enregistrées en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Rouen le 19 Janvier 1588. Il eut de *Renée de Tollemer*, sa femme, plusieurs enfans, entr'autres :

Jacques Morin, Ecuyer, Seigneur de Mondeville, qui fut présent, avec Pierre, son pere, & signa aux lots & partages faits, le 18 Juillet 1611, entre les fils de feu Charles Morin, Ecuyer, Seigneur de Baneville, & Dom Guillaume Morin-de Mondeville, reçu Bénédictin en l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen, & Prieur de Saint-Léonard près d'Avranches. Jacques Morin, Ecuyer, Seigneur de Mondeville, fut pere —— d'Antoine & de Henri Morin.

Charles Morin, Ecuyer, Seigneur de Mondeville, épousa Demoiselle *Barbe le Petit*, dont : — 1. Robert, batisé à Saint-Jean de Caen le 16 Novembre 1648; —— 2. Charles-Antoine, batisé dans la même Eglise le 6 Février 1651; — 3. François, batisé le 21 Janvier 1658; — 4. Marie-Jourdaine, batisée le 12 Décembre 1653; — 5. & Marie, batisée le 29 Janvier 1655.

Daniel-Morin, Ecuyer, Seigneur de Mutrecy, demeurant à Caen, servit, en 1635, en Lorraine, dans la Compagnie des Gendarmes du Duc *de Longueville*. De son mariage avec *Anne de Brionne*, naquit — Catherine Morin, batisée le 6 Janvier 1641.

Charles Morin, Ecuyer, eut de feu *Judith de la Haye*, son épouse, — Marie Morin, laquelle épousa, le 10 Novembre 1635, *Jean Duval*, en présence de Dom Nicolas Morin, Chanoine Régulier de l'Hôtel-Dieu de Caen, d'Anne & de Louise Morin.

Pierre Morin, Ecuyer, Sieur de la Poterie, fut présent & employé dans un acte du 12 Septembre 1619. —— François Morin, Ecuyer, Sieur de la Poterie, épousa, le 9 Juin 1679, Demoiselle *Catherine Vincent*; — & Bernardin Morin, Ecuyer, Seigneur de Mondeville, fit ses preuves de noblesse devant M. *de Chamillart*, Intendant de Caen, en 1667. Nous ignorons si cette Famille subsiste. Elle porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois merlettes d'argent.*

MORLAT : Famille établie à Paris.

Simon Morlat, Ecuyer, Sieur de Montour, épousa, au commencement du XVIIe siécle, *N... de Creil*, fille de *Louis de Creil* (& sœur de *Jean de Creil*, Ecuyer, Seigneur de Neuvy & de Gournay, mari d'*Adrienne Gamin*, & par conséquent tante des Dames d'*Argouges*, *Amelot*, *Maupeou* & *de Marillac*, filles desdits *Jean de Creil* & d'*Adrienne Gamin*), & eut pour fils :

Claude Morlat, qui épousa, le 5 Août 1652, *Marie de Gaubert*, dont : — 1. André, qui suit; — 2. Marie, née le 2 Novembre 1660, femme de *Pierre Groyer*, Ecuyer, Sieur de Boissereau, & morte le 29 Avril 1727; — 3. Marie-Thérese, née le 24 Janvier 1663, mariée, le 13 Janvier 1682, à *Claude Viau*, Ecuyer, Sieur du Bois-le-Roi, & morte le 15 Février 1702; — 4. & Andrée-Françoise, née le 18 Décembre 1664, mariée, le 24 Mai 1687, à *Pierre de Cheminon*, Ecuyer, Sieur du Hannoy & de Fosses, morte en Décembre 1710.

André Morlat, Ecuyer, Sieur de Montour & de l'Arbaleste, né le 28 Octobre 1659, mort le 29 Janvier 1736, & inhumé le lendemain à Saint-Nicolas-des-Champs à Paris, dans la Chapelle dite *de Creil* & *de Maupeou*. La succession d'*Augustin de Creil*, Prêtre & Curé de Monnays en Touraine, son cousin, lui avoit été adjugée par Arrêt du Parlement de Paris du 21 Février

1731, conjointement 1°. avec *Jean-François de Creil*, alors Meſtre-de-Camp du Régiment de Baſſigni, & à ſon décès Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Gouverneur de Thionville, & Commandant en chef dans les trois Evêchés; 2°. *Clair de Creil*, Chevalier, Seigneur de Bazoches; 3°. *Charles de Creil*, Chevalier; 4°. & *Pierre de Creil*, auſſi Chevalier. Cet Arrêt eſt rapporté dans les Déciſions nouvelles de *Denizart*, Edition de 1768, au mot *Deshérence*. ANDRÉ MORLAT, Ecuyer, avoit épouſé, en 1681, *Geneviéve-Jacqueline le Nain*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Sieur de Ruffé, & de *Marie Joulain*. Elle mourut le 12 Avril 1728, ayant eu pour fils,

JEAN MORLAT, Chevalier, Seigneur de Montour & de l'Arbaleſte, né le 2 Septembre 1682, Conſeiller au Châtelet le 1 Mars 1708, puis reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 21 Juin 1713, & Grand-Rapporteur en la Chancellerie le 21 Juillet de la même année, par Jugement des Requêtes de l'Hôtel, en exécution d'un Arrêt du Conſeil d'Etat; Maître des Requêtes le 26 Juin 1715, Gouverneur pour le Roi des ville & Communauté de Chinon, mort, ſans poſtérité, Grand-Doyen honoraire des Maîtres des Requêtes, & inhumé en cette qualité le 24 Août 1763, dans la Chapelle dite *de Creil & de Maupeou*, à Saint-Nicolas-des-Champs à Paris. En lui s'eſt éteinte cette Famille. Il portoit pour armes : *d'argent, au chevron de gueules, ſurmonté d'une étoile de même, & accompagné de trois têtes de maure de ſable, tortillées d'argent.*

MORLET-DU-MUSEAU : On lit dans le Mercure du mois de Mai 1741, *p.* 1054, que

CHARLES MORLET-DU-MUSEAU, Marquis d'Acheres & de Garennes, Seigneur de Rebais, a laiſſé de ſon mariage avec feu *Marie-Geneviéve le Fevre de Caumartin-de-Saint-Port*, pour fille unique :

MARIE-GENEVIÉVE MORLET-DU-MUSEAU-DE-GARENNES, Marquiſe d'Acheres & de Garennes, Dame de Rebais, de Fremainville, &c. décédée le 12 Avril 1741, âgée d'environ 71 ans, étant veuve, depuis le 3 Avril 1729, de *Jean de Maſſol*, Avocat-Général en la Chambre des Comptes de Paris, & premier Préſident du Bureau des Finances, Chambre du Domaine, & Tréſor de la Généralité de Paris, qu'elle avoit épouſé le 21 Décembre 1692, & duquel elle a laiſſé pour fils unique,

Antoine Bernard de Maſſol, né le 11 Avril 1708, reçu Avocat-Général en la Chambre des Comptes, après feu ſon pere, le 17 Septembre 1729.

MORMEZ : Il eſt parlé de cette Famille dans le Mercure de France du mois de Décembre 1740, *p.* 2754.

PIERRE DE MORMEZ, Seigneur de Saint-Hilaire, Lieutenant-Général d'Artillerie, & Maréchal des Camps & Armées du Roi, mourut le 21 Janvier 1680, âgé de 70 ans. Il avoit épouſé *Judith de Frichet*, dont :

1. ARMAND DE MORMEZ-DE-SAINT-HILAIRE, Seigneur de Garges, Deulyon & le Verniout, Lieutenant Général des Armées du Roi, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, &c. Il ſervoit déja dans l'Artillerie en 1675, & étoit auprès de ſon pere lorſque celui-ci eut le bras emporté d'un coup de canon, qui tua le Maréchal Vicomte *de Turenne*, le 27 Janvier de la même année. Il commanda depuis en chef l'Artillerie dans pluſieurs Provinces & Armées du Roi; fut fait Brigadier d'Infanterie en 1693, Chevalier de Saint-Louis le 6 Février 1694, Maréchal-de-Camp le 29 Janvier 1702, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 6 Octobre 1704, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis en Février 1707, Conſeiller au nouveau Conſeil de Guerre en 1715, Grand'Croix dudit Ordre de Saint-Louis le 9 Octobre 1717, Gouverneur de Belle-Iſle au mois d'Avril 1726, ſe démit alors de la charge de Commandant d'Artillerie; & eſt mort à Paris le 24 Octobre 1740, dans la 89ᵉ année de ſon âge; —— 2. JUDITH DE MORMEZ-DE-SAINT-HILAIRE, morte femme de *Daniel de la Veſpierre*, Seigneur de Liembrune, de Dive, Pleſſis-Cacheleu, &c. dont elle laiſſa

des enfans ; — 3. & MADELENE DE MORMEZ-DE-SAINT-HILAIRE, veuve de *Charles-Léonor de Clermont*, Marquis de Gallerande, mort le 17 Avril 1715, dont poſtérité.

Les armes : *coupé d'azur & de ſable, l'azur chargé d'un phénix d'argent, fixant un ſoleil d'or ; le ſable, chargé de deux épées d'argent, garnies d'or, poſées en ſautoir & ſurmontées d'une couronne ducale d'or.*

MORNAY : Ancienne & illuſtre Maiſon originaire de Berri, diviſée en pluſieurs branches, fécondes en hommes illuſtres, alliées aux premieres Maiſons du Royaume, & qui a donné deux Chanceliers de France, des Chevaliers du Saint-Eſprit, &c.

PHILIPPE, Seigneur DE MORNAY, en Berri, fut un des principaux bienfaiteurs de l'Abbaye de Fontmorigny en 1151, lorſque *Saint-Bernard* y mit des Religieux de ſon Ordre, en la place de ceux de Saint-Benoît, qui étoient tombés dans le déréglement. Il eſt nommé entre les Conſeillers du Roi LOUIS HUTIN. Le même PHILIPPE DE MORNAY, & HODIERNE, ſa ſœur, firent une donation pour eux & leurs prédéceſſeurs, à l'Egliſe de Fontmorigny en 1152.

GUILLAUME DE MORNAY, fils d'un autre GUILLAUME DE MORNAY, donna à la même Abbaye, au mois de Mai 1218, tout ce qu'il avoit ès dîmeries de Chambon, de Mornay, de Chaſterel & de Bernat.

ACHARD DE MORNAY aumôna à cette Abbaye ſix ſetiers de bled ; & GUILLAUME DE MORNAY, ſon neveu, pour en demeurer quitte, abandonna à ces Religieux le bois de Capoy en 1228.

On trouve encore JEANNE DE MORNAY, mariée, en 1250, à *Louis de Sancerre*, fils de *Robert de Sancerre*, Seigneur de Menetou Salon.

La filiation ſuivie de cette Maiſon commence, dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VI, p. 279 & ſuiv.* à

I. GUILLAUME DE MORNAY, Chevalier, qui vivoit en 1262, ſelon le Cartulaire de l'Archevêché de Tours. Il eut pour enfans : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. PIERRE, Archidiacre de Sologne en l'Egliſe de Chartres en 1281, Clerc du Roi en 1286, élu Evêque d'Orléans, transféré à l'Evêché d'Auxerre en 1295, Envoyé à Rome, de la part du Roi & du Clergé, auprès du Pape BONIFACE VIII, mais ſa négociation fut ſans ſuccès. Il aſſiſta, par ordre du Roi, à l'Aſſemblée des Grands du Royaume, qui ſe tint à Château-Thierri en 1303, conſerva la charge de Chancelier juſqu'à la fin de ſes jours, mourut le Dimanche de la Trinité 1306, & fut inhumé dans le Chœur de ſa Cathédrale, où il fonda un *Obit*, à perpétuité, pour le repos de ſon ame ; — 3. & ERARD, qui rendit, en 1284, un hommage-lige à *Robert*, Duc *de Bourgogne*, pour 20 livres de rente.

II. JEAN, Sire DE MORNAY, Chevalier, vivoit en 1300. Ce peut être lui qui rendit hommage, en 1315, de la Seigneurie de Saint-Cyr, à *Gui*, Comte *de Blois*, Seigneur de Château-Renaud. Sa femme fut *Iſabeau de l'Iſle*, Dame de la Ferté Nabert & de la Ferté-Hubert, fille & héritiere de *Renaud de l'Iſle*, Seigneur des mêmes lieux, & d'*Iſabeau*, Dame *de la Ferté*, fille de *Hervé*, Seigneur *de la Ferté-Hubert*. Il en eut : — JEAN, qui ſuit ; — & PIERRE, Chevalier, vivant en 1314, pere de — GUILLAUME DE MORNAY, Ecuyer, l'un des 144 hommes d'armes laiſſés, le 15 Janvier 1311, par le Maréchal *de Sancerre*, à la garde des conquêtes qu'il avoit faites en Limouſin, & l'un des 58 Ecuyers de la Compagnie du même Maréchal, à Tours le 5 Septembre de cette année. Il ſervit LOUIS I, Duc d'Anjou, en ſa conquête du Royaume de Sicile, & rendit deux aveux au Roi CHARLES VI, en 1387 & 1389, des Terres de Trainel & du Pleſſis-Poilchien, qui lui avoient été données par JEAN DE MORNAY, ſon couſin germain, pour ſoutenir l'état de ſa Maiſon, s'étant ruiné à la guerre, où il avoit toujours été attaché. Il mourut avant 1409, ne laiſſant que trois filles, ſçavoir : — PHILIPPE DE MORNAY, mariée à *Gui des Barres*, Seigneur de Queures ; — AGNÈS, femme de *Pierre de la Ferté*, Seigneur de Broille ; — & JEANNE DE MORNAY, alliée à *Jean de Garreau*, Seigneur de Châteauvieux. Ce peut

peut être le même qui eſt qualifié GUILLAUME DE MORNAY, Ecuyer, Echanſon du Duc *de Bourgogne*, dans un mandement de 400 livres, qui lui furent ordonnées le 2 Juin 1387, pour les frais faits pour *guarir de certaines bleſſures qu'il avoit eues ès guerres.*

On trouve un HENRI DE MORNAY, Prieur de Fonvens, qui tranſigea le Lundi après la Saint-Martin d'été, avec *Henri de Vergy*, Seigneur de Fonvens.

III. JEAN DE MORNAY, II. du nom, Seigneur de la Ferté-Nabert & de la Ferté-Hubert, vivoit, ſuivant un titre de l'Abbaye du Jard, environ l'an 1350. Il eſt qualifié *Chevalier*, *Chambellan* du Duc *de Bourgogne*, dans le quatrieme compte de *Jean de Chanteprime*, où il eſt employé pour 2000 livres, ſuivant un mandement du 16 Juillet 1385, & fut enterré dans l'Egliſe Collégiale de Notre-Dame de Clery, dont il étoit un des principaux bienfaiteurs. Il avoit épouſé *Jeanne de Melun*, fille de *Simon*, Seigneur de la Loupe & de Marcheville, Maréchal de France, & de *Marie*, Dame *de la Salle* & de Viezvy, dont: — PIERRE, qui ſuit; — & JEAN, Seigneur de Voutton, Trainel, la Motte, Tilly & du Pleſſis-Poilchien, Chevalier, Chambellan du Roi, qui ſervit ſous le Duc *de Bourgogne* à la bataille de Cocherel en 1364; fut un des ſept Chevaliers de *Gui du Tremblay*, Chevalier, qui fit montre à Châlon-ſur-Saone le 3 Février 1370, & à Caen le 16 Septembre de la même année, avec un autre Chevalier-Bachelier & 10 Ecuyers ſervans en Normandie. Il donna quittance, le 17 du même mois, de 105 francs d'or ſur leurs gages. Ce JEAN DE MORNAY ne vivoit plus le 23 Juin 1390. Il laiſſa de *Marie d'Amilly*, ſon épouſe, — MARGUERITE DE MORNAY, femme de *Jean de Haverſquerque*, Gentilhomme Flamand.

IV. PIERRE DE MORNAY, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Nabert, &c. Conſeiller, Chambellan du Roi, Sénéchal de Périgord, de Querci & de Saintonge, fut un des neuf Chevaliers-Bacheliers de la Compagnie de *Gaucher de Paſſat*, auſſi Chevalier-Bachelier, qui fit montre à Aiſſe en Limouſin le 1 Janvier 1371. Il étoit Sénéchal de Périgord, lorſqu'il fut laiſſé comme Lieutenant de *Louis de Sancerre*, Maréchal de France, ès parties de Guienne, le 15 Novembre 1386, pendant l'abſence de ce Maréchal; & eſt employé dans les comptes de *Jean le Flamen* & de *Guillaume d'Anfernet*, Tréſoriers des guerres ès années 1383 & 1388. Il avoit épouſé *Jeanne de Vendôme*, Dame de Saint-Gemain-ſur-Indre, fille de *Bouchard*, Seigneur de Saint-Germain, dont: — 1. PIERRE, Sire de Gaulnes & de la Ferté-Nabert, Chevalier, Chambellan du Duc D'ORLÉANS, Sénéchal de Carcaſſonne, par Lettres du 3 Juin 1400, & l'année ſuivante Gouverneur & Bailli d'Orléans. Son attachement aux intérêts de la Maiſon de ce nom & du Dauphin le ruinerent. Il mourut, ſans enfans légitimes, le 3 Mai 1423, de ſon mariage, contracté le 8 Octobre 1400, avec *Robine de Saint-Briſſon*, veuve de *Robert d'Eſtouteville*, Seigneur du Bouchet; — 2. BOUCHARD, qui ſuit; — 3. JACQUES, Chevalier de Rhodes; — 4. & JEAN, Religieux & Chambrier de l'Abbaye de Saint-Benoît-ſur-Loire, puis Abbé de Saint-Meſmin de Micy, près Orléans, en 1414.

V. BOUCHARD DE MORNAY, Seigneur de Saint-Germain-ſur-Indre, Ecuyer d'Ecurie du Duc D'ORLÉANS, fut Seigneur de la Ferté-Nabert, des Roches & de Chalemaiſon, après la mort de PIERRE DE MORNAY, ſon frere aîné: il eſt qualifié *Ecuyer* dans un acte du 21 Février 1404. Il épouſa *Jeanne des Eſſars*, Dame d'Ambleville, d'Acheres, de Villiers-le-Chaſtel, &c. fille & héritiere de *Julien des Eſſars*, Seigneur d'Ambleville, de Bouville & de Farcheville, & d'*Iſabeau de Vendôme*. Elle eſt nommée dans un acte paſſé en ſa faveur, le 13 Octobre 1413, par PIERRE DE MORNAY, ſon beau-frere. De ce mariage vint:

VI. CHARLES DE MORNAY, Seigneur de Villiers, d'Acheres, de la Chapelle-la-Reine, d'Ambleville, &c. qui paſſa, le 23 Mai 1453, conjointement avec ſa ſeconde femme, une procuration à GILBERT, bâtard DE MORNAY, Seigneur en partie de la Ferté-Nabert, & eut de la ſucceſſion de *Jeanne des Eſſars*, ſa mere, la Terre d'Ambleville, par le partage qu'il fit, le 23 Avril 1470, avec *Jean d'Iſques*. Il fit hommage de la Seigneurie de la Ferté-Nabert à MARIE,

Ducheſſe d'Orléans, le 7 Novembre 1478, & étoit mort avant le 2 Juillet 1484. Il avoit épouſé, 1°. en 1449, *Jeanne de Trie*, dite *la Jeune*, Dame de Buhy, d'Achicourt, de Cepierre & de Montreuil, fille de *Jacques de Trie*, Seigneur de Roulleboiſe, & de *Catherine de Fleurigny*; & 2°. *Bonne de la Viefville*, dite *la Brune*, Dame de Vaux, fille de *Jean de la Viefville*, Seigneur de Vaux. Du premier lit il eut: — 1. Jean, qui ſuit; & du ſecond: — 2. Guillaume de Mornay, Seigneur d'Ambleville, auteur de la branche des Seigneurs & Marquis de Villarceaux & d'Ambleville, qui s'eſt éteinte, au VIIe degré, dans — Charles de Mornay, Marquis de Villarceaux, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de M. le Dauphin, par Commiſſion du 10 Août 1677, & Capitaine de la Meute des chiens du Roi, en ſurvivance de ſon pere, par Brevet du 12 Février 1673. Il fut tué à la bataille de Fleurus en Flandres, le 1 Juillet 1690, ſans poſtérité de *Catherine Brunet*, ſeconde fille de *Jean-Baptiſte Brunet*, Seigneur de Chailly, Garde du Tréſor royal, morte à Paris le 18 Juin 1737, dans la 78e année de ſon âge.

3. André de Mornay, Chevalier, Seigneur de Vaux, qui fit hommage de la Seigneurie de la Chapelle-la-Reine le 20 Décembre 1499, & laiſſa trois filles, ſçavoir: — N... de Mornay, mariée 1°. au Seigneur *de Feugrin*, & 2°. au Seigneur *du Taron*, en Touraine; — N... de Mornay, épouſe du Seigneur *de Villiers-la-Nouë*; — & Marguerite de Mornay, femme du Seigneur *du Breuil* en Côtentin; — 4. Simon, auſſi Seigneur de la Chapelle-la-Reine, mort ſans poſtérité; — 5. Jean de Mornay, Seigneur d'Acheres en 1489, vivant encore en 1492: il eut de *Jeanne de Cugnac*, ſon épouſe, fille de *Pierre de Cugnac*, & de *Jeanne de Prunelé*, — Gilles de Mornay, Seigneur d'Acheres, marié 1°. à *Charlotte de Saint-Simon*, fille de *Louis de Saint-Simon*, & de *Charlotte de Gaillon*; & 2°. à *Charlotte du Monceau*. De la premiere vint — Barbe de Mornay, Dame d'Acheres, mariée à *François Baraton*, Seigneur de la Broſſe & de Montgauger, qui n'en eut qu'une fille, — *N... Baraton*, Dame d'Acheres, femme de *Mery Lamy*, Seigneur de Loury.

6. Charlotte de Mornay, mariée à *Charles Bloſſet*, Seigneur de Saint-Maurice; — 7. Madelene, femme d'*Antoine de Cugnac*, Seigneur de Dampierre près Gien, premier Maître-d'Hôtel du Roi, & Maître des Eaux & Forêts d'Orléans, fils de *Pierre de Cugnac*, Seigneur de Dampierre, Chambellan du Roi, & de *Jeanne de Prunelé*; — 8. & Antoinette de Mornay, femme d'*Antoine de Carnazet*, Seigneur de Brazeux, nommée, avec ſon mari, dans une quittance de Philippe de Mornay, ſon neveu, du 16 Décembre 1483.

VII. Jean de Mornay, Seigneur de Buhy, de Boiſemont, de Pommereuil & de la Chapelle-la-Reine, tranſigea avec ſes freres Guillaume, André & Jean de Mornay, ſur la ſucceſſion de leur pere, par acte paſſé à Blois le 10 Août 1480, & mourut en 1499. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Avril 1473, *Catherine de Fouilleuſe*, Dame de Boves, fille de *Philippe de Fouilleuſe*, Seigneur de Flavacourt, & de *Françoiſe de Vaux*. Leurs enfans furent: — 1. Philippe, qui ſuit; — 2. Guillaume, tige des Seigneurs & Marquis de Montchevreuil, rapportés ci-après; — 3. Jeanne, femme d'*Antoine de Prunelé*, Seigneur d'Ouarville; — 4. Antoinette, âgée de 8 ans en 1488, Dame de Fauquernon; — 5. & Catherine, âgée d'un an & demi en 1488.

VIII. Philippe de Mornay, Seigneur de Buhy, de Boiſemont, de Villiers-le-Château & de la Chapelle-la-Reine, qu'il vendit, pour acheter la Terre de la Chapelle en Vexin, partagea, le 4 Mars 1511, avec Guillaume de Mornay, ſon frere, les biens de leurs pere & mere. Il épouſa, le 21 Mars 1499, *Berthe d'Iſques*, fille de *Jean*, Seigneur *d'Iſques*, d'Omerville & de Senarpont, & de *Blanche de Vaudray*. Elle teſta l'an 1550, & fut enterrée à Magnitot près Magny. De ce mariage vinrent: — 1 & 2. François & Nicolas, morts ſans alliance; — 3. Bertin, Abbé de Samer-au-Bois près Bologne, grand Doyen de Beauvais; — 4. Jacques, qui ſuit; — 5. Marguerite, femme de *Jean de Ver*, Seigneur de la Peruche, près Vernon-ſur-Seine; — 6. Anne, mariée à *Jean le Pelletier*, Seigneur de Bonnemare près Andely; — 7. Blanche, Religieuſe à

Maubuiſſon; — 8. Isabeau, mariée 1°. à *Ferri de Boulainvilliers*, Ecuyer, Seigneur de Dampval & du Meniſlancevée; & 2°. en 1559, à *Charles de Culant*. Elle teſta le 4 Septembre 1571, en faveur des enfans du premier lit de ſon ſecond mari; — 9. & Jeanne, mariée à *N... de Grandmont*.

IX. Jacques de Mornay, Seigneur de Buhy, de la Chapelle en Vexin, de Montreuil, de Fayel & de Boiſemont, mort avant ſa femme, avoit épouſé *Françoiſe du Bec*, Dame du Pleſſis-Marly, fille de *Charles du Bec*, Seigneur de Bourris & de Vardes, Vice-Amiral de France, & de *Madelene de Beauvilliers*. Sa tante, *Jeanne de Beauvilliers*, lui fit donation de la Terre du Pleſſis-Marly. Elle eut la tutelle de ſes enfans, par acte du 20 Décembre 1580, & mourut en 1591, âgée de 63 ans. Ils eurent de leur mariage: — 1 & 2. Charles & Gui, morts jeunes; — 3. Pierre, qui ſuit.

4. Philippe, Seigneur du Pleſſis-Marly & de la Forêt-ſur-Seure, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur des ville & Château de Saumur, ſi fameux par ſon zele pour la R. P. R., par ſes Mémoires, & par les ſervices conſidérables qu'il rendit au Roi Henri IV dans ſes guerres, & dans les négociations importantes dont il fut chargé. Il mourut le 9 Novembre 1623, âgé de 75 ans, après avoir fait, conjointement avec ſa femme, ſon teſtament, le 6 Février 1606, & un codicille le 3 Novembre 1623. Son épitaphe a été faite par *Chriſtophe Juſtel*. Il avoit épouſé, le 3 Janvier 1576, *Charlotte Arbaleſte*, veuve de *Nicolas de Pas-Feuquieres*, Seigneur de Martinſart, fille de *Gui Arbaleſte*, Vicomte de Melun, Seigneur de la Borde, Préſident des Comptes, & de *Madelene Chevalier*. Elle mourut le 15 Mai 1606, & eut pour enfans: — (a) Philippe de Mornay, tué d'un coup de coulevrine à l'entrepriſe de Gueldres, le 23 Octobre 1605, âgé de 26 ans; — (b) Marthe, femme de *Jean de Jaucourt*, Seigneur de Villarnoul; — (c) Elisabeth, mariée à *Jacques de Saint-Germain*, Seigneur de Fontenay le-Huſſon en Normandie; — (d) & Anne, mariée 1°. à *Jacques des Nouës*, Seigneur de la Tabouliere & de Saint-Hermine en Poitou; & 2°. avec *Jacques-Nompar de Caumont*, Duc de la Force, Pair & Maréchal de France, dont elle fut la ſeconde femme.

5. Françoise de Mornay, mariée à *Antoine le Sénéchal*, Seigneur d'Auberville en Caux; — 6. & Anne, morte ſans alliance.

X. Pierre de Mornay, II. du nom, Seigneur de Buhy, Saint-Cler, la Chapelle, Maréchal-de-Camp, Lieutenant-Général de l'Iſle de France, Chevalier des Ordres du Roi en 1595, ſervit dignement les Rois Henri III & Henri IV, dans toutes leurs guerres, & mourut d'apoplexie en 1598, à l'âge de 51 ans. Il avoit épouſé, le 14 Avril 1568, *Anne d'Anlezy*, fille & héritiere de *Georges d'Anlezy*, Seigneur de Bua & de Cantiers, & de *Madelene de Mancel*. Il vivoit encore le 28 Avril 1603, & laiſſa de ſon mariage:

XI. Pierre de Mornay, III. du nom, Seigneur de Buhy & de la Chapelle, Sous-Lieutenant des Gendarmes du Roi, Maréchal de ſes Camps & Armées, mort à Paris le 3 Février 1637. Il avoit épouſé *Catherine de Saveuſe*, fille de *Louis de Saveuſe*, Seigneur de Bouquainville, & d'*Anne de Helin*, dont: — 1. Catherine, Religieuſe à l'Abbaye du Tréſor, morte le 30 Juin 1661; — 2. N... de Mornay, accordée à un Seigneur de qualité; mais qui ſe retira au Val-de-Grace, où elle fit profeſſion, & y mourut; — 3. & Marie de Mornay, connue ſous le nom de *Mademoiſelle de Buhy*, morte, en odeur de ſainteté, le 11 Avril 1664. Sa Vie a été donnée, en 1685, par René de Mornay, Seigneur de la Villeterre & de Bachaumont, Abbé de Chartreuve, connu ſous le nom d'*Abbé de la Villeterre*. Sa ſucceſſion échut aux enfans de Philippe de Mornay, Seigneur du Pleſſis-Marly, & à ceux de Françoise de Mornay, femme d'*Antoine le Sénéchal*, Seigneur d'Auberville.

Seigneurs & Marquis de Montchevreuil.

VIII. Guillaume de Mornay, Seigneur de la Chapelle en Vexin, & de Montchevreuil, ſecond fils de Jean de Mornay, Seigneur de Buhy, & de *Catherine*

de Fouilleuſe, rendit un hommage le 2 Mars 1523, & épouſa *Peronne Chenu*, Dame de Montchevreuil & de Labbeville, fille de *Jean Chenu*, Seigneur de Montchevreuil, & de *Nicole de Guiry*. Elle lui apporta la Terre de Montchevreuil, à la charge de porter le nom & les armes de *Chenu*, conjointement avec celui DE MORNAY. De ce mariage vinrent : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, Curé de Freſneau ; — 3. CHARLES, auteur des Seigneurs de Labbeville, branche qui s'eſt éteinte dans ſon arriere-petit-fils, RENÉ DE MORNAY, Seigneur de la Villeterre & de Bachaumont, connu ſous le nom de *l'Abbé de la Villeterre*, Abbé de Chartreuve, Prieur de Saint-Germain-en-Laye, dont il ſe démit pour ſe retirer en ſon Abbaye, où il mourut, & fut enterré en 1713, ayant employé preſque tout ſon bien en Miſſions & autres œuvres de piété. C'eſt lui qui a écrit la vie de Mademoiſelle *de Buhy*, ſa parente ; —— 4. & NICOLAS, nommé dans le partage de 1559.

IX. PIERRE DE MORNAY, Seigneur de Montchevreuil, prit le nom de *Chenu*, à cauſe de la donation que *Jean Chenu*, ſon couſin, Seigneur de Montchevreuil, lui fit, le 11 Décembre 1539, de la Terre de Montchevreuil, & partagea avec ſes freres, le dernier Décembre 1559, les biens de ſes pere & mere. *Pierre Farne*, Ecuyer, fut condamné, par Arrêt du Parlement de Paris, le 27 Mars 1562, à lui faire hommage de ſa Terre de Vaudampierre, comme Seigneur de Montchevreuil. Il avoit épouſé, le 29 Février 1541, *Madelene Allegrin*, fille de *Jacques*, Seigneur de Dran, Conſeiller au Parlement, & de *Claude Norry*. Elle paſſa, le 5 Décembre 1588, un accord avec FRANÇOIS & RENÉ DE MORNAY, ſes enfans, ſur les différends qu'ils avoient entr'eux ſur le partage des biens de leur pere, & vivoit encore en 1590, lors du mariage de RENÉ, ſon fils. Leurs enfans furent : — 1 & 2. CHARLES & RENÉ, morts jeunes ; —— 3. FRANÇOIS, Seigneur de Villette, mort ſans alliance ; — 4. RENÉ, qui ſuit ; — 5. LOUIS, Religieux en l'Abbaye de Saint-Denis, puis Abbé Régulier de Marcheroux en Vexin, Diocèſe de Rouen, durant 25 ans, après leſquels il s'en démit ; revint à Saint-Denis & y mourut ; — 6. ROCH, Chevalier de Malte ; — 7. CLAUDE, marié à *Guillaume de la Berquerie* ; — 8. MADELENE, femme de *Jean le Marinier*, Seigneur d'Auzegard ; —— 9. & RENÉE, épouſe de *Marc de Moreuil*, Seigneur de Saint-Cyr.

X. RENÉ DE MORNAY, Seigneur de Montchevreuil, Enſeigne de la Compagnie des Gendarmes du Comte *de Saint-Paul*, reçut, le 2 Septembre 1596, de *Claude de l'Iſle*, Seigneur de Marivaux, Chevalier des Ordres du Roi, l'hommage de la Seigneurie de Trainel, mouvante de celle de Montchevreuil. Il avoit épouſé, par contrat du 29 Janvier 1590, *Françoiſe du Croq*, Dame de Vaudampierre & du Meſnil Terribus, fille de *Charles du Croq*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Charlotte de Montmorency-Foſſeux*. Elle accepta, le 23 Juin 1599, la garde-noble de ſes enfans, & partagea avec eux, le 23 Mars 1624, les biens de ſon mari, dont elle eut : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de Villette, marié à *Marie de la Berquerie*, dont un fils, mort, ſans poſtérité, au ſervice du Roi ; — 3. JACQUES, auteur des Seigneurs du Meſnil-Terribus, rapportés ci-après ; — 4. ELÉONOR, Seigneur de Vaudampierre, tué en duel en Picardie ; — 5. & MADELENE, femme de *Louis Faoucq*, Seigneur de Moerlan.

XI. CHARLES DE MORNAY, Seigneur de Montchevreuil, de Freſneaux, de Vaudampierre, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, donna quittance, le 16 Janvier 1647, à *Claude de Combes*, Seigneur de Pouilly, du droit de relief de cette Terre, mouvante de la Seigneurie de Montchevreuil. Il épouſa 1°. *Marie des Eſſars*, fille d'*Adrien*, Seigneur de Linieres, & de *Jacqueline de Refuge* ; & 2°. par contrat du 11 Novembre 1619, *Madelene de Lancy*, fille de *Nicolas de Lancy*, Baron de Raray, Chambellan du Duc D'ORLÉANS, & de *Lucréce de Lanchiſe*. Il eut du premier lit : — 1. MARIE DE MORNAY, femme de *Philippe de Gaudechart*, dont le fils, — *Nicolas de Gaudechart*, fut reçu Chevalier de Malte au grand Prieuré de France, le 8 Mars 1661 ; & du ſecond lit : — 2. HENRI, qui ſuit ; — 3. PHILIPPE, reçu Chevalier de Malte, en 1646, au grand Prieuré de France, tué au paſſage du Rhin en 1672 ; — 4 & 5. CHARLES & FRANÇOIS,

tués en Candie, ſans avoir été mariés. Ils avoient partagé les biens de leurs pere & mere le 2 Décembre 1667; — 6. Louis, tige des Seigneurs de la Chapelle, rapportés ci-après; — 7. Gaston-Jean-Batiste, dit *le Comte de Montchevreuil*, Colonel du Régiment du Roi, Infanterie, l'un des cinq grands Prieurs de l'Ordre de Saint-Lazare, Gouverneur d'Arras, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de la Province d'Artois en 1692, qui reçut pluſieurs bleſſures en différentes occaſions; eut un bras caſſé à Senef, & l'autre à Maſtricht: le Roi le nomma Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis le 10 Mai 1693. Il fut tué à la bataille de Nerwinde le 29 Juillet ſuivant. Il avoit épouſé, le 19 Mars 1689, *Perrine Barrin*, fille de *Henri Barrin*, Seigneur de Boiſgeffroy, Maître-d'Hôtel du Duc d'Orléans, dont — Caetane de Mornay, femme du Comte *de Lannion*, Maréchal-de-Camp, ci-devant Colonel du Régiment de Saintonge; — 8. Madelene, femme de *Louis de Hangeſt-d'Argenlieu*, Seigneur de Louvencourt & d'Ouarty; — 9. Lucréce, femme de *N... Cuiſy*, Seigneur de la Maiſon-Neuve; — 10. Marie-Madelene, Abbeſſe de Saint-Antoine de Paris, morte le 28 Mars 1722, dans ſa 86ᵉ année; — 11. Marie, Religieuſe à Gomer-Fontaine; — 12 & 13. Catherine & Susanne, Religieuſes aux Urſulines de Giſors.

XII. Henri de Mornay, Marquis de Montchevreuil, Seigneur de Vaudampierre, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Capitaine du Château de Saint-Germain-en-Laye par proviſions du 30 Août 1685, ci-devant Gouverneur de Louis de Bourbon, Comte de Vermandois, & de Louis-Auguste de Bourbon, Duc du Maine, mourut le 2 Juin 1706, âgé de 84 ans. Son corps fut porté le 5 du même mois dans l'Egliſe de Saint-Germain-en-Laye, d'où il fut transféré & inhumé dans l'Egliſe de Montchevreuil. Il avoit épouſé, le 4 Juin 1653, *Marguerite Boucher-d'Orſay*, Gouvernante de la Ducheſſe d'Orléans, & des filles d'honneur de Madame la Dauphine. Elle étoit ſœur de *Charles Boucher-d'Orſay*, Prévôt des Marchands de Paris, Conſeiller d'Etat, & fille de *Charles Boucher*, Seigneur d'Orſay, & de *Marguerite Bourlon*, dont: — 1. Henri-Charles, Colonel du Régiment de Béarn en 1684, Capitaine du Château de Saint-Germain-en-Laye en ſurvivance de ſon pere le 28 Août 1685, Aide-de-Camp de M. le Dauphin, tué au ſiége de Manheim le 9 Décembre 1688. Il avoit épouſé, le 2 Septembre 1685, *Françoiſe-Renée de Coetquen*, morte à Paris âgée de 71 ans, fille de *Henri de Coetquen*, Comte de Combourg, & de *Madelene Belin-de-la-Marzeliere*; — 2. François, Abbé de Saint-Quentin, de Notre-Dame de Champagne au Maine, puis de Beauvais en 1691, qui renonça à l'aîneſſe de ſa Maiſon en faveur de ſon frere puîné, pour reſter dans l'état eccléſiaſtique. Il eſt mort à Paris, âgé de 72 ans, le 2 Décembre 1730; — 3. Léonor, qui ſuit; — 4. René, Abbé de Monſtier-la-Celle en Champagne, puis d'Orcamp, Ambaſſadeur extraordinaire du Roi en Portugal. Il fut nommé Archevêque de Beſançon en 1717, en reçut les Bulles, reſta à Liſbonne juſqu'en 1720; revint à Madrid, où il fut frappé d'un coup de ſoleil dont il devint aveugle, & mourut aux eaux de Bagnieres en 1721; — 5. Louis, rapporté après ſon aîné; — 6. Madelene, Religieuſe à Variville, morte Abbeſſe de Notre-Dame de Meaux; — 7. Bonne-Angélique, mariée, le 2 Septembre 1685, à *Joſeph*, Comte *de Manneville*, Marquis de Charlemeſnil, Gouverneur des ville & Château de Dieppe: elle mourut le 22 Septembre 1716, & eſt enterrée à Saint-Gervais à Paris; — 8. & Catherine-Françoise, mariée, le 19 Novembre 1693, à *Armand de Pracontal*, Seigneur d'Ancone, dit *le Marquis de Pracontal*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Menin, tué à la Bataille de Spire le 15 Novembre 1703. Elle eſt morte au Château de Senevas en Lyonnois le 23 Avril 1729, âgée d'environ 51 ans, laiſſant poſtérité.

XIII. Léonor de Mornay, Marquis de Montchevreuil, dit *le Comte de Mornay*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Capitaine & Gouverneur de Saint-Germain-en-Laye, tranſigea avec ſes freres le 30 Août 1706, & mourut le 18 Octobre 1717. Il avoit épouſé, en 1696, *Gabrielle du Gué-de-Bagnols*, morte à Paris le 5 Novembre 1734, en l'Abbaye de Bonſecours au Faux-

bourg Saint-Antoine, où elle s'étoit retirée, âgée de 70 ans, fille de *Pierre du Gué*, Seigneur de Meridon, Montabé, Leſtroux, &c. & de feu *Anne Millet*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. René, Marquis de Monchevreuil, Lieutenant au Régiment du Roi ; — 2. Christophe-Léonor, qui ſuit ; — 3. & N... de Mornay, femme du Seigneur *de Luſignan* & de Gomer.

XIV. Christophe-Léonor de Mornay, Seigneur du Valdampierre, Capitaine aux Gardes-Françoiſes en 1743, Brigadier des Armées du Roi le 1 Janvier 1748, épouſa, en 1727, *Marie-Françoiſe Fournier-de-Montagny*, fille de *Claude-François*, Conſeiller de Grand'Chambre du Parlement de Paris en 1735, mort le 24 Février 1742, & de *N... de Bar*, dont : — 1. N..., appellé *le Marquis de* Mornay, Capitaine de Cavalerie ; — 2. l'Abbé de Mornay ; — 3. & une fille, mariée à *N... de la Foreſt-d'Armaillé*, Seigneur de Craon, premiere Baronnie d'Anjou.

XIII. Louis de Mornay, Seigneur de la Chapelle, cinquieme fils de Henri, Marquis de Montchevreuil, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marguerite Boucher-d'Orſay*, Page de la Reine, puis de Madame la Dauphine en 1685, ſervit dans la Marine, fut Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, & étoit mort en 1708. Il avoit épouſé *Marie-Jeanne Rougier des Tourettes*, fille de *Jacques Rougier*, Seigneur des Tourettes, Conſeiller au Préſidial de la Rochelle, & de *Marie Chavignard*, dont : — 1. Louis de Mornay, Ecuyer de feu la Ducheſſe d'Orléans ; — 2. Gabrielle, Religieuſe à Saint-Cyr ; — 3. Susanne-Madelene, Abbeſſe de N. D. aux Bois en 1745, morte en 1760 ; — 4. & Renée-Françoiſe, Religieuſe.

Seigneurs de la Chapelle.

XII. Louis de Mornay, Seigneur de la Chapelle, cinquieme fils de Charles, Seigneur de Montchevreuil, & de *Madelene de Lancy*, ſa ſeconde femme épouſa, par contrat du 21 Janvier 1680, *Marie Hallé*, & en eut : — 1. Louis, né le 5 Septembre 1687, Capitaine dans le Régiment de Condé, Cavalerie, puis premier Ecuyer de la Ducheſſe *de Bourbon* au mois de Juillet 1713, marié, en 1711, à *Geneviéve Roty*, dite *de la Milliere*, dont il n'a point eu d'enfans ; — 2. François, qui ſuit ; — 3 & 4. Charles & Jean-Benigne, Mouſquetaires du Roi, l'un dans la ſeconde Compagnie, & l'autre dans la premiere ; — 5. & Marguerite, née le 5 Septembre 1687, préſentée au mois de Janvier 1696, pour être reçue à Saint-Cyr, & Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Antoine, puis Abbeſſe au Parc-aux-Dames près Creſpy.

XIII. François de Mornay, dit *le Comte de Mornay de Hangeſt*, Seigneur d'Eſtrepilly, ci-devant Capitaine au Régiment de Saintonge, obtint du Roi, le 12 Février 1714, la permiſſion de prendre pour lui & ſes enfans le titre de *Comte de Hangeſt*, & d'en porter les armes avec celles de Mornay. Il épouſa, par contrat du 20 Mars 1713, *Charlotte-Louiſe-Apolline de Hangeſt*, petite-fille de *Louis de Hangeſt*, Seigneur de Louvencourt & d'Ouarty, Major de Perpignan, & d'*Apolline Anſeau*, dont : — 1. Charles-Louis, né le 6 Juin 1721 ; — 2. François, né le 6 Décembre 1722 ; — 3. Louis, né le 21 Mai 1726.

Seigneurs du Mesnil-Terribus.

XI. Jacques de Mornay, Seigneur du Meſnil-Terribus, troiſieme fils de René de Mornay, Seigneur de Montchevreuil, & de *Françoiſe du Croq*, partagea, avec ſa mere & ſes freres, les biens de leur pere le 25 Mars 1624. Il épouſa, par contrat du 24 Octobre 1622, Nicole de Mornay, fille de Nicolas, Seigneur de Labbeville, & de *Marie Faoucq*, dont : — Charles, qui ſuit ; — & Philippe, Enſeigne dans le Régiment de Piémont, Infanterie.

XII. Charles de Mornay, Seigneur du Meſnil-Terribus, Capitaine de Cavalerie, eut la jambe fracaſſée à la Bataille de Rocroy en 1643, ce qui le mit hors d'état de continuer ſon ſervice. Il obtint, le 6 Juillet 1668, de M. *Barrin de la Galiſſonniere*, Intendant de Rouen, acte de la repréſentation de

† appellé le Comte d'Hangest de Mornay, Seig. d'Estrepilly et d'ailleurs monde, mort à Château-Thierry Marne le 6. Mars 1779 dans la 55.e année de son âge, dit la Gazette de fr. N.o 29. du 9. avril de cette année. Nous le croyons aîné des ces trois frères.

ſes titres. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Juillet 1652, *Anne du Queſnel*, fille de *Henri*, Seigneur de Ponchon, & de Framerville en partie, & de *Charlotte de Bigan*, dont : —— 1. CHARLES DE MORNAY, mort, ſans poſtérité, étant Sous-Brigadier des Mouſquetaires du Roi de la premiere Compagnie; — 2. HENRI, qui ſuit; — 3. FRANÇOIS, Capitaine, puis Major du Régiment de Nivernois & Chevalier de Saint-Louis, maintenu dans la poſſeſſion de ſa nobleſſe avec HENRI DE MORNAY, ſon frere aîné, par Jugement de M. *Phelypeaux*, Intendant de Paris, du 25 Août 1700, mort, à Sar-Louis, le 18 Décembre 1719; —— 4. LOUIS-FRANÇOIS, qui ſe retira aux Capucins en 1682, fut nommé co-adjuteur de Quebec en 1713, ſacré Evêque d'Eumenie *in partibus* le 22 Avril 1714; devint Evêque de Quebec par la mort de *Jean-Batiſte de la Croix de Chevriers-de-Saint-Vallier*, ſon prédéceſſeur, arrivée la nuit du 25 au 26 Décembre 1727; ſe démit de ſon Evêché, & a été pourvu, au mois de Décembre 1733, du Prieuré d'Arbois, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Beſançon. Il a eu le malheur d'être écraſé par un carroſſe, dans la rue Saint-Honoré, le 28 Novembre 1741, en la traverſant pour rentrer aux Capucins où il demeuroit, & eſt mort ſur le champ, âgé de 78 ans; —— 5. JACQUES, mort jeune; — 6. MARIE, morte, ſans alliance, âgée de 22 ans; —— 7. ANNE, morte Religieuſe du Tiers-Ordre de Saint-François; — 8. MADELENE, morte Religieuſe Urſuline à Clermont en Beauvoiſis; —— 9 FRANÇOISE, Religieuſe Bénédictine à l'Abbaye de Saint-Paul-lès-Beauvais; — 10 & HENRIETTE, Religieuſe Bénédictine au Monaſtere de Bonſecours, Fauxbourg Saint-Antoine à Paris.

XIII. HENRI DE MORNAY, Seigneur de Ponchon, du Planquay, de Framerville & de Vaurillé en partie, Capitaine dans le Régiment de Piémont, en 1685, reçut au ſiége de Namur, en 1692, un coup de mouſquet dans la joue gauche, dont la balle ſortit derriere l'oreille droite : cette bleſſure ne l'empêcha pas de ſe trouver à la bataille de Nerwinde en 1693, où il reçut encore pluſieurs bleſſures. Le Roi le fit Chevalier de Saint-Louis à la premiere promotion de l'an 1694, & le nomma Major de Dieppe en 1696. Il ſe démit de cette Majorité à la fin de l'année 1723, & eſt mort au Pin près Paris le 30 Juin 1731. Il avoit épouſé, le 3 Mars 1704, *Deniſe-Eliſabeth-Guillemine de la Fontaine*, arriere-petite-niéce de *Pierre de la Fontaine*, Chevalier de Malte, Grand-Prieur de France, & fille de *Jean-Charles de la Fontaine*, Seigneur de la Boiſſiere-Bitry, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Dieppe, & de *Marie-Anne Bail*, dont : — 1. ARMAND, né le 17 Avril 1710, Enſeigne au Régiment des Gardes-Françoiſes, mort ſans alliance en 1736; — 2. DENISE-ELISABETH-GUILLEMETTE, née le 4 Septembre 1708, reçue à Saint-Cyr au mois de Décembre 1716, qui n'étoit point mariée en 1756; — 3. VICTOIRE-ANNE, née le 8 Avril 1714, mariée à *Paul-Philippe*, Comte *de Crecy*, Seigneur de Montigny, Vincelles & Chamergy en Franche-Comté, Chevalier de la Confrairie de Saint-Georges, dont dix enfans.

*Seigneurs d'*AMBLEVILLE *& de* JEUFOSSE, *ſortis des Seigneurs de* VILLARCEAUX *&* D'AMBLEVILLE.

X. Cette branche a pour auteur JEAN DE MORNAY, Seigneur d'Ambleville, de Guerard en Brie, de Reuilly, de Jeufoſſe, cinquieme fils de NICOLAS DE MORNAY, Seigneur de Villarceaux, & d'*Anne Luillier* : il partagea avec JACQUES & LOUIS DE MORNAY, ſes freres, le 2 Janvier 1588, étant alors Conſeiller au Parlement de Paris; & le 26 Février 1602, il tranſigea avec LOUIS DE MORNAY, ſur la ſucceſſion de ſes pere & mere. Sa femme fut *Guillemette Luce*, & les enfans qui ſuivent, nés avant le mariage, furent légitimés ſuivant un acte du 23 Avril 1621. Il en eut : — 1. BERTIN, qui ſuit; — 2. LÉONIDAS, Seigneur de Jeufoſſe, confirmé dans ſa nobleſſe avec ſon frere aîné & ſon neveu, par Arrêt du Conſeil d'Etat du 3 Septembre 1668. Il avoit épouſé *Madelene du Rolet*; — 3. & FRANÇOISE, femme de *Jacques de Biencourt*, Sei-

gneur de Potrincourt, maintenue, par Arrêt du Parlement du 26 Mai 1623, avec ſes freres dans la poſſeſſion des biens qui leur étoient échus par la mort de JEAN DE MORNAY, leur pere, dont le mariage avec *Guillemette Luce*, avoit été confirmé nonobſtant l'oppoſition de CHARLOTTE DE MORNAY, leur tante, femme d'*Emmanuel d'Anglebermer*.

XI. BERTIN DE MORNAY, Seigneur d'Ambleville & de Jeuſoſſe, ſervit l'eſpace de 12 ans, & ſe trouva aux ſiéges de Corbie, de Landrecie, de Heſdin, de Gravelines & de Mardick; combattit à la tête des Gendarmes du Duc *d'Angoulême*, à la bataille de Sedan, & à celle de Rocroy, où il fut bleſſé d'un coup de mouſqueton à travers la cuiſſe en commandant la Gendarmerie, après la mort du Sieur *de la Biſe*, Lieutenant des Gendarmes de M. LE PRINCE, qui avoit été tué au commencement de l'action. Il avoit épouſé, le 26 Décembre 1623, *Madelene de Hazeville*, fille de *Jean de Hazeville*, Seigneur de Gadancourt, Lieutenant de la Compagnie de 100 hommes d'armes de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, & de *Madelene Puchot de Guerponville*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JACQUES, Seigneur de Roſſe-Fontaine, allié avec *Marie de Saint-Juſt*, veuve du Sieur *de Chaudry*; — 3. PIERRE, Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie; — 4. autre PIERRE, dit *le Jeune*, rapporté après ſon aîné; — 5. ROGER, mort à l'âge de 12 ans; — 6. MADELENE, femme de *Pierre de Caradas-du-Heron*; — 7. CHARLOTTE, morte Religieuſe novice dans l'Abbaye des Hoſpitalieres de Vernon; — 8, 9 & 10. trois filles mortes au berceau; — 11 & 12. JEANNE & FRANÇOISE; la premiere, Religieuſe de l'Ordre de Saint-Benoît, au Prieuré de Villarceaux.

XII. FRANÇOIS DE MORNAY, Seigneur de Toligny & d'Averne, Guidon des Gendarmes d'Angoulême, épouſa, le 8 Juin 1658, *Marguerite de Hazeville*, Dame de Gadancourt, ſa couſine-germaine, fille de *David de Hazeville*, Seigneur de Gadancourt, & de *Marie de Valois*, fille naturelle de *Charles de Valois*, Duc d'Angoulême, & d'*Eliſabeth de Cruy*. Leurs enfans furent : — 1. CHARLES, Seigneur de Temericourt; — 2. FRANÇOIS-JACQUES, mort au berceau; — 3. RENÉ, Capitaine de Grenadiers au Régiment d'Anjou en 1704; — 4. LOUIS-FELIX, Capitaine de Vaiſſeaux, marié, le 21 Mai 1699, à *Marguerite Caquerey*, fille de *Louis*, & de *Catherine de Saint-Ouen*. Elle s'eſt remariée à *N...* Seigneur *d'Airaques*, Lieutenant de Vaiſſeaux, Capitaine Garde-Côte; — 5. MADELENE-LÉONIDE; — 6 & 7. MARIE-MADELENE & FRANÇOISE-PLACIDIE, ſœurs jumelles, batiſées en la Paroiſſe Saint-Denis de Montreuil le 25 Octobre 1672, & reçues aux Demoiſelles de Saint-Cyr dans le Parc de Verſailles, au mois de Novembre 1687; — 8. & MARGUERITE-MADELENE-CHRISTINE DE MORNAY, batiſée dans l'Égliſe de Saint-Gatien d'Ambleville, le 26 Février 1673, & reçue à Saint Cyr au mois de Novembre 1687.

XII. PIERRE DE MORNAY, dit *le Jeune*, quatrieme fils de BERTIN, & de *Madelene de Hazeville*, fut Capitaine dans le Régiment de Normandie, puis Commandant dans la Tour de Toulon, & s'alla établir au Ruë-Jacquier, Paroiſſe d'Igny, deux lieues par-de-là Dormans. Il épouſa *Michelle Vanheuze*, à laquelle il donna une procuration générale le 13 Septembre 1673. Leur enfans furent : — 1. RENÉ, qui ſuit; — 2. BERTINE-LÉONIDE-MADELENE, née le 19 Décembre 1673, reçue à Saint-Cyr, en 1690; — 3. & RENÉE-FRANÇOISE-HÉLENE, née le 18 Mars 1675, auſſi reçue à Saint-Cyr en 1690.

XIII. RENÉ DE MORNAY, né au Château d'Ambleville, n'avoit que 6 ans lorſqu'il fut conduit en Champagne par ſon pere. Il fut d'abord Officier dans le Régiment du Roi, Infanterie, enſuite Mouſquetaire dans ſa ſeconde Compagnie, & eſt mort le 14 Avril 1743. Il avoit épouſé, le 2 Septembre 1731, *Françoiſe le Maiſtre*, fille de *François*, ancien Procureur du Roi en la Connétablie & Maréchauſſée de France, à la Table de Marbre du Palais à Paris; & d'*Anne de Pomme de Plainville*, dont : — 1. ANNE-RENÉ DE MORNAY, né le 24 Avril 1743, dix jours après la mort de ſon pere; — 2. ANNE-ELÉONORE-FRANÇOISE, née le 9 Octobre 1737; — 3. & ANGÉLIQUE-COLOMBE-

ADÉLAÏDE

ADELAÏDE DE MORNAY, née le 2 Mai 1739. Nous ignorons l'état actuel de cette branche, faute de *Mémoire*.

Il y a encore eu deux branches de cette Maiſon, ſçavoir : celle des Seigneurs *du Lu*, qui ont pour auteur JEAN DE MORNAY, Baron de la Chapelle-la-Reine, Seigneur d'Ambleville & de Boiſemont, quatrieme fils de GUILLAUME DE MORNAY, Seigneur d'Ambleville, & de *Triſtane d'Auquoy* : elle n'a formé que quatre degrés.

De la branche des Seigneurs *de Villiers-Aguenon*, dont on n'a point trouvé la jonction, étoit ETIENNE DE MORNAY, (proche parent de PIERRE DE MORNAY, Evêque d'Auxerre & Chancelier de France, mentionné au degré I. de cette Généalogie), Chanoine d'Auxerre & de Soiſſons, Chancellier de CHARLES DE FRANCE, Comte de Valois, en 1313, enſuite du Roi depuis le 1 Janvier 1314, juſqu'à la Trinité 1316. Il fut Doyen de Saint-Martin de Tours, Préſident des Comptes, & employé, en 1322, pour aller en Avignon vers le Pape pour affaires ſecretes. Après la promotion de *Taleyrand de Périgord*, Evêque d'Auxerre, au Cardinalat, ce Chancelier fut propoſé pour remplir cet Evêché; mais y ayant trouvé beaucoup d'obſtacle, il s'en déſiſta, mourut le 31 Août 1332, ſelon le Nécrologe de l'Egliſe de Soiſſons, & eſt enterré dans l'Abbaye de Fontmorigny, où il avoit élu ſa ſépulture par ſon codicile du Mercredi après l'Aſſomption 1332. Il avoit pour frere GUILLAUME DE MORNAY, Seigneur de Ranches, & de Villiers-Haguenon, fait *Chevalier* par CHARLES *le Bel* le Dimanche 17 Juin 1321, & l'année ſuivante Sénéchal de Bigorre & de Querci. Sa poſtérité s'eſt éteinte dans PIERRE DE MORNAY, ſon petit-fils, qui fit hommage au Roi de la Terre de Villier-Haguenon le 30 Octobre 1295.

Les armes : *faſcelée d'argent & de gueules de huit pieces, au lion morné de ſable, couronné d'or, brochant ſur le tout.*

MORNAY : Ancienne Nobleſſe de Bugey éteinte, dont nous allons donner une *Notice*, d'après *Piganiol de la Force*.

HUMBERT DE MORNAY, Prieur de Nantua, vivoit en 1222. — EVRARD, Seigneur DE MORNAY, fut Bailli de Breſſe, juſqu'en 1285. Depuis lui les Seigneurs de ce nom ont toujours poſſédé la Terre de Mornay juſqu'à EVRARD DE MORNAY, Seigneur dudit lieu, mort ſans enfans l'an 1380. Il fit héritier de tous ſes biens *Jeannette de Grandval*, ſon épouſe.

BARTHELEMI DE MORNAY, Chevalier, puîné de cette famille, eut en partage de GUILLAUME, Seigneur DE MORNAY, ſon pere, la Terre de Vologna l'an 1250. Il pourroit être frere d'EVRARD, Seigneur DE MORNAY, Bailli de Breſſe, mentionné ci-deſſus; & eut pour fils,

HUGONET DE MORNAY, Seigneur de Vologna, vivant l'an 1287, qui continua la filiation juſqu'à GUILLAUME DE MORNAY, Seigneur de Vologna, lequel eut pour femme *Huguette de Feillens*, fille de *Hugues de Feillens*, Chevalier, dont ſortit :

JEANNETTE DE MORNAY, Dame de Vologna, morte ſans enfans de ſes trois mariages. Par ſon teſtament du 28 Décembre 1389, elle inſtitua ſon héritier *Jean de Feillens*, ſon parent.

HUGUES DE MORNAY, Chevalier, vivant en 1368, épouſa *Béatrix de Moyria*, fille de *Pierre*, Seigneur *de Moyria*.

Un titre de la Chartreuſe de Moyria fait mention d'ETIENNE DE MORNAY, Chevalier, vivant en 1164, de BERNARD DE MORNAY, Chevalier, vivant en 1217, de HUGUES & JEAN DE MORNAY, Damoiſeaux, vivans en 1290, & de HUGONET DE MORNAY, Chevalier.

Cette famille portoit : *d'argent, au lion de ſable.*

MORNIEU, en Bugey.

On trouve SIBILLE DE MORNIEU, femme, en 1512, de *Pierre du Platre*, Seigneur de Vieuget, fils puîné d'*Antoine du Platre*, Secrétaire de *Louis*, Duc *de Savoie*, & de *Jeanne de Longecombe*.

Gaspard de Mornieu, Seigneur de Gramont, la Forêt, Vaux, Gerlan & Chessy, épousa, en 1601, *Catherine Scaron*, dont sortit — Isabeau de Mornieu, qui fut mariée, l'an 1635, à *Menthon*, Baron *de Rochefort*, fils de *Prosper*, Baron *de Rochefort*, & de *Philiberte-Emanuelle de Genève*, sa premiere femme.

On trouve encore N... de Mornieu, Seigneur de Gramont, Conseiller du Roi en la Sénéchaussée & Siége Présidial de Lyon; — & Jean-Anselme de Mornieu, Ecuyer, mariée à *Aynarde de la Balme*, Dame de Montaigre, dont — Victoire de Mornieu, Dame de Montaigre, femme de *Louis de Marcste*, Gentilhomme de Savoie. C'est ce que nous sçavons sur cette Famille, faute de *Mémoire*. Les armes: *d'azur, à trois sautoirs d'or, 2 & 1.*

MORO: Il y a deux Familles de ce nom en Bretagne.

La premiere remontant à Guillaume Moro, vivant en 1488, avec *Jeanne de Quinichquivilly*, son épouse, a été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 28 Octobre 1668, au rapport de M. *des Cartes*.

Une branche de cette même Famille a aussi été déclarée *noble d'extraction*, par un autre Arrêt rendu en la même Chambre le 26 Mars 1669.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'or, au lion de sable couronné de gueules; au 2 & 3 de gueules, au croissant montant d'or.*

L'autre Famille du même nom, qui remonte à Laurent Moro, vivant en 1426, est du ressort de Ploermel. Elle a été déclarée *noble d'ancienne extraction*, par Arrêt rendu en ladite Chambre de la Réformation le 4 Février 1669, au rapport de M. *de la Bourdonnais*. Dans cet Arrêt sont mentionnés Yves-Jean Moro, Sieur de Maugrencier; & Charles Moro, Sieur de la Villebourde. Les armes: *d'argent, au renard de sable passant, accompagné de cinq hermines, trois en chef & deux en pointe.*

* MOROGUES: Terre en Berri, près Bourges, laquelle étant réunie à celles de *Maupas* & de *Parasis*, fut érigée en *Marquisat* sous le nom de *Maupas*, par Lettres-Patentes du mois de Mars 1725, enregistrées au Parlement le 3 Décembre suivant, & en la Chambre des Comptes de Paris, & au Bureau des Finances de Bourges les 13 & 28 Mars 1726, en faveur de *Pierre-Antoine Agard de Morogues*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, comme nous l'avons dit au mot *Maupas*.

C'est probablement cette Terre de *Morogues* qui a donné son nom à une Famille noble originaire du Berri, dont la filiation est suivie depuis

I. Jean de Morogues, I. du nom, qui fut pere de

II. Jean de Morogues, II. du nom, lequel vint s'établir en Nivernois, où il fut Seigneur des Landes vers l'an 1488, soit par acquisition, ou du chef de sa femme, *Isabelle de Pommereul*, dont il eut:

III. Jean de Morogues, III. du nom, Ecuyer, Seigneur des Landes, Sauvage & la Foreſt en Nivernois, dispensé, l'an 1507, de la contribution du ban & arriere-ban. Il avoit pour femme, en 1514, *Marguerite Perreau*, avec laquelle il passa un acte devant *le Jay*, Notaire à la Charité-sur-Loire, le 11 Avril 1550, par lequel il avantage de 600 livres de rente leur fils aîné, au-dessus de ses deux sœurs. Leurs enfans furent: — 1. Jacques, qui suit; — 2. Isabelle, mariée à *Jean Burdelot*, Seigneur de Mainferme, Conseiller au Parlement en 1531; — 3. & Marie de Morogues, femme de *Jacques Bochetel*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Ambassadeur dans les Pays-Bas, fils de *Guillaume Bochetel*, Secrétaire d'Etat, & de *Marie de Morvilliers*, sœur de *Jean*, Garde des Sceaux.

IV. Jacques de Morogues, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur des Landes & de Sauvage, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Duc *d'Alençon*, frere unique du Roi, fut envoyé, l'an 1566, auprès de l'Empereur, pour exécuter quelques commissions secretes de la part de la Reine mere, Catherine de

Médicis, & Gouverneur de la Charité pour le Roi Henri III en 1567. Henri IV, devenu Roi de France, le fit ſon Chambellan ordinaire, & par ſes Lettres du 15 Novembre 1595, le déchargea, en conſidération de ſes ſervices, de la contribution qu'il devoit au ban & arriere-ban du Bailliage de Nivernois, à cauſe de ſes Terres de Sauvage & de la Foreſt. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Gaudicher*, Notaire au Châtelet de Paris, le 30 Août 1569, *Marie Bochetel*, veuve de *Jacques Bourdin*, Secrétaire d'Etat, & fille deſdits *Guillaume Bochetel*, auſſi Secrétaire d'Etat, & de *Marie de Morvilliers*, dont : — Alexandre, qui ſuit; —— & Henri, auteur de la branche des Seigneurs de Lonfroy, rapportée ci-après.

Alexandre de Morogues, Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa *Louiſe de Mouchy*, fille de *Louis*, Chevalier, Vicomte d'Elcourt, & de *Charlotte de Fleurigny*, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

VI. Gui de Morogues, Chevalier, Vicomte d'Elcourt, qui épouſa, par contrat paſſé devant *Taleron* & *Perrier*, Notaires au Châtelet de Paris, le 14 Juillet 1636, *Marie l'Hoſte*, fille d'*Hilaire*, Ecuyer, Seigneur Châtelain de Montornet, & de *Marie Arnault*. Leurs enfans furent : — Jean-Alexandre, qui ſuit; — & quatre filles.

VII. Jean-Alexandre de Morogues, Vicomte d'Elcourt & Seigneur de Sauvage, eut pour fille unique, — Anne de Morogues, femme de François de Morogues, Seigneur de Guichy, ſon couſin.

Seigneurs de Lonfroy, *éteints.*

V. Henri de Morogues, Chevalier, Seigneur de Lonfroy & la Selle en Nivernois, fils puîné de Jacques, & de *Marie Bochetel*, fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & épouſa, par contrat paſſé devant *Cottereau*, Notaire au Châtelet de Paris, le 16 Septembre 1601, *Marguerite le Valois*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Fontaine, & de *Catherine Bourdin*, dont : — Henri-Louis, qui ſuit; — & Anne, femme de *N... de Couſſay*, Seigneur de Cizeli.

VI. Henri-Louis de Morogues, Chevalier Seigneur de Lonfroy, la Selle & auſſi de Fonfaye, Paroiſſe de Châteauneuf en Nivernois, par l'acquiſition qu'il en fit, conjointement avec ſa femme, devant *Durand*, Notaire à Beaumont-la-Ferriere ſous Nevers, le 9 Septembre 1656, de *Jean Thenon*, Préſident des Tréſoriers de France à Bourges, Seigneur dudit Fonfaye, & de *Françoiſe de la Chaſſagne*, ſa femme. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Boreau*, Notaire à Avalon, *Marie de Caramanne*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Toury, & de *Suſanne de Thianges*, de laquelle vinrent : —— 1. Henri, qui ſuit; — 2. Jacques, Seigneur de Toury, tué étant Capitaine dans le Régiment de Langalerie; — 3. François, Seigneur de la Selle, marié à *Françoiſe de Lauberan*, dont il n'eut point d'enfans, avec laquelle il ſe réfugia en Hollande après la Révocation de l'Edit de Nantes; — 4. Gui, auteur de la branche des Seigneurs de Fonfaye, rapportée ci-après; —— 5. & Anne de Morogues, mariée à *Jacques d'Yſe*, Seigneur de Saléon, Préſident à Mortier au Parlement de Grenoble, dont : — *Françoiſe d'Yſe*, femme, le 29 Mai 1704, d'*Honoré-Henri de Piolenc*, reçu premier Préſident au Parlement de Grenoble le 6 Juillet 1740.

VII. Henri de Morogues, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Lonfroy, épouſa, par contrat du 19 Janvier 1658, *Madelene de Ventrolles*, fille de *Philibert*, Chevalier, & de *Lucrece du Puy-Montbrun*, dont : —— 1. François, Seigneur de Guichy, préſent au contrat de mariage de Gui, ſon oncle, le 26 Octobre 1679, avec Marie-Anne de Morogues, ſa couſine & ſon épouſe, fille unique & héritiere de Jean-Alexandre de Morogues, Vicomte d'Elcourt, dont il ne paroît pas qu'il y ait eu d'enfans; —— 2. & N.... de Morogues, femme, en premieres noces, de *N... de Roffignac*, Seigneur d'Aſpremont, & en ſecondes, de *N... de Neuchaiſe*, Seigneur du Pleſſis en Bourbonnois.

Seigneurs de FONFAYE.

VII. GUI DE MOROGUES, quatrieme fils de HENRI-LOUIS, & de *Marie de Caramanne*, Seigneur de Fonfaye, la Selle, &c. ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Langalerie, mourut le 26 Juin 1690. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Bourgoin*, Notaire à Nevers, le 25 Octobre 1679, *Aimée de Jaucourt*, née en 1658, morte à Donzy le 25 Mars 1728, fille de *Pierre de Jaucourt*, Baron d'Eſpeuilles, & d'Huban, Seigneur de Brignon-lès-Allemands en Nivernois, & de *Madelene du Faur*, dont naquirent: — 1. PIERRE, Lieutenant au Régiment de la Marine, Infanterie, tué à la bataille de Luzara le 15 Août 1702; — 2. ARMAND, né en 1684, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Général d'Artillerie au département de Bretagne le 28 Octobre 1746, fait Brigadier des Armées du Roi le 10 Mai 1748, mort en Bretagne, ſans alliance en 1754; — 3. FRANÇOIS-GABRIEL, qui ſuit; — 4. FRANÇOIS-HECTOR, né en 1686, dit l'*Abbé de Fonfaye*, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Chartres, mort en cette Ville le 26 Novembre 1758; — 5. MADELENE, dite *Mademoiſelle de Fonfaye*, née le 15 Juillet 1681, reçue dans la Maiſon Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr le 6 Septembre 1688, morte ſans alliance à Donzy en 1768; — 6. & LOUISE-AIMÉE, née en 1682, Religieuſe à Sainte-Marie d'Avalon, où elle eſt morte avant ſa ſœur aînée.

VIII. FRANÇOIS-GABRIEL DE MOROGUES, Chevalier, Seigneur de Fonfaye, la Selle, Drigny en Nivernois, &c. né au mois de Novembre 1685, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Marine, mort à Fonfaye le 16 Décembre 1762, avoit épouſé, 1°. en vertu d'une diſpenſe de Rome, & par contrat paſſé devant *Jean Bon*, Notaire à Bonny-ſur-Loire, le 17 Mai 1713, *Eliſabeth du Faur*, ſa couſine, morte à Fonfaye, ſans enfans, le 7 Avril 1756, âgée de 92 ans, fille de *Jean du Faur*, Chevalier, Seigneur de Courcelles-le-Roi en Berri, & des Chapelles en Sologne, & d'*Anne de Gueribalde*, Dame de Bondaroye près Pithiviers; & 2°. auſſi par diſpenſe de Rome, par contrat paſſé devant *Sarradin*, Notaire au Châtelet d'Orléans, le 29 Août 1756, (célébration faite dans la Chapelle de Chantôme, Paroiſſe de Binas en Vendômois, Diocèſe de Blois le 6 Novembre de la même année), *Louiſe-Françoiſe-Léontine de Prunelé-Thignonville*, ſa couſine, née le 27 Novembre 1725, élevée à Saint-Cyr, fille de feu *Parfait*, Marquis *de Prunelé*, Chevalier, Seigneur de Thignonville, Morville, Courcelles, Argeville en Beauce, &c Chevalier de Saint-Louis, & de *Marie des Acres-de-Laigle*, l'un & l'autre préſens à la célébration. Du ſecond lit eſt iſſu, pour fils unique:

IX PARFAIT-FRANÇOIS-GABRIEL, Comte de Fonfaye, dit *le Marquis de* MOROGUES, depuis la mort de ſon pere, né le 28 Juin 1758.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une étoile de même; au chef couſu de gueules, chargé de trois étoiles auſſi d'or.* Généalogie dreſſée d'après un *Mémoire* rédigé ſur les titres de famille par feu M. le Marquis *de Prunelé*.

MOROSINI: Maiſon noble & ancienne de Veniſe, qui a donné de grands hommes à cette République.

DOMINIQUE MOROSINI, mort en 1156, étoit Doge en 1148. — MARIN MOROSINI, mort en 1252, l'étoit en 1249. — MICHEL MOROSINI mourut de la peſte quelques mois après ſon élection en 1381. — MARC MOROSINI, fut Evêque de Veniſe en 1235; — NICOLAS, en 1338, & mourut en 1367. — JEAN-FRANÇOIS MOROSINI, élevé à la dignité de Patriarche de Veniſe en 1644, mourut le 6 Août 1678, âgé de 72 ans.

Cette maiſon a encore donné, dans le XVIIe ſiécle, divers autres Officiers à la République de Véniſe, comme un Généraliſſime des troupes de cette République dans FRANÇOIS MOROSINI, l'un des plus grands Capitaines de ſon tems; & deux Cardinaux. Voyez *Moréri*, derniere Edition.

MOROT : Famille dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois molettes de gueules, au chef d'azur, chargé d'une levrette courante d'argent, colletée de gueules.*

* MORSELLE : Terre & Seigneurie en Flandres, érigée en *Baronnie*, par Lettres du Roi d'Eſpagne, du 13 Septembre 1661, en faveur de *Louis de Cayro*, Commiſſaire-Général de la Cavalerie légere au ſervice de Sa Majeſté Catholique.

MORSENT : Cette Famille porte pour armes : *de gueules, à la faſce d'or, accompagnée de trois roſes, 2 & 1.*

* MORTAGNE : Petite ville de Guienne ſur Gironde, avec titre de *Principauté*, qui étoit poſſédée par le Vicomte *d'Aunay.*

Marguerite, fille & héritiere de *Pons*, Vicomte *d'Aunay*, Seigneur de Mortagne, épouſa *Jean de Clermont* en Beauvoiſis, Maréchal de France, tué à la bataille de Poitiers en 1356. —— *Louiſe de Clermont*, leur fille & héritiere, épouſa *François de Montberon.*

On trouve *Charles de Coetivy*, qualifié *Prince de Mortagne*-ſur-Gironde en 1487. *Louiſe*, ſa fille unique, porta cette Principauté à *Charles de la Trémoille*, Prince de Talmont. On trouve enſuite *Jacques Goyon*, Sire de Matignon, Maréchal de France, Prince de Mortagne, qui vendit *Mortagne* à *N... de Lomenie*, duquel elle fut acquiſe par le Cardinal *de Richelieu*, qui par ſon teſtament du 23 Mai 1642, la laiſſa à ſon petit-neveu, avec ſubſtitution aux aînés. *Voyez* RICHELIEU.

* MORTAGNE : Châtellenie près Tournay en Flandres, donnée pour partie d'apanage à JEAN DE FRANCE, Duc de Touraine, Dauphin de Viennois, lors de ſon mariage avec *Jacqueline de Baviere*, en 1406. Elle fut érigée en *Pairie* en ſa faveur, par le Roi CHARLES VI, ſon pere, le 15 Avril 1407. LOUIS XI en fit don, le 14 Décembre 1468, à *Charles*, Duc *de Bourgogne*, & FRANÇOIS I, au mois de Janvier 1518, la donna à FRANÇOIS DE BOURBON, Comte de Saint-Paul.

MORTAIGNE ou MORTANI, en Hongrie.

JACQUES-ANDRÉ DE MORTANI (ou DE MORTAIGNE en François), Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort à Charleville le 11 Juin 1734, âgé de 84 ans. Il étoit Hongrois de nation, & avoit été d'abord Lieutenant-Colonel du Régiment du Prince Adminiſtrateur *de Wirtemberg* ; étant entré au ſervice de France, il fut fait Colonel d'un Régiment de Huſſarts en 1693, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis en 1703, Brigadier le 10 Février 1704, Maréchal-de-Camp le 29 Mars 1710, & Lieutenant-Général le 30 Mars 1720. Extrait du *Mercure de Juin* 1734, *p.* 1449.

Celui du mois de Novembre 1756, *p.* 218, fait mention d'ERNEST-LOUIS, Comte de MORTAIGNE, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandant dans les trois Evêchés, qui a épouſé le 5 Août 1756, *Françoiſe-Félicité de Montmorillon*, ci-devant Chanoineſſe du Chapitre de Sainte-Marie de Metz.

* MORTAIN : Petite Ville de Normandie, ſituée près de la riviere d'Ardée, entre Avranches & Domfront, qui fut donnée, à titre de *Comté*, avec pluſieurs autres Terres, au mois de Février 1223, par LOUIS VIII, à PHILIPPE DE FRANCE, ſon frere.

PHILIPPE étant mort en 1223, & ſa fille unique en 1251, ſans poſtérité, ce Comté retourna à la Couronne.

Le Roi PHILIPPE DE VALOIS érigea, le 14 Mars 1335, *Mortain* en *Pairie*,

pour *Philippe*, Comte *d'Evreux*, & JEANNE DE FRANCE, ſa femme. En Mars 1408, la Châtellenie de *Condé-ſur-Noireau* fut unie au Comté de *Mortain*, & de nouveau érigée en *Pairie*, en faveur de *Pierre d'Evreux*, dit *de Navarre*. Les Lettres ne furent point enregiſtrées, & par la mort de ce Prince, arrivée le 9 Juillet 1412, le Comté de *Mortain* revint au Roi CHARLES VI, qui en fit don à ſon fils LOUIS, Duc de Guienne, Dauphin de Viennois. En 1424, il fut donné à JEAN, bâtard D'ORLÉANS, Comte de Dunois; & le Roi CHARLES VII, au mois de Juillet 1425, le retira & le donna à CHARLES D'ANJOU, I. du nom, Comte du Maine, ſon beau-frere & couſin, fils de LOUIS D'ANJOU, Roi de Sicile. LOUIS XI, le 29 Octobre 1465, le donna, avec le Comté de Longueville, les Seigneuries de Saint-Sauveur le Vicomte, & Heſdelin, à CHARLES DE FRANCE, Duc de Normandie, en accroiſſement d'apanage, pour lui & ſes hoirs mâles.

Ce comté échut enſuite à divers Seigneurs, & revint à la Couronne en 1529. FRANÇOIS I le donna à LOUIS DE BOURBON, Duc de Montpenſier. MARIE DE BOURBON, fille unique & héritiere de HENRI, dernier Duc de Montpenſier, épouſa GASTON-JEAN-BATISTE DE FRANCE, frere de LOUIS XIII : ſa fille unique, ANNE-MARIE D'ORLÉANS, Ducheſſe de Montpenſier, Comteſſe de Mortain, morte en 1693, laiſſa pour légataire univerſel ſon couſin-germain, PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, frere de LOUIS XIV. Depuis ce tems le Comté de *Mortain* eſt dans la Maiſon D'ORLÉANS.

* MORTEMART : Terre & Seigneurie ſituée dans la Province de la Marche, & entrée par alliance, en 1256, dans la Maiſon de *Rochechouart*, iſſue des Vicomtes *de Limoges*. Elle fut le partage de *Guillaume* II, fils d'*Aimeri* VIII, Vicomte *de Rochechouart*. De lui deſcendoit

Gabriel de Rochechouart, Marquis de Mortemart, premier Gentilhomme de la Chambre en 1630, & Chevalier des Ordres du Roi, en faveur duquel le Marquiſat de *Mortemart* fut érigé en *Duché Pairie*, en Décembre 1650. Il ne fut reçu que le 15 Décembre 1663, & mourut le 26 Décembre 1675. *Voyez* ROCHECHOUART.

MORTEMER : Ancienne Nobleſſe de Normandie, dont étoit

ROBERT DE MORTEMER, Connétable de Normandie, mort en 1277. Il avoit épouſé *Julienne du Hommet*, héritiere des Baronnies de la Haye-du-Puy, Varenguebec, & de la Lutumiere. D'eux étoit iſſu au VIIe degré,

JEANNE DE MORTEMER, mariée à *Robert Campion*, qui acquit la Baronnie de la Haye-du-Puy, couſin ou neveu de ſa femme. *Voyez* CAMPION.

Les armes de MORTEMER ſont : *faſcé d'or & de ſinople, à 24 fleurs de lis, rangées de l'un en l'autre.*

MORVILLIER, dans le Blaiſois : Famille qui a donné un Evêque d'Orléans & Garde des Sceaux de France, dans

JEAN DE MORVILLIER, né à Blois en 1507, fils unique d'ETIENNE, Procureur du Roi LOUIS XII, dans ſon Comté de Blois, & de *Marie Gaillard*. Il fut pourvu, l'an 1536, de l'Office de Lieutenant-Général de Bourges, Doyen de l'Egliſe de Saint-Etienne de la même Ville, Abbé de Bourgmoyen en 1547, & de Saint-Pierre de Melun, Conſeiller au Grand-Conſeil le 5 Février 1536, fut un des Juges du Chancelier *Poyet* en 1542, Maître des Requêtes en 1547, Ambaſſadeur à Veniſe & vers pluſieurs autres Princes; nommé à l'Evêché d'Orléans, dont il prêta ſerment le 23 Janvier 1557 : il n'y fit ſon entrée que le 26 Novembre 1561; eut part à la négociation du traité de paix du Cateau-Cambreſis en 1559, fut nommé Garde-des-Sceaux l'année précédente, place qu'il conſerva pendant trois ans, deux mois, juſqu'en 1571, & il l'exerça ſans avoir voulu prendre de Commiſſion. Il ſe retira dans ſon Abbaye de Saint-Pierre de Melun, & ne laiſſa pas d'avoir part aux affaires publiques; ſoutint les intérêts

de la France en 1563, ſe démit de ſon Evêché en 1574, & mourut à Tours le 23 Octobre 1577, âgé de 70 ans, 10 mois & 23 jours, revenant d'un voyage de Poitiers. Il fut inhumé aux Cordeliers de Blois, où l'on voit ſon tombeau, que le Chancelier *de Bellievre*, ſon intime ami, lui fit élever. En lui a fini cette Famille, dont les armes ſont : *d'argent, à une Laye de ſable.*

* MORVILLIERS : Terre & Seigneurie ſituée au Duché de Bar, unie avec celles de *Liſtroff-le-Grand*, *Blevaincourt*, *Roſieres* & *Senaïde*, & érigée en *Comté*, avec Prévôté, par Lettres du 21 Septembre 1725, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Bar le 21 Janvier 1726, en faveur de *Claude-Antoine Labbé*, Baron de Baufremont, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Noailles.

MORVILLIERS : Famille noble de Picardie, qui n'a formé que IV degrés, & remonte, par filiation ſuivie, à

PHILIPPE DE MORVILLIERS, qui ſe fit adjuger, le 17 Décembre 1364, certains héritages aſſis au terroir de Hamel, ſaiſis à la requête du Roi ſur *Guillaume de Rabuiſſon*, & qui fut confirmé au mois de Mai 1365. On lui donne pour femme *Marie de Beauvoir*, dont il eut :

RAOUL DE MORVILLIERS, marié à *Iſabelle de Saint-Fuſſien*, dont vint :

PHILIPPE DE MORVILLIERS, Seigneur de Clary & de Charenton, Conſeiller au Châtelet de Paris par Lettres du 18 Juillet 1411, charge qu'il exerça juſqu'au 28 Juillet 1417. Il favoriſa toujours le parti du Duc *de Bourgogne*, qui le mit à la tête du Parlement qu'il avoit établi à Amiens en 1414, & envoyé en Ambaſſade, avec l'Evêque de Noyon, vers le Roi en 1418. Lorſque la Ville de Paris eut embraſſé le parti de *Bourgogne*, il fut créé premier Préſident du Parlement. Ce fut en ſes mains que fut juré, le 30 Avril 1419, le traité de paix entre les Rois de France & d'Angleterre, à la pourſuite du Duc *de Bourgogne*. Il exerça cette charge juſqu'au Lundi 15 Avril 1436, que la ville de Paris fut remiſe ſous l'obéiſſance de ſon Prince légitime; ſe retira à Lille en Flandres, & y mourut le 25 Juillet 1438. Son corps fut apporté en l'Egliſe de Saint Martin-des-Champs, & il fut enterré auprès de ſa femme dans la Chapelle de Saint-Nicolas, qu'il avoit richement fondée, & où ſe voyent leurs armes. Il avoit épouſé *Jeanne du Drac*, fille de *Jean*, Préſident au Parlement de Paris, & de *Jacqueline d'Ay*. Elle mourut le 14 Décembre 1436, laiſſant : — 1. PIERRE, Conſeiller au Parlement le 1 Décembre 1436, qui eut un long procès criminel en 1457, 1458 & 1459, étant accuſé de *peculat*, & mourut ſans enfans de ſon mariage avec *Jeanne de la Ferté*; — 2. autre PIERRE, qui ſuit; — 3. MARIE, femme de *Jean de Longueil*, III. du nom, Seigneur de Maiſons, Préſident des Requêtes du Palais, morte en 1477; — 4. & PHILIPPE, marié à *Pierre de Caſtelpers* en 1440.

PIERRE DE MORVILLIERS, Chevalier, Seigneur de Clary de Cramoyau & de Charenton, émancipé, par ſon pere, à l'âge de 23 ans, le 13 Juillet 1436, exerça la charge de Conſeiller au Parlement depuis 1453 juſqu'en 1461, qu'il fut créé Chancelier de France par Lettres du 3 Septembre de la même année, regiſtrées au Parlement le 19 & en la Chambre des Comptes le 24 : il fut préſent en cette qualité au traité d'alliance fait à Bayonne le 21 Mai 1462, entre LOUIS XI & le Roi d'Arragon, dans les affaires que le Roi eut avec le Comte *de Charolois* en 1464, il fut déſavoué de quelques paroles qu'il avoit avancées. Ce Prince ne laiſſa pas de l'employer l'année ſuivante en Picardie avec les Comtes *de Nevers* & *d'Eu*, & il préſida de ſa part à l'aſſemblé des trois Etats de Normandie, tenue à Rouen le 6 Février 1465; mais ayant été déſappointé de ſa charge, il ſe retira auprès du Duc *de Guyenne*, & y demeura juſqu'à ſa mort. Il acquit du Duc *de Nemours*, Comte de la Marche, la Terre & Seigneurie de Quillebeuf, ſituée au Bailliage & Vicomté d'Evreux, ſur laquelle le Roi lui fit don des *reliefs* & *treizieme*, deſquels il fut déchargé le 12 Dé-

cembre 1475, & le 18 du même mois il donna une reconnoiſſance d'une pareille décharge pour les terres de Cailly, de Boiſnormand & de Morigny, qu'il avoit acquiſe depuis peu du même Duc. Il mourut le 15 Décembre 1476, & fut enterré dans l'Egliſe du Prieuré de Saint-Martin-des-Champs à Paris, auprès de ſon pere. Il avoit épouſé *Jeanne Boucher*, fille de *Bureau Boucher*, Seigneur de Piſcop, Maître des Requêtes, & de *Gillette Raguier*. Elle acquit, avec ſon mari, le 5 Avril 1466, une maiſon rue Saint-Antoine, à l'oppoſite de celle de l'Ours, dans la cenſive du Roi, & de l'Abbé *de Tiron*. Elle le ſurvécut long-tems, & vivoit encore en 1493. De ce mariage vint, pour fille unique,

Anne de Morvilliers, mariée à *Philippe l'Huillier*, Seigneur de Manicamp, Capitaine du Château d'Amboiſe, puis de la Baſtille de Paris. Elle hérita, par la mort de ſon pere, arrivée le 15 Décembre 1476, du quart de la Baronnie de Cailly, & des Seigneuries de Morigny au Bailliage & Vicomté de Rouen, de Boiſnormand au Bailliage de Rouen, & Vicomté de Pont-Audemer, & de Quillebeuf au Bailliage & Vicomté d'Evreux. Ces Terres furent ſaiſies, & *Philippe l'Huillier* en obtint main-levée par Lettres du 24 Mars ſuivant, vérifiées au Bailliage de Rouen le 19 Avril 1477, après Pâques : il obtint auſſi un délai de 2 ans pour prêter foi & hommage des Terres qu'il avoit héritées de ſon beau-pere, & un don de tout ce qui appartenoit au Roi pour le relief de ces Terres, & pour les fruits depuis la mort du Chancelier, par Lettres données au Pleſſis du Parc lès-Tours le 30 Novembre 1477.

Les armes : *d'or, à trois merlettes de ſable 2 & 1, à la bordure engrélée de gueules.* P. *Anſelme*, Hiſt. des Grands Officiers de la couronne, *Tome I, Vp. 409, & ſuiv.*

MOSCOVIE. *Voyez* Russie.

* MOSLES, en Normandie, Diocèſe de Bayeux. Paroiſſe où il y a le village de *Courtelais*, lequel a donné ſon nom à une ancienne Famille qui l'a long-tems poſſédé, dont étoit

Denis de Courtelais, Ecuyer, Seigneur de Moſles, qui aumôna le patronage & les dixmes de cette Paroiſſe à l'Abbaye de Ceriſy en 1260.

Marie-Françoise de Courtelais, fille unique de Charles, Ecuyer, Seigneur de Courtelais, le dernier de ſon nom, fut mariée, l'an 1698, à *Jacques-Joſeph d'Argouges*, Seigneur d'Amonlaville. Les Armes de Courtelais étoient : *d'argent, à cinq roſes de gueules 3 & 2.*

Il y a à *Moſles* pluſieurs fiefs : le premier, auquel ſont attachés les honneurs de l'Egliſe, releve de la Chatellenie de Neuville-ſur-Port, par un quart de Fief de Chevalier. Il appartenoit, en 1766, à *Reine-Françoiſe-Helene de Boran de Semilly*, veuve de *Pierre de Sainte-Mere-Egliſe*, Chevalier, Seigneur d'Omonville. Diction. des Gaules, *Tome IV.*

MOSNARD : Famille maintenue dans ſa nobleſſe en 1667.

Jacques du Mosnard, Ecuyer, Seigneur de Villeſavard, épouſa, en 1549, *Paule de Ravenel*, & en eut :

François du Mosnard, Ecuyer, Seigneur de Villeſavard, qui ſe maria, l'an 1571, avec *Anne de Burges*, dont : — Antoine, qui ſuit ; — & Jacques, Chevalier de Malte.

Antoine du Mosnard, Ecuyer, Sieur de Villemonteix dans la haute-Marche, eut de ſon mariage, accordé l'an 1599, avec *Catherine Paſtoureau*, entr'autres enfans : — Geoffroi du Mosnard, Ecuyer, Seigneur de Villemonteix & de Villeſavard, maintenu dans ſa nobleſſe en 1667 ; — Jean, qui ſuit.

Jean du Mosnard, Ecuyer, Seigneur de la Rie, épouſa, le 15 Novembre 1638, *Jeanne de Fricon*, dont :

Gilbert du Mosnard, Ecuyer, Seigneur de Beaulieu, allié, en 1673, avec *Marie de Sauzet*, de laquel il eut : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Jean, Ecuyer,

Ecuyer, Seigneur de Beaulieu, Lieutenant dans le Régiment de Normandie; — 3. CHARLES, Ecuyer, Capitaine réformé dans le même Régiment; — 4. & JEANNE.

FRANÇOIS DU MOSNARD, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Villesavard & de Saint-Martial en Poitou, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Normandie, puis Major des Isle, Ville & Château d'Orléans, transigea avec ses freres & sœurs, en 1715, & épousa, le 4 Août 1716, *Marie-Louise Guillotin*, fille de *Louis*, Seigneur de la Maretiere, Chevalier de Saint-Louis, & de *Marie-Madelene Allaire*, dont, entr'autres enfans : — 1. JEAN-FRANÇOIS DU MOSNARD DE VILLESAVARD, né le 16 Octobre 1723, reçu Page de la Reine en 1737; — 2. MARIE-MARGUERITE, née le 28 Octobre 1722; — 3. & JEANNE-FRANÇOISE DU MOSNARD-DE-VILLESAVARD, née le 14 Décembre 1724, reçue à Saint-Cyr le 15 Mai 1737. Armorial de France, *Regiſtre I, Part. I, p.* 494.

Les armes : *d'argent, à une faſce de gueules, accompagnée de trois aigles d'azur, les aîles étendues, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

MOSNIER-ROCHECHINARD, en Dauphiné. Famille qui porte : *d'argent, au chef d'azur, au lion de gueules, armé, lampaſſé & couronné d'or brochant ſur le tout.*

MOSTUEJOULS : Maiſon d'ancienne Chevalerie de la Province de Rouergue, où ſont ſitués les Château & Baronnie de ce nom, qu'elle a conſtamment poſſédés depuis l'an 1070.

Elle a cet avantage, que plus on remonte dans les ſiécles reculés, plus on y trouve des marques de grandeur & de diſtinction. Elle a donné un Cardinal dans la perſonne de RAIMOND DE MOSTUEJOULS, ſucceſſivement Evêque de Saint-Flour & de Saint-Papoul, Cardinal-Prêtre du titre de *Saint-Euſebe* en 1337, lequel mérita l'eſtime & la bienveillance du Roi PHILIPPE DE VALOIS.

Cette Maiſon ſubſiſte aujourd'hui dans la perſonne du Marquis DE MOSTUEJOULS, marié, & qui a des enfans. Il a pour frere l'Abbé DE MOSTUEJOULS, Chanoine admis Comte de Lyon, premier Aumônier de MADAME, Comteſſe de Provence; & pour ſœur Madame DE MOSTUEJOULS, Chanoineſſe de Remiremont. Les armes : *de gueules, à la croix fleurdeliſée d'or.*

MOTET (DU) : Famille originaire du Dauphiné & de la Provence, dont une branche s'eſt établie dans l'Auxerrois. Quelques Auteurs font mention de pluſieurs de ce nom, & de la même Famille.

On lit dans l'*Etat de la Provence*, par l'Abbé *Robert de Briançon*, *p.* 412, que GULLIOT DU MOTET, Chevalier de Rhodes, étoit Commandeur de Bordeaux en 1417. On trouve dans l'*Hiſtoire du Dauphiné*, par *Chorier*; *p.* 402, que JEAN DU MOTET, étoit Conſeiller au Parlement de Grenoble en 1495, & que BERNARDIN DE MOTET, un de ſes deſcendans, mérita d'être fait *Chevalier*, par le Roi HENRI II, dans le champ même où s'étoit donnée la bataille de Renty, contre l'Empereur CHARLES-QUINT : ſelon la remarque de l'Auteur, il ne pouvoit avoir de plus illuſtres témoins ni une plus noble récompenſe de ſa valeur. Dans l'*Hiſtoire du Connétable de Leſdiguieres*, écrite par un de ſes Secrétaires, il eſt parlé d'un nommé DU MOTET, Gentilhomme conſidérable du Dauphiné, qui ſe diſtingua pour le ſervice du Roi, pendant les funeſtes guerres de la ligue.

Enfin ce qui illuſtre encore cette Famille, c'eſt que la République de Genêve voulant reconnoître les ſervices importans que JOSEPH, I. du nom, Lieutenant Colonel d'un Régiment François, fils aîné d'ANTOINE, auteur de la branche qui eſt venue s'établir dans l'Auxerrois, & dont on va donner la filiation, fit frapper une médaille d'or aux armes de la ville de Genêve, avec cette deviſe : POST TENEBRAS LUX ET ORDO; & au revers eſt écrit : *Viro pio & forti hac de Republicâ Genevenſi benè merito* DE DU MOTET, *hoc ſui grati animi ſymbolum Senatus Genevenſis, fauſta omnia benè precatus, dat & dedicat.* 1622. Cette

médaille d'or, avec une chaîne du même métal, étoit du poids de cinq marcs & trois onces. Ce fut M. le Syndic *de Châteauneuf*, qui allant à la Cour de France, de la part de la République de Genêve, eut ordre de la Seigneurie de Genêve de paſſer par le Château d'Arthé, pour la remettre à JOSEPH DU MOTET, avec une lettre très-obligeante des Syndics & Conſeillers de Genêve. C'eſt ce qui eſt confirmé par un extrait des regiſtres de la République de Genêve du 14 Décembre 1748, qui nous a été communiqué.

Le Duc *Charles Emmanuel de Savoie* retira de CHARLES DU MOTET, Sieur de Chichiliane, brave & ſage Gentilhomme de Dauphiné, un des ancêtres de MM. DU MOTET, la maſſe d'arme du Chevalier *Bayard*, qu'il avoit eue, & qu'il poſſédoit ſoit à titre de parenté ou de fraternité d'armes.

ANTOINE DU MOTET, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Gentilhomme ſervant de MONSIEUR, depuis Roi de France, ſous le nom de HENRI III, épouſa, par contrat du 6 Février 1557, Demoiſelle *Antoinette de Breuilly*. De ce mariage vinrent : — 1. JOSEPH qui ſuit ; — 2. ELISABETH, mariée à *Abraham de Hanceau*, Ecuyer, Seigneur de Pavillon ; — 3. MARGUERITE DU MOTET, morte fille.

JOSEPH DU MOTET, I. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Arthé, Brouily & autres lieux, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Hauterive, Sergent-Major de bataille, & le même, comme on l'a dit, que la République de Genêve honora d'une médaille d'or, pour reconnoiſſance de ſes ſervices, épouſa, par contrat du 4 Avril 1605, *Louiſe d'Avantigny*, fille de *François*, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, Chevalier, Seigneur d'Arthé, la Bernellerie, Cotard, &c. & de *Charlotte d'Aſſigny*, d'une Famille noble de Bourgogne, qu'on dit être ſortie de celle de Bretagne. La Famille *d'Avantigny* eſt connue dans les preuves de l'Ordre de Malte. Leurs enfans furent : — 1. JOSEPH, qui ſuit ; — 2 & 3. GASPARD & LOUIS, morts ſans enfans ; — 4. MARIE, femme de *Jean du Carlier*, Ecuyer, Seigneur de Thorriere ; — 5. LOUISE DU MOTET, mariée à *Charles le Groing*, Ecuyer, Seigneur de la Romagere, &c. grand-pere & grand-mere de *Joſeph le Groing*, Chevalier, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Bailli de la Romagere, & de Meſſieurs les Commandeurs, ſes deux freres, qui ſont du Grand-Prieuré d'Auvergne. Il eſt parlé du mariage de *Charles le Groing* avec Dame LOUISE DU MOTET, dans l'*Hiſtoire de Berry*, par *la Thomaſſiere*, *p.* 913, & dans l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, *Généalogie de la Maiſon de France*, *p.* 150.

6. & ANNE DU MOTET, mariée à *Gilbert le Marchand*, Ecuyer, Seigneur de la Mouſſe.

JOSEPH DU MOTET, II. du nom, Seigneur d'Arthé, Prédeſſis, Romcourt & autres lieux, épouſa, par contrat du 28 Janvier 1642, *Eliſabeth de la Porte*, fille de *Henri*, Chevalier, Seigneur de la Cheveroche, Prédeſſis, Carnelly, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de la Venerie des toiles des chaſſes de S. M. & de défunte *N.... de Souſto-Barbé*. *Voyez* au mot LA PORTE. De ce mariage ſont iſſus : — 1. HENRI, qui ſuit ; — 2. JOSEPH, marié avec *Anne la Vergue-de-Sury-aux-Bois*, de la Province de Berry, dont il n'y a point eu d'enfans ; — 3. FRANÇOIS DU MOTET, marié à Demoiſelle *Marie Femy*, de laquelle ſont ſortis trois garçons & une fille ; — l'aîné, qui fut Officier au Régiment de Ségur, a été tué à la bataille de Lawfelt : — le troiſieme eſt mort au ſervice du Roi en Baviere, étant Officier dans le Régiment Royal des Vaiſſeaux ; — le ſecond fils & la fille vivent, & ne ſont point mariés ; — 4. PHILIPPE, mort garçon, — 5. & CLAUDE-MARIE DU MOTET, mariée avec Meſſire *Henri d'Aillebouſt*, Chevalier, Seigneur de Myvoiſin. De ce mariage il n'eſt point reſté de poſtérité.

HENRI DU MOTET, Chevalier, Seigneur d'Arthé, Maurepas, Mauvais-Champ & autres lieux, épouſa, par contrat paſſé à Auxerre le 10 Mai 1688, *Marie-Bénigne-Catherine Haguenier*, dont : — 1. HENRI-PIERRE-ALEXANDRE, qui ſuit ; — 2. JEAN-EDME, reſté garçon ; — 3, 4, 5 & 6. Quatre filles, toutes mortes ſans avoir été mariées.

Henri-Pierre-Alexandre du Motet, Chevalier, Seigneur d'Arthé, Mauvais-Champ, Momont & autres lieux, a été marié, 1°. par articles, ſous ſignature privée du 20 Mai 1718, à *Louiſe de Gadois*, fille mineure de *Michel de Gadois*, Chevalier, Seigneur de la Mothe-Dadon, & de *Marie de Laulnay*. Elle eſt morte le 15 Mars 1726. Voyez au mot Gadois. Il épouſa, 2°. par contrat paſſé le 1 Mai 1728, devant *Dejus*, Notaire à Auxerre, à la Réſidence de Dige, *Hyacinthe d'Aſſigny*, décédée le 15 Avril 1742, fille d'*Achille d'Aſſigny*, d'une ancienne nobleſſe de la Province de Bourgogne, & d'*Edmée-Geneviève de Louviers*. Voyez Louviers. Les enfans ſortis du premier lit ſont : — 1. Achille, qui ſuit ; — 2. Angelique-Louise du Motet, fille.

Du ſecond lit ſont iſſus : — 3. Louis-Alexandre du Motet, reçu Chevalier de Malte le 7 Décembre 1748, depuis Lieutenant au Régiment d'Auvergne. Dans ſes preuves, fournies pour être reçu dans l'Ordre de Malte, il a été fait mention, & de la lettre obligeante des Syndics & Conſeillers de Genêve, écrite à Joseph du Motet, I. du nom, & de la médaille & chaîne d'or que la République lui envoya par M. *de Châteauneuf*.

— 4. & Madelene-Hyacinthe du Motet, mariée le 3 Février 1757, à *Nicolas-Marie-Thomas Petit-de-Boisdaunay*, Chevalier, Seigneur de Dracy & autres lieux, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Archiac, fils de défunt *Nicolas-Paſcal Petit-de-Boisdaunay*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Chevalier, Seigneur de Dracy, & de défunte *Marie-Marthe de Mauſſion*.

Achille du Motet, Chevalier, Seigneur d'Arthé, de la Motte Dadon, & autres lieux, épouſa, par contrat paſſé à Auxerre le premier Août 1749, *Marie-Charlotte Petit de Maryva*, fille de *Nicolas Paſcal*, & de *Marie-Marthe de Mauſſion*, & ſœur de *Nicolas-Marie-Thomas Petit-de-Boisdaunay*, mari de ſa ſœur conſanguine — Madelene-Hyacinthe du Motet, rapportée ci-deſſus. Son épouſe eſt morte le 3 Mai 1751, & lui le 17 Juillet de la même année. Ils ont laiſſé pour fils unique :

Achille-Charles-Henri-Joseph du Motet, né au Château d'Arthé le 28 Avril 1751, batiſé le même jour.

Les armes ſont : *écartelé au 1 & 4 d'argent, au lion de gueules, armé, couronné & lampaſſé d'or*, qui eſt de Brouilly ; *au 2 & 3 d'argent, à deux pals de gueules accompagnés de dix clochettes d'azur, 3, 4 & 3*, qui eſt d'Avantigny ; *& ſur le tout d'azur, à la tour d'argent, ſoutenue d'une motte d'or, avec deux étoiles d'or en chef*, qui eſt du Motet. Cette Généalogie, déja imprimée dans notre premiere Edition, eſt conforme aux preuves faites à l'Ordre de Malte pour Louis-Alexandre du Motet.

* MOTHE : Maiſon qui a pris ſon ſurnom de la Terre de *Houdancourt*, mouvante du Comté de Beaumont-ſur-Oiſe. Elle a donné deux Maréchaux de France, des Gouverneurs de Places, deux Grands-d'Eſpagne, pluſieurs Officiers Généraux, un Evêque de Mende, Grand-Aumônier de Henriette-Marie de France, Reine d'Angleterre, un Archevêque d'Auch, auparavant Evêque de Rennes, Docteur & Proviſeur de Navarre, premier Aumônier de la Reine Anne d'Autriche, &c.

I. Jean de la Mothe, Ecuyer, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, le premier dont il eſt fait mention dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII, p.* 531, rendit hommage, & paya les quints & requints, &c. du Fief de Houdancourt, à cauſe de ſa femme, ſuivant le compte de la recette de Beaumont-ſur-Oiſe, rendu par *Gillequin Fleitre*, pour l'année finie au jour de la Saint-Jean 1512. Il épouſa *Catherine du Bois*, Dame de Houdancourt, & en eut :

II. Jean de la Mothe II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Houdancourt, dont il rendit hommage le 23 Mars 1533. Il épouſa *Louiſe de la Mothe*, (dont les armes ſont : *d'azur, à 3 étoiles d'argent*,) fille de *François de la Mothe*,

Ecuyer, Seigneur de Marlemont, & de *N... de la Bertonnere*, dite *de Vuarty*. De ce mariage vint :

III. Guillaume de la Mothe, Ecuyer, Seigneur de Houdancourt, dont il rendit hommage le 4 Juillet 1560. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Juillet 1555, *Marie de Raſſe*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de la Hargerie, & de *Jeanne de Belloy*.

IV. Philippe de la Mothe, leur fils, Chevalier, Seigneur de Houdancourt de Sacy, de Rucom, &c. rendit hommage au Roi de ſa Terre de Houdancourt, le 19 Janvier 1588; céda, le 4 Juin 1591, en vertu de la procuration de ſa mere, une maiſon à *Joachim de Belloy*, & mourut en 1652, âgé d'environ 94 ans. Il avoit épouſé 1°. *Marie de Rabat*; 2°. *Marie Ribier*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Villebroſſe, & de *Philippe le Boſſu-Montion*, avec laquelle il vivoit en 1572; & 3°. par contrat du 14 Février 1594, *Louiſe-Charles du Pleſſis-Picquet*, fille d'*Antoine-Charles*, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis-Piquet, & de *Madelene Maillart*. Du premier lit il eut : —— 1. Antoinette de la Mothe, Religieuſe à Morienval : du ſecond ; — 2. Antoine, qui ſuit ; & du troiſieme lit : —— 3. Daniel, Abbé de Souillac, Diocèſe de Cahors, puis Evêque de Mende, grand Aumônier de Henriette Marie de France, Reine d'Angleterre, mort le 5 Mars 1628; — 4. Claude, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Duc *de Mayenne*, mort à Beziers, des bleſſures qu'il reçut au ſiége de Montpellier en 1622; —— 5. Philippe, dont nous parlerons ci-après; —— 6. Jacques, Chevalier de Malte, Commandeur de Troyes & de Beauvais, né en 1611, qui fit ſes preuves en 1625, fut fait Maréchal des Camps & Armées du Roi; ſe diſtingua au ſiége de la Rochelle où il eut les deux jambes caſſées, à la tête des Brigantins qu'il commandoit; & au ſiége de Privas, où il eut le bras caſſé. Il mourut le 15 Juin 1693, laiſſant pour fils naturel, — Jacques-Mas de la Mothe, mort en Juin 1707; — 7. Henri, né en 1612, Evêque de Rennes, premier Aumônier de la Reine Anne d'Autriche, nommé Archevêque d'Auch en 1662, Prélat commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, Docteur & Proviſeur de Sorbonne, Abbé de Souillac, de Froidmont, de Saint-Martial de Limoges, mort le 24 Février 1684; — 8. Jérôme, né en 1618, Evêque de Saint-Flour, ſacré à Compiegne le 17 Août 1664, mort à Saint-Flour le 29 Mai 1693; — 9. Louise, morte en 1640, laquelle avoit épouſé, en 1623, *Louis le Bel*, Ecuyer, Seigneur de Bernoville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort le 20 Octobre 1684, âgé de 83 ans & 4 mois; — 10. Madelene, Prieure, puis Abbeſſe des Cordelieres d'Auchy en Valois, morte en 1681; —— 11 & 12. deux filles Religieuſes à la Préſentation de Senlis; — 13. & autre Madelene, dite *la Jeune*, Abbeſſe d'Argenſolles, puis Prieure de Saint-Nicolas de Compiegne, morte le 22 Mai 1702, âgée de 90 ans.

V. Antoine de la Mothe, Marquis de Houdancourt, né en 1592, Gouverneur de Corbie & de Marſal, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 28 Février 1672, âgé de 80 ans, avoit épouſé, en 1621, *Madelene* aliàs *Catherine de Beaujeu*, d'une des plus nobles & anciennes Maiſons de Franche-Comté, dont : — 1. Antoine de la Mothe, Marquis de Houdencourt, Gouverneur de Corbie, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, reçu premier Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, le 9 Février 1682, mort, ſans avoir été marié, le 11 Juillet 1696, âgé de 66 ans; ——— 2. Charles, qui ſuit; —— 3. Marguerite, morte au berceau, l'an 1641, & enterrée à Corbie; — 4. Marianne, femme 1°. de *Bernard de la Baume*, Comte de Suze, Gouverneur de Moyenvic; & 2°. de *Charles-Claude de la Haye*, Baron de Chaumont; — 5. & Anne-Lucie de la Mothe, fille d'Honneur de la Reine, mariée, le 12 Janvier 1666, à *René-François*, Marquis *de la Vieſville*, fils de *Charles*, II. du nom, Duc *de la Vieſville*, & de *Françoiſe-Marie de Vienne*, Comteſſe de Châteauvieux. Elle mourut à Verſailles le 22 Février 1689.

VI. Charles de la Mothe-Houdancourt, Marquis de la Mothe, Seigneur du Fayel, obtint l'érection de ſa Terre de *Brinvilliers* en *Marquiſat*, ſous le

nom *de la Mothe*, par Lettres-Patentes du mois de Novembre 1700, enregiſtrées au Parlement de Paris le 14 Décembre ſuivant. Il fut Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers du Roi, Maréchal-de-Camp, puis Lieutenant-Général le 29 Janvier 1702, Gouverneur de Berg-Saint-Vinox, & Grand-d'Eſpagne de la même année. Il eſt mort le 24 Mars 1728, âgé de 85 ans, & avoit épouſé, à Chartres, le 14 Mars 1687, *Marie-Eliſabeth de Lavergne-de-Montenard*, veuve, ſans enfans, de *Jean-Paul de Gourdon*, Baron de Genouillac, Comte de Vaillac, premier Baron de Guienne, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, premier Ecuyer & Capitaine des Gardes-du-Corps de PHILIPPE fils de France, Duc D'ORLÉANS, & enſuite Chevalier d'honneur de *Charlotte-Eliſabeth de Baviere*, Ducheſſe d'Orléans. Elle étoit ſœur de *Louis de Lavergne*, d'abord Evêque du Mans, & mort Archevêque de Rouen; & fille de *François de Lavergne*, Seigneur de Treſſant, & de *Louiſe de Montenard*. Elle eſt morte à Paris le 6 Décembre 1741, âgée de 89 ans, ayant eu de ſon mariage : — LOUIS-CHARLES, qui ſuit; — & FRANÇOIS-HERCULE, dit *le Comte* DE LA MOTHE, né le 21 Novembre 1688, Colonel du Régiment de Lorraine, Infanterie, tué à la défenſe d'Aire le 2 Novembre 1710.

VII. LOUIS-CHARLES, Marquis DE LA MOTHE-HOUDANCOURT, né le 21 Décembre 1687, Mouſquetaire du Roi en 1702, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, ci-devant *Beuzeville*, le 13 Juillet 1705, leva, la même année, un Régiment de Cavalerie par Commiſſion du 19 Novembre; fut fait Brigadier le 1 Février 1719, eut, le 6 Novembre 1723, le Régiment d'Aumont, Cavalerie; fut nommé, le 1 Avril 1728, Gouverneur des ville & citadelle de Mezieres, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1734, Gouverneur de Salins le 6 Septembre 1738, Lieutenant-Général le 18 Octobre ſuivant; Chevalier d'honneur de la Reine le 9 Janvier 1743; Chevalier des Ordres le 2 Février de la même année, Maréchal de France le 17 Septembre 1747, & eſt mort Grand d'Eſpagne de la premiere claſſe. Il avoit épouſé, le 4 Juillet 1714, *Euſtelle-Thereſe de la Roche-Courbon*, † fille d'*Eutrope-Alexandre*, Marquis *de la Roche-Courbon*, & de *Marie d'Angennes*, dont : — LOUIS-GENEVIÉVE DE LA MOTHE HOUDANCOURT, batiſé à Saint-Sulpice à Paris le 5 Décembre 1724, qui a eu pour parrein le Duc *d'Humieres*, & pour marreine la Princeſſe *de Rohan*. Il eſt mort de la petite vérole le 1 Décembre 1736; —— & JEANNE-GABRIELLE DE LA MOTHE-HOUDANCOURT, mariée, 1°. le 14 Mars 1745, à *Charles-Eliſabeth*, Comte *de Froulay*, Colonel du Régiment Royal-Comtois en 1734, Brigadier le 20 Février 1743, Colonel du Régiment de Champagne le 15 Janvier 1745, & Maréchal-de-Camp le 1 Mai ſuivant, mort ſans poſtérité le 11 Juillet 1747, des bleſſures qu'il avoit reçues, le 2 du même mois, à la bataille de Lawfelt, n'étant que dans ſa 25e année; & 2°. le 23 Février 1751, avec *Charles-Joachim Rouault*, Marquis de Gamaches, Colonel aux Grenadiers de France en 1742, &, en 1753, Colonel du Régiment Royal-Piémont, Cavalerie. *Voyez* ROUAULT. †°

PHILIPPE DE LA MOTHE-HOUDANCOURT, fils puîné de PHILIPPE, Chevalier, Seigneur de Houdancourt, & de *Louiſe-Charles du-Pleſſis-Picquet*, ſa troiſieme femme, né en 1605, commença ſes premieres actions militaires en 1622, à l'attaque de Negrepeliſſe & de Saint-Antonin, aux ſiéges de Sommieres, de Lunel & de Montpellier en qualité de Cornette des Chevaux-Légers de la Compagnie du Duc *de Mayenne*; ſe trouva au combat naval gagné par le Duc *de Montmorency* ſur les Rochelois en 1625; à la défaite des Anglois en l'Iſle de Ré, le 8 Novembre 1627; commanda le Régiment de Phalſbourg en Dauphiné, comme premier Capitaine; ſervit à la priſe de Soyon en Vivarais en 1628; fit ſignaler ſon courage & ſa conduite aux ſiéges de Pamiers, de Réalmont, de Saint-Sever, de Caſtelnau, de Privas en 1629, de Pignerol & de Briqueras en 1630; fut bleſſé à l'attaque du Pont de Carignan; ſe trouva au combat de Caſtelnaudary en 1632, au ſiége de Nancy en 1633; fut Gouverneur de Bellegarde & Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, avec lequel il ſe trouva à la bataille d'Avein en 1635; ſervit enſuite ſous le Prince *d'Orange*, à l'entre-

† morte à Paris le 11 janvier 17[illegible]

†° Elle est morte en Son Château du Fayel près Compiegne le 7. Septembre 1777 dans la 54e année de Son âge.

prise de Louvain, & à la reprise du fort de Schenck, puis au retour, dans le Comté de Bourgogne, en qualité de Sergent de Bataille : il secourut Saint-Jean-de-Lône, assiégé par le Duc *de Lorraine* & le Général *Galas* en 1636; fut fait Maréchal-de-Camp, commanda un corps d'armée, avec lequel il prit le fort de Matha & la ville de l'Isle en Comté; se distingua au combat de Kinsinguen, où il commandoit l'Infanterie Françoise en 1637, & à celui de Poligny en 1638 : peu après il défit le Duc *Savelli*, se rendit maître du château de Blamont; & après avoir été établi Lieutenant-Général en Bresse, il passa en Piémont, où il soutint, avec le corps d'armée qu'il commandoit à la retraite de Quiers le 20 Novembre 1639, tous les efforts de l'armée du Marquis *de Leganez* : dans la Campagne suivante il se trouva à la bataille & au secours de Casal, au siége de Turin & à deux grands combats donnés devant cette Place qui se rendit; passa en Catalogne, fit consommer l'armée ennemie près Tarragone au mois de Juin 1641, après l'avoir battue à la journée des Fourageurs, & à celle de Vedettes. Au commencement de 1642, il obligea le Comte *d'Aguillar* d'abandonner le siége de Vabre, le battit près de Villelongue; reprit la ville de Tamarits en Arragon, soumit celle de Monçon, après un glorieux combat donné près de Villefranche; tailla en piéces, dans deux autres combats la meilleure partie des troupes ennemies venues au secours de Collioure; défit le reste dans un troisieme combat donné le 31 Mars 1642, ce qui obligea Don *Pedre d'Arragon* de se retirer & d'abandonner Collioure & Perpignan, villes assiégées par l'armée du Roi Louis XIII. Ces grandes actions lui acquirent le bâton de Maréchal de France, que le Roi lui donna à Narbonne le 1 Avril de la meme année avec le Duché-Pairie de Cardonne en Catalogne, & la charge de Viceroi de cette Province. Ces nouvelles dignités furent suivies de la defaite de l'armée Espagnole près Lérida le 7 Octobre suivant & de la levée du siége qu'ils avoient mis devant cette Ville. Il fut ensuite reçu dans Barcelone en qualité de Viceroi au mois de Décembre de ladite année, & eut encore de l'avantage au combat de Mirave donné le 1 Mars 1643. L'année suivante ne lui fut pas si heureuse, il perdit la bataille de Lérida le jour de la Pentecôte 1644, fut obligé de lever le siége qu'il avoit mis devant Tarragone pour s'opposer aux forces d'Espagne : la calomnie acheva de l'accabler : il fut arrêté à Lyon, mis au Château de Pierre-en-Cize le 28 Décembre de la même année 1644, d'où il ne sortit qu'au mois de Septembre 1648, après que son innocence eut été reconnue au Parlement de Grenoble, & que celui de Paris eut obtenu du Roi la révocation des Commissions extraordinaires. Louis XIV le fit pour la seconde fois Viceroi de Catalogne au mois de Novembre 1651 : il y força les lignes des ennemis devant Barcelone le 23 Avril 1652; défendit généreusement, durant 5 mois, cette Place contre les forces d'Espagne. Enfin de retour à Paris, il y mourut de maladie le 24 Mars 1657, en sa 52e année. Son corps fut porté à Beaumont, & depuis transporté à sa Terre de Fayel.

Le Duc *de Cardonne* avoit épousé, le 22 Novembre 1650, à Saint-Bris en Auxerrois, *Louise de Prie*, (seconde fille & héritière de *Louis de Prie*, Marquis de Toucy, & de *Françoise de Saint-Gelais-Lusignan*), depuis Gouverneur du Grand Dauphin & des autres Enfans de France, morte le 6 Janvier 1709, âgé de 85 ans ou environ. Son corps fut apporté & inhumé aux Feuillans de la rue Saint-Honoré. De ce mariage vinrent : — 1. Philippe de la Mothe, mort en bas-âge; — 2. Françoise-Angélique, mariée à Paris, le 28 Novembre 1669, à *Louis-Marie-Victor*, Duc *d'Aumont*, Pair de France, dont elle fut la seconde femme. Voyez Aumont. — 3. Charlotte-Eléonore-Madelene, mariée, le 14 Mai 1672, à *Louis-Charles de Levis*, Duc de Ventadour, Pair de France. Elle est morte à Glatigny le 15 Décembre 1744, dans la 93e année de son âge. Elle & sa mere ont eu l'honneur d'élever 22 Princes & Princesses de la Maison Royale, du nombre desquels étoient feu Louis XV & Ferdinand V, Roi d'Espagne, pere du Roi regnant. Cette Duchesse *de Ventadour* eut encore l'honneur de porter Louis XV sur ses genoux au Lit de Justice qui se tint au Parlement deux jours après le décès de Louis XIV. Elle

n'a eu de ſon mariage que —— *Geneviéve de Levis*, née en Février 1673, mariée, 1°. le 16 Février 1691, à *Louis-Charles de la Tour-d'Auvergne*, appellé *le Prince de Turenne* tué au combat de Steinkerque en 1692, ſans laiſſer d'enfans; & 2°. le 15 Février 1694, à *Hercule-Meriadec*, Duc *de Rohan-Rohan*, Prince de Soubiſe, appellé *le Prince de Rohan*. Elle eſt morte la nuit du 20 au 21 Mars 1727, laiſſant feu M. le Prince *de Soubiſe*, pere, entr'autres enfans, du Maréchal Prince *de Soubiſe* actuel. Voyez ROHAN. — 4. & MARIE-GABRIELLE-ANGÉLIQUE, mariée, le 18 Mars 1675, à *Henri-François de Saint-Nectaire*, Duc de la Ferté, Pair de France, morte à Paris le 29 Avril 1726. Voyez SAINT-NECTAIRE.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à la tour crenelée d'argent; au 2 & 3 d'argent, au levrier rampant de gueules, accompagné de trois tourteaux auſſi de gueules, 2 en chef & 1 en pointe; le chef chargé d'un lambel de 5 pendans de gueules.*

Le Roi a permis, en Juillet 1775, à la Comteſſe *de Rouault*, Chanoineſſe d'honneur du Chapitre des Dames de Neuville, de prendre le nom & les armes de *la Mothe-Houdancourt*. Gazette de France, N°. 57.

* MOTHE-SAINTE-HERAYE: Terre & Seigneurie en Poitou, érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juin 1633, enregiſtrées au Parlement le 6 Août ſuivant, en faveur de *Henri de Beaudean*, Comte de Parabere, Gouverneur de Poitou, fils de *Jean de Beaudean*, Gouverneur de Niort, & de *Louiſe de Gilier*. Voyez MOMAS-DE-BEAUDEAN, pour la Généalogie de cette Maiſon, *p.* 172 *& ſuiv.* de ce Volume.

MOTHE: Ancienne Nobleſſe originaire du Bourbonnois, & établie en Soiſſonnois.

GUILLAUME DE LA MOTHE, Chevalier, vivant en 1345, eut pour enfans: — GUILLAUME, qui ſuit; —— & PIERRE, Chevalier.

GUILLAUME DE LA MOTHE, II du nom, l'un des Chevaliers de la Montre du Duc de BOURBON, reçu à Orléans le 11 Août 1383, épouſa *Marie de Maſoncles*, de laquelle il eut : — JEAN, qui ſuit; — & GILBERT DE LA MOTHE, auteur de la branche établie en Picardie, rapportée ci-après.

JEAN DE LA MOTHE, Chevalier, demeuroit, en 1420, à Outreban près Saint Portien en Bourbonnois, avec *Suſanne de Belmont*, ſon épouſe, dont vint :

GUILLAUME DE LA MOTHE, III. du nom, Ecuyer, qui épouſa *Marie Arban*, & en eut : — JEAN DE LA MOTHE, Ecuyer.

GILBERT DE LA MOTHE, Ecuyer, ſecond fils de GUILLAUME, II. du nom, & de *Marie de Maſoncles*, alla s'établir en Picardie vers l'an 1460, & y épouſa *Aliénore des Foſſez*, Dame de Fouqueroles, dont : — PIERRE, qui ſuit; —— & FLORENT.

PIERRE DE LA MOTHE, Ecuyer, Seigneur de Fouqueroles & du Hait en 1514, épouſa *Michelle de Gaſcoin*, de laquelle vint :

CHRISTOPHE DE LA MOTHE, Ecuyer, qui fit un bail, le 26 Mai 1553, devant *Hector Colard*, Notaire en la Prévoté de Pierrefond, & épouſa *Charlotte de Linieres*, Dame de Saint-Pierre-lès-Bitry en Soiſſonnois, fille de *Jeannet de Lignieres*, Ecuyer, Seigneur dudit Saint-Pierre, & de *Marie de la Forge*, laquelle étant veuve elle fit une acquiſition le 6 Avril 1554, devant *Jacques Bouſiſet*, Notaire en la ville & Prévôté de Pierrefond. Elle eut de ſon mariage :

ANTOINE DE LA MOTHE, Ecuyer, Seigneur de Saint-Pierre, qui épouſa, le 21 Novembre 1585, par contrat paſſé devant *Pierre Lagnier* & *Jean de la Croix*, Notaires Royaux en la Prévoté de Pierrefond, *Antoinette de Hacqueville*, fille de *Claude*, Seigneur de Denicourt, & de *Marie Tronçon*. De ce mariage naquirent : —— 1. OCTAVIEN, qui ſuit; —— 2. PIERRE, Seigneur de Saint-Pierre, mort

garçon; — 3. CHARLES, Ecuyer, Seigneur de Larlande, marié, ſans enfans, à *Marie de Hacqueville*; — 4. & 5. CHARLOTTE & JEANNE.

OCTAVIEN DE LA MOTHE, Ecuyer, Seigneur de Saint-Pierre, épouſa, par contrat paſſé devant *le Batteur*, Notaire Royal au Bailliage de Vermandois, réſidant à Colligie, le 23 Février 1637, *Louiſe Poſtel*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Sous, dont:

CHARLES DE LA MOTHE, Ecuyer, Seigneur de Saint-Pierre, Gendarme de M. le Duc D'ORLÉANS, qui s'eſt marié à *Eliſabeth de Guerdrop*, de laquelle il eut: — 1. CHARLES, qui ſuit; 2. PIERRE, tué à la bataille de Malplaquet en 1709; 3. GUILLAUME, tué à Ramillies en 1706; — 4. & une fille reçue à Saint-Cyr ſur ſes preuves de nobleſſe, & enſuite Religieuſe à Iſſy.

CHARLES DE LA MOTHE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Pierre, Capitaine de Cavalerie, épouſa, en 1696, *Sabine de Robillard*, qui vivoit en 1719. De ce mariage ſont ſortis: JACQUES-CHARLES-ANNE, qui ſuit; —— & CHARLES-ENGRAND DE LA MOTHE, auſſi Seigneur de Saint-Pierre & de Poille-barbe, Capitaine de Galeres à Toulon, mort en 1745, ſans poſtérité.

JACQUES-CHARLES-ANNE DE LA MOTHE, Ecuyer, Seigneur de Saint-Pierre, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Condé, Chevalier de l'Ordre de N. D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, né en 1697.

La preuve faite en 1667, devant M. *Dorieu*, Intendant de la Généralité de Soiſſons, par Dame *Louiſe Poſtel*, veuve d'OCTAVIEN DE LA MOTHE, Seigneur de Saint-Pierre, où elle demeuroit en Soiſſonnois, n'a commencé qu'à CHRISTOPHE DE LA MOTHE, époux de *Charlotte de Lignieres*, Dame de Saint-Pierre.

Une autre branche de cette famille remonte à LOUIS DE LA MOTHE, Ecuyer, Lieutenant d'une Compagnie de Gens de pied, qui épouſa *Marie Vuarton*. Il tranſigea avec FRANÇOIS DE LA MOTHE, ſon fils, qui ſuit; & *Jacques Vuarton*, le 2 Août 1547, pardevant *de la Clef*, Notaire à Soiſſons.

FRANÇOIS DE LA MOTHE, Ecuyer, fils unique, fut homme d'armes des Ordonnances du Roi, ſous la charge de M. le Duc de *Nevers*. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Coſté* & *Roger*, Notaires au Châtelet de Paris, le 17 Septembre 1573, *Jeanne Souchet*, fille de *François Souchet*, & de *Marguerite Jeannet*, dont:

ABDIAS DE LA MOTHE, Ecuyer, qui, par contrat paſſé devant Notaire au Châtelet de Paris, le 24 Avril 1609, épouſa, *Marie Sallé*, fille d'*Etienne*, de laquelle vinrent: — SALOMON, qui ſuit, — & ANNE DE LA MOTHE, mariée à *Benjamin Thiſart*, Sieur de Blanchamps.

SALOMON DE LA MOTHE, Ecuyer, Seigneur de Puille, produiſit ſes titres de nobleſſe en 1667, étant âgé de 56 ans, devant M. *Dorieu*, Intendant de Soiſſons, & épouſa *Eliſabeth de Nogentel*, Dame de Croſty, de laquelle il eut cinq filles. La cadette de toutes fut mariée à *N... d'Anoy*, proche de Ham.

Les armes, ſelon le Nobiliaire de Picardie, ſont: *d'azur, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules, à la barre en deviſe de ſable ſur le tout.*

MOTHE: Famille noble, originaire de Ponthieu.

Noble homme JEHAN DE LA MOTHE épouſa *Jeanne de Miannay*, fille de Meſſire *Jehan de Miannay*: il pouvoit vivre en 1430, & eut pour enfans: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2, 3, 4, 5 & 6. HUE, ENGUERAND, MARTIN, JEANNEQUIN & FREMIN DE LA MOTHE.

PIERRE DE LA MOTHE, Ecuyer, eſt mentionné comme pere de — CHRISTOPHE, qui ſuit, dans une Sentence des Elus de Ponthieu, dont nous allons parler.

CHRISTOPHE DE LA MOTHE, Ecuyer demeurant à Hainneville en Ponthieu, fut déchargé, comme *noble*, par ladite Sentence des Elus de Ponthieu du 22 Mai 1487, comme fils de PIERRE DE LA MOTHE, & petit-fils de JEHAN, & de *Jeanne de Miannay*. Il fut pere de

ROBERT

Robert de la Mothe, Ecuyer, demeurant audit Hainneville, qui épouſa *Perronne Hubert*, dont :

Pierre de la Mothe, Ecuyer, demeurant à Hainneville, marié à *Iſabeau de Fontaines*, avec laquelle il vivoit en 1532; il étoit mort en 1551, ſelon une Sentence du Sénéchal de Ponthieu du 15 Mai dudit an. Leurs enfans furent : — Nicolas, qui ſuit; — & Jacques de la Mothe, lequel comparut, avec ſon frere, en l'arriere-ban de Ponthieu en 1587.

Nicolas de la Mothe, Ecuyer, Seigneur de Hainneville, épouſa, le 6 Août 1570, *Joſſine de Bernetz*, fille d'*Adrien*, Ecuyer, Seigneur du Bout-du-Bois, & de *Marie de Hochart*, dont : 1. Gédeon, qui ſuit; — 2. Pierre, Ecuyer, Seigneur de la Hague, marié, le 24 Février 1626, à *Françoiſe de Leſtoille*, fille de *Jacques*, Ecuyer, ſieur de Beaufreſne, & de *Françoiſe de Lattre*; — 3, 4, 5, 6 & 7. Isabeau, Charlotte, Anne, Susanne & Madelene.

Gédeon de la Mothe, Ecuyer, Seigneur de Hainneville, prouva ſa nobleſſe en 1666, & eut pour fils,

François de la Mothe, Ecuyer, Seigneur de Hainneville, où il demeuroit, Bailliage d'Amiens, qui fit preuve en 1697, étant âgé de 54 ans, & produiſit cette filiation en 1699, devant M. l'Intendant d'Amiens. Il épouſa, le 24 Mai 1677, *Charlotte de Cayeu*, fille de *Mathieu de Cayeu*, & de *Jacqueline Amplemont*, dont il n'eut point d'enfans.

Les armes : *d'argent, à l'aigle éployée d'azur, béquée & onglée de gueules.*

MOTHE : Famille originaire de Paris.

Charles de la Mothe ſe trouve dans la liſte des Conſeillers au Grand-Conſeil du 2 Mai 1511. Le Roi, par ſes Lettres données à Lyon le 11 Avril 1521, lui accorda 250 livres pour ſes gages. Il ne fit point les fonctions de cet office, parce qu'il fut employé dans la ville de Calais pour le ſervice du Roi. Il n'étoit plus Conſeiller au Grand-Conſeil en 1530, & épouſa *Hilaire Dupuis*, fille de *Louis Dupuis*, Ecuyer, dont :

Bertrand de la Mothe, Seigneur de Mont-Bernard, qui ſuccéda à la charge de ſon pere, par proviſions données à Paris le 20 Février 1528. Il prêta ſerment entre les mains du Chancelier le 1 Mars ſuivant, fut Conſeiller en titre le 15 Octobre 1529, & mourut le 14 Novembre 1558. Il avoit épouſé *Marie Jourdieu*, fille d'*Antoine*, Secrétaire du Roi, & de *Marie Prevoſt*, & en eut :

Charles aliàs Prosper de la Mothe, Ecuyer, Seigneur de Mont-Bernard, Conſeiller au Grand-Conſeil le 6 Mai 1575, mort en Mai 1584, & enterré à Saint Paul. Il avoit épouſé *Philippe du Muſeau*, Dame de Vaon, morte le 22 Mai 1600, laiſſant : — Prosper, qui ſuit; — & Marie de la Mothe, épouſe de *Jacques de Louviers*, Ecuyer, Seigneur de Vulchamps, pere de — *Claude de Louviers*, Seigneur de Vulchamps, reçu Chevalier de Malte l'an 1640.

Prosper de la Mothe, Ecuyer, Seigneur de Mont-Bernard & de Vaon, Conſeiller au Châtelet le 9 Mars 1602, premier Echevin de Paris en 1623, mort le 8 Octobre 1628, avoit épouſé *Madelene Midorge*, fille de *Jean*, Conſeiller en la Grand'Chambre, & de *Madelene de Lamoignon*, dont — Balthasard de la Mothe-Mont-Bernard, reçu Chevalier de Malte le 25 Décembre 1659.

Les armes : *d'azur, à trois roſes d'or, 2 & 1.*

MOTIER. *Voyez* Fayette, *Tome VI*, *p.* 307 *& ſuiv.*

MOTTE (le Clerc-de-la-Motte) : Nous avons donné la Généalogie de cette Famille, originaire du Nivernois, *Tome VIII* de ce Dictionnaire, *p.* 593 *& ſuiv.*

Nous dirons ſeulement ici que François-Auguste le Clerc-de-la-Motte (auteur du XVIe degré), Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, a, de ſon mariage avec *Marie-Adélaïde de Loynes*,

pour ſecond fils, — ALEXANDRE-LOUIS LE CLERC-DE-LA-MOTTE, Chevalier, né à Paris le 29 Novembre 1774. *Voyez* LE CLERC-DE-LA-MOTTE.

MOTTE-DE-VILLE, en Picardie. Famille connue ſous le nom *de la Motte-de-Ville*, à cauſe de la Terre de *Ville*, dont elle eſt en poſſeſſion, comme la *Mothe-Houdancourt*, à cauſe de la Terre de Houdancourt, & pluſieurs autres, à cauſe de leurs Seigneuries. Voici ce que nous apprend un *Mémoire envoyé*, lors de notre premiere Edition, & déja imprimé, *Tome V*, *p.* 716.

JEAN DE LA MOTTE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Bauclincourt, Eſbarres proche Encre, à préſent Albert, &c. ſe trouve nommé dans un contrat de vente du 16 Février 1449, dépoſé dans les regiſtres de l'Hôtel-de-Ville d'Amiens. Il avoit épouſé *Guie de Fieffe*, veuve de Meſſire *Louis de Wargnies*, Dame de Ville, de la Forêt de Vignacourt, de la Cour de Fieffe & autres lieux, fille d'*Arnoud de Fieffe*, Chevalier, Seigneur deſdits lieux, avec laquelle il obtint des Lettres en Chancellerie à Paris le 24 Décembre 1451, & une Sentence au Bailliage d'Amiens le 30 Décembre 1452, contre Meſſire *Raoul d'Ailly*, Vidame d'Amiens, pour raiſon des bois & arbres dans la Forêt de Vignacourt, conſiſtant en 1000 journaux de bois; reçut, le 24 Mai 1455, d'*Antoine de Villers*, Ecuyer, le relief d'un Fief ſitué à Belloy, relevant de ſon Fief de Flixecourt, vendit, avec ſa femme, à bail à cens, par contrat du 27 Février 1458, le domaine de la Seigneurie de Noireville, à *Jean Rouſſel*, & à *Martin* & *Pierre Wattebled*. Ils teſterent par-devant les Auditeurs à Amiens le 30 Décembre 1457, firent des legs à leurs enfans puînés, donnerent une maiſon tenant a la Clef-d'or en la Chauſſée au bled d'Amiens, à l'Hotel-Dieu, pour dire une Meſſe tous les Dimanches de l'année. Il donna un héritage à l'Egliſe d'Erviller, pour que le revenu fût employé à dire des Meſſes pour ſon pere & ſa mere, dont il ne rapporte pas les noms. Leurs enfans furent : — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. JACQUES, Seigneur de Bauclincourt & la Faliſe, par legs teſtamentaire de ſes peres & meres, qui le chargerent de faire dire un annuel de Meſſes pour les ames de Meſſire *Louis de Wargnies*, premier mari de ſa mere, & de défunt *Hugue de Wargnies*, leur fils. Il fut mis en cauſe au Bailliage d'Amiens par ſon frere aîné, qui diſputa la donation faite à l'Hôtel-Dieu de la maiſon attenante à la Clef-d'or, & il y eut une Sentence rendue le 22 Décembre 1468, dont Appel au Parlement de Paris. Il faut qu'il ait été marié, car on trouve NICOLAS DE LA MOTTE, Ecuyer, Seigneur de Bauclincourt, qui donne une procuration le 21 Mai 1499, paſſé devant les Auditeurs du Roi à Amiens; & par un extrait tiré des Régiſtres de Morlancourt, on voit que le Fief & la Seigneurie de Bauclincourt, tenu de Morlancourt, a été relevé par NICOLAS DE LA MOTTE, Capitaine de Bellemotte près d'Arras, tenant le parti du Duc *de Bourgogne*; — 3. & JEANNET ou JEAN, dit *le Jeune*, Seigneur de Bourgacourt & d'Erviller, par donation & legs teſtamentaire de ſes pere & mere, & du quint des autres biens & héritages à eux appartenans. Son frere aîné le mit auſſi en cauſe dans le procès qu'il intenta contre les Maîtres, Freres & Sœurs de l'Hôtel-Dieu d'Amiens, pour raiſon de la maiſon à eux donnée par leurs pere & mere.

CHARLES DE LA MOTTE, Chevalier, Seigneur de Ville, la Foreſt de Vignacourt, &c. d'abord tonſuré, en 1432, par l'Evêque d'Amiens, ſe trouve enſuite avec la qualité de *Chevalier*, dans les reliefs qu'il fit de ſes Terres, tant au Vidame d'Amiens qu'aux autres Seigneurs. Il épouſa *Catherine Daut*, fille de *Hue Daut*, Seigneur de Rumigny, Lieutenant de M. *de Saveuſe*, Capitaine de la ville d'Amiens, en 1435, & de *Marguerite Frerot*, celle-ci fille d'*Arnould Frerot*, Seigneur de Guyencourt, Poulainville, &c. & de *Philippe de Conty*. Il fit, avec ſa femme, une acquiſition à Poulainville le 7 Mars 1454, diſputa la donation faite de la maiſon attenante à la Clef-d'or, contre les Maîtres, Freres & Sœurs de l'Hôtel-Dieu, qui obtinrent Sentence au Bailliage d'A-

miens, le 22 Décembre 1468, dont il interjetta Appel : apparemment qu'ils l'ont perdu, car leurs descendans n'en ont pas joui. CHARLES DE LA MOTTE donna, avec sa femme, procuration, le 22 Mai 1487, pour faire les reliefs des Terre & Seigneuries de Ville, du Quesnoy & de Poulainville, dont ils avoient fait don à JEAN DE-VILLE, leur fils unique & héritier apparent, en avancement d'hoirie & de succession, en vertu de laquelle ils furent faits, par lui, celui de Poulainville à l'Evêque d'Amiens le 25 Mai ; celui de Ville au Vidame d'Amiens, à cause de sa Terre de la Broye le 26 Mai, & celui du Quesnoy au Seigneur *d'Avesnes*, en Vimeu le 28 du même mois 1487. Le même CHARLES DE LA MOTTE donna seul sa procuration audit JEAN, son fils pour requérir la main-levée des Terres & Seigneuries à lui appartenantes, qui pouvoient avoir été saisies par défaut de service & de dénombrement. Il étoit mort le 21 Juillet 1507, que sa veuve fit le relief de la Terre de Montigny à la Dame *d'Auviller lès-Hérissart*, & celui de la Terre de Rumigny au Vidame d'Amiens, à cause de sa Terre & Châtellenie de Vignacourt le 24 du même mois, dont elle avoit hérité de *Jean Daut* son frere, Chanoine de N. D. d'Amiens, Seigneur desdits lieux, pour lesquelles elle comparut à Amiens, en l'Etat des nobles, au Procès-verbal de la Coutume le 4 Octobre 1507. Enfin elle reçut la saisine de *Pierre Wattebled* le 1 Juin 1509, de 28 journaux & demi de terre qu'il avoit achetés, mouvans de la Seigneurie de Noireville. Elle ne vivoit plus en 1510.

JEAN DE LA MOTTE, II. du nom, nommé quelquefois JEAN DE VILLE, Chevalier, Seigneur de Ville, de Montigny, de Rumigny, la Cour de Fieffe, la Forêt de Vignacourt, Quesnoy-les-Airaines en partie, Poulainville en partie, Noireville & autres lieux, épousa *Catherine de Belloy*, fille de *Gui de Belloy*, Chevalier, Seigneur d'Amy, &c. & de *Jeanne de Villers-l'Isle-Adam*, donna, par contrat du 19 Janvier 1487, à *Jean de Poix*, Ecuyer, Seigneur de Sechelles, Pannetier du Roi & un des Gentilshommes de son Hôtel, & à *Antoinette de Belloy*, sa femme, sœur de la sienne, la jouissance, pendant 6 ans, des cens, rentes, profits, revenus, émolumens quelconques des Terres & Seigneuries de Ville, de Poulainville & du Quesnoy, & aussi des maisons situées au lieu nommé le *Donc*, ensemble tous les arrérages qui pouvoient lui être dus, & ce pour les bons & agréables services qu'ils lui ont faits & esperent qu'ils lui feront à l'avenir. Il donna dénombrement le 7 Février 1493, d'un Fief situé au Quesnoy-lès-Airaines au Seigneur *du Quesnoy*, & celui de la Terre de Ville au Vidame d'Amiens le 3 Février 1495, & encore un autre au Seigneur *du Quesnoy* le 4 Novembre 1499. Il obtint des Lettres de Chancellerie, le 3 Février 1503, avec *Catherine de Belloy*, sa femme, *Jean de Poix*, Seigneur de Sechelles, & *Antoinette de Belloy*, ses beaux-frere & belles-sœur, pour faire assigner, devant le Bailly de Peronne, *Antoinette de Hallencourt*, veuve de *Gui de Belloy*, mere de trois enfans, pour la représentation des titres & papiers des successions de *Gui de Belloy*, & de *Jeanne de Villers*, sa premiere femme, pere & mere d'*Antoinette* & de *Catherine de Belloy*. Il demanda permission aux Maire & Echevins d'Amiens, le 26 Août 1505, de construire une porte au devant de sa maison, contre la Tour de Fieffe, sur la ruelle, ce qui lui fut accordé par acte dudit jour. Il fut un des six Gentilshommes choisis & nommés le 4 Octobre 1507, en l'Assemblée à Amiens, avec six Ecclésiastiques, trois Avocats & trois Procureurs pour examiner & accorder les Coutumes des Prévôtés, Terres & Seigneuries du Bailliage d'Amiens. Il vendit, par contrat du 27 Février 1516, cent sols de cens annuels qu'il avoit à prendre sur un Jardin, lieux & pourpris situés dans la rue de Fontaines à Amiens, & mourut vers l'an 1519. Ses enfans furent : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. N... DE LA MOTTE, qui peut être le même que PIERRE DE LA MOTTE, qui fut Assaillant, avec *Antoine d'Ailly* & *Jean de Salins* le Jeudi 25 Novembre 1516, à la quatrieme entreprise du Tournois, fait à Paris, à la barriere à coup de lance, à la targe & à coups d'épée pour l'honneur de la Reine, à son joyeux avénement à la couronne de France ; — 3. ABRAHAM, auteur d'une branche rapportée ci-après ; — 4. & ISABEAU, mariée à *Pierre de Gomer*,

Ecuyer, Seigneur du Breuil en Brie. Ils donnerent enſemble une procuration le 2 Septembre 1511, pour plaider, & eurent, entr'autres enfans, un fils, nommé — *Jacques de Gomer-du-Breuil*, reçu Chevalier de Malte en 1530. — *Jacques de Gomer*, leur petit-fils, le fut en 1582.

Charles de la Motte, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Ville, de Montigny, la Cour de Fieffe, de la Forêt de Vignacourt, du Queſnoy-lès-Airaines en partie, de Poulainville en partie, de Villaincourt & autres lieux, épouſa, par contrat paſſé à Abbeville le 2 Janvier 1512, *Jeanne d'Abbeville*, fille de Meſſire *Louis d'Abbeville*, Chevalier, Seigneur, de Moiſmont, de Hercourt, & d'*Antoinette de Biencourt*. *Marguerite d'Abbeville*, ſa ſœur, & *Jean de Monchy*, Chevalier, Seigneur de Senarpont, ſon mari, leur firent donation, le lendemain, de 100 livres de rente, payables incontinent après le décès de *Guillaume d'Abbeville*, Chevalier, Seigneur de Mons, leur oncle. Le pere de Charles de la Motte fit, au Vidame d'Amiens, le 14 Janvier, 1512, le relief en ſon nom, & comme fils aîné, de la Terre de la Cour de Fieffe, à lui donnée en avancement d'hoirie & de ſucceſſion. Charles donna procuration, le 23 Mars 1520, pour faire le relief d'un Fief ſitué au Queſnoy, à lui donné, comme fils aîné, par ſon pere; & il fit celui du Fief de Poulainville à l'Evêque d'Amiens le 19 Juillet 1527. Il vendit, par contrat du 18 Mai 1528, ſoixante-quinze verges de vigne ſituées entre Saint-Acheul & Amiens ſur le Mont-aux-Angles; fit encore un contrat de vente le 8 Octobre 1537, avec Abraham, ſon frere, d'une maiſon ſituée à Amiens; & fit ſon teſtament le 7 Janvier 1539, où il rappelle à ſes enfans *Jeanne d'Abbeville*, ſa veuve; conſentit à la vente que Jean de la Motte, Ecuyer, Seigneur de Montigny, ſon fils, fit de la terre de Ville à Abraham, ſon oncle, le 12 Mai 1542. Elle aſſiſta au contrat de mariage de Marie de la Motte, ſa fille, avec *Jacques de Mareſcot*, Ecuyer, Seigneur de Soulday; & auſſi à celui de Françoise de la Motte, ſa petite-fille, avec *Antoine de Canouville*, Seigneur de Raffetot, le 21 Mai 1571. Charles de la Motte, II. du nom, eut de ſon mariage : 1 Jean, qui ſuit; — 2. François, Seigneur de Poulainville, décédé le 14 Février 1539; — 3. Jacques, Ecuyer, Seigneur de Montigny & de la Forêt de Vignacourt, rapporté au teſtament de ſon pere du 7 Janvier 1539, & au contrat de mariage de Marie de la Motte, ſa ſœur. Il donna, par ſon teſtament, à Antoinette de la Motte, ſa niece, 150 livres de rente à prendre ſur la Forêt de Vignacourt; — 4. Jeanne, mariée, le 6 Septembre 1534, à *Pierre de Monſures*, Ecuyer, Seigneur d'Auvillers; — 5. Marie, alliée, par contrat du 26 Juin 1546, à *Jacques de Mareſcot*, Ecuyer, Seigneur de Soudray en Vendomois; — 6. Charlotte, mariée, le 2 Septembre 1547, à *Adrien de Riencourt*, Ecuyer, Seigneur d'Orival, Bergicourt, &c. — 7. & Antoinette.

Jean de la Motte, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Ville, de Montigny, de la Cour de Fieffe, la Forêt de Vignacourt, du Queſnoy-lès-Araines en partie, de Villaincourt, de Noireville, &c. épouſa *Marie Blondel*, fille de *Jacques Blondel*, Baron de Bellebrune, & de *Catherine de Marle*. Il fit un relief à l'Evêque d'Amiens le 24 Mai 1539, d'un Fief ſitué à Poulainville, à lui échu par le décès de François de la Motte, ſon frere; vendit la Terre & Seigneurie de Ville, par contrat du 12 Mai 1542, à Abraham de la Motte, Ecuyer, ſon oncle, Gentilhomme ordinaire du Duc d'Orléans, en préſence & du conſentement de *Jeanne d'Abbeville*, ſa mere; comparut à l'arriere-ban d'Amiens en 1557; fut enſeigne d'une Compagnie de la Légion de Picardie; vendit, par contrat du 14 Mai 1558, la Seigneurie de la Cour de Fieffe, à la réſerve de quatre Fiefs, dont il fit enſuite vente, par contrat du 1 Décembre même année, étant alors Capitaine d'une Compagnie de ladite Légion de Picardie; il vendit encore avec *Marie Blondel*, ſon épouſe, 72 journaux de terre du domaine de ſa Seigneurie de Montigny, par contrat du 10 Septembre 1559, pour mettre Jeanne de la Motte, leur fille, Religieuſe à l'Abbaye de Bourbourg en Flandres. Les enfans ſortis de ce mariage furent : — 1. Charles, qui ſuit; — 2. Antoinette, mariée à *Jacques de Ravenel*, Ecuyer, Seigneur de Merſin près Soiſſons,

fils de *Guyon de Ravenel*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & d'*Eléonore Hatte*. Elle obtint une Sentence d'hypotheque le 3 Mai 1564, du Bailli de Vignacourt, pour 150 livres de rente à prendre sur la Forêt de Vignacourt, à elle léguées par JACQUES DE LA MOTTE, Ecuyer, Seigneur de ladite Forêt, son oncle. Elle eut pour fille unique : — *Marie de Ravenel*, Dame de Mersin, laquelle, assistée de sa mere, fut mariée, par contrat du 23 Septembre 1575, à CLAUDE DE LA MOTTE, Ecuyer Seigneur de Ville, son parent, Gentilhomme servant de la Reine mere, Pannetier, Capitaine & Gouverneur du Château de Monceaux en Brie, dont il sera parlé à la branche suivante; — 3. JEANNE, Religieuse à l'Abbaye de Bourbourg en Flandres en 1559; — 4. FRANÇOISE, Dame de la Forêt de Vignacourt, consistant en 1000 journaux de bois, dont elle fit le relief le 13 Juin 1570. Elle épousa, le 21 Mai 1571, *Antoine de Canouville*, Ecuyer, Seigneur de Raffetot en Normandie, &c. — 5. & ANNE, qui, par acte du Bailliage d'Amiens de l'an 1580, eut pour Tuteur honoraire *Jean le Pot, le jeune*, Bourgeois d'Amiens.

CHARLES DE LA MOTTE, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Montigny, la Forêt de Vignacourt & du Quesnoy, comparut au Procès-verbal de la réforme de la Coutume d'Amiens, le 26 Novembre 1567, & ne fut point marié. La Terre de Montigny fut mise en décret, sur lui & sur son Tuteur honoraire, au Bailliage d'Amiens en 1567, par *Jacques Vacquette*, Bourgeois d'Amiens, qui avoit donné 1000 livres à constitution de rente à JEAN DE LA MOTTE, son pere, le 11 Juin 1551, & cette Terre fut adjugée à *Jean de Poix*, dernier enchérisseur, le 27 Juillet 1567.

SECONDE BRANCHE.

ABRAHAM DE LA MOTTE, Ecuyer, Seigneur de Ville, dernier fils de JEAN, II. du nom, & de *Catherine de Belloy*, acquit la Terre de Ville, le 12 Mai 1542, de JEAN DE LA MOTTE, son neveu, Ecuyer, Seigneur de Montigny, de Ville, &c. du consentement de *Jeanne d'Abbeville*, Dame douairiere desdits biens, sa mere, en rendit foi & hommage au Vidame d'Amiens, à cause de sa Terre & Seigneurie de la Broye le 12 Mai 1544. Il étoit alors Gentilhomme de la Chambre du Duc D'ORLÉANS, & épousa *Françoise de Licques*, fille de *Claude de Licques*, Ecuyer, Seigneur de Vyen & de Montigny près Boulogne. Il obtint, avec elle, un exécutoire au Parlement le 22 Avril 1566, étant Gentilhomme servant de la Reine mere, & Capitaine & Gouverneur du Château de Monceaux en Brie, pour se faire payer de *Philippe de Senlis*, Ecuyer, de la somme de 98 livres de dépens, pour l'Arrêt rendu contre lui au Parlement le 13 Janvier 1565. Il fit son testament le 14 Janvier 1570, & nomme pour ses exécuteurs *Françoise de Licques*, son épouse, & le Sieur *d'Auvillers*, son neveu. Par un codicille du 2 Octobre 1572, il déclara vouloir être enterré dans la Chapelle de Trilpot-Monceaux en Brie, auprès de son frere, dont il ne rapporte pas le nom de batême. *Françoise de Licques*, sa femme, se dit l'une des Dames de la Reine mere le 6 Octobre 1575, & le 18 Juin 1576, elle fit son testament. De ce mariage vinrent : — CLAUDE, qui suit; — & JEAN, auquel le Roi donna le premier Bénéfice vacant, Prieuré ou Abbaye à la collation de Sa Majesté, par Brevet du 26 Avril 1566.

CLAUDE DE LA MOTTE, Ecuyer, Seigneur de Ville, fut pourvu de l'état de Gentilhomme servant de la Reine mere, & de Pannetier le 3 Septembre 1572, en survivance de son pere, puis Capitaine & Gouverneur du Château de Monceaux. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 23 Septembre 1575, (comme nous l'avons dit ci-devant), *Marie de Ravenel*, sa parente, fille unique de feu *Jacques de Ravenel*, Ecuyer, Seigneur de Mersin près Soissons, & d'ANTOINETTE DE LA MOTTE : elle mourut jeune, & il épousa, 2°. le 26 Avril 1592, *Charlotte de Faroux*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Louaistre & de la Falaise en partie, & de *Françoise de Lannoy*. Il mourut en 1595. Du premier

lit vinrent : — 1. Hector, qui ſuit ; —— 2. François, tué au ſervice du Roi en la guerre de Hollande ; — 3. Jean, tué au ſiége de Montauban, Enſeigne-Colonel du Régiment de Normandie. Il avoit auparavant ſervi dans la Compagnie des Chevaux-Légers ; —— 4. Charlotte, Religieuſe au Parc-aux-Dames le 16 Novembre 1591, où *Eléonore de Licques*, ſa grand'tante, étoit Abbeſſe : elle mourut en 1643 ; —— 5. Louise, morte fille ; & du ſecond lit : —— 6. & Aimée, auſſi Religieuſe au Parc-aux-Dames avec ſa ſœur.

Hector de la Motte, Ecuyer, Seigneur de Ville, de Merſin, Villers-la-Foſſe & Cuiſſy en partie, fut Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, & Maréchal des Logis Général de l'arriere-ban de l'Iſle-de-France. Il tranſigea avec ſa belle-mere, le 20 Janvier 1612, tant pour ſon douaire que pour les droits de Aimée, ſa fille. Il ajouta à ſon nom celui de *Guiſtel*, dans une tranſaction du 9 Décembre 1614, avec Jean de la Motte, ſon frere : on en ignore la raiſon : il le prit auſſi dans ſon contrat de mariage du 22 Janvier 1615, avec *Marie de Bogue*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Monſouſtin, & de *Marie d'Arquery*. Il tranſigea avec ſa femme & leurs enfans le 7 Mai 1649, pour régler leur ſucceſſion, & fit ſon teſtament à l'âge de 71 ans, le 8 Septembre 1654, en préſence de ſon épouſe, de laquelle il eut : —— 1. Charles, qui ſuit ; — 2. Nicolas de la Motte-Guistel, Religieux à Saint-Jean de Soiſſons ; —— 3. André, Seigneur de la Motte, mort en 1697 ou 1698, accablé de vieilleſſe, après avoir ſervi le Roi toute ſa vie. Il aſſiſta au contrat de mariage de Henri de la Motte, Seigneur de Villers, ſon neveu ; — 4. Louis, Seigneur de Montigny, tué à la défaite du Fauxbourg Saint-Antoine à Paris en 1652, étant Capitaine au Régiment de Conty, ſans enfans d'*Anne Cheron*, qu'il avoit épouſée, le 27 Mars 1648, à Château-Thierri ; — 5. Henri, auteur de la troiſieme branche, rapportée ci-après ; — 6. & Madelene, morte ſans avoir été mariée.

Charles de la Motte-Guistel, Chevalier, Seigneur de Ville, de Villers-la-Foſſe, Cuiſy, &c. Major du Régiment de Cœuvres, Cavalerie, Aide-de-Camp des Armées du Roi par Brevet du 19 Mars 1644, puis Capitaine de Cavalerie le 6 Février 1652, avoit épouſé, en 1651, *Madelene de Crecy*, veuve, de *Joſias de Gorgias*, Chevalier, Seigneur de Levignan, fille de *François de Crecy*, Chevalier, Seigneur de Sous & autres lieux, & de *Michelle de Waterre*. Il aſſiſta au contrat de mariage de Henri, ſon frere puîné, & fut maintenu dans ſa nobleſſe, par Jugement de M. *Dorieu*, Intendant de Soiſſons, du 9 Décembre 1669. Ses enfans furent : —— 1. Charles de la Motte-Guistel, Ecuyer, Seigneur de Ville, Mouſquetaire du Roi, qui reçut, près de Maſtricht, un coup de mouſquet le 7 Juin 1673 : il mourut le lendemain, & eſt enterré en la ville de Viſé près de Liége ; — 2. Henri, Ecuyer, Seigneur de Ville après ſon frere. Il fit relief de la Terre de Sous avec Madelene & Isabelle, ſes ſœurs, par devant les Tréſoriers de France à Soiſſons le 19 Février 1682, & mourut ſans alliance étant Capitaine de Cavalerie ; — 3. Madelene, Religieuſe au Couvent de Notre-Dame à Soiſſons ; — 4. autre Madelene, mariée, le 21 Avril 1684, à *François de Chreſtien*, Ecuyer, Seigneur de Bonneuil, dont elle n'eut point de poſtérité ; — 5. & Elisabeth de la Motte-Guistel, femme, en 1694, de *Philippe de Homblieres*, Ecuyer, Seigneur de Homblieres, ſans poſtérité.

Troisieme Branche.

Henri de la Motte-Guistel, Ecuyer, Seigneur de Villers, cinquieme fils de Hector, Ecuyer, Seigneur de Ville, Merſin, &c. & de *Marie de Bogue*, fut Lieutenant dans le Régiment des Dragons du Roi. Il épouſa, 1°. par contrat du 26 Mai 1660, *Anne Boietel*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur du petit Vauviller en Santerre, & de *Renée de Collemont* : il y eſt aſſiſté de Charles de la Motte-Guistel, Chevalier, Seigneur de Ville, ſon frere aîné ; & 2°. le 5 Septembre 1668, *Françoiſe de Troiſſy*, veuve de *Henri Dupuis*, Ecuyer, Seigneur de la Mairie, & fille de *François de Troſſy*, Ecuyer, Seigneur d'Er-

cuy, & de *Madelene du Freſnoy*. Du premier lit il eut pour fils unique,

Henri de la Motte-Guistel, II. du nom, Seigneur de Villers, demeurant à Vauviller, qui épouſa, par contrat du 25 Mai 1679, aſſiſté d'André de la Motte-Guistel, Ecuyer, Seigneur de la Motte, ſon oncle, *Marie-Madelene Dupuis*, fille de *Henri Dupuis*, Ecuyer, Seigneur de la Mairie, & de *Françoiſe de Troſſy*, veuve, en ſeconde noces, de Henri de la Motte-Guistel, Ecuyer, Seigneur de Villers, ſon pere. Il mourut le 3 Mars 1692. Sa veuve prouva la nobleſſe de ſon mari & fut maintenue, par Jugement de M. *Bignon*, Intendant d'Amiens, le 15 Février 1699, avec ſes ſix enfans, ſçavoir : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Louis de la Motte, Seigneur de Villers, Lieutenant-Réformé au Régiment Royal-Artillerie le 23 Août 1702, Sous-Lieutenant le 28 Octobre 1703, Lieutenant le 20 Mars 1707, Capitaine audit Régiment le 5 Avril 1712, Aide-Major le 25 Février 1720, Chevalier de Saint-Louis le 22 Mai 1722, Major audit Régiment le 3 Janvier 1730, Commiſſaire Provincial d'Artillerie le 13 Février 1730 ; Lieutenant d'Artillerie le 24 Avril 1748, & Lieutenant-Colonel au même Régiment le 30 Mars ſuivant. Il jouiſſoit de 1000 livres de penſion du Roi ; ajoutoit le nom de *Taſſart* au ſien, & écarteloit ſes armes de *Taſſart*, pour ſatisfaire aux clauſes de la donation de la Terre d'Enguillaucourt du 23 Mars 1742. Il eſt mort à Metz en garniſon le 30 Novembre 1751 ; — 3. Henri-Charles de la Motte, Chevalier, Seigneur de la Motte, ſucceſſivement Cadet au Régiment Royal-Artillerie, Sous-Lieutenant le 9 Juillet 1704, Lieutenant le 3 Avril 1708, Capitaine le 15 Septembre 1714, Chevalier de Saint-Louis le 29 Décembre 1732, Capitaine de Canonniers le 18 Novembre 1734, Commiſſaire Provincial d'Artillerie le 11 Janvier 1741, Lieutenant d'Artillerie le 30 Octobre 1750, Lieutenant-Colonel au même Régiment le 15 Décembre 1751, fait Colonel du Corps Royal-Artillerie & du Génie le 8 Décembre 1755 : il s'eſt retiré du ſervice au commencement de l'année 1759, avec 3000 livres de penſion. Il a épouſé, le 5 Mars 1748, *Henriette-Catherine Coullet*, Dame du haut & bas Port, fille de feu *René Coullet-de-Buſſy*, Chevalier, Seigneur de Beaucourt, & de *Charlotte du Landas*, dont il a eu une fille qui eſt morte en naiſſant ; — 4. Henri de la Motte, Chevalier, Seigneur de Lepinois. Il a d'abord été Cadet au Régiment Royal-Artillerie, ſucceſſivement Sous-Lieutenant le 3 Octobre 1706, Lieutenant le 7 Juin 1710, Capitaine le 29 Novembre 1727, Commiſſaire ordinaire de l'Artillerie le même jour, Capitaine de Bombardiers le 11 Novembre 1739, Chevalier de Saint-Louis le 16 Février 1741, & Commiſſaire Provincial d'Artillerie le 8 Octobre 1743 : il a quitté le ſervice du Roi avec une penſion de 1000 livres ; — 5. Anne-Françoise de la Motte, Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Juſte le 3 Novembre 1705 ; — 6. & Marie-Madelene de la Motte, mariée, le 17 Mars 1714, à *Louis-Alexandre le Bel*, Chevalier, Seigneur de la Berthonniere, Maricourt, Berenger & du Rozoy, dont deux garçons : — l'aîné mort de maladie ; — & le cadet, reçu Chevalier de Malte, a été tué au Siege de Tournay, ſervant dans le Régiment Royal-Artillerie avec ſes oncles ; — & une fille, nommée *Marie-Marguerite-Candide le Bel*, Damoiſelle de Maricourt, la Berthonniere, Fief Berenger, du Rozoy, &c. vivante, non mariée, en 1760.

François de la Motte, Chevalier, Seigneur de Ville, du petit Vauviller, &c. a quitté le nom de *Guiſtel*, ainſi que ſes freres, voyant qu'il n'y avoit ni raiſon ni obligation de l'ajouter au ſien. Meſſire *Pierre de Taſſart*, Chevalier, Seigneur d'Enguillaucourt, &c. ſon couſin, lui a donné, par contrat du 23 Mai 1742, & à ſes freres puînés, ci-devant mentionnés, par donation entre-vifs irrévocable, la Terre & Seigneurie d'Enguillaucourt, à condition d'ajouter le nom de *Taſſart* à celui de *la Motte*, de joindre ſes armes aux leurs, ce qui s'exécute depuis. Il a épouſé, le 22 Septembre 1720, *Marie-Suſanne des Groſeliers*, fille de *Léonor*, Chevalier, Seigneur d'Herveloy, la Mairie, &c. & de *Marie-du Freſne-de-Fredeval*, dont, pour fille unique,

Marie-Susanne de la Motte-Tassart, Damoiſelle de Ville, mariée, par

contrat du 24 Janvier 1758, passé par devant *Jubert* & son confrere, Notaires Royaux à Amiens, à *Charles-Joachim de Cacqueray*, Chevalier, Seigneur de Saint-Quentin entre Dieppe & la ville d'Eu, Chevalier de Saint-Louis, Major du Bataillon de Paris.

Les armes de LA MOTTE sont : *de gueules, à trois chevrons de vair;* mais depuis la donation de la Terre d'Enguillaucour en 1742, cette famille porte : *écartelée au 1 & 4 de gueules, à trois chevrons de vair; & au 2 & 3 de sable, à la bande d'argent, chargée de trois coquilles de gueules, un croissant d'argent à côté, au chef d'or*, qui est DE TASSART. Elles sont enregistrées dans l'Armorial général du Juge d'Armes de France, qui en a délivré un Brevet le 8 Août 1698, & rapportées dans la décharge de noblesse de M. *Bignon* du 19 Février 1699, & celle de M. *Dorieu*, du 9 Décembre 1669.

MOTTE, en Normandie. Il y a plusieurs Familles de ce nom dans cette Province, distinguées par leur ancienneté, & les différentes possessions des terres & des lieux où elles étoient, ou sont habituées.

Raymond Montfaouq les a remarquées dans son Procès-verbal fait l'an 1463, où il emploie JEAN DE LA MOTTE, demeurant en la paroisse d'Ouilly-le-Tesson, Election de Falaise, qui portoit pour armes : *d'azur à la fasce d'or*, & de la famille duquel nous parlerons ci-après.

Les autres, dont étoient — JEAN DE LA MOTTE, Seigneur de Saint-Planchais, — ALAIN DE LA MOTTE, Seigneur de Glatigny, PIERRE DE LA MOTTE, Seigneur de Bonvardiere, — & JEAN DE LA MOTTE, Ecuyer, demeurans à Saint-Quentin & Saint-Jean-de-la-Chaise, Election d'Avranches, & à Sainte-Paix, Election de Coutances, portoient : *d'argent au sanglier de sable*, & avoient leur extraction séparée.

La conformité du nom, dit *Piganiol de la Force*, nous réduit à donner tout ce qui peut être venu à notre connoissance de ceux de ce nom DE LA MOTTE, particuliérement de la Maison dont étoit ROGER DE LA MOTTE, qui fit ses preuves à la Cour des Aides de Normandie le 7 Septembre 1480.

L'ancien surnom de cette Famille étoit *Fouqué*, par addition à celui de *la Motte*, dont l'alliance se voit remarquée en l'Echiquier de l'an 1387, que OUDIN DE LA MOTTE, Ecuyer, avoit été établi tuteur de *Guillaume Fouqué*, sous âge, fils & héritier de feu *Jean Fouqué*, Ecuyer, de laquelle Maison étoit *Jean Fouqué*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, & Commandeur de Breteville-la-Rabel, mentionné dans ledit Echiquier; & ROGER DE LA MOTTE, rapporté dans l'Arrêt ci-dessus cité de vérification de Noblesse, est nommé comme défunt, & qualifié *Ecuyer* en un Arrêt de l'Echiquier de l'an 1370, disant qu'*Agnès Ruffin* étoit sa veuve; que JEAN DE LA MOTTE, Prêtre, étoit son fils aîné, & que JEAN DE LA MOTTE, qui avoit le Personnat de Fribois étoit son neveu.

Les Registres de la Chambre des Comptes de Paris, font mention de BARTHELEMI, JEAN & HUET DE LA MOTTE, sous l'an 1339. — ROGER DE LA MOTTE est compris dans les Echiquiers des années 1337 & 1344. — GUILLAUME DE LA MOTTE est employé dans un rôle de la Chambre des Comptes de l'an 1351.

GUILLAUME DE LA MOTTE-FOUQUÉ rendit aveu d'un franc-Fief assis en la Paroisse de la Motte-Fouqué & de Saint-Patrice le 20 Mars 1371.

JEAN DE LA MOTTE, Seigneur de Lonlay, rendit aveu d'un Fief sis en la paroisse de Lonlay-le-Tesson, en la Vicomté de Falaise, le 13 Avril 1372.

GUILLAUME DE LA MOTTE, Ecuyer, rendit pareillement aveu d'un Fief situé dans la paroisse Saint-Laurent de Crasmenil, & JEAN DE LA MOTTE, d'un demi-Fief de Chevalier, dans la Paroisse de Bazoches en ladite Vicomté de Falaise le 13 Avril 1373.

THIBAUT

THIBAUT DE LA MOTTE, Chevalier-Bachelier, fut reçu à la Montre faite à Orléans l'an 1383, & NICOLAS DE LA MOTTE eſt nommé dans les mêmes regiſtres de ces Montres en l'an 1420.

La revue du Comte *d'Aumale* fait mention de JEAN DE LA MOTTE, Ecuyer, l'an 1421.

Parmi les 119 Gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel, contre les Anglois, l'an 1423, ſont nommés C. & T. DE LA MOTTE.

HENRI V, Roi d'Angleterre, donna à *Guillaume de Gaillarbois*, Ecuyer, les biens qui avoient appartenu à *Aimon de Falaiſe*, & à NICOLE DE LA MOTTE, ſa femme, au Bailliage d'Alençon, de même que les tenoient *Guillaume de Falaiſe*, pere d'*Aimon*, & JEAN DE LA MOTTE, pere de NICOLE, par Chartre donnée à Rouen le 4 Avril, huitieme année de ſon regne.

JACQUES DE LA MOTTE, Ecuyer, fit hommage du quart de Fief de Cantepie ſis en la Vicomté de Neufchâtel, à lui appartenant, à cauſe de ſa femme, par Lettres données à Rouen le 3 Février 1449.

PIERRE DE LA MOTTE fit auſſi hommage du Fief de Freſeques ou Feſques en la Châtellenie de Mortemer, par Lettres données à Rouen le 4 Novembre 1449, & 19 Février 1461.

JACQUES DE LA MOTTE fit hommage du Fief de la Motte, ſis à Saint-Denis-le-Vêtu, au Bailliage de Côtentin, & du Fief de Champenbout, au Bailliage de Caen, par Lettres données à Paris le 6 Septembre 1461.

GUILLAUME DE LA MOTTE fit hommage du Fief de Marcot, à cauſe de la Vicomté du Pont-de-l'Arche, par Lettres données à Rouen le 2 Janvier 1463.

JEAN DE LA MOTTE fit pareillement hommage de la Seigneurie de Lonlay-le-Teſſon en la Vicomté de Falaiſe, par Lettres données à Paris le 3 Février 1463, & *Georgette de Monceau*, veuve dudit JEAN, rendit auſſi aveu l'an 1484.

Les Echiquiers des années 1459, 62, 63, 69, 88, 97, 98 & 1510, font mention de JEAN DE LA MOTTE, Ecuyer, de la Damoiſelle ſa femme, de JEAN DE LA MOTTE, Ecuyer, leur fils; — JACQUES DE LA MOTTE, Ecuyer, Damoiſelle *Jeanne de Cantepie*, ſa femme; — GUEFFIN DE LA MOTTE, Ecuyer, héritier de feu JACQUES DE LA MOTTE, ſon pere, plaidant contre *Laurent*, Seigneur *de Boiſſay*, Baron de Mainieres, pour raiſon de la Terre du grand-Queſnay, aſſiſe à Rocherolles en Bray; — PIERRE DE LA MOTTE, Ecuyer, les enfans de JEAN DE LA MOTTE, Ecuyer, Meſſire JEAN DE LA MOTTE, Chevalier, ROBINE DE LA MOTTE, veuve de *Jean de Boisbenard*; — GUILLAUME DE LA MOTTE, Seigneur de Lonlay; — Damoiſelle *Jeanne du Val*, veuve de JEAN DE LA MOTTE-FOUQUÉ; — ROGER DE LA MOTTE, Seigneur de Sainte-Geneviéve, Vicomte de Neufchâtel; — *Robin le Carpentier*, & Damoiſelle JEANNE DE LA MOTTE, ſa femme, plaidans contre Meſſire *Jacques de Dreux*, Chevalier; — GUILLAUME DE LA MOTTE, Ecuyer, & *Marguerite de Bezu*, ſa femme, ayant procès contre *Pierre Martel*, Ecuyer, demeurant à Louviers; — Damoiſelle *Jeanne Hellart*, veuve de GUILLAUME DE LA MOTTE; — enfin de JEAN & GUILLOT DE LA MOTTE, Ecuyers.

Les Archives de l'Abbaye du Bec-Hellouin font mention de JEAN DE LA MOTTE, Abbé du Bec, dont le décès eſt marqué l'an 1452.

JEAN DE LA MOTTE-FOUQUÉ, vivant en 1480, épouſa *Madelene de Salmon-de-Lahor*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Lahor, & d'*Eléonore de Patry de Culay*, dont il eut : — RENÉ, — ZABET — & WILLEM ou GUILLAUME.

Parmi les tenans Fiefs nobles aſſis en la Vicomté de Falaiſe l'an 1523, ſont compris RENÉ DE LA MOTTE, Seigneur de la Motte-Fouqué, & CHRISTOPHE DE LA MOTTE, Seigneur de la Belliere en la Vicomté de Rouen, GUILLAUME DE LA MOTTE, tenant le Fief de la Motte, & JEAN DE LA MOTTE, les Fiefs de Mauquenchy, Glatigny, Guenonville & du Queſnay, en la Vicomté de Neufchâtel.

Il eſt dit auſſi que le Fief de Sainte-Geneviéve avoit appartenu à JEAN DE LA MOTTE; & la liſte des Gentilshommes appellés à la Réformation des Cou-

tumes depuis 1510, jusques en l'an 1630, fait mention de CHARLES DE LA MOTTE-FOUQUÉ, Seigneur de la Motte & de Miers.

Dans le dénombrement des Fiefs de la Vicomté de Falaise, fait l'an 1575, il est dit que *Jacques de Saint-Remy* étoit héritier, à cause de la femme de RENÉ DE LA MOTTE-FOUQUÉ, pour le Fief d'Ouilly, assis à Vendeuvre.

JEAN DE LA MOTTE, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Fouqué, eut deux fils & une fille, sçavoir : — RENÉ, Seigneur de la Motte-Fouqué, mort sans hoirs; —— GUILLAUME, qui suit; —— & ISABEAU DE LA MOTTE, mariée 1°. à *Philippe de Harcourt*, Baron d'Ecouché; & 2°. à *François*, Seigneur de Montagu, veuf de *Barbe de la Ferriere*, & fils de *Jean*, Seigneur *de Montagu*, & de *Françoise Osbert de Brucheville*.

GUILLAUME DE LA MOTTE, Chevalier, Seigneur de la Motte-Fouqué, eut pour enfans : — RENÉ, qui suit; — & GUILLEMETTE DE LA MOTTE, femme de *Richard le Queu*, dit *Lancelot*, Seigneur de la Bretesche.

RENÉ DE LA MOTTE, Chevalier, Seigneur de la Motte-Fouqué, Baron de Saint-Severin, est nommé dans un titre du 7 Septembre 1566. Il eut une fille :

MADELENE DE LA MOTTE, femme, en 1562, de *Jacques de Saint-Remy*, Seigneur de Fiée, fils de *Jacques de Saint-Remy*, & d'*Yolande de Loré*. De ce mariage sortirent : -- *René*, *Pierre* & *Gilles de Saint-Remy*, vivans en 1594. *Pierre de Saint-Remy* fut Seigneur de la Motte-Fouqué, & épousa, à Honfleur le 26 Mars 1625, *Marie d'Olliençon*. — On trouve encore MARGUERITE DE LA MOTTE, fille du Seigneur de Lonlay, mariée à *Fouques le Queu*, Seigneur de Mesnilglaise.

Il y a une branche de cette Famille de LA MOTTE-FOUQUÉ, en Bretagne, qui remonte à — GEFFROY DE LA MOTTE-FOUQUÉ, marié à *Jeanne de Mathefelon*, laquelle étoit veuve en 1394.

Ceux de cette branche établis dans le ressort de Rennes, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 30 Janvier 1669, au rapport de M. *Le Febvre*, furent déclarés *nobles d'extraction*. Elle porte pour armes : *de sable, à la fasce d'or*.

MOTTE-DE-L'EPINE, en Normandie, a pour armes : *tranché en bande, dont la partie du chef est pallé d'argent & de gueules, & en pointe de gueules, à une bande d'argent*.

MOTTE-DE-BOIS-GUERARD : De cette Famille, maintenue dans sa noblesse le 13 Novembre 1666, étoit

JACQUES DE LA MOTTE, Sieur du Bois-Guerard, reçu Conseiller au Parlement de Rouen en 1619. Il portoit : *d'or, à la bande de gueules, chargée de trois coquilles d'argent, & accompagnée de trois étoiles d'azur*.

MOTTE-DU-VIVIER, dans la même Province : Famille maintenue dans sa noblesse le 18 Juillet 1669, dont les armes sont : *d'hermines, à trois ciseaux de gueules*.

MOTTE, en Beauce. De cette Famille étoit

MARIE-MADELENE DE LA MOTTE, née le 4 Avril 1685, fille de GABRIEL DE LA MOTTE, Chevalier, Seigneur de la Bourdiniere, & de *Madelene de Grimbert*. Elle fut reçue au mois d'Avril 1692, après avoir prouvé sa noblesse depuis l'an 1535, que vivoit GUILLAUME DE LA MOTTE, son quartayeul.

Les armes : *d'or, à une fasce de gueules, accompagnée de trois têtes d'ours de sable emmuselées de gueules, 2 en chef & 1 en pointe*.

* MOTTE LEZEAU, en Normandie, Subdélégation d'Argentan. C'est une Terre & Seigneurie érigée, sous ce titre, en *Marquisat* en 1693, le-

quel eſt poſſédé par *Jean-Batiſte Ango*, dit *de la Motte-Ango*, à la repréſentation de ſon pere. *Voyez* ANGO.

* MOTTE: Fief ſitué dans la Paroiſſe de Saint-Agnan de Hautefort, Election de Périgueux, qu'*Antoine*, Seigneur *de Hautefort* & de Thernon, donna à ſon fils naturel *Jean de Hautefort*, légitimé par Lettres du Roi, au mois de Janvier 1506. Il eſt auteur de la branche des Seigneurs *de la Motte*. Voyez HAUTEFORT.

* MOTTE: Autre Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Octobre 1700, enregiſtrées le 31 Août 1701, en faveur de *François de Lamoignon-de-Baſville*, Conſeiller d'Etat ordinaire. *Voyez* LAMOIGNON.

MOTTE-FENELON. *Voyez* SALIGNAC.

MOTTE. Il y a encore pluſieurs Familles de ce nom dans différentes Provinces.

MOTTE-DE-LA-MORLIERE, porte: *de gueules, à trois bandes dentelées d'argent.*

MOTTE-CHALENDAT, en Dauphiné, dont les armes ſont: *de gueules, au lion d'or, & une étoile de même au premier quartier, &c.*

MOTTE, en Bretagne. Il y a auſſi dans cette Province pluſieurs Familles de ce nom.

La premiere a pour auteur OLIVIER DE LA MOTTE, vivant en 1408. Elle eſt du reſſort de Rennes & de Dinan. Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 18 Juillet 1670, ceux de ce nom, au rapport de M. *de Larlan*, furent déclarés *nobles d'ancienne extraction*, & JEAN-GEORGES DE LA MOTTE, maintenu dans ſa qualité de *Chevalier*. D'une autre branche de cette Famille, ou peut-être de la même, par Arrêt rendu en la même Chambre le 22 Novembre 1668, au rapport de M. *de la Bourdonnais*, FRANÇOIS DE LA MOTTE, Seigneur de la Garde, fut déclaré *noble d'extraction*; & par un Arrêt rendu le 3 Septembre 1670, au rapport du même, JULIEN DE LA MOTTE fut pareillement déclaré *noble d'extraction*. Les armes: *de ſable, à ſept macles d'argent, 3, 3 & 1.*

De la ſeconde étoit GUILLAUME DE LA MOTTE, marié, en 1396, à *Iſabelle du Châtellier*. Sa poſtérité a formé pluſieurs branches. La premiere, par Arrêt rendu à la Chambre de la Réformation le 26 Novembre 1668, fut déclarée *noble d'ancienne extraction*, au rapport de M. *de Bréhan*; la ſeconde, pareillement par Arrêt rendu en la même Chambre le 15 Février 1669, au rapport de M. *Denyau*; & la troiſieme, de même, par Arrêt rendu en cette Chambre le 19 Août 1669, au rapport de M. *de la Bourdonnais*. Les armes: *d'argent, freté d'azur de ſix pieces.*

La troiſieme Famille, du nom de LA MOTTE-PORTAL, du reſſort de Rennes & de Ploermel, par Arrêt rendu en ladite Chambre de la Réformation, en faveur de GUILLAUME DE LA MOTTE, Sieur de la Motte-Portal, fut, le 10 Décembre 1668, déclarée *noble d'extraction*, au rapport de M. *Denyau*.

Par deux autres Arrêts rendus le 27 Avril 1669, au même rapport, & le 24 Mars 1671, PIERRE DE LA MOTTE, Sieur de la Groheliere, & FRANÇOIS DE LA MOTTE, furent déclarés *nobles d'extraction*.

Les armes: *de gueules, à trois bandes engrelées d'argent.*

La quatrieme remonte à LAURENT DE LA MOTTE, marié à *Renée le Freſne*.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 18 Janvier 1669, au rapport de M. *de Leſrat*, elle fut déclarée *noble d'extraction*. Dans cet Arrêt ſont compris JEAN DE LA MOTTE, Sieur de la Garenne, GILLES DE LA MOTTE & ALAIN, ſon fils; ALAIN DE LA MOTTE, Sieur du Verger, & ALAIN DE LA MOTTE, Sieur de Tremangon. Les armes: *de ſable, freté d'or de ſix pieces.*

De la cinquieme étoient LOUIS DE LA MOTTE, Sieur de Kerdreux, &

Pierre de la Motte, ſon frere, du reſſort de Rennes & de Ploermel, qui furent déclarés *nobles d'ancienne extraction*, par Arrêt rendu le 17 Janvier 1669, au rapport de M. *des Cartes*. Les armes : *de gueules, à trois bandes engrelées d'argent.*

La ſixieme qui remonte à Bertrand de la Motte, Sieur de la Motte du Rheu, vivant en 1387, du reſſort de Rennes, fut, par Arrêt rendu en la même Chambre le 18 Janvier 1668, au rapport de M. *le Jacobin*, déclarée *noble d'extraction*. Les armes : *de gueules, à deux faſces de vair.*

La ſeptieme, par Arrêt rendu le 17 Mars 1671, au rapport de M. *le Jacobin*, fut auſſi déclarée *noble d'extraction*. Les armes : *d'argent, au lion accompagné de quatre merlettes, aux extrémités de l'écuſſon, le tout de ſable.*

* MOTTES : Seigneuries dans le Brabant, érigée en *Marquiſat*, par Lettres du Roi d'Eſpagne, du 16 Septembre 1680, en faveur de *Philippe-François de Dennetieres*, Chevalier, Seigneur de Mottes, Baron de Barliere, mort le 10 Avril 1687.

* MOTTEVILLE : Terre & Seigneurie en Normandie, érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Mars 1718, enregiſtrées au Parlement de Rouen, en faveur de

Bruno-Emmanuel Langlois de-Motteville, premier Préſident de la Chambre des Comptes de Rouen, puis Préſident à Mortier au même Parlement, fils puîné de *Georges Langlois*, III. du nom, & d'*Anne de Monteclerc*, ſa troiſieme femme. Voyez Langlois, *Tome VIII, p. 441, & ſuivant.*

MOUCEAU-DE-NOLLENT : De cette Famille étoit

Charles du Monceau-de-Nollent, Seigneur d'Olinville & d'Eſgly, Intendant de Police, Finances & Vivres des Armées du Roi, qui épouſa *Marie-Charlotte Camus-des-Touches*, morte le 3 Février 1698, âgée de 26 ans, laiſſant :

Madelene du Monceau-de-Nollent, mariée, le 24 Avril 1714, avec *Auguſtin-Vincent Hennequin*, Marquis d'Ecquevilly, de Freſne, &c. Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine-Général de la Vénerie des Toiles de Chaſſes, Tentes & Pavillons de Sa Majeſté, pour l'équipage du Sanglier, dont elle a laiſſé des enfans. Elle eſt morte le 8 Mars 1739, âgée de 46 ans. *Mercure de France, Mars 1739, p. 614.*

Les armes : *d'azur, à trois tréfles d'or.*

MOUCHE (de la) : Famille de Robe, diſtinguée par ſes emplois & ſes alliances, dont voici la Généalogie d'après *Moréri, Tome IV, p. 79*, lettre *D*. Edition de 1759.

I. Pierre de la Mouche, Sieur de la Mérie, à Covigny, épouſa *Michelle Iſoré*, dont : — 1. Antoine, qui eut le Fief de la Mérie, & épouſa *Marguerite de la Foſſe*, de laquelle il eut ſept enfans ; — 2. André, marié à *Jeanne de la Mare*, dont quatre enfans, entr'autres, — Françoise de la Mouche, mariée à *Gui Soré* ; — 3. Pierre, qui ſuit ; — 4. & Madelene, femme de *Chriſtophe Bance.*

II. Pierre de la Mouche, II. du nom, épouſa *Iſabeau Dupré*, & en eut :

III. Thomas de la Mouche, marié 1°. à *Nicole de Riberolles*, fille de *N... de Riberolles*, Général des Monnoies ; & 2°. à *Philippe de Prime.* Du premier lit vinrent ſix enfans, dont cinq morts en bas-âge ; — & Thomas de la Mouche, marié à *Lucie Brouard*, avec poſtérité ; & du ſecond lit, ſept enfans morts en bas-âge ; — 8. Pierre, qui ſuit ; — 9. Nicolas, Religieux ; — 10. & Anne, femme de *Gaſpard Milton.*

IV. Pierre de la Mouche, III. du nom, Seigneur de Saint-Jean de Beauregard, anciennement dit *Montfaucon*, Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris en 1650, Maître-d'Hôtel du Roi, par Brevet du 14 Novembre 1652 ;

Conſeiller d'Etat par autre Brevet du 27 Février 1655; Secrétaire de la Chambre du Roi, par un troiſieme du 28 Décembre 1656; & enfin premier Echevin de la ville de Paris en 1660, ſous la Prévôté de M. *de Seve*, dont il a rempli les fonctions après ſon décès, & eſt mort le 29 Avril 1691. Il avoit épouſé *Geneviéve Barbier de Préville*, décédée le 29 Août 1684, fille de *Pierre Barbier*, & de *Marguerite Heron*. Leurs enfans furent : — 1. PIERRE-ANTOINE, qui ſuit; — 2. CLAUDE-ANNE DE LA MOUCHE, Conſeiller du Roi, Auditeur des Comptes en 1691, mort ſans enfans d'*Eliſabeth Rouſſeau*, ſa femme; —— 3. PHILIPPE, Religieuſe à Longchamp; — 4 & 5. MARIE & FRANÇOISE; — 6. ANNE-ELISABETH, mariée à *Pierre Colin de la Biochaye*, Conſeiller au Parlement de Rennes; — 7. & GENEVIÉVE-SIMONNE DE LA MOUCHE, mariée, en 1694, à *Séraphin Baudouin*, Chevalier, Seigneur de Soupire & autres lieux, Chevalier d'honneur au Bailliage & Siége Préſidial de Vermandois & Laon, mort le 2 Novembre 1712, & elle le 18 Mars 1738, dans la 75e année de ſon âge.

V. PIERRE-ANTOINE DE LA MOUCHE, Chevalier, Seigneur de Beauregard, Conſeiller au Parlement de Paris, mort le 21 Octobre 1722, âgé de 69 ans, avoit épouſé, en 1686, *Françoiſe-Marguerite Pichon*, morte le 8 Novembre 1732, fille de *N... Pichon*, Ecuyer, l'un des Préſidens-Tréſoriers de France, Généraux des Finances, & grands Voyers en la Généralité de Paris, & de *Marguerite Doublet*. De ce mariage naquirent : — PIERRE-ANTOINE, qui ſuit; — & JACQUES-DENIS, rapporté après ſon frere.

VI. PIERRE-ANTOINE DE LA MOUCHE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Beauregard & autres lieux, Conſeiller au Parlement de Paris, épouſa, en 1719, *Françoiſe-Marguerite Petit de Cerdon*, fille de *Louis Petit de Cerdon*, Seigneur de Limeil, & de *Renée Rouillé*, dont : — PIERRE-ANTOINE DE LA MOUCHE, Chevalier, Seigneur de Beauregard & autres lieux, Capitaine au Régiment de Limoſin, vivant en 1757, ſans avoir pris d'alliance; —— & FRANÇOISE-MARGUERITE DE LA MOUCHE, femme de *Jérôme-Nicolas le Feron*, Chevalier, Seigneur d'Orville & de Louvres en Pariſis.

VI. JACQUES-DENIS DE LA MOUCHE, Chevalier, ſecond fils de PIERRE-ANTOINE I, & de *Françoiſe-Marguerite Pichon*, Auditeur en la Chambre des Comptes le 1 Août 1722, mort le 16 Janvier 1736, à l'âge de 42 ans, avoit épouſé, le 4 Septembre 1725, *Anne-Marguerite Dorat*, fille de feu *Charles-Léon Dorat*, Chevalier, Seigneur de la Barre & de Chameulles, & d'*Anne Aubriot*, dont il a eu : — 1 & 2. CLAUDE-DENIS & DENIS, morts en bas-âge; — 3. & un autre fils, qui ſuit.

VII. ANTOINE-PIERRE DE LA MOUCHE, Ecuyer, Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris le 20 Juin 1749, a épouſé, le 3 Mai 1757, *Madelene Thoré*, fille de *Nicolas-François Thoré*, Ecuyer, Seigneur de Charonne & autres lieux, & de *Louiſe Tronchy*.

La ſépulture de cette Famille eſt en l'Egliſe de Saint-Germain l'Auxerrois, où elle a un caveau, dans lequel pluſieurs de ſes ancêtres ont été inhumés. Les armes : *de gueules, à la bande d'argent, chargée de trois mouches de ſable dans le ſens de la bande.*

MOUCHERON : Famille noble originaire d'Anvers, dont une branche s'eſt établie en Bretagne.

On trouve JEAN MOUCHERON, vivant en 1289, ſelon un vieux titre latin, aſſez difficile à déchiffrer, qui ſe trouve chez M. *de Montamant*, Gouverneur du Palais Royal à Paris, ayeul maternel de M. DE MOUCHERON, qui nous a fait paſſer la Généalogie ſuivante.

Elle remonte à ROBIN DE MOUCHERON, Ecuyer, vivant en 1350, qui eut pour fils

MAHÉ DE MOUCHERON, Sieur de Coeuvres, qui ſervit en qualité de Gendarme, & épouſa *Robine de Bouley*, dont :

LOUIS DE MOUCHERON, Ecuyer, Seigneur de Bouley, Terre ſituée aux environs de Verneuil au Perche. Il laiſſa

Jean de Moucheron, Seigneur de Bouley, qui ſe maria avec *Marguerite de Coeuvres*, d'une bonne Maiſon de Picardie. Il en eut :

Pierre de Moucheron, Ecuyer, qui partit, en 1504, pour la Flandre, & épouſa Demoiſelle *Iſabeau Gerbier*, de la ville de Mildebourg en Zelande. De ce mariage ſortirent 13 enfans, ſuivant un acte de partage de 1559, paſſé à Anvers, & entr'autres :

Georges de Moucheron, qui vint s'établir en Bretagne en 1575. Il y épouſa *Mathurine le Couvreux*, de la ville de Vitré. Le Roi Henri III lui accorda des Lettres de naturalité, qui furent enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Bretagne, avec une Enquête ordonnée à Verneuil, pour vérifier de ſa nobleſſe & de ſon origine. Ses biens furent confiſqués par le Duc *de Mercœur*, pour n'avoir pas pris ſon parti dans le tems des guerres de Bretagne. Il eut pour fils

Jean de Moucheron, II. du nom, Ecuyer, né en Bretagne, qui épouſa, en 1627, Demoiſelle *Marguerite Huon*, de la Maiſon de *Kermadec*, dans l'Evêché de Leon, dont :

Sébastien de Moucheron, Ecuyer, Seigneur de Premenu, né en Bretagne en 1628, déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 14 Décembre 1668, au rapport de M. *Huart*. Il eut de ſon mariage, contracté en 1652, avec *Marie le Pontois* : — Jean, qui ſuit ; — & Vincent-Alexandre, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

Jean de Moucheron, III. du nom, Ecuyer, ſe maria avec *Anne Furic*, de l'Evêché de Cornouailles, dont vint :

Guillaume-Hilarion de Moucheron, qui épouſa *Marie-Roſe de Kerneſne*, d'une illuſtre Maiſon de Bretagne. Il en a eu

Guillaume-Armel de Moucheron, Ecuyer, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, marié à *N... le Gouverneur*. Nous ignorons s'il en a des enfans.

Vincent-Alexandre de Moucheron, Ecuyer, Seigneur de Châteauvieux, ſecond fils de Sébastien, & de *Marie le Pontois*, né en l'Evêché de Leon en 1675, épouſa, en 1715, *Bernardine de Guicanou*, ſeule & unique héritiere de ſa Maiſon. De ce mariage eſt ſorti

Jean-Guillaume de Moucheron, Ecuyer, Seigneur de Châteauvieux, Lieutenant des Maréchaux de France, marié à *Jeanne le Foreſtier de Keroſven*, dont nous ignorons s'il a des enfans.

Les armes : *d'argent, à une fleur de lis d'azur, coupée par le milieu & détachée de toutes ſes parties.*

MOUCHET-DE-LAUBEPIN : Maiſon noble & ancienne du Comté de Bourgogne. Voici ce que nous en apprend un *Mémoire envoyé.*

Humbert Mouchet, Seigneur de Villeſeraine & de Beauregard, né à Poligny, vivoit vers le milieu du XIIIe ſiécle. Il eut de *Marie de Chiſſé*, ſon épouſe,

Humbert Mouchet, II. du nom, Seigneur de Villeſeraine & de Beauregard, marié à *Pauline de Viry*, fille de *Blaiſe de Viry*, en Genevois, Seigneur de Moncourt, & de *Renée de Rivoire*, dont : — Jean, qui ſuit ; — & Gui, commis par le Roi d'Eſpagne pour prendre poſſeſſion du Comté de Charolois, par le traité de Cateau-Cambreſis.

Jean de Mouchet, Seigneur de Villeſeraine & de Beauregard, Capitaine du Château de Grimont, Tréſorier général du Comté de Bourgogne, & Ambaſſadeur de l'Empereur Charles-Quint en Suiſſe, épouſa *Louiſe de Battfort*, fille unique & héritiere de *Leonel*, Baron de Tramelay & d'Arintho, Tréſorier général du Comté de Bourgogne, dont :

Leonel de Mouchet-de-Battfort, Baron de Tramelay, Comte d'Arintho, Seigneur de Châteauneuf, Toiſſia, Saint-Colan, Gouverneur du Château de Grimont, Chevalier d'honneur au Parlement de Dole, créé *Chevalier* par Lettres du 29 Avril 1602. Il releva le nom & les armes de ſa mere, & fit ſon teſtament, publié au Bailliage de Poligny le 12 Novembre 1603. Il avoit épouſé 1°. une Dame de la Maiſon de *la Chambre* en Savoie, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. par contrat du 31 Août 1588, *Barbe de Laubepin*, fille unique & héritiere

de *Claude*, Seigneur *de Laubepin*, Baron de Varray, & de *Claude*, Dame *de Fetigny*, dont :

Claude de Mouchet-de-Battfort, Comte de Laubepin & d'Arintho, Baron de Tramelay, Commandeur de l'Ordre Royal de Saint-Jacques en Eſpagne, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie Wallone, Conſeiller au Conſeil de Guerre des Pays-Bas, premier Maître-d'Hôtel de l'Archiduc Léopold, Grand-Maître des Eaux & Forêts du Comté de Bourgogne, Chevalier d'honneur au Parlement de Dole en 1652. Il releva le nom & les armes de ſa mere, & teſtâ le 3 Juin 1659. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Décembre 1618, *Catherine de Harlay*, fille de *Chriſtophe*, Comte de Beaumont, Chevalier des Ordres du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, ſon Ambaſſadeur en Angleterre, Bailli du Palais de Paris, Gouverneur des ville & Duché d'Orléans, Capitaine de 100 hommes des Ordonnances de Sa Majeſté, ſon Conſeiller en ſon Conſeil d'Etat & Privé, & d'*Anne Robert*, Dame d'Illins. Il en eut :

Charles-Achille de Mouchet-de-Battfort, Conſeiller du Roi d'Eſpagne en ſon Conſeil de Guerre, Chevalier de ſon Ordre d'Alcantara, Colonel de Cavalerie de Hauts-Allemands, Grand-Gruyer général du Comté de Bourgogne, & premier Chevalier d'honneur au Parlement de Dole. Il obtint du Roi d'Eſpagne l'érection de ſa Terre de *Laubepin* en *Comté*, par Lettres du 17 Mai 1649, & avoit épouſé, par contrat du 11 Octobre 1663, *Charlotte de Nettancourt-de Hauſſonville*, veuve de *François Pouſſart*, Marquis de Fors & du Vigean, Gouverneur & Comte de Sainte-Menehould, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & fille de *Nicolas de Nettancourt*, Comte de Vaubecourt, Baron d'Orne & de Choiſeul, & de ſa premiere femme *Charlotte le Vergeur*, Dame de Chaleranges & de Pacy en Valois. De ce mariage vinrent : — Louis, qui ſuit ; — & Angélique-Marguerite, morte le 15 Avril 1732, âgée de 51 ans, veuve de *Charles-Henri de Montmorency*, Seigneur de Neufvy, Pailloux, Colonel d'un Régiment de Carabiniers, mort en Décembre 1702, qu'elle avoit épouſé le 11 Août 1697. Elle en avoit eu — *Hiacinthe-Louis de Montmorency*, né le 2 Juin 1698, mort jeune.

Louis de Mouchet-Battfort, Marquis de Laubepin, Comte d'Arintho, Baron de Tramelay & de Fitigny, premier Chevalier d'honneur au Parlement de Beſançon, épouſa, par contrat du 25 Mars 1687, *Marie-Gabrielle de Saint-Moris*, fille de *Ferdinand-Mathieu*, Baron de Saint-Cyre, Seigneur de Villeneuve, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de Hauts-Allemands au ſervice du Roi d'Eſpagne, Chevalier de la Confrairie de Saint-Georges, & de *Claude de Seroz* ; celle-ci fille de *Claude-Benigne de Seroz*, Baron de Choye, & de *Claude de Thomaſſin-de-Montboillon*. Leurs enfans furent : — Charles-Joseph, qui ſuit ; — & une fille, femme de *Claude-François*, Marquis *de Jouffray-d'Abans*.

Charles-Joseph de Mouchet, Marquis de Laubepin, Comte d'Arintho, Baron de Tramelay, Seigneur de Toiſſia, Curnix, Villette, Holiferne, la Balme & Montcroiſſant, Chevalier de la Confrairie de Saint-Georges, élevé Page du Duc *de Lorraine*, puis Chevalier d'honneur au Parlement de Beſançon, épouſa, par contrat du 17 Juillet 1719, *Françoiſe-Hilaire du Tartre*, fille d'*Antoine-Joſeph*, Baron de Chilly, Seigneur de Bornay, Chevalier de la Confrairie de Saint-Georges, & d'*Antoinette Froiſſard de Broiſſia*, dont : — 1. N... de Mouchet, dit *le Comte de Laubepin* ; — 2. N..., Chanoine de Lure ; — 3. Gabriel-François, qui ſuit ; — 4. Claude-Caroline, Chanoineſſe de Saint-Louis à Metz ; — 5. N..., Chanoineſſe à Château-Châlons ; — 6. N..., Chanoineſſe à Baume-lès-Dames ; — 7. & Marie-Jeanne-Gabrielle.

Gabriel-François de Mouchet, Marquis de Laubepin, Comte d'Arintho, Baron de Tramelay, Lieutenant de Vaiſſeaux à Toulon, inſtitué héritier univerſel par ſon pere, a épouſé, par contrat du dernier Mai 1760, *Eliſabeth-Charlotte de Scorailles*, fille aînée de *Claude-Marie*, Comte *de Scorailles*, Seigneur de la Faye & de Chaſleſeulle, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Saſſenage, & d'*Anne-Dorothée Pons de Rennepont*, dont nous ignorons la poſtérité.

Les armes : *de gueules, à la faſce d'argent, accompagnée de trois émouchets d'or, deux en chef & un en pointe.*

MOUCHET-DE-LA-MOUCHETIERE : Famille établie dans le Perche & le pays Chartrain, dont il eſt parlé dans l'Armorial de France, *Regiſtre III, Part. II.*

Jean du Mouchet, Ecuyer, Seigneur de la Mouchetiere, qualifié, dans une quittance de 1530, de *noble homme* & *Ecuyer*, préſenta aux Elus d'Alençon & du Perche, le 13 Novembre 1540, une déclaration pour la juſtification de ſa nobleſſe. Il étoit le cinquieme ayeul de

Henri-Claude du Mouchet, Ecuyer, Seigneur de la Mouchetiere, Saint-Eman, de Guignonville, de Boiſminard, &c. qui épouſa, en 1699, *Françoiſe de Bazin-de-Freſne*, dont : — 1. Henri-Barthelemi-Marie, qui ſuit ; — 2. Henri-Claude-Charles, rapporté après la poſtérité de ſon frere ; — & trois filles.

Henri-Barthelemi-Marie du Mouchet, Ecuyer, Seigneur de la Mouchetiere, Saint-Eman, Peſton, Button & Préaux, né le 17 Juin 1704, épouſa, par contrat du 10 Février 1734, *Anne-Françoiſe-Marguerite de Gives-des-Bois-Beſnards*, dont : — 1. Henri-François, né le 7 Février 1735 ; — 2. Henri-Charles, né le 15 Avril 1739 ; — 3. & Henriette-Anne, née le 25 Mars 1736. Nous ignorons leur état actuel.

Henri-Claude-Charles du Mouchet de-la-Mouchetiere, Ecuyer, Sieur de Vaumonteuil, fils puîné de Henri-Claude, & de *Françoiſe de Bazin-de-Freſne*, né en 1708, épouſa, en 1729, *Renée-Geneviéve de Thieulin*, dont : — Henri-François, né le 30 Juin 1730 ; — & Marie-François, né le 21 Février 1740. Nous en ignorons auſſi l'état actuel.

Les armes : *d'argent, à trois hures de Sanglier de ſable*, 2 & 1.

MOUCHET : Autre Famille, dont il eſt parlé dans ledit Armorial de France, *Reg. I, Part. I, p. 39.*

Guyon Mouchet, Chevalier, Seigneur de Château-Rolan, Bailli & Juge-Enquêteur au pays de Charolois en 1559, eut d'*Antoinette Pernot*, ſon épouſe, pour enfans : — 1. Adrien, qui ſuit ; — 2. Daniel, auteur de la branche des Seigneurs de Vauzelles, rapportée ci-après ; — 3. & Claude, Seigneur d'Azu, Gouverneur de Saint-Jean-de-Lône.

Adrien Mouchet, Ecuyer, Seigneur de Serigny & du Pont, Capitaine d'Infanterie, épouſa, en 1601, *Claude Berthot*, dont :

Claude Mouchet, Ecuyer, Seigneur de Commigny & d'Azu, Guidon de la Compagnie du Seigneur *de Tavannes* en 1640, Elu de la Nobleſſe du Charolois en 1648, maintenu dans ſa nobleſſe en 1669. Il avoit épouſé, en 1638, *Marie de Saint-Clément*, dont : — 1. Claude-Philibert, qui ſuit ; — 2. Gaspard, Ecuyer, Seigneur d'Azu, Capitaine dans le Régiment de Bourgogne, mort au voyage de Candie ; — 3. Jean-Joseph, Seigneur de Commigny, Garde-du-Corps du Roi, puis Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment de Bartillac ; — 4. Joseph, ſervant dans la Meſtre-de-Camp des Cuiraſſiers du Roi en 1667 ; — 5. & Henri, tué au ſiége de Courtray.

Claude-Philibert Mouchet, Ecuyer, Seigneur de Beaumont, Garde-du-Corps du Roi, puis Lieutenant de Dragons dans le Régiment de la Reine, fut maintenu dans ſa nobleſſe en 1698, & avoit épouſé, en 1685, *Marie Thomaſſin*, fille de *Philibert Thomaſſin*, Ecuyer, Sieur de Selle, Bailli du Mont-Saint-Vincent, & d'*Adrienne de Thezut*, dont : — 1. N... Mouchet, tué au ſiége d'Oudenarde ; — 2. Claude-Amable, né le 11 Mai 1701 ; — 3, 4, 5 & 6. Marie, Colombe, Lucréce, Françoise ; — 7. Marie-Charlotte, née le 6 Septembre 1703, reçue à Saint-Cyr le 1 Juillet 1715 ; — 8. & Louise.

Seigneurs

Seigneurs de VAUZELLES.

DANIEL MOUCHET, Sieur de la Beluze (fils puîné de GUYON, & d'*Antoinette Pernot*), tué d'un coup de Fauconneau au ſiége de Paris en 1589, laiſſa de ſon mariage avec *Antoinette de Carouge* : —— ANTOINE, qui ſuit; — & PIERRE, homme d'armes de la Compagnie du Sieur *de Vaugrenant*.

ANTOINE MOUCHET, Ecuyer, Seigneur de la Beluze, épouſa, en 1608, *Perrette Burnot*, dont :

DANIEL MOUCHET, Ecuyer, Sieur de Vauzelle, de Saint-Martin, Capitaine dans le Régiment d'Aumont, Commandant au Fort de Mont-Hullin en Boulenois, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1657. Il avoit épouſé, en 1652, *Antoinette Gautier*, dont : — 1. LOUIS-MARIE MOUCHET, Sieur de Vauzelle, ſucceſſivement Capitaine dans le Régiment de Carignan en 1676, Major du Régiment d'Aumont, Cavalerie, en 1688, Sergent-Major du Régiment du Perche, mort à Mantoue d'une bleſſure qu'il reçut à la cuiſſe, dans une rencontre ſur la Secchia; — 2. & DANIEL-FRANÇOIS, qui ſuit.

DANIEL-FRANÇOIS MOUCHET, Ecuyer, Seigneur de Vauzelle, de Saint-Martin & de Lotingem, Major du Régiment d'Aumont, Cavalerie, en 1689, puis du Régiment de la Valliere en 1695, & de celui de Fontaines en 1705, Chevalier de Saint-Louis, fut maintenu dans ſa nobleſſe ladite année 1705, & mourut en 1712. Il avoit épouſé, 1°. en 1695, *Angélique-Françoiſe d'Audegaut*, dont une fille nommée — LOUISE-ANGELIQUE, née le 16 Février 1696; & 2°. le 22 Février 1700, *Anne-Catherine Eude*, fille de *Charles Eude*, Ecuyer, Seigneur d'Aunoy, & de *Charlotte-Marie de Saint-Vincent*. De ce ſecond mariage ſont iſſus : — 1. JEAN-FRANÇOIS; — 2. ALEXIS; —— 3. JEANNE-CLEMENCE; —— 4. & MARIE-BARBE-ANTOINETTE-LOUISE-FRANÇOISE, née le 12 Novembre 1707, reçue à Saint-Cyr le 1 Septembre 1716.

Les armes : *de gueules, à trois émouchets d'argent, 2 & 1.*

MOUESSON, en Bretagne.

Famille qui, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 3 Avril 1669, au rapport de M. *de Langle*, a été déclarée *noble d'extraction*.

Dans cet Arrêt ſont compris JACQUES MOUESSON, Sieur des Noyers, FRANÇOIS MOUESSON, Sieur de la Perriere, RENÉ MOUESSON, Sieur de la Villetcheres, freres, ſans donner la jonction avec la branche aînée. Les armes : *d'argent, à trois mouefſons* ou *moineaux de ſable, 2 & 1.*

MOULIN (DU), en Provence. Famille dont il eſt parlé dans l'Etat de la Nobleſſe de cette Province, par l'Abbé *Robert de Briançon*, *Tome II*, *p.* 413; & dans l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II*, *p.* 173.

JACQUES DU MOULIN, de la ville d'Arles, mérita, par ſes ſervices, des Lettres de nobleſſe en 1653, leſquelles furent enregiſtrées aux Archives de Sa Majeſté en Provence le 9 Mars de l'année ſuivante, confirmées par d'autres Lettres en 1665, & enregiſtrées en 1672. Il avoit épouſé *Anne de Verdier*, dont : — 1. LOUIS, qui ſuit; —— 2. JEAN-BATISTE, Primicier de l'Egliſe d'Arles, après le décès de LOUIS DU MOULIN, ſon oncle, dont on a un Traité très-eſtimé des Cérémonies de l'Egliſe; — 3 & 4. JOSEPH & PIERRE, morts Prêtres de la Congrégation de l'Oratoire; — 5 & 6. deux filles, mariées dans les Familles d'*Aiminy* & de *Mandon*.

LOUIS DU MOULIN ſe maria, le 7 Juin 1661, à *Marguerite d'Aiminy*. Il fut Conſul de la ville d'Arles, dans les années 1665 & 1687, teſta le 27 Octobre 1691, laiſſant de ſon mariage — JACQUES, qui ſuit; — & deux filles; l'une deſquelles, ANNE DU MOULIN, s'allia au Sieur *de Bruges*, Ecuyer, du lieu de Valabregues en Languedoc; l'autre mourut Religieuſe.

JACQUES DU MOULIN, II. du nom, premier Conſul d'Arles en 1709, avoit

épouſé, le 15 Juin 1693, *Madelene de Jacquin*, dont : — 1. JEAN-FRANÇOIS-XAVIER, qui ſuit ; — 2. JACQUES-DANIEL, mort ſans alliance ; — 3. MARTHE, femme de *Charles de Pilier* ; — 4. MARIE-MARCELINE, encore fille ; — 5. & CATHERINE, morte Religieuſe à Beaucaire.

JEAN-FRANÇOIS-XAVIER DU MOULIN a épouſé, le 2 Aout 1751, *Urſule d'Icard*, fille de noble *Guillaume d'Icard*, Ecuyer, & d'*Urſule du Queſne*, petite-fille du célebre *Abraham du Queſne*, Général des Armées navales de France, le plus grand homme de mer de ſon ſiécle. Nous ignorons s'il y a des enfans de ce mariage.

Les armes : *d'azur, à une roue de moulin à eau d'argent.*

MOULIN (DU) ou MOULINS (DES) : Ancienne Nobleſſe originaire de l'Iſle de France ou de Brie, & connue depuis plus de ſix ſiécles. Outre le Château du Marché de Meaux & la Châtellenie de Fontenay en Brie, elle a poſſédé en Beauce la Baronnie de Rouville, laquelle appartient, depuis deux ſiécles, à la Famille de *Féra*. Voyez ce mot.

Elle a donné le neuvieme Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, dans la perſonne de ROGER DU MOULIN, élu en 1179, & mort dans un combat contre les Sarraſins en 1187, avec la réputation d'un héros.

ANNE DU MOULIN, de la même Maiſon, épouſa, en 1216, noble *Pons de Bruyeres-le-Châtel*, dont la poſtérité ſubſiſte. Le premier connu, par filiation non interrompue ſuivant les titres, eſt

I. HUE ou HUGUES DU MOULIN, Chevalier, homme d'armes des armées du Roi en 1339 & 1342, ce qui paroît par les comptes de *Barthelemi du Dracq*, Tréſorier des guerres. Il laiſſa une poſtérité qui s'eſt diviſée en pluſieurs branches, que nous ne pouvons rapporter faute de *Mémoires*.

Nous remarquerons encore que le fameux Juriſconſulte, CHARLES DU MOULIN, allié du Chancelier *Hurault de Chiverny*, & reconnu pour parent, par ELISABETH, Reine d'Angleterre, ſortoit d'une de ces branches. Il étoit Ecuyer, Seigneur des Mignaux proche Antoni, laquelle Terre, dans un procès ſoutenu vers 1540, fut prouvée être dans ſa Maiſon depuis plus de 200 ans. Voyez ſa Vie, par *Julien Brodeau*, imprimée en 1654.

II. ETIENNE & GUILLAUME, Ecuyers, fils de HUGUES DU MOULIN, ſervoient le Roi en 1355, ſuivant le compte de *Jean le Ceſne*, l'un ſous le commandement du Seigneur *d'Audencham*, l'autre en l'établie, c'eſt-à-dire, en la garniſon de Boulogne. ETIENNE fut pere de

III. JEAN DU MOULIN, I. du nom, Chevalier, Châtelain de Fontenay, l'un des 119 Gentilshommes, qui défendirent le Mont-Saint-Michel en 1423, & en cette qualité nommé dans un Héraut d'Armes, du tems du Roi CHARLES VII. Il étoit conſanguin de GUILLAUME DU MOULIN, ſervant le Roi avec 5 Ecuyers de ſa ſuite en 1381, ſuivant le compte de *Jean le Flameng*, de ROBERT DU MOULIN, Commandant du Fort d'Alençon en 1391 ; ſuivant le compte de *Jean de Chanteprime*, d'A. DU MOULIN, Ecuyer, mentionné dans une montre de *Bertrand du Gueſclin* en 1371 ; & de JEAN DU MOULIN, Cardinal en 1353. Ledit JEAN DU MOULIN, I. du nom, Chevalier, Châtelain de Fontenay, épouſa l'héritiere *de Fontenay*, dont : — DENIS, qui ſuit ; — & PIERRE, Archevêque de Toulouſe, & Vice-Chancelier de Languedoc.

IV. DENIS DU MOULIN, Chevalier, épouſa l'an 1412, *Marie de Courtenay*, veuve d'un *Seigneur de la Grange*, & en eut, entr'autres enfans : — JEAN, qui ſuit. Etant devenu veuf, il embraſſa l'état eccléſiaſtique, & devint ſucceſſivement Archevêque de Toulouſe, Evêque de Paris, Cardinal, Patriarche d'Antioche & Ambaſſadeur en Savoie. Ses armes furent marquées ſur le mauſolée qu'on lui érigea à Notre-Dame de Paris.

V. JEAN DU MOULIN, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Viry, Fontenay, Pomeuſe, Chéruſe, Viney, Sourdil, du Pont, des Vignes, de Meſſy, &c. fut Echanſon du Roi, & rendit hommage de ſes Terres en 1443, 1450 & 1452 ;

il épousa *Marguerite de Rouvroy-Saint-Simon*, fille de *Gaucher de Rouvroy*, Seigneur de Saint-Simon, & de *Marie de Sarrebruck*, celle-ci fille d'*Amé de Sarrebruck*, Seigneur de Commercy, & de *Marie de Thil*, Dame de Châteauvillain. De ce mariage vinrent, entr'autres enfans : —— PHILIPPE, qui suit; —— & PIERRE, tige des Seigneurs de Lorme-Grenier, rapportés ci-après.

VI. PHILIPPE DU MOULIN, Seigneur de Fontenay, épousa *Marguerite de la Rochette*, fille de *Louis*, & de *Jeanne de Villequier*: dont entr'autres :

VII. GUILLAUME DU MOULIN, Chevalier, Seigneur de Fontenay, marié à *Catherine de l'Hôpital*, fille puînée d'*Adrien*, Chevalier, Seigneur de Choisy, Capitaine de Caudebec en 1487, Chambellan du Duc *de Bourbon*, &c. & d'*Anne Rouault*, celle-ci fille de *Joachim Rouault*, Seigneur de Gamaches, Maréchal de France. Il en eut entr'autres :

VIII. PHILIPPE DU MOULIN, Dame de Fontenay, mariée 1°. à *Pierre de Vese*, Chevalier, Seigneur de Savigny-sur-Orge, mort sans enfans; & 2°. en 1548, à *Charles le Clerc-de-Fleurigny*, Chevalier, Baron de Fleurigny & de la Forêt-le-Roi, Bailli, Capitaine & Gouverneur de Sens & de Villeneuve-le-Roi, Pannetier du Duc D'ORLÉANS, Capitaine-Général des Chasses de S. M. & Ecuyer-Tranchant du Roi HENRI II. fils aîné de *François le Clerc*, Chevalier, Conseiller, Chambellan du Roi, son Maître-d'Hôtel ordinaire, &c. & de *Jeanne Dauvet*. Elle vivoit encore veuve en 1587. *Voyez* CLERC-DE-FLEURIGNY (LE), *Tome IV.* de ce Dictionnaire.

Seigneurs de LORME-GRENIER, *&c.*

VI. PIERRE DU MOULIN, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Lorme, & Grigny près Corbeil, fils puîné de JEAN, II. du nom, & de *Marguerite de Rouvroy-Saint-Simon*, mourut avant le partage des biens paternels faits en 1502. Il avoit passé la plus grande partie de sa vie aux guerres d'Angleterre & d'Ecosse, où il épousa *Marie de la Zouche*, d'une Maison issue des anciens Ducs *de Bretagne*, dont vint :

VII. PIERRE DU MOULIN, II. du nom, Chevalier, Exempt des Gardes-du-Corps de la Compagnie Ecossoise, marié à *Susanne de Gabinets*, fille du Seigneur de Faronville, Châtelain de Villebrosse près Blois, de laquelle il eut :

VIII. JOACHIM DU MOULIN, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Lorme-Grenier, &c. vivant en 1552, 1553, &c. Il avoit épousé *Jeanne de Houville*, dont :

IX. JOACHIM DU MOULIN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Lorme-Grenier, marié 1°. à *Françoise Gabet*, Douairiere du Plessis; & 2°. en 1573, à *Julienne-Guillemette d'Avrigny-d'Ancerville*, dont des enfans. Du premier lit il eut :

X. PIERRE DU MOULIN, III. du nom, Ecuyer, né en 1568, Auteur, ainsi que deux de ses fils, de plusieurs sçavans Ouvrages. Il fut un des plus célebres Théologiens Protestans, & employé, avec distinction, dans toutes les grandes affaires de son Parti. Il épousa, 1°. en 1599, *Marie de Colignon*; & 2°. en 1623, *Sara de Gestay*, fille de *Louis*, Chevalier, Capitaine de 200 hommes de pied, & de *Marthe de Bussy*. Les armes du Ministre PIERRE DU MOULIN sont marquées sur son mausolée à Sedan. Du premier lit il eut — N... DU MOULIN, dont nous allons parler; & du second, entr'autres enfans, — DANIEL, tige des Seigneurs du Brossay, &c. rapportés ci après.

De N... DU MOULIN, auteur de la branche établie en Angleterre & en Brandebourg, descend le Général DU MOULIN, décoré, par le Roi de Prusse, de l'Ordre de l'Aigle noir, le 4 Juin 1745, sur le champ de bataille de Friedberg, où il avoit commandé l'aîle gauche. Il devint ensuite Intendant de la Vieille-Marche, & Commandant de Grossglogaw en Silésie, où il est mort en 1750, avec la réputation d'un grand homme de guerre, laissant un fils, — N... DU MOULIN, qui est Colonel d'un Régiment Prussien ~~depuis 1770~~.

Seigneurs du BROSSAY, *&c. en Bretagne.*

XI. DANIEL DU MOULIN, Ecuyer, Seigneur du Lavoir, &c. fils de PIERRE,

III. du nom, & de *Sara de Geslay*, sa seconde femme, ressortissoit à la Généralité de Paris, lors de la recherche des Nobles. Il produisit en conséquence ses titres au Conseil d'Etat, qui les reconnut, par Arrêt du 21 Janvier 1671. Il alla se fixer ensuite en Bretagne, où il fut Gouverneur du Château de Josselin, & où il acquit la Terre & Seigneurie du Brossay, dans l'Evêché de Vannes. Voyez l'Arrêt du Parlement de Bretagne, rendu pour la naturalisation de MM. DU MOULIN, sur les preuves de leur ancienne noblesse. DANIEL DU MOULIN, Ecuyer, Seigneur du Lavoir & du Brossay, épousa, en 1672, *Esther Uzille*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Kervellher, avec laquelle il entra depuis dans le sein de l'Eglise Catholique. Leurs enfans furent : — 1. PIERRE-DANIEL, qui suit ; — 2. ETIENNE, rapporté après son frere ; — 3. & N... DU MOULIN, mariée à Messire *N... de Farci-Cuillé*, dont, entr'autres : — *Annibal-Auguste de Farci-Cuillé*, devenu Evêque de Quimper ; — & un Chevalier de Malte.

XII. PIERRE-DANIEL, Chevalier, Seigneur du Brossay, Plessix-Boudet, &c. Capitaine d'Infanterie au Régiment de Kerouart, épousa *Ursule-Honorée Morin-de-Portmartin*, Demoiselle de Basse-Bretagne, dont il eut, pour fille unique :

THÉRESE-EUGÉNIE-FRANÇOISE-GENEVIÉVE DU MOULIN, Dame du Brossay, mariée, en 1741, à *Jean-Charles-Louis de Mallier*, fils de *Louis-Marc de Mallier*, Comte de Chassonville, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de feu *Marie-Adrienne de Glimes-de-Brabant*. Elle est Comtesse Douairiere de Chassonville, avec un fils, marié à Demoiselle *Jeanne-Pauline de Cornullier*, & une fille, mariée à Messire *Joachim-Fulgence de Robinault*, Chevalier, Seigneur du Boisbasset, dont postérité. *Voyez* MALLIER, *Tome IX.*

XII. ETIENNE DU MOULIN, Chevalier, fils puîné de DANIEL, & d'*Esther Uzille*, fut aussi Capitaine au Régiment de Kerouart, & épousa, en 1714, *Antoinette le Borgne*, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur du Vigneux, &c. & d'*Antoinette Rogon-de-Beaubois*. De ce mariage sont issus : — 1. DANIEL-PIERRE-ETIENNE, qui suit ; — 2. CHARLES-CLAUDE-ETIENNE DU MOULIN, appellé *le Chevalier du Brossay*. Il s'est trouvé à la bataille de Fontenoy, où il a été blessé, est Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur pour le Roi de la ville de Josselin, Pensionnaire des Etats de Bretagne, a été fait Capitaine, puis Major de Cavalerie au Régiment de Royal-Pologne en 1771, & Lieutenant-Colonel au même Régiment en 1773. Il a épousé, en 1767, la Marquise *de la Salle*, veuve du Lieutenant de Roi de la Citadelle de Lille ; — 3. MARIE-MADELENE-ALEXANDRINE, veuve, sans enfans, de *Jacques du Bot-de-Talhoet*, Officier au Régiment du Roi, Infanterie, dont elle a été la seconde femme ; — 4. LOUISE, morte sans alliance ; — 5. & MARQUISE-EMILIE-JUDITH DU MOULIN, mariée, en 1743, à *Alexis-François-Amador du Bot*, Chevalier, Seigneur Haut-Justicier de la Rouardais & autres lieux, Châtelain de la Grée-Calac & de Montauban, dont un fils, marié, en 1771, à *Adrienne-Marie-Hiacinthe Henri-de-Bohal* ; & une fille, mariée, en 1769, à *Charles-Gaspard*, Vicomte *de Toustain-Richebourg*, des Seigneurs *de Frontebosc*, ci-devant Capitaine au Corps Royal des Carabiniers. *Voyez* FRONTEBOSC, *Tome VI.*

XIII. DANIEL-PIERRE-ETIENNE DU MOULIN, Chevalier, Seigneur du Brossay, de la Briandiere, du Boisbasset, &c. épousa, en 1746, *Emilie-Jeanne-Marguerite Doudart*, fille d'*Amaury*, Chevalier, Seigneur de Vohamon, dont : — 1. ARMAND-CHARLES-PIERRE-DANIEL, qui suit ; — 2. EMILIE, appellée *Mademoiselle* DU MOULIN, + — 3. MARQUISE, appellée *Mademoiselle du Brossay* ; — 4. & MADELENE, dite *Mademoiselle de la Briandiere*.

+ ~~Emilie~~, Mariée, en 1773 à N... Gouyquet de Bienassis, Ecuyer, Seigneur du Vaupatri, dont un fils né en 1774

XIV. ARMAND-CHARLES-PIERRE-DANIEL DU MOULIN-DU-BROSSAY, Chevalier, né le 31 Mai 1756, a été reçu Page du Roi à la grande Ecurie, suivant le certificat du Juge d'Armes de France, du 17 Mai 1773, & agréé par Madame la Comtesse *de Brionne*, & le Prince *de Lambesc*, son fils, Grand-Ecuyer de France.

Outre les branches de Bretagne, d'Angleterre & de Brandebourg, il en existe encore une en Tardenois, dont étoit N... DU MOULIN, Page, en 1761, de

S. A. S. M. le Duc d'Orléans. Nous ne pouvons en donner aucun détail, faute de *Mémoire*.

Les armes : *d'argent, à la croix ancrée de ſable, chargée au milieu ou en cœur d'une coquille d'or.*

* MOULINEAUX : Terre & Seigneurie en Normandie, Diocèſe de Bayeux, qui a été long-tems poſſédée par les Seigneurs *de Rouville-Gougeul.*

Jean Gougeul, Chevalier, Seigneur de Rouville, dans l'aveu qu'il donna au Roi le 20 Décembre 1372, pour ſon Fief de Moulineaux, dont le chef eſt ſitué dans la Paroiſſe de Bernieres-ſur-Mer, déclare le tenir par un demi-Fief de Chevalier, à cauſe de quoi il doit 40 jours de ſervice d'armée au tems de l'arriere-ban. Seroit-ce la même choſe que le tenant du plein Fief des *Moulineaux*, qui fut *Pierre de Harcourt* en 1514? Cette Seigneurie appartient actuellement au Marquis *de Vaſſy-Marguerie*, à *Jacques de Touchet*, Seigneur & Patron de Moulineaux, & à l'héritiere de feu *Durand de Biſſy*, Evêque d'Avranches. Ils ſont tous trois co-Seigneurs de Moulineaux & de Beny.

* MOULINS : Petite Ville ſituée dans le Bailliage d'Alençon, proche de Meſle-ſur-Sarthe, qui a donné ſon nom à une des plus anciennes Maiſons de la Province de Normandie. Elle a formé deux branches ; l'une reſtée en Normandie, & l'autre établie en Angleterre. La premiere portoit : *pallé en onde de ſix piéces d'or & de gueules.* L'autre portoit : *d'argent, au ſautoir de gueules, cantonné de quatre coquilles de même.*

Guillaume de Moulins ou de Molins, eſt nommé dans le Catalogue des Chevaliers Normands, qui accompagnerent Guillaume *le Conquérant* à la conquête d'Angleterre en 1066. Il épouſa, en 1073, *Ode de Meulan*, fille de *Valeran*, Comte *de Meulan.*

Hugues de Moulins eſt nommé dans une Charte de l'an 1120, & Simon de Moulins dans un autre de l'an 1123. Il y a une Charte de Richard I, Roi d'Angleterre, datée du 20 Mars, la premiere année de ſon regne, par laquelle *Henri de Neufbourg* fit des donations à l'Abbaye de Notre-Dame du Vœu, à laquelle furent témoins Richard & Vautier de Moulins, Chevaliers.

Robert Glover, Héraut de Sommerſet, rapporte, dans ſes Recherches d'Angleterre, qu'il y eut guerre entre ce Roi & *Robert de Montgommery*, *Guillaume*, Comte *de Cornouaille*, le Sire *de Morton* & autres, leſquels furent pourſuivis par Richard de Leumesin, Seigneur de Moulins, qui tenoit le parti du Roi, & qui enſuite fit bâtir l'Abbaye de Ranchey, appellée *Normande*. Il s'allia avec *Gertrude de Longueval*, fille de *Jacques*, & de *Léonore de Tours*, dont il eut : — 1. Robert, qui ſuit ; — 2. Thomas, rapporté après ſon frere aîné ; — 3. Mathilde, femme du Seigneur *de Breüs* ; — 4. & Léonore, mariée à *Guillaume de Pateſine.*

Robert, Seigneur de Moulins, épouſa *Gracie de Harcourt*, fille de *Robert*, I. du nom, Sire *de Harcourt*, & de *Colette d'Argouges.* De ce mariage vinrent : Henri de Moulins, qui périt, en 1166, dans le trajet de mer, entre la Normandie & l'Angleterre, avec le fils aîné du Duc, & pluſieurs autres Seigneurs de la Province ; — & Gracie de Moulins, morte jeune.

Thomas de Moulins, ſecond fils de Richard de Leumesin, Seigneur de Moulins, & de *Gertrude de Longueval*, épouſa *Marguerite de Thye*, dont, pour fils unique,

Thomas, II. du nom, Vicomte de Moulins, qui devint héritier de Henri, ſon couſin-germain, & épouſa *Jeanne de Montfort*, ſœur de *Guillaume*, Seigneur *de Montfort*, dont : — 1. Vautier, qui ſuit ; — 2. Jeanne, mariée à *Jean de Heterſett*, Chevalier ; — 3. Alix, alliée avec *Georges de Melbourne* ; — 4. Marie, femme du Seigneur *de Mauxdevill* ; — 5. & Agnès, morte fille.

Vautier, Vicomte de Moulins, eut pour femme *Adelle de Segrave*, fille du

Seigneur *de Segrave*, de laquelle naquirent : — 1. GUILLAUME, dont on ignore la deſtinée ; —— 2. ROGER, qui ſuit ; — 3. CATHERINE, femme de *Thomas Howard* ; — 4. & JEANNE, mariée au Seigneur *de Morley*.

ROGER DE MOULINS, ſurnommé *de Leumeſin*, ou *de Waterouſe*, Châtelain de Notinghan, épouſa *Jeanne de la Mere*, fille de *N...*, Seigneur *de la Mere*, & eut pour fils — GUILLAUME DE MOULINS, duquel nous ignorons la poſtérité.

De la même Maiſon étoit GUISMOND, Seigneur DE MOULINS, vivant en 1033, qui de *Jeanne*, ſon épouſe, eut une fille, nommée — ALBEREDE DE MOULINS, femme de *Raoul de la Roche-Teſſon*.

Orderic Vitalis, Moine de Saint-Evroult, rapporte, ſur l'année 1081, que GUISMOND, II. du nom, Seigneur DE MOULINS & de Bonmoulin, étoit pere — d'ALBEREDE, Dame DE MOULINS, mariée à *Guillaume de Falciſe*, fils de *Gautier*, Seigneur *de Falaiſe*. Il ſe maria, en ſecondes noces, à *Dude*, fille de *Valeran*, Comte *de Meulan*. Du premier lit il eut : — 1. *Guillaume*, Seigneur *de Falaiſe* ; — 2. *Robert*, Seigneur de Moulins, marié à *Agnès de Grentemeſnil*, fille de *Robert*, Sire *de Grentemeſnil*, & de *Hadeviſe*, ſon épouſe, avec laquelle il paſſa dans la Pouille, où ſa branche s'eſt établie ; & du ſecond lit : — *Simon*, *Hugues* & *Adeline de Falaiſe*, dont nous ignorons la deſtinée.

Parmi ceux à qui le Roi JEAN pardonna pour avoir pris le parti de CHARLES, Roi de Navarre, à l'affaire de Rouen en 1360, eſt nommé GUILLAUME DE MOULINS. On trouve encore JACQUES DE MOULINS, marié, & vivant en 1420, avec *Judith de Thibouville*, ſon épouſe. C'eſt ce que nous ſçavons de cette ancienne Race, éteinte.

MOULINS-DE-L'ISLE : Famille noble, dont il eſt parlé dans le Mercure de France du mois de Juillet 1734, *p.* 1681.

Nous avons dit, *Tome VIII* de ce Dictionnaire, *page* 46, que la Baronnie de *Hertré*, Subdélégation d'Alençon, réunie à pluſieurs Fiefs, par Lettres-Patentes du mois de Novembre 1716, a été érigée en *Comté*, ſous la dénomination de *l'Iſle*, relevant de la Couronne, à cauſe du Château d'Alençon, en faveur de LOUIS-FRANÇOIS DES MOULINS, Chevalier, Seigneur de l'Iſle, premier Comte de Hertré, dit le *Comte de l'Iſle*. Il étoit fils de FRANÇOIS DES MOULINS, Seigneur de l'Iſle, & de *Marie*, bâtarde *de la Marck*, légitimée en 1640, & mariée le 17 Mars 1654, étant veuve de *François Godet*, Seigneur des Mareſt, tué au combat du Fauxbourg Saint-Antoine à Paris, le 2 Juillet 1652. LOUIS-FRANÇOIS DES MOULINS, Comte de l'Iſle, eut pour frere ou pour fils :

LOUIS DES MOULINS, Comte de l'Iſle, Baron de Hertré, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandant de la ville de Lille en Flandres, mort le 5 Mai 1728, laiſſant de *Catherine-Louiſe de Bougy*, ſon épouſe,

LOUIS DES MOULINS, II. du nom, Marquis de l'Iſle, Terre ſituée en la Province du Maine, tué, le 29 Juin 1734, au combat de Parme, à l'âge d'environ 45 ans. Il avoit été d'abord Capitaine dans le Régiment de Barrois, puis Colonel du Régiment de la Fere, Infanterie, par Commiſſion du 6 Août 1704. Il fut fait Brigadier des Armées du Roi le 2 Juillet 1710, après le ſiége de Douay, à la défenſe de laquelle place il s'étoit diſtingué, & Maréchal-de-Camp le 23 Décembre 1731. Il venoit d'être nommé Inſpecteur-Général d'Infanterie, lorſqu'il fut tué. Il avoit été marié, 1°. le 3 Mars 1712, avec *Marie-Marguerite-Françoiſe de Leles*, morte, à l'âge de 23 ans, le 9 Janvier 1715, fille de *François de Leles*, Tréſorier de France en la Généralité de Montauban, Seigneur de Giranchy-le-Noble, de Riencourt, &c. & de *Marie Bourdon* ; & 2°. au mois de Mars 1716, avec *Anne Libert*, de la ville de Lille en Flandres. Il a laiſſé de ſa premiere femme une fille, nommée — MARIE-FRANÇOISE DES MOULINS-DE-L'ISLE ; & de la ſeconde, un garçon & une fille.

C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, faute de *Mémoire*. Les armes ; *d'azur, à trois coquilles d'or, & une cigale d'argent en cœur.*

MOULINS-DE-ROCHEFORT, en Poitou.

Cette nobleſſe, que nous avons dit éteinte, au *Tome II* de notre premiere édition, *p.* 596, dans LOUIS DE MOULINS, Comte de Rochefort, maintenu dens ſa nobleſſe en 1702, ſubſiſte encore, & en voici la Généalogie ſuivant les recherches que nous en avons faites & les titres qui nous ont été communiqués.

Il en eſt parlé dans l'*Hiſtoire des Grand Officiers de la Couronne, Tom. VIII, p.* 553, comme ayant donné un Grand-Aumônier de France ſous le regne de FRANÇOIS I.

Le premier, dont il ſoit fait mention dans les titres, eſt LOUIS DE MOULINS, Seigneur de Rochefort, qui vivoit en 1342. Il en eſt parlé dans l'*Hiſtoire de la Chancellerie, par Teſſereau;* mais la filiation ſuivie ne commence qu'à

I. GILLES DE MOULINS, un des Clercs-Notaires du Roi, ſous Charles VI, en 1418. Il eut pour fils : — JEAN, qui ſuit ; & probablement — JACQUES DE MOULINS, Commis à la Chambre aux deniers, remplacé par *Raimond Phelipeaux*, en 1501. Ce JACQUES DE MOULINS fit ſon héritier JEAN DE MOULINS, ſon neveu, Seigneur de Rochefort, dont il ſera parlé ci-après.

II. JEAN DE MOULINS, I. du nom, rendit aveu de la Terre de Rochefort, à cauſe de ſon Château de Mirrebeau.

III. JEAN DE MOULINS, ſon fils, II. du nom, Secrétaire du Roi, élu Maire & Echevin de Poitiers, par ordre du Roi Louis XI, le 30 Juin, 1464, épouſa, la même année, *Jamine*, filleule de ce Prince : le P. *Anſelme* dit : *Louiſe Janvier;* & on lit au *Volume* 14, *folio* 79 de la Généralité de Poitiers, qui ſe trouve au Cabinet du Généalogiſte du Roi, que ce JEAN DE MOULIN épouſa la fille de *Nicolas Acton*, Maire de Poitiers. Louis XI, en conſidération de ce mariage, lui fit don, le 10 Mars 1468, d'une maiſon qu'il avoit à Poitiers, & ce Prince (ſuivant un aveu que JEAN DE MOULINS rendit au Seigneur *de Mirebeau* en 1477), le gratifia d'une penſion de 200 livres. Le même Monarque, en 1486, lui accorda une permiſſion de chaſſe, mais qui n'étoit qu'une continuation des droits que le Roi RENÉ, Duc d'Anjou, avoit accordé à ſes ancêtres. JEAN eut de ſon mariage :

1. FRANÇOIS DE MOULINS, dit *de Rochefort*, Chanoine en 1500, puis Abbé de Saint-Memin, employé ſur les Etats du Duc *de Valois*, Comte d'Angoulême (depuis FRANÇOIS I), en qualité d'Aumônier, nommé ſon Précepteur depuis 1510, juſqu'en 1514, enſuite Grand-Aumonier de France, par Lettres données à Chambort le 8 Octobre 1519, & nommé à l'Evêché de Condom ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. CHARLES DE MOULINS, qualifié *Ecuyer*, dans le partage qu'il fit avec ſes freres ; — & des filles, dont on ignore les noms.

IV. JEAN DE MOULINS, III. du nom, Seigneur de Rochefort, Secrétaire du Roi, Greffier de ſon Grand-Conſeil, partagea le 26 Décembre 1500, la ſucceſſion de ſes pere & mere avec ſes freres & ſœurs : le dernier Février 1505, & le 7 Juillet 1507, il rendit aveu de la Terre de Rochefort à JEANNE DE FRANCE, Comteſſe de Rouſſillon, Dame de Mirebeau. On croit que c'eſt le même qui eſt qualifié JEAN DE MOULINS, *le Jeune*, l'un des Notaires & Secrétaires du Roi, aſſemblés le 6 Mai 1496, lequel avoit payé un demi-marc d'or pour ſon droit d'entrée, ſuivant le compte de *Jean Parent*, Secrétaire du Roi, du 6 Mai 1503. Voyez *Teſſereau, Hiſtoire de la Chancellerie, folio* 70 & 74. Ce JEAN DE MOULINS, III. du nom, fut marié deux fois, 1°. avec *Catherine Grimault*, nommée avec ſon mari, dans un aveu qui lui fut rendu ; & 2°. avec *Jeanne Hurault*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Grange, Conſeiller du Roi, Général de ſes Finances, Gouverneur & Bailli de Blois, & de *Marie Grandeau*. Elle étoit veuve en 1530, & morte le 21 Octobre 1531. Les enfans nés de ce mariage ſont :

1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, Doyen d'Autun en 1548 ; — 3. GUILLAUME, Licentié-ès-Loix, marié à *Perrette de Villebreſme* ; — 4. JEANNE, femme de *Jacques Viart*, Receveur ordinaire du Domaine au Comté de Blois en 1498 & 1503, morte le 11 Octobre 1541, enterrée aux Cordeliers de Blois

où *Jeanne Hurault*, ſa mere l'avoit été; —— 5. & une autre JEANNE DE MOULINS, mariée à *Louis de Villebreſme*, Chevalier, Seigneur de Fougeres, du Piſſot & du Quartier dans Blois, ſuivant la Généalogie de *Villebreſme*.

V. JACQUES DE MOULINS, Ecuyer, Seigneur de Rochefort, de Villouet, &c. Secrétaire du Roi, partagea avec ſes freres & ſœurs le 21 Octobre 1531, rendit hommage de la Terre de Villouet, que *Françoiſe Dupuis*, fille unique d'*Albert Dupuis*, Chevalier, Seigneur de Villouet, lui apporta en mariage en 1530; donna un dénombrement le 31 Juillet 1535, & reçut un aveu le 30 Juillet 1537. Il eut de ſon mariage: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. JACQUES DE MOULINS, qui partagea avec ſon frere aîné le 23 Mars 1585. Il avoit été pourvu de l'Office de Secrétaire du Roi dès le 23 Septembre 1571, ſur la réſignation de LOUIS, ſon frere, & *Claude de la Mouere* en fut pourvu ſur la ſienne le 15 Mai 1572. *Voyez* l'Hiſtoire de la Chancellerie, *folio* 155 & 160.

VI LOUIS DE MOULINS, Ecuyer, Seigneur de Rochefort, Gentilhomme ſervant ordinaire du Duc *d'Anjou*, fut reçu Secrétaire du Roi ſur la réſignation de ſon pere le 15 Mai 1566. Il partagea ſa ſucceſſion & celle de ſa mere avec ſes frere & ſœur le 23 Octobre 1585; rendit des hommages dans les années 1595, 1599 & 1609. Il épouſa, par contrat du 8 Juin 1572, *Françoiſe Vaillant de Guélis*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur du Châtel, Conſeiller au Parlement de Paris, & Préſident des Requêtes. Elle eſt qualifiée veuve de *H. & P. S.* Meſſire LOUIS DE MOULINS, Chevalier, Seigneur de Rochefort, & de Villouet, Conſeiller & Maître-d'Hôtel ordinaire de la Reine LOUISE, Douairiere de France, dans un hommage qui lui fut rendu en 1609, année que mourut ſon mari. Ses enfans furent:

1. FLORIMOND, qui ſuit; —— 2. LOUIS, lequel partagea avec ſon frere aîné le 2 Janvier 1613; — 3. CHARLES DE MOULINS, Ecuyer, Seigneur de la Hauduniere, nommé dans le partage de 1613. Il étoit mort en 1655, & avoit épouſé, par contrat du 18 Octobre 1618, *Françoiſe de Nambu*, de laquelle il eut: —— CHARLES DE MOULINS, Seigneur de la Hauduniere, lequel demeuroit à la Trepiniere, Paroiſſe de Senei, Diocèſe d'Orléans, lorſqu'il fut maintenu dans ſa nobleſſe le 15 Janvier 1667. Il avoit épouſé *Silvine de Lerable*, par contrat du 6 Juin 1565. On en ignore la poſtérité; — 4. FRANÇOIS, nommé dans le partage de 1613; — 5. CÉSAR DE MOULINS, Seigneur de Villouet ou de Villeſme. Il rendit aveu pour lui & LOUIS, ſon frere, le 29 Juin 1640. Il étoit mort en 1653, & laiſſa de *Claude de Lorme*, qu'il avoit épouſée le 7 Février 1624: — LOUIS, qui ſuit; — & RENÉ DE MOULINS, âgé de 19 ans en 1646.

LOUIS, Seigneur de Villouet, âgé de 21 ans, lorſqu'il rendit aveu pour lui ſes frere & ſœur le 2 Avril 1646, demeuroit en la paroiſſe de Saint-Bievre ou Bienheuré, Election de Vendôme & Généralité d'Orléans, lorſqu'il fut maintenu dans ſa nobleſſe le 15 Janvier 1667. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Novembre 1653, *Marie de Sathenat*. On en ignore la poſtérité.

6. & JACQUES DE MOULINS, nommé dans le partage du 2 Janvier 1613, & dans un acte de l'an 1618.

VII. FLORIMOND DE MOULINS, Chevalier, Seigneur de Rochefort & de Villouet, épouſa, le 27 Janvier 1610, Demoiſelle *Jacqueline de Montmorency*, fille d'*Anne de Montmorency*, Marquis de Thury, Baron de Foſſeux, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de Dame *Marie de Banne*. Il partagea la ſucceſſion des pere & mere de ſon épouſe le 24 Mars 1612, & mourut le 12 Décembre 1623, laiſſant de ſon mariage: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. CHARLOTTE, morte avant 1630; — 3. & ANNE DE MOULINS, femme de *René de Couſterne*, Chevalier, Seigneur de Magnevilly, nommée dans le partage qui fut fait avec ſon frere, le 21 Janvier 1630.

VIII. FRANÇOIS DE MOULINS, Chevalier, Seigneur de Rochefort & de Villouet, &c. obtint ſouffrance pour cette Terre, étant Page de la petite Ecurie du Roi le 3 Juillet 1629. Il partagea avec ANNE, ſa ſœur, les biens de ſes pere & mere, de ſa ſœur CHARLOTTE & de ſon ayeule le 21 Juillet 1630. Il

fut

fut fait Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi par Lettres du 15 Janvier 1657, obtint, le 6 Mai 1665, un Arrêt de la Cour des Aydes de Paris, en faveur de ſa nobleſſe; & demeuroit dans la Paroiſſe de Chailles, Diocèſe de Blois, Généralité d'Orléans, lorſqu'il fut maintenu, avec CHARLES & LOUIS, ſes couſins, le 15 Janvier 1667. Il épouſa, par contrat du premier Février 1641, *Marie-Jeanne de Saint-Quentin*, fille de *Daniel*, Baron de Blet, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Françoiſe de Leſtang de-Ry*. De ce mariage naquit :

IX. PIERRE DE MOULINS, Chevalier, Seigneur de Rochefort, de Villouet, &c. qui rendit hommage de la Terre de Rochefort à la Pairie de Richelieu le 12 Août 1669. De ſon mariage, contracté en 1668, à Angers, avec *Marie de Percherac*, fille de *René*, Seigneur de la Roche-de-Genne, il eut

LOUIS DE MOULINS, Chevalier, Comte de Rochefort, & de Villouet, Capitaine au Régiment de Nettancourt, maintenu dans ſa nobleſſe, par Jugement de M. *Jubert de Bouville*, Intendant d'Orléans, le 29 Novembre 1702. De ſon mariage, contracté le 27 Juin 1699, avec Demoiſelle *Charlotte-Madelene de Cliſſon*, fille de *René*, Seigneur de Villeneuve, il eut : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. & AIMARD-ISIDORE, rapporté après ſon frere.

XI. LOUIS DE MOULINS, Chevalier, Marquis de Rochefort, Seigneur de Villouet, &c. épouſa, 1°. le 2 Avril 1728, Demoiſelle *Louiſe-Marie-Geneviéve de Maridor*, fille de *Charles-Louis*, Marquis *de Maridor*, Baron de Bourg-le-Roi; & 2°. le 12 Août 1735, Demoiſelle *Marie-Agnès de Foyal de Donnery*, fille de *Pierre-Alexandre*, Gouverneur de Blois, & de Dame *Madelene-Agnès Begon*, fille de *Michel*, Intendant de la Rochelle & de Rochefort. Du premier lit eſt iſſue : LOUISE-MARIE-ELISABETH DE MOULINS, née le 29 Juillet 1731, mariée à *Gabriel-Honoré Meſnard*, Marquis de Toucheprès, &c.; & du ſecond lit il a : — 1. LOUIS-CHARLES DE MOULINS, né le 18 Juin 1739; — 2. MARIE-FRANÇOISE, née le 20 Juin 1737, mariée, en 1759, à *Charles-Catherine Loppin*, Baron de Gémeaux, Avocat-Général au Parlement de Bourgogne; — 3. & AGNÈS-CHARLOTTE, née le 24 Septembre 1744, mariée, en 1765, à *Philippe-David d'Orb*, Baron du Saint-Empire, Major du Régiment Royal-Naſſau, Huſſart, en 1768.

XI. AIMARD-ISIDORE DE MOULINS, Marquis de Rochefort, Seigneur de Louvradiere, de Damiette, né le 29 Janvier 1710, a épouſé, le 21 Décembre 1735, Demoiſelle *Marie-Jeanne-Françoiſe Chabiel de Moriere*, fille de *Claude*, Sieur de la Motte-Bureau, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Miromenil, & de *Charlotte Ragoneau*, dont : — 1. PAUL-CHARLES-ELIE-ISIDORE, qui ſuit; — 2. MARIE-JEAN-ELIE, appellé *le Chevalier de Rochefort*, né le 25 Juin 1750, volontaire dans la Marine en 1766; — 3. ANNE-HARDOUINE, née le 13 Mars 1738, morte, mariée à *Michel-Jerôme Begon*, Lieutenant des Vaiſſeaux de ſa Majeſté; 4. & ANNE-JULIE née le 10 Juin 1743.

XII. PAUL-CHARLES-ELIE-ISIDORE DE MOULINS, Comte de Rochefort, né le 8 Mai 1739, Seigneur de la Terre de Greleres dans le Maine, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi du Département de Rochefort, ancien Lieutenant au Corps-Royal d'Artillerie de la Marine, Brigade de la Broſſe à Rochefort, a été préſenté au Roi par M. le Duc *d'Aumont*, premier Gentilhomme de ſa Chambre, le 16 Novembre 1766, & eſt Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, par Brevet du 24 Mars 1772. Il a épouſé, le 24 Avril 1775, *Marie-Joſeph de Roquefeuil*, fille de *François-Antoine de Roquefeuil*, Chevalier, ancien Officier des Vaiſſeaux du Roi, & de feu *Marie de Beaudiez*.

Les alliances de *Moulins de Rochefort*, ſont avec *Jannin*, *Hurault de Chiverny-de-Vibraye*, *Albert-Dupuy*, *Vaillant de Guelis*, *Montmorency-Foſſeuſe*, *Rochechouart*, *Saint-Quentin de Blet*, *Peſcherac*, *Cliſſon*, *Maridor*, *Foyal-de-Donnery*, &c.

On nous a encore communiqué une copie collationnée du mariage de *Marie de Tremeau*, de 1638, veuve de LOUIS DE MOULINS, Seigneur d'Eſpoy, fils de CLAUDE DE MOULINS, & de Dame *Marie de Rochechouart*, demeurant paroiſſe de Freſnay-le-Comte.

Les armes : *d'argent à trois croix anillées de ſable.* Supports. *Deux lions.*

MOULINVIEUX : Branche de la Maiſon de *Scepeaux*, qui ſubſiſte. *Voyez* SCEPEAUX.

MOULLART, en Picardie. Il eſt parlé de cette Famille noble dans l'Armorial de France, *Tome IV, Regiſtre II.*

On lit dans l'Hiſtoire du Cambreſis, imprimée à Leyde en 1664, *Tome II, p.* 821, que MOULART ou MOULLART porte : *d'or, au lion vairé*; que SIMON MOULART, petit-fils de RAOUL, Gentilhomme Viennois, donna, avec HELVIDE, ſa ſœur, à l'Abbaye de Premy, 45 livres & ſix mencaudées de terre ſituées au terroir de Hordaing, &c; que BÉATRIX MOULART en étoit Abbeſſe, &c.; que de cette Maiſon étoit GOUBERT MOULART, Grand-Prévôt de Cambray en 1341, & que le Mortuologe de Saint-Aubert fait mention de SIMON MOULART, & de ſes fils & filles, qui donnerent audit lieu ſix mencaudées de terre, &c.

La place de Grand-Prévôt de Cambray étoit la premiere en dignité de cette Ville. Le même Auteur, *Part. I, p.* 254, dit que « Ceux qui en étoient pourvus devoient être reconnus de *très-noble extraction*; (même page) que les » Chartres & Regiſtres de Cambray nous ont laiſſé de ſuffiſans *mémoires* de » ceux qui ont exercé cette belle charge de Prévôt, par leſquels nous apprenons qu'ils furent tous de *très-noble extraction* ».

Outre ce témoignage rapporté ſur la foi de l'Hiſtorien du Cambreſis, on produit une ancienne copie de contrat de mariage de noble & généreux BARTHELEMI MOULLART, (fils puîné de JEAN MOULLART, Ecuyer, Seigneur de Beaumanoir, & de *Marie du Campe*), accordé, le 20 Juin 1389, avec *Marie de Wicq*, fille de noble & généreux *Martin de Wicq*, Ecuyer, & de *Jeanne de Launay* : ce contrat fut paſſé par-devant *Bronain*, Notaire à Arras. On peut préſumer, par la combinaiſon des tems, que ce JEAN MOULLART étoit fils de GOUBERT MOULART, Grand Prévôt de Cambray; & il paroît certain, par les dates des contrats, que ce BARTHELEMI fut pere d'un autre — BARTHELEMI, qui épouſa *Philippe de Bonencan*, puiſqu'il y a un interval de 90 ans du contrat de mariage du premier BARTHELEMI à celui de LAURENT, fils du ſecond BARTHELEMI, comme on va le voir.

I. BARTHELEMI MOULLART, I. du nom, épouſa, par contrat paſſé devant *Bronain*, Notaire à Arras, le 20 Juin 1389, *Marie de Wicq*, dont :

II. BARTHELEMI MOULLART, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaumanoir, qui épouſa, avant l'an 1455, *Philippe de Bonencan*, & en eut :

III. LAURENT MOULLART, Ecuyer, Seigneur de Beaumanoir, marié, par contrat paſſé le 24 Juin 1479, à Arras, devant *Jeanne le Merchin* & *Jacques Haulbrun*, Notaires, à Demoiſelle *Nicolle Thierry*, fille de noble perſonne *Philippe* Ecuyer, Seigneur de Cauli, & *Thierry*, de *Jeanne Boentrain*. Ledit LAURENT, par ſon teſtament du 23 Juillet 1528, (donné ſous le ſcel de la Prévôté de la Cité-lès-Arras, par *Jean de Saint-Martin de Nazart*, Ecuyer, Sieur de Trayelles, Prévôt de ladite Cité, & Garde de la Juriſdiction temporelle de M. l'Evêque d'Arras, en la préſence de *Mahieu le Jouene*, Prêtre, Curé de Saint Nicaiſe, & témoins), voulut être enterré auprès de BARTHELEMI, ſon pere, dans l'Egliſe de Saint-Nicaiſe de la Ville d'Arras, & fit un legs à PIERRE MOULLART, ſon petit-fils, & fils de *Waſt*, ſon aîné, qui ſuit.

IV. WAST MOULLART, Ecuyer, Seigneur de Beaumanoir, ſe maria, du conſentement de noble *Paul Thierry*, ſon oncle maternel, Ecuyer, Sieur de Watines, par contrat paſſé devant *Jean Buſſine* & *Antoine Deſplanques*, Notaires à Arras, le 13 Décembre 1520, avec Demoiſelle *Jeanne Vaillant*, fille de noble perſonne *Joſſe Vaillant*, Ecuyer, Sieur de Hautemare, & de *Collette le Noir*, dont :

V. PIERRE MOULLART, Ecuyer, Seigneur de Beaumanoir, qui transféra ſon domicile à Montreuil-ſur-Mer vers l'an 1573. Il avoit épouſé, par contrat paſſé

devant *Bellin* & *Allart*, Notaires audit Montreuil, le 12 Janvier 1551, *Jacqueline Marechal*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Sieur de Longpré, & de *Jeanne Duval*. De ce mariage vint :

VI. JEAN MOULLART, I. du nom, Ecuyer, Seigneur Deſmareſt, lequel ſervit fort long-tems, & épouſa, par contrat du 11 Septembre 1583, paſſé devant *Ducay* & *Courtreſt*, Notaires à Montreuil, *Catherine de Boullonne*, veuve de *Vallery Boulanger*. Il eut pour fils,

VII. JEAN MOULLART, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Mottoy & de Vilmareſt, Enſeigne, puis Lieutenant, & enſuite Capitaine d'Infanterie au Régiment de Lannoy. Il prenoit la qualité de *Chevalier*, comme il conſte par un Arrêt du Parlement de Paris du 30 Janvier 1651, & obtint un certificat de nobleſſe, le 15 Décembre 1670, à Bruxelles, ſigné de *Charles*, Duc *de Croy*, Prince du Saint-Empire, Comte de Rœux, d'*Albert de Merode*, Marquis de Trélon, de *François-Louis d'Ognies*, Comte de Beaurepaire, de *Pierre-Ignace Verreyken*, Baron de Bonlez, & de *Pierre de Gryſe*, Baron de Marcq, tous Juges de la Nobleſſe des Pays-Bas & de Bourgogne, & adjoints par le Roi d'Eſpagne, PHILIPPE IV, à l'office des Hérauts & Rois d'armes. Cette atteſtation, ſignée des cinq Juges de la Nobleſſe ci-deſſus nommés, & ſcellée de cinq ſceaux, porte que « la Maiſon de MOULART ou MOULLART, étoit *bien ancienne & noble* au » pays d'Artois, ayant pour armes : *d'or, au lion rampant de vair*; qu'ils avoient » trouvé pluſieurs branches de cette Maiſon, répandues dans divers pays, & » toutes alliées noblement; que de la branche établie en France, aux environs » de Montreuil, étoit deſcendu directement en ligne maſculine, le Sieur JEAN » MOULLART, Ecuyer, Seigneur du Mottoy & de Vilmareſt, fils de JEAN MOULLART, Sieur Deſmareſt, & de *Catherine de Boullongne*, & petit-fils de PIERRE » MOULLART, Sieur de Beaumanoir, & de *Jacqueline Marechal*; que ledit PIERRE » étoit fils de WAST MOULLART, Seigneur de Beaumanoir, & de *Jeanne de* » *Vaillant*, & petit-fils de LAURENT MOULLART, Ecuyer, Seigneur dudit lieu » de Beaumanoir, & de *Nicolle Thierry*, leſquels avoient tous vécu noblement; » & que par conſéquent ledit JEAN MOULLART, Seigneur du Mottoy, avoit droit » de jouir de tous les priviléges, franchiſes & exemptions dont jouiſſoient les » autres *anciens Nobles* des Pays-Bas ».

Ce JEAN MOULLART, maintenu dans ſa nobleſſe par Arrêt du Conſeil du 26 Avril 1670, en conſéquence des titres qu'il produiſit, auxquels il joignit des certificats de ſervice, par leſquels on voit qu'il ſervit pendant 35 ans, & ſe diſtingua, par pluſieurs belles actions, au Pont de Cé, au paſſage de l'armée conduite par *Mansfeld* en Champagne, au ſiége de Heſdin, au paſſage de la riviere de Colm, à la priſe du Fort de Mardick; ſur-tout en 1637, tant au ſiége de Landrecie, que dans le commandement qu'il eut d'un poſte particulier, d'où il alla faire rompre un Pont ſur la Sambre, où il fut bleſſé. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Mai 1622, paſſé devant *Scotte*, Notaire Royal à Boulogne, *Octavie de Lamiable*, fille d'*Adrien de Lamiable*, Ecuyer, Sieur de Grammoulin, qui, dans la bataille de Lens, bleſſa & fit priſonnier le Général *Becq*, dont la priſe contribua beaucoup au gain de la bataille. De ce mariage vinrent : — 1. CHARLES, qui ſervit pendant 20 ans dans le Régiment de Piémont; —— 2. JEAN, mort Lieutenant au même Régiment à Pignerol; — 3. GASPARD, mort au ſervice en Flandres; — 4. JACQUES, qui ſuit; — 5. & GABRIELLE, mariée à *Bertrand des Eſſarts*, fils du Baron de Meigneux, Gouverneur de Montreuil, dont elle n'eut point d'enfans.

VIII. JACQUES MOULLART, Chevalier, Seigneur de Vilmareſt, Tancaville, Beaumanoir, &c. Capitaine au Régiment de Picardie, Inſpecteur des Troupes, créé, par Lettres du 3 Mars 1681, Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, fut maintenu, ainſi que ſon pere, dans ſa qualité de *noble d'extraction*, par Arrêt du Conſeil du 11 Juillet 1678, après avoir fait preuve de nobleſſe paternelle & maternelle; ſervit près de 60 ans, & reçut pluſieurs bleſſures. Les preuves qu'il donna de ſa bravoure aux combats de la Roquette & de Caſtelas, de même qu'aux ſiéges de Pavie, de Valence &

de Mortare, étant alors Lieutenant au Régiment de Navarre, lui méritèrent les témoignages le plus avantageux. Il fut député, par une partie de la Nobleſſe du Boulonnois, vers le Roi, le 14 Octobre 1666, pour lui faire des remontrances ſur un Arrêt obtenu par le Sieur *de Campaignoz*, Sénéchal de cette Province, au préjudice de ladite Nobleſſe. Cet acte de députation fut ſuivi d'une procuration paſſée devant *Magnon* & *Hache*, Notaires à Boulogne, où JEAN MOULLART, pere de JACQUES, comparut, & par cette procuration, le reſte de la Nobleſſe confirma & adhéra au premier acte de députation du 14 Octobre 1666. Ces deux actes, joints enſemble, furent dépoſés chez *Deſnots*, Notaire au Châtelet de Paris, le 29 Novembre 1667. Il épouſa, par contrat paſſé le 3 Novembre 1679, devant *Royex* & *de Troyes*, Notaires audit Châtelet, *Marie Heron*, fille de *Nicolas*, dont : — 1. CHARLES-JOSEPH-BARTHELEMI, qui ſuit ; — 2. & MARIE-OCTAVIE, mariée à *Claude Aleaume de Fontaines*, Chevalier, Seigneur d'Hemaincourt, Lieutenant-Colonel au Régiment de Conty, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis.

IX. CHARLES-JOSEPH-BARTHELEMI MOULLART, Chevalier, Baron de Torſy, Seigneur de Vilmareſt, Tilly, du Mottoy, Longpré & Beaumanoir, fut maintenu, comme ſon pere & ſon ayeul, dans ſa *nobleſſe d'extraction*, par Ordonnance de M. *de Bernage*, Intendant de la Généralité d'Amiens, du 11 Janvier 1716, & obtint, au mois d'Octobre 1738, des Lettres-Patentes en forme de Charte, duement enregiſtrées, par leſquelles, « en conſidération de ce que ſa » Famille avoit toujours tâché de joindre, à l'avantage d'une ancienne nobleſſe, » le mérite du zele pour la défenſe de l'Etat, Sa Majeſté confirme en ſa faveur » le titre & dignité de *Baronnie*, attribué, depuis un tems immémorial, à ſa » Terre de *Torſy* ». Il épouſa, par contrat paſſé le 19 Mai 1718, devant *Duminil* & *Carton*, Notaires Royaux à Arras, *Jeanne-Françoiſe Mathon*, fille de *Guillaume Mathon*, Ecuyer, Seigneur d'Ecoivre, de Sachin, &c. & d'*Anne-Marie de Bernaſtre-Bayenghen*, dont : — 1. SIMON-JOSEPH, qui ſuit ; — 2. LOUIS-ANTOINE, Seigneur de Grammoulin, ancien Lieutenant au Régiment de Cavalerie de Grammont, marié, par contrat paſſé à Hergny le 10 Octobre 1755, devant *le Riche*, Notaire à Deſvres, à *Hélene-Louiſe Monck*, fille du Seigneur d'Hergny, dont il n'a point de poſtérité ; —— 3. FRANÇOIS-BARTHELEMI, Seigneur de Vilmareſt, mort garçon en 1752, étant Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie ; — 4. MARIE-BÉATRIX, mariée, par contrat paſſé à Montreuil le 3 Juillet 1750, devant *Poultier*, l'aîné, Notaire audit lieu, à *Charles de la Chauſſée*, Chevalier, Major des ville & Citadelle de Montreuil, & Chevalier de Saint-Louis, dont des enfans. Voyez CHAUSSÉE (DE LA) ; — 5. & FRANÇOISE-OCTAVIE, mariée, par contrat paſſé le 20 Avril 1754, devant le même *Poultier*, Notaire audit Montreuil, à *Antoine-Henri Patras de Campaignoz*, Chevalier, ancien Capitaine au Régiment de la Viefville, frere du Sénéchal du Boulonnois, dont il n'y a point de poſtérité.

X. SIMON-JOSEPH MOULLART, Chevalier, Baron de Torſy, Seigneur de Tilly, Vilmareſt, Conchil, Authy, Hourdel, Longpré, & des Vicomtés du Temple & de Bours, a ſervi avec diſtinction au Régiment de Cavalerie de Grammont, pendant environ 20 ans, ſçavoir en qualité de Cornette en 1740, & de Capitaine par Commiſſion du 1 Août 1743, pendant lequel tems il s'eſt trouvé à la priſe de Prague en 1741, aux combats de Sahic en Bohême, & de Troya près Prague, au fameux ſiége que les troupes du Roi ſoutinrent en cette Ville contre l'armée Autrichienne, ainſi qu'à leurs ſorties de cette Ville à travers l'armée ennemie, pour revenir en France, en Décembre 1742 ; à la bataille de Dettingen ſur le Mein en 1743, à celle de Roſback, dans la haute Saxe en 1757 ; a été fait Chevalier de Saint-Louis la même année ; s'eſt trouvé à la bataille de Creivelt près Cologne en 1758, & a obtenu une penſion de retraite de 600 livres, en conſidération de ſes ſervices, en 1759. Il a été admis, le 29 Novembre 1772, au Corps de la Nobleſſe des Etats d'Artois, à cauſe de ſa Terre de *Torſy*, ſituée dans la même Province, après avoir fait preuve à l'aſſemblée générale des Etats, tenue à Arras le même mois, de ſept degrés de nobleſſe, comme nous

l'avons vu par le double du Procès-verbal à nous communiqué, collationné à l'original par le Secrétaire du Corps de la Nobleſſe des Etats d'Artois, dont la minute eſt reſtée auxdits Etats. Elle eſt ſignée du Marquis *de Coupigny*, Député ordinaire de ce Corps, & des Marquis *de Bethune-d'Eſdigneul* & *de Harchies*, nommés Commiſſaires pour en faire le rapport à l'Aſſemblée générale. Il a épouſé, par contrat du 2 Février 1759, paſſé devant *Poultier*, l'aîné, Notaire à Montreuil, *Marie-Madelene de Breſdoul*, fille unique de *Henri de Breſdoul*, Chevalier, Seigneur d'Authy, Conchil, Hourdel, des Vicomtés du Temple & de Bours, & de *Marie-Auſtreberte Deſcault*. Il a de ſon mariage : —— 1. Louis-François-Joseph, né le 9 Septembre 1761 ; — 2. Antoine-Louis-Augustin, né le 29 Avril 1766 ; —— 3. Louis-Marie, né le 28 Décembre 1767 ; — 4. Pierre, né le 6 Février 1772, Chevalier de Malte de minorité, par Bref du 13 Décembre 1773 ; — 5. Françoise-Henriette, née le 26 Octobre 1759 ; — 6. Marie-Madelene, née le 23 Juillet 1763 ; — 7. Austreberte-Susanne, née le 10 Septembre 1764 ; — 8. Agathe, née le 18 Avril 1769 ; — 9. Alexandrine-Antoinette, née le 13 Juillet 1770 ; — 10. & Sophie, née le 2 Mars 1774. Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués.

Les armes : *d'or, à un lion de vair, lampaſſé & onglé de gueules.*

MOURAUD, en Bretagne, du reſſort de Ploermel.

Famille qui remonte à Pierre Mouraud, vivant, en 1400, avec *Marie du Gahil*, ſon épouſe.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation de la Nobleſſe, le 11 Janvier 1669, au rapport de M. *le Febvre*, ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'ancienne extraction*, & Guillaume Mouraud, Sieur de la Sauvagere, fut maintenu, avec ſon fils aîné, dans la qualité de *Chevalier*. Les armes : *d'argent, à trois poteaux de gueules, 2 & 1.*

MOURET, en Franche-Comté : Famille qui a donné deux Préſidens à Mortier au Parlement de Bordeaux.

Elle a des Lettres de nobleſſe datées du 20 Juillet 1672, qui furent accordées, par le Roi d'Eſpagne, à Denis Mouret, de Salins, lequel fut chargé, dans le dernier ſiécle, de pluſieurs négociations en Suiſſe, pour la conſervation du Comté de Bourgogne. Il mérita, par la fidélité avec laquelle il s'en acquitta, les bienfaits de ſon Prince & l'eſtime de ſes Concitoyens.

Antoine Mouret, pere de Denis, ci-deſſus, exerçoit l'office d'Avocat du Roi dans les Salines de Salins en 1613, & avoit épouſé *Françoiſe d'Onans*, d'une Famille noble. Il prenoit lui-même cette qualité, & elle a été reconnue en ſa perſonne, dans les preuves faites à l'Abbaye de Lure, par *Claude-Alexis Pillot de Chenecey*, en 1735.

Les armes de cette Famille ſont : *d'or, à un arbre de ſinople ſur une terraſſe de même, accompagné à feneſtre d'un levrier attaché de ſable.*

MOURIÈS ou MORIER : Cette Famille (dit l'Auteur de l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, p.* 170), a poſſédé, depuis une grande antiquité, une partie de la Seigneurie de Miſon, & elle a ſervi dans les armées des Comtes *de Provence*, & dans celles de nos Rois, depuis la réunion de la Provence à la Couronne de France.

Pierre de Mouriès, I. du nom, Seigneur de Miſon, reçut en inféodation l'affranchiſſement des biens qu'il poſſédoit dans le lieu d'Eſparron, pour récompenſe de ſes ſervices, ainſi qu'il conſte par les Archives du Roi à Aix. C'eſt cette conceſſion que Jean de Mouriès, Seigneur d'Eſparron, prouve qu'il eſt deſcendu, de pere en fils, de Pierre, I. du nom, lequel eut pour fils,

Pierre de Mouriès, II. du nom, pere de — Pierre de Mouriès, III. du nom, qui a fait la branche des Seigneurs *d'Eſparron*, de la ville de Manoſque ; —— & de Joseph, qui ſuit, auteur de celle de *Mouriès*, ſubſiſtante en la ville

de Lorgues, où ſa Famille eſt encore appellée la Maiſon de *Mouriès-d'Eſparron.*

Joseph de Mouriès, après avoir ſervi dans les Armées du Roi pendant pluſieurs années, vint s'établir à Lorgues, & eut de ſon mariage avec *Catherine de Poitevin*, des Seigneurs *de Malemoiſſon* & *d'Aiglun*; — 1. Melchion, mort ſans poſtérité; — 2. Ozée, qui ſuit; — 3. & Anne de Mouriès, mariée, en 1619, avec *Claude Duperier*, de la ville d'Aix, Gentilhomme de *Charles de Lorraine*, Duc de Guiſe, Gouverneur de Provence, oncle du célebre *Scipion Duperier*, qui fut un des plus grands Juriſconſultes de ſon tems.

Ozée de Mouriès épouſa, le 23 Novembre 1619, *Marthe de Mouton*, de la Famille des Lieutenans au Siége de Graſſe, dont il eut:

Honoré de Mouriès, I. du nom, qui de ſon mariage avec *Anne de Commendaire*, des Seigneurs *de Taradeau* & *du Canet*, laiſſa

Esprit de Mouriès, maintenu dans ſa nobleſſe en 1668, ayant été reconnu être de la vraie Famille des Mouriès, dont lui & ſes ancêtres avoient toujours porté les armes. Il fut premier Conſul de Lorgues en 1707, tems auquel le Duc *de Savoie* vint en Provence pour faire le ſiége de Toulon. Il mérita les éloges du Public & ceux du Gouverneur de la Province, pour avoir, par ſa vigilance & par ſa ſage conduite, garanti cette Ville des ravages de l'armée ennemie, qui campa à une lieue de Lorgues, &, pour ainſi dire, à ſes portes. De *Marie-Gabrielle de Bonnet*, ſon épouſe, ſont iſſus: — 1. Honoré, qui ſuit; — 2. Ignace de Mauriès, Docteur en Théologie, Prieur du Canet en Provence, & Prieur-Curé de Draveil, Diocèſe de Paris; — 3. Charles-François, Chevalier de Saint-Louis, & Brigadier des Gardes-du-Corps du feu Roi en 1759; — 4. Joseph, Définiteur général des Chanoines Réguliers de la Trinité; — 5. & Jean-Batiste, qui a été Jéſuite.

Honoré de Mouriès, II. du nom, établi à Aix, Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de cette Ville en 1759, a épouſé Damoiſelle *Marie-Françoiſe de Trullet*, de la ville de Toulon, fille de *N... de Trullet*, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, & de *N... de Garnier-Fontblanche*. Nous ignorons, faute de *Mémoire*, s'il y a des enfans de ce mariage.

Les armes: *d'or, à un cœur de gueules, ſoutenu de deux mûres au naturel, inclinées en chevron; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

* MOUSCRON: Terre & Seigneurie en Flandres, érigée en *Comté*, par Lettres du Roi Catholique, du 12 Octobre 1627, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Lille, en faveur de *Ferdinand de Liedekercke*, Baron de Huele, Seigneur de Mouſcron.

MOUSIN, en Barois.

Alexandre Mousin-de-Romecourt, Chevalier, Baron d'Hiſſoncourt, né le 10 Mai 1665 (fils de François, & de *Catherine Tabouret*, mariée en 1659, petit-fils de Claude Mousin-de-Romecourt, & de *Marie Simoni*, & arriere-petit-fils de Nicolas Mousin, & de *Nicole de Villers*), fut reçu Préſident en la Chambre des Comptes de Bar le 16 Juin 1749. Il avoit été reçu, en 1709, Conſeiller Auditeur en la Chambre des Comptes de Bar, fut député par le Duc Léopold, avec caractere d'Envoyé, en France, dans le tems de la Régence. Ce Prince, pour lui marquer la ſatisfaction qu'il avoit de ſes ſervices & de ſa dextérité dans les affaires, érigea ſa Terre d'*Hiſſoncourt* en *Baronnie*, le fit Conſeiller d'Etat, titre qui lui fut continué par le Duc François, depuis Empereur, pere de l'Empereur regnant, & enſuite par Stanislas, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar. Il a eu de ſon mariage avec *Jeanne Hannal*: — 1. Jean-Batiste-Alexandre, qui ſuit; — 2. Jeanne-Barbe, mariée à *Charles de Rolet*; — 3. & Marie, femme de *Joſeph de Bourges*.

Jean-Batiste-Alexandre Mousin-de-Romecourt, Baron d'Hiſſoncourt, reçu, en 1722, Conſeiller ſurnuméraire à la Chambre des Comptes de Bar, fait Conſeiller d'Etat par le Duc Léopold, titre qui lui a été continué par ſes ſucceſſeurs,

épouſa *Marie-Eléonore du Coudray*, fille de *Jean-Hiacinthe du Coudray*, Maître des Comptes à Bar, & de *Théreſe Terneaux*, dont : — 1. ALEXANDRE, — 2. FRANÇOIS-ALEXANDRE, Jéſuite ; — 3. PIERRE ; —— 4. & THÉRESE, dont nous ignorons l'état actuel, faute de *Mémoire*. Les armes : *pallé & contrepallé d'or, & de ſable, de 12 piéces.*

* MOUSSAYE : Terre & Seigneurie en Bretagne, qui eſt entrée, avec celles de Pontual, de Touraude & de Kergoet, dans la Maiſon de *Goyon*, par le mariage de *Gillette de la Mouſſaye*, qui en devint héritiere, avec *Gui Goyon*, Sire de Launay-Goyon, mort en 1628. *Voyez* GOYON, *Tome VI.*

Quant à la Maiſon DE LA MOUSSAYE, elle a formé deux branches. De la premiere étoit GEORGES DE LA MOUSSAYE, du reſſort de Saint-Brieux & de Rennes, qui, avec FRANÇOIS, ſon fils-aîné, fut maintenu dans la qualité de *Chevalier*, & déclaré *noble d'ancienne extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 23 Janvier 1669, au rapport de M. *de Bréhan.*

La ſeconde branche a pareillement été déclarée *noble d'ancienne extraction*, & maintenue dans la qualité de *Chevalier*, par Arrêt rendu en la même Chambre le 10 Avril de ladite année 1669, au rapport de M. *de Larlan.*

Les armes : *d'or, fretté d'azur de ſix pieces.*

MOUSSU, Ecuyer, Sieur de la Martiniere en Normandie, Election de Coutances. Famille qui porte : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'argent, 2 & 1.*

MOUSSY, en Berri. Famille dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'or, au chef de gueules, chargé d'un lion paſſant.*

MOUSSY-LA-CONTOUR.

C'eſt une branche de l'ancienne & illuſtre Maiſon des Comtes de *Mouſſy & de Senlis*, connue dès le regne de HUGUES-CAPET, qui a donné des Grands-Bouteilliers de France en 1112, ſous celui de LOUIS *le Gros*, & qui ſubſiſte dans le Comte DE MOUSSY, marié le 22 Octobre 1739, avec *Jeanne-Marguerite d'Aſſy-des-Foſſes*, Dame de Lépinay, dont pour fils unique, — le Marquis DE MOUSSY, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Beauffremont en 1769.

MOUSTEROU, du reſſort de Lannion en Bretagne. Ceux de ce nom, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 10 Juin 1670, au rapport de M. *de Lopriac*, ont été déclarés *nobles d'extraction.* Les armes : *d'azur, à trois pommes de pin d'or, 2 & 1.*

MOUSTIER, en Franche-Comté.

ETIENNE DE MOUSTIER, (ſuivant l'Auteur de l'*Hiſtoire généalogique des Sires de Salins, Tome I, p. 231, Not. 38*), paroît avoir été la tige de la Maiſon de MOUSTIER, qui ſubſiſte encore aujourd'hui. Elle a pris ſon nom d'un Fief que les Gentilshommes de cette Maiſon ont poſſédé juſqu'au XVIe ſiécle dans la Terre de *Mouſtier-haute-Pierre*, & qu'ils ont aliéné dès-lors. Ce Fief, qui relevoit de la Seigneurie de Willaffans, en avoit d'autres ſous ſa mouvance, comme il ſe voit par un partage fait en 1519, entre SIMON & JEAN DE MOUSTIER, Ecuyers, freres.

I. RENAUD DE MOUSTIER, Chevalier, cautionna, l'an 1260, avec *Guillaume*, Sire de *Vaitte*, & *Perrin de Willaffans*, Damoiſeau, le Seigneur *de Durne*, pour une ſomme d'argent qu'il devoit à l'Abbé de Saint-Paul de Beſançon. Il fut pere de

II. GUILLAUME DE MOUSTIER, Chevalier, qui étoit mort avant 1330, & avoit épouſé une fille de *Jean*, dit *Rigaud de Willaffans*, Chevalier, de la-

Mouſſy. Hugues, marq. de Mouſſy, Gouverneur de Poitiers, ancien Capit^ne^ de Gendarmerie, est décédé en Son Château de la Grange en Touraine le 10. juin 1779 dans Sa 86e année. Gaz. de fr. N° 54. du 6. juin 1779.

quelle il eut : — SIMON, qui ſuit; — & JEAN, Ecuyer, Châtelain de Montfauçon, témoin, en 1336, du teſtament de *Jacques d'Arguel*, Chevalier, Sire de Roſey.

III. SIMON DE MOUSTIER, Ecuyer, fit hommage, au mois de Septembre 1330, à *Guillaume de Vergy*, Seigneur de Mirebeau, comme mari d'*Agnès de Durne*, Dame de Willaffans, de ſa Maiſon de Mouſtier-haute-Pierre, & de ce qu'il poſſédoit ſur le territoire de ce lieu, à l'exception de ce qui relevoit de *Hugues de Cicon*. Il eut pour fils :

IV. PIERRE DE MOUSTIER, I. du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, &c. qui épouſa *Jeannette*, qu'*Agnès de Willaffans*, ſa parente, femme de *Gui de Nant*, ſubſtitua, l'an 1349, à *Hugues de Nant*, ſon fils. Ses enfans furent : — GÉRARD, qui ſuit; — & SIMONETTE, femme de *Jean-Rigaud de Willaffans*, Ecuyer.

V. GERARD DE MOUSTIER, Ecuyer, fit, le 7 Novembre 1381, aux Religieux de Mouſtier-haute-Pierre, une reconnoiſſance d'un cens annuel de 7 gros qu'il leur devoit pour l'anniverſaire fondé dans leur Egliſe, par ſes prédéceſſeurs. Il étoit mort en 1389, ſuivant un titre de cette même année, & laiſſa pour fils,

VI. HUGUENIN DE MOUSTIER, Ecuyer Seigneur dudit lieu, qui donna, le 6 Février 1431, à *Jean*, Prieur de Mouſtier-haute-Pierre, une vigne ſituée ſur le territoire de Mouſtier, en augmentation des revenus de la Chapelle fondée par ſes prédéceſſeurs, à l'Autel de Saint-Antoine. Il avoit épouſé *Pierrette Noblat*, fille de *Nicolas*, dit *Noblat de Montbéliard*, Damoiſeau, qui légua à cette Dame, par ſon teſtament du 4 Mars 1410, la Maiſon qu'il avoit au bourg de Willafans, & 26 meſures de ſel, qu'il percevoit annuellement dans les Salines de Saunot. De ce mariage vinrent : — 1. SIMON, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, Abbé de Bellevaux, Ordre de Cîteaux, qu'il quitta pour prendre le gouvernement du Prieuré de Maraſt, de l'Ordre de Saint-Auguſtin. Il fut choiſi, à cauſe de ſa vertu & de ſes lumieres, pour être Evêque Suffragant de l'Archevêché de Beſançon; — 3. & CLAUDE DE MOUSTIER, Ecuyer, témoin l'an 1496, du teſtament de *Pernette de Mathenay*, femme de noble homme *Guyot Mignot-d'Orchamps*.

VII. SIMON DE MOUSTIER, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Bermont, épouſa, par contrat du 11 Février 1453, *Claire du Terrail*, ſortie d'une illuſtre Maiſon du Royaume de France. Ils étoient morts en 1503, & laiſſerent pour fils :

VIII. JEAN DE MOUSTIER, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Bermont, &c. qui épouſa, par contrat paſſé le 14 Septembre 1496, *Marguerite de Granvillers*, fille de *Thibaut de Granvillers*, Seigneur de Morvillers, Chevalier de Saint-Georges, & de *Philiberte d'Hakemback*. Elle porta dans la Maiſon de MOUSTIER, les biens des Maiſons de *Nant* & *d'Accolans*. Etant veuve, elle ſe remaria avec *Pierre de Rye*, Ecuyer, Seigneur de Cottebrune, & eut deux fils de ſon premier mari, ſçavoir : — SIMON qui ſuit; — & JEAN DE MOUSTIER, lequel par le partage fait avec ſon frere le 9 Juillet 1529, eut la Seigneurie de Bermont, l'ancien Fief de Mouſtier-haute-Pierre, &c. Il fit ſon teſtament le 8 Juillet 1540, élut ſa ſépulture en l'Egliſe du Prieuré de Mouſtier-haute-Pierre, en la Chapelle Saint-Antoine, au tombeau de ſes Ancêtres, légua l'uſufruit de ſes biens à *Marguerite de Saint-Maurice-Sancey*, ſa femme, fit un legs à PIERRE, ſon fils naturel, & inſtitua héritiers les enfans de feu SIMON, ſon frere.

IX. SIMON DN MOUSTIER, II. du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Bermont, &c. fut reçu à la Confrairie de Saint-Georges en 1518, & partagea en 1529, avec ſon frere, les biens de ſes pere & mere. Il épouſa, avant l'an 1533, *Louiſe de Cornon*, veuve d'*Antoine d'Eſpotots*, & niéce de *Laurent de Gorrevod*, Comte de Pontdevaux, Chevalier de la Toiſon d'or, Elle ſe remaria, en troiſieme noces, avec *Jean de Cyvria*, Chevalier, & en eut une fille.

Les

Les enfans de ſon mariage furent : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. BALTHASART, mort ſans poſtérité; —— 3. JEANNE, mariée à *Melchior de Sagey*, Ecuyer, Seigneur d'Adriſſans, dont elle étoit veuve en 1570, & avoit eu pour fils : —— *Pierre de Sagey*; —— 4. & MARGUERITE, morte ſans alliance.

X. PIERRE DE MOUSTIER, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Cubry, Bermont, &c. Capitaine d'une Compagnie de 100 Arquebuſiers à cheval, fut reçu, l'an 1575, dans la Confrairie de Saint-Georges. Il avoit épouſé, 1°. en 1556, *Catherine de Breſſey*, fille de feu *Claude*, Chevalier de Saint-Georges, & de *Catherine d'Aubonne*; 2°. par traité du 26 Juillet 1564, *Françoiſe de Vy*, fille de feu *Baptiſte de Vy*, Seigneur de Mercey & Gevigney, auſſi Chevalier de Saint-Georges, & d'*Ève de Boigne*; & 3°. *Marguerite de Treſtondans*. Il teſta le 30 Juillet 1576; choiſit ſa ſépulture en l'Egliſe des Cordeliers de Rougemont, auprès de celle de SIMON DE MOUSTIER, ſon pere, fit pluſieurs legs, &c. Du premier lit, il eut : —— 1. BARBE DE MOUSTIER, mariée deux fois; —— 2. FRANÇOISE, auſſi mariée deux fois; — 3. CLAUDINE DE MOUSTIER, Religieuſe Cordeliere à Lons-le-Saunier. Les enfans du ſecond lit furent : — 4. DESLE, qui ſuit; —— 5. & MARGUERITE. Il n'eut du troiſieme lit qu'un fils, mort en bas-âge.

XI. DESLE DE MOUSTIER, Chevalier, Seigneur de Cubry, Bermont, Nant, &c. Capitaine & Gouverneur, pour le Comte de *Montbéliard*, des Bourgs & Châteaux de Clerval & de Paſſavant, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes à cheval, pour le ſervice du Roi d'Eſpagne, fut reçu dans la Confrairie de Saint-Georges en 1593, & en devint enſuite Gouverneur. Il épouſa, par contrat de l'an 1589, *Antide de Pra*, fille de *Philibert*, Chevalier, Seigneur de Cyvria, Commiſſaire-Général des Vivres au Comté de Bourgogne, pendant la guerre de 1595, & de *Marie de Balay*. Il teſta, au mois de Juillet 1631, & élut ſa ſepulture au tombeau de ſes pere & mere, en l'Egliſe des Cordeliers de Rougemont. Il eut pour enfans : —— 1. GASPARD, qui ſuit; —— 2. PHILIBERT, auteur des Seigneurs de Bermont, rapportés ci-après; — 3. ANTOINE, Religieux en la noble Abbaye de Saint-Claude; — 4. LÉONOR, reçu Chevalier de Malte le 19 Mai 1617, Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes d'Infanterie pour le ſervice du Roi d'Eſpagne dans les Pays-Bas en 1630, & enſuite de 100 hommes d'armes à cheval : il fut tué à la bataille livrée par feu le Prince *Thomas*; — 5. MARIE, mariée à *René-Ferdinand de Précipiano*, Seigneur de Cuſe, fils d'*Hector de Précipiano*, Baron de Soye. Elle teſta le 25 Avril 1644, & laiſſa poſtérité; — 6. JEANNE, Religieuſe Tierceline à Gray; — 7. MARGUERITE, Chanoineſſe à l'Abbaye Royale de Baume; — 8. ANNE-SUSANNE, Abbeſſe des Bernardines de Lons le-Saunier; — 9. JEANNE-MARGUERITE, mariée, par contrat paſſé à Nant le 17 Mars 1630, à *Fréderic de Chavirey*, Seigneur de Vaucelle & de Recologne, fils de *Fréderic*, Chevalier, Seigneur deſdits lieux, & d'*Anne de Cointet*; —— 10. JACQUELINE, mariée, par traité du 29 Avril 1631, à *Philippe-Guillaume de Belot*, Seigneur de Vilette, fils de *Claude*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Danielle Franchet*; — 11. & CATHERINE DE MOUSTIER, épouſe de *N... de Meynier*, Seigneur de Publy.

XII. GASPARD DE MOUSTIER, Chevalier, Baron d'Igny, Seigneur de Cubry, &c. Capitaine & Gouverneur des Bourgs & Châteaux de Clerval & de Paſſavant, ſervit cinq ans, en qualité de Volontaire, dans le Régiment du Baron *de Belvoir* : il y obtint une Compagnie en 1632, & paſſa, en 1634, au Terce du Comte *de la Verne*, dans lequel il fut bleſſé & fait priſonnier, en combattant pour ſon Prince. Il fut depuis Sergent-Major d'un Terce Bourguignon, de 2000 hommes, aux ordres du Marquis *de Saint-Martin*, & eut le commandement des armes à Dôle, en l'abſence du Gouverneur de cette Ville. Il fut reçu en la Confrairie de Saint-Georges en 1648, & en fut Bâtonnier en 1663. Il teſta le 10 Avril 1668. La Nobleſſe du Comté de Bourgogne le députa en 1675, avec le Comte *de Poitiers*, pour aller demander à Louis XIV.

le rétabliſſement des Etats du Comté de Bourgogne. Il mourut la même année à Paris, étant à la ſuite de cette affaire, & y fut inhumé dans l'Egliſe Saint-André-des-Arcs. Il avoit épouſé 1°. *Claudine Pillot*, fille de *Philippe*, Ecuyer, Baron d'Igny, Seigneur de Citey; & 2°. par traité du 17 Juin 1661, *Marguerite de Croſey*, fille d'*Antoine-François*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Rans & Molprey, & de *Perronne de Ronchaux*. Il eut du premier lit : — 1. JACQUES-NICOLAS, qui ſuit; — 2. PHILIPPE, Religieux en l'Abbaye de Saint-Claude; — 3. ADRIEN, Religieux en l'Abbaye de Baume; — 4 & 5. GUILLAUME & ANTOINE, morts ſans alliance; — 6. CLAUDINE-ANTOINETTE, Religieuſe à Mingette: & du ſecond lit : — 7. CLAUDE-NICOLAS, auteur des Seigneurs de Nant, Cubry, &c. rapportés ci-après; — 8. GEORGES, mort ſans poſtérité; — 9 & 10. CLAUDE-DENIS & JULES-FRANÇOIS, morts, tous deux Religieux Capucins.

XIII. JACQUES-NICOLAS DE MOUSTIER, Baron d'Igny, &c. fils aîné de GASPARD, & de *Claudine Pillot*, ſe maria avec *Catherine de Pra*, de laquelle il eut : — PHILIPPE-ANTOINE, qui ſuit; — & MARIE-CLAUDE-ANTIDE, mariée, par traité paſſé à Beſançon le 4 Décembre 1700, à *Henri de Champagne*, fils de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Chilley, &c. & de *Gaſparine de Grivel de Perrigny*.

XIV. PHILIPPE-ANTOINE DE MOUSTIER, Baron d'Igny, Seigneur de Citey, &c. teſta, le 20 Novembre 1703, au camp devant Landau, & inſtitua pour héritiere ſa ſœur. Il mourut peu de jours après, des bleſſures qu'il avoit reçues au ſiége de cette place, n'ayant point été marié.

Seigneurs de NANT, CUBRY, BONALE, &c.

XIII. CLAUDE-NICOLAS, Comte DE MOUSTIER, Seigneur de Nant, Cubry, Bonale, Molprey, &c. Chevalier de Saint-Georges, fils de GASPARD, & de *Marguerite de Croſey*, ſa ſeconde femme, eut une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment Royal-Comtois, à la création de ce Corps, & peu de tems après une Compagnie de Dragons, dans le Régiment de Grammont, dans lequel il ſervit juſqu'en 1695. Les Chevaliers de Saint-Georges le députerent à la Cour en 1710, pour s'oppoſer aux deſſeins des Bénédictins, qui vouloient introduire la réforme dans l'Abbaye de Saint-Claude, contre les intérêts de la Nobleſſe de Franche-Comté, & il réuſſit dans ce projet. Il épouſa, par traité paſſé à Tournay le 7 Mai 1695, *Marie-Agnès de Naſſau*, Chanoineſſe d'Andenne, fille de feu *Maximilien*, Chevalier, Baron de Varcoing, Seigneur de Conroy, & de *Marie-Florence de Harchies-de-Ville*. Il mourut en 1738, ayant eu : — 1. MARIE-JOSEPH, né en 1696, mort à l'Académie du Duc de Lorraine en 1713; — 2. PHILIPPE-XAVIER, qui ſuit; — 3. MARIE-AGNÈS DE MOUSTIER, née en 1699, morte en 1725, dans le tems qu'elle alloit être reçue au Chapitre d'Andenne, où elle avoit obtenu une Prébende de l'Empereur CHARLES VI; — 4. *N...*, morte fort jeune; — 5. & JEANNE-GABRIELLE, née en 1705, reçue Chanoineſſe à Lons-le-Saunier, en 1720 : elle a depuis quitté cette Abbaye, & vivoit, en 1757, en particulier, avec une piété exemplaire.

XIV. PHILIPPE-XAVIER, Marquis DE MOUSTIER, Seigneur de Nant, Cubry, Bonale, &c. Chevalier de Saint-Georges, né en 1707, a été fait Capitaine de Cavalerie en 1727, dans le Régiment de Bourbon, Chevalier de Saint-Louis en 1743, Colonel d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom en 1748, & Maréchal-de-Camp en 1761. Il a obtenu, par Lettres-Patentes de l'an 1741, enregiſtrées au Parlement de Beſançon, & à la Chambre des Comptes de Dole, l'érection des Terres de *Nant* & de *Cubry* en *Marquiſat*, ſous le nom de MOUSTIER. Il a épouſé, par contrat paſſé au Château de Monchy en Artois, le 22 Août 1732, *Louiſe de Bournel*, morte le 10 Juillet 1767, âgée de 52 ans, fille de *Jean-Charles de Bournel*, Chevalier, Marquis de Namps, Baron de Monchy, Ecuyer, Seigneur de Mortagne, Sovich, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis,

& de *Catherine de Forcadel*, Dame d'atours de feu Madame la Ducheſſe *de Berry*. De ce mariage ſont iſſus dix enfans, dont ſix morts jeunes : ceux qui vivent ſont : — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. ELÉONOR, né au mois de Mars 1751, Chevalier de Malte; — 3. ADELAÏDE-CHARLOTTE DE MOUSTIER, née en 1736, Chanoineſſe de Neuville; — 4. ANTOINETTE-PHILIPPE, née le 4 Août 1744, auſſi Chanoineſſe de Neuville.

XV. CHARLES, Comte DE MOUSTIER, né au mois d'Octobre 1739, a été fait Cornette dans le Régiment de ſon pere, le 7 Mai 1748, puis Capitaine le 7 Mai 1750, a épouſé, en 1768, *N... de Montbel.*

Seigneurs de BERMONT.

XII. PHILIBERT DE MOUSTIER, Ecuyer, Seigneur de Bermont, ſecond fils de DESLE DE MOUSTIER, Chevalier, & d'*Antide de Pra*, eut la Terre de Bermont avec ſes dépendances, en partage; fut Capitaine de Cavalerie, pour le ſervice du Roi, Chevalier de la Confrairie de Saint-Georges en 1623, & fut tué à l'attaque du Château de Ray, en combattant pour la défenſe de ſa Patrie, dans les troupes du Duc *de Féria*. Il avoit épouſé *Claire de Vy*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Mailleroncourt, & de *Guillemette de Chaſſey*, Dame dudit lieu, dont : — 1. THOMAS, qui ſuit; — 2. MARGUERITE-EMMANUELLE, mariée, par contrat paſſé au Château de Bermont, le 12 Aout 1652, avec *Claude-Antoine du Louverot*, Ecuyer, Seigneur de Rambey, fils de feu *Philibert*, Seigneur dudit lieu, & de *Henriette de Ville*; — 3. ANTOINETTE, Chanoineſſe de l'Abbaye de Baume; — 4. & ANNE-BATISTE, Religieuſe à la Viſitation à Dôle.

XIII. THOMAS DE MOUSTIER, Ecuyer, Seigneur de Bermont, fut admis à la Confrairie de Saint-Georges en 1654. Il mourut ſans poſtérité de ſon mariage avec *N... de Reculot*. Ses biens furent vendus par décret après ſa mort.

Il y a eu d'autres branches de la Maiſon de *Mouſtier-haute-Pierre*, éteintes depuis long-tems, & ſur leſquelles on ne trouve que quelque titres, la plupart ſans ſuite.

Les armes : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois aigles d'or, timbrées d'un aigle de même.*

Le village de Mouſtier-ſur-l'Ognon avoit auſſi donné ſon nom à une Maiſon éteinte dès le XIVe ſiécle.

MOUSTIER (DU), Ecuyer, Sieur du Meſnil, Election de Caen en Normandie, porte : *d'azur, à trois chevrons d'argent.*

MOUSTIER, Ecuyer, Sieur de Sainte-Marie. Famille noble & ancienne, même Province, Election de Valogne, dont pluſieurs ont rempli avec diſtinction la charge de Lieutenant-Général. Elle eſt alliée aux *Turgot*, & a donné des Chevaliers de Malte, entr'autres :

JACQUES-LOUIS DU MOUSTIER-DE-SAINTE-MARIE, Commandeur de Coulours près Sens, mort à Nanterre près Paris le 23 Mai 1754, âgé de 73 ans.

Les armes : *de ſable, à la croix fleurdeliſée d'argent, cantonnée de quatre roſes de même.*

* MOUSTIERS : La Terre des *Mouſtiers* ou d'*Eſmoutiers* en Bauptois, a donné l'origine à cette Maiſon, du Bailliage de Caen : & des plus anciennes de la Province de Normandie.

ROGER DES MOUSTIERS, Seigneur d'Eſmoutiers, vivant en 1238, épouſa *Egine de Crux*, dont vinrent : — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. RICHARD, Seigneur d'Ouville; — 3. & ROBERT, Seigneur d'Eſſy, auteur de cette branche rapportée ci-après.

GUILLAUME DES MOUSTIERS, Chevalier, Seigneur des Mouſtiers, partagea

avec ſes freres l'an 1264, & eut pour enfans : — ROBERT, qui ſuit ; — & JEAN, Seigneur de la Roquelle, lequel briſa ſes armes d'*une molette de gueules en la pointe de l'écu*, & laiſſa une fille unique, — JEANNE DES MOUSTIERS, mariée, l'an 1309, avec *Guillaume aux Epaules*, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont.

ROBERT, Seigneur DES MOUSTIERS & de Fierville, Chevalier, vivant en 1334, rendit aveu du Fief de Fierville, à *Richard de Briroy*, en 1345. Il laiſſa : — ROGER, qui ſuit ; — & JEAN, rapporté après ſon aîné.

ROGER, II. du nom, Seigneur DES MOUSTIERS & de Fierville en partie, s'accorda avec ſon frere, en 1349, pour la nomination alternative de la Cure de Fierville, & ne laiſſa d'*Alix de Chartres*, ſon épouſe, qu'une fille unique, — GUILLEMETTE DES MOUSTIERS, mariée à *Robert de Harcourt*, II. du nom, Seigneur d'Avrilly.

JEAN DES MOUSTIERS, ſecond fils de ROBERT, Seigneur DES MOUSTIERS, & de Fierville, après la mort de ſon frere aîné, donna les deux parts de la dixme de Saint-Pierre d'Aloup à l'Abbaye de Blanchelande en 1351, & fut du nombre de ceux à qui le Roi JEAN pardonna, après l'affaire de Rouen en 1360. Il épouſa *Iſabelle de Brucourt*, fille de *Robert de Brucourt*, Seigneur de Meſſy, dont deux filles, ſçavoir : JEANNE DES MOUSTIERS, mariée 1°. à *Jean Avenel*, ſans enfans ; & 2°. avec *N...* Seigneur *d'Avantcourt*, près de Mantes ; — & autre JEANNE, dite *la Jeune*, mariée 1°. à *Jean de Tilly* ; & 2°. à *Gilles de Cambray*, Seigneur de Saſſey.

Seigneurs d'Essy.

ROBERT DES MOUSTIERS, troiſieme fils de ROGER, I. du nom, Seigneur DES MOUSTIERS, & d'*Egine de Crux*, briſa ſes armes d'*un lionceau de gueules à la pointe de l'écu*, & eut pour fils,

ADAM DES MOUSTIERS, Seigneur d'Eſſy, Chevalier, lequel fut pere, entr'autres enfans, de

JEAN DES MOUSTIERS, I. du nom, Seigneur d'Eſſy, marié à *Luce de Briqueville*, fille du Seigneur de Launay, dont ſortit :

JEAN DES MOUSTIERS, II. du nom, Seigneur d'Eſſy, de Saint-Germain & de Saint-Gabriel, marié à *Jeanne de Buret*, fille de *Jean de Buret*, Seigneur de la Carbonniere. Leurs enfans furent : — GUILLAUME, qui ſuit ; — & NICOLAS, tige des Seigneurs de Neufmeſnil, rapportés ci-après.

GUILLAUME DES MOUSTIERS, Seigneur d'Eſſy & de la Carbonniere, comparut à la montre faite à la Hogue de Saint-Vaſt en 1463, & laiſſa pour fils,

GUILLAUME DES MOUSTIERS, II. du nom, Seigneur d'Eſſy & de la Carbonniere en 1547, marié à *Anne d'Auveſſey*, ſœur de *Gilles d'Auveſſey*, Baron de Gonnets. De ce mariage vint :

GILLES DES MOUSTIERS, Seigneur d'Eſſy, & de la Carbonniere, dont on ignore la poſtérité.

Seigneurs de NEUFMESNIL.

NICOLAS DES MOUSTIERS, Seigneur de Neufmeſnil & du Fez, ſecond fils de JEAN, II. du nom, & de *Jeanne de Buret*, épouſa *Jacqueline de Marry*, fille de *Robert*, Seigneur *de Marry*, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, Seigneur de la Vicomterie ; — 3. & JEAN, auteur des Seigneurs du Fez, rapportés ci-après.

PIERRE DES MOUSTIERS, Seigneur de Neufmeſnil & de Germanville, épouſa *Guillemette Duret*, fille de *Richard*, Seigneur d'Avon. De ce mariage vinrent : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. JEANNE, femme de *Charles de Beaugendre*, Seigneur de Saint-Martin ; — 3. & GILLETTE DES MOUSTIERS, mariée 1°. à *Charles de Gourmont*, Seigneur de Baudretot ; & 2°. à *Renaud Anquetil*.

GUILLAUME DES MOUSTIERS, Seigneur de Neufmeſnil & de Germanville, ſe maria avec JEANNE DES MOUSTIERS, ſa couſine, fille de JEAN DES MOUSTIERS,

Seigneur du Roſel, & d'*Anne de Signy*. Il en eut : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, Seigneur du Tot ; — 3. PIERRE, mort ſans hoirs ; — 4. NICOLAS, Chevalier, vivant en 1451 ; — 5. OLIVIER, Seigneur de la Haulle ; — 6. GILLES ; — 7, 8 & 9. GUILLEMETTE, JEANNE & MARIE.

ANTOINE DES MOUSTIERS, Seigneur de Neufmeſnil & de Germanville, épouſa *Guillemette Ravallet-de-la-Tour-la-Ville*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Tour-la-Ville, & de *Jeanne d'Ivetot*. Leurs enfans furent : — JEAN, qui ſuit ; — & JACQUES, Seigneur de la Haulle, marié, en 1639, avec *Marguerite du Moncel*, fille de *François du Moncel*, Seigneur d'Eſtoubeville, & de *Jacqueline Osber*, ſa ſeconde femme, dont ſortit un fils, nommé — FRANÇOIS-ISAAC DES MOUSTIERS, mort à Paris en 1667.

JEAN DES MOUSTIERS, Seigneur de Neufmeſnil, eut de ſa femme, qu'on ne connoît point, un fils unique, dont nous ignorons la poſtérité.

Seigneurs du Fez.

JEAN DES MOUSTIERS, Seigneur du Fez, ſecond fils de NICOLAS, & de *Jacqueline de Marry*, laiſſa pour fils,

JEAN DES MOUSTIERS, II. du nom de ſa branche, Seigneur du Fez & du Roſel, qui épouſa *Anne de Signy*, Dame du Tot & de Tourneville, dont vint, pour fille unique,

JEANNE DES MOUSTIERS, Dame du Tot & de Tourneville, mariée, comme il a été dit ci-deſſus, à GUILLAUME DES MOUSTIERS, Seigneur de Neufmeſnil & de Germanville, ſon couſin.

Il y a encore pluſieurs autres branches de ce nom, dont nous ne pouvons donner la deſcendance, faute de *Mémoire*.

BERTRAND, Seigneur DES MOUSTIERS, Saint-Pierre, Notre-Dame d'Alond & de Lond proche Vire, fut pere de —— MARIE DES MOUSTIERS, femme, en 1525, de *Jean Griſelaine*.

RAOUL DES MOUSTIERS vivoit en 1340, & PIERRE & NICOLAS DES MOUSTIERS, vivoient en 1512.

Dans le Rôle des Chevaliers-Bacheliers ſous le regne de CHARLES VI, JEAN DES MOUSTIERS comparut, comme aîné de ſa Maiſon, avec JEAN DES MOUSTIERS, Seigneur d'Eſſy.

On trouve JEAN DES MOUSTIERS, Seigneur de la Roquelle, GUILLEBERT DES MOUSTIERS, Seigneur de Bailleul, & PIERRE DES MOUSTIERS, dit *Valliquet*.

CHARLES DES MOUSTIERS, Seigneur de Toſville, épouſa *Andrée de Semilly*, Dame de Croſville & de Tracy, veuve de *Robert de Thieuville*, Seigneur de Briquebec. — JACQUELINE DES MOUSTIERS étoit femme de *Robert de Briroy*.

Suivant une Charte d'EDOUARD I, Roi d'Angleterre, pour les Hoſpitalieres de Saint-Pierre d'Yorck, ROBERT DES MOUSTIERS aumôna à ce Monaſtere 40 acres de terre en ſon fief de Textonne, ce qui fait voir qu'il y avoit une branche de ce nom établie en Angleterre, dont nous ne pouvons avoir une plus ample connoiſſance.

Dans une autre Charte de *Guillaume de Vernon*, Comte Devon, ſigna THOMAS DES MOUSTIERS, avec *Guillaume de Liſle* & *Richard d'Aneville*, tous Chevaliers.

Il y a encore une autre Charte de *Guillaume de Vernon*, Comte Devon, pour l'Abbaye de Liſle, à laquelle ſigna THOMAS DES MOUSTIERS.

Les armes : *d'argent, à la bande d'azur, fretée d'or.* Il eſt parlé de cette Maiſon dans le Catalogue de *Gabriel du Moulin*, & dans les preuves de l'Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt* par *la Roque*, *Tome IV*, *p.* 2090 *& ſuiv.*

MOUSTIERS, à Marſeille.

DÉSIRÉ DE MOUSTIERS obtint des Lettres de nobleſſe du Roi HENRI *le Grand*, en Juillet 1596, enregiſtrées aux Archives du Roi, en conſéquence des Lettres-Patentes du 27 Septembre 1630, qui relevent & diſpenſent de la ſurannalité, & qui confirment en tant que beſoin leſdites Lettres. Il eut de *Catherine Eydoux*,

ſon épouſe : —— Pierre, qui ſuit ; — & Antoine, né en 1603, élu premier Conſul de Marſeille en 1654, & marié, en 1626, à *Louiſe Tochereau.*

Pierre de Moustiers teſta le 24 Décembre 1633, & avoit épouſé, le 27 Novembre 1620, *Françoiſe de Gerente*, des Seigneurs *de Carry*, dont : —— Pierre, qui ſuit ; — & Louise, femme de *Scipion de Foreſt*, Seigneur de Colongue & de Venel, & mere d'un garçon qui embraſſa l'état eccléſiaſtique, & fut nommé à l'Evêché d'Apt.

Pierre de Moustiers, II. du nom, fut marié trois fois, & eut de ſes trois femmes 21 enfans. Parmi les filles, — Madelene épouſa *Paul de Figuieres*, Conſeiller en la Cour des Comptes ; — & Marquise, qui ſe maria à *François de Cibon*, Conſeiller du Roi & Lieutenant-Général en la Sénéchauſſée d'Aix.

François de Moustiers, reſté ſeul des enfans mâles, eſt Capitaine dans les Armées du Roi des deux Siciles. Il a épouſé une noble Napolitaine, & en a un fils. Les armes : *d'azur, à deux dauphins adoſſés d'or.*

MOUTIERS, en l'Iſle de France. Famille noble, de laquelle étoit

Marguerite-Elisabeth Moutiers, née le 23 Septembre 1685, fille de Pierre de Moutiers, Chevalier, Seigneur du Fay, & de *Nicole-Angélique Touzet.* Elle fut reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1693, après avoir prouvé ſa nobleſſe depuis ſon cinquieme ayeul Jean de Moutiers, Seigneur du Boiſroger, qui, l'an 1511, épouſa *Jeanne de Hazeville.* Les armes : *de gueules, à trois chevrons d'or.*

MOUTON (le) : Il y a deux Familles de ce nom.

La premiere, en Normandie, Election de Carentan, connue ſous le nom de Mouton, Ecuyer, Sieur du Mannoir, dont une branche, dite *de Launay*, en Bretagne, maintenue dans ſa nobleſſe par M. *Ferrand*, Intendant, le 2 Juin 1708. Les armes : *d'argent, à trois gibecieres de ſable, boutonnées & houpées d'or, 2 & 1.*

L'autre, nommée Mouton-de-Langes, porte : *de gueules, à trois têtes de bélier d'argent.*

MOUXY : Famille noble de Savoie, dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *échiqueté d'or & d'azur.*

* MOUZAY ou MOUZÉ, en Touraine. Terre & Seigneurie érigée en *Vicomté*, par Lettres du mois de Février 1680, enregiſtrées le 7 Juin ſuivant, en faveur de

Pierre de Voyer, Seigneur de Chaſtres, dit *le Vicomte d'Argenſon*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Grand-Bailli de Touraine & Conſeiller d'Etat, qui teſta le 9 Avril 1709, & mourut ſans alliance. Il étoit oncle de *Marc-René de Voyer*, Marquis d'Argenſon, Garde des Sceaux.

* MOY, en Picardie : Maiſon illuſtre par ſon antiquité, ſes alliances, les riches & belles Seigneuries dont elle étoit en poſſeſſion. *Charles d'Hozier*, grand-oncle de MM. *d'Hozier* d'aujourd'hui, en a dreſſé la Généalogie. C'eſt un Volume *in-folio* écrit ſur parchemin, qui nous fut communiqué, lors de la premiere Edition de ce Dictionnaire, par Madame la Marquiſe d'Eſpinay-Saint-Luc, Urbaine-Elisabeth de Moy, fille de Charles, Marquis de Moy, & de *Jeanne-Eliſabeth de Calvimont* ; & ſœur du Marquis de Moy, Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Eſpagne, & Brigadier de ſes Armées en 1764.

Cette Maiſon, dont nous allons rapidement parcourir les branches, joint à la beauté de ſon origine tous les caracteres de l'illuſtration & de la grandeur qui diſtinguent les premieres Maiſons du Royaume au-deſſus des autres. La Terre de

Moy, en titre de *Sirie*, ſituée dans la Province de Picardie, Comté de Vermandois, ſur la riviere d'Oiſe, lui a donné ſon nom.

Goulhard, Chevalier, Sire de Moy, eſt reconnu pour chef de cette ancienne race. — Baudouin, ſon arriere-petit-fils, qui vivoit vers l'an 1250, ſous Saint-Louis, devint encore Sire & Seigneur de Mouy & de Crecy en Caux, par ſon mariage avec *Mahaud*, fille unique & héritiere de *Mathieu*, Sire *de Mouy* & de Crecy, & niéce de *Jean*, Archevêque de Rouen. Ainſi deux Terres du même nom, l'une en Caux & l'autre en Vermandois, poſſédées par cette Maiſon dès ces tems reculés, ce qui fait juger de la grande conſidération où elle étoit ſous Saint-Louis & ſes prédéceſſeurs.

Elle a donné des Gouverneurs, des Lieutenans-Généraux des Provinces, des Officiers diſtingués qui ont rendu de grands ſervices à la France, (comme Colard, Sire de Moy, dans les guerres de Charles VII contre les Anglois); des Capitaines de 100 & de 50 lances, & des Compagnies d'Ordonnance; de Grands-Maîtres des Eaux & Forêts de Normandie, & de Picardie, dignité qui ne ſe conféroit, ſous les anciens regnes, qu'aux plus anciennes & illuſtres Maiſons du Royaume; des Sénéchaux héréditaires du Vermandois; un grand Maître Sur-Intendant des Poſtes & Couriers du Royaume; un Grand-Maître d'Artillerie, durant les guerres civiles de la Ligue; & enfin des Chevaliers de l'Ordre du Roi, & des Chevaliers du Saint-Eſprit.

Mais ſi la Maiſon de Moy eſt connue dans notre Hiſtoire par les dignités dont nos Rois ont décoré ſucceſſivement ceux de ce nom, on y lit auſſi, qu'ayant l'honneur d'être deux fois alliée à la Maiſon Royale de *France*, elle l'eſt encore à celles de *Portugal*, de *Lorraine* & de *Savoie*, & aux plus anciennes & plus diſtinguées du Royaume & des Pays-Bas, telles ſont entr'autres:

Hennin-Liétard, par le mariage de Jeanne de Moy, fille de Wis, Sire de Moy, qui vivoit en 1336, avec *Waultier de Hennin*, pere de — *Boudart* & de *Philippe*, auteurs de la branche de *Boſſut*, & de celle des Seigneurs *de Cuvillers*.

Ailly, par le mariage de Colard, Sire de Moy, avec *Marguerite d'Ailly*, ſœur de *Jacqueline*, femme de *Jean de Bourgogne*, Duc de Brabant, & mere de Jeanne & de Jacqueline de Moy, mariées, la premiere, dans la Maiſon de *Hangeſt*; l'autre dans celle de *Barbançon*, ce qui allie la Maiſon de Moy avec *Melun-d'Epinoy*, *Egmond*, *Arſchot*, *Ligne*, *Croy*, *Hennin-Liétart*, & autres des Pays-Bas, qui ſe trouvent auſſi deſcendre de la Maiſon de Moy par pluſieurs endroits.

Bouteiller-de-Senlis, par le mariage de Paquette-Madelene de Moy, avec *Jean le Bouteiller-de-Senlis*, iſſu des anciens *Bouteillers* de France, à qui Senlis a appartenu.

Chabannes, par le mariage, en 1538, d'Antoine, Sire & Baron de Moy, avec *Charlotte de Chabannes*, dont la ſœur, *Marie*, épouſa *Claude de Savoie*, Comte de Tende. Elles étoient filles du Maréchal *de Chabannes*, & de *Marie*, Comteſſe *de Melun* & d'Epinoy; celle-ci fille du Connétable de Flandres, & d'*Iſabeau de Luxembourg*, Princeſſe de la Maiſon Impériale de ce nom.

Dreux, par le mariage de Charlotte de Moy avec Nicolas de Dreux, Baron d'Eſneval; & par celui de Charlotte de Dreux, avec Charles de Moy, auteur de la branche des Seigneurs *de la Mailleraye*.

Estouteville, par le mariage de Jacques, Baron de Moy, avec *Jacqueline d'Eſtouteville*, niéce du Grand-Maître des Arbalêtriers de ce nom, & fille d'*Eſtout-d'Eſtouteville*, Chambellan du Roi Louis XI, d'une ancienne & illuſtre Maiſon de Normandie, qui a donné pluſieurs Ducs, Comtes, Barons, Evêques & Cardinaux, & qui même, par l'une de ſes filles, eſt alliée à la Maiſon Royale de France.

Joyeuse, par le mariage, ſans enfans, de Claude, Marquiſe de Moy, avec *Georges de Joyeuſe*, frere d'*Anne*, Duc *de Joyeuſe*, Amiral de France, de *François*, Cardinal, Archevêque de Toulouſe, de *Henri*, Maréchal de France, depuis Capucin, tous quatre enfans de *Guillaume*, Maréchal de France.

Mailly, par le mariage de Jacqueline de Moy, quatrieme fille d'Antoine,

avec *Enguerrand de Mailly*, Chevalier, Seigneur d'Auvilliers, qui descendoit, du côté des femmes, de Louis *le Gros*, & d'*Alix de Savoie*, son épouse.

Pellevé, par le mariage de Nicolas de Moy, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes sous Henri III, avec *Roberde de Pellevé*, niéce du Cardinal de ce nom, Archevêque Duc de Reims, d'une Maison des plus anciennes de Normandie.

Suzanne, par le mariage de Charles de Moy avec *Catherine de Suzanne*, Comtesse de Cerny, fille unique de *Jean-Jacques*, Chevalier des deux Ordres du Roi, & de *Françoise de la Chambre*, en Savoie, Maison alliée à celles de *Médicis* & de la *Tour-d'Auvergne*, aujourd'hui *Bouillon*.

Villebeon, par le mariage de Jean de Moy, de la branche de Vereines, avec *Marie de Villebeon*, l'une des plus grandes & des plus illustres races du Royaume, où la charge de Chambellan de France a été long-tems, comme héréditaire.

Et Lorraine, par le mariage de Claude, Marquise de Moy, fille unique & héritiere de Charles, premier Marquis de Moy, dernier mâle de la branche aînée (veuve, en premieres noces & sans enfans, de *Georges de Joyeuse*), avec *Henri de Lorraine*, Comte de Chaligny, petit-fils d'*Antoine*, Duc *de Lorraine*, & frere de *Louise de Lorraine*, épouse de Henri III, Roi de France, à la charge de porter le nom & les armes. C'est cette Claude, Marquise de Moy, qui a porté tous les grands biens de la branche aînée dans celle de *Lorraine*. Cet *Henri de Lorraine*, II. du nom, Marquis de Moy, mourut, sans alliance, le 10 Juin 1672, & institua héritier son neveu, *Procope-Hiacinthe*, Prince *de Ligne*, second fils de sa sœur *Louise de Lorraine*, & de *Florent*, Prince *de Ligne* & du Saint-Empire. *Procope-Hiacinthe de Ligne*, dit *le Marquis de Moy*, vendit ce Marquisat à M. *de Crozat*, qui le possede aujourd'hui. *Voyez* Ligne & Crozat.

Outre le Marquis de Moy qui est au service d'Espagne, il y a une branche de cette Maison établie à Vernon en Normandie, de laquelle est N... de Moy, qui étoit Lieutenant des Gardes de M. le Duc d'Orléans. La *Roque* parle de cette Maison. Voyez aussi les Grands Officiers de la Couronne, *Tome IX*, & l'Histoire de Rouen, *Tome II*.

Les armes : *de gueules, fretté d'or de six piéces.*

MOYNE (le), Seigneur de la Garenne, en Bretagne, ressort de Ploermel.

Famille qui remonte à Pierre le Moyne, vivant en 1400, marié à *Jeanne des Desers*.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 24 Mai 1669, au rapport de M. *le Jacobin*, ils ont été déclarés *nobles d'ancienne extraction*.

Les armes : *d'argent, à trois merlettes de sable, 2 & 1, au chef de gueules, chargé de trois bezans d'argent.*

MOYNE-VERDUN (le) : Cette Maison, dont le véritable nom est Verdun, tire son origine d'une Terre de ce nom, située dans le Comté de Mortain. Ses armes sont : *d'or, fretté de sable*, que les puînés, qui ont porté le nom de Moyne, ont brisées *d'un franc quartier de sable*. Ainsi, d'après *Piganiol de la Force*, nous allons parler des deux noms ensemble, pour les faire connoître d'une même Famille, sans les séparer.

Sous le regne de Philippe-Auguste, l'an 1218, Nicolas de Verdun possédoit des Fiefs, tenus de *Guillaume du Hommet*. — Richard le Moyne est mentionné dans un titre de l'an 1260.

Robert le Moyne fut fait *Chevalier* à Paris, l'an 1313, par le Roi Philippe *le Bel*, avec plusieurs autres. — Richard le Moyne, Ecuyer, se trouva à la revue faite par *Robert Bertrand*, Sire de Briquebec, pour la garde des frontieres de la mer de Normandie, l'an 1340.

Dans les Armoriaux dressés sous le regne de Charles V, l'an 1362, sont nommés Roland de Verdun, Guillaume le Moyne & Richard le Moyne, ces deux derniers *brisant* leur écusson *d'un franc quartier de sable*.

Raoul

RAOUL LE MOYNE, Ecuyer, eſt nommé avec *Jeanne de Guerres*, ſa femme, dans un Arrêt de l'Echiquier de l'an 1344. — GUILLAUME LE MOYNE, Chevalier, fit montre en 1371.

JEAN DE VERDUN, Seigneur de Saint-Quentin, GUILLAUME DE VERDUN, Seigneur d'Auſſy, GUILLAUME DE VERDUN, Seigneur de Saint-Laurent, JEAN LE MOYNE, Seigneur de Sourdeval, & JEAN LE MOYNE, ſon frere, Seigneur de la Morigniere, firent leur preuve de nobleſſe en 1463.

PIERRE LE MOYNE, Seigneur de Saint-Sauveur de Bayeux & de Sourdeval, fut déchargé par les Commiſſaires, ſur ſa preuve faite l'an 1540. — ANDRÉ LE MOYNE, Seigneur de Sourdeval & autres lieux, dépoſa, l'an 1579, de la nobleſſe de *Pierre de Montigny*, pour être reçu Chevalier de Malte.

M. *du Bu-Chaſtel*, en ſes Mémoires, repréſente que RICHARD LE MOYNE, Seigneur de Sourdeval, vivant l'an 1362, étoit pere de — ROBERT LE MOYNE, Seigneur de Sourdeval, qui épouſa *Philippe de Sainte-Marie*, fille de *Robert*, Seigneur *de Sainte-Marie*, dont ſortit — JEAN LE MOYNE, Seigneur de Sourdeval, marié à la fille de *Thomas Benard*, Seigneur de Teſſy & du Coulombier, deſquels vint — PIERRE LE MOYNE, Seigneur de Sourdeval, qui épouſa *Judith de Grippel*, fille de *Jean de Grippel*, Seigneur de la Landelle, & en eut — JEAN LE MOYNE, Seigneur de Sourdeval, alliée à *Jeanne de Vaux*. Après celui-ci il employe JEAN LE MOYNE, Seigneur de Sourdeval, conjoint avec *Aliénor d'Achey*, fille du Seigneur de Cerquigny.

En un autre endroit il remarque un Seigneur de Sourdeval du nom de LE MOYNE, marié à *Lucette de Malfillaſtre*, fille de *Raoul de Malfillaſtre*, Seigneur de Martinboſc, dont il eut : — 1. JEAN LE MOYNE, Seigneur de Sourdeval; — 2. ANDRÉ LE MOYNE, Seigneur de Blancheſne, mentionné ci-deſſus; — 3. JACQUES LE MOYNE, Chantre de Mortain; — 4. GUILLAUME, Seigneur de la Morigniere; — & autres enfans.

GUILLAUME LE MOYNE, Seigneur de la Riviere, eut d'*Hélene de la Rocque*, ſon épouſe, — CATHERINE LE MOYNE, qui fut la quatrieme femme de *Pierre de Harcourt*, Seigneur de Montlouis, fils de *Michel de Harcourt*, Seigneur dudit lieu, & de *Jacqueline Baudart-de-Colomby*.

Cette Maiſon s'eſt éteinte par une des filles héritieres, N... LE MOYNE, laquelle fut mariée à *Martin du Boſc*, Seigneur d'Eſmendreville. Elle avoit pour ſœurs les Dames *de Breſſey*, *Iſigny* & *de Poillé*, *de Fontenailles*, *Meſnil-Barré*, *de Grimonville-l'Archaut* & *de Saffrey-Vimont*, toutes iſſues de N... LE MOYNE, dernier Seigneur de Sourdeval, & de *Marie du Bois*, fille du Seigneur des Arpentis, Chevalier des Ordres.

Il paroît cependant que depuis long tems il y auroit eu une branche de cette Famille qui ſe ſeroit établie en Angleterre; car, ſuivant les antiquités de Warwick, la branche de VERDUN remonte ſon origine à BERTRAND DE VERDUN, Milord d'Olton, dans le Comté de Stafford, qui eut pour fils

NORMAN DE VERDUN, marié à *Leſcline de Clinton*, fille de *Geoffroi de Clinton*, dont ſortirent deux fils, ſçavoir : — BERTRAND, qui ſuit; — & NICOLAS DE VERDUN, qui laiſſa deux filles : — ALINE DE VERDUN, femme de *Guillaume Panthou*; — & ROHEZE DE VERDUN, mariée à *Nicolas de Beaulie*.

BERNARD DE VERDUN, fonda, avec *Roheze*, ſa femme, l'Abbaye de Croiden, ſous le regne de HENRI II, Roi d'Angleterre en 1176, & eut pour fils,

NICOLAS, Milord DE VERDUN, qui fonda l'Hôpital de Saint-Jean-de-Lutterworth, avec *Jeanne*, ſon épouſe, fille de *Humfroy*, fils de *Pierre*, dont :

JEAN, Milord DE VERDUN, lequel, de *Marguerite de Sacy*, fille de *Gilbert*, eut : — THIBAUT, qui ſuit; — & ELIE DE VERDUN, Seigneur d'Oddeſton.

THIBAUT, Milord DE VERDUN, épouſa 1°. *Mand de Mortemer*, fille de *Roger de Mortemer*, Seigneur de Wigmon; & 2°. *Marguerite de Claire*, fille de *Gilbert*, Comte de Gloceſter. Il eut du premier lit : — 1. JEANNE, femme de *Thomas de Furnival*; — 2. ELISABETH, mariée à *Barthelemi Burgheth*, — 3.

MARGUERITE, mariée 1°. à *Guillaume Bloucet*; 2°. avec *Marc Huſée*; & 3°. à *Jean Crophall*; & du ſecond lit : — 4. ISABELLE, femme 1°. de *Henri de Ferrieres*, Seigneur de Groby; & 2°. de *Michel de Harcourt*, I. du nom, Baron de Boſworth, fils de *Robert de Harcourt*, I. du nom, Baron dudit lieu, & de *Marguerite de Percy*.

Il y a une Charte de HENRI I, Duc de Normandie & Roi d'Angleterre, pour l'Hôpital de Saint-Jean-Batiſte de Stanfordt, au pays de Lincoln, où l'on voit que BERTRAND DE VERDUN, conjointement avec *Richard du Hommet*, Connétable de Normandie, donne une place pour bâtir l'Egliſe & le Cimetiere.

Une autre Charte de GUILLAUME *le Conquérant*, donnée à Saliſbury, & adreſſée à *Thomas*, Archevêque de Cantorbery, fut faite en faveur de BERTRAND DE VERDUN & ſes Barons.

Une Charte de *Richard du Hommet*, Connétable de Normandie, pour l'Abbaye de Saint-Michel de Stanfordt, en date de l'an 1170, en préſence de BERTRAND DE VERDUN & autres.

Un autre BERTRAND DE VERDUN, Sénéchal d'Angleterre, ſigna, comme témoin, à une Charte de JEAN, Roi d'Angleterre, pour l'Abbaye de Walſales.

La Chronique de Lanthon, commençant en 1066, parle de *Vautier de Lucy*, marié à *Mathilde de Saint-Valery*, veuve de *Guillaume de Breves*, dont ſortit —— *Gilbert de Lucy*, qui d'*Iſabelle Marechal*, eut —— *Marguerite de Lucy*, femme de JEAN DE VERDUN, dont ſortirent deux fils; — NICOLAS, & THIBAUT.

Ce dernier fut pere de — JEAN & de THIBAUT DE VERDUN, qui eut pour enfans : — JEAN, GUILLAUME, JEANNE, ELISABETH, MARGUERITE, & CATHERINE DE VERDUN.

JEAN DE VERDUN fit des donations à Britingham, qui furent confirmées par une Charte de *Guillaume*, Comte *de Suſſex*.

Enfin dans une Charte de HENRI II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, pour le Prieuré de Saint Barthelemi d'Eſmethefelde, il eſt fait mention du Fief de Schortegrave, appartenant à GUILLAUME DE VERDUN. C'eſt tout ce qu'on a pu recueillir ſur cette ancienne Maiſon éteinte.

MOYRIA, en Bugey.

Ancienne nobleſſe qui ſubſiſte dans deux freres : l'un Chanoine du Chapitre noble d'Ainay à Lyon; & l'autre Procureur-Général de l'Ordre de Cîteaux à Paris. Ils ont pour neveux les quatres fils de leur frere aîné, dont l'un eſt Chanoine de Saint-Chef en Dauphiné; le ſecond a ſervi dans le Colonel-Général, Cavalerie, & eſt marié à *N... de Châtillon*, d'une Famille noble de Breſſe. Les deux autres ſervent ou du moins ont ſervi dans le Régiment *de Conty*, Infanterie.

Il y a encore d'autres branches qui ſubſiſtent, mais comme nous n'avons qu'un *Mémoire* imparfait ſur cette Famille, & que le Procureur-Général de l'Ordre de Cîteaux n'a pas répondu aux éclairciſſemens que nous avons demandés, nous ne dirons rien de plus.

Les armes : *d'or, à la bande d'azur accompagnée en orle de ſix billettes de même, 3 & 3.* Supports : *deux licornes d'argent.* Cimier : *une licorne auſſi d'argent, grimpant ſur un rocher de même.* Deviſe : INVIA VIRTUTI, NULLA EST VIA.

MUCE (DE LA), en Bretagne, du reſſort de Nantes.

C'eſt une ancienne nobleſſe qui remonte à l'an 1200, que vivoit HUGUES DE LA MUCE.

BONAVENTURE CHAUVIN, dit DE LA MUCE, Seigneur du Pontus, marié à *Françoiſe Panſin de la Hameliniere*, fut Chambellan du Roi HENRI IV.

Ceux de ce nom, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 8

Octobre 1668, au rapport de M. *de Bréhan*, furent déclarés *nobles d'ancienne extraction*, & maintenus en la qualité de *Chevalier*.

Les armes : *de gueules, à neuf bezans d'argent, 3, 3 & 3.*

MUCIE (DE), autrefois Seigneurs de Peronne, Sathonay & Montgin, en Mâconnois, & enſuite d'Eſcoüelles, Sercot, &c. dans les Bailliages de Dijon & de Châlon. Famille noble de Bourgogne, qui a donné un Préſident à Mortier & pluſieurs Conſeillers au Parlement de cette Province.

Le premier de ce nom, dont on ait connoiſſance, eſt JEAN DE MURCIE, Damoiſeau (*Domicellus*), qui vivoit en 1408. Il avoit épouſé *Jeanne de Loiſy*, fille de *Pierre de Loiſy*, auſſi qualifié *Damoiſeau*, titre alors en uſage & diſtingué parmi la Nobleſſe.

PHILIPPE DE MUCIE, Ecuyer, ſon fils, épouſa, par contrat du 20 Mars 1446, *Claude de Chavery*, fille de *Jean*, Seigneur *de Chavery*, dont : — MADELON & JEAN DE MUCIE, Ecuyers, tous deux hommes d'armes au ſervice du Duc de Bourgogne, CHARLES *le Hardi*, dans la guerre qu'il eut en 1470, & qui l'obligea de mettre ſur pied l'arriere-ban de ce Duché.

La Famille de MUCIE, après avoir été nombreuſe, s'eſt trouvée réduite à deux branches qui ſont éteintes : la premiere, fondue dans la Famille des Seigneurs *de la Marche*, par le mariage de la fille unique de JACQUES DE MUCIE, Seigneur de Neuilly, Préſident à Mortier du Parlement de Bourgogne, avec *Philippe Fyot de la Marche*, Comte de Bosjan, auſſi Préſident à Mortier du même Parlement. Elle eſt morte au mois de Septembre 1757.

La ſeconde branche a fini dans la perſonne d'ANTOINE DE MUCIE, Conſeiller au même Parlement, mort ſans poſtérité. Il n'a laiſſé qu'une ſœur.

MARGUERITE DE MUCIE, aujourd'hui veuve de *Louis-François Dumas*, Marquis d'Anlezy, Commandant pour le Roi en Bourgogne, dont elle n'a point eu d'enfans.

Palliot, dans ſa vraie & parfaite Science des Armoiries, *p.* 178, donne pour armes à cette Famille : *d'azur, à une croix fleuronnée, au pied fiché d'or, dans un cœur de même.*

* MUN : Maiſon d'ancienne Chevalerie, une des premieres & des plus anciennes de la Province de Bigorre, où ſont ſitués le Château & la Terre de ſon nom, qu'elle a conſtamment poſſédés juſqu'en 1690, qu'elle l'a vendue à M. *d'Aſtorg*, Seigneur d'Aubarede. Cette Terre appartient, depuis 1745, à *Silveſtre d'Aſtugue*, Seigneur de Soréac.

I. Le premier Seigneur de Mun, connu par titre, eſt AUSTOR DE MUN, Chevalier, Seigneur de Mun, né vers l'an 1180, ſuivant le Cartulaire de l'Abbaye de Berdoues, *folio* 179. Il fut préſent, avec FORTELS DE MUN, ſon frere, à un accord paſſé l'an 1208, par *Comte-Bon*, Seigneur *d'Antin*, en Bigorre, & *Raimond-Sac*, ſon fils, avec *Guillaume*, Abbé, & les Religieux de Berdoues, au Diocèſe d'Auch, au ſujet du Domaine de Saint-Felix, & des Egliſes de Saint-Jean & du Pouy. Il aſſiſta encore, l'an 1210, à une tranſaction paſſée entre *Gaſſion*, Seigneur *de la Serre*, & les Religieux de Berdoues. FORTELS DE MUN, ſon frere, fut garant de pluſieurs dons faits à la même Abbaye l'an 1217, par *Comte-Bon*, Seigneur *d'Antin*, & *Raimond-Sac*, & *Armand d'Arragon*, ſes enfans. AUSTOR, Seigneur DE MUN, eut pour ſucceſſeur,

II. BERTRAND DE MUN, qualifié *Chevalier*, Seigneur de Mun & de Belmont en 1266, qui fit foi & hommage à TIBAUT DE CHAMPAGNE, Roi de Navarre, Comte de Bigorre. Il étoit à la Cour d'*Eſquivat de Chabanois*, Comte de Bigorre, le 26 Octobre 1281, ſigna aux traités & accords faits par ce Comte, entre *Armand-Raimond de Caſtelbajac*, Chevalier, Seigneur de Semeac, Baron de Caſtelbajac, & les Habitans de la ville de Tarbes; renouvella & fit rédiger, le 12 de l'entrée de Mars 1292, les Loix & Coutumes données par ſes

ancêtres à ses Vaſſaux de la Terre de Mun; & il eſt compris avec RAIMOND-GUILLAUME DE MUN, dans un Rôle des Barons, Chevaliers & Gentilshommes du pays, dreſſé par ordre du Roi PHILIPPE *le Bel*, Comte de Bigorre, en l'an 1300. Voyez le Tréſor des Chartes du Roi, à la Sainte-Chapelle de Paris. Il eut pour fils,

III. AUSTOR DE MUN, II. du nom, Damoiſeau, Seigneur de Mun & de Belmont, qui aſſiſta au renouvellement des Coutumes du lieu de Mun en 1292. Son ſucceſſeur fut :

BERTRAND DE MUN, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Mun & de Belmont, mentionné dans un Procès-verbal fait en 1346, par ordre du Roi PHILIPPE DE VALOIS, Comte de Bigorre, ſur la valeur & les revenus de la Viguerie de Goudon en Bigorre. Il eut pour ſucceſſeur :

V. BERTRAND DE MUN, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Mun & de Belmont, né vers l'an 1366. *Arnaud d'Antin*, Seigneur d'Antin, lui fit un legs par ſon teſtament de l'an 1415. Il avoit épouſé, vers l'an 1400, *Bertrande de la Barthe* au nom de laquelle il rendit foi & hommage en 1419, pour la Terre de la Barthe au pays de Magnoac, à *Bernard*, Comte *d'Armagnac*. Il eut, entr'autres, enfans :

VI. ODET, Chevalier, Seigneur DE MUN & de Belmont, qui ſervit dans les guerres contre les Anglois en 1425. Il fut pere, entr'autres enfans : — d'ARNAUD-GUILLAUME, qui ſuit; — & de BERTRANDE DE MUN, mariée le 24 Janvier 1457, avec *Arnaud de Cardaillac*, Seigneur de Sarlabous.

VII. ARMAND-GUILLAUME, Chevalier, Seigneur DE MUN & de Belmont, épouſa, en 1462, *Marguerite de Villambits*, fille d'*Auger*, Chevalier, Seigneur de Villambits, de Sere, de Villefranche & de Visker en Bigorre, de laquelle il eut, entr'autres enfans : — ANER, qui ſuit; — & ARNAUD, dont on ignore la deſtinée.

VIII. ANER DE MUN, qualifié *noble & puiſſant Seigneur*, Chevalier, Seigneur de Mun & de Belmont, paſſa un accord avec les Habitans de Mun le 3 Mars 1494, devant *Dominique de Thilio*, Notaire, & leur affieffa le terroir & bois de Bernet, par acte du dernier Juin 1523. Il avoit épouſé, par contrat paſſé au Château de Semeac le 8 Février 1488, *Florette de Montlezun*, fille de *Jean*, Seigneur de Scailles & de Saint Jean-Pouge, dont, entr'autres enfans : — ODET, qui ſuit; — & JEANNE.

IX. ODET DE MUN, II. du nom, Chevalier, qualifié *noble & puiſſant*, Seigneur de Mun, de Belmont, de Clarac & de la Marque, né en 1492, ſervit dans les guerres d'Italie en 1512, & 1520; reçut le ſerment de fidélité des Habitans de Mun le 11 Août 1536; rendit hommage de ſes Terres au Roi de Navarre, Comte de Bigorre, en 1540; reçut les reconnoiſſances féodales des Habitans du lieu de la Marque le 25 Mai 1544; & avoit épouſé, le 28 Janvier 1525, *Gabrielle de la Barthe*, fille de *Jean de la Barthe*, Baron de Montcorneilh, dont :

X. BARTHELEMI DE MUN, Chevalier, qualifié *haut & puiſſant*, Seigneur de Mun, de Belmont, de Clarac, de la Marque, &c. qui fut Guidon de la Compagnie d'homme d'armes du Seigneur *de Sarlabous* : il racheta des Habitans de Mun le terroir & bois de Bernet, par acte du 25 Mars 1578; & avoit épouſé, par contrat du 12 Janvier 1551, *Paule de la Pene*, fille de *Pierre*, Seigneur *de la Pene*, & d'*Iſabeau de Saint-Lary-Bellegarde*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ALEXANDRE, auteur de la branche des Seigneurs de Sarlabous, rapportée ci-après; — 3. JEAN-BLAISE, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem en 1601; — 4. & MIREMONDE, mariée, le 10 Novembre 1592, avec *Joſeph d'Aſtorg*, Seigneur d'Aubarede.

XI. JEAN DE MUN, Chevalier, Seigneur de Mun, de Belmont, de la Marque, de Clarac & de Guiſerix, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de la Citadelle de Dijon en Bourgogne; rendit hommage de ſes Terres le 2 Octobre 1634, & teſta le 25 Novembre 1643. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Février 1606, *Madelene de Goyrans*, fille de *Jean*, Seigneur

⊕ Il fut assisté dans son contrat d'Anger, seigr de Villambits, son oncle maternel, passa, en 1494 et 1523 des accors avec ses vassaux de Mun, et ne vivait plus le 17 9bre 1531

d'abord nommé d'armes de la compagnie de M. de La Valette en 1568, puis lieutenant de celle de 50 lances de Raymond de Cardaillac seigneur de Sarlabous, donna en cette dernière qualité le 30 août 1570 et 26 Xbre 1573 des quittances de ses appointements militaires et les scella du sceau de ses armes représentant un écartelé, aux 1 et 4 un arbre, aux 2 et 3 un monde croisé

5°. Catherine de Mun, mariée à Paul de Cardaillac, seigr de Lomnie
6°. Anne de Mun mariée à N... du Casser lieutenant particulier en la sénéchaussée de Tarbes
7°. Jeanne de Mun, mariée aux Emmanuel de Tisimbrune marquis de Valence
8°. Thérèse de Mun, femme de Jean-François de Verdelin, seigr d'Avantignon

Louis XIII, capitaine d'une compagnie au régt de Picardie, qu'il augmenta successivement de 1605 à 1613 de 35 jusqu'à 150 hommes. Il était en 1620 commandant pour le roi dans la ville et citadelle de Boulogne, et en 1635 et 1636, dans la citadelle de Metz et le pays Messin en l'absence des duc. et cardinal de la Valette, que dans leurs lettres et commissions le qualifient de leur cher cousin et parent. Il fut nommé dans la même année 1636, maître de camp d'un régiment d'infanterie française de 1000 hommes; fit son testament le 28 mars 1637, et mourut peu après

++++ - fut nommé, en 1650, capitaine au régiment de Normandie, et en 1651, aide de camp dans les armées du Roi. Il fut maintenu dans sa noblesse par jugement ‡ de M. Pellot, intendant de Guienne rendu le 26 mai 1667. Il fit son testament le 3 juillet 1700, ayant alors plus de 80 ans

‡ de M. Dumas subdélégué

Jean-Antoine-Claude-Adrien marquis de Mun ~~[illegible]~~ de camp pair de France maréchal des camps et armées du Roi ancien chef de brigade des gardes du corps du Roi, pair de France le 17 août 1815. En 1816, il présida le conseil général de Seine et Marne, et eut l'honneur de haranguer le roi en cette qualité au mois de juin 1816, à Fontainebleau, lors du voyage de S. M. dans cette ville, pour la réception de la duchesse de Berry.

de Montegut & de Caſtelnau, & de *Françoiſe de Terſac-Montberaut*, dont : — 1. JEAN-JACQUES, qui ſuit ; — 2. ROGER, reçu Chevalier de Malte en 1630 ; — 3. & MARGUERITE, mariée, le 4 Février 1651, avec *Jean de Lupé*, Seigneur de Lupé, Baron d'Arblade.

XII. JEAN-JACQUES DE MUN, Chevalier, Marquis de Mun, Baron de Guiſerix, & de Montegut, épouſa, le 9 Janvier 1641, *Louiſe de Léaumont*, fille de *Gilles*, Seigneur de Puygaillard, & d'*Iſabeau de Joubert-de-Barraux*, dont : — 1. ALEXANDRE, qui ſuit ; 2. JEAN, reçu Chevalier de Malte en 1672 ; — 3. autre JEAN, auſſi Chevalier de Malte en 1675 ; — 4. & MADELENE, mariée, le 5 Juillet 1656, avec *François de Verduſan*, Comte de Miran.

XIII. ALEXANDRE DE MUN, Chevalier, Marquis de Mun, Seigneur de Belmont, de la Marque, de Clarac, de Guiſerix, Baron de Montegut, d'Encauſſe, de Drudas, de Puygaillard, de Mauroux, de Gondourville, &c. épouſa, par contrat du 10 Août 1681, *Marie-Anne de Lupé*, fille de *Jean*, Seigneur *de Lupé*, Baron d'Arblade, & de MARGUERITE DE MUN, dont : JEAN-PAUL-FRANÇOIS, Marquis DE MUN, mort ſans poſtérité. *Marie-Anne de Lupé*, ſa mere, vendit, en 1690, les Terres de Mun, de Belmont & de la Marque à M. d'*Aſtorg*, Seigneur d'Aubarede, & ſe remaria 1°. à M. *de Montlezun*, Comte de Campagne ; 2°. à *N... de Verduſan* ; & 3°. à *N... de Lupé*, Seigneur de Haumont. Elle mourut ſans enfans de ſes trois maris, ayant fait ſon Légataire du Comté d'Arblade le Marquis de *Bonas*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, avec retour à la Maiſon de MUN. Cette Terre a été adjugée, par Arrêt à JEAN-LOUIS, Comte DE MUN, qui en a diſpoſé en faveur de PIERRE, Comte DE MUN, ſon neveu.

Seigneurs, Marquis de SARLABOUS, CLARAC, BIZE, BULAN, D'ASQUE, *&c.*

XI. ALEXANDRE DE MUN, Chevalier, ſecond fils de BARTHELEMI, Seigneur DE MUN, & de *Paule de la Pene*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur du Pays Boulonnois, épouſa, par contrat du 24 Juin 1645, *Jacquette de Cardaillac*, fille & héritiere de *Corbeiran*, Seigneur de Sarlabous, de Bize, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes de ſes ordonnances, & de *N... de Caliege*, Dame de la Houbloniere près de Liſieux ; de laquelle il eut, entr'autres enfans : — XII. ALEXANDRE DE MUN, II. du nom, Chevalier, Marquis de Sarlabous, Seigneur de Clarac & de Bize, marié avec *Gabrielle de Maulcon*, fille de *Geraud*, Baron de Barbaſan en Comminges, & de *Catherine de Terſac-Montberaut*, dont : — 1. ALEXANDRE, qui ſuit ; — 2. JEAN, reçu Chevalier de Malte en 1671 ; — 3. & FRANÇOIS, Seigneur de Clarac.

XIII. ALEXANDRE DE MUN, III. du nom, Chevalier, Marquis de Sarlabous, Seigneur de Clarac, de Bize, d'Aſque, de Bulan, &c. épouſa *Brandeliſe de la Marque*, fille de *Pierre-François*, Seigneur de Genſac, & de *Julienne de Thiembrune-de-Valence*. Leurs enfans furent, — PIERRE-ALEXANDRE, qui ſuit ; — 2. JEAN LOUIS, Marquis DE MUN, Comte d'Arblade, Brigadier des Armées du Roi, mort en 1774, ayant inſtitué ſon Légataire-univerſel, ALEXANDRE-FRANÇOIS, Comte DE MUN, ſon neveu ; — 3. & JULIENNE-ALEXANDRINE, mariée le 1 Octobre 1709, avec *Charles-Aimeri de Gontaut-Biron*, Marquis de Saint-Blancard, morte, en 1767, mere — d'*Armand-Alexandre de Gontaut-de-Saint-Blancard*, marié, le 5 Mars 1744, avec *Françoiſe-Madelene de Preiſſac-d'Eſclignac*.

XIV. PIERRE-ALEXANDRE DE MUN, Marquis de Sarlabous, Seigneur de Clarac, de Bize & de Bulan, Capitaine au Régiment de Royal-Pologne, Cavalerie, eſt mort en 1741, laiſſant de *Michelle de Calhavet*, ſon épouſe : — 1. JEAN-ANTOINE-DAMIEN, qui ſuit ; — 2. CHARLES, Archidiacre & Grand-Vicaire de l'Egliſe de Comminges, Abbé de Saint-Pé de Généres, au Diocèſe de Tarbes ; — 3. ALEXANDRE-FRANÇOIS, Comte DE MUN, Seigneur Comte d'Arblade-Comtal en Armagnac, chef de Brigade des Gardes-du-Corps du Roi, marié, en 1772, à *Charlotte de Helvetius*, dont — PIERRE DE MUN, né en 1773 ; — 4. N..., Vicomte DE MUN, Lieutenant-Colonel au Régiment de Noailles ;

—— 5 & 6. & deux filles ; l'aînée, mariée au Comte *de Caſtelpers*, Seigneur de Deveze ; la ſeconde, N... DE MUN, mariée au Comte *de Chappuy*, Seigneur de Bezerili ; —— & trois autres filles Religieuſes.

XV. JEAN-ANTOINE ~~DAMIEN~~ DE MUN, Marquis de Sarlabous, Seigneur de Clarac, Bize, d'Aſque, Bulan, &c. a épouſé *Marie-Catherine de Binos*, fille de *Louis*, Seigneur de Clarac en Comminges, de *Catherine de Bernoult-de-la-Pointe*, dont : —— 1. ALEXANDRE-FRANÇOIS DE MUN, né en 1758, reçu Page de la Reine en 1773 ; —— 2. FRANÇOIS-ANTOINE, né en 1760, auſſi reçu Page de la Reine en 1775 ; —— 3. un autre garçon ; —— & ſix filles.

Généalogie dreſſée ſur les titres originaux qui nous ont été préſentés. Les armes : *d'azur, au monde ou globe d'argent, ceintré & croiſeté d'or, l'écu en banniere.*

MUR (DU), en Bretagne, du reſſort de Ploermel. Ceux de ce nom, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 4 Août 1670, au rapport de M. *de Leſrat*, ont été déclarés *nobles d'extraction*. Les armes : *de gueules, au Château ſommé de trois tours crenelées d'argent.*

MURALT : Ancienne & illuſtre Maiſon d'Italie, qui ſubſiſte encore aujourd'hui. Les Auteurs Italiens l'appellent *Muralto* & *Muralt*. Elle a produit de grands hommes.

Jean-Pierre Creſcenti la fait deſcendre de *Robert*, Comte *de Clermont*. *Landolphe*, fils de *Robert*, s'établit à Locarne en 926, & y fit bâtir un Château qu'il nomma *Muralto*. L'Empereur OTHON, ſurnommé *le Grand*, y a logé pendant plus d'un mois. Ce Château étoit environné d'une haute muraille, & ce même Empereur la lui donna pour armes, que cette Maiſon porte encore. Il donna auſſi à *Landolphe* & ſes freres, fils de *Robert*, en Fief héréditaire, Locarne avec toutes ſes dépendances, & les fit chefs de ſes Gouverneurs dans ce quartier-là.

Une partie de cette Maiſon ſortit de Locarne & vint s'établir à Zurich & à Berne. Elle a donné deux Conſeillers d'Etat, l'un à Zurich & l'autre à Berne. Voyez *Moréri*.

MURARD, en Dauphiné : Les titres originaux de cette Famille, qui nous ont été communiqués, apprennent qu'elle deſcend de

I. PONS MURARD, qualifié *noble*, & natif de la ville de Creſt en Dauphiné, dans ſon contrat de mariage, paſſé à Lyon le 19 Juin 1551, avec Demoiſelle *Françoiſe Ollier*, dont il eut, entr'autres enfans :

II. JEAN-BATISTE DE MURARD, Ecuyer, Seigneur d'Eſpagnier, marié à *Jeanne Tiſſot*, dont :

III. FRANÇOIS DE MURARD, Chevalier, Seigneur d'Eſpagnier, Belignieu, Montferrand, &c. reçu Tréſorier de France à Lyon en 1726. De ſon mariage avec *Claudine Guiſton*, il eut, entr'autres enfans : — JÉRÔME, qui ſuit ; — & HUGUES, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après.

IV. JÉRÔME DE MURARD, Chevalier, Seigneur de Belignieu, s'établit à Paris, où il fut reçu Conſeiller au Parlement en 1664. De ſon mariage avec *Marguerite Baudon*, il eut :

V. FRANÇOIS DE MURARD, II. du nom, qui lui ſuccéda dans ſa charge en 1693, & mourut Conſeiller de Grand'Chambre du Parlement en 1730, laiſſant de *Marie-Marguerite Boyetet*, ſon épouſe, pour fils unique :

VI. ALEXANDRE-FRANÇOIS DE MURARD, auſſi Conſeiller au Parlement de Paris en 1738, reçu, en 1758, Préſident en la troiſieme des Enquêtes, veuf de Demoiſelle *Anne-Florence de Brétignieres*, dont, pour fille unique,

VII. HÉLENE-FRANÇOISE DE MURARD, mariée à *Jacques de Serre*, Conſeiller au Parlement de Paris.

Seconde Branche.

IV. Hugues de Murard, frere puîné de Jérôme, fut d'abord Officier au Régiment de Picardie, puis Conſeiller au Grand-Conſeil. Il ſe maria à Lyon, en ſecondes noces, vers l'an 1680, avec Demoiſelle *Eliſabeth Croppet de Saint-Romain*. Il en eut un grand nombre d'enfans, entr'autres : — 1. Jérôme de Murard, Procureur-Général de la Congrégation de l'Oratoire, mort en 1746; — 2. N... de Murard, mort Enſeigne de Vaiſſeaux du Roi en 1713; — 3. Barthelemi-Marie, qui ſuit; — 4. Jean-Batiste, Eccléſiaſtique; — 5. Jean-François, Officier d'Artillerie & Chevalier de Saint-Louis, Commiſſaire Provincial & Ordonnateur en Dauphiné, marié à Demoiſelle *N... de Sucy*; — 6. & Anne de Murard, mariée à *Guillaume de Montolivet*, Ecuyer, Baron de Gourdans en Breſſe.

V. Barthelemi-Marie de Murard, Chevalier, Seigneur de Saint-Romain, eſt mort en 1766, laiſſant de ſon mariage avec Demoiſelle *Roſe Ploton* : — Guillaume-Louis, qui ſuit; — & Rose-Jéronime de Murard, mariée à *Jean-Batiſte Bona*, Ecuyer, Seigneur de Perex, Baron de Montfalconnet en Breſſe, & Gouverneur de Baugé.

VI. Guillaume-Louis de Murard, Chevalier, Seigneur de Saint-Romain, ancien Officier dans le Régiment de Picardie, a épouſé, le 11 Avril 1769, Demoiſelle *Marguerite-Jacqueline-Antoinette Aymar-de-Francheleins*, fille aînée de *Philibert Aymar*, Chevalier, Seigneur de Francheleins, Conſeiller d'honneur au Parlement de Dombes.

Murard porte pour armes : *d'or, à la faſce crenelée d'azur, ſurmontée de trois têtes d'aigle, arrachées de ſable.*

MURAT-DE-LESTANG : Famille noble du Lyonnois, dont nous ne pouvons donner qu'une Notice, faute de *Mémoire*.

Jacques de Murat-de-Lestang, Maréchal-de-Camp en 1576, Chevalier de l'Ordre du Roi, eut de *Sébaſtienne de Grolée-de-Viriville*, ſon épouſe,

Antoine Murat-de-Lestang, premier Baron du Lyonnois, qui obtint l'érection de ſa Seigneurie de *Leſtang* en Dauphiné, en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juillet 1643, regiſtrées au Parlement le 26 Décembre ſuivant, & en la Chambre des Comptes le 3 Décembre 1646. Il avoit épouſé, le 9 Avril 1621, *Marguerite de Montaut*, dont : — Pierre & François de Murat, Marquis de Leſtang, morts ſans poſtérité.

Au mois d'Août 1714, le Marquiſat de *Leſtang* échut, par ſubſtitution à Antoine Murat-de-Lestang, Seigneur de Sablo, Moras, Marconin, Préſident à Mortier au Parlement de Dauphiné, lequel, de ſon mariage avec *Virginie de Daviti*, a eu :

Claude de Murat, Marquis de Leſtang, Préſident à Mortier au même Parlement, marié, le 18 Janvier 1724, à *Louiſe-Gabrielle de Falcos-de-la-Blache*, dont : — 1. Louis-Victor de Murat, Marquis de Leſtang, Préſident à Mortier au Parlement de Dauphiné; — 2. Claude-Laurent, Capitaine dans le Régiment Royal Dragons; — 3. Antoine-François; — 4. Louise-Gabrielle-Scholastique, mariée, le 13 Avril 1744, à *Jean-François de Roux-de-Gaubert*, Comte de la Ric; — 5 & 6. Thérese & Sabine, Religieuſes; — 7. & Henriette.

Les armes : *d'azur, à trois faſces muraillées.* D'autres diſent *crenelées d'argent, maçonnées de ſable, la premiere de cinq piéces, la ſeconde de quatre, la troiſieme de trois piéces, ouverte en porte au milieu. Tabl. Gén. Part. V, p. 28.*

MURAUT : Ancienne Nobleſſe, dont nous ne pouvons donner qu'une *Notice*, extraite d'une Généalogie manuſcrite de la Maiſon de *Ville-ſur-Illon*, écrite en 1490.

Jean de Muraut, Seigneur de Ville-ſur-Illon, laiſſa deux fils, ſes héritiers : — Robert & Jehan, qui ſuit.

Jehan de Muraut décéda en 1307, & laiſſa trois enfans, ſçavoir : — 1. Robin ; — 2. Clémence, marié à *Erard du Châtelet*, I. du nom, Chevalier, Seigneur du Châtelet, &c. Ils vendirent enſemble le quart de Lucy & de la Thuillerie, au Chapitre de Verdun, ce qui eſt connu par trois titres importans cités par Dom *Calmet* ; — 3. & Marie de Muraut, épouſe de *Gui de Sorbon*, Seigneur de Turterin.

Les armes de Muraut-de-Ville-sur-Illon ſont : *de gueules, au cheval d'argent.*

MURDRAC, MEURDRAC ou MULDRAC : C'eſt une des plus anciennes Maiſons de la Province de Normandie, & qui, ſelon toutes les apparences, tire ſon origine du Bailliage de Caen. Avant d'en donner la Généalogie, voici ce que nous avons pu recueillir dans les Auteurs, les Cartulaires des Abbayes, &c.

Geoffroi de Murdrac, Seigneur de Treilly vivoit en 1206 ; — Boger de Murdrac, Seigneur d'Amblie en 1211 ; —— Guillaume & Huet de Murdrac, relevant de *Guillaume le Gris*, vivoient en 1325 ; — Geoffroi de Murdrac en 1326 ; — Nicolas & Guillaume de Murdrac, relevant de M. *Jean de Saint-Germain*, vivans ladite année 1326 ; —— Richard de Murdrac, relevant de M. *Euſtache de Pirou*, en 1327 ; — Robert de Murdrac en 1328.

Guillaume de Murdrac, Chevalier-Bachelier, vivoit en 1339 ; — Jean de Murdrac donna aveu au Roi en 1371 ; — un autre Jean de Murdrac, Ecuyer, vivoit en 1383 ; — Perrette de Murdrac fut mariée à *Jean de Bures*, Chevalier ; — & Guillemette de Murdrac, en 1423, avec *Pierre de Miſſy*, ſon mari.

Guillaume de Murdrac vivoit en 1450, & Jean de Murdrac, Seigneur de Greng, fut Capitaine d'Argentan.

Les Echiquiers de Normandie, depuis l'an 1403, juſqu'à l'an 1497, parlent de Robin de Murdrac, Seigneur de Lengreville, de Jean de Murdrac, Ecuyer, & Demoiſelle *Colette de Gauville*, ſa mere ; des hoirs de feu Henri de Murdrac ; de Robert de Murdrac, Seigneur de Grenneville ; de Raulet de Murdrac, Ecuyer ; de Jean de Murdrac, dit *Roboës* ; de Meſſire Hélie de Murdrac, Procureur de Jean de Murdrac, ſon frere ; de Nicolas de Murdrac, marié à *N... de Groſparmy*, pere de — Robert de Murdrac, Chevalier, Seigneur de Tribehou ; celui-ci eut pour enfans : — Jean & Hélie de Murdrac.

Les Echiquiers, depuis l'an 1500, juſqu'en 1513, font mention de Raoul de Murdrac, Seigneur du Clos, fils de Jean de Murdrac, ainſi que de Marguerite de Murdrac, fille de Jean, à cauſe de la ſucceſſion d'Hélie de Murdrac, Seigneur de Reux.

On trouve des contrats des années 1404, 53 & 1458, paſſés entre *Philippe de Magneville*, Seigneur d'Urville, fils de *Jean de Magneville*, & Raoul de Murdrac, & *Jeanne de Magneville*, ſa femme.

Perrine de Murdrac épouſa *Guillaume du Tremblay*, Seigneur de Courteilles, dont ſortit *Robine du Tremblay*, mariée, en 1411, à *Jean du Barquet*, Seigneur de Bourg. — *Geoffroi Patry*, Seigneur de Gray, épouſa Marie de Murdrac. Jean de Murdrac, Seigneur d'Eſtouteville, épouſa *Marguerite de Dampierre*, dont ſortit : — Jeanne de Murdrac, femme de *Guillaume d'Octeville*, nommés l'un & l'autre dans l'Echiquier de 1484. — *Guillaume-Adam* épouſa, en 1495, Jeanne de Murdrac. — François de Murdrac, Seigneur du Coudray, épouſa, en préſence de Meſſire Gautier de Murdrac, Curé de Soignoles, en 1515, *Marguerite de Saint-Gilles*, fille de *Guillaume de Saint-Gilles*, Seigneur de Saint-Martin. — Jean de Murdrac épouſa *Eſther Anzeray*, veuve de *Mathieu Morin*.

Sous le regne de Louis XI, ceux de ce nom firent, en 1463, preuve de leur

leur ancienne nobleſſe, ſçavoir : PIERRE DE MURDRAC, demeurant à Iſigny ; COLIN DE MURDRAC, Seigneur de Contrieres ; ROBERT DE MURDRAC, Seigneur de Saint-Michel en Grengue ; RAOUL DE MURDRAC, Seigneur de Tribehou ; JEAN DE MURDRAC, Seigneur de la Pernelle ; JEAN DE MURDRAC, demeurant à Grimouville ; JEAN DE MURDRAC, demeurant à Ivetot, & JEAN DE MURDRAC, demeurant à la Murdragniere.

FRANÇOIS DE MURDRAC fit auſſi ſa preuve en 1523, & en la même année, ROBERT DE MURDRAC, Seigneur de Genneville.

Dans une autre preuve il eſt dit, que JEANNE DE MURDRAC, fille de JEAN, & ſœur de ROBERT & de JEAN DE MURDRAC, avoit épouſé *Guillaume de la Haye*, fils de *Robert de la Haye*, & de *Thomine de Carbonel.*

Dans une troiſieme preuve il eſt dit, que JEANNE DE MURDRAC avoit épouſé *Jean le Clerc*, fils de *Nicolas le Clerc*, Seigneur de Craſville, & de *Jeanne de Clamorgan.*

Dans une preuve de 1598, ſont mentionnés FRANÇOIS, PIERRE, NICOLAS & LOUIS DE MURDRAC, avec JEAN DE MURDRAC, Seigneur de Cuves, fils de GUILLAUME DE MURDRAC, demeurant à Saſſeville.

Enfin les dernieres preuves de nobleſſe de cette Famille ſont des années 1641 & 1646.

Le nom de MURDRAC, dit *la Roque*, eſt ſi célebre, qu'il eſt connu dès le tems de GUILLAUME *le Conquérant*, que ROBERT, appellé *fils de* MURDRAC, ſouſcrivit à la Charte de confirmation des dons faits par ce Prince à l'Abbaye de Saint Evroult l'an 1080. Ce même ROBERT eſt auſſi nommé dans le livre cenſier d'Angleterre, par ordre du Roi GUILLAUME, en 1086, étant du nombre de ceux qui furent récompenſés par des Terres & des Seigneuries. Il eut pour fils :

ROGER DE MURDRAC, I. du nom, vivant en 1143, lequel eut deux fils ; — ROBERT, qui ſuit ; — & HENRI, Abbé de Vaucler, au Diocèſe de Laon, (Abbaye fondée par le Comte *de Roucy* en 1134) puis Archevêque d'Yorck en 1146, mort en 1152, ſelon *Mathieu Paris.*

ROBERT DE MURDRAC, II. du nom, Seigneur d'Amblie, fut témoin, en 1195, à une Charte pour l'Abbaye de la Luzerne, & eut pour fils & ſucceſſeur :

ROGER DE MURDRAC, II. du nom, Seigneur d'Amblie, qui eſt nommé dans les Regiſtres des Patronages de Normandie de l'an 1211. Il eut pour fils,

GEOFFROI DE MURDRAC, I. du nom, Seigneur d'Amblie & de Treilly, tenant un Fief, ſous PHILIPPE-AUGUSTE, en 1218, & mourut en 1263, laiſſant :

GUILLAUME DE MURDRAC, I. du nom, Seigneur de Treilly, nommé dans un Regiſtre de la Chambre des Comptes de l'an 1269. Il eut pour fils,

GEOFFROI DE MURDRAC, II. du nom, Seigneur de Treilly, vivant en 1308. qui laiſſa

GUILLAUME DE MURDRAC, II. du nom, Seigneur de Treilly, qui ſe trouva à la revue de l'an 1339, & en 1357 fit une Fieffe à Contrieres. Il eut pour fils aîné :

JEAN DE MURDRAC, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Treilly, de Contrieres & de la Vaudelée, qui fut reçu avec cinq Ecuyers dans la montre des Nobles faite à Carentan le 1 Août 1383. Il avoit épouſé, en 1377, *Gillette d'Argences*, Dame d'Argences & du Boſc-Roger, dont :

ROGER DE MURDRAC, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Treilly, de Contrieres, marié, en 1385, à *Jeanne de Tilly*, Dame de Damigny, de Serqueux & des Ventes, fille de *Jean de Tilly*, Seigneur de Bacon, & de *Jeanne de Nully*, dont : —— 1. GUILLAUME, qui ſuit ; —— 2. autre GUILLAUME, rapporté après ſon aîné ; — 3. & GILETTE, femme de *Robin du Coudray*, Chevalier.

GUILLAUME DE MURDRAC, III. du nom, Seigneur de Treilly, du Boſc-

Roger, d'Argences, &c. partagea, en 1397, avec ſon frere, les biens de ſes pere & mere, & épouſa *Jeanne de Brionne*, veuve de *Jacques de la Heuſe*, Seigneur des Ventes, fille de *Raoul-Morel de Brionne*, Seigneur de Heuditot, & de *Perronnelle d'Auvrecher-d'Angerville*. Ils vivoient enſemble le 21 Juin 1416, & eurent de leur mariage : — 1. JEANNE DE MURDRAC, femme de *Robert d'Angerville*, qui partagea avec ſa ſœur en 1438; — 2. CATHERINE, mariée à *Raoul du Bois*, Seigneur de Pirou; — 3. & MARGUERITE DE MURDRAC, morte fille.

Seigneurs de CONTRIERES.

GUILLAUME DE MURDRAC, dit *le Jeune*, ſecond fils de ROGER, III. du nom, & de *Jeanne de Tilly*, Seigneur de Contrieres, de Damigny, de Grenville, de Herouville, épouſa, en 1441, *Philippette de Thieuville*, dont : — 1. HENRI, mort ſans hoirs; — 2. NICOLAS, qui ſuit; — 3. & MARGUERITE, femme de *Guillaume du Hommel*, Seigneur de la Vallée.

NICOLAS DE MURDRAC, dit COLIN, Seigneur de Contrieres, de Serqueux & de Damigny, en 1451, épouſa *Jeanne des Loges*, de laquelle il eut : — 1. GUILLAUME, Seigneur de Contrieres, qui partagea avec ſon frere en 1492, & épouſa *Marie de Foligny*, dont il n'eut point d'enfans; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. JEANNE, mariée à *François le Fevre*; — 4. MARIE, femme, en 1482, de *François de la Haye*, Seigneur de Marcambie; — 5. MARGUERITE, alliée, en 1473, avec *Thomas de There*, Seigneur de la Meauffe; — 6. GUILLEMETTE, femme, en 1486, de *Robert Felice*, Seigneur de Villiers; — 7. GILETTE, femme, en 1505, de *Pierre le Michel*; — 8. & CATHERINE, Religieuſe à l'Abbaye aux Dames de la Trinité de Caen.

JEAN DE MURDRAC, Ecuyer, Seigneur de Damigny, puis de Contrieres, après la mort de ſon frere aîné, rendit aveu au Roi en 1496, & épouſa, le 3 Septembre 1499, *Guillemette de Saint-Germain*, fille de *Jean*, Seigneur *de Saint-Germain*, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. ANDRÉ, Curé de Damigny; — 3. FRANÇOIS, Seigneur des Loges & de Serqueux en 1537; — 4. CATHERINE, femme de *Jean de Noſſey*, Seigneur de la Motte; — 5. JACQUELINE, mariée, en 1534, à *Guillaume le Gaſcoing*, Seigneur de la Halle; —— 6. MARGUERITE, femme de *Jean de Droſay*; — 7. JEANNE, mariée à *Gilles de la Motte*, Seigneur de Guaſtilly; — 8. & ANNE DE MURDRAC, mariée, en 1526, à *Gilles du Buc*, Seigneur de Saint-Chriſtophe.

PIERRE DE MURDRAC, Seigneur de Contrieres, de Damigny & de Serqueux, ſervit à l'arriere-ban en 1523, & épouſa, le 18 Novembre 1527, *Guyonne Bourel*, fille de *Samſon Bourel*, Seigneur des Rues, & de *Renée Auvé*. De ce mariage ſortirent : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. LOUIS, tige des Seigneurs de Damigny, rapportés ci-après; — 3. RENÉ, Seigneur de Serqueux; — 4. GILLES, Seigneur de Boiſſey; — 5. PIERRE, Seigneur des Loges; — 6. ISABEAU, femme de *Jacques le Boulleur*, Seigneur de la Graffiere; — 7. PERETTE, femme de *Jean le Comte*, Seigneur de Tot; —— 8. JACQUELINE, mariée 1°. à *Olivier le Moyne*, Seigneur de la Vaudonniere; & 2°. à *Léonard Jourdan*, Seigneur de Vieilmanoir; —— 9. FRANÇOISE, femme 1°. de *Jacques Payen*, Seigneur de la Pirtonniere; & 2°. en 1595, de *Jean Baril*, Seigneur de la Barilliere; —— 10. & ANNE DE MURDRAC, mariée, en 1577, à *Jean le Queſleur*, Seigneur de Nicorps.

JEAN DE MURDRAC, II. du nom de ſa branche, Seigneur de Contrieres, Gentilhomme ſervant de MONSIEUR, fils de France, Duc d'Anjou : il vivoit le 13 Avril 1584, & épouſa *Catherine de Dommereux*, dont, pour fils unique :

JEAN DE MURDRAC, III. du nom, Seigneur de Contrieres, qui ſe maria avec *Renée de Carbonnel*, fille de *Jacques de Carbonnel*, Bailli du Côtentin, & de *Renée Tezard*. Il eut pour fille unique :

CATHERINE DE MURDRAC, Dame de Grengue & de Contrieres, femme de *Charles de Thieuville*, Seigneur de la Touche.

Seigneurs de DAMIGNY.

LOUIS DE MURDRAC, Ecuyer, ſecond fils de PIERRE, & de *Guyonne Bourel*, Seigneur de Damigny, épouſa, le 8 Juin 1565, *Madelene Belot*, fille de *François Belot*, Seigneur du Haultbois, & de *Françoiſe Pernel*, dont: — 1. DANIEL, qui ſuit; — 2. JEAN, Seigneur des Loges; — 3. CHARLES, Seigneur de Contrieres, Curé de Damigny & Aumônier du Roi; — 4. & THOMAS, Seigneur de Boiſſey.

DANIEL DE MURDRAC, Ecuyer, Seigneur de Damigny, épouſa, en 1600, *Françoiſe le Roy*, fille de *Jean le Roy*, Seigneur de Heudreville, Conſeiller au Parlement de Rouen, & de *Jacqueline Miré*. Leurs enfans furent: — 1. EMMANUEL DE MURDRAC, Baron de Damigny, Chambellan de GASTON D'ORLÉANS, & mort ſans enfans; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de Neuphle; — 3. JEAN, Seigneur d'Oraigne; — 4. CHARLES, qui ſuit; — 5. LOUIS, Religieux Récollet; — 6. RENÉE-CHARLOTTE, femme de *Jean Coupel*, Seigneur de la Bardouilliere; — 7. MADELENE, mariée à *Robert Bonnel*, Seigneur de Fremont; — 8. & ELÉONORE.

CHARLES DE MURDRAC, Seigneur de Boiſſey, le ſeul de ſes freres qui ſe ſoit marié, épouſa, 1°. au mois d'Août 1643, *Marie de Boullemer*, veuve de *François le Coutelier*, Seigneur de Bonneboſc; & 2°. *Charlotte de Harcourt*, fille de *Robert de Harcourt*, Seigneur de Chatignonville, & de *Madelene Malet*. Du premier lit ſortirent: — JACQUES, Seigneur de Corday; —— & MADELENE DE MURDRAC; & du ſecond lit, il y eut auſſi des enfans, qui nous ſont inconnus.

M. *Pilaſtre*, Chantre de l'Egliſe Cathédrale de Séez, a fait des recherches ſur cette Maiſon. Elle ſubſiſte toujours dans la perſonne de M. *de Greneville* (du nom DE MURDRAC), Page du Roi en la grande Ecurie en 1750, Aide-de-Camp du feu Maréchal *d'Eſtrées* en 1757, qui eut alors la promeſſe d'un Guidon de Gendarmerie.

D'après des recherches faites par *Piganiol de la Force*, on trouve que de cette Maiſon étoient

RICHARD DE MURDRAC, dit *le Vieux*, & RICHARD DE MURDRAC, dit *le Jeune*, vivans en 1340. — CLÉMENT DE MURDRAC, en 1371, & JEAN DE MURDRAC.

Dans l'Echiquier de l'an 1454, il eſt parlé des héritiers de HENRI DE MURDRAC, & de GUILLAUME DE MURDRAC avec Demoiſelle *Colette de Hauville*, ſa femme.

GUILLAUME DE MURDRAC, Seigneur de la Cherbonneliere, épouſa *Jeanne de Saint-Gelais*, dont — ANDRÉ DE MURDRAC, Seigneur de la Cherbonneliere, marié, en 1491, à *Jeanne le Cirier*, de laquelle il eut — BLANCHE DE MURDRAC, femme de *Jean de Villeblanche*, Seigneur d'Autry & de Vernay. Ils fonderent, en 1532, une Chapelle dans la Paroiſſe de Lomenay, au Diocèſe du Mans.

D'une autre branche étoit JEAN DE MURDRAC, marié à *Jeanne de Beuzeville*, dont — JEAN DE MURDRAC, marié à *Perinne de Carbonnel*, fille de *Jean*, Seigneur des Marets, & de *Marguerite Aux-Epaules*. Il en eut — BERTRAND DE MURDRAC, marié à *Philippine Blondel*, dont ſortit — ROGER DE MURDRAC, qui épouſa *Jeanne le Tellier de la Luthumiere*, & en eut — FRANÇOIS DE MURDRAC, vivant en 1523.

La Maiſon de MURDRAC n'eſt pas ſeulement illuſtre en Normandie, mais encore en Angleterre, où elle a formé, dit *la Roque*, une branche, portant indifféremment le nom de MURDRAC, MURDACH ou MURDAK.

ROBERT DE MURDRAC vivoit ſous le regne de HENRI II, Roi d'Angleterre, ſelon *Guillaume Dugdal*, en ſes Antiquités. Il eut pour fils:

ROGER DE MURDRAC, pere de — THOMAS DE MURDRAC, qui décéda le 36e du regne de HENRI III, laiſſant — GUILLAUME DE MURDRAC, qui mourut le 26e du regne d'EDOUARD I, & eut trois fils, ſçavoir: — JEAN, qui ſuit; — THOMAS, Chevalier, mort le 9e du regne d'EDOUARD II; — & NICOLAS DE MURDRAC, Curé de l'Egliſe de Heriolte.

JEAN DE MURDRAC fut pere de — THOMAS DE MURDRAC, III. du nom, qui

eut deux fils : — THOMAS DE MURDRAC ; — & ARNOUL DE MURDRAC, héritiers de ſon frere ſous HENRI IV, Roi d'Angleterre.

Dans le Livre intitulé *Monaſticum Anglicanum*, on trouve NICOLAS DE MURDRAC, témoin à la Charte de *Geoffroi*, Archevêque d'Yorck. — ROSE DE MURDRAC, femme de *Guillaume de Welton*. — HUGUES DE MURDRAC, témoin à la Charte du Roi EDOUARD III. — GEOFFROI DE MURDRAC, qui donna à l'Abbaye d'Yorck un héritage aſſis à Sulton ; — & ERMSAND DE MURDRAC, qui fit don de l'Egliſe de Cros aux Moines de Notre-Dame d'Yorck.

Il y a une Charte de HENRI DE MURDRAC, Archevêque d'Yorck, à laquelle furent témoins HUGUES DE MURDRAC, & RICHARD, ſon frere, & les enfans dudit HUGUES, ſçavoir : — ETIENNE, GUILLAUME & HENRI DE MURDRAC.

A une Charte du Prieuré de Kirkham, dans le Duché d'Yorck, furent témoins *Gilbert de Trailly*, & ETIENNE DE MURDRAC, dont le pere HUGUES fit des fondations au Prieuré d'Ellerton près d'Yorck, de même qu'au Prieuré d'Alvingham, dans le Comté de Lincoln.

Ce HUGUES DE MURDRAC fut témoin à une Charte du Prieuré de Saint-André d'Yorck, avec *Guillaume d'Eſtouteville*, *Guillaume de Percy*, & autres ; comme auſſi à une autre Charte du Prieuré d'Ellerton pour *Henri du Puy*, à laquelle fut témoin HENRI DE MURDRAC. — Enfin ADAM DE MURDRAC fut préſent à la Charte de fondation de l'Abbaye d'Alneuvike, dans le Comté de Northumberland.

La branche établie en Normandie porte pour armes : *de ſable, à la faſce d'argent, chargée d'une roſe de gueules, & accompagnée de ſix merlettes d'argent, 3 & 3.* — CHEVILLARD dit : *de gueules, à deux faſces d'or, & une orle de coquilles d'argent.*

Les autres branches établies en Angleterre & ailleurs, les ont portées : *de gueules, au lion d'or* ; — *de gueules, à trois hamaïdes d'or, rangées en faſce, 2 & 1, accompagnées de trois molettes d'argent, auſſi 2 & 1* ; — *de gueules, à deux jumelles d'or, au lion de même paſſant en chef, & un filet d'azur brochant ſur le tout* ; — *& d'or, fretté de ſable de ſix piéces.*

MURE (LA), Famille noble du Forez, dont étoit

JEANNE-HENRIETTE DE LA MURE-DE-CHAILON, née le 27 Mai 1675, & reçue à Saint-Cyr au mois d'Août 1687, après avoir prouvé ſa nobleſſe, depuis PIERRE DE LA MURE, Seigneur de Champ[illegible], ſon quatrieme ayeul, lequel, en 1540, épouſa *Françoiſe Chanſeau.*

Les armes : *écartelé au 1 & 4 de ſable à trois faſces d'or ; au 2 & 3 d'azur, à trois croiſſans d'argent, 2 & 1.*

MURINAIS, en Dauphiné : Famille qui n'a point de titre attributif de nobleſſe, & ne connoît qu'une poſſeſſion qui ſe perd dans l'obſcurité des tems. On voit dans des actes anciens que ceux du nom de MURINAIS ſont qualifiés *nobles* ; & il eſt à remarquer que cette qualité de *noble*, dans la Province de Dauphiné, ſuffit pour déſigner une Nobleſſe ancienne, ainſi qu'il appert par les certificats de MM. les Gens du Roi.

Cette Famille a toujours contribué au ban & arriere-ban, ſoit que la convocation en ait été faite enſuite des ordres du Roi, ou que la Nobleſſe de la Province ait offert ſes ſervices, comme dans celles du 7 Janvier 1622, 20 Octobre 1636, 10 Février 1649 ; & en vertu de ces actes de convocation & ſur les extraits des teſtamens, dont des copies collationnés, furent envoyées par un Secrétaire du Roi, que la Famille de MURINAIS a été déclarée dans la perſonne d'OCTAVIEN DE MURINAIS, vraiment *noble*, par M. *du Gué*, Intendant de la Province, dont le certificat fut délivré le 1 Août 1669.

Dans cette province du Dauphiné les extraits, tels que ceux collationnés & envoyés par un Secrétaire du Roi, ſuffiſent pour faire preuve entiere. Quelquefois l'Ordre de Malte demande à voir les originaux, ſur-tout quand ils ſont ré-

cens; mais cette vérification ſe fait ſans les déplacer, & l'Ordre commet des Commiſſaires ſur les lieux pour les vérifier. Ce qui a été fait pour une branche, fait preuve entiere pour les cadets, & ſi l'Ordre de Malte a reconnu la Famille de MURINAIS pour être d'une *ancienne nobleſſe*, c'eſt qu'elle a donné un Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem à Rhodes, dans JEAN DE MURINAIS, & un Grand-Prieur de la Langue d'Auvergne dans HUMBERT DE MURINAIS. Elle a de plus donné un Cardinal dans JEAN, & un Evêque de Grenoble, dans YVES DE MURINAIS.

On trouve un AIMARD DE MURINAIS, Seigneur de Murinais & de la Balme, qui teſta l'an 1000. — ANTOINE DE MURINAIS, curateur d'HUMBERT II, Dauphin de Viennois, comme ſon plus proche parent, en 1332; — BÉATRIX DE MURINAIS, fille de *noble* ODOBERT DE MURINAIS, mariée, en 1395, à *Guillaume de Chaſtellar*, Chevalier, —— & DIANE DE MURINAIS, Dame de compagnie de MARGUERITE DE SAVOIE, ſeconde femme de LOUIS XI, Roi de France.

FRANÇOIS DE MURINAIS, qualifié *noble*, teſta en 1541, & inſtitua héritier ſon épouſe noble Demoiſelle *Jeanne de Vilhen*, à la charge de remettre ſon hérédité entiere à ſon fils aîné. FRANÇOIS mourut la même année, & ſa veuve, qui teſta le 1 Mars 1553, remit l'hérédité, dont elle étoit grévée, à CHARLES, qui ſuit.

CHARLES DE MURINAIS épouſa, le 1 Novembre 1580, *Suſanne de Chaſtaing*, (fille de noble *Humbert de Chaſtaing*, & de *Louiſe de Villars*,) qu'il inſtitua ſon héritiere par ſon teſtament de l'an 1611, en la chargeant de remettre ſon hérédité entiere à l'un de ſes enfans mâles, & mourut en 1615, laiſſant de ſon mariage trois fils, légataires d'une ſomme pour leur tenir lieu de légitime, ſçavoir: — 1. LOUIS; — 2. JACQUES, qui ſuit; — 3. & JEAN, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après.

JACQUES DE MURINAIS, mort en 1654, avoit teſté le 14 Octobre de la même année, & inſtitué pour ſon héritiere *Catherine d'Eſtezet*, ſon épouſe, fille de *Louis*, l'un des Chevaux-légers du Roi, & de *Judith Meigre*, à la charge de rendre ſon hérédité à OCTAVIEN, ſon fils unique, qui ſuit.

OCTAVIEN MURINAIS ſe maria, le 8 Mai 1662, avec Demoiſelle *Anne Eſcoffier*, de la ville de Romans. Il mourut *ab inteſtat*, & eut pour enfans: — 1. PIERRE-CÉSAR, Chevalier de Saint-Louis, Major du Régiment de Dauphiné, Infanterie, mort ſans avoir été marié; — 2. CÉSAR, qui ſuit; — 3. & HENRI.

CÉSAR DE MURINAIS, mort en 1726, avoit épouſé *Marie-Anne de Collet-de-la-Chaſſerie-de-Moirelle*, dont il a laiſſé: — 1. PIERRE-CÉSAR, Grand-Vicaire du Diocèſe de Valence, vivant en 1775; — 2. ANTOINE, ancien Officier au Régiment Royal des Vaiſſeaux, Infanterie, marié ſans enfans; — 3. & ELISABETH, Religieuſe profeſſe au Couvent de N. D. de Valence.

SECONDE BRANCHE.

JEAN DE MURINAIS, troiſieme fils de CHARLES, & de *Suſanne de Chaſtaing*, ſuivant l'uſage de la province de Dauphiné, prit le nom de *Bigeard*, pour diſtinguer ſa branche de l'aînée, ſurnom que ſes deſcendans ont toujours porté. Il épouſa, par contrat du 11 Avril 1622, *Aliſon d'Eſtezet*, (ſœur de *Catherine*, femme de JACQUES DE MURINAIS, mentionné à la premiere branche) & fille de noble *Louis d'Eſtezet*, & de feu Dame *Henriette-Louiſe de la Chaſſerie*. De ce mariage ſont nés: —— 1. Joſeph, qui ſuit; —— 2. MARGUERITE, mariée à *Andrée Mical*, Ecuyer, Conſeiller du Roi au Bailliage de Vivarais ſéant à Annonay; — 3. & GENEVIÉVE, morte fille.

JOSEPH BIGEARD, Ecuyer, Avocat en Parlement, Juge des appellations reſſortiſſantes au Bailliage de Valence & Bas-Valentinois, Conſeiller du Roi, ſubdélégué en titre de l'Intendance de Dauphiné, a épouſé *Jeanne de Rouſſillon*, fille de *Louis*, Capitaine de Bourgeoiſie, & d'*Andrée Savoye*, dont: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. GENEVIÉVE, mariée à *Fabien Grégoire*, Ecuyer, Lieu-

tenant-Criminel au Préſidial de Valence; — 3. MARGUERITE, Religieuſe au Couvent de la même ville; — 4. MARIE-ANNE, morte Religieuſe au même Couvent; — 5. GABRIELLE, veuve de *Pierre Rouveyre*, Conſeiller du Roi, élu en l'Election de Valence, & Maire perpétuel du lieu d'Etoile en Valentinois, dont elle a eu quatre fils. Les uns ont pris le parti de la Robe, & les autres celui de l'Egliſe; — 6. & JEANNE-PIERRETTE, veuve, ſans enfans, de *Jean-François-Henri-Théophile Valentin*, Conſeiller du Roi, honoraire au Préſidial de Valence.

PIERRE BIGEARD-DE-SAINT-MAURICE, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Magiſtrat au même Préſidial, épouſa *Marie-Anne Thévenin*, dont: — 1. JOSEPH, qui ſuit; — 2. & HENRIETTE, Religieuſe profeſſe aux filles de la Viſitation de Crémieu dans le Viennois.

JOSEPH BIGEARD-DE-SAINT-MAURICE, II. du nom, Chevalier de Saint-Louis, Major de la ville de Berg-Saint-Vinox, en Flandres, a ſervi en qualité de Capitaine de Dragons dans le Régiment de la Morliere, aujourd'ui *Flandres*, & a épouſé *Marie-Anne-Amédée-Victoire de Carignan*, fille légitimée d'*Amédée de Savoie*, Prince de Carignan, dont la légitimité a été reconnue & enregiſtrée en la Chancellerie Royale de Turin. Il a eu de ce mariage un fils mort en bas-âge, & une fille, nommée — ARMANDE-VICTOIRE-AMEDÉE.

Pluſieurs anciennes Familles du Dauphiné ont tiré des preuves de celles de MURINAIS, pour entrer à Malte, comme celles de *Dupuy-Montbrun*, l'*Aubepin*, *Châte*, *Villars* & *Auberjon*, qui porte le nom de MURINAIS.

Les armes de la branche aînée, ſont: *d'azur, au lion d'or armé & lampaſſé de gueules.* Celles de la cadette, ſont: *d'azur, à un lion armé & lampaſſé d'argent; au chef d'azur chargé d'un ſoleil d'or, côtoyé de 2 étoiles d'argent*, ſuivant l'uſage des cadets de la Province du Dauphiné, qui ne peuvent pas porter les armes de leurs aînés ſans briſure, ou du moins quelque différence dans les émaux. Le chef des armes de la branche cadette, vient de la maiſon *du Soleil*, originaire de Valence, dans laquelle les d'*Eſtezet* avoient pris alliance, & dont cette ſeconde branche de BIGEARD-MURINAIS a poſſédé pendant long-tems une partie des biens. Cette Famille *du Soleil* portoit: *d'hermines, au chef d'azur, chargé d'un ſoleil d'or, côtoyé de 2 étoiles d'argent.*

Par une Déclaration du 14 Février 1766, paſſée pardevant *Nicolas*, Notaire, & certifiée véritable par *Antoine-Laurent de la Cour*, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Lieutenant Principal, Civil & Criminel en la Sénéchauſſée des Comtés de Valentinois & de Diois, Siége Royal, Principal, Préſidial & Ducal, ſéant à Montélimart, Meſſire ANTOINE DE MURINAIS, Chevalier, ſecond fils de CÉSAR, & de *Marie-Anne de Collet-de-la-Chaiſſerie-de-Moirelle*, a reconnu Meſſire JOSEPH BIGEARD, Seigneur de Saint-Maurice, Major de la ville de Berg en Flandres, pour être de ſa Famille, ſortant d'un cadet de ſa Maiſon, JEAN DE MURINAIS, chez qui le nom de *Bigeard* a prévalu; & il a reconnu que le Sieur *de Saint-Maurice* & ſes deſcendans, en ligne maſculine, doivent porter les armes de ſa Famille, néanmoins avec quelque différence dans les *émaux*, ou quelques autres additions, telles qu'ils les portent actuellement, tant que ledit Sieur DE MURINAIS ou ſa deſcendance maſculine ſubſiſtera, & *pleines*, ſans aucune briſure après l'extinction de ſa branche.

A cette déclaration, eſt joint un certificat ſigné du Syndic de la Sénéchauſſée de Valence, aſſiſté de pluſieurs Gentilshommes, du 23 Février 1766, qui tous ont ſigné & affirmé véritable par ſerment prêté & foi de Gentilhomme, que le Sieur *Bigeard de Saint Maurice* eſt d'une ancienne Famille noble, que ſes ancêtres, tant du côté paternel que maternel, ont poſſédé depuis long-tems des places diſtinguées dans la Robe, & qu'il n'y a jamais eu de dérogeance dans ſa Famille.

Celle d'*Auberjon de Murinais*, auſſi établie en Dauphiné, n'a ajouté à ſon nom celui de MURINAIS, que parce qu'une fille du nom de MURINAIS lui a porté les biens de ſa branche. *Voyez* AUBERJON-DE-MURINAIS, *Tome I* de ce Dictionnaire.

Généalogie dreſſée ſur titres communiqués.

MURRAY ou MORAY : Ancienne & illuſtre Maiſon d'Ecoſſe, qu'on dit tirer ſon origine de Moravie. Suivant les Hiſtoriens Ecoſſois, elle vint s'établir en Ecoſſe vers le milieu du premier ſiécle de l'Ere Chrétienne.

Jean de Murray vivoit ſous le regne du Roi Guillaume, & avoit des revenus conſidérables dans un canton des plus fertiles du Royaume d'Ecoſſe. Il eut pour fils,

Maurice de Murray, Seigneur de Bothwel, & de Cluydesdale, vivant ſous le regne d'Alexandre III. Il épouſa *N... Cummin*, fille de *Jean Cummin*, Comte de Buchan, & en eut : — 1. Thomas, dont tous les enfans moururent avant lui, excepté une fille, mariée à *Archibald*, Comte de *Douglas*, qui eut avec elle les bien de Bothwel ; — 2. André de Murray, qui hérita des titres & des honneurs de ſon aîné. C'eſt de lui que deſcend la Famille d'*Abercarnie* ; — 3. & Malcolmé de Murray, de qui deſcendent les Marquis d'*Athol*. Il eut pour fils — Guillaume de Murray, qui eut la Terre de Tullibardin, par ſon mariage avec *Ada*, fille de *Maliſe*, & ſœur de *Henri Seneſcals* ou *Stuarts de Strathern*. Ce Guillaume de Murray-de-Tullibardin vivoit en 1292, & portoit dans ſon ſceau *un chevron entre trois étoiles*.

André Murray, ſon oncle, avoit ſur le ſien des armes pures & pleines de la Maiſon de *Bothwel*.

De cette Maiſon étoit Catherine Murray, (fille de Charles Murray, Comte de Dunmore, Pair d'Ecoſſe,) épouſe de *Jean*, Comte *de Nairne*, morte à Verſailles, le 9 Mai 1754. *Voyez* ſur cette Maiſon, *Hector Boethius*, *Buchanan*, & *Moréri*.

MUSINOD, en Dauphiné : Famille noble qui porte : *d'azur, à une faſce d'or, accompagnée de cinq bezans d'argent, trois en chef & deux en pointe.*

MUSSAN, en Picardie. Selon le Nobiliaire de cette Province,

Jérôme de Mussan, Seigneur de Marigny, demeurant à Nanteuil la Foſſe ; Election de Soiſſons, — François & Laurent de Mussan, freres & couſins de Jérôme, Election de Laon, produiſirent des titres de quatre races depuis l'an 1541.

Le même Nobiliaire dit que les Sieurs *de Mongon* & *de Bretel* en Champagne, ſont de cette Famille.

Les armes : *d'azur, à trois faſces d'argent, à la hache d'armes de même, poſée en bande, brochant ſur le tout.*

MUSSET : Famille noble du Bleſois, établie au Duché de Vendôme, qui eſt recommandable par ſes ſervices militaires. Elle a poſſédé les Fiefs & Seigneuries de la Rouſſeliere, de Montrouveau, de Beauvoir, de la Maiſon-Muſſet, & d'Auzouer dans le Bleſois, celles de Pré ou Pray en Vendomois, du Lude, du Ménil & de Patay en Dunois ; & elle poſſede à préſent celles de Cogners, Sainte-Oſmane, la Bonnaventure, la Veaudouriere, &c. en Vendomois, & de la Courtoiſie dans le Bleſois.

Ses alliances ſont avec les Maiſons de *Villebreſme*, Seigneurs de Fougeres ; de *Salmet*, Seigneurs Châtelains de Chamoré en Anjou ; d'*Epeigney* ; de *Bombelles*, Seigneur de Laveau, de la Boiſſiere & de Loinville ; d'*Arnauld*, Seigneurs d'Andilly, & Marquis de Pomponne ; des Vicomtes d'*Alès* ; de *Sorbierre* ; *Poillot* Seigneurs de Lailly, de Patay, Barons de Clereau ; *Salmon-de-la-Fertiere* ; du *Bellay* ; du *Mouchet* ; de *Menou* ; du *Tillet* ; *Beſnard-de-Harville*, &c.

Bernier ; dans ſon Hiſtoire de Blois, imprimée en 1682, parle de cette Nobleſſe au Catalogue des Familles nobles ; mais il orthographie mal le nom. On lit dans le Procès-verbal de la Coutume de Blois, du 11 Avril 1533, que Denis Musset, Ecuyer, Seigneur de la Rouſſeliere y aſſiſta.

André de Musset, mort Doyen de l'Egliſe Cathédrale de Sainte-Croix d'Or-

léans, fut inhumé dans une Chapelle de cette Eglise, comme il conste par son épitaphe, qui fixe l'époque de son décès, au 16 Août 1580.

Jean-Batiste l'Hermite Souliers, dans son Eloge des premiers Présidens, *in-fol.* imprimé en 1645, rapporte, *p.* 145 *& suiv.* que Messire *Denis Poillot*, Chevalier, Seigneur de Lailly, Président en la Cour de Parlement de Paris, & Ambassadeur du Roi en Angleterre, mort le 29 Décembre 1534, avoit épousé Jeanne de Musset, arriere-grand'tante des Seigneurs *de Pray* & de *la Bonnaventure*, &c. Nous ne commencerons la filiation de cette Famille, que depuis

Simon de Musset, Ecuyer, Seigneur de la Rousseliere, lequel eut pour fils :

Denis de Musset, Ecuyer, Seigneur de la Rousseliere & de la Courtoisie, qui paroît, avec son pere, dans un acte, en date du 4 Août 1498. Il vivoit encore en 1533, & fut marié avec Dame *Marguerite de Villebresme*, fille de Messire *Jean de Villebresme*, Chevalier, Seigneur de Fougeres. Il en eut entr'autres enfans :

Claude de Musset, Ecuyer, Seigneur de la Rousseliere, la Courtoisie, Montrouveau, Beauvoir & autres lieux, qui épousa Dame *Marie Giraud-de-Salmet*, fille de *Nicolas Giraud-de-Salmet*, Ecuyer, Seigneur Châtelain de Chamoré en Anjou, & de la Bonnaventure, dont, entr'autres enfans :

Gullaume de Musset, Ecuyer, Seigneur du Lude & de Pray, qui obtint une pension de 1200 livres du Roi Henri III, le 16 Juillet 1579, en récompense des services qu'il lui avoit rendus, tant dans ses Armées qu'en différentes autres occasions au dedans & au dehors du Royaume pendant plus de 20 années. Il épousa, le 9 Novembre 1580, Demoiselle *Cassandre d'Epeigney*, fille de *Jean d'Epeigney*, Ecuyer, Seigneur de Pray, & de Demoiselle *Cassandre de Salviaty*. De ce mariage, vinrent : — François, qui suit ; — & Charles, rapporté après son aîné.

François de Musset, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Pray, né le 2 Octobre 1585, fut Gentilhomme de la Chambre de Louis XIII, par Lettres du 11 Juillet 1611, à cause, y est-il dit, des services qu'il avoit rendus au feu Roi (Henri IV). Il fut Capitaine ordinaire de la Marine du Ponant, par Commission du 22 Mars 1612, obtint une pension de 1000 livres, le 15 Juillet suivant, puis une autre de 2000 livres, le 22 Avril 1620; & une Compagnie de gens de guerre à cheval, dits *Carabins*, par Commission donnée au Camp d'Air devant la Rochelle, le 20 Mai 1628. Ce fut lui, qui, le premier, annonça à Louis XIII, l'évasion de Marie de Médicis, du Château de Blois, & il mourut Gouverneur de la ville de Philisbourg. Il avoit épousé, par contrat du 3 Août 1611, *Marie Arnauld*, fille d'*Isaac Arnauld*, ayeul de MM. *de Pomponne*, de laquelle il eut deux filles & un fils, nommé

François de Musset, II. du nom, d'abord Enseigne dans le Régiment du Marquis *de Feuquieres*, (*Manasses de Pas*, Général distingué, connu par ses négociations, & qui mourut au siége de Thionville en 1639,) son oncle maternel, par son mariage avec *Anne Arnauld*, sœur de ladite *Marie*, sa mere. Il fut Capitaine d'une Compagnie de Carabins, vacante par la mort de son pere, suivant sa Commission du 17 Avril 1635.

Charles de Musset, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Bonnaventure, né le 26 Juillet 1588, second fils de Guillaume, & de *Cassandre d'Epeigney*, eut ordre de lever une Compagnie de gens de pied, dans le Régiment de Villamont, par Commission du 11 Juillet 1620, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi Louis XIII, ainsi qu'il paroît par le Brevet d'une pension de 1200 liv. qui lui fut accordée en cette qualité, le 24 Novembre 1624. Il fut tué pendant la guerre de la Valteline, étant alors premier Capitaine dans le Régiment de Feuquieres. De son mariage contracté, le 12 Novembre 1616, avec Demoiselle *Madelene Bazin*, fille d'*Isaac Bazin*, Ecuyer, Seigneur de Culnon, & de Dame *Madelene Bothereau*, il laissa :

Charles de Musset, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Bonnaventure, du Ménil & de la Courtoisie, qui d'abord fut Capitaine au Régiment de Beauce, ensuite

enſuite dans celui de GASTON, fils de France, Duc D'ORLÉANS. Il obtint, en récompenſe des ſervices que feu ſon pere avoit rendus, une penſion de 600 livres, par Brevet du 6 Mars 1626, & mourut jeune en 1645, étant encore au ſervice. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Tours le 20 Novembre 1639, *Anne Moreau*, fille de noble *Noé Moreau*, Sieur de la Boiſſiere, Conſeiller du Roi, Receveur-Général & Payeur des Rentes en la Généralité de Tours, & d'*Anne Gouard*. Il en eut : — CHARLES, qui ſuit; — & une fille.

CHARLES DE MUSSET, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Bonnaventure, obtint, le 9 Juin 1660, une Sentence portant confirmation de ſa nobleſſe, comme *noble d'extraction*; & épouſa, le 6 Janvier 1676, Demoiſelle *Marie-Jeanne de Patay*, fille de Meſſire *Henri de Patay*, Chevalier, Baron de Clereau, & de Dame *Marie Duval*, dont : — 1. CHARLES-ANTOINE, qui ſuit; — 2. ALEXANDRE-HENRI, rapporté avant ſon aîné; — 3. LOUIS-FRANÇOIS, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Boulon, né le 20 Avril 1690, Capitaine au Régiment de Chartres, mort ſans enfans de ſon mariage avec *N... de Potriſel*; — 4. OLIVIER-PIERRE-CÉSAR, dit *le Chevalier de Muſſet*, né le 2 Mars 1692, auſſi Capitaine au même Régiment de Chartres, bleſſé d'un coup de feu dans la poitrine au ſiége de Fribourg, Chevalier de Saint-Louis, & des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, marié, le 3 Janvier 1722, à *Marie-Jeanne-Batiſte de Pelſaire*, de laquelle il a laiſſé trois filles; — 5. MARIE-MADELENE, née le 30 Mars 1693, élevée à Saint-Cyr, morte en cette maiſon : elle y avoit été admiſe par Brevet du Roi LOUIS XIV, en date du 30 Juillet 1701; — 6. & FRANÇOISE-MICHELLE DE MUSSET, née le 6. Août 1686, mariée à *Jean du Mouchet*, Chevalier, Seigneur de la Tetarderie.

ALEXANDRE-HENRI DE MUSSET DE-BONNAVENTURE, Chevalier, Seigneur du Puy, né le 4 Février 1685, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment de Chartres, Infanterie, Brigadier des Armées du Roi le 11 Mai 1745, & ſon Lieutenant à la Rochelle fut penſionné de 800, puis de 1500 livres, ſur l'Ordre de Saint-Louis, & de 1000 livres ſur le Tréſor Royal. Il commanda ſon Régiment à la Bataille de Dettingen, en l'abſence du Comte *de Balleroy*, qui en étoit Colonel, & on le vit, dans un moment où ce Corps, qui marchoit pour faire ſa retraite, paroiſſoit prêt à être ébranlé par un feu très-vif des ennemis, arrêter ſa troupe, la mettre en bataille devant le Corps qui l'attaquoit, prendre un drapeau des mains d'un Enſeigne, & crier au Soldat que « Si quelques-uns d'entre eux avoient peur, ils pouvoient ſe retirer; mais » qu'il connoiſſoit aſſez le Régiment pour être perſuadé qu'il préféreroient tous de » mourir avec lui en gens d'honneur, plutôt que de devoir leur vie à une » lâcheté ». Par cette courte harangue, il ranima le courage du Soldat, fit retirer le Régiment à petit pas, & rejoignit l'Armée ſans avoir été entamé. Il fut bleſſé à cette bataille & à celle de Rocoux, où il reçut trois coups de feu, dont l'un lui fracaſſa la machoire, ce qui l'empêcha de parler; mais malgré ſes bleſſures ayant refuſé de ſe retirer, il anima le Soldat, en lui montrant avec ſon chapeau les retranchemens qu'il devoit emporter. Il fut encore bleſſé, mais légerement, au ſiége de Berg-op-zoom. Après la priſe de cette Ville, il fut chargé d'attaquer les forts *Frederic-Henri* & de *Lillo*, dont il ſe rendit maître. Il eſt mort, ſans alliance, au Château de Bonnaventure en Vendomois, au mois de Janvier 1761, âgé de 76 ans.

On peut conſulter l'Hiſtoire du Régiment de *Chartres*, dans laquelle M. de *Bonnaventure* a ſervi 50 ans : on y verra l'état de ſes ſervices & le détail des actions où s'eſt trouvé ce brave Officier, ainſi que pluſieurs de ce nom, qui ont ſervi dans le même Corps. Eſſai ſur les Régimens, par M. *de Rouſſel*, 1767, Article *Chartres*, Infanterie, pages 9 & 10, 42, 46, 48, 50, & 51.

M. le Baron d'*Eſpagnac*, dans l'Hiſtoire qu'il nous a donnée du Maréchal Comte de *Saxe*, à l'occaſion de la défenſe que M. de MUSSET DE-BONNAVENTURE fit dans Vilvorde, où il commanda après la priſe de Bruxelles, rapporte que feu LOUIS XV, au camp de Plaiſance de Verberie en 1769, ayant appris

par le Comte *de Rochambeau*, qu'il y avoit au Régiment d'Auvergne un parent de ce Militaire, Sa Majeſté, ſe tournant vers le Duc D'ORLÉANS, eut la bonté de lui dire : « Il y a dans les rangs des Grenadiers du Régiment d'Auvergne, un petit neveu de BONNAVENTURE, Lieutenant-Colonel de votre » Régiment de Chartres, : *c'étoit un bon Officier* ». Nous renvoyons, à ſon ſujet, à l'Hiſtoire du Maréchal *de Saxe*, in-12, Volume ſecond, *p.* 118, *à la note*, & même volume *p.* 195, 201, 266, 342 & 351.

CHARLES-ANTOINE DE MUSSET, Chevalier, Seigneur de la Bonnaventure, de Patay & autres lieux, né le 7 Novembre 1683, fils aîné de CHARLES III. du nom, & de *Marie-Jeanne de Patay*, fut Lieutenant, puis Capitaine au Régiment de Lautrec, Dragons, eſt mort le 27 Novembre 1732, âgé de 49 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Septembre 1707, Demoiſelle *Marguerite-Angélique du Bellay*, fille de Meſſire *François du Bellay*, Chevalier, Seigneur de Ternay, les Hayes, Drouilly, &c. Gouverneur pour le Roi de la ville de Vendôme, du Château, Pays & Duché de Vendomois pour Son Alteſſe le Duc *de Vendôme*, &c. & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France audit Pays & Duché, & de Dame *Marie du Tillet*, ſon épouſe. CHARLES-ANTOINE DE MUSSET a laiſſé, entr'autres enfans : — 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. EDMOND-BONNAVENTURE DE MUSSET-DE-SIGNAC, né le 12 Janvier 1714, Lieutenant au Régiment de Chartres le 15 Février 1735, mort à Belle-Iſle en mer en 1740; — 3. JOSEPH-ALEXANDRE, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 4 & 5. & deux filles, l'une Religieuſe au Monaſtere de la Viſitation à Paris, & l'autre vit ſans alliance.

LOUIS-FRANÇOIS DE MUSSET, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Bonnaventure, Beaulieu, Cogners, Sainte-Oſmane, &c. né le 16 Janvier 1709, entra au Régiment de Chartres en 1721, fut fait Chevalier de Saint-Louis en 1746, Capitaine de Grenadiers le 13 Mars 1748, quitta le Régiment en 1758, après 37 ans de ſervice, & eſt mort le 14 Février 1771. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 7 Février 1746, Dame *Claude-Angélique de Menou*, fille de Meſſire *René-Louis de Menou*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Maray, la Péniſtiere, &c. & de Dame *Marie-Léonore de Chaux*, dont il n'a point eu d'enfans; & 2°. Dame *Suſanne-Angélique du Tillet*, fille de Meſſire *Elie du Tillet*, Chevalier, Seigneur de Marſay, la Tour-de-Ri, &c. Lieutenant-Colonel du Régiment de Laſſay, Infanterie, & de *Marie-Renée du Bellay*. Du ſecond lit il a eu : — 1. LOUIS-ALEXANDRE-MARIE, qui ſuit; — 2. CHARLES-LOUIS-JOSEPH, dit le *Chevalier de Muſſet*, né le 25 Novembre 1760; — 3. MARIE-LOUISE-HENRIE, née le 24 Juin 1752, décédée au Couvent des Dames Bénédictines du Château du Loir le 24 Décembre 1770; — 4. & JEANNE-FRANÇOISE-BONNE DE MUSSET, Demoiſelle.

LOUIS-ALEXANDRE-MARIE DE MUSSET, né le 14 Novembre 1753, eſt Sous-Lieutenant au Régiment d'Auvergne depuis le 18 Décembre 1769.

JOSEPH ALEXANDRE DE MUSSET-DE-PATAY, Chevalier, Seigneur de la Veaudouriere, fils puîné de CHARLES-ANTOINE, & de *Marguerite-Angélique du Bellay*, né le 5 Avril 1719, Chevalier de Saint-Louis le 6 Novembre 1747, Major du Régiment de Chartres, le 7 Juillet 1758, s'eſt retiré en 1766, après plus de 30 ans de ſervice, avec une penſion de 1000 livres. Il a été employé en différentes occaſions, notamment en qualité de Major de tranchée aux ſiéges des forts *Frederic-Henri* & de *Lillo*, dont M. DE MUSSET-DE-BONNAVENTURE, ſon oncle, ſe rendit maître. De *Jeanne-Catherine de Beſnard-de-Harville*, ſon épouſe, fille de Meſſire *Charles de Beſnard-de-Harville*, Chevalier, Seigneur de Harville, les Veaux, &c. Capitaine au Régiment de Querci, &c., & de Dame *Marie Heritte*, il a : — 1. CHARLES-LOUIS, qui ſuit; — 2. VICTOR-DONATIEN DE MUSSET, né le 6 Juin 1768; — 3, & une fille élevée à Saint-Cyr.

CHARLES-LOUIS DE MUSSET, né en 17.., élevé à l'Ecole-Royale-Militaire, Chevalier novice de l'Ordre de Saint Lazare, Sous-Lieutenant au Régiment de Poitou, eſt paſſé dans celui de Breſſe en 1775.

Les armes : *d'azur, à un épervier d'or chapperonné, longé & perché de gueules.*

MUSTEL DE BOSC-ROGER, en Normandie : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 10 Avril 1669, de laquelle étoient

Jean Mustel, vivant dans le XVe ſiécle ; — Roger Mustel, Seigneur de Péanilleuſe, mort avant l'an 1456 ; — & Nicolas Mustel, ſieur de Caſtillon, qui fit preuve de ſa nobleſſe à Rouen en 1486. Voyez, ſur cette Famille, l'Hiſtoire de Rouen, *Tome II*, & l'Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt*, *p.* 655, 56 & 793.

Les armes : *d'azur, ſemé de fleurs de lis d'or, à deux herſes de même, poſées en bande.*

* MUY, en Provence : Le Marquiſat de *Muy*, autrefois diviſé en pluſieurs co-Seigneuries, avoit été réuni par la Maiſon de *Raſcas*, où les deſcendans poſſedent la vaſte Terre de Canet.

Il fut depuis poſſédé par la Maiſon de *Simiane*, des Seigneurs de *Pianeſſe*. Un d'eux, qui étoit à Turin premier Miniſtre du Duc *de Savoie*, le vendit, il y a environ 90 ans, à la Maiſon de *Félix*, des Seigneurs *de la Reynarde*, qui le poſſede encore actuellement.

L'ancienneté & la nobleſſe de la Maiſon de *Félix*, originaire de Piémont, ont été non-ſeulement reconnues par tous les auteurs qui ont traité de la Nobleſſe ; mais elles ont encore été conſtatées par les Fiefs, les palais, les tombeaux, les armoiries & autres marques d'honneur dont ceux de cette Maiſon ont joui, ſur-tout à Rivoli en Piémont, lieu de leur origine. Elle n'eſt pas moins illuſtre en France, puiſqu'elle vient de nous donner, en Mars 1775, un Maréchal de France, dans la perſonne de *Louis-Nicolas-Victor de Félix*, Comte de Muy, Chevalier des Ordres du Roi, ci-devant un des Menins de feu M. le Dauphin, Gouverneur de Villefranche en Rouſſillon, Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre. Il eſt mort le 10 Octobre 1775. Il avoit quitté la Croix de Malte, & avoit épouſé, contrat ſigné le 29 Septembre 1774, par le Roi, la Reine & la Famille Royale, Dame *Marie-Antoinette-Charlotte de Blankart*, Chanoineſſe du Chapitre de Neuſs en Allemagne. *Voyez* Félix, *Tome VI* de ce Dictionnaire, *p.* 321, *& ſuivantes*, pour la Généalogie de cette Maiſon, & auſſi le Dictionnaire des Gaules, au mot Muy, *Tome IV*.

MUYSSART, MUSSART, MUSART ou MUISSART : On trouve également ces quatre noms ainſi écrits dans les titres originaux de cette Famille, connue en Oſtrevant, en Artois, en Picardie, en Flandres, en Brabant, &c.

Les Hiſtoriens & les Généalogiſtes qui en ont parlé, comme *Carpentier*, dans ſon Hiſtoire de Cambray, *Tome II*, lettre *m* ; les Manuſcrits de *Scohier* & *Pitepan* ; *Laurent le Blond*, dans ſes Quartiers généalogiques des illuſtres & nobles Familles, *p.* 116, 241 & 244, conviennent tous de l'ancienneté de ſon origine.

On trouve, dès l'an 1096, un Gontier de Muissart, (*de Muiſſarto*) qui parut au tournois d'Anchin, parmi pluſieurs Chevaliers & Ecuyers de l'Oſtrevant. C'eſt le même que *Gontherus de Muſſarto*, qui ſigna une donation du Châtelain de Valenciennes avec pluſieurs Evêques, Abbés, Chevaliers & Ecuyers de l'Oſtrevant, de Hainaut, du Cambreſis, de l'Artois & du Tournaiſis.

Il eſt parlé dans l'hiſtoire de Namur, & dans celle du Comté de Namur, de N... Musard, (*Muſardus*) qui étoit, en 1282, Grand-Bailli ou Gouverneur de la Ville & Comté de Namur.

Wistasse de Mussart, Ecuyer, étoit, en 1458, Lieutenant de Meſſire *Jean*, bâtard *de Renty*, Chevalier, Châtelain de Harlo. Son ſceau étoit *un écu chargé de trois coquilles oreillées, tenu par deux griffons.*

Jacques Muissart, Ecuyer, vivant dans le même ſiécle, portoit ces armes

comme il ſe voit ſur différens monumens. Il épouſa 1°. *Jeanne Picavet*, fille de *Gerard* (*a*), Procureur-Général de la Gouvernance du Souverain-Bailliage de Lille, Douay, & Orchies, & de *Marguerite de Lattre* (*b*); & 2°. par contrat paſſé le dernier Avril 1506, devant *Mathieu Hochart*, Notaire à Lille, *Marie d'Aſtiches*, d'une Famille noble de nom & d'armes. Il eut du premier lit : —— 1. TOUSSAINT MUYSSART, Seigneur du Maretz, mort ſans poſtérité de ſon mariage avec *Marguerite de Rebreirette de T-hibauville*, d'une Famille noble & bien alliée : elle comparut en 1562, en qualité de Douairiere du Maretz. — 2. BAUDUIN, qui ſuit; —— 3. JACQUES, Préſident du Conſeil de Namur : il *briſa* ſes armes de *cinq coquilles en ſautoir*, & épouſa *Marguerite Quarré*, fille de *Maximilien*, & de *Marie Tſaraerts*, & petite-fille de *Louis Quarré*, Chevalier, Tréſorier de la Toiſon d'or, dont vint : —— PIERRE MUYSSART (en flamand *Muſaert*), qui ne laiſſa point d'enfans de ſon mariage avec *Anne de Berkem*, d'une Famille noble & diſtinguée dans le Brabant. Les deſcendans de BAUDUIN MUYSSART ont été ſes héritiers. Du ſecond lit vint pour fils unique : —— 4. JEAN MUYSSART, Seigneur de le Cauchie, marié à *Barbe de Saint-Venant*, fille de *Baudouin*, Seigneur de la Ceſſoye, dont : — MARIE MUYSSART, héritiere d'Aſtiches, mariée par contrat du 29 Juin 1560, paſſé devant *Jean Eve*, Notaire Apoſtolique & Impérial à Lille, au Baron *de Bailleul* duquel deſcendent les Barons d'*Aſſignies*, le Marquis *de Cotte*, la Marquiſe *de Lugy* & la Baronne *d'Ableghem*.

On trouve PHILIPPE MUYSSART, Ecuyer, Seigneur de Champuis qui fut aſſaſſiné en 1530, par *Marin le Roi*, contre lequel il y eut une Sentence du Bailli d'Amiens.

II. BAUDUIN MUYSSART, Seigneur du Maretz, écartela ſes armes de celles de ſa mere, & les porta pleines après la mort de ſon frere aîné. Il épouſa 1°. *Maxelente le Cocq*, fille de *Hugues*, Chevalier, Seigneur de la Haye, auteur des Comtes *d'Humbecque* & *de Dieval*, & d'*Anne Eſtoret*. Celle-ci dans ſon teſtament, du 13 Février 1549, paſſé à Mons, rappelle deux de ſes filles, ſçavoir : *Catherine le Cocq*, femme de *Guillaume de Hangouart*, Préſident du Conſeil d'Artois; — & *Maxelente le Cocq*, femme dudit BAUDUIN MUYSSART, lequel épouſa 2°. *Jeanne Baillet*, Dame d'Eſteveles. Du premier lit naquirent : — 1. MARIE, alliée à *N... de Vicq*, d'une ancienne & noble Famille; — 2. ANNE, mariée dans celle de *Petitpas*, d'où deſcendent le Seigneur *de Belleghem*, & de la Pontennerie, Député de la Nobleſſe de la Flandre-Wallonne; — 3. MARGUERITE, mariée à *Damien Laurin*; — 4. BARBE, femme de *Jean Laurin*, Seigneur de le Plancque, frere de *Damien* (*c*). Du ſecond lit ſortit :

III. TOUSSAINT DE MUYSSART, Seigneur d'Eſteveles, qui ſe diſtingua à la tête d'une

---

(*a*) *Gerard Picavet* avoit pour frere *Gilles Picavet*, qui, en 1467, pour deſſervir les Fiefs que *Germain*, ſon pere, tenoit du Duc *de Bourgogne*, fut à la guerre ès marches de France, & à l'armée de Liege, en qualité d'homme d'armes à huit archers de ſa monture.

(*b*) Le fils de *Marguerite de Lattre*, ayant diſſipé les biens à lui échus par la mort de ſon pere, elle établit, par ſon teſtament, paſſé devant les Echevins de Lille, le 17 Mars 1500, JACQUES MUYSSART, ſon gendre, pour veiller à ſa conduite, & à ce que ni lui ni ſes ſœurs ne ſe mésalliaſſent pas. En conſéquence de la volonté de cette mere, *Catherine Picavet*, nommée dans le ſuſdit teſtament, comme belle-ſœur de JACQUES MUYSSART, fut mariée dans la Famille de *Cuinghien*, dite *de Hem*, une des meilleures des Pays-Bas, dont les plus belles Terres, entr'autres celle de Hem, ſont paſſées, par une héritiere, dans celle de *Villain-de-Gand*.

(*c*) Du mariage de *Jean Laurin* avec BARBE MUYSSART, vint — *Charles Laurin*, Seigneur de la Haye, Conſeiller d'Etat à Bruxelles, créé *Chevalier*, tant à cauſe de ſes ſervices & ceux de ſes ancêtres, que de ſa nobleſſe tant paternelle que maternelle. Son épitaphe eſt à Malines dans l'Egliſe Saint-Jean, Chapelle de Notre-Dame, avec ſes quartiers paternels & maternels. Il avoit épouſé *Anne Vivens*, fille du Chancelier *d'Overiſſel*, dont : — *Henri-Florent Laurin*, Procureur-Général du Conſeil de Bruxelles; — & pluſieurs filles, deſquelles ſont deſcendus les *Schieter*, Seigneurs de Maſtaples, les Barons *de Gruutere*, la Marquiſe *d'Oiſy*, fille unique de *N... le Cocq*, Comte d'Humbecque, & de *N... de Clermont-Tonnerre*.

Compagnie de 200 hommes, pendant les troubles des Pays-Bas, & épouſa, par contrat paſſé à Lille devant *Guillaume de le Lys*, Notaire, le 3 Avril 1573, *Catherine de Hennin*, qui teſta le 14 Novembre 1608, fille de *Maximilien de Hennin*, Seigneur de Try, & de *Marguerite de Hangouart*; celle-ci fille de *Guillaume de Hangouart*, Préſident d'Artois, & de *Catherine le Cocq*, dont deſcendent les Comtes *d'Avelin*. Voyez HANGOUART, *Tome VIII*, *p. 713 & ſuiv.* & *Tome IX*, *p. 692*, après les Additions. De ce mariage il eut:

IV. MAXIMILIEN MUYSSART, Seigneur d'Eſteveles, de Try, &c. qui épouſa, par contrat paſſé à Lille le 7 Mai 1610, devant *Jean Brabant*, Notaire, *Anne Miroul*, fille unique de *Barthelemi*, Seigneur de Steenbourg, & de *Barbe Petitpas*, ſa couſine-germaine, dont:

V. CHARLES MUYSSART, Seigneur du Pret, marié à *Agnès le Fort*, de laquelle vint, entr'autres enfans:

VI. FRANÇOIS MUYSSART, Seigneur du Cape, d'abord Cornette au Régiment de Lumbe, Cavalerie, puis Capitaine de Dragons au ſervice de la République de Veniſe. Il revint, après quinze campagnes, accablé de bleſſures, fut Mayeur & Rewart de la ville de Lille. De *Barbe-Conſtance Verdiere*, ſon épouſe, eſt ſorti

VII. HENRI-CHARLES-FRANÇOIS DE MUYSSART, Seigneur de Chevreſies, des Obeaux, &c. Grand-Bailli des Etats de Lille, Douay & Orchies, vivant en 1775. Il a épouſé, par contrat paſſé en 1721, *Marie-Eliſabeth Boutillier*, dont il a eu, ſans parler des enfans morts jeunes, & d'autres Religieux ou Religieuſes: —— 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. MARC-ANTOINE-JOSEPH DE MUYSSART, Seigneur des Obeaux, Lieutenant-Colonel, Chef de Brigade au Corps Royal d'Artillerie, Chevalier de Saint-Louis, marié, 1°. par contrat paſſé le 13 Janvier 1770, à *Jacqueline-Geneviéve le Pelletier*, fille de feu *Louis-Auguſte le Pelletier*, Lieutenant-Général au Corps Royal-d'Artillerie & des Armées du Roi, & de Dame *Marie-Jeanne-Françoiſe Mareſſe*; & 2°. par contrat paſſé devant *de Morial*, Notaire à la Fere, le 20 Novembre 1773, à Demoiſelle *Alexandrine-Louiſe-Henriette de Fay*, fille de feu Meſſire *Alexandre-Charles-Jean-Louis de Fay*, Chevalier, Seigneur de la Chavatte, Meharicourt, &c. & de Dame *Marie-Louiſe la Goelle*, ſa veuve, à préſent épouſe de Meſſire *Louis-Céſar de Lance*, Chevalier de Saint-Louis, Chef de Brigade, Lieutenant-Colonel au Corps Royal d'Artillerie. Du premier lit il a eu deux filles, mortes; l'une en bas-âge; l'autre avec ſa mere, dans une maladie pendant ſa groſſeſſe. Du ſecond lit il a — MARIE-LOUISE-FRANÇOISE-AUGUSTINE DE MUYSSART, née le 26 Août 1774; — 3. PIERRE-AUGUSTIN, mort Capitaine aux Grenadiers de France, âgé de 26 ans, après s'être fait connoître par ſa bravoure & ſes talens militaires; — 4. & ANTOINE-FELIX-JOSEPH, né le 15 Avril 1731, Prêtre, Chanoine de la Collégiale de Saint-Pierre de Lille, Gradué & Licentié en Droit Canonique & Civil des Facultés de Paris.

† et un garçon, nommé Auguſte-Joſeph-Louis-César, né en 1775; — & une fille

† Elu Trésorier de cette Eglise en 1778. le 20. fév.

VIII. FRANÇOIS DE MUYSSART, Seigneur de Steenbourg, né le 26 Janvier 1722, Grand-Bailli des Etats de la Flandre-Wallone, a épouſé, par contrat paſſé à Cambray devant *Qeulain*, Notaire, le 6 Février 1751, *Marie-Céleſtine-Joſephe de Francqueville*, fille de *Jean-Batiſte*, Seigneur de Bourlon, & de *Jeanne-Joſephe de Baralle*; celle-ci fille de *Ladiſlas de Baralle*, Procureur-Général du Parlement de Flandres, dont: —— 1. JEAN-BATISTE-JOSEPH, qui ſuit; —— 2. ANTOINE-FRANÇOIS-JOSEPH, né le 16 Septembre 1758; — 3. JOSEPH-AMÉ-MARIE, né le 17 Septembre 1762, mort le 1 Décembre ſuivant; — 4. autre JOSEPH-AMÉ-MARIE, né le 31 Décembre 1764, mort le 2 Février 1765; — 5. AUGUSTE-HENRI-JOSEPH, né le 14 Octobre 1769; — 6. HENRIETTE-JOSEPHE, née le 31 Décembre 1751; — 7. ELISABETH-CHARLOTTE-JOSEPHE, née le 8 Juin 1754; — 8. FRANÇOISE-LOUISE-JOSEPHE, née le 20 Décembre 1755; —— 9. HENRIETTE-AMÉLIE, née le 11 Décembre 1757; —— 10. & ADÉLAÏDE-MARIE-ANGÉLIQUE, née le 29 Décembre 1762, morte le 23 Mars 1763.

IX. JEAN-BATISTE-JOSEPH DE MUYSSART, Seigneur du Gardin, né le 11 Juillet

1752, a été nommé Grand-Bailli des Etats de la Flandre-Wallone, en survivance de ſon pere, le 2 Avril 1775.

Les armes : *d'azur, à trois coquilles d'or*, 2 & 1. Supports, *deux griffons*. Cimier, *un vol banneré d'azur & d'or*. Généalogie dreſſée ſur titres originaux.

* MYENNES : Châtellenie en Nivernois, avec un beau Château à la moderne, dans une ſituation agréable, près de la ville de Coſne, entre la Loire & le grand chemin, qui étoit poſſédée, dans le XVe ſiécle, par indivis, par le Seigneur *d'Argenton*, & par

Claude de Beauvoir de Chatelux, Maréchal de France, qui la tenoit du chef de *Jeanne de Saint-Verain*, ſa mere. Cette derniere moitié paſſa, en 1467, à *Catherine de Chatelux*, ſa fille, mariée à *Amauri de Fontenay*.

Marie de Fontenay la porta à ſon mari *Gilbert de Saint-Quintin*, Comte de Belet. — *Claude de Saint-Quintin*, petit-fils de *Gilbert*, l'échangea, en 1567, avec *Antoine de Louzeau*, Seigneur de Villatte, qui la donna en dot à *Paule*, ſa fille, mariée, en 1581, à *François de Vieilbourg*, petit-fils de *Jean de Vieilbourg*, & de *Jeanne de Fontenay*. Celui-ci acquit, en 1597, de *Henriette de Cleves*, Ducheſſe de Nevers, l'autre moitié de la Terre de *Myennes*, provenant du Seigneur *d'Argenton*. Voyez VIEILBOURG.

MYON-DE-GOMBERVAUX, en Lorraine.

GABRIEL DE MYON, Baron de Gombervaux, auteur des MYON-DE-GOMBERVAUX en Lorraine, fut Page de *François de Lorraine*, Comte de Vaudemont, enſuite un de ſes Gentilshommes ordinaires, Chevalier de la Confrairie de Saint-Georges de Rougemont, Commandant d'un Régiment d'Infanterie à la bataille de Nordlingue, & Lieutenant pour le Roi à Sedan. Il épouſa Dame *Chriſtine Richard de Clevant*, dont — Meſſire ABRAHAM DE MYON-DE-GOMBERVAUX, marié, le 23 Septembre 1663, à *Marie Charlotte de l'Ardenois*.

L'antiquité de la Maiſon de MYON eſt reconnûe par le Juge d'Armes de France, & eſt prouvée dès l'an 1200, par le tombeau de JEAN, Sieur DE MYON, près Salins, au Comté de Bourgogne, qui exiſte chez les Dominicains de Notre-Dame de Montbouſon, où il fut enterré.

Les armes de MYON ſont : *écartelé d'or & de gueules*.

Addition à la Lettre G, après GARANCIERES, p. 88 du Tome VII.

GARCIN : Famille originaire d'Avignon, qui deſcend de

HUGUES DE GARCIN, Grand-Sénéchal de Provence, vivant en 1253, du tems que *Béatrix de Savoie*, veuve de *Raimond Berenger*, gouvernoit cette Province ; c'eſt dont fait mention *Noſtradamus*. On ne peut prouver cette deſcendance depuis ce tems juſqu'au XVe ſiécle, à cauſe des incendies & des guerres des Huguenots, qui ſaccagerent & brûlerent bien des Villes & Villages du Comtat d'Avignon, où cette Famille s'étoit établie après avoir reſté en Provence.

Noble JEAN DE GARCIN, I. du nom, épouſa Demoiſelle *Iſabeau de Joanne* ou *Joannis*, ce qui ſe voit par le contrat de mariage de ſon fils. Il en eut : — 1. THÉODORE, qui ſuit ; — 2. JEANNE, mariée avec *Claude de Chazal* ; — 3. & CATHERINE, femme de *Pierre du Barous*.

THÉODORE DE GARCIN, I. du nom, épouſa Demoiſelle *Catherine de Beaux*, fille de noble *Antoine de Beaux*, Seigneur de Roix, & de Dame *Catherine de Rodes*, par contrat paſſé devant *Théodore Joannis*, Notaire d'Avignon, le 7 Octobre 1576. Leurs enfans furent, entr'autres : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ISABEAU, mariée avec noble *Gaſpard de Furrel* ; — 3. & DELPHINE, femme de *Sébaſtien de Pomerio*.

JEAN DE GARCIN, II. du nom, Juge ordinaire de la ville d'Avignon, & Pro-

feſſeur perpétuel de l'ancienne Univerſité, épouſa, par contrat paſſé le 27 Novembre 1606, devant *Colin Fache*, Notaire d'Avignon, Demoiſelle *Anne de Nicolaï*, fille de noble homme *Marc de Nicolaï*, de la même Famille que MM. *de Nicolaï*, premiers Préſidens de la Chambre des Comptes de Paris, & de Demoiſelle *Iſabeau de Ribère*, dont : — 1. Louis, qui ſuit ; — 2. Théodore, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après ; — 3. Jeanne, mariée, le 27 Janvier 1640, avec *Melchior de Galiens*, ce qui paroît par les regiſtres de la paroiſſe de Bourg de Saint-Andeol, & l'atteſtation du Curé, ſignée *Liozu* ; — & autres enfans non dénommés.

Louis de Garcin, élu Primicier & Recteur de l'ancienne Univerſité d'Avignon fut revêtu de la charge d'Avocat-Général de ſa Sainteté. En 1649, la peſte étant dans Avignon, le Vice-Légat le députa comme ſon Commiſſaire-Général par tout le Comtat Venaiſſin, en lui attribuant toute ſon autorité, comme il appert par le Diplôme dudit jour. Il épouſa, le 2 Décembre 1631, par contrat paſſé devant *Bartelemi Ruffi*, Notaire d'Avignon, Demoiſelle *N... de Tulle*, & en eut :

François de Garcin, Profeſſeur de l'Univerſité d'Avignon, qui, le 8 Février 1671, eut l'honneur de rendre ſes hommages au Pape Clément X, en qualité de Député de la Légation d'Avignon. Il fut choiſi pour la même Ambaſſade auprès du Pape Innocent XII, qui en diſpenſa la Ville ; fut encore élu Primicier de l'Univerſité, & épouſa, par contrat paſſé le 19 Août 1662, devant *Barbantane*, Notaire, *Gabrielle de Chabert*, dont pluſieurs garçons & filles, entr'autres : — 1. Joseph-Melchior, qui ſuit ; — 2. Michel-Dominique, Auditeur de la Rote d'Avignon, élu deux fois Primicier ; — 3. Joseph-Dominique, Conſulteur du Saint-Office, & élu deux fois Primicier de l'Univerſité, qui, en cette qualité, eut l'honneur, en 1716, de préſenter à Sa Majeſté Britannique le reſpect profond de cette Univerſité, & qui, en 1718, eut encore l'honneur d'être député par le Pape Clément XI, vers le feu Roi Louis XV en minorité, le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, & la ville d'Avignon. Il fut encore député depuis de la même Ville pour aller prêter hommage au Pape.

Joseph-Melchior de Garcin, Profeſſeur de l'Univerſité & Conſulteur du Saint-Office, épouſa, par contrat paſſé devant *Joſeph Blanqui de Boigneux*, le 26 Février 1708, Demoiſelle *Charlotte de Meri*, dont : — Joseph-Marie-Pierre de Luxembourg-de-Garcin, mort ſans poſtérité ; — & Demoiſelle Amable de Garcin, mariée à noble *Gabriel de Parrelles*, dont une fille mariée avec le Marquis *des Oſchars-de-Sainte-Colombe*.

Seconde Branche.

Théodore de Garcin, II. du nom, ſecond fils de Jean, II. du nom, & d'*Anne de Nicolaï*, épouſa, le 22 Mars 1636, *Jeanne de Meyronnet*, fille de *Jean de Meyronnet*, & de *Fleurette de Louancy*, comme il conſte par les Regiſtres de la paroiſſe de Saint-Pierre d'Avignon. De ce mariage vinrent : — Joseph-Paul, qui ſuit ; — & Catherine, mariée, par contrat paſſé le 27 Août 1664, devant *Chanuel*, Notaire d'Avignon, à *Antoine-Balthaſard des Laurans*, dont l'héritiere de cette Famille a épouſé M. le Prince *de Tingry-de-Montmorency*, Capitaine d'une Compagnie des Gardes-du-Corps du Roi.

Joseph-Paul de Garcin s'eſt marié en 1674, avec *Marie-Laurence de-Ferrier-de-Montal*, de la même Famille que *Saint-Vincent-de-Ferrier*, & de *Françoiſe de ~~Bailiers~~*. Il en eut : Joseph-Antoine, qui ſuit ; — & Madelene, mariée avec *Jean-Batiſte de Capau*, ancien Capitaine d'Infanterie.

Joseph-Antoine de Garcin épouſa, le 12 Septembre 1703, par contrat paſſé devant *Roche de Roubion*, noble Demoiſelle *de Fayard*, fille de *Jean-François de Fayard*, & de *Juſtine de Crouſnilhon*, dont : — 1. Paul-Joseph-Antoine, qui ſuit ; — 2. Jean-Batiste-Pancrace, rapporté après ſon aîné ; — 3. Joseph, mort ſans poſtérité ; — 4. Louise, mariée à *Gabriel de Liouze* ; — 5. & Marie-Laurence, Religieuſe.

PAUL-JOSEPH-ANTOINE DE GARCIN a épouſé, en 1741, Demoiſelle *N... de Parelli*, fille de *Michel*, ancien Capitaine d'Infanterie, & de Demoiſelle *N...* par contrat paſſé devant *Noſmaud*, Notaire de Lille, dont deux filles : —— l'aînée, mariée à Orange, avec *N... de Bonfils*, ancien Capitaine d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis ; —— la ſeconde, nommée AMABLE DE GARCIN, mariée à *N... de Meri*, Comte de la Canorgue, Conſeiller au Parlement d'Aix.

JEAN-BATISTE-PANCRACE DE GARCIN, frere cadet du Préſident, a épouſé, le 5 Août 1754, Demoiſelle *Anne-Honorée d'Athenoux*, fille de noble *François d'Athenoux*, ancien Capitaine d'Infanterie, & de *Miladie de Fervaques*, de la même famille du Général *Fervaques*, qui ſe démit du Généralat lorſque les Anglois réſolurent de faire couper la tête à CHARLES I, Roi d'Angleterre. Cette Famille eſt connue dans l'Hiſtoire des Révolutions d'Angleterre. De ce mariage, dont le contrat n'a été paſſé que le 15 Août 1754, devant *Alegre*, Notaire de l'Iſle, eſt iſſu — ESPRIT-FRANÇOIS-PAUL-JOSEPH DE GARCIN, né le 18 Mai 1755, entré au ſervice de la Marine en Mars 1770.†

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une écreviſſe d'argent.* Supports, *deux lions.*

Addition pour la Lettre L. Article à ſubſtituer à celui qu'on lit Tome VIII, p. 625, &c.

LESCHASSIER : Famille établie à Paris, qui remonte à

I. LAURENT LESCHASSIER, marié 1°. à *Jeanne Meſſier ;* & 2°. à *Anne Hennequin.* Du premier lit il eut : — JEAN LESCHASSIER, dont on ignore le ſort ; & du ſecond : — 1. PIERRE-PHILIPPE, qui ſuit ; — 2. & FRANÇOIS, Auditeur des Comptes en 1557, & Correcteur le 16 Novembre 1560, mort le 12 Novembre 1569, ainſi qu'il ſe voit par ſon épitaphe dans l'Egliſe Saint-Paul de Paris, Chapelle Saint-Nicolas. Il avoit épouſé *Madelene Veau*, décédée le 16 Juin 1602, fille d'*Alain Veau*, Receveur général des Finances, & de *Jeanne de Neufville-Villeroy*, dont — JEAN LESCHASSIER, Conſeiller au Châtelet, qui, de ſa femme, *Marie Pithou*, fille du célebre *Pierre Pithou*, Subſtitut du Procureur-Général, & de *Catherine Palluau*, eut deux filles, ſçavoir : — MARIE-LOUISE LESCHASSIER, morte en Octobre 1651. Elle avoit épouſé, le 8 Février 1626, *Louis le Pelletier*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Tréſorier de France en Dauphiné, d'une ancienne Famille de Robe du pays d'Anjou & du Maine, mort en Octobre 1649, dont — l'illuſtre *Claude le Pelletier*, Miniſtre d'Etat, mort le 10 Août 1711 ; — & CATHERINE LESCHASSIER, mariée à *Claude Fornier*, Préſident & Tréſorier de France à Poitiers.

II. PHILIPPE LESCHASSIER, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, épouſa *Claude Miette*, fille de *Jean Miette*, Seigneur de Bois-Raoul près Amiens, & en eut : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. JACQUES, né en 1550, célebre Avocat, Auteur de pluſieurs Ouvrages, particulierement ſur les Libertés de l'Egliſe Gallicane, à l'occaſion deſquelles il fut lié d'un commerce de Lettres très-intime avec *Fra-Paolo*, & autres ſçavans perſonnages : il mourut le 28 Avril 1625. Voyez ſon éloge dans *Moréri ;* — 3. & un autre JACQUES, époux de *Marie Gobelin*, fille de *Philbert Gobelin*, & de *Catherine Favereau*, dont — CLAUDINE LESCHASSIER, mariée à *Jean Lombart.*

III. LOUIS LESCHASSIER, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi le 18 Janvier 1588, réſigna en 1624, mourut le 9 Avril 1631, âgé de 74 ans. Il avoit épouſé *Deniſe Breuillet*, morte le 6 Janvier 1622, âgée de 55 ans. Ils ſont inhumés dans l'Egliſe Saint Leu, où ſe voit leur épitaphe, derriere le Chœur, proche la Chapelle Notre-Dame des Anges. Ils laiſſerent de leur mariage : — CHRISTOPHE, qui ſuit ; — & ANNE LESCHASSIER, mariée à *Jean-François de Bragelongne*, Seigneur de Narville, Conſeiller au Parlement de Paris, dont des enfans.

IV. CHRISTOPHE LESCHASSIER, Correcteur des Comptes le 7 Octobre 1621, puis

puis Maître des Comptes le 24 Juin 1634, avoit épouſé, en 1632, *Marguerite Miron*, fille de *Robert Miron*, Seigneur du Tremblay, Prévôt des Marchands, Ambaſſadeur en Suiſſe, & de *Marguerite Brethe*, dont : — 1. ROBERT, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, Docteur de Sorbonne, Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice en 1704, mort Doyen de la Sorbonne le 18 Août 1725, âgé de 84 ans ; — 3. & MADELENE LESCHASSIER, Fondatrice de la Maiſon des Filles de l'Inſtitution Chrétienne, établie d'abord rue du Gindre, & préſentement rue Pot-de-Fer.

V. ROBERT LESCHASSIER, Seigneur de Maricourt, né le 15 Mars 1637, Avocat du Roi au Châtelet le 7 Novembre 1656, Conſeiller au Parlement le 19 Décembre 1659, Conſeiller de Ville en 1675, mort, Doyen honoraire du Parlement, le 28 Juin 1723, & inhumé à Saint-Sulpice, où l'on voit ſon épitaphe ſur l'un des piliers du Chœur, du côté de la Sacriſtie, avoit épouſé, 1°. en Juin 1661, *Marie-Françoiſe Loiſel*, fille d'*Antoine Loiſel*, Conſeiller au Parlement, & d'*Anne le Boullanger* ; 2°. le 21 Juin 1666, *Anne Brayer*, morte le 13 Juillet 1687, âgée de 45 ans, fille de *Nicolas Brayer*, Médecin du Roi, & d'*Anne Joſſe* ; & 3°. en 1696, *Louiſe Deſchamps*, dit *Morel*, Dame de Maricourt. Du ſecond lit vinrent : — 1. CHRISTOPHE-NICOLAS, qui ſuit ; — 2. ROBERT LESCHASSIER, Sieur de Perchant, Lieutenant de Cavalerie, mort, ſans alliance, le 14 Janvier 1728 ; — 3. THOMAS, Sieur de la Chapelle, Conſeiller au Grand-Conſeil, mort auſſi ſans alliance, le 16 Octobre 1737 ; — 4. GASPARD, Sieur de Courmont, Sous-Lieutenant aux Gardes-Françoiſes, mort ſans avoir été marié ; — 5. ETIENNE-FRANÇOIS, rapporté après ſon frere ; — 6. & ANNE-MARGUERITE LESCHASSIER (aînée de ſes freres), mariée à *Charles Loyſeau*, Conſeiller au Parlement, dont : — *Charles-Joſeph Loyſeau*, mort garçon le 13 Octobre 1739 ; — & *Anne-Madelene Loyſeau*, femme d'*Antoine-Jean Lucas*, Conſeiller au Parlement, duquel elle eut : — *Marie-Anne-Geneviéve Lucas*, née le 10 Mars 1715, mariée, le 14 Février 1748, à *Louis-François-de-Paule le Fevre-d'Ormeſſon-de-Noiſeau*, Préſident du Parlement. De cette alliance ſont iſſus une fille & un fils, ſçavoir : — *Anne-Louis-François-de-Paule le Fevre-d'Ormeſſon*, Conſeiller au Parlement le 6 Septembre 1770 ; — & *Marie-Geneviéve le Fevre-d'Ormeſſon*, non encore mariée.

VI. CHRISTOPHE-NICOLAS LESCHASSIER-DESCHAMPS-DE-MOREL, Seigneur de Maricourt, Conſeiller de la Cour des Aides le 19 Mars 1695, mort à Maricourt le 4 Octobre 1727, avoit épouſé, le 23 Avril 1696, *Charlotte-Geneviéve Soufflot*, fille de *N... Soufflot*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, & de *N... Rondelet*, dont il n'eſt reſté que deux filles, ſçavoir : — MARIE-GENEVIÉVE LESCHASSIER, femme de *Jean-Batiſte-Pierre Lambert*, Correcteur des Comptes. Elle eſt morte le 10 Juillet 1749, laiſſant trois fils, qui ſont mariés, & ſon époux eſt décédé le 31 Janvier 1763 ; & ANNE-MADELENE LESCHASSIER, mariée à *Jacques-Louis-Sébaſtien Hericart*, Seigneur de Thury, Conſeiller en la Cour des Aides, mort le 14 Octobre 1757, laiſſant ſix fils, dont les quatre aînés ſont décédés ſans avoir été mariés.

VI. ETIENNE-FRANÇOIS LESCHASSIER, Seigneur de Méry-ſur-Marne, né au mois de Mars 1679, cinquieme fils de ROBERT, & d'*Anne Brayer*, ſa ſeconde femme, a épouſé, le 4 Mai 1719, *Anne-Marie-Charlotte de Méry*, Dame de Méry-ſur-Marne, fille de *Charles-Antoine de Méry*, & d'*Henriette de Laval-de-Letancourt*. Elle eſt décédée le 16 Septembre 1731, & ſon mari le 10 Avril 1744, laiſſant : — 1. ETIENNE-ROBERT, qui ſuit ; — 2. LOUIS-FRANÇOIS, né le 19 Mars 1721, Capitaine au Corps Royal de l'Artillerie, Chevalier de Saint-Louis, retiré du ſervice en 1760 ; — 3. & MADELENE LESCHASSIER, née le 29 Juin 1725, morte le 1 Février 1755, mariée, le 22 Juin 1748, à *Philbert-Charles Richer*, Seigneur de Montéhard, Baron de Neufville, dont — *Marie-Madelene-Etiennette Richer-de-Montéhard*, née le 10 Avril 1749, mariée, en Février 1770, à *Jean-Batiſte-Denis de Baſtard-de-Fontenay*, Capitaine de Dragons.

VII. ETIENNE-ROBERT LESCHASSIER, Seigneur de Méry-ſur-Marne, Letancourt, &c. né le 4 Février 1720, Conſeiller en la Cour des Aides le 1 Décembre 1739, a épouſé, le 26 Juin 1753, *Marie-Henriette Thoré*, fille de *Nicolas-François*

Thoré, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Seigneur de Charonne & Paras, & de *Louiſe Tronchy*, dont : — 1. JACQUES-ETIENNE LESCHASSIER, né le 22 Novembre 1767 ; 2. & HENRIETTE-MADELENE, née le 5 Mai 1754, mariée, le 29 Janvier 1771, à *Jacques-Etienne-Joſeph Lambert-Deſchamps-de-Morel*, Auditeur des Comptes, ſon couſin iſſu-de-germain.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermine de ſable, & accompagné de trois demi-vols d'or, 2 & 1.*

ETIENNE-ROBERT LESCHASSIER les porte *parti* de celles de ſa mere : *bandé d'or & de gueules*, qui ſont les armes de MÉRY.

Addition à la page 657 du Tome VIII, avant LEUVILLE.

LEUSSE : Ancienne Nobleſſe, établie en Dauphiné depuis pluſieurs ſiécles, où elle exiſtoit avec éclat, lors de la ceſſion du Dauphiné à la Couronne.

I. JOURDAN DE LEUSSE eut l'avantage de ſe trouver au nombre de quelques Gentilshommes de cette Province, entre les mains deſquels le Dauphin *Humbert* déclara & confirma ſolemnellement l'abandon qu'il avoit fait de ſes Etats : ladite Déclaration, en date du 1 Février 1350, extraite par M. *de Vaubonnais*, des Regiſtres de la Chambre des Comptes, & rapportée en entier dans ſon Hiſtoire du Dauphiné, *page 616, Tome II*, édition de Genève, 1721. L'on voit auſſi à la Chambre des Comptes un hommage de JOURDAN DE LEUSSE, de l'année 1380. Il eut pour fils :

II. ANDRÉ DE LEUSSE, qui épouſa, 1°. le 13 Novembre 1395, Demoiſelle *Blandine de Buxy*, dont on ignore s'il eut des enfans ; & 2°. le 19 Janvier 1407, Demoiſelle *Briſſande de Gaſtarel*. De ce ſecond lit vint :

III. JEAN DE LEUSSE, dont la curatelle fut décernée à noble CLAUDE DE LEUSSE, pardevant le Juge de Saint-Marcelin, le 25 Août 1430. On voit dans une reviſion des feux de Saint-Marcelin, extraite des Regiſtres de la Chambre des Comptes, que ce JEAN DE LEUSSE, fils d'ANDRÉ, étoit *noble de race*. Il laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — THOMAS, qui ſuit ; — & LOUISE, Religieuſe.

IV. THOMAS DE LEUSSE épouſa, par contrat du 18 Janvier 1475, CLAUDINE DE LEUSSE, ſa parente, de laquelle il eut : — ANDRÉ, qui ſuit ; — & JEAN.

V. ANDRÉ DE LEUSSE, II. du nom, eſt prouvé fils de THOMAS, dans une donation faite par LOUISE DE LEUSSE, à noble JEAN & ANDRÉ, ſes neveux, enfans de THOMAS DE LEUSSE, ſon frere, & par un Arrêt rendu le 26 Novembre 1535, en la Cour de Dauphiné, en faveur de Demoiſelle *Charlotte de Laigue*, contre leſdits nobles JEAN & ANDRÉ DE LEUSSE. On ignore l'alliance d'ANDRÉ DE LEUSSE, mais il eut pour enfans — FRANÇOIS, qui ſuit ; — GUIGUE & CLAUDINE.

VI. FRANÇOIS DE LEUSSE épouſa, par contrat du 4 Juillet 1557, Demoiſelle *Gaſparine de Prevot*, fille de feu noble *Michel de Prevot*, & de Demoiſelle *Iſabeau de Chaponnay*. Ils eurent pour fils,

VII. CLAUDE DE LEUSSE, qui procéda ſous l'autorité de noble *Etienne de Saint-Chaumont*, ſon couſin-germain, & épouſa, le 1 Novembre 1593, Demoiſelle *Virginie de Guerin*, dont : — LOUIS, qui ſuit ; — & MELCHIOR, Enſeigne au Régiment de Porte, dans la Compagnie de *Jean d'Allemand*. Il s'y diſtingua par ſon zele & ſon courage, & fut tué au ſiége de Montpellier après s'être couvert de gloire, comme on le voit par la procédure faite devant le Juge Royal de Beaucaire, ſignée par les Officiers de ſon Corps, le 11 Janvier 1635.

VIII. LOUIS DE LEUSSE, Seigneur des Coſtes, fut Page de MONSIEUR, frere unique du Roi, en 1623, eut enſuite une Compagnie dans le Régiment de Ferron, à l'arriere-ban de 1640, & y ſervit en qualité de Maréchal de Logis. Il épouſa, le 28 Octobre 1639, Demoiſelle *Florie de Buthaud*, Dame de la Maiſon forte de Saint-Oblas, veuve de feu noble *Gaſpard de Loras*. De ce mariage il eut : — LOUIS, qui ſuit ; — & deux autres tués au ſervice.

IX. Louis de Leusse, Seigneur des Coſtes, Capitaine au Régiment de Sault, Infanterie, en 1665, puis transferé dans le Régiment Dauphin, fut tué à la bataille de Saint-Denis. Il avoit épouſé, le 21 Décembre 1659, Demoiſelle *Suſanne de Peliſſon*, dont : — Louis, qui ſuit ; — & N... de Leusse, mariée à *Gaſpard d'Aveine*.

X. Louis de Leusse, II. du nom, Seigneur des Coſtes, Conſeiller au Parlement de Dauphiné, a épouſé, le 4 Avril 1736, Demoiſelle *N... de Galien-de-Chabon*, de laquelle il a eu : — 1. Louis, qui ſuit ; — 2. N... de Leusse, mort en bas-âge ; — 3. & Marie de Leusse, épouſe de *Joſeph-Claude-Auguſtin de Veſc*, Seigneur, Marquis de Beconne.

XI. Louis de Leusse, III. du nom, Seigneur des Coſtes, &c. a épouſé, le 3 Juin 1765, Demoiſelle *Jeanne-Antoinette de Laube*, héritiere de cette Famille, qui ſe trouve éteinte dans celle de Leusse. De ce mariage ſont iſſus : — 1. André-Emmanuel-Jean, né le 24 Juin 1766 ; — 2. Marie-François, né le 14 Juillet 1767 ; — 3. Jean-Louis-Eléonor, né le 23 Janvier 1769, mort deux mois après ; — 4. Joseph-Augustin-Claude-Gabriel, né le 10 Mai 1770, reçu Chevalier de Malte en 1772 ; — 5. Marie-Sophie, née le 4 Octobre 1771 ; — 6. & Marie-Adélaïde, née le 7 Septembre 1774.

Cette Famille a formé pluſieurs branches éteintes, entr'autres une dans la Famille de MM. *de Bovel*, dont la branche vient auſſi de s'éteindre, le pere & le fils ayant ſervi, l'un & l'autre, avec la plus grande diſtinction dans le Corps des Carabiniers.

Tous les titres ainſi que les hommages & reviſions de feux, ſur leſquels nous avons dreſſé la Généalogie de cette ancienne Nobleſſe, ont été vus & paraphés par M. *du Gué*, Commiſſaire départi par le Roi, pour la recherche des Nobles, qui eut lieu dans les provinces, le 22 Mars 1666. Ils ont auſſi été vus & enregiſtrés à l'Ordre de Malte, lors de la réception du Chevalier de Leusse, en 1772.

Les armes : *de gueules, à deux brochets d'or adoſſés, accompagnés de trois croix de Malte mal rangées, c'eſt-à-dire*, 1 & 2.

Addition à la page 425 du Tome IX, après MALAUSE.

MALBEC, dans le pays de Gévaudan.

Les incendies & les guerres avec les Anglois qui ont ravagé ce pays, comme les autres parties du Royaume, privent bien des Maiſons de remonter leur filiation juſqu'à leur origine ; & celle de Malbec eſt du nombre. Cependant on voit dans une Charte de l'Abbaye de Chambons, écrite en lettres gothiques, qu'un Pierre de Malbec fit, en 1187, du conſentement de Raimond de Malbec, donation à ladite Abbaye d'un hameau, appellé *Rocot*, & de deux petites habitations. Cette Abbaye eſt ſituée entre les anciennes poſſeſſions que les Seigneurs *de Briges* avoient dans le pays de Gévaudan & celui de Vivarais. La filiation de cette Famille remonte à

I. Pierre de Malbec, qualifié *Miles*, (Chevalier) qui eut pour enfans : — Arnal, qui ſuit ; — & Guillaume, Chanoine de Saint-Ruf à Valence, lequel ſuivant un titre, vendit à *Guillaume Paſcal* le lieu de Briges. Ce degré eſt prouvé par une quittance que Pierre fit à Arnal, ſon frere, paſſée devant *Bouet*, Notaire de Mende, le 15 des Calendes d'Octobre, où ces deux fils Arnal & Guillaume ſont mentionnés.

II. Arnal de Malbec de Briges, Damoiſeau (*Domicellus*), eſt nommé dans un ancien rôle de la cotiſation des Gentilshommes du Gevaudan, pour la rançon du Roi Jean, fait priſonnier à la bataille de Poitiers en 1356, dont il paya ſa part. Il rendit hommage à *Guillaume de Joncheres*, Prieur & Seigneur temporel de la Ville de Langogne, de ſes poſſeſſions de Salbé, paroiſſe de Pairac, par acte du 8 Novembre 1343 : cet hommage avoit été précédé d'un échange de cenſives du 17 Décembre 1335. Son fils fut :

III. Noble Guillaume-Albert de Malbec, marié avec *Catherine Malaveche*, dite *Galiſine*, fille de noble *Bertrand Galiſin*, dont :

IV. Noble BERTRAND-ALBERT DE MALBEC-DE-BRIGES, qui épouſa, le 8 Mai 1416, *Delphine de Montagnac*, fille de noble *Jean de Montagnac*. Ce degré eſt prouvé par une donation faite le 14 Mars 1405, à BERTRAND DE MALBEC, autrement nommé ALBERT, par *Delphine Galiſine*, femme de noble *Jacques Sarnat*, & par une autre donation du 27 Mai 1416, faite au même BERTRAND DE MALBEC, par le Seigneur *de la Rochebaron*. De ce mariage vint :

V. JEAN DE MALBEC, Seigneur de Briges, qui épouſa, le 21 Janvier 1441, *N... Doide*, fille de noble *Guillaume*, Seigneur dudit lieu. Il en eut :

VI. GILBERT DE MALBEC, Seigneur de Briges, marié, en 1479, avec *Delphine de Molette-de-Morangiers*, fille de noble *Jean de Molette*, Seigneur de Morangiers, de laquelle naquirent : — GUILLAUME, qui ſuit; — & ARTUS de MALBEC, lequel, ſelon une enquête faite le 31 Décembre 1524, ſur ſa nobleſſe, fut reçu Chanoine de Saint-Julien de Brioude.

VII. GUILLAUME DE MALBEC fut attaché au ſervice du Roi, & fit un dénombrement devant le Sénéchal de Niſmes le 16 Mars 1539. Il avoit épouſé, le 24 Juillet 1524, *Catherine de Geyx*, fille de *Jocerand de Geyx*, Seigneur de Pampelonne. Elle fit ſon teſtament le 5 Juin 1554, & ſon mari le ſien le 18 Février 1557. Leurs enfans furent : — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. ALBERT, Chevalier des Ordres du Pape, & Lieutenant de Roi à Compiegne, comme il conſte par une quittance de 1591; — 3. & ANNE DE MALBEC, Abbeſſe de Saint-Giniès, comme il eſt prouvé par la donation qu'elle fit à JEAN DE MALBEC, ſon neveu, le 14 Mars 1590.

VIII. CLAUDE DE MALBEC, Seigneur de Briges, épouſa, par contrat du 18 Juin 1565, Dame *Sébaſtienne de Montjoc*, fille de noble *Jean*, Seigneur de Horines, à condition de porter le nom & les armes *de Montjoc*. De ce mariage vint :

IX. JEAN DE MALBEC-DE-MONTJOC, qui fut attaché au ſervice du Roi, comme il conſte par un Certificat de la Cour, du 11 Avril 1685. Suivant une Commiſſion du 17 Avril 1589, il commanda pour le Roi dans le Château du Charioul, où il reçut une Lettre, le 27 du même mois, en cette qualité de Commandant, de M. *de la Chatte*. Il épouſa, le 18 Février 1596, Demoiſelle *Peironne d'Amargès*, fille de noble *Pierre*, Seigneur de la Rode. Il teſta le 5 Janvier 1645, & ſon épouſe le 1 Mars 1647. Ils eurent pour fils :

X. LOUIS DE MALBEC-DE-MONTJOC, batiſé le 14 Novembre 1598, marié, par contrat du 27 Février 1645, à Demoiſelle *Hélene de Chatel de Condres*. Il teſta le 12 Décembre 1653, & eut pour enfans : — NICOLAS-JEAN, qui ſuit; — & LOUIS, Mouſquetaire du Roi, mort d'une bleſſure au ſiége de Candie, dans une ſortie du 24 Juin 1669, comme il appert d'un certificat du Comte *de Montbrun*, du 25 Avril 1670.

XI. NICOLAS-JEAN DE MALBEC-DE MONTJOC, Seigneur de Briges, batiſé le 4 Février 1646, ſervit dans les Mouſquetaires du Roi, ſuivant un Certificat du Marquis *de Colbert de-Maulevrier*, du 18 Avril 1670, viſé par le Juge d'armes. Il fut diſpenſé du ſervice du ban & arriere ban, ou plutôt eut permiſſion de mettre un Gentilhomme à ſa place, comme il ſe voit par un Certificat du 17 Mai 1689. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Février 1672, *Françoiſe de Chavanhac-de-Meyronne*, fille de Meſſire *Antoine de Chavanhac*, Seigneur de Meyronne. Il teſta & ſon épouſe les 14 Janvier & 1 Novembre 1694, & eurent de leur mariage : — 1. CHRISTOPHE, qui ſuit; — 2. LOUIS, Officier dans le Régiment de Morangiers, mort à l'armée d'Italie le 16 Octobre 1701, ainſi qu'il appert de ſon teſtament & de ſon extrait-mortuaire; — 3. & AGATHE DE MALBEC, Abbeſſe de l'Abbaye Royale de Mercoire en Gévaudan, par Brevet du Roi du 22 Septembre 1739.

XII. CHRISTOPHE DE MALBEC-DE BRIGES-DE-MONTJOC, Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie, ſuivant un certificat du Marquis *de Maupertuis*, du 10 Décembre 1696, & viſé par le Juge d'armes de France, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Monſoreau, par Commiſſion du 4 Février 1706, Colonel d'un Régiment de Milice du Gévaudan, par deux Commiſſions du Duc

de Roquelaure, des 30 Octobre 1708, & 9 Août 1711, & Commandant en une partie du Gévaudan, par autre Commiſſion du 11 Novembre 1721; fut reconnu pour être de la premiere nobleſſe du Gévaudan, dans une Lettre à lui écrite par le Juge d'armes de France le 5 Juin 1729. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Mai 1714, *Madelene de Nis*, veuve, en premieres noces de *Nicolas-Dominique de Châtel*, Chevalier, Seigneur, Baron de Condres, fille de *Jean de Nis*, Seigneur de Briges, & de Dame *Jeanne Daurier*, dont :

XIII. Nicolas-Augustin de Malbec-de-Montjoc, Chevalier, Seigneur Marquis de Briges, Premier Ecuyer & Capitaine des Haras du Roi, marié, par contrat paſſé le 14 Décembre 1760, de l'agrément & ſous la ſignature de Leurs Majeſtés le Roi, la Reine & la Famille Royale, *Marie-Geneviéve Radix*, fille de feu *Claude-Mathieu Radix*, Seigneur, par acquiſition, de Chevillon & de la Ferté-Loupiere, & de *Marie-Eliſabeth-Geneviéve de Nis*. De ce mariage eſt iſſu :

Christophe-Nicolas de Malbec-de-Montjoc, Chevalier, né le 3 Septembre 1761.

Les armes : *d'argent, à un cerf d'azur.*

Article à ſubſtituer à celui qui eſt inſéré p. 497 du Tome IX.

MARCEL-BLAIN, en Dauphiné & au Comtat-Venaiſſin. Outre cette Famille, dont nous avons déja donné une Notice *Tome IX*, *p.* 497, il y en avoit une autre du même nom, qui s'eſt éteinte dans la Maiſon de *Borel-Pontaujar*.

Quant à celle de Marcel-Blain, elle a formée pluſieurs branches éteintes; l'une au Comtat Venaiſſin, dans la Maiſon de *Guion*, laquelle portoit le nom du Fief de Trochan. Elle a fait des preuves pour l'Ordre de Malte en 1599. Celle qui exiſte à Montelimart en Dauphiné, & dont nous allons parler, étoit Proteſtante, & n'a donné des Chevaliers à l'Ordre de Malte qu'en 1658. Ces différentes preuves exiſtent en original, & ſont dépoſées dans les Archives de la Langue de Provence à Malte : c'eſt d'après ces preuves, que nous allons rapporter ce qui ſuit.

Charles Marcel, établi à Rouſſet au Comtat Venaiſſin, où l'on voit encore de vieilles tours qui portent ſon nom, ſigna, avec pluſieurs Nobles, le contrat de mariage du *Gonet Attenot*, Seigneur de la Batie-Roland, avec *Jeanne de Bellecombe*. Ce contrat fut reçu par *Colin de Mars*, Notaire de Bordeaux, le 23 Septembre 1361 : il eſt qualifié de *noble* Charles : il n'exiſte de lui aucun contrat de mariage, ni teſtament, & on ne lui connoît d'autre fils que

Pierre Marcel, qui acheta dans le Mandement de Sauzet, en 1354, un Fief, un Terrier & deux Domaines de *Jacques du Puy*, fit ſon teſtament devant *Colin de Mars*, le 1 Mars 1383, où il eſt qualifié de *noble & fils de noble* Charles. Il avoit épouſé 1°. *Marguerite de Planchette*, & 2°. *Alix de Berenger*. Du premier lit vint : — Judith de Marcel, mariée à *Louis d'Agouſt*. Elle eſt dite fille de noble Pierre, & tranſigea avec noble Jean, ſon frere, qui ſuit, ſorti du ſecond lit.

Jean Marcel épouſa, du conſentement de ſon pere, 1°. par contrat paſſé devant *Pierre Grivaudi*, Notaire de Die, *Catherine de Varces*; & 2°. par contrat paſſé le 21 Novembre 1435, devant *Gerenton*, Notaire de Charpuix, *Leonette de Maron*. Du premier lit vint : André Marcel, qui a continué la branche aînée, éteinte après quatre générations; & du ſecond lit : — Antoine, qui ſuit; — & deux autres enfans.

Antoine Marcel, co Seigneur de Savaſſe, épouſa, par contrat paſſé devant *Claude Alairati*, Notaire au Puy-Saint-Martin, le 8 Juin 1494, *Françoiſe Rodigon*, fille de noble *Robert*, dont : — 1. Claude, qui ſuit; — 2. François; — 3. & Christophe, tige de la branche des Seigneurs de Trochan, dont le

petit-fils, JACQUES MARCEL, fut reçu Chevalier de Malte en 1599. Ses preuves remontent jusqu'à PIERRE, fils de CHARLES. Cette branche s'eſt éteinte à la quatrieme génération.

CLAUDE MARCEL, co-Seigneur de Savaſſe, épouſa *Suſane de Marſane*, comme il appert de ſon teſtament reçu par *Jacques Rouſſet*, Notaire à Sauzet, le 4 Décembre 1561, dans lequel ſont énoncés ſes enfans, ſçavoir : — PIERRE, qui ſuit; — & JOSSERAND, tige de la branche de Seigneurs *de Pavon*, éteinte.

PIERRE MARCEL, II. du nom, co-Seigneur de Savaſſe, épouſa par contrat paſſé le 20 Mai 1564, devant *Chabane*, Notaire à Bordeaux, *Marguerite de Blain*, fille de *Raimond*, Seigneur du Poet-Celar, & de *Blanche de Caritat de Condorcet*. De cette alliance ſortit, pour fils unique :

LOUIS MARCEL, Seigneur du Poet & autres Terres, Gouverneur du Château de Saon, qui ſe maria, par contrat paſſé le 1 Septembre 1609, devant *François Revol*, Notaire de Die, à *Juſtine de la Tour du Pin-Gouvernet*, dont : — RENÉ-HECTOR, qui ſuit; — & LOUIS, tige des Seigneurs *de Saint-Andiol*, éteints, après deux générations, dans la Maiſon de *Veſc*.

RENÉ-HECTOR MARCEL, Seigneur du Poet & autres Terres, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Montauban, par Commiſſion du 8 Janvier 1642, avoit épouſé, par contrat du 24 Aout 1636, paſſé devant *Sauſſe*, Notaire à Bordeaux, *Jeanne d'Urre*, fille de *Laurent d'Urre*, Seigneur de Montanegre, de laquelle il eut : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JEAN-BATISTE, reçu Chevalier de Malte en 1658 : ſes preuves remontent juſqu'à PIERRE, I. du nom; — 3. IGNACE, mort ſans poſtérité; — 4. ISABELLE, mariée à *Pierre de Lattier*; — 5. & MARGUERITE, femme d'*Elzéar de Belan*.

FRANÇOIS MARCEL, Seigneur du Poet & autres Terres, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Buzenval, par Commiſſion du 1 Octobre 1672, avoit épouſé (acte reçu le 10 Juillet 1663, par *Caſtagnier*, Notaire de Luſſan), *Jeanne d'Audibert*, fille de *Jacques*, & ſœur de *Jean d'Audibert*, Comte de Luſſan, Chevalier des Ordres du Roi. De ce mariage vinrent : — 1. JOSEPH-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. LAURENT, reçu Chevalier de Malte en 1692; — 3. FRANÇOIS, auſſi reçu Chevalier de Malte en 1700; — 4. JEAN-BATISTE, Prieur de Goudargue; — 5. IGNACE, Capitaine au Régiment d'Angoumois; — 6. LOUISE, mariée avec *Joſeph du Puy-Montbrun*, Seigneur de Rochefort; — 7. JEANNE, Religieuſe Bernardine; — 8. & GABRIELLE, Religieuſe Urſuline.

JOSEPH-FRANÇOIS MARCEL, Seigneur du Poet & autres Terres, né en 1678, reçu Page de la petite Ecurie du Roi en 1694, épouſa, par contrat paſſé à Creſt le 5 Février 1713, devant *Raſpail* & *Bayle*, Notaires de Creſt & de la Batie, *Louiſe de la Baume-de-Pluvinel*, dont : — 1. JOSEPH-LAURENT, Capitaine & Major de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, mort, ſans avoir été marié; — 2. JOSEPH-PIERRE, qui ſuit; — 3. JOSEPH-GASPARD, Chevalier de Malte en 1739, qui a ſervi ſur les Vaiſſeaux de ſon Ordre en qualité de Lieutenant; — 4. JOSEPH-FRANÇOIS, auſſi reçu Chevalier de Malte en 1740, Capitaine de Cavalerie, retiré du ſervice; — 5. JOSEPH-SÉRAPHIN, auſſi reçu Chevalier de Malte en 1740, qui a ſervi ſur les Vaiſſeaux de ſon Ordre en qualité de Capitaine; — 6. JOSEPH-CONSTANTIN, reçu Chevalier de Malte en 1748. Il a ſervi dans la Marine du Roi en qualité de Lieutenant, & a commandé une Fregate dans l'Inde, où il a été tué; — 7. MARIE-ANNE, mariée avec *N... de Sibeud*, Seigneur de Beauſſemblant; — 8. & MARIE, Religieuſe Bénédictine.

JOSEPH-PIERRE MARCEL, Seigneur de Poet & autres Terres, Chevalier de Saint-Louis, retiré du ſervice étant Capitaine de Grenadiers, a épouſé en 1754, *Marie-Joſeph-Aimée d'Hahmert-de-Betancourt*, de la ville de Cambray, dont : — 1. JOSEPH-ANTOINE, né & batiſé à Creſt le 5 Septembre 1757, actuellement Sous-Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment de Conty; — 2, 3, 4 & 5. un autre garçon & trois filles, en bas-âge.

Les armes : *parti, au* 1 *de gueules, à trois bandes d'or, celle du milieu chargée de trois molettes d'éperon de ſable ; au* 2 *d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois croiſſans d'argent.*

Addition à la page 583 du Tome IX, après MASCARENE-DE-RIVIERE.

* MASCARON : Fief noble ſitué près de Niſmes, poſſédé, depuis 150 ans, par la Famille de BEL ou de BEAU, dont le nom eſt ainſi écrit dans les titres originaux qui nous ont été communiqués, & que nous avons vérifiés. C'eſt une ancienne Nobleſſe de nom & d'armes, originaire du Piémont, qui eſt venue s'établir à Marſeille, & enſuite à Niſmes, l'an 1582. Sa filiation eſt ſuivie depuis

Nobe PIERRE DE BEAU (fils de noble THOMAS), qui épouſa noble *Jeanne de Panis*, fille de noble *Euſtache de Panis*, établie au Vigon en Piémont, comme il conſte par une procuration en latin, donnée à cet effet. Cet acte fut paſſé à Marſeille le 10 Février 1554. Ce contrat de mariage faiſant mention de noble THOMAS DE BEAU, pere de noble PIERRE DE BEAU, on peut en conclure que cette Famille jouiſſoit alors en Piémont d'une grande diſtinction, & qu'elle remonte ſon origine à des tems très-reculés. PIERRE eut pour fils

THOMAS DE BEAU, Ecuyer, qui fut s'établir à Niſmes en Bas-Languedoc. Il eſt qualifié *Sire* dans ſon contrat de mariage, du 13 Juillet 1582, avec Damoiſelle *Louiſe d'Albenas*, dont :

Noble PIERRE DE BEAU, II. du nom, Ecuyer, marié, par contrat du 13 Avril 1622, à Damoiſelle *Marie d'Arbeau*, de laquelle vint :

Noble CLAUDE DE BEAU, Ecuyer, qui épouſa, par contrat du 5 Décembre 1657, Damoiſelle *Antoinette du Puy*, & en eut : — noble FRANÇOIS, qui ſuit ; — & PIERRE BEAU-DE-MASCARON, dont la poſtérité ſera rapportée après ſon aîné.

Noble FRANÇOIS DE BEAU, Ecuyer, épouſa, l'an 1690, Damoiſelle *Philippe-Louiſe du Puy*, ſa couſine. Leurs enfans furent : — JACQUES DE BEAU, Garde-du-Corps du Roi, mort jeune ſans alliance ; — & FRANÇOIS, qui ſuit.

FRANÇOIS DE BEAU, II. du nom, Ecuyer, né le 5 Septembre 1698, a été Lieutenant au Régiment de Limouſin, Infanterie, & vit en 1775. Il a quitté le ſervice pour ſe marier, en 17..., avec Damoiſelle *N... de Maſſane*, de laquelle ſont iſſus deux fils. — Le cadet, LOUIS-PHILIPPE BEAU-DE-MASCARON, eſt actuellement Lieutenant au Régiment d'Auvergne.

PIERRE BEAU-DE-MASCARON, Ecuyer, ſecond fils de noble CLAUDE DE BEAU, Ecuyer, & d'*Antoinette du Puy*, né le 25 Août 1678, entra fort jeune dans les Gardes-du-Corps du Roi, ſervit avec diſtinction à la bataille de Malplaquet en 1709, où il eut une jambe emportée d'un boulet de canon, fut fait Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine Aide-Major à la Rochelle, où il eſt mort en 1747. Il avoit épouſé, 1°. en 1706, Damoiſelle *Marie-Barbe de Guemus*, fille de *François de Guemus*, Ecuyer, Sous-Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & de *Jeanne de Boulian ;* & 2°. le 26 Octobre 1720 (ſuivant l'acte de célébration), Damoiſelle *Louiſe-Catherine de la Ribadiere*. Du premier lit il a eu : — 1. PIERRE-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. PIERRE-NICOLAS-HIACINTHE BEAU, appellé *le Chevalier de Maſcaron*, Capitaine dans le Régiment d'Auvergne, & Chevalier de Saint-Louis, mort à Cambray en 1752 ; & du ſecond lit :

3. LOUIS BEAU-DE-MASCARON, Chevalier, né en 1725 à la Rochelle, Lieutenant au Régiment d'Auvergne en 1738, Capitaine en 1744, Commandant un Corps de Volontaires de l'armée du Maréchal *de Saxe* en 1746, Chevalier de Saint-Louis, qui eut le genou gauche fracaſſé d'un boulet de canon à la bataille de Rocoux, le 11 Octobre dudit an, dont il mourut le lendemain, dans ſa 21e année. Il avoit eu, peu de tems avant ſa mort, l'agrément de lever un Régiment de Troupes légeres. Le Chevalier *de Vernoy*, Capitaine de Cavalerie,

en a fait l'éloge (de l'Imprimerie Royale à Paris 1771), lequel eſt inſéré dans l'Encyclopédie militaire, pour ſervir d'exemple aux Eleves de l'Ecole Royale Militaire. Dès l'âge le plus tendre, dit l'Auteur de cet éloge, Louis de Mascaron (c'étoit le nom qu'il portoit) annonçoit cette ardeur martiale qui diſtingue le vrai guerrier. Ses eſſais dans l'art militaire, étant alors Lieutenant au Régiment d'Auvergne, où ſon frere aîné étoit Capitaine, firent concevoir l'opinion qu'on devoit en attendre. Il ſe diſtingua d'abord en Corſe, n'ayant que 13 ans, près du Fort Saint-Pelegrin, à cinq lieues de Baſtia, ſur le bord de la mer, où, à la tête de 30 ſoldats, il reprit un troupeau de moutons, réſervé pour nourrir la garniſon, dont les ennemis étoient venus s'emparer. Il paſſa en Bohême, en 1742, avec ſon Régiment, & le fameux ſiége de Prague fut pour lui le théâtre de mille actions brillantes. Il ſervit en Flandres ſous le Maréchal *de Saxe*, pendant la guerre de 1746, où il ne ſe ſignala pas moins dans les différentes commiſſions, dont ce Général le chargea. Il ſeroit trop long de rapporter ici toutes les belles actions de ce jeune Colonel : nous renvoyons à ſon éloge ; — 4. André Beau-de-Mascaron, Chevalier, mort Lieutenant au Régiment d'Auvergne en 1750, à l'âge de 19 ans ; — 5. Louise-Radegonde, mariée, en Aunis, à *Philippe-Claude Huet*, Chevalier, Seigneur de Sourdon, dont deux garçons & une fille ; — 6, 7 & 8. Catherine, Anne-Louise-Batiste, & Louise-Madelene Beau-de-Mascaron, non mariées. Elles ſont penſionnées du Roi, en conſidération des ſervices de leur pere & de leurs freres. Elles ont eu pour tuteur, par avis de parens du 5 Juin 1757, *André de la Ribadiere*, Curé d'Eſnandes, leur oncle maternel. Il y a encore eu du ſecond lit pluſieurs enfans morts en bas-âge.

Pierre-François Beau-de-Mascaron, Chevalier, l'aîné des trois freres dont on vient de parler (auxquels il ſervit de pere, ſur-tout à Louis de Mascaron & à André, ſon cadet), né en Novembre 1706, a ſervi en Italie en 1733, a fait la guerre de Corſe, celle de Bohême, étant dans Prague, lors du fameux ſiége, la campagne de la bataille de Dettingen ; & les cinq campagnes en Flandres ſous le Maréchal *de Saxe*. En conſéquence il s'eſt trouvé à nombre de batailles, ſiéges & actions de guerre de toute eſpéce. Etabli, en 1747, Commandant du Fort de Lieſkershoek, il y a rendu les plus grands ſervices, en bombardant & canonant Lille de l'autre côté de l'Eſcaut, & en forçant les Hollandois, quoique bien ſupérieurs en hommes & en artillerie, à laiſſer libre la navigation de ce fleuve. Il étoit alors premier Capitaine factionnaire du Régiment d'Auvergne, puis Capitaine de Grenadiers, & a été nommé, en 1749, Commandant à l'Iſle d'Aix. Il eſt Chevalier de Saint-Louis depuis 1744, & jouit des appointemens de ſa place de Commandant de l'Iſle d'Aix : il vit à Vendôme, ſans alliance, avec ſes trois ſœurs.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles de même, & d'un lion paſſant auſſi d'or en pointe ; au chef de gueules.* Supports, *deux lions.*

Article à ſubſtituer à celui qu'on lit page 594 du Tome IX.

MASSON : Famille noble & très-ancienne du Dauphiné, originaire de Crolles, à deux lieues de Grenoble.

Le *Mercure de France* du mois de Juin 1741, *p.* 1471, nous a induit en erreur, en rapportant que Jacques Masson, Seigneur de Guerigny en Nivernois, avoit été Secrétaire du Prince *de Craon*. Il eſt vrai que ce Jacques Masson-de-Guerigny, pendant ſon premier voyage en Lorraine, éprouva les bontés particulieres du Prince *de Craon ;* mais il ne lui fut jamais attaché en aucune qualité, comme nous l'avons fauſſement avancé, d'après ce Mercure, dans le *Tome IX, p.* 594, de ce Dictionnaire.

Dom *Caffiaux*, Religieux Bénédictin, a dreſſé la Généalogie de cette Famille ſur des titres authentiques, que nous avons vérifiés, & l'on voit qu'elle jouiſſoit, dès le XIVe ſiécle, des priviléges attachés à la Nobleſſe. Elle remonte, par filiation ſuivie, à

I. Etienne Masson, de la Paroiſſe de Crolles, qualifié *Noble*, vivant en 1385, ce qui eſt prouvé par une reconnoiſſance qu'il donna le 14 Février de cette année, où il eſt dit qu'il tient en emphytéoſe, du Seigneur *de Crolles*, une piéce de terre au lieu dit *les Lyttes*.

II. Antoine Masson, ſon fils, eſt auſſi mis au rang des *Nobles*, dans la réviſion des feux de la Paroiſſe de Crolles en 1458, & dans celle de 1460. Il fonda, par acte du 4 Juin 1459, dans l'Egliſe de Crolles, la Chapelle des *Maſſons*, ſous l'invocation de Saint Antoine & de Saint Sébaſtien, dont le Fief exiſte encore à Crolles, & eſt au nombre de ceux qualifiés dans la Province *Maiſon forte*. On a de lui une reconnoiſſance du dernier Avril 1466, par laquelle il déclare tenir en emphytéoſe de *Hugues de Thorit*, Seigneur de Crolles, des biens dépendans de ſon Fief. Cet Antoine Masson fit pluſieurs acquiſitions dans cette Paroiſſe, une le 15 Janvier 1436, de *Jean Paſturel*, & l'autre, le 18 Février 1445, de *Jean de Lullin*, Curé de Saint Hilaire & de Saint Pancrace, au Diocèſe de Grenoble. Le nom de ſa femme eſt ignoré, mais il en eut : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. Claude, Prêtre en 1526 ; — 3. Jean, auteur de la troiſieme branche, dont nous parlerons ci-après ; — 4. & Aynard, Chapelain de l'Egliſe de Saint André de Grenoble, lequel donna quittance, le 12 Octobre 1511, à noble Pierre, ſon frere, & à Claude Masson, ſon neveu.

III. Pierre Masson, qualifié *Noble*, & Jean Masson, ſon neveu, firent un échange, le 10 Juin 1486, avec *Claude Maynard*, de la Paroiſſe de Lumbin, de certains biens y ſitués, pour d'autres ſis à Terraſſe. Le même Pierre Masson, par acte paſſé le 8 Mars 1501, vendit, à faculté de rachat, à noble *Aynard Chalendier*, de la Paroiſſe de Crolles, trois ſetiers de froment de cens, qu'il avoit par indivis avec noble Jean Masson, ſon frere, ſitués aux Paroiſſes de Sainte-Agnès & de Saint-Maurice, que noble Antoine Masson, leur pere, avoit acquis de noble *Pierre Montardin*, par acte du 4 Janvier 1450 ; & il fut convenu que le vendeur pourroit racheter ledit bien pendant l'eſpace de trois ans. Pierre Masson eut pour enfans : — Claude, qui ſuit ; — & Charles, Prêtre, vivant en 1506, titulaire de la Chapelle des *Maſſons*.

IV. Claude Masson, Ecuyer, tranſigea avec Charles, ſon frere, ſur la ſucceſſion des biens de leur pere, le 24 Octobre 1531 ; teſta le 13 Janvier 1545 ; choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe Paroiſſiale de Crolles, en la Chapelle de ſa Famille, fit des legs à Claude, Prêtre, ſon fils, à ſes filles ; & à Guigonne Masson, fille naturelle de noble Jean Masson, ſon fils, qu'il inſtitue ſon héritier univerſel, avec ſubſtitution, en cas de mort ſans enfans légitimes. Il avoit épouſé, par contrat du dernier Août 1506, *Claude Reynier*, fille de noble *Pierre Reynier*, & de *Françoiſe de Morges*. En conſidération de ce mariage, Pierre Masson, ſon pere, lui donna le tiers de ſes biens, ne s'en réſervant que l'uſufruit. Leurs enfans furent : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Claude, Prêtre, auquel ſon pere fit donation, le 21 Mai 1519, des biens ſitués à Crolles & aux environs, pour lui ſervir de titre ſacerdotal. Il fut pourvu, le 9 Décembre 1531, par le Vicaire-Général de l'Evêque de Grenoble, de la Chapelle de Saint-Antoine & de Saint-Sébaſtien, vacante par la réſignation de Claude Masson, ſon oncle, à laquelle il fut nommé par Claude & Laurent Masson, qui en étoient Patrons ; — 3 & 4. Antoinette & Archange ; vivantes en 1545.

V. Jean Masson, Ecuyer, tranſigea, le 3 Novembre 1548, avec Claude, ſon frere, ſur les biens de la ſucceſſion de leur pere & mere ; reçut quittance, le 10 Novembre 1569, de *Gillot Signes*, Ecuyer, des lods & ventes qu'il paſſa pour l'acquiſition qu'il fit d'un bien au mandement de Lumbin, & rembourſa, le 6 Novembre 1571, au Prieur de la Madelene de Grenoble, une penſion due pour un Anniverſaire, laquelle penſion avoit été reconnue, le 27 Août 1529, par Claude Masson, Ecuyer, ſon pere. Il teſta le 15 Février 1573, élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Crolles ; & avoit épouſé, par contrat du 15 Août 1560, Demoiſelle *Iſabeau du Faut*, fille de noble *Jacques du Faut-de-la-Terraſſe*, & de *Françoiſe de Clavel*. Par le teſtament de ſon mari, elle eut l'adminiſtration de ſes biens, ſubſtitués à Jacques Masson, ſon fils, & à Laurent, ſon autre fils,

en cas de mort du premier, ſans enfans légitimes. De ce mariage vinrent : — Jacques Masson, d'abord tonſuré le 10 Janvier 1572, mais il quitta l'état eccléſiaſtique, & épouſa, par contrat du 21 Octobre 1590, *Jeanne de Cognos*, fille d'*Antoine*, Sieur de Cleſmes, dont vint — Jean-Ennemond Masson, Vice-Châtelain de Crolles, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſa mere, du 11 Mars 1630. Il fut maintenu, en 1639, par M. *de la Guette*, Intendant du Dauphiné, dans les titres, priviléges & exemptions dont jouiſſent & doivent jouir les anciens Nobles de cette Province, & mourut ſans alliance; —— 2. Laurent, qui ſuit; — 3. Catherine, légataire d'une ſomme d'argent par le teſtament de ſa belle-ſœur; — 4. & Jeanne.

Jean Masson, Ecuyer, eut encore pour fille naturelle, — Guigonne Masson, à laquelle Claude, ſon ayeul, fit un legs, par ſon teſtament du 13 Janvier 1545.

Seconde Branche.

VI. Laurent Masson, Ecuyer, de Crolles, paſſa une tranſaction devant *de Crozo*, Notaire, le 16 Avril 1630, avec noble *Jean-Claude de Bordes*, Ecuyer, demeurant à Cerdon. Il avoit épouſé *Barbe de Vermeil*, niéce de noble *Jacques de Vermeil*, de Cerdon, Ecuyer, laquelle, ſéparée, quant aux biens de ſon mari, paſſa un acte, le 21 Janvier 1630, par lequel elle prolongea le tems d'un compromis qui avoit été fait, pour terminer un différend qu'elle avoit avec *Jacques de Vermeil*, ſon oncle. De ce mariage vint :

VII. Gérard Masson, qualifié *Noble* dans l'acte de tranſport fait par Laurent, Ecuyer, ſon pere, de la ſomme de 3000 livres tournois de principal avec les intérêts d'icelle, dus par noble *Jean-Claude de Bordes*, Ecuyer. Cet acte fut paſſé le 14 Février 1635, devant *Brun*, Notaire Royal de Cerdon. Laurent Masson ſtipula & accepta, pour Gérard, ſon fils, un contrat de rente fait par *Jacques Billion*, Bourgeois de Cerdon, en date du 3 Mai 1642, au profit dudit Gérard. Il quitta depuis la France, à cauſe des troubles de la Religion, paſſa à Fribourg, & de-là à Genêve, avec Demoiſelle *Marie Conteſſe*, qu'il épouſa en 1657, fille de noble homme *Etienne Conteſſe*, Seigneur de Bonneuil. Etant chargée de procuration de ſon mari, le 8 Août 1657, elle arrêta de compte, le 18 Avril 1659, avec *Pierre Martini*, habitant de Cerdon, qui devoit des arrérages d'une rente par lui créée le 24 Décembre 1652, au profit de défunte Dame *Barbe de Vermeil*, mere de ſon mari. Ils eurent pour fils,

VIII. Louis-Simon Masson, né à Genêve le 21, & batiſé le 30 Novembre 1663, au Temple de Saint-Gervais de cette Ville, où il vécut dans une noble indigence, ſuite inſéparable de l'abandon de ſa patrie & de ſes biens; & mourut le 21 Août 1734, âgé de 70 ans, à Longemalle. Il avoit épouſé, le 30 Janvier 1692, dans le Temple de Saint-Pierre de Genêve, *Jeanne-Catherine Favon*, fille de feu *David Favon*, Citoyen de Genêve, dont : — Jacques, qui ſuit; — & Marguerite, née le 2 & batiſée le 6 Novembre 1694.

IX. Jacques de Masson, Ecuyer, né le 21 Janvier 1693, batiſé le 30 au Temple de Saint-Pierre de Genêve, doué d'une ame forte & d'un génie élevé, ne reſta pas long-tems dans l'inaction & l'obſcurité. Il partit de Genêve fort jeune, alla à Vienne, parcourut les autres Cours d'Allemagne, où ſon mérite & ſes talens lui gagnerent la confiance de pluſieurs Souverains. Les Princes *de Wirtemberg*, *des Deux-Ponts*, *de Bade* & autres, lui confierent leurs intérêts, dès qu'il leur fit part de ſon projet de repaſſer en France, où il fit abjuration, le 15 Novembre 1719, dans la Chapelle de Sainte Agnès de l'Egliſe de Saint-Euſtache à Paris.

Dans ce premier voyage, le Miniſtere de France employa les connoiſſances de Jacques de Masson pour un Billonnage général, & lui donna les affinages de tout le Royaume. Après ce travail, il ſe rendit en Lorraine auprès du Duc Léopold III, ayeul de l'Empereur regnant en 1775; ne tarda pas d'avoir la confiance intime de ce Prince, qui, par Lettres-Patentes du 30 Octobre 1727, où il eſt qualifié *Seigneur de Guerigny*, *Marcy*, *Minieres & autres lieux*, le fit

Conſeiller d'Etat, & lui donna le département du Commerce & des Finances, avec le titre d'Adminiſtrateur de ſes Finances. Le Duc LÉOPOLD étant mort en 1729, JACQUES DE MASSON employa les deux années ſuivantes à la liquidation, & repaſſa en France l'an 1731. Le Miniſtere l'y avoit appellé pour le conſulter ſur le projet de la réunion de la Lorraine, & pour travailler au plan d'adminiſtration de cette Province. La réuſſite de ce projet annonce aſſez le ſuccès du travail de JACQUES DE MASSON, & Sa Majeſté crut ne pouvoir mieux lui en marquer ſa ſatisfaction, qu'en lui confiant l'adminiſtration particuliere des Finances de la Lorraine; mais un département auſſi peu étendu ne devant pas occuper tous ſes momens, les différentes parties de l'adminiſtration du Royaume devinrent tour-à-tour l'objet de ſes obſervations.

Ce fut dans un travail conſidérable ſur les Manufactures, qu'il vit avec regret qu'il n'y en avoit point en France pour la fabrique des ancres; il ſçut ſouſtraire la France à cette dépendance de l'Etranger, par un approviſionnement indiſpenſable, les ancres étant regardées comme munition. JACQUES DE MASSON, Ecuyer, devenu Baron de Fraſnay, Seigneur de Guerigny, Marcy, Minieres & autres lieux, choiſit une poſition convenable à l'établiſſement qu'il méditoit, & raſſembla tous les moyens propres à faire réuſſir ſon projet. Il le propoſa à M. le Comte *de Maurepas*, qui l'honoroit d'une bienveillance & d'une amitié particuliere: il trouva ſon plan bien conçu, l'accepta avec empreſſement, & donna auſſi-tôt des ordres, qui porterent en peu de tems la Manufacture des ancres au point de perfection où elle eſt aujourd'hui en France.

On trouve, dans la Préface hiſtorique du Dictionnaire de *Savary*, un précis du travail que JACQUES DE MASSON a fait ſur les Finances, les Manufactures, le Commerce, &c. Le grand *Rouſſeau* parle avec éloge de ſes talens agréables, & de ſes Poéſies, répandues dans pluſieurs Recueils. Il mourut en 1741, & avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Linacier* & *Peron*, Notaires au Châtelet de Paris, le 3 Décembre 1739, *Marie Boeſnier*, veuve, en premieres noces, de *Jean Babaud*. Elle teſta le 3 Août 1763, à Bourbon, eut deux filles de ſon premier lit; & du ſecond: — ALEXANDRE-FRÉDERIC-JACQUES, qui ſuit. JACQUES DE MASSON avoit eu d'une premiere femme, — MARIE-ANNE-JACQUELINE DE MASSON, mariée à *Pierre Babaud-de-la-Chauſſade*, Ecuyer, Seigneur de Guerigny, &c.

X. ALEXANDRE-FRÉDERIC-JACQUES DE MASSON, batiſé le 28 Avril 1741, à Verſailles, Marquis de Pezay, terre dont il a hérité de ſa mere, reſta ſous ſa tutelle juſqu'au 13 Janvier 1764, qu'il obtint des Lettres de bénéfice d'âge, enthérinées le 3 Février ſuivant. Il eſt entré, en 1758, dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires, qu'il quitta en 1761, a fait les dernieres campagnes en qualité d'Aide-de-Camp du Prince *de Rohan* & de Soubiſe; a eu, le 5 Janvier 1762, Brevet de Cornette dans le Régiment Royal-Etranger, Cavalerie; a été fait, le 1 Mars 1763, Capitaine de Dragons au Régiment de Chabot; en 1765, employé en qualité d'Aide-Maréchal général des Logis de l'Armée, dans l'Etat Major, ſous les ordres de M. *Bourſet*; a eu, le 17 Juin 1770, Commiſſion de Meſtre-de-Camp de Dragons; & en 1773, la Croix de Saint-Louis: il n'eſt pas ~~encore~~ marié, *contrat ſigné le 24 Novembre 1776 avec Dlle Marat.*

Il eſt connu par pluſieurs ouvrages de Littérature de différens genres, tous très-eſtimés. On cite de lui le Poëme de *Zelis au Bain*; un grand nombre de piéces fugitives, très-agréables; traductions de *Catule* & de *Tibule*; un ouvrage intitulé *les Tableaux*; les *Soirées Helvétiennes*, qui ont encore une plus grande réputation; l'Opéra de *la Roſiere de Salancy*; & l'Hiſtoire des Campagnes du Maréchal *de Maillebois*.

Le Marquis *de Pezay* eſt aujourd'hui chef de ſa Famille, comme il eſt prouvé par cette Généalogie dreſſée ſur les titres originaux (& pluſieurs autres, non cités pour en abreger le détail), communiqués & vérifiés par nous; leſquels titres l'ont auſſi été à la Chambre des Comptes de Grenoble, examinés de nouveau par ordre du Miniſtre, ayant le département de Paris, en vertu duquel examen des Lettres-Patentes, atteſtant *l'ancienne extraction noble* de cette Famille, & annullant tout acte à ce contraire, ont été expédiées le 12 Avril

1771 : en voici la teneur d'après l'original qui nous a pareillement été communiqué.

« LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, *Roi de France & de Navarre*, à nos Amés & Feaux Conseillers les Gens tenans notre Chambre des Comptes de Paris, SALUT. Notre cher & bien-amé ALEXANDRE-FRÉDERIC-JACQUES DE MASSON-DE-PEZAY nous a fait représenter que GÉRARD MASSON, son bisayeul, *Gentilhomme d'ancienne extraction*, originaire du Dauphiné, sortit de France dans le tems des troubles de la Religion, & passa avec sa femme à Genêve, où il acheva ses jours, de même que son fils. Mais que JACQUES MASSON, son petit-fils, quitta Geneve, rentra en France, fit abjuration & mourut en 1741, laissant l'Exposant, son fils, qui n'étoit pour lors âgé que de six semaines : que sa veuve, au lieu de songer à rassembler des titres dispersés par une absence du Royaume de deux générations consécutives, sollicita & obtint, au mois de Mars 1759, pour l'Exposant, son fils, des Lettres de noblesse qui ont été enregistrées dans nos Cours ; que l'Exposant, en reconnoissant tout le respect dû à cette grace que nous avons bien voulu lui accorder, croit ne s'en montrer que plus digne en nous suppliant de lui permettre de n'en point faire usage ; qu'il a le plus grand intérêt que ces Lettres ne lui soient point imputées comme date de son origine noble, puisqu'au moyen des titres qu'il a rassemblés, il est en état de prouver une noblesse soutenue depuis quatre siécles, & dont l'origine se perd dans la nuit des tems ; que ces titres remontent jusqu'à ETIENNE MASSON, son huitieme ayeul, qui vivoit en 1385, & prenoit la qualité de *noble* ; que tous ses descendans ont successivement continué de la prendre jusqu'à GÉRARD MASSON, qui la prenoit lui-même avant sa retraite à Genêve ; qu'à la vérité ni lui, ni son fils, ni son petit-fils, pere de l'Exposant, ne l'ont point prise, tant qu'il ont fait leur séjour dans cette Ville ; mais que cette omission est indifférente ; qu'il est notoire & reconnu que dans la République de Genêve, les personnes nobles n'en prennent point la qualité ; que c'est une loi de l'Etat qui n'est ignorée de personne, & qu'ainsi le défaut d'énonciation des qualités nobles dans les actes délivrés à Genêve ne peut porter aucun préjudice à l'Exposant, dès qu'il est justifié par d'autres titres que ses ancêtres prenoient ces qualités avant qu'ils allassent à Genêve, & les ont reprises après avoir quitté cette Ville ; qu'en effet JACQUES MASSON, son pere, étant sorti de Genêve, s'attacha d'abord au Duc de Lorraine, LÉOPOLD, qui pour le récompenser des services qu'il lui avoit rendus dans plusieurs places de confiance, le fit, en 1727, Conseiller de son Conseil de ses Finances ; qu'ensuite JACQUES MASSON se fixa en France ; qu'il prit, comme ses ancêtres, les qualités qui désignent la Noblesse ; qu'après son décès, sa veuve, mere & tutrice de l'Exposant, lui donna, ainsi qu'à son défunt mari, les mêmes qualifications dans tous les actes qu'elle eut occasion de passer ; que c'est cependant elle qui a obtenu, pour l'Exposant, les Lettres de Noblesse du mois de Mars 1759, & qui, par cette fausse démarche, l'a mis dans la nécessité de recourir à notre autorité ; qu'à son égard il s'est efforcé, par sa conduite personnelle, de ne point altérer le lustre de son origine ; qu'à l'âge de 17 ans, il est entré dans la premiere Compagnie des Mousquetaires de notre Garde ; qu'après y avoir servi trois ans, il a été fait, en 1762, Cornette de Cavalerie, dans le Régiment Royal-Etranger, ensuite Capitaine de Dragons dans le Régiment de Chabot en 1763 ; que depuis il avoit été réformé ; mais qu'en 1770, il a obtenu une Commission de Mestre-de-Camp de Dragons, & que c'est le rang qu'il tient aujourd'hui dans nos troupes ; que dans ces circonstances il recourt avec d'autant plus de confiance à notre justice, qu'il ne cherche point à s'introduire dans un des Ordres de l'Etat auquel il n'ait pas droit, ni à y usurper une place qui ne lui appartienne pas : qu'il ne desire que de conserver celle que lui donne son origine & sa naissance, &c. A CES CAUSES & autres à ce nous mouvant, & de l'avis de notre Conseil, *Nous avons ordonné, & par ces Présentes signées de notre main, ordonnons que les Lettres de noblesse par nous accordées au mois de Mars 1759, audit sieur* MASSON-DE-PEZAY, *ne pourront lui être imputées comme date de son origine noble*, &c. &c. Donné à Versailles le douzieme jour du mois d'Avril l'an de

grace mil ſept cent ſoixante-onze. *Signé*, LOUIS. Et plus bas, par le Roi. *Signé*, PHELYPEAUX, avec paraphe ».

TROISIEME BRANCHE.

III. JEAN MASSON, troiſieme fils de noble ANTOINE, eſt auſſi qualifié *noble*, avec PIERRE, ſon frere aîné, dans un contrat de vente du 20 Juin 1491. Il eut pour fils :

IV. JEAN MASSON, II. du nom, qui a la qualité de *noble* dans pluſieurs actes. Il fut pere de

V. LAURENT MASSON, Ecuyer, de la paroiſſe de la Terraſſe, Capitaine du Château de Montmeillan, qui ſervit avec diſtinction dans la Compagnie du Chevalier *Bayard*. Il fit un échange, le 14 Janvier 1546, de la Châtellenie de Montfort, pour certains biens, avec *Jean Gautier*, Ecuyer, du lieu de Lumbin dans la vallée de Graiſivaudan. C'eſt ce qui eſt auſſi prouvé par une quittance de lods & ventes dus au Roi Dauphin, qu'*Artus Prunier*, Conſeiller du Roi, Tréſorier & Receveur-Général du Dauphiné, donna audit *Gautier*, le 8 Janvier 1555. LAURENT MASSON fit ſon teſtament, reçu par *Gleyſat*, Notaire, le 15 Mars 1556, par lequel il inſtitue noble JEAN, ſon fils, qui ſuit, héritier univerſel; & legue à noble PIERRE MASSON, ſon autre fils, la ſomme de 1200 livres. Ce dernier fut Docteur ès Droits, & Avocat Conſiſtorial au Parlement de Grenoble, ainſi qu'il réſulte d'une reconnoiſſance des cens qu'il prit & exigea en la paroiſſe de Crolles & autres lieux circonvoiſins, en date du 11 Mai 1564, & mourut en 1586.

VI. JEAN MASSON, III. du nom, eſt auſſi qualifié dans la réviſion des feux de Graiſivaudan, faite par M *de Portes*, Conſeiller & Commiſſaire de la Cour de Parlement de Grenoble en l'an 1549. Il eut procès avec PIERRE, ſon frere, qui lui demandoit un ſupplément de légitime; mais ils traiterent enſemble, & JEAN MASSON lui remit la maiſon & fonds qu'il avoit en la Paroiſſe de Crolles avec le droit de patronage de la Chapelle fondée par ſes prédéceſſeurs en l'Egliſe dudit Crolles, ſous le vocable *de Saint-Antoine* & *de Saint-Sébaſtien*. C'eſt ce qui eſt prouvé par un acte du 19 Décembre 1630, portant ceſſion par noble *Pierre-Béatrix Robert*, Ecuyer, Sieur de Saint-Germain, en qualité d'héritier, avec inventaire, de feu noble THOMAS MASSON, petit-fils dudit noble JEAN MASSON, en faveur de *Pierre Peloux*, Conſeiller du Roi, Receveur en l'Election de Grenoble, qui avoit acquis tous leſdits biens de Crolles & droits en dépendans, appartenant à noble PIERRE MASSON, frere de JEAN. Cette branche eſt éteinte.

Chorier, dans ſon Etat du Dauphiné, dit, qu'ANTOINE DE MASSON, qui a traduit le *Décameron* de *Bocace*, étoit de cette famille.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, ſurmonté d'une bande d'argent, au-deſſus de laquelle eſt un croiſſant auſſi d'or.* Support : *deux aigles.* Couronne de *Marquis*. La branche cadette exiſtante porte de même, *ſur un fond d'azur*, au lieu *de Gueules*.

Addition au Tome IX, page 628, après MAUMIGNY.

MAULMONT (DE) : Maiſon connue dès l'an 1088, qui tient un des premiers rangs dans la Province du Limouſin, tant par les ſervices importans qu'elle a rendus à l'Etat, ſes illuſtres alliances, que par ſon ancienneté. Elle tire ſon nom de la Ville & Châtellenie de *Maulmont*, dont on voit encore des ruines du Château. Cette Ville & cette Châtellenie furent réunies à celle de Chalus-Chabrol en 1303 & 1307, lors des échanges que GUILLAUME & PIERRE DE MAULMONT, Chevaliers, firent avec le Roi PHILIPPE *le Bel*.

Les noms de Ville & Châtellenie de *Maulmont*, qu'elle portoit dès le onzieme

ſiécle, ſont conſervés encore dans les actes que l'on paſſe aujourd'hui pour ce qui la concerne, leſquels commencent par ces mots : *Par-devant le Garde des Sceaux de toute la Terre, Ville & Châtellenie de Maulmont, qui a appartenu autrefois à ceux de* MAULMONT.

Lors des ſéparations des branches de cette Maiſon, les cadets donnerent le nom de *Maulmont* aux Terres qu'ils eurent en partage. Le premier fut JEAN, fils puîné d'HUGES, qui donna le nom de *Maulmont* à une Seigneurie qu'il poſſédoit vers l'an 1220, dans la paroiſſe de Dournazac. Il étoit à cette époque Seigneur de la Trie. Ses ſucceſſeurs en ligne directe ont poſſédé ces deux Terres depuis l'an 1220, juſqu'en 1695, que MARIE, fille unique de FRANÇOIS, DE MAULMONT, & de *Marie de Lambertie*, les porta en mariage à *Jean de Campniac*, ainſi que la Baronnie de Montbrun, qu'elle eut de la ſucceſſion de *Marie*, née Comteſſe *de Lambertie*, Marquiſe de Choiſeul.

Le ſecond exemple de donner ſon nom à la Terre que l'on eut en partage, fut donné, en 1320, par BERTRAND, IIIe fils de PIERRE, qui donna le nom de *Maulmont* à une Terre dans la paroiſſe de Rozierres en bas-Limouſin : ce qui annonceroit que c'eſt lui qui lui donna ce nom, c'eſt que GUILLAUME, ſon frere aîné, prenoit ſeulement le titre de *Seigneur de Taunnay-Boutonne*, & que PIERRE, ſon autre frere, prit celui de *Seigneur de Châteauneuf & de Thernel*, qui étoient les Terres que PHILIPE *le-Bel* leur avoit données en échange. La branche des *Seigneurs de Saint-Vit*, & celle des *Seigneurs de Saint-Quentin* avoient également une Seigneurie du nom de *Maulmont*.

Nous n'avons que légérement parlé de cette Maiſon, *Tome IX, p. 628*, de cette Maiſon, qui a fourni pluſieurs branches, en voici la généalogie plus détaillée.

I. Cette Maiſon remonte, par filiation ſuivie, à EBRARD DE MAULMONT, qui ſoucrivit avec *Helits*, ſa femme, à un titre de l'an 1088, lequel ſe trouve à l'Abbaye de Salminiac. On préſume qu'ils eurent pour enfans : ——— 1. GUILLAUME, qui ſuit ; —— 2. HUGUES, Abbé de Salminiac, qui vivoit en 1118.

II. GUILLAUME DE MAULMONT, Chevalier, vivoit, ſuivant l'Hiſtoire de Guyenne, en 1118. Les Chartes, dont le dépouillement a été fait par Dom *Etiennot*, Religieux Bénédictin, en fait mention, ainſi que d'HUGUES, ſon frere, & de BERNARD, qui ſuit ; & d'HUGUES DE MAULMONT, que l'on préſume être ſes fils, leſquels vivoient en 1149, & portoient pour armes : *d'azur, à une croix ou ſautoir d'or.* Les mêmes Chartes portent qu'un ARCHAMBAUD, Abbé de Solminiac en 1160, étoit frere d'HUGUES, & portoit pour armes : *d'azur, au ſautoir d'or, accompagné de 4 tours d'argent.*

III. BERNARD DE MAULMONT, Chevalier, mentionné dans l'acte ci-deſſus, qui eſt de 1149, ſouſcrivit à un autre en 1160. Il eut de ſon épouſe, dont le nom eſt ignoré : — 1. HUGUES, qui ſuit ; — 2. PIERRE, Chevalier, qui fit des donations à l'Abbaye de Meymac en 1220 ; — 3. autre HUGUES, Prévôt de Pierre-Buffiere en 1194, & Abbé de Salminiac ; — 4. & AIMERY, Chanoine de Limoges en 1196.

IV. HUGUES DE MAULMONT ſouſcrivit à différens actes paſſés en 1196 & 1211. Il eut pour enfans : — 1. ETIENNE, qui ſuit ; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Maulmont & de la Trie, rapportée ci-après ; — 3. GERARD, Abbé de Behnavent en 1229 ; — 4. PIERRE, qui fit une donation à l'Abbaye de Meymac en 1248 ; — 5. & GUILLAUME, qui fit, conjointement avec PIERRE, ſon frere, ladite donation, & qui fit bâtir les voûtes de l'Egliſe du Chapitre de Limoges, dont il étoit Archidiacre en 1247.

V. ETIENNE DE MAULMONT, Chevalier, vivoit en 1220. Il eſt rapporté dans un acte de 1313, où il eſt nommé biſayeul de PIERRE DE MAULMONT. ETIENNE eut pour enfans : — 1. ADHEMAR, qui ſuit ; — 2. GUERARD, qui fut, avec *Gui de la Roche*, exécuteur du teſtament de *Marguerite de Limoges*, de l'an 1252, dans lequel il eſt nommé frere d'ADHEMAR. Ce GUERARD tranſigea,

conjointement avec HELIE, ſon frere, & au nom de *Pierre*, leur neveu, avec *Guillaume* & *Aimery de Rochechouart*, freres & fils de *Marguerite de Limoges*, leſquels accorderent auxdits Seigneurs DE MAULMONT, 80 livres de rente, ſur le Comté de Poitiers, par acte de 1269; — 3. HELIE, nommé dans la tranſaction de 1269, qui fut aſſiégé, avec ADHEMARD & GUERARD, ſes freres, dans le Château d'Aix en 1264; — 4. GILBERT, nommé frere puîné d'HELIE, dans un acte de 1267; — 5. & BERTRAND, nommé dans un autre acte de même date, frere puîné d'HÉLIE & de GILBERT.

VI. ADHEMAR DE MAULMONT, Chevalier, Châtelain du Château de Chalus, Gouverneur d'Aix, ayant été aſſiégé par les habitans dans ce Château, avec ſa femme, ſes enfans, GERARD & HELIE, ſes freres, fut contraint de l'abandonner, & de ſe retirer dans celui de Chalus-Chabrot; mais la faveur où il étoit auprès de la Vicomteſſe *de Limoges*, & le zèle avec lequel il ſoutenoit ſes intérêts, animerent contre lui *Bozon de Bourdeilles*, *Helie Flament*, Chevaliers, & autres leſquels le pourſuivirent, & *Bozon de Bourdeilles* le tua en 1265. PIERRE & GERARD, ſes fils, porterent leur plainte au Roi SAINT LOUIS, & par Arrêt du Parlement, de l'an 1268, *Bozon de Bourdeilles* fut condamné à l'amende & à la priſon. Vers le même tems, SAINT LOUIS manda au Bailli de Tours de délivrer ledit Seigneur *de Bourdeilles*, ſous la garantie de *Rotrou de Montfort*, Chevalier, & de faire rendre à S. M. le Château de Chalus, dont il avoit dépouillé la Vicomteſſe *de Limoges*, & dont il s'étoit rendu maître après la mort d'ADHEMAR DE MAULMONT. Celui-ci eut pour enfans : —— 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. GERAUD ou GERARD, Chanoine du Puy, Archidiacre de Limoges, Conſeiller du Roi, Gouverneur de Bourgogne pour *Marguerite*, Vicomteſſe *de Limoges*, & Chef de ſon Conſeil. Il acquit, en 1275, la Seigneurie de Chaluſſet, & *Marie de Limoges*, fille de la Vicomteſſe, & *Artus de Bretagne*, ſon mari, lui firent don, en 1280, des Terres de Chalus-Chabrole & de Corbaffin, en conſidération de ſes ſervices & des dommages par lui ſoufferts : il en prit poſſeſſion avec beaucoup de gens armés; mais il eut un démêlé avec *Aimery de Rochechouart*, à cauſe du bourg d'Auradour, dont l'un & l'autre revendiquoit la Juſtice. On le trouve employé pour dépenſes par lui faites en Cour de Rome en 1289. Il fit bâtir, près le Palais de l'Evêque de Limoges, une tour quarrée, appellée la tour de Maulmont; fit ſon teſtament en 1299, par lequel il diſpoſa, en faveur de GUILLAUME & DE PIERRE DE MAULMONT, ſes neveux, des Terres de Chalus-Chabrol, Bourdeilles, Soloignac, Corbaffin, Aiſſe, Brillebourg, Archambault, & fut inhumé dans l'Egliſe des Religieuſes de Saint-Pardoux-la-Riviere, qu'il avoit fait édifier & où ſe trouvent ſes armes, qui ſont : *d'azur à deux faſces d'or.* — 3. HELIE, Doyen d'Angouleme en 1293, & de Saint-Griez, nommé exécuteur du teſtament de noble *Gui Sulpice* en 1297, auquel fut préſent *Gui de Lambertie*, *Guillaume Adhemar*, *Aimerie* & *Guillaume Penthenne*, Chanoine. Il teſta en 1307, en faveur de GUILLAUME & de PIERRE, ſes neveux, & nomma pour ſon exécuteur teſtamentaire, *Guillaume de Chenac*, Official de Paris; — 4. BERTRAND, Abbé de Brantôme en 1298; — 5. GUILLAUME, Recteur des Egliſes de Roziers & d'Aygleton. Il eſt rappellé, avec PIERRE DE MAULMONT, ſon neveu, dans un titre de 1307; — 6. & MARGUERITE, nommée dans un titre de 1272, femme d'*Euſtache de Montboiſſier.*

VII. PIERRE DE MAULMONT eſt nommé fils d'ADHEMAR, frere de GERARD, neveu de GERARD, & d'HELIE, dans l'Arrêt du Parlement contre *Bozon de Bourdeilles* en 1268, & dans pluſieurs actes où il a ſouſcrit en 1264 & 1265, où il prenoit le titre de *Damoiſeau*, & dans un de 1272, où il prenoit celui de *Chevalier.* Il fut préſent à un don fait en 1266, par *Gaſton de Gontaut*, Seigneur de Biron, à *Guillaume-Arnault*, ſon fils. Il eſt nommé dans un autre titre de l'an 1267, avec GUILLAUME, ſon frere, & dans un autre de 1289, avec *Marguerite de Gimel*, ſon épouſe, nommée *Peyronne*, dans un autre titre de 1301, laquelle lui porta la Seigneurie du Château ſupérieur de Gimel. Il eut de ſon mariage : — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. PIERRE, Chevalier, Sei-

gneur de Châteauneuf, de Tornoel, & du Château de Moret, par les échanges qu'il fit avec le Roi PHILIPPE *le Bel* en 1307, des Terres dont il avoit été inſtitué héritier par les teſtamens de GERARD & d'ELIE DE MAULMONT, ſes oncles, en 1299 & 1307. Il fut préſent, la même année 1307, au mariage de *Belcotte de Monbrun*, ſa niece, avec *Gui de Chenac*. Il avoit épouſé, avant 1300, *Marie*, ſœur de *Robert* & *Marguerite de Mathas*, & fille de *Guillaume de Mathas*, Chevalier. Ils ſont nommés l'un & l'autre dans un acte de l'an 1312, où il a le titre de *Chevalier*, ainſi que dans un Arrêt du Parlement de Paris, de la même année, par lequel on voit qu'il avoit commis des excès, à main armée, contre le Seigneur *de Beaufort*. Il plaida, en 1319, contre *Berard-Raoul-Bertrand de la Roche*, & contre *Robert de Mathas*, ſon beau-frere, & contre l'Abbé de Minſac en 1334; & auſſi contre le Grand-Prieur d'Aquitaine, en 1338, pour les droits de Juſtice de Carbonnieres. Il mourut avant le 10 Mai 1345, & laiſſa pour fille unique, & ſon héritiere, — MARGUERITE DE MAULMONT, mariée à *Jean de Cairot* (*Caireto*), laquelle n'eut point d'enfans, & ne vivoit plus en 1351, que *Hugues de la Roche* prenoit le titre de *Seigneur de Châteauneuf & de Tornoel*, dans un Arrêt contre lui, & les ayans cauſe de tous les héritiers de PIERRE DE MAULMONT, au nom deſquels il plaidoit; 3. BERTRAND, Chef de la Branche des Seigneurs de Maulmont & Barons de Saint-Vit, rapportés ci-après; — 4. AGNÈS, dite femme de *Guillaume de Thiern*, dans les teſtamens de GÉRAUD & d'HÉLIE DE MAULMONT, ſes oncles, l'un de 1299, l'autre de 1307. Elle épouſa en ſecondes noces, en 1312, *Guillaume Guerart*. De ce ſecond mariage deſcendent les Ducs *de la Trémoille*; — 5. & COMPTOR, dite ſœur d'AGNÈS, & femme du Seigneur *de Monbron* (*Robert* IV), ſuivant les mêmes teſtamens de 1299 & 1307.

VIII. GUILLAUME DE MAULMONT, Seigneur de Maulmont, & en partie de Chalus-Chabrol, Chaluſſet, Bourdeilles, Soillognac, Corbaffin, Aiſſe, Brulebourg & Archambaud, avec PIERRE DE MAULMONT, ſon frere, par l'inſtitution faite en leur faveur par les teſtamens, ci-deſſus cités, de GÉRAUD & d'HÉLIE DE MAULMONT, leurs oncles, échangerent ſéparément ces Terres avec le Roi PHILIPPE-*le-Bel*, par actes de 1303 & 1307. GUILLAUME eut en échange, pour ſa portion, les Seigneuries de Taunnay-Boutonne, de Saint-Laurent des Girons, de Fouras & de la Coutume de Rochefort; & PIERRE, ſon frere, eut pour la ſienne, comme on l'a dit plus haut, la Seigneurie de Châteauneuf en Auvergne, de Tornoel & le Château de Moret. GUILLAUME DE MAULMONT eſt qualifié dans ces actes de *Chevalier*, & épouſa *Marguerite*, ſœur de *Marie* & de *Robert de Mathas*, & fille de *Guillaume de Mathas*, Chevalier, dont il eut: — 1. AYMARD ou ADEMARD, qui ſuit; — 2. GILBERT, qui vivoit avec *Amélie de Chaſtaing*, ſon épouſe, en 1320; — 3. GÉRARD, marié, avant 1336, à *Gabrielle de Coſnac*; — 4. & GALLIENNE, veuve de *Pierre de Malemort*, Chevalier, en 1332, dont elle eut un fils, nommé — *Jobert*, qui étoit ſous ſa tutelle.

IX. AYMARD ou ADEMARD, II. du nom, Seigneur de Taunnay-Boutonne, de la Coutume de Rochefort, Fouras, &c. Chevalier, Capitaine du Château de Fouras, paſſa la revue, en 1338, à Saint-Jean d'Angely, avec un Chevalier, 15 Ecuyers & 28 Archers de ſa compagnie. Il épouſa *Marie de Parthenay*, ſœur de *Guillaume*, & fille de *Jean l'Archevêque*, Seigneur de Parthenay, & de *Marguerite la Vidameſſe*, dont: —— 1. GERARD, qui ſuit; — 2. AIMERY, marié à *Catherine du Puy*, dont il eut — HÉLENE, femme de *Jean de Favart*; —— 3. BERTRAND, Chanoine de Limoges; — 4. & GUILLAUME, Sergent d'armes du Roi, & Châtelain de Lozerte, qui rendit hommage à Bordeaux.

X. GERARD DE MAULMONT, Seigneur de Taunnay-Boutonne, &c. paſſa, avec le titre de *Chevalier*, la revue ſous *Triſtan de Rouhaud*, Vicomte de Thouars, & avec 25 Ecuyers, à Limoges, ſous les ordres du Maréchal *de Sancerre*, en 1380 & une autre revue à Niort avec ſa Compagnie, en 1386; & à Poitiers, le 15 Février de la même année, avec deux Chevaliers & 18 Ecuyers. Il épouſa 1°. *Anne de Thouars*; & 2°. *Anne de Bord*, Dame d'Ebernon, Nerbone & Nouzillie en Poitou, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit ſont:

— 1.

—— 1. JEAN, qui ſuit; — 2. BERTRAND, Evêque de Tulles en 1425; — 3. RENAUD, Prieur de Soubize, qui fut préſent au mariage de BERNARD DE MAULMONT, ſon neveu.

XI. JEAN DE MAULMONT, Seigneur de Taunnay-Boutonne, de Saint-Creſpin, &c. chaſſa les ennemis de la Forteresſe de Ventadour en 1388; fut l'un des trois Chevaliers Bacheliers de la Compagnie de *Renaud de Pons*, Chevalier-Banneret, dont la revue ſe fit à Calais en 1405. Dans un Arrêt du Parlement du 15 Mars 1425, où il eſt nommé avec BERNARD & GUILLAUME, ſes enfans, à l'occaſion de la ſucceſſion de *Guillaume de la Roche*, il eſt qualifié *Chevalier*. Il épouſa *Marie de Couſdun*, Dame de Saint-Creſpin, dont il eut: —— 1. BERNARD, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, qui donna une procuration, avec le titre d'*hommes d'armes des Ordonnances du Roi*, à *Jean* & à *Pierre Raoul* en 1429; —— 3. JEAN, titré de *Chevalier* & de *Commandeur de Couvrances*, dans le contrat de mariage de BERNARD, ſon frere, ainſi que dans un acte de 1435; — 4. & ANNE, mariée, avant 1432, à *Hector du Bouchet*, Seigneur de Sainte-Gemme, laquelle eut en dot la Seigneurie de la Coutume de Rochefort-ſur-Charente.

XII. BERNARD DE MAULMONT, Seigneur de Taunnay-Boutonne, Saint-Creſpin, &c. épouſa, le 11 Mars 1432, *Agnès de Rochechouart*, Dame de Javerlhiac, fille de *Geoffroi*, Vicomte *de Rochechouart*, & de *Marguerite Chenin*. Il mourut deux ans après ſon mariage, & ſa veuve, mere de — JEAN, qui ſuit, ſe remaria à *Léonard de Saint-Chriſtophe*.

XIII. JEAN DE MAULMONT, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Taunnay-Boutonne, Javerlhiac & Saint-Creſpin, plaidoit, en 1461, contre *Foucaud*, Vicomte *de Rochechouart*, pour la dot de ſa mere, qui fut fixée à la Terre de Javerlhiac & à 100 reaux d'or. Il mourut avant le 9 Mars 1502, & avoit épouſé 1°. *Guillemette*, fille de *François*, Baron *de Monbron*, Seigneur de Maulevrier, &c. & de *Louiſe de Clermont*, Vicomteſſe d'Aunnay, Dame de Mortagne-ſur-Gironde; 2°. *Jeanne Bridaux*; & 3°. *Antoinette*, fille d'*Antoine de Clermont*, Baron de Surgere, & de *Catherine de Levis*. Il n'eut du premier lit que

XIV. BERTRAND DE MAULMONT, Baron de Taunnay-Boutonne, Seigneur de Javerlhiac, Saint-Laurent, la Barriere de Ballon, &c. ratifia l'accord fait par ſon pere le 29 Mars 1500, épouſa *Marie*, fille de *Jacques Odard de Curzay*, & de *Charlotte de Preuilly*, dont: — FRANÇOIS, qui ſuit; — & AGNÈS, mariée à *Guis Grays de Pifratrof*. Elle eut en dot la Seigneurie de Saint-Laurent de la Barriere.

XV. FRANÇOIS DE MAULMONT, Seigneur de Taunnay-Boutonne, nommé, en 1505, dans les Regiſtres du Parlement, avec *Françoiſe de Chabannois*, Dame de Comporté, ſon épouſe, eut de ſon mariage: —— ANNE, qui ſuit; — & MARIE, femme d'*Euſtache de la Broſſe*, qui eut pour ſa dot la Seigneurie de Ballan.

XVI. ANNE DE MAULMONT, Baronne de Taunnay-Boutonne, épouſa, en 1538, *Jean*, Baron *de la Caſſaigne*. Sa petite-fille, *Eliſabeth de la Caſſaigne*, devenue héritiere de cette branche, porta la Baronnie de Taunnay-Boutonne à ſon mari *Charles de la Motte-Fouquet*, Marquis de Saint-Surin, fils de *Gabriel*, & de *Suſanne d'Aubeterre*, en 1589, dont les héritiers furent: *Emmanuel de Savoie*, Comte de Soiſſons, & *Anne-Victoire*, ſa ſœur; *Louis de Comminges*, *Philippe Gentil*, Marquis de Langallerie, & *Suſanne*, ſa ſœur, les enfans de *Gédéon de Martel*, *François de la Cropte*, Seigneur de Beauvais, leſquels vendirent la Baronnie de Taunnay-Boutonne, qui fut retirée par *Charles d'Amalvin*, Marquis de Montazet, mari de *Marthe-Gallienne de la Cropte*, *Marie Gaucher de Belleville*, & *Madelene-Dominique de Bonnaire*, également héritiers. Cette Terre a été vendue depuis à M. *N... Pandin*, Seigneur de Narcilliac & de Romefort, qui la poſſede aujourd'hui.

Les Seigneurs *de Taunnay-Boutonne* portoient pour armes: *d'azur, à deux faſces d'or, à l'orle chargée de beſans.*

Seigneurs de MAULMONT, *Barons de Saint-Vit.*

VIII. BERTRAND DE MAULMONT, Seigneur de Maulmont, de Saint-Germain;

& en partie du Château ſupérieur de Gimel, troiſieme fils de PIERRE DE MAULMONT, & de *Marguerite de Gimel*, ſouſcrivit, en 1311, avec le titre de *Chevalier*, au contrat de mariage d'*Ade de Pierre-Buffierre* avec *Pierre de la Porte*, Chevalier, Seigneur en partie de Jumilhac. Il eut d'*Adélaïde de Châteauneuf*, ſon épouſe: —— 1. GOBERT, Chevalier, co-Seigneur de Maulmont & de Gimel, qui ſtipula avec *Gerald d'Ornhec*, Chevalier, Seigneur de Broncelles, au contrat de mariage de MARGUERITE DE MAULMONT, ſa niéce, avec *Hélie de Noailles* en 1349. On ne voit pas qu'il ait été marié; — 2. PIERRE, qui ſuit; — 3. JEAN, Chevalier, qui ſouſcrivit, en 1346, dans deux actes, où BERTRAND DE MAULMONT, Chevalier, ſon pere, eſt nommé. Il fut tué à la bataille de Poitiers en 1356; — 4. ISABELLE, femme de *Hugues de la Roche*, Chevalier; —— 5. & DAUPHINE, mentionnée dans un titre de 1322, & mariée à noble *Pierre de Maleval.*

IX. PIERRE DE MAULMONT, Seigneur en partie de Maulmont, de Gimel, de Châteauneuf, de Tornoel, dit fils de BERTRAND, dans un titre de 1346, plaida contre *Guillaume & Bertrand de Gimel*, pour la poſſeſſion de la Seigneurie d'Ambiers, en 1342, & contre *Bertrand de la Roche*, Chevalier, & *Ruffat de la Roche*, Ecuyer. Il ne vivoit plus lors du mariage de MARGUERITE, ſa fille, avec *Hélie de Noailles*, en 1349. Il avoit épouſé, en 1317, *Anne*, fille de *Renaud d'Aubuſſon*, Seigneur de la Borne, de Montel, Vicomte de la Feuillade, & de *Marguerite .....*, dont il eut: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. BERTRAND, auteur de la branche des Seigneurs de Fromental, rapportés ci-après; — 3. PIERRE, co-Seigneur de Maulmont & de Gimel, qui prend le titre de *Damoiſeau*, & ſe dit majeur de 14 ans & mineur de 25, dans le contrat de mariage de ſa ſœur avec *Helie de Noailles*, en 1349, à laquelle il promit, par le même acte, 800 deniers d'or. Il paſſa la revue à Limoges, avec le titre de *Chevalier*, en 1358, & il épouſa *Louiſe*, fille de *Robert*, Dauphin d'Auvergne, Seigneur de Jaligny, & d'*Iſabeau de Chatel-Perron*, dont il ne paroît pas qu'il ait eu d'enfans; — 4. & MARGUERITE, mariée, par contrat paſſé à Tournay le Mercredi après la Saint-Martin 1349, avec *Helie de Noailles*, Damoiſeau, co-Seigneur de Noailles. *Gerard d'Ornhac* & GOBERT DE MAULMONT, Chevalier, ſtipulerent à ce contrat, auquel furent préſens, du côté d'*Helie de Noailles*, *Bertrand d'Eſchizadour*, autrement *de Albapetra*, *Hugues de Saint-Hippolite*, Chevalier, *Jean Deu* & *Guillaume d'Eſgletton*, Damoiſeaux; & du côté de MARGUERITE DE MAULMONT, *Renaud d'Aubuſſon*, *Gui de Saint-Michel*, Chevaliers, *Gui de Juge*, Seigneur de Coulonges, & *Bernard de Rochefort*, Damoiſeau.

X. JEAN DE MAULMONT, Seigneur en partie de Maulmont & de Gimel, Seigneur de Saint-Vit, titré *Chevalier* dans le contrat de mariage de MARGUERITE, ſa ſœur, fut Capitaine du Château de Limoges, Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes du Maréchal *de Clermont* en 1355, dont il donna quittance pour lui & 9 Ecuyers de cette Compagnie, & épouſa, le 6 Juin 1345, *Marie*, fille de *Pierre de Faurre-de-Gleton*, Damoiſeau, & de noble Dame *Marie*..... Ce mariage fut accordé par *Guillaume Roger*, Vicomte de Beaufort, & la dot fut fixée à 1000 florins d'or, aſſurée ſur la Seigneurie de *Bello-Videre*. Leurs enfans furent: — BERTRAND, qui ſuit; — & JEANNE, dont la dot fut aſſignée ſur le Château ſupérieur de Gimel, en la mariant, en 1371, avec *Gui de Gimel*, Seigneur du Château bas de Gimel.

On croit que c'eſt ce JEAN DE MAULMONT qui ſe maria, en ſecondes noces, avec *Gilberte Motier*, fille de *Gilbert*, Seigneur de la Fayette, & de *Charlotte de Dienne*. Elle vivoit avec ſon mari en 1370, & on ignore s'il en a eu des enfans.

XI. BERTRAND DE MAULMONT, II. du nom, Seigneur de Saint-Vit & en partie de Gimel, Damoiſeau, nommé fils de JEAN, Seigneur DE MAULMONT, de Gimel & de Saint-Vit, dans un contrat de vente, conſentie en ſa faveur, en 1374, par *Iſabelle des Moulins*, Baronne de Larron, fille de *Nicolas des Moulins*, Chevalier, & femme de *Pierre de Faurre*, Damoiſeau, épouſa, en 1377, *Helips*, fille de *Jean de Bonneval*, Chevalier, & d'*Aliſe de Brenne*, dont:

— 1. JEAN, marié, ſans avoir de poſtérité, à *Jeanne*, fille de *Renold de Roſſignac*, & de *Gaſtienne de Maleſſe*. Il paſſa la revue avec *Pierre de Lambertye* & autres, avec la qualité d'*Ecuyer*, dans la Compagnie de *Guillaume le Bouthelier*, Chevalier-Bachelier, à Saint-Germain-en-Laye, le 18 Juin 1405; — 2. ALEXANDRE, qui ſuit; — 3. GUYOT, Curé de Saint-Vit; — 4. JEAN, Bachelier ès-Loix, qui fut préſent à la procuration que *Blanche de Broſſe* donna, en 1429, à ALEXANDRE DE MAULMONT, ſon frere; — 5. MARGUERITE, femme en 1399, de *Ranulphe de Pompadour*. Seigneur de Château-Boucher, fils de *Ranulphe* aliàs *Hélie de Pompadour*, Chevalier, & de *Conſtance de la Marche*; — 6. & CATHERINE, mariée, en 1402, à *Hugues Ranulfe*, Chevalier, Seigneur de Melliars & de Curſal. Ce *Hugues Ranulfe* nomma, par ſon teſtament de l'an 1451, pour ſon exécuteur teſtamentaire, ALEXANDRE DE MAULMONT, ſon beau-frere, & le pria de le faire enterrer à Saint-Vit.

XII. ALEXANDRE DE MAULMONT, Seigneur de Saint-Vit, de Gueriſat, Curſal, & la Croïſille, fut chargé, en 1439, de procuration de *Blanche de Broſſe*, veuve de noble *Guerin de Brionne*, comme parent, avec pluſieurs autres, pour aſſiſter, en 1444, au contrat de mariage de *Louis de Pierre-Buffierre* avec *Louiſe d'Aubuſſon*. Il rendit, en 1441, hommage à *Jean de Bretagne*, Vicomte de Limoges, pour les Seigneuries de Saint-Vit, de Gueriſat, de Curſal, la Croiſille, &c. & conſentit un arrentement en faveur de *Bernard Roux*, en 1454. Il eut de ſon mariage, contracté avec *Philippie d'Aubuſſon*: — 1. GILLES, qui ſuit; — 2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de Maulmont-Saint-Vit, rapportés ci-après; — 3. LOUIS, qui conſentit, avec ANTOINE & GUYOT, ſes freres, à une vente au profit de GILLES DE MAULMONT, leur frere aîné, en 1464. Il ſervit dans la Compagnie du Seigneur *d'Albret*, Comte d'Orval, en 1472; — 4. GUYOT, qui ſervit auſſi en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie de M. le Duc D'ORLÉANS, en 1460; — 5. PIERRE, dit *de Saint-Vit*, qui ſervit en qualité d'homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans la Compagnie de *Gilbert de Chabannes*, en 1474; — 6. ANNE, femme de *Pierre du Puy-du-Fou*; — 7. MARGUERITE, mariée à *François de Combarel*, Chevalier, Seigneur de la Chaiſe, lequel reçut, le 14 Février 1450, une promeſſe d'ALEXANDRE DE MAULMONT, ſon beau-pere, pour la dot de ſa femme. Elle teſta en 1474; — 8. SOUVERAINNE, Religieuſe à l'Abbaye de Fontevrault, enſuite Abbeſſe de Pontchelles, laquelle tranſigea avec *Marguerite de Bras-de-Fer*, ſa belle-ſœur, veuve de GILLES DE MAULMONT, cette derniere en qualité de mere tutrice de ſes enfans, & de feu GILLES DE MAULMONT, au ſujet du teſtament d'ALEXANDRE, pere de GILLES & de SOUVERAINNE DE MAULMONT, par lequel il avoit réſervé à SOUVERAINNE, ſa fille, 600 écus d'or ſur la ſucceſſion de *Philippie d'Aubuſſon*, ſa mere. Cette tranſaction eſt de 1480; — 9. & ISABEAU, Religieuſe à la même Abbaye de Fontevrault, enſuite Abbeſſe de Pontchelles après la mort de ſa ſœur, nommée dans la même tranſaction, au ſujet de 600 écus d'or qui lui furent auſſi réſervés ſur la ſucceſſion de *Philippie d'Aubuſſon*, ſa mere.

XIII. GILLES DE MAULMONT, Seigneur de Saint-Vit, Curſal & la Croiſille, conſentit à une vente, conjointement avec ſa femme, & du conſentement de *Philippie d'Aubuſſon*, ſa mere, ANTOINE, LOUIS & GUYOT, ſes freres, à *Louis de Pierre-Buffierre*, du droit de péage de Châteauneuf, Saint-Vit & Beauvais, en 1454; ſervit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie du Comte *de Sancerre* en 1470, enſuite dans celle du Sire *d'Eſtouteville* en 1475, & fut tué à la priſe du Château-Giron en Franche-Comté, en 1480. Il avoit épouſé *Marguerite de Bras-de-Fer*, laquelle, en qualité de tutrice de ſes enfans, comme on l'a dit, tranſigea, en 1480, avec SOUVERAINNE & ISABEAU DE MAULMONT, ſes belles-ſœurs. Elle eut de ſon mariage: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. JEAN, Seigneur de la Croux, qui ſervit en qualité d'homme d'armes de la Compagnie de M. *de Grammont*, enſuite dans celle du Comte *d'Orval* en 1492, dans celle de M. *de Bourbon* en 1493, dans celle de M. *de Luxembourg-Ligny* en 1497. Il avoit épouſé, le 26 Février 1503, *Jacquette de la Borde*, Dame de la Croux, Paroiſſe de Joubat, laquelle, étant veuve, paſſa une tranſaction, en 1508, avec

Antoine de Chateigner, Prieur de Beaulieu. Elle eut de ſon mariage trois filles, ſçavoir : — CATHERINE, mentionnée dans un acte de 1534 ; — FRANÇOISE, mariée, la même année, à *Georges de Salagnac*, Seigneur de la Radegaudon, fils de *Pierre*, & de *Georgette Giroux* ; — & CHARLOTTE, mariée à *Gabriel de Sauzet*, qui tranſigea, le 9 Juin 1535, à l'occaſion de la ſucceſſion de LOUISE DE MAULMONT, femme de *François de Comborn*, avec CHARLES DE MAULMONT, *François de Pierre-Buffierre*, & MARGUERITE DE MAULMONT, femme de celui-ci ; — 3. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs d'Arragen, rapportés ci-après ; — 4. FRANÇOIS, qui étoit ſous la tutelle de ſa mere, ſuivant un acte de 1480 ; — 5. CHARLES, auſſi ſous la tutelle de ſa mere, qui fut Curé de Saint-Merd, & Chanoine de Saint-Germain. Il tranſigea en 1510, comme tuteur de CHARLES & de MARGUERITE, enfans de LOUIS, ſon frere aîné, pour les droits de leur mere ; fut préſent à un hommage rendu, en 1514, à LOUIS, ſon frere ; conſentit, conjointement avec CHARLES, ſon autre frere, à une obligation, faite en 1510, en faveur de *Gilles Couſtin* ; — 6. LOUISE, nommée dans l'acte de 1480, mariée à *François de Comborn*, Vicomte de Comborn & de Treygnac, leſquels ſe firent une donation mutuelle en 1507 ; — 7. & MARGUERITE, mentionnée dans le même acte de 1480, comme étant ſous la tutelle de ſa mere.

XIV. LOUIS DE MAULMONT, Seigneur de Saint-Vit, de Beauvais, de la Croiſille, du Pommeau, né en 1471, ſervit, en 1492, ſous les ordres de M. *d'Albret*, ſous ceux de M. *de Guiſe*, en 1495 ; reçut l'hommage de *Leonard d'Eſchizadour*, tant en ſon nom qu'en celui de CHARLES, ſon frere, le 28 Mai 1503, tranſigea, en 1510, comme pere adminiſtrateur de LOUIS & ANNE, ſes enfans, avec CHARLES & MARGUERITE, ſes autres enfans, & *Louis de Noailles*, touchant les droits de ſes enfans ſur la Maiſon de *Noailles*, à cauſe de *Françoiſe de Noailles*, leur mere ; reçut un hommage, tant en ſon nom qu'en celui de CHARLES, Seigneur d'Aragen, ſon frere, en 1514 ; partagea avec lui, le 23 Mai 1521, les ſucceſſions de GILLES, & de *Marguerite de Bras-de-Fer*, leurs pere & mere, par lequel acte il fut convenu que LOUIS auroit la Seigneurie de Saint-Vit, & CHARLES, ſon frere, celle d'Aragen, & un ſupplément ſur la Terre de Saint-Vit : LOUIS ne vivoit plus le 24 Août 1530. Il avoit épouſé, 1°. le 14 Janvier 1492, *Françoiſe*, fille de feu *Jean de Noailles*, Chevalier, Seigneur de Noailles, & de *Gaſparde de Merlle* ; & 2°. *Souverainne de la Roche*, Dame du Chatelus, du Chambert, de Rouſſy & du Vergier, par acte paſſé au Château de Saint-Vit le 18 Juin 1501, & n'eut point d'enfans de ce ſecond mariage. Ceux du premier ſont : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. LOUIS, rappellé avec ſes freres dans une Sentence de 1510, & une tranſaction de la même année, concernant LOUIS, leur pere, & *Louis de Noailles*, le premier ſubſtitué aux biens de la Maiſon de *Noailles*, touchant les droits de *Françoiſe de Noailles*, femme de LOUIS DE MAULMONT. Celui-ci ſervoit, en 1554, en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie de M. *de Tavanne* ; — 3. MARGUERITE, nommée dans l'acte de 1510, & mariée, par contrat du 21 Avril 1521, avec *François*, Baron *de Pierre-Buffierre*, Saint-Paul, Aigue-Perſe & Ponturion, auquel aſſiſterent CHARLES & LOUIS, ſes freres, & ſes autres parens. Elle teſta, le 11 Septembre 1549, en faveur de JEAN, ſon fils aîné, auquel elle ſubſtitua *François de Salagnac*, fils d'*Iſabeau*, ſa fille, & de *Gerard*, Baron *de Rochefort*, & fit des legs à ſes autres enfans ; —— 4. & ANNE, nommée dans les actes ci-deſſus cités, & mariée, par acte du 18 Octobre 1524, à *Pierre de Terſat*, Seigneur de Ligourne. A ce contrat de mariage furent préſens *François de Pierre-Buffierre*, *Anne de Blanchefort*, *Anne de Bonneval*, &c.

XV. CHARLES DE MAULMONT, Seigneur de Saint-Vit, la Croiſille, Beauvais, &c. nommé dans la Sentence de tutelle de 1510, & dans d'autres, Capitaine-Commandant de l'arriere-ban du haut Limouſin en 1522, tranſigea, en 1530, avec CHARLES DE MAULMONT, Seigneur d'Aragen, ſon oncle, touchant leurs biens en communauté en 1528, fut nommé tuteur des enfans du même Seigneur d'Aragen, par ſon teſtament du 11 Octobre 1531, & auſſi curateur des enfans de *François de Pierre-Buffierre*, ſon beau-frere en 1558, fit une conſ-

titution de rente à *Marguerite du Saillant*, & à *Jean de Meilliars*, ſon mari, en 1565. Il ne vivoit plus en 1571. Il avoit épouſé *Marguerite*, fille de feu *François de Comborn*, Seigneur d'Orval, & de *Françoiſe de Seguin*, par contrat du 25 Janvier 1538, auquel furent préſens ANTOINE & CHARLES, ſes freres, *Charles de Comborn*, Chanoine des Mouſtiers, *Pierre de Comborn*, ſon neveu, Curé de Serilhac; *Jean de Bernard*, Seigneur de Vieilleville, & autres. Elle teſta le 13 Novembre 1571, avantagea ſon fils aîné, & fit des legs à ſes autres enfans. Elle eut: — 1. JEAN, qui ſervit ſous les ordres du Seigneur *de Vantadour*. Il teſta en 1534, en faveur de FRANÇOIS ſon frere, n'ayant point eu d'enfans de *Matheline de la Porcherie*, ſon épouſe; — 2. FRANÇOIS, inſtitué héritier par ſon frere aîné, qui teſta lui-même le 8 Avril 1580, & nomma JACQUES, ſon frere, pour ſon héritier; — 3. LÉONARD, également inſtitué ſon héritier pour une portion de cadet; — 4. JACQUES, qui ſuit; — 5. JEANNE, femme de *Jean de la Place*, à laquelle JEAN, ſon frere, fit un legs en 1574; — 6. & FRANÇOISE, mariée, par contrat du 1 Novembre 1585, à *Jacques Bouhier*, Seigneur du Breuil & du Chatelard, fils de *N... Bouhier*, & de *Marguerite de la Roche-Aymond*. Elle donna quittance de ſa dot, en 1586, à JACQUES DE MAULMONT, ſon frere.

XVI. JACQUES DE MAULMONT, Seigneur de Saint-Vit, la Croiſille, &c. reçut un legs, par un premier teſtament de JEAN, ſon frere, en 1574, & fut inſtitué ſon héritier par un autre de 1676. Il aſſembla des troupes, lors des guerres des Proteſtans, en 1574, s'empara du Château de Chaluſſet, en répara les ruines cauſées par les Anglois, s'y fortifia, & ſe déclara pour la Religion Prétendue Réformée, y fut ſurpris par le Seigneur *de Pompadour*, & les habitans de Limoges profiterent de cette circonſtance pour détruire le Château de Chaluſſet en 1590. Il rendit hommage au Roi, de la Seigneurie de Saint-Vit. Il avoit épouſé, le 30 Janvier 1589, *Paule de Ravenel*, fille de *Florent*, Seigneur de la Riviere, & de *Peyronnelle de Loubbes*, & teſta le 28 Juin 1635, & ſa femme le 5 Mars de la même année, & inſtituerent pour héritier univerſel leur fils aîné, & fixerent les légitimes de leurs autres enfans. Les exécuteurs de *Paule de Ravenel* furent *Antoine* & *François de Comborn*, pere & fils, ſes parens, Seigneurs d'Arval & de Gourſolles. De ce mariage vinrent: — 1. FLORENT, qui ſuit; — 2. CHARLES; — 3. JEANNE, femme, vers l'an 1613, d'*Hercule*, fils de *Jean d'Eſchizadour*, Seigneur de Bethe; — 4. ANNE, femme, le 10 Avril 1630, de *Gabriel de Jouſſelin*, Seigneur de l'Or & de la Valade; — 5. SUSANNE, laquelle teſta le 6 Septembre 1671, inſtitua héritier MELCHIOR, ſon neveu, fit des legs à LOUIS DE MAULMONT, à LÉONARDE & à MARTHE DE MAULMONT, ſes neveux & niéces; — 6. & MARTHE, laquelle teſta auſſi le 8 Mars 1659, & inſtitua ſon héritier MELCHIOR, ſon neveu, & fit des legs à SUSANNE, ſa ſœur.

XVII. FLORENT DE MAULMONT, Seigneur, Baron de Saint-Vit, de la Saynie & du Chaſtenet, vendit, au nom de JACQUES, ſon pere, une maiſon à Couſſat le 16 Mai 1621. Il avoit épouſé, le 19 Mai 1619, *Louiſe Plaiſant*, fille de *François Plaiſant*, Seigneur du Bouchat, & d'*Anne de Salagnac*, Dame de la Vergne, femme, en ſeconde noces, de *Jean de la Vergne*, Seigneur de la Vergne & de Saint-Priez. Il teſta, le 28 Mai 1640, & ſon épouſe le 26 Octobre 1634: ils inſtituerent héritier leur fils aîné, & fixerent les légitimes de leurs autres enfans. Ils eurent de leur mariage: — 1. MELCHIOR, qui ſuit; — 2. JEAN; — 3. CHARLES, auteur de la branche dite *de Maraffy*, rapportée ci-après; — 4. ISAAC; — 5. LOUIS; — 6. autre CHARLES; — 7. FRANÇOISE, mariée le 30 Novembre 1677, à *Jean de Bauſoleil*, Seigneur de Bauſoleil & de Pommier; — 8. PAULE, mariée, le 22 Juin 1654, à *Philippe Evrard*, Seigneur *du Bouchat* & du Boſt, lequel tranſigea, le 20 Octobre 1662, avec MELCHIOR DE MAULMONT, & *François de Roffignac*, Seigneur de Sanna; — 9. — 10. ANNE-JULIE; JEANNE; — 11. LÉONARDE; — 12. & MARTHE. Ces deux dernieres ne ſont pas nommées dans les teſtamens de leurs pere & mere; elles le ſont ſeulement dans celui de SUSANNE, leur tante.

XVIII. Melchior de Maulmont, Baron de Saint Vit, Seigneur de la Saynie, Chaſſaing, &c. Lieutenant-Colonel du Régiment d'Aubuſſon-la-Feuillade, vendit à *Gaſpard de Roffignac*, Seigneur de Quinſac, le 28 Juin 1660, le Fief de Montpicard, rendit hommage au Roi, pour Saint-Vit, la Croiſille, Chaſſaing, le Chaſtenet, Lavaur, Carzal & Suſſal, le 3 Avril 1684; épouſa, 1°. le 1 Septembre 1643, *Marie*, fille de *Louis de Jouhaut*, Seigneur de la Veſſiere, & de *Catherine d'Alouveau*; & 2°. *Antoinette de Neuville*. Il tranſigea avec *Suſanne de Pons*, Dame de Gaſterive, veuve de *Philippe de Loubbes*, mere de *Louis*, & avec *Renauld-Louis de Ravenel*, Seigneur de la Riviere, *Jacques de Ravenel*, Maréchal-de-Camp, Seigneur de *Reygnac*, *Jacob de Ravenel*, Seigneur du Rys, *Louis de Ravenel*, Seigneur de la Bretodierre, *Marie de Ravenel*, veuve de *René Couſtin*, Seigneur de la Ferge & autres, pour la ſucceſſion de feu *Pénéloppe de Loubbes*, femme de feu *Louis de Gébéard*, Seigneur de la Bretaudiere. Melchior de Maulmont eut de ſa premiere femme : — 1. Joseph, qui ſuit; — 2. Isaac, auteur de la branche dite *de Saraize*, qui va être rapportée; — 3. Louis, Seigneur de la Cocherie, paroiſſe de Montgibaud, marié à *Marie d'Argenteau*, morte en 1695, n'ayant eu qu'une fille, morte après le batême; — 4. Marie, femme de *Pierre du Puy*; — 5. Julie, mariée à *Jean de Fayolle*, Seigneur de Bragere; — 6. une autre fille, mariée, ſans avoir de poſtérité, au Seigneur *de Beauvais*; & du ſecond lit : — François, auteur de la branche des Seigneurs de Montheil, qui ſera rapportée ci-après.

XIX. Joseph de Maulmont, Baron de Saint-Vit, Seigneur du Chaſſaing, du Chaſtenet, de la Vaur, &c. rendit hommage au Roi de la Baronnie de Saint-Vit, le 13 Juillet 1719, & épouſa, 1°. par contrat du 6 Janvier 1692, Emelie, fille de François de Maulmont, Seigneur de Maulmont, du Chadau, &c. & de *Marie de Lambertye*, auquel contrat furent préſens *Marie*, née Comteſſe *de Lambertye*, *Hubert*, Marquis *de Choiſeuil*, ſon mari, *Jacques*, Marquis *de Lambertye*, Seigneur de Marval, & autres parens; & 2°. le 9 Juillet 1697, Charlotte, fille de Charles de Maulmont, Seigneur du Mas, de Maraffy, & en partie de Saint-Vit. Il n'eut que du ſecond lit : —— Marie, qui ſuit.

XX. Marie de Maulmont, Baronne de Saint-Vit, Dame de Chaſſaing, du Mas-de-Maraffy, épouſa, le 12 Février 1719, *François-Aimé de Jouſſinneau*, Marquis de Tourdonnay, fils de *Charles*, & de *Louiſe de Chaſtagnat*, dont il a eu 4 fils : — l'aîné, eſt en 1775, Maître de la Garderobe de M. le Comte d'Artois; — le ſecond eſt Meſtre-de-Camp de Cavalerie; le troiſieme Abbé du Cherche.

Branche dite de Savaize.

XIX. Isaac de Maulmont, ſecond fils de Melchior, & de *Marie Jouhaud*, ſa premiere femme, Seigneur du *Chaſtenet*, de Saint-Victor, & du Bourg de Montgibaud, épouſa, le 2 Septembre 1672, *Catherine Bigourie*, & paſſa un accord, le 12 Septembre 1676, avec *François-Marie*, Marquis *d'Hautefort*, de Pompadour & de Brie, Lieutenant-Général des Armées du Roi, pour lods & vente provenant des biens de *Suſanne de Bigourie*, ſa femme. Il eut de ce mariage : — 1. Melchior; — 2. Jean; — 3. & Françoise, qui épouſa, en 1688, *Pierre Barget*, Seigneur de la Pouge.

Seigneurs du Montheil.

XIX. François de Maulmont, Seigneur de Montheil, fils de Melchior, Marquis de Saint-Vit, & d'*Antoinette de Neufville*, ſa ſeconde femme, devenu héritier de *François de Beaufort*, épouſa, le 21 Octobre 1702, *Françoiſe de Bargon*, veuve de *Joſeph Frudeaux*, Seigneur de la Charlonniere, & fille de *François*, & de *Françoiſe Guilhon*, dont un fils, qui a laiſſé — Annette-Joseph de Maulmont, Seigneur de Montheil, demeurant paroiſſe de Luberſac, marié, en 1770, à *N...* fille de *N.... d'Arfeuille*, paroiſſe de Beaumont-de-Feuilletin. Nous ignorons l'état actuel de cette branche.

Branche dite de MARAFFY.

XVIII. CHARLES DE MAULMONT, Seigneur du Mas-de-Maraffy & de la Vergnade, de Saint-Vit en partie, troiſieme fils de FLORENT, & de *Louiſe Plaiſant*, épouſa, 1°. le 28 Juillet 1661, *Marguerite*, fille d'*Hélie de Pindray*, Seigneur de Maraffy, &c. & de *N... de Chatrenne*, laquelle teſta le 12 Juillet 1679, & diſpoſa de Maraffy, & du tiers de ſes biens, en faveur de ſon mari; 2°. le 7 Août 1697, *Anne de Cognac*, Dame de Per & des Bordes, laquelle teſta le 9 Mai 1698, diſpoſa de ſon mobilier en faveur de ſon mari, inſtitua ſon héritier *François de Cognac*, Seigneur de Per, ſon frere, n'eut point d'enfans de ce ſecond mariage; & 3°. *Marie-Anne*, fille de *Charles de la Place*, Marquis de Terzac, Seigneur de la forêt d'Orte, Lieutenant des Maréchaux de France en Saintonge & Angoumois, & de *Julie de Galard-de-Bearn-de-Braſſac*. Elle teſta le 20 Avril 1701, en faveur de CHARLES-ISAAC, ſon fils, qu'elle eut de ſon mariage, & ſon mari, le 15 Septembre 1708, teſta auſſi. Du premier lit naquirent: — 1 & 2. LOUIS & JOSEPH, morts garçons; — 3. CHARLOTTE, qui ſuit; — 4 & 5. CATHERINE & MARGUERITE, dont les légitimes furent fixées par leur pere; — 6. MARIE, mariée, le 2 Octobre 1710, à *Charles de Pomeyral*, Seigneur de Puyevimalle, ancien Capitaine au Régiment de Condé; & du troiſieme: — 7. CHARLES-ISAAC, mort ſans alliance. CHARLES DE MAULMONT fit auſſi un legs à *Charlotte de Neſmond*, ſa petite-fille.

XIX. CHARLOTTE DE MAULMONT, Dame du Mas & de Maraffy, épouſa, comme on l'a dit plus haut, JOSEPH DE MAULMONT, Baron de Saint-Vit, fils aîné de MELCHIOR, & de *Marie de Jouhaud*, par contrat du 9 Juillet 1697: elle n'a eu qu'une fille, nommée MARIE, qui porta la Baronnie de Saint-Vit, Tourdonnay, la Croiſille, Suſſal, Curzal, avec haute, moyenne & baſſe Juſtice, bannalité de four & moulin, & autres Terres, à *François-Aimé de Jouſſinnau*, Marquis de Tourdonnay, ſon mari, lequel rendit hommage en 1719.

*Seigneurs d'*ARAGEN, *Barons du Chalard.*

XIV. CHARLES DE MAULMONT, troiſieme fils de GILLES, & de *Marguerite de Bras-de-Fer*, Seigneur d'Aragen, de Saint-Vit en partie, partagea avec LOUIS, ſon frere aîné, le 13 Mai 1528, & convinrent que leurs biens reſteroient en communauté, laquelle fut diſſoute par la mort de LOUIS, & rétablie par acte du 24 Août 1530, par CHARLES, fils de LOUIS, avec ledit CHARLES, ſon oncle, ce qui devint dans la ſuite un ſujet de grand procès avec leurs ſucceſſeurs. CHARLES DE MAULMONT, Seigneur d'Aragen, eſt mentionné, avec ſes freres & ſœurs, dans l'acte paſſé entre *Marguerite de Bras-de-Fer*, veuve de GILLES DE MAULMONT, leur pere & mere, & SOUVERAINNE & ISABELLE, filles d'ALEXANDRE DE MAULMONT, & de *Philippie d'Aubuſſon*, ſœur de GILLES, & tante du Seigneur *d'Aragen*, lequel acte eſt de l'an 1480. Il eſt auſſi énoncé dans un autre du 16 Janvier 1483, entre *Marguerite de Bras-de-Fer*, ſa mere, & ANTOINE, Seigneur DE MAULMONT, ſon oncle & curateur, & conſentit, conjointement avec autre CHARLES DE MAULMONT, Curé de Saint-Merd, d'une obligation le 11 Novembre 1510, en faveur de *Gilles Couſtin*, Seigneur de Chaſſaing, & reçut, avec LOUIS, ſon frere, hommage qui leur fut rendu le 12 Février 1514. Dans ſon teſtament du 11 Octobre 1531, il eſt dit marié avec *Jeanne de la Croix*, & il y nomme pour tuteur de ſes enfans, CHARLES DE MAULMONT, Seigneur de Saint-Vit, ſon neveu, & pour exécuteur teſtamentaire, *Agnet de Couſtin*, Seigneur de Chaſſaing. Il eut de ſon mariage: — 1. ANDRÉ, qui ſuit; — 2. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de Pontfeuille, rapportée ci-après; — 3. LOUISE, mentionnée dans le teſtament de ſon pere, & mariée à *Melchior d'Eſchizadour*, — 4. FRANÇOISE, — 5. & MARGUERITE, nommée, avec ſes freres & ſœurs, dans ledit teſtament.

XV. ANDRÉ DE MAULMONT, Seigneur des Baux & de Lavialle, partagea avec

ſon frere le 21 Octobre 1555, ſervit en qualité d'homme d'armes en 1554, dans la Compagnie de M. *de Coucy*, & épouſa, le 14 Mars 1544, *Anne de la Tour*, dont : — 1. PIERRE, homme d'armes dans la Compagnie du Vicomte *de Turenne*, en 1577. Il plaida, conjointement avec JEAN & autre JEAN DE MAULMONT, ſes couſins-germains, en 1605, contre JACQUES, Seigneur de Saint-Vit, pour le partage des biens de leur Maiſon ; & il épouſa, ſans poſtérité, en 1574, *Jeanne de Berties* ; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 3. & JUDITH, nommée, avec PIERRE & FRANÇOIS, ſes freres, dans les procédures contre les Seigneurs de *Saint-Vit*, en 1605 & 1606.

XVI. FRANÇOIS DE MAULMONT, Seigneur de Saint-Maurice, épouſa, en 1588, *Léonarde Lambert*, dont : — 1. DANIEL, Seigneur de Guichard, mort garçon ; — 2. MAUREILLE ; — 3. & JEANNE, mariée à *Hugues de Bonnetie*.

Seigneurs de PONTFEUILLE, *Barons du Chalard.*

XV. CHARLES DE MAULMONT, II. du nom, Seigneur de Pontfeuille, ſecond fils de CHARLES, & de *Jeanne de la Croix*, nommé dans le teſtament de ſon pere, de 1331, partagea avec ANDRÉ, Seigneur de Baux, ſon frere aîné, le 21 Octobre 1555, paſſa un acte avec *Gabriel de Trompondon*, Seigneur du Repaire en 1564, & épouſa, le 13 Avril 1553, *Catherine*, fille de *Fiacre de la Tour*, Seigneur de *Neufvillers*, & donna quittance de la dot de ſa femme audit *Fiacre de la Tour*, ſon beau-pere, le 16 Novembre 1554 ; inſtitua JEAN, ſon fils aîné, pour ſon héritier, par ſon teſtament du 9 Septembre 1571, ſa femme, devenue veuve, paſſa un contrat d'acquiſition en 1565, avec *Martin de Tonnerre*, & un contrat de vente, de concert avec JEAN, ſon fils aîné, en 1577. Elle eut de ſon mariage : — 1. JEAN, Enſeigne de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, qui ſe diſtingua à pluſieurs ſiéges & batailles, & épouſa, ſans en avoir d'enfans, par contrat du 6 Juillet 1599, *Jeanne*, fille d'*Agnet de Couſtin*, Seigneur de Chaſſaing & de Puy-Martin, & d'*Iſabeau de Montagnac*. Il paſſa un acte, avec le titre d'Enſeigne de M. le Duc de *Vantadour*, le 18 Juillet 1615, par lequel il ſubroge JEAN, ſon frere cadet, dans tout ce que peut lui devoir *Agnette de la Baſtide*, Seigneur de Cognac. Il fut tuteur des enfans de *Jean d'Eſchizadour*, Seigneur de Bethe, en 1595 ; acquit la Seigneurie de la Valade d'*Hugues d'Eſchizadour* ; fut préſent au mariage de JEAN, ſon frere, en 1601, & à celui de JEAN DE MAULMONT, Seigneur de la Riberie, ſon neveu, avec *Suſanne Hugon*, en 1623. *Jeanne Couſtin*, ſon épouſe, par ſon teſtament du 24 Juin 1624, inſtitua pour ſon héritier, JEAN, ſon neveu, fils de JEAN DE MAULMONT, Seigneur de la Foreſt, & fit un legs à *Pierre d'Eſchizadour* ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. PIERRE, marié à *Marie Jouſſelin*, laquelle étoit veuve en 1600. Il en eut — JEANNE, laquelle eut le Fief de la Gouterie, qu'elle porta en mariage à *Pierre Hugon*, lequel donna une quittance à JEAN DE MAULMONT, Seigneur de la Foreſt en 1601 ; — 4. JEAN, Prévôt des Mouſtiers ; — 5. JEANNE, femme, par contrat du 20 Août 1576, de *Jean*, fils *d'Antoine de Pajet*. A ce contrat de mariage aſſiſterent *Pierre de la Tour*, Seigneur de Neuvillars, ſon oncle, *Jean de Chabannes*, & *Jeanne d'Anglure*, Dame de Bonneval, laquelle fit une donation à JEANNE DE MAULMONT ; — 6. JUDITH, qui donna procuration, conjointement avec SUSANNE, ſa ſœur, veuve d'*Hugues d'Eſchizadour*, Seigneur de la Valade, pour recevoir ce que pouvoient leur redevoir JEAN & autre JEAN DE MAULMONT, leurs freres. Cet acte eſt du 4 Janvier 1600 ; — 7. & SUSANNE, mariée, 1°. le 6 Juillet 1699, à *Hugues d'Eſchizadour*, Seigneur de la Valade ; & 2°. à *Gabriel Jouſſelin*, Seigneur de l'Ort. Elle plaidoit, en 1619, avec *Jeanne Couſtin*, veuve de JEAN DE MAULMONT, ſon frere.

CHARLES DE MAULMONT eut un fils naturel de *Guinotte de la Fond*, nommé JACQUES, qu'il fit naturaliſer, lequel épouſa, par contrat du 15 Février 1573, avec les qualités d'*Ecuyer*, *Seigneur du Siege*, Paroiſſe de Saint-Vit, *Iſabeau de Chevreuſe*. A ce contrat de mariage aſſiſterent ANDRÉ DE MAULMONT, *Jean de la Tour*, Seigneur de Neufvillars. JACQUES étant mort ſans enfans, il y eut, en

1579,

1579, transaction sur procès, à l'occasion de sa succession; JEAN DE MAULMONT, Seigneur de Pontfeuille, prétendoit qu'elle lui appartenoit, par la donation que lui en avoit fait le Roi.

XVI. JEAN DE MAULMONT, II. du nom, Seigneur de la Foreſt & de Pontfeuille, Guidon d'une Compagnie de cent hommes d'armes des Ordonnances du Roi en 1691, ſe diſtingua, avec JEAN, ſon frere, à Montſégur, Coutras, Saint-Yriez, Bellac & Caſtillon, ce qui eſt prouvé par un Arrêt rendu en faveur de lui & de ſon frere, le 5 Novembre 1599, qui dit qu'ils ſe trouverent auſſi à la priſe de la ville de Tulles en 1585, qu'ils s'emparerent du Fort de Charierre, qu'ils furent établis chefs pour commander les villes de Limoges, Saint-Léonard & autres, dans le tems des troubles; ce qui eſt confirmé par les atteſtations du Maréchal *de Bouillon*, du Duc *de Ventadour* & autres. Le même Arrêt les maintint dans les droits & priviléges de leur ancienne & illuſtre naiſſance, laquelle fut atteſtée, ainſi que leurs ſervices, par un certificat du Baron *de Pierre-Buffierre*, du Vicomte *de Comborn* & de pluſieurs autres, en date du 21 Juillet 1595, vérité qui fut confirmée par Sentence du Préſidial de Limoges, du 24 Juillet de la même année, qui condamna à l'amende & aux dépens JACQUES DE MAULMONT, Seigneur de Saint-Vit, qui, pour ſe ſouſtraire à une portion de légitime qu'il devoit à JEAN DE MAULMONT & à ſes freres, ſes couſins-germains, ſur la Terre de Saint-Vit, leur avoit intenté un procès, que lui-même reconnut injuſte, par acte paſſé le 27 Mai 1600. JEAN DE MAULMONT, II. du nom, épouſa, par contrat du 15 Septembre 1601, *Iſabeau*, fille de *Jean de Royerre*, Seigneur de Monneins, & d'*Antoinette de l'Armandie*. Il teſta le 10 Août 1636, inſtitua héritier ſon fils aîné — 1. JEAN, qui ſuit, & fit des legs à ſes autres enfans, qui ſont: — 2. autre JEAN, auteur des Seigneurs de Brianſolles & de la Ribeyrie, rapportés ci-après; — 3. LÉONARD, Prêtre, qui fut chargé d'une procuration de ſes freres en 1663; — 4. & SUSANNE.

XVII. JEAN DE MAULMONT, III. du nom, Seigneur de Pontfeuille, de Brianſolles & du Chalard, acquit, le 15 Novembre 1625, le droit de chauffage dans la forêt de la Croiſille, de *Marguerite de Pierre-Buffierre*, veuve de *Charles*, Marquis *de Pierre-Buffierre* & de Châteauneuf. Il acheta auſſi la Seigneurie du Chalard, en 1640, de *Jean de la Regondie*, laquelle avoit appartenu, en 1581, à *Gabriel de Caumont*, Comte & Seigneur de Cauſun. Il épouſa, 1°. le 8 Août 1623, *Suzanne*, ſœur de *Philippe Hugon*, Seigneur de la Gardelle; 2°. *Judith de la Regondie*, leſquels firent un teſtament mutuel le 23 Janvier 1642; & 3°. par contrat du 27 Juin 1651, *Anne de la Brouſſe*, veuve de *Gui de la Regondie*, Seigneur du Chalard, & fille de *Jean*, Seigneur *de la Brouſſe* & de l'Alleu, & de *Marguerite de la Vergne*. Il n'eut point d'enfans de ſes deux dernieres femmes, mais de la premiere il eut: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. MARIE-MARTHE, femme de *Guillaume Bourdicaud*, Seigneur de Frugolles; — 3. & GABRIELLE, femme de *Marc-Antoine de Ville-Goulais*, Seigneur de Brainne.

XVIII. CHARLES DE MAULMONT, III. du nom, Seigneur de Pontfeuille, de Bourdelas, Baron du Chalard, né le 15 Août 1632, tenu ſur les Fonts par *Charles de Rochefort* & *Françoiſe-Joſephe de la Tour*, épouſa, par contrat du 16 Octobre 1646, *Jeanne-Joſephe*, fille de *Gui de la Regondie*, Seigneur du Chalard, & d'*Anne de la Brouſſe*, dont: — 1. MARC-ANTOINE, qui ſuit; — 2. & JUDITH, mariée, le 10 Février 1641, à *Charles*, Baron *de Rochefort*, fils de *Jacques*, & de *Catherine de Boiſſe*, en préſence de MM. *de Meilliards*, *de Boiſſe du Bourdet*. Le Baron *de Rochefort* acquit de CHARLES DE MAULMONT, ſon beau-frere, la Seigneurie de Pontfeuille, le 10 Avril 1666; dans cet acte eſt rappellé LÉONARD DE MAULMONT, Seigneur de Theraize, frere de CHARLES DE MAULMONT, Seigneur de Saint-Vit.

XIX. MARC-ANTOINE DE MAULMONT, Baron du Chalard, tenu ſur les Fonts, le 21 Décembre 1664, par *Antoine de Ville-Goulais* & *Catherine de Guitard*, ſervit depuis l'an 1689 juſqu'en 1697, au nombre des Gentilshommes de la Manche, & épouſa, le 3 Juin 1686, *Louiſe*, fille de *Simon de Poillevé*, Seigneur de la Planche, & de *Marie Rubein*, dont: — 1. FRANÇOIS, Lieutenant au Régiment

de Vaubecourt, dans lequel il fut tué au ſervice du Roi; —— 2. Marc-Antoine-Augustin, qui ſuit; —— 3. Ignace, Chanoine des Moutiers; —— 4. Ursule; — 5. & Gabrielle, l'une & l'autre Religieuſes à Limoges en 1723 & 1725.

XX. Marc-Antoine-Augustin de Maulmont, Baron du Chalard, épouſa, le 29 Juin 1725, *Silvie*, fille de *Léonard Guillon*, Seigneur de la Villatte, & de feu *Marie Potiere*, dont:

XXI. Léonard-Jean de Maulmont, Baron du Chalard, Seigneur d'Ongne, de Bujaleuf & de Langle, épouſa, le 21 Septembre 1755, *Marie*, fille de *Martial Blondeau*, Marquis de Lauriere, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes, de laquelle il eut: — 1. Jean, mort jeune; — 2. Léonard; —— 3. Marc-Antoine, né le 24 Mars 1764; — 4. Marie-Jeanne; —— 5. & Marie-Elisabeth. Léonard-Jean de Maulmont acquit, le 22 Décembre 1772, la Seigneurie de Langle, Paroiſſe de Saint-Amand, d'*André*, Vicomte *de Bonneval*, Maréchal-de-Camp.

Seigneurs de Briansolle & de la Ribeyrie.

XVII. Jean de Maulmont, III. du nom, Seigneur de Briansolle, ſecond fils de Jean II, Seigneur de Pontfeuille & de la Foreſt, & d'*Iſabeau de Royerre*, nommé dans le teſtament de ſon pere, le 10 Août 1636, épouſa, par contrat du 26 Juillet 1622, *Gabrielle d'Eſchizadour*, fille de *Germain*, Seigneur *d'Eſchizadour*, de la Tour, de la Porcherie, de Chauveau & de la Chabaſſiere, & de *Jeanne de Couſſac*, dont:

XVIII. Jean de Maulmont, IV. du nom, Seigneur de la Ribeyrie, marié, par contrat du 1 Avril 1655, à *Marie de Marans*. De ce mariage vinrent: — 1. Jean, qui ſuit; — 2. & Gabrielle, mariée à *François de la Tour*, Seigneur de Neufvillars.

XIX. Jean de Maulmont, V. du nom, Seigneur de la Ribeyrie, épouſa, par contrat du 18 Février 1707, *Hélene de la Tour*, fille de feu *Jean de la Tour*, Seigneur de Sidieux, Paroiſſe de Neufville, & de *Marie de la Regondie*, dont: — 1. Antoine, qui ſuit; — 2. & Françoise, mariée à *Ignace de Châteauneuf*.

XX. Antoine de Maulmont, Seigneur de la Ribeyrie, épouſa, par contrat du 10 Avril 1733, *Louiſe Germain*, fille de *Joſeph de la Pommelie*, & de *Marie Beſſet*, dont: —— 1. Antoine-Augustin, qui ſuit; — 2. Jean; — 3. Joseph, Officier au Régiment d'Eu; — 4. Catherine, Religieuſe à Saintes; — 5. Hélene, Religieuſe à Saint-Denis près Paris; —— 6. & Josephine, Religieuſe à Sainte Urſule des Moutiers.

XXI. Antoine-Augustin de Maulmont, Seigneur de la Ribeyrie, a épouſé, le 29 Novembre 1763, *Françoiſe-Marie*, fille de *Jean de Bonne-Guiſe*, Seigneur de la Martinie, & de *Marie de Graviere*, & ſœur du Marquis *de Bonne-Guiſe*, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Eu. Nous ignorons s'il y a des enfans de ce mariage.

Seigneurs de Maulmont-Saint-Vit.

XIII. Antoine de Maulmont, ſecond fils d'Alexandre, & de *Philippie d'Aubuſſon*, Seigneur en partie de Maulmont & de Saint-Vit, Pannetier du Roi, donna quittance de 25 livres de rente, dont le Roi lui avoit fait don ſur les Etats du Bas-Limouſin, en 1438, Sa Majeſté lui fit auſſi donation de la garde des Sceaux de Limoges, & conſentit à une vente faite, en 1474, par Gilles de Maulmont, ſon frere aîné; fut tuteur de ſes enfans en 1477; paſſa un acte, en 1480, avec *Marguerite Bras-de-Fer*, veuve de ſon frere aîné; il eſt qualifié dans ces trois actes du titre de *Pannetier du Roi* & de *Seigneur de Maulmont*. Il épouſa *Catherine*, fille de *Louis de Pierre-Buffierre*, & de *Marie*, fille de *Jean*, Vicomte *de Rochechouard*, II. du nom, & d'*Ainarde de Mathefelon*, dont: — 1. Antoine, qui ſervit, en qualité d'homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans la Compagnie de *Guerrin le Groing*, en 1472; — 2. Jean, ſervant dans la même Compagnie; — 3. & Marguerite, mariée, vers l'an 1480, à *François de Lambertye*, Seigneur de Lambertye, Vaſſoux, de Domphon, de Nou-

tière, &c. lequel servit, en qualité d'homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans la Compagnie du Comte *de Laval*, & fut présent aux montres faites à Leuvolin, à Dinan & à Montfort, en 1491 & 1492. Il étoit fils de *Jean*, Seigneur des mêmes Terres, & de *Jeanne de Vigier*. Il eut de MARGUERITE DE MAULMONT, son épouse, une nombreuse postérité. De *Raimond*, son fils aîné, marié à *Jeanne-Hélie de Colonges-Pompadour*, sont descendus 1°. les Comtes *de Lambertye*, dont la derniere héritiere a épousé *Hubert*, Marquis *de Choiseul*; 2°. Les Marquis *de Lambertye-de-la-Grandvelle*, au pays de Luxembourg; 3°. les Marquis *de Lambertye-de-Gerbeviller*, comtes de Romons en Lorraine; 4°. les Seigneurs *de Lambertye-de-Chambotrand*, représentés aujourdhui par le Marquis *de Taillefer* & MM. *de Sauzillon*.

François de Lambertye eut pour fils puîné, de MARGUERITE DE MAULMONT, — *François*, Enseigne de la Compagnie du Seigneur *de la Riviere*, de qui est descendu, par *Jeanne de la Faye*, Dame de Menet & du Couraud, les branches 1°. du Comte *de Lambertye*, Seigneur de Menet; 2°. des Seigneurs *de Saint-Sornin*; 3°. *de Lanmarie*; 4°. *de Grigal*; 5°. des Marquis *de Lambertye*, Seigneurs de Marsal & de Quinsainne; 6°. des Marquis *de Lambertye*, Barons de Corignie, Seigneur de Saint-Martin-Lars.

Seigneurs de FROMENTAL, *Vicomtes de Bridiers.*

Les armes de cette branche sont: *d'azur, à deux fasces d'or, à l'orle chargé de bezans.*

X. BERTRAND DE MAULMONT, co-Seigneur de Maulmont, de Gimel & de la Roche, Capitaine de Fleys, second fils de PIERRE, & d'*Anne d'Aubusson*, passa la revue à Niort avec un Chevalier, 49 Ecuyers & 81 Sergens, en 1351, lesquels avoient servi à la défense de Fleys sous *Gui de Mortemer*, Sénéchal & Capitaine du Périgord. Il étoit Capitaine d'hommes d'armes des Château & ville de Pommeyral, suivant un acte du 9 Décembre 1359. Il prêta serment de fidélité, à Cahors, à *Jean Chandas*, au nom du Roi d'Angleterre, en 1361. Ses biens furent confisqués, parce que ses gens avoient ouvert les portes du Château de Maulmont au Duc *de Lancastre*, & il obtint, en 1374, des Lettres de rémission, à la sollicitation d'*Aimar d'Aigrefeuille*, Chevalier, beau-pere de JEAN, son fils. Il avoit épousé une fille de *Gui de Saint-Martial*, & sœur de *Hugues de Saint-Martial*, Archevêque de Toulouse, dont: — 1. JEAN, qui suit; — 2. & BERTRAND, Evêque de Mirepoix, qui fut présent au contrat de mariage, en 1398, de CATHERINE DE MAULMONT, sa niéce, avec *Jean de Monceau* (*Molceo*), Seigneur d'Escorail. Il étoit Evêque de Vabres avant 1406, qu'il passa à la Cour du Pape BENOÎT DE LUNE, avec *Bertrand de Noailles*, Chanoine de Poitiers, son cousin.

XI. JEAN, Seigneur DE MAULMONT & de Fromental, servit dans la Compagnie du Seigneur *de la Vauguyon*, en 1365; est nommé dans les Lettres de rémission avec son pere & sa femme, *Hélene*, sœur d'*Hugues* & de *Martial d'Aigrefeuille*, Cardinaux, & fille d'*Aymard*, qu'il avoit épousée en 1372, dont: — 1. NICOLAS, qui suit; — 2. JEAN, Evêque de Tulles, mort le 17 Décembre 1441, qui fit plusieurs dons à l'Eglise de Donzenac; — 3. HUGUES, Abbé de la Chaize-Dieu, qui donna sa procuration à GUI DE MAULMONT, son neveu, le 8 Février 1450; — 4. GERALD, Abbé de Saint-Pierre d'Uzerche en 1401; — 5. & CATHERINE, nommée fille de JEAN DE MAULMONT, & d'*Hélene d'Aigrefeuille*, sœur de NICOLAS, niéce de BERTRAND, Evêque de Mirepoix, & niéce d'*Hugues* & de *Martial d'Aigrefeuille*, Cardinaux, dans son contrat de mariage de 1398, avec *Jean de Moleco*, Seigneur d'Escorail.

XII. NICOLAS, Seigneur DE MAULMONT, de Saint-Quentin, de Fromental, de Saint-Leger, de Saint-Martial & d'Egibanello, nommé Chevalier dans le contrat de mariage de sa sœur, & qualifié *Seigneur de Saint-Martial & d'Egibanello*, dans un acte de 1414, donna procuration, en 1416, à l'Abbé *de Grammont*, pour le mettre en possession de la Terre de Saint-Leger. *Jean d'Aubusson*, son

beau-pere, lui céda, la même année, le Mas des Bordes, Paroiſſe de Saint-Quentin, & rendit hommage au Dauphin Viennois, pour Fromental, le 18 Juin 1419; reçut celui de *Pierre de Saint-Hippolite* en 1433, & avoit épouſé, en 1415, *Catherine*, fille de *Jean d'Aubuſſon*, Seigneur de la Borne & de Montheil, & de *Guyonne de Monterne*, ſœur d'*Etienne* & de *Ranulphe*, Evêque de Siſteron, & fille d'*Etienne de Monterne*, & niéce, par ſa mere, du Pape INNOCENT VI, & de *Pierre de Monterne*, Evêque de Pampelune, Cardinal, mort en 1385. De ce mariage vinrent: — 1. BERTRAND, qui ſuit; — 2. GUI, tige des Seigneurs de Saint-Quentin, rapportés ci-après; — 3. GIRARD, Prieur de la Chapelle, lequel donna quittance, le 18 Octobre 1454, d'une rente que lui devoit *Pierre le Gros*; — 4. PIERRE, Prieur de la Chapelle & de la Geneſte, mentionné dans la quittance ci-deſſus, & nommé Prieur de Saint-Pantaleon, dans une procedure qu'il eut, conjointement avec GUI, ſon frere, contre *Jean de Cognac*, Chevalier, & autres, en 1459; — 5. PIERRE-BERTRAND, Seigneur de Combabeſſouſſe & de Villars; — 6. & LOUISE, mariée, en préſence de ſon frere aîné, par contrat de l'an 1437, à *Jean de Bechade*, Chevalier, Seigneur de la Seynie.

XIII. BERTRAND, III. du nom, Seigneur DE MAULMONT, Fromental, Saint-Quentin, Saint-Léger, Magnac, & en partie de la Vicomté de Bridiers, tranſigea avec GUI, ſon frere germain, pour les ſucceſſions de NICOLAS, leur pere, des Terres de Saint-Martial, Saint-Léger & Fromental, le 29 Juillet 1449: il obtint, en 1452, une Sentence, qui condamna les habitans de Saint Léger *aliàs* de Saint-Martial, à différens droits envers lui, & céda la Terre de Saint-Quentin à GUI, ſon frere, en 1454. Il rendit hommage, le 4 Février 1462, à JACQUES DE BOURBON, Duc de Nemours, Comte de la Marche, de Paidiac, de Caſtre & de Beaufort, & pour la Seigneurie de Moſclou, qu'il avoit eue par droit ſucceſſif de *Pierre de Saint Martial*, premier Ecuyer de ce Prince, & Maître Huiſſier & Couſin du Pape PIE II, à qui elle avoit été donnée en récompenſe de ſes ſervices. Dans la réception de cet hommage, qui eſt du 22 Novembre 1462, JACQUES DE BOURBON, Comte de la Marche, donne au Seigneur DE MAULMONT le titre de *Couſin*. BERTRAND donna procuration à GILLES, ſon fils, le 22 Mars 1476, pour prendre poſſeſſion de la Châtellenie de Saint-Quentin, qui lui étoit échue par la mort de GUI, ſon frere, en conſéquence d'un certain accord fait entr'eux. Il avoit épouſé *Jeanne*, fille de *Léger de la Roche*, & de *N.. de Magnac*, dont: — 1. GILLES, qui ſuit; — 2. BERNARD, homme d'armes de la Compagnie de M. de *Bourbon-Vendôme*, en 1492, & de celle de *Jacques d'Evreux*, en 1499; — 3. AUBERT, qui ſervoit dans la Compagnie du Seigneur *de la Trémoille* en 1492. Il fut l'un des 100 Gentilshommes de l'Hôtel du Roi ſous le Vidame *de Chartres*, & donna quittance de 543 livres de gratification, pour être venu, en 1495, de Naples à Grenoble, chargé de commiſſions importantes; — 4. CHARLES, Abbé d'Uzerche en 1494; —— 5. & GERARD, Protonotaire du Saint Siége, qui fit une production de titres en 1508, conjointement avec *Antoine de Pompadour*, Vicomte de Comborn, contre *Gui de Roffignac*, Seigneur de Couſſages, au nom de *François de Roffignac*, ſon fils, & de MARGUERITE DE MAULMONT, ſa femme.

XIV. GILLES, Seigneur DE MAULMONT, Fromental, Saint Quentin, Villars, tranſigea, comme curateur de *Louis de la Roche*, en 1476, au ſujet de la dot d'*Anne de la Roche*, ſœur de *Louis*, & femme de *Louis de la Foreſt*, reçut quittance de *Catherine de Caurade*, veuve de Claude *d'Eſtuer*, en 1506; fut condamné à payer 16 années d'arrérages du revenu de la Terre de Marclou, par Sentence rendue à Poitiers, en 1496, en faveur de *Jean du Pont*. BERTRAND, pere de GILLES DE MAULMONT, ayant vendu cette Terre au pere de *Jean du Pont*, rendit, conjointement avec CHARLES, ſon fils, en 1505, la Terre de Fromental, à *Geuffroi de Pompadour*, Evêque du Puy, & à *Antoine de Pompadour* ſon neveu. Il avoit épouſé *Françoiſe*, ſœur de *Louis de Culant*, Chambellan du Roi, Gouverneur du Berri, & fille de *Charles*, Seigneur de *Culant* & de Chalard, Grand-Maître-d'Hôtel de France, par contrat du 10 Novembre 1474, dont: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. MARGUERITE, femme de *Gui*

de Roffignac, Seigneur de Couſaiges, de Chavagnac & des Perres, fils de *Jean*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Jeanne de Compnac*. Ils formerent une demande ſur la Terre de Fromental, à l'occaſion de la dot de ladite MARGUERITE, en 1505; —— 3. & CATHERINE, Abbeſſe de la Regle, qui vivoit encore en 1533.

XV. CHARLES, Seigneur DE MAULMONT, Fromental, Villars, Baron de la Roche-Limoſy, Vicomte de Bridiers, fut préſent, avec GERAULD DE MAULMONT, Abbé d'Uzerches, Protonotaire du Pape, ſon oncle, à un acte du 18 Juin 1501, concernant LOUIS DE MAULMONT, Seigneur de Saint-Vit, ainſi qu'à ſon mariage avec *Souverainne de la Roche*, y ſont nommés comme parens, & ſouſcrivirent en cette qualité dans un acte que ce dernier paſſa avec *Louis de Noailles*, le 4 Janvier 1510. Il rendit hommage, avec la qualité de *Seigneur de Villars*, au nom de CHARLES DE MAULMONT, à *Annet de la Tour*, ſon couſin, en 1519. Il mourut avant 1526, & avoit épouſé *Anne*, fille de *François de Bourdeilles*, & d'*Hilaire du Fou*, laquelle donna procuration en cette qualité, pour conſentir à la vente de la Terre de Fromental, à GERAUD DE MAULMONT, Abbé d'Uzerches. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. CHARLES, nommé, avec ſon pere, dans l'hommage qu'il rendit pour lui, comme donataire de *Louis de la Roche*, a *Annet de la Tour*, en 1519. Il ne fut pas marié, & tint rang parmi les Savans de ſon ſiécle : *Ronſard* en parle avec éloge; — 3. CHARLOTTE, Demoiſelle de l'Hôtel de la Reine en 1532, — 4. & N.... , femme de *N.... de Montagnac*, dont une fille, mariée à *N.... de Montbas*.

XVI. JEAN, Seigneur DE MAULMONT, Saint-Quentin, Châteaufort, Baron de la Roche, fut ſous la tutelle d'*Anne de la Roche*, Dame de Maulmont, & de *François de Saint Exuperi*, Seigneur de Miramoul en 1526. Il ſervit ſous les ordres du Duc *d'Albanie* en 1536, avec autre JEAN DE MAULMONT, fit le retrait de la Terre de Douzenac, ſur *Geoffroi de Pompadour* en 1549, rendit hommage, pour pluſieurs Fiefs, le 11 Février 1545, à *Gilbert de Vantadour*; racheta la Terre de Fromental en 1549, donna procuration à *Jean de Turenne*, Seigneur de Chaumont, pour vendre en ſon nom la Terre de la Roche, à *Geoffroi de Pompadour*, Vicomte de Comborn, dont le contrat de vente eſt du 14 Février 1550. Il avoit épouſé *Madelene de Colonges*, Dame de la Motte, fille de *Jean*, dont : — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. JEANNE, rapportée après ſon frere; — 3. autre JEANNE, femme de *Claude de Levis* en 1559.

XVII. ANTOINE, Seigneur DE MAULMONT, &c. eut, par acte du 13 Avril 1539, pour curateur, *Amadon de Naſvalier*, pour, ſous ſon autorité, former ſa demande, & rentrer dans pluſieurs Terres vendues par ſes auteurs. Il mourut ſans avoir été marié.

XVI. JEANNE DE MAULMONT, ſœur d'ANTOINE, Dame de la Roche, épouſa *Jean de Maufont*, Seigneur de Pontchateau, Vicomte de la Motte.

Seigneurs de SAINT-QUENTIN, Vicomte de Beaumont-le-Roger.

Les armes de cette branche éteinte : *d'azur, au ſautoir d'or, accompagné de quatre tours d'argent.*

XIII. GUI DE MAULMONT, Seigneur de Saint-Quentin, Comte de Beaumont-le-Roger, Conſeiller, Chambellan du Roi, Bailli d'Alençon, ſecond fils de NICOLAS, & de *Catherine d'Aubuſſon*, ſervoit dans la Compagnie du Seigneur *de Vantadour*, lorſqu'il reçut ſes gages en revenant de la Terre de Gaſcogne en 1444, étoit homme d'armes de la Compagnie du Maréchal *de Jaloignes* en 1447, eſt titré de *Chevalier Vicomte de Beaumont-le-Roger*, dans une quittance de ſes gages en 1473; paſſa un accord avec BERTRAND, ſon frere, par lequel ils convinrent que s'ils mouroient ſans enfans mâles, toute ſa ſucceſſion reviendroit à GILLES DE MAULMONT, ſon fils; ce qui arriva, n'ayant laiſſé qu'une fille. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Novembre 1469, *Jeanne*, bâtarde *d'Alençon*, fille naturelle de *Jean*, Duc *d'Alençon*. Le Roi lui donna le titre de

Couſin, par ledit contrat, & lui fit don du Comté de Beaumont-le-Roger; par Lettres du 17 du même mois, & n'eut — qu'ANNE, qui ſuit; & pour fils naturel, de *Robinette de la Motte*, — PIERRE, bâtard de Saint-Quentin, lequel fut un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, auteur de la branche dite *de Beauregard*, rapportée à la fin de cette Généalogie.

XIV. ANNE DE MAULMONT, Comteſſe de Beaumont-le-Roger, épouſa 1°. *Beraud Stuart*, Seigneur d'Aubigny en Berri, Duc de Terreneuve, Marquis de Livau & d'Eſquiletazze dans les terres de Sicile; 2°. en 1510, *Aubert des Ages. Bertrande des Ages*, deſcendue de leur mariage, au 3e degré, fille de *Bertrand des Ages*, Seigneur de Maulmont & de Magnac, & de *Renée des Ages*, porta ces deux Terres en mariage à *François de la Rochefoucaud*, Seigneur d'Orbu, Chevalier des Ordres du Roi, par contrat du 20 Mai 1607.

ANNE DE MAULMONT eut de ſon premier mari *Beraud Stuart*; — *Anne Stuart*, mariée *à Robert Stuart*, ſon couſin, Maréchal de France en 1515, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 Gardes Ecoſſois, ſecond fils de *Jean Stuart*, Comte de Lenox, & d'*Eliſabeth de Montgommery*, mort ſans poſtérité en 1543.

Seigneurs de MAULMONT & de la Trie, éteints, qui portoient pour armes: *d'azur à la croix alezée d'or.*

VI. JEAN, Seigneur DE MAULMONT & de la Trie, ſecond fils de HUGUES, eſt rappellé avec GÉOFFROI, ſon fils aîné, dans un don que ce dernier fit à l'Abbaye de Peyrouſſe, en 1295. Il eut de ſa femme, nommée *Ade*: — GEOFFROI, qui ſuit; — & GERARD, nommé, avec GUILLAUME DE MAULMONT, Archidiacre de Limoges, ſon oncle, dans un acte de 1247.

VII. GÉOFFROI, Seigneur DE MAULMONT & de la Trie, Chevalier, eſt nommé fils de JEAN, dans l'acte de donation faite à l'Abbaye de Peyrouſſe, & conſentit, la même année, 1275, à une vente faite à *Hugues de Cromierres*, Chevalier, de la Paroiſſe de Couſſac, & eut, entr'autres enfans: — 1. HÉLIE, qui ſuit; — 2. JOURDAIN, Prieur de Chabanois en 1267; — 3. & PIERRE, Chanoine de Limoges en 1287.

VIII. HÉLIE, Seigneur DE MAULMONT & de la Trie, Chevalier, eſt déclaré, avec ces titres & celui de Seigneur foncier, d'une rente, Paroiſſe de Cuſſac, conjointement avec *Pierre Authier*, Chevalier, dans l'acte de vente du domaine, ſur laquelle elle étoit aſſujettie. Cette vente fut faite par *Aimeri d'Albau*, Chevalier, en 1277. On a lieu de croire qu'il épouſa la ſœur de ce *Pierre Authier*. Il laiſſa pour fils: — 1. JOURDAIN, qui ſuit; — 2. GERARD, Abbé de Brantôme en 1301, qui portoit pour armes: *d'azur, à la croix alezée d'or*; — 3. autre GERARD, qui portoit les mêmes armes, & mentionné dans un acte de 1316; — 4. AUGIER, auteur des Seigneurs de Moncheuil, qualifié *Damoiſeau*, marié à *Marie*, fille de *Geoffroi d'Albignac*, dont il reçut dot en 1301. Il reçut les hommages des Fiefs d'Entraigues & de la Motte en 1505, & ſa poſtérité s'eſt éteinte dans ſon arriere-petit-fils, GEOFFROI DE MAULMONT, Seigneur de Moncheuil, qui n'a laiſſé d'*Emerie de la Vergne*, ſon épouſe, que — GUILLEMETTE DE MAULMONT, qu'on croit avoir été mariée, en 1417, avec *Emeri de la Vergne*, dont vint: — *Peyronne de la Vergne*, qui porta la Seigneurie de Moncheuil en mariage à *Adhemard Roux*, Ecuyer, dont ſont deſcendus les Seigneurs de Luçon, Moncheuil, de Bigneras, de Campanac, les Comtes de Lambertye, de Monot, &c.; — 5. & PERRONNELLE, mariée, par contrat, avant 1316, avec *Gerard de Bruſſia*, Ecuyer, Seigneur d'Abezac. JOURDAIN, ſon frere, conſentit à payer ſa dot, & par un acte de 1320, *Gui Flameng*, Chevalier, Seigneur de Bouzac atteſta, que partie de cette même dot étoit due par JOURDAIN DE MAULMONT.

IX. JOURDAIN, Seigneur DE MAULMONT, de la Trie, de Malſec, da la Viguerie de Dournazac & d'un Fief à Montbrun, nommé fils d'HÉLIE DE MAULMONT, Chevalier, dans une obligation paſſée en faveur d'*Aimeri de Labeſtor*,

Damoiſeau, de l'an 1287, a le titre de *Chevalier*, dans une donation qu'il fit à *Pierre de Calus*, Clerc de Montbrun, en 1316, ainſi que dans l'hommage qu'il rendit pour la Viguerie de Dournazac, de Maulmont & d'un Fief à Montbrun, à *Gui Brun*, Seigneur de Montbrun, la veille de la fête de Saint Michel en 1327. Il avoit épouſé, en 1294, *Valerie*, fille d'*Arnaud Roux*, Chevalier, dont : — HÉLIE, qui ſuit; —— & JEAN, Abbé de Peyrouſſe en 1358.

X. HÉLIE DE MAULMONT, II. du nom, nommé fils de JOURDAIN, dans une donation de 1336, que lui fit Dame *Marie de Roveranches*, rendit hommage pour la Seigneurie de Maulmont, Viguerie de Dournazac, & le Fief de Montbrun, en 1334, à *Gui Brun*, Seigneur de Montbrun : il étoit auſſi Seigneur de Connezac, & avoit épouſé *Comptor*, fille d'*Aimeri Brun*, Chevalier, Seigneur de Champion-aux-Boux en Périgord, & ſœur de *Philippe*, dont : — JEAN, qui ſuit; — & MONTOT, homme d'armes de la Compagnie de *François de Naples* en 1388.

XI. JEAN, II. du nom, Seigneur DE MAULMONT, de la Trie, Connezac, la Viguerie de Dournazac, paſſa le 7 Mai 1389, un concordat pour les droits de *Comptor Brun*, ſa mere, avec *Philippe Brun*, Seigneur de Champniers ſon oncle, & épouſa *Bertrande*, fille de *Pierre du Chadeau*, (Cazaly) Damoiſeau, & de *Marguerite de Tranchelyon*, laquelle rendit hommage, le 5 Février 1417, pour la Seigneurie de Chadeau, à *Jean de Montbrun*. De ce mariage vinrent : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. JEAN, Prieur de Limeuil; — 3. CHARLES, Abbé d'Uzerches; — 4. AYMAR, Bachelier en Droit; — 5. AGNÈS, mariée à *Thibault de Connau*, Ecuyer, Capitaine de la ville de Nontrou, laquelle lui porta la Terre de Connezac; —— 6. & LOUISE, mariée à *N... d'Eſcudier*, Seigneur du Bourg-de-Chara.

XII. PIERRE, Seigneur DE MAULMONT, de la Trie, du Chadeau, &c. ſervit en qualité d'homme d'armes de la Compagnie de *Gilbert de Chabanes*, en 1447; rendit hommage, la même année, de ſes Terres de Maulmont, de la Trie & de Chadeau; en rendit un autre, en 1473, pour le Fief de la Vie, qu'il poſſédoit par *Bertrande de Chadeau*, ſa mere, à *Pierre de Montbrun*, Seigneur de Montbrun; en fit un autre, le 6 Juin 1461, avec *Jean de Lambertye*, Damoiſeau, Seigneur de Lambertye, de Nouherre & d'Eſchallate, pour rentes, Paroiſſe de Dournezac; reçut quittance de la dot d'*Agnès*, ſa ſœur, femme de *Thibault de Connau*, & épouſa, par contrat de 1435, *Catherine Joubert*, fille du Seigneur de la Baſtide, dont : — 1. JEAN, qui ſuit : — 2. HÉLIE, Doyen de Limoges en 1465; — 3. ROBERT, qui ratifia le contrat de mariage de JEAN, ſon frere aîné, le 11 Février 1465; — 4. & ANNE, Abbeſſe de Bonneſaigne en 1470, & de la Regle en 1471.

XIII. JEAN, III. du nom, Seigneur DE MAULMONT, de la Trie, de Chadeau, de Milagnet, d'Aubanie, ſervit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie de M. *de Grammont*, & épouſa, 1°. le 28 Septembre 1456, en préſence de *Gautier de Peruze*, *de Jean de Lambertye*, MM. *de Linars* & *de Montbrun*, ſes parens, *Agnès*, fille de feu *Jean de Quintini*, Seigneur de Mazeau, & de feu *Marguerite de la Jaumont*, aſſiſtée de *Jean de Quintini*, ſon frere, *Louis de Lauradour*, *Simon Texier*, *Jacques de la Jaumont*, & *Pierre Roberts*, ſes parens; & 2°. par contrat du 11 Février 1465, en préſence de ROBERT DE MAULMONT, ſon frere, de *Louis Laurent*, Seigneur de la Lorentie, d'*Antoine de Foulebon*, &c. *Eliſe*, fille d'*Antoine de Moſnard*, Seigneur de Plas. Il reçut une donation de *Pierre*, fils de feu *Pierre de la Baſtide*, & de *N... d'Arragen* ou *Arragon*, ſon couſin, & conſentit à une vente de différentes rentes & domaines le 20 Septembre 1497, en faveur de *Jean de Lambertye*, Seigneur de Nouherre & d'Eſchalat, fils de *Jean*. Il ne paroît pas qu'il ait eu d'enfans de ſa premiere femme; de la ſeconde vinrent : — 1. AYMAR, mort ſans poſtérité, de *Jacquette*, fille de noble *Gabriel de Sandelayne*, *Damoiſeau*, qu'il avoit épouſée le 6 Février 1515; — 2. PIERRE, qui ſuit; — 3. JEAN, Curé de Milhaguet;

Couſin, par ledit contrat, & lui fit don du Comté de Beaumont-le-Roger; par Lettres du 17 du même mois, & n'eut — qu'ANNE, qui ſuit; & pour fils naturel, de *Robinette de la Motte*, — PIERRE, bâtard de Saint-Quentin, lequel fut un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, auteur de la branche dite *de Beauregard*, rapportée à la fin de cette Généalogie.

XIV. ANNE DE MAULMONT, Comteſſe de Beaumont-le-Roger, épouſa 1°. *Beraud Stuart*, Seigneur d'Aubigny en Berri, Duc de Terreneuve, Marquis de Livau & d'Eſquiletazze dans les terres de Sicile; 2°. en 1510, *Aubert des Ages. Bertrande des Ages*, deſcendue de leur mariage, au 3e degré, fille de *Bertrand des Ages*, Seigneur de Maulmont & de Magnac, & de *Renée des Ages*, porta ces deux Terres en mariage à *François de la Rochefoucaud*, Seigneur d'Orbu, Chevalier des Ordres du Roi, par contrat du 20 Mai 1607.

ANNE DE MAULMONT eut de ſon premier mari *Beraud Stuart*; — *Anne Stuart*, mariée *à Robert Stuart*, ſon couſin, Maréchal de France en 1515, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 Gardes Ecoſſois, ſecond fils de *Jean Stuart*, Comte de Lenox, & d'*Eliſabeth de Montgommery*, mort ſans poſtérité en 1543.

Seigneurs de MAULMONT & de la Trie, éteints, qui portoient pour armes: *d'azur à la croix alezée d'or.*

VI. JEAN, Seigneur DE MAULMONT & de la Trie, ſecond fils de HUGUES, eſt rappellé avec GÉOFFROI, ſon fils aîné, dans un don que ce dernier fit à l'Abbaye de Peyrouſſe, en 1295. Il eut de ſa femme, nommée *Ade*: —— GEOFFROI, qui ſuit; — & GERARD, nommé, avec GUILLAUME DE MAULMONT, Archidiacre de Limoges, ſon oncle, dans un acte de 1247.

VII. GÉOFFROI, Seigneur DE MAULMONT & de la Trie, Chevalier, eſt nommé fils de JEAN, dans l'acte de donation faite à l'Abbaye de Peyrouſſe, & conſentit, la même année, 1275, à une vente faite à *Hugues de Cromierres*, Chevalier, de la Paroiſſe de Couſſac, & eut, entr'autres enfans: — 1. HÉLIE, qui ſuit; — 2. JOURDAIN, Prieur de Chabanois en 1267; — 3. & PIERRE, Chanoine de Limoges en 1287.

VIII. HÉLIE, Seigneur DE MAULMONT & de la Trie, Chevalier, eſt déclaré, avec ces titres & celui de Seigneur foncier, d'une rente, Paroiſſe de Cuſſac, conjointement avec *Pierre Authier*, Chevalier, dans l'acte de vente du domaine, ſur laquelle elle étoit aſſujettie. Cette vente fut faite par *Aimeri d'Albau*, Chevalier, en 1277. On a lieu de croire qu'il épouſa la ſœur de ce *Pierre Authier*. Il laiſſa pour fils: — 1. JOURDAIN, qui ſuit; — 2. GERARD, Abbé de Brantôme en 1301, qui portoit pour armes: *d'azur, à la croix alezée d'or*; — 3. autre GERARD, qui portoit les mêmes armes, & mentionné dans un acte de 1316; — 4. AUGIER, auteur des Seigneurs de Moncheuil, qualifié *Damoiſeau*, marié à *Marie*, fille de *Geoffroi d'Albignac*, dont il reçut dot en 1301. Il reçut les hommages des Fiefs d'Entraigues & de la Motte en 1505, & ſa poſtérité s'eſt éteinte dans ſon arriere-petit-fils, GEOFFROI DE MAULMONT, Seigneur de Moncheuil, qui n'a laiſſé d'*Emerie de la Vergne*, ſon épouſe, que — GUILLEMETTE DE MAULMONT, qu'on croit avoir été mariée, en 1417, avec *Emeri de la Vergne*, dont vint: — *Peyronne de la Vergne*, qui porta la Seigneurie de Moncheuil en mariage à *Adhemard Roux*, Ecuyer, dont ſont deſcendus les Seigneurs de Luçon, Moncheuil, de Bigneras, de Campanac, les Comtes de Lambertye, de Monot, &c.; — 5. & PERRONNELLE, mariée, par contrat, avant 1316, avec *Gerard de Bruſſia*, Ecuyer, Seigneur d'Abezac. JOURDAIN, ſon frere, conſentit à payer ſa dot, & par un acte de 1320, *Gui Flameng*, Chevalier, Seigneur de Bouzac atteſta, que partie de cette même dot étoit due par JOURDAIN DE MAULMONT.

IX. JOURDAIN, Seigneur DE MAULMONT, de la Trie, de Malſec, da la Viguerie de Dournazac & d'un Fief à Montbrun, nommé fils d'HÉLIE DE MAULMONT, Chevalier, dans une obligation paſſée en faveur d'*Aimeri de Labeſtor*,

Damoiſeau, de l'an 1287, a le titre de *Chevalier*, dans une donation qu'il fit à *Pierre de Calus*, Clerc de Montbrun, en 1316, ainſi que dans l'hommage qu'il rendit pour la Viguerie de Dournazac, de Maulmont & d'un Fief à Montbrun, à *Gui Brun*, Seigneur de Montbrun, la veille de la fête de Saint Michel en 1327. Il avoit épouſé, en 1294, *Valerie*, fille d'*Arnaud Roux*, Chevalier, dont : — HÉLIE, qui ſuit; —— & JEAN, Abbé de Peyrouſſe en 1358.

X. HÉLIE DE MAULMONT, II. du nom, nommé fils de JOURDAIN, dans une donation de 1336, que lui fit Dame *Marie de Roveranches*, rendit hommage pour la Seigneurie de Maulmont, Viguerie de Dournazac, & le Fief de Montbrun, en 1334, à *Gui Brun*, Seigneur de Montbrun : il étoit auſſi Seigneur de Connezac, & avoit épouſé *Comptor*, fille d'*Aimeri Brun*, Chevalier, Seigneur de Champion-aux-Boux en Périgord, & ſœur de *Philippe*, dont : — JEAN, qui ſuit; — & MONTOT, homme d'armes de la Compagnie de *François de Naples* en 1388.

XI. JEAN, II. du nom, Seigneur DE MAULMONT, de la Trie, Connezac, la Viguerie de Dournazac, paſſa le 7 Mai 1389, un concordat pour les droits de *Comptor Brun*, ſa mere, avec *Philippe Brun*, Seigneur de Champniers ſon oncle, & épouſa *Bertrande*, fille de *Pierre du Chadeau*, (Cazaly) Damoiſeau, & de *Marguerite de Tranchelyon*, laquelle rendit hommage, le 5 Février 1417, pour la Seigneurie de Chadeau, à *Jean de Montbrun*. De ce mariage vinrent : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. JEAN, Prieur de Limeuil; — 3. CHARLES, Abbé d'Uzerches; — 4. AYMAR, Bachelier en Droit; — 5. AGNÈS, mariée à *Thibault de Connau*, Ecuyer, Capitaine de la ville de Nontrou, laquelle lui porta la Terre de Connezac; —— 6. & LOUISE, mariée à *N... d'Eſcudier*, Seigneur du Bourg-de-Chara.

XII. PIERRE, Seigneur DE MAULMONT, de la Trie, du Chadeau, &c. ſervit en qualité d'homme d'armes de la Compagnie de *Gilbert de Chabanes*, en 1447; rendit hommage, la même année, de ſes Terres de Maulmont, de la Trie & de Chadeau; en rendit un autre, en 1473, pour le Fief de la Vie, qu'il poſſédoit par *Bertrande de Chadeau*, ſa mere, à *Pierre de Montbrun*, Seigneur de Montbrun; en fit un autre, le 6 Juin 1461, avec *Jean de Lambertye*, Damoiſeau, Seigneur de Lambertye, de Nouherre & d'Eſchaliate, pour rentes, Paroiſſe de Dournezac; reçut quittance de la dot d'*Agnès*, ſa ſœur, femme de *Thibault de Connau*, & épouſa, par contrat de 1435, *Catherine Joubert*, fille du Seigneur de la Baſtide, dont : — 1. JEAN, qui ſuit : — 2. HÉLIE, Doyen de Limoges en 1465; — 3. ROBERT, qui ratifia le contrat de mariage de JEAN, ſon frere aîné, le 11 Février 1465; — 4. & ANNE, Abbeſſe de Bonneſaigne en 1470, & de la Regle en 1471.

XIII. JEAN, III. du nom, Seigneur DE MAULMONT, de la Trie, de Chadeau, de Milagnet, d'Aubanie, ſervit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie de M. *de Grammont*, & épouſa, 1°. le 28 Septembre 1456, en préſence de *Gautier de Peruze*, *de Jean de Lambertye*, MM. *de Linars* & *de Montbrun*, ſes parens, *Agnès*, fille de feu *Jean de Quintini*, Seigneur de Mazeau, & de feu *Marguerite de la Jaumont*, aſſiſtée de *Jean de Quintini*, ſon frere, *Louis de Lauradour*, *Simon Texier*, *Jacques de la Jaumont*, & *Pierre Roberts*, ſes parens; & 2°. par contrat du 11 Février 1465, en préſence de ROBERT DE MAULMONT, ſon frere, de *Louis Laurent*, Seigneur de la Lorentie, d'*Antoine de Foulebon*, &c. *Eliſe*, fille d'*Antoine de Moſnard*, Seigneur de Plas. Il reçut une donation de *Pierre*, fils de feu *Pierre de la Baſtide*, & de *N... d'Arragen* ou *Arragon*, ſon couſin, & conſentit à une vente de différentes rentes & domaines le 20 Septembre 1497, en faveur de *Jean de Lambertye*, Seigneur de Nouherre & d'Eſchalat, fils de *Jean*. Il ne paroît pas qu'il ait eu d'enfans de ſa premiere femme; de la ſeconde vinrent : — 1. AYMAR, mort ſans poſtérité, de *Jacquette*, fille de noble *Gabriel de Sandelayne*, *Damoiſeau*, qu'il avoit épouſée le 6 Février 1515; — 2. PIERRE, qui ſuit; — 3. JEAN, Curé de Milhaguet;

— 4. MARGUERITE, mariée à *Louis du Roc*, Seigneur de Bericy; — 5. & ISABELLE, femme du Seigneur *de la Gueritte*.

XIV. PIERRE, III. du nom, Seigneur DE MAULMONT, du Chadeau, de Milhaguet, d'Arbrouſſe, d'Aubanie, ſervit dans la Compagnie d'Ordonnance d'*Antoine de Bonneval*, en 1490, & dans celle de M. *d'Angoulême* en 1493, rendit hommage à *Alain d'Albret*, comme Seigneur de Maulmont & de Chalus-Chabrol, pour les Seigneuries de Moulins & de la Salle le 9 Juillet 1500; en rendit un autre, le 24 Décembre 1502, pour la Seigneurie de Maulmont, à *Jean*, Baron *de Montbrun*, Seigneur de Cramaudet & de Saint-Jal, & tranſigea, conjointement avec AIMARD & JEAN, ſes freres, pour les droits qu'*Hélie & Guillaume d'Eſcudiers* prétendoient pour la dot de LOUISE DE MAULMONT, leur mere; cette tranſaction eſt du 3 Janvier 1502: il rendit encore hommage à *Alain d'Albret*, pour le moulin de Salles en 1515, & ſouſcrivit, en 1540, à un acte, avec les héritiers de JEAN, ſon frere, & *Martial de Bermondete*. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Décembre 1504, *Leonne*, ſœur de *Gui*, & fille de *Jean de Roſſignac*, Seigneur de Couſaiges, de Chavagnac & des Peyres, de *Jeanne de Compenag*, dont: — 1. GEOFFROI, qui ſuit; — 2. ANNET, Bachelier ès Loix; — 3. JEAN, Prêtre; — 4. HÉLIE; — 5. MARGUERITE, mariée à *Aimeri de Barbieres*, Seigneur de Sonneville. Elle & ſon mari partagerent, le 6 Juin 1546, avec *Iſabeau de Montfrebœuf*, veuve de GEOFFROI DE MAULMONT. *François de Barbieres*, leur fils, prenoit le titre de *Seigneur de la Trie*, de l'an 1577, avec *Chriſtine*, fille de *François de Lambertye*, Seigneurs de Menet, du Couraud & de Chaps, & de *Jeanne de la Fage*; — 6. & GABRIELLE, mariée, en 1546, à *Jean Bourgeois*. Ils tranſigerent, avec *François de Montfrebœuf*, Seigneur de Prun, au nom d'*Iſabeau de Montfrebœuf*, & comme tuteur de JEAN DE MAULMONT, fils de cette *Iſabeau de Montfrebœuf*, pour les ſucceſſions de PIERRE, & d'ANNET DE MAULMONT, pere & freres de GABRIELLE, & de GEOFFROI DE MAULMONT. Cette tranſaction eſt de la même année 1546; & la Seigneurie d'Aubany, Paroiſſe de Champagnac, échut à GABRIELLE DE MAULMONT, & les villages du Boſt & du Mas, l'hommage réſervé à *Iſabeau de Monfrebœuf*, au nom de ſon fils.

XV. GEOFFROI DE MAULMONT, II. du nom, Seigneur de Maulmont, du Chadeau, de Milhaguet, ſervit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie d'Ordonnance de M. *de la Vauguyon*, & épouſa, le 10 Juin 1539, *Iſabeau*, fille de *Jean de Montfrebœuf*, Seigneur de Prun, & de *Marguerite de Trion*: après la mort de ſon mari, elle rendit hommage, le 30 Octobre 1548, au nom de ſon fils aîné, de la Seigneurie d'Aubanie, à *Jean de Bermondet*, Seigneur d'Auradour, & avoit tranſigé, comme on l'a dit plus haut, le 5 Juin 1546, comme tutrice de ſes enfans, avec *François de Montfrebœuf*, ſon frere, & avec *Aimeri de Barbieres*, mari de MARGUERITTE DE MAULMONT, ſa belle-ſœur. Ses enfans furent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ANNET, Seigneur de la Ligne, & de la Jobert, qui ſervoit, en 1569, dans la Compagnie d'Ordonnance de M. *de Longueville*. Il avoit épouſé *N... de Jabaud*: on ignore s'il en a eu des enfans; — 3. ISABEAU, mariée à *Guygnot Allegrant*; — 4. & MADELENE, femme de *Jacques de la Buſſiere*.

XVI. JEAN, IV. du nom, Seigneur DE MAULMONT, de la Trie, de Champagnac, du Chadeau, de l'Artendace, & de Malhaguet, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances de Sa Majeſté, épouſa, 1°. le 14 Décembre 1563, *Marie*, fille de *François de Lambertye*, Seigneur de Menet, de Chaps, & du Courrau, & de *Jeanne de la Faye*; 2°. le 30 Août 1573, *Jacquette*, fille de feu *Hélie de la Porte*, Seigneur du Puy, Saint-Aſtier, &c.; & 3°. *Renée*, fille de *Jean de Leyreſſe*, Seigneur de la Mothe & de Bonnaventure, ſœur de *Jacques de Sainte-Fief*, Chevalier de l'Ordre du Roi, par contrat du 7 Novembre 1577.

Du premier lit vinrent: — 1. FRANÇOIS DE MAULMONT, Chevalier de Malte, dont les preuves furent faites le 1 Juin 1582, par Claude de l'*Hermite-du-Soulier*,

Soulier, Commandeur du Maſdieu & *Guillaume de Neuville*, Commandeur de Monterel : il fut préſenté au Chapitre à Montferrand, & Juré par *François de Lambertye*, Prévôt, Seigneur de Saint-Raphael, & en partie de Mellet; *François Courtin*, Seigneur de Manardeau & de Villemenau, Chevalier de l'Ordre du Roi; *Jean de la Guyonnie*, Gentilhomme de la Maiſon du Roi; *Jean de Manardeau*, Seigneur du Mas, & du Chalard; & *Rolland de Sainte-Fief*, Seigneur de Saint-Cyr, leſquels témoignerent, ſur l'ancienne & illuſtre naiſſance des Maiſons de MAULMONT, de *Lambertye*, de *Montfrebœuf*, de *la Faye*, de *Trie*, de *Roffignac*, de MAULMONT de la branche dite des Barons de Maulmont en bas Limouſin. Ces preuves furent admiſes le 1 Juin 1584, au Chapitre de Lyon, où préſidoient *Marc de la Goutte*, Grand-Bailli de Lyon, & *Antoine de Villars*, Maréchal de l'Ordre de Malte.

Du ſecond lit : — 2. BERTRAND, qui tranſigea le 7 Juin 1602, avec *Renée de Leyreſſe*, ſa belle-mere, & teſta le 9 Janvier 1617, en faveur de JEAN, ſon frere, fils de cette *Renée de Leyreſſe*; & du troiſieme lit : — 3. autre BERTRAND, mort ſans poſtérité; — 4. JEAN, qui ſuit; — 5. FRANÇOIS, Seigneur de Saint-Martial & de Monte-Cailles, marié, ſans enfans, à *Marie de Boiſſe*: elle étoit veuve en 1644; — 6. BARBE, mariée à *Pierre d'Eſpouces*, Seigneur de la Chapelle, laquelle étoit veuve en 1618; — 7. JEANNE, femme de *Jean de Combrouze*; — 8. CHRISTINE; — 9. & DIANE, mariée à *Jacques d'Hademard*, Seigneur de la Courtaudie.

Tous ſes enfans ſont nommés dans le teſtament de JEAN IV. leur pere, du 18 Avril 1601, lequel rendit hommage du Fief du Chadeau à *François d'Eſtuart*, Seigneur de Saint-Maigin, Baron de Montbrun, le 17 Janvier 1562. Il en rendit un autre au Seigneur *de Champiniers*, de la Seigneurie de Melleret; & un autre au Seigneur Vicomte *de Rochechouard*, pour celle d'Eſtuſſac. Il fut honoré de la confiace du Roi HENRI IV, ce qui eſt annoncé par les lettres qu'il a reçues, entr'autres une datée du 15 Mai 1589, par laquelle Sa Majeſté fait les plus grand éloges de ſes ſervices, & veut ſe rendre médiateur entre lui & le Duc *d'Epernon*, pour un différent qu'ils eurent enſemble. Ce Prince lui mande auſſi d'employer ſa Compagnie pour ſon ſervice, près le Sieur *d'Aubeterre*, ou le Maréchal *de Matignon*, d'après ce qui lui ſera mandé de ſa part. L'inſcription de la lettre eſt : *A Monſ.* DE MAULMONT, *Chevalier de mon Ordre, Capitaine de 50 hommes de mes Ordonnances.*

XVII. JEAN, V. du nom, Seigneur DE MAULMONT, de la Trie, du Chadeau & de la Vic, Capitaine de 100 hommes au Régiment de Lambertye, par Commiſſion du 6 Février 1632, avoit épouſé, par contrat du 24 Février 1618 (précédé de la diſpenſe obtenue en Cour de Rome en 1617), *Henriette de Lambertye*, fille de *Jean*, Seigneur de Marval, de Prun, de l'Epinaſſie-les-Roberts & Milhaguet, Capitaine-Commandant de 200 hommes d'Infanrie, & de *Marguerite de Monſrebœuf*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & GABRIEL, auteur de la branche du Chadeau & du Puyreaud, rapporté ci-après. Ils tranſigerent avec leurs deux enfans, & par cette tranſaction, ils diſpoſerent de la plus grande partie de leurs biens en faveur de leurs fils aîné; JEAN, V. du nom, rendit hommage pour la Seigneurie de Maulmont, à *Gabriel*, Comte *de Lambertye*, Meſtre-de-Camp de 20 Enſeignes en 1646.

XVIII. JEAN, VI. du nom, Seigneur DE MAULMONT, de la Trie, & de la Vic, Capitaine de 100 hommes au Régiment de Lambertye, par Commiſſion du 21 Août 1645, rendit hommage le 23 Novembre 1651, pour les Seigneuries de Maulmont & du Chadeau, à *Gabriel*, Comte *de Lambertye*, Baron de Montbrun, Commandant pour le Roi à Nancy, Maréchal des ſes Camps & Armées & Chevalier de ſon Ordre. Il teſta en faveur de ſon fils aîné, & fit des legs à ſes autres enfans nommés dans ſon teſtament le 22 Décembre 1658. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 6 Janvier 1634, *Catherine*, fille de *François de Cabbes*, Seigneur du Breuil, & de *Louiſe Guilhot*; & 2°. le 12 Février 1643, *Marguerite*, fille de *Jean du Guarreau*, Seigneur de la Buſſiere & de Puyrobert, & de *Françoiſe de Chouly-Permangle*. Il eut du premier lit : —

1. François, qui ſuit ; & du ſecond lit : — 2. Gabriel ; — 3. Jean ; — 4. Françoise, femme 1°. de *Jean de la Monnerie* ; & 2°. de *Guillaume de la Brouſſe*, Seigneur d'Eſeſſart ; — 5. autre Françoise, femme du Seigneur *de l'Eyſſat* ; — 6. autre Françoise, femme, en 1681, de *Jacques de Combrouze*, Seigneur du Breuilhet ; — 7 & 8. Jeanne & Susanne.

XIX. François, Seigneur de Maulmont, de la Trie, du l'Amidet de la Vic, de Balangeas, épouſa, 1°. par contrat du 5 Janvier 1663, *Suſanne*, fille de *Louis Eyquen*, Seigneur de la Buffiere, & de *Marguerite de la Brouſſe*. Elle étoit veuve d'*Iriès du Guareau*. Ce mariage ſe fit du conſentement de Jean de Maulmont, ſon ayeul, de Gabriel de Maulmont, Seigneur du Chadeau, ſon oncle, de *Léonard* & de *Jean de Lambertye*, Seigneurs de Prun, de l'Epinaſſy & du Bouchet. Il épouſa, 2°. par contrat du 14 Février 1665, *Marie*, fille de *François*, Comte *de Lambertye*, Baron de Montbrun, Seigneur de Mialette, Pinſal, la Robiniere, la Tranchade & Marilhiac, Chevalier de l'Ordre du Roi, premier Capitaine au Régiment de Lambertye, & d'*Emerie de Neſmond*. Il eut du premier lit : — 1. Marie : on ignore ſi elle a été mariée ; mais elle n'a pas laiſſé de poſtérité ; & du ſecond : — 2. Emeric, mariée, en 1693, à Joseph, fils de Melchior de Maulmont, Baron de Saint-Vit, & de *Marie Jouhaud*, morte ſans poſtérité ; — 3. une fille Religieuſe ; — 4. & Jeanne, qui ſuit.

XX. Jeanne, Dame de Maulmont, de la Trie, de la Mydette, de Balangeas & de la Baronnie de Montbrun, comme héritiere en partie de *Marie*, née Comteſſe *de Lambertye*, Marquiſe de Choiſeul, ſa niéce, morte ſans poſtérité, épouſa *Jean*, fils de *Claude de Campniac*, Seigneur de Romain, & de *Gabrielle Mouſnier de Planneau*, dont : — 1. un fils, qui n'a eu que deux filles : — *Marie*, l'aînée, porta en mariage les Seigneuries de Maulmont, de la Trie & la Baronnie de Montbrun, à *Alexis*, Marquis *de Connau*, Seigneur de Connezac, ſon mari, lequel poſſede actuellement ces Terres ; — & une fille, nommée *Marie*, mariée, le 24 Décembre 1713, à *Nicolas Roux*, Chevalier, Seigneur de Vigneras & de Pombaux.

Seigneurs du Chadeau & du Puyreau.

XVIII. Gabriel de Maulmont, Seigneur du Chadeau, Capitaine au Régiment de Périgord, ſecond fils de Jean V, & d'*Henriette de Lambertye*, produiſit ſes titres lors de la vérification de la Nobleſſe, & y fut maintenu le 6 Décembre 1666, par Sentence de M. *d'Agueſſeau*, après avoir juſtifié ſa filiation, par titres originaux, ſans interruption, depuis l'an 1327, deſcendant en ligne directe de noble Jourdain de Maulmont, Chevalier. Il fut reçu Enſeigne dans le Régiment de Périgord (Compagnie de Cavaroque), le 17 Novembre 1734. Il épouſa, par contrat du 26 Avril 1656, *Marguerite*, fille de *Michel Thomas*, Seigneur de Puyreau, & de *Jeanne Chapiteau*, dont : — 1. Léonard, qui ſuit ; — 2. & François, dont la poſtérité ſera rappellée après celle de ſon aîné.

XIX. Léonard de Maulmont, Seigneur de Puyreau, Capitaine au Régiment de Picardie, épouſa par contrat du 26 Octobre 1694, *Anne*, fille d'*Euſebe de Maſvallier*, Seigneur de la Vallade, & de *Catherine de Luberſac*, dont, pour fille unique :

XX. Françoise de Maulmont, Dame de Puyreau, mariée à *Léon*, fils de *Jacques de la Croix*, Seigneur de Lammary & du Lieutaud, & de *Philippe Jourdain*, laquelle eſt repréſentée par MM. *de la Croix*, & *Jean-François de Lambertye*, Chevalier, Seigneur de Lammary, qui a épouſé la petite fille de Françoise de Maulmont.

Seigneurs des Places & de Marsac.

XIX. François de Maulmont, Seigneur de Marſac & des Places, fils puîné de Gabriel, & de *Marguerite Thomas*, ſervit 7 ans dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes réſidans à Tournay, fut Lieutenant au Régiment de Picardie en 1688, Capitaine en 1690 ; ſervit ſous les ordres du Maréchal *de Chamilly*, à Angoulême, ſous celle du Maréchal *de Montrevel*, à Libourne en 1716,

& épouſa, le 19 Avril 1728, *Suſanne*, fille d'*Armand du Lau*, Seigneur de Saint-Julien & du Chambon, & de *Théreſe de l'Age*, dont :

XX. François de Maulmont, II. du nom, Seigneur de Marſac & de Grandgilles, qui a épouſé, le 27 Décembre 1750, *Marguerite*, fille de *François de la Croix*, Seigneur de la Chaize, & de *Marie de Lambertye*. A ce contrat de mariage ont aſſiſté *Jean-François* & *Pierre*, Comtes *de Lambertye*, Seigneurs de Menet, de la Feneſtre, de Rouſſine, de Perry, &c. & *Pierre*, Marquis *de Lambertye*, Seigneur de Marval, & autres parens, dont : — Léon, Lieutenant des Grenadiers au Régiment de Poitou ; — deux autres garçons, Officiers d'Infanerie ; — & deux filles.

Seigneurs de Beauregard-de-Saint-Quentin.

XIV. Pierre de Maulmont-Saint-Quentin, Seigneur de Beauregard, fils naturel de Gui de Maulmont, Seigneur de Saint-Quentin, Comte de Baumont-le-Roger, & de *Robinette de la Mothe*, fut un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi en 1495, & obtint des Lettres de légitimation en 1498. Il avoit épouſé *Anne du Breuil*, fille du Seigneur de la Berardiere. On croit que ſa poſtérité s'eſt éteinte au Ve degré dans les enfans d'Abraham de Maulmont, Seigneur de la Roche, Saint-Firmin, mort avant l'an 1668, qui avoit épouſé *Marie de Bizieux*, dont il eut : — Jean, Marie & Anne, qui furent ſous la tutelle de leur mere ; du moins on ignore ſi cette branche ſubſiſte.

Généalogie dreſſée, d'après un *Mémoire* redigé, ſur les titres originaux.

Addition à la page 636 du Tome IX, avant MAUREPAS.

* MAUREPART, en Anjou.

Terre & Seigneurie ſortie de l'ancienne Famille noble de Bonchamps, par le mariage, en 1730 ou 1731, de Demoiſelle Marie-Anne de Bonchamps (fille aînée de Meſſire Henri de Bonchamps, Ecuyer, Seigneur de Maurepart, qui n'eut que des filles, comme on le va voir au degré XI de la ſeconde branche), avec Meſſire *Nicolas du Clos*, Ecuyer, Seigneur de Kerpont ou Querpont.

R. Suivant un Procès-verbal en bonne forme des titres de cette ancienne Nobleſſe, paſſé devant *Deville*, qui en a gardé la minute, & ſon Confrere, Notaires à Angers le 28 Février 1775, auquel ont ſigné quatre Gentilshommes des plus diſtingués & qualifiés de la Province, fait en leur préſence, & légaliſé par *Jean-Louis Marcombe*, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général-Civil en la Sénéchauſſée d'Anjou & au Siége Préſidial d'Angers, elle remonte, par titres originaux, clairs & non équivoques, à Guillaume de Bonchamps, rapporté ci-après ; mais outre ceux qu'elle a produits, elle en a perdu beaucoup de plus anciens : car l'Amiral *de Coligny*, après la perte de la bataille de Moncontour, en Octobre 1569, fit incendier le Château de la Terre de Pierrefitte, qui a appartenu à la branche aînée éteinte, en haine de ce que MM. de Bonchamps, Catholiques, avoient inviolablement ſuivi le parti du Roi ; ainſi tous les titres originaux antérieurs à Guillaume, furent brûlés. C'eſt ce que porte une note très-ancienne trouvée parmi les titres de cette Famille, & où il eſt dit qu'il y a des aveux rendus par les Seigneurs de Bonchamps au Roi, à cauſe de ſon Château de Saumur, de la Terre de Pierrefitte, *à une maille d'or*, dès l'an 1218, avec la qualité d'*Ecuyer*.

On voyoit encore, du tems de René de Bonchamps, I. du nom, dans l'Egliſe de Saint-Martin de Quenelieu, joignant Saint-Gervais, près Richelieu, Louis, Michel & Guillaume de Bonchamps, peints contre la muraille de l'Egliſe, du côté gauche, auprès du grand Autel, couverts de cottes d'armes, & leurs armes devant en grand écuſſon, où on ne pouvoit lire que ces mots, *quatre cent un*, le mot *mil* étant effacé ; & la terre & la maiſon de Pierrefitte étoient alors poſſédées par François de Bonchamps.

I. Guillaume de Bonchamps, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, Paroiſſe de Braiegon près de Richelieu, rendit aveu, l'an 1312, de cette Terre, qu'il tint

à foi & hommage du Roi, à cauſe de ſon Château de Saumur, & ſous la redevance d'une maille d'or. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

II. Michel de Bonchamps, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, qui rendit aveu, en 1362, de cette même Terre au Château de Saumur. Le nom de ſa femme n'eſt pas auſſi connu; mais il en eut:

III. Simon de Bonchamps, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte en 1396, qui rendit aveu de ſa Terre au Château de Saumur en 1411, & épouſa *Perrine de Chouppes*, dont — Louis, qui ſuit. Ces trois degrés ſont prouvés 1°. par un acte de foi & hommage du 12 Juillet 1440, fait au Roi de Jéruſalem & de Sicile, Duc d'Anjou, par *Etienne de la Fouchardiere*, Ecuyer (marié à *Perrine de Chouppes*, veuve de Simon de Bonchamps, & ayant le bail dudit Louis, ſon fils), de la Terre de Pierrefitte, tenue & mouvante du Roi à cauſe de ſon Château de Saumur; & 2°. par un autre acte de foi & hommage fait de cette Terre, le 24 Mars 1444, par ledit *Etienne de la Fouchardiere*, Ecuyer, à cauſe de ſa femme, au même Duc d'Anjou. Par ces deux actes il appert que Louis de Bonchamps étoit fils de feu Simon, Ecuyer, & de *Perrine de Chouppes*; que Simon étoit fils de Michel de Bonchamps, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte; & Michel, fils de Guillaume de Bonchamps, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, ſuivant ſon aveu rendu au Château de Saumur l'an 1312, comme nous l'avons dit, où il prend la qualité d'*Ecuyer*.

IV. Louis de Bonchamps, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, épouſa 1°. noble Damoiſelle *Jeanne des Hommes*, de la Famille *des Hommes-Saint-Martin*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. Damoiſelle *Guillemine de la Fouchardiere*, dont: — Bernardin, qui ſuit; — & Abel, Prêtre, lequel partagea noblement avec ſon frere aîné, la ſucceſſion de leurs pere & mere, par acte paſſé en la Cour de Châtelleraut, devant *Cheſneau* & *Baron*, Notaires, le 1 Juillet 1507.

V. Bernardin de Bonchamps, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, rendit aveu de cette Terre au Roi, le 18 Janvier 1493. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Décembre 1477, noble *Jeanne de Vaucelles*, Dame des Clouzeaux, dont: — François, qui ſuit; —— & Joachim, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après.

VI. François de Bonchamps, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, épouſa noble *Jeanne de Cronail*, & en eut:

VII. Guerin de Bonchamps, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, qui ſe maria avec noble *Renée Dutail*, de la Famille de *Montiſſon* en Touraine, dont vint:

VIII. François de Bonchamps, II. du nom Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, Prévôt Provincial de MM. les Maréchaux de France en Touraine, qui épouſa noble *Baſine Cheſneau*, de laquelle il eut:

IX. René de Bonchamps, Ecuyer, Seigneur de la Routiere, marié avec la ſœur du Sieur *du Bouret*. On ignore la ſuite de cette branche, éteinte.

Seconde Branche.

VI. Joachim de Bonchamps, Ecuyer, fils puîné de Bernardin, & de *Jeanne de Vaucelles*, fut Seigneur des Clouzeaux, qu'il eut en partage, par acte paſſé devant *Fournier*, Notaire à Faye-la-Vineuſe, le 20 Août 1512, avec François de Bonchamps, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, ſon frere aîné, touchant la ſucceſſion de leurs pere & mere. Il en rendit foi & hommage par acte du 12 Juillet 1518, dont on conſerve l'original, à Meſſire *Joachim Gillier*, Chevalier, Seigneur du Puygarreau & de Grandchamps, à cauſe de cette derniere Terre. Il fit acquiſition, le 15 Mars 1519, de la Terre & maiſon de Deſmets, & épouſa noble *Simone du Queſne*, laquelle étant veuve, partagea ſes deux fils le 27 Janvier 1535. De ſon mariage vinrent: —— 1. Jacques de Bonchamps, Ecuyer, Seigneur des Clouzeaux & de Boiſtentours, qui fit ſon teſtament le 20 Juillet 1583, par lequel il legue, par ſupplément de partage, à Charles de Bonchamps, Ecuyer, Seigneur de Deſmets, ſon frere puîné, 120 pieds de chêne à couper dans ſes bois; & il y nomme ladite *Simone du Queſne*, ſa mere: cet acte eſt en

Répondu le 24. 8bre 1775

et 168# 4s. a envoyer pour tout l'ouvrage

ayant pû Monsieur repondre piustot a la lettre obligeante que vous m'aviés
it l'honneur de m'ecrire le 25 du passé jay le fais aujourdhuy en vous faisant mes remer-
mens de votre attention gracieuse a me faire part de limpression de ma genealogie
m'en envoyeant même une epreuve afin de voir s'il y a quelques fautes d'impression
y en ay remarqué quelqu'unes, et meme des oublis et lors de limpression on n'a pas suivis les
ditions et corrections que iavois faites sur la copie que vous m'aviés envoyes pour cet
et quoyquil en soit Monsieur iai suis tres flaté de votre prevenance et jespere que
us corrigerai autant que vous le pourrai tant les fautes d'impression que et les oublis
ur cet effet jen fairai la notte a la suite de cette lettre comment faire et a qui m'ad-
ser pour me pourvoir des dix volumes qui parroissent de votre ouvrage en attendant
iai receive de vos nouvelles voyla ce jinclus un billet pour recevoir les vingt quatre
res que iai vous ay promis de mr Senobles qui demeure rue du monceau pres st
rvais en vous remettant l'argent vous aures agreable de quittancer le billet afin que
n tienne compte au sr Senobles. a legard de la copie du proces verbal que vous
es entre les mains iai vous prie de la remettre au pere faucreau qui me la fera
ir par une occasion ou lorsquil m'enverra les x volumes de votre dictionnaire
l'autre coté de cette lettre sont les fautes d'impression a mettre sur l'errata de votre
nieme volume et les oublis jay l'honneur d'etre avec la plus parfaite consideration

Monsieur

Votre tres humble et tres
obeissant serviteur
de Bonchamps

est énoncé au procès
l. et surtout dans
fait, d'après ordres du Roi
y. Le Duc de Noailles
. Colbert et Cotignon
uillet 1665)

tournez

errata page 620 seconde branche ligne onze, boislentours, et non boistentours
oubliez page 121 auant la ligne 46 IX degré rené de Bonchamps. cela est ennoncé au
proces uerbal, et surtout par celuy fait par ordre du roy. par mr le duc de noailles, et mrs colbert
et cotignon le 9me juillet 1665.
errata page 121 ligne 47 comte de sanzay et non sau say
page 622 chêffes et non chefit.
même page 622 ligne 50. buronniere, et non pas baronniere
meme page ligne 51 du boisjouidan, et non du boisjouidain

original. Jacques avoit épouſé, par contrat du 21 Septembre 1556, paſſé devant *Etienne Quetin*, Notaire Royal à Angers, Damoiſelle *Anne Guyot*, dans lequel il eſt dit fils aîné & principal héritier de noble défunt Joachim de Bonchamps, Ecuyer, & de *Simone du Queſne*, ſa veuve. Il n'eut de ſon mariage qu'une fille, dont on ignore la deſtinée; — 2. Charles, qui ſuit; — 3. & Anne, laquelle étoit, avec ſon frere Charles, ſuivant un acte du 4 Mars 1544, ſous la tutelle de leur mere.

VII. Charles de Bonchamps, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Deſmets, tranſigea avec Jacques, ſon frere aîné, & ſa mere, ſur la ſucceſſion de leur pere, par acte paſſé devant *Prouſt*, Notaire à Faye-la-Vineuſe, le 12 Mars 1556, & épouſa, par contrat paſſé devant *Delaunay*, Notaire, le 9 Avril 1568, noble Demoiſelle *Renée d'Arſac*, fille de *Jacques d'Arſac*, Ecuyer, Sieur de Duchêne, & d'*Antoinette du Cherbon*. Il fit ſon teſtament le 1 Avril 1571, conjointement avec ſon épouſe, laquelle, fondée de ſa procuration, vendit, par acte, dont on conſerve l'original, du 29 Octobre 1588, les 120 pieds de chêne, ci-deſſus énoncés, à *Anne Guyot*, veuve de Jacques de Bonchamps, frere aîné de Charles, ſon époux, qui fut exempté, le 19 Juin 1589, étant alors âgé de 70 ans, d'aller ſervir au ban & arriere-ban. Il eut de ſon mariage, pour fils unique & principal héritier:

VIII. Charles de Bonchamps, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Breuil & de Deſmets, qui épouſa, par contrat du 28 Novembre 1592, paſſé devant *Barreau*, Notaire Royal en la Cour de Loudun, Demoiſelle *Fleurie de la Greſille*, fille de haut & puiſſant Seigneur Meſſire *Claude de la Greſille*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Bagneux, d'Illay, de Maurepart & de Bourg-d'Avaux, & de Dame *Joachine le Clerc*. Par Jugement de MM. *d'Eſtampes* & *de Bragelongne*, Commiſſaires généraux députés par le Roi pour le régalement des Tailles en la Généralité de Tours, du 21 Mars 1635, ledit Charles de Bonchamps, II. du nom, & René, ſon fils aîné, ſur la repréſentation des titres juſtificatifs de leur ancienne nobleſſe, furent maintenus, eux & leur poſtérité, dans la qualité d'*Ecuyer*, & dans la jouiſſance des priviléges attribués aux Nobles du Royaume. De ſon mariage vinrent: — René, qui ſuit; — & Artus de Bonchamps, Ecuyer. C'eſt ce qui eſt prouvé 1°. par un acte du 5 Décembre 1635, contenant renonciation deſdits René & Artus, ſon frere puîné, & de la Dame *Fleurie de la Greſille*, leur mere, à la ſucceſſion de feu Charles, II. du nom, ſon mari; 2°. par l'acte de création d'un curateur à ladite ſucceſſion, du 20 du même mois de Décembre 1635; & 3°. par le contrat de mariage dudit René de Bonchamps avec Demoiſelle *Marie Chevrier*, comme on le va voir.

IX. René de Bonchamps, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Maurepart & de la Baronniere, batiſé le 17 Décembre 1599, fut Capitaine de 100 hommes de pieds, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1642, puis Chevalier de ſon Ordre de Saint-Michel en 1655, en conſidération de ſes ſervices. Le Roi ayant réformé ledit Ordre de Saint-Michel en 1665, & réduit le nombre des Chevaliers à celui de 100, ainſi que de ſon Ordre du Saint-Eſprit, René de Bonchamps fut confirmé, par Sa Majeſté, dans le même Ordre de Saint-Michel en 1665, après avoir fait les preuves de ſon ancienne nobleſſe en 1664; † & il fut reçu avec MM. *de Beauvau*, *de Nonant*, *d'Eſcoubleau*, Comte de Sourdis, & *d'Eſcoubleau*, Comte de Montluc, & le Comte *de Sauſay*. Il fut adjoint au Marquis *du Bellay*, pour préſenter au Roi, de la part de la Nobleſſe d'Anjou, les Cahiers de la Province. Par Arrêt de la Cour des Aides, rendu le 9 Août 1658, il fut déclaré *noble*, & *iſſu de noble race & lignée*, ſur la production de ſes titres originaux, & ordonné que tant lui, que ſes enfans, nés & à naître en loyal mariage, jouiront des priviléges attribués aux autres Nobles du Royaume. Enfin il eut encore acte de la repréſentation de ſes titres, le 6 Août 1666, par Ordonnance de *Jean-Batiſte Voiſin*, Chevalier, Seigneur de la Noiraye, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, &c. Commiſſaire départi pour l'exécution des ordres de Sa Majeſté ès Provinces de Touraine, Anjou & du Maine. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Septembre 1626, paſſé devant *Charruau*,

† (ce qui eſt énoncé au procès verbal et ſurtout dans celui fait, d'après l'ordre du Roi, par M. Le Duc de Noailles et MM. Colbert et Béchameil le 7 juillet 1665)

Notaire du Comté de Vihers, Dame *Marie Chevrier*, veuve de Meſſire *Jacques de la Roche*, Ecuyer, Seigneur de la Baronniere, & fille de noble homme *Gervais Chevrier*, réſident à Angers, & de Demoiſelle *Marie Angevin*. Leurs enfans furent : — René, qui ſuit; — & Pierre, auteur de la troiſieme branche rapportée ci-après.

X. René de Bonchamps, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Maurepart, eut de Demoiſelle *Catherine de Meule*, ſon épouſe, pluſieurs enfans, entr'autres : — Henri, qui ſuit : c'eſt ce qui eſt prouvé par l'inventaire des titres originaux ci-deſſus mentionnés, produits devant M. *Voiſin de la Noiraye*, par René, I. du nom.

XI. Henri de Bonchamps, Ecuyer, Seigneur de Maurepart, fut reconnu *noble d'ancienne extraction*, & confirmé comme tel dans ſa nobleſſe par Ordonnance de M. *Hue de Miromenil*, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, &c. Commiſſaire départi par Sa Majeſté pour l'exécution de ſes Ordres en la Généralité de Tours, du 3 Juillet 1690. Il n'a eu que des filles, dont l'aînée, nommée —— Marie-Anne de Bonchamps, a porté la Terre de Maurepart dans la Famille de *du Clos*, en épouſant, en 1730 ou 1731, Meſſire *Nicolas du Clos*, Ecuyer, Seigneur de Querpont.

Troisieme Branche.

X. Pierre de Bonchamps, Chevalier, Seigneur de la Baronniere, né le 1 Avril 1645, (fils puîné de René de Bonchamps, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Maurepart & de la Baronniere, &c. & de Dame *Marie Chevrier*), Capitaine au Régiment Royal-des-Vaiſſeaux, Infanterie, enſuite Commandant du ſecond Bataillon qui forma depuis le Régiment de Santerre, Infanterie, dont il fut fait Lieutenant-Colonel, eſt mort en 1722. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Bery*, Notaire Royal à Angers, le 31 Octobre 1700, Damoiſelle *Hiacinthe de Boyleſve-du-Planty*, fille de Meſſire *Jacques de Boyleſve*, Ecuyer, Seigneur du Planty, & de Dame *Jeanne Gohin*, dont, pour fils unique,

XI. Anne-Artus de Bonchamps, Chevalier, Seigneur de la Baronniere, né & ondoyé, le 8 Octobre 1705, nommé le 26 Novembre 1718, en la Paroiſſe de Saint Pierre d'Angers. Il a épouſé, par contrat paſſé le 8 Mars 1734, devant *Charles Ferron*, Notaire Royal en Anjou, réſidant à Craon, Demoiſelle *Marguerite-Eliſabeth-Angélique de Farcy-du-Rozeray* † dont ſont ſortis huit enfans, ſçavoir : — 1. Louis-Charles-Artus, qui ſuit; — 2. Jean-René-Hiacinthe, mort, étudiant en Sorbonne; — 3. Pierre-Philippe, mort Capitaine réformé du Régiment de Berri, Infanterie; —— 4 & 5. Louis-Aimé & Marie-Joſeph, vivans; —— 6 & 7. Françoiſe-Angélique & Marguerite-Céleſte, auſſi vivantes; — 8. & une autre fille, morte en bas-âge.

† morte le 1776, âgée ans, 27

XII. Louis-Charles-Artus de Bonchamps, Chevalier, Seigneur de la Coudraye, né le 30 Janvier 1735, reçu Page du Roi dans ſa petite Ecurie en 1751, a épouſé, 1°. par contrat paſſé devant *Jacques-René Campeau*, Notaire Royal en Anjou, réſident à Cheffet le 15 Avril 1758, célébration le lendemain, Demoiſelle *Marguerite-Eulalie de Hellaud-de-Valliere*, morte le 8 Avril 1766, fille de *Melchior-François de Hellaud*, Chevalier, Seigneur de Valliere, &c. & de Dame *Renée-Marguerite Hullin*, d'une ancienne nobleſſe d'Anjou, (Voyez Hullin, *Tome VIII, p. 156, & ſuiv. & p. 771*, aux Additions du même Volume); & 2°. le 16 Juin 1767, Demoiſelle *Renée-Louiſe Dubois de Macquillé*, fille de Meſſire *Antoine-Céſar Dubois de Macquillé*, Chevalier, Seigneur de la Baronniere, Macquillé & de la Marche-Folliere, & de Dame *Françoiſe-Renée-Madelene Dubois Jourdain*. Du premier lit il a : — 1. Charles-Melchior-Artus, qui ſuit; — & trois filles; & du ſecond lit, il n'a qu'une fille.

XIII. Charles-Melchior-Artus de Bonchamps, Chevalier, eſt né le 10 Mai 1760.

Les armes : *de gueules, à un double triangle d'or entrelacé l'un dans l'autre en forme d'étoile.* Supports : *Deux lions.* Couronne de Marquis.

Addition à la page 651 du Tome IX, avant MAUSSIER.

MAUSSAC, dans la Vicomté de Turenne. Une Lettre écrite en patois Languedocien, de l'an 1414, par un MAUSSAC, feroit préſumer que cette Famille ſeroit originaire du Languedoc. Quoi qu'il en ſoit, ſuivant un Extrait des Regiſtres du Conſeil d'Etat du Roi, du 21 Juillet 1759, c'eſt une noble & ancienne Famille établie dans la Vicomté de Turenne. Ceux de ce nom y ont joui dans tous les tems des priviléges attachés à la Nobleſſe, ont été reconnus pour *Gentilshommes*, non-ſeulement par les Seigneurs de cette Vicomté; mais encore depuis qu'elle a été réunie à la Couronne. La perte que cette Famille a faite de la plus grande partie de ſes titres primordiaux, ne nous permet pas cependant d'en remonter une filiation ſuivie avant le XVe ſiécle.

Noble JEAN DE MAUSSAC, Sénéchal de la Vicomté de Turenne, demeurant au lieu de Collonges, en Limouſin, acquit, le 9 Mars 1430, de noble *Nicolas de Guiſcard*, Seigneur de Cavaniac, une redevance de 17 ſetiers de froment, ſix quartons d'avoine, deux pouces, & 5 ſols d'argent, à prendre ſur les Tenanciers du village de la Martinie, paroiſſe de Ligneyrac en Limouſin.

Noble JEAN DE MAUSSAC, fils du précédent, rendit, le 27 Décembre 1497, hommage de ſes Fiefs ſitués dans la Vicomté de Turenne : cet acte eſt en latin.

Noble N... DE MAUSSAC, Sénéchal de la Vicomté de Turenne, probablement fils du précédent, reçut une lettre, en original, du Vicomte *de Turenne*, datée du 19 Mars 1575, & ſignée *votre ami Turenne*, par laquelle on voit que ce Prince a recours audit DE MAUSSAC, comme à un de ſes principaux vaſſaux pour qu'il lui donne la ſomme de 400 écus d'or ſols, afin de l'aider à faire la guerre contre ſes ennemis. Il paroît par l'extrait des Regiſtres du Conſeil d'Etat ci-deſſus cité, que ledit MAUSSAC eut pour fils :

Noble BERTRAND DE MAUSSAC, Ecuyer, Seigneur de Sauvaniac, marié à Damoiſelle *Marguerite de la Porte*, laquelle teſta, le 12 Avril 1586. Elle donna à noble PIERRE, ſon fils aîné, qui ſuit, la ſomme de cinq ſols tournois, outre ce qu'elle lui avoit conſtitué en dot lors de ſon contrat de mariage; fit différens legs à JACQUES & JOSEPH DE MAUSSAC, ſes autres enfans; & inſtitua ſon héritier univerſel BERTRAND DE MAUSSAC, ſon mari, à la charge de rendre ſon hérédité à ſes enfans.

PIERRE DE MAUSSAC, Ecuyer, Seigneur de Sauvaniac, rendit hommage, le 8 Janvier 1601, tant pour lui que pour noble BERTRAND, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & Damoiſelle *Marguerite de la Porte*, ſes pere & mere, à *Henri de la Tour*, Duc de Bouillon, Prince ſouverain de Sedan, Vicomte de Turenne, des Fiefs qu'il poſſédoit dans ſa Vicomté. Cet acte énonce des titres de 1497 & 1518, qui prouvent que plus d'un ſiécle avant 1601, ſes ayeux poſſédoient des Fiefs, & prenoient les qualités de *noble* & d'*Ecuyer*. Il épouſa, par contrat du 17 Janvier 1593, Damoiſelle *Suſanne de Felines-de-la-Regnaudie*, fille de *Jean de Felines*, Seigneur de la Regnaudie, & de Damoiſelle *Louiſe de Beaumont*. Il étoit veuf quand il fit ſon teſtament le 7 Mars 1608, où il nomme ſes enfans, ſçavoir : — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. SOUVERAINE DE MAUSSAC, mariée, par contrat paſſé au lieu de Collonges le 17 Juin 1620, avec noble *Jehan de Chabriaſac-du-Vialart*, fils de feu noble *Jehan de Chabriaſac*, Seigneur de Sarrazac, & de Damoiſelle *Anne de Vignareil*; — 3. & 4. LOUISE & MARGUERITE.

JACQUES DE MAUSSAC, Ecuyer, Seigneur de Sauvaniac & de Fourmagnac, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon pere, ſervit dans les Chevaux-Légers de Sa Majeſté; paya, le 28 Avril 1619, à *Jean de Vezy*, différentes ſommes qui lui étoient dues en qualité d'héritier de PIERRE DE MAUSSAC, ſon pere; & dans un cahier contenant ſix reconnoiſſances paſſées au profit dudit JACQUES, en date du 20 Novembre 1619, on voit qu'il prend les qualités de *noble* & d'*Ecuyer*. Il aſſiſta au contrat de mariage de Damoiſelle SOUVERAINE DE MAUSSAC, une de ſes ſœurs, & obtint un Mandement pour ſe faire payer des ſommes qui lui étoient dues, dans lequel il eſt auſſi qualifié *Ecuyer*. Il épouſa, par contrat du 20 Février 1621, Damoiſelle *Madelene du Sollier*, fille de Meſſire *Etienne du Sollier*, & de feu Damoiſelle *Françoiſe de Plas-de-Salgues*. Il étoit mort le 28 Janvier 1656, que ſa veuve paſſa une procuration à *Jacques de Vezy*, Avocat en la Cour, pour traiter du mariage d'ETIENNE, ſon fils; leurs enfans furent : ETIENNE, qui ſuit; — & JACQUETTE DE MAUSSAC, mariée, par contrat du 3 Juillet 1661, paſſé au lieu de Collonges, en la maiſon d'ETIENNE, ſon frere, avec noble *Charles de Bar*, Ecuyer, Seigneur de Marianbon, de Saint-Michel & du Bourg de Saint-Feriolle.

ETIENNE DE MAUSSAC, Ecuyer, Seigneur de Sauvaniac & de Fourmagnac, reçut une reconnoiſſance de différens biens ſitués dans le territoire de Friac, paſſée le 26 Avril 1662, à Collonges en Limouſin, par noble *Jean Ramade*, Seigneur de Friac. Il fit un accord, le 26 Novembre 1666, avec le même *Jean Ramade*, concernant un pré pour l'uſage de certaines eaux; & le 14 Mars 1685, la ceſſion lui fut faite d'un banc, ſur le tombeau de ſes ancêtres, dans l'Egliſe Paroiſſiale de Collonges, par *Antoine de Vezy*, Avocat en la Cour & Marguillier-Syndic de la Fabrique de ladite Egliſe. Il fit ſon teſtament le 14 Juin 1687, par lequel il donne à ſon fils aîné PIERRE, le Domaine d'Eſpeich, aux conditions qu'il payera ſes legs en leur entier à ſes autres enfans, &c., veut que *Madelene de Favars*, ſa ſœur, ait part aux habitations dudit Domaine d'Eſpeich, pendant ſa vie, comme une de ſes filles; & déclare donner, pour ſupplément de légitime, à chacune d'elles, 60 livres, & a chacun de ſes enfans mâles celle de 50 livres. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Janvier 1656, paſſé à Argentac en Limouſin, Damoiſelle *Françoiſe Duſſer-Duras*, fille de *Jean Duſſer*, Seigneur de Lavergne & de Saint-Hilaire, & de Damoiſelle *Jeanne de Fabrie*, dont, entr'autre enfans : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. ANTOINE, Ecuyer, Garde de la Marine en 1683, & ſucceſſivement Enſeigne de Vaiſſeau. Ses ſervices militaires ont été récompenſés par des penſions & la Croix de Saint-Louis, qu'il a obtenue le 10 Décembre 1721. Il eſt décédé à Breſt le 30 Juillet 1728, veuf de *Marie-Anne Becaſſe*, dont N... DE MAUSSAC, Ecuyer, reçu au nombre des Cadets-Gentilshommes deſtinés à ſervir dans la Compagnie des Colonies. Il a été ſucceſſivement Enſeigne d'une Compagnie d'Infanterie vacante à Saint-Domingue le 24 Avril 1732, Lieutenant le 1 Septembre 1734, Capitaine le 12 Juin 1742, & Chevalier de Saint-Louis le 25 Août 1754, dont il a reçu la Croix, par ordre de Sa Majeſté, de M. le Marquis *de Vaudreuil*, Commandant général & en chef des Iſles de l'Amérique ſous-le vent; — 3. & MADELENE DE MAUSSAC, appellé *Mademoiſelle de la Borie*, mariée, par contrat du 2 Janvier 1690, à *Louis de Couzagues de la Rochefoucaud*, Ecuyer, Seigneur de Chavaniac, demeurant au Château de Couzages, fils de Meſſire *François de la Rochefoucaud*, Seigneur, Comte de Couzages, &c. & de *Louiſe de Saint-Marchiat*.

PIERRE DE MAUSSAC, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Sauvaniac & de Fourmagnac, reçut une lettre du Duc *d'Albret*, Vicomte de Turenne, le 7 Avril 1696, par laquelle il l'invite de ſe rendre à Turenne, comme les autres Gentilshommes qu'il vouloit conſulter ſur les affaires de ſa Vicomté : cette lettre, en original, eſt ſignée, *Duc d'Albret*. Il épouſa, 1°. par contrat du 15 Août 1686, *Iſabeau de Lavergne*, fille d'*Etienne de Lavergne*, & de *Marie de Certain*; & 2°. par contrat du 22 Janvier 1695, Damoiſelle *Marie Damadon*, fille de feu noble *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Roche & co-Seigneur de la ville de Meyſſac en bas Limouſin,

Limouſin. Il rendit hommage, le 6 Mai 1698, à *Godefroi-Maurice de la Tour-d'Auvergne*, Souverain Duc de Bouillon, pour ſes Fiefs ſitués en la Vicomté de Turenne, & en rendit un autre le 12 Mai 1710, pour les Fiefs, cens, rentes, & autres biens nobles qu'il poſſédoit dans les Paroiſſes de Collonges, Chaufours, &c. au même Duc *de Bouillon*. On a de lui pluſieurs actes d'échanges des années 1710 & 1715, & une reconnoiſſance d'un bail emphytéotyque du 22 Février 1708, qu'il paſſa de pluſieurs Terres, vignes & bois, à différens particuliers. Il fit ſon teſtament le 1 Février 1721, par lequel il veut être inhumé dans l'Egliſe de Collonges au tombeau de ſes prédéceſſeurs, & il y nomme quatre enfans qu'il eut de ſon ſecond mariage, ſçavoir : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. GASPARD, auquel ſa mere, par ſon teſtament du 31 Décembre 1738, légua la ſomme de 500 livres; — 3. MARIE DE MAUSSAC, laquelle étoit mariée à *Jean de Vignes*, du lieu de Saillac, lors du teſtament de ſa mere (où elle eſt auſſi mentionnée avec ſon frere & ſa ſœur), laquelle lui conſtitue une dot ſuffiſante, & lui legue 5 ſols une fois payé, & 50 livres en compenſation pour l'équivalent de ſon linge; — 4. & MADELENE, Religieuſe profeſſe à Sainte-Urſule de la Ville de Beaulieu.

JEAN DE MAUSSAC, Chevalier, Seigneur de Mauſſac, de Sauvagniac & de Fourmagnac, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſa mere, à la charge de payer tous ſes legs, rendit foi & hommage au Duc *de Bouillon*, des Fiefs qu'il poſſédoit dans ſa Vicomté de Turenne, & fut maintenu dans ſa *nobleſſe d'extraction*, par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, donné à Verſailles le 21 Juillet 1759, ſigné LOUIS, & plus bas *Phelypeaux*, enregiſtré à la Cour des Aides de Clermont-Ferrand le 27 Août ſuivant, & depuis en la Chambre des Comptes de Paris le 14 Février 1770. Il eſt mort en 17.., & avoit épouſé par contrat du 1 Septembre 1721, *Louiſe de Michel-de-Leyrac*, fille d'*Antoine de Michel*, Seigneur de Leyrac, & de *Françoiſe de Brias*, dont : — 1. CHARLES-ANTOINE, qui ſuit; — 2. GASPARD, mort en bas-âge; — 3. JEAN, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale & Vicaire-Général du Diocèſe de Limoges, Prieur Commendataire de Saint-Maurice-lès-Senlis, & Grand-Chantre de la Collégiale de Saint-Martial de Limoges; — 4. JEAN-BATISTE, Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris, Grand-Vicaire & Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de la Rochelle; — 5. Autre JEAN DE MAUSSAC, Chevalier, ſucceſſivement Cornette au Régiment Dauphin en 1758, Sous-Lieutenant en 1763, Sous-Aide-Major en 1770, Aide-Major au mois d'Octobre 1773, gratifié au mois de Janvier 1774, par le Roi, alors Dauphin, d'une penſion de 300 livres ſur ſa caſſette, laquelle a depuis été augmentée de 600 autres livres, à recevoir ſur l'extraordinaire des guerres; — 6. HENRI, Grand-Vicaire & Chanoine de Beauvais; — 7. MARIE; — 8. MARIE-AIMÉE; — 9. MARIE-MIOTTE; — 10. autre MARIE, reçue à Saint-Cyr au mois de Juillet 1751, ſur ſes preuves de nobleſſe, d'où elle eſt ſortie en 1772 : elle a épouſé, le 22 Septembre 1773, Meſſire *Jean Dumas*, Chevalier, Seigneur de Ganiac en Périgord; — 11. HENRIETTE, morte en bas-âge; — 12. & SUSANNE DE MAUSSAC, morte de la petite vérole à Saint-Cyr le 13 Octobre 1753.

CHARLES-ANTOINE DE MAUSSAC, Chevalier, Seigneur de Sauvagniac, Fourmagnac, Baron de Saint-Cheron en Champagne, Seigneur engagiſte de la Vicomté de Turenne & autres lieux, né le 1 Octobre 1723, eſt entré d'abord au ſervice en qualité de Garde-du-Corps, s'eſt trouvé aux batailles de Fontenoy en 1745, de Rocoux en 1746, & de Lawfelt en 1747. Etant de ſervice à Verſailles, le 23 Janvier 1748, il eut le bonheur de ſauver la vie à M. le Dauphin, pere du Roi regnant, dans une chûte des plus dangereuſes, que ce Prince fit au bas de l'eſcalier de la garderobe du Roi, en le retenant dans ſes bras. Madame la Dauphine voulut d'abord que pour un ſi grand ſervice rendu, on lui donnât un Régiment, & commença par lui accorder une penſion de 300 livres ſur ſa caſſette; & feu Sa Majeſté LOUIS XV, le 1 Mars ſuivant, lui en accorda une de 100 piſtoles, à recevoir ſur le Tréſor Royal, avec Commiſſion de Capitaine de Cavalerie, & la promeſſe du premier bâton

d'Exempt de ſes quatre Compagnies des Gardes qui viendroit à vaquer, ce qu'il a obtenu en Octobre 1750, dans la Compagnie de Luxembourg. Le Duc de Geſvres, alors Gouverneur de Paris, vint, au nom de la Ville, le remercier du grand ſervice qu'il venoit de rendre au Roi, à la Famille Royale & à toute la Nation. M. le Dauphin alors lui donna 50 Louis pour ſon uniforme; & le Roi, en 1751, lui accorda une ſeconde penſion de 500 livres ſur ſa caſſette. En 1754, Sa Majeſté lui donna un Brevet de Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & le décora de la Croix de Saint-Louis. En 1759, M. le Dauphin lui accorda encore une penſion de 800 livres ſur ſa caſſette, avec une gratification de 40 Louis. Le dérangement de ſa ſanté ne lui permettant plus de continuer ſes ſervices, il obtint 600 écus de penſion de retraite, & toutes les autres lui furent conſervées en faveur du ſervice qu'il avoit rendu au Roi, au Prince & à l'Etat. CHARLES-ANTOINE DE MAUSSAC a obtenu, par Arrêt du Conſeil du 14 Décembre 1770, en échange de ſes penſions, la jouiſſance à vie des revenus, droits & honneurs des domaines de la Vicomté de Turenne, appartenant au Roi. Il eſt dit dans cet Arrêt que c'eſt par grace ſpéciale, & ſans tirer à conſéquence pour aucun autre, & que c'eſt pour avoir ſauvé la vie à feu Monſeigneur le Dauphin, fils unique & préſomptif héritier de la Couronne, & en conſidération des bontés dont le Roi & la Famille Royale l'honorent. Le 8 Janvier 1772, il a pris poſſeſſion des domaines de la Vicomté de Turenne, & au mois de Juin ſuivant de la Prévoté de Ganiac. Il a épouſé, par contrat paſſé devant *de la Rue*, & ſon confrere, Notaires au Châtelet de Paris, le 9 Septembre 1771, *Catherine-Françoiſe-Charlotte de Pons*, fille unique de *Pierre-Charles*, Chevalier, Marquis *de Pons*, Seigneur Baron de Saint-Cheron, d'Anruel & Pontliegars, ancien Capitaine d'Infanterie, & de Dame *Barbe-Catherine Baudenet.* 81

Les armes : *d'or, à un chevron de gueules, accompagné de trois étoiles d'argent, 2 & 1.* Supports : *deux dragons ailés d'argent.* Couronne de Comte.

Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués & vérifiés.

Addition à la page 663 du Tome IX, avant MAYNIER.

MAYNEAUD-DE-LA-TOUR : De cette Famille, étoit

ETIENNE MAYNEAUD-DE-LA-TOUR, Seigneur de la Madelene, Collange, Sommery, Genelard, Logere, Monteguillon, &c. Bailli d'Epée du Charolois, mort le 5 Novembre 1732. Il avoit épouſé *Marie-Anne Largentier*, décédée à Paris le 2 Juin 1738, âgée d'environ 63 ans, dont il a laiſſé, entr'autres enfans :

PAUL-ETIENNE-CHARLES MAYNEAUD-DE-LA-TOUR, Conſeiller de Grand-Chambre, veuf de *Marie-Nicole Roſlin*, dont : — Madame la Comteſſe *de Pons-Saint-Maurice ;* — & FRANÇOIS-GASPARD, qui ſuit.

FRANÇOIS-GASPARD MAYNEAUD-DE-COLLANGES, né le 24 Juin 1739, Meſtre-de-Camp de Dragons, Maréchal-Général des Logis des Camps & Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, le 24 Juin 1775, *Marie-Charlotte-Joſephe Butron-y-Muxica*, née Baronne de la Torre, veuve, ſans enfans, de *François-Erneſt-Amédée des Maizieres*, Seigneur de Morval, fille d'*Alexandre-Eugene Butron-y-Muxica*, ancien Lieutenant-Colonel dans le Régiment de Biron, d'une Maiſon ancienne & illuſtre, originaire de la Province de Biſcaye en Eſpagne, où elle étoit très-conſidérable dès le commencement du XIIIe ſiécle, établie en Flandres depuis l'Infante ISABELLE, & d'*Hélene-Théreſe-Joſephe*, née Marquiſe *de Monaldy*, originaire de Perouſe en Italie. *Voyez* BUTRON-MUXICA, *Tome III.*

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à trois merlettes de ſable ; au 2 & 3 d'azur, à la tour d'or.*

Addition à la page 11 de ce dixieme Volume.

MEFFRAY DE CESARGES, en Dauphiné : on ignore le tems & le lieu de l'origine de cette Maiſon.

On voit dans un acte d'accommodement entre *Siboud de Beauvoir* & le Monaſtere de Saint-André-le-Bas de Vienne, qu'un FLORIMOND DE MEFFRAY, témoin audit acte, y eſt qualifié de *noble Damoiſeau*. Cette tranſaction eſt de 1246. — En 1334, ARTHAUD DE MEFFRAY fut un des Ambaſſadeurs du Roi LOUIS DE TARENTE, & de la Reine JEANNE, Comteſſe de Provence, à l'Empereur CHARLES IV.

Dans le plus ancien Regiſtre de la Chambre des Comptes de Dauphiné, intitulé : *Primus liber reviſionum focorum*, on trouve que JEAN DE MEFFRAY, en 1423, y eſt qualifié *Chevalier*, & mis au rang des anciens Nobles, & ſucceſſivement dans celles de 1457 & 1458. Il épouſa *Jeanne de Loras* en 1436, dont il eut : — ARTAUD & FLORIMOND. Il fit des ſubſtitutions qui occaſionnerent un procès, ſur lequel intervint Arrêt l'an 1494. Tous les MEFFRAY, mentionnés audit Arrêt, y ſont qualifiés *nobles*.

D'ARTAUD, fils de JEAN DE MEFFRAY, qui épouſa *Suſanne de Clermont*, naquit :

JEAN DE MEFFRAY, II. du nom, qui fut Capitaine de 100 hommes d'armes, & eut de *Jeanne de Rivoire-du-Palais*, ſa femme,

ETIENNE DE MEFFRAY, qui épouſa, l'an 1552, *Barbe de Ceſarges*, d'une des plus anciennes Maiſons du Dauphiné. Il en eut :

ANTOINE DE MEFFRAY, qui fut héritier d'*Antoine de Ceſarges*, ſon oncle, l'an 1563, à la charge de prendre le nom & les armes de *Ceſarges*. C'eſt depuis cette époque que cette Maiſon eſt connue ſous le nom de *Ceſarges*, & porte les deux noms indifféremment. Cet ANTOINE épouſa, l'an 1585, *Claude de Lorat*; il ſervit avec diſtinction ſous HENRI IV, & fut mandé par Lettres de ce Prince. Il eut de ſon mariage : — JACQUES, qui ſuit; — & LOUIS, Major du Régiment de Leſdiguieres, tué le 11 Novembre 1639, en gagnant un retranchement hors la Citadelle de Turin.

JACQUES DE MEFFRAY-DE-CESARGES, ſervit, ainſi que LOUIS, ſon frere, avec honneur dans les troubles de cette Province, & dans différentes guerres étrangeres, & épouſa *Catherine de Negrieu*, d'une très-ancienne Maiſon en Dauphiné, dont :

FLORIMOND DE MEFFRAY-DE-CESARGES, marié, l'an 1668, à *Iſabeau de Gumin-d'Hautefort*, Maiſon ancienne, éteinte dans celle de MEFFRAY. De ce mariage naquit

FRANÇOIS DE MEFFRAY-DE-CESARGES, qui fut Capitaine au Régiment de Thoui. Il épouſa, l'an 1705, *Françoiſe-Marie de Conflans-Malhivert*, d'une Maiſon qui, depuis pluſieurs ſiécles, a donné des ſujets à tous les Chapitres nobles. De ce mariage ſont iſſus : — 1. HIACINTHE-EUGENE, qui ſuit; — 2 & 3. FLORIMOND & HENRI, qui ont fait leurs preuves dans les Chapitres de Saint-Chef & de Saint-Pierre de Vienne; — & pluſieurs filles. L'aînée a épouſé *Jean-Batiſte*, Comte *de Mercy*, d'une Maiſon diſtinguée en Allemagne; les autres ont été reçues dans des Monaſteres, où l'on fait des preuves.

HIACINTHE-EUGENE DE MEFFRAY, Marquis de Ceſarges, a épouſé *Françoiſe-Marguerite de Tarneſieu*, d'une Maiſon éteinte, dont la nobleſſe eſt connue par la preuve de ſon oncle *Gaſpard de Tarneſieu*, au Chapitre de Saint-Pierre de Vienne. De ce mariage ſont nés : — 1. FRANÇOIS-JOSEPH, qui ſuit; — 2. JOSEPH-FLORIMOND, Docteur de Sorbonne, Chanoine de Saint-Pierre de Vienne, & Vicaire-Général de Fréjus.

FRANÇOIS-JOSEPH DE MEFFRAY-DE-CESARGES, ancien Officier de Dragons, a épouſé *Jeanne-Thereſe de Leyſſin*, niéce de M. l'Archevêque, Prince d'Embrun.

Il y a une branche établie depuis long-tems en Piémont, qui a toujours occupé les places les plus diſtinguées à la Cour de Turin.

Cette Maiſon a fait des preuves dans tous les tems, il y a plus de 200 ans; que, lors de la ſécularisation de Saint-Chef, on trouve des MEFFRAY qui s'étoient fait recevoir dans ce Monaſtere, dans lequel on exigeoit des preuves conſidérables.

Les armes : *de gueules, au griffon volant d'or.*

Addition à la page 89 de ce Xe Volume, après MENAGE DE CAGNY.

MESNAGER (~~LE BAILLIF DE MESNAGER~~) : Famille noble de Normandie, ſur laquelle il ne nous eſt parvenu que la note ſuivante.

NICOLAS MESNAGER, Ambaſſadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire à la paix d'Utrecht, homme d'un grand mérite, étoit de cette Famille. Il eſt enterré à Saint-Roch à Paris, où le Roi fit placer ſon buſte en marbre blanc, par reconnoiſſance des ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat dans ſes différentes négociations.

GUILLAUME LE BAILLIF DE MESNAGER a été plus de 30 ans premier Avocat-Général au Parlement de Rouen.

Le Chevalier de ce nom eſt Brigadier des Armées du Roi, & a été Gouverneur de l'Iſle de Gorée, ſur les côtes d'Afrique.

L'Egliſe Cathédrale de Rouen a eu quatre Chanoines de ce nom, dont deux vivent en 1775.

Leurs neveux ſont Officiers dans la Marine du Roi, & on croit que c'eſt la même Famille que celle de *Menage-de-Cagny*.

Les armes ſont : *de gueules, à trois coquilles de ſable, 2 & 1; au chef d'or, à un lion paſſant d'azur.*

Addition à la page 120 du dixieme Volume, après MICHEL.

MICHELI ou MICHIELI, eſt une des plus anciennes Maiſons de la République de Veniſe, qui remonte juſqu'à l'époque de ſa fondation. N'en ayant donné qu'une *Notice*, *pages* 120 & 121 de ce Volume, nous allons en rapporter ci-après la Généalogie, d'après les mêmes titres originaux communiqués, & que nous avons vérifiés.

VITAL MICHIELI, élu Doge en 1096, contribua beaucoup au ſuccès de la premiere Croiſade ſous *Godefroi de Bouillon*, & mourut l'an 1102.

DOMINIQUE MICHELI, fils du précédent, fut élu Doge en 1117, ſe croiſa en 1122, battit l'armée des Sarraſins, fit lever le ſiége de Jaffa en 1124; prit la même année la ville de Tyr, où, faute d'argent, il paya ſes troupes en monnoie de cuir bouilli, appellée de ſon nom *Michelettes*, qui furent échangées contre de l'argent à ſon retour à Veniſe. Ce ſervice, rendu à ſa Patrie, lui valut la permiſſion de charger ſes armes de *vingt-un beſans d'or*, ornement que conſerve encore la branche dont il eſt la ſouche. Il refuſa la Couronne de Sicile qui lui fut offerte, & mourut en 1150. Tous ces faits ſont cités par *Amelot de la Houſſaye*, dans ſon Hiſtoire de Veniſe.

VITALIS MICHELI, deſcendant des précédens, élu Doge en 1156, fit la guerre aux Grecs, arma contre l'Empereur FRÉDÉRIC BARBEROUSSE, en faveur du Pape ALEXANDRE III, & fut aſſaſſiné dans une ſédition en 1173.

A la fin du ſiécle ſuivant il y eut à Veniſe, ſous le Doge *Gradenigo*, & à ſon élection en 1290, de grandes rumeurs, qui forcerent pluſieurs nobles Vénitiens à s'exiler. De ce nombre fut

I. LANFRANCO MICHELI, qui ſe retira à Lucques, & eſt appellé pere de GALVANO dans un acte de 1304, dont l'original eſt dépoſé dans la Chancellerie de Lucques, qui a expédié & atteſté la filiation ſuivante, par pluſieurs certificats authentiques qui nous ont été exhibés.

II. GALVANO DE MICHELI, appellé pere de MICHAEL, qui ſuit, de GENTIL & de GERIO, dans un acte du 31 Décembre 1303, dans un ſecond du 1 Octobre 1304, & dans un troiſieme du 24 Septembre 1309, étoit mort en 1304.

III. MICHAEL DE MICHELI, rappellé dans les titres ci-deſſus cités, tranſigea de l'héritage de ſon pere avec ſon frere, en 1304, par acte public. *Machiavel*, *Beverini* & *Fabritio Burlamaqui*, Hiſtoriens de ce tems, diſent qu'il ſe rendit ſuſpect au peuple par ſa trop grande puiſſance, ainſi que tous les ſiens, un de ſes freres

addition à la page 628 au mot Mesnager

après différentes négociations mettés ce qui suit d'après l'histoire de la Ville de
Rouen, Tome II. p. 512
Sa Majesté a accordé à ses représentans la permission d'ajouter à leur
nom celui de Mesnager et d'en porter les armes. C'est en conséquence de
lettres-patentes que Guillaume Le Baillif de Mesnager, Conseiller du Roi en ses Conseils
son Avocat Général au Parlement de Normandie a pris le nom et les
armes de Mesnager. De lui est issu

ayant été assassiné, en 1316, par ordre de *Castruccio Castracani*, Gouverneur & Duc de Lucques, à cause de son attachement au parti des Guelphes. MICHAEL retourna à Venise, où il mourut, laissant

IV. BARTHOLOMEO DE MICHELI, dit *de Moccidenti*, qui est appellé fils de MICHAEL, dans cinq actes différens de 1388 & 1390. Il acheta de ses propres deniers, pour la somme de 5000 écus d'or, la liberté de l'Etat de Lucques, soumise alors aux Pisantins. Il en fut créé le premier Magistrat par l'Empereur CHARLES IV, en 1369; &, la même année, nommé Plénipotentiaire par sa Patrie, il appaisa ses différends avec les Gênois, & lui procura la paix; fut renouvellé dix fois dans la premiere charge de l'administration, uniquement occupée depuis par les Familles Patriciennes. Il mourut en 1392: son tombeau est dans l'Eglise de Saint-Fridian, où on le voit chargé de ses armes avec une inscription. Il eut cinq fils, dont le dernier est

V. JACOBO DE MICHELI, rappellé dans le testament de son pere, & dans son codicile du 20 Janvier 1392, rappellé de nouveau dans un acte passé, la même année, entre lui & ses freres, fut *Antian* & Gonfalonier ou Doge plusieurs fois, & un des Généraux, qui marcha contre *Galeas de Visconti*, Duc de Milan, en 1374. Il laissa pour fils:

VI. FRANCESCO DE MICHELI, *Antian* en 1449, Gonfalonier en 1462, mort en 1473, après avoir fait quelques donations, par acte public, au Monastere de Saint-Pontian de Lucques. Son tombeau se voit dans l'Eglise de Saint-François. Ayant été fait prisonnier en 1450 par HENRI VI, Roi d'Angleterre, il fut reclamé par l'Etat de Lucques, comme *son Citoyen de la plus haute extraction*, & d'une Famille qui y avoit rendu les plus grands services, ainsi qu'il conste par les originaux des Lettres rogatoires écrites en sa faveur, du 30 Mai 1450. Il avoit épousé *Lena Trenta*, dont:

VII. NICOLAO DE MICHELI, établi héritier par le testament de son pere, du 1 Août 1471. Il est mentionné dans un acte de 1484, fut *Antian* en 1494, & Gonfalonier en 1497. Il avoit fait son testament le 17 Octobre 1486, & eut d'*Angela Cenami*, son épouse,

VIII. BONAVENTURA DE MICHELI, rappellé dans le testament de son pere, qui le fit son héritier. Il est aussi mentionné dans plusieurs actes de 1533, & dans une donation faite au Couvent de Saint-Fridian, dont il existe le contrat, qui est de 1540. Il fut *Antian* en 1506, Gonfalonier en 1519, Ambassadeur en France dans les années suivantes, & épousa 1°. *Elisabetha Arnolfini*; & 2°. *Catharina Sbarra*. Il eut du premier lit: — 1. NICOLAO; — 2. FRANCESCO, qui suit; — 3. JACOBO; — 4. BARTHOLOMEO; & du second lit: — 5. & GIROLAMO, auteur de la branche restée à Lucques, rapportée ci-après. Leur pere, par son testament de 1528, nomme & institue tous ces enfans héritiers.

IX. FRANCESCO DE MICHELI, mentionné dans le testament de son pere, fut le chef de la branche aînée établie à Genêve, & qui y subsiste. Il est aussi rappellé dans le testament d'un de ses freres en 1552, & par procuration par lui passée l'an 1551; fut *Antian* en 1555, & se retira en 1556, pour cause de Religion, à Genêve, où il acheta la Terre & le Château de Pougni, situé dans le pays de Gex; fut reçu Citoyen des Ligues-Grises en 1557, par l'Assemblée des Ligues, pour services rendus, & est qualifié, comme dans tous les autres actes, de *très-noble & de très-magnifique Seigneur*. Il mourut en 1558, ayant fait son testament le 14 Juillet de cette année, par lequel il reconnoît son fils HORACE, qui suit, qu'il avoit eu de son mariage, contracté l'an 1549, avec *Isabelle Balbani*, son épouse.

X. Noble HORACE DE MICHELI, né à Lucques en 1553, reconnu, en 1573, Citoyen des Ligues-Grises, par les mêmes motifs & sous les mêmes qualifications que son pere, épousa, à Anvers, par contrat de mariage de 1581 (rappellé dans son testament du 21 Décembre 1619), *Barbara Perés*, fille de noble *Marco Perés*, & d'*Ursula Lopés*.

Ledit *Marco Perés* étoit issu d'une grande Maison d'Espagne, qui y a donné des Ambassadeurs, des Archevêques & des Secrétaires d'Etat. *Ursula Lopés*, sa

femme, étoit également d'une grande Maiſon, ſubſiſtante encore dans le Comtat d'Avignon. La cadette de leur fille fut mariée dans la Maiſon de *Billehé*, Baron de Vierſet, Famille Chapitrable des Etats de Liége, dont eſt iſſu le Baron *de Vierſet*, actuellement Lieutenant-Général des Armées de l'Empereur, & Grand-Croix de l'Ordre de MARIE-THÉRESE.

HORACE DE MICHELI mourut en 1626, & eut de *Barbara Perés*, ſon épouſe: — 1. MARC, qui ſuit; — 2. BARTHELEMI, mort ſans enfans; — 3. & JACQUES, chef de la branche cadette rapportée ci-après.

XI. Meſſire MARC DE MICHELI, I. du nom, né en 1588, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi LOUIS XIII, fut reconnu, ainſi que ſes peres, Citoyen des trois Ligues-Griſes, par acte de 1655, & mourut en 1669. Il avoit épouſé, 1°. *Suſanne de Burlamaqui*; & 2°. par contrat de l'an 1628, *Suſanne de Loriol*, fille de *Jean de Loriol*, Ecuyer, Seigneur d'Anieres & de Chamergis, & d'*Anne de Chaudien* (la Famille de *Loriol* eſt une des plus anciennes Maiſons de Breſſe, illuſtrée par ſes alliances & ſes ſervices rendus aux anciens Ducs *de Savoie*. Voyez *Guichenon*, dans ſon Hiſtoire de Breſſe). Du premier lit il eut: — 1. CÉSAR DE MICHELI, Capitaine d'une Compagnie de 200 Suiſſes, qu'il avoit levée dans le Régiment de Guy, puis Capitaine-Commandant aux Gardes-Suiſſes, mort de ſes bleſſures audit Régiment, en 1651; — 2. ZABETTA, mariée à *Benjamin Priolo* ou *Priuli*, noble Vénitien, Chevalier de Saint-Marc, & Ambaſſadeur de France à Veniſe, dont il y a poſtérité; & du ſecond lit: — 3. GEORGES DE MICHELI, Capitaine d'une Compagnie de 200 Suiſſes, levée à ſes frais dans le Régiment de Salis au ſervice de France, tué près d'Amſterdam en 1673; — 4. MARC, qui ſuit, auteur du premier rameau de la branche aînée, — 5. & BENJAMIN, chef du ſecond, rapporté enſuite.

Premier Rameau de la Branche aînée.

XII. Meſſire MARC DE MICHELI, II. du nom, eſt rappellé dans un Certificat de Bourgeoiſie & de filiation, expédié à ſon fils BENJAMIN, par la République de Genêve, en 1720, lequel Certificat eſt atteſté par le Réſident de France auprès de cette République. Il épouſa Demoiſelle *N... Peccal*, d'une Famille noble du Dauphiné, dont:

XIII. Meſſire BENJAMIN DE MICHELI, Conſeiller d'Etat de la République de Genêve, qui a poſſédé une portion de la Terre d'Anieres en Breſſe, du chef de ſa grand'mere, *Suſanne de Loriol*, avec exemption de tous droits & reconnoiſſance de haute nobleſſe, qui lui fut octroyée par les Etats de la Province le 7 Septembre 1722, ſur l'exhibition des titres précédens, dont expédition lui fut délivrée le 7 Février 1723. Il eſt mort en 1763, laiſſant de Demoiſelle *N... Tremblei*, ſon épouſe.

XIV. Meſſire BATISTE DE MICHELI, né en 1712, qui a rempli pluſieurs Charges honorables & importantes dans la République de Genêve, & a été confirmé Citoyen des Ligues-Griſes, par acte du 3 Juillet 1773. Il a épouſé Demoiſelle *N... Lullin de Châteauvieux*, de laquelle eſt iſſu:

XV MICAEL DE MICHELI, né en 1751, Officier des Gardes-Suiſſes en France, depuis 1768.

Second rameau de la branche aînée.

XII. Meſſire BENJAMIN DE MICHELI, fils aîné de MARC, I. du nom, & de *Suſanne de Loriol*, ſa ſeconde femme, né en 1640, leva une Compagnie-Franche de 200 Suiſſes au ſervice de France, devint Commandant de Bataillon au Régiment de Reynold, & fut tué, en cette qualité, à la bataille de Nerwinde en 1693. Il avoit épouſé, par contrat de 1688, *Philiberte de Launay d'Entraigues*, fille de *Jacques de Launay*, Comte d'Entraigues, & de *Philiberte d'Arpajon*. Sa veuve obtint, par Arrêt du Conſeil d'Etat, tenu à Verſailles le 14 Mai 1694, la permiſſion de jouir, pour elle & les ſiens, de tous les biens adventifs ſitués en France, & celle de conſerver la Compagnie de ſon époux, à ſon fils MARC-LOUIS, qui ſuit.

XIII. Marc-Louis de Micheli, Seigneur de Dulli, a été Capitaine d'une Compagnie-Franche de 200 Suiſſes, au ſervice de France, qu'avoit eu ſon pere juſqu'en 1707, que le Régiment de Reynold a été réformé. Il a épouſé, en 1720, Demoiſelle *N... le Fort*, d'une ancienne Maiſon tranſplantée à Genêve, illuſtrée par *François le Fort*, premier Miniſtre du Czar Pierre *le Grand*, Général de ſes armées, Grand-Amiral de ſes Flottes, Colonel de ſes Gardes, &c. De ce mariage ſont iſſus : —— 1. Benjamain-Jules, qui ſuit ; —— 2. Marc, rapporté après ſon aîné; — 3. & Louis, mentionné après ſes deux freres.

Benjamin-Jules de Micheli, né en 1721, a ſervi ſucceſſivement dans le Régiment de Vitmer, & des Gardes-Suiſſes en France, durant 20 ans, a obtenu, en 1755, tant à cauſe de ſes ſervices que de ſa naiſſance, la Commiſſion de Colonel à la ſuite du Régiment Royal-Italien, & eſt mort, ſans avoir été marié, en 1765, étant employé par le Miniſtre de la guerre.

Marc de Micheli, Seigneur de Dulli, né en 1729, a été confirmé Citoyen des Ligues-Griſes, par acte du 3 Juillet 1773 : & après avoir ſervi dans les Régiment de Planta, & des Gardes-Suiſſes en France, il s'eſt retiré en 1763, & s'eſt marié avec Demoiſelle *N... de Plantamour*, dont il n'a qu'une fille.

XIV. Louis de Micheli, frere des deux précédens, né en 1732, actuellement Officier aux Gardes-Suiſſes en France, Colonel d'Infanterie & Chevalier de l'Ordre du Mérite Militaire, à ſervi précédemment au Régiment de Dieſbach, a été bleſſé pendant la guerre d'Allemagne, en 1757, & eſt également Citoyen des Ligues-Griſes.

Branche cadette.

XI. Meſſire Jacques de Micheli, troiſieme fils d'Horace, & de *Barbara Perés*, né en 1599, Seigneur du Creſt, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Louis XIII, épouſa, par contrat, en 1628, *Madelene de la Veſpierre*, fille de *Claude de la Veſpierre*, Chevalier, Seigneur de Liembrune, de Dive, de Mieſe, &c. & de *Madelene de Poix-de-Sechelles*, Dame du Pleſſis, Cachelés, Limieux, Fontaine, &c.

La Maiſon *de la Veſpierre-de-Liembrune*, d'une ancienne nobleſſe de Picardie, a fini de nos jours, dans la perſonne du Marquis *de Liembrune*, Seigneur de Dive, ancien Capitaine de Cavalerie, mort ſans avoir été marié.

Pour la Maiſon de *Poix*, dont il y a eu un Grand-Amiral de France en 1418, elle s'eſt éteinte dans celle *de Soiſſons-Moreuil*, par le mariage de *Marguerite de Poix*, qui y porta tous ſes biens, paſſés depuis dans la Maiſon de *Crequy*, où la Terre de *Poix* fut érigée en *Duché* en 1662.

Le ſuſdit Jacques de Micheli, Seigneur du Creſt, &c. mourut en 1646. Par ſon teſtament du 18 Décembre 1645, il reconnut pour ſes enfans & héritiers, ſçavoir : — 1. François, qui fut Capitaine Commandant au Régiment des Gardes-Suiſſes en France, puis Capitaine de 200 Suiſſes, & mourut à Dunkerque l'an 1666, en activité de ſervice; —— 2. Barthelemi, lequel ſervit quelque tems en Hollande, ſe retira enſuite à Genêve, où il devint membre du Gouvernement & de ſes Conſeils, & mourut en 1708, — 3. Claude, Capitaine au Régiment d'Artois, réformé à la paix des Pyrenées en 1660, mort à Genêve en 1698 ; — 4. Jean-Louis, d'abord Officier au ſervice de France, réformé en 1660 : il paſſa enſuite au ſervice de Charles X, Roi de Suede, & mourut au retour du ſiége de Candie en 1663 ; —— 5. Pompée, qui leva une Compagnie-Franche de 200 hommes au ſervice de Hollande, y ſervit avec diſtinction, & mourut étant en garniſon à Berg-op-zoom en 1676 ; —— 6. Madelene, dont nous allons parler; — 7. & Jacques, II. du nom, qui a continué la deſcendance.

Madelene de Micheli fut mariée en 1654, à Meſſire *Maurice*, Baron *de Poſſe*, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Suede & Gouverneur de la

Province de Imoland. Leurs enfans furent : -- *Charles-Magnus de Poſſe*, Colonel des Gardes de Charles XII, Roi de Suede ; — & *Nicolas*, Baron *de Poſſe*, Sénateur, Lieutenant-Général & Gouverneur de Gothenbourg, pere de — *Maurice*, Comte *de Poſſe*, vivant en 1775, Sénateur, Chevalier de l'Ordre des Séraphins, Grand-Croix de celui de l'Epée & Lieutenant-Général, ci-devant Ambaſſadeur de Suede en Ruſſie, & Gouverneur de la Province d'Elfſbourg. *N... de Poſſe*, (fils dudit *Maurice*), marié à une Comteſſe de *Horn*, eſt Chambellan du Roi de Suede, & Major des Trabans de ſa Garde.

XII. Meſſire Jacques de Micheli, II. du nom, Seigneur du Creſt, né en 1642, Capitaine d'une Compagnie-Franche de 200 Suiſſes en France, & Commandant de Bataillon au Régiment de Surbeck, fut forcé de quitter le ſervice après la Bataille de Nerwinde en 1693, à cauſe de ſes bleſſures. Il obtint pour récompenſe de ſes ſervices militaires, la permiſſion de conſerver ſa Compagnie ; fit ſon teſtament le 8 Avril 1720, & mourut en 1723. De ſon mariage, contracté le 8 Janvier 1687, avec *Elizabeth Calendrini*, d'une famile noble, originaire de Lucques, il laiſſa deux fils rappellés dans ſondit teſtament, ſçavoir : — Barthelemi, né en 1692, qui eut la Compagnie de ſon pere, & devint Commandant de Bataillon dans le Régiment de Beſenvald : il ſe retira en 1738, après 30 ans de ſervice, & eſt mort en 1768, ſans avoir été marié ; — & François-Gratien, qui ſuit.

XIII. Meſſire François-Gratien de Micheli, né en 1705, Seigneur du Creſt, a ſervi en France pendant 15 ans, & a été confirmé, lui & ſes deux fils, Citoyen des Ligues-Griſes, par acte du 5 Juillet 1773. Il a épouſé, par contrat du 1 Février 1744, *Lucrece-Bernardine Couvreur-de-Deckersberg*, dont le Ve ayeul, *Quintin Couvreur*, fut intendant-Général des Finances de l'Empereur Rodolphe II, qui l'annoblit à cauſe de ſes bons ſervices, par Lettres-Patentes datées de Prague l'an 1590. De ce mariage ſont iſſus : — Jean-Louis, qui ſuit ; — & François-Emmanuel, Chevalier, né en 1754, entré au ſervice de France en 1771, & actuellement Officier au Regiment d'Anhalt.

XIV. Meſſire Jean-Louis de Micheli, né en 1745, Seigneur de Creſt, entré au ſervice de France en 1762, actuellement Capitaine & Aide-Major du Régiment Suiſſe de Dieſbach, a épouſé, par contrat du 8 Janvier 1775, *Madelene de Theluſſon*, fille de Meſſire *Iſaac Louis de Theluſſon*, Seigneur de la Gara, Conſeiller d'Etat de la République de Genêve, ci-devant Capitaine en France, dans un Régiment Suiſſe, lequel eſt fils de Meſſire *N... de Theluſſon*, ci-devant Miniſtre & envoyé de la République de Genêve auprès du Roi de France, pendant 30 ans.

Branche reſtée à Lucques & ſéparée depuis 1556.

IX. Noble Girolamo de Micheli, fils de Bonaventura, & de *Catherina Sbarra*, ſa ſeconde femme, fut *Antian* en 1564, & Gonfalonier en 1584. Il fut pere de Pompeo, qui ſuit ; — & de Nicolao, auteur d'un rameau, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

X. Noble Pompeo de Micheli, *Antian* en 1569, & Gonfalonier en 1600, épouſa *Zabettina Deodati*, d'ancienne Maiſon de Lucques, dont vint :

XI. Noble Martius de Micheli, né en 1600, *Antian* en 1629, & Gonfalonier en 1654, fonda, pour lui & les ſiens, en 1664, une Chapelle en l'Egliſe de Saint-Fridian à Lucques, où ſe voit ſon tombeau, avec cet inſcription : *Aram in Aſſumptæ Deiparæ honorem à nobili & per vetuſta Michaeliorum olim Moccidentium familia excitatam Martius, Pompei & Hieronimi de Michaelis marmoribus exornavit. Anno* 1664. Il eut trois fils, ſçavoir : — 1. Pompeo, *Antian* en 1689, Gonfalonier en 1703, mort ſans avoir été marié ; — 2. Bartholomeo, Abbé de Saint-Pontian en 1677 ; — & Octavio, qui ſuit.

XII.

XII. Noble Octavio de Micheli, *Antian* en 1670, épouſa Demoiſelle *N.. Moriconi*, noble Polonoiſe, de laquelle il laiſſa

XIII. Noble Bartholomeo de Micheli, né en 1675, *Antian* en 1700, Gonfalonier en 1736, marié avec la Marquiſe *Laura Conti*, dont : —— Octavio, qui ſuit; —— & N... de Micheli, préſentement Chanoine à Lucques.

XIV. Noble Octavio de Micheli, II. du nom, *Antian* en 1749, Gonfalonier en 1766, vit en 1775, ſan être marié.

Rameau de cette branche.

Noble Nicolao de Micheli, fils puîné de Girolamo, fut *Antian* en 1599, & Gonfalonier en 1610. Il eut pour enfans : — 1. Nicolao, qui ſuit ; — 2, 3 & 4, Bartholomeo, Jacobo & Hieronimo, morts tous trois Chevaliers de Malte.

XI. Noble Nicolao de Micheli II. du nom, Ambaſſadeur de la Répubique de Lucques auprès de Charles II, Roi d'Eſpagne, mourut à Madrid en 1685, laiſſant pour fils,

XII. Noble Alexandro de Micheli, *Antian* en 1696, marié à Demoiſelle *N... Nierri*. Il s'eſt tranſplanté à Naples, & a laiſſé des enfans, dont un nommé — Scipione de Micheli qui étoit *Antian* à Lucques en 1738, — & un ſecond, qui eſt mort Chevalier de Malte.

Les armes ſont : *ſix faſces briſées d'azur & d'argent.*

Addition à la page 170 de ce Volume, après MOLIERES.

MOLINIER-DE-LACAN : Nobleſſe d'ancienne Chevalerie, dans le Périgord. Le premier connu par titres, eſt

Pierre de Molinier, Chevalier, qui vivoit en 1220. Il eut pour enfans : — Guillaume & Pierre de Molinier, Chevaliers, mentionnés dans des actes de 1243 & 1249.

On trouve enſuite nobles Guillaume & Jean de Molinier, freres, qui par acte de l'an 1305, & 1306, firent un partage de biens, devant le Sénéchal de Périgord, avec noble Marie de Molinier, mere, tutrice de Guillaume & de Hélie de Molinier.

Jean de Molinier, Damoiſeau, paroît dans un acte de 1324. — Arnaud de Molinier, Ecuyer, ſervit dans la guerre contre les Anglois en 1338 & 1340. — Bertrand de Molinier fut établi Capitaine-Commandant du Château de Sempouy en Guienne, par Lettres d'Edouard III, Roi d'Angleterre, en 1340. — Geraud de Molinier, Chevalier, fit vente d'une maiſon en la ville de Montauban en 1368. — Noble Arnaude de Molinier épouſa, vers l'an 1370, *Arnaud de Monteſquiou*, Seigneur de Saint-Jean & de Labatche en Armagnac. —— Pierre de Molinier, Chevalier, vivoit en 1378, & Jean de Molinier, Ecuyer, paroît dans des actes de 1388, 1406, 1407 & 1413.

En attendant qu'on ait pu rechercher tous les titres de cette ancienne Maiſon, en voici la filiation depuis

Pierre de Molinier, I. du nom, Ecuyer, né vers l'an 1590, qui ſe diſtingua dans les guerres de ſon tems. Il fut Capitaine de 100 hommes d'armes, par Commiſſion du Roi du 1 Octobre 1636, fut chargé par le Duc *d'Epernon*, Lieutenant-Général & Gouverneur de Guienne, le 29 Juin 1637, de s'oppoſer aux entrepriſes des Rebelles & Factieux, prit le Capitaine *Bufferot*, Chef des Révoltés, qui couroit dans le Sarladois, à la tête de 8000 hommes; ce qui étoit très-important pour le ſervice du Roi, ainſi que s'en exprime l'ordre qu'il reçut pour le combattre; fut choiſi, le 20 Janvier 1640, pour commander dans la Ville de Leucate, ſous le Duc *d'Epernon*, en ſoutint le ſiége & le fit lever aux ennemis : il ſervit encore en 1648, ſous M. *de Biron*, Amiral. Il

avoit épouſé *N..... de Caſſins*, d'une ancienne Nobleſſe de Provence, de laquelle il eut : —— PIERRE, qui ſuit; — & trois autres garçons tués au ſervice.

PIERRE DE MOLINIER, I. du nom, leur pere, avoit pour oncle, N.... DE MOLINIER-DE-LACAN, qui fit les campagnes de Rouſſillon ſous le Maréchal *de Schomberg*, Général de l'armée du Roi, Gouverneur de Languedoc, dans laquelle, ſuivant un certificat de ce Général du 11 Septembre 1642, il commanda un détachement.

PIERRE DE MOLINIER, II. du nom, Ecuyer, Sieur de Lacan, ſucceſſivement Mouſquetaire du Roi & Capitaine au Régiment de Grancey, par Commiſſion du 20 Novembre 1667, & Lieutenant-Colonel, fut tué à la tête d'une Compagnie de Grenadiers, & laiſſa de *N... de la Bigotie*, ſa femme :

FRANÇOIS DE MOLINIER, Ecuyer, Sieur de Lacan, qui a épouſé, en 1722, MARIE DE MOLINIER, fille de GASPARD DE MOLINIER, Seigneur de Mandaiſſaigne, qui après avoir ſervi dans les Cadets-Gentilshommes fut fait Capitaine au Régiment de la Reine, & paſſa avec le Roi JACQUES en Irlande; & niéce de N... DE MOLINIER, Capitaine-Aide-Major au Régiment de Périgord, puis Lieutenant-Colonel, tué au ſiége de Rocroy. De ce mariage ſont ſortis, entr'autres enfans : — GASPARD, qui ſuit; — & CHRISTOPHE, Chanoine & Prieur de Saint-Victor au Diocèſe de Cahors.

GASPARD DE MOLINIER-DE LACAN, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Bordeaux, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, en 1765, *Marie de Grandſault*, dont il a : —— CHRISTOPHE DE-MOLINIER-DE-LACAN, — & une fille.

Les armes : *d'argent, à deux colombes béquées & affrontées de gueules, poſées ſur un copeau de montagne de ſinople; au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.*

Addition à la page 367, après MONTFORT-LE-ROTROU.

* MONTFORT : Terre & Seigneurie ſituée dans un pays montagneux, au Diocèſe d'Uzès, Paroiſſe de Saint-Maurice de Vautalon, qui appartient à la Famille d'ANDRÉ.

Ceux de ce nom n'en avoient anciennement que le domaine utile; mais en 1605, ils acquirent une partie de la directe & de la Juſtice du Baron *de la Fare*, en qualité de Seigneur du Marquiſat de Montclar, d'où dépendoit ladite directe en Juſtice. En 1668, le mariage de JEAN D'ANDRÉ, triſayeul de celui qui eſt aujourd'hui chef de cette famille, s'étant traité par l'entremiſe du Comte *du Roure*, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant Général du Languedoc, avec *Marie de Beauvoir-du-Roure*, ſa parente, celle-ci fit entrer dans la famille D'ANDRÉ, l'autre partie de directe & de Juſtice de la terre de Montfort, dont elle a pris le nom. Cette derniere partie de directe & de Juſtice étoit une dépendance de la Baronnie de Verfeuil, appartenant à la Maiſon de *Grimoard de Beauvoir-du-Roure*, dont nous avons donné la Généalogie en ſon rang. Ainſi la Terre de MONTFORT eſt un démembrement du Marquiſat de Montclart & de la Baronnie de Verfeuil, dont elle releve en arriere-Fief. JEAN-BATISTE D'ANDRÉ-DE-MONTFORT, dont nous allons donner ci-après la Généalogie, en a rendu hommage le 11 Mai 1775, au Marquis *du Roure*, en ſa qualité de Baron de Verfeuil, pour la portion de directe & Juſtice qui reſſort de ladite Baronnie; & il n'a point encore hommagé l'autre portion de directe & Juſtice, qui releve du Marquiſat de Montclar-la-Fare, repréſenté aujourd'hui par M. *de Pavée*, Marquis de Villevielle.

Les autres Fiefs & Terres poſſédés par cette Famille, ſont : Beluge, Viala, Blachere, Laubertier, dont on rend hommage au Seigneur Comte *du Roure*, en qualité de Seigneur Marquis de Grizac; le Fief de Nozieres, dont on rend hommage à l'Evêque de Mende, comme Comte du Gevaudan; la Terre &

Château de Prades, la Terre & Seigneurie de la paroiſſe de Sainte-Croix-de-Caderles, que *Suſanne-Henriette de Noris* a apporté en dot, ainſi que la Seigneurie du Château de Prades, à ſon mari JEAN-BATISTE D'ANDRÉ-DE-MONTFORT, dont on rend hommage au Prince *de Conty*, en qualité de Seigneur & Comte d'Alais.

Cette famille D'ANDRÉ, dont la Généalogie a été dreſſée par M. *d'Hozier*, Juge d'Armes de France, a eu, comme beaucoup d'autres, le malheur de perdre les monumens de ſon ancienneté, dans les guerres contre les Camiſards : c'eſt ce qui eſt juſtifié par un extrait de l'état général des dommages cauſés à pluſieurs particuliers de la Province de Languedoc, par ces Camiſards, dans le tems des troubles des Cévenes, délivré par expédition faite ſur les regiſtres de l'Intendance de Montpellier le 15 Mars 1732; & par un certificat du Comte *du Roure*, Lieutenant-Général des Armées du Roi & de la Province du Languedoc, du 22 dudit mois & an, portant que M. de MONTFORT avoit une maiſon au Pont de Montvert Diocèſe de Mende, laquelle avoit été réduite en cendre, avec tous les titres de Famille, par les Camiſards, en haine de ce qu'on l'avoit prêtée au Sieur Abbé *du Chayla*, Miſſionnaire dans les Cévennes, pour y faire l'Office divin, & qui y fut tué; que de plus, ſa famille s'étoit toujours ſignalée par ſon zele pour le ſervice du Roi, & qu'elle avoit donné au Pont de Montvert un fonds qui lui appartenoit, pour y bâtir une Egliſe. Cet incendie eſt encore juſtifié par un certificat des anciens & principaux Habitans du Pont de Montvert en Gévaudan, du 26 Octobre 1733. Vû ces pertes, cette famille ne peut remonter ſa filiation qu'à

I. Noble GABRIEL D'ANDRÉ, Seigneur de Lauzieres, qui fit ſon teſtament le 7 Décembre 1586 : il le confirma par un codicile du 22 Octobre 1590, (paſſé devant *Vitalis*, Notaire de Liancous), étant pour lors au lit malade, bleſſé de deux coups d'épée. Il eut de Damoiſelle *Marie de Boiſſet*, ſon épouſe, laquelle teſta le 10 Avril 1617, — 1 & 2. ANTOINE & GUYON, dont on ignore la deſtinée; — 3. PIERRE, qui ſuit; — 4 & 5. ANNE & JEANNE, leſquelles étoient mariées le 22 Novembre 1608. L'expédition en a été délivrée ſur la minute le 24 Août 1741; —— 6 & 7. FRANÇOISE & AGNÈS, nées depuis le teſtament de leur pere, & qui vivoient encore, ſans alliance, le 22 Novembre 1608.

II. Noble PIERRE D'ANDRÉ, Seigneur de Lauzieres & du Pouget, épouſa, par contrat du 5 Décembre 1608, (paſſé devant *Desfours*, Notaire de Barre), Demoiſelle *Marie de Saint-Martin*, fille de noble *Antoine de Saint-Martin*, Seigneur du Villaret, & de Demoiſelle *Antoinette du Foulhaquier*. De cette alliance vinrent : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. ANTOINE, Sieur des Crouzels; — 3 & 4. SIMON & GUYON; — 5. & une fille dont on ignore le nom.

III. Noble PIERRE D'ANDRÉ, Seigneur de Lauzieres, & du Pouget, tranſigea avec ANTOINE, ſon frere, par acte paſſé devant *Ayral*, Notaire de Florac, le 24 Février 1642, inſtitua, par ſon teſtament (reçu par *Vitalis*, Notaire de Liancous), du 10 Février 1656, ſon héritiere univerſelle, Demoiſelle *Marguerite de Reines*, ſa femme, à la charge de rendre ladite hérédité à tel de ſes enfans ou filles que bon lui ſembleroit. Par cet acte il voulut être enterré dans le cimetiere de la Paroiſſe de Liancous, au tombeau de ſes prédéceſſeurs, & nomma, dans l'ordre ſuivant, les enfans qu'il eut de ſon mariage. De plus, deſirant que l'entier domaine & metairie qu'il avoit au Mazoge du Pouget & des Crouzels, demeurât uni à ſon hérédité, ainſi que lui & ſes prédéceſſeurs l'avoient tenu, il ordonna que l'héritier ou l'héritiere qui ſeroit nommée par ſadite femme, ſeroit tenu de faire reſtitution de ladite métairie en faveur d'un de ſes enfans, en la ſubſtituant juſqu'au IVe degré incluſivement, afin qu'elle ne fut point aliénée. Les enfans ſortis de ce mariage furent : — 1. ANTOINE, Sieur de Golombert; — 2. JEAN, qui ſuit; — & quatre filles, MARGUERITE, ANNE, MARTHE & MARIE.

IV. Noble JEAN D'ANDRÉ, Ecuyer, Seigneur de Montfort, de Béluge, &c. épouſa Demoiſelle *Marie de Beauvoir*, fille de noble *Claude de Beauvoir*, Sieur

de Pazenan, & de Dame *Marguerite de Broche*, ſa femme, par contrat poſt-nuptial du 8 Juillet 1669, paſſé devant *Brés*, Notaire du Pont de Montvert, dans lequel il eſt dit que ce mariage avoit été célébré dans la ville de Barjac, Diocèſe d'Uzès, le 18 Novembre 1668, la propoſition en ayant été faite par Meſſire *Papien de Grimoard*, Comte du Roure, Lieutenant-Général pour le Roi en la Province de Languedoc, parent de ladite Demoiſelle, pour lequel effet leſdits Sieurs D'ANDRÉ & *de Pazenan* s'étoient tranſportés au Château de Banne, où les articles avoient été arrêtés & conſignés au pouvoir dudit Seigneur Comte *du Roure*, qui ayant été obligé de partir pour la Cour, peu de jours après, & y étant décédé, avoit été cauſe du retard de la concluſion de ce mariage. De cette alliance vinrent : — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. JEAN D'ANDRÉ-DE-BÉLUGE, Lieutenant au Régiment du Roi le 22 Mars 1695, dont il fut fait Capitaine le 11 Janvier 1698, tué aux environs de Barjac, avec pluſieurs autres Gentilshommes, en combattant pour le ſervice du Roi contre les Camiſards; — 3. & MARIE D'ANDRÉ, mariée à noble *Scipion d'Ozil*, Seigneur de Saint-Vincent.

V. Noble JACQUES D'ANDRÉ, Ecuyer, Seigneur de Montfort, teſta le 30 Novembre 1707, & avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Vignal*, Notaire de Barjac, le 31 Août 1703, Demoiſelle *Jeanne de Berlié*, fille de *Pierre de Berlié*, Seigneur d'Arques, & de Demoiſelle *Antoinette du Soullier*, dont : — 1. JACQUES-SCIPION, qui ſuit; — 2. LOUIS D'ANDRÉ DE MONTFORT, Seigneur de Béluge, Monſquetaire du Roi, qui ſervit en cette qualité depuis le 24 Avril 1732 juſqu'au 1 Janvier 1739, & fit en Allemagne la campagne de 1734, ſuivant un Certificat du Marquis *de Jumilhac*, Capitaine-Lieutenant de la premiere Compagnie des Mouſquetaires, du 9 Janvier 1740; — 3. & MARIE-ANNE, née le 5 Août 1708, mariée, le 23 Août 1736, à noble *François-Aimar de Manoel*, Seigneur de Nogaret, de Poujol, &c.

VI Noble JACQUES-SCIPION D'ANDRÉ-DE-MONTFORT, Seigneur de Montfort, de Béluge, du Viala, & en partie du Pont de Montvert & de Teiſſonnieres, né le 2 Avril 1706, épouſa, par contrat du 17 Août 1723, paſſé devant *Bonniſſel-de l'Hermet*, Notaire de Mende, Demoiſelle *Françoiſe de Gentil*, fille de noble *Etienne de Gentil*, Seigneur de Teiſſonnieres, & de *Marie d'Ayral*, de la ville de Florac, Diocèſe de Mende. Elle vit encore en 1775, âgée d'environ 76 ans, la derniere de ſa Famille, de laquelle étoit le Capitaine *Gentil*, célebre dans les guerres de HENRI IV. Elle apporta en dot à ſon mari les Seigneuries de Teiſſonnieres & de Nozieres. JACQUES-SCIPION D'ANDRÉ fit ſon teſtament le 5 Avril 1737, devant *Boyer*, Notaire de Florac, par lequel il inſtitue héritiere ſon épouſe, & mourut le même jour. Sa veuve produiſit à M. *de Bernage*, Intendant de Languedoc, les titres juſtificatifs de la *nobleſſe d'extraction* de ſon mari. Il rendit une Ordonnance le 11 Décembre 1741, par laquelle elle fut déchargée, ainſi que ſes enfans, du payement de la ſomme de 150 livres, à laquelle le feu Seigneur *de Montfort*, ſon mari, avoit été taxé pour droit de franc-fief, à cauſe de la Terre & Seigneurie de Béluge & de celle du Viala. Les enfans iſſus de ce mariage ſont : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit; — 2. LOUIS, Seigneur de Montvert, né le 26 Mai 1726, fait Mouſquetaire du Roi le même jour que ſon frere aîné, & mort à Florac le 17 Mars 1746, après avoir fait deux campagnes à la ſuite de feu Sa Majeſté; — 3. JEAN-SCIPION, né le 31 Décembre 1731, Lieutenant en ſecond des Mineurs, Compagnie de Schols, où il ſert depuis 1752, & Capitaine au Corps Royal d'Artillerie, Régiment de Metz, par Commiſſion du 15 Juillet 1766; — 4. ETIENNE-MARC-ANTOINE, dit *le Chevalier de Montfort*, né le 30 Juillet 1735, Lieutenant d'Infanterie au Régiment d'Aumont, auparavant *Talaru*, actuellement *Beauce*, depuis 1756. Il a fait en cette qualité les dernieres campagnes, depuis celle de Minorque juſqu'à l'affaire de Minden, où il fut bleſſé de pluſieurs coups, & fait priſonnier de guerre. Il a été fait Capitaine au même Régiment de Beauce, par Commiſſion du 30 Décembre 1769; —— 5. & JEANNE, non mariée.

VII. JEAN-BATISTE D'ANDRÉ-DE-MONTFORT, Chevalier, né le 2 Juin 1725, Seigneur de Béluge, la Viala, de la Blachere, Mamejean, Nozieres, Prades, Sainte-

Croix de Caderles, &c. ancien Mouſquetaire de la Garde du Roi, où il a ſervi le 4 Mars 1742, juſqu'au 1 Mars 1746, a fait la campagne de 1744. Pour prévenir la perte & l'égarement de ſes titres, il a obtenu un Arrêt de maintenue de nobleſſe, en la Cour des Aides de Montpellier, le 27 Septembre 1768. Il a épouſé, par contrat paſſé devant *Marſial*, Notaire de la Salle, le 3 Novembre 1760, Demoiſelle *Suſanne-Henriette de Novis*, qui lui a apporté en dot la Terre & Seigneurie du Château de Prades, & celle de Sainte-Croix de Caderles, au Diocèſe d'Alais, fille de *Louis de Novis*, Seigneur de Prades, &c. & de *Louiſe de Manoel*. Les enfans exiſtans ſont : — 1. CHARLES-LOUIS-SCIPION D'ANDRÉ-DE-MONTFORT, né au Château de Prades le 6 Décembre 1764 ; — 2. JEANNE-SOPHIE, née le 2 Avril 1763 ; — 3. LOUISE-FÉLICITÉ, née le 30 Juillet 1767 ; — 4. & SUSANNE-GABRIELLE-CHARLOTTE-LOUISE-AMÉLIE, née auſſi, ainſi que ſes ſœurs, au Château de Prades, le 2 Juillet 1772.

Les armes : *parti au 1 tranché de gueules ſur or, coupé de ſailli de gueules ſur or ; & au 2 de ſable à un lion d'argent, langué de gueules, & une bordure denchée d'argent.*

Addition à la page 450, après MONTROND, *en Normandie.*

MONTROND, en Vivarais & en Dauphiné.

Suivant l'Armorial de France, *Regiſtre II, Part. II*, ISAAC DE MONTROND, Seigneur du Serré & de Montrond, avoit pour quatrieme ayeul LAMBERT DE MONTROND, qui vivoit avant l'an 1459. Il ſervit en Languedoc & en Rouſſillon, durant les années 1637, 38 & 1639. Ce fut à cette occaſion qu'il reçut deux Lettres, l'une du Maréchal *de Schomberg* ; l'autre du Comte *de Tournon*, qui marquent en même-tems & la réputation qu'il y acquit, & la haute eſtime qu'avoient pour lui tant les premiers Officiers de l'armée que ceux de la Province. De ſon mariage, accordé en 1603, avec *Louiſe de Seiller*, naquit, entr'autres enfans :

DENIS DE MONTROND, Seigneur dudit lieu, marié 1°. avec *Eſther d'Arbaleſtier* (aliàs *d'Arbareſtier.*), fille de *Charles d'Arbaleſtier*, Seigneur de Montclair, de Beaufort, de Gigors, de Baix, & de *Marie de Perrinet de-Barſa* ; & 2°. avec *Cécile Eſcoſier*. Du premier lit il eut : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. ALEXANDRE, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ; — 3. une fille, mariée ; & du ſecond lit : — 4, 5 & 6. PIERRE ISAAC & PHILIPPE ; — 7. & une fille, nommée MARIE.

CHARLES DE MONTROND, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de Villermas, &c. Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment de Beaufort, fut déclaré *noble, & iſſu de noble race & lignée*, avec ſes freres ALEXANDRE, PIERRE & ISAAC, par Jugement du Commiſſaire du Roi en Languedoc, le 16 Décembre 1668. Il épouſa, le 20 Mai 1682, *Marie de Charmeſſon-de-Beaulieu*, dont : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. JEAN, Capitaine d'Infanterie au Régiment des Portes, au ſervice du Roi de Sardaigne, par Commiſſion du 30 Avril 1723 ; — 3. JEAN-RAIMOND, marié à *Madelene de Crouzas*, dont — JEAN-JACQUES-DANIEL DE MONTROND, né le 21 Mars 1723 ; — 4. & FRANÇOIS, Capitaine dans le Régiment Suiſſe de Rictman, au ſervice du Roi de Sardaigne, par Commiſſion du 3 Juin 1736.

JACQUES DE MONTROND, Ecuyer, ancien Major d'Infanterie au ſervice de Sardaigne, ſe conduiſit dans tous ſes emplois d'une maniere qu'il mérita la confiance & l'affection du Prince auquel il étoit attaché. On voit par pluſieurs Lettres que le Roi de Sardaigne lui écrivit (rapportées dans l'Armorial de France), les commiſſions importantes dont il fut chargé, & un bel éloge de ſa fidélité. Il avoit épouſé, le 29 Décembre 1721, *Marie-Louiſe de Loys-de-Chezeaux*, fille de *Jean-Philippe de Loys*, Seigneur de Chezeaux, Bourgmeſtre de la ville de Lauſanne, dont : — 1. CHARLES-JACQUES-LOUIS, Ecuyer, né le 25 Mars 1724 ; — 2. & MARIE-FRANÇOISE-CHARLOTTE DE MONTROND, née le 22 Décembre 1722. Nous ignorons l'état actuel de cette branche.

Seconde Branche.

Alexandre de Montrond, Ecuyer, Seigneur de Montrond & de Villermas, second fils de Denis, & d'*Esther d'Arbalestier*, épousa *Catherine de la Pize*, dont : — Paul-Alexandre, qui suit ; — & Susanne.

Paul-Alexandre de Montrond, Ecuyer, Seigneur de Plandebaix, de la Bastie, de Villermas en Vivarais, a prouvé par titres une possession constante de sa noblesse depuis Lambert de Montrond, son septieme ayeul. De son mariage, accordé le 12 Septembre 1718, avec *Susanne Eynard*, fille d'*Isaac*, Conseiller du Roi, Commissaire aux revues des troupes & logemens des gens de guerre de la ville de Crest en Dauphiné, & d'*Isabeau de Saulses*, il a : — 1. Pierre-Paul-Alexandre, qui suit ; — 2. Pierre-Alexandre, né le 22 Septembre 1721, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant-Colonel de la Légion Royale, marié à Metz ; — 3. & Paul de Montrond, né le 20 Octobre 1726, Lieutenant de Dragons au Régiment d'Aubigny, retiré du service, & aussi marié à Metz.

Pierre-Paul-Alexandre de Montrond, Seigneur dudit lieu, Villermas, Plandebaix & de la Bastie en Dauphiné, né le 18 Juin 1719, Lieutenant au Régiment de l'Isle de France, Infanterie, aujourd'hui Major pour le Roi des ville & Tour de Crest en Dauphiné, a épousé, le 12 Septembre 1744, *Marie-Thérese de Bacon-de-la-Chevalerie*, dont : —— 1. Paul-Daniel, né le 14 Novembre 1746, Lieutenant au Régiment des Volontaires de Dauphiné en 1759 ; — 2. François-Hector, né le 10 Février 1748, entré Eleve de l'Ecole Royale Militaire en Janvier 1760, & nommé, le 1 Octobre 1762, à une Compagnie dans le Régiment de la Martinique ; — 3. Claudine-Thérese, née le 12 Novembre 1745 ; — 4. Claudine-Charlotte, née le 17 Février 1754, mariée, le 6 Février 1773, à *N... de la Condamine*, de Bordeaux, ancien Mousquetaire du Roi ; — 5. Marie-Anne-Jéronime, née le 13 Septembre 1757, entrée à Saint-Cyr le 5 Décembre 1768 ; —— 6. & Louise-Charlotte de Montrond, née le 28 Janvier 1762.

Les armes : *coupé d'or, à un monde d'azur, cintré & surmonté d'une croix recroisetée de sable, & un chef, parti de gueules & d'azur, à deux croissans d'argent, accostés de deux mouchetures d'hermines de sable, mise en face.* Supports, *deux lions.*

Article à substituer à ce Volume, p. 451, après MONT-SAINT-JEAN.

MONTS (de), Mons, Montz, en latin *Monti, Montium & de Montibus.* Cette Maison est divisée en deux branches ; l'une établie en Languedoc, l'est aujourd'hui à Cleves sur le Bas-Rhin ; & l'autre subsiste en Dauphiné. Elle est aussi illustre qu'ancienne, se glorifie d'avoir toujours servi nos Rois & l'Etat, dès les siécles les plus reculés, dans des emplois militaires. Elle a donné des Vicerois, des Ambassadeurs, des Généraux, Gouverneurs de Provinces & de Places ; des Prélats, Chefs d'Ordres & Chevaliers de Malte (*a*). Les Historiens de Savoie, de Languedoc & du Dauphiné, en font mention. Elle est originaire de la ville de Montéli-

(*a*) Un ancien *dictum* sur cette Maison s'est conservé dans une vieille Chronique militaire que voici.

La guerre est ma patrie,
Mon harnois ma maison ;
Et en toute saison
Combattre c'est ma vie.

Mes biens & ma vie à l'Etat,
Sacrifice à son service,
Est l'apanage du Soldat,
Et la vraie vertu sans vice.

mart, où elle subsistoit sous PHILIPPE I, Roi de France, qui commença de régner en 1060. La filiation suivie de cette Maison, remonte à

I. RODULPHE DES MONS, fils de RAGINIER, Comte DES MONS, Hainaut & Brabant, lequel ayant été pris par le Roi LOTHAIRE, avec ses deux ~~freres~~ RAGINIER & LAMBERT, fut fait prisonnier dans un Château sur la riviere de Chier, que RAGINIER, leur pere, avoit usurpé sur le Seigneur *Ursion* en 956. Ils furent dépossédés de leurs biens & Terres appliqués au fisc Impérial. Ce RODULPHE DE MONS fut tué au siége de Luxembourg, & laissa d'*Adélaïde*, Comtesse *de Vienne*, de l'ancienne Maison *de Vienne* en Bourgogne: — RAGINIER, dit, dans une Charte de l'an 993, fils de noble & puissant Seigneur RODULPHE, Comte DES MONTS; & GOSWIN, qui suit.

II. GOSWIN DES MONTS est aussi dit, dans une Charte de l'an 997, fils de magnifique & puissant homme RODULPHE, Comte DES MONTS. Il prit alliance avec *Benoîte*, mais on ignore de quelle Maison elle étoit, & il en eut:

III. GOSWIN DES MONTS, marié à *Jeanne-Imengarde*. Ils laisserent, par testament, héritiers de leurs biens ALEXANDRE & IZOARD, deux de leurs enfans, en cas que leurs quatre autres fils, — HUGUES, PHILIPPE, LAMBERT & GIRAUNET, ne revinrent point du voyage d'Outre-mer. Cet acte est de l'an 1096. PHILIPPE vivoit, comme il appert par la donation qui lui fut faite par *Giraud* & *Giraudonnet Adhemar*, en 1098 & 1099. Cet acte porte que HUGUES DES MONS, après s'être signalé avec ses freres en la Terre-Sainte, sous *Giraud* & *Giraudonnet Adhemar*, souverains Seigneurs de Montélimart & de son ressort en Valdognie, Province du Dauphiné, ces Seigneurs donnerent en fief la Terre de Saint-Georges de Leze, située dans le Mandement de Savasse, à PHILIPPE DES MONTS, au profit de HUGUES DES MONTS, son frere, en récompense de leurs louables & grands services, pour s'être l'un & l'autre signalés en la Terre Sainte, où deux de leurs freres périrent au siége de Jérusalem, & pour avoir sauvé la vie à *Giraud Adhemar*, le jour du Vendredi Saint. Cet acte, du 21 Septembre 1099, est confirmatif de celui en date des Nones de Mars 1098, au profit de HUGUES DES MONS, & souscrit de plusieurs Seigneurs qualifiés *nobles* & *puissans*, au nombre desquels sont ALEXANDRE DES MONTS, IZOARD DES MONTS, & PHILIPPE, qui suit.

IV. PHILIPPE DES MONTS eut de son mariage avec *Marie*, Vicomtesse *de Lautrec*, —— 1. SÉBASTIEN, qui suit; —— 2. ULRIC, cité dans une Charte de l'Empereur FRÉDERIC, de l'an 1179, & nommé *Ulricus de Montibus, Miles:* Cette Charte est conservée en original dans les Archives de l'Archevêché de Besançon. Ce même ULRIC fut un des Chevaliers Croisés, qui accompagnerent le Roi LOUIS VII, au voyage de la Terre-Sainte, en 1147; — 3. & RODOLPHE, qui s'établit dans la province de Franche-Comté. Il est cité dans une donation d'*Étienne*, Comte *de Bourgogne*, à l'Abbaye de Baleur, où il fut présent, & est qualifié *Chevalier*.

V. SÉBASTIEN DES MONTS prit alliance avec *Sibille de Narbonne*. On a leur testament, dans lequel ils nomment leurs enfans: — PIERRE, qui suit; —— & SIBILLE, mariée à *Jean de Chavannes*, Chevalier, comme il est prouvé par une transaction entre les deux beau-freres, de l'an 1218, signée *Jean de Chavannes*, Chevalier, & PIERRE DES MONS, Chevalier.

VI. PIERRE DES MONS est encore cité dans un accord de l'an 1225, entre le Comte *de Forez*, & le même Seigneur *de Chavannes*. Il épousa *Françoise Adhemar*, de laquelle vinrent cinq garçons & deux filles, sçavoir: — 1. SIMON, cité dans un accord de *Hugues*, Duc *de Bourgogne*, de l'an 1236, où il est qualifié SIMON DES MONS, *Damoiseau*. Il se trouva avec ses freres, BERTRAND & LOUIS, au Tournois de la ville de Noyon, l'an 1234, ordonné par le Comte *de Clermont*. Le même SIMON est rappellé dans une reprise de Fief, de la quatrieme partie du Château des Mons, au profit de *Jean*, Comte *de Bourgogne*, de l'an 1238; — 2. ETIENNE, mentionné dans un échange, fait entre l'Abbaye de Baume & celle de Rozieres-de-la Garde, de l'an 1234. Il accompagna ROBERT

† par les Seigneurs de Chalons présent Etienne de Mons, Chevalier,

† et fut tué à la Bataille de la Massoure en Egypte l'an 1249.

DE FRANCE, surnommé *le Bon & le Vaillant*, lorsqu'il fut au voyage d'Outremer avec le Roi Saint Louis, son frere; — 3. BERTRAND, qui suit; — 4. JEAN, cité dans une reprise dudit Château des Mons au profit de *Jean*, Comte *de Bourgogne*, en 1230, où il est qualifié JEAN, Sire DES MONS. Il fut présent à un hommage rendu à l'Evêque de Châlons, en 1240; — 5. LOUIS, qui se trouva avec BERTRAND, son frere aîné, au Tournois de la ville de Noyon, en 1234; — 6. ANTOINETTE, mariée à *Hugues de la Palu*, Chevalier; — 7. & PARISE, femme de *Jean de Vilette*, aussi Chevalier.

VII. BERTRAND DES MONS, Chevalier, fut Consul & Capitoul de Toulouse, en 1221 & 1222, approuvé par *Raimond* VI & *Raimond* VII, Comte *de Toulouse*, en date du 6 Mars des mêmes années. L'extrait manuscrit de cette piéce est conservée dans la Bibliothéque de M. *de Foucauld*, Conseiller d'Etat. Il signa comme témoin à l'acte de donation du Château de Saint-Felix, que *Raimond* VII, Comte *de Toulouse*, fit à *Roger-Bernard*, Comte *de Foix*, le 14 Mai 1226. Cet acte se trouve en original dans les Archives du Comté de Foix. Il fut aussi un des ôtages, que ledit *Raimond* VII, Comte *de Toulouse*, donna au Roi SAINT-LOUIS, pour le traité de paix conclu entre ces deux Princes, au mois d'Avril 1228. Ce traité se trouve dans le Tréfor des Chartes du Roi à Toulouse. BERTRAND DES MONS s'étoit signalé à la bataille donnée, le 27 Juillet 1214, par PHILIPPE-AUGUSTE, Roi de France, dans la guerre qu'il eut contre l'Empereur OTHON IV, à laquelle ce Monarque mena plusieurs Chevaliers d'élite, dont étoit BERTRAND DES MONS, Chevalier, qui se maria avec Demoiselle *N... de Lordat*, & en eut : — 1. LOUIS, qui passa en Sicile avec CHARLES D'ANJOU, Roi de Naples, en 1266. Il y fut fait Viceroi, Capitaine d'armes, & Grand-Justicier de ce Royaume. Ce Prince lui permit de substituer aux *trois monts* de ses armes; *trois fleurs de lis avec le lambel bandé d'or & de sable.*

Ce LOUIS DES MONTS, disent les auteurs Piémontois, descendoit de PHILIPPE DES MONTS, à qui *Giraud Adhemar* donna, au retour de la Terre-Sainte, le Château & la Terre de Leye, pour s'être signalé sous ses ordres. Cette branche de LOUIS DES MONTS, établie depuis en Piémont, y a tenu les emplois les plus éminens, ayant mérité la confiance de ses Souverains dans plusieurs ambassades & à la tête des armées. Elle s'est éteinte en 1762; — 2. JEAN, surnommé l'aîné, qui entra chez les Cordeliers. Il fut si estimé du Roi SAINT LOUIS, qu'il le mena au voyage de la Terre-Sainte, & après la mort de ce Monarque, il fut envoyé avec deux Seigneurs pour porter les ordres de PHILIPPE-*le*-*Hardi*, successeur de SAINT-LOUIS, au Régent du Royaume. Ce saint Roi l'honoroit pour sa vertu & sa piété, de la plus haute estime. Ce fait est rapporté dans l'Histoire de France, par l'Abbé *Vely*, sous l'an 1270; —— 3. AMÉ, marié à Demoiselle *Guy*, comme il est prouvé par un acte de 1267; —— 4. JEAN, surnommé *le Cadet*, cité dans une donation, de l'année 1269, par *Béatrix*, Comtesse *de Vienne* & d'Albon, faite à *Amé de Monthelliard*, son neveu, Seigneur de Montfaucon, d'un Fief, que son amé & féal cousin JEAN DES MONS, Chevalier, tenoit d'elle dans le Diocèse de Valence. Ce Fief étoit encore dans la Famille du tems des billets de *banque*, & il fut alors vendu; — 5. & PHILIPPE, qui suit.

VIII. PHILIPPE DES MONS, Sénéchal de Carcassonne, & de Beziers en 1277, assista au Parlement tenu à Paris, où il fut invité par le Roi, & convoqua, au mois de Septembre 1278, tous les principaux Seigneurs & Chevaliers du pays, à l'occasion d'un duel qui s'étoit commis dans sa Sénéchaussée de Carcassonne. Le Roi lui écrivit en 1280, pour prendre des mesures sur les préparatifs du Roi d'Arragon. En conséquence il convoqua la Noblesse de sa Sénéchaussée, écrivit à tous les Châtelains & Gouverneurs du Pays, le Mardi 16 Juin 1282, manda, au commencement de l'année 1283, les principaux Vassaux, & donna des ordres aux Seigneurs les plus qualifié du Pays. Le Roi l'appella auprès de sa personne, & lui manda de donner ordre à toute la Noblesse de se tenir prête pour l'accompagner à Bordeaux. On a plusieurs pieces & lettres de ce PHILIPE DES MONS, par lesquelles il ordonne à la Noblesse de se trouver à Carcassonne, pour

pour y assister au Conseil du Roi & pour le servir. Une de ces lettres, de l'an 1278, commence ainsi : PHILIPPE DES MONS, *soldat du Roi, Sénéchal de Carcassonne & de Beziers*, &c. Ces preuves se trouvent dans un Cartulaire manuscrit de la Bibliotheque de M. *de Foucaud*, dont plusieurs piéces ont été produites par l'Abbé *de Crozat*, dans les Archives du Domaine de Carcassonne, dans une liasse de papiers de la Famille, & il en est parlé dans l'Histoire du Languedoc. Il épousa *Louise*, que l'on dit être de la Maison *de Montesquiou*, dont : — 1. RAOUL, qualifié *Sergent d'armes*, dans un acte des Commissaires du Roi de l'an 1348, & dans d'autres piéces ; — 2. ELIE, qualifié *Damoiseau*, qui fut blessé d'un coup de lance dans un combat donné en Gascogne entre les Anglois & les François. Il fut Gouverneur d'Albi & d'autres Places de France, le 18 Octobre 1355, & un des Chevaliers nommés pour être à la suite du Roi PHILIPPE DE VALOIS, à la journée de Crecy, où il combattit auprès de sa personne ; — 3. ROGER, qualifié *Sire des* MONS, & *Chevalier*, dans un accord de 1319, tué dans un duel contre *Dosson*, Chevalier, son parent, en 1321 ; — 4. GUILLAUME, Chanoine de Brioude, qui testa en 1365 ; — 5. Etienne, qui suit ; — 6. & ADILLE, mariée à *Enguerrand de Marigny*, Général des Finances, qui périt sur un échafaud.

IX. ETIENNE DES MONS, Damoiseau, Page du Roi PHILIPPE *le-Bel*, en 1297, fut Gentilhomme de sa Chambre en 1312, & épousa, en 1320, *Etiennette de Rancourt*, laquelle étant veuve fit une donation à *Foulques de la Palud*, Seigneur d'Erbens, en liquidation de leurs intérêts, en 1323. Elle eut de son mariage : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. & RAIMOND-MOUREAUD, né deux mois après la mort de son pere : il est qualifié *Damoiseau* dans les actes qu'on a de lui. Il fut élu Capitaine de Toulouse le 21 Novembre 1364, suivant les Annales de cette Ville & l'Histoire du Languedoc.

X. PIERRE DES MONS, Chevalier, fut un des principaux Seigneurs-Bannerets du Languedoc, que le Duc D'ANJOU retint à Toulouse, pour faire la guerre aux Anglois au mois de Decembre 1368. Il avoit avec lui 117 Ecuyers ; fut aussi un des Chevaliers qui accompagnerent le Roi CHARLES VI, fut nommé pour sa Garde comme un Chevalier d'élite & des plus renommés, & combattit vaillamment, auprès de sa personne, à la bataille de Rosebecq en 1382, où il fut dangereusement blessé, & mourut le lendemain. Il avoit épousé *Marguerite de la Palud*, dont : — 1. SÉBASTIEN, qui suit ; — 2. AIMERI, Evêque de Poitiers, mort en 1390 ; — 3. JEAN, Seigneur DES MONS, qui fit, dans la Paroisse de Saint-Pierre-de-Bourg-d'Orlane, en 1397, une fondation, tant pour lui que pour les siens ; — 4. & FRANÇOISE, morte en bas-âge.

XI. SÉBASTIEN DES MONS commanda une Compagnie de Routiers à la bataille de Rosebecq, & laissa de son mariage avec *Madelene de Castellane* : — 1. JEAN, Seigneur de Roquefort, dont la postérité est éteinte ; — 2. BERTRAND, qui suit ; — 3. GERARD, reçu dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem du Saint-Sépulcre ; — 4. JEAN-LOUIS, qui rendit hommage de ses biens au Seigneur Dauphin le 6 Octobre 1436 ; — 5. & CATHERINE, qui fit un codicille en 1429, & mourut sans alliance.

XII. BERTRAND DES MONS se trouva au Tournois entrepris par *Jean* Duc *de Bourgogne*, le 1 Janvier 1414, fut un des 16 Chevaliers de nom & d'armes dont ce Tournois étoit composé ; fit une fondation pour le repos de son ame en 1449 ; & eut de son mariage avec *Françoise de Voisin* : — 1. JEAN, qui ne fut point marié ; — 2. SCIPION, célebre dans les Lettres & dans les Armes, qui mérita qu'on lui frappât des médailles avec cette légende : SCIPIO DE MONTIBUS GALLO-SPARTANUS, AD VIVUM REDITUS ; & au revers les figures d'APOLLON & de MARS, avec ces paroles : PHŒBI CULTOR ET MARTIS ALUMNUS ; — 3. SÉBASTIEN, qui suit ; — 4 & 5. FRANÇOIS & GERARD, reçus dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ; — 6. BERTRAND, qui embrassa l'état ecclésiastique, fut Vicaire-Général de l'Evêché de Castres, assista en cette qualité aux Etats tenus à Montpellier & à ceux du Puy ès années 1467 & 1468 ; — 7. & CATHERINE, mariée à noble homme *de Treveaux*, Chevalier.

XIII. Sébastien des Mons se signala à la tête de 50 hommes d'armes, qu'il commandoit à la bataille de Formigny en 1450, & fut du nombre des Gentilshommes de la suite de Charles VII, lorsque que ce Prince fit son entrée dans Paris le 24 Novembre 1437. Il épousa 1°. *Florie ;* & 2°. *Antoinette de Peyrolier.* Ces deux femmes sont mentionnées dans le testament qu'il fit le 5 Août 1451. Il rendit hommage de ses biens, tant pour lui que pour sa seconde femme, le 18 Décembre 1450. Du premier lit il eut : — 1. Guillemette, Religieuse à l'Abbaye de Montfleury; & du second lit : — 2. Hugues, qui suit; — 3. Jean, marié à *Jeanne de Langari*, de la Maison de *Lautrec.* Il rendit hommage de ses biens à la Comtesse *de Castre* en 1477. On a de lui un bail à Fief du 13 Décembre 1478, où il est qualifié *Chevalier*; —— 5. François, lequel rendit de si grands services à l'Empereur Maximilien, qu'il lui accorda plusieurs terres en souveraineté, & le singulier privilége de créer, lui & ses successeurs, à perpétuité, *cinq Chevaliers*, par son Diplôme daté d'Augsbourg le 5 Août 1500, qui contient l'honorable témoignage que *quoique son nom & sa famille, de même que ses ancêtres, eussent un si grand mérite qu'on ne pouvoit y rien ajouter ; néanmoins en témoignage de ses services & de son amour il lui accordoit le susdit privilége.*

XIV. Hugues, Comte des Monts, perdit un bras à la bataille de Nancy, à la tête d'une Compagnie d'Arquebusiers, ce qui l'obligea de quitter le service. Il épousa 1°. *Isabelle de Rabot*, fille de noble *Jean de Rabot*, Chancelier de Naples, & de *Michelle d'Urre*, & 2°. le 26 Février 1495, *Alix de Sarde*, fille de noble *Jean-Batiste*, du lieu de Balene. Il fit son testamenr le 24 Février 1521. Du premier lit vinrent : — 1. Jean-Giraud, qui suit; — 2. Imbert, Prieur de Saint-Marcel & de Sause; —— 3. Jacques, auteur d'une branche éteinte; — 4. Jean, Chevalier de Malte; — 5. Catherine, mariée à noble *Jean de Laurens ;* & du second lit : — 6. Alain, auteur de la branche établie en Dauphiné, rapportée ci-après; — 7. & Philippine, femme de noble *François Chappuis.*

XV. Jean-Giraud des Mons, Chevalier, Comte des Mons, se trouva aux Joutes tenues au Fauxbourg Saint-Antoine à Paris en 1505, où le Duc *d'Albanie* fut tué, rendit hommage au Roi François I, en 1520, pour sa terre & Seigneurie de la Marcillion; servit ce Pince en qualité de Capitaine de 100 hommes d'armes ; se distingua & fut blessé à la retraite de Rebec en Italie en 1523 ; fut cité au ban & arriere-ban en 1529, preuve qui se trouve dans le Rôle du ban & de l'arriere-ban de la Sénéchaussée de Carcassonne ; & fut Commissaire des Guerres. Il avoit épousé, en 1495, *Marie-Anne de Lunel-de-Gorceval*, dite *la Mothe-Houdancourt*, dont : — 1. Jean, qui suit; —— 2. Antoine, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem; — 3. Louis, mort en bas-âge; —— 4. François, tué à la guerre de Toscane, Commandant la Compagnie des Gendarmes de M. de *Cipierre.* Il est fait mention de lui dans les Œuvres de *Brantôme*, où il est appellé *le brave* des Mons.

XVI. Jean des Mons, appellé *le Marquis de la Martois*, rendit hommage au Roi François I, de ce Marquisat & de la Seigneurie de la Marcelliere en 1530. Il servit dès sa plus tendre jeunesse, fut fait Capitaine d'une Compagnie de Piqueurs au service de Marguerite, Duchesse d'Autriche, & Gouverneur de Luxembourg, par la même Duchesse en 1540. Il avoit épousé, le 12 Mars 1532, *Catherine de Bressen-Maviez*, du lieu de Manosque, Diocèse de Sisteron, fille de noble *Jean de Bressen*, Capitaine d'Arquebusiers, dont : — 1. Jean-Balthasard, qui suit; — 2. Louis, Page du Roi Henri II, ensuite nommé un de ses 200 Gentilshommes, & Capitaine d'Arquebusiers. Il se trouva aux batailles de Dreux, de Jarnac & de Moncontour, où il fut blessé; eut ensuite le commandement de Galiac, & fut tué au service en 1573. Voyez l'Histoire du Languedoc; — 3. Aphrodite, Guidon de la Compagnie de M. d'*Humieres*, puis Enseigne, Lieutenant, Capitaine de 100 hommes d'armes, & Lieutenant d'une des Colonelles de M. *de Strose* : on l'appelloit des Mons *le Borgne*, à cause d'une blessure qu'il avoit reçue dont il perdit un œil à l'âge de 19 ans.

Il fut tué près de la Rochelle. Les Mémoires du Maréchal *de la Vieuville*, & les Œuvre *de Brantôme* font mention de lui ; — 4. BALTHASARD, qui ſervit avec la plus grande diſtinction, & fut tué à coup de pertuiſane par ordre du Duc *de Joyeuſe*, qui lui avoit néanmoins promis la vie après avoir ſoutenu quatre aſſauts le 10 Mai 1590. Voyez l'Hiſtoire du Languedoc, *Tome V, p.* 448 ; — 5. MARIE, morte en bas-âge ; — 6. & ANTOINETTE, mariée le 14 Octobre 1576, avec *Antoine de Pardaillan-Gondrin.*

XVII. JEAN-BALTHASARD DES MONS, appellé communément, dans pluſieurs actes, à cauſe de ſon frere auſſi appellé BALTHASARD, rendit hommage au Roi FRANÇOIS II, en 1562, pour la Seigneurie de la Murcelliere & le Marquiſat de la Marcillion. Il ſervit dès ſa plus tendre jeuneſſe, fut Enſeigne, Lieutenant, Capitaine d'Arquebuſiers & enſuite Meſtre-de-Camp de 500 Enſeignes en 1586 ; fut bleſſé à la bataille de Coutras, le 20 Octobre 1587 ; ſe comporta valeureuſement aux batailles d'Ivry, de Saint-Denis & de Moncontour ; fut bleſſé, pour la ſeconde fois, au ſiége d'Epernay en 1592, dont il mourut après avoir ſouffert & langui pendant deux ans. Il avoit épouſé, le 20 Mai 1572, Demoiſelle *Delphine de Lathenay*, fille de noble *Antoine de Lathenay*, ancien Capitaine, & de feu *Marguerite de la Mayrie*, dont : 1. JEAN-JACQUES, Seigneur de Cabreirolles, marié à *Marie de Mercerau*, de laquelle il eut une fille, nommée — FRANÇOISE, mariée à noble *Alexandre de Flottes*, Seigneur de la Ribaute, Sabazan & autres lieux ; — 2. PIERRE, Seigneur de Guaſt, un des Gentilshommes du Roi HENRI IV, qui fit la conquête de la Nouvelle-France, dont il fut Vice-Roi. On peut conſulter les limites de l'Acadie, l'Hiſtoire de la Nouvelle-France, contenant la navigation, les découvertes & les habitations faites par ce PIERRE DES MONS ; — 3. BALTHASARD, qui ſuit ; — 4. & JEAN, Chevalier de Malte, reçu en 1592, & appellé *le Chevalier* DE GUAST.

XVIII. BALTHASARD DES MONS rendit hommage au Roi HENRI IV, en 1594, pour le Marquiſat de la Martois, les Terres d'Autiniac & de la Marcillion ; en rendit un ſecond à LOUIS XIII, en 1614, après ſon mariage, comme Seigneur foncier, & haut-Juſticier des Terres & Seigneuries de la Cauſſade, Linterie, la Liquiere & la Berie ; ſervit en qualité d'Enſeigne, Lieutenant & Capitaine au Régiment d'Alot ; fut enſuite Capitaine de 100 hommes d'armes, Gouverneur de la Forteresſe *Aqua Mentente*, & nommé par le Prince *de Condé*, qui commandoit la Province, à cauſe de ſes grands mérites & de ſes talens, pour marcher à la tête de la Nobleſſe du ban & arriere ban. Il avoit été nommé, par le Roi, Bailli d'Autiniac, n'étant encore âgé que de 15 ans, & combattit auprès de ſon pere à la bataille de Moncontour. Il avoit épouſé, en 1592, *Jeanne-Marie-Anne de Lathenay*, ſa parente du côté maternel ; firent leur teſtament le 9 Avril 1620, où ils nomment leurs enfans, & mourut la même année. ~~Sa veuve lui fit~~ élever un tombeau dans l'Egliſe d'Autiniac, où il fut inhumé. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN-JACQUES, appellé ſeulement JEAN, dans les actes, à l'imitation de ſon pere. Il ſervit dans la Marine, & paſſa, avec la permiſſion du Roi, au ſervice de S. A. R. CHRÉTIENNE DE FRANCE, Ducheſſe de Savoie, laquelle lui donna une Commiſſion en latin, datée du 10 Février 1648, d'armer en guerre deux vaiſſeaux ; — 2. BALTHASARD, qui ſuit ; — 3. BLAISE, reçu Chevalier de Malte, au berceau, en 1601 ; — 4. LOUIS, auſſi Chevalier de Malte, Page de LOUIS XIII. Il quitta la Croix pour ſe marier, contre le gré de ſon pere, ce qui fut cauſe qu'il fut deshérité ; ſervit dans le Régiment d'Abot comme Lieutenant, dans celui de Saint Juſt, comme Capitaine, enſuite fut Capitaine de 100 lances, puis Meſtre-de-Camp après qu'il ſe fut ſoumis au Roi, ayant pris, avec ſes freres, le parti du Duc *de Montmorency*. LOUIS XIII le fit ſon Ecuyer, & le déchargea de toutes taxes & contributions ſur ſes biens, *en conſidération*, dit *le Prince*, *de ſes ſervices, de ceux que ſes ancêtres avoient rendus, & de la haute eſtime que je fais de ſa perſonne & de l'ancienneté de ſa Maiſon.* Il fut choiſi par ce Monarque pour être Sous Gouverneur de LOUIS XIV, en 1641. Il avoit épouſé noble *Gabrielle du Feroul*, Marquiſe de Saint-Sernin, niéce de *Gabriel du*

Feroul, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, qui testa en sa faveur le 13 Avril 1629. Ils n'eurent qu'un fils, mort sans postérité; — 5. MARIE, Religieuse à Sainte Marie de Beziers; — 6. & FRANÇOISE, mariée le 22 Février 1649, à *N... de Flotte-de-Sabazan.*

XIX. BALTHASARD DES MONS, II. du nom, rendit hommage au Roi Louis XIII, du territoire de Saint-Miès & du Fief de Magalas en 1623. Cette portion lui échut par le testament de son pere. Il servit, dès sa tendre jeunesse, dans le Régiment de Mirepoix, fut Capitaine dans celui de la Bastide, ensuite Capitaine de 100 hommes d'armes, Gouverneur de la Batte & nommé Commissaire des Guerres le 25 Décembre 1642; fut cité au ban & arriere-ban de 1632. On le trouve nommé dans le rôle de la Viguerie de Carcassone, avec les autres Seigneurs de cette Viguerie. Il fut encore cité à celui que le Roi fit faire en 1639; mais il s'en excusa comme étant au service. Il épousa, le 21 Mai 1645, Demoiselle *Jeanne de Fabry*, fille de noble homme *Jean de Fabry*, Chevalier, & de *Marie de Gout*, dont 14 enfans, trois desquels moururent en bas-âge; les autres furent : — 1. ANTOINE, tué en Italie, étant Lieutenant au Régiment de Normandie, par Commission du 7 Novembre 1672; — BALTHASARD, entré dans le Régiment de Picardie, en qualité de Lieutenant, en 1672, qui passa par tous les grades, & suivit le Roi JACQUES en Irlande; eut la Lieutenance-Colonelle du Régiment de *Michel Créat*; à son retour en France, fut mis à la tête du Régiment de Barwick, fait Brigadier le 13 Mars 1690, Chevalier de Saint-Louis le 11 Mars 1696, & fut tué, à la tête de ce Régiment, à la bataille de Caffano en 1704, si estimé dans ce Régiment, que les Officiers lui firent l'Epitaphe suivante.

Voilà les restes de ces guerriers,
Dont la valeur si distinguée,
De plusieurs Rois de sur la terre
S'est faite couronner de lauriers.
Depuis long-tems par son épée,
Que la mort a sçu mettre à bas,
Par les souffrances de la guerre :
Craignons-la tous tant que nous sommes;
Elle peut bien s'en prendre aux hommes,
Puisqu'elle a mis DES MONTS à bas.

Il avoit épousé MARGUERITE DES MONS, sa parente, dont il n'eut point d'enfans; — 3. LOUIS, qui servit dans le Régiment d'Alot, où il fut fait Capitaine le 13 Avril 1688, passa en qualité de Lieutenant-Colonel au Régiment de la Tour-la-Bastide, où il fut tué en Italie; — 4. FRANÇOIS, qui servit dans le Régiment de Vivonne, aussi tué en Italie, étant Capitaine de Grenadiers, où il avoit été nommé le 23 Juillet 1689; — 5. JEAN FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte en 1667, tué en Italie, étant Capitaine de Grenadiers au Régiment de Vivonne, où il avoit été nommé le 13 Avril 1688; — 6. ETIENNE, qui servit dans le Régiment de Navarre : étant Capitaine de Grenadiers, il eut une affaire d'honneur qui l'obligea de s'expatrier : il passa en Russie, où il fut fait Chambellan du Czar, & devint, par sa figure & son esprit, un des favori de PIERRE I; s'y maria, & laissa une fille, qui épousa le Seigneur *de Baly* Chambellan de l'Impératrice; — 7. JEAN, reçu Chevalier de Malte en 1670, qui quitta le service étant Lieutenant au Régiment de Piémont; — 8. JOSEPH, aussi reçu Chevalier de Malte en 1671, entré Lieutenant au Régiment de Picardie le 1 Novembre 1672, fait Capitaine de Dragons au Régiment de Ganges le 16 Avril 1680, blessé mortellement en Italie, & fit son testament, en latin, daté de Casal le 28 Avril 1690; — 9. ALEXANDRE, qui suit; — 10. JEAN-JACQUES, qui servit dans la Marine, passa par tous les grades, fut fait Capitaine de Vaisseau, commanda l'aîle droite au combat que le Comte *de Toulouse* donna en 1705, & à celui que le même Prince donna près de Malaga; — 11. APHRODIS, qui entra comme Lieutenant de Grenadiers dans le Régiment de Picardie le 18 Novembre 1674, & mourut deux ans après; — 12. MARIE, alliée à *Barthelemi des Vessieres*; — 13. LOUISE, morte sans alliance; — 14. & autre MARIE, aussi morte sans alliance.

XX. ALEXANDRE DES MONS, Chevalier, commença de servir en qualité de

Fautes à Corriger. Dans la genealogie imprimée
Du Nom DE DE Monts.

Page 639. au Premier article, DE Rodulphe, dire
avecque ses Deux Neveus au lieu de ses Deux freres

Meme Page au troisieme Degré article DE Goswin
dire Izoard et non Izouard — et Plus bas au meme
article dire la terre de saint georges DE Lene au lieu
DE Leve.

Meme Page au VI. Degré article DE Pierre
a la derniere ligne, apres Rozieres de la garde ajouter
des seigneurs de Chalons Present Etienne DE Mons
Chevalier

Meme article Page 640 ajouter apres le Roy
saint Louis Contrer et fut tué a la Bataille de
Mansoure en Egipte l'an 1249

Meme Page a l'article ou est parlé de Louis DE
Monts dire la terre de Lene au lieu DE Leve.

Page 641 [illegible]

[illegible]

[illegible] IX. Degré [illegible] DE Etienne dire
[illegible] DE [illegible] au lieu DE [illegible]

Lieutenant dans le Régiment de Champagne, par Commiſſion du 14 Août 1674; fut Capitaine d'une Compagnie de nouvelle levée au Régiment de Piémont, le 18 Octobre 1676; Capitaine de Grenadiers le 20 Août 1689; paſſa au Régiment de Saint-Segond, à ſa création, le 24 Février 1693; fut fait Major-Sergent d'armes le 12 Juillet 1696; Commandant de Bataillon le 18 Avril 1703; Chevalier de Saint-Louis le 2 Janvier précédent; Lieutenant-Colonel le 9 Juillet ſuivant; Brigadier des Armées du Roi en 1711; nommé Gouverneur de Perpignan en 1714; mourut à Paris, de ſes bleſſures qui ſe r'ouvrirent dans une attaque de goutte, & fut inhumé à Saint-Euſtache. L'état de ſes ſervices apprend qu'il s'eſt trouvé à 19 ſiéges, 7 batailles & 20 détachemens de guerres, où il reçut pluſieurs bleſſures. Les plus conſidérables furent un coup de feu à la bataille de Fleurus, un coup de piſtolet à celle de Ramillies, où il reſta parmi les morts, en vertu deſquelles il reçut 600 livres d'augmentation de penſion, à une de 800 livres qu'il avoit déja. Il lui fut encore accordé cinq gratifications de 4 & de 600 livres, en récompenſe de pluſieurs belles actions qu'il fit à la guerre, où il commandoit des détachemens, & rendit des ſervices ſignalés au Roi, ainſi que le marquent des Certificats donnés par les Maréchaux *de Villars* & *de Schomberg*. Il s'étoit marié à Valenciennes, le 26 Novembre 1688, avec *Marie de la Fontaine*, dite *Wicart*, fille de noble *Philippe de la Fontaine-Wicart*, Comte de Wallers, & de *Jeanne de la Fontaine-Wicart*, ſa couſine, iſſue de la Maiſon des Comtes *d'Oſtrevant*, dont il eſt parlé dans les Annales de Flandres & l'Hiſtoire du Cambreſis. ALEXANDRE DES MONS, après la mort de ſon frere BALTHASARD, le ſeul qui lui reſtoit, tué, en 1704, à la bataille de Caſſano, devenu héritier des titres & biens de ſa Maiſon, prenoit dans les actes les qualités de *Magnifique Seigneur, Comte DES MONTS, & Comte de Wallers, du chef de ſa femme, & Seigneur haut Juſticier de Cabreirolles*. Il a eu de ſon mariage: — 1. ANDRÉ-JOSEPH-LOUIS, lequel ne s'eſt jamais nommé qu'ANDRÉ. Il a commencé de ſervir dans le Régiment de Saint-Segond, duquel il a été réformé, & a eu ſa réforme dans celui de Royal-Italien, où après avoir été fait Capitaine & Chevalier de Saint-Louis, a été nommé Major de Dunkerque, où il eſt mort, ſans avoir laiſſé d'enfans de ſon mariage avec *Grace-Angélique de Wabres*, fille du Baron *de Wabres*, Comte de Meuve, Corbie & d'Ingelberg, Capitaine au Régiment de Surville, & de *Thérèſe d'Elbeck*, fille du Seigneur, Sire *d'Elbeck*. ANDRÉ-JOSEPH-LOUIS ayant été recherché avec ſon frere ALEXANDRE, pour un procès qu'ils avoient en Flandres, pour des prétentions ſur un Fief, dont ils croyoient devoir hériter du côté de *Marie de la Fontaine*, dite *Wicart*, leur mere, ils produiſirent, en attendant de plus amples preuves, un Certificat, en date du 2 Février 1733, ſigné par MM. *de Barbazan*, Gouverneur, le Baron *de Baudeau*, *Durfort*, le Baron *d'Aſtingue*, *Amé de la Salle*, Seigneur d'Audos, & Syndic de la Nobleſſe, qui atteſterent qu'ils étoient iſſus d'une *Famille noble de race & d'extraction*, que leurs pere & mere, ayeul, biſayeul & triſayeul, avoient été maintenus & conſervés en ladite qualité, par les Jugemens de MM. *Pellot* & *Bezons*, Intendans & Commiſſaires du Roi en cette partie; —— 2. ALEXANDRE, qui ſuit; — 3. & MARIE, femme de noble *Patris Daphnis d'Undas*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment de Clare, Brigadier des Armées du Roi, dont elle a eu: — *François-Joſeph-Fabien*, tué à la bataille de Guaſtalla en 1734, étant Capitaine-Lieutenant de la Compagnie de ſon pere; —— & une fille morte en bas-âge.

XXI. ALEXANDRE, Comte DES MONTS, commença de ſervir en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Saint-Segond, le 10 Septembre 1704, s'appliqua à l'étude du génie, après qu'il fut réformé de ce Régiment en 1716; eut ſa réforme comme Lieutenant de Dragons dans le Régiment de Rochepierre en 1720; paſſa comme Lieutenant en pied dans celui de la Suze, Dragons, en 1731; ſucceſſivement Capitaine & Chevalier de Saint-Louis, a été Aide-de-Camp du Maréchal *de Belle-Iſle*, & Ingénieur volontaire, chargé des Cartes du cours du Rhin, de la Moſelle & des travaux de l'armée. Il s'eſt retiré à cauſe de ſes bleſſures, après 41 ans de ſervice, & avec penſion, & a été fait Lieutenant des

Maréchaux de France dans la Province de Languedoc. Il eſt mort le 2 Février 1758 ; & avoit épouſé, le 1 Août 1724, Demoiſelle *Anaſtaſe de Saint-Lo*, fille de noble homme *N... de Saint-Lo*, Grand-Bailli du Val-de-Ville, & Bourguemeſtre-Régent de la ville de Scheleſtat, de laquelle il a laiſſé : — JEAN-BATISTE-JACQUES, qui ſuit ; — & PIERRE-JOSEPH-HIACINTHE, appellé *le Chevalier* DES MONTS. Il a ſervi, dès ſa plus tendre jeuneſſe, dans le Régiment de la Suze, Dragons, a eu la Croix de Saint-Louis, & s'eſt retiré étant Lieutenant, avec penſion, à cauſe d'une paralyſie qui l'a mis hors d'état de continuer ſes ſervices, cauſée par les fatigues qu'il eſſuya au ſiége de Munſter, ſous les ordres de M. *de Gayon*, Lieutenant-Général, & de M. *de Boiſclaveau*, dont il a des Certificats de ſes ſervices rendus pendant ce ſiége & toute la guerre. Il a épouſé *N.... de Bataillion*, dont une fille, qui a fait ſes preuves pour entrer à Saint-Cyr.

XXII. JEAN-BATISTE-JACQUES, Comte DES MONTS, né le 18 Août 1726, a commencé de ſervir en qualité de Lieutenant de la Milice de Normandie, Généralité de Caen, le 18 Mars 1735 : a été ſucceſſivement Cornette dans le Régiment de la Suze, Dragons, le 19 Juillet 1741 ; Lieutenant le 10 Avril 1743 ; Capitaine le 16 Juin 1760 ; & a eu la Croix de Saint-Louis le 28 Octobre 1761. Il a fait les campagnes de Bohême, de Flandres, & la derniere guerre d'Allemagne. Il eſt actuellement Chambellan de S. A. Electorale de Cologne, ſur ſes preuves faites le 30 Avril 1768 ; & s'eſt marié, le 16 Novembre 1762, au Duché de Cleves, où il fait ſa réſidence, avec noble *Suſanne Vander Hellen*, fille de noble *Jean Vander Hellen*, Ecuyer, Conſeiller de la ville libre & Impériale de Bremen, & de *Rebecca Van Aſchen*, dont : — 1. JEAN, né le 29 Novembre 1763 ; — 2. & LOUIS-FÉLICIEN, né le 28 Mars 1765.

Comme il eſt d'uſage en Allemagne, pour y jouir des droits & prérogatives annexés à la Nobleſſe, de ſe faire connoître, JEAN-BATISTE-JACQUES, Comte DES MONTS, a préſenté ſes preuves à la Régence du Duché de Cleves, qui ont été envoyées à Berlin, au Bureau des affaires étrangeres, pour y être confirmées, cela s'eſt fait en ces termes (traduit de l'Allemand) : « Sa Majeſté le Roi de » Pruſſe, notre très-gracieux Souverain, en faiſant remettre à JEAN-BATISTE-» JACQUES, Comte DES MONTS, les documens de ſa Famille, lui a fait auſſi no-» tifier que la Régence de Cleves a reçu ordre de le reconnoître, & de le faire » jouir des droits & prérogatives annexés à la Nobleſſe de nos Etats. A Berlin » le 26 Février 1766, *ſigné*, FINCKENSTEIN & HERTZBERG ». Le même Monarque, ſur les preuves faites de la Comteſſe DES MONTS, née *d'Hellen*, a donné ordre, le 21 Mai 1775, que la Généalogie de cette Dame fut inſérée aux actes des Archives de la Régence de Cleves. *Signé*, FINCKENSTEIN & HERTZBERG.

Voici la copie du Reſcript de la Régence.

« C'eſt par ordre de S. M. le Roi de Pruſſe, notre très-gracieux Seigneur, » qu'on remet à la Comteſſe DES MONTS, née *d'Hellen*, les documens originaux » touchant l'état de nobleſſe de ſa Famille, comme le Diplôme Impérial confir-» matif à ladite nobleſſe, l'arbre généalogique & les deux autres atteſtations, » ſur quoi elle avoit préſenté un très-humble Mémoire : encore fait-on aſſurance » à ladite Comteſſe, en conformité des ordres reçus de la Cour, que les copies » vidimées de ſes documens de nobleſſe, ont été actuellement inſérées aux actes » des Archives ». Donné à Cleves dans la Régence, & muni du Sceau royal, le 18 Septembre 1775. *Signé*, le Baron DE DANKELNAN, Préſident ; & plus bas, *Oppe*, Archiviſte.

Branche établie en Dauphiné.

XV. ALAIN, Comte DES MONTS, fils de HUGUES, Comte DES MONTS, & d'*Alix de Sarde*, ſa ſeconde femme, rendit hommage au Roi Dauphin, le 12 Septembre 1541, & eut de *Clémence de Rabot*, ſon épouſe, fille de noble *Bertrand de Rabot*, & d'*Agnès Pecat*, pour fils unique :

XVI. JOSSERAND, Comte DES MONTS, marié, le 30 Décembre 1571, à *Marguerite de Seytre*, fille de noble *Joſſerand de Seytre*, dont vinrent : — 1. Ros-

TAING ; — 2. ALAIN, qui ſuit ; — 3. & ~~ALAIN~~, reçu Chevalier de Malte en 1599.

XVII. ALAIN, Comte DES MONTS, dit *de Velheu*, Seigneur de Savaſſe, tranſigea avec ſes freres le 10 Août 1600, & épouſa, le 3 Avril 1601, *Geneviéve de Pracontal*, fille de *Jean*, Seigneur d'Ancone, & de *Claudine le Roux*. Leurs enfans furent : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. JEAN, reçu Chevalier de Malte en ~~1629~~ ; — 3. GEORGES ; — 4. CLAUDINE, mariée à noble *Eſprit Aſtier* ; — 5. HÉLENE ; — 6. MARGUERITE, femme de *Pierre de Veſc*, Seigneur de Beconne ; — 7. & LOUISE.

XVIII. CLAUDE, Comte DES MONTS, épouſa, le 6 Février 1641, *Anne de Gauteron*, fille de *Jean*, Seigneur d'Heurtieres, & de *Meraude de Saint-Germain*, dont : — 1. ALAIN, Comte DES MONTS, marié à *Françoiſe de Caſtellane*, & mort ſans poſtérité ; —— 2. JEAN-BATISTE, reçu Chevalier de Malte en 1663, Capitaine au Régiment de Lyonnois ; —— 3. SCIPION, qui ſuit ; —— 4. JEAN, auſſi reçu Chevalier de Malte en 1667 ; —— 5. MARGUERITE, mariée à BALTHASARD DES MONTS, de la branche aînée ; —— 6. & MERAUDE, Religieuſe au Monaſtere de Montfleury.

XIX. SCIPION DES MONTS embraſſa d'abord l'état eccléſiaſtique, qu'il quitta, pour épouſer *Anne le Blanc-de-Blanville*, fille de *Jacques*, & de *Marie Prunier-de-Lens*. Il en eut : — 1. JEAN-JOSEPH, qui ſervit jeune, en qualité de Lieutenant, dans le Régiment de Navarre, & mourut, ſans être marié, en 1734 ; —— 2. LOUIS, qui ſuit ; — 3 & 4. FÉLICIEN & LOUIS-JOSEPH, reçus Chevaliers de Malte, ~~le dernier~~ le 9 Septembre 1717, avant ſon frere aîné, qui ne le fut que le 6 Mars 1720, ſans formalité de preuves, en conſidération des ſervices que ceux de ce nom avoient rendus à l'Ordre depuis les premieres Croiſades, comme le prouve la Collection des Diplômes de l'Ordre, imprimée à Sienne en Toſcane. FÉLICIEN fut Capitaine de l'Iſle, ſucceſſivement Major, Major-Général de Bataille, Major-Général de l'Iſle, Capitaine-Commandant d'une Galere, & Commandeur des Commanderies de l'Aumuce, & de Bellecombe. LOUIS-JOSEPH, Lieutenant au Régiment de Navarre & de la Galere de ſon frere, à laquelle il devoit ſuccéder, eſt mort à Malte en 1732 ; —— 5 & 6. ANNE-MARIE, & CATHERINE-DOMINIQUE, Religieuſes au Monaſtere de Montfleury.

XX. LOUIS, Comte DES MONTS, a eu de ſon mariage, contracté avec *Anne de Riviry*, fille de noble *Guillaume de Riviry*, Seigneur de Saint-Jean de Toulas, de Chala & de Bercieu, & de *Françoiſe d'Avoine*, — deux garçons, ſervans dans le Régiment de Bretagne, Infanterie ; — & trois filles.

Les armes : *d'azur, à trois monts d'or, ſurmontés d'un lambel bandé d'or & de ſable de huit piéces.* Deviſe : DABIT DEUS HIS QUOQUE FINEM. Cri de guerre : FORTIS UT MONS. Supports, *deux Sauvages, portant chacun un étendard.* Cimier, *un heaume, d'où ſort un Sauvage avec ſa maſſue.*

Il eſt à remarquer que lorſqu'il y avoit pluſieurs freres dans cette Maiſon, les uns les ont porté *pleines* ; les autres *écartelées* ; d'autres les *ſimples bandes* ; d'autres les *ſimples monts* ; d'autres *un mont* ſeulement ; & quant aux *bandes*, les uns les ont portées *de huit piéces* ; d'autres *de cinq* ; d'autres *de quatre*. On peut voir cette différence dans l'Hiſtoire de Malte par l'Abbé *de Vertot* ; dans la liſte des Chevaliers de la Langue de Provence, à la lettre *M* ; dans un écuſſon que l'on conſerve & qui eſt peint ſur une Chronique manuſcrite, laquelle paroît être du XIVe ſiécle, avec les lettres majuſcules peintes en carmin. Cet écuſſon repréſente un *Chevalier armé de toutes piéces*, qui a quatre écuſſons tant ſur lui que ſur le harnois de ſon cheval, dont deux ſont : *d'azur, à trois monts d'or, avec le lambel bandé d'or & de gueules de cinq piéces.* Les deux autres écuſſons ſont : *d'azur, à trois monts d'or* ſimplement, & autour dudit écuſſon eſt écrit FORTIS UT MONS. On y obſerve encore que le *lambel eſt bandé d'or & de gueules de 5 piéces* ; que depuis ce tems on ne le trouve que *d'or & de ſable de 8, de 4 & de 5 piéces.* Il y a même un JEAN DES MONS, reçu à Malte en 1667, qui portoit : *d'or, à quatre bandes d'or.* Ce qui fait croire que quand il y a eu pluſieurs

freres, chacun a adopté, ſuivant ſa fantaiſie, une partie des armes. On eſt d'autant plus fondé à le croire, que les deux enfans de BALTHASARD DES MONS, vivans au commencement du XVIIe ſiécle, portoient des armes différentes. Le Manuſcrit, cité ci-deſſus, contient l'hiſtoire de l'origine de cette Maiſon, dont pluſieurs Auteurs ont parlé.

Addition à la page 453 de ce Volume, après MONTVAILLAN.

* MONTVALLAT : Terre ſituée en Auvergne, proche la petite ville de Chaudes-Aigues, & qui a donné ſon nom à une Maiſon des plus anciennes, des mieux alliées & des plus diſtinguées de cette Province, & dont l'origine ſe perd dans l'antiquité. Elle a l'avantage de poſſéder encore la Terre de ſon nom depuis tant de ſiécles, qu'il eſt impoſſible de fixer l'époque du commencement de ſa poſſeſſion.

Le nom de MONTVALLAT ſe trouve quelquefois écrit dans les titres paſſés, ſoit en latin, ſoit en langue vulgaire, dans la Province d'Auvergne, *de Montballat*, ce qu'il faut attribuer au vice de la langue du pays, où l'on prononce le *B* comme le *V*, & le *V* comme le *B*. C'eſt ce qui a fait dire à un Auteur latin, en parlant des habitans de cette Province d'Auvergne : *Felices Populi quibus bibere eſt vivere.*

La Généalogie de cette Maiſon, que nous ne pouvons donner, pour le préſent, que ſuccinctement, pourroit remonter plus haut, & ſeroit beaucoup plus complette, en ſe livrant à des recherches ſuivies dans la Province, où ceux de ce nom ont eu autrefois des poſſeſſions immenſes. On rapporte y avoir vu des titres, dans leſquels les Seigneurs DE MONTVALLAT étoient qualifiés de *Princes des hautes montagnes d'Auvergne* ; mais nous ne pouvons en parler que d'après les titres reſtés & échappés des mains des Proteſtans, qui prirent & pillerent, le 31 Mars 1585, le Château de Montvallat, qu'ils n'abandonnerent qu'au bout de cinq ſemaines, après avoir beaucoup maltraité le Seigneur & la Dame DE MONTVALLAT, ce qu'ils ne firent, que parce que le fils aîné de ce Seigneur étant venu avec une bonne troupe pour reprendre le Château, & délivrer ſes pere & mere, entra en compoſition avec eux : ils ſe retirerent au Château de Peyre, après avoir mis le feu au dôme du Viala, & à pluſieurs maiſons & bâtimens. Ces Religionnaires emporterent tous les titres, papiers, effets & richeſſes de la Maiſon de MONTVALLAT, qui étoient conſidérables, ainſi que tous les effets précieux de Chaudes-Aigues, l'Eſpinaſſe & autres Paroiſſes voiſines, que les habitans y avoient apportés, comme dans un lieu de ſûreté. Ils ſe firent de plus donner 1000 livres & des ôtages. Le Seigneur *de Canillac*, Gouverneur d'Auvergne, vint, par ordre du Roi CHARLES IX, pour délivrer le Seigneur DE MONTVALLAT ; mais les Religionnaires étoient alors retirés.

Des titres originaux de 1223, 83 & 1294, font mention de GUILLAUME & de DURAND DE MONTVALLAT, Seigneurs dudit lieu, avec la qualification de *Meſſires* ; & dans d'autres titres de 1307, 11 & 1313, GUILLAUME DE MONTVALLAT a la même qualité. Par celui de 1313, on voit qu'il fait donation au Chapitre de Chaudes-Aigues, d'une redevance en ſeigle, à prendre ſur le village de Montuſelat, à la charge de faire célébrer tous les jours, à perpétuité, une Meſſe pour le repos de l'ame du Donateur & pour les ſiens, de faire chanter une Meſſe de *Requiem* le lendemain de Sainte-Marie, avec les cérémonies accoutumées, & il donne trois deniers à chaque Prêtre aſſiſtans de la Paroiſſe de Chaude-Aigues. Le nom de ſa femme eſt inconnu ; mais ſon ſucceſſeur fut : — JEAN, qui ſuit, depuis lequel la filiation n'eſt point interrompue.

I. JEAN, Seigneur de MONTVALLAT, qualifié *Meſſire* & *Chevalier*, dans des actes de 1316, 17, 32 & 1335, inſtitua, par ſon teſtament fait en 1342, GUILLAUME, ſon fils, qui ſuit, qu'il paroît avoir eu de *N...*, Dame *de la Tourré*,

Tourré, ſon épouſe ; & fonda, dans la Chapelle Saint-Blaiſe de Chaudes-Aigues, une Meſſe chaque jour à ſon intention & à perpétuité.

II. Guillaume de Montvallat, Seigneur de la Tourré, du vivant de ſon pere, & enſuite de Montvallat, qualifié de *Meſſire*, dans des actes de 1337, 40, 43 & 1345, fait *Chevalier* en 1368, ce qui eſt juſtifié par divers titres de cette même année, contenant pluſieurs donations au Chapitre de Chaudes-Aigues, à condition de chanter une Meſſe chaque jour à perpétuité, un *Obit* par chacun an, de recevoir un Chanoine à ſa préſentation & à celle de ſes ſucceſſeurs, quand il y auroit lieu ; ratifia la donation faite par le teſtament de ſon pere, ſous les conditions y énoncées. Il avoit épouſé *Merveille de Palme*, Dame dudit lieu, dont :

III. Guillaume, II. du nom, Seigneur de Montvallat & de la Tourré, qualifié *Chevalier* dans pluſieurs actes de 1388, qui fit auſſi diverſes donations au Chapitre de Chaudes-Aigues, à la charge d'entretenir la Chapelle de Montvallat, de chanter un *Obit* chaque année au jour qu'il ſeroit décédé, de faire célébrer chaque jour, à perpétuité, une Meſſe à ſon intention, & de recevoir auſſi un Chanoine à ſa nomination & à celle de ſes ſucceſſeurs. Il épouſa noble *Abeſſe d'Oreille*, fille de Meſſire *Gaſpard*, Seigneur *d'Oreille*, duquel il reçut 20 florins d'or pour la dot de ſa fille, dont il donna quittance. De ce mariage vinrent : —— 1. Louis, qui ſuit, —— 2 & 3. Amblard & François. Amblard de Montvallat, qualifié Damoiſeau, *Domicellus*, faiſant, pour François & Louis, ſes freres, co-Seigneurs de Montvallat, reçut une reconnoiſſance féodale, paroiſſe de Neuve-Egliſe, le 28 Avril 1404, paſſée devant *Albert*, Notaire.

IV. Louis de Montvallat, Seigneur de la Tourré, & co-Seigneur de Montvallat, avec ſes freres, qualifié de *Meſſire* & de *Damoiſeau*, acquit, en 1401, du Chapitre de Chaudes-Aigues, pour le prix de 1200 livres, tout ce que la Dame *de la Tourré* avoit donné audit Chapitre. Il reçut de l'Evêque de Saint-Flour, une quittance de la ſomme de 370 moutons d'or, paſſée en 1438, devant *Pierre Bonal*, Notaire. Dans des actes de 1424, 26, 28 & 1429, il eſt qualifié *Chevalier*, Conſeiller & Chambellan du Roi, Bailli des Montagnes d'Auvergne, Commiſſaire dudit Seigneur Roi, au pays deſdites Montagnes, pour aſſeoir & impoſer la portion de l'aide octroyée à Sa Majeſté à l'Aſſemblée des trois Etats de ſon obéiſſance, & Gouverneur du Château & Mandement de Tanavelle. Il épouſa *Marguerite de Broſſadols*, d'une ancienne nobleſſe, qui a donné, en 1403, des Chanoines-Comtes de Brioude. Suivant un ancien titre latin, concernant la terre de Montvallat, il étoit mort en 1406. Ses enfans furent : — Guillaume, qui ſuit ; — & Gaspard, Chanoine-Comte de Brioude en 1404.

V. Guillaume de Montvallat, III. du nom, Seigneur dudit lieu & de Luganhac, fit une inféodation le 18 Novembre 1490, eſt qualifié de *noble & puiſſant homme*, dans le contrat de mariage de ſon fils, de l'an 1508, & dans ſon teſtament du 9 Juin 1572, par lequel il inſtitua ſon héritier le premier enfant mâle qui naîtroit du mariage de ſon fils aîné, — Antoine, qui ſuit, qu'il eut d'*Helix de Vallon*, ſon épouſe.

VI. Antoine, I. du nom, Seigneur de Montvallat, de Mornac, de Miremont, &c., épouſa, par contrat du 27 Août 1508, du conſentement de ſon pere, noble *Helix de Monſtuejols*, fille de noble & puiſſant Seigneur *Guyon*, Seigneur de *Monſtuejols*, & fit ſon teſtament le 19 Novembre 1539, par lequel il confirme une donation qu'il avoit faite à ſon épouſe. Ses enfans furent : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Guillaume, Seigneur de la Fage, duquel ſont deſcendus les Seigneurs de Teiſſieres en Auvergne ; — 3. & Gaspard, Chanoine-Comte de Brioude en 1572.

VII. François de Montvallat, I. du nom, (le même qui ſouffrit dans ſon Château le déſaſtre cauſé par les Religionnaires en 1585, comme nous l'avons dit au commencement de cet article) Seigneur de Montvallat, de Mornac, de Miremont, &c. héritier univerſel par le teſtament de ſon pere, reçut une Lettre, en date du 3 Janvier 1573, du Roi Charles IX, par laquelle ce

Prince, après lui avoir marqué la satisfaction qu'il avoit de ses services, lui déclare que le faisant Chevalier de son Ordre, il chargeoit le Baron *de Castries*, son beau-frere, de le décorer du Collier. Il avoit épousé, par contrat du 7 Février 1550, Demoiselle *Jeanne de la Croix-de-Castries*, fille de défunt *Henri de la Croix*, dit *d'Ussel*, Seigneur & Baron de Castries, de Gardieges, d'Oradour, d'Anglans, de Saint-Brez & de Montfévrier, & de Dame *Marguerite de Guilhem-de-Montjustin*, & fit son testament le 25 Décembre 1588, par lequel il donne à vie l'usufruit de la Terre de Mornac, & fait des legs à tous ses enfans, sçavoir : — 1. Guillaume, qui suit ; — 2. Henri, auteur de la branche des Comtes d'Antragues, rapportée ci-après ; — 3. François, tige de celle des Seigneurs Barons d'Ussel & de Saint-Juery, mentionnée ensuite ; — 4. Florent, légataire de son pere ; — 5, 6 & 7, Jean, Guyon & autre Jean, aussi légataire de leur pere & Chanoines-Comtes de Brioude ; — 8. Jacqueline, Légataire de son pere en 1588, & de sa mere en 1612, mariée à noble *Gabriel du Puy*, Seigneur d'Aulhac ; 9. — Marguerite, aussi légataire de ses pere & mere, & femme de *Pierre de Cambefort*, Seigneur de Bruel ; ——— & huit autres filles, toutes légataires de leur pere, & qui paroissent être décédées sans alliance.

VIII. Guillaume de Montvallat, IV. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Mornac, de Colange & de Miremont, institué héritier universel par son pere, épousa, par accord du 22 Septembre 1586, *Jeanne de Bourbon*, dite *la Jeune*, fille d'*Anne de Bourbon*, Vicomte de Lavedan, Baron de Barbazan & de Malause, & de *Jeanne d'Abzac-de-la-Douze*, laquelle eut, par le testament de son pere, du 21 Novembre 1584, en legs, 8000 livres. Son mari acquit du Vicomte *de Lavedan*, son frere, le 27 Janvier 1596, le Château & Seigneurie de Châteaubon dans le Comté de Bigorre, mouvant en hommage du Roi ; testa le 27 Juillet 1598 ; fit des legs à *Jeanne de la Croix*, sa mere, & à *Jeanne de Bourbon*, son épouse. Il eut de son mariage : — 1. François, qui suit ; — 2. Henri, légataire de son pere ; — 3. & Jeanne, aussi légataire de son pere, mariée le 5 Août 1610, avec *Jean de Monstuejols*, Seigneur de Beaucourt.

IX. François de Montvallat, II. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Mornac, de Colange, de la Malevé, institué héritier universel par le testament du 3 Décembre 1612, de *Jeanne la Croix*, son ayeule, Gouverneur de la ville de Saint-Germain-Lambron, Cornette de la Compagnie de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Prince *de Joinville*, se distingua à la tête de cette troupe en 1615. Il se trouve titré de *Comte* de Montvallat, dans un acte de délibération des trois Etats du haut-Pays d'Auvergne, convoqués & assemblés le 6 Mars 1659, dans la ville de Saint-Flour, où il fut élu Syndic de la Noblesse, & Député, pour assister de leur part à l'Assemblée des Etats-Généraux du Royaume tenus à Orléans. On le voit aussi qualifié de *très-puissant & noble Seigneur*, dans deux actes passés les 3 Février 1627, & 3 Août 1639, avec le Chapitre de Brioude & *Henri de Bourbon*, Marquis de Malause, Vicomte de Lavedan, & Chevalier des Ordres du Roi. Il épousa, 1°. par contrat du 29 Septembre 1614, *Marguerite de Beauverger*, fille de haut & puissant Seigneur *Pierre de Beauverger*, Baron de Mongon, Seigneur de Talassac & de Corrente en Auvergne ; & 2°. *Françoise de Moranges*, dont il n'eut point d'enfans. Son testament est du 28 Octobre 1642, par lequel, après avoir ordonné sa sépulture dans la Chapelle & le tombeau de Montvallat, en l'Eglise de Chaudes-Aigues, & réglé les honneurs funébres, il charge son héritier de fonder un Couvent de Capucins ou de Récolets. Les enfans de son premier mariage furent : — Charles, qui suit ; — & François, Seigneur de Mornac, Capitaine de Cavalerie, mort sans alliance.

X. Charles de Montvallat, Chevalier, Comte de Montvallat, Seigneur de Mornac, de Miremont, de Colange, co-Seigneur de la ville de Chaudes-Aigues, Capitaine d'une Compagnie de 90 Maîtres à Cheval, par Brevet du 18 Février 1648 ; institué héritier universel par son pere, & maintenu dans sa

noblesse *d'ancienne extraction*, en 1668, par Jugement de M. *de Fortia*, Intendant d'Auvergne, avoit épousé, le 9 Juin 1645, *Gabrielle d'Apchon*, fille de haut & puissant Seigneur Messire *Guillaume d'Apchon*, Seigneur & Baron de Tournouelle & d'Abret, & d'*Alix d'Auteroche*, dont : — 1. François, qui suit ; — 2. Henri, rapporté après son frere aîné ; — 3 & 4. Pierre, Seigneur de Tournouelle, & François, Seigneur de Volvie, mort sans alliance ; — 5. & Louis, aussi mort sans alliance en 1682.

XI. François de Montvallat, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Miremont & de Severac, fit, par son testament de l'an 1676, plusieurs donations aux Eglises de Chaudes-Aigues & de Severac, & aux Pénitens de Chaudes-Aigues, à la charge d'exposer le Saint-Sacrement à Vêpres, les premier & second Dimanches de chaque mois, à perpétuité, de dire un *Libera* sur le lieu de la sépulture des Seigneurs de Montvallat, une Messe aux grandes Fêtes de Notre-Dame : institua pour son héritier universel Henri de Montvallat, son frere, & en cas qu'il décede sans enfans, successivement ses autres freres. Il mourut sans enfans de son mariage contracté le 9 Juin 1677, avec *Marie de la Rochefoucaud*, fille de *Louis-Antoine*, Seigneur de Chaumont & de Saint-Ilpice, & de *Louise de la Guiche-de-Bournoncle*.

XI. Henri de Montvallat, Chevalier, Seigneur de Miremont & de Severac, puis Comte de Montvallat après la mort de son aîné, épousa, le 15 Juillet 1700, *Jacquette d'Izarn*, fille de *Bernardin*, Comte de Valady & Seigneur de Fraissinet, & de *Marie de Loubeyrac*, dont : — Jean-Batiste-François-Godefroi, qui suit ; — & plusieurs filles.

XII. Jean-Batiste-François-Godefroi de Montvallat, Comte de Montvallat, Seigneur de Miremont, Mornac, Severac, &c. réside au Château de Montvallat, & y vit, en 1775, âgé, infirme & sans enfans.

Branche des Seigneurs & Comtes d'Antragues.

VIII. Henri de Montvallat, I. du nom de cette branche, second fils de François, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jeanne de la Croix-de-Castries*, Seigneur de Neuve-Eglise & de Guisardie en Rouergue, légataire de son pere, de Guillaume, son frere aîné, de *Jeanne de la Croix*, sa mere, & de sa femme qui testa en sa faveur ; fut Général des troupes Françoises au service des Etats, eut un pied emporté d'un coup de canon au siége d'Ostende le 5 Juillet 1601, & fut pris le 20 Septembre 1604, par *Ambroise Spinola*, Général des Espagnols. Il avoit épousé Demoiselle *Paule de Vialar*, Dame de la petite ville d'Antragues en Rouergue, fille de noble *Raimond de Vialar*, Seigneur d'Antragues, & de noble *Catherine de Cat-de-Coairol*, dont il étoit veuf en 1622. De ce mariage vinrent : — 1. Jean-Raimond, qui suit ; — 2. autre Jean-Raimond, reçu Chevalier de Malte, le 28 Mai 1612, sur ses preuves faites le 14 Janvier précédent, tué aux guerres de la Valteline ; — & deux filles, l'une mariée à *Vidal de Fraissinet*, Seigneur de Grandval.

IX. Jean-Raimond de Montvallat, Comte d'Antragues, Seigneur de Neuve-Eglise, légataire de *Jeanne de la Croix-de-Castries*, son ayeule, en 1612, tué au dégât de la ville de Milhau en 1629, Commandant alors la Compagnie des Gendarmes du Comte *de Noailles*, avoit épousé, par contrat du 6 Février 1622, Demoiselle *Françoise du Rieu*, fille de *Jean du Rieu*, Seigneur de Lieucamp en Rouergue, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, & de *Marie de Cazauze*, dont : — 1. Henri, qui suit ; — 2. François, tué à la bataille de Lens, le 10 Aout 1647, étant Officier de Cavalerie ; — 3. & Guillemine, mariée, le 19 Mars 1643, au Seigneur *de Selvet*.

X. Henri de Montvallat, II. du nom, Comte d'Antragues, Seigneur de Neuve-Eglise, Cornette & successivement Capitaine des Chevaux-Légers d'Orléans, épousa le 3 Juin 1662, Demoiselle *Blanche de Castrevielle*, Dame de Rocles, de Saint-Pierre, de Malet & du Mandement de Jaujac, sœur de *N.*,

de Caſtrevielle, Meſtre-de-Camp, du Régiment de Languedoc, & fille de Meſſire *François*, Seigneur *de Caſtrevielle* en Vivarais, Meſtre-de-Camp d'un Régiment François, & Gouverneur de Villeneuve de Berre, & d'*Anne-Gabrielle-de-Born-de-Logeres*, dont : — 1. François-Gaston, qui ſuit ; — 2. Hyacinthe, Page du Roi en 1685, ſucceſſivement Lieutenant dans ſon Régiment d'Infanterie, Colonel du Régiment de Bugey en 1697, enſuite du Régiment Royal-des-Vaiſſeaux, Brigadier d'Infanterie en 1702, tué, ſans avoir été marié, à la ſurpriſe de Crémone en Italie, faite par le Prince *Eugène*, après avoir ſauvé la Ville, par la belle défenſe, & les prodiges de valeur qu'il fit paroître ſeul & long-tems à la tête de ſon Régiment ; — 3. Augustin, connu ſous le nom de l'*Abbé d'Antragues*, nommé, en 1702, à l'Abbaye d'Ivernaux proche Paris ; — 4. Victor, Chevalier de Malte, appellé *le Chevalier d'Antragues*, Capitaine au Régiment du Roi en 1700, Colonel d'un Régiment d'Infanterie en 1708, & Brigadier des Armées du Roi, mort au Château de Saint-Preſt proche Chartres, chez ſon neveu, dont il ſera parlé ci-après ; — & quatre filles, deux Religieuſes, & les deux autres mortes ſans alliance.

XI. François-Gaston de Montvallat, qualifié dans tous les actes, ainſi que ſon pere, & ſes ancêtres, de *haut & puiſſant Seigneur*, Comte d'Antragues, Seigneur de Neuve-Egliſe, Montpezat, Caſtrevielle & de Jaujac, Page du Roi en 1685, ſervit enſuite dans les Mouſquetaires, & fut Colonel d'Infanterie en 1700. Il épouſa, par contrat du 7 Octobre de la même année, *Louiſe-Marguerite de Pleurs*, fille de Meſſire *Jean de Pleurs*, Seigneur de Romeilly, & de *Marguerite de Fontenay*, dont : — 1. Jean-Gaston, qualifié *Marquis d'Antrogues*, Guidon des Gendarmes Ecoſſois, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, mort Enſeigne des Gendarmes Dauphins le 17 Octobre 1731, âgé de 29 ans, ſans avoir eu d'enfans de ſon mariage avec *Anne-Gabrielle Boulet*, laquelle s'eſt remariée à *N... de Richeraud*, Capitaine dans le Régiment Royal-Rouſſillon, Cavalerie ; — 2. Nicolas-Hyacinthe, qui ſuit ; — 3. & Louise-Blanche, Religieuſe au Couvent de la Ville-l'Evêque à Paris.

XII. Nicolas-Hyacinthe de Montvallat, qualifié, comme deſſus, dans tous ſes actes, Comte & Seigneur d'Antragues, de Montpezat, de Neuve-Egliſe, de Caſtrevielle, & enſuite de Saint-Preſt, Gaville & autres lieux en Beauce, d'abord Chevalier de Malthe, Ordre qu'il a quitté au décès de ſon frere aîné, a été Guidon de Gendarmerie, avec rang de Meſtre-de-Camp, ſucceſſivement Brigadier & Maréchal des Camps & Armées du Roi. Il a épouſé, le 28 Septembre 1739, *Louiſe-Olive-Félicité Bernard*, fille de *Samuel-Jacques Bernard*, Seigneur de Coubert, de Longueil, de Griſſol, Maître des Requêtes, Sur-Intendant de la Maiſon de la Reine, Grand-Croix, Prévôt & Maître des cérémonies de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & d'*Eliſabeth-Louiſe-Olive Frotier-de-la-Coſte-Meſſeliere*, dont un fils, mort très-jeune.

Le Comte *d'Antragues*, avant ſon décès, arrivé le 21 Décembre 1771, a, par ſon teſtament de 1768, fait pluſieurs legs en uſufruit à la Dame ſon épouſe, & a légué la propriété de la Terre & Comté d'Antragues, & de tous ſes bien ſitués en pays de Droit écrit, à Meſſire Jean-Joseph-Casimir, Comte de Montvallat, ſon parent (mentionné au degré XIII. de la branche ſuivante), avec ſubſtitution en faveur de ſes enfans, & au défaut de poſtérité en faveur de Dame Marie-Thérese-Hippolite-Véronique de Montvallat, alors Dame de l'inſigne Chapitre de Remiremont, Comteſſe du Saint-Empire, Marquiſe d'Eſpinay-Saint-Luc, par ſon mariage avec le Marquis *d'Eſpinay-Saint-Luc*, qui, ſans contredit, eſt d'une des premieres & des plus illuſtres Maiſons de la Province de Normandie, ſœur dudit Jean-Joseph-Casimir, auſſi rapportée au degré XII de la branche ſuivante.

Branche des Barons d'Ussel & de Saint-Juery.

Faute de recherches, que pour le préſent on n'a pas pu faire, ſur ceux de

cette branche, qui ont ſervi avec diſtinction, nous ne pouvons donner ici l'Hiſtorique des ſervices militaires, ni marquer les noms des Collatéraux, n'ayant point vu les piéces juſtificatives, qui n'ont pas été envoyées ni exigées lors des preuves, de Madame la Marquiſe *d'Eſpinay-Saint-Luc*, pour être reçue Dame de Remiremont. Ainſi nous ne rapporterons que la filiation de la ligne directe, d'après les titres originaux, produits à ce Chapitre inſigne de Remiremont. Pluſieurs de cette branche ont été tués au ſervice. Elle a pour auteur :

VIII. François de Montvallat, Chevalier, Seigneur de Bonnechaire, de Saint Juery, & d'Uſſel, troiſieme fils de François de Montvallat, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jeanne de la Croix-de-Caſtries*, nommé légataire de ſon pere, par ſon teſtament du 27 Décembre 1588, & de ſa mere, par le ſien du 13 Décembre 1612. Il épouſa, par contrat du 21 Octobre 1599, noble Demoiſelle *Françoiſe de Janſanet*, & teſta le 15 Mai 1646, inſtituant ſon héritier ſon fils aîné,

IX. Pierre de Montvallat, qualifié de *Meſſire*, Seigneur de Grandval du vivant de ſon pere, & depuis ſa mort Baron de Saint-Juery & d'Uſſel, fut accordé par contrat du 21 Août 1628, avec Demoiſelle *Marguerite de Beaufort-Canillac*, fille de Meſſire *Jean-Claude de Beaufort-Canillac*, Vicomte de la Motte, & de *Gabrielle de Dienne*. Il reconnut devant Notaires, le 28 Septembre 1628, avoir reçu de ladite Dame ſon épouſe la ſomme de 30 mille livres, provenant de la liberalité de Dame *Gabrielle de Dienne*, ſa mere, Vicomteſſe de la Motte : elle mourut avant ſon mari, & par ſon teſtament du 15 Avril 1655, inſtitua ſon héritier le premier fils qui naîtroit du mariage alors propoſé pour — François, qui ſuit, ſon fils unique. Pierre de Monvallat, ſon mari, fit auſſi ſon teſtament le 17 Décembre 1675, & inſtitua pour ſon héritier Claude de Montvallat, ſon petit-fils & fils aîné dudit François.

X. François de Montvallat, III. du nom, qualifié dans ſes actes de *Meſſire, noble & puiſſant Seigneur*, Baron de Saint-Juery, Seigneur de Grandval & de Noaillac, hérita de Raimond de Montvallat, ſon oncle, Seigneur de Paulin, ſuivant ſon teſtament du 20 Février 1684, à la charge de rendre cette hérédité à ſon fils aîné. Il fut accordé du vivant de ſon pere, par contrat du 20 Juin 1665, avec noble Demoiſelle *Gabrielle de Rainal*, Dame de Marſa & de Paulhac, dont : — Claude, qui ſuit ; — & deux autres garçons, Chanoines-Comtes de Brioude.

XI. Claude de Montvallat, Chevalier, Baron de Saint Juéry & d'Uſſel, Seigneur de Grandval, Paulin, Noaillac, &c. reçut de ſon pere, par acte du 20 Décembre 1692, l'hérédité de Raimond de Montvallat, ſon grand-oncle paternel, qui la lui avoit ſubſtituée. Il épouſa, par contrat du 3 Novembre 1694, Demoiſelle *Marie de Malhac*, fille de feu Meſſire *François de Malhac*, Seigneur Baron de Veſſac, & de Dame *Théreſe de Caiſſac-de-Sedage*. Celle-ci avoit pour ayeul & ayeule *François de Caiſſac*, Seigneur de Sedage, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, & Demoiſelle *de Lignerac*, fille de *Robert*, Chevalier de l'Ordre du Roi, auſſi Gentilhomme de ſa Chambre. Claude de Montvallat eut de ſon mariage : — Jean-Joseph-Alexandre, qui ſuit ; — pluſieurs autres garçons, tués au ſervice, ſans avoir été mariés ; — & des filles, dont une femme du Seigneur *de Roquefeuil*, demeurant en ſon Château d'Ambert ; — & deux Religieuſes au Couvent de Rodez, l'une deſquelles eſt Supérieure.

XII. Jean-Joseph-Alexandre de Montvallat, Chevalier, Baron d'Uſſel, Seigneur du Croiſſet & de Camboulaſet en Rouergue, de Nolhac, Paulhac & autres lieux en Auvergne, qualifié *haut & puiſſant Seigneur*, dans ſes actes, né en 1704, a épouſé, par contrat du 24 Septembre 1739, Demoiſelle *Marie d'Izarn-de-Fraiſſinet-de-Valady*, fille de *Jean-François-Godefroi d'Izarn-de-Valady*, Marquis de Fraiſſinet, & d'*Elizabeth d'Eſcorailles*, fille *d'Annet-Joſeph d'Eſcorailles*, Marquis de Rouſſille, Baron de Cropieres, Lieutenant de Roi en Auvergne, & de *Marie-Charlotte de Tubieres-de-Levis-de-Cailus*. Cette *Marie d'Izarn*, morte depuis pluſieurs années, avoit pour ayeux *Vital* & *Antoine d'Izarn*,

Marquis de Fraiſſinet, Comte de Valady, tous deux Chevaliers de l'Ordre du Roi, en 1503, & 1564. Elle a laiſſé de ſon mariage avec le Baron *d'Uſſel* : — JEAN-JOSEPH-CASIMIR, qui ſuit ; — & MARIE THÉRESE-HIPPOLITTE-VÉRONIQUE DE MONTVALLAT, reçu, ſur ſes preuves faites en 1765, Dame de l'inſigne Chapitre de Remiremont, prébendée par la Comteſſe *d'Eſcorailles*, ſa tante, Comteſſe du Saint-Empire ; Légataire de NICOLAS-HYACINTHE DE MONTVALLAT, Chevalier, Seigneur, Comte d'Antragues, par ſon teſtament de 1768, & ſubſtituée à la Terre & Comté d'Antragues, au défaut de poſtérité de ſon frere, JEAN-JOSEPH-CASIMIR. Elle a été accordée, par contrat du 19 Novembre 1773, ſigné par le feu Roi & la Famille Royale, avec très-haut & très-puiſſant Seigneur *Adrien-Joſeph d'Eſpinay*, Marquis d'Eſpinay-Saint-Luc, Baron de Meziere, Seigneur & Patron de Vaux de Boisbaril & autres lieux, Meſtre-de-Camp de Dragons, Chevalier de Saint-Louis, fils de *Bonaventure*, Marquis *d'Eſpinay-Saint-Luc*, & de *Jeanne Madelene d'Euland*. Il eſt ainſi qualifié, comme ſes auteurs, par ledit contrat & par pluſieurs actes de l'agrément du Roi. Voyez ESPINAY-SAINT-LUC, *Tome 6, p. 113 & ſuiv.* de ce Dictionnaire de la Nobleſſe, & l'Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne, *Tome VII, p. 471 & ſuiv.* Madame la Marquiſe *d'Eſpinay-Saint-Luc* a été préſentée au feu Roi & à la Famille Royale le 20 Mars 1774.

XIII. JEAN-JOSEPH-CASIMIR, Comte DE MONTVALLAT, né en 1747, Seigneur propriétaire & Comte d'Antragues, par ſubſtitution du Comte de ce nom, ſon parent, mort le 21 Décembre 1771, qui lui a légué, par ſon teſtament de 1768, la propriété du Comté d'Antragues, & tous ſes biens ſitués en pays de Droit écrit, a ſervi pendant pluſieurs années en qualité de Sous-Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie ; ſa mauvaiſe ſanté l'a forcé de ſe retirer du ſervice ; ne pouvant rejoindre le corps depuis cinq à ſix ans qu'il eſt attaqué du vers ſolitaire le plus dangereux, ce qui le réduit dans l'état le plus déplorable. Il n'eſt point marié.

Les armes de la Maiſon de MONTVALLAT, telles qu'on les trouve décrites à Malte & à Remiremont, ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois couronnes de laurier de ſinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.

* NADAILLAC, en Querci. Seigneurie & Baronnie qui fut portée en mariage avec celle du *Repaire*, & les Seigneuries de *Nabirac* & de *Royes*, par *Allemande de la Magnanie*, à *Guillaume du Pouget*, Ecuyer, qui vivoit avec elle en 1450. De leur mariage ſortirent : — *Etienne* & *Pierre*, qui firent deux branches. *Voyez* POUGET.

NADAL, en Provence. Cette Famille noble, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de cette Province, *Tome II*, *page* 175, remonte à

GUILLAUME NADAL, qualifié *Chevalier*, qui, ſuivant les Chartes de l'Egliſe de Riez, fut préſent, en 1359, à l'acte de tranſaction paſſé entre l'Evêque & les habitans de cette Ville, pour raiſon des droits prétendus dans leur terroir. Il eſt qualifié, dans une autre Charte de la même Egliſe, de l'an 1392, *Chevalier*, *Seigneur de Beauvezet*. Il eut pour fils

CLAUDE DE NADAL, Seigneur de Beauvezet, qui vivoit en 1411. De lui naquirent : — ELZEAR, qui ſuit ; — & PIERRE. Ils firent hommage de leur Terre de Beauvezet au Roi RENÉ, en 1453, & à *Charles du Maine*, ſon ſucceſſeur, en 1480.

ELZEAR DE NADAL, co-Seigneur de Beauvezet, fut marié deux fois. Du premier lit naquirent : — 1. HUGUES, qui ſuit ; — 2. BERTRAND ; & du ſecond : — 3 & 4. FRANÇOIS & PIERRE. Ces quatre freres tranſigerent ſur leurs droits paternels, le 13 Décembre 1492, devant *Salié*, Notaire.

HUGUES DE NADAL, Seigneur de Beauvezet, reçut les aveux & reconnoiſſances des habitans dudit lieu, & teſta le 23 Octobre 1519, en faveur de ſon fils ELZEAR, qui ſuit.

ELZEAR DE NADAL, II. du nom, Seigneur de Beauvezet, épouſa, en 1520, *Marceline d'Iſoard*, fille de noble *Jacques*, Seigneur de Chenerille, & teſta le 1 Septembre 1555, en faveur de ſes deux fils, — ANTOINE, qui ſuit ; — & PONS, mort ſans alliance.

Antoine de Nadal, Seigneur de Beauvezet, prêta hommage au Roi de cette Terre, le 8 Juillet 1580, testa le 25 Avril 1589, & fit un codicile, le 24 Septembre ſuivant, pardevant *Oraiſon*, Notaire. Il eut de ſon mariage, contracté le 25 Août 1566, avec *Anne de Manſe* : — Elie & Paul, qui ſuit.

Paul de Nadal, Seigneur de Beauvezet, épouſa, le 20 Février 1607, *Marguerite de Montfort*, des co Seigneurs *de Mées*, dont : —— Jean-Gaspard de Nadal, qui testa en faveur de François de Nadal, ſon frere, qui ſuit, le 2 Avril 1533.

François de Nadal, Seigneur de Beauvezet, s'allia à *Anne de Perrache*, dont deſcend, par divers degrés,

N... de Nadal, Seigneur de Beauvezet, qui a épouſé Demoiſelle *N.... de Marion*, de la ville de Marſeille, dont il a eu un fils unique.

C'eſt ce que nous apprend l'Ouvrage ci-deſſus cité. Les armes : *d'or, à l'aigle à deux têtes couronnées de ſable, chargée ſur l'eſtomac d'un cœur de gueules, duquel ſort une croiſette de même.*

NADAN, en Comté : Famille noble, dont étoit

Louis, Seigneur de Nadan & de Charanſonay, marié à *Jeanne de Neufchaſtel*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Rochelle en Comté Il en eut :

Philiberte de Nadan, femme, le dernier Décembre 1519, de *Guibert*, Seigneur *de Conzié*, fils d'*Amé*, Seigneur *de Conzié*, & d'*Antoinette de Bolomier*.

On trouve Marie de Nadan, Dame de Borrey, veuve de *Georges de Quincey*, Ecuyer, mariée, en ſecondes noces, à *Louis de Rupt*, Ecuyer, Seigneur de Borrey en partie, lequel vivoit en 1510. *Voyez* Rupt.

Les armes : *d'azur, à trois bandes d'or.*

NAGU-DE-VARENNE : Ancienne Nobleſſe de Bourgogne, qui remonte à

Jean de Nagu, Chevalier, Seigneur de Magny, marié à *Jeanne d'Egletine*, fille de *Hugonin*, Chevalier, Seigneur de Varennes, qui lui porta en dot vers l'an 1300, la Terre & Seigneurie de Varennes en Beaujolois. Il eſt le ſixieme ayeul de

Jean de Nagu, II. du nom, Seigneur de Varennes, qui épouſa *Philberte des Loges*, & en eut :

François de Nagu, Baron de Marzé, en faveur duquel *Varennes* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Décembre 1618. Il fut reçu Chevalier des Ordres du Roi, le 14 Mai 1633, & mourut Gouverneur d'Aigues-Mortes en 1637. Il avoit épouſé, en 1599, *Léonore du Blé*, fille d'*Antoine du Blé*, Seigneur d'Uxelles, & de *Catherine-Aimée de Bauffremont*, dont : — 1. Charles de Nagu, Meſtre-de-Camp du Régiment de Champagne, tué à l'eſcalade donnée à Louvain en 1635, & enterré aux Céleſtins du grand Eure près Louvain ; — 2. Roger, qui ſuit ; —— 3. Alexandre, Chanoine-Comte de Lyon ; —— 4. Philippe, Chevalier de Malte ; — 5. Françoise, mariée, le 29 Novembre 1636, à *Hector de Montaihard*, Marquis de Montfrin ; — 6 & 7. Antoinette & Madelene, Abbeſſes de Chazeaux ; — 8. & Charlotte, Archi-Prieure de Lancharre à Châlon.

Roger de Nagu, Marquis de Varennes, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur d'Aigues Mortes, épouſa, le 6 Août 1641, *Henriette d'Hoſtun*, fille de *Balthaſard d'Hoſtun-de-Gadagne*, Marquis de la Baume, & de *Françoiſe de Tournon*, dont : — 1. Joseph-Alexandre, qui ſuit ; — 2. Madelene, mariée à *Jean Damy*, Comte d'Amy ; — 3. & Anne.

Joseph-Alexandre de Nagu, Marquis de Varennes, Sénéchal de Lyon, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Bouchain en 1704, enſuite de Metz, laiſſa de ſon mariage avec *Gabrielle du Lieu*, Dame de la Rigaudiere,

Joseph de Nagu, Marquis de Varennes, Capitaine-Colonel des Gardes-Suiſſes de feu la Reine Douairiere d'Eſpagne, mort le 27 Octobre 1730. Il avoit épouſé, le 6 Juin 1726, *Marie-Anne de Montholon*, Dame de la Pliſſe & de Fléville, décédée

Correction & addition à la page 657. du Tome X. lig

~~au lieu de 4°. celle des seigneurs de St Sauveur~~
~~lisés~~

~~Najac, St Sauveur, originaire de à Villefranche en Rouergue. autre famille &c. (C'est par erreur que~~ n.a
~~en l'avons fait une branche des seigneurs de Najac de Polhan et de la Brug~~
~~qui ne sont d'une maison différente). quoique portant les mêmes armes.~~

décédée le 1 Juin 1772, âgée de 82 ans, & enterrée à Saint Jean-en-Greve. Elle a laiſſé de ſon mariage

CHARLES DE NAGU-DE-VARENNES, appellé *le Marquis de Nagu*, Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, en 1750, ſecond Cornette de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, Chevalier de Saint-Louis. Il a quitté le ſervice, & a épouſé, au mois de Juin 1762, *N... du Hamel-de-Melmont*, dont des enfans, entr'autres : — ALEXANDRE-ROBERT DE NAGU, né en Juin 1765.

Les armes : *d'azur, à trois loſanges d'argent poſées en faſce.*

NAJAC : Maiſon d'ancienne Chevalerie, & une des plus conſidérables de la Province de Rouergue, où ſont ſitués la Ville & Château de ſon nom, qu'elle a poſſédés juſqu'au commencement du XIIIe ſiécle, qu'elle les perdit, à l'occaſion des guerres des Albigeois. Un des Chefs de cette puiſſante Maiſon, qui remonte à plus de 700 ans, ſe retira dans l'Albigeois vers l'an 1240, où *Raimond*, Comte *de Toulouſe*, lui donna la Terre de Polhan, qu'elle a poſſédée, ſans interruption, juſqu'à préſent.

Elle ſubſiſte dans pluſieurs branches, qui ſont 1°. des Seigneurs *de Polhan*, repréſentés par JEAN-BATISTE DE NAJAC-DE-POLHAN, marié avec Demoiſelle *N.... Moreau de la Grave*, de laquelle il a pluſieurs enfans.

2°. Celle des Seigneurs *d'Elpy*, qui ſubſiſte dans la perſonne de JOSEPH DE NAJAC, & de MATHIEU DE NAJAC, Chevalier de Saint-Louis.

3°. Celle des Seigneurs *de la Bruguiere* & *de Bournazel.*

~~4°. Celle des Seigneurs *de Saint-Sauveur*~~, repréſentée par JEAN-PIERRE DE NAJAC, Ecuyer, marié 1°. avec *Catherine du Fremin*; & 2°. avec *Marie-Thereſe de Macalan-de-Dampierre.* Il a du premier lit : — 1. FRANÇOIS DE NAJAC, marié aux Iſles; & du ſecond lit : — 2. JEAN-CLAUDE DE NAJAC, Seigneur de Saint-Sauveur, Capitaine au Régiment de ~~Querci~~, marié, en 1774, à Mademoiſelle ~~*N...*~~ *de Ilupierre*; — 3. FRANÇOIS-MARIE DE NAJAC-DE-LA-BRUGUIERE, Capitaine-Aide-Major au Régiment d'Aquitaine; — 4. ULRIC-ANNE, Eccléſiaſtique, & Chapelain de la Reine; — 5. & BENOÎT DE NAJAC.

Les armes : *d'azur, à un château ſommé de trois tours ou donjons d'argent, maçonné de ſable; celle du milieu plus élevée, & ſurmontée d'une aigle éployée de ſable.*

NAILLAC : Ancienne Maiſon qui tire ſon origine de la Châtellenie de Naillac ou Neillac en Berri, qu'elle a poſſédée, avec beaucoup d'autres, pendant pluſieurs ſiécles. Elle a donné un Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, en 1396, dans PHILIBERT DE NAILLAC, qui étoit de la Langue de France, & Grand-Prieur d'Aquitaine.

I. HUGUES, Seigneur DE NAILLAC, vivoit du tems du Roi PHILIPPE-AUGUSTE, en préſence duquel il tranſigea avec *André de Chauvigny*, comme mari de *Deniſe de Deols*, au ſujet du droit de rachat qu'il lui devoit, à cauſe de ſon mariage. Il lui fit hommage de ſon Château de Gargileſſe, environ l'an 1187, qu'il ratifia en 1203. Il eut de *Mahaut*, ſœur de *Hugues de Fontenelle* : — HUGUES, qui ſuit; — & PIERRE, lequel reconnut être homme-lige du Roi, en 1226.

II. HUGUES, II. du nom, Seigneur DE NAILLAC, du Blanc & de Gargileſſe, reconnut, le 1 Mars 1228, tenir ſon Château & ſa Forteresſe de Gargileſſe, de *Guillaume de Chauvigny*, Seigneur de Châteauroux, & en fit hommage en préſence de ſes enfans, ainſi que l'année ſuivante. En 1230 il fonda le Prieuré de Notre-Dame du Pin de Gargileſſe, y donna droit de Juſtice, & y fit du bien en 1237. Il eut pour enfans : — GUILLAUME, qui ſuit; — & HUGUES, préſent, avec ſon frere, à l'hommage que ſon pere rendit au Seigneur *de Châteauroux.*

III. GUILLAUME, Seigneur DE NAILLAC, du Blanc & de Gargileſſe, donna,

au mois de Janvier 1261, au Prieur du Pin de Gargileſſe & à ſes ſucceſſeurs, une rente en grain à prendre ſur les dixmes & terrages d'Orſanne, en échange de la roche & du four de Gargileſſe, que ſon pere avoit pris de l'Abbé de Saint-Gildas; & l'année ſuivante, le Vendredi avant la Touſſaint, il fit ſerment à l'Archevêque de Bourges, ſur le fait de la Treve & de la Commune. De *Marguerite*, ſon épouſe, laquelle teſta en 1259, il eut: — PIERRE, qui ſuit; — & ELIE, vivant en 1304.

IV. PIERRE, Seigneur DE NAILLAC, du Blanc de Gargileſſe & de Châteaubrun, Vicomte de Bridiers, prêta ſerment, avec ſon pere, à l'Archevêque de Bourges en 1262; confirma les dons que ſon ayeul avoit faits au Prieuré du Pin de Gargileſſe, & les augmenta au mois de Mars 1271. Il promit au Roi, en 1273, de lui rendre à grande & petite force ſes Château & Fortereſſe: & le Roi PHILIPPE *le Bel* étant prêt de marcher contre les Flamands, lui manda, & à ſon frere, le 22 Mai 1304, d'avertir tous les Nobles de ſa Province qui n'avoient point payé la ſubvention, de ſe trouver près de ſa perſonne à Arras au jour de Saint-Jean-Batiſte. Trois ans après il lui aſſit 100 livres de rente ſur les profits & émolumens de la ville de Montmorillon, au lieu d'une pareille qu'il prenoit ſur le Tréſor, lui permettant d'en diſpoſer de 23 livres en faveur des perſonnes Eccléſiaſtiques, & de les tenir amorties. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

V. PIERRE, II. du nom, Seigneur DE NAILLAC, du Blanc & de Châteaubrun, Vicomte de Bridiers. Il donna, en 1312, aux Hermites de l'Ordre de Saint-Auguſtin, quelques héritages ſitués dans la ville du Blanc, proche le Cimetiere de Saint-Genitor, qui lui étoient échus par deshérence. Il ſervoit ſous le Sire *de Magnac*, en Saintonge, ès années 1336, 37, & 1338, & avec *Guillaume de la Trémoille*, en 1340. Il eut pour enfans: — 1. PERICHON, qui ſuit; — 2. PIERRE, marié à *Heliotte de Prie*, Dame de Châteauclos, dont il n'eut point d'enfans; — 3 & 4. GUI & HUGUES DE NAILLAC, Chevaliers, qui ſervoient en Berri, Auvergne, Bourbonnois & la Marche. Ils peuvent auſſi avoir été fils de PIERRE, II. du nom, Seigneur DE NAILLAC.

VI. PERICHON, Seigneur DE NAILLAC & du Blanc, Vicomte de Bridiers, &c. confirma, en 1368, le don que ſon pere avoit fait aux Hermites de Saint-Auguſtin du Blanc, à la charge de bâtir une Chapelle pour le repos de ſon ame. Il s'engagea dans la faction des Anglois, leur remit entre les mains ſon Château de Belabre, & mourut en 1372, laiſſant pour enfans: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. PHILIBERT, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Lorne, Grand-Prieur d'Aquitaine, auquel le Roi fit don, & à *Guillaume Leſgue*, par Lettres du 3 Février 1383, d'une ſomme de 600 livres ſur une confiſcation de vin. Il fut enſuite Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, aſſiſta au partage que firent ſes freres en 1395, fut nommé exécuteur du teſtament du Seigneur *d'Onzain* en 1396, & étoit mort en 1421; — 3. GUI, qu'on dit avoir aidé à rebâtir le Château d'Onzain en 1383, ſuivant l'inſcription qui s'y voit; — 4. & HELION DE NAILLAC, Seigneur d'Onzain, fait Chevalier & Chambellan du Roi en 1382, lorſqu'il ſe trouva à la bataille de Roſbeque. Pour les bons ſervices qu'il y avoit rendus, il fut gratifié d'une ſomme de 2000 livres les 4 Février & 6 Mars 1383. Il fut employé en diverſes négociations & voyages, tant auprès du Duc *de Berri*, qu'en Allemagne vers le Duc *de Baviere*, en Angleterre, vers le Duc *de Lancaſtre*, & auſſi en Saintonge, en Guienne & à Bordeaux, & fut établi Châtelain de Beaugenci en 1388. Il partagea avec ſon frere aîné, le 28 Mars 1385, fit ſon teſtament l'année ſuivante, ordonna ſa ſépulture en l'Egliſe d'Onzain, & étoit mort en 1398. Il avoit épouſé, 1°. en 1380, *Jeanne Guenand*, Dame d'Onzain & des Rochettes, veuve de *Hugues d'Amboiſe*, III. du nom, Seigneur de Chaumont, fille de *Guillaume Guenand*, Seigneur des Bordes, & d'*Annette d'Amboiſe*, Dame de la Maiſonfort. Elle mourut peu après ſans enfans, & ſon ſecond mari eut procès au ſujet de ſes Terres, en 1382, contre *Guillaume d'Illiers*, qui s'en portoit héritier. Il épouſa 2°. *Marie d'Amboiſe*, fille de *Hugues*, II. du nom, Seigneur de Chau-

mont, & d'*Anne de Saint-Verain*, ſa premiere femme, laquelle ſurvécut ſon mari. Elle ſe remaria à *Gui*, Seigneur *d'Argenton*, & eut de ſon premier lit une ſeule fille, — JEANNE DE NAILLAC, Dame d'Onzain, recherchée par *Guillaume d'Argenton*, lequel voyant que *Gui*, Seigneur *d'Argenton*, ſon oncle, mari de ſa mere, n'y vouloit pas conſentir, l'enleva du Château d'Argenton en 1402, & la mena à la Guiche, où il l'épouſa au mois de Juin de la même année.

VII. GUILLAUME, Seigneur DE NAILLAC, du Blanc & de Châteaubrun, Vicomte de Bridiers, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi, Sénéchal de Saintonge, de Beaucaire & de Niſmes, Gouverneur de la Rochelle, ſurnommé *le Preux*, commença de ſervir dès l'année 1369, qu'il s'empara, ſur les Anglois, du Fort de l'Abbaye de Saint-Savin en Guienne, & convint, avec les Gens du Conſeil du Roi, de le garder juſqu'au 1 Septembre 1370, avec 100 hommes d'armes, moyennant la ſomme de 2400 livres, qui lui furent payées, & celle de 4000 livres, à condition de le garder à ſes dépens pendant un an, à commencer du 15 Mai 1371. Il prit, dans un combat près Bergerac, *Thomas de Felton*, Chevalier Anglois, Sénéchal de Bordeaux, que le Roi voulut avoir, & pour en obtenir récompenſe, il fit un long ſéjour à la Cour, pour la dépenſe duquel le Roi lui fit payer la ſomme de 700 livres, le dernier Mars 1377. Il ſervit en Flandres ſous le Maréchal *de Sancerre*, au mois de Juillet 1382, ayant dans ſa Compagnie 16 Chevaliers & 97 Ecuyers; ſe trouva à la bataille de Roſbeque, ſervit en Poitou, Saintonge & Angoumois, paſſa en Eſpagne au ſecours du Roi de Caſtille & de Leon; vint, en 1388, ſous le Duc *de Berri*, à la tête d'un grand nombre de Gendarmes; lorſque la ville de Montferrand fut occupée par les ennemis; fut fait Capitaine-Général de la Guienne, en deçà de la Dordogne, le 8 Septembre de la même année; accompagna le Roi, en 1392, dans ſon voyage du Mans; fut fait Sénéchal de Beaucaire & de Niſmes le 9 Février 1393; alla la même année à Boulogne pour le traité de paix qui s'y négocioit, & mourut en 1406. Il avoit épouſé 1°. *Agnès de Saint-Verain*, fille de *Gibault*, Seigneur *de Saint-Verain*: elle vivoit avec ſon mari en 1371, & en fut ſéparée depuis; & 2°. par contrat du 22 Avril 1385, *Jeanne de Turpin*, Dame de Mondon, &c. fille de *Gui de Turpin*, Seigneur de Criſſé, &c. & de *Marie de Rochefort*. Elle ſurvécut ſon mari, & fut tutrice de ſes enfans, ſçavoir: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. HELION, mort jeune; — 3. MARGUERITE, mariée à *Gilles*, Baron *de Preuilly*, Seigneur de la Rochepoſay, mort au combat donné au Pont de Saint-Cloud, tenant le parti du Duc D'ORLÉANS, en 1412; — 4. JEANNE, Dame de Châteaubrun, épouſe de *Pierre*, Seigneur *de Giac* & de Châteaugay, premier Chambellan du Roi, fils de *Louis*, Seigneur *de Giac*, & de Châteaugay, Echanſon de France, & de *Jeanne du Peſchin*, Dame du Breon; — 5. & autre JEANNE, femme de *Jean de Broſſe*, I. du nom, Seigneur de Sainte-Severe & de Bouſſac, Maréchal de France, laquelle partagea avec les enfans & héritiers de MARGUERITE DE NAILLAC, ſa ſœur, qui avoit épouſé *Gilles*, Baron *de Preuilly*.

VIII. JEAN, Seigneur DE NAILLAC, du Blanc en Berri, de Vaux & du Mouſtier-du-Porret, de Bridiers, &c. établit, en 1413, Capitaine & Garde de ſon Château du Blanc, *Jean*, Seigneur *du Pleſſis*, avoit le bail & gouvernement de ſes freres & ſœurs au mois de Mai 1414, plaidoit, en cette qualité, contre le Seigneur *d'Argenton* & ſa femme, le 18 Mars de la même année; fit hommage au Seigneur *de Châteauroux*, le 27 Mai 1422, de ſes Terres du Blanc, de Vaux & du Mouſtier-du-Porret, & reçut du Roi, l'année ſuivante, en faveur de ſon mariage, l'office de Sénéchal du Limouſin. Il fut maintenu dans cet office contre le Comte *de Scorailles*, par Arrêt du 4 Décembre 1427; fut encore pourvu, le 22 Juillet 1428, de la charge de grand Pannetier de France après la mort de *Jean*, Seigneur *de Prie*, par Lettres données à Bourges au mois de Novembre de la même année. Il étoit avec ſa Compagnie auprès du Roi, pour la garde & ſûreté de ſa perſonne, la veille des Brandons, & mourut à la bataille du Puiſet, dite *des Harengs*, le Samedi 12 Février de ladite année 1428. Il avoit épouſé, vers l'an 1423, *Iſabelle de Gaucourt*, Dame de Berghes,

fille de *Raoul*, V. du nom, Seigneur *de Gaucourt*, & d'*Aleaume de Berghes*, ſa ſeconde femme, dont il n'eut point d'enfans. Elle ſe remaria à *Bérengon d'Arpajon*, Seigneur de Sevrac. Voilà ce que dit le P. *Anſelme* ſur cette ancienne Nobleſſe.

Nous trouvons encore NICOLAS DE NAILLAC, Seigneur de Ris en Touraine, mort avant le 13 Octobre 1539, qui laiſſa d'une premiere femme, —— FRANÇOIS, qui ſuit. Sa ſeconde fut *Anne de Rillac*, veuve de *N.... du Breuil*, Chevalier, Seigneur de la Côte-au-Chapt en Baſſe-Marche, de laquelle il eut — JEANNE DE NAILLAC, mariée, par contrat du 13 Octobre 1539, avec *Marc de Sauzet*, Ecuyer, Seigneur de Laſcroux.

FRANÇOIS DE NAILLAC, Seigneur de Villeneuve, épouſa *Anne du Breuil*, dont, entr'autres enfans :

MARC DE NAILLAC, Seigneur de Ris & de la Côte-au-Chapt, Sénéchal de la Baſſe-Marche, marié, en 1558, à *Catherine de Meſnardiere*, fille de *Jean*, Seigneur de Corbépine, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Madelene de Salvor*. Il en eut :

ANTOINETTE DE NAILLAC, qui porta la Terre de la Côte-au-Chapt à ſon premier mari, *François de Lezay*, Chevalier, Seigneur des Marais, qu'elle épouſa, en 1589. Ils ſont les quatriemes ayeux du Marquis *de Luzignem*. Cette ANTOINETTE DE NAILLAC épouſa 2°. *Georges de Saint-Savin*, Chevalier, Baron de Ris, & Seigneur de Chauveton en Baſſe-Marche, lequel mourut ſans enfans.

Les armes de NAILLAC ſont : *d'azur, à deux lions léopardés d'or, poſés l'un ſur l'autre.*

NAIN (LE), en Touraine. Famille célebre dans la Magiſtrature & dans les Lettres, qui remonte à

I. JEAN LE NAIN, Préſident en l'Election de Chinon, qui eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

II. JEAN LE NAIN, Secrétaire du Roi le 31 Mars 1590, marié avec *Madelene Tricot*, de laquelle vinrent : — JEAN, qui ſuit ; — & MARTHE, femme de *Louis de la Cour*, Seigneur du Bois du Coudray.

III. JEAN LE NAIN, III. du nom, Seigneur de Beaumont, Secrétaire du Roi en ſurvivance de ſon pere, le 27 Mai 1597, juſqu'au 21 Juin 1605, Conſeiller au Parlement de Paris le 21 Février 1604, mort Sous-Doyen en 1655, avoit épouſé *Anne de Bragelongne*, fille de *Martin*, Préſident des Enquêtes & Prévôt des Marchands de Paris, & de *Catherine d'Abra-de-Raconis*, dont :

IV. JEAN LE NAIN, IV. du nom, Seigneur de Beaumont, de Tillemont, Conſeiller au Parlement de Paris les 30 Avril 1632, Maître des Requêtes le 21 Février 1642, mort le 9 Février 1698, âgé de 89 ans. Il avoit épouſé, le 2 Février 1632, *Anne le Ragois*, morte le 5 Juin 1696, âgée de 80 ans, fille de *Séraphim le Ragois*, Seigneur de Guignonville, Conſeiller-Tréſorier de la Ducheſſe d'ORLÉANS, & de *Marie du Lac*. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. CLAUDE, Seigneur de Beaumont & de Lavau, marié à *Geneviéve Marchant*, veuve d'*Abel de Sainte-Marthe*, Seigneur de Bretigny, Capitaine au Régiment de Navarre, dont : (*a*) MARIE LE NAIN, femme, le 30 Juin 1694, de *Pierre François Hodoart*, Seigneur de la Borde, &c. duquel elle eut un fils, mort Officier, & une fille *N... Hodoart*, mariée à *Jean le Jan*, Seigneur de Chamberjot, Capitaine du Régiment du Roi, Infanterie, dont des enfans ; — (*b*) ANNE-GENEVIÉVE-THÉRESE, mariée en 1700, à *Gilles* Marquis *de Treceſſon*, mort Lieutenant-Général des armées du Roi le 13 Juin 1743, âgé de 80 ans, dont un fils & une fille ; — 3. LOUIS-SÉBASTIEN LE NAIN, né le 30 Novembre 1637, Prêtre en 1676, auteur des Mémoires pour l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, & de l'Hiſtoire des Empereurs, mort le 10 Janvier 1698, & inhumé à Port-Royal ; 4. PIERRE, né le 25 Mars 1640, Chanoine de Saint-Victor de Paris juſqu'en 1668, qu'il ſe retira à l'Abbaye de la Trappe, dont il fut

Sous-Prieur, & y mourut le 14 Décembre 1713. Il eſt auteur de pluſieurs ouvrages; — 5. Bénigne-Louis, Seigneur d'Olinville, maintenu dans ſa nobleſſe le 4 Avril 1704, marié à *Antoinette Marcelet*, de laquelle il eut deux filles, ſçavoir : Antoinette le Nain, née le 15 Juin 1683, mariée à *N... Bullioud*, Lieutenant-Colonel d'un Régiment d'Infanterie; —— & Marie, née le 30 Mars 1690, Religieuſe; —— 6. Marie-Madelene, mariée, le 20 Février 1662, à *Antoine Portail*, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 30 Avril 1757, dont poſtérité; — 7. & Marie-Marthe, Religieuſe Carmelite dans la rue Chapon.

V. Jean le Nain, V. du nom, Seigneur de Guignonville, Conſeiller au Parlement de Paris le 2 Juin 1655, mort Doyen le 20 Septembre 1719, âgé de 87 ans, avoit épouſé *Anne le Gras*, fille de *François le Gras*, Seigneur du Luart & des Loges, Maître des Requêtes, & de *Marie le Clerc-de-Leſſeville*. Elle eſt morte le 8 Septembre 1701, laiſſant : — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Claude, né le 17 Avril 1666, Correcteur en la Chambre des Comptes, mort le 7 Décembre 1664, âgé de 98 ans, 8 mois : il avoit épouſé *N... Soefve*; — 3. François, Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie, Colonel en 1611, mort ſans alliance le 21 Mai 1736; — 4. Charles-Nicolas, Enſeigne des Galeres, puis Colonel d'un Régiment d'Infanterie en 1711, mort auſſi ſans alliance, le 21 Juin 1736, âgé de 62 ans; — 5. Charles-Antoine, Bachelier en Théologie, mort le 23 Mai 1694; — 6. Anne-Marie-Bénigne, née le 18 Juillet 1672, mariée, le 5 Juillet 1694, à *Claude Aymeret*, Seigneur de Gazeau, mort le 12 Mai 1701 & elle le 25 Août 1730, dont : — *Jean Aymeret*, Conſeiller au Parlement; — & *Anne-Marie-Jeanne*, mariée à *Nicolas-Claude Perreney-de-Grosbois*, Préſident à Mortier au Parlement de Dijon; — 7. & Madelene, Religieuſe Carmelite.

VI. Jean le Nain, VI. du nom, Seigneur de Guignonville, Avocat du Roi au Châtelet en 1686, Conſeiller au Parlement de Paris le 25 Novembre 1689, Avocat-Général au Parlement en 1700, mort, le 23 Octobre 1709, âgé de 49 ans, avoit épouſé, en Mars 1695, *Marie*, fille d'*André Maſcrani*, Seigneur de Thunes, & d'*Anne Giraud*, dont : — 1. Jean, qui ſuit; —— 2. Marie-Anne, batiſé le 15 Mars 1699, mariée, le 22 Septembre 1723, à *François-Bonaventure de Tilly*, Marquis de Blaru, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, & Lieutenant-Général de ſes armées en 1762, mort en 1775, & elle en Mars 1768; — 3 & Marie-Madelene, née le 11 Mai 1702, Religieuſe Carmelite.

VII. Jean le Nain, VII. du nom, né en 1698, Avocat du Roi au Châtelet le 12 Août 1719, Avocat-Général à la Cour des Aides de Paris, le 18 Mai 1722, Maître des Requêtes le 19 Juillet 1726, Intendant de Poitiers en Août 1731, puis de Languedoc en Août 1743, Conſeiller d'Etat en 1748, mort à Montpellier le 28 Décembre 1750, avoit épouſé, en Janvier 1721, *Thecle-Félicité Bidal-d'Aſfeld*, fille de *Bénoît Bidal*, Baron d'Aſfeld, alors Maréchal-de-Camp, depuis Maréchal de France, & d'*Anne Pucelle*. De ce mariage ſont iſſus — 1. Jean-Vincent-Claude, qui ſuit; —— 2. Renée-Félicité, née le 31 Août 1726, mariée à *Pierre Terray*, Seigneur de Roſieres, Maître des Requêtes, puis Procureur-Général de la Cour des Aides, ~~dont, entr'autres enfans :~~ —— l'*Abbé Terray*, Ancien Contrôleur-Général des Finances.

VIII. Jean-Vincent-Claude le Nain, né le 27 Janvier 1725, Conſeiller au Parlement de Paris le 21 Juin 1746, Maître des Requêtes le 22 Mars 1742, Préſident au Grand-Conſeil, le 31 Décembre 1754, & Intendant de Moulins en 1760, eſt mort à Savigny le 18 Août 1762. Il avoit épouſé, en Septembre 1760, *Marie-Eliſabeth de-Tilly-de-Blaru*, née le 30 Septembre 1727, veuve de *Jean Guillaume Bidal*, Comte d'Aſfeld, fille de *François Bonaventure de-Tilly*, Marquis de Blaru, & de Marie-Anne le Nain, dont : — Jean, Claude, né poſthume le 14 Mars 1763.

Les armes de le Nain ſont : *échiqueté d'or & d'azur.*

* NAMUR : Comté qui eſt une des 17 Provinces des Pays-Bas.

Bérenger, Comte *de Namur*, le plus ancien qui ſe trouve avoir poſſédé ce Comté, vivoit en 908. On ne ſçait pas le tems de ſa mort. Le dernier de ſes anciens Comtes eſt *Henri*, dit *l'Aveugle*, Comte *de Namur* & de Luxembourg, qui ſe voyant ſans lignée, diſpoſa des Comtés de Namur & de Luxembourg, en faveur de ſa ſœur *Alix*, femme de *Baudouin*, Comte *de Hainault*. Depuis, il eut une fille, qu'il accorda, quoiqu'au berceau, au Comte *de Champagne*, avec promeſſe de lui donner en dot le Comté de Namur; mais *Baudouin*, ſon neveu, entra à main armée ſur les Terres de ſon oncle, & s'empara du Château de Namur en 1189.

Iſabelle de Luxembourg, Comteſſe de Namur, le porta à *Jean de Flandres*, fils aîné du ſecond lit de *Gui de Dampierre*, Comte de Flandres. Leur poſtérité a fini à *Jean* II, Comte *de Namur*, qui vendit ce Comté à *Philippe*, dit *le Bon*, Duc *de Bourgogne*, qui lui en laiſſa la jouiſſance durant ſa vie. Il mourut le 26 Mars 1428, & n'eut qu'un fils naturel, nommé — *Jean*, qui laiſſa poſtérité. Le Comté de *Namur* fait partie de la Flandre Autrichienne.

* NANÇAY, en Berri.

Terre, Seigneurie & Châtellenie que *Godemar*, Baron *de Linieres*, vendit, le 16 Janvier 1371, à ſon beau-frere *Guillaume de la Chaſtre*, Chevalier, Seigneur de Beſigny, ſixieme ayeul de

Henri de la Chaſtre, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Maréchal de ſes Camps & Armées, en faveur duquel la Châtellenie de *Nançay* fut érigée en *Comté*, avec union des Châtellenies de *Neufvy* & de *Sigonne* en Berri, par Lettres du mois de Juin 1609, regiſtrées le 3 Mars 1610. *Voyez* CHASTRE, *Tome IV.*

NANCE, en Mâconnois.

De cette Famille étoit FERRI DE NANCE, Seigneur de Leſſot, qui eut pour fille : — PHILIBERTE DE NANCE, femme, le 6 Novembre 1518, d'*Amé d'Andelot*, Seigneur de Preſſia, fils de *François d'Andelot*, Seigneur de Preſſia, & de *Claudine de Rochebaron*, ſon épouſe. C'eſt tout ce que nous ſçavons de cette Famille dont les armes ſont : *de gueules, à une faſce d'argent, à la bande de ſable brochante ſur le tout.*

* NANCRÉ : Terre & Seigneurie dans le Saumurois en Anjou, poſſédée par une branche de la Famille de *Dreux*. Voyez DREUX-DE-NANCRÉ, *Tome V.*

NANCY : C'eſt une des plus illuſtres Maiſons de Lorraine, qui poſſéda la ville de Nancy, & prit dans la ſuite le nom de *Lenoncourt*. Voyez ce mot.

THIERRI DE NANCY, fils de GÉRARD, Chevalier, épouſa, vers l'an 1300, *Agnès du Châtelet.*

Il portoit pour armes, *d'argent, à la croix engrelée de gueules.*

* NANGIS : petite Ville en Brie, dont l'héritiere épouſa FLEURI, fils naturel du Roi PHILIPPE I.

ELISABETH, Dame de NANGIS, leur fille, porta cette Terre à ſon mari *Amiel*, Seigneur *de Veniſy*. HELVIS, Dame DE NANGIS, épouſa *Pierre Britaut*, Connétable du Royaume de Naples, & Grand-Pannetier de France. — Sa fille, *Philippe Britaut*, devint Dame de Nangis, & épouſa, en 1260, *Bouchard de Montmorency*, Seigneur de Saint-Leu, dont la poſtérité maſculine s'éteignit en 1402.

Marie de Veres, Dame de Nangis, de Vienne, de Valjouan, fille unique de *Jean de Veres*, Seigneur de Beauvais, Nangis, épouſa, le 16 Août 1507, *Louis*, Seigneur *de Brichanteau*, Amiral de France en 1589.

La Terre de *Nangis* a paſſé de la Maiſon de *Brichanteau*, dans celle de *Regnier-de-Guerchy*. Le Marquiſat de *Nangis* fut confirmé en faveur du Mar-

quis *de Guerchy*, par Lettres-Patentes données à Compiegne au mois de Juillet 1549, comme iſſu d'une ſœur du biſayeul du Maréchal DE NANGIS. Celui-ci eſt mort ſans enfans, & le dernier de ſon nom, le 8 Octobre 1742, *Voyez* GUERCHY.

* NANTERRE : Ancienne Nobleſſe éteinte.

JEAN DE NANTERRE, Chevalier, tiroit ſon nom du Bourg de Nanterre-lès-Paris, dont il étoit Seigneur. Il vivoit en 1330, & eut pour fils :

SIMON DE NANTERRE, Chevalier, Préſident au Parlement de Paris en 1399. Il épouſa *Pernelle Quentin*, de laquelle il eut : — 1. PHILIPPE, qui ſuit ; — 2. MATHIEU, Premier Préſident au même Parlement de Paris, marié à *Guillemette le Clerc*, dont, pour fille unique : GENEVIÉVE DE NANTERRE, femme de *Jean le Viſte*, Seigneur d'Arcy-ſur-Oiſe, Conſeiller du Roi & Préſident à la Cour-des-Aides : elle en eut trois fils, ſçavoir : — *Claude le Viſt*, femme de *Geoffroi de Balzac*, de la Maiſon *d'Entragues*, puis du Seigneur *de la Pleſſe* ; — *Jeanne le Viſte*, mariée à *Thibaut Baillet*, Seigneur de Sault ; — & *Geneviéve le Viſte*, morte fille ; — 3. CATHERINE DE NANTERRE, femme de *Hugues le Clerc*, Conſeiller-Secrétaire du Roi ; — 4. & DENISE, mariée 1°. à *Jean-Raymond*, Conſeiller au Parlement ; & 2°, à *Jean le Cocq*, Conſeiller au Tréſor.

PHILIPPE DE NANTERRE, Conſeiller au Parlement de Paris, & Maître des Comptes du Duc *de Bourgogne*, mourut en 1448, & avoit épouſé *Alix Potier*, dont : — 1. JEAN qui ſuit ; — 2. PHILIPPOTTE, femme de *Thierri de la Cloche*, Seigneur de Rocquencourt, Procureur du Roi au Châtelet de Paris ; — 3. & JEANNE DE NANTERRE, femme de *N...*, Seigneur *de Thumery*.

JEAN DE NANTERRE, II. du nom, Conſeiller du Roi, & ſon Procureur-Général au Parlement de Paris en 1485, épouſa *Radegonde Simon*, fille de *Philippe Simon*, Conſeiller au Parlement, dont trois filles, ſçavoir : — 1. RADEGONDE DE NANTERRE, mariée à *Chriſtophe de Carbonne*, Préſident à la Cour de Parlement ; — 2. JEANNE, femme de *Jean l'Huillier*, Seigneur du Vé, Conſeiller du Roi & Procureur-Général au Parlement de Paris, mort le 11 Juin 1478 ; — 3. & CATHERINE DE NANTERRE, épouſe d'*Euſtache Allegrin*, Seigneur de Valençay en Brie. Manuſcrit de feu *Piganiol de la Force*.

Les armes : *d'argent, à trois faſces ondées d'azur.*

* NANTES : Les villes de Nantes & de Vannes en Bretagne, ont eu leurs Comtes particuliers. Ils ont commencé à *Paſquitin*, mort en 877.

Judith porta le Comté de Nantes à *Alin*, dit *Cagnard*, ſon époux, qui le réunit à ſon Comté de Cornouailles. *Alain* mourut en 1084 & ce Comté, par la ſuite, fut réuni à la Couronne avec le Duché de Bretagne, par la donation qu'en fit la Reine Claude au Roi FRANÇOIS I.

Il y a, ou il y a eu, une Famille noble du nom de NANTES en Dauphiné, dont les armes ſont : *d'argent, à la licorne d'azur, l'épaule chargée d'une fleur de lis d'or.*

NANTES, en Provence. Famille qui ſubſiſte dans

FRANÇOIS DE NANTES, du lieu de Gordes, établi à Aix, Seigneur de Pieredon, & de Maillane, reçu Tréſorier-Général de France, en la Généralité de Provence le 17 Mai 1732. Il a de ſon mariage avec *N... Roubaud*, deux filles, dont l'aînée a épouſé *N... d'Antoine*, Seigneur de Blioux & de Taillas.

Les armes : *de gueules, au navire d'or ſur une mer d'argent.*

* NANTEUIL-LE-HAUDOUIN, Châtellenie dans l'Iſle de France, que

Margueritte de Broyes porta en dot, avec la Seigneurie de *Pacy* en Valois, à ſon mari *Henri*, II. du nom, Seigneur *de Lenoncourt*, en faveur duquel cette Châtellenie fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Mai 1543,

regiſtrées le 26 Novembre ſuivant. Sa veuve vendit ce Comté en 1556, à *François de Lorraine*, Duc de Guiſe. Le Prince de Condé a depuis acquis cette Châtellenie de la ſucceſſion du Maréchal *d'Eſtrées*.

Quant à la Maiſon de NANTEUIL, elle tiroit ſon nom des anciens Comtes du Vexin, d'Amiens & de Creſpy, dont le célebre *du Cheſne* a donné la Généalogie. Elle étoit originaire de l'Iſle-de-France, ſur le chemin de Paris à Soiſſons.

GALERAN, Comte de Pontoiſe, de Chaumont, Mante & Meulan, vivoit ſous les Rois LOUIS *d'Outremer* & LOTHAIRE ſon fils. Il épouſa une Dame nommée *Edelgarde*, que l'on croit avoir été Comteſſe d'Amiens, & en eut :

GAUTIER, I. du nom, Comte de Pontoiſe, de Chaumont, Mante & Meulan, ou, pour mieux dire, du Vexin & d'Amiens. Il vivoit ès années 965 & 987, & eut pour femme *Eve*, qu'on croit avoir été fille & héritiere de *Landry*, Comte *de Dreux*. De ce mariage vinrent : — 1. GAUTIER, qui ſuit; — 2. GEOFFROI, qu'on croit avoir été Comte de Dreux; — 3. RAOUL, Chevalier, mort ſans hoirs, — 4. & GUI, Evêque de Soiſſons vers l'an 1003.

GAUTIER, II. du nom, ſurnommé *le Blanc*, Comte du Vexin & d'Amiens, épouſa *Adelaïs*, qu'on préſume avoir été fille de *Herbert*, Comte *de Senlis*, iſſu d'un puîné, des Comtes de Vermandois, dont ſortirent : — 1. DREUX, qui ſuit, — 2. RAOUL, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. FOUQUES, Evêques d'Amiens; — 4. & une fille, mere de *Galeran*, Comte *de Meulent*.

DREUX, Comte DU VEXIN & d'Amiens, épouſa *Godione d'Angleterre*, que les vieilles Chartes nomment *Eshele* ou *Ediſt*, fille d'*Aelred*, & ſœur d'EDOUARD, Roi d'Angleterre. Il mourut au voyage que RICHARD, Duc *de Normandie*, fit en la Terre-Sainte l'an 1035, & laiſſa : — 1. GAUTIER, III. du nom, Comte du Vexin François, marié à *Beotte du Mans*, fille d'*Herbert*, ſurnommé *Eveille-Chien*, Comte du Maine, à cauſe de laquelle il hérita du Comté du Maine; mais *Guillaume*, Duc *de Normandie*, le fit empoiſonner depuis, afin de ſe rendre maître de ſon Comté; — 2. RAOUL, qui fut Comte d'Amiens; — 3. & N... Evêque d'Amiens après la mort de FOUQUES, ſon oncle.

RAOUL, II. du nom, fils de GAUTIER I. ſurnommé *le Blanc*, Comte du Vexin, & d'*Adelaïs de Senlis*, ſon épouſe, eut en partage le Comté de Creſpy, autrement dit *de Valois*, & épouſa la fille de *Geldouin* ou *Hildouin*, Comte *de Bretagne*, & de Clermont en Beauvoiſis, qui lui porta en dot la Terre de *Nanteuil*, ſurnommée *le Huldouin* ou *le Haudouin*. Le même RAOUL fut auſſi Comte de Bar-ſur-Aube en Champagne, & laiſſa : — 1. RAOUL, qui ſuit, — 2. THIBAUT DE CRESPY, Comte de Nanteuil, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné; — 3. & ALIX, femme de *Thibaut*, I. du nom, Comte *de Champagne*, qui, à cauſe d'elle, fut Comte de Bar-ſur-Aube.

RAOUL, III du nom, Comte DE CRESPY, de Mantes & de Chaumont, épouſa 1°. une Dame nommée *Aliénor*, dont il eut deux fils & deux filles; puis il la répudia pour épouſer 2°. la Reine ANNE DE RUSSIE, veuve du Roi HENRI I, à cauſe de laquelle il encourut les cenſures de l'Egliſe, & mourut en 1066, laiſſant de ſon premier mariage : — 1. GAUTIER, tué près de Reims, dans le voyage que le Roi PHILIPPE I fit en Champagne; — 2. SIMON, Comte de Mantes du vivant de ſon pere; il ſe fit enſuite Religieux au Monaſtere de Saint-Claude, & abandonna toutes ſes Seigneuries à ſes ſœurs; — 3. ALIX, Comteſſe de Valois & de Chaumont, femme de *Herbert*, Comte *de Vermandois*; — 4. JEANNE, mariée à *Barthelemi*, Seigneur *de Beaufort* & de Pitiviers, fils de *Hugues*, ſurnommé *Bardoul*, Seigneur *de Pitiviers* & de Beaufort.

Seigneurs de NANTEUIL-LE-HAUDOUIN.

THIBAUT DE CRESPY, Seigneur de Nanteuil-le-Haudouin, ſecond fils de RAOUL,

Raoul, Comte de Creſpy, & de la Dame de *Nanteuil-le-Haulouin*, vivoit ès années 1060 & 1070. Il eut pour fils :

Adam de Crespy, Seigneur de Nanteuil, ſurnommé *le Riche*, à cauſe des grandes Terres qu'il poſſédoit : il vivoit en 1120. Ses enfans furent : — 1. Thibaut, qui ſuit ; — 2 & 3. Adam & Louis, nommés avec leur frere dans un titre de l'an 1134.

Thibaut de Crespy, II. du nom, dit *le Riche*, Seigneur de Nanteuil, épouſa 1°. *Mathilde* ; & 2°. *Eliſabeth*. Du premier lit il eut : — Thibaut, qui ſuit ; & du ſecond, une fille, nommée — Agnès, femme de *Guillaume de Garlan*, Seigneur de Livry.

Thibaut de Crespy, III. du nom, Seigneur de Nanteuil, vivoit en 1150, & 1177, épouſa *Clémence* veuve de *Renaud*, Comte *de Clermont* en Beauvoiſis, dont il eut : — 1. Philippe, qui ſuit ; — 2. Gui, Seigneur de Balincy, dont il fit hommage à *Thibaut*, Comte *de Champagne* en 1223 ; — 3. & Gaucher, vivant en 1229.

Philippe, I. du nom, Seigneur de Nanteuil, prit le ſurnom de *Nanteuil*, ainſi que ſes freres, fut fait priſonnier en combattant contre les Anglois, entre Courcelles & Giſors en 1198 ; ſe trouva à la Bataille de Bouvines ; fonda l'Hôpital de Nanteuil avec ſon épouſe, *Adélaïs* ou *Alix*, qu'il laiſſa mere de neuf garçons, ſçavoir : — 1. Thibaut, Chantre & Chanoine de l'Egliſe de Beauvais ; — 2. Philippe, qui ſuit ; — 3. Gautier, Chanoine de l'Egliſe de Reims ; — 4. Gui, Seigneur de Morecourt, marié à *Helois de Boremont* ; — 5. Guillaume, Seigneur de Rets en partie ; — 6. Gerard, auſſi Seigneur de Rets en partie ; — 7. Renaud, Evêque de Beauvais ; — 8. Pierre, Seigneur d'Orgery ; — 9. & Jean, Evêque de Troyes en 1269.

Philippe, II. du nom, Seigneur de Nanteuil, du Pleſſier, de Pomponne & de Levignem, ſurnommé *le Jeune*, pour le diſtinguer de Philippe, ſon pere, obtint de Philippe de France, Comte de Boulogne & de Dammartin, le droit de tenir un Marché à Nanteuil tous les Vendredis, par Lettres-Patentes de l'an 1230. Il fit depuis deux voyages à la Terre-Sainte, l'un en 1239, & l'autre en 1258 : il y mourut, & eut pour enfans, d'*Iſabeau*, ſon épouſe, — Thibaut, qui ſuit ; — & Alix, héritiere de ſon frere, marié à *Pierre*, II. du nom, Seigneur de Pacy, fils de *Pierre de Château-Porcian*, Seigneur de Pacy en Valois. Elle fonda, avec ſon mari, le Prieuré d'Adon au Diocèſe de Soiſſons en 1268.

Thibaut, V. du nom, Seigneur de Nanteuil, du Pleſſier, de Pomponne & de Levignem, embraſſa l'état eccléſiaſtique, fut Archidiacre de l'Egliſe de Beauvais, puis élu Evêque, & confirmé par *Pierre*, Archevêque de Reims, & mourut en 1300, laiſſant Alix de Nanteuil, ſa ſœur, héritiere de toutes ſes Terres.

Les armes : *de gueules, à ſix fleurs de lis d'or*, 3, 2 & 1. Extraits des diverſes Chartes & des titres de cette Maiſon, par feu *Piganiol de la Force*.

* NANTIA : Terre érigée en *Vicomté* en 1615, en faveur de *Raimond Joubert*, Baron de Juvenie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. *Voyez* Joubert.

NANTIER, en Normandie, Election de Vire. Famille noble, qui porte pour armes : *d'azur, au lion d'or, ſur une terraſſe de même.*

* NAPLES : Ce Royaume eſt un grand pays d'Italie, qui occupe toute ſa partie méridionale. Il eſt un Fief de l'Egliſe, & le Roi en rend tous les ans au Pape le tribut d'une bourſe de 7000 écus d'or & d'une hacquenée blanche. Il a eu différens Maîtres : les François l'occuperent ; mais en 1282, Pierre III, Roi d'Arragon, les fit tous égorger. Ils y rentrerent depuis, & en furent chaſſés en 1504.

Ce Royaume paſſa au Roi d'Eſpagne PHILIPPE V, en 1700; mais l'Archiduc CHARLES, depuis CHARLES VI, Empereur, s'en ſaiſit en 1706. Il fut donné par le traité de Vienne à l'Infant Don CARLOS, aujourd'hui Roi d'Eſpagne & des Indes, & FERDINAND IV, Infant d'Eſpagne, ſon ſecond fils, né le 12 Janvier 1751, eſt Roi de Naples & des deux Siciles depuis le 5 Octobre 1759, & a épouſé, le 7 Avril 1768, *Charlotte-Louiſe*, née le 13 Avril 1752, ſœur de l'Empereur regnant, dont : — 1. MARIE-THÉRESSE, née le 6 Juin 1772, Princeſſe de Naples & des deux Siciles; — 2. & LOUISE-MARIE-AMÉLIE, Princeſſe de Naples & des deux Siciles, née le 27 Juillet 1773.

NAPOLON : Famille noble de Provence éteinte, qui portoit pour armes : *d'azur, au lion d'or, ſur une terraſſe de ſable.*

* NARBONNE : Ville ancienne & conſidérable, qui exiſtoit dans un état floriſſant avant les premieres conquêtes des Romains dans la Gaule. *Voyez* en la deſcription dans le Dictionnaire des Gaules, *Tome V.* Ses anciens Seigneurs, ſuivant *Catel*, dans ſes Mémoires de l'Hiſtoire de Languedoc, *p.* 565, prenoient indifféremment les titres de *Comte*, *Vicomte*, *Marquis* & *Duc*.

C'eſt par uſurpation qu'*Arnaud*, Archevêque de Narbonne, prit la qualité de *Duc*, prétendant quelque ſupériorité ſur les Vicomtes & Comtes DE NARBONNE, de la premiere race, originairement ſouveraine, comme il eſt prouvé par l'acte de partage, rapporté par le même Auteur, *p.* 582, entre les enfans du Proconſul BÉRENGUIER, où ſont détaillés tous leurs droits de ſouveraineté ſur les Archevêques & ſur la Province. On voit encore leur ſouveraineté reconnue par les Rois de France, tant que cette premiere race a ſubſiſté, juſqu'à la Vicomteſſe ERMENGARDE, derniere de cette race, qui épouſa, en 1140, *Manrique de Lara*, Seigneur de Molina & de Meza, dont nous donnerons ci-après en ſon rang la Généalogie. Il y a une Lettre de Louis VI à cette Princeſſe, rapportée en original dans la Collection d'*André du Cheſne*, *Tome IV*, *p.* 274, & dans le premier Volume du Droit Public de France, par M. *Bouquet*, chez *Deſaint & Saillant*, 1756, *in*-4°. *p.* 465.

Anciens Vicomtes de NARBONNE.

Cette Maiſon a pour auteur GUILLAUME, ſurnommé *Court-Nez*, Connétable de France, qui ſe diſtingua par ſa valeur, en chaſſant les Sarraſins des villes d'Orange, Niſmes & de tout le pays de Languedoc. Il fonda un Monaſtere dans le Diocèſe de Lodeve, de l'Ordre de Saint-Benoît, aujourd'hui appellé *Saint-Guillaume*, s'y fit Religieux, & laiſſa pluſieurs enfans, entr'autres : — AIMERY, premier Vicomte DE NARBONNE, dont deſcend MAYOL, qui ſuit, par lequel commence la Généalogie de ces anciens Vicomtes, dans *Catel* & les grands Officiers de la Couronne.

I. MAYOL, Vicomte DE NARBONNE, épouſa *Raimonde*, & en eut : — ULBERARD, qui ſuit; — & ALBERIC, tige des Comtes de Mâcon, d'Autun & de Bourgogne, premiers Sires ou Seigneurs de Salins. *Voyez* l'Hiſtoire de Bourgogne, & celle des Sires *de Salins* par l'Abbé *Guillaume*. Cet ALBERIC vendit quelques biens, avec ſon frere ULBERARD, à *Arnuſte*, Archevêque de Narbonne, lequel les donna enſuite, le 24 Juin 911, à ſon Egliſe.

II. ULBERARD, Vicomte DE NARBONNE, vivoit du tems d'*Agio*, Archevêque de Narbonne, ſous le regne de CHARLES *le Simple*, & ſouſcrivit, avec ſa femme *Richilde*, la donation faite à l'Egliſe de Saint-Juſt & de Saint-Paſtour Il laiſſa,

III. ODON, Vicomte DE NARBONNE, depuis l'an 930 juſqu'en 945 ou environ, qui eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

IV. MANSFRED, Vicomte DE NARBONNE, lequel acheta, conjointement avec *Adélaïs*, ſa femme, le 10 Novembre 945, d'une femme, nommée *Zadamura*,

le Bourg de Creiſſan, qu'ils vendirent, le 29 Avril 959, à *Aimery*, Archevêque de Narbonne. Il fut en pélérinage à Rome avec ſon épouſe, l'an 967, où elle mourut le 8 Octobre, & lui vivoit encore en 991. Leurs enfans furent : — 1. RAIMOND, qui ſuit ; — 2. ERMENGAUD, Archevêque de Narbonne, depuis 985 juſqu'en 1010 ; — 3. & ERMENGARDE, mariée, & qui eut pour fils — *Salomon.*

V. RAIMOND, Vicomte DE NARBONNE, ſe trouva au Concile tenu à Narbonne par ERMENGAUD, Archevêque, ſon frere, auquel étoient auſſi préſens *Raimond*, Comte *de Rodez*, *Roger*, Comte *de Carcaſſonne*, & *Raimond*, ſon fils. RAIMOND, Vicomte DE NARBONNE, épouſa *Ricarde*, laquelle étoit veuve en 1032. Ils eurent pour enfans : — 1. BÉRENGUIER, qui ſuit ; — 2. ERMENGAUD ; — 3. & GUILLAUME, duquel prétend deſcendre la Maiſon de *Doria* à Gênes.

VI. BÉRENGUIER, Vicomte DE NARBONNE, eſt nommé, avec ſa mere, ſa femme & RAIMOND, ſon fils, dans un acte de 1032. Il eut de grands démêlés avec *Guiffred*, Archevêque de Narbonne, & en fit ſes plaintes au Légat du Pape, au Concile de Toulouſe, en 1046 (*a*). Il engagea, avec ſa femme, le 4 Février 1066, à *Raimond-Bérenguier*, Comte *de Barcelonne*, un Fief appellé *Oſer*, & le Château de Solterre, pour la ſomme de 180 écus d'or de Barcelonne, appellés *Manauſſes*. On a pluſieurs hommages qui lui furent rendus, mais qui ſont ſans date. Il donna, en 1049, avec ſa femme & ſes enfans, au Monaſtere de Saint-Michel du Mont de la Cluſe en Italie, la Terre de Montblaurez en Ligurie, qui leur étoit échue, par l'échange fait entre *Raimond*, Comte *de Toulouſe*, & *Manfred*, ſon ayeul. Ils avoient encore donné, l'année précédente, aux Chanoines de Narbonne, toute la dixme du ſel & du poiſſon qui ſe pêchoit dans la Vicomté de Narbonne. Il mourut en 1066, & avoit épouſé *Garcinde*, fille de *Bernard*, dit *Taillefer*, Comte *de Beſalu*, fils du Comte *de Barcelonne*, & de la Comteſſe *Tolde*, dont il eut : — 1. RAIMOND, auteur de la Maiſon ſubſiſtante des Vicomtes DE NARBONNE-PELET, qui quoiqu'aîné, ne ſera rapporté, avec ſa poſtérité, qu'après ſon frere puîné, pour ne point interrompre la ſuite des anciens Vicomtes DE NARBONNE ; — 2. BERNARD-BÉRENGUIER, qui ſuit ; — 3. & PIERRE-BÉRENGUIER, Moine en l'Abbaye de Conques, puis Evêque de Rodez, depuis l'an 1052 juſqu'en 1067. Il fut depuis transféré à l'Archevêché de Narbonne, ou plutôt il envahit le Siége par l'entremiſe de ſes parens, & fut excommunié par le Pape GRÉGOIRE VII, dans le Concile de Rome.

VII. BERNARD-BÉRENGUIER, Vicomte DE NARBONNE, partagea avec RAIMOND, ſon frere aîné, tous les biens de BÉRENGUIER, Vicomte DE NARBONNE, leur pere, par acte paſſé entre les années 1060 & 1065, traduit du latin en françois, exiſtant dans les Archives de la ville de Narbonne, & copié mot à mot par *Catel*, en ſon *Hiſtoire du Languedoc*, *p.* 582. Par ce partage, BERNARD-BÉRENGUIER céda à RAIMOND, ſon frere, & à ſon fils BERNARD PELET, la moitié de la Cité de Narbonne, des Places, Châteaux, &c. Quelque tems après RAIMOND céda & revendit à BERNARD-BÉRENGUIER, ſon frere, pour de l'argent comptant, tout ce qui lui étoit échu de la moitié des biens de leur pere. Il eut de grands différends avec *Guifred*, Archevêque de Narbonne, qui furent terminés par Sentence arbitrale, rendue, le 6 Octobre 1066, par *Raimond*, Comte *de Saint-Gilles*, *Raimond*, Comte *de Beſalu*, *Durand-Raimond* & *Bérenguier*, Evêque de Toulouſe, d'Elne & de Gironne. De *Foy*, ſon épouſe, il eut : — 1. AIMERY, qui ſuit ; — 2 & 3. HUGUES & BÉRENGUIER.

VIII. AIMERY, I. du nom, Vicomte DE NARBONNE, donna, du conſentement de ſa femme & de ſes cinq enfans, au Monaſtere de Saint-Pons de Thomieres, le privilége de pouvoir faire des acquiſitions, ſans lui rien payer, dans toutes ſes

(*a*) La dignité de *Proconſul* attachée à la ville de Narbonne par les Romains, s'étoit conſervée dans la race des premiers Vicomtes DE NARBONNE, en qualité de Souverains de cette Capitale des Gaules.

Terres, & une Terre dans la Paroiſſe de Saint-Saturnin de Briſon, avec toute Juſtice, en conſidération de ce que BÉRENGUIER, ſon fils, étoit Religieux dans ce Monaſtere. Il mourut à la Terre-Sainte dans la ville d'Albe, ainſi qu'il paroît par une Lettre que l'Evêque de cette Ville, élu Archevêque de Calep, écrivit à ſa veuve, & dans laquelle il appelle AIMERY *Amiral*. Il eſt qualifié *Prince* dans un titre de l'an 1098, ſuivant *Catel, p.* 584, & étoit couſin-germain de BERNARD PELET, mentionné dans l'acte de partage de la ville de Narbonne, &c. paſſé par leurs peres qui étoient freres, ſçavoir BERNARD-BÉRENGUIER, Vicomte DE NARBONNE, & RAIMOND. Ledit AIMERY avoit épouſé *Mahalde*, fille de *Robert Guiſcard*, Duc de Meſſine, & ſœur de *Bohemond*, Prince d'Antioche: elle étoit veuve de *Raimond-Bérenguier*, dit *Cap-d'Eſtoupes*, Comte *de Barcelonne*, qui fut tué par ſon frere le 6 Décembre 1082, & étoit remariée en 1087, lorſque ſon mari lui donna la ville de Narbonne, & tout ce qui avoit appartenu à BÉRENGUIER, ſon ayeul, & les Châteaux de Magalas, de Neyran, de Châteauneuf, de Saint-Martin & d'Urban, pour en jouir ſa vie durant, & les laiſſer aux enfans qu'ils avoient de leur mariage, ſçavoir: — 1. AIMERY, qui ſuit; — 2, 3 & 4. GUISCARD, RAIMOND & BERNARD; — 5. & BERENGUIER, offert par ſon pere & ſa mere pour être Religieux à Saint-Pons de Thomieres en 1103. Il fut Abbé de la Graſſe en 1120, Archevêque de Narbonne vers le mois d'Avril 1156, & mourut le 7 Avril 1162, ayant été Archevêque 5 ans, 5 mois & 18 jours.

IX. AIMERY, II. du nom, Vicomte DE NARBONNE, engagea au Chapitre de Saint-Juſt de Narbonne, l'an 1126, ce qu'il avoit à Fourgues, pour 500 ſols de Melguel. Il rendit hommage à *Raimond*, Comte *de Barcelonne*, qu'il dit être fils de *Mahalde* auſſi bien que lui, pour Fenouillet & Pierre-Pertuſe. *Raimond-Bérenguier*, Comte *de Barcelonne*, le nomme ſon frere dans ſon teſtament du 8 Juillet 1131, & le fait un de ſes exécuteurs teſtamentaires. Il donna le Fief de Fourgues aux Chanoines de Narbonne, le 23 Novembre 1133, & mourut le 7 Décembre ſuivant. Il avoit épouſé *Ermengarde*, laquelle engagea, avec ſon mari, au Chapitre de Saint-Juſt de Narbonne, l'an 1126, ce qu'ils avoient à Fourgues. Leurs enfans furent: — 1. AIMERY, III. du nom, Vicomte DE NARBONNE, tué, ſans avoir été marié, dans une bataille qu'ALPHONSE, Roi de Navarre & d'Arragon, perdit contre les Maures, le Mardi 17 Juillet 1134, près de Fraga; — 2. ERMENGARDE, Vicomteſſe DE NARBONNE, après la mort de ſon frere, mariée, 1°. le 21 Octobre 1142, au Comte *Alphonſe* ou *Naſſos*; & 2°. à *Bernard*, Seigneur *d'Anduze*, fils de *Raimond* III, Seigneur *d'Anduze*, & d'*Iſabelle*, ſa premiere femme. Elle n'eut point d'enfans de ſes deux maris, fonda l'Abbaye de Fontfroide près de Narbonne, & mourut à Perpignan le 14 Octobre 1197; — 3. & ERMESSENDE, Vicomteſſe DE NARBONNE en partie avec ſa ſœur, mariée, l'an 1140, au Comte Don *Manrique de Lara*, dont deſcend la Maiſon des Vicomtes DE NARBONNE en France, de la ſeconde race, & toute la Maiſon de *Lara* en Eſpagne. Nous la rapporterons en ſon rang après les Vicomtes DE NARBONNE-PELET.

Vicomtes de NARBONNE-PELET, Comtes de Melguel.

VII. RAIMOND, premier fils de BÉRENGUIER, Vicomte DE NARBONNE, & de *Garcinde de Bezalu*, eſt nommé le premier dans tous les actes de ce tems, avant BERNARD-BÉRENGUIER, Vicomte DE NARBONNE, ſon frere, qui lui céda, & à BERNARD PELET, ſon fils, par acte dont la date eſt effacée, la moitié de la Cité de Narbonne & de toutes ſes dépendances, & la moitié de ce qu'il avoit aux Comtés de Beziers, de Lodeve, d'Albi, de Niſmes, à Beaucaire & à Argence, aux Comtés de Rouſſillon, de Griſſonne & de Razes, de Carcaſſonne, de Gévaudan & de Rouergue, en la Chapellenie de Pierre-Pertuſe & en l'Evêché du Puy; & en cas que BERNARD PELET décédât ſans enfans, il confirmoit la même donation pour lui & ſes autres enfans. Quelque tems après lui ſon fils ou ſon petit-fils revendirent à BERNARD-BÉRENGUIER, ſon frere, pour de

l'argent comptant ; tout ce qui lui étoit échu de la moitié des biens de leur pere. Le nom de ſa femme eſt ignoré ; mais il paroît, par le partage rapporté par *Catel*, dans ſon Hiſtoire du Languedoc, *p.* 582, qu'il eut pour fils

VIII. BERNARD PELET (en latin *Peleti*), qui prit ce nom, ou il lui fut donné après l'an 1000, ſuivant l'ancien uſage, d'une fourrure que la haute Nobleſſe portoit par deſſus ſa cuiraſſe & la cotte d'armes : ſa poſtérité en a conſervé le nom ; mais quoi qu'il en ſoit de ce nom de *Pelet* qui a formé celui qu'ont porté, comme on le va voir, les ancêtres du Vicomte DE NARBONNE, toujours eſt-il vrai qu'il eſt bien connu dans la Province de Languedoc. Ce BERNARD PELET eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

IX. RAIMOND PELET, dit *le Croiſé*, qui alla, en 1095, à la Terre-Sainte. Il commandoit, lui quatrieme, dit l'Hiſtoire de Languedoc, *Tome II*, *p.* 310, le onzieme Corps des douze dont l'armée étoit compoſée à la bataille d'Antioche ſur l'Oronte. Il prit Tortoſe en Phénicie, avec des troupes qu'il avoit aſſemblées à ſes dépens. A ſon retour de la Terre-Sainte, il devint Seigneur d'Alais en Languedoc (aujourd'hui Comté), ſoit par acquiſition ou par mariage. Il donna, en 1131, au Commandeur de *Gap-Francez* le Mas de Salz, & conjointement avec ſa femme *Agnès*, fit, en Mars 1140, un don à *Albert*, Commandeur de l'Hôpital de Saint-Jean de Jéruſalem. Il eut de ſon mariage : — BERNARD, qui ſuit ; — & RAIMOND, mentionné, comme mort, dans un acte de 1148.

X. BERNARD PELET, II. du nom, d'abord Seigneur d'Alais, devint enſuite Comte de Melguel & de Montferrand par ſa femme *Béatrix*, qu'il avoit épouſée en 1145, fille du Comte *Bernard* III, & de *Guillemette de Montpellier*, dont il eut : — 1. BERTRAND, qui ſuit ; — 2. & ERMESSENDE, mariée 1°. à *Pierre Bermond*, Seigneur de Sauve ; & 2°. le 12 Septembre 1173, à *Raimond*, Comte *de Toulouſe*, fils aîné de *Raimond*, Comte *de Toulouſe*, & de CONSTANCE DE FRANCE, fille de LOUIS VI, dit *le Gros*.

XI. BERTRAND PELET, Comte de Melguel, Seigneur d'Alais, confirma, en Septembre 1171, les donations de ſes pere & mere, faites à l'Hôpital de Saint-Jean de Jéruſalem de la ville d'Alais. Il ne jouit pas long-tems paiſiblement du Comté de Melguel, quoique ſa mere lui en ait fait donation. Elle le partagea depuis entre ſa fille ERMESSENDE & *Douce de Provence*, ſa petite-fille. Il eut pour femme *N... Dauguesſe*, ſuivant un acte d'environ l'an 1198, qui porte qu'elle fit ſon entrée dans le lieu de la Canourgue en Gévaudan, dont la moitié appartenoit à BERTRAND PELET, & l'autre à la Maiſon *d'Anduze*, ſelon une Enquête de l'an 1214. De leur mariage vint :

XII. RAIMOND PELET, II. du nom, co-Seigneur d'Alais & Comte de Melguel. Il eut de grandes conteſtations pour ce Comté avec *Guillaume*, Evêque de Maguelonne, rapportées dans le *Tome VII* des Grands-Officiers de la Couronne, *p.* 782, & en fut privé par le Pape INNOCENT III, mort en 1215, qui l'inféoda à l'Evêque de Maguelonne. Le même RAIMOND PELET rendit hommage de ſa Terre d'Alais le 19 Juillet 1217, à *Simon*, Comte *de Montfort*, & à ſon fils *Amauri*, le 15 Mai 1220. Il étoit malade à Alais le 3 Juin 1227, & étoit mort l'année ſuivante. Sa femme *Sibille* eſt nommée dans un acte de l'an 1227. Leur fils fut

XIII. BERNARD PELET, III. du nom, co-Seigneur d'Alais, Seigneur de Boucoiran, Rouſſon, &c. Sa veuve, nommée *Tiburge*, étoit tutrice de ſes enfans, lorſqu'elle rendit hommage à l'Evêque d'Uzès pour le Château de Rouſſon. En 1237, le Pape GRÉGOIRE IX, ſur les plaintes que lui avoit faites l'Evêque de Maguelonne, que la Dame *Tiburge*, femme & veuve de BERNARD PELET, & ſes enfans, refuſoient de lui rendre les documens du Comté de Melguel, écrivit aux Abbés de Saint-Aphrodiſe & de Saint-Jacques de Beziers, de contraindre cette Dame & ſes enfans de rendre ces titres, à peine d'être regardés comme coupables envers le Saint-Siége, & de perte de leurs droits ſur le Comté de Melguel ; ce qui prouve qu'ils n'en étoient point encore privés. Leurs enfans furent : — 1. RAIMOND, co-Seigneur d'Alais, qui s'accorda, au mois de Mai 1238, avec *Bernard d'Anduze*, co-Seigneur d'Alais, au ſujet de la préſéance, & il fut

réglé que le plus vieux précéderoit le plus jeune. Il étoit mort ſans enfans en 1240; — 2. BERNARD, qui ſuit; — 3. & ERMENGARDE.

XIV. BERNARD PELET, co-Seigneur d'Alais, Seigneur de Boucoiran, de Laſcours, &c. ſuccéda à ſon frere aîné, & étoit mineur de 25 ans, lorſqu'il rendit hommage, le 3 Février 1240, à *Pons*, Evêque d'Uzès, pour Rouſſon, le Mandement & le Château de Peyremale. Il eut quelques différends avec l'Abbé de Sendras, touchant la juriſdiction de cette vallée, leſquels furent terminés par Sentence arbitrale le 12 Novembre 1246; fit ſon teſtament le 1 Septembre 1252, & ſon codicile le 5 du même mois, & mourut peu de jours après. Dans ſon teſtament il nomme *Tiburge*, ſa mere, qui étoit encore vivante, & tous ſes enfans, auxquels il donne pour tuteurs *Bernard de Barres*, *Bernard de Soucanton*, Chevaliers, *Guillaume de Pontils* & *Jean Bouſſolas*, avec ordre exprès de ne rien faire ſans le conſeil de l'Evêque d'Uzès & de *Bernard de Soucanton*, Abbé de Sendras. Il avoit épouſé *Eloïs*, qui lui apporta en dot 5000 ſols viennois. Elle fit faire l'ouverture de ſon teſtament devant le Sénéchal de Beaucaire, le 26 Septembre 1252. Ses enfans furent: — 1. GUILLAUME, mort peu après ſon pere, — 2. PIERRE, qui ſuit; — 3. & BERTRAND, Chanoine du Puy, Prieur & Seigneur du Mas d'Agenois, qui fut préſent au teſtament de *Henri*, Comte *de Rodez*, du 15 Août 1303.

XV. PIERRE PELET, I. du nom, co-Seigneur d'Alais, Seigneur de Rouſſon, de Boucoiran, de Caſtelnau, Laſcours, Couviers, Saint-Etienne de Long, la Liguieres, Salindres, Sauvignargues, Argentieres, Saint-Privat le-Vieux, Monteſit, *alias* Monteros, Saint-Chriſtol, Saint-Saturnin & Coiron, ſongea d'abord à ſe faire reſtituer le Comté de Melguel, qui appartenoit à ſes ancêtres, dont il prétendoit que l'Evêque de Maguelonne jouiſſoit à ſon préjudice. Il s'adreſſa au Pape ALEXANDRE IV, qui en écrivit, en 1260, à *Gui Fulcodii*, Archevêque de Narbonne, & le chargea de faire enſorte que l'Evêque de Maguelonne contentât PIERRE PELET, en lui donnant en Fief une partie des biens de ce Comté, ſans diminution cependant des droits du Saint-Siége. Le peu de réuſſite de cette premiere tentative ne le rebuta point: il engagea le Roi SAINT-LOUIS dans ſes intérêts, & ce Prince en écrivit au Pape CLÉMENT, qui étoit auparavant *Gui Fulcodii*, Archevêque de Narbonne. Le Souverain Pontife répondit au Roi que le droit de l'Evêque de Maguelonne étoit clair; qu'il étoit parfaitement inſtruit de toutes les raiſons de la Maiſon de PELET, pour laquelle, auſſi-bien que pour la perſonne de PIERRE, il avoit toujours eu & auroit toujours une ſincere affection; qu'il avoit examiné les enquêtes que RAIMOND PELET, biſayeul de PIERRE, avoit fait faire en 1214; que par-là même ſes droits n'avoient point été ſuffiſamment prouvés devant le Légat d'INNOCET III; que d'ailleurs la négligence des ancêtres de PIERRE PELET, à ne pas payer les cens d'une once d'or, que PIERRE, Comte de Melguel, s'étoit obligé de faire tous les ans au Saint-Siége, s'étant reconnu par-là ſon Vaſſal, leur avoit fait perdre tous leurs droits; qu'avant d'être Pape il n'avoit rien négligé pour engager l'Evêque de Maguelonne à ſatisfaire PIERRE PELET, pour faire ceſſer les murmures que cette affaire cauſoit dans la Province, & pour ſatisfaire au ſcrupule de ſa conſcience; mais que n'en ayant pu venir à bout, il ſupplioit le Roi de ne plus ſe laiſſer prévenir par de pareilles plaintes. Cette lettre datée de Viterbe le 16 Septembre l'an ſecond de ſon Pontificat, qui revient à l'an 1267, n'empêcha pas PIERRE PELET de faire une troiſieme tentative en 1274. Il obtint de JACQUES, Roi d'Arragon, une renonciation à ſon profit de l'hommage & ſerment de fidélité que BERTRAND PELET, Comte de Melguel, avoit fait à ALPHONSE, l'un des prédéceſſeurs de JACQUES. Enfin il paſſa, en 1276, un compromis avec *Berenger Fredoli*, Evêque de Maguelonne, par lequel ils convinrent de s'en remettre au Jugement de l'Archevêque de Narbonne, lequel, par Sentence arbitrale, condamna PIERRE PELET à ſe déſiſter de toute prétention, moyennant 1000 livres, que l'Evêque lui paya comptant, & qui mirent fin à cette longue affaire. Il rendit hommage le 28 Août 1269, à *Bertrand*, Evêque d'Uzès, & il intervint, à cauſe de

ſa femme, au contrat de vente de la Terre de Briſſau, faite par *Henri*, Comte *de Rodez* en 1288, à *Berenger Fredoli*, Evêque de Maguelonne. Le 10 Mai 1298, il fut caution, avec AMALRIC DE NARBONNE, Seigneur de Talayran, *Henri de Bruanem*, *Gui d'Eſtaing*, Baron de Sevrac, *Henri de Valaguier*, Seigneur de Villeneuve, *Pierre de Panat*, & *Guillaume de Combret*, Seigneur de Brequieres, de la dot que *Henri*, Comte *de Rodez*, ſon beaufrere conſtitua à *Valburge* & *Cecile*, ſes deux filles, en les mariant avec *Bernard*, comte d'Armagnac, & *Gaſton*, Comte *de Fezenſaguet*. Il prend dans ce contrat de mariage la qualité de *Seigneur de Caumont-d'Olt*; fit ſon teſtament le 17 Juillet 1300, & eſt qualifié *magnifique & puiſſant Seigneur*, dans une tranſaction de l'an 1383, entre BERNARD PELET, co-Seigneur d'Alais, ſon arriere petit-fils, & les Cordeliers de cette Ville. Il avoit épouſé *Dauphine de Rodez*, ſeconde fille de *Hugue*, IV. du nom, Comte *de Rodez*, & d'*Iſabeau de Roquefeuil*. Son pere lui légua 100 marcs d'argent par ſon teſtament du 24 Août 1271. De cette alliance vinrent : —— 1. RAIMOND, qui ſuit; —— 2. JOSSERAND, Seigneur de Caſſagnols, préſent au contrat de mariage de ſon neveu l'an 1319; —— 3. & GUILLAUME, Seigneur & Prieur de Saint-Léonce, Diocèſe de Rodez, auſſi préſent au contrat de mariage de ſon neveu.

XVI. RAIMOND PELET, III. du nom, co-Seigneur d'Alais, Seigneur de Caumont-d'Olt, de Rouſſon, Boucoiran, &c, Chevalier, fut un des principaux Seigneurs de la Sénéchauſſée de Beaucaire, qui s'aſſemblerent à Montpellier le 25 Juillet 1303, au ſujet du différend entre le Pape BONIFACE VIII, & le Roi PHILIPPE *le-Bel*. Il vendit au mois d'Août 1310, pour le prix de 4000 livres de petits tournois, les Terres de Boucoiran, de Caſtelnau, de Laſcours, de Couviers, de Saint-Etienne de Long, de la Liguieres, de Salindres, de Sauvignargues, de Saint-Privat-le-Vieux, de Monteros, de Saint-Chriſtol & Saint-Saturnin de Coiran, à *Guillaume Plaiſian-de-Vezenobre*; fit ſon teſtament le 27 Juillet 1315, & mourut peut de tems après. Il avoit épouſé, 1°. le 1 Septembre 1290, *Alixent*, Dame *de Caumont-d'Olt*, morte en 1298, comme il ſe voit par la tranſaction paſſée la même année, entre *Guiraud*, Abbé *de Bonneval*, Diocèſe de Rodez, & *Raimond de Pierrefort*, Prieur de Campagnac, au ſujet de la Sépulture d'*Alixent*, femme de RAIMOND PELET, Chevalier, & fille de *noble homme Begon de Caumont*; & 2°. *Dauphine de la Roche*, laquelle teſta le 28 Octobre 1354. Du ſecond lit il eut : — RAIMOND, qui ſuit, — & une fille.

XVII. RAIMOND PELET, IV. du nom, co-Seigneur d'Alais, Seigneur de Caumont-d'Olt & de Rouſſon, dont il rendit hommage à *Guillaume de Mandagoul*, Evêque d'Uzès, le 17 Janvier 1327. Il étoit encore fort jeune lorſque ſon pere promit, par acte paſſé à Avignon le 10 Mai 1310, de le marier à la fille aîné de *Guillaume de Plaiſian*, Seigneur de Venzenobre; mais ce mariage ne s'accomplit pas. Il vendit au Roi le Château de la Tour, l'an 1332, & teſta le 19 Juin 1343. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Avignon dans le palais de *Berenger de Fredol*, Cardinal Evêque de Tivoli, le 23 Avril 1319, *Marquiſe de Fredol*, fille de *Pierre de Fredol*, Seigneur de la Verune, Chevalier, & de *Tiburge de Clermont*, ſa premiere femme. Elle eut 5000 florins en dot, & fit ſon teſtament le 19 Juin 1348. De ce mariage vint :

XVIII. BERNARD PELET, V. du nom, co-Seigneur d'Alais, Seigneur de Rouſſon & du Bouſquet, qui fit hommage de Rouſſon à l'Evêque d'Uzès le 8 Juin 1350, & tranſigea avec l'Abbé de Cendras le 4 Août 1355. Il donna, le 6 Juillet 1377, à *Jacquain du Puy-de-Barre*, à Paris, le lieu du Bouſquet & ſes dépendances au Diocèſe de Niſmes, à condition de l'hommage; ce qui fut confirmé par le Roi, à Senlis, le 22 Juillet ſuivant. Voulant, en 1383, ſatisfaire au payement de diverſes fondations faites par ſes ancêtres dans l'Egliſe des Cordeliers d'Alais, il paſſa avec eux une tranſaction, dans laquelle il énonce les teſtamens de PIERRE, ſon biſayeul, de RAIMOND III, ſon ayeul, de RAIMOND, ſon pere, de *Dauphine de Rodez*, de *Dauphine de la Roche*, & de

Marquiſe de Fredol, leurs femmes. Il fit, le 23 Février 1398, ſon teſtament, dans lequel il fait mention des enfans qu'il avoit eus de ſes deux femmes, & d'ALSIAS PELET, Seigneur de la Verune, ſon petit-fils, & fils de RAIMOND PELET, V. du nom, ſon fils du premier lit. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 29 Octobre 1340, *Guillotte Gaucelin*, qui eut en dot 4000 florins, fille de *Raimond Gaucelin*, Seigneur de Graveſon; & 2°. *Iſabeau de Montlaur*, fille aînée de *Gui*, Seigneur *de Montlaur* & d'Aubenas, & d'*Iſabeau de Levis*. Son mari, par ſon teſtament du 22 Février 1398, lui laiſſa 1000 livres d'or, & l'uſufruit de tous ſes biens ſa vie durant. Du premier lit il eut : —— 1. RAIMOND, qui ſuit; & du ſecond lit : — 2. GUI, dit GUYOT PELET, héritier de ſon pere & co-Seigneur d'Alais, Seigneur de Rouſſon, qui reconnut, le 20 Mai 1411, tenir de l'Abbé de Cendras le Mas de Villars, dans la Paroiſſe de Saint-Privat-le-Vieux. Il épouſa 1°. *Ermeſſende Iſalguier*; & 2°. *Lucinde de Mandagoul*. De la premiere vint : — 1. ANTOINETTE PELET, Dame en partie d'Alais, qu'elle porta en mariage à *Jean de Châteauneuf-de-Randon*, avec lequel elle vivoit l'an 1438, & le 13 Juin 1468, lorſqu'elle partagea avec ſa ſœur le Bois de Saint Iſoac, & dont elle étoit veuve, lorſqu'elle donna, à *Jean de Verges*, Préſident à Toulouſe, tous les droits qu'elle pouvoit avoir ſur la Baronnie d'Alais, moyennant une penſion de 75 livres; & de la ſeconde femme, ſortit : FRANÇOISE PELET, mariée avant 1438; à *Philippe de Panat*, lequel, en qualité de ſon mari, fit un échange du Bois de Saint-Iſoac, avec l'Abbé de Cendras le 2 Février 1468. — *Jeanne de Panat*, leur fille aînée, porta une partie de la Baronnie d'Alais à *Bompart de Loges* en l'épouſant. — *Louiſe de Panat*, ſa ſœur, fut Religieuſe à Vigniogou.

2. PIERRE, dont on ignore le ſort; — 3. BERENGÈRE PELET, mariée 1°. à *Artaud*, Seigneur *de Semblant*, de qui elle avoit eu la terre de Beauſemblant; & 2° à *Foulques*, Seigneur *de Montchenu*, de Marcolin, de Saint-Mauris, & de Châteauneuf de Galaure, auquel elle porta en dot cette Terre de Beauſemblant, dont il rendit hommage au Dauphin le 19 Novembre 377, & le 18 Mars 1379, & étoit mort en 1413; — 4. ISABELLE, mariée, par contrat du 25 Février 1395, à *Pierre de Roquefeuil*, fils aîné de *Guillaume*, Seigneur de *Roquefeuil*, & *d'Hélene de Lavergne*; —— 5 & 6. MARQUISE & POLIE PELET, légataires avec leurs ſœurs dans le teſtament de leur pere.

XIX. RAIMOND PELET, V. du nom, ne fut pas l'héritier de ſon pere, qui donna tous ſes biens à ſes enfans du ſecond lit; mais il le fut de *Guillaume de Fredol*, Seigneur de la Verune, ſon grand-oncle maternel, lequel n'ayant point d'enfans lui donna, le 3 Mai 1359, la Terre de la Verune avec toutes ſes dépendances. Il mourut après ſon pere, & ayant fait, peu de tems avant, ſon teſtament le 18 Juillet 1374, dans lequel il ſe qualifie RAIMOND PELET, *Damoiſeau, magnifique & Puiſſant Seigneur, Seigneur de la Verune, fils émancipé de noble & puiſſant Seigneur* BERNARD PELET, Chevalier, Seigneur d'Alais, & ſubſtitue tous ſes biens, au défaut de ſes enfans mâles, à *Raimond Adhemar*, Seigneur de Saint-Gervais, ſon couſin, & à ſon fils, & enſuite à *Berenguier Gaucelin*, Seigneur de Graveſon, & à *Jacques*, ſon frere, ſes couſins, à condition de porter ſon nom & ſes armes, & d'exclure abſolument les filles. Il avoit épouſé, l'an 1359, *Marie de Languſſel*, fille unique de *Bernard de Languſſel*, Seigneur d'Aubais, de Nages & de Solorgues, & de *Garſinde*, ſa femme. Elle fit donation à ſon fils de tous les droits qu'elle avoit à prétendre ſur les biens de ſa mere, dont elle étoit héritiere, le 23 Juillet 1391. De ce mariage vinrent : — 1. ALZIAS, qui ſuit; — 2. BERNARD, ſubſtitué à ſon frere dans le teſtament de leur pere : il mourut jeune; — 3. JEANNE, Dame d'Aubais, de Nages & de Solorgues, mariée, par contrat paſſé à la Verune le 19 Janvier 1380, à *Antoine de Bermond*, Baron de Cayla, fils de *N... de Bermond*, Baron dudit lieu, &c. & d'*Elips de Landone*. Elle eut en dot 3500 florins, & teſta le 1 Juin 1425; —— 4. & Iſabelle, femme de *Jean de Faucheron*, Chevalier, Viguier de Sommieres, avec lequel elle vivoit en 1398 & 1425.

XX. ALZIAS PELET, Damoiſeau, Seigneur de la Verune, plaidoit en 1403, au

au Parlement de Paris, contre *Jean de Montlaur*, Seigneur de Murles, testa le 18 Décembre 1406, & fit héritier GUILLAUME, son fils aîné. Il avoit épousé, le 15 Septembre 1390, *Jeanne de François*, fille de *Jonête de François*, originaire de Florence, établi à Beaucaire, & de *Catherine de Cassinel*. Elle fit son testament en 1437, & eut pour enfans : —— 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. CATHERINE, mariée 1°. à *Hugues Ferrus*, avec lequel elle vivoit en 1433, & 2°. à *Bernard de Fuet*, Seigneur de la Vacaresse. Elle transigea, pour ses droits, avec ALZIAS PELET, son neveu, le 25 Mai 1460 ; —— 3. & PAULETTE, mariée, par contrat du 10 Juin 1420, à *Pierre Aybrand*, Seigneur de Saussan.

XXI. GUILLAUME PELET, Seigneur de la Verune, testa le 18 Septembre 1433, institua son héritier universel ALZIAS, son fils aîné, & donna l'administration de ses biens à *Thérese du Caylar*, son épouse, conjointement avec *Jeanne*, sa grand'mere, qu'il nomma tutrice de ses enfans, & fit exécuteurs testamentaires *Pierre Aybrand*, Chevalier, Seigneur de Saussans, *Hugues Ferrus*, ses beaux-freres, & *Jean de Montlaur*, Chevalier, Seigneur de Murles. Il légua à sa femme 400 moutons d'or, & eut pour enfans : — 1. ALZIAS, qui suit ; — 2. GUILLAUME tige des Seigneurs de Salgas, rapportés ci-après ; — 3. JEANNE, morte sans avoir été mariée ; —— 4. & CATHERINE, mariée, par contrat passé au Château de la Verune le 23 Juillet 1438, à *Guillaume Bernard*, Seigneur de Tours.

XXII. ALZIAS PELET, II. du nom, Seigneur de la Verune, fit hommage, conjointement avec sa mere le 14 Avril 1437, à *Robert de Roves*, Evêque de Maguelonne, pour sa Terre de la Verune, prorogea un compromis, le 14 Janvier 1458, fait avec *Jean de Touchetan*, & *Tristan de Montlaur*, & lorsque *Jean de Bonnail*, Evêque de Maguelonne, fit son entrée à Melguel en 1473, il porta l'étendard. Il avoit épousé *Centule de Thezan*, fille de *Pons*, Seigneur de Poujols, lequel lui donna pour sa dot 500 moutons d'or. Il fit rédiger l'acte de mariage le 16 Novembre 1445, & elle étoit veuve en 1487. Leurs enfans furent : — 1. PONS, qui suit ; — 2. GUILLAUME, présent au contrat de mariage de son neveu, & marié à *Catherine de Caylar*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Spondillan, qui le nomma son exécuteur testamentaire le 15 Octobre 1523, & de *Catherine Martin* ; — 3. MARGUERITE, mariée, par contrat du 31 Décembre 1487, avec *Jean du Castenet*, Chevalier, fils de *Guyon de Castenet*, Chevalier, & de *Gabrielle Tolaquier*. Elle fit donation de tous ses droits à son frere, le 19 Janvier 1488 ; — 4. & CLÉMENCE, qui eut en dot 1500 florins de 15 sols piece, que son frere lui constitua en la mariant, par contrat du 3 Juin 1492, à *Jean de Montvaliens*, Chevalier, Seigneur de Servas, lequel donna quittances à PONS PELET, son beau-frere, les 22 Décembre 1503, & 28 Novembre 1507, de la dot de sa femme.

XXIII. PONS PELET, Seigneur de la Verune, étoit encore jeune, lorsqu'il assista avec son pere, à l'entrée que *Jean de Bonnail*, Evêque de Maguelonne, fit à Melguel en 1473. Il fut Viguier-Général de l'Evêché de Montpellier en 1498, & étoit mort en 1518. Il eut d'*Alix de Guers*, (fille d'*Eustache*, Chevalier, Seigneur de Castelnau, au Diocèse d'Agde) qu'il avoit épousée le 3 Décembre, 1479, — 1. ETIENNE, qui suit ; — 2. JACQUES, auteur des Seigneurs de Combas, rapportés ci-après ; — 3. GUILLAUME, Chanoine de Maguelonne, donné pour tuteur à ses neveux, par ETIENNE, son frere, en 1534 ; —— 4. FRANÇOISE, qui fit donation de tous ses droits à ETIENNE, son frere aîné, le 5 Août 1507 ; —— 5. MALRIGONNE, mariée, le 25 Août 1519, à *Pierre de Hautpoul*, co-Seigneur de Brugueroles ; — 6. & ISABELLE, femme de *François de Montbrun*, Seigneur de Roquefeuil, lequel donna quittances de la dot de sa femme à son beau-frere, les 9 Décembre 1523 & 8 Juillet 1524.

XXIV. ETIENNE PELET, Seigneur de la Verune, testa le 5 Juillet 1534, institua héritier son fils aîné, avec plusieurs degrés de substitution, & en cas que ses fils & filles vinssent à mourir sans enfans, il substitua en tous ses biens

Jacques Pelet, Seigneur & Baron de Combas, ſon frere, & ſes deſcendans à l'infini, & nomma pour tutrice de ſes enfans *Jeanne d'Orlans*, qu'il épouſa le 20 Juillet 1518, fille de *Philippe* & *d'Anne Coſte*. Elle eut en dot 3000 livres, & étoit veuve lorſque Guillaume Pelet, ſon fondé de procuration, tranſigea pour elle, le 14 Mai 1536, avec *Guillaume d'Orlans*, Seigneur de Paulignan, & *Guillaume*, ſon fils, ſur la ſucceſſion de *Philippe d'Orlans*. De ce mariage naquirent : — 1. Jacques, qui ſuit; — 2. Guillaume, Chanoine de l'Egliſe de Maguelonne, élu Prévôt en 1572, & Vicaire-Général de l'Evêché de Montpellier, qu'il gouverna pendant la vacance du ſiége en 1596, comme il avoit déja fait en 1572. Il étoit Abbé de Saint-Chignon en 1595, & teſta le 18 Août 1600; — 3. Françoise, mariée, le 26 Novembre 1543, à *Triſtan Azemar*, Seigneur de Saint-Martin, de Virgnogoul, qui teſta en 1574, & vivoit encore en 1587; — 4. Antoinette, mariée, par contrat du 5 Avril 1551, à *Girard de Roquefeuil*, Seigneur de Montpeiroux, Vicomte de Cabanes, frere de *Madelene de Roquefeuil*, femme de ſon frere aîné; — 5. & Jeanne, mariée 1°. à *Meraud de Bonlieu*, Seigneur de Charlieu, &c., fils d'*Albert*, & *d'Anne de Peloux-Gourdan*, dont — *Laurent de Bonlieu*, Chevalier de Malte, Maître d'Hôtel du Grand-Maître *de la Valette*, Capitaine au ſiége de Malte en 1568, pris au fort Saint-Elme, crucifié ou écorché vif par les Turcs. Elle épouſa 2°. *Gaſpard de Courzac*, Seigneur de Gremian, fils de *François*, & de *Suſanne de Nogueil*, Dame de Gremian; & 3°. par contrat paſſé du 21 Juin 1579, *Pierre de Viſſec*, Seigneur de Santons.

XXV. Jacques Pelet, Chevalier, Seigneur de la Verune, &c. ſe diſtingua par ſes ſervices & mérita d'être fait Chevalier de l'Ordre du Roi, dont il prend la qualité dans ſon teſtament qu'il fit à la Verune le 24 Mars 1587. Il avoit épouſé, le 5 Août 1551, *Madelene de Roquefeuil*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Montpeiroux, Vicomte de Cabanes, & de *Berthoumie de Maillac*. Elle devint héritiere de ces Terres par la mort, ſans enfans, de *Girard de Roquefeuil*, ſon frere, & les porta dans la maiſon de Pelet, par la donation qu'elle en fit à Gaspard, ſon fils, le 17 Novembre 1582. Leurs enfans furent : — 1. Guillaume, Seigneur de la Verune, Capitaine d'une Compagnie dans le Régiment de Montcaſſin, Meſtre-de-Camp ſous le Duc *d'Epernon*, qui teſta le 5 Juillet 1586, & fit héritier Gaspard, ſon frere; — 2. Gaspard, qui ſuit; — 3. François, Seigneur de la Garrigue; — 4. Jean, Abbé de Saint-Chignan en 1587; — 5. Anne, mariée, le 30 Août 1595, à *Alexandre Guerin de Châteauneuf-Randon*, Baron de Tournel, de Remeſi & de Senaret, — & d'autres enfans mâles, morts au Service.

XXVI. Gaspard Pelet, Seigneur de la Verune, Baron de Montpeiroux, Vicomte de Cabanes, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Bailli, Capitaine & Gouverneur des Villes & Château de Caen en Décembre 1583, rendit des ſervices importans aux Rois Henri III & Henri IV. Ce dernier Prince étant parvenu à la Couronne, le Seigneur *de la Verune*, ſans faire aucun traité, envoya aſſurer ce Prince de ſon obéiſſance & de ſa fidélité, & qu'il étoit maître abſolu du Château & de la Ville de Caen. Il mourut en 1598, & avoit épouſé *Jourdaine-Madelene de Montmorency*, ſeconde fille de *François de Montmorency*, II. du nom, Seigneur de Hallot, & de *Claude Hebert*, dite *de Hauſſonvilliers*, ſa ſeconde femme, dont :

Claude Pelet, Dame de la Verune, de Montpeiroux, Vicomteſſe de Cabanes, Baronne des deux Vierges, &c. du côté de ſon pere, mariée par contrat du 5 Janvier 1608, à *René de Carbonnel*, Marquis de Caniſy. Elle aliéna les biens paternels qu'elle avoit en Languedoc; acquit en Normandie les Baronnies de Cours & de Saint-Iny; pourſuivit, avec *Claude Hebert*, ſa grand-mere, *Chriſtophe*, Baron *d'Alegre*, & *Rheu-la-Mothe*, meurtriers de ſon grand-pere; & obtint des Arrêts contre eux au Parlement de Rouen le 14 Janvier 1694, & au Grand-Conſeil le 16 Mars 1695.

Barons de COMBRAS.

XXIV. JACQUES PELET, ſecond fils de PONS, Seigneur de la Verune, & d'*Alix de Guers*, donna quittance le 15 Avril 1532, à ſon frere aîné de ſes droits, & tranſigea avec *Jacques de Bozenes*, Baron d'Aubais & du Caylar pour les prétentions que ſa femme avoit ſur la Baronnie du Caylar, lequel lui céda, par acte du 11 Novembre 1540, la Baronnie de Montmirat, compoſée des Villages de Montmirat, de Creſpian, de Molezan, de Montagnac & Maureſſargues. Il teſta à Aigue-Mortes le 24 Décembre 1551, & avoit épouſé *Françoiſe de Bermond*, fille & héritiere de *Pierre*, Baron de Combas & de Majanes, & de *Marthe de Montaigu*. Elle lui apporta ces deux Terres & ſes prétentions ſur la Baronnie du Caylar. Elle hérita encore des Terres de Cannes, de Vic & de Fontanez, que *Jacques de Montaigu* lui donna par ſon teſtament du 14 Février 1539, & elle mourut le 11 Mai 1585, laiſſant : —— 1. GUILLAUME, Baron de Combas, dont il fit hommage au Roi le 12 Mars 1552, & qu'il donna à ſon frere en 1556, en embraſſant l'état eccléſiaſtique. Il fut Archidiacre d'Aigue-Mortes, Prieur de Combas, Conſeiller-Clerc au Parlement de Toulouſe, & mourut le 11 Mai 1585; ——— 2. LOUIS, qui ſuit; ——— 3. JEAN, Seigneur de Majanes, tué en Gévaudan en 1578, pour le ſervice du Roi; — 4. ANTOINE, Seigneur de Montmirat, tué auſſi en 1579, pour le ſervice du Roi; — 5. THEODE, laquelle teſta le 6 Juillet 1572, en faveur de LOUIS, ſon frere aîné; — 6. PHILIPPE, femme de *Jean de Claret*, Seigneur de Saint-Felix, de Palvez, dont — *Françoiſe de Claret*, mere du Maréchal de Thoiras. Cette PHILIPPE PELET, étant veuve, teſta le 11 Octobre 1588; ——— 7. MARTHE, épouſe de *Charles de Montaigu*, dont elle étoit veuve le 15 Mai 1584; — 8. ANTOINETTE, morte ſans enfans de ſon mariage avec le Seigneur *de la Roquette*; — 9. & GILLETTE, mariée à *Taneque de Gerard*, Seigneur de Soucanton.

XXV. LOUIS PELET, Baron de Combas, & de Montmirat, Seigneur de Fontanez, de Vic & de Cannes, par la ceſſion de ſon frere aîné, étoit, en 1556, homme d'armes de la Compagnie du Seigneur *de Terride*. ANTOINE DE BOURBON, Roi de Navarre, le commit, par lettres du 8 Septembre 1557, pour lever une Compagnie de 300 hommes. Il fut Gouverneur de Sommieres en 1560, ſervit au ſiége de Montpellier; & lorſque les Catholiques ſe retirerent le 4 Novembre 1562, ſa Compagnie fut commandée pour faire l'arriere-garde, avec le Seigneur *de Saint-Felix*. Elle fut attaquée & battue par *Bouillargues*, auprès de Saint-Paragoire, où il perdit 274 hommes. Il fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi, puis Commandant, pour ſon ſervice, dans le Diocèſe de Mende, & Gentilhomme de la Chambre de HENRI III, par Lettres données à Paris le 18 Juillet 1578; mourut dans un âge très-avancé, après avoir teſté le 13 Décembre 1616. Il avoit épouſé, le 23 Janvier 1556, *Joſephe de Barthelemy*, fille de *François*, Baron de Grammont & de Mezens en Rouergue, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel, & d'*Iſabeau de Tournois*, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit; 2. VITAL, tige de la branche des Seigneurs de Moreton, rapportée ci-après; — 3. JEANNE, mariée, le 19 Octobre 1583, à *Charles de Gabriac*, Seigneur du Sault; — 4. MARTHE, femme, le 16 Janvier 1585, de *Jean de Nougarede*, Seigneur du Fort & de Ferſac, Terres qu'il acquit le 12 Août 1510; — 5. & ANTOINETTE, mariée, par contrat du 26 Mai 1591, à *Jean de Bandinel*, Seigneur de Figaret.

XXVI. PIERRE PELET, Baron de Combas & de Montmirat, Seigneur de Fontanez, de Cannes & de Vic, ſervit le Roi en Languedoc pendant les guerres de la Religion contre le Duc *de Rohan*, & teſta le 26 Février 1626. Il avoit épouſé, le 27 Octobre 1603, *Catherine Deydier*, fille aînée & principale héritiere de *Claude*, Seigneur de Puymejan, & de *Marguerite de Roquefeuil*. Elle ſurvéquit ſon mari, & teſta le 7 Juillet 1605. De ce mariage vinrent : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. JEAN, Prieur de Combas, & Chanoine de l'Egliſe Ca-

thédrale de Saint-Pierre de Montpellier; — 3. Henri, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment du Marquis *de Calviſſon*, marié à *Iſabeau d'Alleman-Mirabel*, laiſſant: — Claire Pelet, mariée, le 26 Février 1678, à *Jean d'Icher*, Seigneur de la Baſtide; — & Fulcran Pelet, Seigneur de Montmirat-Narbonne, né en 1656, mort au mois d'Octobre 1713, ayant eu de *Jeanne Caillo* (fille de *Jean Caillo-de-Mercadier*, Conſeiller-Doyen du Préſidial de Beziers), qu'il avoit épouſée le 26 Mai 1685, deux filles, ſçavoir: — Isabeau Pelet, née en 1686, morte un mois après; — & Isabeau-Jacquette, née le 30 Avril 1689, mariée, le 7 Juillet 1711, à *Jacques-Armand de Ranzeau*, Chevalier de Saint-Louis, Colonel réformé à la ſuite du Régiment Royal-Baviere. Elle eſt morte le 13 Janvier 1717; — 4. Hercule, auteur de la branche des Seigneurs de Cannes, établie à Beaucaire; — 5. Claude, Prieur de Durfort; — 6. Marthe, Religieuſe; — 7. Jeanne, mariée, par contrat du 25 Août 1637, à *Etienne Duran*, co-Seigneur de Saint-Nazaire de Vibrac, & de Saint-Martin de Souſſenac, Diocèſe d'Alais, qui teſta le 29 Mai 1658; — 8, 9 & 10. Catherine, Jourdaine & Marguerite, Religieuſes.

XXVII. Louis Pelet, II. du nom, Baron de Combas & de Montmirat, Seigneur de Fontanez, &c. né en 1605, élevé Page de Louis XIII, ſervit pendant trois ans, en qualité de Capitaine d'Infanterie, en Italie, ſous le Maréchal *de Thoiras*, ſon couſin; ſe diſtingua à la bataille de Leucate au mois de Septembre 1637, où s'étant rendu maître de la tente du Comte *de Serbellon*, Général des Eſpagnols, il ſe contenta de remporter, pour marque de ſa victoire & de ſa généroſité, le ſceau d'argent de *Henri d'Arragon*, Duc de Cardonne; ſervit au ſiége de Salſes; fit donation de tous ſes biens à ſon fils, le 2 Novembre 1665, & une aux Cordeliers de Sommieres en 1673. Il mourut âgé de 70 ans, & avoit épouſé, le 19 Février 1639, *Madelene de la Tour-des-Bains*, fille de *François de la Tour-des-Bains*, Seigneur de Leſperon & de Saint-Auban, & de *Françoiſe*, Dame *de Choiſinet*. Elle vivoit encore le 7 Mai 1694. De ce mariage vint:

XXVIII. Claude-François Pelet, Vicomte de Narbonne-Pelet, Baron de Combas & de Montmirat, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de Milice, & Capitaine-Garde-Côte depuis Montpellier juſqu'à Aigues-Mortes. Le Roi érigea ſa Baronnie de *Combas* en *Vicomté*, ſous le nom de *Narbonne-Pelet*, par Lettres données à Marly au mois d'Août 1699. Il mourut le 19 Novembre 1702, & avoit épouſé, par contrat du 19 Février 1673, *Anne de Rochemore*, fille de *Jean de Rochemore*, Chevalier, Seigneur de Montredon & de la Deveſe, & de *Françoiſe Durant-Saint Seriez*. Elle mourut à Fontanez le 2 Février 1716, âgée de 68 ans, ayant eu pour enfans: — 1. François-Raimond, qui ſuit; — 2. Henri-Victor-Auguste, né le 2 Mai 1682, Chanoine d'Alais le 9 Juillet 1706, mort le 7 Juillet 1709; — 3. Louis-Philippe-Joseph, né le 19 Mars 1688, Chanoine d'Alais, puis Chartreux en 1718, mort; — 4. Gaspard-Ignace, né le 14 Octobre 1691, Capitaine de Dragons dans le Régiment d'Orléans en 1730; — 5. Jean-Charles-Martial, né le 2 Octobre 1692, Chanoine & Archidiacre d'Alais en 1730, Prieur de Beaumont, au Diocèſe de Vabres, en 1731; — 6. Anne-Madelene, née le 29 Décembre 1679, mariée, en 1694, à *Henri de Roquefeuil*, Seigneur de Londres, de Carnouſec, de Gabriac, du Revet, de Ferrieres, &c. Elle mourut le 19 Février 1704; — 7. & Françoise-Thérese, née le 22 Mai 1684, morte jeune.

XXIX. François-Raimond, Vicomte de Narbonne-Pelet, Baron de Montmirat, Seigneur de Cannes, de Vic & de Fontanez, nommé communément *le Comte* de Narbonne, né le 21 Janvier 1681, a ſervi, dès ſa jeuneſſe, pendant les dernieres guerres de Louis XIV, en qualité de Capitaine de Dragons dans le Régiment de Second Languedoc, & eſt mort le 1 Janvier 1773, âgé de 82 ans. Il avoit épouſé, le 11 Octobre 1712, *Louiſe-Marie de Chaſtellard-de-Salieres*, décédée en l'Iſle Notre-Dame le 14 Octobre 1751, fille de *François de Chaſtellard*, Seigneur de Salieres, Meſtre-de-Camp d'Infanterie & Lieutenant de Roi à Salins en Franche-Comté, mort à Montargis le 11 Mars 1720,

& d'*Anne-Louiſe d'Aſſigny*, morte à Milhau en 1718. De ce mariage ſont iſſus: — 1. François-Raimond-Joseph-Hermenegilde-Amalric, qui ſuit; — 2. Louis-Henri Pelet, dit *le Marquis* de Narbonne, Capitaine dans le Régiment d'Orléans, Dragons, le 1 Novembre 1733. Il eut rang de Meſtre de-Camp en 1740, ſervit dans l'Etat-Major de l'armée en 1742; fut fait Brigadier le 20 Juillet 1746, Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748, Lieutenant-Général le 17 Décembre 1759, & mort le 26 Avril 1774, Commandant pour Sa Majeſté dans les Provinces de Saintonge, d'Aunis & d'Angoumois; — 3. Charles-Bernard-Martial Pelet, dit *le Comte* de Narbonne, né en 1720, fait Enſeigne de Vaiſſeau à la promotion du 1 Janvier 1746. Il a épouſé, en Février 1760, *Marie-Félicité du Pleſſis-Châtillon*, héritiere des Terres & Seigneuries du Pleſſis-Châtillon au Maine, de Nonant en Normandie, de Saint-Gelais & autres, niéce du Commandeur de Nonant, & fille de *Louis*, Marquis *du Pleſſis-Châtillon*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Marguerite-Pauline Colbert de Croiſſy*. Elle étoit veuve du 23 Décembre 1754, & ſeconde femme de *François-Antoine*, Comte *de Chabannes-Curton-la-Paliſſe*, ancien Major des Gardes-Françoiſes, décédé Lieutenant-Général des Armées du Roi, lequel avoit racheté & donné à ſon neveu le Marquiſat de *la Paliſſe*; — 4. & Marie-Agnès-Antoinette, née au mois de Juin 1718.

XXX. François-Raimond-Joseph-Hermenegilde-Amalric de Narbonne-Pelet-Alais-Melguel-Bermond, appellé *le Vicomte* de Narbonne, & par la démiſſion de ſon pere, Baron de Fontanez, Combas, Montmirat, Cannes, Creſpian, Vic, Montleſant, Montagnac & Maureſſorgues, né le 21 Octobre 1715, Capitaine de Dragons au Régiment d'Orléans en 1731, puis, en Février 1734, Enſeigne-Chef de Brigade des Gardes-du-Corps du Roi, dans la Compagnie de Harcourt, Gouverneur des Ville, Château & Viguerie de Sommieres en Bas-Languedoc, au mois d'Avril 1736, Brigadier des Armées du Roi le 13 Février 1743, Maréchal-de-Camp le 31 Octobre 1745, & fait ſeul Lieutenant-Général des Armées du Roi au mois de Juin 1750, a épouſé, 1°. le 12 Janvier 1734, *Marie-Diane-Antoinette de Roſſet de-Fleury-Perignan*, née le 6 Avril 1721, fille d'*André-Hercule de Roſſet*, Duc de Fleury-Perignan, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & petite niéce du Cardinal *de Fleury*, Miniſtre d'Etat, &c. Elle eſt morte au Château de Fontanez près Sommieres, le 27 Juillet 1754. Le Vicomte de Narbonne-Pelet a épouſé, 2°. en 1759, *Marie-Anne-Pauline de Ricard-Bregançon*, Marquiſe de Joyeuſe-Garde & de Bregançon en Provence, attachée à Madame, d'une Maiſon ancienne & illuſtre, qui a donné un Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, élu à Rhodes par tous les Chevaliers aſſemblés, après la mort du Grand-Maître *Zacoſta*, & la délivrance de l'Iſle aſſiégée par *Soliman*, à la tête de toute les forces de l'Empire Ottoman. Voyez Ricard. Du premier lit il a eu pluſieurs enfans, tant mâles que femelles, dont il n'eſt reſté que deux filles. — L'aînée, nommée Marie-Constance de Narbonne-Pelet, eſt morte le 2 Janvier 1766; — & la cadette, nommée Marie-Eléonore de Narbonne-Pelet, a épouſé, le 1 Avril 1766, ſon couſin François-Bernard, Comte de Narbonne-Pelet, de la branche dite *de Cannes*, dont un fils, nommé — Raimond-Bernard, né le 24 Juin 1771; & du ſecond lit il lui reſte — Marie-Blanche-Félicité, âgée d'environ 12 ans en 1775, & élevée au Couvent des Dames de la Préſentation à Paris.

Seigneurs de Cannes, établis à Beaucaire.

XXVII. Hercule Pelet, Seigneur de Cannes, quatrieme fils de Pierre Pelet, Baron de Combas, & de *Catherine Deydier*, naquit en 1607, fut d'abord Capitaine au Régiment de Languedoc, enſuite Lieutenant-Colonel de Cavalerie au Régiment du Marquis *de Calviſſon*, & mourut en 1672. Il avoit épouſé *Diane de Guibert*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de la Roſtide, & d'*Anne de Roys-le-Dignan*, dont: — 1. Jean-Denis, qui ſuit; — 2. Claude-François, né en 1659, Prêtre & Doyen de l'Egliſe de Beaucaire; — 3. & Joseph, né en

1668, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Ponthieu, & Chevalier de Saint-Louis, mort au ſervice, ſans poſtérité.

XXVIII. Jean-Denis Pelet-de-Narbonne, Seigneur de Cannes, né le 30 Décembre 1657, mort le 19 Mars 1719, a eu de ſon mariage, contracté en 1675, avec *Eliſabeth Courtois* : — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Claude-François, Prêtre & Doyen de l'Egliſe de Beaucaire, après ſon oncle, Abbé de Val-Sainte & de Belleville, puis Evêque de Leictoure en 1745, mort le 14 Mai 1760, âgé de 68 ans; — 3. Blanche, Religieuſe de l'Ordre de Saint-Benoît à Beaucaire; — 4. Marguerite-Elisabeth, Religieuſe aux Hoſpitalieres de Beaucaire; — 5. & Marie-Silvie.

XXIX. Jean de Narbonne-Pelet, Seigneur de Cannes, né en 1676, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Medoc, puis dans celui de la Couronne, premier Conſul & Viguier de Beaucaire en 1719, a épouſé, le 21 Août 1706, *Marie de Vergiles*, dont : — 1. Jean-Denis-Hercule, qui ſuit; — 2. Raimond-Bernard, Prêtre & Chanoine d'Uzès, Archidiacre de l'Egliſe d'Alais; — 3. François-Bernard, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi au Département de Toulon, marié, le 1 Avril 1766, à ſa couſine Marie-Eléonore, fille puînée du Vicomte de Narbonne, & de feu *Marie-Diane-Antoinette de Roſſet de-Fleury-Perignan*, ſa premiere femme, dont un fils, nommé — Raimond-Bernard, né le 24 Juin 1771; — 4. Jeanne, Religieuſe Urſuline au Couvent d'Aramon; — 5 & 6. & deux filles, nommées Marie.

XXX. Jean-Denis-Hercule de Narbonne-Pelet, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment d'Aunis, eſt marié & réſide à Alais.

Seigneurs de Moreton, en Dauphiné.

XXVI. Vital Pelet, ſecond fils de Louis I, Baron de Combas, & de *Georgette de Barthelemy*, rendit hommage en la Chambre des Comptes de Dauphiné, le 18 Décembre 1612, fut Seigneur des Granges & Gontardes, près Saint-Paul-Trois-Châteaux en Dauphiné, & teſta le 8 Juin 1622. Il avoit épouſé, le 25 Novembre 1613, *Martiane de Moreton*, fille & héritiere de *Jean de Moreton-Chabrillant*, Seigneur des Granges, Gontardes & autres lieux en Dauphiné, dont : — 1 & 2. deux garçons morts en bas-âge; — 3. Jean, qui ſuit; — 4. Jean-Batiste, Prêtre; — 5. Raimond-François; — 6. Louis-Vital; — 7. & Martiane : les trois derniers morts jeunes.

XXVII. Jean Pelet-de-Narbonne, Seigneur de Moreton, des Granges, Gontardes, &c. épouſa, le 15 Mai 1638, *Marguerite de Calviere*, fille de *Guillaume*, Baron de Vezenobre & de Boucoiran, de laquelle il eut : — 1. Jean-Batiste, qui ſuit; — 2. Louis, mort ſans poſtérité; — 3. Marguerite, mariée à *Jean de Moreton*, Seigneur du Mein; — 4. & Gabrielle.

XXVIII. Jean-Batiste Pelet-de-Narbonne, Seigneur de Moreton, des Granges, Gontardes, &c. demeuroit à Villeneuve de Berg en Vivarais, lorſqu'il fut maintenu dans ſa nobleſſe par M. *de Bezons*, Intendant de Languedoc, le 6 Novembre 1669. Il avoit épouſé, le 9 Novembre 1664, *Marguerite de Cornet*, fille de noble *Guillaume de Cornet*, Ecuyer, & de *Claude Broche*, dont :

XXIX. François Pelet-de-Narbonne, Seigneur de Moreton & des Granges, né le 12 Mars 1677. Il épouſa, le 7 Mai 1695, *Laurence de Canet*, née à Grenoble, fille de *Jacques de Canet*, Conſeiller au Parlement de cette Ville, & en eut : — 1. Claude, qui ſuit; — 2. François, Capitaine d'Infanterie, tué au ſiége de Prague; — 3. & François Scipion, Chanoine de Saint-Paul-Trois-Châteaux, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Longvilliers.

XXX. Claude Pelet-de-Narbonne, Seigneur de Moreton, &c. a ſervi longtems en qualité de Capitaine d'Infanterie, & a épouſé, en 1720, *Marie-Madelene de Rocher*, fille de noble *Eſprit de Rocher*, dont : — 1. Claude-Joseph, appellé *le Marquis* de Narbonne, qui a été Officier d'Infanterie, & a cédé ſon droit d'aîneſſe à ſon frere; — 2. Jean-François, qui ſuit; — 3. Louis-François, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux; — 4. Marie-

FRANÇOISE-AGNÈS, mariée à *N.... du Prat*, Seigneur de la Baume; — 5. & JEANNE-MARIE-CONSTANCE, Religieuſe à l'Abbaye de Bagnoles.

XXXI. JEAN-FRANÇOIS DE NARBONNE-PELET, appellé *le Comte* DE NARBONNE, chef de ſa branche, Capitaine d'Infanterie, employé en qualité d'Aide-Major-Général de l'Infanterie en 1757, dans l'armée du Bas-Rhin, ſous le Maréchal *d'Eſtrées*, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & de celui de Saint-Lazare, ci-devant Colonel-Commandant du Corps des Grenadiers de France, eſt veuf depuis le mois d'Avril 1762, de CHARLOTTE-PHILIPPINE DE NARBONNE-PELET-SALGAS, qu'il avoit épouſée en 1756, au retour de la conquête de Minorque, fille de CLAUDE DE NARBONNE-PELET-SALGAS, Seigneur & Baron de Salgas, Arbouſſe, Verberon, la Carriere & autres lieux dans les Cévennes, & de *Françoiſe-Hélene de Pierre-de-Bernis*, ſœur du Cardinal de ce nom, dont il a eu une fille, morte âgée d'environ un an; — & FRANÇOIS-RAIMOND-JOACHIM, qui ſuit.

XXXII. FRANÇOIS-RAIMOND-JOACHIM DE NARBONNE-PELET, appellé *le Marquis de Narbonne*, eſt né & a été batiſé à Montelimart en Dauphiné, au mois d'Avril 1762, le même jour que ſa mere eſt morte.

Seigneurs de SALGAS.

XXII. GUILLAUME PELET, Seigneur de la Carriere, ſecond fils de GUILLAUME, Seigneur de la Verune, & de *Théreſe du Caylar*, épouſa, par contrat du 12 Avril 1441, *Antoinette de Planque-de-la-Carriere*, & en eut:

XXIII. PIERRE PELET, Seigneur de la Carriere, qui épouſa, le 22 Juin 1480, *Catherine de Guillon*, dont:

XXIV. NICOLAS PELET, Seigneur de la Carriere, marié, en 1547, à *Marguerite de Rodier*, de laquelle vint:

XXV. ISAAC PELET, Seigneur de la Carriere, qui teſta le 6 Août 1649, & laiſſa de ſa ſeconde femme, *Anne de Chapelain*, qu'il avoit épouſée le 2 Mars 1610:

XXVI. CLAUDE PELET, Seigneur d'Arbouſſe, Capitaine au Régiment des Cévennes, maintenu dans ſon nom & ſa nobleſſe, par Jugement contradictoire du 15 Janvier 1671. Il épouſa, le 26 Février de la même année, *Anne de la Mare-de-Salgas*, dont:

XXVII. FRANÇOIS-PELET, Seigneur de Salgas, marié, le 2 Septembre 1694, à *Lucréce de Brignac*, de laquelle ſont iſſus: — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, ancien Capitaine d'Infanterie, retiré auprès de ſon frere; — 3. autre FRANÇOIS, appellé *l'Abbé* DE NARBONNE-SALGAS, demeurant à Niſmes; —— 4. & PIERRE, élevé dans la Religion Prétendue Réformée, établi & marié en Suiſſe, où il a un fils & trois filles.

XXVIII. CLAUDE DE NARBONNE-PELET, Baron de Salgas, appellé *le Marquis de Narbonne*, marié, par contrat du 8 Septembre 1728, à *Françoiſe-Hélene de Pierre-de-Bernis*, ſœur du Marquis & du Cardinal de ce nom, dont: —— 1. ANNE-JOACHIM, né le 17 Avril 1730, Chevalier de Malte, ci-devant Colonel aux Grenadiers de France, tué en Heſſe au combat du 24 Juin 1762; — 2. FRANÇOIS-HIPPOLITE, auſſi Chevalier de Malte, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Montcalm, mort en 1758; — 3. MATHIAS, mort en bas-âge; — 4. CLAUDE-FRANÇOIS-AUGUSTIN, qui ſuit; — 5. MARIE-HÉLENE-HIACINTHE, mariée, en 1755, au Comte *de Bernis*, ci-devant Colonel aux Grenadiers de France, morte en 1756, ſans enfans; — 6. LOUISE-CHARLOTTE-PHILIPPINE, mariée, à la fin de cette année, à JEAN-FRANÇOIS DE NARBONNE-PELET, chef de la branche de Moreton, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & de celui de Saint-Lazare, morte au mois d'Avril 1762, comme nous l'avons dit degré XXXI. de la branche précédente; — 7. & MARIE-THÉRESE, mariée, en 1756, au Marquis *du Puy-Montbrun*, en Dauphiné.

† Catherine de Narbonne Pelet, décorée de la Grand-Croix de l'ordre de Malte,

XXIX. CLAUDE-FRANÇOIS-AUGUSTIN DE NARBONNE-PELET, Chevalier non Profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, & Enſeigne des Vaiſſeaux du

† Elle est morte à Rome le 3. Mai 1779, et a été inhumée le Lendemain dans l'Eglise Françoise de S.t Louis. Gaz. de Fr. N.o 43. du 28. Mai de cette année.

Roi, eſt devenu, par la mort de ſes trois freres aînés, l'unique héritier mâle de la branche des Seigneurs de Salgas, établie en France. Nous ignorons s'il a quitté la Croix, & s'il eſt marié.

Les armes de la Maiſon de NARBONNE-PELET, telles que les portent les quatre branches qui la compoſent, ſont : *de gueules plein*, qui eſt NARBONNE ancien, *à l'écu d'argent en abîme, au chef de ſable*, qui eſt DE MELGUEL.

Mais pour les différens quartiers, voici la véritable explication que nous a fourni, lors de la premiere Edition de ce Dictionnaire, M. le Vicomte DE NARBONNE-PELET, Lieutenant-Général des Armées du Roi, chef de cette Maiſon.

Au 1 quartier, dont le premier parti eſt : *à la croix de Provence, dite de Toulouſe, ſoutenue* D'ORANGE LE CORNET ; — le ſecond parti : DE BARCELONNE, *les 4 pals.*

Au 2 quartier, le premier parti : *d'azur, au mont d'argent, ſurmonté d'un ſoleil d'or*, qui eſt *des Cévennes* ; — le ſecond parti : DE JÉRUSALEM, *ſoutenu* D'ALAIS, qui eſt : *de gueules, au demi-vol d'argent.*

Au troiſieme quartier : *écartelé au 1 de gueules, au léopard d'or*, qui eſt DE GUYENNE moderne, *au 2 d'azur, à l'aigle d'argent*, qui eſt DE CERDAGNE-ROUSSILLON ; *au 3 d'azur, à la fleur de lis d'or, ſurmonté d'un lambel de gueules*, qui eſt DE PROVENCE moderne ; *au 4 de gueules, au léopard d'or*, qui eſt DE RODEZ.

Au quatrieme quartier : *écartelé au 1 d'or, au griffon de gueules*, qui eſt D'AUVERGNE ancien ; *au 2* DE BERMOND-D'ANDUZE, *le lion ; au 3* DE GÉVAUDAN, qui eſt *de gueules-gerbe ; & au 4* DE SOMMIERES, *l'ours armé d'un baudrier.*

NARBONNE-LARA.

Cette Maiſon de LARA eſt une des plus illuſtres d'Eſpagne, & deſcend des anciens Comtes *de Caſtille*, ſelon *Louis Salazar de Caſtro*, en ſon Hiſtoire de la Maiſon de LARA, donnée au Public en 1696. Elle remonte à

I. MANRIQUE DE LARA, Seigneur de Molina & de Meza, fils aîné de *Pierre-Gonçalez*, Comte DE LARA & de *Perez de Trava*. Il fut Gouverneur d'Avila en 1133 ; aſſiſta, le jour de la Pentecôte 26 Mai 1135, en qualité d'*Alferet-Mayor*, au couronnement d'ALPHONSE VII, Roi de Caſtille, qu'il accompagna en 1147, à la conquête de Cordoue : il contribua beaucoup à la priſe de Calatrava ; ſe trouva la même année à celle de Bacca, dont il fut fait Gouverneur, & à la défaite des Sarrazins qui vouloient ſecourir cette Ville. Il fut tué d'un coup de lance dans le côté gauche en 1164, dans un combat qu'il livra à *Ferdinand Ruiz de Caſtro*, & ſes troupes furent entierement défaites. Il avoit épouſé, en 1140, ERMESSENDE, Vicomteſſe DE NARBONNE, ſeconde fille d'AIMERY II, Vicomte DE NARBONNE, & d'*Ermengarde* : elle devint héritiere, avec ſa ſœur aînée de la Vicomté de Narbonne, par la mort d'AYMERY, III. du nom, leur frere, tué à la bataille de Fraga en 1134. Sa ſœur aînée, étant morte ſans poſtérité, tous les biens de cette Maiſon reſterent aux enfans d'ERMESSENDE, qui fit des donations au mois d'Août, 1164, à l'Egliſe de Burgos ; & en 1167, au Monaſtere de Notre-Dame de Huerta, où elle fut inhumée. C'eſt à cauſe de ce mariage que ſa poſtérité a joint le nom de NARBONNE à celui de LARA.

Les enfans furent : — 1. PIERRE-MANRIQUE, qui ſuit ; — 2. AIMERY, préſent, en 1161, à la donation faite par ALPHONSE, Roi de Caſtile, à l'Egliſe de Segovie en 1164, & à celle de Madrigal, faite par ſa mere à l'Egliſe de Burgos. Il confirma, en 1176, la donation du village de Terral, que la Vicomteſſe DE NARBONNE, ſa tante, fit à *Pons*, Archevêque de Narbonne, & depuis ce tems on ne trouve plus rien de lui ; — 3. GUILLAUME, qui pouvoit être fils de MANRIQUE. Pluſieurs Auteurs diſent qu'il fut Vicomte de Fenouillet, par la donation de ſa mere, & qu'il épouſa *Beatrix*, couſine de *Gerard*, dernier Comte *de Rouſſillon*, & qu'il en eut : — *Béatrix*, Vicomteſſe de Fenouillet, Dame de Hugues-Pertuſe, femme de *Hugues Sexach*, deſquels eſt deſcendue la

Maiſon

Maiſon de *Fenouillet* ; — 4. Dona Mayor Manrique, mariée à *Gomez Gonzalez*, Seigneur *de Mançanez* ; — 5. Marie-Manrique, épouſe de *Lopez Haro*, Seigneur de Biſcaye. Ils fonderent, en 1170, le Monaſtere de Notre-Dame de Caxas, pour des Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux. Elle voulut être enterrée à Huerta à la porte de l'Egliſe ; — 6. Sanche-Manrique, qui vivoit en 1187 ; — 7. Ermengarde-Manrique, nommée dans la donation de 1164 ; — 8. & Elvire-Manrique, mariée 1°. à *Salazar Ermengaud*, Comte d'*Urgel*, Seigneur de Valadolid, (fils d'*Ermengaud*, Comte d'*Urgel* & de *Douce*, ſœur d'Alphonse, Roi d'Arragon) mort en 1208 ; & 2°. à *Guillem de Servera*, Seigneur de Juneda, qui, étant veuf, ſe fit Moine de Cîteaux à Poblette, où il étoit en 1231.

II. Pierre-Manrique de Lara, Vicomte de Narbonne, Seigneur de Molina & de Meza, fut fait tuteur d'Alphonse, Roi de Caſtille, après la mort de Manrique, ſon pere. Il prend la qualité de *Comte* dans un acte du 1 Septembre 1166 ; donna, le 11 des Calendes de Juin 1172, avec Aimery, ſon frere, au Monaſtere de Huerta, & à *Martin*, ſon Abbé, la moitié des Salines de Terſeguela aux environs de Medina-Celi, & lui vendit l'autre moitié pour un cheval. Il étoit au ſiége de Cuença en 1177, combattit & tua, en 1179, un eſpece de géant ; fit une donation conſidérable aux Moines de Huerta ; donna, étant à Burgos, à Don *Nonno*, Maître de l'Ordre de Calatrava & à ſon Ordre, tout ce qu'il avoit à Cogolludo, & accompagna, ſur la fin de l'année 1194, le Roi au camp de Calatrava, dans la guerre contre les Maures. Il mourut le 18 Juin 1202, & fut inhumé à Huerta. Il avoit épouſé, 1°. Sanche de Navarre, fille de Garcie-Ramire, Roi de Navarre, & d'Urraque, fille d'Alphonse, Roi de Caſtille, ſa ſeconde femme, & veuve de *Gaſton*, Vicomte *de Béarn*. Elle mourut avant la fin de l'an 1176, & fut enterrée à Huerta ; & 2°. en 1176, *Marguerite* ou *Margarine*, vivante, ſans enfans, en 1189. Ceux du premier lit furent : 1. — Aimery qui ſuit ; — 2. Gonsalve-Perez de Lara, Comte de Molina & de Meza, marié à *Sanche-Gomez*, Comteſſe *de Tranſtamare*, fille de *Gomez Gonzalez*, Comme de Tranſtamare, mort après l'an 1230, & auteur de la branche des Comtes *de Molina*, rapportée dans le quatrieme livre de l'Hiſtoire de la Maiſon de Lara, de Don *Ruiz de Salazar de Caſtro*, & par *Imhoff* ; — 3. Rodrigue-Perez-Manrique, Seigneur d'Amuſco, marié à *Thereſe-Garcie de Bragance*, dont deſcend toute la Maiſon de Manrique-Lara, en Eſpagne, rapportée par l'Auteur ci-deſſus cité ; — 4. Garsias-Perez, auquelle ſa grand'mere donna, en 1175, la moitié de Molina ; — 5. & Nunno-Perez, Seigneur de Bertovilla, que la Comteſſe d'*Urgel*, ſa tante, lui donna en 1228.

III. Aimery, Vicomte de Narbonne, ordonna, par acte du mois de Mars 1202, fait dans le Chapitre du Monaſtere de Huerta, qu'il ſeroit enterré dans ce Monaſtere, s'il venoit à mourir en Eſpagne. Il retourna bientôt après à Narbonne, où il fit des Ordonnances, avec *Berenger*, Archevêque de Narbonne, pour punir ceux de ſes ſujets qui favoriſeroient l'héréſie des Albigeois. Il fit hommage au mois de Mai 1203, étant à Capeſtang, à *Raimond* VI, Comte *de Toulouſe*, de ce qu'il tenoit dans la Vicomté de Narbonne, excepté Saint-Juſte, & auſſi pour Saint-Gervais, Neiran, Nebouſan & Nembouſon en 1212, à *Arnaud*, Archevêque de Narbonne. L'armée des Croiſés contre les Albigeois ayant voulu aſſiéger Narbonne, après la priſe de Beziers en Juillet 1209, le Vicomte l'évita en cédant ſes forteresſes au Duc *de Bourgogne*, & au Comte *de Nevers*, & fourniſſant des proviſions à l'Armée. Il ſe trouva, en 1211, avec *Simon*, Comte *de Montfort*, au ſiége de Minerbe, où il commanda les troupes qu'il aſſiégeoit du côté de l'Orient. Cette union ne dura guères ; & dès l'an 1213, le Comte *de Montfort* voulut ſe rendre maître de Narbonne, dont il ne put venir à bout ni par adreſſe, ni par force. Louis, fils aîné du Roi Philippe-Auguste, étant venu faire la guerre en Languedoc aux Albigeois en 1215, fit démolir les murailles de Narbonne, & obligea le Vicomte d'aller faire hommage au Comte *de Monfort*. Il accorda, la même année, à l'Achevêque de Narbonne, la moitié du droit qu'il avoit de faire battre monnoie dans cette Ville,

& consentit que dans les criées qui se faisoient en leurs noms, l'Archevêque seroit nommé le premier. Il mourut à Narbonne le 1 Février 1239, & fut enterré dans l'Eglise des Religieux de Saint-Jean, de la même Ville. Il avoit épousé 1°. *Guillemette de Moncade*, morte sans enfans, fille de *Raimond de Moncade*, Seigneur de Tortose, Grand Sénéchal de Catalogne, & de *Guillemette de Clermont*; & 2°. *Marguerite de Montmorency*, Dame de Verneuil, de Poissy, de Vernouillet, de Meulant, fille de *Mathieu de Montmorency*, Seigneur de Marly, & de *Mahaut de Garlande*. Elle donna 15 livres de rente à l'Abbaye de Port-Royal, du consentement de son mari, qui confirma cette donation en 1231, & mourut avant lui. Du second lit vinrent : — 1. AIMERY, qui suit; — 2. autre AIMERY, Seigneur de Verneuil, Chanoine de Chartres, apparemment le même qui fut Chanoine de Saint-Paul de Narbonne, dont la mort est marquée au 25 Février 1256; — 3. MARGUERITE, femme de *Geraud Adhemar*, Seigneur de Rochemaure, morte le 30 Mai 1272; — 4. ALIX, Religieuse de l'Ordre de Cîteaux, dans l'Abbaye de Port-Royal; — 5. & ERMENGARDE, mariée, par contrat du 8 des Calendes de Février 1232, à *Roger-Bernard*, Comte *de Foix*, fils de *Raimond-Roger*, & de *Philippe*, sa première femme.

IV. AIMERY, II. du nom, Vicomte DE NARBONNE, rendit hommage au Roi SAINT-LOUIS, en 1240, & s'obligea de démolir les fortifications de Narbonne. L'année suivante, il déclara qu'il ne relevoit plus que du Roi de France; mais cela ne l'empêcha point de se joindre, en 1242, avec les Comtes de *Toulouse* & de *Foix*, *Raimond-Gaucelin*, Seigneur *de Lunel*, *Pons*, Seigneur *d'Olargues*, *Bérenger*, Seigneur *de Puisserguier*, le Vicomte *de Lautrec* & autres Seigneurs, qui vouloient rétablir le Comte *de Toulouse* dans ses Etats. Dans une rencontre, il défit les troupes du Roi, & reçut le Comte *de Toulouse* dans Narbonne. La paix se fit l'année suivante, & il reconnut de nouveau le Roi. Il eut un différend avec *Guillaume de Broa*, Archevêque de Narbonne, qui l'excommunia : ce différend ne fut terminé que six ans après, en 1251, & le Vicomte mourut vers l'an 1270. De *Philippe d'Anduse*, son épouse, fille de *Pierre de Belmond*, Seigneur d'Anduse & de Sauve, & de *Josserande de Valentinois*, il laissa : — 1. AIMERY, qui suit, — 2. AMALRIC, auteur des Seigneurs de Talairan, rapportés ci-après; — 3. GUILLAUME, Seigneur de Verneuil, Archidiacre de l'Eglise de Toulouse, Chanoine de Narbonne & de Chartres, auquel *Jeanne*, Comtesse de Toulouse, donna, par son testament de 1270, les Terres de Bonnilles & de Cabrieres. Il testa l'an 1290, & vivoit encore en 1292; — 4. GAUCERANDE, Dame du Château Venaissin, épouse de *Guillaume de Voisins*, Seigneur de Confolens & de Limoux; — 5. & MARGUERITE, Dame de Cavaillon.

V. AIMERY, III. du nom, Vicomte DE NARBONNE, fut présent, le 12 Octobre 1275, & signa au contrat de mariage passé à Montpellier, entre l'Infant JACQUES D'ARRAGON, depuis Roi de Mayorque, & *Esclarmonde de Foix*, sœur de sa femme. Il avoit marié son fils aîné en 1297, & donna alors une pension annuelle de 100 livres à sa belle-fille, & mourut en 1299. Il avoit épousé *Sibille de Foix*, fille de *Roger*, IV. du nom, Comte *de Foix*, & de *Brunissende de Cardonne*, dont : — 1. AIMERY, qui suit; — 2. PIERRE, Seigneur de Verneuil, de Mouslan, de Postel, &c. Ecclésiastique en 1292, Chapelain de Saint-Sauveur dans le Palais Vicomtal de Narbonne, Chanoine de cette Eglise, Archidiacre de Chartres, qui transigea avec son frere, pour ses droits paternels & maternels en 1299 & 1309; — 3. BRUNISSENDE, femme de *Lopez-Dias*, Seigneur *de Rada*, Ricoombre de Navarre, — 4. MARGUERITE, mariée, en 1281, à l'Infant Dom PEDRO DE CASTILLE, troisieme fils d'ALPHONSE, Roi de Castille, & de *Violante d'Arragon*, mort à Lesdema vers le milieu de l'an 1283, & elle après 1297; — 5. & MAHAUD, femme de Don ALPHONSE DE LA CERDA, Roi titulaire de Castille & de Galice, fils aîné de l'Infant Don FERNAND, & de BLANCHE DE FRANCE, fille de SAINT-LOUIS. Il mourut après l'an 1333, & fut enterré, avec sa femme, à Notre-Dame du Carmel, qu'ils avoient fondée dans la ville de Gibraléon.

VI. AIMERY, IV. du nom, Vicomte DE NARBONNE, ſuivit CHARLES D'ANJOU à la conquête du Royaume de Naples. Les Florentins ayant demandé à ce Prince quelqu'un pour commander leurs troupes, il l'arma *Chevalier*, & le leur envoya. Il alla à la tête de 9000 Fantaſſins, & de 1900 chevaux, ravagea les terres du Comte *Gui Novello*, Gouverneur d'Arezzo, ancien ennemi des Florentins. *Guillaume*, Evêque d'Arezzo, Capitaine des Gibelins, s'y étant oppoſé, il ſe donna une bataille le 11 Juin 1299, dans la plaine de Campeldino près de Poppi. AIMERY remporta une victoire complette, & l'Evêque y fut tué. Il fut obligé de lever le ſiége d'Arezzo, ce qui n'empêcha pas qu'à ſon retour à Florence, on ne lui fit une entrée magnifique le 22 Juillet ſuivant. Etant retourné en France, il ſuccéda à ſon pere, & rendit de grands ſervices au Roi PHILIPPE *le Bel*, dans le différend que ce Prince eut avec le Pape BONIFACE VIII. Il eſt qualifié AMAURY, *Vicomte* DE NARBONNE, *Chevalier* dans deux Ordres du Roi, l'un du 23 Mars 1304, pour lui faire payer 2000 livres pour ce qu'il avoit fait au Mont de Marſan, & l'autre du 15 Mars 1309, pour être payé de tout ce qui lui étoit dû pour le fait de la guerre de Gaſcogne. Le Roi CHARLES *le Bel* le choiſit, en 1322, pour commander l'Armée qu'il devoit envoyer au Royaume d'Arménie, contre les Infideles; mais ce projet ne s'exécuta point, & le Vicomte DE NARBONNE mourut le 19 Juin 1325, & fut enterré dans l'ancienne Egliſe des Dominicains de Narbonne. Il avoit épouſé *Jeanne de l'Iſle-Jourdain*, fille de *Jourdain*, Sire *de l'Iſle-Jourdain*, & de *Vacquerie de Monteil-Adhémar*, ſa ſeconde femme. Leurs enfans furent : — 1. AIMERY, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de Montagnac, éteinte dans JEAN & AMALRIC DE NARBONNE, ſes petits-fils, morts jeunes & mineurs au mois d'Octobre 1361; — 3. PIERRE, Abbé de Saint-Paul de Narbonne, mort Evêque d'Urgel à Montpellier en 1347; — 4. JEANNE, femme de *Déodat* Seigneur de Sevrac; — 5. JAUSSERANDE, mariée, 1°, le 27 Janvier 1303, à *Guerin de Châteauneuf*, Seigneur d'Apchier, fils de *Guerin*, & de *Maralde de Canillac*; &, 2°. le 29 Octobre 1317, à *Jaſpet*, Vicomte *de Caſtelnau*, qui teſta le 29 Septembre 1320; — 6. CONSTANCE, dotée de 8000 livres, & mariée, par contrat du 18 Février 1319, à *Arnaud de Trian*, Seigneur de Châteauneuf, de Montmirant, neveu du Pape JEAN XXII, Maréchal de l'Egliſe, créé *Comte d'Aliffe*, au Royaume de Naples, le 20 Novembre 1317. Il commanda, en 1350, l'armée de JEANNE, Reine de Naples, & mourut peu après; — 7. & SIBILLE, femme de *Magalin*, Comte d'*Amburias*, fils de *Ponce Hugues*, Amirante d'Arragon, mort en 1321.

AIMERY, IV. du nom, eut encore pour fils naturel, BERNARD.

VII. AIMERY, V. du nom, Vicomte de NARBONNE, vendit, en 1320, le lieu de Maillac à l'Abbaye de Fontfroide. Il avoit eu auparavant quelque différend avec ſon pere. SANCHE, Roi de Mayorque, les accorda, & AIMERY promit, en 1317, à ſon pere, en préſence de ce Prince, qu'il ſe gouverneroit dans la ſuite par ſes conſeils & par ſes ordres, & le Vicomte lui accorda 300 livres de penſion; mais cet accord ne dura pas long-tems. Sa premiere femme étant morte, il enleva, en 1321, *Tiburge de Son*, Dame de Puiſſerguier, que ſes pere & mere élevoient chez eux, & avoient déja fiancée avec leur ſecond fils. Ils en furent ſi irrités, qu'il le firent dénoncer, & lui ôterent dans la ſuite tout ce qu'ils purent. Il acheta, avec ſa ſeconde femme, la Vicomté de Caſtelnau dans le Valſprié en Rouſſillon, de *Sibille*, fille de *Jaſpet*, Vicomte *de Caſtelnau*, par acte paſſé à Narbonne en 1334, teſta en 1336, mourut la même année, & fut enterré dans l'Egliſe de l'Abbaye de Fontfroide. Il avoit épouſé, 1°. en 1309, *Catherine de Poitiers*, fille d'*Aimar de Poitiers*, Comte de Valentinois, & de *Marguerite de Genêve*; & 2°. *Tiburge de Son*, Dame de Puiſſerguier, fille aînée d'*Arnaud de Son*, Seigneur de Puiſſerguier. Du premier lit il eut : — 1. AIMERY, Vicomte de Narbonne, mort à Montpellier le 8 Février 1341, & tranſporté dans l'Egliſe des Dominicains de Narbonne. Il n'eut point d'enfans de ſes deux femmes, 1°. *Uriande d'Aix*, fille de *Hugues d'Aix*, Seigneur de Bellegarde; & 2°. *Marie du Cunet*, fille de *Raimond*, Vicomte

du Canet, & de MARIE DE NARBONNE-TALAIRAN ; — 2. autre AIMERY, qui ſuit ; & du ſecond lit : — 3. GUILLAUME, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem ; — 4 & 5. GASTON & ARNAUD, Clercs ; — 6. SIBILLE, qui eut en dot 6000 livres barcelonnoiſes, & épouſa, en 1353, *André de Fenouillet*, Vicomte d'Iſle, de Canet, &c. fils de *Pierre de Fenouillet*, Vicomte d'Iſle, & de *Marquiſe*, Baronne *de Portella* & de Laza. Il teſta le 18 Décembre 1384, & *Sibille*, ſa femme, étant morte long-tems avant lui, il épouſa deux autres femmes ; — 7. & JEANNE, Religieuſe.

VIII. AIMERY, VI. du nom, Vicomte DE NARBONNE, accompagna, en 1253, BLANCHE DE BOURBON, mariée à PIERRE *le Cruel*, Roi de Caſtille ; mais la maniere dont ce Roi en agit avec cette Princeſſe, obligea le Vicomte DE NARBONNE & les autres François qui l'avoient ſuivi, de partir ſans prendre congé de lui. Il ſe trouva à la bataille de Poitiers en 1356, où il fut bleſſé & fait priſonnier. Il étoit hors de priſon en 1357, lorſqu'il offrit à PIERRE, Roi d'Arragon, de lui amener des troupes pour faire la guerre au Roi de Caſtille. Ce Prince lui donna, en 1362, une penſion de 2000 livres Barcelonnoiſe. Il fut encore fait priſonnier avec le Vicomte *d'Uzès*, & quelques autres Seigneurs du Languedoc, dans un combat donné le 14 Août 1366, près de Montauban, contre quelque troupes Gaſconnes du Prince *de Galles*, qui ravageoient le Diocèſe de Toulouſe, & auxquelles ils avoient voulu s'oppoſer. Il étoit, en 1369, à Paris, lorſque les Anglois camperent devant les portes de cette Ville pendant cinq jours. Il fut créé Amiral de France, par lettre du 8 Décembre de la même année, & deſtitué en 1373. Il mourut, fort âgé, en 1382, & fut enterré au Monaſtere de Fontfroide, dans un ſépulcre élevé. Il avoit épouſé 1°. *Béatrix de Sully*, fille de *Jean*, Seigneur *de Sully*, & de MARGUERITE DE BOURBON ; & 2°. *Yolande de Genéve*, morte ſans enfans, fille d'*Amédée*, Comte *de Genéve*, & de *Mathilde de Boulogne* ; 3°. *Béatrix d'Arborée*, fille de *Marian*, Prince & Juge *d'Arborée*, & de *Béatrix de Cabrens* ; 4°. & *Guillemette*, veuve de *Pierre Galceran de Pinos* : elle donna quittance de tous ſes droits à GUILLAUME, Vicomte DE NARBONNE, en 1396. Du premier lit vinrent : — 1. MARGUERITE, qui céda, conjointement avec ſon frere, l'an 1390, à JEANNE DE NARBONNE, Vicomteſſe de Lautrec, ſa couſine, tous les droits qu'elle pouvoit avoir ſur les biens de ſes neveux ; — 2. BÉATRIX, Religieuſe ; — 3. TIBURCE, Religieuſe à Prouille, laquelle donna quittance à ſon frere de tous ſes droits en 1395 ; — 4. ERMENGARDE ; & du troiſieme lit : — 5. GUILLAUME, qui ſuit ; — 6. PIERRE ; — 7. & ELÉONORE, morte jeune.

IX. GUILLAUME, Vicomte DE NARBONNE, Chambellan du Roi, par Lettres du 25 Mai 1385, teſta le 18 Août 1397, & ordonna ſa ſépulture en l'Egliſe du Monaſtere de Graſſe, voulant que ſon effigie armée fut miſe ſur ſon tombeau, & celle de ſa mere, en habit de veuve, ſur un autre. Il avoit épouſé *Guerine de Beaufort*, fille de *Marquis de Beaufort*, Marquis de Canillac, Comte d'Alais, & de *Catherine*, Dauphine *d'Auvergne*, ſa premiere femme. Elle ſe remaria à *Guillaume de Thinieres*, Seigneur de Mardoigne & du Val. De ſon premier mari elle eut : — GUILLAUME, qui ſuit ; — & AIMERY, mort en Sardaigne, âgé de 16 ans.

X. GUILLAUME, II. du nom, Vicomte DE NARBONNE, donna, l'an 1399, à *Bernard*, Abbé de Fontfroide, une penſion de 10 ſetiers de bled. Il commandoit, en 1416, un Vaiſſeau de l'Armée Navale que CHARLES VI envoya contre l'Angleterre ; entra fort avant dans la confiance du Connétable d'*Armagnac*, & ſe trouva à Paris en 1417, lorſque le Duc de *Bourgogne* aſſiégea cette Ville. Il fut pris par ce Prince le 29 Mai 1418, lorſque les Pariſiens reçurent ſes troupes, & que l'on maſſacra le Connétable *d'Armagnac* ; mais il ſortit bientôt après de priſon ; fut un des principaux Conſeillers du Dauphin, & ſigna la paix faite au Ponceau, proche Melun, le 11 Juillet 1419. Il étoit à la ſuite du Dauphin, lorſque le Duc *de Bourgogne* fut tué le 2 Septembre ſuivant ; ſe diſtingua à la bataille de Baugé en 1422, & au ſiége de Coſne, qui fut ſecouru dans le tems qu'il alloit ſe rendre ; & commença la charge à la

bataille de Verneuil, où il périt avec plus de 4500 hommes l'an 1424. Il fut porté à l'Abbaye de Fontfroide, au tombeau de ſes ancêtres, où il avoit choiſi ſa ſépulture. Il avoit épouſé *Marguerite d'Armagnac*, fille de *Jean d'Armagnac*, de Rhodez & de Fezenſac, Vicomte de Lomagne, & de *Marguerite*, Comteſſe *de Cominges*, de laquelle il n'eut point d'enfans. Il avoit fait ſon teſtament le 5 Mai 1424, en faveur de *Pierre de Tinieres*, Seigneur d'Apchon, ſon frere utérin, à condition qu'il porteroit ſon nom & ſes armes, & lui ſubſtitua AIMERY DE NARBONNE, Baron de Talairan, & ſes deſcendans. *Guillaume de Tinieres*, Seigneur de Madoigne, pere & tuteur de *Pierre de Tinieres*, vendit, en 1442, la Vicomté de *Narbonne* à *Gaſton de Foix*, Comte de Bigorre, Vicomte de Béarn, qui en prit poſſeſſion le 23 Avril 1448.

Barons de TALAIRAN.

V. AMALRIC DE NARBONNE, Seigneur de Talairan, ſecond fils d'AIMERY, II. du nom, Vicomte DE NARBONNE, & de *Philippe d'Anduſe*, eut différend avec AIMERY, Vicomte DE NARBONNE, ſon frere aîné, au ſujet de ſon partage, & ils s'en remirent à *Gui de Levis*, Seigneur de Mirepoix, lequel, par Sentence arbitrale donnée le 7 des Calendes de Septembre 1281, adjugea à AMALRIC, pour ſa part, les Châteaux ou lieux d'Olliac, Portol, Villeſeque, Saint-Jean de Barrou, Saint-Martin de Torſa, Talairan, Fourques, Albas, Gaſtilmor, & tous les droits que ſon pere avoit à l'entour, Hourteus, Treilhis, Fitou, Perignan, Magalas, Saint-Gervais, Diocèſe d'Albi, Neiran, Gineſtas, Maillac, Oveilhan, Ceillan, Salelles, Celairan, Marmonieres, au pays Narbonnois, &c. & pour ſa part des Fiefs, Villaran, Gineſtas, Saint-Pierre d'Ibles, Armiſſan, Truilheux, Montclu, Argilieres, Quarante, Villeſpaſſans, Aſſignan & Savignac, & tout ce que ſon pere avoit au-delà de l'Aude vers Beziers. Il mourut en 1311, & avoit épouſé 1°. *Algaye de Rhodès*, fille de *Hugues*, Comte *de Rhodès*, & d'*Iſabeau de Roquefeuil*; & 2°. *Marie d'Antioche*, fille du Grand-Maréchal du Royaume de Chypre, & d'*Alix de Giblet*. Du premier lit il eut: — 1. AMALRIC, qui ſuit; — 2 & 3. PHILIPPE & ERMENGARDE; & du ſecond lit: — 4. AIMERY, Seigneur de Perignan, déclaré prodigue, qui, d'*Iſabeau de Clermont*, ſon épouſe, fille de *Bérenguier de Guilhem*, Seigneur de Clermont-Lodeve, eut deux filles: — BOURGUIGNE & ETOILE DE NARBONNE; celle-ci Religieuſe à Pedrables en Eſpagne; — 5. & MARIE, femme de *Raimond*, Vicomte *de Canet*.

VI. AMALRIC DE NARBONNE, II. du nom, Baron de Talairan, en conſidération de ſa mere, & pour marque de cadet, écartela ſes armes de celles de *Rhodès*. Il fut préſent, en 1323, à un hommage rendu à *Jean*, Comte *d'Armagnac*, & mourut le 24 Novembre 1336. Il avoit épouſé *Naude de Clermont*, fille de *Bérenguier de Guilhem*, Comte de Clermont, qui lui légua 25 livres par ſon teſtament du 4 Août 1325, & ſubſtitua le fils aîné qu'elle auroit. De ce mariage vinrent: — 1. AMALRIC, qui ſuit; — 2. JEAN, mort ſans enfans; — 3. ALGAYE, mariée, par contrat du 4 Mars 1349, à *Thomas*, Seigneur *de Montmorin*, &c. fils de *Bompar*, Seigneur *de Montmorin*, & de *Françoiſe de Flotte*, lequel teſta, en 1360; — 4. CATHERINE, mariée 1°. à *Raimond-Guilhem de Budos*, Seigneur de Budos en Bourdelois; & 2°. par contrat paſſé à Charolles au mois d'Août 1341, à *Agne de la Tour*, Seigneur d'Oliergues, fils de *Bertrand de la Tour*, I. du nom, Seigneur d'Oliergues, & de *Marguerite Aycelin-Montagu*; — 5, 6 & 7. ALIX, CÉCILE & ERMENGARDE, Religieuſes la premiere à Carcaſſonne; la ſeconde à Nonnenque; & la troiſieme, à Narbonne.

VII. AMALRIC DE NARBONNE, III. du nom, Baron de Talairan, fut ſubſtitué à la charge du Gouvernement de Languedoc, par AIMERY, Vicomte DE NARBONNE, qui étoit Lieutenant de *Jean*, Duc *de Berri*. Il teſta le 14 Juillet 1361. Son pere l'avoit promis en mariage, avant qu'il fut en âge, à *Eiguloſe*, auſſi jeune que lui, fille de *Bertrand Bocard*, Chevalier, par acte paſſé à Carcaſſonne

le Vendredi après la Saint-Martin 1280. Ce peut être le même qui vendit au Roi, le 26 Février 1348, le Château de Perignan pour la ſomme de 18000 livres. Il avoit épouſé 1°. *Sibille d'Arpajon*, fille de *Hugues*, Seigneur *d'Arpajon*, Vicomte de Lautrec, & d'*Hélene de Lautrec*, ſa premiere femme; & 2°. en 1346, *Géraude de Son*, ſœur cadette de *Tiburge de Son* (& nom *d'Uſſon*, comme dit l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne), Dame de Puiſſerguier, Vicomteſſe de Narbonne, & veuve de *Roger*, Seigneur *de Monteſpan*. Du premier lit il eut: — 1. AMALRIC, qui ſuit; & du ſecond: — 2. ARNAUD, Seigneur de Perignan, dont il rendit hommage au mois de Mai 1372. Il mourut de la peſte à Clermont en Auvergne, pere de — MATHEOTE DE NARBONNE, mariée en Auvergne; — 3. MARGUERITE, femme du Seigneur *d'Arlenc*, en Auvergne; — 4. & TIBURGE, à laquelle ſon pere légua, par ſon teſtament du 14 Juillet 1361, trois mille florins d'or. Elle épouſa, le 27 Juin 1378, *Raimond d'Apchier*, Seigneur de Saint-Auban, troiſieme fils de *Guerin*, VII. du nom, Baron *d'Apchier*, & de *Marie de Beaufort*.

VIII. AMALRIC DE NARBONNE, IV. du nom, Baron de Talairan, teſta le 24 Avril 1381. Il avoit épouſé 1°. *Jeanne de Bouſſagues* ou *Bouzigues*, Dame de Montbazin, dont ſon mari rendit hommage en 1372; & 2°. *Conſtance de Levis*, fille de *Gaſton de Levis*, Seigneur de Leuan, & d'*Eléonore*, ſa femme. Du premier lit vint: — MARCILIE, qui fut mariée; & du ſecond lit naquirent: — 1. AMALRIC, qui ſuit; — 2. ANTOINE-PIERRE; — 3. & AUDE DE NARBONNE.

IX. AMALRIC DE NARBONNE, V. du nom, Baron de Talairan & de Magalas, Sénéchal de Carcaſſonne, mort après l'an 1435, avoit épouſé 1°. *Aigline du Vernet*, fille de *Rigaud du Vernet*, Seigneur de Châteaumorin, & de *Jeanne de Brayeres*, Dame en partie de Puivert, de Nebian, &c.; & 2°. *Leveſonne de Guers*, veuve de *Guillaume*, Seigneur *de Faugeres*, fille de *Raimond de Guers*, Seigneur de Caſtelnau, & *Grimburge*, mere de la femme de ſon fils aîné. Cette *Grimburge*, mere de *Leveſonne*, fut tutrice de ſa petite-fille le 12 Mars 1399. Il eut du premier lit: — 1. AIMERY, qui ſuit; — 2. ARNAUD, tué à la bataille de Verneuil, le 24 Août 1424; & du ſecond lit: — 3. JEAN, auteur des Barons de Talairan, rapportés ci-après; — 4. AIMERY, Seigneur d'Agen, de Pradas & du Pont de Salazer en Rouergue, qui vendit tout ſon bien pour liquider celui de ſa femme. Elle fut obligée d'abandonner tout pour 200 livres de rente, aſſignées ſur une petite maiſon dite *Monteſorgues*, près d'Anduze en Languedoc. Il vivoit encore en 1494, & avoit épouſé, par contrat du 4 Février 1445, *Louiſe de la Riviere*, ſeconde fille de *Guillaume de la Riviere*, dit *Boullon*, Seigneur de Saint-Bonnet & de Salendrenques, & de *Jacquette*, ſa femme. Il en eut: — GUILLAUME DE NARBONNE, qui prit la qualité de *Seigneur de la Salle* & *de Salendrenques*, dans ſon contrat de mariage du 5 Janvier 1484, avec *Madelene de la Fare*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de la Fare*, & d'*Iſabeau de Daleyrac-d'Aigremont*, dont deux garçons: — LOUIS DE NARBONNE, mort ſans enfans; — & JEAN, Religieux Bénédictin, mort fort âgé à Toulouſe, en 1564; — 5. GASTON, Chevalier de Rhodes, Commandeur de Souſribes & de Prunhanes; — 6. JEANNE, femme du Seigneur *de Pecherie*; — 7. & ARMANDE, morte ſans alliance.

X. AIMERY DE NARBONNE, quoique l'aînée, ne ſuccéda pas aux principales Terres de ſon pere, & n'eut que la Baronnie de Magalas, qui lui fut donnée lors de ſon mariage. Il rendit hommage pour les Terres de ſa femme le 22 Avril 1410, & en 1429, pour celles de Magalas & de Treilhis. Il étoit mort avant 1461, & avoit épouſé 1°. *Marguerite de Faugeres*, fille & héritiere de *Guillaume*, Baron *de Faugeres*, de la moitié de Lunas & du quart de Pezenas, & de *Leveſonne de Guers*, ſeconde femme du pere de ſon mari; & 2°. *Marguerite de Cabrieres*, qui ratifia, étant veuve, le 1 Juin 1461, une vente faite à Magalas. Les enfans du premier lit furent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. NICOLAS, lequel eut en partage la Terre de Nebian dans le Diocèſe d'Aleth, dont il rendit hommage au mois de Décembre 1452, & le renouvella au mois de Mai 1462. Il forma une branche, qui s'eſt éteinte bientôt après dans une fille, mariée dans

la Maiſon de *Mauléon*; & du ſecond lit: — 3. autre JEAN, Seigneur de Magalas, qui tranſigea, conjointement avec ſon frere GUINOT, avec les Syndics de la Communauté de Magalas, le 13 Avril 1493. Il donna ſon dénombrement de Magalas devant le Sénéchal de Carcaſſonne, au mois de Décembre 1503. C'eſt apparemment lui qui ſe maria avec *Antoinette de Thezan*, fille de *Jean de Thezan*, Seigneur de Pujol, & d'*Iſabeau Feltri-de-Popian.* Il peut avoir eu pour fils: — N... DE NARBONNE, Seigneur de Magalas, marié avec *Catherine de Saint-Felix*, pere de — JEAN DE NARBONNE, Seigneur de Magalas, marié à *Françoiſe de Roſpe-de-Fez*, dont — HELIX DE NARBONNE, Dame de Magalas, femme d'*Antoine de Maillac*, lequel, comme Baron de Magalas, donna le dénombrement de cette Terre devant le Sénéchal de Carcaſſonne, les 19 Mars & 14 Décembre 1540, & tranſigea avec les Conſuls de Magalas le 28 Octobre 1561; — 4. GUINOT; — 5. & ADÉLAÏS.

XI. JEAN DE NARBONNE, Baron de Fougeres de Lunas, &c. peut avoir eu pour fils,

XII. ANTOINE DE NARBONNE, Baron de Faugeres & de Lunas, qui rendit hommage de ſes Terres au Roi CHARLES VIII, & eut apparemment pour enfans: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ANDRÉ, Protonotaire du Saint-Siége en 1544, Prieur de Saint-Lieu, & de la Caſe; — 3. LOUIS, Religieux Bénédictin dans l'Abbaye de la Graſſe, & Prieur de Niſſan; — 4. ANTOINE, Seigneur de Rebourguil, qui teſta en 1556, & laiſſa de *Catherine de Faugeres*, qu'il avoit épouſée en 1522: — CATHERINE DE NARBONNE, mariée, en 1546, à *Philippe Bernon*, Seigneur d'Aiguevives. Elle teſta le 24 Décembre 1551; —— 5. & GAILLARDE, qui donna quittance de ſa dot le 13 Janvier 1529.

XIII. JEAN DE NARBONNE, II. du nom, Baron de Faugeres, de Lunas, &c. teſta en 1530, & avoit épouſé, par contrat du 16 Août 1526, *Béatrix de Faugeres* & de Caylus, laquelle teſta en 1580, & laiſſa pour fils unique:

XIV. CLAUDE DE NARBONNE-CAYLUS, Baron de Faugeres, de Lunas, &c. qui tranſigea, en 1544, avec ANTOINE DE NARBONNE. Il embraſſa la Religion Proteſtante, pour laquelle il ſervit pendant les guerres civiles, ſurprit Lodeve, la nuit du Vendredi 4 Juillet 1573, que ſes troupes ravagerent & pillerent. Il commanda, en 1575, dans les Diocèſes de Beziers, de Lodeve & de Narbonne, par ordre & en abſence du Maréchal *de Damville*; fit, le 25 Novembre 1577, ſon teſtament, qui ne fut ouvert que le Jeudi 3 Septembre 1578. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Beziers le 21 Juin 1544, *Marquiſe de Jep*, Dame de Rocoſel, fille de *Guillaume de Jep*, Seigneur de Foſet, & de *Jeanne de Rouch.* Elle vivoit encore le 10 Mai 1597. De ce mariage vinrent: —— 1. JEAN, qui ſuit; — 2. MARIE, alliée, 1°. le 21 Mars 1571, à *Jean de Roquefeuil*, Seigneur de Vrezoles & de la Baſtide de Fons; & 2°. à *Jean de Ferrier*, dit *le Capitaine la Peyre*, duquel elle étoit veuve le 9 Septembre 1610; — 3. & MARQUISE, femme, le 9 Octobre 1581, de *Guillaume de Ferroul*, Seigneur de Fouſſillon, d'Ajac & de Laurens, dont elle étoit veuve en 1592.

XV. JEAN DE NARBONNE-CAYLUS, Baron de Faugeres, Lunas & Rocozel, étoit ſous la tutelle de ſa mere en 1581. ROBERT DE NARBONNE, ſon couſin, qui avoit épouſé, en 1557, *Françoiſe de Clermont*, le fit ſon héritier, par ſon teſtament de l'an 1591. Il teſta le 25 Janvier 1522, & avoit épouſé le 1 Janvier 1589, *Antoinette du Caylar*, fille de *Guillaume du Caylar*, Seigneur en partie de Spondillan & de Puiſſerguier, mort le 27 Août 1599, & d'*Iſabeau de Lort.* Elle étoit veuve en 1640, & eut pour enfans: — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. JACQUES, Baron de Lunas, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné; — 3. GUILLAUME, né le 10 Mars 1597; — 4. MARQUISE, née le 12 Août 1600, mariée, le 24 Mai 1623, à *Abel des Landes*, Seigneur de Saint-Palais, lequel étoit âgé de 82 ans, en 1647. Elle teſta, étant veuve, le 27 Janvier 1674; — 5. & ISABEAU, mariée, le 7 Janvier 1614, avec *Jean de Perrin*, Seigneur de la Beſſiere.

XVI. HENRI DE NARBONNE-DE-CAYLUS, Baron de Faugeres, Lunas, Sourlan & Rocoſel, mort le 27 Septembre 1659, avoit épouſé 1°. *Iſabeau de Vignolles*,

fille de *Jacques de Vignolles*, Seigneur de Cornouteral, d'Arques, Préſident en la Chambre de l'Edit ſéante à Caſtres, mort à Beziers le 28 Octobre 1626, & d'*Iſabeau des Urſieres*, morte au Château d'Aumes, près de Montagnac & de Pezenas, le 22 Mars 1652, étant chez *Violande de Vignolles*, ſa fille, veuve du Préſident *Baudan*; & 2°. le 8 Août 1641, *Iſabeau de Bargeton*, fille de *Louis*, Seigneur de Cabrieres, & de *Marguerite de Maſſanes*. Du premier lit vinrent: — 1. JEAN-JACQUES, qui fit une donation le 25 Novembre 1648, & mourut peu après; — 2. ANTOINETTE, mariée, le 23 Octobre 1649, à *Louis de Ribes*, Seigneur de Leſignan, morte en 1684, & lui en 1706; & du ſecond lit: — 3. PIERRE, Baron de Faugeres, marié, le 23 Mars 1683, à *Louiſe de Morogues*, fille de *Gui de Morogues-Bourdin*, Seigneur de Medan, d'Hercourt & de Villiers, & de *Marie de l'Hoſte*: ſa femme étoit veuve depuis plus de 20 ans en 1714; — 4. JEAN-GABRIEL, mort après l'an 1683; — 5. HENRI, Seigneur de Sourlan, puis de Faugeres & de Lunas, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Heudicourt, marié, le 25 Mai 1705, à *Marie-Anne de Paſcal*, fille de *Jacques*, Seigneur de Saint-Felix, & de *Joachine de Morogues*. Il teſta en faveur de ſa femme le 12 Juillet 1705, & mourut, ſans poſtérité, en Italie l'année ſuivante; — 6. ANNE, morte à Berlin en 169...; — 7. & ISABEAU, qui ſe réfugia à Berlin, où elle épouſa *Philippe de Roſel*, Seigneur de Beaumont, duquel elle n'eut point d'enfans. Elle y mourut au mois de Septembre 1723, & ſon mari le 18 Novembre 1729.

XVI. JACQUES DE NARBONNE, ſecond fils de JEAN, & d'*Antoinette du Caylar*, fut Baron de Lunas, Gentilhomme de la Chambre du Duc D'ORLÉANS, par Proviſions du 7 Janvier 1631, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Languedoc, par Commiſſion du 13 Juillet 1636, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, fit une donation à ſon oncle, Baron de Faugeres, le 21 Septembre 1675, voulut être enterré, ſuivant ſa qualité, en l'Egliſe de Faugeres, & ne laiſſa que deux enfans naturels, ſçavoir: — JACQUES, qui ſuit; — & ANTOINETTE, légataire, en 1675, de 4000 livres, & vivante encore en 1708.

JACQUES, bâtard DE NARBONNE, étant premier Capitaine du Régiment de Châtillon, Cavalerie, le commanda en 1675, devint depuis Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis. Il commanda la Cavalerie en Catalogne en 1696, & mourut à Caſtres au commencement d'Octobre 1711. Il avoit épouſé 1°. *Catherine de Menouillon*, dont: —— VICTOIRE, née en 1671, mariée à Caſtres le 26 Avril 1695, à *Joſeph des Landes*, fils de feu *Annibal des Landes*, Seigneur de la Gaſſivie, & de *Marie d'Arveu*. Elle mourut le 21 Janvier 1709; — & MADELENE DE NARBONNE, mariée, le 9 Février 1696, à *Jean-Melchior du Lac*, Seigneur de la Tour & de Pravilergues, fils de *Marc-Antoine du Lac*, Seigneur de Bellegarde, & de *Marie Fabre*.

JACQUES, bâtard DE NARBONNE, épouſa 2°. *Marie Sirven*, veuve d'*Annibal des Landes*, mentionné ci-deſſus, dont le fils épouſa, comme on vient de le dire, la fille aînée de ſon ſecond mari.

Seconds Barons de TALAIRAN.

X. JEAN DE NARBONNE, fils aîné d'AMALRIC, V. du nom, Baron de Talairan, & de *Leveçonne de Guers*, ſa ſeconde femme, émancipé le 27 Juillet 1425, ſuccéda à la Baronnie de Talairan, & mourut le 24 Août 1496. Il avoit épouſé, le 25 Juillet 1425, *Sibille de Carmain*, fille de *Hugues*, Vicomte *de Carmain*, & de *Béatrix de Perilhes*. Elle vécut juſqu'au mois d'Août 1487, & eut de ſon mariage: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, auteur de la branche des Barons de Campendu, qui s'eſt éteinte au XIVe degré, dans MARIE DE NARBONNE, Dame de Campendu, morte à Toulouſe, étant fiancée au Baron *de Puygaillard*; — 3. GUERIN, auteur des Seigneurs de Salelles, auſſi éteints au XIIIe degré, dans trois filles, ſçavoir: — PAULE DE NARBONNE, femme de JEAN DE NARBONNE, Seigneur de Fimarcon, morte au Mas le 19 Novembre 1575, & enterrée à la Romieu; — CATHERINE DE NARBONNE, mariée à *N... de Châteauverdun*,

Verdun, dont un fils, mort à Florence ſans enfans ; — & FRANÇOISE DE NARBONNE, mariée à *Jean d'Eſcorailly*, Seigneur de Sainte-Gruere ; — 4. ANTOINE-PIERRE, Abbé de Fontfroide & de Grandſelve en 1476, élu Evêque de Vabres le 2 Février 1486, mort le 22 Juillet 1499 ; — 5. ANTOINE, Abbé d'Aniane & de Moiſſac, mort le 28 Octobre 1521 ; — 6. LOUIS, Abbé de Fontfroide & de Grandſelve, Evêque de Vabres, après ſon frere, & mort le 7 Février 1519 ; — 7. JEANNE, femme de *Jean d'Abzac*, Seigneur de la Douze ; — 8. & MARGUERITE, mariée, en 1458, à *Guillaume de Cardaillac*, Seigneur de Privaſac, de Varagre & de Valady : elle vivoit encore en 1499.

XI. JEAN DE NARBONNE, II. du nom, Seigneur de Taileran, Chambellan du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur pour le Roi du Comté de Rouſſillon, ſon Lieutenant en Languedoc en l'abſence du Duc DE BOURBON, & enſuite à Milan, où il mourut le 6 Février 1504, avoit épouſé *Iſene de Levis*, fille de *Gaſton de Levis*, Seigneur de Leran, & de *Catherine de Panat-de-Pierrebrune*, dont : — 1. AIMERY, qui ſuit ; — 2. MARGUERITE, mariée par contrat du 16 Avril 1513, à *Raimond de Caſtelpers*, Vicomte de Panat ; — 3. & BRUNE-CATHERINE, femme de *N... de Saint-Fortiel*, morte le 14 Juillet 1570.

XII. AIMERI DE NARBONNE, Baron de Talairan, mort au mois d'Août 1530, avoit épouſé, le 23 Mars 1499, *Anne de Lomagne*, Marquiſe de Fimarcon, fille unique de *Jacques de Lomagne*, Seigneur de Fimarcon, Vicomte de Conſerans, & d'*Anne de la Tour-Turenne*. Elle teſta le 17 Janvier 1517, & eut de ſon mariage : — 1. BERNARD, qui ſuit ; — 2. MICHEL, Vicomte de Saint-Girons, dont la poſtérité s'eſt éteinte au XVe degré dans les enfans d'HECTOR DE NARBONNE, Vicomte de Saint-Girons, Seigneur de Puydaniel, mort avant 1613. Voyez les Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII, p. 775*, ſur cette branche & les précédentes, éteintes ; — 3. ANNE, mariée, en 1535, avec *Jean-Jacques d'Aſtarac*, Seigneur de Fontrailles, fils de *Jean*, & de *Catherine de Mareſtaing* ; — 4. CATHERINE, mariée, par contrat paſſé à la Garde-Fimarcon le 14 Août 1531, avec 3000 livres de dot, à *Geraud de Mauléon*, fils de *Jean de Mauléon*, Seigneur de Durban en la Sénéchauſſée de Toulouſe ; — 5. & autre CATHERINE, ſubſtituée à ſes freres & ſœurs par le teſtament de ſa mere du 17 Janvier 1517.

XIII. BERNARD DE NARBONNE, Seigneur de Fimarcon, Baron de Talairan & de Villefalce, dont il donna le dénombrement le 3 Mai 1558, fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi, & mourut au lieu de la Garde. Il avoit épouſé 1°. *Cécile de Mauléon*, morte au Mas le 16 Avril 1540, fille de *Jean de Mauléon*, & de *Marie de Groſſolles-Flamarens* ; & 2°. *Françoiſe de Bruyeres-Chalabre*, morte à Aſtaffort en Condomois, le 11 Août 1571. Du premier lit vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, — 3. MARGUERITE, mariée, le 5 Mars 1560, à *Jean de la Barthe*, Seigneur de Montcorneil, fils aîné de *Mathieu*, & de *Catherine de Lomagne* ; — 4. MARIE, femme de *Jacques de Fontaines*, Seigneur de Feudeilles, laquelle députa aux Etats de Carcaſſonne le 17 Novembre 1603, comme grand'mere & adminiſtratrice de *Scipion de Baſſabat*, Baron de Campendu ; — 5 & 6. CONSTANCE & URSULINE, Religieuſes ; & du ſecond lit :

7. MAXIMILIEN DE NARBONNE, Seigneur de Talairan, de Combebonnet & de Montlau en Bourdelois, mariée à *Iſabeau de Cours*, Dame de Clermont près du Pont Sainte-Marie, de laquelle il eut : — JEAN, dont nous allons parler ; — & ANNE-CLAIRE DE NARBONNE, femme de PIERRE DE NARBONNE, Seigneur de Birac.

JEAN DE NARBONNE, Seigneur de Clermont, de Combebonnet & de Montlau, eut, d'*Anne Bouchard d'Aubeterre*, ſon épouſe, 12 enfans, entr'autres : — (a) LOUIS DE NARBONNE, dit *le Comte de Clermont*, Seigneur de Montfort, de Combebonnet, né en 1635, mort en 1705, laiſſant de ſon mariage contracté en 1681, avec *Madelene de Souillac*, fille de *David*, Seigneur d'Aſerac, &c. & de *Louiſe de Beaudean-Parabere* ; — MARIE-ANNE DE NARBONNE,

Dame de Clermont, &c. mariée, au mois d'Avril 1702, à *Jacques-Gabriel de Chapt*, Seigneur de Raſtignac, Baron de Luzech; — (b) Louis-Benoît, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment de Mirabeau, Infanterie, & Gouverneur de Reggio dans le Modenois. Ce fut lui qui, le 3 Mai 1705, défendit la Caſſinelle de Moſcolino dans le Breſſan, contre tous les Grenadiers de l'Armée du Prince *Eugène*, & qui les obligea de ſe retirer, après plus de cinq heures d'attaque. Il défendit auſſi la ville de Reggio contre le même Prince *Eugène*, & ne lui rendit cette place qu'après une longue défenſe le 14 Août 1706: il eſt mort ſans alliance; — (c) François de Narbonne-Lara, Seigneur de Goudaille, qui, de ſon mariage avec *Jeanne Raſin d'Hauterive*, a eu deux fils, ſçavoir: — François de Narbonne-Lara, Officier dans le Régiment de Vermandois; — & Bertrand de Narbonne-Lara, appellé *l'Abbé de Narbonne*, mort ſubitement à Agen le 2 Janvier 1741, âgé de 29 ans; — (d) & Marguerite-Urſule, mariée en 1675, à *Iſaac de Souillac*, Comte du Bourg fils de *Bardy de Souillac*, & de *Suſanne du Maine*, Dame du Bourg en Querci.

8. Ageſilas de Narbonne, auteur des Seigneurs d'Aubiac, rapportés ci-après; — 9, 10 & 11. Jean-George, Michel & Aimery; — 12. Paule, mariée à *François*, Seigneur *de Beſolles* & de Beaumont; — 13. Marguerite, mariée, par contrat du 10 Décembre 1564, à *Charles de Rigaud*, Baron de Vaudreuil, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, fils de *Jean de Rigaud*, Seigneur de Vaudreuil, & de *Marguerite d'Antin*; — 14. Brandelise, mariée, par contrat du 14 Juin 1574, à *Erard de Groſſolles*, Baron de Montaſtruc, Seigneur de Flamarens, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Maréchal-de-Camp de ſon Armée de Guienne, & Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, fils de *Renaud de Groſſolles*, Chevalier, Baron de Flamarens & de Montaſtruc, & d'*Anne de Maſcarans de Montlezun*; — 15. Jeanne, femme, par contrat du 19 Septembre 1588, de *Bernard de Caſſagnet*, Seigneur de Tilladet, Gouverneur de Bourg-ſur-Mer; — 16. & Françoiſe, Religieuſe.

XIV. Jean de Narbonne, Seigneur de Fimarcon, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, mourut à la Garde le 28 Janvier 1593. Il avoit épouſé 1°. Paule de Narbonne, morte au Mas, en 1575, fille & héritiere de Gabriel de Narbonne, Seigneur de Salelles & de Combebonnet, & de *Germaine de Leore*; & 2°. *Charlotte de Vernhe*, Dame de la Baſtide en Bourdelois, laquelle ſurvêquit à ſon mari, dont elle n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent: — 1. Bernard, mort à l'âge de cinq ans; — 2. Amalric, qui ſuit; — 3. Jean, Seigneur de Caſtelnou, mort au Mas, âgé d'environ 35 ans; — 4. Charles, mort au ſiége d'Amiens en 1597, où il portoit l'Enſeigne Colonelle des Gardes; — 5. Marguerite, mariée 1°. à Hector de Narbonne, Vicomte de Sains-Girons; & 2°. à *François de la Jugie*, Comte de Rieux; — 6. & Jeanne-Françoiſe, morte à l'âge de 14 ans.

XV. Amalric de Narbonne, Marquis de Fimarcon, Capitaine de 50 hommes d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roi, vendit, ſur la fin de l'an 1602, la Baronnie de Talairan au Vicomte *de Mirepoix*, teſta le 28 Juin 1621, & mourut à Toulouſe le 8 Août 1622, d'une bleſſure qu'il reçut au ſiége de Montauban. Il avoit épouſé, par contrat du 29 Octobre 1592, *Marguerite d'Ornezan*, Dame d'Auradé, fille de *Frédéric-Alain d'Ornezan*, Seigneur d'Auradé, & de *Marguerite de Lambès*. Elle mourut à Toulouſe le 28 Avril 1627, à une heure du matin, lorſqu'elle faiſoit rédiger ſon teſtament. Leurs enfans furent: — 1. Jacques, Baron de Fimarcon, tué à Bordeaux le 13 Juillet 1616, âgé de 21 ans; — 2. François, Marquis de Fimarcon, mort à Auradé (peu de jours après ſon pere) le 5 Août 1622, des bleſſures qu'il avoit reçues au ſiége de Clerac, au mois de Mai précédent; — 3. Hector, Marquis de Fimarcon, après ſon frere, tué au ſiége de Pamiers au mois de Mars 1628; — 4. Jean-Paul; — 5. Charles, Marquis de Fimarcon; — 6. Henrie-Renée; — 7.

& Paule-Françoise de Narbonne, Marquise de Fimarçon après la mort de ſes freres, mariée, par contrat du 4 Mai 1623 à *Paul-Antoine de Caſſagnet*, Seigneur de Tilladet & de Coſſeins, à qui elle porta la Terre de Fimarcon. Il mourut le 15 Mars 1664, & elle vers le 15 Octobre 1687.

Seigneurs d'Aubiac.

XIV. Agesilas de Narbonne, ſecond fils de Bernard, Seigneur de Fimarcon, Baron de Talairan & de Villefalce, & de *Françoiſe da Bruyeres-Chalabre*, ſa ſeconde femme, mourut le 25 Décembre 1633, avoit épouſé, le 5 Juin 1596, *Henrie-Renée de Lart* & de Goulart, Dame de Birac & d'Aubiac, fille de *Joſeph de Lart* & de Goulart, Seigneur des mêmes lieux, & de *Marie de Noailles*, dont — 1. Pierre, qui ſuit; — 2. Charles, Seigneur de Reaup, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné; — 3. Jean, Prieur de Saint-Caprais à Agen; — 4. François, Seigneur de Birac, qui eut acte de M. *Pellot*, Intendant en Guienne, le 23 Février 1668, de la repréſentation de ſes titres de nobleſſe. Il épouſa Claire de Narbonne, & en eut: — François-Barthelemi de Narbonne, Seigneur de Birac, batiſé le 18 Avril 1655, maintenu dans ſa nobleſſe par Jugement de M. *Amelot de la Houſſaye*, le 30 Août 1698; — 4. N. de Narbonne, Chevalier de Malte; — 5. Marguerite, mariée le 25 Février 1620, à *Jean-Bernard de Biqan*, Seigneur de Gohart, de Montauban, Capitaine aux Gardes, qui teſta à Condom le 9 Juin 1625; — 6. Catherine, femme de *N...*, Seigneur *de Bats*, ſans enfans; — 7. & Marthe, mariée, le 13 Mai 1619, au Château de Birac en Agenois, avec *Raimond de Montequn*, Seigneur de Montcaſſin, où il teſta le 22 Mars 1651.

XV. Pierre de Narbonne, Seigneur de Birac & d'Aubiac, mort à Paris l'an 1697, avoit épouſé *Claire de Narbonne-Clermont*, dont: — 1. François de Narbonne, Seigneur de Birac & d'Aubiac, marié à *Catherine de Baſſabat-de Pordeac*, veuve de *Jean-Louis de Roquelaure*, Seigneur de Beaumont, & de *Jacques d'Ornano*, Marquis de Saint-Martin. Ils vivoient tous deux, ſans enfans, en 1684. Elle donna 30000 livres à *Marguerite de Percin*, fille de *Marguerite de Baſſabat*, ſa ſœur, qui épouſa, au Château d'Aubiac, le 29 Décembre 1689, *Bernard de Genibrouſe*, Vicomte de Saint-Amant, & elle étoit alors Dame de Caſtels, Bourret, & Caſtelmairan; — 2, 3 & 4. trois garçons, morts au berceau; — 5, 6, 7 & 8. trois filles, Religieuſes; — 9. & une autre, non mariée en 1684.

XV. Charles de Narbonne, Seigneur de Reaup, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes, ſecond fils d'Agesilas, & d'*Henrie-Renée de Lart* & de Goulart, épouſa, en 1632, *Jeanne de Touges-Noalhan*, & en eut: — 1. François, qui ſuit; — & Marguerite, vivante en 1654.

XVI. François de Narbonne, Seigneur de Reaup, fut maintenu dans ſa nobleſſe par Jugement de M. *Amelot de la Houſſaye*, du 30 Août 1698, & mourut à Caudecoſte le 10 Decembre 1710. Il avoit épouſé, le 19 Août 1675, *Charlotte de Luſſan*, dont: — François, qui ſuit; — & une fille, femme de *N... de Lahontan*.

XVII. François de Narbonne, Seigneur de Birac & d'Aubiac, a épouſé 1°. *Iphigénie-Charlotte-Octavie de Caſſagnet*, morte à Paris le 6 Juillet 1714, fille de *Jean-Jacques de Caſſagnet*, Marquis de Fimarcon, & de *Deniſe-Philiberte de Polaſtron*, Dame de la Hiliere; & 2°. en 1715, *Angélique-Olive du Goth*, de la même Maiſon que le Pape Clément V. Du premier lit ſont nées deux filles, qui ont peu vécu; & du ſecond, il y a pluſieurs enfans: — 1. Jean qui ſuit; — 2. François, Evêque de Gap; — 3. autre François, Aumônier du Roi, Grand-Vicaire de Meaux, Abbé de Saint-Michel de Tonnerre; — 4. & Françoise, mariée au Comte de *Monteſquiou-Marſan*.

XVIII. Jean, Comte de Narbonne, né à Aubiac le 27 Décembre 1718, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gentilhomme de la Chambre de l'Infant Duc de Parme, & Commandant dans le haut-Languedoc, a épouſé, le

13 Juillet 1749, *Françoiſe de Chalus*, ci-devant Dame du Palais de Madame Infante, & à préſent Dame d'Atours de Madame ADÉLAÏDE DE FRANCE, dont : — PHILIPPE-LOUIS-MARIE-INNOCENT-CHRISTOPHE-JULES, né à Parme le 27 Décembre 1750, Capitaine des Dragons au Régiment de la Reine ; — & LOUIS-VICTOR-THEORAPHAL-SIMON DE NARBONNE, né auſſi à Parme en 1766.

Les armes de la Maiſon de NARBONNE-LARA ſont : *de gueules plein.*

NAS, Seigneur de Touris. Famille originaire de la ville d'Aix en Provence, qui a pour auteur

SIMON NAS, ſecond Conſul d'Aix en 1494. Il ſuivit à la conquête du Royaume de Naples, le Roi CHARLES VIII, qui, pour ſes ſervices rendus à cette occaſion, lui accorda des Lettres de nobleſſe, datées du Château de Capouane à Naples, au mois de Mai 1495 : elles furent enregiſtrées aux Archives du Roi à Aix le 17 Août ſuivant. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il eut :

II. HENRI DE NAS, auſſi ſecond Conſul d'Aix l'an 1529, qui teſta l'an 1539. d'*Antoinette de Signier*, ſon épouſe, il laiſſa : — 1 & 2. PIERRE & HONORÉ, qui firent chacun une branche à Aix, où ils ont donné des premiers Conſuls, & ſoutenu honorablement leur nobleſſe. Ces deux branches ſont éteintes depuis long-tems. — 3. Louis, qui ſuit, — 4. & MARGUERITE DE NAS, mariée à *Thomas de Becariis*, Gentilhomme Piémontois, habitant alors à Aix.

III. LOUIS DE NAS, Chevalier, fut un des plus vaillans hommes de ſon tems. Il ſe ſignala à la guerre que firent les François dans l'Iſle de Corſe ſous les ordres du Maréchal *de Termes*, qui faiſoit grand cas de LOUIS DE NAS, nommé communément *le Capitaine* NAS. Ce fut autant par ſa valeur que par ſa bonne conduite que la Ville de Boniface, dans cette Iſle, fut priſe ſur les Génois le 20 Septembre 1553, comme en font foi les Hiſtoires de ce tems. Il avoit épouſé, en 1551, *Catherine de Chautard*, fille & héritiere de noble *Jean de Chautard*, Seigneur de la Terre de Tourris ou Turris, qu'il avoit acquiſe de *Melchion de Vintimille*, Seigneur d'Olioules, en échange de quelques biens & titres Seigneuriaux que ledit *Chautard* poſſédoit dans le terroir d'Olioules. Par ce mariage, la terre de Tourris, à deux petites lieues de la mer dans la Viguerie de Toulon, paſſa dans la famille de NAS, qui la poſſede encore avec haute, moyenne & baſſe Juſtice & directe univerſelle, ne relevant que du Roi; ainſi qu'il conſte par divers titres & hommages. LOUIS laiſſa de ſon mariage :

IV. JEAN-BATISTE DE NAS, Chevalier, Gentilhomme de la Chambre du Duc *d'Alençon*, frere du Roi HENRI III, par Lettres-Patentes données en récompenſe de ſes ſervices, & datées du camp de Château-Landon le 3 Avril 1576. Il ſuivit Son Alteſſe Royale en la guerre de Flandres, pendant laquelle il commandoit la Cavalerie, & fut tué à l'âge de 34 ans dans une attaque de la ville d'Anvers. Par diverſes écrits qui le concernent & que la famille conſerve, il conſte qu'il a ſervi avec diſtinction & qu'il étoit fort eſtimé de HENRI III, de *François*, Duc *d'Alençon*, & de MM. *Buſſy-d'Amboiſe* & *de Villeroy*, alors Secrétaires d'Etat. On nous a ſur-tout communiqué (dit l'Auteur de l'Hiſtoire Héroïque de la Nobleſſe de Provence), une Lettre écrite à la Reine par le Duc d'*Alençon*, ſon fils, remplie d'éloges en faveur de JEAN-BATISTE DE TOURRIS. Ce Duc recommande enſuite à la Reine, en conſidération des ſervices dudit Sieur *de Tourris*, une affaire qu'avoit à la Cour le Sieur *de Signier de Piozin*, ſon parent. Cette lettre eſt datée du 9 Décembre 1583. Il eſt fait mention du Sieur *de Tourris*, dans l'Hiſtoire des guerres de Flandres au rang des Officiers-Généraux, & des gens de qualité qui furent tués à l'attaque de la ville d'Anvers. Il avoit épouſé, en 1568, Demoiſelle *Claude de Thomas*, fille de noble *Jacques*, Seigneur de Sainte-Marguerite & d'Evenos, & d'*Anne de Vintimille*, des Comtes de Marſeille. De ce mariage vint :

V. BERNARDIN DE NAS, Seigneur de Tourris, qui épouſa, en 1591, Demoiſelle *Eliſabeth de Marin*, de laquelle il eut : — FRANÇOIS, qui ſuit; — &

JEAN-BATISTE DE NAS, marié, l'an 1662, à *Catherine de Ripert.* Il fut maintenu dans ſa nobleſſe le 24. Janvier 1668, & mourut ſans enfans.

VI. FRANÇOIS DE NAS, Seigneur de Tourris, épouſa, l'an 1642, Demoiſelle *Victoire de Saquy*, fille de noble *François*, des Seigneurs *de Fos*, & de Dame *N... de Garnier-de-Julians*, dont ſortirent : — LOUIS, qui ſuit; — & FRANÇOIS-LEON DE NAS-DE-TOURRIS, Capitaine & Major dans le Régiment de la Marine, qui ſervit avec diſtinctions vers le milieu du dernier ſiécle : il ſe ſignala ſur-tout à Treves, où à la tête de cinq Compagnies, il vint débarraſſer le Maréchal *de Crequy*, qui ſe trouvoit trahi par la Garniſon, & livré avec cette Place aux ennemis. Il fut aſſaſſiné au ſortir de cette Ville, n'ayant alors que 28 ans.

VII. LOUIS DE NAS, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Tourris, qui fut quelque tems protégé par le Duc *de Beaufort*, ſous les ordres duquel il s'embarqua dans l'armée qui alloit faire le ſiége de Candie : LOUIS y fut légérement bleſſé, & de retour il quitta le ſervice, & fut maintenu dans ſa nobleſſe en même tems que JEAN-BATISTE, ſon oncle. Il épouſa, en 1670, Demoiſelle *Claire de Martin*, fille de noble *Jacques*, Seigneur de Gars, & de Dame *Marguerite de Graſſe*, des Seigneurs *de Briançon*. Ses enfans furent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JOSEPH-ANTOINE, mort, ſans alliance, à l'Iſle Saint-Domingue, Lieutenant de Vaiſſeaux, Capitaine d'une des Compagnies-Franches de la Marine, embarqué dans l'Armée Navale, que commandoit le Marquis *d'Antin*, en 1741; — 3 & 4. & deux filles, mortes Religieuſes dans l'Abbaye de Cîteaux à Hieres.

VIII. FRANÇOIS DE NAS, II. du nom, Seigneur de Tourris, Chevalier de Saint-Louis, mort Lieutenant de Vaiſſeaux, peu après avoir quitté le ſervice du Roi, avoit épouſé, en 1706, *Françoiſe de Bouſquet*, de Toulon, dont un oncle étoit Capitaine de Vaiſſeaux du Roi, & très-brave Officier, tué commandant ſon vaiſſeau, & combattant contre deux vaiſſeaux de guerre Hollandois, à l'entrée de la rade de Toulon. De ce mariage il a eu : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit; — 2. JOSEPH, Chanoine-Prêtre; — 3. LOUIS, Commiſſaire de la Marine, non marié en 1757, — 4. FRANÇOIS, Lieutenant de Vaiſſeaux, Capitaine d'une des Compagnies Franches de la Marine, Chevalier de Saint-Louis, non marié; — 5. N.... DE NAS, Religieux de l'Ordre de Cîteaux; — & pluſieurs filles : les unes mortes; & les autres Religieuſes.

IX. JEAN-BATISTE DE NAS, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Tourris, Capiraine des Vaiſſeaux du Roi en 1754, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, en 1745, Demoiſelle *Marie-Théreſe de Lambert*, couſine-germaine de M. *le Normant*, Intendant-Général, Adjoint au Miniſtere de la Marine, fille de noble *Nicolas de Lambert-de-Lavor*, en Languedoc, mort Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, & de Dame *Marie-Claude le Normant*, qui étoit fille du Greffier en Chef au Grand-Conſeil, ſous le regne de LOUIS XIV. De ce mariage il a : — 1. JEAN-THOMAS, né en 1747; — 2. & JOSEPH-MARIE DE NAS-DE-TOURRIS, né en 1748.

Cette Famille a encore donné pluſieurs Officiers aux Armées du Roi, dont il eſt fait mention dans les Hiſtoires de France ſous HENRI III, de Provence, d'Italie, de Flandres, dans les Notes hiſtoriques de la premiere Edition de M. *de Thou*, & l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de l'Abbé *Fleury*.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules.* Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, p. 176 & ſuiv.*

* NASSAU : Ville & Comté de l'Empire dans la Vétéravie. Son nom latin *Naſſovia*, eſt le même, ſelon *Berthius*, que celui de *Naſſ-Gravia*, qui ſignifie *Pays aquatique*. Ce Comté a donné ſon nom à l'ancienne Maiſon de NASSAU, ſi féconde en grands hommes.

En chercher l'origine dès le tems de JULES-CÉSAR, qui parle, dans ſes Commentaires, d'un *Naſſua*, Prince Sueve, ou la faire venir de Rome avec cet

Empereur, comme l'ont fait quelques Ecrivains, ce n'eſt pas éclaircir l'Hiſtoire, mais donner dans la fable, & vouloir en impoſer à la crédulité publique. Ne ſuffit-il pas, pour l'ancienne illuſtration de cette Maiſon, de la faire deſcendre de THÉODOSE, qui, par ſon mariage avec l'héritiere du Comté de NASSAU, acquit cette Seigneurie au VIIe ſiécle, & d'OTHON, Comte DE NASSAU, qui commanda, l'an 926, l'armée que l'Empereur HENRI *l'Oiſeleur* envoya contre les Hongrois. Cet OTHON étoit fils de JEAN, Comte DE NASSAU. Ainſi ſon nom étoit déja illuſtré par la poſſeſſion d'un Fief conſidérable, qui depuis long-tems étoit dans cette Maiſon.

Un autre OTHON, fils de VELDERAME, II. du nom, ayant épouſé l'héritiere *de Gueldres*, en fut fait le premier Comte par l'Empereur HENRI IV en 1099, & REINOLD DE NASSAU fut fait Duc de Gueldres en 1339.

Mais quatre grands événemens illuſtrent cette Maiſon : le premier, d'avoir donné un Empereur à l'Allemagne, en 1291, dans la perſonne d'ADOLPHE, qui perdit la Couronne & la vie en 1298, en combattant contre ALBERT D'AUTRICHE, I. du nom; le ſecond, d'avoir produit des Princes d'Orange depuis 1530, dont le premier fut RENÉ DE NASSAU, fils unique de HENRI, Comte DE NASSAU, & de *Claude de Châlons*, héritiere de cette Principauté; le troiſieme, d'avoir ſoutenu la liberté de la République de Hollande, & d'en avoir été le fondateur, malgré toutes les forces de l'Eſpagne; & enfin le quatrieme événement, qui vient de ſe paſſer ſous nos yeux, c'eſt celui qui a été ſi ſagement ménagé par le Prince GUILLAUME-CHARLES-HENRI-FRISON DE NASSAU, qui, ſans guerre, ſans aucune armée, eſt parvenu à ſe faire déclarer, en quelque ſorte, Souverain de la Hollande, ſous le nom de *Stathouder héréditaire* de Hollande & des autres Provinces, au mois de Janvier 1747, préciſément un ſiécle après qu'elles ont été reconnues République libre & indépendante, par le Traité de Munſter, en 1648.

Nous ne parlerons pas des plus illuſtres alliances qui ſe ſont faites dans cette grande Maiſon, partagée en différentes branches, dont pluſieurs ſubſiſtent avec beaucoup de dignité; mais non pas cependant avec la même conſidération : car aujourd'hui chez les Princes comme chez les particuliers, on n'eſt conſidéré qu'autant qu'on eſt puiſſant & grand Terrien.

Les branches de la Maiſon de NASSAU ſont celles de *Wisbaden*, *Weilbourg* & *Idſtein*, dont WALRAME, fils aîné de HENRI *le Riche*, eſt auteur; & OTHON, frere cadet de WALRAME, eſt tige des branches de *Dillembourg*, *Orange*, *Siegen* & *Idſtein*.

La branche de NASSAU-WEILBOURG, dite *de Saarbruck*, iſſue de celle de *Wisbaden*, a produit celle de *Weilbourg*, aujourd'hui l'aînée de toute la Maiſon, & elle ſe diviſe en quatre autres branches, qui ſont : NASSAU-SAARBRUCK, NASSAU-USINGEN, NASSAU-IDSTEIN, & NASSAU-WEILBOURG-WITTGENSTEIN.

La branche cadette de la Maiſon de NASSAU, ſurnommée *Dillembourg*, qui a pour tige, comme on l'a dit, OTHON, Comte DE NASSAU, fils puîné de HENRI *le Riche*, a formé les ſuivantes, ſçavoir celle de *Dillembourg*, ſurnommée *Orange*; celle qui a conſervé le nom de *Dillembourg*; celle de *Siegen*, aujourd'hui l'aînée de *Dillembourg*, & qui a formé un rameau dit *Willembourg*; celle ſortie de *Dillembourg*, qui en conſerve le nom; & celle ſortie de la branche de *Dillembourg*, qui a pris le nom de *Dietz*.

De la branche de *Uſingen*, étoit le jeune Prince DE NASSAU, Colonel du Régiment de Deux-Ponts, qui eut, le 7 Juin 1762, l'épaule fracaſſée d'un coup de canon, dont il eſt mort l'année ſuivante.

De la branche de NASSAU-SIEGEN, étoit le Prince EMMANUEL DE NASSAU-SIEGEN, marié à *Charlotte de Mailly-Neſle*, dont :

MAXIMILIEN-GUILLAUME-ADOLPHE, Prince DE NASSAU-SIEGEN, né à Paris le 1 Novembre 1722, mort le 17 Janvier 1748. Il avoit épouſé, le 1 Décembre 1743, *Marie-Madelene-Amicie de Monchy-de-Senarpont*, fille cadette de *Nicolas*, Marquis de Senarpont, & de *Marie-Madelene-Joſephe de Monchy*, ſa couſine. Elle eſt morte le 2 Avril 1752, laiſſant : — CHARLES-HENRI-NICOLAS-OTHON,

Prince de Nassau-Siegen, né le 9 Avril 1745; — & Charlotte-Amélie, Princeſſe de Nassau-Siegen, née poſthume le 8 Avril 1748.

La branche de *Dietz* ſubſiſte dans Guillaume, V. du nom, Prince de Nassau-Dietz, né le 8 Mars 1748, Stathouder héréditaire, Capitaine-Général des Provinces-Unies, & Stathouder particulier de Gueldres, Zutphen, Friſe & Groningue par ſucceſſion paternelle, le 22 Octobre 1751, a été déclaré premier Noble de la Province de Zélande le 8 Novembre ſuivant; a été confirmé dans l'hérédité de la dignité de Stathouder des Provinces-Unies le 20 du même mois; nommé Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere le 30 Mars 1752; & eſt Directeur & Gouverneur-Général des Compagnies du Commerce.

Il a pour ſœur unique Wilhelmine-Caroline, Princeſſe de Nassau-Dietz, née le 28 Février 1743, mariée, le 5 Mars 1760, à Charles-Chrétien, Comte de Nassau-Weilbourg, né le 11 Janvier 1735, Chevalier de l'Ordre de Saint-Hubert au Palatinat du Rhin, Général-Major au ſervice du Cercle du Rhin & des Etats Généraux, & Colonel de trois Régimens d'Infanterie, fils de Charles-Auguste, mort le 9 Novembre 1753, & d'Auguste-Fréderique de Nassau-Idstein.

Guillaume V, Prince de Nassau-Dietz, Stathouder, a épouſé, le 24 Octobre 1767, *Françoiſe-Sophie-Guillelmine de Pruſſe*, niéce de S. M. Pruſſienne, dont deux garçons & une fille, tous les trois vivans.

Guillaume-Charles-Henri-Friſon, pere du Prince Stathouder, fut créé Stathouder-Général & héréditaire des Provinces-Unies, les 5 & 18 Mai 1747, Août, Septembre & Décembre 1748, & eſt mort le 22 Octobre 1751. Il avoit épouſé, le 25 Mars 1734, Anne de Brunswick, née à Hanovre le 2 Mars 1709, fille aînée du Roi de la Grande Bretagne, Duc de Brunſwick. Elle fut déclarée Gouvernante pour le tems de la minorité du Prince ſon fils, le 29 Octobre 1751.

L'interruption du *Stathouderat* en Hollande a duré depuis 1702, à la mort de Guillaume III, juſqu'en 1747. La Friſe & Groningue avoient toujours leurs *Stathouders particuliers*, tirés de la branche de Nassau, ſubſtituée à celle du Roi Guillaume; & pendant tout cet intervalle, la Province de Hollande la plus conſidérable dans la République, a été ſans Stathouder comme les Cantons Suiſſes.

Il y a encore de la Maiſon de Nassau, la branche de Nassau-Adhamar, la derniere de toutes, iſſue de la grande branche de *Dillembourg*.

Les armes: *d'azur, ſemé de billettes d'or, au lion de même, armé & lampaſſé de gueules*. Et les différentes branches écartelent ſuivant les Terres qu'elles ont eues en partage.

De tous les bâtards de cette Maiſon, il n'y en a eu de reconnus que ceux ſortis des Princes *d'Orange*, & nous renvoyons à *Moréri* pour un plus long détail.

Nous nous contenterons de dire ici que les Seigneurs de Nassau-Conroy, ont pour auteur

Alexis de Nassau, élevé Page d'honneur, puis Gentilhomme de la Chambre de Charles V. En 1540, René de Nassau-Chalon, ſon frere, Prince d'Orange, lui donna les Seigneuries de *Conroy-le-Château* & de *Fraſne* dans le Brabant. Alexis de Nassau épouſa, en 1541, *Wilhelmine de Bronchorſt-de-Battembourg*, & en eut:

René de Nassau, Seigneur de Conroy, qui épouſa *Catherine de Namur*, dont:

Alexis de Nassau, II. du nom, marié à *Adrienne de Savary*, Baronne de Warcoin. Elle fut mere de

Maximilien de Nassau, Seigneur de Conroy, de Fraſne, & Baron de Warcoin, qui épouſa *Catherine-Florence de Harchies-de-Ville*, dite *d'Eſtapus*, & en eut:

Joseph-Ignace-Florent-Louis de Nassau, Baron de Warcoin, en faveur duquel la Seigneurie de *Conroy* fut érigée en *Comté*, par Lettres du Roi Charles II,

du 3 Février 1693. Il épouſa *Marie-Françoiſe de Guiſtelles-de-Saint-Floris*, dont : — 1. Guillaume-Adrien-Joseph, qui ſuit ; — 2. Charles-Joseph, Comte de Nassau-Conroy, Capitaine aux Gardes-Wallones ; — 3. Marie-Adrienne, Chanoineſſe à Andenne ; — 4. Marie-Brigite, auſſi Chanoineſſe à Andenne ; — 5. Marie-Isabelle, Chanoineſſe à Mons ; — 6. Marie-Thérese, Chanoineſſe à Andenne ; — 7. & Constance Josephe, Chanoineſſe à Mons.

Guillaume-Adrien-Joseph de Nassau, Comte de Conroy, Baron de Warcoin & petit-Rœux, Seigneur de Fraſne, Saweghen, Malenue, &c. Chambellan de leurs Majeſtés Impériales, Membre & Tréſorier des Etats de Brabant dans le quartier de Louvain, mort en Décembre 1766. Il avoit épouſé *Pétronille-Françoiſe Vander-Linden*, née Baronne de Hooghevorſt. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Guillaume-François-Joseph, né le 30 Mars 1737, au ſervice de l'Impératrice Reine ; — 2. Alexandre-Constantin-Joseph, né le 5 Mai 1738, Coadjuteur d'un Tréfonciorat de Liége & de l'Archidiaconat de Famenes, dans la même Egliſe ; — 3. Arnoul-Alexandre-Gillain-Joseph, né le 5 Juin 1739 ; — 4. Charles-Florent, né le 7 Octobre 1748 ; — 5. Marianne-Léontine-Apollone, née le 9 Février 1742, reçue Chanoineſſe à Mouſtier ; — 6. Marie-Isabelle, née le 15 Novembre 1744, auſſi reçue Chanoineſſe à Mouſtier ; — 7. Marie-Thérese-Charlotte, née le 16 Décembre 1745 ; — 8. & Constance-Josephe, née le 25 Juin 1747.

NATTES : Une branche de cette Famille noble réſide, depuis quatre générations dans la ville de Ligny en Barois. Elle eſt compriſe au Catalogue des Nobles de cette Province, & ſes titres ont été enregiſtrés au Greffe de la Chambre des Comptes de Bar-le-Duc.

Jean de Nattes-de-la-Calmontie, Ecuyer, Sieur de la Riviere, tige de cette branche, étoit originaire de Rouergue. Il étoit fils de noble Guillaume de Nattes, Seigneur de la Calmontie, & de Demoiſelle *Marguerite de Fontanges*, avoit pour oncle paternel Jean de Nattes, Seigneur de la Calmontie, Chevalier de Malte, où il mourut ſur la fin du dernier ſiécle ; pour ayeul noble Bernard de Nattes, Seigneur de la Calmontie, marié à Demoiſelle *Anne de Blanchefort* ; & pour biſayeul noble Guillaume de Nattes, Seigneur de la Calmontie, époux de Demoiſelle *Marguerite de Bénabeul*.

Le même Jean de Nattes-de-la-Calmontie, Ecuyer, Sieur de la Riviere, après avoir ſervi le Roi pendant 18 ans dans le Régiment de la Ferté, ſe fixa à Ligny en Barois en 1655. Il y épouſa noble Demoiſelle *Nagot*. Ses deſcendans ſubſiſtent actuellement en cette ville dans la perſonne de

Jacques-Joseph de Nattes-de-la-Calmontie, Chevalier, né en 1709, ancien Capitaine de Cavalerie, penſionné du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, petit-fils de Jean de Nattes ci-deſſus. Il a pour enfans : Pierre-Henri-Thibaut de Nattes, Ecuyer, Sieur de la Calmontie, né le 23 Mai 1738, — & François-Ives de Nattes-de-la-Calmontie, Chevalier, Lieutenant au Régiment d'Hainaut, né le 29 Mai 1742. *Notice envoyée* en attendant une Généalogie dreſſée ſur les titres.

Les armes : *de gueules, à trois nattes d'or.*

NATUREL, en Bourgogne : Famille noble diviſée en deux branches, qui ſe ſéparerent en 1480. Elle eſt originaire d'Italie, où elle portoit le nom de Naturelli.

La branche aînée ſubſiſte dans la perſonne de François-Emmanuel de Naturel, Seigneur de Balleure & autres lieux, né en 1718, marié, en 1744, à *N... de Ganay*, dont il n'a point d'enfans : Il a une ſœur Religieuſe à Béniſſon-Dieu en Forez.

La ſeconde branche ſubſiſte dans Pierre-Marie de Naturel, Seigneur de Valetine & autres lieux, né en 1712, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de la Tour-d'Auvergne, auparavant Roſnivinen. Il a épouſé,

épouſé, en 1749, Demoiſelle *Aimée-Françoiſe Joly de Beny*, dont une ſeule fille, nommée — JUDITH DE NATUREL, née le 25 Décembre 1745. Il a pour frere & ſœur :

1. CLAUDE-MARIE DE NATUREL, né en 1715, dit *l'Abbé de Valletine*, ci-devant Chanoine-Comte de Brioude, à préſent Chanoine de l'Egliſe & noble Chapitre de Saint-Pierre de Mâcon; —— 2. FRANÇOISE-VÉRONIQUE, née en 1713, Chanoineſſe & Sacriſtine du Chapitre noble d'Alix en Lyonnois; —— & trois autres filles, Religieuſes dans différens Monaſteres. *Notice envoyée.*

Les armes de la branche aînée, dite *de Balleure*, ſuivant *Chazot de Nantilly*, ſont : *d'or à une faſce d'azur, accompagnée de 3 corbeaux de ſable, 2 en chef & 1 en pointe.* La branche cadette porte de même; mais au lieu de *corbeaux* ce ſont des *merlettes.*

NAU, en Anjou : Famille maintenue dans ſa nobleſſe par Jugement de M. *Voiſins*, Intendant de Touraine, le 6 Août 1667, laquelle, ſuivant un *Mémoire envoyé*, remonte à

CLAUDE NAU, Ecuyer, Seigneur du Ruau, de l'Hermitage & du Martinet, marié, en 1560, avec *Catherine de Lojon*, dont entr'autres enfans :

ABRAHAM NAU, Ecuyer, Seigneur de Greneteau, Maréchal des Logis du Roi HENRI IV, ſelon les Lettres de proviſions qui lui furent accordées le 6 Mai 1591, ſignées HENRI; & plus bas, *Ruzé*. Il épouſa, par contrat paſſé devant *des Planches* & *le Moine*, Notaires Royaux à Chinon, Demoiſelle *Françoiſe de la Barre*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de l'Eſtang, & de défunte *Olive d'Eſpiné*, & en eut, entr'autres :

FRANÇOIS NAU, Ecuyer, Sieur de l'Eſtang, marié, comme fils aîné & principal héritier, par contrat paſſé devant *Godefroy* & *Fontenais*, Notaires en la Cour du Lude, le 19 Décembre 1618, avec Demoiſelle *Marie de Sarcé*, fille de feu *Jean de Sarcé*, vivant Ecuyer, Sieur de Sarcé, de Neuillé & du Colombier, & de Demoiſelle *Anne d'Eſpagne*. De ce mariage vint, entr'autres :

GABRIEL NAU, Ecuyer, ſieur de l'Eſtang, qui prouva ſa nobleſſe devant M. *Voiſins*, Intendant de Touraine & fut maintenu par Jugement du 6 Août 1667, comme il a été dit ci-devant. Il étoit alors marié avec *Marie de Grugelin*, qui lui apporta les Seigneuries de la Grugeliniere & de la Guitiere, dont, pour fils aîné :

FRANÇOIS NAU, II. du nom, Ecuyer, Sieur de l'Eſtang, Vaugelé, la Guitiere, la Grugliniere & de Vernoil, qui épouſa Damoiſelle *Marguerite Senoc*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur de Florentin; & de défunte *Marguerite Verot*, de laquelle il eut, entr'autres enfans : — FRANÇOIS-JEAN, qui ſuit; — & un autre garçon rapporté après ſon frere.

FRANÇOIS-JEAN NAU, Ecuyer, Sieur de l'Eſtang, & après ſon pere des Seigneuries ci-deſſus, marié, par contrat paſſé le 13 Juin 1747, à *Anne-Marie Trouillet*, fille de feu *René Trouillet*, Seigneur de l'Eſchaſſerie, vivant Conſeiller du Roi, Lieutenant particulier de la Sénéchauſſée & Siége Préſidial d'Angers, & d'*Anne Gohin*, ſa troiſieme femme. Ils ſont morts l'un & l'autre depuis 1759, ne laiſſant de leur mariage qu'une fille.

N... NAU, dit *le Chevalier de l'Eſtang*, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Chef de Brigade dans le Corps Royal-d'Artillerie, ſecond fils de FRANÇOIS NAU, II. du nom, & de *Marguerite Senoc*, a épouſé, à la Fleche, *N... Couſin*, dont il a un fils.

Les armes : *de gueules, à la gerbe de bled d'or, liée de même, ſoutenue de deux lions auſſi d'or.*

NAU-DES-ARPENTIS : C'eſt une autre Famille noble, dont étoit

FRANÇOIS NAU, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 27 Avril 1668, ancien Lieutenant-Général au Bailliage de Touraine & Siége Préſidial de Tours, mort le 7 Avril 1702. Il avoit épouſé *Marie-Hélene Mathé*, fille de *Charles Mathé*,

auſſi Conſeiller au Grand-Conſeil, Lieutenant-Général de Tours, & d'*Hélene Durand*. De ce mariage ſont iſſus : — CHARLES-PIERRE, qui ſuit; — & une fille, femme de *Jean le Mairé*, Seigneur de Monlivaut, dont des enfans.

CHARLES-PIERRE NAU, Seigneur des Arpentis, né en 1673, Conſeiller en la Grand'Chambre du Parlement de Paris en 1730, mort le 19 Septembre 1739, âgé d'environ 66 ans, avoit épouſé *Françoiſe Choppin*, fille de *René Choppin*, Seigneur d'Arnouville, Gouzangré, Chaſton, &c. ci-devant Lieutenant-Criminel de la Prévôté & Vicomté de Paris, & de *Marie Foy*. Elle eſt morte le 9 Mars 1739, & a laiſſé pour enfans : — 1. CHARLES-JEAN NAU, Conſeiller au Parlement de Paris, le 23 Mars 1740; — 2. AUGUSTIN-JEAN-BATISTE; — 3. & CHARLOTTE-FRANÇOISE, Femme de *Pierre-Charles Debonnaire*, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 18 Juillet 1731.

Les armes : *d'azur, à cinq triangles d'or, & en chef une flamme auſſi d'or.*

NAU : Autre Famille à Paris.

CLAUDE NAU DE-LA-BOISSELIERE, pourvu d'une charge de Conſeiller du Roi, Auditeur ordinaire en ſa Chambre des Comptes, ſucceſſivement d'une charge de Secrétaire d'Etat & Finances de la Reine d'Ecoſſe, Douairiere de France, par laquelle il fut envoyé en Eſpagne, & depuis en Ecoſſe pour lui ſervir d'Agent dans ſes plus importantes affaires, ſpécialement près de ſon fils, le Roi d'Angleterre, fut à ſon retour nommé ſon Conſeiller & Intendant de ſes Finances, & enſuite Secrétaire Ordinaire de la Chambre du Roi HENRI IV, par proviſions expédiées le 1 Juillet 1600, & ce Monarque l'annoblit par Lettres accordées à Fontainebleau au mois de Mai 1605, regiſtrées en la Chambre des Comptes le 26 Septembre de la même année, à la Cour des Aides le 26 Janvier 1606, préſentées & enregiſtrées de nouveau dans les regiſtres de la Chambre des Comptes le 12 Septembre 1738, en exécution de la Déclaration du Roi le 26 Avril de la même année.

Sa poſtérité ſubſiſte & porte pour armes : *écartelée, au 1 & 4 d'argent, à une roſe de gueules ; au 2 & 3 de gueules, à la licorne paſſante d'argent ; & ſur le tout d'azur, au chevron accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un croiſſant, le tout d'or.*

NAU, en Bretagne, reſſort de Rennes.

Famille déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 21 Mars 1671, au rapport de M. *Deniau*.

Les armes : *d'azur, à un lion d'argent, armé & lampaſſé de gueules, couronné d'or, tenant à la patte droite une épée d'argent, la pointe en haut.*

* NAVAILLES : C'eſt une des 12 premieres Baronnies du Béarn, qui fut longtems poſſédée par des Seigneurs du nom DE NAVAILLES, deſquels elle paſſa dans la Maiſon de *Foix*, & depuis dans celle d'*Andouins*.

Quant à la Maiſon de NAVAILLES, l'une des plus anciennes & des plus illuſtres de la Province de Béarn, nous attendons un *Mémoire* dreſſé ſur les titres originaux, que nous donnerons dans le Supplément : nous dirons ſeulement ici, que le chef de cette Maiſon eſt

Meſſire LOUIS-FRANÇOIS-DE-NAVAILLES, titré *Vicomte de Navailles*, Baron de Mirapeix, ci-devant Officier dans le Régiment du Roi, Infanterie, fils de FRANÇOIS DE NAVAILLES, Baron de Mirapeix, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Grenadiers au Régiment de Navarre, qui avoit été fait priſonnier à la bataille d'Hochſtet, mort le 4 Octobre 1774, à l'âge de 90 ans, & de noble Demoiſelle *Claude d'Apremont*, fille du feu Vicomte *d'Orthe*.

Il y a une branche de cette illuſtre Maiſon établie en Bigorre, depuis 1666, & qui ſubſiſte dans la perſonne de — JEAN-BATISTE-XAVIER DE NAVAILLES Baron de Mioſſens, en cette qualité l'un des premiers Barons de Béarn, Seigneur de Poeyferré, & de Lagon, qui a ſervi dans la premiere Compagnie

des Mouſquetaires, & actuellement Syndic général de la Nobleſſe de Bigorre.

Les armes : *d'azur, à une levrette d'argent, colletée de gueules, accompagnée de trois bouquets ou moletes d'argent.*

NAVARRE. De cette Famille étoit

JEAN-LOUIS NAVARRE, Seigneur de Maiſonneuve, né le 29 Janvier 1701, fils de N... NAVARRE, Secrétaire du Roi. Il fut Subſtitut du Procureur-Général du Grand-Conſeil le 26 Juin 1726, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 20 Septembre 1749, & eſt mort le 26 Juin 1760. Il a laiſſé de ſon épouſe, morte le 25 Juin 1759, deux filles; l'une mariée à ſon oncle paternel, Chevalier de Saint-Louis; & l'autre à *N... Marquélet*, ſieur de la Noue.

Les armes : *d'azur, au cheval gai d'argent.*

* NAVARRE : Royaume en Europe, qui appartient aujourd'hui, partie à la France & partie à l'Eſpagne. Il eſt ſitué entre le Béarn, les Pyrénées, la Biſcaye, la Caſtille & l'Arragon, a pour capitale la ville de Pampelune, & eſt diviſé en haute & baſſe Navarre. La haute, plus conſidérable que la baſſe, eſt poſſédée par le Roi d'Eſpagne, & l'autre par le Roi de France.

HENRI IV. après la mort de ſa ſœur unique, CATHERINE, Princeſſe de NAVARRE, morte ſans enfans, de ſon mariage avec *Henri* Duc *de Bar*, depuis Duc de Lorraine, réunit la Navarre & ſes autres biens à la Couronne de France, par ſon Edit du mois de Juillet 1607, à la réſerve du Béarn, qui n'a été réuni que par un Edit du mois d'Octobre 1620.

NAUCASE, en Auvergne.

M. *de Fortia*, Intendant de la Généralité de Riom, rendit, à Aurillac, le 8 Octobre 1666, un Jugement, par lequel il donna acte à CLAUDE DE NAUCASE, Ecuyer, Seigneur de Naucaſe, de Boiſſe & de la Roque, de la repréſentation des titres qu'il avoit faite pour la juſtification de ſa nobleſſe.

Ce CLAUDE DE NAUCASE, fils d'ANTOINE, & de *Jacquette de Bourdeille*, ſa veuve, épouſa, par contrat accordé le 9 Novembre 1660, paſſé devant *Monegier*, Notaire à la Caſſagne en Périgord, *Roſe de Hautefort*, fille de Meſſire *François de Hautefort*, Seigneur & Marquis de Saint-Chamans, de Durfort, de Cornil, & de haute & puiſſante Dame *Françoiſe d'Eſcars*, ſa veuve. De cette alliance vint :

FRANÇOIS DE NAUCASE, né le 10 Août 1661, batiſé dans la paroiſe de Saint-Julien de Tourſac, le 21 des mêmes mois & an.

C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, dont les armes ſont : *d'argent, à un lion léopardé de ſable, lampaſſé & armé de gueules, ſurmonté d'une vache paſſante de gueules, accornée, accolée & clarinée de ſable, au chef d'azur, chargé d'un navire d'argent.* Caſque couronné d'un cercle de Baron.

NAVIER (DE), en Lorraine, dans le pays Meſſin & le Beauvoiſis.

JEAN-CHARLES-EDOUARD DE NAVIER, Ecuyer, Seigneur de la Tour-Mory, de la Berliere, &c. né le 19 Octobre 1732, Officier d'Artillerie, a épouſé, le 29 Février 1756, *Jeanne-Geneviéve du Maiſniel*, fille de *Marie-Antoine*, & de *Jeanne-Marie Eliſabeth-Adrienne Cloquet*. On trouve la Généalogie de cette Famille dans l'*Armorial de France, Regiſtre V, Part II.*

Les armes : *d'or, à un vaiſſeau de ſable, ſur une mer de ſinople, le vaiſſeau ayant ſes voiles & ſon pavillon de gueules, la principale voile du milieu chargée d'une croix de Lorraine d'or.*

* NAY, en Lorraine.

CHARLES IGNACE DE NAY, Conſeiller d'Etat du Duc LÉOPOLD, & en ſon Parlement de Nancy, Préſident à Mortier du même Parlement, obtint que la Seigneurie de *Richecourt*, dans le Bailliage de Saint-Mihiel, fût érigée en

Baronnie, par Lettres-Patentes du 10 Mars 1722, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Bar le 9 Mai ſuivant, & mourut en 1735. Il avoit épouſé *N... de Taillefumyr*, morte en 1731, âgé de plus de 80 ans, laiſſant :

EMMANUEL DE NAY, dit *le Comte de Richecourt*, Miniſtre d'Etat & Préſident du Conſeil de la Régence de Toſcane, pour l'Empereur, qui le créa *Comte* en 1736, ainſi que ſon frere LOUIS-HIACINTHE DE NAY, pendant la Régence d'ELISABETH-CHARLOTTE D'ORLÉANS, Ducheſſe Douairiere d'Orléans. Il a eu de *N... Bourciers-de-Villers*, ſon épouſe : — CHARLES DE NAY, dit *le Comte de Richecourt*, Chambellan de L. M. I. Capitaine d'une Compagnie de Cuiraſſiers pour leur ſervice ; — & N... DE NAY, mariée en 1731, à *N... Comte de la Tour-de-Savannieres*, Chambellan de l'Empereur regnant.

NEAUFLE : Les Comtes de ce nom ſont iſſus des Marquis *de Rothelin*.

Ils ont commencé à FRANÇOIS D'ORLÉANS, troiſieme fils de HENRI I, Marquis de Rothelin, & de *Catherine-Henriette de Lomenie*, & ont fini à FRANÇOIS-MARC-ANTOINE-ALEXIS D'ORLÉANS, mort ſans poſtérité le 28 Janvier 1728, âgé de 58 ans.

NÉAULES : C'eſt une branche de la Maiſon de *Thomas*, en Provence, qui n'a formé que trois degrés, & a fini à *Honoré de Thomas*, Seigneur de Néaules, mort ſans enfans, ſous le regne du Roi LOUIS XI. *Voyez* THOMAS.

* NEBOUZAN : Pays avec titre de *Vicomté*, & qui fait partie du Gouvernement général de Guienne & Gaſcogne.

Le NEBOUZAN paſſa de la domination des Romains ſous celle des Wiſigots, & ſucceſſivement ſous celle des François & des Gaſcons. Il eut enſuite des Vicomtes particuliers, qui rélevoient des Souverains du Béarn. On croit que le NEBOUZAN paſſa depuis, par alliance, dans la Maiſon des Comtes d'*Armagnac*. Dictionnaire des Gaules, *Tome V*, *p.* 155.

NECTAIRE. *Voyez* SAINT-NECTAIRE.

* NEDONCHEL : Terre & Seigneurie en Artois, qui a donné ſon nom à une illuſtre Maiſon de cette Province.

I. GODEFROI DE NEDONCHEL, Chevalier, Seigneur de Nedonchel en 1199, & épouſa *Alete de Humieres*. Il fut pere de

II. GILLES, I. du nom, Seigneur DE NEDONCHEL en l'an 1201, marié à *Adele d'Aire*, de laquelle il eut :

III. BERTOLF DE NEDONCHEL, vivant en 1222, qui épouſa *Marie d'Ollehain*, dont :

IV. GILLES, II. du nom, Seigneur DE NEDONCHEL, Ligny, Burbures, Beauquenes, &c. vivant en 1242 & 1290. *Henriette de Wavrin*, ſa femme, le rendit pere de

V. GILLES DE NEDONCHEL, III. du nom, Conſeiller du Roi, & Grand-Chambellan du Duc DE BOURBON, mort en 1336. Il avoit épouſé *Jeanne de Bournel-Thiembronne*, & en eut : — 1. GILLES, qui ſuit ; — 2 & 3. JEAN & ROBERT, auteurs chacun d'une branche, rapportés l'une après l'autre.

VI. GILLES, IV. du nom, Seigneur DE NEDONCHEL, vivoit en 1369, & épouſa *Cécile de la Clite*, de laquelle il eut :

VII. MARIE DE NEDONCHEL, qui porta cette Seigneurie, avec pluſieurs autres Terres, dans la Maiſon de *Humieres*, par ſon mariage avec *Adrien*, Seigneur *de Humieres*, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'or. Elle paſſa depuis dans la Maiſon de *Morel*, d'où elle entra enſuite dans celle de *Carnin* ; & cette Terre fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes de l'an 1694, en faveur de *Maximilien-François de Carnin*, Seigneur de Nedonchel, Lillers, Bonrecourt, Eſquernes, &c. mort en 1710, fils aîné de *Jean-Batiſte de Carnin*, Seigneur de

Nedonchel, &c. & de *Marie-Claire d'Oſtrel-de-Lieres*. Voyez CARNIN, *T. III, p. 514 & ſuiv.*

Seigneurs de GARBECQ.

VI. JEAN DE NEDONCHEL, ſecond fils de GILLES, III. du nom, & de *Jeanne de Bournel*, fut Seigneur de Garbecq, & épouſa *Marie-Anne de Mailly*, duquel mariage vint :

VII. ENGUERRAND DE NEDONCHEL, Seigneur de Garbecq, allié à *Marie d'Antoing*, qui eut pour fils :

VIII. ENGUERRAND, II. du nom, marié à *Alix de Sainte-Aldegonde*, morte en 1414, dont, pour fille unique :

IX. JEANNE DE NEDONCHEL, mariée 1°. à *Jean du Petit-Rieux*, Seigneur de Paſeau; & 2°. à *Hugues de Sailly*, duquel elle étoit veuve en 1445.

Seigneurs de LIÉVEN, *&c.*

VI. ROBERT DE NEDONCHEL, troiſieme fils de GILLES, III. du nom, & de *Jeanne de Bournel*, fut Seigneur de Liéven, Blienet, Limiez, &c. & vivoit encore en 1356. Il eut de *Marie d'Aubigny*, ſon épouſe,

VII. ROBERT DE NEDONCHEL, II. du nom, Seigneur de Liévin, allié à *Marie de Lens-Recourt*, qui fut mere de

VIII. ROBERT, III. du nom, dit *Agnieux*, mort en 1424. Il avoit épouſé *Marguerite de Baudart*, dont : — HENRI, dit *Agnieux*, qui ſuit; — & ROBERT DE NEDONCHEL, Seigneur de Sevelinghe, mort vers l'an 1469. Il fut auteur d'une branche, éteinte dans le XVIIe ſiécle, de laquelle ſont ſorties pluſieurs Chanoineſſes, & une Abbeſſe du Chapitre de Denain. Elle s'étoit autant diſtinguée par ſes ſervices que par ſes alliances.

IX. HENRI DE NEDONCHEL, dit *Agnieux*, Seigneur de Liévin, &c. vivant en l'an 1427, épouſa *Marguerite de Haveskerque*, de laquelle vint :

X. JEAN DE NEDONCHEL, Seigneur de Liévin, Saint-Floris, Vendin, &c. vivant en 1480. Il avoit épouſé *Marguerite de Quinchy*, Dame du Queſnoy, fille de *Jean*, Seigneur de *Quinchy* & du Queſnoy, & de *Jeanne d'Ollehain*. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. JACQUES, Seigneur de Hanneſcamps, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après; — 3. MARGUERITE, Chanoineſſe à Mons; — 4. & ALIX, Chanoineſſe à Maubeuge.

XI. JEAN DE NEDONCHEL, dit auſſi *Agnieux*, Seigneur de Liévin, du Queſnoy, &c. vivoit en 1496, & fut marié à *Iſabelle le Vaſſeur-Capendu*, fille de *Hugues-Laurent le Vaſſeur*, Seigneur de Capendu, & de *Marie d'Eps*. De cette alliance vinrent : — CHARLES, qui ſuit; — & FRANÇOIS DE NEDONCHEL, vivant en 1545, Seigneur du Queſnoy. De *Louiſe de Habarcq*, ſon épouſe, il eut — ANTOINE DE NEDONCHEL, Seigneur du Queſnoy, Gouverneur d'Aire en Artois, qui n'eut point de poſtérité de ſes deux femmes, nommées l'une *Jacqueline d'Oſtoove*, & l'autre *Gerardine de Tenremonde*.

XII. CHARLES DE NEDONCHEL, Seigneur de Liévin, vivoit en 1539, & épouſa *Iſabeau de Haveskerque*, fille de *Roland*, Seigneur de Bailleulval, & d'*Antoinette de Werquigneul*, de laquelle il eut : — GUISLAIN, mort ſans alliance; — & FRANÇOISE, qui hérita de ſon frere, & épouſa *Jean de la Vieſville*, Seigneur de Mamez.

Seigneurs de HANNESCAMPS, *Barons de* BOUVIGNIES, *&c.*

XI. JACQUES DE NEDONCHEL, Seigneur de Hannecamps, ſecond fils de JEAN, & de *Marguerite de Quinchy*, fut allié à *Iſabelle d'Oſtrel-Lieres*, Dame de la Vigoigne, veuve de lui en 1510. Elle étoit fille de *Philippe d'Oſtrel*, Seigneur de Lieres, & de *Caſſine de Griboval*. Elle fut mere de

XII. GEORGES DE NEDONCHEL, Seigneur de Hanneſcamps & de la Vigoigne, puis de Bouvignies, par le retrait qu'il en fit du chef de ſa ſeconde femme, *Marie de Berghes*, fille de *Pierre*, Seigneur d'Ollehain, & de *Jeanne de Bailleul*,

laquelle, après ſa mort, ſe remaria à *Antoine de Wignacourt*, Seigneur d'Ourton. De ſon premier lit elle eut :

XIII. Georges de Nedonchel, II. du nom, Baron de Bouvignies, Seigneur de Hanneſcamps, &c. mort en 1631. Il avoit épouſé, en 1613, *Iſabeau de Maſſiet*, Dame de Ravenſberghe, fille de *Denis*, Baron de Ravenſberghe, & de *Marie d'Aſſignies-d'Allowane*, d'où vinrent : — Denis-Georges, qui ſuit ; — & Isabelle-Antoinette, Chanoineſſe, puis Abbeſſe de l'Abbaye de Denain.

XIV. Denis-Georges de Nedonchel, Baron de Bouvignies & de Ravenſberghe, épouſa *Bonne-Victoire de Lannoy*, fille d'*André*, Seigneur d'Eſplechin, & de *Marie du Châtel-la-Hovarderie*, de laquelle il eut : — 1. Jean-Batiste-André, qui ſuit ; — 2 & 3. deux filles, Chanoineſſes de Denain ; — 4. & une troiſieme, Abbeſſe de Bourbourg.

XV. Jean-Batiste-André de Nedonchel, mort le 13 Octobre 1699, avoit épouſé, en 1660, *Aubertine d'Aſſignies*, dont :

XVI. Octave Eugene de Nedonchel, qui obtint le titre de *Chevalier* & de *Marquis de Nedonchel* en 1723, avoit épouſé, en 1696, *Marie-Claire-Florence de Croix*, fille de *Pierre-Felix*, Seigneur d'Heuchin, & de *Léonore de Sainte-Aldegonde*. De ce mariage il a eu : — Octave-Alexandre, qui ſuit ; — & Denis-Georges, rapporté après ſon frere.

XVII. Octave-Alexandre, Chevalier, Marquis de Nedonchel, Baron de Bouvignies & de Ravenſberghe, mort le 17 Février 1756, avoit épouſé 1°. *Thereſe-Louiſe-Antoinette de Hennin*, fille unique & héritiere de *Louis*, Marquis de Querevain, & de *Marie Madeleine-Caroline d'Anant-d'Erines*, & 2°. *Alexandrine d'Aſſignies de Bailleul*, de laquelle il n'a point eu d'enfans. Il a eu du premier lit Isabelle-Alexandrine de Nedonchel, morte en 1753, ayant été mariée en 1747, avec ſon couſin-germain.

XVII. Denis-Georges de Nedonchel, Vicomte de Staples, frere du précédent, qui a épouſé *Marie-Anne-Joſephe de Douay*, Dame de Buſſy & de Barates, de laquelle ſont iſſus deux fils & pluſieurs filles. L'aîné des garçons, nommé

XVIII. César-Marie-Joseph, Marquis de Nedonchel, Vicomte de Staples, Cornette dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, a épouſé, en 1747, Isabelle-Alexandrine de Nedonchel, ſa couſine-germaine, morte le 10 Juillet 1753, laiſſant deux garçons.

NÉEL-DE-SAINTE-MARIE, en Normandie, Diocèſe de Coutances. Famille noble, dont nous avons déja parlé *Tome VI*, *p.* 14 de notre premiere Edition, d'après l'*Armorial de France*, *Tome I*, *Part. II*, *p.* 402.

Pierre de Néel, Seigneur de Neuville, de Fontenay, de Virey, & de Tierceville en 1539, eut pour femme, *Catherine de la Vigne*, laquelle après la mort de ſon mari, obtint du Roi la Garde-noble de ſes enfans, le 22 Septembre 1568. De ſon mariage, accordé en 1559, naquit, entr'autres :

François de Néel, Seigneur de Tierceville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes de ſes Ordonnances, & Gouverneur de Coutances. Il épouſa, en 1599, *Jeanne d'Angerville*, fille de *Charles*, Seigneur de Treſly, de Valençay, de Corbigny, &c. & de *Claude de Rabodanges*. Leurs enfans furent : — 1. Gédéon, qui ſuit ; — 2. Robert, Ecuyer, Sieur de Tierceville ; — 3. & Louis, Ecuyer, ſieur de Treſly.

Gédéon de Néel, Seigneur de Corbigny, de la Haulle & de Sainte-Marie, épouſa, le 10 Août 1638, *Eliſabeth Cervoiſier*, dont :

Jean de Néel, Ecuyer, Seigneur & Patron de Sainte-Marie, qui s'allia, en 1666, avec *Marie de Breſlay*, veuve de *Jacques de Poilvilain-de-Montchauvau*, de laquelle il eut :

Robert-Constantin de Néel, Ecuyer, Seigneur & Patron de Sainte-Marie, marié, en 1700, avec *Jeanne Hue*, fille de *Thomas Hue*, Ecuyer, Seigneur

de Vermanoir, de Semilly, de la Haulle, de la Marre, du Déſert, & de *Françoiſe de Saint Martin*. Elle obtint du Roi, le 13 Avril 1727, la Garde-noble de ſes enfans, dont l'aîné,

ROBERT-PIERRE DE NÉEL, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Marie, né le 28 Mai 1714, fut reçu Page du Roi dans ſa grande Ecurie le 8 Mars 1731.

Les armes : *d'argent, à trois bandes de ſable, & un chef de gueules.*

NÉEL, Ecuyer, Seigneur de la Caillerie. Famille de la même Province, Diocèſe de Bayeux, qui paroît être une branche de la précédente, parce qu'elle porte les mêmes armes.

REGNAULD NÉEL, Prévôt de la Confrairie fondée en l'Egliſe Saint-Patrice de Bayeux, vivoit en 1528.

RICHARD NÉEL, Sieur de la Caillerie-des-Longparcs en 1580, eut pour enfans : — 1. ROBERT, qui ſuit; — 2. PIERRE, marié en 1619, mort avant 1624, duquel eſt peut-être deſcendu JACQUES NÉEL, Ecuyer, Sieur de Voiſdris, lequel, de *Marie Blachet*, ſa femme, laiſſa — MARIE NÉEL, mariée, vers 1700, à *Nicolas d'Argouges*, Ecuyer; — 3. SUSANNE, femme de JACQUES NÉEL, Ecuyer, Sieur de Brunville, mort, agé de 90 ans, le 18 Septembre 1653; — 4. & JACQUELINE, femme de JOACHIM NÉEL, Ecuyer.

ROBERT NÉEL, Sieur de la Caillerie, Avocat à Bayeux, mourut le 11 Août 1634. Il fut marié deux fois, & eut de ſa ſeconde femme : —— 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. JEAN, tige des Seigneurs de Longparcs; — 3. GUILLEMETTE, mariée, le 28 Novembre 1619, à *Claude Suhard*, Ecuyer, Seigneur de Cronay & de Gamon : elle eut en mariage 5000 livres; — 4. SUSANNE, alliée, le 2. Mai 1624, à *N... Osber*, Ecuyer, Sieur du Theil, de Cormolain; — 5. JEANNE, mariée, le 23 Janvier 1631, à *Pierre Enquerran*, Sieur des Molieres; — 6. MARGUERITE, mariée, le 18 Juillet 1637, à *Jean Couſin*; —— 7. & MADELENE, mariée, le 28 Janvier 1638, à *Germain Langlois-de Saint-Patrice.*

JACQUES NÉEL, Ecuyer, Seigneur de la Caillerie, Conſeiller élu à Bayeux, fut annobli par Lettres de 1665, confirmées le 3 Février 1666, & en Février 1667, par Lettres-Patentes regiſtrées le 22 Juillet 1668. De *Marguerite le Breton*, qu'il épouſa le 25 Novembre 1629, fille aînée de *Robert*, Sieur de Lormelle, Avocat à Bayeux, il eut : — 1. ROBERT, qui ſuit; — 2. JEAN, Ecuyer, Sieur de Hupain, mort ſans poſtérité; — 3. & MARIE, alliée 1°. à *N... Coueſpel*, Sieur de Caſtillons, Elu à Bayeux; & 2°. à *Raoul de Couvert*, Chevalier, Seigneur de Coulonces, Gouverneur des Ville & Château de Bayeux.

ROBERT NÉEL, Ecuyer, Sieur de la Caillerie, né le 2 Décembre 1632, épouſa *Marie Cornet*, dont il eut : — 1. OLIVIER, qui ſuit; —— 2. PHILIPPE, Chanoine Prémontré, Curé, Prieur du Breuil, — & autres enfans.

OLIVIER NÉEL, Ecuyer, Sieur de la Caillerie, mort en 1749, avoit épouſé *Jeanne le Maigre-de-Vallaris*, dont deux fils Officiers de Cavalerie au Régiment de la Cornette-blanche & Chevaliers de Saint-Louis; —— & une fille.

Sieurs de LONGPARCS.

JEAN NÉEL, fils puîné de ROBERT, & de ſa ſeconde femme, Sieur de Longparcs, Conſeiller Aſſeſſeur à Bayeux, décédé à Saint-André le 10 Octobre 1661, âgé de 56 ans, & inhumé dans l'Egliſe de Saint-Nicolas des Courtils, avoit épouſé, 1°. en 1629, *Madelene Dumont-de-la-Vallée*, morte le 14 Juin 1631, âgée de 27 ans; & 2°. *Jacqueline Formont*, ſœur de *Michel Formont*, Prêtre, mort le 17 Mars 1679, âgé de 70 ans. Du premier lit vint : — 1. SUSANNE NÉEL, née le 30 Mai 1630, mariée à *Michel d'Hermerel*, Ecuyer, ſieur de Secquemont, laquelle a fait pluſieurs fondations à Saint-Malo; & du ſecond ſortirent : — 2. RICHARD, qui ſuit; — 3. ANNE, née le 1 Octobre 1633, mariée à *Michel Suhard*, Ecuyer, Sieur de Loucelles, Conſeiller-Aſſeſſeur; — 4. & MARGUERITE, née le 21 Avril 1635.

Richard Néel, Sieur des Longparcs, né le 19 Août 1643, Maître des Requêtes de la Reine, & Aſſeſſeur à Bayeux, mort le 5 Avril 1708, avoit épouſé *Anne Cheradame* de la paroiſſe Saint-Gervais de Falaiſe, le 3 Octobre 1667, dont : — 1. Michel, qui ſuit ; — 2. Richard, Sieur de Bapaume, lequel ſe retira à l'Abbaye de la Trappe, enſuite à l'Hôtel-Dieu de Caen, où il mourut, dans les exercices de piété & de pénitence ; — 3. Marie-Anne, alliée, le 15 Janvier 1711, à *Marie de Garſalles*, Ecuyer, Sieur des Fontaines, fils de *Pierre*, Ecuyer, & de *Marie de Pierrepont-de-Berneſy* ; — 4. autre Marie-Anne, née le 12 Mai 1686, mariée, le 18 Novembre 1718, à *Michel Oſber*, Ecuyer, fils de *Thomas*, Sieur du Theil, & de *Marie Gaillard-de-Cormolain* ; — 5. & Jeanne-Claude, née le 5 Mai 1693, mariée, le 10 Avril 1724, à *Richard-Louis Onſouf*, Sieur du Taillis, Procureur Subſtitut à Bayeux, fils de *Louis Onſouf*, Elu, & d'*Anne Briere*.

Michel Néel, Sieur de Longparcs, né le 8 Mai 1672, épouſa, le 14 Décembre 1716, *Catherine Guerin*, fille de *Gilles*, habitant à Bayeux, & de *Catherine de la Noë-Gaucher*. Mémoire envoyé par M. l'Abbé *Beziers*, Chanoine du Saint-Sépulcre de Caen.

Il y a encore deux autres familles du même nom en Normandie. La premiere, Néel, Ecuyer, Sieur de la Champagne, Election de Coutance, dont les armes ſont : *d'azur, à trois mains gauches*, 2 & 1.

Et Néel, Ecuyer, Sieur de Caïron, de la Bouillonnerie, Election de Valogne, qui porte pour armes : *d'azur, au ſoleil d'or, accompagné de 3 étoiles en chef, 2 en face, & un croiſſant en pointe*.

NÉELLE-FALVY. *Du Cheſne*, dans ſon Hiſtoire de la Maiſon de *Bethune*, parle de cette ancienne Maiſon éteinte, à laquelle il donne pour armes : *burelé d'argent & d'azur de dix piéces, à la cotice de gueules, brochant ſur le tout* ; ce qui feroit croire que c'eſt une autre Famille que celle de Néelle-Offemont, car cette derniere porte des armes toutes différentes : nous en donnerons ci-après une *Notice*.

Quant à la Maiſon de Néelle-Falvy, elle étoit une des plus anciennes & des plus illuſtres de France.

Yves, I. du nom, Seigneur de Néelle & de Falvy, vivoit ſous le regne de Hugues-Capet, & eut pour fils :

Yves, II. du nom, Seigneur de Néelle & de Falvy, pere de

Drogon, Seigneur de Néelle & de Falvy, vivant ſous le regne de Philippe I, qui, dans l'Hiſtoire de la Terre-Sainte, dont il fit le voyage avec Hugues *le Grand*, Comte de Vermandois, eſt qualifié Seigneur vaillant, & un des principaux de France, *vir fortis & Princeps terræ Galliarum Drogo de Nahel'â*. Son fils fut :

Raoul, I. du nom, Seigneur de Néelle & de Falvy, qui, l'an 1119, donna ſon moulin de Falvy-ſur-Somme à l'Egliſe de Saint-Quentin. Il épouſa la fille aînée de *Guillaume d'Eu*, Comte de Soiſſons, & d'*Ade*, ſon épouſe, dont vinrent : — 1. Yves, III. du nom, Comte de Soiſſons, mort, ſans enfans, en 1157, de ſon mariage avec *Yolande de Hainaut* ; — 2. Drogon, Chevalier, mort auſſi ſans lignée ; — 3. Raoul, qui ſuit ; — 4. & Thierri, Archidiacre de l'Egliſe de Cambray.

Raoul de Néelle, II. du nom, Châtelain de Bruges, parut à la Cour de Flandres depuis l'an 1135 juſqu'en 1153, & épouſa *Gertrude d'Alſace*, niéce du Comte *Thierri d'Alſace*, de laquelle il eut : — 1. Conon, Comte de Soiſſons après Yves, III. du nom, ſon oncle, & mort ſans enfans d'*Agnès*, Dame *de Pierrefons*, ſa femme ; — 2. Raoul, qui ſuit ; — 3. & Jean, rapporté après ſon aîné.

Raoul de Néelle, III. du nom, ſuccéda à Conon, ſon frere, dans le Comté de Soiſſons. Il épouſa 1°. Alix de Dreux, fille de Robert de France, Comte de

de Dreux, & de *Harviſe de Sarisbery*, ſa premiere femme; & 2°. *Yolande de Joinville*. Du premier lit il eut: — 1. GERTRUDE DE SOISSONS, premiere femme de *Mathieu*, II. du nom, Seigneur *de Montmorency*, Connétable de France; — 2. N... DE SOISSONS, mariée à *Etienne de Sancerre*, Seigneur de Châtillon-ſur-Loing; & du ſecond lit: — 3. JEAN, I. du nom, Comte de Soiſſons, duquel ſont deſcendus les autres Comtes *de Soiſſons* ſubſéquens; — 4. RAOUL DE SOISSONS, Seigneur de Keure, marié 1°. avec la Reine DE CHYPRE; & 2°. avec *Comteſſe de Hangeſt*, fille de *Jean*, Seigneur *de Hangeſt*, de laquelle il eut — YOLANDE DE SOISSONS, Dame de Keure, mariée à *Bernard*, Seigneur *de Moreuil*, dont eſt iſſue la Maiſon de *Moreuil*, qui prit, depuis, le nom *de Soiſſons*.

JEAN DE NÉELLE, troiſieme fils de RAOUL, II. du nom, Châtelain de Bruges, & de *Gertrude d'Alſace*, obtint, de la ſucceſſion de ſon pere, la Châtellenie de Bruges, & de celle de ſon oncle YVES, III. du nom, Comte de Soiſſons, les Seigneuries de Néelle-Falvy & de la Herelle; & mourut en 1214, laiſſant d'*Eliſabeth de Lamberſart*, ſon épouſe: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. RAOUL, auteur de la branche de Falvy, rapportée ci-après; — 3. & GERTRUDE, femme de *Raoul de Clermont*, Seigneur d'Ailly, dont nous parlerons après ſon aîné.

JEAN, II. du nom, Seigneur DE NÉELLE, Châtelain de Bruges, vendit cette Châtellenie à *Jeanne*, Comteſſe *de Flandres*, l'an 1224, & épouſa *Euſtache de Saint-Pol*, fille de *Hugues Candaveſne*, Comte de Saint-Pol, & d'*Yolande de Hainaut*. Du conſentement de ladite *Euſtache de Saint-Pol*, il vendit au Roi SAINT-LOUIS ſon Hôtel de *Néelle*, ſitué à Paris près la porte qui en a retenu le nom, par Lettres de l'an 1232; mais depuis il mourut ſans lignée, & laiſſa pour héritiere en la Seigneurie de Néelle,

GERTRUDE, ſa ſœur, femme de *Raoul de Clermont*, Seigneur d'Ailly, dont ſortirent: — 1. *Simon*, qui ſuit; — 2. *Raoul de Clermont*, Seigneur d'Ailly; — 3. *Thibaut*, Chanoine de l'Egliſe de Beauvais; — 4. & *Renaut*, Chevalier.

Simon de Clermont, Seigneur de Néelle, fut Régent du Royaume pendant le ſecond voyage d'Outremer que le Roi SAINT-LOUIS fit. Il épouſa *Béatrix de Montfort*, fille d'*Amaury*, Comte *de Montfort*, Connétable de France. Leurs enfans furent: — 1. *Raoul*, qui ſuit; — 2. *Gui de Clermont*, Maréchal de France, marié à l'héritiere *d'Offemont*, auteur de la branche des Seigneurs *d'Offemont* & de Mello, qui quitterent le ſurnom de *Clermont*, pour retenir celui de *Néelle*, gardant ſeulement les armes de *Clermont*, qui ſont: *de gueules, à 2 bars adoſſés d'or; l'écu ſemé de treſles de même*; — 3. *Simon de Clermont* ou *de Néelle*, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France; — 4. *Amaury de Néelle*, auſſi deſtiné à l'état eccléſiaſtique; — 5. & *Béatrix de Néelle*, femme de *Jean*, IV. du nom, Châtelain *de l'Iſle*.

Raoul, Seigneur *de Néelle*, Connétable de France, épouſa ALIX DE DREUX, Princeſſe du Sang Royal, fille de ROBERT DE DREUX, Seigneur de Beu, & de *Clémence*, Vicomteſſe *de Châteaudun*, ſa premiere femme. Il en eut ſeulement trois filles, ſçavoir: — 1. *Alix de Clermont*, dite *de Néelle*, Vicomteſſe de Châteaudun, Dame de Montdoubleau & de Néelle, mariée à *Guillaume de Flandres*, Seigneur de Tenremonde, fils puîné de *Gui de Dampierre*, Comte de Flandres, & de *Mahaut*, Dame *de Bethune*; — 2. *Iſabeau de Néelle*, femme de *Hugues l'Archeveſque*, Seigneur de Montfort & de Semblançay, fils de *Guillaume l'Archeveſque*, Seigneur de Parthenay, & de *Jeanne de Montfort*, ſa premiere femme; — 3. & *N... de Néelle*, épouſe d'*Aimar de Valence*, Comte de Pembrock, en Angleterre.

Branche des Seigneurs de FALVY *&* LA HERELLE.

RAOUL DE NÉELLE, Seigneur de Falvy & de la Herelle, ſecond fils de JEAN, Seigneur DE NÉELLE, Châtelain de Bruges, & d'*Eliſabeth de Lamberſart*, mourut avant JEAN II, ſon frere aîné. Il avoit épouſé *Alix de Roye*, veuve de *Jean d'Alençon*, Comte du Perche, & fille de *Barthelemi de Roye*, Grand-Chambrier

de France, & de *Perrenelle de Montfort*. De ce mariage vinrent : — JEAN, qui ſuit ; — & SIMON DE NÉELLE, Chanoine en l'Egliſe de Noyon.

JEAN DE NÉELLE, Seigneur de Falvy & de la Herelle, épouſa 1°. *Béatrix de Joigny*, fille de *Guillaume*, Comte *de Joigny* ; & 2°. *Jeanne de Ponthieu*, Reine de Caſtille, Comteſſe de Ponthieu & d'Aumale, veuve de FERDINAND III, Roi de Caſtille & de Leon, & fille de *Simon de Dammartin*, & de *Marie*, héritiere *de Ponthieu*. Du premier lit il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. RAOUL, Ecuyer ; & du ſecond : — 3. JEANNE DE NÉELLE, dite *de Falvy*, mariée à *Guillaume de Bethune*, II. du nom, Seigneur de Lores & de Hebuterne.

JEAN DE NÉELLE, II. du nom de ſa branche, Seigneur de Falvy & de la Herelle, mort en 1300, avoit épouſé 1°. une nommée *Marie* ; & 2°. *Jeanne*, laquelle, ſuivant le livre du Lignage de *Coucy*, étoit fille de *Jean*, Seigneur *d'Audenarde*, & d'*Alix de Soiſſons*. De la premiere femme naquirent : — 1. N... DE NÉELLE, Seigneur de Falvy, mort à la bataille de Courtray en 1302 ; — 2. JEAN, qui ſuit ; & de la ſeconde femme : — 3. N... DE NÉELLE, mariée à *Jean de Los*, Chevalier ; — 4. & une autre fille, épouſe de *Miles de Muray*, Chevalier, qui mourut à la bataille de Courtray.

JEAN DE NÉELLE, III. du nom, Seigneur de Falvy & de la Herelle, fit quelques biens aux Freres Hermites de Saint-Auguſtin à Amiens, l'an 1307, & épouſa *Jeanne*, Dame *de Vendeuil*, veuve de *Mathieu de Roye*, Seigneur de la Ferté en Ponthieu, & fille de *Clerembaut*, Seigneur *de Vendeuil*, & de *Hamade*. Il en eut : — JEAN, qui ſuit ; — & BÉATRIX, mariée à *Ferri de Picquigny*, Seigneur d'Ailly-ſur-Somme.

JEAN DE NÉELLE, IV. du nom, Seigneur de Falvy, de la Herelle & de Vendeuil, épouſa *Jeanne de Cramailles*, de laquelle il n'eut point de lignée, & ſa ſucceſſion paſſa à la Dame *d'Ailly*, ſa ſœur.

* NEERYSSCHE, en Brabant : Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du 30 Août 1691, en faveur de *Jean-René Bowen Vander Boyen*, Ecuyer, Seigneur de Neeryſſche, Helden & Macken, Conſeiller de Sa Majeſté Catholique, & Receveur général du Duché de Gueldres.

NEGRE, à Paris : Famille de Robe, dont voici une *Notice*.

GABRIEL-FRANÇOIS NEGRE, Sieur de Saint-Seine, Procureur-Général des Requêtes de l'Hôtel, Honoraire, Lieutenant-Criminel au Châtelet de Paris, mort le 22 Octobre 1767, avoit épouſé *Marguerite-Anne Langlois*, dont :

PIERRE-ADRIEN NEGRE, Sieur des Rivieres, né le 11 Mars 1738, d'abord Subſtitut du Procureur-Général au Grand-Conſeil le 14 Février 1759, & reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 8 Juillet 1761. Il a épouſé, le 16 Mars 1768, *Catherine-Victoire Vaquette-de-Lanchere*, fille de *Jean-Louis Vaquette-de-Lanchere*, Conſeiller au Grand-Conſeil, & de *Catherine-Françoiſe Olivier*. De ce mariage eſt ſorti :

ANNE-PIERRE-LOUIS NEGRE, né le 13 Octobre 1769.

Les armes : *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de trois têtes de Maures auſſi de ſable, tortillées d'or.*

* NEGREPELISSE : Terre & Seigneurie en Querci, qui a donné le nom à une branche cadette de la Maiſon de *Carmain*.

Catherine de Carmain, Comteſſe de Negrepeliſſe, derniere de cette branche, épouſa 1°. *Henri Ebrard*, Baron de Saint-Sulpice, tué à Blois en 1576 ; & 2°. le 20 Décembre 1578, à *Jean de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, Maréchal de France. *Voyez* CARMAIN.

* NEMOURS : Terre & Seigneurie que *Philippe*, III. du nom, Seigneur *de Nemours*, vendit au Roi SAINT-LOUIS.

CHARLES VI l'érigea, le 9 Juin 1404, en *Duché-Pairie*, & la donna en appanage, avec les Seigneuries de Pons, de Nogent, de Colommier, &c. à

CHARLES D'EVREUX, III. du nom, dit *le Noble*, Roi de Navarre, en Echange du Comté d'Evreux. CHARLES VII accorda, le 15 Février 1437, la jouiſſance du Duché de Nemours à BLANCHE D'EVREUX, Reine de Navarre, & à JEAN D'ARRAGON, Roi de Navarre, ſon mari.

BÉATRIX D'EVREUX, Ducheſſe de Nemours, épouſa JACQUES DE BOURBON, Comte de la Marche, & de Caſtres, Pair de France, dont elle eut: — ELÉONORE DE BOURBON, Ducheſſe de Nemours, femme de *Bernard d'Armagnac*, Comte de Pardiac. LOUIS XI leur confirma, en 1462, la jouiſſance de ce Duché; mais ce même Prince, en Septembre 1477, confiſqua pluſieurs Terres ſur *Jacques d'Armagnac*, entr'autres le Duché de Nemours, qu'il donna à *Louis Malet-de-Graville*, Seigneur de Montagu.

CHARLES VIII le rendit, le 2 Août 1484, à *Jean* & à *Louis d'Armagnac*, fils de *Jacques*. LOUIS XII unit, le 8 Février 1504, ce Duché au Domaine de la Couronne, & il le donna enſuite, l'an 1507, à *Gaſton de Foix*, ſon neveu.

FRANÇOIS I, au mois de Novembre 1515, en fit don à *Julien de Médicis*, & à *Philiberte de Savoie*, ſa femme, pour en jouir à perpétuité, & leurs enfans mâles & femelles venus en loyal mariage.

Louiſe de Savoie, Ducheſſe d'Angoulême, mere de FRANÇOIS I, le poſſéda en Avril 1524, & ce Monarque le retira enſuite des mains de cette Princeſſe, pour le donner, le 22 Décembre 1528, à *Philippe de Savoie*, Comte de Genevois, & à CHARLOTTE D'ORLÉANS, ſa femme. HENRI II le donna, le 5 Octobre 1547, à *Jacques de Savoie*, leur fils. CHARLES IX confirma cette donation le 13 Septembre 1561, & le 20 Juin 1563. Le même Prince céda, le 24 Décembre 1570, à RENÉE DE FRANCE, veuve de *Hercule d'Eſt*, Duc de Ferrare, la jouiſſance du Duché de Nemours, & érigea en ſa faveur la Seigneurie de *Montargis* en *Duché*, en échange de ce qu'elle pouvoit prétendre au Duché de Bretagne. Les Lettres ne furent point enregiſtrées, & le Duché de Nemours reſta à la branche de *Savoie-Nemours*. LOUIS XIII en confirma la jouiſſance à *Louis de Savoie*, Duc de Nemours, & LOUIS XIV donna ſes Lettres le 5 Novembre 1643, par leſquelles *Charles-Amédée de Savoie*, Duc de Nemours, & *Eliſabeth de Vendôme*, ſon épouſe, & leurs enfans mâles, continueroient de jouir du Comté de Nemours & du Comté de Giſors.

Après la mort, ſans enfans mâles, de *Charles-Amédée de Savoie*, le Duché de Nemours, & le Comté de Dourdan & de Romorentin, le Marquiſat de Coucy, &c. furent cédés à PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, le 24 Avril 1672.

Cette branche de la Maiſon de SAVOIE a ſubſiſté environ l'eſpace de 131 ans, & a fourni de grands hommes. PIERRE DE SAVOIE, fils puîné de PHILIPPE, dit *ſans Terre*, Duc DE SAVOIE, quitta, en 1510, l'état eccléſiaſtique pour prendre le parti des armes. FRANÇOIS I l'attira à ſa Cour, & lui donna le Duché de Nemours, que ſa ſœur PHILIBERTE, mariée à *Julien de Médicis*, avoit poſſédé. Il mourut, âgé de 42 ans, en 1533, & laiſſa de ſon mariage avec CHARLOTTE D'ORLÉANS, fille de LOUIS, Duc de Longueville: — JACQUES, qui ſuit; — & JEANNE, mariée à *Nicolas de Lorraine*, Comte de Mercœur. Il eut encore un fils naturel nommé — PHILIPPE, mort Abbé de Pignerol.

JACQUES DE SAVOIE, Duc de Nemours, âgé de 2 ans, quand ſon pere mourut, élevé ſous les yeux de la Ducheſſe, ſa mere, parut à la Cour âgé de 15 ans, où ſon mérite & ſes ſervices le mirent en conſidération. Il fut grand Capitaine & amateur des Beaux-Arts. La Phyſique, la Peinture, la Sculpture & l'Architecture, firent ſes amuſemens. Il eut de ſon mariage, contracté avec *Françoiſe de Rohan*, Dame de Gamache, fille de *René de Rohan*, I. du nom, Prince de Léon, — HENRI, Comte de Genevois; mais ce mariage fut caſſé par le Pape, comme clandeſtin. Voyez l'Hiſtoire de M. *de Thou*, ſur le grand procès que cauſa cette affaire. Le Duc *de Nemours* ſe remaria, en 1566, avec *Anne d'Eſt-de-Ferrare*, veuve de *François de Lorraine*, Duc de Guiſe. Il en eut deux fils: — CHARLES-EMMANUEL & HENRI, qui lui ſuccéderent l'un après l'autre; & il mourut en 1585.

CHARLES-EMMANUEL DE SAVOIE, Duc de Nemours, Chevalier de l'Annonciade, oubliant les bons avis de ſon pere pour ſon attachement envers le Roi de France, entra dans le parti de la Ligue, & prévoyant ſa perte, ſe retira à Annecy, où il mourut, ſans alliance, en 1595, accablé de chagrin.

HENRI DE SAVOIE, ſon frere, Marquis de Saint-Sorlin, Chevalier de l'Annonciade, lui ſuccéda; & ſollicité par les Ducs DE SAVOIE & les Princes *de Lorraine*, il prit auſſi le parti de la Ligue; mais il ſe remit ſous l'obéiſſance du Roi, & par ſon mariage, en 1618, avec *Anne de Lorraine*, fille & héritiere de *Charles*, Duc d'Aumale, il fit entrer dans ſa Maiſon le Duché d'Aumale & de Chartres. Il en eut: — 1. EMMANUEL, mort jeune; —— 2. LOUIS, tué au ſiége d'Aire en 1641, âgé de 20 ans; — 3. CHARLES-AMÉ, qui ſuit; — 4. & HENRI, rapporté après ſon frere. Il eut auſſi un fils naturel, Aumônier du Duc DE SAVOIE, mort en 1679.

CHARLES-AMÉ DE SAVOIE, Duc de Nemours, eut de belles qualités, & rendit de grands ſervices à la France ſous la minorité de LOUIS XIV. Quelques démêlés s'étant élevés entre lui & le Duc *de Beaufort*, ſon beau-frere, ils le vuiderent par un duel au piſtolet. Le rendez-vous fut à la porte de Richelieu, où le Duc *de Nemours* fut tué en 1652, laiſſant de ſon mariage avec *Eliſabeth de Vendôme*, fille de CÉSAR DE BOURBON, Duc de Vendôme: —— 1 & 2. deux Princes, morts jeunes; —— 3. MARIE-JEANNE-BATISTE, mariée, en 1665, à CHARLES-EMMANUEL, II. du nom, Duc DE SAVOIE; —— 4. & MARIE-FRANÇOISE-ELISABETH, mariée, 1°. en 1666, à ALPHONSE VI, Roi de Portugal; & 2°. en 1668, à Don PEDRE DE PORTUGAL, ſon beau-frere.

HENRI DE SAVOIE, frere de CHARLES-AMÉ, Duc de Nemours, quitta l'Archevêché de Reims, qu'il poſſédoit ſans être dans les Ordres, pour ſuccéder à ſon frere, en 1652; mais de ſon mariage avec MARIE D'ORLÉANS, fille de *Henri*, Duc de Longueville, il n'eut point d'enfans, & en lui finit l'illuſtre branche des Ducs *de Nemours*: il mourut en 1656, & ſes niéces, en 1689, vendirent au Roi LOUIS XIV le Duché de Nemours, qu'il donna, pour partie d'appanage, à PHILIPPE DE FRANCE, ſon frere, & la Maiſon d'ORLÉANS le poſſede aujourd'hui.

Les armes des premiers Seigneurs *de Nemours* ſont: *écartelé au* 1 *&* 4 DE NAVARRE; *& au* 2 *&* 3 D'EVREUX. Les derniers Ducs *de Nemours* prirent *l'écu* DE SAVOIE moderne, *& ſur le tout, l'écuſſon ci-deſſus avec briſure.*

La ville de *Nemours* en Gâtinois, a donné ſon nom à une ancienne & illuſtre Maiſon, qui portoit pour armes: *de ſinople, à trois jumelles d'argent, & une bordure engrêlée de gueules.*

L'héritiere de cette Maiſon, AVELINE, Dame DE NEMOURS, fille d'URSION, Seigneur DE NEMOURS, porta ſes biens dans celle de *Villebeon*, par ſon mariage avec *Gautier de Villebeon*, I. du nom, Seigneur de la Chapelle en Brie, Maréchal de France, qui vivoit dans le XIIIe ſiécle. *Voyez* VILLEBEON.

NEPVOU, en Bretagne, reſſort de Rennes.

Famille qui, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 2 Janvier 1669, au rapport de M. *de la Bourdonnais*, a été déclarée *noble d'ancienne extraction*, & encore maintenue par Ordonnance de M. *de Nointel*, Intendant de la même Province, le 27 Janvier 1700.

Les armes: *de gueules, à ſix billettes d'argent*, 3, 2 & 1, *au chef de même.*

* NERESTANG: Seigneurie érigée en *Marquiſat*, ſituée dans le Velay, laquelle a donné ſon nom à une ancienne Maiſon éteinte, dont la nobleſſe remontoit juſqu'au XIe ſiécle.

Elle a produit pluſieurs grands hommes, dont les noms ſont conſignés dans les Annales de la Religion, & dans les Faſtes de la Nation. On voit, entr'autres, un PHILIPPE DE NERESTANG ſe ſignaler dans les armées de *Simon*, Comte *de Montfort*, contre les Albigeois; — un JEAN DE NERESTANG mériter, par ſes exploits militaires, le Gouvernement de la ville de Lavaur; — un ETIENNE DE

Nerestang obtenir, dès le XIIIe siécle, l'office de Grand-Bailli de la haute Auvergne, dignité que ses descendans ont possédée pendant plus de trois siécles ; — un Antoine de Nerestang, tué, en 1577, devant la ville d'Yssoire, où quantité de Noblesse étoit accourue, pour aider le Duc *de Nevers* à terminer heureusement le siége de cette place.

Philibert de Nerestang, fils d'Antoine, fut un des plus grands hommes de guerre de son tems. Henri IV lui conféra la grande Maîtrise de l'Ordre de Saint-Lazare & de N. D. du Mont-Carmel, & le nomma Capitaine de la premiere Compagnie de ses Gardes-du-Corps, dite *la Compagnie Ecossoise*. Il mourut des suites d'une blessure qu'il avoit reçue à l'attaque du Pont de Cé, où il commandoit une partie de l'armée sous les ordres du Roi. Il laissa pour fils :

Claude de Nerestang, lequel hérita de son courage & de sa bravoure, & fut reçu, comme lui, Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Lazare & de N. D. du Mont-Carmel. Après s'être signalé en diverses occasions, particulierement à Cazal & à Turin, il fut tué devant cette derniere place le 2 Août 1639. Il eut pour enfans : — 1. Charles de Nerestang, reçu après lui Grand-Maître de l'Ordre susdit, quoiqu'il n'eut que 14 ans : il mourut à Lyon, âgé de 18 ans ; —— 2. & Achille de Nerestang, qui succéda à son frere dans la grande Maîtrise de l'Ordre, & il se démit de cette dignité entre les mains du Roi en 1673. Son petit-fils est mort, étant Duc de Guadagne, sans avoir été marié. En lui s'est éteinte cette ancienne & illustre Maison, originaire d'Auvergne, qui s'étoit établie dans le Velay, où elle possédoit le Marquisat de *Nereſtang*, la Baronnie de Saint-Didier, les Seigneuries d'Auret, Auriol, Saint-Ferreol, la Chapelle, Entremont, &c.

Les armes étoient anciennement *d'or, à trois bandes de gueules :* Henri IV permit à Philibert de Nerestang, d'ajouter, à la bande du milieu, *trois étoiles fixes du champ*, pour être un monument perpétuel de sa fidélité & de celle de ses ancêtres, dont aucun n'avoit porté les armes contre son Roi : c'est à l'occasion de cette marque de bonté du Souverain, que le Marquis de Nerestang changea l'ancienne devise de sa Maison, nec nimis, nec minus, en celle : Stellæ manentes in ordine.

Le Marquisat de *Nereſtang*, situé, comme on l'a dit, en Velay, Province du Languedoc, a été acquis par Messire *Jacques de Geneſtet*, Ecuyer, Seigneur de Montbounet, Séneujol ou Séneuge, Mirmande, Saint-Didier, Aurec, Auriol & autres places, Baron ayant séance aux Etats particuliers du pays de Velay, pour la Baronnie de Saint-Didier & celle de Montbonnet.

Jacques de Geneſtet eut de son mariage, qu'il contracta en 1715, avec *Marguerite de Fay*, fille de *Jacques de Fay*, Baron de la Tour-Maubourg, & d'*Eléonor Palatin-de-Dio-de-Montpuiroux ;* & sœur de *Jean-Hector de Fay-de-la-Tour-Maubourg*, mort Maréchal de France & Chevalier des Ordres du Roi, en 1764 : — 1. *Jean-Hector*, mort en bas-âge ; — 2. *Jean-Philibert*, mort à 13 ans ; — 3. *Claude-Jacques*, qui suit ; — 4. *Hugues*, mort à 7 ans ; — 5. *Jean-Marie*, Sieur d'Aurec, mort âgé de 17 ans ; — 6. *Jean-André*, Officier au Régiment de Beaujolois, mort à l'âge de 34 ans ; — 7. & *Polixene*, morte en bas-âge.

Claude-Jacques-Vincent de Geneſtet, appellé *Marquis de Nereſtang*, a succédé à tous les biens & titres de son pere, mort en 1754, & a épousé, par contrat de 1755, *Jeanne-Marie de Thétis*, morte en 1770, dont : — 1. *Jean-Hector-Eléonor-Marie*, appellé *le Baron de Saint-Didier* ; — 2. *Barthelemi-Jean-Hugues*, appellé *le Chevalier de Nereſtang* ; — 3. & *Jeanne-Marie-Roſe*, mariée, le 7 Février 1775, à *Jean-Claude Chauvet*, Ecuyer, Seigneur de la Baronnie de la Fay, la Chanet, Martinas & autres lieux.

Les armes : *d'azur, à un cœur d'or aîlé d'argent :* Couronne de Marquis. *Mémoire envoyé.*

NERET. Le Décade, contenant la vie & gestes de Henri *le Grand*, par *B. le Grain*, Conseiller & Maître des Requêtes de l'Hôtel de la Reine

mere ; le Tréſor Chronologique de *Pierre de Saint-Romuald*, *in-fol. Tome III*, *p.* 740 ; une Relation manuſcrite de la réduction de Paris, attribuée à M. *de Villeroy* ; l'Hiſtoire Naturelle de *d'Aubigné*, *in-fol. Tome II*, *p.* 335 ; l'Hiſtoire de *Pierre Mathieu*, *in-folio*, *Tome II*, *p.* 173 ; la Chronologie Novennaire, *Tome III*, *fol.* 334 ; les Mémoires de *Pierre de l'Etoile*, *in*-12. Cologne 1719, *Tome II*, *pages* 198 & 211, font mention de

Denis Neret, Echevin de Paris en 1592, qui ſe ſignala, avec ſes trois fils, pour le ſervice du Roi Henri IV, lors de la réduction de Paris. Le cadet arrêta le Duc *de Feria*, Chef de la garniſon Eſpagnole, qui devoit s'oppoſer à l'entrée du Roi, par la porte confiée à la garde & au commandement de Denis Neret. Henri IV, devenu maître de la ville de Paris, accorda différentes charges à ceux qui l'avoient ſervi fidelement, & il offrit à Denis Neret, pour lui, une charge de Conſeiller au Parlement, & deux charges de Maître des Comptes pour ſes enfans. N'ayant eu en vue que le ſervice du Roi & de la Patrie, le pere & les enfans, par un déſintéreſſement rare, remercierent Sa Majeſté, n'accepterent point les charges dont Elle les honoroit, & ſe crurent aſſez récompenſés de l'honneur qu'ils avoient acquis en la ſervant. Pour aſſurer à la poſtérité de Denis Neret une illuſtration digne des ſervices & de la fidélité de cette Famille, feu Louis XV a accordé, au mois de Juillet 1753, à Noel-François-Julien Neret, des Lettres de nobleſſe, qui rappellent & qui tranſmettent à la poſtérité le ſouvenir des ſervices & des vertus que le Roi Henri IV a reconnus dans Denis Neret & ſes enfans. Par ces Lettres, Noel-François-Julien Neret eſt décoré de la qualité de *Noble* & d'*Ecuyer*, ainſi que ſes enfans, poſtérité & deſcendans, nés & à naître en légitime mariage ; & comme tels ils peuvent prendre en tous lieux & en tous actes la qualité d'*Ecuyers*, & parvenir à tous degrés de Chevalerie & autres dignités réſervées à la Nobleſſe. Ils ſont inſcrits dans le Catalogue des Nobles, & ils jouiſſent de tous les droits, prérogatives, priviléges, franchiſes, libertés, prééminences, exemptions & immunités dont jouiſſent les anciens Nobles du Royaume.

Les trois enfans que Denis Neret, Echevin de Paris, eut de *Didiere Laurens*, ſon épouſe, furent : — Denis, né le 26 Mars 1558 ; — François, né le 24 Mai 1552, rapporté ci-après ; — & David, né le 14 Octobre 1565, rapporté après ſon frere.

Denis Neret, II. du nom, exerça la profeſſion d'Avocat au Parlement. Il eut de *Marie Suys*, ſon épouſe,

Jean Neret, né le 29 Octobre 1590, qui exerça auſſi la profeſſion d'Avocat au Parlement.

Denis Neret, III. du nom, fils du précédent, fut Conſeillet au Châtelet, enſuite Maître-d'Hôtel du Roi. Il épouſa *Anne Iſambert*, de laquelle il eut : — Gervais-Renauld, qui ſuit ; — & Anne-Charlotte, mariée, en 1696, à *Nicolas de la Guillaumie*, Conſeiller au Parlement.

Gervais-Renauld Neret, d'abord Mouſquetaire du Roi, fut enſuite Correcteur à la Chambre des Comptes de Paris en 1701, & n'a pas été marié.

François Neret, ſecond fils de Denis, I. du nom, & de *Didiere Laurens*, exerça la profeſſion d'Avocat au Parlement de Paris. — Denis, ſon fils, épouſa, le 25 Février 1618, Demoiſelle *Marguerite Roger*. — N... Neret, leur fils, fut Commiſſaire des Guerres, & n'eut point d'enfans de *Marguerite Fleury*, morte en l'année 1690.

David Neret, troiſieme fils de Denis, I. du nom, fut celui qui arrêta le Duc *de Feria*, & l'enferma dans l'Hôtel-de-Ville, la veille de l'entrée d'Henri IV dans Paris. Il épouſa, le 7 Juin 1595, *Marthe Fournival*, fille de *Jean*, & de *Marguerite Heron*. Il en eut trois garçons & trois filles. — David, l'aîné, mourut ſans laiſſer d'enfans mâles ; — Denis Neret, IV. du nom, ſon ſecond fils, fut Secrétaire ordinaire de la Chambre du Roi. Il épouſa, le 25 Février 1634, *Gra-*

tienne Gervaiſe, & en eut : — NOEL, qui ſuit ; — & JEAN-LOUIS, né le 8 Février 1637, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

NOEL NERET, né le 21 Février 1636, Ecuyer, Tréſorier de France de la Généralité de Champagne, épouſa, en 1660, *N... Pierron*, dont il eut :

JEAN-FRANÇOIS NERET, Ecuyer, Tréſorier de France, de Champagne, mort ſans poſtérité. Il a fondé une Chapelle dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Louis en l'Iſle à Paris.

JEAN-LOUIS NERET, ſecond fils de DENIS, IV. du nom, & de *Gratienne Gervaiſe*, fut Secrétaire d'Ambaſſade à la Cour d'Eſpagne. Il épouſa, le 28 Mai 1668, *Louiſe-Madelene Germain*, dont : — NOEL-FRANÇOIS-JULIEN, qui ſuit ; — & CHARLES-ALEXANDRE, mort ſans avoir été marié.

NOEL-FRANÇOIS-JULIEN NERET, Ecuyer, Seigneur de Sery en Valois, né le 8 Juin 1675, obtint de feu Louis XV des Lettres de confirmation de nobleſſe, pour lui & ſa poſtérité, en conſidération des ſervices rendus par ſes ancêtres à HENRI IV, & épouſa, au mois de Décembre 1705, *Marie-Mathieu le Normant*, fille de *Jean-Batiſte*, Commiſſaire de la Gendarmerie, & de *Madelene le Moigne-de-la-Fontaine*. Leurs enfans ſont : — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS-ANTOINE, Archidiacre & Grand-Vicaire de Langres en 1761 ; — & deux filles Religieuſes.

JEAN-FRANÇOIS NERET, Ecuyer, Seigneur de Sery, né en 1706, a épouſé, en 1743, *Louiſe-Creſpine Capitain*, fille de *Joſeph*, Tréſorier de France à Soiſſons, & de *Marguerite Cuyret*, dont une fille, mariée à *N... Bauzier d'Eſtrouilly*, Lieutenant de Roi de Saint-Quentin, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Champagne.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, au chef de gueules, chargé d'un épi de bled.*

Le chef de ces armoiries eſt chargé d'un *épi de bled*, en mémoire de ce qu'à la conſidération de DENIS NERET, I. du nom, HENRI IV permit, lors du ſiége de Paris, qu'il y fit entrer un grand convoi de vivres, pendant qu'il traitoit ſecretement avec ce Prince, de la reddition de la Ville.

Ces armes ſont au bas du portrait de DENIS NERET, qui eſt à l'Hôtel-de-Ville de Paris. Elles étoient ainſi blazonnées anciennement.

* NERY, en Valois. Terre érigée en *Marquiſat* ſous le nom de *Raray*, par Lettres du mois de Janvier 1654, enregiſtrées le 17 Juin ſuivant, en faveur de

Henri de Lancy, Baron de Raray, qui de *Catherine d'Angenne*, eut — *Gaſton-Jean-Batiſte de Lancy*, Marquis de Raray. Sa fille, *Marie-Lucie de Lancy*, devint héritiere de Raray & de Lancy, & mourut le 16 Mai 1643. Elle avoit épouſé *Jean-François le Conte de Nonant*, Seigneur de Pierrecourt, Famille dont étoit le feu Commandeur *de Nonant*.

* NESLE, en Picardie.

Terre & Seigneurie qui entra dans la Maiſon de Sainte-Maure, par le mariage de *Jean de Sainte-Maure*, Comte de Benaon, avec *Marguerite*, fille d'*Ingerger* I, Seigneur d'*Amboiſe*, & de *Marie de Flandres*, Dame de Neſle. *Marguerite d'Amboiſe* fut mere de *Charles de Sainte-Maure*, en faveur duquel la Seigneurie de *Neſle* fut érigée en *Comté*, par Lettre du mois de Janvier 1466. Son fils, *Adrien de Sainte-Maure*, eut de *Charlotte de Chalon* : — *Jean* II, Comte de Neſle & de Joigny, pere de *Louis*, en faveur duquel le Comté *de Neſle* fut érigé en *Marquiſat*, avec union des Baronnies de *Beaulieu*, d'*Athies* & de *Capy*, par Lettres du mois de Janvier 1545, enregiſtrées au Parlement de Paris le 26 Novembre 1548. *Louis*, étant mort ſans poſtérité, *Jean de Laval*, fils de ſa ſœur *Louiſe de Sainte-Maure*, & *Gille* II *de Laval*, Seigneur de Loué, devint héritier de Neſle, & de tous les droits de la Maiſon de *Sainte-Maure*, que la mort de ſon fils *Gui*, arrivée ſans enfans, en 1590, fit paſſer à ſon couſin-germain *René Aux-Epaules*, fils de *François Aux-Epaules*, & de *Gabrielle de Laval*.

Cette Terre eſt depuis paſſée, par acquiſition, dans la Maiſon de MAILLY. Voyez MAILLY, *Tome IX.*

NESMOND : Maiſon originaire d'Irlande, dont le nom eſt écrit, dans les anciens titres, indifféremment, ESMOND, d'ESMOND & NESMOND. Elle eſt diviſée en cinq branches, dont trois ſubſiſtent dans la Province d'Angoumois.

Cette Maiſon, toujours conſtamment attachée à nos Souverains dans les emplois les plus honorables, dont ils l'ont revêtue, a donné trois Evêques, ſçavoir de Rennes, de Montauban & de Bayeux ; un Archevêque d'Albi & de Toulouſe, Prélat-Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit ; un Lieutenant-Général des Armées Navales, Commandeur puis Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, & Chevalier de la Toiſon d'or, mort à la veille d'être honoré du Bâton de Maréchal de France ; pluſieurs autres Officiers de diſtinction ; deux Ambaſſadeurs extraordinaires ; des premiers Préſidens au Parlement de Bordeaux ; des Conſeillers d'Etat-Privé du Roi ; un premier Préſident du Parlement de Paris, &c.

Une Généalogie manuſcrite, en forme, fait remonter l'origine de cette Maiſon à JACQUES D'ESMOND, marié, dès l'an 1000, avec *Mathilde Coote*, d'une des premieres Maiſons d'Ecoſſe.

I. GEORGES, Baron D'ESMOND, deſcendu du précédent par divers degrés, épouſa, en 1248, *Alix de Hamilton*, auſſi d'une ancienne Maiſon d'Ecoſſe, dont il eut : — ESMOND, qui ſuit ; — & PIERRE, lequel vint en France à la ſuite de HENRI III, Roi d'Angleterre, où il repaſſa avec ce Prince, lorſque les Anglois furent chaſſés de la Guienne : ſa poſtérité ſubſiſte en Angleterre.

II. ESMOND D'ESMOND, dixieme deſcendant de JACQUES, mentionné ci-deſſus, paſſa auſſi en France, avec PIERRE, ſon frere, à la ſuite du même Prince (HENRI III), lorſque les Anglois poſſédoient la Guienne. Ce Monarque, pour le récompenſer de ſes belles actions, l'établit dans cette Province, & le maria avec *Jeanne*, fille de *Jean de Ruffec*, Chevalier, Seigneur de Mahaut & Marthon, où lui & ſes deſcendans ont demeuré. ESMOND eut pour fils,

III. ESMOND D'ESMOND, II. du nom, marié avec *Avoiſe de Marcillac* (d'une Maiſon d'Angoumois, fondue dans celle de *la Rochefoucaud*), fille de *Guillaume de Marcillac*, & de *Marie de Saint-Mégrin*. De cette alliance vint :

IV. EDOUARD, Baron D'ESMOND, qui épouſa, en 1329, *Mabille*, fille de *Simon de Volvire*, & de *Clémence de Taillebourg*. Leurs enfans furent : —— THOMAS, qui ſuit ; — & ARTAUD, Evêque de Rennes en 1354.

V. THOMAS, Baron DE NESMOND, fut le premier qui changea ſon nom d'ESMOND en celui de NESMOND, pour le conformer au langage françois. Il épouſa, en 1360, *Ainarde*, fille de *Jean de Mareuil*, & d'*Antoinette de Chabannes*, dont :

VI. ANTOINE DE NESMOND, qualifié *Chevalier* en 1392, qui épouſa, peu de tems après, *Madelene*, fille de *Madelon de Mathan*, Chevalier, & de *Roberte d'Aunay*. Il en eut :

VII. ROBERT, Baron DE NESMOND, marié, en 1434, à *Jeanne*, fille de *Blaiſe de Montberon*, & de *Berthe de Matha*, dont :

VIII. JACQUES DE NESMOND, Chevalier, qui épouſa, en 1450, *Marie*, fille de *Richard de Polignac*, & de *Marguerite Seguin*. De cette alliance vint :

IX. MICHEL DE NESMOND, marié à *Jeanne de Gouvais*, fille de *Théodore*, & de *Jeanne de la Barde*, de laquelle il eut :

X. THÉODORE DE NESMOND, Chevalier, qui épouſa *Roberte de Maulevrier*, fille de *Renaud*, & de *Jeanne de Liſle*. Leurs enfans furent : —— GUILLAUME, qui ſuit ; — & JEAN DE NESMOND, envoyé Ambaſſadeur extraordinaire en Angleterre, Ecoſſe & Irlande, par le Roi FRANÇOIS I. L'Hiſtoire de ces Royaumes en fait mention, comme d'un Seigneur qui joignoit à une exacte probité, une grande capacité dans les négociations. Il fut encore envoyé Ambaſſadeur, par

le

le même Prince, à la Porte, en Suiſſe & en Italie; & mourut à Florence en 1542, ſans avoir été marié. Il avoit été honoré, par François I, du Cordon de ſon Ordre, peu de tems avant ſon départ pour l'Italie, & fut très-regretté de ſon Prince & de toute la Cour.

XI. Guillaume de Nesmond prit le parti des armes, ſe diſtingua dans les guerres d'Italie, & ſe trouva aux batailles de Marignan en 1515, & de Pavie en 1525. Il épouſa *Marie de Pons*, fille de *Renaud de Pons*, & de *Marie de Montbazon*. De cette illuſtre alliance naquirent: — 1, 2 & 3. Pierre, Philippe & Julien, tués en combattant, à côté de leur pere, à la bataille de Ceriſoles, gagnée par le Comte *d'Enghien*, en 1544; — 4. Charles, premier Préſident au Parlement de Bordeaux en 1550; — 5. François, qui ſuit; — 6. Jean, tige de la ſeconde branche, dite *des Barons des Etangs*, rapportée ci-après; — 7. autre François, chef de la quatrieme, dite *des Seigneurs de Brie*, mentionnée en ſon rang; — 8. & Jacques, auteur de la cinquieme branche, dont nous parlerons enſuite.

XII. François de Nesmond, Conſeiller au Grand-Conſeil, le 5 Avril 1569, reçu le 13 Mai ſuivant, enſuite premier Préſident du Parlement de Bordeaux, & Conſeiller d'Etat-Privé du Roi, fonda pluſieurs Monaſteres. Il avoit épouſé, en 1560, *Charlotte de Janvier*, fille de *Pierre de Janvier*, Seigneur de la Pouguiere, Gouverneur de la Ville & Château de Cognac en Angoumois, & de *Françoiſe de Gentil*. De leur mariage vinrent: — 1. André, qui ſuit; — 2. Jean, Baron de Chezac, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de Gendarmes, marié à *Jeanne de Volvire*, de laquelle il laiſſa ſix enfans, entr'autres, deux filles, ſçavoir: — Marie de Nesmond, épouſe de *Jean de Rochechouart*, fils de *René*, Vicomte de Mortemart, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne*, fille de *Gaſpard de Saulx-Tavannes*, Maréchal de France; — & Emerie de Nesmond, mariée, par contrat paſſé le 23 Novembre 1633, devant *Joly*, Notaire, à *Jean-François*, Comte *de Lambertye*, Baron de Montbrun, Seigneur de Miallay, Penſol, &c. dont elle fut la ſeconde femme, fils aîné de *Gabriel*, Comte de *Lambertye*, Baron de Montbrun, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'*Iſabeau de Rochechouart*; — 3. & Charles de Nesmond, mort au retour d'une Ambaſſade extraordinaire. Il avoit épouſé *N... de Forbin-de-Janſon*, & en eut un fils: — N... de Nesmond, qui fut Abbé.

XIII. André de Nesmond, Seigneur de Saint-Dyſan, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 18 Janvier 1580, premier Préſident au Parlement de Bordeaux, & Conſeiller d'Etat privé du Roi, par la démiſſion de ſon pere, fut très-conſidéré de Henri IV, pour les grands ſervices qu'il avoit rendus à Sa Majeſté & à l'Etat. Il fonda pluſieurs Monaſteres à Bordeaux, à Toulouſe & à Avignon. Il épouſa *Olive de l'Huys-d'Aſthe*, d'une des premieres Familles de Bordeaux, fille de *Charles*, Seigneur de Roys, & de *Méaude de Chabois*. Ils eurent pour enfans: — 1. Pierre, Evêque de Montauban; — 2. Henri Préſident au Parlement de Bordeaux, marié, ſans enfans, à *N... de Carnaux*, d'une des premieres Familles de Bordeaux; — 3. & François-Théodore, qui ſuit.

XIV. François-Théodore de Nesmond, Seigneur de Saint-Dyſan, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, Maître des Requêtes le 10 Décembre 1624, Préſident à Mortier au Parlement de Paris le 20 Décembre 1636, Sur-Intendant de la Maiſon du Prince *de Condé*, premier Prince du Sang, exerça peu de tems la charge de premier Préſident au Parlement de Paris, & s'acquit beaucoup d'honneur dans les négociations de la Fronde. Il ſoumit les Pariſiens à tout ce que le Roi voulut leur impoſer; fut Conſeiller d'Etat Privé du Roi; mourut le 25 Novembre 1664, âgé de 66 ans, & fut inhumé au Monaſtere de la Conception. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Septembre 1624, *Anne de Lamoignon*, morte le 28 Mars 1663, ſeconde fille de *Chrétien de Lamoignon*, Seigneur de Baſville, &c. premier Préſident au Parlement de Paris, & de *Marie des Landes*, & ſœur de *Guillaume de Lamoignon*, auſſi premier Pré-

ſident au même Parlement. De ce mariage il eut : — 1. GUILLAUME, Seigneur de Courberon & de la Couare, Conſeiller au Parlement le 5 Mars 1649, Préſident à Mortier en ſurvivance de ſon pere, le 16 Novembre 1658, Maître des Requêtes le 5 Décembre 1659, mort le 19 Mars 1693, & inhumé au Monaſtere de la Conception. Il avoit épouſé, le 22 Juin 1660, *Marie-Marguerite de Beauharnois-de-Miramion*, morte, ſans enfans, le 6 Novembre 1725, âgée de 80 ans, auſſi enterrée au Monaſtere de la Conception, ſépulture de la Maiſon de NESMOND. Elle étoit fille d'*Aignan de Beauharnois*, Seigneur de Miramion, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Marie Bonneau*.

Cette *Marie-Marguerite de Beauharnois-de-Miramion* étant veuve, avoit fondé & doté le Couvent des filles de Sainte-Geneviéve de Paris, quai de la Tournelle, près de l'Hôtel de Neſmond, appellées *Miramionnes*, du nom de leur Fondatrice, —— 2. FRANÇOIS-THÉODORE, Abbé de Chezy, au Diocèſe de Soiſſons, Evêque de Bayeux, en 1661, mort le 7 Juin 1715, Doyen des Evêques de France, Prélat d'une grande piété & dont la mémoire eſt encore en grande vénération dans le Diocèſe de Bayeux; — 3. HENRI, I. du nom, Seigneur de Saint-Dyſan, Maître des Requêtes en 1665, puis Intendant de Limoges, mort en 1672, ſans enfans, de ſon mariage contracté le 25 Janvier 1666, avec *Catherine Boucherat*, fille de *Louis Boucherat*, Conſeiller d'Etat, puis Chancelier de France, qui avoit obtenu la ſurvivance de cette dignité en faveur de ſon gendre; (mais la mort le priva de cet honneur) & de *Françoiſe le Marchant*, ſa premiere femme. Cette *Catherine Boucherat* ſe remaria à *Antoine de Barillon*, Seigneur de Morangis, Maître des Requêtes; — 4. autre HENRI, qui ſuit; — 5. & MARIE-OLIVE, Religieuſe du Tiers-Ordre de Saint François à Paris, au Monaſtere de la Conception.

XV. HENRI DE NESMOND, II. du nom, fut Préſident au Parlement de Bordeaux, & épouſa, en 1672, *Jeanne de Ternes*, d'une ancienne Famille de Bordeaux, dont, pour enfans : — 1. ANDRÉ, qui ſuit; — 2. PIERRE, Préſident au Parlement de Bretagne, mort ſans enfans; — 3. & HENRI DE NESMOND, Evêque de Montauban, d'Albi & de Toulouſe, reçu à l'Académie Françoiſe en 1710, à la place du célebre Fléchier, Evêque de Niſmes. Il fut nommé Prélat-Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit en 1727, préſida pluſieurs fois aux Etats du Languedoc, & s'attira la bienveillance du Roi & de la Province. On a de ce Prélat pluſieurs Diſcours Académiques, Lettres-Paſtorales, Harangues, Sermons, &c. écrits avec aiſance & légereté.

XVI. ANDRÉ DE NESMOND, Chevalier, Seigneur de Apa, la Roques, la Salle, Mailhou en Angoumois, &c. Lieutenant-Général des Armées Navales, Commandeur, puis Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, & Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'or, ſe diſtingua dans toutes les guerres maritimes de ſon tems. De toutes ſes actions, la plus éclatante eſt ſon expédition ſur Carthagene : il y débarqua le 15 Avril 1697, avec le célebre *Pointi*; ils prirent la Ville d'aſſaut, démolirent toutes ſes fortifications, & ſe rembarquerent pour Breſt, où ils rentrerent victorieux le 29 Août ſuivant. Il évita, avec beaucoup d'adreſſe, une eſcadre de 24 Vaiſſeaux Anglois, qui vouloient lui défendre l'entrée du Port. Le butin fait à Carthagene fut eſtimé 10 millions. Le mois de Mai ſuivant, il enleva encore trois Vaiſſeaux Anglois, richement chargés. Il s'étoit déja diſtingué, en 1695, dans un combat qu'il livra aux Anglois, où, quoique fort inférieur en nombre, il battit & fit priſonnier le Chevalier *de Schaqueville* : il mourut à ſon retour d'Eſpagne, à la veille d'être honoré du bâton de Maréchal de France, & avoit été marié à *Catherine de Metivier*, d'une illuſtre Maiſon de Bourdeaux, dont pour fille unique :

XVII. MARIE-LOUISE-CATHERINE DE NESMOND, qui porta tous les biens de ſa branche dans la Maiſon *de Harcourt*, ayant épouſé, par contrat paſſé le 8 Novembre 1705, *Louis de Harcourt*, Comte de Sezanne, Chevalier de la Toiſon d'or, & Maréchal des Camps & Armées du Roi, fils de feu *François de Harcourt*, Marquis de Beuvron, &c. Chevalier des Ordres, Lieutenant Général des Armées & au Gouvernement de la Province de Normandie, &c.

& d'*Angélique de Fabert*, ſa veuve; & frere du Maréchal Duc *de Harcourt*: ce contrat fut ſigné du Roi & de toute la Famille Royale, & en préſence & du conſentement des parens des deux contractans, ſçavoir du Duc *de Harcourt*, du Comte *de Roye-de-la-Rochefoucaud*, du Marquis *de Vervins*, du nom *de Comminges*, du Maréchal *de Boufflers*, du Marquis *de Choiſeul*, & beaucoup d'autres. Elle teſta à Paris le 9 Mai 1726, en faveur de Madame *de Mailhou*, & de Mademoiſelle *de Beuvron*.

Seconde branche, Barons des ETANGS.

XII. JEAN DE NESMOND, Baron de Chezac & de la Grange, ſixieme fils de GUILLAUME, & de *Marie de Pons*, ſervit dans les armées, & épouſa, en 1595, *Marie de Mongon*, de laquelle il eut : — 1. ANDRÉ, allié avec *Marie de Harlot-de-Laſſion*, dont une fille mariée; — 2. PHILIPPE, qui ſuit; — 3. CHARLES, tué au ſervice; — 4. JEAN, auteur de la troiſieme branche, rapportée ci-après; — 5. FRANÇOIS, auſſi tué au ſervice; — 6. PIERRE, marié à ~~*N... de Caumont-de-la-Force*~~, dont une fille; — 7 & 8. & deux filles.

XIII. PHILIPPE, Marquis DE NESMOND, Baron des Etangs, Colonel du Régiment de Saludy-Briançon, ſervit avec beaucoup de diſtinction. Il épouſa, 1°. en 1634, *Iſabelle de Sauſſon*; & 2°. *Jeanne de Benac-de-Caignac*, dont : — 1. ANDRÉ, qui ſuit; — 2 MARIE, femme de *Pierre de Trion-de-Montalembert*, Seigneur d'Eſpanvilliers, terre qui a paſſé dans cette Maiſon par le mariage de *Gabrielle de Montalembert*, héritiere de la branche des Seigneurs *d'Eſſé d'Eſpanvilliers*, &c. avec *Pierre de Trion*, Chevalier, Seigneur de Leguras & d'Ardilliers, Guidon de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi. *Voyez* MONTALEMBERT; — 3. CHARLOTTE, mariée au Seigneur *de Chateigner-de-la-Rochepoſay*, Baron de Lendois; — 4. JULIE, alliée au Seigneur Marquis *de Lambertye*; — 5. CATHERINE, mariée au Marquis *de la Chetardie*; — 6. & GABRIELLE, femme de *N... du Rouſſeau*, Marquis de Ferrieres.

XIV. ANDRÉ DE NESMOND, Marquis & Baron des Etangs, épouſa *Marie de Gilbert*, & en eut : — 1. JEAN-JOSEPH, qui ſuit; — 2 & 3. ANTOINE & JEAN, tués à l'armée, ſans avoir pris d'alliance; — 4. GABRIELLE DE NESMOND, épouſe de *Jean de la Breuille*, qualifié *Haut & puiſſant Seigneur*, Baron de Chantrezac, dont : — *Louis de la Breuille*, Chevalier, Baron de Chantrezac, marié à *Anne de Barbarin*, & pere de deux filles : — l'aînée, nommée *Marie-Michelle de la Breuille*, mariée, par contrat du 1 Décembre 1772, à Meſſire *Marc-Antoine-Bernard du Breuilhelion*, Seigneur de la Gueronniere, Colonel d'infanterie & chevalier de Saint-Louis : la ſeconde, *N... de la Breuille*, femme du Seigneur *des Roches-de-Charſée*; — 5. ANNE-MARIE DE NESMOND, femme du Seigneur Marquis *d'Abzac*, dont une fille, mariée au Seigneur Comte *de Leſtrade*; — 6. N... DE NESMOND, épouſe du Seigneur *de Saint-Palais* en Périgord; — 7. & une autre fille élevée à la Maiſon Royale de Saint-Cyr.

XV. JEAN-JOSEPH, Marquis DE NESMOND, Baron des Etangs en Angoumois, a épouſé *Marie-Anne-Charlotte d'Appelvoiſin*, fille de *Charles-Bernard Donatien-Tiercelin d'Appelvoiſin*, Marquis de la Roche du Maine, & de *Marie-Anne Guithon*, Comteſſe de Maulevrier. De ce mariage eſt ſorti un fils unique, nommé,

BERNARD-DONATIEN-GABRIEL-RENÉ, Marquis DE NESMOND, Baron des Etangs, mort en 1756, âgé de 10 ans, en ſon Château des Etangs. Il étoit l'aîné de trois autres branches de la Maiſon DE NESMOND, qui ſubſiſtent aujourd'hui dans la Province d'Angoumois, comme on va le voir.

Troiſieme Branche Seigneur de la POUGNERIE, *&c.*

XIII. JEAN DE NESMOND, Seigneur de la Pougnerie, quatrieme fils d'autre JEAN DE NESMOND, Baron de Chezac & de la Grange, & de *Marie de Mon-*

gon, épouſa, en 1654, *Marie de la Rochebeaucourt*, d'une des premieres & des plus anciennes Maiſons d'Angoumois, de laquelle vinrent : — JEAN, qui ſuit; — & pluſieurs filles.

XIV. JEAN DE NESMOND, II. du nom de ſa branche, Seigneur de la Pougnerie & autres lieux, s'allia, en 1673, à *Marie de Lamau*, & en eut : — GUILLAUME, qui ſuit; — & MARIE-ANNE DE NESMOND, Supérieure-Générale des Dames Religieuſes Miramionnes de Paris, morte au mois d'Avril 1772, âgée de 96 ans.

XV. GUILLAUME DE NESMOND, Seigneur de la Pougnerie, a épouſé, en 1722, *N... de Chaſſon*, dont : — GUILLAUME, qui ſuit; — & PIERRE DE NESMOND, marié avec Demoiſelle *N... de Prévérault*, de laquelle il a une fille âgée de 9 ans en 1775.

XVI. GUILLAUME DE NESMOND, II. du nom, Seigneur de la Pougnerie, s'eſt marié, le 27 Février 1746, avec *Anne-Louiſe de Cercé-de-Goret*, Dame du Bouchet, de Lugerat, de Coulonge, &c. de laquelle ſont iſſus : — 1. GUILLAUME, Garde-du-Corps de S. A. R. M. le Comte d'ARTOIS; — 2. PIERRE, Officier dans la Légion de Saint-Victor; — 3 & 4. SILVESTRE-LOUIS, & autre PIERRE DE NESMOND. Ces quatre enfans ont été privés, dès leur bas-âge, des biens conſidérables qui pouvoient leur appartenir, par la diſſipation de leur ayeul & de leurs pere & mere.

Quatrieme branche, Seigneurs de BRIE.

XII. FRANÇOIS DE NESMOND, dit *le Jeune*, ſeptieme fils de GUILLAUME, & de *Marie de Pons*, eut de ſa femme, qu'on ne connoît point,

XIII. FRANÇOIS DE NESMOND, II. du nom de ſa branche, qui épouſa *Marie Jargillon*, dont vinrent : 1. — FRANÇOIS, dit *l'Aîné*, qui n'eut qu'une fille de ſon mariage; — 2. FRANÇOIS, dit *le Jeune*, Prêtre; — 3. PIERRE, allié à *Marie Redon*, dont il n'eut que des filles; — 4. & PHILIPPE, qui ſuit.

XIV. PHILIPPE DE NESMOND, Seigneur de Brie, Lieutenant-Criminel, & enſuite Lieutenant-Général d'Angoulême, épouſa *Léonarde Duverdier*, de laquelle ſortirent : — FRANÇOIS, qui ſuit; — & pluſieurs filles.

XV. FRANÇOIS DE NESMOND, III. du nom, Seigneur de Brie, épouſa *Marie Laurent*, & en eut :

XVI. FRANÇOIS DE NESMOND, IV. du nom, Seigneur de Brie, pere de deux fils, ſçavoir : — MARTIAL, qui ſuit; — & JOSEPH DE NESMOND DE BRIE, lequel n'a pas eu de lignée.

XVII. MARTIAL DE NESMOND, Seigneur de Brie, a épouſé, en 17.., *Marie de Pontinier*, dont eſt iſſu : — N... DE NESMOND, aujourd'hui Seigneur de Brie.

Cinquieme branche.

XIV. JACQUES DE NESMOND, huitieme fils de GUILLAUME, & de *Marie de Pons*, eſt auteur de cette Branche. De lui deſcend ~~au IIIe degré~~,

XV. PIERRE DE NESMOND, auquel ANDRÉ DE NESMOND, premier Préſident du Parlement de Bordeaux, donna, en 1615, par un teſtament révêtu de toutes ſes formalités, la ſomme de 4000 livres, pour faire l'acquiſition du Fief de Boiſrond, comme ancien démembrement de ſa terre de Mailhou en Angoumois, en conſidération de la parenté entre ledit Seigneur teſtateur & ledit PIERRE DE NESMOND, & à cauſe de la diſſipation de ſes biens qu'avoit fait JEAN DE NESMOND, & *Marie Deſmier*, ſes pere & mere. Ce Fief de Boiſrond a été poſſédé par les deſcendans de cette branche juſqu'en 1750. PIERRE DE NESMOND fut marié en 1638, & eut pour fils :

XVI. LOUIS DE NESMOND, Seigneur de Boiſrond en Angoumois, marié 1°. à *Anne le Meuſniers*; & 2°. en 1678, à *Jeanne de Villette*. Du premier lit vinrent : — 1. N... DE NESMOND, Provincial des Récolets; — 2. une fille,

addition [illegible]

au degré XIV. 5.e Branche. après de lui descend ajoutez Henri de Nesmond, Chevalier, qui eut pour fils Jean de Nesmond, Chevalier, lequel fit son testament en 1598 en faveur de Pierre, son fils, qui suit. Ce titre nous a été communiqué en bonne forme, ~~nous~~ depuis l'impression.

addition à la page 717.

Prieur Commendataire des St. George, Co-Seigneur et Baron des Isles d'Oleron

nommée ANNE ; & du second lit : — 3. JEAN, qui suit ; — 4. & ROSE, morte sans alliance.

XVII. JEAN DE NESMOND, Seigneur de Boisrond, a épousé, en 1709, *Marguerite de Rochemont*, de laquelle il a eu : — 1. FRANÇOIS, mort sans alliance ; — 2. MARIE ~~dont on ignore la destinée~~ ; — 3. & JEAN-ELIE DE NESMOND, le dernier de cette Branche, Docteur en Droit Canon, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale d'Ahun, ~~de l'Abbaye &~~ Eglise Collégiale de Blanzac, ~~Prieur~~ Commendataire ~~du Prieuré Royal de Drevant, de Saint-George, &c.~~ Ses bonnes mœurs & sa conduite réguliere édifient l'Eglise & honorent son nom.

Les armes : *d'or, à trois cors de chasse de sinople, liés de gueules* 2 & 1. Supports, *deux lions assis, armés & lampassés de gueules*. Généalogie dressée sur titres originaux communiqués.

* NETTANCOURT : Maison très-noble & des plus illustres de Champagne, qui a donné un Chevalier des Ordres. Elle a pris son nom du Bourg & Château de *Nettancourt*, qu'elle possède. Il est situé à 4 lieues de Bar-le-Duc, sur la petite riviere de Cher.

Les Seigneurs de NETTANCOURT, dans les premiere tems, ont été attachés aux Comtes *de Champagne*, & dans la suite, pendant près de deux siécles, aux Ducs *de Lorraine* & *de Bar*. Ils ont possédé des Terres dans les Etats de ces Princes, des premieres Charges, & ils se sont alliés aux premieres Maisons de Lorraine.

Le plus ancien Seigneur de Nettancourt, dont la mémoire se soit conservée par les titres, est GILLES, Seigneur DE NETTANCOURT, qui, en 1256, rendit, avec VIART DE NETTANCOURT, son frere ; à THIBAUT, Roi de Navarre & Comte de Champagne, hommage de la Seigneurie de Nettancourt.

Le Comté de *Vaubecourt* entra dans cette Maison en 1400, par le mariage d'*Aliénore d'Aspremont*, Dame de Vaubecourt, fille de *Thomas*, Seigneur d'*Aspremont*, & d'*Hélene*, Dame *de Vaubecourt*, ses pere & mere, avec GEORGE I, Seigneur de NETTANCOURT, issu au quatrieme degré de GILLES, tige de cette Maison.

JEAN DE NETTANCOURT, Comte de Vaubecourt, Baron d'Orne & de Choiseul, Conseiller d'Etat, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes, Colonel du Régiment de Vaubecourt, Lieutenant-Général au Gouvernement des Ville & Evêché de Verdun, Gouverneur de Châlons en Champagne, Chevalier des Ordres, mort le 4 Octobre 1642, étoit fils de JEAN DE NETTANCOURT, & d'*Ursule de Haussonville*, qui lui porta, par son mariage, la terre de Haussonville. Il avoit épousé, le 1 Juillet 1599, *Catherine de Savigny*, morte le 21 Janvier 1639, fille de *Wary de Savigny*, Seigneur de Leymont, & d'*Antoinette de Florainville*, dont : — 1. NICOLAS, qui suit ; — 2. HENRI, mort au siége de la Rochelle ; — 3 & 4. ANGÉLIQUE & CATHERINE, Religieuses à Verdun.

NICOLAS DE NETTANCOURT, dit *de Haussonville*, par adoption de *Jean*, Baron *de Haussonville*, son grand-oncle maternel, en 1605, Comte de Vaubecourt, Baron d'Orne & de Choiseul, Lieutenant-Général des armées du Roi, & au Gouvernement des Ville & Evêché de Metz & Verdun, Gouverneur de Châlons & auparavant de Landrecies, Perpignan & Comté de Roussillon, mourut le 11 Mars 1678. Il avoit épousé, 1°. le 4 Décembre 1623, *Charlotte le Vergeur*, morte le 15 Novembre 1653, fille de *Charles le Vergeur*, Comte de Saint-Souplet, & de *Jeanne de Fleurigny* ; & 2°. le 23 Août 1654, *Claire-Guillaume*, fille de *Pierre Guillaume*, Vidame de Châlons, & de *Claire Lepagnol*. Elle mourut en Décembre 1664.

Du premier lit il eut : — 1. JEAN DE NETTANCOURT-DE-HAUSSONVILLE, tué à la bataille de Lens ; — 2. CHARLOTTE, mariée, 1°. le 31 Août 1649, à *François Poussart*, Marquis de Fors, mort le 28 Mars 1663, & 2°. le 11 Octobre suivant, à *Charles-Achille Mouchette-de-Badefort*, Comte de l'Aubespin, mort

le 9 Avril 1700, & elle le 20 Juillet 1703; —— 3. Marie-Françoise, Abbeſſe de Sainte-Houlde, près Bar, morte le 23 Septembre 1688; —— 4 & 5. Jeanne & Anne, Religieuſes; — 6. & Anne-Françoise, Dame de Chaleranges & de Pacy en Valois, mariée, le 22 Juillet 1664, à *Jérôme Ignace de Goujon-de-Thuiſy*, Maître des Requêtes, mort le 6 Novembre 1704, & elle le 21 Mai 1727.

Et du ſecond lit : 7. Louis-Claude de Nettancourt-de-Haussonville, Comte de Vaubecourt, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1696, & au Gouvernement des Ville & Evêché de Metz & Verdun, Gouverneur & Vidame de Châlons, tué proche de Vigevano dans le Milanois le 17 Mai 1705, ſans enfans de *Catherine Amelot*, ſon épouſe, fille de *Charles Amelot*, Seigneur de Gournay, & de *Marie Lionne*; — 8. Francois-Joseph, Abbé de la Chaſſaigne, puis d'Aiſnay en 1693, ſacré Evêque de Montauban le 30 Mars 1704; — 9. Nicolas-Joseph, appellé le *Chevalier de Vaubecourt*, Capitaine dans le Régiment de ſon frere, bleſſé à Liecktemberg, en Allemagne le 12 Octobre 1718, mort le lendemain, ſans alliance; — 10. Catherine-Angélique, Abbeſſe de Sainte-Houlde après ſa ſœur morte le 22 Février 1694; —— 11. & Marie, alliée, le 28 Avril 1692, à *François* Comte *d'Eſtaing*, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de M. le Dauphin, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & au Gouvernement des Ville & Evêché de Verdun, Gouverneur de Châlons, mort, le 22 Mars 1732, âgé de près de 81 ans, laiſſant poſtérité.

D'une autre branche de Nettancourt, ſuivant les Tablettes Généalogiques, *Part. VIII., p.* 220, étoit :

Georges de Nettancourt, Seigneur de Bettancourt, marié, en 1595, à *Adrienne de Freſnels*, qui lui porta en dot la Baronnie de ce nom. Il en eut :

Charles de Nettancourt, Baron de Freſnels, Colonel d'un Régiment d'Infanterie au ſervice de France, qui épouſa, le 5 Octobre 1626, *Françoiſe de Bardin-de-Condé*, veuve de *Charles de Rarecourt*, & fille de *François de Bardin-de-Condé*, Conſeiller d'Etat, & premier Maître des Requêtes de l'Hôtel du Duc *de Lorraine*, & de *Claude le Clerc-de Mereville*. Leurs enfans furent : — 1. François-Gaston, qui ſuit; — 2. Edmond, Seigneur de Condé-ſur-Moſelle, pere des Marquiſes de *Cuſtine* & de *Baſſompierre*.

François-Gaston de Nettancourt, Baron de Freſnels, épouſa, en 1664, *Antoinette des Armoiſes*, veuve de *Henri le Bouteiller-de-Senlis*, Marquis de Vigneux, dont il eut : —— Charles-Ignace, qui ſuit; — & Charlotte-Françoise de Nettancourt, mariée, en 1686, à Nicolas-François, Comte de Nettancourt-de-Neuville, Colonel d'un Régiment d'infanterie en France.

Charles-Ignace, Comte de Nettancourt, Baron de Freſnels, & Chambellan du Duc Léopold, épouſa, en 1705, *Marie-Anne de Sales*, dont : — Louis-Charles, qui ſuit; — & Joseph-François, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de Champagne le 16 Mars 1726.

Louis-Charles, dit *le Marquis* de Nettancourt, Seigneur de Bettancourt, a épouſé le 31 Janvier 1737, *Anne-Marie de Baillivy*, fille unique de *François*, Chambellan du Duc Léopold, Commandant à Bar, & d'*Anne-Marie de Chavirey*.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or.* Supports : *deux griffons d'or.* Cimier : *une tête de chien d'or, colletée de gueules.*

* NETUNIERES : Terre & Seigneurie en Bretagne, érigée en *Baronnie*, en faveur de *Paul Huy*, par Lettres-Patentes du mois de Novembre 1629, enregiſtrées à Rennes le 7 Juin 1633.

NETZ : Famille établie à Paris, dont étoit

Pierre de Netz, Tréſorier Provincial des Guerres en Bourbonnois, puis Auditeur des Comptes en 1615. D'*Anne Roger*, ſa ſeconde femme, il eut :

NICOLAS DE NETZ, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 20 Juin 1646, mort le 7 Décembre 1673, & inhumé à Saint-André-des-Arcs.

C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de trois hermines, & accompagné de trois roſes de même.*

* NEVELLE : Baronnie qui fut acquiſe par *Martin de la Faille*, & dont le titre fut confirmé par Lettres du 21 Mars 1670, en faveur de *Jean-François de la Faille*, ſon arriere-petit-fils.

NEVERLÉE : Ancienne Nobleſſe Militaire, connue dès l'an 1200, ainſi que le prouve la tombe de GEORGES DE NEVERLÉE, poſée dans l'Egliſe de Néverlée, à trois lieues de Givet, ſur laquelle on voit un homme armé de pied-en-cap, ayant l'épée nue, pendue au col, ſur laquelle ſont gravées *trois fleurs de lis*, ſur le caſque & à l'entour de la tombe, on lit ces mots en lettres gothiques : *Anno Domini milleſimo, ducenteſimo, ſexageſimo ſecundo, quinto nonas Maii, obiit* GEORGIUS DE NEVERLÉE, *Miles. Sit tibi propitia, Miles, pia Virgo Maria.*

La tradition de cette Famille eſt que ce GEORGES DE NEVERLÉE ſauva la vie à PHILIPPE-AUGUSTE, Roi de France, à la bataille de Bouvines, donnée le 27 Juillet 1214, contre l'Empereur OTHON IV & ſes alliés; le Roi eut ſon cheval tué ſous lui, & fut remonté par NEVERLÉE, auquel, en récompenſe de cette action il lui permit de porter dans ſes armes, les *fleurs de lis d'argent.*

De ce GEORGE DE NEVERLÉE, deſcendoit RODON DE NEVERLÉE, qui eut pour fils :

ARNOULD DE NEVERLÉE, marié à *N...*, Dame *de Gliſeul*, mere de

JEAN DE NEVERLÉE, qui épouſa *Barbe Dépeſchan* ou *de Peiſſan*, comme on l'écrivoit autrefois. De ce mariage vint :

JEAN DE NEVERLÉE, marié avec *Marguerite de Marbais*, dont :

GUILLAUME DE NEVERLÉE, qui épouſa Dame *Catherine de Marbais-de-Louverval.* De ce mariage naquit :

JEAN DE NEVERLÉE, marié à Dame *Anne Jambline de Doyon*, de laquelle il eut :

JEAN DE NEVERLÉE, qui épouſa *Marie Marguerite de Wal*, dont : — PHILIPPE-ALBERT, qui ſuit; — & MARIE-MARGUERITE DE NEVERLÉE, mariée, le 16 Janvier 1715, à *Louis de Lardenois-de-Ville.*

PHILIPPE-ALBERT DE NEVERLÉE épouſa 1°. Demoiſelle *N... de Berlo*, & 2°. Demoiſelle *N... de Carondelet*, qui avoit été Chanoineſſe de Mouſtier. Il a eu du premier lit : — 1. FERDINAND-ALBERT, vivant en 1769, reçu dans les Etats nobles de Namur; — 2. AMAURY-JEAN-ALBERT, Chevalier de Malte, mort; — 3. & CHARLOTTE DE NEVERLÉE, Abbeſſe du Chapitre noble de Mouſtier, vivante en 1769; & du ſecond lit : — 4. une fille morte Chanoineſſe de Mouſtier.

Les armes : *de gueules, à trois fleurs de lis d'argent.* Cimier : *deux ailes étendues de gueules & d'argent, & une fleur de lis d'argent au milieu.* Support : *deux lions d'argent.*

Toutes les Familles nobles alliées aux NEVERLÉE ſont très-anciennes & très-connues dans les Pays-Bas, & reçues dans tous les Chapitres nobles. Les *Peſchan* ſont alliés aux *Barbançons*, &c. Les *Marbais* aux *Courtenay, Namur, Luxembourg, Warfuſée* & *Hornes.*

* NEVERS : Ancienne Maiſon, éteinte dans celle d'*Auvergne*, à laquelle le Comté de Nevers, aujourd'hui *Duché*, ſitué ſur la Loire, dans le pays de Nivernois, lui a donné le nom. Elle portoit pour armes : *d'azur*,

au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules ; l'écu ſemé de billettes d'or ſans nombre.

SEGUIN, Comte DE NEVERS, eſt le premier dont on ait connoiſſance. Il vivoit l'an 720, & eut de ſa femme, nommée *Berthe.*

RODOLPHE, Comte DE NEVERS, vivant en 769, lequel eut de ſon épouſe, appellée *Liegarde ;* — un fils, mort enfant ; — & une fille nommée GERBERGUE, Comteſſe DE NEVERS, mariée à *Albert*, Marquis *d'Ivrée en Italie*, vivant en 831.

GUILLAUME, Comte DE NEVERS, vivoit en 987, & eut pour fille unique :

MATHILDE, Comteſſe DE NEVERS, morte en 1005. Elle avoit épouſé *Landry*, Seigneur de *Maers*, Comte de Nevers, à cauſe d'elle, vivant en 1015. Il en eut : — 1. RENAUD, qui ſuit ; — 2. BADO, Chevalier, marié à *Adelle*, Comteſſe *de Vendôme* ; — 3. & GUI, mort ſans lignée.

RENAUD, I. du nom, Comte DE NEVERS, mort en 1040, avoit épouſé ADELMEIS DE FRANCE, fille du Roi HUGUES-CAPET, & de la Reine ADÉLAÏDE, dont :

GUILLAUME, II. du nom, Comte DE NEVERS, en 1085, à *Alix*, Comteſſe *de Tonnerre*, de laquelle vinrent : — 1. RENAUD, qui ſuit ; — 2. ROBERT, Evêque d'Auxerre, mort en 1096 ; — 3. & YOLANDE, femme de *Hugues*, Duc *de Bourgogne.*

RENAUD, II. du nom, Comte DE NEVERS & de Tonnerre mort l'an 1097, avoit épouſé *Alix*, fille de *Lancelin*, Seigneur *de Boiſgency*, dont :

GUILLAUME, III. du nom, Comte DE NEVERS, Auxerre & Tonnerre, mort en 1148, lequel eut deux fils : — GUILLAUME, qui ſuit ; — & RENAUD, Comte de Tonnerre, mort ſans lignée.

GUILLAUME, IV. du nom Comte DE NEVERS, mort en 1160, eut de ſa femme, nommée *Ide* : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. GUI, rapporté après ſon aîné ; — 3. RENAUD, Comte de Tonnerre, mort ſans hoirs ; — 4. ANNE, femme de *Guillaume*, VII. du nom, Comte *d'Auvergne ;* — 5. & AGNÈS, mariée à *Erard*, II. du nom, Comte *de Brienne.*

GUILLAUME, V. du nom, Comte DE NEVERS, épouſa *Aliénor*, Comteſſe *de Saint-Quentin*, & Dame de Valois ; mais il mourut en la Paleſtine l'an 1164, ſans avoir d'enfans, laiſſant pour héritier ſon frere, qui ſuit.

GUI, Comte DE NEVERS, de Tonnerre, & d'Auxerre, après ſon frere, épouſa *Mahaut de Bourgogne*, veuve d'*Eudes*, II. du nom, Seigneur d'*Iſſoudun*, & fille de *Raimond de Bourgogne*, & d'*Agnès de Montpenſier.* De cette alliance ſortirent : — GUILLAUME, mort jeune, avant ſon pere, — & AGNÈS, qui ſuit.

AGNÈS, Comteſſe DE NEVERS, d'Auxerre & de Tonnerre, épouſa, l'an 1182, PIERRE DE COURTENAY, Marquis de Namur, Empereur titulaire de Conſtantinople, fils de PIERRE DE FRANCE, & d'ELISABETH DE COURTENAY. De ce mariage vint une fille unique.

Mahaud de Courtenay, Comteſſe de Nevers, Auxerre & Tonnerre, mariée 1°. à *Hervé*, Seigneur *de Donzy*, fils d'*Hervé*, Seigneur *de Donzy*, & de *Mabile Goelt*, Dame de Montmirail, & 2°. à *Guy*, IV. du nom, Comte *de Foreſt.* Elle mourut l'an 1248.

Le Comté de *Nevers*, paſſa depuis dans la Maiſon de *Cleves* par le mariage d'*Elizabeth de Bourgogne*, Comteſſe de Nevers & d'Eu, avec *Jean* Duc *de Cleves.* Voyez NIVERNOIS.

LANDRY, I. du nom, eſt la tige des anciens Comtes héréditaires DE NEVERS. Il rendit un grand ſervice au Roi CHARLES *le Chauve.*

Ces anciens Comtes portoient pour armes : *écartelé, au* 1 DE BOURGOGNE, moderne ; *au* 2 *de gueules, à trois rateaux d'or*, qui eſt DE RÉTHEL ; *au* 3 D'ARTOIS ; *au* 4 *de ſable, au lion d'or armé & lampaſſé de gueules*, qui eſt DE BRABANT.

NEVET :

NEVET : C'eſt une ancienne Famille noble du reſſort de Quimper en Bretagne, qui remonte à

HERVÉ DE NEVET, vivant ſur la fin du XIIIe ſiécle avec *Béatrix de la Rochebernard*, ſon épouſe, dont il eut : — HERVÉ, qui continua la deſcendance ; — & JEANNE, mariée, en 1314, à *N... de la Maignenne.*

Cette Famille a été déclarée *noble d'ancienne extraction*, & maintenue dans la qualité de *Chevalier*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 20 Mars 1669, au rapport de M. *le Fevre.*

Les armes : *d'or, au léopard morné de gueules.*

NEVEU. De cette Famille étoit

RICHARD NEVEU, Conſeiller au Grand-Conſeil en 1498, depuis pourvu de l'Office de Préſident du Parlement de Normandie. L'Hiſtoire de la ville de Rouen, *Tome II, p.* 41, en fait mention & le nomme JEAN.

Les armes : *d'azur, à trois roſes d'argent.*

NEUF (LE), Seigneur de Tourneville, Comte de Sourdeval-le-Neuf, Seigneur & Patron de Saint-Victor, de Cretienville, de Montenay, &c. noble & ancienne Famille de Normandie, dont on prouve l'ancienneté du nom & les ſervices militaires, par une Montre de *Bertrand du Gueſclin*, Connétable de France, faite à Caen. GEOFFROI LE NEUF y eſt compris au rang des *Ecuyers*, le 1 Août 1371.

RAOUL LE NEUF, Ecuyer, venu d'Angleterre, fut marié à Cherbourg en 1382, avec *Antoinette de Maillot*, & il paroît que HUGUES LE NEUF, ſon fils, épouſa, en 1414, *Marie de Tournebu*, dont il eut : —— RICHARD LE NEUF.

On trouve dans le Nobiliaire d'Ecoſſe, à l'article de Milord *Jonhſton*, Marquis d'Annandale, que ce Milord écartele encore aujourd'hui les armes de LE NEUF ; ce qui fait croire que cette Famille eſt originaire d'Angleterre, comme l'annonce un ancien Mémoire de famille.

Une Requête écrite il y a environ 160 ans, faiſant partie des piéces produites devant le Juge d'armes de France, porte que, pendant les troubles qui regnoient en Normandie, des Soldats de la Ligue, révoltés contre GILLES LE NEUF, Ecuyer, qui avoit donné des preuves de ſa fidélité envers le Roi, avoient pillé les meubles, titres & enſeignemens de ſa Maiſon, parmi leſquels étoient les titres anciens de la nobleſſe de ſes prédéceſſeurs.

RICHARD LE NEUF eſt le premier, juſqu'à préſent, dont on ait pu recouvrer des titres en forme juridique, & c'eſt par lui que commence, dans l'Armorial de France, *Tome VIII*, une filiation amplement décrite, ſuivie & approuvée par titres originaux depuis plus de trois cens ans, ſans aucune interruption.

I. Ce RICHARD LE NEUF, Ecuyer, Seigneur de Vaucougrin, étoit marié avant 1451, à *Jeannette de Mannoury*, dont il eut :

JEAN LE NEUF, I. du nom, Ecuyer, qui épouſa *Jeanne Belot.* Ils étoient morts l'un & l'autre avant le 24 Septembre 1522. Leurs enfans furent : JEAN, tige de la branche aînée ; — & PIERRE, auteur de la ſeconde branche rapportée ci après.

JACQUES LE NEUF, Seigneur de Tourneville & de Brainville, fut maintenu dans ſa nobleſſe par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi rendu le 4 Décembre 1659, avoit pour ſixieme ayeul RICHARD LE NEUF, dont il eſt parlé ci-deſſus, & pour troiſieme ayeul JEAN, auteur de la premiere branche.

FRANÇOIS-JEAN-AUGUSTIN LE NEUF, Seigneur de Tourneville, ci-devant Garde-du Corps du Roi, fils de FRANÇOIS LE NEUF, Seigneur de Tourneville, Capitaine au Régiment de Houdetot, Infanterie, & de *Suſanne de Martonne*, marié le 20 Avril 1726, deſcend, au IXe degré, de RICHARD LE NEUF, &

au VIe de JEAN, frere de PIERRE; & a épouſé *Marie-Marguerite-Françoiſe l'Homme*, dont : — AUGUSTIN-BARTHELEMI LE NEUF, né le 2 Mai 1757, reçu, en 1767, à l'Ecole Royale Militaire — & MARIE-MARGUERITE-LOUISE, née le 26 Mai 1756, actuellemens à Saint-Cyr.

SECONDE BRANCHE.

III. PIERRE LE NEUF, ſecond fils de JEAN, & de *Jeanne Belot*, épouſa, en 1550, Demoiſelle *Catherine le Boucher*, & en eut :

IV. PIERRE LE NEUF, II. du nom, Seigneur de Venoix, dit *de Montenay*, marié, en 1579, à *Marie de la Roque*, dont, entr'autres enfans :

V. ANTOINE LE NEUF, Seigneur de Montenay, qui épouſa, le 24 Janvier 1633, *Marguerite du Hautlondel*. Il fut inhumé le 14 Novembre 1644, dans l'Egliſe des Croiſiers de la ville de Caen, où l'on voit encore aujourd'hui ſes armes gravées ſur ſa tombe. Ses enfans furent : — 1. JEAN LE NEUF-DE-MONTENAY, Abbé de Sainte-Geneviéve à Paris, & Général de cet Ordre; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. & PIERRE LE NEUF. Ils furent tous trois reconnus, comme *nobles de race*, & maintenus en ladite qualité par Arrêt du Conſeil du 1 Septembre 1667.

VI. FRANÇOIS LE NEUF, Seigneur de Sourdeval, de Saint-Victor, de Montenay, & autres lieux, épouſa, en 1614, *Marguerite de Leſnerac*, fille de *Gabriel de Leſnerac*, Ecuyer, & de Dame *Eliſabeth du Boſq*, dont : —— FRANÇOIS, Officier dans le Régiment d'Anjou, Infanterie, mort à Mayence de ſes bleſſures, pendant le ſiége, le 16 Août 1689; —— & GABRIEL, qui ſuit.

VII. GABRIEL LE NEUF, Seigneur & Patron de Sourdeval, de Saint-Victor, de Crétienville, de Montenay, &c. épouſa le 21 Septembre 1697, *Louiſe-Marie du Noyer*, fille de *Jean*, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Tréſorier de France & Général de ſes Finances en la Généralité de Paris, & de *Marie Robert*. Il en eut : — 1. PIERRE-ALEXANDRE-LOUIS LE NEUF-DE-SAINT-VICTOR, mort à ſon Château de Sourdeval en 1748; — 2. PIERRE-GABRIEL-LOUIS, qui ſuit; — 3. PIERRE-GABRIEL EUVERTE LE NEUF-DE-SOURDEVAL, Prêtre & Chanoine de l'Egliſe de Bayeux, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Notre-Dame de la Prée, Seigneur & Patron de Saint-Victor, Conſeiller-Clerc au Parlement de Normandie; — 4. LOUIS-BERNARDIN, rapporté après ſon aîné, — 5. & NICOLE-THÉRESE, mariée le 1 Avril 1720, à *Pierre-Antoine de la Luzerne*, Marquis de Brevant.

VIII. PIERRE-GABRIEL-LOUIS LE NEUF, Seigneur de Sourdeval, de la Houſſaye, &c. Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment de Rohan, Infanterie, Brigadier des Armées du Roi, mort à Paris le 16 Novembre 1754, s'étoit trouvé à nombre de ſiéges & de batailles, entr'autres à celle de Guaſtalla en 1734, où il fut bleſſé, à celle de Fontenoy en 1745, où il fut auſſi bleſſé; & étoit au ſiége de Prague en 1742, où il ſervoit en qualité de Capitaine de Grenadiers. Il avoit épouſé, le 10 Février 1750, *Marie-Marguerite de Pleurre*, fille de *Jean-Nicolas*, Seigneur de Romilly en Champagne, & de *Marie-Théreſe Gaillard*, ſa ſeconde femme, & a laiſſé : —— MARIE-JEANNE LE NEUF-DE-SOURDEVAL, née le 1 Décembre 1750, mariée, en 1764, à LOUIS-BERNARDIN, ſon oncle, dont on va parler.

VIII. LOUIS-BERNARDIN LE NEUF, Comte de Sourdeval-le-Neuf, Seigneur, & Patron de Saint-Victor, de Crétienville, Montenay & autres lieux, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, s'eſt trouvé dans le nombre de ſes campagnes à pluſieurs combats ſur mer. Embarqué ſur *le Diamant*, en 1740, commandé par le Chevalier *de Pioſens*, faiſant partie d'une petite Eſcadre commandée par le Comte *d'Eſpinay*, détachée de celle du Marquis *d'Antin*, il ſe trouva à un combat très-vif donné ſur la côte de Saint-Domingue, vis-à-vis le Cap Tiberon, où le Vaiſſeau *le Diamant*, ſur lequel il étoit monté fut fort endommagé : ce combat ſe donna entre cette petite Eſ-

cadre & l'Eſcadre Angloiſe fort ſupérieure à la nôtre. En 1743, il s'embarqua ſur *le Saint-Eſprit*, commandé par le Chevalier *de Pioſens*, & ſe trouva au combat donné par M. *de Court*, dans la Méditerranée, contre l'Amiral *Matheus*. En 1746, il monta le Vaiſſeau *la Siréne*, commandée par M. *de Salliès*, & ſe trouva à la priſe de pluſieurs Vaiſſeaux marchands & d'une Frégate Angloiſe appellée *l'Albany*; en 1747, fut fait priſonnier de guerre & conduit en Angleterre : s'étant enſuite embarqué ſur *la Gloire*, Vaiſſeau commandé par M. *de Salliès*, il ſe trouva à un combat des plus opiniâtres, livré entre l'Eſcadre du Roi, compoſée de cinq Vaiſſeaux de guerre, commandée par le Marquis *de la Jonquierre*, & l'Eſcadre Angloiſe, compoſée de 18 Vaiſſeaux, commandée par l'Amiral *Anſon* : le Vaiſeau *la Gloire* y fut démâté de tous ſes mats, prêt de couler à fond ; le Capitaine fut tué dès le commencement du combat, & les deux tiers de l'équipage furent tués ou bleſſés, ce qui força le Capitaine-Commandant de ſe rendre. C'eſt en conſidération de ſes ſervices, de ceux de ſes ancêtres & de ſon ancienne nobleſſe, que Louis-Bernardin le Neuf a obtenu l'érection de la Terre de *Sourdeval* en *Comté*, ſous la dénomination de *Sourdeval-le-Neuf*, par Lettres-Patentes enregiſtrées au Parlement de Normandie, & en la Chambre des Comptes en 1765. Il a épouſé, en 1764, Marie-Jeanne le Neuf-de-Sourdeval, ſa niece, comme on l'a dit ci-devant, née le premier Décembre 1750, fille unique de feu Pierre-Gabriel-Louis le Neuf, & de *Marie-Marguerite de Pleurre*, dont : — 1. Alexandre-Louis-Nicolas-Hippolite, né le 23 Mars 1773 ; — 2. Aimée-Nicole-Eliſabeth-Sophie, née le 5 Février 1769 ; — 3. & Angélique-Julie, née le 28 Mars 1775.

Les armes : *de gueules, à trois couſſins d'or 2 & 1, avec leurs glands de même.* Voyez *l'Armorial de France, Tome VIII.*

Il y a encore en Normandie des familles de le Neuf, qui n'ont aucune liaiſon avec celle dont nous venons de parler.

NEUFCARRES, anciennement NOCQUARRE : Famille originaire de Suiſſe.

I. Jean de Neufcarres ou Nocquarre, homme d'armes de la Compagnie du Sieur *d'Alegre*, fut inſtitué légataire univerſel par Albert, ſon frere, mort en Italie en 1520, étant homme d'armes des Ordonnances du Roi : dans ſon teſtament, en latin, il eſt qualifié *Nobilis Albertus de Novecarrâ*. Ledit Jean fut, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus, tant en-deça qu'au-delà des Monts, naturaliſé *François*, par Lettres de l'an 1527. Il épouſa, 1°. en 1526, *Catherine de Chaſtillon*, morte, ſans enfans, un an après ſon mariage, ayant teſté en faveur de ſon mari, lequel épouſa, 2°. en 1528, *Peronne de la Rocque*, fille d'*Oudet de la Rocque*, Ecuyer, & de *Marie de Chaſtillon*, ſœur de ladite *Catherine*. Il tranſigea avec *Jean de Chaſtillon*, Seigneur de Bouville & Farcheville, ſon beau-frere, qui lui céda la moité de la Seigneurie d'Emerville pour tous les droits qu'il pouvoit prétendre en vertu du teſtament de *Catherine de Chaſtillon*, ſa premiere femme, & fut, avec *Peronne de la Roque*, à Rome, où ils obtinrent les diſpenſes néceſſaires pour la validité de leur mariage, duquel eſt iſſu, entr'autres enfans :

II. Jean de Neufcarres, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Emerville en partie. Il épouſa, en 1573, *Marguerite le Cointe*, auſſi Dame en partie d'Emerville, fille d'*Henri*, Ecuyer, Seigneur de Boiſſy-le-Girard, anciennement dit *Aubeville*, préſent à la réformation de la Coutume d'Eſtampes en 1556, & d'*Anne de Boiſſy*. Ils vendirent conjointement, préſents *Roſe* & *Croiſet*, Notaires au Châtelet de Paris, le 20 Février 1579, leur Fief d'Emerville à *François de Vigny*, Receveur de la ville de Paris. De ſon mariage vint, entr'autres :

III. Gilbert de Neufcarres, Ecuyer, Seigneur de Boiſſy-le-Girard, en la paroiſſe d'Autruy, qui épouſa, en 1595, *Eſther de Fretart*, fille de *Claude* Ecuyer, Seigneur de Montdéſir & de *Lucréce du Lac*, dont :

IV. Charles de Neufcarres, Ecuyer, Seigneur de Boiſſy-le-Girard &

Melleray, mariée, en 1626, à *Anne de la Barre*, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur d'Arancourt, & d'*Anne de Montoillet*, il en eut :

V. François de Neufcarres, Chevalier, Seigneur de Boiſſy-le-Girard & Melleray, qui épouſa, en 1662, *Marie le Clerc-de-Saint-Remy*, fille de *Pierre*, Capitaine au Régiment de Lorraine, & de *Marguerite Millet*, dont : —— 1. Charles-Henri, qui ſuit ; — 2. & Jean François de Neufcarres, Ecuyer, Seigneur de Limieres, que *Marie-Anne Grignon*, ſon épouſe, rendit pere, entr'autres enfans : — de René-François, qui *d'Anne de Laumoy*, ſa femme, a pour enfans : — Jean-Augustin, né en 1744 ; — & Victoire-adélaïde, née en 1749.

VI. Charles-Henri de Neufcarres, Chevalier, Seigneur de Boiſſy-le-Girard (Terre qu'il a enſuite vendue), épouſa, en 1695, *Marie-Thérèſe de Savigny*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Fougeat, dont :

VII. Charles-Henri de Neufcarres, II. du nom, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, ancien Major du Régiment de Champagne, & Aide-Major-Général de l'Armée du Roi, commandée par M. le Maréchal *d'Eſtrées*, en 1757. Il a épouſé, à Pithiviers, en 1749, *Bernarde-Hélene Mercier-de-la-Tour*, dont, juſqu'ici, deux filles : — Henriette & Caroline de Neufcarres.

Cet extrait a été tiré ſur les titres & *mémoires* de famille. Les armes : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à deux chevrons d'or accompagnés de trois molettes de même*, qui eſt de Neufcarres ; *au 2 & 3, de gueules, à trois pals de vair, au chef d'or*, qui eſt de Chastillon.

* NEUFCHATEL, en Caux : Maiſon éteinte, l'une des plus anciennes, non-ſeulement de ce Bailliage, mais de toute la Province. Elle tiroit ſon nom & ſon origine de la ville de *Neufchâtel*, ſituée dans le pays de Bray, ſur la riviere qui ſe décharge dans la mer à Dieppe. Nous en allons donner une notice, d'après ce que *Piganiol de la Force* a pu découvrir.

Gervais, Seigneur de Neufchatel, vivant l'an 1030, avoit pour beau-frere *Alberic Ribaut* : ce fut contre lui que Henri, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, fortifia les Châteaux de Nonancourt, d'Illiers & de Sorel. Il eut pour fils :

Hugues, Seigneur de Neufchatel en Caux, en 1073, qui épouſa 1°. *Jeanne*, fille de *Roger*, Comte *de Serobesbury*, Sire de Montgommery, & de *Mathilde d'Alençon*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. *Eliſabeth* ou *Amicie de Meulan*, fille de *Robert*, Comte *de Meulan*, & *d'Eliſabeth de Vermandois*, de laquelle vint :

Hugues, II. du nom, Sire de Neufchatel, qui ſe trouva à la défenſe du Château de l'Aigle, en 1118. Le Château de Breſoles, qui lui appartenoit, fut brûlé & démoli l'an 1151, par *Gilbert de Tillieres*.

Il y a une Charte de *Helviſe*, pour l'Abbaye de Fecamp, de l'an 1066, où ſont témoins Hugues & Robert de Neufchatel.

Les armes : *d'azur, à deux léopards d'or, cornés & lampaſſés de gueules*.

* NEUFCHATEAU, en Lorraine. Dès le XIIe ſiécle les Ducs *de Lorraine* étoient en poſſeſſion de cette Ville, qui eſt ancienne, & de ſes dépendances.

Mathieu, II. du nom, Duc *de Lorraine*, en réndit hommage à *Blanche*, Comteſſe *de Champagne*, & au Comte *Thibaut*, ſon fils, par un acte du 30 Juillet 1220. Philippe *le Bel*, ayant épouſé l'héritiere *de Champagne*, fut reconnu pour Seigneur ſuzerain *de Neufchâteau*, & de ſes dépendances.

L'Abbé *de Longuerue* rapporte une ſuite d'aveux & d'hommages rendus en divers tems par les Ducs *de Lorraine*, aux Rois de France, à cauſe de leur Comté de Champagne pour *Neufchâteau* & ſes dépendances.

Charles, Duc *de Lorraine*, pendant les troubles qui déſoloient la France ſous le Roi CHARLES VI, voulut s'affranchir de l'hommage qu'il devoit pour Neufchâteau & les autres Seigneuries; mais le Duc *Charles* fut condamné à faire hommage pour Neufchâteau & ſes dépendances, par un Arrêt célebre de la Cour du Parlement de Paris, de l'an 1399. *Iſabelle*, fille de *Charles*, ayant porté le Duché de *Lorraine* dans la Maiſon Royale d'ANJOU, par ſon mariage avec RENÉ, les Princes de cette Maiſon d'*Anjou* reconnurent les droits de nos Rois, en qualité de Comtes de Champagne, ſur Neufchâteau, & ſes dépendances. Depuis JEAN, Duc DE CALABRE, & de Lorraine, fils de RENÉ D'ANJOU, qui rendit ſon hommage au Roi CHARLES VII en 1456, on ne voit pas que RENÉ, fils d'YOLAND D'ANJOU, qui ſuccéda au Duché de Lorraine, ait reconnu les Rois de France pour Neufchâteau & ſes annexes.

Les Ducs *de Lorraine* ont joui paiſiblement de la ſouveraineté ſur ces lieux comme ſur le reſte de leurs Etats, pendant près de 200 ans. En 1681, la Chambre de Metz réunit Neufchâteau & ſes dépendances, faute des devoirs rendus aux Rois par le Seigneur, à cauſe de ſon Comté de Champagne; mais les Arrêts de cette Chambre ayant été annullés par le traité de Riſwick, en 1697, le Prince *Léopold* I fut rétabli dans la propriété & ſouveraineté de ces lieux, de même qu'en avoient joui ſon biſayeul & ſon grand-oncle. Voyez le Dictionnaire des Gaules au mot *Neufchâteau*.

NEUFCHATEL : Maiſon, une des plus conſidérables du Comté de Bourgogne, qui tiroit ſon origine de

THIBAUT, I. du nom, Seigneur DE NEUFCHATEL en 1165. Elle a donné un Grand-Maître de la Maiſon du Roi dans THIBAUT, VIII. du nom, Seigneur DE NEUFCHATEL, mort en 1458. Cette Maiſon a fini dans FERDINAND DE NEUFCHATEL, Seigneur de Montagu, qui vivoit en 1504, & ne laiſſa que des filles.

Les armes : *de gueules, à la bande d'argent.*

* NEUFCHATEL, en Suiſſe. Ville ſur un Lac auquel elle donne ſon nom, alliée des Cantons de Berne, Lucerne, Fribourg & Soleure. Elle a eu ſes Comtes particuliers.

Ulric I, Comte *de Fenis*, mort en 1070, étoit Seigneur de Neufchâtel. — GUI D'ORLÉANS, Duc de Longueville, épouſa, en 1504, JEANNE, héritiere DE NEUFCHATEL. Après la mort de MARIE D'ORLÉANS, Ducheſſe de Nemours, Dame de Neufchâtel, le Prince *de Conty* prétendit lui ſuccéder, en vertu du teſtament du dernier Duc *de Longueville*. Il y eut encore d'autres Prétendans à cette ſucceſſion : les uns, comme héritiers du ſang de la Maiſon de Longueville, qui étoient la Ducheſſe *de Leſdiguieres*, le Duc *de Villeroy*, le Comte *de Matignon*, & le Prince *de Carignan*; les autres comme héritiers de la Maiſon de *Châlons*, qui avoit, depuis 1288, la ſuzeraineté de *Neufchâtel*, étoient le Marquis *de Neſle*, le Comte *de Barbançon-du-Prat*, le Marquis *d'Alegre*, iſſus du ſang de *Châlons*; mais les Etats de Neufchâtel adjugerent ce Comté au Roi DE PRUSSE, comme héritier de la Maiſon de *Naſſau-Orange*, qui ſe prétendoit aux droits de celle de *Châlons*.

* NEUFVILLE : Paroiſſe dans la banlieue de Vire en Normandie, où il y a deux Châteaux; celui de *Neufville* remarquable par ſon fameux portail, ſon pont-levis & ſes deux groſſes tours. L'autre Château ſe nomme *Tracy*. *Neufville* releve de la haute Juſtice du Beny.

Il y a trois Fiefs qui appartiennent aux héritiers du Marquis *de Renty*, décedé ſans hoirs le 25 Août 1756. Son pere, *Jean-Jacques*, Marquis *de Renty*, avoit acquis par décret la Seigneurie de Neufville en 1671.

* NEUFVILLE : Autre Seigneurie dans le Diocèſe de Bayeux, d'où relevent par foi & hommage huit Fiefs nobles. C'eſt delà qu'a tiré ſon nom la Maiſon de NEUFVILLE, connue en Normandie dès le milieu du XIe ſiécle, & dont il y a des branches établies en Angleterre.

NEUFVILLE-VILLEROY : Maiſon illuſtre par les grands hommes qu'elle a produits, dont la Généalogie remonte, dans les Grands Officiers de la Couronne, *Tome IV, p. 639 & ſuiv.* à

I. NICOLAS DE NEUFVILLE, Seigneur de l'Equipée, des Tuilleries & de Chanteloup en 1500, Secrétaire du Roi en 1507, & des Finances en 1514, Tréſorier de France, qualifié *Chevalier* dans un titre de 1518. Il mourut à Paris, en 1549, étant Conſeiller du Conſeil Privé. Ce NICOLAS DE NEUFVILLE, Secrétaire des Finances, fut envoyé en Flandres, vers le Prince d'Eſpagne en 1516, au ſujet du traité de Noyon, & en Angleterre au mois d'Octobre 1518. Il avoit épouſé *Geneviéve le Gendre*, fille de *Jean*, Seigneur de Villeroy, d'Alincourt, de Conflans, de Montcelets, &c. Tréſorier des Guerres, & de *Françoiſe d'Ampont*, Dame de Framainvillier, & ſœur de *Pierre le Gendre*, Seigneur d'Alincourt, & de Magny, Tréſorier de France & des Finances, Prévôt des Marchands de Paris, lequel n'ayant point d'enfans, inſtitua, en 1524, ſon héritier univerſel, NICOLAS DE NEUFVILLE, ſon petit-neveu. Les enfans ſortis de ce mariage furent : — 1. NICOLAS, qui ſuit; — 2. JEANNE, femme, en 1531, de *Nicolas d'Herberay*, Seigneur des Eſſarts; — 3. MARIE, alliée 1°. à *Gilles Boſſu*, Seigneur de Montion; & 2°. à *Pierre Fraguier*. Elle étoit veuve en 1536, & mourut le 18 Août 1547, comme le porte ſon épitaphe, qui eſt aux Cordeliers avec ſes armes : *d'azur, à la croix ancrée d'or*; — 4. & MARGUERITE, Religieuſe.

II. NICOLAS DE NEUFVILLE, II. du nom, Seigneur de l'Equipée, de Villeroy, Chanteloup, &c. Secrétaire du Roi en 1507, Audiencier de la Chancellerie, puis Tréſorier de France, Secrétaire des Finances & de la Chambre du Roi FRANÇOIS I, fit acquiſition de la Terre de la Chapelle-la-Reine, dont les droits Seigneuriaux, dus à la Chancellerie, lui furent remis par Sa Majeſté, à cauſe de ſes bons & agréables ſervices. Il avoit échangé avec le Roi la maiſon des Tuilleries, à Paris, pour la Terre de Chanteloup, le 12 Février 1518, & étoit Tréſorier de l'Ordre de Saint-Michel en 1521; fut élu Adminiſtrateur de l'Hôtel-Dieu de Paris, en prêta ſerment au Parlement le 4 Decembre 1525; partagea, au mois de Mars 1537, avec ſes co-héritiers, les biens de la Famille de *le Gendre-Villeroy*, qui leur étoient échus par ſucceſſion; & les ſiens entre ſes enfans en 1553. Il mourut peu après, & avoit épouſé, 1°. en 1511, *Deniſe de Muſeau*, fille de *Marc*, dit *Morelet de Muſeau*, Seigneur de Champrond & de Montbrillois, Maître-d'Hôtel du Roi, Ambaſſadeur en Suiſſe, & de *Marie Briçonnet*, niéce de *Robert Briçonnet*, Archevêque de Reims, Duc & Pair & Chancelier de France; 2°. en 1532, *Philippe de Bailly*, veuve de *Jean de la Place*, Conſeiller au Parlement; & 3°. *Marie de Feugerais*, veuve de *Jean de Bailly*, Seigneur d'Onzerceaux, Grand-Rapporteur & Conſeiller au Grand-Conſeil, fille unique de *Jean de Feugerais*, Seigneur de Neron, Conſeiller au Parlement, & d'*Antoinette le Chambellan*, ſa premiere femme. Il n'eut que du premier lit : — 1. NICOLAS, qui ſuit; — 2. ANTOINE, Secrétaire du Roi en 1546, mort ſans avoir été marié; — 3. & JEAN DE NEUFVILLE, Seigneur de Chanteloup, de Bauconvilliers & d'Hardeville, Secrétaire de la Chambre du Roi en 1549, mort le 22 Septembre 1597, & enterré dans l'Egliſe de Saint-Eutrope de Chanteloup. Il avoit épouſé *Geneviéve Alard*, fille de *Guillaume Alard*, Conſeiller au Parlement, & de *Valentine de Reillac*, dont un garçon & deux filles, ſçavoir : — JEAN, Seigneur de Chanteloup, Secrétaire du Roi en ſurvivance de ſon pere le 2 Mai 1558, mort ſans alliance; — MADELENE, femme de *Jean Bochard*, Seigneur de Champigny, Premier Préſident au Parlement de Paris, Conſeiller d'Etat, Ambaſſadeur à Veniſe; — & ANNE DE NEUFVILLE, mariée à *Chriſtophe de Thou*, Seigneur du Pleſſis-Paſly, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi, Conſeiller en ſes Conſeils d'Etat & Privé, & Maître des Eaux & Forêts de l'Iſle de France.

III. NICOLAS DE NEUFVILLE, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Ville-

roy, la Chapelle-la-Reine, Alincourt, Magny, &c. Prévôt des Marchands de Paris en 1566, acquit, en 1581, de la veuve & héritiers de *Gui l'Arbaleſte*, Vicomte de Melun, Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, le domaine de Corbeil, qui leur avoit été engagé en 1552. Le Roi CHARLES IX le fit Chevalier de ſon Ordre, en 1572. Il fut depuis Gouverneur de Melun, Mante & Meulan, & Lieutenant de Roi en l'Iſle de France; mourut, fort âgé, en 1598, & fut enterré dans l'Egliſe de Notre-Dame de Magny. Il avoit épouſé, en 1532, *Jeanne Prudhomme*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Fontenay en Brie, Tréſorier de l'Epargne, puis Tréſorier de France, & de *Marie Ceuillette*, Dame de Freſchines, dont : — 1. NICOLAS, qui ſuit; — 2. DENISE, mariée, le 5 Avril 1568, à *Henri Clauſſe*, Seigneur de Fleury & de Marchaumont, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France; —— 3. & N... DE NEUFVILLE, Abbeſſe de Malnoue, qui vivoit en 1611.

NICOLAS, III. du nom, eut encore pour fille naturelle, ANNE DE NEUFVILLE, mariée, par contrat du 5 Février 1581, à *Hector de Bizemont*, Seigneur de Chalambier.

IV. NICOLAS DE NEUFVILLE, IV. du nom, Seigneur de Villeroy, Alincourt, Magny, &c. Secrétaire & Miniſtre d'Etat, Tréſorier des Ordres du Roi, Gouverneur de Corbeil, ſervit dignement, l'eſpace de 56 ans, les Rois CHARLES IX, HENRI III, HENRI IV & LOUIS XIII; mourut à Rouen le 12 Novembre 1617, âgé de 74 ans, en réputation d'un des plus ſages & des plus habilles Courtiſans de ſon ſiécle, & fut enterré dans la Chapelle de l'Egliſe paroiſſiale de Magny, où ſe voit ſon Epitaphe en latin. Il avoit épouſé, en 1562, *Madelene de l'Aubeſpine*, née le 13 Mai 1546, fille de *Claude*, Seigneur de Châteauneuf-ſur-Cher, Secrétaire d'Etat, & de *Jeanne Boſchelet*, ſa premiere femme, dont, pour fils unique : CHARLES qui ſuit. Il eut encore pour fils naturel : — NICOLAS DE NEUFVILLE, Abbé de la Chaiſe-Dieu, de Fontenelles, de Lagny & de Chezy, Conſeiller-Clerc au Parlement en 1584, Chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, & nommé à l'Abbaye de Saint-Loup, Diocèſe de Troies, dont il jouit juſqu'en 1613.

V. CHARLES DE NEUFVILLE, Marquis de Villeroy & d'Alincourt, Baron de Bury, Seigneur de Magny & de la Forêt-Chomier, Chevalier des Ordres du Roi, Conſeiller en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Capitaine de 50, puis de 100 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Gouverneur de la ville de Lyon & des Pays de Lyonnois, Forez & Beaujolois, de Pontoiſe & Pays Vexin, Grand-Maréchal-des-Logis de la Maiſon du Roi, fut envoyé à Rome, par le Roi HENRI IV, & y arriva le 16 Février 1600. Le Pape lui accorda les honneurs dus aux Ambaſſadeurs, quoique ſes Lettres de créance ne lui en donnaſſent pas le titre. Il eut Commiſſion du Roi, le 10 Janvier 1608, pour donner le Collier des Ordres aux Ducs *de Sforce* & *de Saint-Gémini*; reçut auſſi, au nom du Roi, le Connetable *de Leſdiguieres*, Chevalier des Ordres, & lui donna le Collier en 1622; fut depuis Ambaſſadeur auprès du Pape PAUL V; échangea, le 2 Décembre 1633, avec *Charles*, Marquis *de Roſtaing*, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes, la Baronnie de Bury, paroiſſe de Saint-Secondin près Blois, & la moitié de la Seigneurie de Blemars, pour 6666 livres 13 ſols 4 deniers de rente; mourut à Lyon la nuit du 17 au 18 Janvier 1642, en ſa 76e année, après avoir fait ſon teſtament le 1 Mai 1634, & fut inhumé dans l'Egliſe des Carmelites de cette Ville, où ſe voit ſon mauſolée. Il avoit épouſé, 1° le 26 Février 1588, *Marguerite de Mandelot*, Dame de Pacy, fille unique de *François de Mandelot*, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Lyon, & d'*Eléonore Robertet*, & 2°. le 11 Février 1596, *Jacqueline de Harlay*, fille aînée de *Nicolas*, Baron de Sancy, Colonel-Général des Suiſſes, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, & nommé à celui du Saint-Eſprit, & de *Marie Moreau*, Dame de Grosbois. Du premier lit vinrent : — 1. N... DE NEUFVILLE, mort en bas-âge; —— 2. MADELENE, premiere femme de *Pierre Brulart*, Marquis de Sillery, Secrétaire d'Etat, fils du Chancellier de France de ce nom, & de *Claude Prudhomme*; — 3. CATHERINE,

Dame d'Atours de la Reine Anne d'Autriche, mariée, par contrat du 3 Mai 1610, à *Jean de Souvré*, II. du nom, Marquis de Courtanvaux, Chevalier des Ordres, fils de *Gilles*, Seigneur *de Souvré*, Gouverneur de la perſonne du Roi Louis XIII, Chevalier de ſes Ordres, Maréchal de France, & de *Françoiſe de Bailleul*. Elle mourut en 1657, & fut enterrée en l'Abbaye de Saint-Amand de Rouen.

Et du ſecond lit : — 4. Nicolas, qui ſuit; 5. Henri, Comte de Bury, mort, au retour du ſiége de la Rochelle en 1628, ſans enfans de *Françoiſe Phelypeaux*, ſon épouſe, fille de *Raimond*, Seigneur d'Herbault, Secrétaire d'Etat, & de *Claude Gobelin*; — 6. Camille, né à Rome, le 22 Août 1606, Abbé d'Aiſnay, de l'Iſle-Barbe, & de Foigny, Lieutenant-Général au Gouvernement de Lyon, Pays de Lyonnois, Forez & Beaujolois, ſacré dans l'Egliſe Cathédrale de Saint-Jean de Lyon, le 29 Juin 1654, Archevêque & Comte de Lyon, Prélat Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit en 1661, mort le 3 Juin 1698, âgé de 92 ans; — 7 Ferdinand, né à Rome, pendant l'Ambaſſade de ſon pere, Chevalier de Malte, puis Abbé de Saint-Vandrille, de Mauzac, de Saint-Méen & de Gael en Bretagne, ſacré Evêque de Saint-Malo en 1644, puis Evêque de Chartres le 10 Décembre 1657, Conſeiller d'Etat la même année, mort à Paris le 7 Janvier 1690, âgé de 82 ans, & enterré dans l'Egliſe du Séminaire de Chartres, qu'il avoit fondé, où ſe voit ſon tombeau; — 9. Lyon-François, Vicomte de la Forêt, Chevalier de Malte, Commandeur de Saint-Jean-de-l'Iſle, & Meſtre-de-Camp du Régiment de Lyonnois, tué au ſiége de Turin le 3 Aout 1639; — 10. & Marie de Neufville, femme 1°. d'*Alexandre de Bonne*, Seigneur d'Auriac & de la Rochette, Vicomte de Tallard, fils aîné d'*Etienne de Bonne*, Capitaine de 50 hommes d'armes & Chevalier des Ordres, & de *Madelene Roſſet*; & 2°. de *Louis-Charles de Champlais*, Seigneur de Courcelles, Lieutenant Général d'Artillerie. Elle mourut au mois d'Août 1688.

VI. Nicolas de Neufville, V. du nom, né le 14 Octobre 1598, premier Duc de Villeroy, Pair & Maréchal de France, Marquis d'Alincourt, Seigneur de Magny, fut d'abord élevé Enfant d'honneur auprès du Roi Louis XIII, reçu en ſurvivance Gouverneur de Lyon en 1615; paſſa en Italie avec le Maréchal de *Leſdiguieres*, ſervit aux priſes de Feliſſan, de Non & de la Roque en 1617, au ſiége de Saint-Jean-d'Angely en 1621; commanda un Régiment d'Infanterie au ſiége de Montauban, & un corps de 6000 hommes qu'il mena au ſiége de Montpellier en 1622. Après la priſe du pas de Suze, il y fut laiſſé avec 8000 hommes, ce qui ne l'empêcha pas de ſe trouver au combat de Carignan en 1630; fut renvoyé trois ans après en Italie; commanda dans Pignerol & Cazal juſqu'en 1635; aſſiſta à la priſe du Fort de la Vilate; commanda un quartier de l'armée au ſiége de Valence dans le Milanois en 1635; paſſa dans la Franche-Comté en 1636; ſe trouva au ſiége de Dole, & réduiſit pluſieurs petites Places de cette Province ſous l'obéiſſance du Roi; conduiſit, en 1640, le corps d'Armée qu'il y commanda au ſiége de Turin; paſſa en Catalogne en 1644; revint l'année ſuivante, en Lorraine, où il prit la ville de la Mothe le 7 Juillet 1645; au mois de Mars 1646; fut choiſi pour être Gouverneur de la perſonne de Louis XIV, qui le fit Maréchal de France par Lettres du 20 Octobre de la même année, enregiſtrées au Parlement le 3 Mars 1651, avec des Lettres de Conſeiller d'honneur du même Parlement, expédiées le 27 Février précédent. Il repréſenta, au Sacre de ce Prince, le Grand-Maître de France; fut fait Chef de ſon Conſeil Royal des Finances en 1661, Chevalier des Ordres le 31 Décembre ſuivant, Duc & Pair de France le 15 Décembre 1663, & ſuivit le Roi à ſa campagne de Flandres en 1667. C'eſt en ſa faveur que le Marquiſat de *Villeroy* a été érigé en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois de Septembre 1651, regiſtrées le 15 Décembre 1663. Il eſt mort à Paris le 28 Novembre 1685, dans la 88ᵉ année de ſon âge, & a été inhumé aux Carmelites de Lyon, où Camille de Neufville, ſon frere, Archevêque de Lyon, lui a fait dreſſer un magnifique mauſolée. Il avoit épouſé,

par

par contrat du 11 Juillet 1617, *Madelene de Crequy*, fille de *Charles*, Sire *de Crequy* & de Canaples, Duc de Leſdiguieres, Pair & Maréchal de France, & de *Madelene de Bonne*, ſa premiere femme. Elle mourut le 31 Janvier 1675, âgée de 66 ans, & eut de ſon mariage : — 1. CHARLES, dit *le Marquis d'Alincourt*, mort jeune le 25 Janvier 1645 ; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 3. FRANÇOISE, mariée 1°. avec *Juſte-Louis*, Comte *de Tournon* & de Rouſſillon, Bailli de Vivarais, Sénéchal d'Auvergne, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, tué au ſiége de Philiſbourg en 1644, fils de *Juſte-Henri*, Comte *de Tournon*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Charlotte de Levis-Ventadour* ; 2°. avec *Henri-Louis d'Albert-d'Ailly*, Duc de Chaulnes, Pair de France, fils d'*Honoré d'Albert*, Duc de Chaulnes, Pair & Maréchal de France, & de *Claire-Charlotte d'Ailly*, Vidame de Pequigny, Comteſſe de Chaulnes ; & 3°. avec *Jean Vignier*, Marquis de Hauterive. Elle mourut à Paris le 11 Mai 1701 ; — 4. & CATHERINE DE NEUFVILLE, mariée, le 7 Octobre 1660, à *Louis de Lorraine*, Comte d'Armagnac, Grand-Ecuyer de France, Chevalier des Ordres du Roi, fils aîné de *Henri*, Duc *de Lorraine*, Comte de Harcourt, d'Armagnac & de Brionne, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marguerite-Philippe du Cambout*. Elle mourut le 25 Décembre 1707, âgée de 68 ans.

VII. FRANÇOIS DE NEUFVILLE, Duc de Villeroy, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Lyon & des Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, Miniſtre d'Etat, & Chef du Conſeil Royal des Finances, né le 7 Avril 1644, fit ſa premiere campagne en Hongrie en 1664, à l'âge de 19 ans, & ſe trouva au fameux combat de Saint-Gothard, où il eut le bras percé d'un coup de fleche. La guerre s'étant renouvellée en 1667, contre l'Eſpagne, il ſuivit le Roi en qualité de Colonel du Régiment d'Infanterie de Lyonnois, aux ſiéges de Douay, de Tournay, & de Lille, & à la conquête du Comté de Bourgogne, en 1668, où il ſe diſtingua à la priſe de la ville de Dole. Il ſervit dans les guerres ſuivantes en 1670, 1672, & en Allemagne, ſous le Vicomte *de Turenne* en 1673 ; prêta ſerment au Parlement en qualité de Pair, le 26 Avril de la même année ; ſe trouva à la ſeconde conquête de la Franche-Comté, en 1674, à la bataille de Senef, en qualité de Maréchal-de-Camp, où il fut bleſſé ; continua au ſiége d'Aire, à la levée de celui de Maſtricht formé par le Prince *d'Orange*, & aux priſes de Condé & de Bouchain en 1676 ; fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1677 ; ſe trouva, la même année, aux ſiéges de Valenciennes & de Cambray, & à la levée de celui de Charleroy en 1678, à la priſe de la ville de Gand, & au combat donné à Saint-Denis près Mons le 14 Août. Le Roi l'honora du Collier de ſes Ordres le 31 Décembre 1688. La guerre ayant recommencé, il ſervit en Allemagne ſous le Maréchal *de Duras* & ſous M. le Dauphin en 1690, & les années ſuivantes en Flandres, au ſiége de Namur & au combat de Stinkerque. Il fut créé Maréchal de France, par Lettres données à Verſailles le 27 Mai 1693, dont il prêta le ſerment le lendemain, & reçut la Croix de l'Ordre de Saint-Louis au mois d'Avril ſuivant ; fut pourvu, en 1695, de la charge de Capitaine des Gardes-du-Corps, vacante par le décès du Maréchal Duc *de Luxembourg* ; fait, la même année, Général des armées en Flandres, où il commanda juſqu'à la paix de Riſwick en 1697. Après la mort du Roi d'Eſpagne, l'Empereur, le Roi d'Angleterre & les Hollandois ayant déclaré la guerre à la France, le Roi lui donna le commandement de ſon armée d'Allemagne en 1701, d'où il paſſa en celle d'Italie au mois d'Août de ladite année, & eut du déſavantage au combat de Chiari ; fut fait priſonnier à la priſe de Cremone le 1 Février 1702, & conduit à Inſpruck & de-là à Gratz, d'où étant de retour, au mois de Novembre ſuivant, il fut nommé, en 1703, pour commander l'armée de Flandres, conjointement avec le Maréchal *de Boufflers*, prit la ville de Tongres ſur les Hollandois, & empêcha qu'ils ne fiſſent aucun progrès pendant toute la campagne. Il commanda dans les Pays-Bas & ſur le Rhin en 1704, aux Pays-Bas en 1705, & perdit, le 22 Mai 1706, la bataille de Ramillies. Le Roi le nomma Miniſtre d'Etat, & Chef du

Conſeil Royal des Finances au mois d'Aout 1714, & inſtitua, par ſon teſtament, Gouverneur de la perſonne de Louis XV, ſon arriere-petit-fils & ſucceſſeur : le Maréchal fut confirmé dans cette charge par Arrêt du 2 Septembre 1715, le lendemain du décès de Louis XIV, & par autre Arrêt rendu le 12 du même mois, Lousi XV, ſéant en ſon Lit de Juſtice : il en fit les fonctions depuis le 15 Février 1717, juſqu'au 11 Août 1722; & eſt mort à Paris le 18 Juillet 1730. Son corps a été porté à Neufville près Lyon, ſon cœur à Villeroy & ſes entrailles à Saint-Paul ſa Paroiſſe à Paris. Il avoit épouſé, le 28 Mars 1662, *Marie-Marguerite de Coſſé*, fille & héritiere de *Louis de Coſſé*, Duc de Briſſac, Pair de France, & de *Catherine de Gondy*, Dame de Beaupreau. Elle mourut le 20 Octobre 1708, âgée de 60 ans, & fut inhumée aux Religieuſes du Calvaire, Fauxbourg Saint-Germain à Paris. De ce mariage ils ont eu : — 1. Nicolas, qui ſuit; — 2. Camille, mort jeune; — 3. François-Paul de Neufville, né le 15 Septembre 1677, Abbé de Fecamp en 1698, ſacré Archevêque de Lyon le 30 Novembre 1714, Commandant dans la ville de Lyon & dans le Gouvernement du Lyonnois, fait Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, en 1724, mort à Lyon le 6 Février 1731; — 4. François-Catherine, dit *le Chevalier de Villeroy*, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Lyonnois, ſubmergé, le 15 Février 1700, dans le canal de Malte, ſur la Galere *Capitane*, qui coula à fond en abordant un Vaiſſeau Turc; — 5. Madelene-Théreſe, Religieuſe Carmelite à Lyon, morte le 26 Avril 1723, — 6. Françoise Madelene, mariée, au mois de Décembre 1688, à *Jean de Souſa*, Comte de Prado, Marquis das Minas, Grand de Portugal, mort le 17 Septembre 1722, fils d'*Antoine-Louis de Souſa*, Marquis das Minas, Comte de Prado, Seigneur de Beringel, & de *Marie Manuel*.

VIII. Nicolas de Neufville, VI. du nom, batiſé à Paris le 25 Décembre 1663, Marquis d'Alincourt, puis Duc de Villeroy, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Lyonnois, Forez & Beaujolois, en ſurvivance de ſon pere; Lieutenant-Général des mêmes Provinces, après le décès de l'Archevêque de Lyon, ſon oncle, dont il avoit la ſurvivance dès 1680; fut fait Brigadier d'Infanterie en 1693, prêta ſerment, comme Pair de France, au Parlement le 11 Avril 1696; & ſe démit de ſon Duché-Pairie en faveur de ſon fils aîné, en 1722. Le Roi l'avoit fait Lieutenant-Général de ſes Armées en Septembre 1702, lorſqu'il apporta la nouvelle de la victoire de Luzzara en Italie, gagnée, le mois d'Août précédent, par l'armée commandée par le Duc *de Vendôme*, & le créa Chevalier de Saint Louis. Il s'eſt depuis trouvé au combat d'Eckeren, gagné par le Maréchal *de Boufflers*, ſur les Hollandois, au mois de Juin 1703, & à celui de Ramillies en 1706; a été pourvu, au mois de Juin 1708, de la charge de Capitaine des Gardes-du-Corps, ſur la démiſſion du Maréchal Duc *de Villeroy*, ſon pere; occupa, en 1722, pendant le Sacre du Roi, la place de Capitaine de la Garde Ecoſſoiſe, qui étoit abſent, & y commanda toutes les troupes campées auprès de la ville de Reims; a été reçu Chevalier des Ordres du Roi le 3 Juin 1724, & eſt mort à Paris ſubitement, le 22 Avril 1734, dans ſa 71e année, entre onze heures & midi, en ſortant de l'Egliſe Saint-Roch, où il avoit entendu l'Office du Jeudi Saint. Il avoit épouſé, le 23 Avril 1694, *Marguerite le Tellier-de-Louvois*, fille de *François-Michel le Tellier*, Marquis de Louvois, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, Commandeur des Ordres du Roi, & d'*Anne de Souvré*, Marquiſe de Courtanvaux. Elle eſt morte à Verſailles, de la petite vérole, le 23 Avril 1711, dans la 33e année de ſon âge, & ſon corps eſt dépoſé dans l'Egliſe des Religieuſes du Calvaire au Marais à Paris. De ce mariage ils ont eu : — 1. Louis François Anne, qui ſuit; — 2. François-Camille, rapporté après ſon aîné; — 3. Marguerite-Louise-Sophie, mariée, le 14 Janvier 1716, à *François*, Duc *de Harcourt*, Pair de France, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, & morte le 4 Juin ſuivant, ſans enfans, dans la 18e année de ſon âge; — 4. & Madelene Angélique, née au mois d'Octobre 1707, faite Dame du Palais de la Reine le 15 Février 1734, au lieu & place de la Ducheſſe *d'Alincourt*, ſa belle-ſœur, qui

avoit demandé la permiſſion de ſe retirer, mariée, 1°. le 15 Septembre 1721, à *Joſeph-Marie*, Duc *de Bouſſlers*, Pair de France, fils de *Louis-François*, Duc, Pair & Maréchal de France, & de *Catherine-Charlotte de Gramont*; & 2°. au dernier Maréchal Duc *de Luxembourg*, dont elle eſt veuve. La Ducheſſe *de Gontaut* eſt ſa petite-fille.

IX. Louis-François-Anne de Neufville, né en Octobre 1695, Duc de Villeroy, dans l'Iſle de France, dit *le Duc de Retz*, en Bretagne, Lieutenant-Général au Gouvernement de Lyonnois, Forez & Beaujolois, Gouverneur des mêmes Provinces, & Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, en ſurvivance de ſon pere, le 12 Décembre 1716; prêta ſerment, & prit ſéance au Parlement, en qualité de Pair de France, le 9 Février 1722; fut fait Chevalier de Saint-Louis au mois de Mars 1730; Brigadier des Armées du Roi le 7 Mars 1734; a été reçu Chevalier des Ordres le 2 Février 1737. Il n'a point laiſſé d'enfans de *Marie-Renée de Montmorency-Luxembourg*, née le 21 Juillet 1697, qu'il a épouſé le 15 Avril 1716, fille aînée de *Charles-François-Fréderic de Montmorency*, Duc de Luxembourg, & de *Marie-Gillonne Gillier*.

IX. François Camille de Neufville-Villeroy, Marquis, puis Duc d'Alincourt, Baron de Saint-Marc & de Marais, fut Lieutenant de Roi au Gouvernement des Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, au mois d'Octobre 1712, fit la campagne de Hongrie en 1717, alla enſuite voyager en Hongrie, fut fait Meſtre-de-Camp du Régiment de Cavalerie de Villeroy, par Commiſſion du 15 Mars 1718; obtint un Brevet de Duc le 20 Septembre 1729, & mourut de la petite-vérole à Paris, le 26 Décembre 1732. Il avoit épouſé, le 4 Septembre 1720, *Marie Joſephe de Bouſſlers*, nommée Dame du Palais de la Reine le 27 Juin 1726, morte le 17 Novembre 1758, fille puînée de feu *Louis-François*, Duc *de Bouſſlers*, Pair & Maréchal de France, Général des Armées du Roi, Chevalier des Ordres, Gouverneur de la Flandre Françoiſe, &c. & de *Catherine Charlotte de Gramont*, ſa veuve, Dame d'honneur de la Reine. De ce mariage ſont ſortis: — 1. N... de Neufville-Villeroy, né le 25 Août 1723, appellé d'abord *le Comte de Sault*, puis en 1729, *le Marquis d'Alincourt*, mort au College de Clermont a Paris, le 24 Décembre 1730, âgé de 7 ans, 4 mois, — 2. Charles-Nicolas Joseph, né le 28 Février 1729, appellé *le Marquis d'Alincourt*, mort le 4 Juin 1731; — 3. & Gabriel-Louis François, qui ſuit.

X. Gabriel-Louis-François de Neufville, né le 8 Octobre 1731, appellé d'abord *le Comte de Sault*, enſuite *Marquis de Villeroy*, aujourd'hui *Duc de Villeroy*, Maréchal-de-Camp, Gouverneur du Lyonnois, Capitaine des Gardes-du-Corps, &c. a épouſé, par contrat du 13 Janvier 1747, *Jeanne-Louiſe Conſtance*, née le 11 Février 1731, fille du Duc *d'Aumont*. Elle a été miſe en poſſeſſion du Tabouret chez feu la Reine, par Brevet d'honneur, le 9 Mars 1759, & n'a point d'enfans.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croix ancrées de même.*

* NEUILLY-*l'Evêque*, en Normandie, Diocèſe de Bayeux.

Seigneurie qui a le titre d'ancienne *Baronnie*: elle eſt d'une grande étendue, releve du Roi par un plein Fief de *Hautbert*, auquel ſont unies, de tems immémorial, les Baronnies d'Iſigny, d'Airel & de Creſpion. Cette Baronnie appartient à l'Evêque de Bayeux, qui en retire un revenu conſidérable. On croit qu'elle fut donnée à ſon Egliſe par Guillaume *le Conquérant*, Roi d'Angleterre, après l'avoir confiſquée ſur un Comte *de Chicheſter*, qui lui avoit *déplu* & *méfait*. Voyez pour un plus long détail le Dictionnaire des Gaules à ce mot.

* NEUILLY-*Malherbe*, même Province & Diocèſe, dont le nom vient du mot *Norr*, qu'on écrit *Noue*, qui ſignifie *lieu humide & gras*, & ſon ſurnom de l'ancienne Maiſon de *Malherbe-Saint-Aignan*, qui en a poſſédé la Seigneurie.

Au ſiécle dernier, & au commencement de celui-ci, elle appartenoit à *N... de Fontaines*, dont la Famille avoit été annoblie en 1628. De cette Famille étoient *Claude de Fontaines*, Ecuyer, Seigneur de Neuilly, Vicomte de Caen en 1684, & *Gui de Fontaines*, Chanoine de Bayeux, Supérieur général des Eudiſtes, mort à Bayeux le 10 Janvier 1727, l'un & l'autre fils de *Simon de Fontaines*, Ecuyer, Seigneur de Neuilly-le-Malherbe, Vicomte de Caen.

Gui de Fontaines, nommé, en 1710, Chanoine de Vaucelles en l'Egliſe de Bayeux, fut élu, l'année ſuivante, en la place de M. *Blouet de Camilly*, Supérieur de la Congrégation de la Miſſion. Il la gouverna pendant 17 ans, avec autant de ſageſſe que de piété. Elle doit même le regarder comme ſon ſecond Inſtituteur, ayant fait approuver ſes Réglemens par le Conſeil royal, & confirmer l'union des Séminaires qu'elle a en diverſes Provinces du Royaume, par des Lettres-Patentes qu'il obtint du Duc D'ORLÉANS, alors Régent, en 1722.

Jean-Batiſte de Thieſſe, de l'Académie des Belles-Lettres de Caen, jouit de la la Seigneurie de Neuilly, par douaire de ſa femme *N... de Fontaines*, niéce de *Gui de Fontaines*, Seigneur de cette Paroiſſe.

* NEUILLY, en Bourgogne, Bailliage & Diocèſe de Dijon.

Seigneurie qui appartient à M. *Fyot-de-la-Marche*, Comte de Dracy, où l'on voit une imitation de la *Roſiere de Salancy*. Tous les ans après la tenue des Aſſiſes, le Seigneur de ce lieu, ou le Juge, en ſon abſence, donne un prix à celui des garçons ou à celle des filles, alternativement, qui, à la pluralité des voix des habitans, priſes ſecretement, eſt jugé l'avoir le mieux mérité par ſa vertu & par ſon travail. Ce prix conſiſte en *une Médaille d'argent*, avec cette légende: *à la Vertu, au Travail*, accompagnée d'emblêmes convenables au ſujet. On y ajoute, pour la fille, une *Couronne de roſe*, & pour le garçon, un *Chapeau, orné d'un galon.*

* NEUSTRIE. *Voyez* NORMANDIE.

* NEUVILLE-*les-Dames*: Gros Bourg & Chapitre de Chanoineſſes ſéculieres, ſitué en Breſſe, Diocèſe de Lyon, à trois lieues de Bourg & de Mâcon, & à une lieue de Châtillon-lès-Dombes.

Ce Chapitre eſt de la plus ancienne antiquité, & l'on n'en connoît pas l'origine. L'Hiſtorien *Guichenon* qui a vu avec ſoin tous les titres publics, & la plus grande partie de ceux des Familles, a donné un article ſur ce Chapitre & ſon origine, auquel on peut avoir recours. Il étoit jadis compoſé d'une Prieure & de 18 Dames prébendées, toutes Demoiſelles à preuves & des meilleures Maiſons, ſoit de cette Province, ſoit des environs. Ce Chapitre a été ſécularisé en 1751, par la Bulle du Pape BENOÎT XIV, duement autoriſée par les Lettres-Patentes de 1755, enregiſtrées aux Parlemens de Paris & de Bourgogne, qui homologuent les différentes Ordonnances, Décrets & Statuts rendus, & dreſſés par le Cardinal *de Tencin*, par leſquels, en ſécularisant ledit Chapitre, on regle qu'il ſera dorénavant compoſé d'une *Doyenne*, d'une *Grand-Chantre*, d'une *Secrete*, de 16 Chanoineſſes-Comteſſes-Prébendées, & de 12 autres, qui, en attendant la prébende à la date de leurs Brevets, participeront aux rétributions de l'Egliſe. Il y a de plus ſix Chanoineſſes honoraires, qui ne ſont aſſujetties à aucune réſidence ni au ſervice de l'Egliſe, n'ayant aucune part aux revenus ni aux rétributions.

Par leſdites Lettres-Patentes, Statuts, Arrêts & Brevets du Roi, il a été réglé qu'elles ſeroient déſormais qualifiées de *Chanoineſſes-Comteſſes*, & qu'aulieu de la *Croix d'or épiſcopale* qu'elles portoient auparavant, elles porteroient à l'avenir une *Croix d'or émaillée*, ſur laquelle ſeroit d'un côté l'image de la *Sainte Vierge*, & de l'autre celle de *Sainte Catherine*, Patrone du Chapitre, & que cette Croix ſeroit ſuſpendue à un ruban bleu, liſeré de rouge, mis en écharpe. Elles ſont vêtues de noir, & portent à l'Egliſe, ſur l'habit ordinaire, un long manteau bordé d'hermines. Pour être reçue dans ce Chapitre, il faut faire preuve de nobleſſe de ſept générations du côté paternel, & de trois du côté maternel, par-

devant MM. les Comtes de Lyon, lesquelles preuves sont ensuite rapportées & enregistrées au Chapitre de Neuville, après quoi il faut obtenir un Brevet de l'Archevêque de Lyon. Les armes de ce Chapitre sont : *parti au 1 de gueules, au lion grimpant d'or ; au 2 d'azur, à la colombe d'argent.*

* NEUVILLE ou NEUFVILLE : Petite Ville capitale du franc Lyonnois, connue autrefois sous le nom de *Vimy*.

Par Lettres du mois de Juillet *1666*, registrées au Parlement de Paris le 29 du même mois, & en la Chambre des Comptes le 26 Juin 1674, les Baronnies de *Vimy*, *Montaney*, *Ligniere*, la terre d'*Ombreval* & les Fiefs de *Montjoly*, &c. furent unis & érigés en *Marquisat*, sous le nom de *Neuville*, en faveur de *Camille de Neufville-Villeroy*, Archevêque de Lyon.

* NEUVILLE-DE-BOURGEONVAL, en Artois : Terre & Seigneurie mouvante du Roi, à cause de son Château de Bapaume.

Elle fut portée en mariage à *Jacques de Boullongne*, Ecuyer, Seigneur de Florimont, Riquelieu, &c. fils de *Jacques de Boullongne*, & d'*Anne de la Marck*, par *Catherine de Reffin*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur dudit Neuville, & de *Catherine de Bacquehem*.

Leur fille, *Eléonore de Boullongne*, en fut héritiere, & fut mariée à *Evrard de Boullongne*, son cousin, Chevalier, Seigneur de Flines, du Plonich, &c. fils de *Claude*, & de *Marie d'Aubermont*. De ce mariage vint —— *Valentines de Boullongne*, qui porta en dot la terre de Neuville à *Jean-Philippe de Lastres*, Chevalier, Seigneur d'Ayettes, &c. *Voyez* LASTRES, *Tome VIII*.

* NEUVILLE-*au-Plain*, en Normandie, Diocèse de Bayeux. Seigneurie qui étoit possédée, dès 1629, par *Jacques de Fontaines*, Ecuyer, Seigneur de Cardonville.

Marie-Madelene de Fontaine, fille de *César*, Baron de Cardonville, la porta en mariage à *Charles-Claude Andrey*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Fontenay, qui en fit hommage au Roi le 26 Septembre 1680, en la Chambre des Comptes de Normandie, comme mouvante de Sa Majesté pour un huitieme de *Hautbert*.

* NEUVILLE : Terre & Seigneurie, l'une des cinq Châtellenies qui composoient le Comté de Montfort en Bretagne.

Cette Terre & la Seigneurie de *Gambais*, furent érigées en *Marquisat*, en faveur de *Jean-Baptiste Vallot*, pour ne former qu'un corps de Fief de dignité, sous le titre de *Marquisat de Neuville*, par Lettres-Patentes du 12 Juillet 1672. Il vendit, en 1690, le Marquisat de *Neuville* à *François de Niert*, premier Valet-de-Chambre ordinaire de Louis XIV. *Voyez* NIERT.

NEUVILLE-DE-CLAIRAY : Famille ancienne, & des plus considérables de la Province de Normandie.

PIERRE DE NEUVILLE, Marquis de Clairay, épousa 1°. *Marguerite de Caumont-la-Force*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. *Marie-Anne-Thérese Turgot*, de laquelle vint :

ELISABETH-PERRETTE-DOMINIQUE-THÉRESE DE NEUVILLE, mariée, en 1731, avec *Henri-François*, Marquis *de Rabodanges*, mort le 30 Novembre 1751, en son Château de Rabodanges en Normandie, âgé de 51 ans, dont : — le Marquis *de Rabodanges*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie ; — & trois filles. *Voyez* RABODANGES. Mercure de France, Janvier 1752, *p.* 204.

NEUVILLE-DE-SAINT-REMY, même Province : Famille maintenue dans sa noblesse le 16 Avril 1666, & dont les armes sont : *de sable, à trois besans d'or, 2 & 1, au chef d'argent chargé d'hermines.*

Selon le vieil Armorial de *Gabriel Dumoulin*, JEAN DE NEUVILLE, Chevalier,

qui vivoit ſous le regne de CHARLES V, portoit les mêmes armes. — GUILLAUME DE NEUVILLE paſſa en revue à Carentan, en qualité d'Ecuyer, le 1 Avril 1388. — ANCELOT DE NEUVILLE, Ecuyer, Seigneur de Curſon, vivoit en 1459; — & JEAN DE NEUVILLE en 1497. Voyez l'Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt*, *p.* 1023, 1441 & 1443.

NEUVILLE-DE-BOIS-GUILLAUME: Autre Famille de la même Province, maintenue dans ſa nobleſſe le 20 Avril 1666. Les armes: *d'hermines, freté de gueules de huit piéces.*

* NEUVILLER, ſur la Moſelle en Lorraine. Ancienne Seigneurie que la Maiſon de *Germiny* poſſédoit encore en 1371. Elle paſſa cette année dans celle d'*Ogeviller*, & enſuite par *Béatrix d'Ogeviller*, dans la Maiſon de *Salm*. Le feu Roi de Pologne l'érigea en *Comté*, le 22 Décembre 1749.

* NEYDECK: Terre & Seigneurie en Alſace, qui fut donnée par l'Archiduc LÉOPOLD, Evêque de Straſbourg, à

Nicolas de Fournier, Secrétaire d'Etat de *Charles* IV, Duc *de Lorraine*, ſon Miniſtre Plénipotentiaire à la Cour Impériale & à la Diete de Ratiſbonne, où il fut admis à prendre ſéance au nom de ſon Maître en 1674. C'eſt en ſa faveur que l'Empereur érigea la Terre de NEYDECK en *libre Baronnie de l'Empire*, en même-tems qu'il le créa *Baron de l'Empire*, lui & ſa poſtérité, mâle & femelle, par Diplôme, donné à Ratiſbonne le 13 Mai 1654. Il fut Surintendant des Poſtes de Lorraine & Barrois, & mourut à Ratiſbonne en 1655. Il avoit pour IVe ayeul

PERRIN DE FOURNIER, Capitaine des Gendarmes du Roi CHARLES VII, qui eut pour fils — JEAN DE FOURNIER, Seigneur de la Grande-Pailly & de Fontenoille, pere de — JEAN DE FOURNIER, II. du nom, Seigneur des mêmes Terres, deſquelles il fit repriſes en 1513. Il fut Lieutenant des Gendarmes de *Louis de la Tremoille*, Baron de Sully. Il avoit épouſé *Etiennette de Pellault*, Dame en partie de Fontenoille, de laquelle il eut pluſieurs enfans. L'aîné fut

QUIRIACE DE FOURNIER, qui vint s'établir en Lorraine, où il fut Conſeiller d'Etat, & Tréſorier-Général des Finances de Lorraine & Barrois. Il partagea les Fiefs de la Grande-Pailly & de Fontenoille, avec JEAN, ſon frere, pardevant *Jean Pinart*, Notaire en la Prévôté de Sully, le 19 Avril 1532, & quatre jours après il fit ſes repriſes pour ces Fiefs relevans de la Baronnie de Sully-ſur-Loire, en Orléanois. Il mourut en 1563, & avoit épouſé, en 1541, *Françoiſe de Xaubourel*, morte en 1558, âgée de 34 ans, fille de *Bertrand de Xaubourel*, Seigneur en partie de Clévant, Contrôleur-Général de Lorraine & Barrois, & de *Françoiſe Bertrand*.

NICOLAS DE FOURNIER, leur fils puîné, Seigneur en partie de Clévant, mort le 15 Avril 1627, avoit épouſé *Madelene de Fournier-de-Raon*, Dame d'Eſcrowes & de Meſnil-lès-Toul, dont il eut trois fils: —— PIERRE, CLAUDE & NICOLAS DE FOURNIER, qui firent les branches de *Zugnantel*, de *Macheville* & de *Neydeck*. Extrait du Dictionnaire des Gaules, *Tome V*, *p.* 182 & 183.

NICOLAI: Ancienne Nobleſſe originaire du Vivarais, très-diſtinguée dans la Robe, par une ſuite non interrompue de premiers Préſidens en la Chambre des Comptes de Paris, & dans l'Epée, par un Maréchal de France, de la derniere promotion du mois de Mars 1775.

Le premier qui ait répandu de l'éclat ſur cette Maiſon, eſt JEAN DE NICOLAÏ, Seigneur de Saint-Victor, qui ſuivit CHARLES VIII dans ſes expéditions d'Italie, fut ſon Ambaſſadeur, Chancelier du Royaume de Naples, ſous LOUIS XII; premier Préſident en la Chambre des Comptes en 1506, & honoré du titre de *couſin* par ce Prince. Il avoit été Conſeiller au Parlement de Toulouſe le 9 Juin 1492, ſe trouve dans les liſtes des Conſeillers au Grand-Conſeil aux ſéances de 1485,

92 & 1497 ; fut Maître des Requêtes le 3 Juin 1504, ſe demit de ſa charge de premier Préſident de la Chambre des Comptes de Paris le 23 Février 1518; en faveur de ſon fils ; teſta le 4 Juillet 1524, mourut la même année à Saint-Andéol, où l'on voit encore la maiſon qu'il avoit occupée, & fut enterré au Couvent des Cordeliers de ce Bourg, que ſes peres avoient fondé. (ce ſont aujourd'hui des Recolets.) Il étoit fils de JEAN-NICOLAS DE NICOLAÏ, demeurant au Bourg de Saint Andéol, & de *Bonne* ou *Bedocie Audigier*. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Février 1502, *Claire de Veſc*, fille de *Claude de Veſc*, Seigneur de Montjoux, dont :

AIMARD DE NICOLAÏ, premier Préſident de la Chambre des Comptes, le 21 Mars 1518, ſur la réſignation de ſon pere, qui mourut en 1553. Il avoit épouſé, 1°. *Renée Morault*, decédée en 1519, fille de *Michel*, Seigneur de Puyraveau, & de *Françoiſe Durant*; & 2°. le 15 Septembre 1520, *Anne Baillet*, Dame de Gouſſainville, fille de *Thibaud*, Seigneur de Sceaux, Préſident du Parlement de Paris, & de *Jeanne d'Aulnoy*, Dame de Gouſſainville. Du ſecond lit il eut : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. THIBAUD, Seigneur de Bournonville, Conſeiller au Parlement le 6 Février 1561, mort en Décembre 1562. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Janvier 1560, *Catherine Luillier*, fille de *Jean*, Seigneur de Boulancourt, Préſident en la Chambre des Comptes, & d'*Anne Hennequin*, dont une fille unique, nommée — ANNE NICOLAÏ, mariée, en 1578, à *Louis de Vaudetart*, Baron de Perſan ; — 3. RENÉE, mariée, 1°. en 1536, à *Dreux Hennequin*, Seigneur d'Aſſy, Préſident de la Chambre des Comptes ; & 2°. à *Jean Luillier*, Seigneur de Boulancourt, auſſi Préſident de la même Chambre ; — 4. & JEANNE mariée, en 1567, à *Jean du Tillet*, Seigneur de la Buſſiere, Greffier Civil de la Cour du Parlement de Paris, morte le 17 Janvier 1576.

ANTOINE DE NICOLAÏ, Seigneur de Gouſſainville, premier Préſident de la Chambre des Comptes, le 27 Septembre 1553, mort le 5 Mai 1587, âgé de 61 ans, avoit épouſé, par contrat du 2 Janvier 1551, *Jeanne Luillier*, fille de *Jean*, Seigneur de Boulancourt, Préſident de ladite Chambre des Comptes, & d'*Anne Hennequin*, ſa premiere femme. De ce mariage vint :

JEAN DE NICOLAÏ, II. du nom, Seigneur de Gouſſainville & de Preſle, Conſeiller au Parlement le 25 Septembre 1577, Maître des Requêtes le 6 Juillet 1582, puis premier Préſident de la Chambre des Comptes le 5 Mai 1587, mort le 31 Mai 1624. Il avoit épouſé, le 22 Janvier 1578, *Marie de Billy*, Dame d'Ivor, fille de *Louis*, Baron de Courville, & de *Félice de Roſny*, Dame de Raderay, dont — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. LOUIS, Seigneur de Preſle, Guidon des Gendarmes du Roi, mort en Octobre 1665 ; — 3. AIMARD, Seigneur de Bernay, né en 1595, Lieutenant-Général d'Artillerie, marié, le 12 Janvier 1617, à *Diane de Maillé-de-la-Tour-Landry*, fille de *Jean*, Comte de Châteauroux, & de *Louiſe de Châteaubriant*. De cette alliance vinrent deux filles, ſçavoir : — LOUISE DE NICOLAÏ, mariée à *Roger de Brezé*, Marquis d'Iſigny ; — & RENÉE, femme, le 12 Mai 1660, de *Gilles Lucas*, Marquis de Saint-Marc, Capitaine aux Gardes ; — 4. ANNE, morte ſans alliance ; — 5. MARIE, femme, le 24 Juin 1603, de *Pierre de Roncherolles*, Baron de Pont-Saint-Pierre, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, mort le 1 Mars 1627 ; — 6. & RENÉE, mariée à *Mathieu Molé*, premier Préſident du Parlement de Paris, & Garde des Sceaux de France, morte le 22 Novembre 1641.

ANTOINE DE NICOLAÏ, II. du nom, Seigneur de Gouſſainville & d'Ivor, Conſeiller au Parlement de Bretagne, puis de Paris le 10 Avril 1615, premier Préſident de la Chambre des Comptes le 15 Juin 1624, mort à Eſſonne le 1 Mars 1656, avoit épouſé, le 15 Octobre 1627, *Marie Amelot*, morte le 25 Juin 1683, fille de *Jacques*, Seigneur de Gournay, Préſident au Grand-Conſeil, & de *Catherine de Creil*. Leurs enfans furent : — 1. NICOLAS, qui ſuit ; — 2. MARIE, morte jeune ; — 3. & CATHERINE, femme de *François-René du Bec*, Marquis de Vardes, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur d'Aigues-Mortes. Elle décéda en 1661.

NICOLAS DE NICOLAÏ, Marquis de Gouſſainville & d'Ivor, premier Préſident

de la Chambre des Comptes le 20 Mars 1656, mort le 20 Février 1686, avoit épouſé, par contrat du 6 Juin 1654, *Eliſabeth de Fieubet*, fille de *Gaſpard*, Baron de Launac, Tréſorier de l'Épargne, & d'*Anne Ardier*. Elle mourut le 4 Novembre 1659, ayant eu de ſon mariage : — 1. JEAN-AIMARD, qui ſuit ; — 2. NICOLAS, Marquis de Preſle & d'Ivor, Colonel du Régiment d'Auvergne, Infanterie, en 1680, Brigadier des Armées du Roi, mort le 25 Juin 1718. Il avoit épouſé *Marie Brion*, fille de *Charles Brion*, Seigneur de Hautefontaine, & de *Louiſe-Chriſtine-Eugénie le Cirier* ; dont, pour fils unique, — MARIE-CHARLOTTE-ELISABETH DE NICOLAÏ, mariée, 1°. le 29 Octobre 1721, avec *Jules-Malo de Coëtquen*, Comte de Combourg, mort le 15 Janvier 1727 ; & 2°. le 3 Mars 1732, à *Louis de Rochechouart*, Duc de Mortemart, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, & ci-devant Gentilhomme de ſa Chambre, veuf de *Marie-Henriette de Beauvilliers*. Elle eut de ſon premier lit une fille unique, — *Auguſtine de Coëtquen-de-Combourg*, mariée, 1°. à l'âge de 12 ans le 1 Mai 1735, avec le Duc *de Rochechouart*, beau-fils de ſa mere ; & 2°. le 29 Décembre 1744, avec *Louis-Charles de Lorraine*, Comte de Brionne, Grand-Ecuyer de France ; — 4. & MARIE-ELISABETH, morte ſans alliance en Février 1708.

JEAN-AIMARD DE NICOLAÏ, Marquis de Gouſſainville, Seigneur d'Ivor, prit d'abord le parti des armes, fut enſuite Avocat-Général en la Chambre des Comptes en 1680, puis premier Préſident de la même Chambre le 5 Mars 1686 ; reſigna en Avril 1734, & mourut le 6 Octobre 1737, âgé de 80 ans. Il avoit épouſé, 1°. le 26 Juin 1690, *Marie-Catherine le Camus*, morte le 11 Mai 1696, fille unique de *Jean*, Maître des Requêtes, & Lieutenant Civil du Châtelet de Paris, & de *Marie-Catherine du Jardin* ; & 2°. le 25 Novembre 1705, *Françoiſe-Eliſabeth de Lamoignon*, morte le 27 Avril 1733, fille de *Chrétien-François*, Préſident à Mortier au Parlement. Il eut du premier lit : — 1. ANTOINE-NICOLAS, né le 10 Octobre 1691, Conſeiller au Parlement en 1712, reçu premier Préſident de la Chambre des Comptes en ſurvivance le 12 Mai 1717, mort ſans alliance le 15 Juin 1731 ; — 2. MARIE-CATHERINE-ELISABETH, morte ſans avoir été mariée le 12 Octobre 1717 ; & du ſecond lit : — 3. AIMARD-JEAN, qui ſuit ; —— 4. ANTOINE-CHRÉTIEN, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ——

5. AIMARD-FRANÇOIS-CHRÉTIEN-MICHEL, né le 23 Janvier 1721, Chanoine de Notre-Dame de Paris en 1739, Prieur-Commendataire de Sainte-Catherine de la Couture de Paris, Aumonier de feu Madame la Dauphine en Février 1745, Agent-Général du Clergé au mois de Mai de la même année, nommé à l'Évêché de Verdun, & ſacré le 16 Juin 1754, mort en 1769 ; — 6 MARIE-ELISABETH, née le 8 Janvier 1707, mariée, le 3 Février 1723, à *Louis-Charles de la Chaſtre*, Comte de Nançay, Colonel du Régiment de Béarn, Brigadier des Armées du Roi, tué à la bataille de Parme le 29 Juin 1734, dont des enfans ; *Voyez* CHATRE. — 7. FRANÇOISE-CHRISTINE, née le 15 Février 1708, mariée, le 9 Juillet 1725, à *Michel de Forbin*, Marquis de Janſon, Maréchal-de-Camp, mort le 27 Juillet 1740, dont des enfans ; *Voyez* FORBIN. — 8. & CHRISTINE-LOUISE, née le 8 Mars 1711, morte le 4 Avril 1716.

AIMARD-JEAN DE NICOLAÏ, né le 3 Avril 1709, Marquis de Gouſſainville, Seigneur d'Oſny, d'abord Officier dans le Régiment du Roi, Infanterie, en 1721, enſuite Capitaine dans celui de Noailles, & Colonel d'un Régiment de Dragons de ſon nom le 15 Août 1727, a été enſuite conſeiller au Parlement de Paris le 3 Août 1731, après la mort de ſon frere aîné du premier lit, & premier Préſident de la Chambre des Comptes en ſurvivance le 18 Décembre de la même année ; eſt entré en exercice le 5 Avril 1734, par la démiſſion de ſon pere ; & a épouſé, le 16 Mars 1733, *Madelene-Charlotte-Guillelmine-Léonine de Vintimille*, née le 14 Mars 1715, mort le 13 Août 1767, fille de *Gaſpard-Madelon Hubert de Vintimille*, des Comtes de Marſeille, Marquis du Luc, Lieutenant-Général, & de *Marie-Charlotte de Refuge*, dont : — 1. AIMARD-CHARLES, né le 9 Septembre 1734, mort le 9 Décembre 1754 ; — 2. AIMARD-CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 3. AIMARD-CLAUDE, né le 5 Août 1738, Chanoine de Notre-Dame

Notre Dame de Paris en 1758, Vicaire-Général du Diocèſe de Verdun, nom né en Août 1766, à l'Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe de Coutances; — 4. AIMARD-EDME, appellé *le Marquis de Gouſſainville*, né le 14 Juin 1744, mort en 1760; — 5. AIMARD-CHARLES-MARIE, rapporté après ſon aîné; — 6. AIMARD-PIERRE, né le 23 Août 1752; — 7 & 8. MADELENE-ELISABETH & JEANNE-ARMANDINE, mortes; — 9. ARMANDINE-MARIE-ANTOINETTE, née le 22 Septembre 1742, mariée, le 7 Janvier 1761, à *François Jacques Tannegui le Veneur*, Comte de Tillieres; — 10. & AIMARDINE-MARIE, vivante ſans alliance en 1775.

AIMARD-CHARLES-FRANÇOIS DE NICOLAÏ, né le 28 Juin 1736, dit *le Marquis d'Oſny*, Capitaine de Dragons, ſucceſſivement Colonel des Dragons en 1761, & Colonel de la Légion Royale en 1764, puis Préſident à Mortier du Parlement de Paris créé en 1771, Préſident au Grand-Conſeil en 1774, a épouſé, le 10 Avril 1764, *Marie Catherine Lévêque de Gravelle*, veuve d'*Alexandre-Jacques-Pierre le Cendre*, Marquis de Collandre, Brigadier des Armées du Roi, & fille de *Philippe Lévêque de Gravelle*, Conſeiller au Parlement de Paris, & d'*Anne Thoinard*.

AIMARD-CHARLES-MARIE DE NICOLAÏ, né le 14 Août 1747, frere du précédent, Conſeiller au Parlement de Paris le 20 Juin 1767, a ſuccédé à ſon pere en la charge de premier Préſident en la Chambre des Comptes en 1768, & a épouſé, le 27 Avril de la même année, *Philippine-Léontine Potier de Novion*, fille de feu *André Potier de Novion*, Préſident à Mortier au Parlement de Paris, & de *Marie-Philippe Tachereau de Baudry*, dont: —— 1. AIMARD-MARIE-LEON, né le 10 Juillet 1770; — 2. AIMARD-ANDRÉ-LOUIS-AUGUSTE, né le 12 Janvier 1775, — 3. ARMANDINE-MARIE LÉONTINE, née le 23 Mai 1772; — 4. ARMANDINE-AGLAÉ-LOUISE-GABRIELLE, née le 8 Novembre 1773.

ANTOINE-CHRÉTIEN DE NICOLAÏ, né le 12 Novembre 1712, d'abord Chevalier de Malte, quatrieme fils de JEAN-AIMARD, Marquis de Gouſſainville, Seigneur d'Ivor, &c. & de *Françoiſe-Eliſabeth de Lamoignon*, ſa ſeconde femme, entra Cornette au Régiment de Dragons de ſon nom le 18 Mars 1729, dont ſon frere aîné étoit Colonel, obtint une Compagnie le 14 Octobre 1730, & le Régiment ſur la démiſſion de ſon frere, par Commiſſion du 27 Juin 1731, le commanda à l'Armée d'Italie, & ſe trouva aux ſiéges de Pizzighitone, du Château de Milan en 1733, de Sarravalle, de Novare, de Tortone, à l'affaire de Colorno, à la bataille de Parme, à celle de Guaſtalla, au ſiége de la Mirandole en 1734, à ceux de Gonzague, de Reggiolo, de Reveré en 1735, rentra en France avec ſon Régiment au mois d'Avril 1736; fut fait Brigadier par Brevet du 1 Janvier 1740; alla ſervir à l'armée du Bas-Rhin, ſous les ordres du Maréchal *de Maillebois*; paſſa l'hiver à Andernack; fut employé en qualité de Brigadier, par Lettres du 1 Avril 1742; marcha avec la premiere diviſion des troupes de cette armée, de Weſtphalie en Bohême au mois d'Août; ſe diſtingua particulierement dans pluſieurs eſcarmouches, contribua au ravitaillement de Braunau, dont on fit lever le ſiége aux ennemis; cantonna pendant l'hiver à Eggenfeld, ſous les ordres de M. le Prince *de Conty*; concourut à la défenſe de ce poſte & à la retraite hardie que fit ce Prince en préſence des ennemis; rentra en France avec la réſerve de l'armée, commandée par ce Général au mois de Juillet 1743; finit la campagne dans la haute Alſace, ſous les ordres du Maréchal *de Coigny*, & contribua à la défenſe du Rhin.

Employé à l'armée du Rhin par Lettres du 1 Avril 1744, il concourut, comme Brigadier, à la repriſe de Weiſſembourg & des Lignes de la Loutre; fait Maréchal-de-Camp le 13 Août de la même année, avec des Lettres de ſervice du même jour, il ſe démit de ſon Régiment; ſe trouva à l'affaire d'Auguenum le 23; ſervit au ſiége de Fribourg; fut employé pendant l'hiver en Suabe & ſur le Rhin, ſous les ordres du Maréchal *de Coigny*, par Lettres du 1 Novembre; employé, le 1 Avril 1745, à l'armée du Bas-Rhin, ſous les ordres de M. le Prince *de Conty*, qui ſe tint ſur la défenſive; & le 1 Mai 1746 à l'armée commandée par le même Prince; ſervit ſous les ordres de M. *de Segur*, au Corps de troupes qui reſta d'abord ſur la Meuſe, &. qui marcha enſuite entre

la Sambre & la Meuſe pendant le ſiége de Mons; alla, avec ce Corps, au ſiége de Charleroi; fut de tranchée le 2 Août, lorſque les Grenadiers, ayant emporté les lunettes de l'ouvrage à corne de Namur, pénétrerent juſqu'à l'ouvrage à corne même, ce qui intimida tellement le Gouverneur, qu'il ſe rendit le même jour. Après le ſiége, il retourna entre Sambre & Meuſe juſqu'au ſiége de Namur, qu'il inveſtit, & où il ſervit toujours avec le même Corps : réuni enſuite à l'armée, il combattit à Rocoux.

Le 1 Mars 1747, il ſe rendit à Sedan, & employé à l'armée par Lettres du 1 Avril, il marcha avec le Corps de troupes qui s'étoit aſſemblé au Pays-Meſſin, ſous les ordres de M. le Comte *de Clermont*; & ſe trouva à la bataille de Lawfeldt : employé à l'armée des Pays-Bas le 15 Avril 1748, il ſervit au ſiége de Maſtricht, obtint le grade de Lieutenant-Général des Armées du Roi par pouvoir du 10 Mai; eut la permiſſion de revenir en France le 16 Juin, & fut déclaré Lieutenant-Général au mois de Décembre.

En 1756, il eut le Gouvernement de la Citadelle de Marſeille, & employé à l'armée d'Allemagne, par Lettres du 1 Mars 1757, il ſervit au Corps ſéparé, commandé par le Prince *de Soubiſe*, ſous les ordres du Maréchal *d'Eſtrées*: ce Corps marcha le premier, & s'empara des différentes villes & poſtes qui devoient aſſurer la marche de la grande armée. Après la jonction de ce Corps à l'armée, on en forma un autre, commandé par le Prince *de Soubiſe*. Le Chevalier DE NICOLAÏ y fut employé comme premier Lieutenant-Général, par Lettres du 15 Juin, & cette armée ayant été formée dans le mois d'Août, il en commanda l'avant-garde. Après ſa jonction avec l'armée de l'Empire, commandée par le Prince *de Saxe-Hildburghauſen*, il s'empara de Gothard le 27 Août; combattit avec la plus grande valeur à Roſback le 5 Novembre, & y fut bleſſé; ſervit enſuite pendant l'hiver, ſous les ordres du Maréchal Duc *de Richelieu*, par Lettres du 29; reſta avec le Corps ſéparé du Prince *de Soubiſe*, cantonné d'abord aux environ de Hanau, & enſuite dans la Heſſe au mois de Décembre; par Lettres du 16 Mars 1758, employé à la même armée, il ſe trouva à la bataille de Crewelt; ſervit en Allemagne ſous le Maréchal *de Contades* en 1759, ſe trouva à la bataille de Minden le 1 Août; commanda le 8 l'arriere-garde de l'armée lors de ſa retraite d'Eimbecque; battit le Prince Héréditaire, lui tua plus de 500 hommes, & ſe retira en bon ordre. Feu Louis XV lui donna le commandement de la Province de Hainaut, où il commande depuis le 31 Mai 1760, & en conſidération de tous ſes ſervices, Louis XVI, à la promotion du mois de Mars 1775, l'a élevé à la dignité de Maréchal de France : Il eſt ~~marié, depuis~~ 1763, ~~avec~~ *Marie-Hiacinthe Ralet de Chalet*, veuve, 1°. de *Claude-Barthelemi de Bonnefont*, Receveur-Général des Domaines & Bois, & 2°. d'*Anne-Erard*, Marquis *d'Avaugour*, Brigadier des Armées du Roi.

mort à Paris le 16 Mars 1777. et a été inhumé en l'Egliſe Saint-Sulpice. il avoit épouſé en

Les armes : *d'azur, à la levrette courante d'argent, colletée de gueules, bouclée & liſerée d'or.*

L'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, pag.* 180, dit qu'il y a une famille établie à Arles depuis plus de 200 ans, du nom de NICOLAÏ, laquelle a été reconnue pour avoir la même origine que la Maiſon de NICOLAÏ, dont nous venons de donner la Généalogie; mais ce ne ſont point les mêmes armes. Celle-ci porte : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée de trois étoiles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

Elle a été maintenue dans ſa Nobleſſe, par les Commiſſaires du Roi députés pour la vérification des titres, le 3 Avril 1669. Celui qui en eſt le chef eſt veuf de *N... des Touches*, Membre de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, & diſtingué par pluſieurs ouvrages qui ont été couronnés par différentes Académies. Il y a de ſon mariage un garçon & quelques filles.

* NISMES : Ville en Languedoc, qui a eu des Comtes ou Gouverneurs ſous les Wiſigoths, & enſuite ſous les François.

Le Roi PEPIN donna le Gouvernement de Niſmes & d'Uzès à *Radulphe*, qui en fut le premier Comte ſous l'autorité de nos Rois. Cette Ville, gouvernée

par des Comtes d'abord bénéficiaires & enſuite héréditaires, conſerva, ſous CHARLEMAGNE & ſes ſucceſſeurs, la même forme d'adminiſtration. Les Comtes avoient l'intendance des Finances & le commandement des Troupes; ils rendoient la Juſtice aux Peuples deux fois l'année, aſſiſtés des Evêques, des Abbés & des Vaſſaux du Roi. Souvent ils remettoient leurs fonctions à leurs Lieutenans, appellés *Vicomtes*, leſquels avoient encore ſous eux des *Viguiers*, qui les aſſiſtoient dans la déciſion des affaires.

On croit que ce fut le Roi EUDES qui donna libéralement le Comté de Niſmes aux Comtes de Toulouſe, dans la Maiſon deſquels il devint héréditaire. *Bernard*, fils d'*Aton* I, eſt le premier Vicomte héréditaire de Niſmes dont on ait connoiſſance : il paroît qu'il étoit auſſi Vicomte d'Albi, & qu'il vivoit en 956. Il eſt fait mention, dans pluſieurs titres de l'an 1144, des droits Seigneuriaux dont les Vicomtes de Niſmes jouiſſoient dans la Ville & le Diocèſe de ce nom. Ces Vicomtes prirent dans la ſuite le ſurnom de *Trencavel*, & devinrent auſſi Vicomtes de Carcaſſonne, de Razès, de Beziers & d'Agde.

Bernard Aton, V. du nom, fils de *Roger*, eut en partage les Vicomtés de Niſmes & d'Agde, & mourut en 1159. — *Bernard Aton*, VI. ſon fils, né poſthume, vendit, en 1187, la Vicomté de Niſmes au Comte *de Toulouſe*, ſur lequel le Comte *de Montfort* s'en ſaiſit. Il la céda depuis au Roi, en faveur duquel le Comte *de Toulouſe*, le Vicomte *de Carcaſſonne* & le Roi d'Arragon renoncerent aux droits qu'ils pouvoient y avoir. Ce Comté de Niſmes fut réuni à la Couronne de France en 1229, & n'en a point été démembré depuis. Dictionnaire des Gaules, *Tome V, p. 205 & ſuiv.*

* NIVERNOIS : Province avec titre de *Duché*, ſituée entre la Bourgogne, dont elle fait partie, le Bourbonnois, le Berri & le Gâtinois : Nevers en eſt la Capitale. Elle a eu autrefois ſes Comtes particuliers, dont la poſtérité maſculine finit en 1181.

Agnès, fille de *Gui*, dernier des anciens Comtes *de Nevers*, & de *Mahaud de Bourgogne*, porta ce Comté, comme nous l'avons dit ailleurs, à ſon mari PIERRE DE COURTENAY, Marquis de Namur, Empereur titulaire de Conſtantinople, fils de PIERRE DE FRANCE, & d'*Eliſabeth de Courtenay*. Il paſſa de fils en filles dans les Maiſons de *Donzy*, de *Châtillon*, de *Bourbon-Lancy* & *de Bourgogne*, de la premiere branche de la troiſieme race : il tomba enſuite dans la Maiſon de *Flandres*, par le mariage d'*Yolande de Bourgogne*, Comteſſe de Nevers & Baronne de Donzy, avec *Robert*, III. du nom, dit *de Bethune*, Comte *de Flandres*.

Le Roi PHILIPPE VI, dit *de Valois*, érigea, au mois d'Août 1347, en *Comté-Pairie* le *Nivernois* & *Réthel*, avec la Baronnie de Donzy, en faveur de *Louis* II, Comte *de Flandres*, de Nevers & de Réthel, mari de MARGUERITE DE FRANCE, ſeconde fille du Roi PHILIPPE *le Long*. *Marguerite de Flandres*, Comteſſe de Nevers & de Réthel, fille unique & héritiere de *Louis* III, Comte *de Flandres*, épouſa en ſecondes noces PHILIPPE DE FRANCE, Duc de Bourgogne, tige des Ducs *de Bourgogne* de la ſeconde race. PHILIPPE, leur troiſieme fils, eut en partage les Comtés de Nevers & de Réthel, avec la Baronnie de Donzy.

Le *Nivernois* fut de nouveau érigé en *Comté-Pairie*, par CHARLES VII, au mois de Juillet 1459, en faveur de *Charles de Bourgogne*, Comte de Nevers, mort, ſans enfans légitimes, ſur la fin de Mai 1464. *Jean de Bourgogne*, ſon frere puîné, lui ſuccéda, & mourut le 25 Septembre 1491, ne laiſſant que des filles : — l'aînée, *Eliſabeth*, épouſa *Jean*, I. du nom, Duc *de Cleves*. *Engilbert de Cleves*, ſon troiſieme fils, fut Comte de Nevers. Son petit-fils, *François de Cleves*, épouſa, en 1538, MARGUERITE DE BOURBON-VENDÔME. FRANÇOIS I érigea le Comté *de Nivernois en Duché-Pairie* en leur faveur, & pour leurs hoirs tant mâles que femelles. *Henriette de Cleves*, leur fille aînée, devenue Ducheſſe de Nevers & de Réthel, par la mort de ſes trois freres, ſans poſtérité, épouſa *Louis de Gonzague-Mantoue*, dont elle eut : — *Charles de Gonzague*, Duc de Nevers & de Réthel, Pair de France. *Charles*

de Gonzague, III. du nom, petit-fils de ce dernier, vendit, le 11 Juillet 1659, le Duché de *Nivernois*, auquel le Donziois avoit été incorporé au Cardinal de *Mazarin*, qui obtint, au mois d'Octobre 1660, de nouvelles Lettres de *Duché-Pairie* pour Nevers. Il laissa ce Duché à *Philippe-Jule Mazarini-Mancini*, fils d'une de ses sœurs. Ce dernier obtint des Lettres confirmatives de ce Duché pour Nevers, au mois de Janvier 1676. *Philippe-Jules-François Mazarini Mancini*, son fils aîné, en a obtenu d'autres le 4 Août 1720. *Voyez* MANCINI.

Errata, Corrections & Additions pour le Tome V.

COLIN : *Tome V, page 47, ligne 35*, niéce de *Jehan de Saint-Didier*, *lisez* sœur de *Jean de Saint-Didier*.

Supplément à l'Errata de mot FRONTEBOSC, *Tome VI, page 703, & suivant; & Tome VII, page 755, & suivant.*

Entre plusieurs Seigneurs, TOUSTAIN, qu'on auroit pu ajouter au préambule, on a omis le Comte TOUSTAIN, mentionné dans le *Monasticon Anglicanum*, vers 1100, qui pouvoit être neveu de Goz TOUSTAIN, Comte d'Hyesmes en 1034. GUILLAUME TOUSTAIN fut témoin d'une Charte de l'an XIe du regne de HENRI III, Roi d'Angleterre, ce qui revient à 1228 de notre Ere. Les recherches de M. *Cantel* mentionnent un GUILLAUME TOUSTAIN, qui prouva ses quatre degrés, & fut déclaré *noble d'ancienne lignée* en 1419; c'est peut-être le même que GUILLAUME TOUSTAIN, Vicomte d'Auge en 1400, & non pas d'Aux; lequel vivoit avec *Marguerite de Castilhon*, sa femme, en 1418, & pouvoit être pere de — GUILLAUME TOUSTAIN, Ecuyer, vivant en sa Terre de la Chapelle du Hertelay en 1427 & 1434, avec sa femme *Marguerite de Beaufils*. Un autre GUILLAUME TOUSTAIN vivoit en 1489, en la Paroisse du Breuil en Auge, avec *Guillemette*, sa femme, Dame du Fief de Myralain; (c'est-à-dire, d'Ymer-Alain), assis dans la Paroisse de Saint-Ymer en Auge; & l'on retrouve, dès l'an 1484, un hommage de ce Fief, rendu par ledit TOUSTAIN, Ecuyer.

JEAN TOUSTAIN, I. du nom, formant le VIe degré, est vraisemblablement le même que JEAN TOUSTAIN, Vicomte d'Avranches en 1364, suivant les Mémoires de Dom *le Noir*, Bénédictin de Saint Maur. — JEAN TOUSTAIN, II. du nom, formant le VIIe degré fut, suivant des Mémoires domestiques, Vicomte & Capitaine de Falaise. Ces charges de Vicomtes furent très-honorables jusques vers 1560. — Un autre JEAN TOUSTAIN, Ecuyer, qui pourroit être le frere de COLIN, qui forma le VIIIe degré, fut témoin d'une information en 1432, & pour son attachement à la France & à Charles VII, il fut dépouillé de ses biens, en 1437, par le Roi d'Angleterre, qui les donna à *Nicolas Molineaux* ou *Molineux*, Ecuyer. C'est ainsi que PHILIPPE TOUSTAIN, aussi zélé pour la bonne cause, avoit été dépossédé à Harfleur, en 1421, fort commun à plusieurs de la même Maison. Ceci rappelle qu'ADRIEN TOUSTAIN, I. du nom, formant le XIe degré, vit ses Terres ravagées & ses Châteaux incendiés en 1562, par les Huguenots irrités de ce qu'il étoit Commandant pour le Roi au Pays du Roumois, Vicomté du Ponteautout & du Ponteaudemer. Son petit-neveu ALPHONSE, I. du nom, dans la branche de VIRAY, suivit le parti de HENRI IV, & fut ruiné par les Ligueurs; & ADRIEN TOUSTAIN, III. du nom, Seigneur de Fronteboſc, Officier très-distingué, & cousin issu de germain dudit ALPHONSE TOUSTAIN, ravitailla une fois à ses dépens la ville de Vernon, pour le service du même Roi HENRI IV.

PIERRE TOUSTAIN de Saint-Pierre le Petit, qui, en 1414, vendit des Fiefs

à ſon couſin JEAN TOUSTAIN, II. du nom, formant le VIIe degré, étoit, en 1395, un des parens de *Jean d'Heugleville*, Ecuyer. Dom *le Noir* indique GUILLAUME TOUSTAIN, Ecuyer, Sieur du Grandonet & de Trihan en 1436.

JEAN-BATISTE-FRANÇOIS-HIPPOLITE-CASIMIR TOUSTAIN, formant le XVIIIe degré de la branche aînée eſt Page du Roi à la petite Ecurie en 1775. — JACQUES-LOUIS TOUSTAIN, Conſeiller au Grand-Conſeil, mentionné à la ſuite du XIIIe degré de la branche de RICHEBOURG, eſt mort en 1755, & non pas en 1751. Sa fille unique a épouſé, en 1775, *N... le Riche*, Ecuyer, Seigneur de Cheveigné, &c. de la Famille des Sieurs *de la Popeliniere*. GASPARD-FRANÇOIS, formant le XVIe degré de la branche de RICHEBOURG, eſt le premier Chevalier de Saint-Louis de la création de LOUIS XVI; & ſon fils, CHARLES-GASPARD, Major de Cavalerie de la même année, eſt, en vertu de ſon mariage & de ſa naiſſance, affilié dans l'Ordre de l'ancienne Chevalerie, aux Etats & à la Nobleſſe de Bretagne, ſur le Jugement de la Commiſſion intermédiaire du Parlement, & de la Commiſſion de la Liſte, qui l'ont reconnu & maintenu dans les droits, honneurs & qualités de *noble* de nom & d'armes, & d'*ancienne extraction*, de *Meſſire* & de *Chevalier*, ſur une preuve remontée par forme juridique à l'an 1284, incluſivement, avec continuité de ſervices & d'alliances nobles & diſtinguées. Une branche de TOUSTAIN avoit adminiſtré une preuve encore antérieure d'un ſiécle, en prenant, il y a environ 150 ans, ſéance & voix délibérative aux Etats d'Artois; & cette Maiſon ſiégeoit, de tems immémorial, à ceux de Normandie. Au XVIIIe degré de ladite branche de RICHEBOURG, *ajoutez*: LOUISE-MARIE-ADÉLAÏDE TOUSTAIN, née en 1775. Au degré XVe de la branche d'ECRENNES, N° 5, *ajoutez*: qu'une fille de Louis eſt élève de Saint-Cyr en 1775. Au N° 3 du XVIe degré de la branche de VIRAY, *ajoutez*: mort en 1774, avec la réputation d'un excellent Officier. Au degré XVIe de la branche d'ECRENNES, *ajoutez*: que du mariage du Marquis DE TOUSTAIN, avec Demoiſelle *de Senozan*, il exiſte un fils tenu ſur les fonds & nommé au batême par le Maréchal Duc de *Broglie* & par la Princeſſe *de Montmorency*.

Notre but en indiquant avec exactitude les notes que nous pouvons recueillir ſur les noms & les familles, lorſqu'elles ſont authentiques, eſt de faciliter les recherches, les inſtructions & tous les ſecours généalogiques à la Nobleſſe, pour qui nous avons entrepris cet ouvrage, à la perfection duquel elle doit s'empreſſer de contribuer.

Additions & Corrections au Tome IX, à la Lettre L.

LICHTERVELDE, *page* 2, *ligne* 8 *de l'article, après*, 1166, *ajoutez*: c'eſt ce qui ſe trouve vérifié entr'autres par les anciennes Chroniques de *Cornille Gaillart*, où il eſt dit: *anno* 1166, *Meſſire* WAUTHIER DE LICHTERVELDE, Chevalier, fut à la Terre-Sainte, & avec lui, *Arnould de Landas*, *Pierre de Doué*, *Jacques de Bethune*, *Wauthier*, & *Gérard de Sottegem*, freres. Ledit WAUTHIER fut témoin, & ſigna, avec SIGER ſon pere, l'an 1183, la Charte de *Philippe d'Alſace*, Comte de Flandres, en faveur de l'Egliſe de Coeſvoorde, au Pays du Waës. Par le décès de ſon pere, ayant ſuccédé à la Terre & Baronnie de Lichtervelde, il ſe croiſa de nouveau, l'an 1202, & accompagna le Comte *Bauduin de Mons*, à la conquête de l'Empire d'Orient, & au ſiége de Conſtantinople en 1204, & fut, l'an 1205, à la bataille d'Andrinople.

Page 5, *ligne* 21, Roſenibos, *liſez* Roſimbos. *Ibid. degré XI, ligne* 4, Adrienne Cem, *liſez* Lem.

Page 8, *ligne* 18, après les armes, *ajoutez*: le plus communément 4 & 3.

LIGNERIS, *page* 25, *ligne* 1, a été, *liſez* eſt Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie, & n'eſt point marié.

LIGNIVILLE, *Page* 38, *ligne* 51, avec *Angélique Maillard*, *liſez* avec *Angélique de Maillart*.

LIVET DE BARVILLE, *Page* 68, *ligne* 17, on y trouve, *effacez* le reſte de la page, & *ajoutez*: d'après une copie collationnée à l'original, en par-

chemin, par M. *Joli de Fleury*, Conſeiller du Roi, Garde des Chartes de la Couronne, conformément à l'Ordre du Roi, obtenu par MM. *de* ... le 17 Avril 1774, nous apprenons que *Laurent de Livet*, Ecuyer, vendit au Roi PHILIPPE *le Bel*, en 1298, les droits de chaſſe de la Forêt de Roveroy, ceux de pêche de Francière, & de franc moudre dans toutes les eaux & moulins appartenans au Roi en Normandie, priviléges qui furent accordés par HENRI I, Roi d'Angleterre, Duc de Normandie.

LOIR DU LUDE, *page* 79, *ligne* 40, *après* 4 Juillet ſuivant, *ajoutez* : & eſt mort en Juin 1774, & avoit épouſé. *Même ligne*, *après* Bachelier, *ajoutez* : morte en 17.., — *Ibid. ligne* 43, *après* 1736, *ajoutez* : mariée en 1774, à *N. de Mauconvenant-deSainte-Suſanne*; *ajoutez* : le COMTE DE LUDE, eſt retiré à Saint-Sauveur-le-Vicomte, où eſt ſituée la Terre d'Aureville. — *Ibid. ligne* 44, *effacez* nous ignorons l'état actuel de cette Famille, faute de Mémoire, & *ajoutez* : une de ſes filles eſt retirée à Picpus, l'autre eſt mariée au Comte *de* ... Colonel du ci-devant Régiment de Dunkerque.

LOMAGNE-TERRIDE, *page* 82, *ligne* 7. Dame du Haut, & de Bareux, *liſez* Dame du Haut de Berinx. *Ibid. effacez* MARTIN DE LOMAGNE-TERRIDE, Seigneur d'Artigole, & *ajoutez* : JEAN-MARTIN DE LOGMAGNE-TERRIDE, appellé *le Vicomte de Terride*, Seigneur d'Artigole, de Berinx, Buſtince, Vicomte de Seurs, Chevalier d'honneur du Parlement, Chambre des Comptes & Cour des Aides de Navarre, qui épouſa *Marie de Duboſcq*, fille de *Jean-Pierre*, Seigneur de *Duboſcq*, & de *Marie de Ceris*, ſœur de *Françoiſe de Duboſcq*, femme d'*Armand d'Andouins*, Conſeiller au Parlement de Navarre, dont il a quatre garçons, & quatre filles au Couvent. L'aîné des garçons, nommé JEAN, eſt Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie; le ſecond eſt Chanoine de Leſcarre; les deux autres ſont au College.

LONGAUNAY, *page* 89, *ligne* 13, *après* 71 ans, *effacez* : nous ignorons s'il a été marié, & *ajoutez* : il avoit épouſé *N... Cadot de Sebeville*, & a laiſſé deux garçons qui ont hérité, en 1773, de la Terre de Sebeville, de *N... de Courvaudon*, Marquiſe de Sebeville, mere de la Demoiſelle *Cadot de Sebeville*, & de la Marquiſe *d'Epinay*.

LONS, *page* 108, à la fin de l'article, *ajoutez* : il y a un Monſieur DE LONS, Colonel du Régiment Royal la Marine.

LORENCHET, *page* 130, *ligne* 31, Directeur-Général, *liſez* Inſpecteur-Général.

LORRAINE, *page* 146, *ligne* 34, *ajoutez après* âgé de ſept mois : un Prince né le 23 Décembre 1774. — *Ibid. ligne* 39, *après* Gouverneur de Milan & du Milanois, *ajoutez* : Gouverneur-Général de la Lombardie Autrichienne. — *Ibid. ligne* 43, *après* Princeſſe héréditaire, *ajoutez* : & un Prince né le 13 Mai 1773.

LUTHUMIERE, *page* 217, *à la fin de l'article*, *après* Harcourt, *ajoutez* : une Demoiſelle DE LA LUTHUMIERE épouſa *Jacques d'Auxays*, Ecuyer, pere de *Jeanne d'Auxays*, épouſe de *N... de Heuſé*, Ecuyer, dont la fille, *Adrienne de Heuſé*, fut mariée à *Pierre le Fevre*, Ecuyer, dont il eſt parlé à l'article *le Fevre-de-la-Maillardiere*, aux Additions de ce Volume. Une autre Demoiſelle DE LA LUTHUMIERE épouſa *Henri de Goyon*, Sire de Matignon, Comte de Thorigny, Lieutenant-Général de la Province de Normandie; dont ſortent, par femmes, les branches de Monaco & de Gacé, les Comtes de Lorraine-Marſan, & les Marquis de Seignelay.

Lettre *M.*

MACÉ, *page* 280, *ligne* 31, *effacez* : Ecuyer, Sieur; & *ligne* 32, *après* 40 ans, *ajoutez* : de cette Famille eſt N... MACÉ DE LA BENARDIERE, mariée à *N... de Lorimiere*, Ecuyer, ancien Lieutenant au Régiment de Limouſin. Cette Famille ſubſiſte à Perriers, dans le Cotentin.

MACHAULT, *page* 285, *ligne* 36, d'Ammon; *liſez*, d'Amnon.

MAGNY, *page* 300, *ligne* 47, *après* Sa Majeſté Catholique, *ajoutez* : Cette Terre a encore été acquiſe, en 1773, des héritiers de *Foucault*, par le Marquis *de la Rivierre*, Cornette des Mouſquetaire du Roi de la ſeconde Compagnie.

MAIGNEN, *Page* 307, *ligne* 20, Graune, *liſez* Cranne. *Ibid. ligne* 30, Meſme-de-Croiſſy, *liſez* Meſmes-de-Roiſſy. — *Ibid. page* 308, *ligne* 21, Burenton, *liſez* Barenton. *Ibid. ligne* 23, Pontſoul, *liſez* Pontfoul. — *Ibid. ligne* 32, Enjousbaut, *liſez* Enjourbault; *ligne* 44, après Monteynard, *ajoutez* : il eſt Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Grenadiers, & a de ſa femme un garçon & deux filles.

A la fin de l'article, ajoutez, Maignen, & non Maignan, en Normandie, qui paroît être une branche de la précédente : elle eſt de l'Election de Falaiſe, & porte pour armes : *d'azur, à la croix d'argent cantonnée au premier quartier d'une molette de même à la bordure de gueules.*

MAILLARDOR, *page* 327, *ligne* 35, tenant chacun de la main droite, *liſez* tenant chacun d'une main droite. — *Ibid. page* 328, *ligne* 15, IIe colonne, Gumſens, *liſez*, Gumoens. — *Ibid. page.* 329, *ligne* 31, Orberg, *liſez*, Arberg. — *Ibid. ligne* 37, Charles, *liſez* Challes. — *Ibid. Page* 330, *ligne* 40. Aymont, *liſez* Aymonet. — *Ibid. page* 331, *ligne* 42, obole Lauſannois, *liſez* obole Lauſanoiſe. — *Ibid. ligne* 57, hommage, *liſez* l'hommage. — *Ibid. page* 332, *ligne* 10, fait ſavoir, *liſez* fais ſavoir. — *Ibid. ligne* 17 & 18, viere, *liſez* Auviere. — *Ibid. ligne* 25, le même droit, *liſez* même le droit. — *Ibid. ligne* 28, derniere reconnoiſſance de ces Fiefs, *liſez* premiere reconnoiſſance de ce Fief. — *Ibid. ligne* 33, autre *Jacques*, *liſez* *Jacques*. — *Ibid. page* 333, *ligne* 35, couſte, *liſez* conſt. — *Ibid. ligne* 39, un Comte de Glane; *liſez* *Guillaume*, Comte *de Glam.* — *Ibid. ligne* 40, dans le XIIe ſiécle, *liſez*, en 1137. — *Ibid. page* 334, *ligne* 13 co-Seigneur de Rue, *liſez* co-Seigneur de d'Arlens. — *Ibid. page* 335, *ligne* 16, Vaudaunaz, *liſez* Vaudannay, — *Ibid. ligne* 39, Pontvez, *liſez* Pontvert. — *Ibid. page* 336, *ligne* 38, advocria, *liſez* advoiria. — *Ibid. ligne* 41, d'*Illins*, *liſez* d'Illens. — *Ibid. page* 337, *ligne* 5, Seigneur d'Orſannens, *liſez* d'Orſonnens. — *Ibid. ligne* 6, *Bujonnet*, *liſez* *Guyonnet*. *Ibid. ligne* 15, Grelliaro, *liſez* Grelliaco. — *Ibid. ligne* 50, couſte, *liſez* conſte. — *Ibid. page* 338, *ligne* 22, Mariſet, *liſez* Muriſet. — *Ibid. ligne* 44, né, *liſez* le. — *Ibid. page* 339, *ligne* 15, noble, *liſez* nobles. — *Ibid. ligne* 18, 1481, *liſez* 1681. — *Ibid. ligne* 24, choſe féodale, *liſez* choſes féodales. — *Ibid. ligne* 28, ſigne, *liſez* inſigne. — *Ibid. ligne* 29, Domini, *ajoutez*, noſtri. *Ibid. ligne* 35, Chevalier & Ambaſſadeur, *liſez*, Chevaliers & Ambaſſadeurs. — *Ibid. ligne* 46, Urbain, *liſez* Urbainne, femme de noble *Jean Chalons*, & non *Chatons*. — *Ibid. ligne* 49, Saint Sephorin, *liſez* Saint Saphorin. *Ibid. page* 340, *ligne* 22, Châtelain de Rue, *liſez* Châtelain de Rue. — *Ibid. ligne* 32, donne *liſez* donnent. — *Ibid. page* 341, *ligne* 45, la Seigneurie d'Arlens, *liſez* ſa part de la Seigneurie d'Arlens. — *Ibid. page* 344, *lignes* 3 & 4, Viere, *liſez* Riere. — *Ibid. ligne* 6, des, *liſez* les; dixme, *liſez* dixmes. *Idem. ligne* 7, par les deſcendans des prédites reconnoiſſances, *liſez* par les deſcendans des predits reconnoiſſans. — *Ibid. ligne* 8, Seuſales, *liſez* Senſales. — *Ibid. ligne* 14, des Fiefs, *liſez* & Fief. — *Ibid. page* 345, *ligne* 18, au Bas-Rhin, *liſez* & du Bas-Rhin. — *ligne* 20, Ville & Citadelle d'Oudenarde, *liſez* Ville & Citadelle, & d'Oudenarde. — *Ibid. ligne* 24, avec défenſe, *liſez* avec diſpenſes. — *Ibid. ligne* 35, on y a mis, *liſez* dont on y a mis. *Ibid. derniere ligne, après* 1774, *ajoutez* : — 6. & JEAN, né Marquis de Mailliardor le 29 Mars 1775. — *Ibid. page* 346, *ligne* 20, Montorze, *liſez* Montorge. — *Ibid. page* 347, *ligne* 8, Châtelain Banneret, *liſez* Châtelain & Banneret.

* MAILLOC, *page* 348, *ligne 6 de l'article*, 1602, *liſez* 1702. — *Ibid. ligne* 6, *après Crequy*, *ajoutez* : RENÉE DE MAILLOC, fille dudit Gabriel, & de *Renée de Crequy*, avoit épouſé, en 1669, *Nicolas-Philippe de Touſtain*, Marquis & Comte de Carancy.

MAILLY, *page* 372, *ligne* 7, fils de *François & de Marie de Vicq*, *liſez*

fils de *Jean-Philippe*, Seigneur d'Epaing, & d'*Anne-Thérese Vanne-Echaute*, dite *Grinbergue*. Voyez ECHAUTE.

MAISTRE, *page* 407, *effacez depuis* 1°. *à Jean Thomas, avec tout le reste de la page, & les deux premieres lignes de la page* 408, & *substituez* : mariée le 9 Janvier 1745, à *André le Febvre*, Seigneur d'Aubonne, fils d'*André Robert*, Préſident au Grand-Conſeil, & de *Marie Catherine Petitpied*.

MALESHERBES, *page* 428, *ligne* 3, *après* fils unique du feu Chancelier de ce nom, *ajoutez* : il a été nommé à la charge de Secrétaire d'Etat, ſerment prêté entre les mains de Sa Majeſté le 25 Juillet 1775, & s'eſt démis de ſa charge de premier Préſident de la Cour des Aides de Paris le 27, dont le Roi en a pourvu M. *de Barentin*, ci-devant Avocat-Général au Parlement.

MALET, *page* 429, avant le degré IX, *ajoutez*, on trouve JEANNE DE MALET, Dame de Villemeſnil, ou Vivemeſnil, qui vivoit le 21 Septembre 1424, avec *Jean Touſtain*, Ecuyer, ſon mari. *Ibid. page* 432, *ligne* 55, *effacez* LOUIS-ROBERT-CHARLES, qui ſuit, & *liſez* dont MARIE. *Ibid. page* 433, *effacez* le degré X, LOUIS ROBERT-CHARLES MALET, il fait le degré X^e^ de la branche ſuivante. *Page* 434, *& à la fin du degré* IXe *de cette page*, *effacez* on ignore, faute de Mémoire, s'il a été marié, & *ſubſtituez* : il eſt marié, & a pour fils :

X. LOUIS-ROBERT-CHARLES MALET, Marquis de Graville, d'abord Guidon des Gendarmes de Berri, le 1 Décembre 1745, Enſeigne des Gendarmes Bourguignons en 1748, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Chef de Brigade de Gendarmerie. Il a épouſé, 1°. le 24 Mai 1753, *Angélique-Marie de Sevrirey-de-Saint-Remy*, veuve de *Robert*, Marquis de *Pierre-Pont*, & fille de *Michel Sevrirey*, Seigneur de Saint-Remy, Tréſorier des Ponts & Chauſſées, & de *Marie-Louiſe Vacherot*. La Marquiſe *de Graville* eſt morte à Paris le 13 Février 1773, ſans enfans, & ſon mari a épouſé, 2°. en 1774, Demoiſelle *N.... Duhamel*, fille de *N... Duhamel*, Chevalier de Saint-Louis, dont un fils.

MALH'AN, *page* 440, *ligne* 1, *après* noble *Pons de Malh'an*, I. du nom, *ajoutez* : Chevalier. — *Ibid. ligne* 3, cauſe, *liſez* ſens. — *Ibid. ligne* 5, *après* 1266, *ajoutez* : il fit une acquiſition, de PONS MAZA, aux Kalendes de Juin 1279, *Ibid. ligne* 7, *après Guillaume la Conche*, *ajoutez*, un de ſes Vaſſaux du Mandement de Boulogne. — *Ibid. ligne* 33, *après* PIERRE DE MALH'AN, *ajoutez* : Chevalier, — *Ibid. ligne* 36, *après* 1302, *ajoutez* : il eſt cité, avec ſa femme *Aymont*, dite de *Malh'an*, dans la ratification de la donation, au Chapitre de Viviers, du 6 Janvier 1374, étant déja mort. — *Ibid. ligne* 42, *effacez* : de *Catherine*, ſon épouſe, dont le nom eſt ignoré, naquit, & *ſubſtituez* : il eſt cité, ainſi que ſa femme *Catherine*, comme étant mort l'un & l'autre, dans la ſuſdite ratification du 6 Janvier 1374. Il eut pour enfans : — JEAN qui ſuit ; — & PONS dont on ignore la deſtinée. — *Ibid. ligne* 44, qui fit paſſer une nouvelle reconnoiſſance, *liſez* fit paſſer une nouvelle reconnoiſſance féodale. — *Ibid. ligne* 47, *effacez* : on ignore quelle fut ſa femme ; mais il en eut, & *ſubſtituez* : il fit l'acquiſition d'un Fief, avec PONS DE MALH'AN, ſon frere, de *Gamonne du Sollier*, femme de *Pierre du Sollier*, le 14 Mars de ladite année 1346, & épouſa noble *Hugonet de Fourchade*, & en eut. — *Ibid. ligne* 48, PONS, *liſez* PONS-FALCON DE MALH'AN, Damoiſeau, &c. — *Ibid. ligne* 49, *après* la Combe de Veſſeaux, *ajoutez* : fils de PIERRE. — *ibid. ligne* 52, *effacez* : & eut de ſa femme, qu'on ne connoît point, & *ſubſtituez* : & inféoda, le 15 Mars 1414, à *Jean-Vincent Marconaves* l'eau de la Riviere d'Oiſe, pour arroſer une prairie. De noble *Jeanne de Chalis*, ſon épouſe, il eut, &c. — *Ibid. page* 441, *ligne* 2, Imburte, *liſez*, Imberte. — *ligne* 4, *après* Saint-Andéol, *ajoutez* : de Bourlens. — *Ibid. ligne* 8, Charreuſac, *liſez* Charrenſac.

MALLIER, *page* 458, *ligne* 48, *après* Houſſay, *liſez*, dont l'érection en Marquiſat a été duement enregiſtrée. Voyez HOUSSAY, *page* 133, *Tome VIII.* — *Ibid. page* 459, *ligne* 28, *liſez* CHARLES, dit *le Chevalier de Chaſſonville*, mort Garde-Marine au département de Breſt en 17.. — *Ibid. ligne* 29, Falgeme ;

liſez

liſez Fulgence. *Ligne* 42, auparavant les armes, *ajoutez* : La Terre de Chaſſonville, dont cette branche n'a conſervé que le nom, eſt ſous la coutume d'Orléans, au Procès-Verbal de laquelle parurent pluſieurs MALLIER, en 1509.

MALVIN, *page* 464, *ligne* 17, *après* Montazet, *liſez* l'Abbé *de Montazet*, Vicaire-Général de Lyon, nommmé par le Roi le 26 Février 1775, à l'Abbaye de Fontenay, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe de Bayeux. Gazette de France, N°. 17. — *Ibid. page* 465, *ligne* 35, *après Joſeph*, *liſez* Officier d'Infanterie. — *Ligne ibid. après Philippe*, *ajoutez* Lieutenant au Régiment de Lorraine, Dragons.

MANDAT, *page* 472, *ligne* 35, *après* 1763, *ajoutez* : eſt mort en 1774.

MARGUERIE, *page* 530, *ligne* 2, Picardie, *liſez* Brie. — *Ibid. ligne* 3, *après* mémoire, *liſez* celle des Seigneurs de Courbetin près Montmirail en Brie, qui a commencé à *Michel de Marguerie*, l'un des cadets de *Jean*, dit *le Jeune*, & par lui petit-fils de *Michel de Marguerie* marié à *Catherine de Maillard*, lequel épouſa *Jeanne des Bordes*, Dame de Courbetin, Terrailles, Domard, de Rognon, à la fin du XVe ſiécle, eſt éteinte en la perſonne d'*Angélique-Madelene*, mere de *Charles-François-Ferdinand*, Marquis de *Champagne*, ſucceſſivement Colonel de Régiment de Rouergue & d'Auvergne. — *Ibid. ligne* 4, ſeulement, *liſez* auſſi.

MARIN, *page* 549, *ligne* 2, *après* Chevalier, *ajoutez* : *N... de Marin*, Comte de Moncan, maréchal-de-Camp, Commandant en Languedoc, fut nommé Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis en 1754.

MARTELLIERE, *page* 572, *ligne* 14, *effacez* depuis l'armorial, *juſqu'à* il épouſa.

MARTINEL, *page* 577, *ligne* 9. C'eſt par erreur que nous avons donné à cette Famille les armes de celle de MATINEL, Maiſon très-ancienne de Normandie, qui ſubſiſte en la perſonne de N... DE MATINEL, Vicomte de Saint-Germain, Capitaine des Levriers de la Chambre de M. le Comte D'ARTOIS, dont il ſera parlé au mot SAINT-GERMAIN.

Auparavant MASCHAC DE POMPADOUR, *page* 585, *ligne derniere*, *ajoutez* : MASCARON, originaire de Piémont. Voyez la Généalogie aux Additions de ce dixieme Volume.

MASSON, *page* 594, *ligne* 21, *effacez cet article juſqu'à* MASSON DE MESLAY. Voyez la Généalogie de cette Famille à la fin du dixieme Volume aux additions.

MAUBEUGES, *page* 624, *ligne derniere de ſon article*, *après* Infanterie, *liſez* Il exiſte dans cette Famille trois Officiers : le premier, qui a ſervi dans le Régiment Royal-Comtois, Chevalier de Saint-Louis, eſt retiré dans ſes terres; le ſecond, *dit le Chevalier* DE MAUBEUGES, s'eſt marié à la Rochelle, où il eſt Major du Régiment Provincial, & Chevalier de Saint-Louis; le troiſieme eſt Lieutenant dans Royal-Comtois.

MAUCONVENANT, *page* 625, *ligne* 5, *ajoutez* : de cette Famille eſt le Chevalier *de Sainte-Suſanne*, ci-devant Capitaine dans le Colonel-Général, Dragons, aujourd'hui retiré avec la Croix de Saint-Louis, & le Brevet de Meſtre-de-Camp : il eſt frere de Madame *Loir-du-Lude*.

MAUMONT, *page* 628, *ligne* 23, *effacez tout l'article*, & voyez la Généalogie de cette Maiſon, à la fin du dixieme volume.

MAUPEOU, *page* 630 & 31, *ligne* 48, *après* le lendemain, *ajoutez* : il eſt mort à Paris le 4 Avril 1775, dans la 87e année de ſon âge, & avoit.

Après les armes de la Maiſon de MAURELLET, *page* 636, *ligne* 37, *ajoutez* : MAUREPART, en Anjou. Voyez la Généalogie de la Famille de *Bonchamp*, à ce Tome X.

Au degré XI de MAUSSABRÉ, *page* 647, *ligne* 37, Giboultiere, *liſez* Hiboutiere. — *Ibid. ligne* 45, *après* conduit : *ajoutez* : Fallifax en Arcadie, de la à Tarviſtock.

XIV. MICHEL-DE-CASTILLON, *page 657, ligne 12, après* marié, *ajoutez* : la Famille conserve plusieurs Lettres que PHILIPPE V lui écrivit.

MAUVESIN, au degré XVIII. JOSEPH DE CASTILLON, *page 658, ligne 26,* aujourd'hui, *lisez* puis. *Ibid. même ligne, après* Infanterie, *ajoutez* : aujourd'hui dans Bassigny, par le doublement qui a été fait des Régimens à quatre Bataillons. Il a épousé, à Besançon le 3 Juillet 1775, *Marie-Françoise-Antoinette Boutin-de-Diancourt*, née le 29 Janvier 1754, fille de *Thomas Boutin-de-Diancourt*, Chevalier, frere d'un ancien Président au Parlement de Paris, & du Comte *de Beaufort*, ancien Lieutenant-Colonel de Carabiniers, & de *Perrette-Philiberte de Vigoine*. Les armes de *Boutin-de-Diancourt* sont : *d'azur, à deux épées d'or en sautoir, accompagnées de 4 étoiles d'or. Ibid. ligne 29, effacez* : Docteur en Théologie & en Droit, *& y substituez* : Bachelier, depuis Docteur en Théologie en l'Université de Toulouse, par Lettres datées du 31 Juin 1775. *Ibid. ligne 40, après 1773; ajoutez* : — 3. MARGUERITE-MARIE-JEANNE-FRANÇOISE, née le 18 Mai 1775.

Addition.

Page 678. LANSEGUE : article qui nous a été fourni, & désavoué par M. *de Bardi*, Président, Trésorier-Général de France, pere de *Jean-Jacques-Catherin-Gaston de Bardi*, connu sous le nom *du Marquis de Lansegüe.*

Additions & Corrections au mot MAILLARDIERE, *mis en addition de la page 310 du Tome IX, & à la page 663 & à ses additions.*

Page 683, auxdites Additions, 17e ligne, la Chambre, *mettez* les Chambres (à cause de celle de Nantes qui suit). *Ligne 18, après* chartriers, *ajoutez* : ou cité dans l'Histoire de la Maison d'Harcourt, &c. *Ligne 19, après Neustria pia, ajoutez* : les Histoires de Normandie, de Rouen, de Bretagne, &c. — *Page 684, ligne 14, après* son pere, *ajoutez* : Histoire de Rouen, par Farin. *Ibid. 684, ligne 47, après* Conseiller, *ajoutez* : il avoit été Chancelier d'Orléans en 1407, suivant l'extrait par M. *Menant*, aux Célestins, des Chartes du Trésor. — *Page 685, ligne 20 après* en 1463, *ajoutez* : il paroît pere de *Pierre le Febvre*, qui, suivant le *Neustria pia*, mourut en 1507, Abbé de Blanchelande, âgé de 57 ans.

Page 685, ligne 55, après Dictionnaire, *ajoutez* : Cette branche a d'ailleurs sa Généalogie particuliere, qu'elle a fait imprimer plus anciennement, & que nous donnerons au Volume des Additions, avec celles des autres branches de cette Maison, parmi lesquelles nous avions, dans le *Tome VI, page 373*, omis de la comprendre, & avions compris les *Grainteville* & les *Bernieres*, qu'une conformité de nom avoit fait confondre avec elles, & que les titres à nous communiqués depuis la notice de ces branches, nous ont fait voir leur être étrangers, sans parler de la diversité des armes, mais qui n'eût pu seule autoriser, de notre part un pareil jugement, la distinction des aînés, & des considérations particulieres ayant, dans les tems reculés, souvent occasionné cette diversité : pourquoi d'après ces connoissances qui nous sont survenues, *effacez aux lignes 6 & 7 de la page 373 du VIe Volume, ces noms de Grainteville* & de *Bernieres; à la ligne 9, lisez* cousin, *au lieu de* frere, *& à la fin de l'article, à la page 374, après les armes, ajoutez* : pour la branche de LA MAILLARDIERE, aînée, *d'azur à 3 maillets, &c.*

Page 686, 26e ligne, après armes, *ajoutez* : & dans le titre de 1416, il est dit neveu de *Jean*, Ecuyer, sujet de l'article ci-après. *Ligne 28*, de Burleroy, *lisez* du Burleroi. *Ligne 38*, 1398, *lisez* 1388. *Ligne 39, après* Majesté, *ajoutez* : il. *Ligne 46, au lieu de* sur les lieux, *mettez* à la Tour de Londres. *Ligne 48*, aux Ducs, *mettez* au Duc. — *Page 687, ligne 6, après*, Carentan, *mettez* il est cité. &c. *Ligne 16, ajoutez*, — 4. MARGUERITE, mariée, suivant le partage ci-dessous à *Raoul de Recquet*, Ecuyer, dont les descendans, Seigneurs, de Rauville & de Hauteville, subsistent auprès de Saint-Sauveur-le-Vicomte avec

distinction. *Ligne* 11. *N... le Febvre*, mettez *Fleurie le Febvre*. *Ligne* 23, *après* il mourut, *au lieu d'*avant, *mettez* peu après. *Ligne* 21, *après* Echevin, *ajoutez* : il eſt cité dans l'Hiſtoire de Rouen, Tome III, *page* 245, un des bienfaiteurs que le College de la Commune y eut dans ſon ſiécle, avec les *Crequi*, *Narbonne*, *Roncherolles*, & autres Seigneurs. L'Hiſtoire de Normandie, Tome V, page 146, en parle comme d'un des Savans de ſon ſiécle, à l'occaſion d'un voyage qu'il avoit fait aux terres Auſtrales en 1503. *Ligne* 26, *effacez* de celle de *Fontenay*, *mettez enſuite* dans les Maiſons de *Mathan* & de *Blangy-le-Vicomte*. *Ligne* 51 *après* la Boderie, *ajoutez* : Voyez la Généalogie de cette autre branche au Volume des Additions. *Derniere ligne*, *effacez* dans 2 freres. — *Page* 688, *ligne* 1, *effacez* & l'autre. *Ligne* 10, *après* Rabodanges, *ajoutez* : & la branche *du Perron-des-Landes*, *à la Lettre* P. *Ligne* 16, ordonnons, *mettez* ordonné. *Ligne* 17, *ôtez* qui — &. *Ligne* 22, *après* Briquebec, *ajoutez* : il eſt cité dans un Rôlle fait en 1640, des Nobles du Cotentin, pour l'arriere ban. Bibliothéque de Coaſlin, N°. 956, à celle de Saint-Germain-des-Prés. *Ligne* 26, *après Coigny*, *ajoutez* : & à celles ſorties de ces deux par les meres. *Ligne* 34, Querville, *mettez* Querqueville. *Ligne* 37, alliance, *ajoutez* : évidentes. *Ligne* 42 depuis, *mettez en place* en. *Ligne* 51, *après* famille, *effacez* ne ; *après* ſubſiſte, *effacez* plus que. *Ligne* 53, *après* Saint-Denis, *ajoutez* : couſin iſſus de germain des deſcendans de *Jean*. *Ligne* 54, au lieu de *du Près*, corrigez *Dupas*. *Ligne* 56, *après Blanchard*, *effacez ce qui ſuit juſqu'à* il vint fixer, &c. — *Page* 689, *ligne* 5, *effacez* du premier lit. *Ligne* 11, *après* habite, *ajoutez* : auſſi ; *après* Carentan, *ajoutez* : Voyez la branche du Perron, à la lettre *P*. *Ligne* 13, *après* Saint-Cyr, *ajoutez* : & depuis. *Ligne* 16, *après* il épouſa, *effacez ce qui ſuit juſqu'à* par contrat du 25 Avril. *Ligne* 19, *après Angélique*, au lieu de *Marguerite*, *mettez Marie*. *Ligne* 20, *après* Reine, *ajoutez* : aux *Mathan*. *Ligne* 21, *après Suhard*, *au lieu de* aux, *mettez* de. *Ligne* 27, *après* de ſes, *au lieu de* fils, *mettez* affaires. *Ligne* 30, *après* attachés, *ajoutez* : du tems qu'elle faiſoit en Bretagne partie de celle de ſes Ducs, comme Gentilhomme de la Chambre, &c. Voyez cette Hiſtoire, par Don *Maurice*, déja cité à leur occaſion. *Ligne* 31, des enfans, *mettez* pluſieurs enfans. *Méme ligne*, *après* donner, *mettez* tout. *Ligne* 32, *après* Cour, *changez les mots qui ſuivent* : en ceux pour leurs avancement. Paſſez aux enfans du mariage avec Demoiſelle *le Marquier*, en cette ſorte : il eut 1 & 2, &c. *Ligne* 44, *après* AUGUSTE, *ajoutez*, & par les Valbelle & *d'Audiffret* dans leurs provinces. *Ligne* 50, *après* Volume, *ajoutez*, page 306. — *Page* 690, *Ligne* 13, *ajoutez* : le Vicomte DE LA MAILLARDIERE a eu, le 1 Août 1775, l'honneur d'être préſenté au Roi, à la Reine & à la Famille Royale. Il avoit été nommé Conſeiller d'Ambaſſade avant la ſuppreſſion de ces places ; on a de lui pluſieurs ouvrages politiques, outre ceux militaires, hiſtoriques, économiques & autres, également ſortis de ſa plume.

Corrections aux Additions de ce Tome X.

GARCIN, *page* 583, *ligne* 5, Ribare, *liſez* Riberf. — *Ibid. lig.* 7, avec *Melchior de Galiens*, *liſez* avec noble *Melchior de Galiens* ou *Galéans*, Maiſon dont eſt le Prince *de Galéans*, Grand-Maître de la Maiſon de l'Electeur Palatin. — *Ibid. lig.* 37, *Occhars-de-Sainte-Colombe*, liſez *Achars-de-Sainte-Colombe*.

FIN.

TABLE

Des Noms des Familles & Terres contenues dans ce dixieme Volume. Les étoiles désignent les Terres & Biens titrés.

M

MÉALET, en Auvergne, *page* 1
MEAN, originaire de Liége, 2
MEASTRIUS, en Bretagne, *idem*
* MEAUFFE, en Normandie, 3
* MÉAULNE, en Anjou, *id. & suiv.*
* MEAUX, en Brie, 6
MEAUX, 7
MECFLET, en Normandie, *id.*
MECKELBOURG, en Allemagne, 8
* MEDAVY, en Normandie, 9
MEDE, même Province, *id.*
MEDEUC (LE), en Bretagne, *id.*
MÉDICIS, de Florence, 10
MEDINA-CELI, en Espagne, *id.*
MEDINE, en Normandie, *id.*
* MEERBECK, en Brabant, 11
MEFFRAY-DE-CESARGES, en Dauphiné, 11, & Additions, *p.* 626.
MÉGRET, 11
MEHÉE, en Angoumois, *id.*
MEHERENC, originaire de Normandie, *id. & suiv.*
* MEHEUDIN, en Normandie, 13
* MEHUN-*sur-Yevre*, en Berri, *id.*
* MEJANES, en Provence, *id.*
* MEILLERAYE (LA), en Poitou, 14
MEINGRE (LE), *id.*
* MEJUSSAUME, en Bretagne, 15
MELET, en Condomois, *id.*
* MELGUEL, en Bas-Languedoc, 16
MELIAN, en Lorraine, *id.*
MELIAND, en Berri, *id. & suiv.*
MELIANT, en Bretagne, 19
MELIGNAN, en Condomois, *id.*
* MELIGNY-*le-Grand*, au Duché de Lorraine, *id.*
* MELIN, au Brabant-Wallon, *id.*
MELIN, *id.*
MELLET, en Normandie, *id.*
MELLET, en Bretagne, *id.*

M

MELLO, en Picardie, *page* 19
* MELSBROECK, en Brabant, 20
MELUN, *id. & suiv.*
MELUN, en Normandie, 23
* MENARD-DE-LA-MENARDIERE, originaire du Berri, *id. & suiv.*
MENARDEAU, en Bretagne, 27 & *s.*
* MENARS, en Blaisois, 32
MENC, en Provence, *id.*
MENDOZA ou MENDOZE, en Espagne, 33
* MENERBE, dans le Comté-Venaissin, *id.*
MENESTREL (LE), à Paris, *id.*
MENEUST (LE) en Bretagne, 34
MENEZ-DE-LESUREC (DU), même Province, *id.*
MENEZ, même Province, *id.*
* MENGIN, originaire de la Lorraine-Allemande, *id. & suiv.*
MENIER, en Bretagne, 40
* MENILLES, en Normandie, *id.*
MENNICIER (LE), même Province, *id.*
MENON, même Province, *id.*
MENOU, originaire du Perche, *id. & suiv.*
MENTHON, de Savoie, 50
MERAULT, à Paris, *id. & suiv.*
* MERCASTEL, originaire d'Angleterre, 54 & *suiv.*
MERCERET, en Franche-Comté, 56
MERCHIER-NOUREUIL (LE), au pays d'Artois, *id.*
MERCIER-DE-MONTIGNY. *Voyez* MONTIGNY.
MERCIER (LE), en Normandie, 57
MERCIER (LE), en Bretagne, *id.*
MERCIER-DE-TOURVILLE, en Normandie, 58
* MERCŒUR, en Auvergne, *id*

MERCURIN-DE-VALBONNE, en Provence, page 59
* MERCY-*le-Haut*, au Duché de Bar, *id.*
MERCY, en Picardie, 60
MERDY, en Bretagne, *id.*
MERELESSART, en Picardie, *id.*
* MERENVILLE ou MERINVILLE, en Beauce, *id.*
MEREZ, MEYRÈS, MAYREZ, en Vivarais, 61 & *suiv.*
MERI, en Provence, 63
* MERIDOU, en Normandie, *id.*
MERINDOL, en Provence, *id.*
MÉRITENS, en Béarn, *id.*
MERLES-DE-LA-GORCE, en Languedoc, 64 & *suiv.*
* MERLE ou MESLE (DU), en Normandie, 68 & *suiv.*
MERLES, en Dauphiné, 73
MERLET, en Normandie, *id.*
MERLIERS-DE-LA-LONGUEVILLE, en Bretagne, *id.*
* MERLOU, en Beauvoisis, 74
MERODE, aux Pays-Bas, *id.*
* MERPINS, en Angoumois, 76
* MERVANS, en Bourgogne, *id.*
* MERVILLE, en Normandie, *id.*
* MERY, en l'Isle-de-France, *id.*
MESANGE, en Normandie, 77
MÉSANGERE. *Voyez* DUCLAUX, *T. V*, *p.* 673.
MESCAM, en Bretagne, *id.*
MESCHIN, en Poitou, 77 & *suiv.*
MESENGE, en Normandie, 79
MESGRIGNY, originaire de Champagne, *id.* & *suiv.*
MESIA-DE-CARRILLO, en Espagne, 48
* MESLAY, *id.*
* MESLAY-*le-Vidame*, au pays Chartrain, *id.*
MESLE. *Voyez* MERLE.
MESLIERE, en Normandie, 85
MESLIN, même Province, *id.*
MESLON, en Bretagne, *id.*
MESMAY, en Bourgogne, *id.* & *suiv.*
MESMES, originaire du Bazadois, 88
MESMIN, en Bretagne, 89
MESNAGE-DE-CAGNY, originaire de Normandie, *id.*
MESNAGER, même Province. Voyez aux Additions, *p.* 626
MÉSNARD-DE-TOUCHEPRÈS, en Poitou, *id.* & *suiv.*
* MESNIEL-SOMMERY, en Normandie, 92
* MESNIERE, au Perche, 93
MESNIL, en Normandie, *id.*
MESNIL, même Province, page 93
MESNIL, même Province, *id.*
MESNIL, même Province, *id.*
MESNIL-ADELEE, même Province, *id.*
MESNIL-BERNARD, même Prov. *id.*
MESNIL, en Picardie, *id.*
MESNIL, en Champagne, *id.*
MESNILDOT, en Normandie, 94
* MESNIL-HABERT, *id.*
MESNIL-JOURDAIN, *id.*
MESNILLURY, en Normandie, *id.*
MESNIL-SIMON, au Vexin-François, 94 & *suiv.*
MESNIL-TERRIBUS. *Voyez* MORNAY.
MESNOALLET, en Bretagne, 102
* MESPLEZ, en Béarn, *id.*
MESSAGER, en Normandie, 103
MESSEMÉ, en Picardie, *id.*
MESSENT, en Normandie, *id.*
MESSEY, en Charolois, *id.*
* MESSEY, en Normandie, *id.*
* MESSIMI, en Dombes, 103 & *suiv.*
MESTRE. *Voyez* MAISTRE, *Tome IX.*
MESTRE, en Provence, 104
MESVILLIERS, en Picardie, *id.*
METAER (LE), en Bretagne, 105
METAYER, même Province, *id.*
MÉTAYER, en Normandie, *id.*
MEUDON, *id.*
MEUGNIER, en Dauphiné, *id.*
MEULAN, en Picardie, 106
* MEULEBECQUE, en Flandres, *id.*
MEULH, en Guienne, *id.*
MEULLENT, en Normandie, 107
MEURDRAC, même Province, *id.*
MEURON ou MORON, en Suisse, *id.*
* MEUSE, en Bassigni, 108
* MEUVAINES, en Normandie, *id.*
* MEXIMIEUX, en Bresse, *id.*
MEYNIER, de Bourgogne, *id.*
MEYRAN, en Provence, 109 & *suiv.*
MEYRIA, en Comté, 112
MEYRONNET, en Provence, 112
MEYSERIA, en Bresse, 113
MEZANGER, en Bretagne, 114
MEZIERES, en Normandie, *id.*
MEZIERES-BETHISY. *Voyez* BETHISY.
* MEZIERES, en Touraine, *id.*
* MEZIERES, *id.*
MEZUILLAC, en Bretagne, *id.*
MICAELIS, en Provence, *id.* & *suiv.*
MICHAEL, en Bretagne, 116
MICHAU, même Province, *id.*
MICHAULT, en Normandie, *id.*
MICHEL-DE-CAMBERNON, même Province, 117
MICHEL, en Bretagne, 118

MICHEL-BEAUREGARD, en Dauphiné, *page* 118
MICHEL, dit MARTELLY, en Provence, 119
MICHEL, en Rouergue, 120
MICHELI ou MICHIELI, à Veniſe, *id.* & aux Additions, *p.* 628 *& ſuiv.*
MICHELS-DE-CHAMPORCIN, originaire de Piémont, 121
MICHIEL, en Bretagne, 122
MICHODIERE, en Bourgogne, 123
MIDDELBORCH, en Brabant, *id.*
* MIDDELBOURG, en Flandres, 124
MIDORGE, originaire du Dauphiné, *id.*
MIDOU (LE), en Normandie, 125
MIÉE, même Province, *id.*
* MIENNES, en Puiſaye, *id.*
MIERE (LE), en Normandie, 126
MIETTE, même Province, *id.*
MIFFANS, même Province, *id.*
MIGIEU, en Bugey, 127
MIGNOT, en Normandie, 128
MIGNOT, à Paris, 129
MIGNOT, en Picardie, *id.*
MIGNOT (LE), en Bretagne, *id.*
MILAN ou MILAIN, en Provence, *id.*
* MILANOIS, en Italie, 130
MILET, en Provence, *id.*
* MILLAS, en Rouſſillon, 131
MILLAUD. *Voyez* THOMAS.
MILLEL, *id.*
MILLETOT, *id.*
MILLEVILLE, en Normandie, *id. & ſ.*
* MILLY, en Gâtinois, 135
MILLY-DE-THY, en Picardie & Mâconnois, *id. & ſuiv.*
* MILON, en Anjou, 138 *& ſuiv.*
MILON, en Bretagne, 141
MILONI, *id.*
* MIMEURE, en Bourgogne, *id.*
MINA (LA), en Eſpagne, 142
MINARD, à Paris, *id.*
MINIAC, en Bretagne, *id.*
MINOTTY, en Provence, *id.*
MINTIER (LE), en Bretagne, 143
* MIOSSENS, en Béarn, *id.*
* MIRABEAU, en Provence, 144
MIRAMAND, en Languedoc, *id.*
MIRAMONT-SAINT-EXUPERI, *id.*
MIRE (DE LA), en Guienne, *id. & ſuiv.*
MIREBEAU. *Voyez* VERGY & VIENNE.
* MIREBEL, en Breſſe, 151
MIREMONT, originaire d'Auvergne, *id.*
* MIREMONT, en Gaſcogne, *id.*
* MIREPEIX, en Béarn, 152
* MIREPOIX, en Languedoc, *id.*
MIRIBEL, en Dauphiné, *id.*
* MIROMENIL, en Normandie, *page* 153
MIRON, originaire de Catalogne, *id.*
* MISON, en Provence, *id.*
* MISSY, en Normandie, *id.*
MISTRAL-DE-MONTDRAGON, originaire du Dauphiné, 154
MITHON, originaire de Picardie, 155
MITRY, originaire de Metz, 156
MITTE-DE-CHEVRIERES, en Auvergne, 157 *& ſuiv.*
MOAYRE, en Bretagne, 159
MOCENIGO, à Veniſe, *id.*
MODAVE, *id.*
* MODENE, en Italie, *id.*
* MODENE, au Comté-Venaiſſin, *id.*
MODIERE, en Normandie, *id.*
MOELIEN, en Bretagne, *id.*
MOENNE (LE), même Province, 160
MOENNE, même Province, *id.*
MOENS, aux Pays-Bas, *id.*
MOESSARD, en Normandie, *id.*
MOGES, même Province, *id. & ſuiv.*
* MOIGNEVILLE, en Champagne, 161
MOMET, en Normandie, *id.*
MOISANT, même Province, 162
MOISI-DE-CLERON-DE-SAFFRES, *id.*
MOLINIER-DE-LACAN, en Périgord, aux Additions, *p.* 633
MOISNE, en Picardie, *id.*
MOISSON, en Bourgogne, *id.*
MOISSON, en Normandie, *id.*
MOITIER, en Picardie, *id.*
MOITRON, en Champagne, 163
MOL, en Bretagne, *id.*
* MOLAC, même Province, *id.*
* MOLANS, en Dauphiné, *id.*
MOLARD (DU), en Breſſe, 164
MOLÉ, en Champagne, 165 *& ſuiv.*
MOLEIM DE LA VERNEDE, originaire d'Auvergne, 169
* MOLEMGHEIN, en Artois, 170
MOLIERES, *id.*
MOLLE, en Provence, *id.*
* MOLLEY-BACON, en Normandie, *id.*
MOLON, en Breſſe, 171
MOLPREY, en Franche-Comté, 172
MOMAS-DE-BEAUDEAN, en Béarn, *id. & ſuiv.*
MOMMEREL, originaire de Béarn, 177
* MONACO, *id.*
MONAMY, en Bourbonnois, *id.*
* MONBARET, en Bretagne, *id.*
MONCADE, en Eſpagne, *id.*
* MONCAUT, en Gaſcogne, 178
MONCEAU (DU) *id.*
* MONCEAUX, dans la Brie Champ. *id.*
* MONCEAUX, en Normandie, *id.*

MONCEL (DU), en Normandie, *page* 179 *& ſuiv.*
MONCHERON, même Province, 181
MONCHY, en Picardie, *id. & ſuiv.*
* MONCHY-*le-Châtel*, en Beauvoiſis, 189
* MONCIEL, en Franche-Comté, 190
MONCLAR, en Languedoc, *id.*
* MONCLAR, en Provence, *id.*
* MONCLEY, au Comté de Bourgogne, 191
MONCORPS, originaire du Bourbonnois, *id.*
MONCRIF, en Champagne, 192
* MONDENAR, en Querci, *id.*
MONDION-DE-FAVANCOURT, en Normandie, *id.*
MONDOMAINE, *id.*
MONDOUCET, en Normandie, *id.*
* MONDRAINVILLE, même Province, *id.*
MONDRICOUR, 193
* MONEINS, en Béarn, *id.*
MONERY, 194
MONESTAY, originaire de Berri, *id.*
MONET, 196
* MONFREVILLE, en Normandie, *id.*
MONGENET. *Voyez* DE MONGENET, *Tome V, p. 531 & ſuiv.* de ce Dictionnaire.
MONGEOT, en Champagne, *id.*
MONGEY, 197
MONGINOT, en Champagne, *id.*
* MONGLAT, 198
MONGODIER, en Bretagne, *id.*
MONGRILLET, *id.*
MONGUYOT, en Picardie, *id.*
MONIER ou MONYER, en Provence, *id. & ſuiv.*
* MONLÉON, en Poitou, 200
MONMEJAN ou MOMMEJEAN, en Rouergue, 201
MONNERAYE, en Bretagne, *id.*
MONNIER, au Comté de Bourgogne, 202
MONNOYER (LE), en Bourgogne, *id.*
MONS, en Normandie, *id.*
MONS, en Languedoc, 203
MONS, en Picardie, *id.*
* MONS, en Poitou, 204
MONSOREAU ou MONTSOREAU, *id.*
MONSPEY, originaire d'Angleterre, *id. & ſuiv.*
MONSURES, en Normandie, 209
MONT, au Comté d'Armagnac, *id.*
MONT, en Breſſe, *id.*
MONT (DU), en Provence, 210
MONT (DU), en Picardie & à Paris, *page* 210
MONT (DU), *id.*
* MONTAGNAC, originaire du Limoſin, *id. & ſuiv.*
* MONTAGNY, au Diocèſe de Lyon, 212
* MONTAGU, en Normandie, *id.*
MONTAGU, en Bretagne, *id.*
MONTAGU, en Querci, *id. & ſuiv.*
MONTAGU-D'O, en Normandie, 220
MONTAIGU ou MONTAGU, en Auvergne, *id.*
MONTAIGU, à Avignon, 221
MONTAIGU, en Normandie, 222
* MONTAIGUILLON, en Brie, *id.*
* MONTAINARD ou MONTEYNARD, en Dauphiné, *id. & ſuiv.*
* MONTAL, en Bourgogne, 231
* MONTALEMBERT, originaire du Poitou, *id. & ſuiv.*
MONTALEMBERT, en Bretagne, 244
* MONTALET, dans les Cévennes, 245 *& ſuiv.*
* MONTAMY, en Normandie, 251
MONTANGE, Notice, *id.*
* MONTANGON, en Champagne, 252 *& ſuiv.*
MONTARBY, de Langres, 255 *& ſuiv.*
MONTARDIT, en Périgord, 258
* MONTARGIS, en Gâtinois Orléanois, 259
* MONTAUBAN, en Bretagne, *id.*
MONTAUBAN-JARJAIS, en Dauphiné, *id.*
MONTAULIEU, *id.*
* MONTAUROUX, en Provence, *id.*
* MONTAUSIER, en Saintonge, *id.*
MONTAUT, au pays de Foix, 260 *& ſuiv.*
MONTBARET. *Voyez* MONBARET.
* MONTBAREY, en Franche-Comté, 270
MONTBAZEN, Notice, *id.*
* MONTBAZON, en Touraine, *id.*
* MONTBEL, originaire de Savoie, *id. & ſuiv.*
* MONTBELLIARD, Principauté, 275
MONTBERON, en Angoumois, 276 *& ſuiv.*
MONTBIS. *Voyez* VIENNE.
MONTBLANC, en Provence, 281
MONTBLERU. *Voyez* ROUVROY-SAINT-SIMON.
* MONTBOILLON, en Franche-Comté, 282
* MONTBOISSIER, en Auvergne, *id.*

MONTBOSON, en Franche-Comté, *page* 285
MONTBOURCHER, en Bretagne, *id. & ſuiv.*
* MONTBRON, en Limouſin, 289
* MONTBRUN, en Dauphiné, *id.*
* MONTBRUN, en Languedoc, 290
MONTCALM, en Rouergue, *id. & ſuiv.*
* MONTCAVREL, en Boulonnois, 297
MONTCHAL, *id.*
* MONTCHAMPS, en Normandie, 298
* MONTCHAUVEL, même Province, *id.*
MONTCHENU, en Dauphiné, *id. & ſuiv.*
MONTCHEVREUIL. *Voyez* MORNAY.
* MONTCLERA, en Querci, 302
* MONTCLUS, en Languedoc, *id.*
* MONTCONIS, en Bourgogne, *id.*
MONT-D'OR, originaire de Bretagne, *id. & ſuiv.*
* MONTDOUBLEAU, en Vendômois, 313
* MONTDRAGON, en Provence, *id.*
MONTDRAGON, en Dauphiné, 314
MONTEAU, en Béarn, *id.*
* MONTECLER, au Maine, *id.*
MONTECUCULI, dans le Modenois, 315
MONTEÇUMA, *id.*
MONTEJEAN, en Picardie, *id.*
MONTEJEAN, en Anjou, *id.*
* MONTEIL, en Dauphiné, 316 *& ſuiv.*
MONTELLIER, même Province, 319
MONTENAY, en Normandie, *id. & ſuiv.*
MONTENDRE. *Voyez* ROCHEFOUCAUD.
MONTEOUX, en Provence, 324
* MONTESPAN, au Comté de Comminges, *id.*
MONTESPEDON, *id.*
* MONTESQUIEU, en Languedoc, *id.*
* MONTESQUIOU, au Comté d'Armagnac, 325 *& ſuiv.*
MONTESSON, au Maine, 345
MONTESSUS, originaire de Bourgogne, *id. & ſuiv.*
MONTFALCON, en Dauphiné & en Bugey, 351 *& ſuiv.*
MONTFAUCON, en Franche-Comté, 353
MONTFAUCON-DE-ROGLES, en Languedoc, *id.*
MONTFAUCON-DE-SAINT-MESMIN, en Poitou, 354
MONTFERRAND, en Bugey, 355 *& ſ.*
MONTFERRAND, en Franche-Comté, 357
* MONTFERRAT, en Dauphiné, *id.*
* MONTFERRAT, Province d'Italie, *page* 357
* MONTFIQUET, en Normandie, 358 *& ſuiv.*
* MONTFORT, même Province, 360
MONTFORT, en Bretagne, *id.*
MONTFORT-L'AMAURY, dans le Mantois, 361
MONTFORT, originaire de Norm. 362
MONTFORT, en Bretagne, 363
MONTFORT, en Provence, *id.*
* MONTFORT-*ſur-Rille*, en Normandie, 364 *& ſuiv.*
* MONTFORT-*le-Rotrou*, dans le Maine, 307
MONFORT, en Languedoc, aux Additions, *p.* 634 *& ſuiv.*
MONTFREARD, en Normandie, *id.*
* MONTFRIN, en Dauphiné, *id.*
* MONTFURON, en Provence, *id.*
MONTGAILLARD, en Gaſcogne, *id.*
* MONTGAUGER, en Touraine, *id.*
* MONTGAUGER, *id.*
* MONTGOMMERY, en Normandie, *id. & ſuiv.*
* MONTGRAND, en Vivarais, 370
MONTGROS-DE-STRICOURT, en Normandie, 371
* MONTHION, en Brie, *id.*
MONTHOLON, en Bourgogne, *id. & ſ.*
MONTHOMER, en Picardie, 379
MONTHULLÉ, *id.*
MONTI, en Toſcane, 380
MONTIER, au Maine, 381
* MONTIERNOS, en Breſſe, *id.*
MONTIERS ou MONSTIERS-DE-MÉRINVILLE, *id. & ſuiv.*
* MONTJEU, en Bourgogne, 383
MONTIGNY-*ſur-Vigeanne*, en Champagne, 386 *& ſuiv.*
MONTIGNY, en Normandie, 388
MONTIGNY, en Picardie, *id.*
MONTIGNY, en Bretagne, *id.*
MONTIGNY, en Orléanois, *id.*
* MONTIGNY, en Normandie, *id.*
* MONTIGNY, au Perche, 389
* MONTIGNY-*ſur-Aube*, en Champagne, *id.*
MONTIJO, en Eſpagne, *id.*
* MONTILLET (DE), en Savoie, *id.*
* MONTJOYE, en Alſace, 390 *& ſuiv.*
* MONTLÉANS, en Dauphiné, 395
* MONTLEZUN, en Gaſcogne, 396
* MONT-LHERY, en Hurepoix, *id.*
MONTLIART, en Gâtinois, 397
MONTLOR, en Languedoc, *id. & ſuiv.*
MONTLOUET, 399

MONTLOUIS,

MONTLOUIS, en Anjou, *page* 399
MONTLUC, *id.*
MONTLUEL, en Breſſe, *id. & ſuiv.*
MONTMARTIN, en Comté, 402
* MONTMAUR, en Dauphiné, *id.*
* MONTMÉLIAN, en Champagne, 403
MONTMIGNON, en Picardie, *id.*
* MONTMIRAIL, au Perche, *id.*
* MONTMIRAIL, dans la Principauté d'Orange, 404
* MONTMIRAIL ou MONTMIRAL, en Dauphiné, *id.*
* MONTMIRAT, en Languedoc, *id.*
* MONTMIREL, en Brie, 405
* MONTMIREY, en Franche-Comté, *id.*
* MONTMORENCY, en l'Iſle de France, 406 *& ſuiv.*
MONTMORET, en Bourgogne, 425
MONTMORILLON, même Province, 426
* MONTMORIN, en Auvergne, *id. & ſuiv.*
* MONTMORON, en Bretagne, 434
* MONTMORT, *id.*
* MONTOIRE, dans le Vendômois, *id.*
* MONTOISON, en Dauphiné, *id.*
MONTOLIEU, en Bas-Languedoc, *id. & ſuiv.*
* MONTPELLIER, même Province, 438
* MONTPENSIER, dans la Baſſe-Auvergne, 439
MONTPEROUX, en Bourgogne, 440
* MONTPEZAT, en Languedoc, *id.*
* MONTPEZAT, même Province, 441
* MONTPINÇON, en Normandie, *id.*
* MONTPIPEAU, en l'Orléanois, *id.*
MONTPONT, en Lyonnois, *id.*
MONT-RÉAL, en Bugey, 442
MONT-RÉAL, en Périgord, *id.*
MONT-RÉAL-D'URTUBIE, en Navarre, *id. & ſuiv.*
MONTREDON, en Languedoc, 446
* MONTRESOR, en Touraine, *id.*
* MONTREVAU, en Anjou, 447
* MONTREVEL, en Breſſe, *id.*
* MONTREUIL, en Normandie, *id.*
* MONTREUIL BELLAY, en Anjou, *id.*
* MONTREUIL-*le-Sec*, en Champagne, *id.*
MONTRICHARD, en Bourgogne, 448
* MONTRICHARD, en Touraine, *id.*
* MONTRICHARD, au Duché de Bar, 449
* MONTRICOUX, en Querci, *id.*
MONTRON. *Voyez* MONTFAUCON.
* MONTROND, en Bourbonnois, *page* 450
* MONTROND, en Normandie, *id.*
MONTROND, en Vivarais, voyez aux Additions, *p.* 637
MONT-SAINT-JEAN, au Duché de Bourgogne, *id.*
MONTS (DES) 451, & aux Additions, *p.* 638 *& ſuiv.*
* MONTSALVY, en Auvergne, 451
MONTSAULNIN, 452
* MONTSECRET, en Normandie, 453
MONTVAILLANT, en Querci, *id.*
* MONTVALLAT, en Auvergne, aux Additions, 648 *& ſuiv.*
* MONTVALON, en Provence, 453
MONTUREUX, en Franche-Comté, *id.*
* MONTUSIO, en Champagne, *id.*
* MOON, en Normandie, *id.*
MOOR, en Brabant, *id.*
MORAINVILLE, en Normandie, 454
MORAINVILLIER, même Province, *id.*
MORAIS, même Province, *id.*
MORANCOURT, même Province, 455
* MORANT, même Province, *id. & ſ.*
MORANT-DE-BOISRICARD, même Province, 463
MORAT, à Paris, 464
MORAUD, en Bretagne, *id.*
* MORBECQUE, dans la Flandre Maritime, *id.*
MORCENQ, *id.*
MORCHESNE-DE-MARTIGNY, en Normandie, *id.*
MORDELLES, en Bretagne, *id.*
* MOREAU-D'AVROLLE, en l'Iſle de France, *id. & ſuiv.*
MOREAU, à Paris, 466
MOREAU, en Bourgogne, 467
MOREAU, à Paris, *id.*
MOREAU, en Bretagne, *id.*
MOREAU, en Dauphiné, 468
MOREAU, en Anjou, *id.*
MOREAU, en Poitou, *id.*
MOREL, en Bretagne, *id.*
MOREL, en Picardie, *id.*
MOREL, en Provence, 469
MOREL-DE-VINDÉ, *id.*
MOREL, en Brie, 470
MOREL, en Comté & Breſſe, *id.*
MOREL ou MORELL-D'AUBIGNY, en Normandie, 471 *& ſuiv.*
MOREL, quatre autres Familles de même nom en Normandie, 474
MORELET-DES-LOGES, *id.*
MORÉLI, *id.*
* MORET, en Gâtinois François, *id.*

* MORET, en Rouergue, *page* 474 & *ſ.*
MORET, deux autres Familles de ce nom, l'une en Dauphiné, & l'autre en Picardie, 477
MORETON-DE-CHABRILLANT, en Dauphiné, 478 & *ſuiv.*
MOREUIL-SOISSONS, 480 & *ſuiv.*
* MORGES, en Dauphiné, 482
MORGUES, en Languedoc, *id.*
* MORHANGE, en Lorraine, *id.*
MORICAUD, en Provence, 483
MORICE, deux Familles de ce nom en Bretagne, 484
MORICIERE-DE-VICQUES, en Normandie, *id.*
MORIENNE, en Picardie, *id.*
* MORIENSART, en Brabant, *id.*
MORIERE. *Voyez* CHABIEL-DE-MORIERE, *Tome IV*, *p.* 117 & *ſuiv.*
MORIN, originaire de Breſſe, *id.* & *ſuiv.*
MORIN, en Bourgogne, 493
MORIN, à Paris, *id.*
MORIN-DE-MONDEVILLE, en Normandie, *id.*
MORLAT, à Paris, 494
MORLET-DU-MUSEAU, 495
MORMEZ, *id.*
MORNAY, en Berri, 496 & *ſuiv.*
MORNAY, en Bugey, 505
MORNIEU, même Province, *id.*
MORO, deux Familles de ce nom en Bretagne, 506
* MOROGUES, en Berri, *id.* & *ſuiv.*
MOROSINI, de Veniſe, 508
MOROT, 509
* MORSELLE, en Flandres, *id.*
MORSENT, *id.*
* MORTAGNE, en Guienne, *id.*
* MORTAGNE, en Flandres, *id.*
MORTAIGNE ou MORTANI, en Hongrie, *id.*
* MORTAIN, en Normandie, *id.*
* MORTEMART, dans la Marche, 510
MORTEMER, en Normandie, *id.*
MORVILLIER, dans le Blaiſois, *id.*
* MORVILLIERS, au Duché de Bar, 511
MORVILLIERS, en Picardie, *id.*
MOSCOVIE. *Voyez* RUSSIE.
* MOSLES, en Normandie, 512
MOSNARD, *id.*
MOSNIER-ROCHECHINARD, en Dauphiné, 513
MOSTUEJOULS, en Rouergue, *id.*
MOTET (DU), originaire du Dauphiné & de la Provence, *id.* & *ſuiv.*
* MOTHE-HOUDANCOURT, 515 & *ſuiv*
* MOTHE-SAINT-HERAYE, en Poitou, *page* 519
MOTHE, en Bourbonnois, *id.*
MOTHE, originaire de Ponthieu, 520
MOTHE, originaire de Paris, 521
MOTIER. *Voyez* FAYETTE, *Tome VI*, *p.* 307 & *ſuiv.*
MOTTE (LE CLERC-DE-LA-MOTTE), en Nivernois, 521, & *Tome VIII*, *p.* 593 & *ſuiv.*
MOTTE-DE-VILLE, en Picardie, 522 & *ſuiv.*
MOTTE, pluſieurs Familles de ce nom en Normandie, 528 & *ſuiv.*
MOTTE-DE-L'EPINE, même Province, 530
MOTTE-DE-BOIS-GUERARD, même Province, *id.*
MOTTE-DU-VIVIER, même Province, *id.*
MOTTE, en Beauce, *id.*
* MOTTE-LEZEAU, en Normandie, *id.*
* MOTTE, en Périgord, 531
* MOTTE, *id.*
MOTTE-FENELON. *Voyez* SALIGNAC.
MOTTE, autre Famille de ce nom, *id.*
MOTTE. Il y a pluſieurs Familles de ce nom en Bretagne, *id.*
* MOTTES, dans le Brabant, 532
* MOTTEVILLE, en Normandie, *id.*
MOUCEAU-DE-NOLLENT, *id.*
MOUCHE (DE LA), à Paris, *id.*
MOUCHERON, établi en Bretagne, 533
MOUCHET-DE-LAUBEPIN, en Bourgogne, 534 & *ſuiv.*
MOUCHET-DE-LA-MOUCHETIERE, au pays Chartrain, 536
MOUCHET, dans le Charolois, *id.*
MOUESSON, en Bretagne, 537
MOULIN (DU), en Provence, *id.*
MOULIN (DU) ou MOULINS, originaire de l'Iſle de France, 538 & *ſuiv.*
* MOULINEAUX, en Normandie, 541
* MOULINS, même Province, *id.*
MOULINS-DE-L'ISLE, 542
MOULINS-DE-ROCHEFORT, en Poitou, 543 & *ſuiv.*
MOULINSVIEUX. *Voyez* SCEPEAUX.
MOULLART, en Picardie, 546 & *ſuiv.*
MOURAUD, en Bretagne, 549
MOUREL, en Franche-Comté, *id.*
MOURIES ou MORIER, en Provence, *id.*
* MOUSERON, en Flandres, 550
MOUSIN, en Barois, *id.*
* MOUSSAYE, en Bretagne, 551
MOUSSU, en Normandie, *id.*

MOUSSY, en Berri, page 551
MOUSSY-LA-CONTOUR, id.
MOUSTEROU, en Bretagne, id.
MOUSTIER en Franche-Comté, id. & ſ.
MOUSTIER, en Normandie, 555
MOUSTIER, même Province, id.
* MOUSTIERS, même Prov. id. & ſuiv.
MOUSTIERS, à Marſeille, 557
MOUTIERS, dans l'Iſle de France, 558
MOUTON (LE), en Normandie, id.
MOUXY, en Savoie, id.
* MOUZAY ou MOUZÉ, en Touraine, id.
* MOY, en Picardie, id. & ſuiv.
MOYNE (LE), en Bretagne, 560
MOYNE-VERDUN (LE), en Normandie, id. & ſuiv.
MOYRIA, en Bugey, 562
MUCE (DE LA), en Bretagne, id.
MUCIE (DE), en Bourgogne, 563
* MUN, en Bigorre, id. & ſuiv.
MURE (DU), en Bretagne, 566
MURALT, en Italie, id.
MURARD, en Dauphiné, id.
MURAT-DE-LESTANG, dans le Lyonnois, 567
MURAUT, id.
MURDRAC, MEURDRAC, ou MULDRAC, en Normandie, id. & ſuiv.
MURE (LA), dans le Forez, 572
MURINAIS, en Dauphiné, id. & ſuiv.
MURRAY ou MORAY, en Ecoſſe, 575
MUSINOT, en Dauphiné, id.
MUSSAN, en Picardie, id.
MUSSET, dans le Blaiſois, id. & ſuiv.
MUSTEL-DE-BOSC-ROGER, en Normandie, 579
* MUY, en Provence, id.
MUYSSART, MUSSART, MUSART ou MUISSART, en Flandres, id. & ſ.
* MYENNES, en Nivernois, 582
MYON-DE-GOMBERVAUX, en Lorraine, id.

Addition à la lettre G, après GARANCIERES, *page 88 du Tome VII.*

GARCIN, originaire d'Avignon, *page* 582 *& ſuiv.*

Addition pour la lettre L. Article à ſubſtituer à celui qu'on lit Tome VIII, page 625, &c.

LESCHASSIER à Paris, 584 *& ſuiv.*

Addition à la page 657 dudit Tome VIII, avant LEUVILLE.

LEUSSE, en Dauphiné, 586

Addition à la page 425 du Tome IX, après MALAUSE.

MALBEC, dans le Gévaudan, 587 *& ſuiv.*

Article à ſubſtituer à celui qui eſt inſéré p. 497 du Tome IX.

MARCEL-BLAIN, en Dauphiné, 589 *& ſuiv.*

Addition à la page 585 dudit Tome IX, après MASCARENE-DE-RIVIERE.

MASCARON, en Languedoc, 591

Article à ſubſtituer à celui qu'on lit page 594 du Tome IX.

MASSON, en Dauphiné, 592 *& ſuiv.*

Addition au Tome IX, page 628, après MAUMIGNY.

MAULMONT (DE), en Dauphiné, 597 *& ſuiv.*

Addition à la page 636 du Tome IX, avant MAUREPAS.

MAUREPART, en Anjou, 619 *& ſuiv.*

Addition à la page 651 du Tome IX, avant MAUSSIER.

MAUSSAC, au Vicomté de Turenne, 624 *& ſuiv.*

Addition à la page 663 du Tome IX, avant MAYNIER.

MAYNEAUD-DE-LA-TOUR, en Charolois, 626

N

*NADAILLAC, en Querci, *page* 655
NADAL, en Provence, id.

N

NADAM, en Comté, *page* 656
NAGU-DE-VARENNE, en Bourgogne, id.

NAJAC, en Rouergue, page 657
NAILLAC, en Berri, id. & suiv.
NAIN (LE), en Touraine, 660 & suiv.
NAMUR, aux Pays-Bas, 662
NANÇAY, en Berri, id.
NANCE, en Mâconnois, id.
* NANCRE, dans le Saumurois, id.
NANCY, en Lorraine, id.
* NANGIS, en Brie, id.
* NANTERRE-*lès-Paris*, 663
* NANTES, en Bretagne, id.
NANTES, en Provence, id.
* NANTEUIL-LE-HAUDOUIN, dans l'Isle de France, id. & suiv.
* NANTIA, 665
NANTIER, en Normandie, id.
* NAPLES, en Italie, id.
NAPOLON, en Provence, 666
* NARBONNE, en Languedoc, id. & s.
NARBONNE-PELET, 668 & suiv.
NARBONNE-LARA, 680 & suiv.
NAS, en Provence, 692
* NASSAU, en Allemagne, 693 & suiv.
NATTES, en Barois, 696
NATUREL, en Bourgogne, id.
NAU, en Anjou, 697
NAU-DES-ARPENTIS, id.
NAU, à Paris, 698
NAU, en Bretagne, id.
* NAVAILLES, en Béarn, id.
NAVARRE, 699
* NAVARRE, Royaume, id.
NAUCASE, en Auvergne, id.
NAVIER (DE), en Lorraine, id.
* NAY, même Province. id.
NEAUFLE, 700
NÉAULES, en Provence, id.
* NEBOUZAN, id.
NECTAIRE. *Voyez* SAINT-NECTAIRE.
NEDONCHEL, en Artois, id. & suiv.
NÉEL-DE-SAINTE-MARIE, en Normandie, 702
NÉEL, même Province, 703
NÉELLE-FALVY, en Picardie, 704 & suiv.
* NEERYSSCHE, en Brabant, 706
NEGRE, à Paris, id.
* NEGREPELISSE, en Querci, id.
* NEMOURS, dans l'Isle de France, id. & suiv.
NEPVOU, en Bretagne, 708
* NERESTANG, en Velay, id.
NERET, à Paris, page 709 & suiv.
* NERY, en Valois, 711
* NESLE, en Picardie, id.
NESMOND, originaire d'Irlande, 712 & suiv.
* NETTANCOURT, en Champagne, 717
NETUNIERES, en Bretagne, 718
NETZ, à Paris, id.
* NEVELLE, 719
NEVERLÉE, aux Pays-Bas, id.
* NEVERS, en Nivernois, id. & suiv.
NEVET, en Bretagne, 721
NEVEU, id.
NEUF (LE), en Normandie, id. & s.
NEUFCARRES, anciennement NOCQUARRE, originaire de Suisse, 723
* NEUFCHATEAU, en Lorraine, 724
* NEUFCHATEL, en Normandie, id.
NEUFCHATEL, en Bourgogne, 725
* NEUFCHATEL, en Suisse, id.
* NEUFVILLE, en Normandie, id.
* NEUFVILLE, même Province, id.
NEUFVILLE-VILLEROY, 726 & suiv.
* NEUILLY-*l'Evêque*, en Normandie, 731
* NEUILLY-*Malherbe*, même Province, id.
* NEUILLY, en Bourgogne, 732
* NEUSTRIE. *Voyez* NORMANDIE.
* NEUVILLE-*les-Dames*, en Bresse, id.
* NEUVILLE ou NEUFVILLE, en Lyonnois, 733
* NEUVILLE-DE-BOURGEONVAL, en Artois, id.
* NEUVILLE-*au-Plain*, en Normandie, id.
* NEUVILLE, en Bretagne, id.
NEUVILLE-DE-CLAIRAY, en Normandie, id.
NEUVILLE-DE-SAINT-REMY, même Province, id.
NEUVILLE-DE-BOIS-GUILLAUME, même Province, 734
* NEUVILLER, en Lorraine, id.
* NEYDECK, en Alsace, id.
NICOLAI, originaire du Vivarais, id. & suiv.
* NISMES, en Languedoc, 738
* NIVERNOIS, Province. 739
CORRECTIONS & ADDITIONS, 740 & suiv.

FIN DE LA TABLE.